Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/revueencyclopd28jull

73

REVUE ENCYCLOPÉDIQUE.

PARIS. — DE L'IMPRIMERIE DE RIGNOU
rue des Francs-Bourgeois-S.-Michel, n° 8

REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

ANALYSE RAISONNÉE

DES PRODUCTIONS LES PLUS REMARQUABLES

DANS LES SCIENCES, LES ARTS INDUSTRIELS, LA LITTÉRATURE ET LES BEAUX-ARTS;

PAR UNE RÉUNION

DE MEMBRES DE L'INSTITUT.

ET D'AUTRES HOMMES DE LETTRES.

TOME XXVIII.

PARIS,

AU BUREAU CENTRAL DE LA REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,

RUE D'ENFER-SAINT-MICHEL, N° 18.

OCTOBRE 1825.

LIBRARY
JUL 13 1970
UNIVERSITY OF TORONTO
AP
20
R53
t.28

« Toutes les sciences sont les rameaux d'une même tige. »

BACON.

« L'art n'est autre chose que le contrôle et le registre des meilleures produ
tions... A contrôler les productions (et les actions) d'un chacun, il s'engend
envie des bonnes, et mépris des mauvaises. »

MONTAIGNE.

« Les belles-lettres et les sciences, bien étudiées et bien comprises, sont d
instrumens universels de raison, de vertu, de bonheur. »

REVUE
ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

ANALYSES ET ANNONCES RAISONNÉES

DES PRODUCTIONS LES PLUS REMARQUABLES

DANS LA LITTÉRATURE, LES SCIENCES ET LES ARTS.

I. MÉMOIRES, NOTICES, LETTRES ET MÉLANGES.

OBSERVATIONS

DE M. PAIXHANS, LIEUTENANT-COLONEL D'ARTILLERIE,

SUR

L'INTRODUCTION D'UNE ARME NOUVELLE DANS LA MARINE FRANÇAISE.

(Voy. *Rev. Enc.*, t. XXVII, p. 305.)

N. B. Le devoir d'une impartialité sévère nous fait admettre et insérer sans aucun retard les *Observations* que nous adresse M. Paixhans, quoiqu'une trop grande susceptibilité le porte à récriminer un peu vivement contre les assertions d'un de nos collaborateurs les plus estimables, qui est absent de France dans ce moment, et qui voyage en Angleterre où il s'occupe de recherches relatives aux progrès des arts industriels et au bien de sa patrie. Le public auquel nous désirons n'offrir que

des sujets dignes de son attention, ne verra dans l'exposition successive des opinions quelquefois contraires de deux officiers supérieurs, également distingués par leur instruction et par leurs services, qu'un moyen d'éclaircir des questions qui intéressent surtout l'art de la guerre, l'artillerie et la marine; mais qui, sous ce rapport même, ne sauraient être indifférentes, ni aux hommes d'état, aux militaires, aux marins, ni aux simples observateurs philosophes et philanthropes, habitués à s'élever, de chaque fait isolé, de chaque branche particulière et spéciale d'un art ou d'une science, à des considérations générales et à des vues d'amélioration et de bien public. M. A. J.

Ayant proposé des bouches à feu pour le tir horizontal des bombes, ces canons à bombes ont été essayés à Brest. Leur effet a été tel qu'un seul coup a été reconnu pouvoir mettre en perdition un vaisseau de ligne du premier rang; et la marine, après de mûres délibérations, vient d'adopter cette arme nouvelle. Or, on sait que ces sortes d'innovations ont toujours éveillé la critique.

M. de Montgéry, dans un grand nombre d'ouvrages périodiques, où il écrit, paraît avoir voulu établir : que ce qu'il peut y avoir de raisonnable dans mes idées n'est pas de moi, et même lui appartiendrait, et que ce qui est de moi n'est pas raisonnable. Si je voulais controverser, je ferais voir que mon travail était offert au gouvernement, avant que j'eusse l'honneur de connaître M. de Montgéry; mais, sans entrer dans cette polémique, j'espère que les personnes qui ont lu mon ouvrage ne me condamneront pas, et que celles qui ne m'ont pas lu s'abstiendront de me juger. C'est donc surtout

dans l'intérêt de l'art que je vais répondre à quelques objections.

M. de Montgéry censure l'idée d'avoir de fortes bouches à feu sur de petits bâtimens; mais on a depuis long-tems de gros canons sur les canonnières, on a de gros mortiers sur les galiotes; et la marine de Brest vient de déclarer unanimement, après les épreuves du canon à bombes : « *Que cette arme est terrible, sans offrir plus de difficulté que les canons ordinaires; qu'elle sera d'une utilité incalculable sur les chaloupes ou bateaux canonniers et sur des bateaux à vapeur, etc.* » Au reste, je n'ai jamais dit qu'il ne faudrait à l'avenir que de petits bâtimens, et la preuve en est dans la critique de M. de Montgéry lui-même contre les grands bâtimens que je propose.

M. de Montgéry pense que le tir horizontal des bombes serait avantageusement remplacé par de très-longs boulets creux cylindriques; mais le canon à bombes tire juste et loin, tandis que de pareils boulets n'ont jamais ni choc, ni justesse, ni portée.

Les *fusées*, dit M. de Montgéry, *rendent superflue l'adoption de nouvelles bouches à feu et l'emploi des anciennes;* mais où donc les fusées ont-elles jamais bouleversé un vaisseau de ligne? où les a-t-on vu projeter de grosses bombes? et quelle nation a quitté les canons pour les fusées?

Je suis blâmé d'avoir dit : que, sur les navires à vapeur, il ne faudrait plus, comme sur les bâtimens à voile, avoir indispensablement un grand nombre de marins expérimentés; c'est cependant là un des princi-

paux avantages qu'offrira la navigation par les machines à vapeur.

En présentant les canons à bombes, j'avais demandé qu'on essayât aussi des armures en fer, afin de juger si les vaisseaux pourraient être cuirassés contre cette puissante artillerie. M. de Montgéry assure : *qu'il m'a appris à cet égard tout ce que j'en sais.* Dans ce cas, il m'aurait appris fort peu; mais j'avais fait l'expérience de tirer de gros canons contre une armure en fer, cinq ans avant d'avoir vu pour la première fois M. de Montgéry.

S'il était un jour possible d'avoir des vaisseaux cuirassés à l'épreuve de l'artillerie, les combats ne pouvant plus se décider qu'à l'abordage, j'avais pensé, et je pense encore, que nos troupes de terre pourraient alors aider à notre force navale, et que notre infériorité, relativement à la marine anglaise, pourrait devenir par là beaucoup moins grande : M. de Montgéry oppose à cela les millions d'Indiens que l'Angleterre possède en Asie. Je conviens que ces Asiatiques peuvent offrir une force dans les guerres d'Asie; mais comment croire que l'armée française ait quelque chose à craindre, en Europe, des Cipayes de l'Indoustan?

N'ayant d'abord eu à ma disposition que les documens de l'artillerie de terre et les livres, j'avais demandé à M. de Montgéry ce qui pouvait avoir été essayé par la marine. Il publie aujourd'hui mes questions comme une preuve que je tiens de lui une partie de ce que j'ai publié; mais il ne dit pas *quelles réponses* il m'a faites, ni ce qui vient de lui dans mon ouvrage : est-ce l'idée de

tirer horizontalement les bombes ? elle est plus vieille que lui et moi. — Sont-ce les dimensions de mes bouches à feu ? il sait bien que non, et les improuve. — Est-ce l'idée des bâtimens à vapeur ? je n'en ai dit que ce que tout le monde en sait. — Est-ce l'idée des armures sur les vaisseaux ? elle est si simple que je l'avais essayée depuis long-tems, sans croire que j'eusse rien inventé. — Est-ce enfin la citation de quelques faits ? sur soixante-quatre que j'ai cités, j'en dois deux à M. de Montgéry : il m'avait permis d'en faire usage ; et en vérité, je ne crois pas avoir eu le moindre mérite, en exhumant les soixante-deux autres des archives de l'artillerie.

M. de Montgéry convient toutefois que je l'ai cité ; mais il se plaint d'être « *noyé au milieu d'une foule de matériaux incohérens où il ne saurait être remarqué.* » Il est vrai que, pour établir l'historique de la chose, j'avais rapporté l'opinion des principales personnes qui se sont occupées du même sujet, et relaté soixante-quatre expériences faites avant la mienne. Un travail aussi sincère aurait dû peut-être me mettre à l'abri de toute imputation de plagiat, et je ne pensais pas qu'on se plaindrait de se trouver associé à *Vauban*, *Cormontagne*, *Bélidor*, *Gribeauval* et *Napoléon ;* associé au *comité d'artillerie*, aux généraux *Lariboissière*, *d'Aboville*, *Gassendi*, *Scharnhonst*, *Andréossi*, *etc.*

Un autre grief, c'est que mon travail a été jugé par *des ministres*, *des maréchaux*, *des généraux d'artillerie*, *et des membres de l'Académie des sciences*, *qu'avec beaucoup d'adresse*, *d'assurance et de ténacité*

j'ai pu induire en erreur sur une matière dont ils n'ont pas une connaissance profonde ; » mais, des savans, tels que MM. *De Laplace*, *Rosily*, *Rossel*, *Proni* et *Poisson*, ne peuvent-ils donc pas avoir bien jugé une question de balistique fort simple? Et depuis quand les généraux d'artillerie ne sont-ils plus des juges compétens pour une affaire de canons et de bombes? D'ailleurs, pourquoi mon critique ne dit-il pas qu'il y avait parmi mes juges cinq officiers-généraux et plus de vingt-cinq officiers supérieurs de la marine? Enfin, n'ai-je pas aussi été jugé par l'expérience, ce juge sévère qu'aucun novateur n'a jamais pu tromper.

Que veut donc M. de Montgéry, en cherchant à prouver que j'étais incapable de résoudre moi-même quelques questions bien faciles, et que pourtant j'ai eu l'inconcevable habileté de fasciner quatre ans les yeux à tant de personnes pleines de savoir? Que veut-il, en prouvant que mes idées sont de lui, et que pourtant elles ne valent rien? Il veut faire prévaloir de nouvelles inventions extraordinaires; il veut « *des mines flottantes et des navires sous-marins ;* » On peut, dit-il aussi, « *ressusciter une arme avec laquelle on lançait jadis de la naphte, de l'essence de térébenthine et des jets abondans de liquides enflammés ;* » et, tandis qu'il propose à la marine de naviguer et de combattre sous la surface des eaux, il veut à terre « *des chars défensifs à vapeur, ou casemates mobiles qui formeraient des fortifications redoutables, et manœuvreraient sur des chemins de fer, avec plus de rapidité que les meilleurs corps de cavalerie, etc.* » Hé bien, soit, et ce sera le romantique de la

guerre; mais les machines que M. de Montgéry veut dresser contre nos ennemis, ne seront-elles pas imaginaires, autant que les torts qu'il suppose à ses amis?...

Je termine ce plaidoyer déjà trop long; et si de nouveaux articles surviennent, je n'y répondrai pas; car ces polémiques, toujours nuisibles au caractère des personnes, sont rarement utiles à l'amélioration des choses.

PAIXHANS.

NOTICE

SUR LES ENQUÊTES OFFICIELLES CONSTATANT LA CONTAGION DE LA FIÈVRE JAUNE ET DE LA PESTE (1).

La question si grave et si importante de la contagion de la fièvre jaune et de la peste n'a point attendu, jusqu'à ce jour, pour être résolue; et se croire appelé maintenant à la décider, c'est ignorer le jugement de l'Europe ou prétendre le réformer.

Dans les tentatives que l'on ne cesse de faire pour nous persuader qu'il est absurde de prendre aucune précaution sanitaire contre l'irruption de ces maladies formidables, d'autres pourraient voir le projet étrange de donner des leçons de science et de sagesse à tous les peuples du monde civilisé. Mais je supposerai plutôt que les enquêtes établies sur ce sujet n'ont point eu la publicité qui pouvait prévenir l'erreur, et qu'il suffit d'en indiquer sommairement les résultats, pour écarter de tous les bons esprits une perplexité dangereuse.

---

(1) Cette NOTICE a été lue à l'Académie royale des sciences de l'Institut de France, dans ses séances des 16 août et 5 septembre 1825.

Je ne croirais, en aucune manière, que cette tâche pût m'être départie, si la nécessité de la remplir n'était devenue imminente aujourd'hui, par des circonstances dont aucun exemple ne s'offre dans l'histoire : celles qui réunissent pour la première fois la peste du Levant et celle d'Amérique, et qui ont fait surgir ensemble dans l'un de nos ports ces deux fléaux, après avoir traversé, l'un la mer Méditerranée, et l'autre l'Océan Atlantique.

Demeurée sans commerce extérieur, pendant le quart d'un siècle, la France n'eut pas besoin, pendant cette période, de se préserver des maladies contagieuses, puisqu'elle n'avait presque aucune relation avec les pays qui en éprouvent le plus souvent les ravages. Cependant, lors de la paix éphémère de 1802, on put acquérir la preuve que celle de ces maladies, dont on a nié le plus opiniâtrément le caractère contagieux, pouvait être importée et transmise en France par les communications maritimes. La fièvre jaune fut introduite à Marseille, au mois de septembre 1802, par le navire américain la *Colombia*, qui perdit 3 hommes de son équipage en rade, et 3 au Lazaret; et dans le même mois, 42 hommes, atteints de cette même maladie, furent débarqués de l'escadre revenant de Saint-Domingue, et séquestrés dans l'île Trébéron, de la rade de Brest. Il en mourut 23; et, si la contagion ne fut point communiquée à d'autres individus qu'à un agent des douanes qu'elle atteignit et fit périr, ce fut indubitablement par les mesures actives et judicieuses du *Conseil de salubrité navale.*

Frappée des exemples qu'offrait déjà l'Espagne méridionale, la Faculté de Montpellier, l'une des institutions médicales les plus célèbres de l'Europe, manifesta, dès 1802, le désir « qu'il y eût, dans chaque pays, un *Code sanitaire* sagement conçu et rigoureusement exécuté dans ses dispositions générales et particulières. » Elle émit le vœu « que partout on se mît en mesure contre les maladies populaires et contagieuses, qui se manifes-

tent de tems en tems ; » et dans un rapport lumineux, fait par les professeurs Fouquet, Méjan et Dumas, elle rappela que l'art de conserver les hommes est une des branches essentielles de l'art de gouverner.

Non-seulement cet appel de la science fut entendu, accueilli, approuvé par l'aûtorité chargée du dépôt précieux de la santé publique ; mais encore il lui fit reconnaître authentiquement la nature du danger et toute son étendue. Le ministre de l'Intérieur, M. Chaptal, écrivit, en 1803, à l'École de Montpellier : « Que, puisque le terrible fléau de la fièvre jaune avait pu être introduit en Espagne, rien ne garantissait que la France fût à l'abri de son invasion. » Il ajouta : « Que l'on ne pouvait donc prendre trop de précautions pour en préserver notre territoire, et surtout nos départemens méridionaux, qui, à raison de leur position géographique et de la constitution physique de leurs habitans, sont plus particulièrement exposés à la *contagion.* »

Mais, bientôt, la guerre éclatant avec une nouvelle furie fit cesser nos relations maritimes, diminua le danger de l'introduction des maladies contagieuses, et le fit oublier par les grands événemens qu'elle enfanta.

Le rétablissement des communications commerciales, en 1816, ne tarda pas à montrer la nécessité de constater ce qu'avait à craindre la santé publique, de l'importation de ces maladies, par les nombreux navires qui chaque jour surgissaient dans nos ports, et qui trop souvent étaient encore en proie à leurs ravages. Arrivé récemment des Indes occidentales, où, dans dix irruptions meurtrières, j'avais vu la fièvre jaune à bord des escadres, dans les camps, les forteresses et les hôpitaux, je dus à de longs malheurs le triste avantage d'être consulté sur le mode de cette constatation. Je n'hésitai point dans l'opinion, que l'assemblée des professeurs de la Faculté de médecine de Paris était le tribunal appelé par ses lumières et son

illustration à prononcer dans une telle cause; et au mois de juin 1817, il lui fut adressé, par le ministre de l'Intérieur, une série de questions positives, dont les réponses devaient guider les mesures du gouvernement.

Ces questions étaient uniquement relatives à la fièvre jaune, parce qu'alors personne ne niait la contagion de la peste; et que le cholera morbus, ou plutôt la maladie désignée erronément sous ce nom, n'avait pas encore exercé sur l'Asie sa puissance désastreuse. La Faculté répondit affirmativement à toutes les questions qui lui avaient été faites. Elle reconnut que la fièvre jaune est contagieuse, susceptible d'être importée par les communications maritimes et autres, et qu'elle peut se transmettre également par les hommes et par les marchandises. Ses conclusions furent qu'en conséquence, on devait soumettre les provenances des pays qu'elle ravage, aux mêmes précautions de quarantaine et des moyens de désinfection qu'on emploie contre la peste de l'Orient.

Si la Faculté de médecine de Paris, après avoir éprouvé tant de pertes déplorables, est cependant l'un des corps savans les plus illustres de l'Europe, quelle confiance et quel respect ne devait pas inspirer sa décision, quand à ses vastes lumières se joignaient l'expérience et la sagesse de ces vieillards, qui sont encore, du fond de leur tombeau, les oracles de la science? L'événement ne confirma point pourtant cette juste attente. Des clameurs s'élevèrent avec violence contre cette décision; et le rapporteur de la Faculté, le savant, le respectable docteur Hallé fut taxé de faux jugement et d'ignorance par des hommes qui s'imaginèrent le surpasser en connaissances médicales, quand toute la capacité de leur esprit n'avait pu leur faire acquérir même les notions les plus simples des élémens de leur propre langue.

Cette controverse fut, comme celles qu'ont excitées l'inoculation, la vaccine, l'usage du mercure et du quinquina. Seu-

lement elle fut, s'il se peut, plus féconde en dissidences diamétralement opposées sur des faits identiques, et en assertions manifestement controuvées. Pour n'en citer qu'un exemple, je dirai qu'au moment où l'on affirmait, devant l'Académie des sciences, que la fièvre jaune avait éclaté spontanément à bord du navire *le Fabricius*, à la mer, je tenais entre les mains les pièces d'une enquête officielle, instituée sur ce fait, à ma demande, et qui établissait incontestablement que, dans tout le cours de son voyage, *le Fabricius* n'avait pas été atteint par la fièvre jaune, qui conséquemment ne s'était montrée à son bord, ni spontanément, ni d'aucune autre manière.

Quelques personnes, peu familiarisées avec l'histoire de l'esprit humain, attribuèrent ces dissidences d'opinions à l'obscurité dont elles supposaient leur sujet encore environné; d'autres en tirèrent des motifs contre la science médicale elle-même qui ne trouvait ni les moyens d'arrêter l'action meurtrière des maladies pestilentielles, ni même ceux de constater irréfragablement l'origine de ces maladies et le mode de leur propagation. On oublia qu'il n'est point de vérité, qui n'ait été combattue avec acharnement pendant des siècles, avant de prévaloir sur l'erreur; et qu'il n'est pas plus extraordinaire de voir aujourd'hui des médecins nier la contagion de la fièvre jaune, qu'il ne l'était, en 1720, d'en trouver qui contestaient au milieu des désastres de Marseille, que ce fût la peste par laquelle cette cité était ravagée, et qu'elle avait été importée du dehors et propagée par la contagion. Il n'est point de pays qui ne puisse offrir de pareils exemples. Pendant la peste de Moscou, les sectateurs du parti, qui refusait de la reconnaître, excitèrent le peuple à jeter leurs adversaires dans la Moskowa; et l'aveuglement fut si grand et si opiniâtre, à Messine, en 1743, que, sur 34 médecins consultés sur la nature de la maladie qui avait éclaté dans cette ville, 33 déclarèrent formellement que c'était une épidémie ordinaire. Un seul eut le courage

d'affirmer que c'était la peste; mais son avis fut méprisé. Les magistrats et le peuple négligèrent toute espèce de précautions, et, en conséquence, il périt 43,000 personnes.

La controverse qui s'éleva, en 1817, sur les maladies contagieuses, eut heureusement une tout autre issue. Elle fut l'occasion qui fit introduire en France ces enquêtes lumineuses, dont l'Angleterre tire l'important avantage d'éclairer chaque question d'économie publique, par l'expérience des hommes qui en connaissent le plus parfaitement le sujet, quelle que soit d'ailleurs leur profession. Un ministre dont on peut louer sans crainte les pensées élevées et le noble caractère, M. Lainé, crut qu'on pouvait appliquer utilement, pour résoudre les questions sanitaires, les mêmes formes qui, devant les tribunaux, sont, dans la recherche de la vérité, la garantie de la vie et de l'honneur des citoyens; il pensa que les moyens d'investigation, par lesquels on obtient judiciairement la preuve d'un fait particulier, pouvaient s'étendre à des questions d'intérêt social; et que des dispositions claires et précises, faites par des hommes judicieux et désintéressés, témoins oculaires de l'importation des maladies contagieuses d'un lieu à un autre, et de leur transmission par le contact ou le rapprochement des individus infectés, donneraient, sur cette matière, le même degré de certitude qu'exigent les lois des nations pour acquérir la conviction judiciaire et justifier l'usage de la puissance publique, armée pour la défense et la conservation de la société.

D'après ces vues, au mois de septembre 1817, un jury spécial fut convoqué, par le ministre de l'Intérieur, qui voulut le présider lui-même. Cette réunion fut la première de l'Europe, dans laquelle on entendit des hommes distingués par un talent d'observation qui leur a valu l'estime publique, retracer ce qu'une funeste expérience leur avait appris, aux Antilles, aux États-Unis, à Livourne, sur la contagion de la fièvre jaune, et

en Égypte, en Syrie, dans l'Asie mineure, sur celle de la peste. Jamais un tel ensemble de témoignages sur ces deux fléaux n'avait existé, et jamais des preuves plus irrécusables de leur caractère contagieux n'avaient été mises sous les yeux de l'autorité. Aucune voix dissidente ne s'éleva dans cette assemblée, qui reconnut unanimement le danger de la contagion de ces deux maladies et la nécessité de le prévenir par des mesures coordonnées de manière à préserver la santé publique, sans nuire aux communications commerciales.

La *Commission des colonies*, formée dès le mois de février 1817, près du ministre de la marine, pour indiquer les améliorations que nécessitait la prospérité des établissemens français d'outre-mer, fut chargée d'examiner quels étaient, pour les Antilles, le besoin de ces mesures et l'étendue de leur puissance. Formée en majorité de personnes qui avaient habité la Martinique et les îles de la Guadeloupe, pendant de longues années, et qui avaient eu l'occasion d'y voir les ravages de la fièvre jaune dans de nombreuses invasions, elle déclara à l'unanimité que cette maladie était transmissible par les individus et par les choses, et qu'il était urgent de s'opposer à ses progrès. Dans cet objet, elle dressa, au commencement de 1818, après un travail de près de trois mois, « un *Projet de règlement pour combattre et arrêter l'irruption de la fièvre jaune*, tant dans les colonies françaises d'Amérique, qu'à bord des navires, et pour prévenir et empêcher l'introduction de cette maladie, en France, par les communications commerciales. »

Ce projet de règlement, qui comprend 87 articles, est le premier dans lequel on a tenté, pour rendre les mesures sanitaires moins préjudiciables au commerce et moins fâcheuses pour les individus soumis à leur puissance, de déterminer spécialement leur application, d'après la connaissance des phénomènes particuliers de la maladie, au lieu d'employer sans aucune distinction, les précautions usitées contre la peste.

Je participai, comme membre de la Commission, à la discussion de ce règlement, et je fus appelé à le rédiger. Je me prévalus, dans cette circonstance, des recherches que j'avais entreprises, d'après l'invitation du ministre de l'Intérieur, M. Lainé, sur les lois qui régissent la contagion de la fièvre jaune. Ce sujet, que j'ai essayé de traiter, dans un ouvrage publié en 1820, et que j'ai eu l'honneur de soumettre à l'Académie (1), est l'un de ceux qui méritent le plus de fixer l'attention des hommes éclairés, que ne rebutent point les difficultés d'un travail, quand il peut être utile à leur patrie de réussir à les surmonter.

Jusqu'alors, les mesures sanitaires n'avaient reçu leur exécution, en France, qu'en vertu d'anciennes ordonnances, de décisions ministérielles et d'arrêtés que les administrations locales avaient rendus au besoin, et qu'avait fait sanctionner une impérieuse nécessité. Cette législation, tout imparfaite qu'elle était, avait pourtant servi de base, en Angleterre, aux ordres en conseil, de 1805, qui jusqu'à présent, ont régi cette matière, dans la Grande-Bretagne; et c'était, en effet, ce que l'Europe possédait de moins défectueux, sur cette partie importante de l'ordre social. Mais il était évident que les dispositions, qui suspendaient l'action du droit public, ne pouvaient avoir de force coercitive, dans la France nouvelle, qu'en devenant loi de l'état. En conséquence, le gouvernement du roi, conçut la pensée de rassembler les élémens du Code sanitaire, de les coordonner, et de soumettre ce grand travail à la sanction législative, après y avoir introduit toutes les améliorations qui, sous la garantie de l'expérience, pouvaient concilier avec l'intérêt particulier celui de la santé publique.

Dans cet objet, une *Commission sanitaire centrale*, composée de 25 membres, choisis parmi les hommes que recommandaient des lumières supérieures ou une connaissance éprouvée et une étude spéciale des contagions, fut formée, au mois de

(1) *Monographie historique et médicale de la fièvre jaune.* 1 vol. in-8°.

novembre 1820 ; elle fut chargée d'examiner les dispositions législatives et administratives qu'il pouvait être utile d'adopter, pour organiser le service sanitaire des côtes et des frontières de la France, de manière à les garantir de l'introduction des maladies contagieuses. La teneur de sa convocation manifestait que le gouvernement considérait l'existence de ces maladies comme constatée, et qu'aucun doute n'avait prévalu sur la déclaration du conseil tenu en 1817, sous la présidence du ministre de l'Intérieur. Toutefois, afin qu'une opinion diamétralement contraire pût dominer dans l'assemblée, si la vérité lui en fournissait les moyens, on nomma celui qui en était le premier soutien, membre de la Commission ; et nous fûmes appelés, lors de l'ouverture de nos séances, à déduire les faits qui nous portaient à admettre, ou à refuser de croire, que la peste et la fièvre jaune sont transmissibles, susceptibles d'être importées, et nécessitent des mesures propres à en empêcher l'invasion. Les scrutins écrits par chaque membre varièrent, comme on devait s'y attendre, dans leurs expressions ; mais, à l'exception d'un seul, dont par respect humain je m'abstiendrai de parler, tous furent unanimes sur le fond, et décidèrent affirmativement la triple question de la transmissibilité de ces maladies, de leur importation et de la nécessité de s'y opposer par des précautions sanitaires.

Si j'avais le droit de faire connaître ceux par qui cette décision fut rendue solennellement avec toutes les formes qui garantissent la liberté de la discussion et des votes, on trouverait, parmi les membres de cette assemblée, des noms chers à la science et à l'humanité, des noms historiques, qui brillent dans le tableau des premières institutions scientifiques et législatives de la France.

Pour repousser l'idée que des considérations étrangères à la santé publique du royaume aient pû exercer aucune influence sur les opinions de la Commission centrale, il suffit de remar-

quer que la première rédaction du projet de loi fut terminée, au mois de mars 1821, et que ce ne fut qu'au milieu de juillet que la fièvre jaune éclata en Espagne, et qu'elle devint, plusieurs mois après son apparition, le motif réel ou apparent du cordon sanitaire des Pyrénées.

Par la loi du 13 mars 1822, la puissance législative revêtit de sa sanction suprême les mesures opposées à l'irruption des maladies pestilentielles, dont elle admit conséquemment l'existence, la transmissibilité et l'importation par les personnes et par les choses.

Il est également étrange et regrettable que cette loi soit demeurée inconnue à ceux qui nient l'existence de la contagion, et qui proposent de faire venir sur notre territoire des vêtemens de pestiférés, dont ils désirent se revêtir, en guise d'expérience. Ils y auraient vu qu'une telle action est du ressort des cours d'assises, et non dans le domaine de la science; et que, par l'article 7, toute communication avec les choses placées sous le régime de patente brute prescrit pour les provenances des lieux où règnent la peste ou la fièvre jaune, est un crime capital puni de la peine de mort. Toute personne qui procurerait ces communications, ou qui recevrait sciemment des choses ou des matières en contravention à la loi, est passible de la même peine que le délinquant pris en flagrant délit.

On peut soutenir, sans doute, que cette loi est injuste; qu'elle aurait dû laisser à chacun le droit de faire à son gré des expériences sur les contagions, et d'en faire venir la matière à domicile, pour en voir plus aisément les effets se développer; mais, si l'on est privé de cet avantage, rien n'empêche d'aller chercher la peste à Alexandrie, la fièvre jaune à la Martinique, à la Havane, aux États-Unis; et certes, on les y trouvera. On pourra apprendre dans ces lieux ce qu'a gagné l'art de guérir, quand le docteur Ffirth s'est gorgé de vomissement noir; quand le docteur Valli s'est inoculé la peste, en

1816, et s'est revêtu de la chemise d'un matelot mort de la fièvre jaune; quand enfin, plus récemment, un autre médecin a couché avec le cadavre d'un soldat que cette dernière maladie venait de faire périr. Du moins, ces expériences insensées, faites loin des pays encore préservés des contagions qu'elles provoquent, ne menaçaient que ceux qui voulaient s'y soumettre; elles les exposaient seuls, ou plutôt, puisqu'il faut le dire, fallacieuses dans leurs résultats autant qu'inutiles dans leur objet, elles n'avaient, pour la plupart de ceux qui les faisaient, presque aucun danger réel. En effet, le Dr Ffirth ne s'exposait pas plus, en avalant de la matière du vomissement noir, que les jongleurs des deux Indes qui dégustent le poison des serpens, dont un seul atome donnerait subitement la mort s'il était introduit dans un autre système d'organes; celui qui se mit dans le lit d'un homme mort de la fièvre jaune ne courait pas plus de risque de la prendre, qu'un individu vacciné qui braverait ainsi la variole ordinaire, puisque dix ans de séjour aux Antilles lui avaient ôté toute susceptibilité d'absorption. Le même phénomène produit par une première attaque de la peste ne permettait pas davantage à cette maladie de se développer par l'inoculation qu'en essaya le docteur Valli; mais, rien de semblable ne défendant ce même médecin contre l'invasion de la fièvre jaune, quand il vint à braver imprudemment cette autre contagion, il tomba victime de sa folle expérience.

Par une ordonnance du Roi, en date du 7 août 1822, faisant suite à la loi sanitaire, un *Conseil supérieur de santé* ayant été créé, la question de la contagion de la peste, de la fièvre jaune et du cholera pestilentiel d'Asie, a été soumise à ses délibérations, non pas uniquement en ce qui concerne le simple fait de la transmissibilité de ces maladies, mais en recherchant les phénomènes spéciaux de la propagation de chacune d'elles dans les détails de leurs irruptions. En remontant, par l'examen de ces

phénomènes, à la question générale, les douze membres du conseil ont été unanimes, et ils ont reconnu, sans le moindre dissentiment, que ces maladies sont contagieuses, et qu'elles se propagent d'un pays à un autre par leur importation.

Ainsi, cette même question, que l'on croit nouvelle et indécise, et que l'on prétend résoudre aujourd'hui, a été décidée affirmativement, après une enquête, un examen, un rapport et une discussion approfondie : — en 1802, par la Faculté de Montpellier, ayant pour rapporteur le célèbre physiologiste Dumas; — en 1817, par la Faculté de médecine de Paris, ayant pour rapporteur le savant et illustre Dr Hallé; — dans la même année, par le Jury sanitaire, sous la présidence du ministre de l'Intérieur, M. Lainé; — en 1817, par la Commission des colonies; — en 1820, par la Commission sanitaire centrale, composée de vingt-quatre membres, pris dans toute l'étendue du royaume; — en 1822, par le Conseil supérieur de santé; — enfin, dans la même année, par une loi de l'État et par deux ordonnances du Roi, délibérées chacune en trois conseils.

Je pourrais indiquer, avec le même détail, les actes par lesquels on a constaté officiellement, dans la plupart des contrées de l'Europe et de l'Amérique, l'existence de la contagion de la fièvre jaune et de la peste, et montrer quelle est la sévérité des lois qui en repoussent le fléau, en Russie, en Autriche, en Italie, en Danemarck, en Hollande même et aux États-Unis, surtout à New-York, à Philadelphie et à Savannah; mais je me bornerai à faire connaître le résultat identique auquel ont été conduits par l'expérience les peuples placés aux deux extrémités de la civilisation européenne : ceux qui habitent les îles britanniques et l'empire ottoman.

C'est un fait singulier et remarquable, qui mérite de prendre place dans l'histoire des erreurs de l'esprit humain, que tandis que, chez les peuples les plus éclairés de la chétienté, des médecins s'efforcent de faire détruire toutes les barrières élevées

pour arrêter les contagions exotiques, les Turcs, malgré les préjugés de l'islamisme, renoncent à la doctrine de leurs ancêtres sur ce sujet, et commencent à mettre à profit celle qu'on veut nous faire abandonner.

En 1813, une espèce de concile fut assemblé à Constantinople pour interpréter le sens de l'Alcoran, qu'on supposait astreindre les musulmans à ne prendre aucune précaution contre la peste; et les ministres de la loi de Mahomet reconnurent publiquement que ce n'était point pécher que de s'opposer à la propagation de ce fléau.

En 1816, Ali, Pacha de Janina et chef de l'Albanie, convaincu par l'expérience d'une longue vie passée au milieu des désastres de cette contagion, reconnut pareillement la nécessité des mesures propres à en préserver les pays qu'il gouvernait; il encouragea les chrétiens qui désiraient l'établissement d'un lazaret; il leur offrit même un vaste emplacement pour cet édifice, dont le projet n'avorta que par des causes indépendantes de sa volonté.

Mohammed-Ali, Pacha d'Égypte, a fait davantage. La peste qui, pendant sept années, avait cessé de ravager le pays qu'il régit, ayant été importée, en 1813, de Constantinople à Alexandrie, il tâcha de prévenir le retour de ce funeste événement, en établissant, en 1815, une quarantaine de dix jours dans le port de Rosette.

Un voyageur judicieux et éclairé, Thomas Legh, membre du Parlement britannique, loin de s'accorder avec ceux qui veulent voir dans ce genre d'institutions préservatrices, des vestiges de la barbarie du moyen âge, déclare formellement que cet exemple, le premier qu'ait donné jamais une autorité turque, est un grand pas vers la civilisation. « D'anciennes habitudes, dit-il, avaient familiarisé le pacha avec les usages de l'Europe à cet égard, et son esprit actif et entreprenant les avait adoptés sans se soucier des superstitions musulmanes. De-

puis cette époque, en effet, la peste s'étant déclarée au Caire, Mohammed-Ali quitta cette ville, se retira à Gizé, fit interdire toute communication avec le lieu de sa retraite, et repousser par la force des armes les embarcations qui tentaient de côtoyer le Nil du côté de sa résidence.

Lorsqu'en 1818 le colonel Fitz-Clarence traversa l'Égypte, il fut témoin de cette séquestration volontaire du pacha, qui, dit-il, prend contre la peste toutes les précautions dont l'exemple des Francs lui a prouvé l'utilité (1).

Une épreuve de dix années ne laissant à ce prince aucun doute sur le succès des mesures sanitaires qu'il avait adoptées pour sa propre conservation, il a résolu, en 1824, de les étendre à l'Égypte entière, afin de délivrer ce beau pays du fléau de la peste. Dans l'intention de construire un lazaret à Alexandrie, il a eu recours à la France pour le guider dans cette entreprise importante; et si les sages conseils qu'il en a reçus, n'avaient été demandés trop tardivement, ils auraient prévenu les désastres qui jettent aujourd'hui l'épouvante sur toutes les rives de la Méditerranée, et font voguer jusque sur l'Océan des navires pestiférés.

Une heureuse expérience, faite il y a moins d'un an, garantit les effets bienfaisans que l'Égypte doit attendre des institutions sanitaires. Au moment où le pacha s'adressait au gouvernement français pour être dirigé dans l'usage des moyens qui peuvent prévenir l'irruption de la peste, une contagion inconnue, désignée sous le nom de choléra-morbus, venait d'arriver de l'Indoustan jusqu'aux portes de Damas, et menaçait d'envahir l'Égypte. Le Conseil supérieur de santé m'ayant départi le soin de suivre les progrès de cette formidable maladie, mon devoir était d'en signaler le danger pour

(1) *Thomas* Legh's *Narrative of a Journey, etc.* 1816. — Fitz-Clarence's *Journal of a route, etc.* 1819.

ce pays, et d'indiquer les moyens capables d'en arrêter la puissance meurtrière. La haute approbation que reçurent ces moyens préservatifs les a fait adopter sur-le-champ par le pacha, qui a prévenu, par l'activité et la sévérité de ses mesures, l'union fatale de la peste du Levant et du choléra-morbus du Ben gale dans la vallée du Nil.

Un autre exemple semblable et également heureux a été donné par le souverain de la Perse, en 1822. Ce prince musulman, alarmé des progrès que faisait le choléra pestilentiel, qui, des ports du golfe Persique, s'avançait rapidement vers Téhéran, consulta le docteur Martinengo, médecin italien, long-tems employé au service de France, et il suivit le conseil qu'il en reçut, de défendre aux caravanes de se rendre dans sa capitale. On est fondé à croire que ce fut à cette sage mesure que la population nombreuse de Téhéran dut son salut, puisque toutes les villes de la Perse, de la Mésopotamie et de la Syrie, où les caravanes passaient, furent en proie aux ravages de la maladie, et qu'elle seule en fut exempte. Ces villes sont au nombre de quarante, toutes du premier ordre; et plusieurs, comme Bagdad et Bassorah, ont perdu le quart ou même le tiers de leur immense population.

Enfin le bey de Tunis, instruit par la peste de Maroc dont les affreuses calamités ne sont point encore effacées, s'est déterminé à soumettre à une quarantaine d'observation les navires du Levant qui arrivent dans les ports de ses états.

Pour abandonner dans toutes ces circonstances le dogme religieux de la fatalité, auquel, depuis tant de siècles, les musulmans confient leur existence, il a fallu sans doute la conviction profonde, la certitude irréfragablement acquise que les contagions ne frappent point les hommes au gré du hasard, et qu'elles sont régies, dans leur propagation, par des lois qui permettent à la sagesse humaine de les dominer. Mais il n'a pas fallu des preuves moins convaincantes pour décider l'Angle-

terre à sacrifier, afin de prévenir l'invasion de ces maladies, le plus grand, le plus cher de tous ses intérêts, celui de son commerce, qu'elle a préféré plus d'une fois à la paix, et même à la justice.

Loin qu'il soit vrai, comme on l'a dit, que la doctrine de la non-contagion de la peste et de la fièvre jaune soit admise en Angleterre, il est constant qu'il n'y a point de pays en Europe où les mesures sanitaires pour s'opposer à ces contagions, soient plus étendues, plus dispendieuses, et où leur nécessité soit constatée par des enquêtes plus concluantes.

Il n'y a pas aujourd'hui moins de seize bâtimens de guerre employés comme lazarets, en cinq stations principales, pour le seul service sanitaire de l'Angleterre, et à l'exclusion de l'Écosse et de l'Irlande. La dépense annuelle de ces établissemens monte à un demi-million; et pour celui que l'on a construit à Chetney-Hill, et qu'a fait abandonner sa situation insalubre, on a sacrifié 2,784,000 fr. Ce ne sont pas uniquement, comme en France, les navires venant du Levant qui sont astreints à la quarantaine; ceux qui arrivent de l'Italie et de l'Espagne y sont pareillement soumis. Ce ne sont pas seulement les navires en patente brute qui sont l'objet des mesures sanitaires; ceux en patente nette sont atteints également par ces mesures. Les rapports officiels en portent le nombre à 591 en 1821, 512 en 1822, et 704 en 1823. Pendant ces trois années, par l'appréhension du choléra-morbus, on a prescrit ces mesures à des navires venant de Ceylan et de Bombay; par celle de la fièvre jaune, on y a soumis une foule d'autres, venant de la Havane, de la Jamaïque, de la Barbade, des États-Unis, du Brésil même, et particulièrement de Sierra-Leone, d'où cette maladie a été importée, en 1823, à l'île de l'Ascension, par le brick de guerre *le Bann* (1).

---

(1) Voyez les détails de ce fait important, *Rev. Enc.*, t. XXIV,

S'il était faux, comme on le prétend, qu'il existe des contagions exotiques, importables et transmissibles, il faudrait admettre que le peuple de l'Europe qui entend le mieux les intérêts du commerce, multiplie sans raison, les entraves qui leur nuisent; et qu'un pays, où l'on sait apprécier le tems et l'argent aussi bien qu'en aucun autre lieu du monde, sacrifie, chaque année, à des chimères, près d'un million de francs, en taxes sanitaires, et plus de dix fois autant, en prolongation de durée et en retards des expéditions commerciales.

Il faut certainement, pour qu'il en soit ainsi, que la connaissance du danger des maladies contagieuses soit acquise complétement en Angleterre, par le témoignage des hommes de l'art et des voyageurs instruits, et qu'il en soit résulté pour le gouvernement, le Parlement britannique et la Société royale de Londres, cette intime conviction qui ne peut frapper des esprits d'un ordre aussi élevé, que parce qu'elle est puissante et irrésistible.

C'est sur trois enquêtes officielles, qui embrassent une période de vingt années, que s'est formée cette conviction.

La première eut lieu, en 1803, devant le Conseil privé du roi, lorsque, le sort de la guerre ayant jeté tout le commerce du globe entre les mains de l'Angleterre, des communications rapides et multipliées menacèrent de lui apporter, avec les trésors des régions les plus éloignées, les maladies contagieuses qui en déciment la population. Les résultats de cette enquête confirmèrent tellement la crainte que la fièvre jaune ne fût importée d'Amérique ou d'Espagne dans les Iles Britanniques, que, par les ordres du Conseil qui établirent et réglèrent les mesures sanitaires, cette maladie fut assimilée en tout à la peste. Les précautions prescrites par ces actes sont plus rigou-

---

p. 1-5 (octobre 1824), et l'*Analyse des travaux de l'Académie des sciences* (*pour* 1824), *partie physique*, par M. le baron Cuvier.

reuses que celles qui sont maintenant en vigueur, dans les ports de France, parce qu'elles sont imitées du système sanitaire que Marseille avait adopté, il y a un siècle, et que l'expérience a permis d'adoucir à plusieurs égards. Aussi, a-t-il fallu s'en départir dans leur application à diverses provenances ; mais leur sévérité est encore en ce moment si grande, que des navires venant de Naples, de Livourne, de Marseille même, et ayant été soumis, dans ces ports, aux épreuves sanitaires les plus complètes, ne sont point admis à libre pratique, en arrivant en Angleterre, quoique munis de patente nette.

Il faut que tous ces faits soient bien mal connus sur le continent, puisqu'au moment où dix navires venant d'Amérique étaient forcés de faire quarantaine, pour la fièvre jaune, au lazaret de la Tamise, à Standgate-Creek, le ministre de Prusse, chargé du département de la santé publique, me faisait l'honneur de m'écrire que la fièvre jaune n'était pas considérée comme contagieuse en Angleterre.

Sans doute, on peut croire qu'il en est ainsi, quand on prend pour l'opinion publique, une opinion isolée, repoussée par la grande majorité des médecins anglais, par le gouvernement et par le peuple; et autant vaudrait induire de l'opposition que la vaccine trouve encore aujourd'hui, dans les Iles Britanniques, la conséquence que leurs habitans en méconnaissent et en refusent les bienfaits. Les faits se présentent en foule pour montrer que toutes les classes de la société admettent, en Angleterre, comme indubitables, la possibilité de l'importation des contagions exotiques et le danger de leur propagation.

Dans l'enquête faite, en 1819, devant un comité de la Chambre des communes, les officiers et les chefs des douanes du port de Falmouth, qui reçoit les paquebots et les flottes venant des Antilles, déclarèrent : « Qu'ils n'avaient connaissance d'aucun exemple de l'importation de la peste dans ce

port; mais qu'il était arrivé fréquemment d'y voir apporter, des Indes occidentales, une maladie éminemment contagieuse, qui est évidemment la fièvre jaune, et qu'ils affirment n'avoir été arrêtée dans ses progrès que par des moyens de précaution. »

Lorsqu'en 1824 des navires venant d'Égypte apportèrent dans le port de Liverpool, les premiers chargemens de coton fournis par les plantations du Pacha, toute l'importance de cette nouvelle source de richesses pour les manufactures du Lancashire n'a veugla ni la population, ni l'autorité, sur le danger qu'elle faisait naître. Le maire de la ville, déférant aux craintes des habitans, réunit les médecins pour demander leur avis sur les risques de l'introduction de la peste par les cotons en laine, que tout le monde sait, dit-il, être particulièrement susceptibles de recevoir et de transmettre la contagion. Il les consulta pareillement sur les précautions qu'il était nécessaire de prendre dans cette oceurence importante.

Les médecins de Liverpool, qui ne le cèdent point en lumières à ceux d'aucune autre ville de l'Europe, ont déclaré dans leur rapport : « Que l'introduction de la peste serait la plus grande et la plus redoutable des calamités; qu'une fois importée, il serait extrêmement difficile, sinon presque impossible, d'arrêter ses progrès, ou de restreindre ses ravages dans des limites étroites, à cause des communications rapides, étendues et continuelles qui existent dans toutes les parties du pays; et que, si la maladie parvenait à régner sur un espace co nsidérable, il en résulterait, avec une mortalité effrayante, la suspension inévitable de toute transaction commerciale dans les districts infectés; ce qui occasionerait un état de détresse et de désolation tel qu'on n'en a point encore éprouvé en Angleterre. »

Mais, sans nous arrêter plus long tems à des faits particuliers qui se multiplieraient à l'infini, cherchons plutôt, dans le texte même des documens officiels de la Grande-Bretagne, le degré

de confiance que l'on accorde, dans ce pays voisin, à la doctrine de ceux qui nient l'existence des contagions.

En 1819, quelques médecins anglais mirent en question l'opinion, reçue depuis long-tems comme incontestable, que la peste est une maladie contagieuse qui peut être importée d'un pays à un autre et communiquée par les personnes et par les choses; la Chambre des communes du parlement britannique nomma un comité pour examiner ces doutes et la validité de la doctrine admise jusqu'alors.

Dans l'enquête instituée sur ce sujet, on entendit les personnes dont les témoignages et les opinions devaient être considérés comme de la plus grande valeur; et sur 26 dépositions, 24 affirmèrent, de la manière la plus positive, le fait de la transmissibilité de la peste et de la possibilité de son importation. Le résultat de cette investigation fut la confirmation de la doctrine de la contagion de cette maladie, et le comité déclara qu'il ne voyait point de raison pour mettre en question la validité des principes qui avaient fait adopter l'usage des quarantaines et qui avaient déterminé l'application des mesures sanitaires.

En 1824, un autre comité de la Chambre des communes ayant été nommé pour rechercher les moyens de soutenir et d'améliorer le commerce de la Grande-Bretagne avec les pays étrangers, il s'est occupé, dans un rapport spécial, présenté au parlement le 14 juin, des moyens de concilier les intérêts du commerce avec les mesures que réclame la sûreté de la santé publique.

Ce comité, après une nouvelle enquête singulièrement lumineuse, a déclaré donner son entier assentiment aux conclusions du rapport fait par le comité de 1819, et ne trouver aucune nécessité de renouveler l'investigation sur le fondement de la doctrine de la contagion; il a conclu à ce que le système de mesures sanitaires fût maintenu, et il n'a indiqué d'autres mo

difications que celles qui peuvent rendre ces mesures plus efficaces et moins onéreuses.

On concevra la nécessité de l'amélioration de ces mesures, en apprenant, par ce document officiel, que, quoique les lazarets de Marseille et de Trieste soient fort supérieurs à ceux d'Angleterre, et que le service y soit beaucoup mieux fait, les frais ne s'y élèvent que d'un 20e à un 15e, de ce que coûtent les quarantaines au lazaret anglais de Standgate-Creek (p. 7).

Quant à la question de la contagion, elle est, au jugement du Parlement d'Angleterre, tellement décidée, que le comité, en appelant devant lui les médecins d'un savoir éminent, dont les opinions paraissaient les plus propres à l'objet de son enquête, et à donner une conclusion satisfaisante, a déclaré : « qu'il avait cru devoir se borner, dans le choix de ces médecins, à ceux dont l'attention s'était dirigée sur ce sujet, et dont, en outre, les opinions concordaient avec la doctrine reçue de la contagion, attendu qu'il n'y avait aucun avantage à consulter les autres qui nient la possibilité de la contagion, et considèrent toute précaution comme inutile. »

L'enquête faite par le comité de la Chambre des communes et sous la présidence du très-honorable *Charles* Grant, est un document du plus haut intérêt; elle contient une multitude de faits inédits et de la plus grande importance, sur l'histoire des contagions et sur les mesures tendantes à prévenir ou à diminuer leurs ravages. On y rend, à chaque page, une justice éclatante aux institutions sanitaires de la France, qui sont présentées comme un modèle offert à l'imitation de la Grande-Bretagne.

Parmi les hommes d'une habileté consommée et d'un mérite éminent qui ont été entendus dans cette enquête, je citerai le respectable sir *Gilbert* Blane, premier médecin du roi d'Angleterre, et qui n'a cessé de rendre les plus grands services à la science et à l'humanité, depuis un demi-siècle; *William* Pym,

médecin en chef à Gibraltar, à Malte et aux Indes occidentales, pendant d'affreuses irruptions de la peste et de la fièvre jaune; *Ralph* GREEN, inspecteur général des hôpitaux anglais en Égypte, à Malte, en Espagne, quand la contagion y exerçait les plus terribles ravages ; le docteur *Bozzi* GRANVILLE, qui, dans mon opinion, est l'un des médecins de l'Europe les plus instruits dans la connaissance des phénomènes des contagions et dans celle des moyens employés pour en combattre le fléau.

Le nom, par lequel je terminerai cette nomenclature, rendra superflu de l'étendre davantage; c'est celui de sir *Humphrey* DAVY. Cet illustre savant, qui trouve ici de dignes appréciateurs, est tellement persuadé de l'existence de la contagion et de sa transmissibilité par les marchandises importées des pays où elle règne, qu'il s'est livré tout récemment à des recherches spéciales, pour découvrir les moyens de détruire le germe dont elle infecte ces marchandises. Par suite de ses expériences, un comité de la *Société royale de Londres*, présidé par lui-même et composé de MM. ALLEN, *Gilbert* BLANE, BRANDE, COMBE, Drs. PEARSON et WOLLASTON, a reconnu : « que la chlorine, dont on avait cru l'usage favorable à la désinfection des marchandises, ne peut être employée pour détruire la matière contagieuse, à cause de son action qui altère la soie et le coton; mais que ni le gaz acide sulfureux, ni la fumée de soufre brûlant, n'altèrent ces marchandises; et que pareillement on peut, sans leur nuire, les exposer à une température au-dessous du 212e degré du thermomètre de Fahrenheit, —80e de l'échelle réaumurienne. En conséquence, le comité de la Société royale a émis l'avis que ces deux procédés pouvaient être essayés, comme des moyens de détruire la *matière contagieuse.* »

La conviction publique, opérée par ces enquêtes, a été s grande, et la vérité tellement manifeste, que le parlement de

la Grande Bretagne et d'Irlande a, dans un Bill passé pendant sa dernière session (juin 1825), adopté pleinement les résultats de ces enquêtes pour bases des dispositions qu'il a prescrites, afin « de préserver les Iles Britanniques de la peste et d'autres maladies contagieuses, éminemment dangereuses pour la santé publique, et qui peuvent être importées par les personnes et par les choses, provenant des lieux infectés par ces maladies, ou ayant communiqué seulement avec eux. »

Cette loi, qui émane de l'une des réunions les plus nombreuses d'hommes éclairés que jamais les premiers peuples du monde aient appelées à discuter leurs intérêts les plus graves, ordonne, pour défendre le territoire anglais contre les contagions exotiques, des mesures semblables à celles qui constituent, en France, le code sanitaire. Elle confie au roi, agissant par son Conseil privé, le dépôt de la santé publique, et lui donne pouvoir d'employer, pour sa conservation, tous les moyens qui peuvent empêcher la peste, la fièvre jaune, ou d'autres maladies éminemment contagieuses, d'être importées dans le royaume-uni, ou de s'y propager. Elle prévoit même, dans ce dernier objet, le cas funeste où l'une de ces maladies aurait été *apportée* dans un port ou sur un autre point des Iles-Britanniques, et elle autorise tels ordres qui seraient nécessaires pour couper toute communication entre les personnes infectées et le reste des habitans ; elle impose le devoir à tout navire approchant des côtes à moins de deux lieues, de faire connaître, par un pavillon jaune ou des signaux de nuit, qu'il vient d'un endroit infecté, ou suspecté de l'être, et que conséquemment toute communication avec son équipage est prohibée et punie comme un délit. Enfin, elle admet, dans tout son contenu, comme *jugé* et *déclaré*, que la peste et d'autres maladies éminemment dangereuses, peuvent être importées et transmises tant par les choses que par les personnes.

Un ordre en conseil rendu à Windsor, le 19 juillet dernier,

détermine le mode d'exécution de ces dispositions législatives. Il *juge et déclare* que la peste et d'autres maladies éminemment dangereuses peuvent être importées en Angleterre, par les vaisseaux ou navires venant de la Méditerranée ou de la Barbarie occidentale, et même de tout port ou lieu de l'Europe, en dehors du détroit de Gibraltar, ou des îles et du continent d'Amérique, où il n'y a point d'établissement régulier de quarantaine déclaré suffisant par le conseil. Il prescrit, pour les marchandises, et notamment pour les balles de coton d'Égypte, qui récemment ont excité de si vives appréhensions, les mêmes moyens de ventilation et de purification dont on fait usage à Marseille; il met en quarantaine même les navires du Levant arrivant avec patente nette; et l'article 27 porte : « que, si la peste paraissait à bord d'un navire, dans sa route pour se rendre en Angleterre, mais étant encore au sud du cap Saint-Vincent, il lui est ordonné, pour mieux garder le royaume-uni contre l'introduction de cette maladie, de retourner dans la Méditerranée pour y faire quarantaine dans quelques - uns de ses lazarets. » Cette disposition, singulièrement remarquable, prouve que c'est avec crainte et répugnance, et en ne cédant qu'à une impérieuse nécessité, que l'on admettra, en Angleterre, au lazaret de Milford-Haven, des navires pestiférés; et que la certitude des soins les plus vigilans et les plus sévères n'est point encore, pour les sages conseils de l'Angleterre, une garantie suffisante de la santé publique, lorsqu'elle est menacée par la présence d'un tel fléau.

Ainsi, cette même question de l'existence des contagions, décidée douze fois en France de la manière la plus affirmative, l'a été pareillement, en Angleterre : — En 1805, par le conseil privé du roi, après une enquête, un examen et un rapport approfondis, qui ont donné lieu à un ordre ayant force de loi, et décidant et jugeant la question, à l'égard de la fièvre jaune et de la peste; — En 1819, par un comité de la Chambre des

communes, dont le rapport officiel a été soumis au Parlement britannique et imprimé par son ordre; — En 1824, par un autre comité semblable, après une troisième enquête, qui a confirmé, dans leur ensemble et leurs détails, les résultats des deux autres, et qui a été soumise, comme celle de 1819, à l'examen du Parlement; — Au mois de juin 1824, par une résolution de la Société royale de Londres, qui, sous la présidence de sir Humphrey Davy, a reconnu l'existence de la matière contagieuse, et la possibilité de son importation; —Au mois de juin 1823, par un Bill passé dans les deux chambres du Parlement britannique, également applicable à la fièvre jaune et à la peste; — Enfin, au mois de juillet de cette année (1825), par un ordre du conseil privé, rassemblé à Windsor, en présence du roi.

Quand de telles autorités se sont fait entendre, quelques voix peuvent sans doute encore s'élever pour contester l'existence de la contagion de la peste et de la fièvre jaune; mais l'Europe savante, le monde civilisé n'en considéreront pas moins la question, comme résolue; et nulle part on ne confiera la santé publique au danger d'une opinion repoussée dix-huit fois, depuis vingt ans, par l'Angleterre et par la France, comme une erreur qui livrerait bientôt les rivages de la Tamise et de la Seine aux mêmes calamités qu'ont déchaînées si souvent sur les bords du Guadalquivir et du Bosphore, l'incurie des Juntes espagnoles et le fatalisme des Musulmans.

A. Moreau de Jonnès

RAPPORT

FAIT PAR M. LE MARQUIS DE BARBÉ-MARBOIS,

A LA

SOCIÉTÉ ROYALE POUR L'AMÉLIORATION DES PRISONS,

Dans sa Séance du 24 Juin 1825.

N. B. Le sujet d'intérêt général qui est traité dans ce Rapport, le nom et les vertus du respectable Pair de France qui en est l'auteur, la Société vraiment philanthropique à laquelle il est adressé; la protection éclairée et bienveillante accordée aux travaux de cette Société par l'auguste personnage, Mgr LE DAUPHIN, qui a présidé la séance où le Rapport a été lu ; l'exposé qu'il présente des bons résultats déjà obtenus pour l'amélioration du régime intérieur des prisons et de l'état moral des prisonniers; l'indication des vues de bien public qui peuvent, si elles sont appliquées avec persévérance et avec zèle, compléter la bonne œuvre déjà commencée : — Tels sont les motifs qui nous ont fait rechercher et saisir avec empressement l'occasion de publier ce Rapport inédit qui renferme des faits et des observations susceptibles d'être médités avec fruit. Il s'agit surtout de prévenir, par l'organisation d'un nombre suffisant de bonnes écoles primaires, dans toutes les communes sans exception, et dans les moindres hameaux, la nécessité toujours affligeante d'entretenir un grand nombre de maisons de détention et de prisons. L'INSTRUCTION et le TRAVAIL, joints à un enseignement religieux, exempt de toute espèce de superstition et de fanatisme, sont des moyens puissans de moralité qu'une administration sage et bienfaisante doit employer avec discernement pour extirper dans leur racine la plus grande partie des vices, des désordres et des abus qui offrent encore, au sein de notre civilisation moderne, des traces profondes d'une véritable barbarie. M. A. J.

La Société fondée pour améliorer le régime des prisons existe depuis six ans. Les améliorations obtenues sont le résultat de ses efforts, réunis à ceux du gouvernement. Permettez-moi de

vous soumettre quelques observations générales sur le même sujet, et sur ce qui nous reste encore à faire. L'ancien état des prisons a été connu de plusieurs d'entre nous. Après vous en avoir offert, il y a quelques années, l'affligeant tableau, nous nous abstenons de le reproduire, et nous éprouvons une grande satisfaction à reconnaître que près de la moitié des prisons du royaume sont dans une situation qui laisse peu à désirer aux amis de la justice et de l'humanité.

Si la Société royale n'a pu étendre son action à toutes les prisons, ses efforts cependant ont eu, dans beaucoup de départemens, les plus heureux effets. Les écrits qu'elle a publiés sont lus avec intérêt par les personnes graves et par les officiers et les magistrats locaux auxquels la surveillance des prisons est confiée. Plusieurs administrations départementales ont répondu à nos exhortations avec un zèle digne d'éloges. Des constructions nombreuses ont été faites, les prisonniers ont été classés par âge, par sexe, et suivant la nature des délits et des condamnations. Les soins de la propreté ont succédé à une extrême négligence. Les soupes sont distribuées dans toutes les prisons, et nous croyons qu'elles le sont tous les jours de la semaine. Le coucher, les vêtemens ont été mieux surveillés. Les cachots souterrains ne servent plus : si l'usage des chaînes n'est pas entièrement aboli, du moins on n'y a recours que dans des cas très-rares : le travail a été animé dans les grandes prisons, les seules, pour ainsi dire, où il puisse être, quant à présent, véritablement utile. Il procure au prisonnier un adoucissement à son sort, et il diminue les dépenses que sa détention met à la charge de l'état. Mais, ce n'est en quelque sorte que dans les maisons centrales de détention et dans celles de correction ou de répression que les travailleurs peuvent être soumis à des règles et à une discipline efficaces. Ces maisons se multiplient : le gouvernement a fait à cet égard un changement utile, quand

il les a substituées à la plupart des dépôts de mendicité, formés avec de si grandes dépenses et si peu d'utilité.

C'est par ces améliorations matérielles qu'il a fallu commencer, et nous espérons qu'en peu d'années elles seront complètes.

Les visites des prisons ont été faites, tant par les membres de la Société qui habitent les départemens que par les membres du conseil général qui ne sont pas empêchés par des devoirs dont l'exercice est continuel. Ces visites ont prouvé qu'il suffit de réunir des personnes bienfaisantes et charitables, de leur donner un simple conseil pour multiplier les meilleures actions. Les visites sont encore utiles aux prisonniers sous un autre rapport, et je ne puis vous le faire mieux connaître que par la lecture de quelques lignes de la lettre écrite par un détenu à un de nos collègues.

« Monsieur, écrit ce prisonnier, il y a cinq mois que vous avez visité notre prison, sans vous être annoncé, et que vous avez entendu nos plaintes principales. Après votre visite, nous avons été cent fois mieux. Le pain et les soupes ont été meilleurs : la propreté a diminué la vermine. La paille a été renouvelée plus exactement. Cela a duré trois mois ; mais en voilà deux que nous sommes aussi mal que si vous n'étiez jamais venu. Nous sommes vêtus bien mal pour l'hiver et mal couverts pendant la nuit. Si vous pouvez revenir, vous ferez grand bien à tous les autres : car devant bientôt sortir, je ne parle pas pour moi ; et pourtant, il ne faudra pas faire connaître de qui ces avis vous parviennent, etc., etc. »

Nous savons avec combien de précautions les plaintes de cette nature doivent être accueillies, et que les malheureux exagèrent souvent des peines dont ils contestent la justice. Une visite fait connaître au vrai l'état des choses ; elle en apprend

davantage que ne font les correspondances les plus détaillées. Les détenus, entendus séparément et hors de la présence de leurs gardiens, sont ordinairement remplis de confiance pour celui qui vient les voir avec des intentions plus bienveillantes que sévères. Mais, nous savons aussi que la tâche de ceux qui sont chargés de gouverner les prisons est souvent difficile à remplir, et qu'il convient de ne jamais affaiblir leur autorité.

Nous nous sommes assurés que le plus grand nombre d'entre eux en abuse rarement. Les instructions qui leur sont données leur prescrivent à la fois fermeté et modération, et ils s'y conforment. Les supérieurs ont seulement à surveiller la tendance de quelques-uns à s'attribuer des profits qui leur sont interdits.

Ceux d'entre nous qui vont ainsi de prison en prison n'y entendent que le récit des crimes de ceux qui les habitent, ou leurs justifications, rarement sincères. Cependant, plus on voit ces malheureux; moins on est disposé à les prendre en haine. On reconnaît bientôt que l'ignorance, le manque d'éducation, la misère, sont les principales causes de cette corruption. Au lieu de haine, on éprouve de la pitié : on cherche le remède à un aussi grand mal; mais, il faut en convenir, l'amendement des vieux malfaiteurs est extrêmement rare; et le témoignage de ceux qui sont préposés aux prisons est assez généralement uniforme sur ce point. Le vice ne peut être aussi profondément enraciné dans le cœur des enfans. Ils ne sont cependant guère bien corrigés par la prison. Ce n'est pas que d'ordinaire ils soient très-attentifs aux leçons de bonne conduite et dociles aux préceptes de la religion : ils ont les idées les plus fausses sur ce qui est permis ou défendu. La correction qu'ils subissent leur rend bien souvent l'instruction odieuse, ou du moins elle les ennuie. Ils se plaisent dans leur ignorance, et elle est trop grande pour qu'ils puissent se douter du mal qu'elle leur fait.

Il semble que c'est de la première époque de la vie qu'il faudrait aller au devant du mal; et cette considération, je l'espère, rendra monsieur le Dauphin et la Société indulgens sur les détails dans lesquels je vais entrer. Ils auront principalement pour objet de prémunir l'enfance contre la corruption.

Des enfans nés de parens aussi ignorans qu'eux et qui les ont habitués à la fainéantise sont presque toujours incapables de faire rien d'utile. Souvent le besoin de vivre les rend voleurs, et c'est presque toujours un larcin de peu d'importance qui attire sur eux le châtiment des prisons. Lorsqu'après le tems de leur détention ils retournent dans leurs familles, ils y arrivent non pas moins disposés à mal faire, mais mieux instruits à se cacher pour commettre de nouveaux délits. Il faut donc prévenir le dommage, avant que l'ignorance et l'habitude aient fait des progrès, et il ne faut pas attendre, pour les instruire, qu'ils soient entrés dans les prisons.

J'ai remarqué, dans un autre rapport, que, sur vingt enfans prisonniers, il n'y en avait qu'un qui sût lire, et j'ai vu dans les plus pauvres villages que ceux qui étaient assidus aux écoles, ceux qui savaient lire et écrire étaient les plus dociles et les plus disposés à s'occuper utilement. Les autres vont mendier avec leurs parens. Quelques-uns fuient la chaumière paternelle, avec l'intention de n'y plus revenir. Manquant souvent de pain, de vêtement, d'asile, même pour la nuit, ils se croient en droit d'y pourvoir comme ils pourront. On les reçoit dans les granges, et quelquefois ils ne reconnaissent cette hospitalité que par le dommage qu'ils laissent après eux. Arrêtés comme vagabonds et conduits dans les prisons pour quelques délits peu graves, c'est dans cette école qu'ils achèvent de se corrompre. Ils y perdent ces restes de pudeur et de honte, derniers sentimens de l'enfance qui se dégrade et s'abrutit; et presque toujours, ils en sortent encore plus pervers qu'ils n'y sont entrés.

Il y en a même qui se plaisent en prison, et qui, habitués à toutes les privations, y trouvent un bien-être dont ils n'avaient pas d'idée au sein d'une famille dénuée de tout.

Les leçons des vieux prisonniers, dont il n'est pas toujours possible de séparer les enfans, ont des effets si prompts sur ceux-ci, qu'enfermés une première fois pour une faute légère, ils y reviennent tôt ou tard pour des crimes capitaux; ils y reviennent même sans répugnance. Il y a quelques jours que, visitant la maison de Saint-Denis, on me fit voir de jeunes malfaiteurs que l'on y ramenait pour la quatrième fois. Malheureusement, ceux qui ont subi une condamnation, ne parviennent presque jamais, à leur sortie, à trouver du travail : leur passeport même les accuse. On se rappelle une parole de ce Barrington si fameux par ses escroqueries. Condamné à une punition à tems, il fut remis en liberté, à l'expiration du terme. Mais, bientôt après, il fut encore repris de justice. Le jury l'acquitta, parce que cette fois les indices, quoique puissans, ne suffisaient pas pour le faire condamner. Il remercia les jurés de leur courtoisie, en ajoutant : « Donnez-moi de l'ouvrage, et vous ne me reverrez jamais. »

Mais il fut repoussé de toutes parts; car personne ne veut employer celui qui une fois a été condamné. Bientôt après, l'habitude des larcins et du vol reprit son empire sur Barrington. Dûment convaincu, il fut déporté à Botany-Bay où le gouverneur l'employa comme officier subalterne de justice. Il le reçut même à sa table : mais la tache qu'imprime une condamnation est comme indélébile. Les autres officiers ne voulurent point de ce camarade et refusèrent de l'admettre parmi eux. Garantissons les enfans d'une première condamnation : elle les perdrait pour toute leur vie.

Les soins donnés de très-bonne heure aux enfans réduiraient à moitié et peut-être à moins encore le nombre de ceux qui habitent aujourd'hui les prisons, et la dépravation décroî-

trait d'année en année, en raison d'une bonne instruction substituée à de détestables leçons.

L'éducation est à la fois une charge privée et publique. Il y a cependant beaucoup de petites communes sans maître et sans maison d'école, et les enfans y sont comme abandonnés à eux-mêmes.

Tous les maires et les campagnards que j'ai interrogés m'ont dit : « Un enfant qui a été à l'école pendant deux ou trois ans ne devient jamais un vagabond. » Je crois donc que les observations suivantes ne s'éloigneront pas de mon sujet.

Les sommes qui seraient appliquées au soutien des écoles de villages seraient beaucoup moins considérables que ce que coûtent les enfans dans les prisons; et si, comme on devrait le faire, on leur enseignait une profession, ou si on les y préparait en leur apprenant à lire, à écrire, à compter, on serait affranchi de la grande difficulté de leur donner de l'occupation. Mais, par qui seront payés les frais de cette éducation? Ce n'est pas sur les parens qu'il faut compter pour cette dépense. Ceux d'entre nous qui ont pu voir les pauvres dans leurs cabanes, savent que la misère les rend entièrement indifférens sur ce point. Il y en a qui sont un peu moins misérables; mais ils n'en répugnent guère moins à toute dépense qui n'a pas pour objet de vêtir ou de nourrir leurs enfans.

Un franc, et même cinquante centimes à donner par mois, pendant huit mois de l'année, au maître d'école, est un prix fort au-dessus des facultés du pauvre. Il faut bien peu cependant pour mettre de l'aisance dans le ménage de l'instituteur d'une petite commune. Au milieu de tant d'avantages dont nous jouissons, nous ne savons pas assez que 50 à 60 francs suffiraient pour assurer son bien-être. C'est à peu près ce qui est payé dans plusieurs départemens à un grand nombre de ces maîtres, indépendamment du traitement acquitté par les communes, ou de la rétribution payée par les élèves.

Il serait à désirer que cette dépense fût générale, et que le upplément fût spécialement accordé par les communes les noins aisées, à condition d'instruire gratuitement les enfans les pauvres. La somme, à titre de supplément ou d'encouragement, pourrait être prise sur le fonds commun de 5 centimes des dépenses variables départementales, et nous ne douons pas des avantages qui en résulteraient pour la société en général, et particulièrement pour les campagnes.

Nous apprenons que le Gouvernement s'occupe de la construction d'une prison propre à servir de modèle pour d'autres constructions semblables : nous croyons que c'est l'occasion de revenir sur un sujet qui a été et qui est encore, en Angleterre, l'objet d'une discussion dans laquelle le Parlement est ntervenu, et qui est d'une grande importance pour la discipline des prisons et la justice due aux prisonniers.

La roue à marches est toujours en usage dans un grand nombre des prisons d'Angleterre. Les inconvéniens de cette machine ont cependant élevé de tous côtés des objections graves : les médecins anglais les plus habiles la regardent comme une invention inhumaine; ils demandent surtout que cette peine ne soit jamais infligée aux femmes. Après quelques essais, on y a déjà renoncé dans les États-Unis. Nous apprenons que, chez nos voisins eux-mêmes, à la suite d'une multitude d'accidens, et même de morts violentes causées par ce nouveau genre de peine, beaucoup d'hommes sages regrettent que la loi se soit trop hâtée de l'introduire dans les prisons.

Il faut cependant que le condamné ait de l'occupation, et elle est si nécessaire, qu'on voudrait qu'il fût occupé, ne fût-ce qu'à tirer de l'eau d'un puits pour l'y rejeter le moment d'après. On veut aussi que la prison ne soit pas pour les coupables un lieu de repos si doux, que les fainéans l'ont quelquefois désirée jusqu'à commettre les crimes qui leur assuraient cette détention paisible.

Enfin, la condamnation aux travaux forcés suppose une peine ajoutée à l'utile emploi du tems. Jusqu'à présent, les femmes qui y sont condamnées et qui sont envoyées dans nos maisons centrales, ne sont assujéties qu'à un travail facile, comme celui de filer, etc.

On a donc cherché un genre d'occupation où l'utilité soit jointe à la peine; qui n'oblige pas des prisonniers de tailles, de santés et d'âges différens, de travailler ensemble et avec une égale force, qui convienne aux moindres prisons comme aux grandes; une occupation à laquelle on puisse appliquer un très-petit nombre d'individus ainsi qu'un plus grand; une machine peu dispendieuse à construire et à réparer, qui fatigue assez le prisonnier pour dompter la mutinerie et l'indiscipline, sans l'exposer à aucun danger. On assure que, dans la prison de Hereford, dans celle de Southampton et dans quelques autres, le problème a été résolu : c'est par l'introduction du moulin à bras.

M. Briscoe, l'inspecteur bénévole des prisons, raconte qu'étant entré dans celle de Southampton, il demanda, sans se faire connaître, à voir les prisonniers. Nous n'avons plus ici, dit le gouverneur, que quatre hommes et une femme. Je demandai comment le nombre était ainsi réduit. Le gouverneur me répondit : Je crois que c'est l'effet du moulin à bras; les prisonniers n'aiment pas ce travail. Ils ne s'inquiétaient pas d'être mis en prison; ils redoutent maintenant cette peine, et il paraît que cette crainte a diminué le nombre des malfaiteurs. Quand le prisonnier, ajoute M. Briscoe, est remis en liberté, il a acquis l'habitude d'un travail régulier; il n'éprouve ni l'épuisement, ni les autres infirmités que l'on attribue à l'usage du moulin à marches. Ses bras, ses mains, ses membres, toute sa constitution, ont reçu du moulin à bras une nouvelle énergie; le travail ne lui inspire plus de répugnance, et il est mieux disposé à pourvoir à sa subsistance par une honnête industrie.

Je n'entrerai pas dans d'autres détails à ce sujet; et, puis-
ue nous allons construire une prison modèle ou type, cette
mple indication peut être recueillie.

On a observé que le nombre des prisonniers va croissant
uand la société est dans un état de mal-aise; la diminution
es crimes et des délits est, au contraire, une indication de
on bien-être. Nous sommes heureux de dire que, pour l'es-
ace des six dernières années, le dénombrement présente une
iminution d'un dixième.

Le Gouvernement et la Société royale ont, de concert,
nprimé un mouvement favorable aux améliorations; il est
désirer que ce mouvement ne puisse point désormais se
alentir...

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

SCIENCES PHYSIQUES.

Dictionnaire classique d'Histoire naturelle; rédigé par une *Société de naturalistes* (1), avec une Nouvelle distribution des corps naturels en cinq règnes; par M. Bory de Saint-Vincent.

Avant d'entretenir les lecteurs de la *Revue Encyclopédique* d'un ouvrage auquel nous consacrons la plus grande partie de nos instans, et dans lequel nous avons été puissamment secondé par d'habiles et consciencieux collaborateurs, nous avons pensé qu'il était bon d'avoir publié plusieurs volumes d'après lesquels on pût se former une opinion définitive de l'entreprise. Le tome VIII, qui voit le jour, nous fournit l'occasion de nous en occuper enfin sous le double rapport que ce volume termine

(1) Par Messieurs *Audouin*, *I. Bourdon*, *A. Brongniart*, *De Candolle*, *Daudebard de Ferrussac*, *Deshayes*, *A. Desmoulins*, *Drapiez*, *Dumas*, *Edwards*, *Flourens*, *Geoffroy de Saint-Hilaire* père et fils, *Guerin*, *Guillemin*, *De Jussieu*, *Kunth*, *G. Delafosse*, *Lamouroux*, *Latreille*, *Lucas*, *Constant Prévost*, *A. Richard* et *Bory de Saint-Vincent*. Ouvrage dirigé par ce dernier collaborateur, et dans lequel on a ajouté, pour le porter au niveau de la science, un grand nombre de mots qui n'avaient pu faire partie des Dictionnaires antérieurs. Paris, 1823-1825. Rey et Gravier, libraires-éditeurs, quai des Augustins, n° 55, et chez les frères Baudouin, rue de Vaugirard, n° 36. Chaque vol., de 600 pages au moins, imprimé sur deux colonnes, accompagné d'une livraison de dix planches, prix 12 fr. en noir; 15 fr. en couleur.

peu près la moitié d'un travail dont les limites avaient été évaluées entre douze et quinze livraisons, et qu'on y trouve, dans un article particulier, la définition de l'histoire naturelle dans le point de vue sous lequel nous la voulions considérer.

Un grand nombre de personnes, fort instruites d'ailleurs, se font des idées trop confuses de cette branche importante des connaissances humaines, imaginant comme devant lui appartenir d'autres branches de nos connaissances qui lui sont totalement étrangères, tandis qu'elles supposent n'y avoir point de rapport des choses qui, bien au contraire, s'y rattachent étroitement.

Pour tracer d'une manière invariable le cadre dans lequel nous devions nous renfermer, nous avons défini l'Histoire naturelle : la *science dont l'objet est la connaissance des corps soit bruts, soit organisés, qui composent l'ensemble de notre globe.* En consacrant à cette science un ouvrage considérable, nous avons pensé qu'il n'en était peut-être pas d'aussi féconde en grands résultats, mais nous n'avons pas cru que tout dans l'univers, et les productions même de l'art, fussent de son ressort, parce que les arts ne peuvent rien produire qui ne provienne primordialement des corps naturels.

Accordât-on, par exemple, à certains écrivains, qui paraissent avoir adopté cette dernière opinion, que « le grand tout fut englouti comme dans la nature seule. » (*Dictionnaire de Deterville*, T. XIV, p. 542) : il ne serait pas exact de dire, « que l'histoire naturelle est la science universelle et unique, » non plus que de confondre la nature même avec son histoire. Si nous reconnaissons « que *la créature*, *Reine des créatures* (c'est-à-dire l'homme), que la moisissure imperceptible et les colosses du règne végétal, que la baleine et le goujon, que l'atome de sable et le mont sourcilleux appartiennent à son domaine, » nous ne consentons pas à ce que « tout ce qui est sublime et *admirable*, ce que les cieux, les airs et la

mer ont d'*inconcevable*, les globes *innombrables*, » etc., en soient aussi. Ces choses rentrent dans des sciences fort différentes. Les astronomes qui arrivent aux plus grands résultats qu'ait pu atteindre l'esprit humain, n'ont jamais prétendu que la connaissance des mousses ou celle des araignées, par exemple, fussent des dépendances de l'empire d'Uranie, par la raison que, la terre étant une planète, tout ce qui appartient à son histoire rentre dans celle des planètes, et conséquemment dans celle des cieux. Le soleil, les comètes et les signes du zodiaque, en un mot, « les astres qui roulent sur nos têtes, sont aussi étrangers à l'histoire naturelle, que l'éléphant, le musaraigne, un moineau franc ou la sardine le sont à l'astronomie. Il en est de même de la métaphysique, de la mécanique, de l'aérostatique, de l'hydrostatique et des mathématiques, qui ne sont pas des branches de l'histoire naturelle, par la seule raison que certains animaux grimpent, que les oiseaux volent, et que les poissons nagent. De pareilles logomachies sont indignes d'une science dont l'application doit se borner aux êtres réels et tels que la nature nous les présente, soit à la surface de la terre, soit dans son sein, soit dans les eaux, ou peuplant les airs. Chacun de ces êtres a ses caractères propres; il en a de communs avec le reste de la création; le naturaliste, observant les affinités ou les différences qui résultent de ces caractères, en fait la base, ou de systèmes propres à rendre plus facile la connaissance de chaque objet, ou de méthodes qu'il imagine se rapprocher le plus de la marche suivie par la nature dans la production successive des espèces dont se compose son vaste ensemble.

De tems immémorial, les hommes remarquèrent autour d'eux trois grandes modifications de l'existence, qui, par leur aspect général, frappent d'abord les plus inattentifs : l'état brut ou inanimé, la végétation, et la vie proprement dite. Soumis à l'assentiment commun, les naturalistes adoptèrent les divisions

primaires qui résultaient de ces trois modifications, et le grand Linné lui-même n'en imagina pas d'autres; mais il soupçonnait la possibilité d'une quatrième coupe. « Les corps naturels, disait-il, sont tous ceux qui sortirent de la main du Créateur pour composer notre terre; ils sont constitués en trois règnes aux limites desquels se confondent les zoophytes » Ces trois règnes sont :

Le Minéral, formé par de simples agrégations qui ne vivent ni ne sentent;

Le Végétal, composé de corps organisés vivans qui ne sentent pas;

L'Animal, composé de corps organisés vivans et sentans.

Le règne minéral, ainsi caractérisé, est parfaitement tranché. Essentiellement inerte, mais base de toute organisation, il consiste, non-seulement dans la composition des terrains, des roches, des minéraux, des cristaux, des plus légères scories volcaniques, mais encore dans la substance même des êtres organisés. Ceux-ci ne semblent doués de la faculté nutritive et assimilatrice en vertu de laquelle ils croissent, se conservent et se perpétuent, que pour préparer durant leur vie des augmentations au règne minéral. Ainsi, le fœtus de tout animal que soutient une charpente osseuse, ou le mollusque et le conchifère naissant, n'offrant dans leur état rudimentaire aucune trace de phosphate calcaire, doivent, en se développant, préparer cependant une plus ou moins grande quantité de cette substance qu'à l'heure de leur mort les uns et les autres rendront au sol. Ainsi, parmi les plantes, la prêle avec ses aspérités rugueuses, le bambou avec son tabaxir, auront également préparé de la silice. Tout végétal, tout animal devant laisser après soi et comme débris de son existence une quantité quelconque de *détritus* appartenant au règne inorganique, peut donc être comparé à ces appareils que l'homme, rival de la nature, imagina pour changer en apparence la substance des

corps, et par le secours desquels il fait du verre avec des métaux, des huiles essentielles avec des plantes, du noir d'ivoire avec des os. Sous ce point de vue, le règne minéral cesse d'être du domaine de l'histoire naturelle, qui, ne considérant que les attributs spécifiques, renvoie à la *physique* proprement dite et à la *chimie* ce qui concerne les lois de la composition et la connaissance de la substance des êtres. Nous remarquerons cependant qu'il est une série de corps naturels qui, tout inorganiques qu'ils sont, ne sauraient appartenir au règne minéral. C'est celle qui se compose de fluides impondérables, manifestés à nos sens seulement par quelques-unes des propriétés qu'il nous est donné de leur reconnaître. Ces corps (car tout déliés qu'on les puisse concevoir, ils n'en sont pas moins des corps) se lient trop intimement aux objets dont s'occupe l'histoire naturelle pour en pouvoir être absolument rejetés. Aussi, leur a-t-on accessoirement consacré divers articles dans le *Dictionnaire classique*.

Quoique des minéraux présentent des phénomènes qui semblent dénoter une force végétative, aucune production du règne minéral ne peut être confondue avec les plantes ou les animaux par qui que ce soit; mais les animaux et les végétaux sont moins distincts. A la vue d'un chameau et d'un palmier, d'un brochet et d'une renoncule, d'un papillon et d'une graminée, d'un limaçon et d'un lichen, d'un oiseau et d'un champignon, tout le monde, sans doute, distinguera à l'instant l'animal de la plante, et le vulgaire ne concevra même pas qu'il soit possible que l'on manque de caractères absolus pour séparer la plante de l'animal; mais, en descendant aux limites des deux règnes, on éprouvera bientôt l'impossibilité de trancher la séparation. On y trouvera des animaux végétans, se reproduisant par bouture, et ne jouissant pas de la faculté locomotive; faculté que néanmoins Linné donnait pour complément des caractères de son troisième règne. On y trouvera, d'un

autre côté, des êtres qu'à leur forme, à leur couleur, à leur organisation intime, il est impossible de distinguer des végétaux, et qui pourtant se meuvent spontanément, déterminés par un instinct d'élection qu'il n'est pas permis de méconnaître; on y trouvera des polypiers corticifères dont l'axe n'a rien qui puisse avoir eu vie ; on y trouvera enfin de véritables pierres dont la contexture est comme celle de certaines cristallisations confuses, mais ouvrages d'êtres gélatineux, amorphes, évidemment vivans, et déjà bien élevés par diverses facultés au-dessus du végétal inanimé : ce sont ces êtres ambigus dont Linné signalait l'importance sous le nom de *Zoophytes*, ainsi que nous l'avons déjà dit, et à l'existence desquels *concouraient* sur leurs limites, selon l'expression de ce législateur, les trois règnes de la nature.

Cependant, peut-on ranger parmi les végétaux des créatures dont quelques parties au moins vivent, dans le sens véritable du mot *vivre?* Peut - on faire des animaux de créatures végétantes qui ne sauraient agir, ni se déplacer ? Ne devrait-on pas enfin reléguer parmi les pierres ces nombreuses tribus madréporiques, où l'animalité, presque nulle, laisse à la partie brute le principal rôle dans une formation apathique? Tous ces êtres, qui sont à la fois des animaux, des plantes ou des minéraux, et qui ne peuvent conséquemment rentrer d'une manière exclusive dans l'un des trois règnes adoptés jusqu'ici, ne doivent-ils pas former un règne nouveau dont plusieurs naturalistes ont déjà réclamé l'établissement, et que nous avons le premier proposé de fonder sous le nom de *Psychodiaire.*

Les Psychodiaires seront conséquemment les êtres ambigus végétans ou vivans alternativement, et privés, sinon pendant toute leur durée, du moins pendant leur existence agglomératrice et végétative, du mouvement locomotif, c'est-à dire de celui au moyen duquel un véritable animal jouit de la faculté de se transporter d'un lieu dans un autre, et de choisir le site

de son habitation : faculté bien plus influente sur la nature des êtres qu'on ne l'a supposé jusqu'ici; car elle est le résultat des besoins, et elle nécessite un certain calcul de convenance auquel l'intelligence doit peut-être son premier moyen de développement. Cette faculté locomotive, qui n'a pas besoin d'être portée au dernier degré de perfection pour déterminer de grandes modifications dans l'intellect, trace la limite la plus tranchée que l'on puisse établir entre la plante et l'animal. En vain voudrait-on considérer comme une sorte de locomotion, le déplacement des orchidées par le moyen de leurs bulbes et la dissémination par drageons ou par des racines traçantes; la plante ne change véritablement pas de lieu, quel que soit son mode de croître, et ne saurait *choisir*, dans le sens qu'on attache à ce mot, la place où sa graine doit la reproduire. L'animal choisit, au contraire, le berceau qui convient à sa progéniture, et cette progéniture développée choisit à son tour une patrie dont elle change, selon les états par où elle passe avant d'arriver à l'état définitif qui est propre à son espèce.

D'après ces considérations, on doit modifier les classifications primaires, appelées Règnes, comme on le voit dans le tableau ci-annexé.

TABLEAU

D'UNE DISTRIBUTION DES CORPS NATURELS EN CINQ RÈGNES.

CORPS NATURELS.

NATURALIA; *corpora cuncta Creatoris manu composita tellurem constituentia.* LIN., *Syst. nat.*

- **INORGANIQUES** *Éternels*, où chaque molécule représente un corps complet, et chez qui la forme, entièrement accessoire, ne saurait être qu'une agglomération inerte, soumise à des lois mécaniques d'où ne peut résulter rien qui ressemble à la vie et qui établisse un individu.
  - RÈGNE ÉTHÉRÉ. — *Molécules* invisibles, quelque grossissement qu'on emploie pour les découvrir, de formes inappréciables, pénétrantes, ne se manifestant à tel ou tel de nos sens que par certaines de leurs propriétés. (Les fluides impondérables, tels que la lumière, le feu, l'électricité, peut-être le fluide magnétique, etc.)
  - MINÉRAL. — *Molécules* de formes déterminables ou du moins aisément perceptibles à la plupart de nos sens, soit qu'on les rencontre naturellement agglomérées en masses homogènes ou mélangées, soit qu'on les retrouve éparses ou déguisées dans le reste de la nature et servant de base aux corps organisés. (Les sels, les roches, les substances minérales, etc.)
- **ORGANISÉS** *Périssables*, où toute base moléculaire obéissant à des lois d'assimilation dont le mouvement paraît être le premier principe, est asservie à des formes spécifiques de la complication desquelles résultent des individus jouissant proportionnellement de facultés végétatives et vitales.
  - Végétans. . . . . VÉGÉTAL. — Où chaque *individu*, insensible, sans conscience de son être en aucun tems, entièrement privé de la faculté locomotive, meurt sur la place où il végéta. (Tout ce que les botanistes regardèrent comme des plantes, moins quelques-unes de leurs cryptogames.)
  - Végétans et Vivans
    - successivement. . PSYCHODIAIRE. — Où chaque *individu* apathique se développe et croît à la manière des végétaux et des minéraux, jusqu'à l'instant où des propagules animés répandent l'espèce dans des sites d'élection. (Les anthrodices, les spongiaires, la plupart des polypiers.)
    - simultanément. . ANIMAL. — Où chaque *individu* sensible, ayant la conscience de son être et doué de la faculté locomotive, choisit, pour y vivre, le site convenable à son espèce. (Les rayonnées, les mollusques, les articulés, les vertébrés.)

Ainsi restreinte dans ses véritables limites, l'*Histoire naturelle* est encore une des plus vastes sciences dont le sage se puisse occuper. La variété des objets qui composent son domaine est infinie : il n'est pas besoin d'en peindre emphatiquement les richesses pour en faire sentir l'utilité, ou pour la rendre aimable ; et prétendre en prouver l'importance à qui ne la conçoit pas, n'est qu'une puérilité. Essayer surtout de le faire en arguant des causes finales, n'appartient plus au siècle de la raison.

A quoi bon en effet, s'évertuer « à démontrer que tous les êtres, même malfaisans, sont utiles dans la nature » ? Et nouveau Micromégas, « aborder dans l'une de ces sphères magnifiques, de ces astres errans qui, de même que notre planète, roulent autour du brillant soleil, pour contempler les productions de la terre ? » On est, ce nous semble, plus à portée de le faire sur la terre même, et « qu'on y soit enchanté d'examiner les fureurs des lions et des crocodiles, ... ou le merle, Orphée des déserts, faisant retentir de ses regrets les échos des montagnes, au lever de l'aurore. » De tels spectacles doivent se mieux saisir de près que d'un astre errant quelconque choisi dans l'espace pour y assister. Ce n'est point dans ce style que Buffon écrivit ses immortels traités. A la vérité, trop souvent entraîné par la fougue d'une ardente imagination, on vit ce grand homme dédaigner l'esprit de méthode sans lequel la science n'est plus qu'un chaos ; mais, en général, combien de raison, de philosophie, de goût dans ses tableaux ! Quel coloris les anime ! Quelle pompe d'expressions convenables les relève ! De vaines épithètes, péniblement échafaudées, des rapprochemens monstrueux n'y déshonorent jamais la marche d'un discours où le nombre et la période ne causent pas la moindre obscurité. Buffon ne prétend pas faire briller son sujet ; il se contente de briller par son sujet même. Il voit, il saisit les traits de la nature dans leur noble simplicité,

il en rend fidèlement la merveilleuse physionomie. Son génie, qu'inspire la majesté du spectacle, se manifeste par la sagesse et par la propriété des termes. Il faut méditer les préceptes que donne ce grand maître sur la manière dont l'histoire naturelle doit être écrite. Son discours à ce sujet (T. I, de l'*Édition de Verdière*) est l'un des plus beaux morceaux qu'ait enfantés le génie de notre langue, vivifié par la fécondité de la nature même. On ne saurait trop le relire et le méditer; on n'y trouvera point que cette science est *la source de la vie du genre humain sur la terre*, pour dire que, si les corps naturels n'existaient point, le genre humain ne pourrait exister. Mais, qui en doute? Et sans appartenir au genre humain, quelle est la créature qui pourrait persévérer dans l'univers, si toutes les autres venaient à disparaître? L'histoire naturelle n'est d'ailleurs pas la nature; ce n'est que sa connaissance. Confondre ces deux choses, serait confondre la cité des Césars avec les annales de Tacite. Si la nature pourvoit à nos besoins, son histoire ne saurait avoir avec ces besoins que des rapports indirects. On peut ne pas avoir la moindre notion en histoire naturelle, et pourtant « appeler au secours de la boulangerie et de la pâtisserie les bienfaits des végétaux » (*Dictionnaire de Deterville*, T. XIV, p. 566), élever des poules, faire du maroquin, atteler le bœuf à la charrue, planter de la livèche pour chasser les serpens, si toutefois cette ombellifère a cette propriété, mettre en fuite des grillons avec de la carotte rapée, etc., etc. (*loc. cit.*, p. 570).

L'utilité de l'histoire naturelle n'est point dans toutes ces choses; mais elle existe dans l'appui que prête son étude à la sagesse humaine pour détruire les préjugés honteux qui l'obscurcirent trop long-tems, et dans la recherche des idées justes qui doivent nécessairement résulter de sa connaissance. L'erreur ne saurait lui résister : elle est la plus abondante des sources de vérités. Son avancement a, depuis vingt-cinq ans,

détruit peut-être plus d'absurdités que n'en avaient osé attaquer tous les philosophes ensemble : en persévérant, pour l'approfondir, dans les voies où les naturalistes dignes de ce nom dirigent maintenant leurs investigations, le dix-neuvième siècle ne sera pas révolu, que les sciences physiques auront fourni les véritables moyens de renverser en Europe les dernières barrières, que la superstition, la plus dangereuse ennemie des sentimens vraiment religieux, prétend encore opposer au développement de notre raison. Un tel résultat sera la meilleure des réponses que l'on puisse faire à la question du *cui bono.* Nous doutons que des raisonnemens renouvelés de M. Le Prieur, de l'abbé Pluche, dans son Spectacle de la nature, en présentent d'aussi satisfaisans.

L'histoire naturelle n'est devenue réellement une science que fort récemment : on a cependant imaginé d'ajouter à son illustration, en la faisant remonter à la plus haute antiquité. Sans examiner si Adam en fut le premier nomenclateur, nous dirons qu'il ne nous paraît guère plus clair qu'Orphée, Linus ou le centaure Chiron, que Démocrite ou Épicure, qu'Héraclite, que Thalès, et Platon ou d'autres sages de la Grèce aient été des naturalistes. Dans les tems reculés, Aristote seul mérita ce nom. Il embrassa l'ensemble des connaissances humaines, à la vérité, moins étendues de son tems qu'elles ne le sont aujourd'hui; et l'étude de la nature fut pour lui une des branches importantes de ces connaissances. Les autres philosophes grecs ne s'occupèrent guère que de quelques points de la science : Dioscoride et Théophraste jetèrent seulement les fondemens de la botanique. On ne peut regarder comme des zoologistes Ælien ni Opien, auteurs de simples traités de pêche ou de chasse; et quant à Salomon, qui connaissait toutes les plantes depuis l'hysope jusqu'au cèdre du Liban, on doit présumer qu'il n'eut pas beaucoup de disciples parmi ses Juifs, dont pas un, depuis le règne de ce prince, ne s'est occupé d'histoire

naturelle, si ce n'est, de nos jours, l'ichthyologiste Bloch. Pline pourrait être considéré comme le second des naturalistes de l'antiquité; mais, bien inférieur à l'illustre Aristote, il n'observa point lui-même les choses dont il discourut; adoptant sans critique les contes populaires les plus absurdes, compilateur crédule, narrateur prolixe, déclamateur emphatique, ses écrits sont plutôt l'histoire des erreurs que l'état des connaissances physiques de son tems. En vain Buffon affectait un grand respect pour ce Bomare romain, et voulut consolider sa réputation, faite durant des siècles d'ignorance; Pline n'en est pas plus estimé des naturalistes modernes, justement révoltés par les nombreux préjugés sur lesquels se fondaient ses doctrines.

Long-tems après Pline, on ne trouve guère que des médecins arabes qui, en commentant les écrits de l'antiquité, effleurent plus ou moins l'histoire naturelle. Mais, bientôt, l'Europe accorde une attention toute particulière à cette science; on l'avait d'abord étudiée dans les vieux livres; on l'étudie enfin dans la nature même. Des observateurs se forment de toutes parts, et lui découvrent de nouvelles beautés. Les fruits de leurs travaux sont recueillis et coordonnés dans plusieurs traités, généraux ou particuliers. Linné apparaît, compare ce qu'on avait observé, ose embrasser l'ensemble de la création, en devine les lois, imagine pour en peindre les détails un langage nouveau : son *Systema naturæ* en présente le tableau, et, dans ce grand essai, tous les êtres connus, asservis à trois règnes, sont disposés méthodiquement, de façon à ce que l'on puisse aisément les y reconnaître.

Cependant, la route philosophique, ouverte par le législateur suédois, fut d'abord méconnue de ses propres admirateurs : plusieurs d'entre ceux ci crurent que la nomenclature constituait la science, quand Linné n'en avait prétendu faire pour les savans de tous les pays qu'un simple, mais rigoureux moyen de s'entendre. Les disciples de l'École d'Upsal pensaient suivre

les traces de leur maître immortel, en substituant, à la concise clarté de sa manière, l'obscure sécheresse de la leur; ils s'imaginaient avoir contribué à compléter le catalogue des productions de l'univers, quand ils n'avaient qu'indiqué dans une simple phrase générique ou spécifique, et d'après des caractères trop souvent arbitraires ou superficiellement établis, l'existence de quelque production naturelle jusqu'à eux négligée. Ceux-là n'avaient pas mieux entendu les préceptes d'un grand homme, que les faiseurs de phrases vides n'ont compris la marche sublime de Buffon. Et ce Linné, qu'on accusait d'avoir métamorphosé en une science de mots stériles l'étude de la féconde nature, fut cependant celui qui le premier sentit l'importance des organes reproducteurs pour la classification des êtres, qui recommanda la recherche des affinités par lesquelles se lient les familles, soit des plantes, soit des animaux; qui proclama que la formation de ces familles était le but vers lequel on devait tendre, et duquel enfin les coupes génériques, établies sur des bases indestructibles, se reproduisent sans cesse dans les ouvrages mêmes de ses plus ardens détracteurs, soit que, dans la fièvre d'innovation qui agite ceux-ci, ils les élèvent à la dignité d'ordres et de classes, soit qu'ils les rabaissent au rang de sous-genres ou de simples sections.

Buffon qui, s'essayant à peindre la nature, était encore loin d'apprécier l'importance que présentent, dans son immensité, jusqu'aux plus petits détails, et qui, dans la marche encore incertaine de son pompeux début, prit quelquefois pour étroites et mesquines des idées d'ailleurs fort raisonnables, se déclara de prime abord l'antagoniste de toute nomenclature systématique. Plus tard, et lorsqu'il fut devenu aussi profond naturaliste qu'il était grand écrivain, il n'en eût certainement foudroyé que l'abus. Condamné par l'éclat de ses premiers succès à s'égarer dans de fausses routes, Buffon devint à son tour, et certainement malgré lui, le chef d'une école où le ver-

biage ampoulé d'incapables imitateurs fut substitué à la sublime éloquence du modèle : école déplorable, où les disciples, s'affranchissant du joug salutaire des lois de la raison, affectant le mépris pour toute idée régulière, négligeant l'observation, sacrifiant l'inaltérable vérité, quand elle ne s'accommodait point à leurs fausses vues, cherchant des rapports dans des choses qui n'en sauraient avoir, et s'abandonnant à la déplorable faconde de leur imagination, crurent pouvoir écrire sur ce qu'ils n'avaient pas étudié. L'aridité des nomenclateurs était cependant moins contraire aux progrès de la science que ne devait l'être l'enflure verbeuse de ceux que l'on pourrait appeler aussi des *Romantiques* en histoire naturelle. En effet, le sec Hasselquist lui-même ajouta quelques découvertes à la masse des faits déjà connus; mais que purent enseigner les études de Bernardin de Saint-Pierre, par exemple, sinon l'art de parer les plus niaises rêveries des atours de la raison, et de donner à des extravagances, par l'arrangement de mots bien assortis, cette tournure élégante qui séduit l'ignorant et entraîne malheureusement jusqu'à des esprits éclairés? Plus d'un lecteur trouvera ce jugement au moins sévère; mais les tems sont venus où l'on ne saurait tenir d'autre langage; et nous devons l'avouer, dût en murmurer l'orgueil national trop souvent confondu avec le patriotisme, l'histoire naturelle fût demeurée déviée et stationnaire en France, si le génie linnéen n'y eût enfin pénétré par les efforts des Gouan, des Broussonnet, des Bosc et des Brongniart. C'est ce génie, fécondé par son union avec les grandes vues buffonniennes, et dont les inspirations purent, à l'aide des beautés d'un style convenable, intéresser jusqu'aux gens du monde, qui brilla bientôt dans les œuvres de Lacépède; qui, ayant dès long-tems inspiré Jussieu, produisit son *Genera plantarum*, dont les premiers écrivains de Rome, au tems de sa gloire, n'eussent pas désavoué l'élégante latinité; qui enfin, se manifestant au sage Haüy, fit surgir de la cristal-

lographie une science toute nouvelle. Lamarck, celui de nos savans que l'on peut le plus justement comparer à Linné, parce qu'il se montra d'abord un profond botaniste, Lamarck débrouilla dès lors la confusion des *invertébrés*, comme pour nous apprendre que ces animaux, long-tems dédaignés, occupent un rang très-important dans la nature, soit qu'on les regarde comme les productions rudimentaires par où sa puissance organisatrice s'essaie, soit que l'on recherche dans leurs débris des matériaux pour écrire l'histoire des révolutions de notre globe. Geoffroy de Saint-Hilaire, pénétrant dans l'organisation intime des vertèbres, vient à son tour nous révéler plusieurs des mystères de leur formation. Cuvier, enfin, évoquant du sein de la terre les races perdues qui en peuplèrent autrefois la surface, éclairant la géologie et la zoologie l'une par l'autre, rétablissant, pour ainsi dire, les chartes où furent déposés les titres chronologiques d'un monde primitif, disposant dans un ordre naturel toutes les créatures vivantes, assignant à chacune d'elles son véritable nom, réunissant en lui et Linné et Buffon, devint le modèle à suivre dans la manière d'écrire l'histoire naturelle, sous le double rapport du style et de la méthode.

Un seul obstacle pourrait néanmoins aujourd'hui suspendre les progrès de la science que portèrent à un si haut degré de splendeur les illustres professeurs du Muséum de Paris. La confusion menace de s'y introduire, depuis que l'auteur du moindre mémoire prétend établir sa terminologie et d'innombrables divisions, imaginées seulement pour trouver l'occasion d'accumuler des noms inusités, la plupart d'une prononciation presque impossible.

Buffon, dans ce discours sublime que nous avons cité plus haut, avait déjà signalé de tels abus. « Un inconvénient très-grand, disait-il, c'est de s'assujétir à des méthodes trop particulières, de vouloir juger de tout par une seule partie, de

réduire la nature à de petits systèmes qui lui sont étrangers, et de ses ouvrages immenses en former arbitrairement autant d'assemblages détachés, enfin, de rendre, en multipliant les noms et les représentations, la langue de la science plus difficile que la science même... Actuellement, la botanique elle-même est plus aisée à apprendre que la nomenclature qui n'en est cependant que la langue. » Qu'eût dit ce grand maître, au siècle où nous vivons? Indépendamment d'un déluge de volumes dont très-peu contiennent quelques vues nouvelles, on imprime annuellement dans le monde plus de cent journaux, ou recueils scientifiques, qui se composent de trois ou quatre mille notices ou articles sur l'histoire naturelle; on peut calculer que, l'un portant l'autre, dix noms nouveaux, dont la moitié au moins sont de doubles ou de quadruples emplois, apparaissent dans chacun de ces écrits. Par conséquent, dans un siècle, quatre millions de termes, dont la nécessité ne saurait être démontrée, seront entassés et rebuteront nécessairement les esprits justes. Veut-on nous réduire à faire des vœux pour qu'il s'élève un nouvel Omar?

(*La suite au prochain cahier*).

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

Religions de l'antiquité, *considérées principalement dans leurs formes symboliques et mythologiques ;* ouvrage traduit de l'allemand du docteur *Frédéric* Creutzer, refondu en partie, complété et développé par *J.-D.* Guigniaut, ancien professeur d'histoire et maître des conférences à l'École normale, membre de la Société asiatique. Tome Ier en 3 parties (1).

Cet ouvrage est l'un des plus importans de notre époque : les doctrines du professeur Creutzer ont fait en Allemagne une révolution dans la science de l'antiquité. D'abord modestement consignées dans un manuel destiné aux élèves de l'Université de Heidelberg, elles furent bientôt aperçues par le monde savant, qui en désira et en provoqua les développemens. Ce ne fut toutefois qu'en 1819, après de longues études et de profondes méditations, que le docteur Creutzer, déjà placé au plus haut degré parmi les savans occupés de recherches anciennes, par son *Dionysos* et ses ouvrages philologiques, publia le premier volume de la seconde édition. D'une part, il fut salué par des acclamations d'enthousiasme; de l'autre, il s'éleva contre lui des détracteurs dont les opinions jouissaient aussi d'un vaste crédit, et qui n'étaient point sans titre à l'estime des hommes de lettres. Au premier rang des adversaires de Creutzer figurait le célèbre Voss. Nous intro-

---

(1) Paris, 1825; Treuttel et Würtz. 3 vol. in-8°, dont 1 de planches. Prix, 30 fr., et 60 fr. en papier vélin.

duirons le lecteur à la connaissance de notre sujet, en citant les principaux griefs de ce poëte philologue contre la *Symbolique*, d'abord déposés dans des articles pleins d'amertume qui chargeaient les longues colonnes de la Gazette littéraire de Jéna, et reproduits tout récemment, avec des formes encore plus âpres et plus inconvenantes, dans une sorte de pamphlet érudit, en 400 pages, intitulé l'*Anti-Symbolique*. Voss reprend les choses de très-haut : « Aristarque, dit-il, pensait qu'il fallait entendre Homère de la manière la plus simple, sans chercher à ses paroles de sens caché ; Cratès, au contraire, prétendait que toute science et toute sagesse se trouvaient mystérieusement renfermées dans les vers du poëte par excellence. Pour les partisans de ce système, tout prenait à l'instant un aspect symbolique. Ce fut, dit M. Voss, cette manie, renouvelée de l'antiquité, qui prévalut dans les lectures académiques et dans les journaux littéraires de l'Allemagne, depuis Heyne, jusqu'à ce qu'enfin, en 1794, on vit paraître les *Lettres mythologiques* (*Mythologische Briefe*), dans lesquelles l'auteur (qui est Voss lui-même) cherche à démontrer que tout ce cortége de symboles tant vanté est postérieur à Hésiode de plusieurs siècles. Si la voix de la raison n'a pu se faire entendre, ajoute-t-il, c'est la tendance de l'epoque qu'il en faut accuser. Le mysticisme s'est glissé dans toutes les sciences, et, dès le commencement de ce siècle, il en a miné les bases. Selon lui, le *symbolisme* et le *mysticisme* conduisent au *catholicisme*, et tous ses adversaires sont des *papistes romantiques*. C'est surtout à M. Gœrres que s'applique cette heureuse expression, à laquelle M. Creutzer n'échappe point non plus, malgré sa qualité de protestant.

En France, où l'on a des *papistes* qui ne sont pas tout-à-fait *romantiques*, on se serait fort peu inquiété de ces reproches; mais l'opinion dominante accusait la profonde érudition de M. Creutzer de s'être laissée entraîner à des systèmes, d'avoir

souvent substitué à des faits positifs un ingénieux *symbolisme ;* enfin, de s'être trop attaché à des étymologies trompeuses. Il est vrai que ce jugement n'était pas prononcé en connaissance de cause; le tems n'était pas encore venu où les études d'outre-Rhin se sont naturalisées à Paris. D'un autre côté, il faut bien reconnaître qu'il manquait quelque chose à la perfection de l'ouvrage ; que l'Inde, par exemple, n'était qu'ébauchée; que la Perse tenait à peine quelques pages; enfin, que l'Égypte, malgré les efforts du savant qui la faisait revivre à nos regards, n'était riche encore que des travaux de la Commission française d'Égypte, sans que le génie de MM. Champollion et Letronne eût fait un juste emploi des matériaux qu'elle avait recueillis, sans que leur esprit exact nous eût montré sous leur véritable jour, les monumens de cette contrée. Les voyages de Gau, Belzoni, Cailliaud, etc., ont aussi ouvert une carrière nouvelle à leur docte sagacité. Le premier volume de la *Symbolique* avait donc besoin d'être entièrement refondu. Cependant, persuadé qu'il suffirait de montrer à mes compatriotes M. Creutzer tel qu'il est, pour fixer les opinions les plus divergentes et le faire justement apprécier, j'avais commencé à le traduire : déjà même je songeais à la publication du premier volume, long-tems retardée par l'accomplissement de devoirs impérieux, lorsque tout à coup une annonce insérée dans la *Revue Encyclopédique* m'apprit le projet de M. Guigniaut. Quelque pénible qu'ait dû être pour moi le sacrifice d'un travail avancé, je le dis sans détour, c'est au nom de la science qu'aujourd'hui je remercie mon rival de m'avoir supplanté ; car, lors même que, par un petit accès de présomption, j'aurais la témérité de croire que je pouvais traduire comme lui, je n'en serais pas moins dans la nécessité de confesser que lui seul pouvait faire de la *Symbolique* un livre nouveau. Placé à la source des recherches, éclairé par les conseils de nos premiers savans, ayant à sa disposition les bi-

bliothèques et les musées, il est devenu plus que le traducteur de M. Creutzer. A côté de son volume, il en a élevé un autre qui, sous le titre modeste de *Notes* et *Éclaircissemens*, servirait à la gloire de l'érudit comme à celle de l'écrivain. L'Allemagne aura sans doute besoin de le posséder à son tour, et le traducteur sera traduit.

L'*introduction* est consacrée aux symboles, à la mythologie et aux formes religieuses en général. On commence par examiner les influences qui ont présidé à l'instruction religieuse de la plupart des peuples : on fait usage d'une phrase d'Hérodote sur la simplicité du culte chez les Pélasges, puis l'on jette un coup d'œil sur les fables brillantes d'une autre époque, en reconnaissant un état moyen qui a dû frayer le passage de l'une à l'autre : c'est la période sacerdotale. Alors le caractère distinctif de l'enseignement était une concision imposante. « Ce n'était point encore cette poésie pleine d'artifice, où la sagesse nous ravit par de magiques fictions, comme parle Pindare; c'étaient les rudes accens d'un chantre sacré, qui, dans une image transparente, dépose une parole profonde, qui commande à la mémoire comme à la volonté, et dédaigne toutes ces vaines séductions par lesquelles un poëte épris du beau captive l'imagination des peuples. » Tout le reste de ce chapitre est du plus haut intérêt; on y voit l'origine du *polythéisme* et du *panthéisme*. Des *images* on passe aux *symboles*, et nous avons remarqué que M. Guigniaut conserve partout le mérite d'une grande clarté, et que, dans les endroits même où le vague du sujet domine un peu trop l'original, il n'en est ni moins précis, ni moins intelligible. Il a dégagé le texte d'une multitude de parenthèses et de citations qui en gênaient la marche; il a banni les phrases intercalées, et, sans en priver le lecteur, il les a placées au bas des pages; enfin, il a renvoyé, dans son volume de Notes, de longs mais utiles morceaux que l'on peut étudier, mais non lire rapidement. Il est résulté de tout

cela une autre distribution du texte. Par exemple, le chapitre intitulé *Grammatische Grundlegung* est rejeté en entier dans les Éclaircissemens, où le lecteur le retrouve, augmenté d'un appendice. La note précédente est encore une véritable dissertation : elle est extraite des écrits du célèbre Gœrres, que la France ne connaissait guère, jusqu'à présent, que par les persécutions politiques contre lesquelles elle lui a offert un refuge, mais que l'Allemagne place au rang de ses premiers érudits et de ses meilleurs esprits. M. Creutzer a fait plus d'un emprunt à son *Histoire des Mythes de l'Asie* (*Mythengeschichte der asiatischen Welt*), et M. Guigniaut a souvent puisé à cette source avec un égal bonheur.

Les deux grandes formes de la doctrine religieuse, les *symboles* et les *mythes*, remplissent le chapitre second. M. Creutzer y traite des premières ébauches de l'écriture, et le même sujet a été remanié par son traducteur, dans une note savante, où les ouvrages de Gœrres, de Schlegel et l'ouvrage plus récent de M. Linck, sont également mis à contribution : la définition du *symbole* nous a paru parfaite. « Il semble n'être autre chose qu'un reflet de ces lois immuables de la nature, qui se révèlent à l'homme sous les phénomènes sensibles. C'est une sorte d'appel à ces lois, par lequel l'homme cherche à rendre également sensibles et les actes moraux et les déterminations libres de la volonté. L'antiquité est pleine d'exemples de ce genre. S'agit-il d'exprimer fortement une résolution certaine, invariable ? Achille invoque les invariables lois de la nature à l'appui de son serment. Les Phocéens en font autant, lorsqu'ils disent à leur patrie un éternel adieu. Et non-seulement les déterminations, mais les ouvrages des hommes sont voués à l'éternité par cet appel symbolique au cours immuable de la nature: témoin la vierge d'airain placée sur le tombeau de Midas. Dira-t-on que ce tour d'idées, si général dans les tems anciens, n'est qu'un artifice de la réflexion ? Non, il vient de plus haut, il est

éminemment naturel et spontané ; sa source est dans le profond mystère de la vie même, dans cette alliance éternelle et secrète de l'âme avec la nature. Aussi, plus l'homme vit près de la nature, plus ce langage lui est familier. Voyez l'Arabe nomade, voyez le Grec des tems héroïques, il converse avec son coursier, il traite avec lui comme avec son semblable ; et en cela il ne fait que céder à un penchant irrésistible, involontaire, nécessaire enfin. »

Le *mythe* n'est pas moins heureusement défini : — « Qui pourrait énumérer les innombrables causes qui donnent naissance au mythe, surtout quand il vient à se rencontrer avec la tradition héroïque ? Un étranger policé, jeté sur une terre encore sauvage, a répandu parmi des hordes barbares les premières semences de la civilisation ; un chef de tribu, fameux par de grandes qualités physiques ou morales, a paru entre les siens comme un fils des dieux ; des fêtes ont été instituées en mémoire de leurs bienfaits, et il se forme dans la tribu une tradition qui va s'embellissant et s'agrandissant de plus en plus. Des représentations figurées et scéniques, des processions, des jeux viennent prêter leur éclat à la solennité. D'abord, de courtes formules, puis des invocations et des cantiques rappellent, exaltent, perpétuent l'occasion et l'objet de la fête : voilà le mythe historique, voilà la tradition proprement dite, cette sœur aînée de l'histoire, qui, se reproduisant périodiquement comme la fête elle-même, s'unit à elle pour tenir lieu aux peuples, d'annales écrites qu'ils n'ont point encore. »

On juge facilement que l'opposition entre le symbole et le mythe, a dû prêter à d'assez longs développemens dans lesquels il nous est interdit d'entrer ; mais nous ne pouvons nous refuser au plaisir de transcrire encore le dernier alinéa de ce chapitre.

« Il est donc vrai que le symbole et le mythe sont très-dif-

férens l'un de l'autre ; mais il est vrai aussi qu'ils ont l'un avec l'autre de nombreux rapports et même certains points de contact. Tantôt plus fixe et plus significatif, tantôt plus mobile et dépourvu de sens, celui-ci flotte au gré de la parole, tandis que le symbole toujours immobile, se complaît dans un silence imposant. On pourrait comparer le mythe, dans son plus libre essor, au brillant papillon qui, se jouant aux rayons du soleil, déploie les riches couleurs de ses ailes légères ; le symbole à la chrysalide, qui tantôt retenait caché sous sa dure enveloppe ce frivole amant des fleurs, dont les ailes n'étaient point encore développées. »

La classification des symboles et des allégories, les diverses formes de croyance, et les parties essentielles du culte remplissent les chapitres 4e et 5e. J'en ai transcrit des morceaux entiers dans l'*excursus* sur les *dii fastidici*, que j'ai joint à mon édition de Tibulle, et le désespoir de faire mieux m'a seul déterminé à cet emprunt. Parmi les nombreuses notes de ces deux chapitres, nous citerons surtout celle où il est question de l'architecture symbolique des anciens et des modernes, celle sur l'emploi allégorique des couleurs dans les représentations de l'art, enfin celle sur l'état des prêtres chez les anciens Grecs.

L'introduction est terminée par des aperçus sur l'histoire des symboles et de la mythologie chez les anciens et chez les modernes. On lira avec un vif intérêt ce qui est dit sur la lutte du paganisme et du christianisme, et sur la persistance avec laquelle les traditions païennes se maintinrent dans la mémoire des peuples. Une note de quelques pages suffit à M. Guigniaut pour exposer les principaux systèmes de mythologie, mis au jour depuis 15 ans. Toutefois, les belles théories de M. Creutzer lui ont paru insuffisantes, et il nous promet, pour compléter cette introduction, un discours préliminaire, qu'il est d'autant plus fâcheux de ne pas trouver ici, que son objet est

d'amener peu à peu les lecteurs au point de vue philosophique dans lequel s'est placé M. Creutzer, *et de les monter en quelque sorte par degrés au ton de son langage.*

« Toujours ancienne et toujours nouvelle, l'Inde est debout sur ses propres ruines, comme un foyer éternellement lumineux où viennent se concentrer les rayons épars qui ont longtems éclairé ou fasciné le monde. » Ces mots indiquent assez la cause pour laquelle M. Guigniaut a opéré une interversion que j'aurais faite aussi, si j'étais resté le traducteur de M. Creutzer. Le livre 1er a été refondu en entier ; c'est un tableau complet substitué à une insuffisante esquisse. M. Guigniaut s'est néanmoins attaché au plan plutôt tracé que suivi par M. Creutzer, et tout ce qu'il a fait en ce genre a reçu son approbation. Quoique l'écrivain français soit ici auteur plutôt que traducteur, il n'a eu dans le premier chapitre, qu'à marcher sur les pas de son modèle, et il a reproduit presque à la lettre la riche et brillante description de la nature dans l'Inde, qui est un des morceaux les mieux écrits du livre original. C'est à la disposition même de la nature que sont dus la grandeur, la vivacité, la richesse, parfois le bizarre, le gigantesque et l'exagéré, vrais caractères de cette mythologie indienne, qui se perd dans la plus haute antiquité, sans que l'histoire puisse en atteindre l'origine autrement que par des conjectures. A la tête des traditions se montre le culte simple et pur de *Brahmâ*, première personne de la Trinité hindoue, verbe incarné, qui communiqua aux hommes la loi suprême que l'Éternel lui avait révélée, et qu'il traduisit de la langue divine en sanscrit ou langue épurée. La note première et la note 5e de ce livre offrent sur les *Védas*, livres primitifs de la loi, et sur les quatre castes de l'Inde, les détails les plus curieux. La première surtout est un vaste aperçu de toute la littérature indienne; après les Védas, elle nous fait connaître les *Pouranas*, rédigés, au nombre de dix-huit, par *Vyasa*, celui-là même qui confia les Védas à l'é-

criture. Les Pouranas exposent toute la théogonie et la cosmogonie des Hindous. Les principaux poëmes épiques, le Ramâyâna et le Mahâbhârata sont ensuite abordés; l'un est de Valmiki et l'autre de Vyasa. On pense bien que les travaux des deux frères Schlegel sur la littérature indienne ne sont point oubliés par un auteur auquel les plus petits écrits n'ont pu échapper. Nous signalons encore à l'attention les notions sur les législateurs et les philosophes de l'Inde; mais ce qu'il y a de vraiment remarquable, c'est la description qui suit, des monumens de l'art, dans cette contrée. Depuis les grottes antiques, d'une simplicité barbare jusqu'à celles de l'île de Salsette, qui offrent aux regards une ville taillée dans le roc, jusqu'à celles d'Ellora qui sont une représentation architectonique et plastique des Pouranas, sans parler des fameuses pagodes de Jagernat, le lecteur voit passer sous ses yeux une série imposante de quelques-uns des plus vieux et des plus gigantesques ouvrages que la main de l'homme ait exécutés.

Le morceau qui a pour objet les sources de la religion et de la mythologie des Hindous, a été banni du texte de M. Creutzer et se présente à la tête des notes de ce livre, grossi d'une foule d'importantes additions. Peut-être, cette fois, la transposition n'a-t-elle pas été sans inconvénient pour la clarté de cette partie, à laquelle l'indication des documens était un préambule nécessaire. D'ailleurs, la liaison des choses paraît en souffrir : cette suppression fait passer trop brusquement des deux premiers paragraphes de M. Creutzer au cinquième. C'est peut-être aussi une mauvaise querelle que je fais à M. Guigniaut; mais, avec lui, il faut que la critique se hâte de faire sa part.

Reprenons notre analyse, et arrêtons-nous quelques instans aux croyances et aux sectes de l'Inde, telles que M. Guigniaut en a présenté la succession dans son texte, d'après M. Creutzer, quoique dans une note étendue et savante, la 4e de ce livre, où il résume les différens systèmes sur l'origine et le dé-

veloppement historique de la religion des Hindous, il reproche à son auteur de manquer d'exactitude et de précision, au moins dans son langage, et annonce sur le même sujet des vues originales, dont il réserve l'exposition pour le discours préliminaire. «*Brahmâ* est la première personne de la Trinité hindoue, Dieu le père, qui s'incarna le premier pour venir annoncer sa doctrine, il y a bien des siècles. Les hommes alors, revêtus d'innocence et de piété, lui offraient des sacrifices aussi purs que leurs cœurs : c'étaient les prémices des fruits, le lait de leurs troupeaux, jamais des victimes sanglantes... »

« ... Cette première doctrine avait subsisté long-tems, quand commencèrent les guerres religieuses. Alors parut *Siva*, la seconde incarnation, apportant le lingam, image de la vie et de la mort. Les fêtes simples et pures de l'antique brahmaïsme font place au sauvage délire des orgies, et de sanglans sacrifices souillent les autels de l'affreuse Cali. Les traces mêmes du culte de Brahmâ furent effacées : l'amour et la vie, la colère et la mort; voilà les élémens dont se compose le nouveau dieu, aussi bien que son culte. »

« Vient ensuite *Vichnou*, la troisième incarnation, qui amortit le feu dévorant du sivaïsme, modifia et adoucit le culte du lingam, le purifia en le spiritualisant. La religion semble remonter vers sa source première, et l'antique doctrine reparaît. »

C'est dans l'ouvrage même qu'il faut lire des développemens pleins d'un haut intérêt, sur les principes et les formes de ces croyances successives, dont le fond commun, dit M. Guigniaut, fut un vaste et unique système, ouvrage du tems et du génie, sorte de catholicisme antique et primitif, où les élémens les plus divers étaient venus se fondre en s'épurant, dans une antiquité reculée, et que déchirèrent par la suite, des schismes, des réformes, et des scissions de tout genre... « Le symbole de *Brahmâ*, c'est

la terre; l'eau de *Vichnou*, le feu de *Siva :* voilà les trois grands dieux des Hindous; ils ont pour mère *Bhavani*, etc. Quant au Dieu unique et suprême, il se nomme *Brahm* (subsistant par lui-même), ou *Parabrahma* (le grand Brahma), et, comme l'être irrévélé, il n'a ni temples, ni images. »

Le culte de Siva, dieu du lingam, par excellence, les dix incarnations de Vichnou, la chute et les migrations de Brahmâ dans différens corps, la cosmogonie ou création du monde, remplissent trois chapitres terminés par des résumés généraux, propres à faire saisir le rapport et la filiation des symboles et des doctrines, et qui répandent un grand jour sur tout l'ensemble du sujet. Dans le dernier article du quatrième chapitre, sont énumérées les divinités inférieures qui complètent la théogonie des Brahmanes. Ici, la richesse devient presque de la confusion, et l'esprit se perd dans la foule de ces dieux, dont l'existence est si peu fixe, qu'on les retrouve presque toujours les uns dans les autres. La théorie des génies est plus intelligible: je citerai aussi celle des *Ragas* qui président aux sons musicaux, et dont chacun est accompagné de cinq *Raguinis*, nymphes de la musique. Chaque raga suivi de sa famille, préside à une saison, et l'on ne peut, pendant qu'il est de service, chanter ni jouer que sa mélodie, à des heures prescrites du jour et de la nuit. Une suite de notes parallèles au texte et où sont traduits de nombreux fragmens des livres sanscrits, viennent à l'appui de ces développemens, qui embrassent la religion proprement dite ou la mythologie entière des Hindous.

Rien n'est plus sublime que la métaphysique religieuse et la doctrine de l'âme et d'une autre vie, exposées dans le cinquième chapitre. L'intelligence est une émanation de la grande âme, laquelle réside dans toutes les créatures pour les vivifier, pendant un tems déterminé. Cette grande âme s'appelle *Atma* ou *Paramatma ;* mais la parcelle divine descendue dans

les corps, qui les meut et qui les anime individuellement, est nommée *Djivatma*. Cela posé, nous allons transcrire une page de ce chapitre remarquable.

« L'ame a trois états et deux destinées dans chacun : ces trois états sont la veille, la mort, et le sommeil, qui fait comme la transition entre les deux autres : dans l'un des trois, elle peut être également ou rester le jouet de *Maya*, la mère des illusions, ou s'élever jusqu'à *Brahm*, la seule existence véritable. En général, deux chemins mènent à *Brahm*, dans lequel tous les êtres tendent à se confondre, parce que tous ils sont émanés de son sein : la mort est le premier; le second, la vraie science. Quand l'heure de la mort est venue, l'ame se sépare du corps, et à l'instant de cette fatale séparation, elle se sent saisie d'une profonde tristesse, à cause des doux liens qu'elle avait formés avec son hôte. Alors *Djivatma*, rassemblant ce qu'il y a de meilleur dans les facultés et dans les sens, se réfugie dans le foyer de lumière qui réside au centre du cœur, sous la forme de l'intelligence. Toutes les parties dont l'homme se composait étant retournées à leurs élémens primitifs, à la fin, *Djivatma* s'enfuit elle-même, emportant avec elle son précieux butin. Selon la nature et le prix de ses œuvres, elle partage ensuite des destins divers : ou elle revêt un nouveau corps, comme un ouvrier habile brise un vase d'or pour en former un autre dont la figure seule est différente; ou bien, semblable à une goutte d'eau, elle redevient *Paramatma*, et va se perdre dans l'océan sans fin d'où elle était tombée. Les ames de ceux qui ont fait le bien pour le bien retournent, à la mort, dans le sein du grand Être, et se réunissent à lui pour toujours; mais celles des méchans ou de ceux qui n'ont eu sur la terre d'autre but que l'intérêt et le plaisir, ne sont point affranchies de tous les liens; conservant une enveloppe de feu, d'air et et d'éther (le corps subtil), elles souffrent, durant quelque tems, dans les enfers, le châtiment dû à leurs

fautes; puis s'en vont animer successivement des corps nouveaux. »

M. Guigniaut développe très-bien la pensée que le monothéisme n'était réellement qu'un panthéisme raffiné : il nous montre toute la nature peuplée d'esprits déchus d'une noble origine, et qui sans cesse tendent à y retourner. *L'univers entier est comme un vaste purgatoire.*

Le paragraphe qui a pour objet le réformateur *Bouddha*, et la note qui s'y rattache, forment ici un long appendice que l'on regrettait de ne pas trouver dans l'original : aussi l'illustre auteur de la Symbolique a-t-il déjà adopté pour ses leçons de l'Université l'utile complément dont M. Guigniaut a enrichi son ouvrage. «*Bouddha* semble se perdre dans la nuit des tems, et cependant il paraît dans l'histoire comme l'auteur d'une des dernières révolutions religieuses qui se soient opérées dans l'Inde. *Bouddha* n'y jouit plus d'aucun culte : une ténébreuse horreur, une ignorance feinte ou réelle, une haine non moins violente qu'irréfléchie règnent, chez les brahmanes sur tout ce qui concerne sa doctrine : le bouddhisme et le brahmanisme forment deux grandes églises, où les sectes pullulent, mais qui n'en restent pas moins opposées l'une à l'autre. » Nous empruntons ces réflexions à M. Guignaut, que nous allons citer encore. « *Bouddha* se rattache à la fois aux trois systèmes dans lesquels la religion indienne nous a paru se diviser. Ses rapports avec *Siva* sont manifestes... son image est placée entre les symboles et les dieux du sivaïsme dans les plus anciens temples de l'Inde, et lui-même, nous l'avons vu plus haut faire alliance avec Siva, trop faible pour résister seul à ses ennemis. D'un autre côté, il complète la série des incarnations passées de *Vichnou;* il continue *Crichna* comme dieu miséricordieux, gardien des hommes, ancre de salut, chargé de préparer la terre au jour terrible où paraîtra son juge. Dans le brahmaïsme, c'est une planète; mais c'est aussi un *Mouni,* un fils

e *Richi*, etc., etc. ». Si, dans les explications neuves de M. Guigniaut sur ce sujet difficile, il reste quelques points bscurs, n'en soyons pas étonnés; récemment, un des plus rands esprits de l'Allemagne, M. A.-W. de Schlegel, a déclaré vec franchise qu'il n'a pu réussir encore à se former une idée laire de la doctrine de Bouddha.

La religion de la Perse est plus simple : au culte de la nature e mêle un système sacerdotal apporté de la Médie ou de la Bactriane, et telle est l'origine du Magisme. Les détails donés sur les quatre dynasties primitives sont fort curieux. Le ègne de l'affreux *Zohat* affligea la seconde, jusqu'à ce qu'au bout de mille ans, le sauveur *Féridoun* vint le renfermer dans ne caverne du mont Damavend. *Gustasp* est un roi de lumière ui appartient à la troisième dynastie. De son tems parut *Zoroastre*, qui écrivit la loi qu'il avait reçue du ciel. C'est avec beaucoup de raison que, dans sa préface, M. Guigniaut dit, que la plupart des notes de ce livre sont de véritables dissertaions, que leur forme permet de lire à part. Celle sur Zoroastre st le complément de ce chapitre où l'auteur avait suivi M. Creutzer pas à pas. Le second est consacré à *Ormuzd*, qui vient avec on cortége d'*Amschaspands* et d'*Izeds*, tandis qu'*Ahrimane* st suivi de ses sept grands *Devs* et de ses *Devs* inférieurs, qui hacun ont dans l'armée d'Ormuzd leur adversaire désigné. On oit ici le dualisme descendu jusqu'aux animaux. La morale, es symboles, les mythes font l'objet du chapitre III; mais, uel que soit l'intérêt qui domine ce sujet, nous sommes obligés le les franchir pour dire un mot de *Mitra-Mithras*. Selon MM. Creutzer, Gœrres et de Hammer, c'est une alliance des rincipes mâle et femelle de la nature. M. Guigniaut, qui se range à cette opinion, ne se dissimule pas toutefois la gravité les argumens contraires, et les objections présentées par MM. Anquetil et Sylvestre de Sacy ne laissent pas que d'ébranler un peu sa confiance : aussi a-t-il consacré une note fort

étendue à la discussion de ce système. Là sont aussi exposées les vues de M. Eichhorn, qui se rapprochent de celles de M. de Sacy; enfin, il faut lire avec soin la note 9e de ce livre, sur la propagation du culte de *Mithras* dans l'Occident.

Dans un second article sur ce premier volume, nous reviendrons encore sur *Mithras;* mais surtout nous nous attacherons au livre III, qui traite de la religion de l'Égypte. Toutefois, nous ne pouvons nous empêcher de signaler dès à présent à l'attention les notes 1 et 4. Il est presque impossible de suivre les pas de géant que la science fait chaque jour sur cette vieille terre de merveilles; la cherté des livres, leur étendue, mettent les lecteurs ordinaires hors d'état de les étudier. M. Guigniaut leur a donc rendu un grand service en saisissant la science précisément au point où elle est aujourd'hui arrivée; en composant de tous les résultats épars une espèce d'encyclopédie, où toutes les notions les plus importantes viennent se réunir; de sorte que d'un coup d'œil celui qui voudra se livrer à de plus vastes études connaîtra les sources où il doit puiser, et les guides qu'il doit suivre. Et, certes, on ne peut choisir un meilleur guide que celui qui a embrassé dans sa lumineuse exposition tout l'ensemble des travaux sur les antiquités de l'Égypte, depuis Kircher et Jablonski jusqu'à Zoëga et à la commission d'Égypte, et qui nous offre ensuite une analyse raisonnée des découvertes de Gau, de Cailliaud, de Belzoni, de Niebuhr, de Drovetti, de Minutoli. Frappés de ces beaux résultats, pénétrés d'admiration pour les profondes et exactes recherches de M. Letronne, pour les conquêtes scientifiques de MM. Champollion, nous emprunterons les expressions mêmes de M. Guigniaut, et nous nous écrierons avec lui : « Les monumens eux-mêmes n'ont-ils pas retrouvé leurs voix? ne pouvons-nous pas nous flatter que ces innombrables légendes hiéroglyphiques qui les couvrent vont enfin trahir leur secret, et que bientôt nous puiserons la science

ésormais révélée de l'Égypte aux archives mêmes où ses prêtres oulurent la déposer (1)? » P. DE GOLBÉRY.

HISTOIRE DE LA CONQUÊTE DE L'ANGLETERRE PAR LES NORMANDS, *de ses causes et de ses suites jusqu'à nos jours, en Angleterre, en Écosse, en Irlande et sur le continent;* par *Augustin* THIERRY (2).

L'*Histoire de la conquête de l'Angleterre* avait déjà, même vant de paraître, acquis une réputation parmi les gens de ettres. L'auteur s'était fait remarquer, dans quelques productions périodiques, par des articles où l'on trouvait une érudition profonde et consciencieuse jointe à des vues neuves, à des sentimens élevés, et à un charme de style qui tenait à 'âme tout autant qu'au talent. On savait que depuis plusieurs nnées il étudiait avec une infatigable activité le sujet qu'il résente aujourd'hui au public; on savait qu'il fouillait sans

(1) Le cahier de planches joint aux deux parties du tome Ier, eproduit les monumens figurés qui se trouvent dans l'atlas de 'ouvrage original, avec des additions si considérables et des explications si développées, souvent si neuves, qu'il forme à lui seul n recueil mythologique extrêmement intéressant. Nous citerons, armi les morceaux inédits renfermés dans les 53 planches, gravées avec beaucoup de soin par Reveil, la belle caisse de momie que M. Guigniaut a cru devoir publier à part, sous le titre suivant, en la dédiant, comme essai d'interprétation hiéroglyphique, à M. Champollion le jeune : *Description et essai d'explication des peintures symboliques et des légendes hiéroglyphiques d'une caisse de momie égyptienne, etc.* Brochure in-8°, avec une planche in-folio ; prix, 1 fr. 50 c., et 3 fr. en pap. vélin. Chez Treuttel et Wurtz.

(2) Paris, 1825. Firmin Didot père et fils, rue Jacob, n° 24. 3 vol. in-8°. Prix, 21 fr.

relâche dans les monumens les plus obscurs du moyen âge qu'il s'était rendu maître de toutes les langues, et vivantes e mortes, qui pouvaient lui fournir quelque lumière, et qu' joignait à la patience d'un antiquaire la vue perçante d'u philosophe et l'âme fière d'un homme libre. On attendai donc l'*Histoire de la conquête de l'Angleterre* avec un vif in térêt, et cette attente n'a point été trompée.

Presque toujours les hommes supérieurs ont été frappés, dè leur première jeunesse, de quelque idée neuve, de quelqu idée dominante, qu'ils ont ensuite éclairée et développée pa de longs travaux, et qui a suffi à leur gloire. C'est ainsi qu'i semble que M. Thierry a vu le premier quelles profonde traces le souvenir d'une conquête laisse dans le caractère de peuples, et quels liens secrets rattachent toutes les révolu tions successives à la longue rancune des vaincus contre le vainqueurs. Cependant il n'a point voulu, dit-il, *faire l'his toire au profit d'une seule idée ;* son point de vue s'est étendu il a embrassé toutes les conséquences des invasions des peuple barbares qui ont changé la face de l'Europe.

« Je me propose, dit-il (1), d'exposer, dans le plus gran détail, la lutte nationale qui suivit la conquête de l'Angle terre par les Normands établis en Gaule; de montrer, dan tout ce qu'en retrace l'histoire, les relations hostiles de deu peuples violemment réunis sur le même sol; de les suivr dans leurs longues guerres et leur séparation obstinée, jusqu' ce que du mélange et des rapports de leurs races, de leu mœurs, de leurs besoins, de leurs langues, il se soit formé u seul peuple, une langue commune, une législation uniform Le théâtre de ce grand drame est l'île de Bretagne, l'Irlande et aussi la France, à cause des relations que les rois issus d conquérant de l'Angleterre ont eues, depuis l'invasion, av

(1) Introd., p. x.

ette partie du Continent. En deçà comme au-delà du détroit, eurs entreprises ont modifié l'existence politique et sociale 'un grand nombre de populations dont l'histoire est presque omplétement ignorée. L'obscurité dans laquelle sont tombées es populations ne vient point de ce qu'elles ne méritaient pas e trouver, comme les autres, des historiens; la plupart même ont remarquables par une originalité de caractère qui les distingue profondément des grandes nations où elles se sont ondues. Pour résister à cette fusion opérée malgré elles, lles ont déployé une activité politique à laquelle se rattachent de grands événemens faussement attribués jusqu'ici, oit à l'ambition de certains hommes, soit à d'autres causes ccidentelles. Ces nouvelles recherches peuvent contribuer à claircir le problème, encore bien incertain, des diverses variétés de l'espèce humaine en Europe, et des grandes races rimitives auxquelles ces variétés se rattachent.

« Sous ce point de vue philosophique, et, à part l'intérêt pitoresque que je me suis efforcé d'obtenir, j'ai cru faire une hose véritablement utile aux progrès de la science, en consruisant, s'il m'est permis de parler ainsi, l'histoire des Galois, des Irlandais de race pure, des Écossais, soit d'ancienne ace, soit de race mélangée, des Bretons et des Normands du Continent, et surtout de la nombreuse population qui habitait t habite encore la Gaule méridionale, entre la Loire, le Rhône et les deux mers. Sans donner moins d'importance aux rands faits célèbres dans l'histoire moderne, je me suis intéressé, je l'avoue, d'une affection toute particulière aux évemens locaux relatifs à ces populations négligées, comme si e m'étais cru moi-même dans l'obligation de reparer une injustice non méritée. Quoique forcé de raconter sommairement es révolutions qui leur sont propres, je l'ai fait avec chaleur, vec sympathie, avec une sorte de partialité. Peut-être qu'une endance involontaire à trouver que la force et le hasard ont

toujours tort, m'a entraîné vers les différentes masses d'hommes à qui la formation des grands États a enlevé leur indépendance, leur nationalité, et jusqu'à leur nom de peuple, aujourd'hui remplacé par un nom étranger. Ce grand mouvement de destruction était inévitable, je le sais. Quelque violent et illégitime qu'il ait été dans son principe, il a pour résultat présent la civilisation européenne. Mais il est permis à celui qui ne voit point sans enthousiasme cette civilisation, et les grandes destinées qu'elle prépare au genre humain, de s'affliger, en regardant le passé, sur la ruine d'autres civilisations qui auraient pu grandir aussi, et fructifier pour le monde, si la fortune avait été pour elles. »

Les paragraphes que nous venons de copier nous font connaître comment M. Thierry a conçu son sujet, et dans quel esprit il l'a traité; nous allons chercher à exposer aussi, le plus brièvement que nous pourrons, quel est le plan de son ouvrage.

L'auteur commence par nous représenter l'état social des Bretons et la forme de leur gouvernement, lorsque, pour la première fois, l'île de Bretagne ou Prydain, fut visitée par les Romains, premier des peuples de l'Occident dont les historiens soient parvenus jusqu'à nous. Il démêle dans les traditions de ces tems antiques, et dans l'organisation un peu mieux connue des Bretons, après la retraite des Romains, des traits qui se sont retrouvés jusque chez leurs derniers descendans, et qui expliquent souvent leurs préjugés, leurs lois et leurs coutumes. Il raconte ensuite la première arrivée des peuples de race germanique, les Saxons et les Angles, dans la Bretagne; il ne s'arrête pas à décrire leurs combats, mais il caractérise leurs conquêtes; il les montre chassant devant eux les anciens habitans ou Cambriens, et il trace les limites dans lesquelles les deux populations demeurèrent circonscrites. Tandi que leur lutte se prolongeait, le pape Grégoire-le-Grand y in

servint; il rechercha avec adresse et persévérance l'alliance des Saxons, quoique païens, et il les seconda dans leur attaque contre les chrétiens bretons; parce que ceux-ci n'étaient pas moins attachés à l'indépendance de leur église qu'à celle de leur nation. M. Thierry démêle avec perspicacité les motifs de cette conduite de la cour de Rome, et il montre qu'elle a toujours été fidèle au même système de politique.

L'auteur, après nous avoir attachés aux Bretons par leurs malheurs, transporte ensuite tout son intérêt à la race jusqu'alors heureuse et triomphante des Anglo-Saxons, à leur tour subjugués et opprimés par un peuple d'origine et de langue différentes, venu comme eux d'outre mer. Il raconte d'abord les invasions des Danois pendant les VIIIe IXe et Xe siècles; leur lutte sanglante avec les Saxons, et le mélange des deux peuples dans une partie de l'Angleterre. Il montre ensuite les Normands déjà francisés introduits à la cour d'Édouard, favorisés par ce roi, mis en jouissance de toutes les places importantes, et excitant ainsi la jalousie et la haine du peuple anglais, qui se souleva et les expulsa de son île. Ces offenses mutuelles eurent pour résultat l'invasion de Guillaume-le-Bâtard, qui commença en 1066 par la bataille de Hastings, et qui finit en 1071 par la prise de Chester, la dernière des grandes cités où les Saxons avaient maintenu leur indépendance.

Tout ce récit est contenu dans le premier volume, qui, aux yeux du commun des lecteurs, complète l'histoire de la conquête normande; mais M. Thierry se propose surtout de nous en faire connaître les conséquences, auxquelles les autres historiens n'ont donné aucune attention. Il s'attache aux vaincus, et il retrace leurs généreux mais impuissans efforts, d'abord dans l'île d'Ély, où ils avaient formé ce qu'ils nommaient le *Camp du Refuge*; ensuite dans le Northumberland, où ils renouvelèrent le combat par un soulèvement; puis dans les

bois, où ceux qu'on poursuivait sous le nom d'*out-laws* étaient encore chers aux Saxons, comme champions de leur indépendance; enfin dans les couvens, où les moines saxons se révoltaient contre leurs abbés normands. D'autre part, l'auteur nous fait connaître la dépossession méthodique des Anglais dans les provinces soumises, le partage de leurs dépouilles, et l'excès des mauvais traitemens et des souffrances auxquels ils furent exposés.

Mais la concorde ne saurait long-tems durer entre des brigands : les Normands, dans l'orgueil de leurs victoires, se brouillèrent, se firent la guerre, et l'auteur nous fait voir les trois fils du conquérant, sa petite-fille Mathilde, et Étienne de Boulogne, fils de sa fille, trompant tour à tour les Anglais par des promesses qu'ils n'avaient aucune intention d'exécuter, les écrasant dans l'arrogance de la victoire, les accablant de leurs calamités dans leurs défaites, et ne leur laissant d'autre jouisance que la joie féroce que leur causait quelquefois la souffrance de leurs oppresseurs.

Déjà l'asservissement des Anglais avait duré cent ans depuis la conquête, lorsqu'enfin l'un d'eux s'éleva, par son adresse et sa souplesse, à la seconde dignité du royaume, celle d'archevêque de Cantorbéry. Cet homme était Thomas Becket, le favori, le chancelier, et bientôt l'ennemi irréconciliable de Henri II. L'auteur, toujours partial pour les opprimés, suppose à Becket le noble ressentiment qu'un Anglais devait sentir contre les Normands, fléau de son pays; il répand un vif intérêt sur la querelle de Henri et de Becket; il fait ressortir le courage du dernier et la férocité de ses ennemis; mais il ne nous semble pas avoir établi que le prêtre ait jamais eu autre chose en vue que sa propre ambition ou la suprématie des prêtres, ni qu'un seul des sentimens généreux et patriotiques qui bouillonnent dans le cœur de M. Thierry ait jamais échauffé celui de Becket.

Au commencement du troisième volume, l'auteur nous transporte en Irlande. Il nous fait connaître le caractère du peuple irlandais au XIIe siècle; son état politique, son état religieux, et l'indépendance que l'église d'Irlande avait conservée à l'égard de la cour de Rome. Adrien IV regardant une Église indépendante comme plus coupable qu'une société ou païenne ou impie, fit à l'égard des Irlandais ce que Grégoire-le-Grand avait fait à l'égard des Bretons, et Alexandre II à l'égard des Anglo-Saxons; il appela sur eux l'invasion d'ennemis redoutables pour les assujétir ainsi au pouvoir pontifical. L'Irlande fut envahie sous le règne de Henri II et le pontificat d'Alexandre III, en 1169, par des aventuriers normands, secondés par des soldats saxons, qui firent éprouver à ce malheureux pays toutes les horreurs d'une conquête non moins cruelle que n'avait été celle de l'Angleterre, cent ans auparavant.

L'auteur s'attache en même tems à faire connaître les sentimens des Aquitains, devenus sujets du roi d'Angleterre depuis que leur duchesse Éléonore avait épousé Henri II. Il les montre conservant toujours des restes de la civilisation romaine, regardant toujours les Francs, les Normands, les Angevins, tous les habitans des pays où l'on parlait la *langue d'oui* comme des barbares, et s'efforçant d'allumer sans cesse de nouvelles guerres entre ces rois et ces peuples du Nord, qu'ils détestaient tous également. M. Thierry attribue à cette animosité nationale et à ce désir d'indépendance des Aquitains, les guerres de Henri II contre Louis VII, et celles des fils de Henri contre leur père, qu'il peint avec des couleurs empruntées au belliqueux troubadour Bertrand de Born, qui excita et chanta toutes ces guerres civiles. Il nous ramène ensuite à Londres pour nous montrer les efforts et le supplice de William Longue-Barbe, en 1196, que les Saxons regardèrent comme le dernier martyr de leur indépendance nationale. C'est

par cet événement et à cette époque qu'il termine l'histoire de la conquête; mais il y ajoute une Conclusion qui occupe encore la moitié du dernier volume, dans laquelle il suit les peuples divers qu'il avait mis en scène, les Normands et les Bretons du Continent, les Angevins et les populations de la Gaule méridionale, les habitans du pays de Galles, ceux de l'Écosse, ceux de l'Irlande, et les deux races normande et saxonne en Angleterre, jusqu'à l'époque où toutes leurs différences s'effacent, et où leurs traits caractéristiques disparaissent sous la loi uniforme des rois anglais et français.

Quelle qu'ait pu être, lorsque l'auteur entreprit cet ouvrage, la liaison qu'il entrevoyait entre l'aristocratie anglaise d'aujourd'hui et le peuple conquérant, entre la démocratie et le peuple conquis, l'étude des faits, l'étude des opinions, l'ont empêché de donner beaucoup d'importance à ce rapprochement. Il n'a pas même essayé de lier la querelle des rangs et des priviléges avec la querelle des races; au contraire, il déclare que « l'on peut fixer au règne de Henri VII (1) l'époque où la distinction des rangs cessa de correspondre d'une manière générale à celle des races, et le commencement de la société actuellement existante en Angleterre... Les formules qui semblent rattacher, après 700 ans, la royauté d'Angleterre à son origine étrangère n'ont cependant paru odieuses à personne depuis le XVIe siècle. Il en est de même des généalogies et des titres, qui font remonter l'existence de certaines familles nobles à l'invasion de Guillaume-le-Bâtard, et la grande propriété territoriale au partage fait à cette époque. Aucune tradition populaire relative à la division de l'Angleterre en deux peuples ennemis, et à la distinction des deux élémens dont s'est formé le langage actuel n'existant plus, aucune passion politique ne se rattache

(1) Tome III, page 553.

à ces faits oubliés : Il n'y a plus de Normands, ni de Saxons que dans l'histoire. »

Cette conclusion n'est pas une des preuves les moins honorables de la loyauté de l'écrivain, de ce zèle infatigable avec lequel il a cherché la vérité ; et il l'a publiée quoiqu'elle contrariât probablement ses premières opinions, le but qu'il annonçait par son épigraphe, et, jusqu'à un certain point, l'intérêt de son livre. En effet, la loyauté et la bonne foi sont le caractère de cet ouvrage ; et cependant l'auteur a suivi, pour l'écrire, ce qu'on pourrait nommer la méthode partiale ; c'est-à-dire qu'il a commencé par se donner un but, que tout son travail a été subordonné à une grande idée qui l'avait frappé d'avance, et qu'il a exercé ensuite toute sa sagacité à en rassembler les preuves. D'autres historiens suivent une méthode toute contraire : ils s'efforcent de maintenir leur esprit comme une table rase, sur laquelle les événemens, à mesure qu'ils les reconnaissent, font spontanément des impressions inattendues. Cette seconde méthode conduit à représenter plus fidèlement le tableau compliqué des événemens ; elle assigne mieux à chacun sa grandeur proportionnelle, et elle fait mieux saisir le concours de causes indépendantes l'une de l'autre qui se combinent pour amener chacun des faits de l'histoire. Mais la méthode qu'a suivie M. Thierry est peut-être la seule propre à découvrir des vérités nouvelles. On ne saurait se figurer à quel point une grande idée qu'on poursuit sert à armer les yeux d'une forte loupe, pour voir les objets dans tous leurs détails : les traits les plus déliés grossissent aux regards de l'observateur ; il les suit dans toutes leurs ramifications, il saisit le système qu'ils forment, et il fait, à leur aide, des découvertes importantes, et aussi vraies que neuves, quoiqu'elles eussent échappé à tous ceux qui, sans cette idée dominante, avaient lu les mêmes récits.

C'est ainsi que M. Thierry, toujours occupé de l'opposition

entre les races, que les historiens contemporains prenaient à tâche de faire oublier, se demande avant tout si l'écrivain qu'il consulte est Saxon ou Normand d'origine; et dans les provinces françaises, s'il est Aquitain, Angevin ou Franc. Il saisit ensuite et il met au grand jour les préjugés que cet écrivain dissimule, il relève les expressions qui lui échappent, et il montre avec évidence des sentimens ou des passions que cet écrivain croyait lui-même avoir ou contenus ou supprimés. Par cette finesse extrême, par cette attention minutieuse à chaque mot, M. Thierry a réussi à nous révéler, dans une histoire déjà connue, des passions, des espérances, des souffrances, un enchaînement de cause e d'effet que personne n'y avait jamais soupçonné.

D'autres, avant M. Thierry, nous avaient, il est vrai, accoutumés à cette perspicacité historique; mais l'idée dominante qui les éclairait dans leurs recherches était toujours subordonnée à l'amour-propre national ou à l'intérêt du pouvoir. Quelques antiquaires avaient su rassembler dans des écrivains étrangers ou ennemis les traits les plus honorables pour leur propre nation; d'autres avaient su démêler, au milieu des ténèbres de la barbarie, l'origine des races royales auxquelles ils obéissaient; d'autres, avec un but plus noble, avaient recueilli les vestiges des droits des peuples et les premières origines de leur constitution dans les écrits mêmes où l'on semblait prendre à tâche de ne montrer d'autre droit que le despotisme et la violence; M. Thierry est le premier qui se soit fait en quelque sorte le généalogiste du malheur, qui ait toujours été attiré par tous ceux qui souffrent, tous ceux qu'on opprime, et qui ait rassemblé des foyers de lumière pour éclairer toutes les injustices.

Les personnages de son histoire ne sont point, dit-il lui-même, les rois, les chefs des peuples; « mais les grandes masses d'hommes et les populations diverses qui ont, ou

simultanément ou successivement, figuré dans ses pages; car l'objet essentiel de cette histoire est d'envisager la destinée collective des peuples, et non celle de certains hommes célèbres à bon ou mauvais titre; de raconter les aventures de la vie sociale, et non celles de la vie individuelle. La sympathie humaine peut s'étendre à des populations tout entières comme à des êtres doués de sentiment, dont l'existence est plus longue que la nôtre, mais remplie des mêmes alternatives de peine et de joie, d'abattement et d'espérance. Considérée sous ce point de vue, l'histoire du passé prend quelque chose de l'intérêt qui s'attache au tems présent. Les êtres collectifs dont elle nous entretient n'ont point cessé de vivre et de sentir; ce sont les mêmes qui souffrent et espèrent encore sous nos yeux. Voilà son plus grand attrait; voilà ce qui adoucit des études sévères et arides; ce qui, ajoute-t-il modestement, donnerait quelque prix à cet ouvrage, si l'auteur avait réussi à rendre les émotions qu'il éprouvait, en recueillant dans de vieux livres des noms devenus obscurs et des infortunes oubliées (1). »

Ainsi, l'ouvrage de M. Thierry, dont les personnages sont des nations, dont les faits sont les souffrances des individus obscurs qui forment les masses, dont l'intérêt enfin est tout pour les vaincus, marche toujours en opposition avec la fortune. Il contient un drame nouveau, étrange, et qu'aucun autre écrivain n'avait jamais mis sous les yeux du public : il nous expose pour la première fois le monde tel qu'il a été, l'état ancien de la société, et l'essence des révolutions, dont nous ne savions guère que la date. Quelquefois il émeut vivement les passions, en nous associant à l'enthousiasme, aux efforts, aux malheurs de ceux qui ont souffert avant nous, et toujours il

(1) Tome III, pag. 288-289.

inspire un sentiment d'affection et de respect pour l'auteur, qui sans s'arrêter aux distinctions sanctionnées par la prospérité, fait battre le cœur pour tout ce qui a été noble et généreux, et déverse son mépris sur toutes les prétendues grandeurs souillées par la cruauté, la rapine et l'hypocrisie.

Cependant nous l'avouons, quoique notre curiosité fût excitée, que notre intérêt fût éveillé, quand nous posions ce livre, il nous fallait toujours un certain effort pour le reprendre; nous ne savons nous expliquer ce résultat, si contraire à ce que devaient produire des talens que nous admirons, autrement qu'en l'attribuant à la douleur que nous causent tant de combats infructueux, tant d'héroïsme à pure perte, tant de souffrance qui ne précède que l'écrasement. Il n'y a peut-être ni beaucoup de vérité ni beaucoup de justice dans la méthode suivie par les autres historiens, qui s'associent toujours au vainqueur, qui suivent les états dans leur accroissement, et qui prennent congé des vaincus, au moment de leur défaite, sans contempler sur le champ de bataille la longue agonie des mourans. Mais cette marche est plus conforme à notre faiblesse, à notre répugnance pour toutes les sensations douloureuses. M. Thierry nous fait trop souffrir avec les Saxons, pour que nous puissions ensuite prendre aucun intérêt aux Normands leurs oppresseurs : cependant, ce sont ces derniers qui ont fait marcher l'espèce humaine; ce sont ces mêmes conquérans si farouches qui ont fondé le gouvernement le plus libre de l'Europe moderne. Ils ont ainsi rendu à l'homme sa dignité antique; leur exemple a semé des germes de perfectionnement parmi les descendans des Teutons, des Slaves et des Celtes; il façonne aujourd'hui l'Amérique, et c'est à ces mêmes Normands qu'elle devra un jour de s'élever bien plus haut qu'ils ne sont jamais parvenus eux-mêmes. Malgré toutes les horreurs de la conquête, un si grand résultat n'a peut-être pas été trop payé par l'humanité.

On n'apprécierait point tout le service que M. Thierry a rendu à l'histoire, si l'on ne cherchait dans son récit autre chose que la catastrophe à laquelle une seule nation a été exposée. Lorsqu'il nous fait connaître la férocité, la rapacité des conquérans du moyen âge, avec un degré de vérité et de vie qui n'a point été égalé, ce tableau n'est pas seulement celui de la conquête de l'Angleterre; en supprimant les noms il nous représentera, avec non moins de vérité, la Gaule abandonnée aux armes des Francs, des Bourguignons et des Visigoths, l'Italie conquise par les Ostrogoths, puis par les Lombards, l'Espagne aux mains des Visigoths et des Suèves, l'Afrique dévastée par les Vandales, les deux Siciles envahies et partagées par Charles d'Anjou et les Français, la Grèce tyrannisée par les Turcs. Dans toutes ces grandes invasions des peuples barbares, qui ont changé la face de la terre, le lecteur, pour se faire une idée de la contrée conquise, peut lui appliquer avec bien peu d'altération ce que dit M. Thierry de l'Angleterre envahie par Guillaume de Normandie; et qu'il résume énergiquement par ce peu de mots. « Il faut qu'il se représente, non point un simple changement de régime, ni le triomphe d'un compétiteur; mais l'intrusion de tout un peuple au sein d'un autre peuple, dissous par le premier, et dont les fractions éparses ne furent admises dans le nouvel ordre social, que comme propriétés personnelles, comme *vêtement de la terre*, pour parler le langage des anciens actes. On ne doit point poser d'un côté Guillaume, roi et despote, et de l'autre des sujets de Guillaume, grands ou petits, riches ou pauvres, tous habitans de l'Angleterre, et par conséquent tous Anglais : il faut s'imaginer deux nations, les Anglais d'origine, et les Anglais par invasion, divisés sur le même pays; ou plutôt se figurer deux pays dans une condition bien différente : la terre des Normands riche et franche de taillages, celles des Saxons pauvre, serve et grevée de cens. La première, garnie de vastes hôtels, de châteaux murés et cré-

nelés, la seconde parsemée de cabanes de chaume, ou de masures dégradées : celle-là peuplée d'heureux et d'oisifs, de gens de guerre et de cour, de nobles et de chevaliers, celle-ci peuplée d'hommes de peine et de travail, de fermiers et d'artisans : sur l'une le luxe et l'insolence, sur l'autre la misère et l'envie, non pas l'envie du pauvre à la vue des richesses d'autrui, mais l'envie du dépouillé en présence de ses spoliateurs.

« Enfin, pour achever le tableau, ces deux terres sont, en quelque sorte, entrelacées l'une dans l'autre ; elles se touchent par tous les points, et cependant elles sont plus distantes que si la mer roulait entre elles. Chacune parle une langue étrangère pour l'autre ; la terre des riches parle la langue romane des provinces gauloises d'outre-Loire, tandis que l'ancienne langue du pays reste aux foyers des pauvres et des serfs. Durant longtems ces deux idiomes se propagèrent sans mélange, et furent l'un, signe de noblesse, l'autre, signe de roture. C'est ce qu'atteste un ancien poëte qui se plaint qu'en Angleterre les seules gens de basse condition conservent la langue anglaise, et que les hauts personnages ne parlent que français, comme leurs aïeux de Normandie (1). »

Tels étaient ces bouleversemens auxquels l'Europe fut exposée à plusieurs reprises et dans toutes ses parties, depuis la chute de l'empire romain jusqu'à des tems rapprochés de nous. La comparaison entre ces guerres et les nôtres a toutefois quelque chose de consolant, car nous aussi nous avons vu des conquêtes, nous aussi nous avons été contemporains d'une guerre effroyable, et dans l'amertume que nous causaient les souffrances dont nous étions témoins, nous avons cru que le droit de l'épée nous replongeait dans la barbarie : les plus rares talens militaires et une gloire sans égale ne nous ont point paru

(1) Tome II, pag. 173-175.

avoir assez de prix pour racheter tant de malheurs. Cependant, que l'on compare les conquêtes des Français de nos jours avec celles des Normands au XIe siècle, et l'on verra la publicité des tribunaux, l'égalité devant la loi, la liberté de penser, une certaine liberté d'écrire, l'ordre dans l'administration, naître partout où furent plantées les aigles françaises. On verra disparaître devant elles, en Allemagne la torture, en Pologne le servage, en Suisse le vasselage d'une moitié du peuple à l'égard de l'autre, en Italie l'ignorance, l'engourdissement, le monachisme, en Espagne l'inquisition. Que l'on arrête même ses regards sur le plus funeste des événemens de cette époque, une invasion sans conquête, et par conséquent sans compensation pour l'humanité, mais l'invasion qui a accumulé le plus de souffrances, le plus de funérailles sur une terre dévouée, la campagne de Russie; qu'on lise en même tems les ouvrages de deux historiens doués de rares talens, MM. Ségur et Thierry, qui ont paru à peu de distance l'un de l'autre, et l'on sentira que nous pouvons nous glorifier du tems où nous avons vécu, des progrès en humanité, en sympathie pour les vaincus, en respect pour les droits mêmes des ennemis, que nous avons faits dans le cours de huit siècles. On demeurera convaincu que nous avons noblement marché en avant, et on se reposera dans la confiance que nos enfans ne seront jamais appelés à revoir les scènes lugubres qu'ont vues nos ancêtres.

J.-Ch.-L. De Sismondi.

Mémoires pour servir a l'histoire de France sous Napoléon, *écrits à Sainte-Hélène par les* généraux *qui ont partagé sa captivité, et publiés sur les manuscrits entièrement corrigés de la main de* Napoléon (1).

SECOND ET DERNIER ARTICLE.

(Voy. *Rev. Enc.*, t. XXVII, p. 383.)

Au récit de ses campagnes de 1796 et 1797, Bonaparte a joint un précis historique des opérations militaires dont l'Allemagne fut le théâtre, pendant qu'il envahissait l'Italie. Ce précis trouve naturellement place dans ses *Mémoires ;* car la situation des armées de Sambre et Meuse et de Rhin et Moselle devait nécessairement influer sur son armée. Les enthousiastes du talent de Moreau trouveront peut-être trop sévères les réflexions qui accompagnent l'exposé des manœuvres de ce général. Mais, si, comme je le crois, l'exposé est toujours fidèle, les observations ne sont que justes. Moreau montra de l'indécision et peu de portée dans les vues. Maître de se réunir à Jourdan, il ne sut ou ne voulut pas le faire. Tandis que les deux armées de l'archiduc Charles agissaient de concert et comme une seule armée, les deux armées françaises opéraient isolément, et se trouvaient toujours attaquées par des forces supérieures, quoique le total des troupes françaises en Allemagne fût égal à celui des troupes autrichiennes. Il est vrai que le plan de campagne avait été tracé par le gouvernement; et Bonaparte s'élève avec toute raison contre l'imprudence que commit le Directoire en ne réunissant pas les deux armées sous un seul général. Mais

(1) Paris, 1823-1825. Tomes I-VIII. Firmin Didot père et fils, rue Jacob, n° 24; Bossange frères, rue de Seine, n° 12. Prix, 60 fr.

n grand capitaine aurait pu réparer en partie cette faute, et Moreau n'y songea même pas. Le retard que mirent les Fran-ais à passer le Rhin et leurs mauvaises combinaisons stratégiques permirent à l'Autriche de tirer de l'Allemagne de puis-ans renforts pour son armée d'Italie. Ces renforts servirent à ugmenter le nombre des vaincus de Bonaparte. Le Directoire, ui avait été poussé à diviser son armée d'Allemagne par la rainte de donner trop d'influence au chef unique qui l'aurait ommandée, aurait dû s'apercevoir alors combien ce calcul tait faux. Le résultat de cette mesure fut de mettre hors de air le vainqueur de l'Italie; tandis que si Moreau, ou tout utre, eût obtenu de grands succès en Allemagne, il aurait ontrebalancé la gloire et le crédit de Napoléon. Cette réflexion e se trouve point dans les *Mémoires;* mais Bonaparte dut la aire, et nous verrons bientôt que probablement elle ne fut pas ans influence sur sa détermination au sujet de la paix.

Quoi qu'il en soit, cette leçon ne corrigea point le Direc-oire, qui commit en 1797 la même faute qu'en 1796. Les hos-lités ne commencèrent en Allemagne que le jour même où Bonaparte signait à Léoben les préliminaires d'un traité avec Autriche. Bonaparte seul forçait les ennemis à la paix, il de-int le maître des conditions.

Cependant le cabinet de Vienne, si pressé d'obtenir la cessa-ion des hostilités, se montra moins impatient de conclure un raité définitif. Ses armées avaient été vaincues, mais il espérait néantir la République par les mains de ceux même qui avaient ré de la défendre. Pichegru n'avait point interrompu ses rela-ons avec les étrangers, quoiqu'il eût cessé de pouvoir leur crifier nos soldats : il avait changé de route, mais non de but. emmé au conseil des Cinq-Cents, il fut choisi pour le prési-er. Cachant ses véritables desseins, il profitait du mécoften-ment causé par quelques mesures administratives, pour rmer une vaste conspiration dont presque tous les agens se-

raient devenus ses victimes après avoir été ses dupes : il traita ses associés civils comme il avait traité ses soldats. Dans le cha pitre intitulé : 18 *Fructidor*, Bonaparte expose très-bien l'éta des esprits en France, au moment où la constitution de l'an 11 fut mise à exécution. Il recherche ensuite avec la sagacité d vrai politique, excitée encore par la haine, les fautes de dif férens genres qui ôtèrent bientôt au Directoire la confiance d la nation. Ce morceau mérite d'être médité. Il en est de mêm de la peinture des clichiens. Bien des gens qui n'ont pas fai partie du club de Clichy s'y reconnaîtront, ou du moins y se ront reconnus. C'est un excellent portrait de tous les esprit étroits et timides qui veulent faire de la politique, *malgr Minerve*. Je crois devoir le citer.

« Les clichiens se donnaient pour sages, modérés, bon Français. Étaient-ils républicains ? Non. Étaient-ils royalistes Non. Ils voulaient donc la constitution de 1791 ? Non. Cell de 1793 ? Beaucoup moins. Celle de 1795 ? Oui et non. Qu'é taient-ils donc ? Ils n'en savaient rien. Ils auraient voulu tell chose avec des *si*, telle autre avec des *mais*. Ce qui le faisait agir, leur donnait du mouvement, c'étaient les applau dissemens des salons, les louanges résultant des succès de l tribune. Ils votèrent avec le comité royaliste, sans le savoir ils furent étonnés lorsqu'après leur catastrophe, ils acquirer la conviction que Pichegru, Imbert Colomès, Willot, de L Haie, etc., étaient des conspirateurs ; que toutes ces belles ha rangues, ces beaux discours qu'ils avaient prononcés étaier des actes de conspiration qui secondaient la politique de Pitt. Rien n'était plus loin de leur pensée... Carnot et un gran nombre de membres de Clichy ont prouvé depuis, par leu conduite, qu'ils étaient bien loin d'avoir voulu *tramer contre* l République. »

Après quelques autres réflexions, l'historien expose l'in fluence des journaux qu'il a toujours si bien connue et dont

a su tirer un si grand parti. Les déclamations dont plusieurs *feuilles* de Paris se remplirent alors contre le général de l'armée d'Italie indignèrent ses soldats. Il choisit l'anniversaire du 14 juillet pour les enflammer encore par un ordre du jour et leur fit jurer *guerre aux ennemis de la constitution de l'an* III, qu'il devait bientôt détruire. Tous les corps de l'armée lui répondirent par les adresses les plus énergiques. Un parti puissant lui proposa, dit-il, de s'emparer des rênes du gouvernement. Mais il ne crut pas ce *grand-œuvre* possible dans ce moment. « Il se décida à soutenir le Directoire, et, à cet effet, il envoya le général Augereau à Paris ; mais si, contre son attente, les conjurés l'eussent emporté, tout était disposé pour qu'il fît son entrée dans Lyon, à la tête de 15,000 hommes, cinq jours après qu'il aurait appris leur victoire, et de là, marchant sur Paris, et ralliant tous les républicains, tous les intérêts de la Révolution, il eût, comme César, passé le Rubicon, à la tête du parti populaire. »

Je ne sais, en vérité, pourquoi il est allé mêler là César et le Rubicon. César, bien loin de marcher avec les républicains marchait contre eux ; et si Bonaparte a jamais *passé le Rubicon* c'est au 18 brumaire. Quant à la journée de fructidor, il blâme les nombreuses déportations que le parti vainqueur ordonna. Il aurait voulu que les deux directeurs et les cinquante députés bannis eussent été mis en surveillance dans l'intérieur de la République. *Il désirait que Pichegru, Willot, Imbert Colomès et deux ou trois autres seulement fussent mis en accusation, et expiassent sur l'échafaud le crime de trahison dont ils s'étaient rendus coupables, et dont on avait les preuves ; mais il voulait qu'on en restât là...* Le salut public aurait pu seul justifier ces déportations ordonnées sans jugement, et *toutes les armées, le peuple tout entier, étaient pour la République.* Plus loin, il fait sentir combien les conseils perdirent de leur considération et de leur force morale en ne convoquant pas les

assemblées électorales qui auraient dû les compléter; et il ajoute : « Les actes du 22 floréal de l'année suivante, ceux du 30 prairial, deux ans après, furent les suites de cette conduite illégale et impolitique. »

La plupart de ces observations sont certainement très-sages. Mais il est probable que Bonaparte ne fut point fâché de voir les directeurs s'engager dans une mauvaise route. Les fautes qui suivirent la journée du 18 fructidor préparaient son pouvoir, en diminuant la considération du gouvernement, comme le succès de cette journée affermissait sa gloire, en lui assurant le titre de pacificateur.

En effet, les lenteurs de la négociation cessèrent du moment que le cabinet de Vienne fut instruit du mouvement qui venait de renverser, à Paris, ses dernières espérances. Les Autrichiens se résignèrent à accepter les bases posées à Montebello : 1° Les limites du Rhin pour la France ; 2° Venise et les limites de l'Adige pour l'empereur; 3° Mantoue et les limites de l'Adige pour la république cisalpine. Mais alors, dit Bonaparte, le Directoire avait changé de politique. « Il fit insinuer à Napoléon de rompre les négociations, de recommencer les hostilités, en même tems que la correspondance officielle était toujours dictée dans l'esprit des instructions du 6 mai. *Il* était évident qu'*il* désirait la guerre, mais qu'il voulait que la responsabilité de la rupture pesât tout entière sur le négociateur. Lorsqu'il s'aperçut que cette marche ne lui réussissait pas et que surtout il crut sa puissance consolidée, il envoya son *ultimatum*, par une dépêche en date du 29 septembre. Napoléon le reçut le 6 octobre à Passériano. La France ne voulait plus céder à l'empereur ni Venise, ni la ligne de l'Adige : c'était l'équivalent d'une déclaration de guerre. »

Bonaparte met beaucoup d'art à se justifier de n'avoir pas suivi ces instructions. Je doute qu'il y réussisse. Je l'ai loué d'avoir résisté l'année précédente aux désirs du Directoire qui

pouvaient compromettre l'armée. Mais le cas était tout différent. Là, il était général, ici négociateur. Un gouvernement éloigné du théâtre de la guerre ne peut pas toujours juger de l'opportunité, ni même de la possibilité d'une opération militaire. Dans une négociation, le gouvernement peut mieux que personne se rendre compte des motifs et des effets de ses déterminations. Le Directoire avait tort peut-être de refuser la paix; mais son plénipotentiaire devait obéir. D'ailleurs, il n'est pas certain, comme le prétend Napoléon, que l'*ultimatum* du Directoire équivalût à une déclaration de guerre, et que l'Autriche ne se fût pas désistée de ses prétentions sur Venise. Si on était parvenu à l'y faire renoncer, on aurait évité la honte de vendre une république à l'ennemi le plus acharné de toutes les idées républicaines. La conduite du sénat vénitien autorisait les mesures les plus sévères, si ces mesures n'avaient dû retomber que sur lui. Mais Bonaparte ne pouvait oublier que la population des villes de la terre-ferme et de Venise même s'était déclarée pour les Français et s'était jetée avec confiance entre ses bras. Il cherche des raisons spécieuses pour faire regarder l'abandon de ce malheureux peuple comme une grande mesure politique. La guerre était, selon lui, une guerre de principes; c'étaient les oligarques de Londres, de Vienne, de Saint-Pétersbourg qui luttaient contre les républicains de Paris. Il voulut *changer cet état de choses qui laisserait toujours la France seule contre tous*, et *jeter une pomme de discorde au milieu des coalisés*. Le gouvernement de Venise était tout aristocratique. L'Autriche, en s'en emparant, exciterait le mécontentement des cabinets de Saint-Pétersbourg et de Saint-James. D'un autre côté, l'*empereur serait obligé de livrer à la France la place de Mayence, qu'il n'avait qu'en dépôt; il s'approprierait les dépouilles des princes d'Allemagne, dont il était le protecteur et dont les armées combattaient dans ses rangs : c'était présenter aux yeux de l'Europe la satire des gouvernemens ab-*

solus et de l'oligarchie européenne : quelle preuve plus évidente de leur vieillesse, de leur décadence, de leur illégitimité !

Lors même que toutes ces idées se seraient présentées au négociateur, et n'auraient pas été péniblement rassemblées depuis par le prince déchu qui sentait le besoin de se justifier, on ne pourrait les regarder comme les véritables causes de sa détermination. Les motifs qui le portèrent à s'écarter des instructions du Directoire furent purement personnels. Il les expose avec franchise. Si les hostilités eussent recommencé, son armée se serait trouvée trop exposée. L'Autriche eût réuni ses principales forces contre lui; les renforts qu'il avait demandés n'arrivaient pas : le Directoire avait refusé de ratifier le traité avec le roi de Piémont qui devait lui fournir dix mille hommes, etc. On pourrait, je pense, ajouter à ces motifs la crainte que les deux armées de Sambre et Meuse et de Rhin et Moselle, réunies enfin sous le commandement d'Augereau, n'obtinssent de grands succès qui diminuassent l'éclat de sa renommée. Il lui restait la faculté de donner sa démission, comme il l'avait offerte l'année précédente quand on voulut diviser l'armée d'Italie. Mais *il lui parut absurde*, dit-il, *que, comme plénipotentiaire, il déclarât la guerre, en même tems que, comme général en chef, il se démettrait de son commandement, pour ne pas recommencer les hostilités en exécutant un plan de campagne contraire à son opinion.* Il prétend d'ailleurs qu'une dépêche du ministre des relations extérieures *le tira de cette anxiété*, en lui apprenant que lorsque les directeurs avaient arrêté leur *ultimatum*, ils avaient cru que *le général en chef était en mesure de le faire agréer par la force des armes.* On pourrait dire aussi pour sa défense que le Directoire était toujours le maître de ne pas ratifier le traité. Mais Bonaparte savait très-bien que, dans la situation où se trouvaient les esprits en France, les directeurs n'oseraient pas rejeter une paix qui paraissait assurer de grands avantages à la République.

Le *Pacificateur* s'étend avec complaisance sur les fêtes qu'on lui donna lors de son retour à Paris, sur les égards que lui montrait le gouvernement, sur l'enthousiasme du peuple. Il avait assez de choses vraies à dire là dessus, sans calomnier l'armée française, comme il ose le faire en annonçant que les troupes qui rentraient en France *proclamaient qu'il fallait le faire roi.* Toute la France sait très-bien que, même en 1804, l'armée ne nourrissait point de tels sentimens, qu'elle montra beaucoup de répugnance à lui voir ceindre la couronne, que les embaucheurs pour la tyrannie, les déclamateurs contre la liberté, payés si généreusement avec notre or, avaient beaucoup moins réussi auprès des militaires qu'auprès des autres classes de citoyens, et que des corps entiers votèrent contre l'empire, comme ils avaient voté contre le consulat à vie.

C'est avec plus de véracité que Bonaparte assure que, pendant son séjour à Paris, on le pressa de nouveau de s'emparer du pouvoir. Il ne crut pas que ce fût encore possible. *Pour qu'il fût maître de la France, il fallait que le Directoire éprouvât des revers pendant son absence, et que son retour rappelât la victoire sous nos drapeaux.* Ne peut-on pas présumer, en lisant cette phrase, que ce fut une des raisons qui le déterminèrent le plus à conduire en Égypte les meilleures troupes de la France.

Il n'a point laissé de relation complète de son expédition en Orient. On ne trouve du moins dans les volumes déjà imprimés qu'un récit de la marche de l'armée depuis Chebreis jusqu'au Caire, de courtes notes sur les motifs de l'invasion de la Syrie, sur la ville de Jaffa, sur le siége de Saint-Jean-d'Acre; un précis du combat d'Aboukir, ainsi que de quelques insurrections partielles qui eurent lieu peu de tems avant cette affaire, et un morceau assez détaillé sur la bataille navale qui détruisit notre flotte. Mais pour nous dédommager de la brièveté de cette partie de ses commentaires, Napoléon nous donne une description de l'Égypte où il retrace la situation géographique

et politique de cette contrée célèbre, la religion des différentes classes d'habitans, leurs mœurs, leurs arts et leurs usages. Des observations curieuses et des anecdotes piquantes se mêlent dans cet ouvrage à des vues élevées et vastes, telles qu'on devait les attendre d'un véritable politique.

Avant de m'occuper du morceau intitulé : *Dix-huit Brumaire*, je dois examiner le dernier des volumes publiés, parce qu'il traite de la situation politique de la France pendant le séjour de Bonaparte en Égypte. Ce volume est, en quelque sorte, un manifeste contre le Directoire. Certes, je ne prétends défendre, ni l'excellence de la constitution de l'an 3, ni l'habileté des hommes qu'elle avait placés à la tête de la nation. Mais il est tems de réduire à leur juste valeur les allégations que Bonaparte fit répandre sur l'état où se trouvait la France lorsqu'il revint d'Orient. Son parti a tant répété dans les salons, tant imprimé dans les journaux, dans les pamphlets, dans les histoires, que nos armées étaient perdues quand *un homme débarqua à Fréjus, seul avec sa fortune* (1), pour ramener la victoire sous nos drapeaux, et cette fausseté est restée si longtems sans contradicteurs, qu'elle a pris l'apparence de la vérité. Cependant les victoires de Zurich, de Castricum et d'Alkmaër, avaient précédé le retour d'Égypte : Souvarof était en fuite et le duc d'York avait capitulé.

Bonaparte encourageait ces déclamations mensongères qui tendaient à le présenter comme un sauveur. Toutefois, je n'ai pas été peu surpris de le voir lui-même, dans une histoire de la Vendée, que renferme le dernier volume, surpasser tous les déclamateurs, et prétendre deux ou trois fois que la République était perdue, si les Vendéens avaient été mieux conduits. Il est impossible que Napoléon ait soutenu sincèrement une opinion si ridicule. Les chefs vendéens ont fait tout ce qu'ils

(1) M. de Fontanes.

pouvaient faire. Ils n'ont manqué ni de bravoure ni d'habileté. Les étrangers ont fait aussi tout ce qui dépendait d'eux, quoique le captif de Sainte-Hélène prétende, en quelques endroits, qu'avec plus de rapidité dans leurs opérations, ils nous auraient infailliblement soumis. Bonaparte savait mieux que personne qu'il n'était au pouvoir ni des Vendéens ni des étrangers de soumettre la République. Il avait emmené Kléber et Desaix dans les déserts de l'Égypte ; Hoche, Joubert et Marceau n'étaient plus ; mais la France possédait encore Masséna, Brune, Bernadotte, et surtout, elle avait encore ce patriotisme qui eût fait sortir de son sein de nouveaux Joubert, de nouveaux Desaix, de nouveaux Bonaparte ; elle jouissait d'institutions qui auraient permis à ces guerriers de montrer et d'employer à l'instant leurs talens et leur courage. Dix ans du despotisme impérial n'avaient pas éteint dans tous les cœurs l'amour de la patrie et de l'indépendance. On ne se battait pas pour des cordons que la défection peut obtenir, mais pour la gloire que la victoire seule peut donner. Les chefs de nos soldats n'avaient pas appris, en se courbant devant un maître, à fléchir devant l'ennemi. Quand Georges, le duc d'York et Souvarof auraient été vainqueurs en même tems, la France n'aurait point été conquise. Il fallait la tyrannie de Bonaparte et l'épuisement causé par ses guerres de conquêtes, pour nous livrer aux étrangers. Les étrangers eux-mêmes l'ont dit.

Quelle raison a pu porter leur captif à soutenir une opinion dont il sentait nécessairement la fausseté ? Je ne vois qu'une explication possible de ses étranges paroles. Sentant l'énormité du crime qu'il avait commis en détruisant la liberté, il aura cru peut-être faire taire les imprécations des peuples, s'il parvenait à persuader que la liberté serait morte également sous une autre main, et en la présentant comme un fléau, comme une cause de faiblesse et de désastres. Mais alors, il ne devait pas laisser échapper deux fois, dans le même volume, le cri de sa con-

science. Il ne devait pas dire en parlant de la rupture des conférences de Lille (page 11) : « Sans l'esprit de vertige qui aveuglait le Directoire, la France avait à la fois la paix de l'Angleterre et celle de l'Autriche. On ne peut calculer ce que seraient devenues ses destinées à cette époque, où elle avait encore tant d'*enthousiasme de patrie :* la seule attitude de la nation aurait suffi pour subjuguer l'Europe, et changer son système de gouvernement, puisque telle était la religion d'état en France. » En effet, si ces grands résultats n'avaient été empêchés que par la faute des membres du Directoire, de nouveaux directeurs pouvaient les obtenir ; et dès-lors que signifient toutes les déclamations sur la faiblesse de la République ? Que signifient encore des phrases contre l'esprit de liberté dans la bouche de l'homme qui a écrit le passage suivant :

« Ce serait un beau champ à exploiter pour la spéculation, que d'estimer ce que fût devenue la destinée de la France et de l'Europe, si l'Angleterre, tout en désavouant le meurtre de Louis XVI, ce qui était d'une morale publique, eût écouté les conseils d'une politique philanthropique, en acceptant, comme alliée, la Révolution française. Les échafauds n'eussent pas couvert la France. Les rois n'eussent pas été ébranlés sur leurs trônes, ils auraient tous été plus ou moins au devant des révolutions ; l'Europe entière fût devenue, sans secousses, constitutionnelle, et libre sans jalousie, sans ambition ; le projet de l'abbé de Saint-Pierre pouvait se trouver réalisé. La République française se serait *assise sur elle-même et sur la sécurité environnante*, elle n'aurait eu ni la pensée ni le besoin d'envahir. Elle n'aurait pas eu la nécessité de la victoire, et la législation implacable, qui appuyait au dedans cette nécessité, n'eût pas répandu les flots de sang dont le sol français a été abreuvé. Aucune supériorité que celle de la loi ne se fût élevée dans son sein ; il n'y aurait eu de place pour aucune ambition privée. Toute la gloire eût été dans les tribunes, et sur les bancs des

magistats; tout l'intérêt eût été pour l'industrie. Le commerce, l'agriculture, seraient devenus, avec les beaux-arts, le patrimoine de la liberté; une seule campagne aurait eu lieu peut-être dans le commencement; celle-là eût donné à la France les belles limites du Rhin, des Alpes et des Pyrénées. C'eût été sa seule conquête. La France eût été le plus grand miracle de la civilisation; elle eût ressuscité la Rome des Scipions, et la Grèce de Miltiade et de Léonidas; mais l'Angleterre n'eût été qu'un comptoir, parce que la France eût été la métropole du monde; et la mort de la France fut résolue par l'Angleterre.» (page 148).

Les deux morceaux que je viens de citer sont l'acte d'accusation le plus terrible contre leur auteur. Car, ce que la France aurait pu être dès le commencement de la révolution, sans les coalitions soutenues par l'Angleterre, elle pouvait l'être encore lorsque les coalitions furent vaincues; ce qu'elle aurait pu devenir si le Directoire n'eût pas rompu les conférences de Lille, elle pouvait le devenir encore après la paix d'Amiens. J'ai donc eu raison de reconnaître dans ces fragmens le cri de la conscience. Ce cri devait être bien pénible pour celui qui avait fait crouler sous le poids de son trône tous les trophées qui nous avaient coûté tant de sang et d'efforts, pour celui qui, au moment où la guerre de la Révolution venait de finir par notre triomphe, avait commencé une nouvelle lutte en faveur de la tyrannie, lutte plus sanglante que la première et qui devait nécessairement se terminer par amener tous les rois ennemis dans notre capitale, puisqu'elle leur donnait la coopération et les vœux de tous les peuples qui, pendant notre guerre nationale, avaient tous été pour nous. On ne doit donc pas s'étonner qu'il ait cherché quelquefois à s'étourdir lui-même, autant qu'à tromper ses lecteurs par un tableau de notre situation entièrement différent de celui que la force de la vérité venait de lui arracher. J'avoue toutefois que j'ai peine à concevoir comment

le besoin de se faire illusion a pu le pousser aux assertions plus qu'étranges que j'ai cru devoir relever dans son histoire de la Vendée, et qui rapprochées d'une foule d'autres passages, forment la plus inexplicable des contradictions que renferment ses Mémoires.

Ils en renferment cependant beaucoup, surtout dans les opinions; et leur lecture m'a plus d'une fois rappelé une soirée fort intéressante. Peu de tems après la proclamation de l'empire, le nouveau souverain ordonna de jouer au Théâtre-Français *La Mort de César*, et il annonça qu'il assisterait à la représentation de cette tragédie, que, par parenthèse, il défendit le lendemain, attendu que le résultat de cette expérience sur l'esprit public ne lui avait été nullement agréable. Quand l'acteur chargé du rôle de César récita ces vers :

> Né fier, ambitieux, mais né pour les vertus,
> Si je n'étais César, j'aurais été Brutus,

Bonaparte applaudit avec transport. On retrouve très-souvent dans ses écrits cette lutte entre deux sentimens, et pour ainsi dire, entre deux caractères. Tantôt il parle des idées républicaines comme il ordonnait à ses agens secrets d'en parler dans les salons : tantôt il paraît, au contraire, oublier son rôle de tyran; on le croirait redevenu général de l'armée d'Italie : ce n'est plus César qu'on écoute, c'est Brutus. Toutefois, il ne tarde pas à s'apercevoir qu'en louant la liberté, il fait l'éloge de sa victime, et il recommence ses accusations calculées. Mais les hommages qu'il est forcé de rendre aux doctrines qu'il a longtems persécutées, sont précieux sous plus d'un rapport. Ils peuvent même porter à croire que si son penchant à la tyrannie, au lieu d'être flatté de toutes parts, eût rencontré une opposition forte et constante, sa gloire fût restée pure de notre asservissement, et de nos revers que cet asservissement amena. Malheureusement, les hommes qui, ne pouvant rien attendre

de la justice d'un peuple, ambitionnent les faveurs d'un maître, se pressèrent autour de lui, s'imposèrent la loi de deviner les intentions tyranniques qu'il n'osait encore avouer, et d'en faire d'avance le panégyrique. Ils lui peignirent la nation d'après eux-mêmes, affamée de honte et d'esclavage. Ils lui représentèrent comme ses ennemis personnels, les seuls amis de sa gloire et de son avenir. Bientôt, tout conseil fut repoussé comme une insulte, toute vérité proscrite comme séditieuse.

Malgré cette proscription, quelques citoyens courageux osèrent lui parler encore le langage du patriotisme. On trouve, par exemple, dans la *Collection des pièces officielles*, publiée en 1815, deux *Mémoires* qui lui furent adressés par le même auteur, et qui contiennent de généreuses leçons (1). Dans le premier, remis quelques jours après la bataille de Marengo, je lis, page 12 : « L'estime publique ne s'accorde qu'aux grandes actions et aux plans vastes et durables. Les grandes actions sont celles qui ont pour but le bonheur des hommes ou d'une nation; les plans vastes et durables sont ceux qui ont pour base le bien public. » Je trouve à la page 21 cette prédiction courageuse faite à Napoléon pour l'engager à réunir les États de l'Italie en un corps fédératif indépendant : « La guerre peut recommencer... sous des auspices moins favorables. La France, épuisée et fatiguée, peut n'avoir plus, ni les mêmes ressources, ni le même courage;... et alors, si elle est vaincue,... si elle subit la loi de l'étranger, la gloire de Bonaparte s'évanouit avec celle de sa patrie, et on lui reprochera de n'avoir pas étendu ses regards dans l'avenir, de n'avoir pas prévu et prévenu les dangers et les malheurs dont il pouvait préserver la France et l'Italie. »

---

(1) Voyez le tome IX du *Recueil de pièces officielles destinées à détromper les Français sur les événemens qui se sont passés depuis quelques années*, publié par SCHOELL. Paris, 1814, 1815 et 1816.

Dans le second Mémoire, qui fut soumis à Napoléon dans le mois de floréal an 12, l'auteur, sans heurter de front le projet arrêté de changer la république en empire, s'efforce d'engager l'empereur futur à renfermer son autorité dans des limites durables; à rester, sous un autre nom, le premier magistrat d'un peuple toujours libre. « Aujourd'hui, dit-il, vous pouvez tout; la reconnaissance nationale vous donnera tout; mais, si vous ne mettez vous-même des bornes à l'autorité nouvelle dont vous allez être investi, elle sera moins réelle et moins durable..... Le despotisme, ou l'autorité indéfinie et absolue, a toujours produit des révolutions... On affermit le pouvoir en paraissant le restreindre..... La force des autorités politiques est aussi souvent dans leur limite que dans leur extension. »

Celui qui donnait ces conseils et qui indiquait la manière de les mettre en pratique en fut puni par une persécution qui lui ferma la carrière militaire et la carrière administrative dans lesquelles il s'était montré avec honneur. Je crois qu'il s'abusait sur la possibilité de réaliser son plan; mais, si la plupart des hommes qui approchaient Napoléon lui eussent témoigné les mêmes sentimens, peut-être le premier consul eût-il renoncé au désir d'une autorité qu'il fallait restreindre pour qu'elle ne parût pas désastreuse; et aurait-il gardé un pouvoir qui serait resté immense, sans cesser de paraître utile.

En effet, dès le 18 brumaire, il pouvait tout faire pour le bien. La France se livrait à lui tout entière pour l'exécution de tous les projets généreux; et, s'il n'en avait pas eu de coupables, il n'aurait pas même eu besoin de faire prolonger la durée de sa magistrature.

Cette révolution de brumaire est ce que beaucoup d'hommes généreux et éclairés lui ont le plus reproché. Je ne partage pas entièrement leur opinion : les graves défauts de la constitution de l'an 3 rendaient peut-être un changement nécessaire, et beaucoup de personnes y songeaient. On ne pourrait guère blâmer Bonaparte d'avoir cherché à se mettre à la tête de

la République, s'il avait conçu et exécuté ce projet dans des vues de bien public. La manière dont il s'empara du pouvoir fut seule odieuse. Ce n'était pas avec des baïonnettes qu'il fallait déchirer l'acte constituant ; car, quelque mauvais qu'il pût être, il avait reçu la sanction du peuple. Peut-être le vainqueur de l'Italie n'eût-il pas eu besoin d'employer la violence, s'il n'eût déjà montré des dispositions à la tyrannie. Peut-être le conseil des cinq-cents eût-il agi comme le conseil des anciens, si l'ennemi des directeurs lui eût donné des garanties que le changement projeté dans les formes républicaines n'avait d'autre but que d'augmenter la force de la république. Alors, la France entière aurait applaudi à cette révolution, et il n'y aurait rien eu d'illégal, puisque le peuple était appelé à prononcer sur la constitution nouvelle.

Du reste, le récit que fait Bonaparte de cette fameuse journée et de ses premières suites, est plein d'intérêt et paraît assez franc. Ce qu'il y a de plus curieux, c'est le compte rendu des discussions sur la constitution consulaire. Le projet absurde et alambiqué que présenta Syeyes ne dut pas déplaire au jeune consul, parce que l'impression produite par ces rêveries lui donnait les moyens de diriger le travail des commissions législatives de manière à se préparer les voies pour envahir, quand il le voudrait, tous les pouvoirs. Je ne serais pas étonné cependant que ce fût surtout ce projet qui lui eût inspiré tant d'éloignement pour la métaphysique, qu'il accusait à tort des extravagances dans lesquelles avait pu tomber un homme aussi distingué que Syeyes. Il n'a pas de peine à faire sentir le ridicule du *grand électeur à vie*, et du *consul de la paix*, et du *consul de la guerre*, et du sénat qui peut *absorber le grand électeur*. Mais il paraît, à l'exemple de quelques pamphlétaires, regarder la suprême magistrature d'un seul comme peu conforme aux principes des républiques, tandis qu'il n'y a rien de plus républicain, pourvu que cette magistrature soit tem-

poraire. Comme Bonaparte ne pouvait l'ignorer, on doit présumer qu'il aura cru convenable à ses vues de ne présenter l'idée de république qu'entourée des inconvéniens d'un pouvoir exécutif partagé.

La plupart des Français, que fatiguait la faiblesse de l'administration directoriale, reçurent avec plaisir un gouvernement plus fort, quoiqu'il portât dans son sein des germes de tyrannie. Les esprits peu clairvoyans en attendirent les plus heureux résultats, et les effets parurent d'abord répondre à leurs espérances. Les finances furent régies avec plus d'ordre et de fermeté, la guerre des chouans fut étouffée, les discordes religieuses cessèrent, et la victoire nous reconnut en Italie, comme, avant le retour de Bonaparte, elle nous avait reconnus dans la Hollande et dans l'Helvétie.

La campagne de l'armée de réserve est décrite avec soin par le vainqueur; cependant les manœuvres de la bataille qui la termina sont beaucoup mieux expliquées dans le rapport de Berthier, publié en l'an 13. Seulement, Bonaparte convient que l'aile gauche, commandée par le général Victor, fut mise dans une déroute complète, au lieu que Berthier avait ménagé les expressions.

La défense de Gènes par Masséna, les campagnes de Moreau en Allemagne pendant l'an 8 et le commencement de l'an 9, celle de Brune en Italie, de Macdonald dans les Grisons, et l'expédition de Murat contre les troupes napolitaines, sont racontées ensuite brièvement, mais clairement, et accompagnées d'observations critiques fort intéressantes pour ceux qui se sont occupés de tactique.

Un autre morceau remarquable est celui où Bonaparte, parlant du traité qu'il conclut en 1800 avec les États-Unis, expose les doctrines du droit public sur les vaisseaux neutres et raconte les discussions qui ont eu lieu à ce sujet entre l'Angleterre et les autres puissances. La comparaison qu'il éta-

it entre la guerre de terre et la guerre maritime conduite après les erremens du cabinet de Saint-James, est tracée vec vigueur. Je citerai les dernières lignes du chapitre : Ainsi, dans le tems même où les propriétés particulières et s hommes non combattans sont respectés dans les guerres e terre, on poursuit, dans les guerres de mer, les propriétés es particuliers, non-seulement sous le pavillon ennemi, mais ncore sous le pavillon neutre; ce qui donne lieu de penser ue, si l'Angleterre seule eût été législateur dans les guerres e terre, elle eût établi les mêmes lois qu'elle a établies dans s guerres de mer. L'Europe serait alors retombée dans la arbarie, et les propriétés particulières auraient été saisies omme les propriétés publiques. »

Avant de terminer cette analyse, je dois prévenir les lecurs qu'à la fin de chaque volume, excepté le cinquième, ui est rempli par le traité sur les campagnes de Turenne et e Frédéric, se trouvent de nombreuses pièces justificatives, armi lesquelles on distinguera surtout la correspondance ntre Bonaparte et le directoire. La comparaison des lettres u général de l'armée d'Italie avec celles des directeurs aurait ffi à un homme habile pour savoir en quelles mains devait asser le pouvoir dans un tems où la carrière était ouverte au énie.

Maintenant que j'ai parcouru les différens objets traités ar Napoléon, nos lecteurs peuvent se former une idée de ntérêt que présente le recueil de ses ouvrages. On y trouve es données précieuses pour la solution de presque toutes s questions qui doivent occuper des Français attachés enore à leur patrie.

Quant au style, il choque à tout instant par des défauts de us d'un genre. Lorsque la révolution n'avait pas fait enore de l'épée un instrument de politique, Bonaparte voulait uivre la carrière des lettres; mais il paraît qu'il manqua de

bons guides, et qu'il ne sut pas appliquer lui-même à l'étude
style la force de tête qu'il déploya dans ses travaux sur l'a
de diriger les nations : car c'est la même raison qui diri
l'homme d'État et l'écrivain, et il n'y a point de règles de l'a
d'écrire qu'un esprit vaste et droit ne pût deviner par le se
secours du raisonnement. Or, Bonaparte ignore complét
ment cet art. On rencontre dans ses livres des phrases e
cellentes, même de belles pages; mais on sent que tout ce
est uniquement dû au talent naturel, à la force de la pens
ou de l'émotion. Quand son âme plus calme ne lui a pas pr
senté l'idée aussi nette, il ne sait nullement la débrouiller,
l'habille d'images incohérentes, et la rend plus confuse enco
par de nombreuses incorrections. Au surplus, ce défaut e
si commun de nos jours chez tant d'hommes qui se font cepe
dant des réputations comme écrivains, qu'une grande part
du public a cessé d'y faire attention; et l'on doit d'autant pl
le pardonner à l'auteur des *Mémoires*, qu'il n'a pu nous laisse
en quelque sorte, qu'un premier jet, le plus souvent dicté,
où il a dû plus d'une fois, surtout dans un état de souffran
et d'ennui, se contenter d'indiquer sa pensée pour lui-mêm
remettant à un autre moment de la revêtir, pour le public,
formes plus exactes et plus heureuses.

Le recueil de ses écrits n'en est pas moins au nombre des o
vrages les plus importans qui aient paru dans ce siècle. O
y reconnaît un homme qui sait beaucoup et qui sait bien; q
lorsque ses passions ne l'aveuglent point, voit loin et de ha
et qui a passé sa vie à réfléchir sur toutes les parties de
politique, particulièrement sur l'une des plus considérabl
la guerre. Qu nd les Français cesseront de donner le n
de politique à de puériles discussions sur de petites intrig s
de détail, ou sur de ridicules abstractions, les Mémoires éc s
dans la prison de Sainte-Hélène seront généralement lus t
médités; mais aujourd'hui nos Solons *industriels* les trai-

ont avec le même dédain qu'ils professent pour Montesquieu. Napoléon dit un jour à M. O'Méara : « Quand j'étais à Tilsitt avec l'empereur Alexandre et le roi de Prusse, j'étais le plus ignorant des trois en affaires militaires. Ces deux souverains, surtout le roi de Prusse, étaient parfaitement au fait du nombre de boutons que devait avoir un habit, devant et derrière, et de la manière dont on devait tailler les revers. Le fait est, continua-t-il en riant, que je ne pouvais lutter avec eux. Ils me tourmentaient continuellement de questions sur des affaires de tailleurs, auxquelles je ne comprenais absolument rien, quoique, pour ne pas les offenser, je répondisse aussi gravement que si le destin d'une armée eût dépendu de la coupe d'un habit. » (*Napoléon dans l'exil*, par O'Méara, tome II, p. 58.) Je suis loin de garantir la véracité de Napoléon dans ce récit; mais ce que je sais bien, c'est que s'il pouvait se trouver dans quelques cercles où l'on croit faire de la politique, il éprouverait là pour cette science ce qu'il prétend lui être arrivé à Tilsitt pour l'art militaire; il serait *le plus ignorant de tous*. Il se verrait accablé de questions sur les *formes* du parlement anglais, sur l'influence de *l'industrie banquière*, sur un arrêt du parlement rendu contre des jésuites, sur tel candidat au ministère ou à la chambre : *il ne pourrait lutter*. Seulement je doute fort qu'il répondît d'un ton aussi sérieux qu'à Tilsitt. F—x.

LITTÉRATURE.

Tableaux historiques extraits de Tacite, *et réun par des* sommaires *et des* appendices; *traduction nou velle*, avec le *texte en regard* et des *notes critiques littéraires;* par M. Letellier, avocat à la Cou royale de Paris, ancien secrétaire-rédacteur du Tri bunat et de la Chambre des Députés (1).

Montaigne disait en parlant des œuvres de Tacite : « Ce n'est pa un livre à lire, c'est un livre à étudier et à apprendre. » Ce peu d mots renferme, avec un éloge complet de l'historien, un impor tant conseil, qui s'adresse non-seulement aux écrivains que leu génie appelle dans la même carrière, mais encore à tout homm instruit, quels que soient le genre de ses travaux et sa positio sociale, au prince et à ses ministres, comme au philosophe, l'orateur et au poëte. Tous, en effet, auront à se féliciter éga lement des fruits d'une pareille étude; les uns, en retirant d cette lecture approfondie la salutaire conviction d'une vérit trop souvent méconnue : que le despotisme finit toujours pa devenir funeste au despote, et que la politique la plus sûre es celle qui a pour principe invariable le respect des droits de nations; les autres, en y recueillant les plus pures maximes comme la fleur de la sagesse antique, d'étonnantes révélatio sur tout ce que renferme de plus secret le cœur de l'homme des modèles parfaits d'éloquence et des tableaux riches de po sie; enfin, des peintures vivantes de mœurs et de caractère

(1) Paris, 1825. 2 vol. in-8°. Grimbert, libraire, rue de Savoi n° 14. Prix, 12 fr.

et des situations éminemment dramatiques, source féconde de beautés encore neuves, qu'ils s'empresseront de transporter dans leurs écrits, à la tribune et au théâtre. Ce fut surtout sous ce dernier rapport que le créateur de notre scène tragique et son admirable rival étudièrent ce livre; tous les deux, après y avoir puisé de sublimes inspirations, se plurent à rendre un digne hommage au mérite de son auteur. Corneille, qui avait sous les yeux l'héroïque veuve de Germanicus, lorsqu'il peignit celle de Pompée, et dont l'âme toute romaine était faite pour comprendre et pour sentir Tacite, l'appelait *un écrivain incomparable ;* Racine, qui lui dut une partie des beaux traits qu'on admire dans *Britannicus*, l'a proclamé *le plus grand peintre de l'antiquité*. Bossuet et Montesquieu ne dédaignèrent pas de le prendre quelquefois pour modèle ; Rousseau tenta de se mesurer avec lui, mais s'avoua bientôt fatigué par un *si rude jouteur*. Trois écrivains d'une réputation moins imposante, mais dont l'autorité ne saurait être contestée en matière de goût, Thomas, La Harpe et Chénier, ont consacré quelques pages éloquentes à la juste appréciation du génie et du caractère de Tacite.

Thomas, qui était digne de célébrer à la fois, dans ce grand homme, et les vertus du citoyen qu'il retrouvait dans son propre cœur, et le talent de l'écrivain, s'exprime en ces termes dans l'*Essai sur les éloges :* « Au nom de Tacite, l'imagination s'échauffe et l'âme s'élève. Si on demande quel est l'homme qui a le mieux peint les vices et les crimes, et qui inspire mieux l'indignation et le mépris pour ceux qui ont fait le malheur des hommes, je dirai c'est Tacite; qui donne un plus saint respect pour la vertu malheureuse, et la représente d'une manière plus auguste, ou dans les fers, ou sous les coups d'un bourreau, c'est Tacite; qui a le mieux flétri les affranchis et les esclaves, et tous ceux qui rampaient, flattaient, pillaient et corrompaient à la cour des empereurs, c'est encore Tacite.

Qu'on me cite un homme qui ait jamais donné un caractère plus imposant à l'histoire, un air plus terrible à la postérité! Philippe II, Henri VIII et Louis XI n'auraient jamais dû voir Tacite dans une bibliothèque, sans une espèce d'effroi... » «Qu'on imagine, dit plus bas le même auteur, une langue rapide comme les mouvemens de l'âme, une langue qui, pour rendre un sentiment, ne se décomposerait jamais en plusieurs mots, une langue dont chaque son exprimerait une collection d'idées; telle est presque la perfection de la langue romaine dans Tacite. » — « Sa diction est forte comme son âme, dit La Harpe, singulièrement pittoresque sans jamais être trop figurée, précise sans être obscure, nerveuse sans être tendue. Il parle à la fois à l'âme, à l'imagination, à l'esprit... Il n'invective point en déclamateur; mais il peint avec des couleurs si vraies tout ce que la bassesse et l'esclavage ont de plus dégoûtant, tout ce que le despotisme et la cruauté ont de plus horrible, les espérances et les succès du crime, la pâleur de l'innocence et l'abattement de la vertu; il peint tellement tout ce qu'il a vu et souffert, que l'on voit et que l'on souffre avec lui. Chaque ligne porte un sentiment dans l'âme; il demande pardon au lecteur des horreurs dont il l'entretient; et ces horreurs mêmes attachent au point qu'on serait fâché qu'il ne les eût pas tracées.»

Chénier, dont la tragédie de *Tibère* a renouvelé les regrets qu'avait inspirés aux véritables amis des lettres sa mort prématurée, dans son *Tableau de la littérature française* (chap. V), termine par les réflexions suivantes une brillante énumération des principales qualités du génie de Tacite: « Incorruptible dispensateur de la gloire et de la honte, il représente cette conscience du genre humain que, selon ses énergiques expressions, les tyrans croyaient étouffer au milieu des flammes, en faisant brûler publiquement les œuvres du talent resté libre et les éloges de leurs victimes, dans ces mêmes places où le peuple romain s'assemblait sous la république. Son livre est un tribu-

nal où sont jugés en dernier ressort les opprimés et les oppresseurs ; c'est à l'immortalité qu'il les consacre ou les dévoue, et dans cet historien des peuples, et, par conséquent, des princes, qui savent régner, chaque ligne est le châtiment des crimes, ou la récompense des vertus. »

L'étude de ce grand historien, si féconde en hautes leçons pour tous les tems et pour tous les pays, doit, en outre, exciter en France, à l'époque où nous vivons, un intérêt particulier, et, pour ainsi dire, contemporain. Quelle lecture, par exemple, pourrait être plus attachante et plus instructive, par le fond seul du sujet, que celle des *Annales* et des *Histoires*, pour une génération qui a été témoin de tant d'événemens inouïs ; à qui notre patrie, tout à la fois glorieuse et désolée, a offert en spectacle, dans un si court espace de tems, des crimes atroces et de sublimes vertus ; tous les excès du fanatisme politique, les hideux attentats des passions les plus abjectes, à côté des plus nobles exemples de patriotisme et de prodiges sans nombre de courage civil et de courage militaire ; une république, fondée en dépit de tous les rois de l'Europe sous les armes, mais sourdement attaquée par l'intrigue et la corruption, ébranlée par la discorde, détruite enfin par la violence, pour faire place à un despotisme, qui acheta les consciences par l'or et les dignités, comprima l'essor d'une philosophie destinée à régénérer le monde, et s'efforça d'étouffer dans tous les cœurs le regret de la liberté proscrite, en y allumant la funeste passion de la gloire des conquêtes.

Certainement, des esprits encore agités par de semblables souvenirs, ne sauraient demeurer indifférens à la vue des énergiques tableaux que leur présente le peintre de Rome et de l'empire sous les premiers Césars. Ces mêmes esprits, tourmentés du besoin de se former une opinion juste, fixe et sans préjugés, sur les principaux acteurs et sur les scènes les plus remarquables du drame national qui s'est déroulé sous leurs yeux, pour-

raient-ils suivre un guide plus sûr, un maître plus habile, qu'un écrivain philosophe, dont la profonde expérience sait mettre à nu l'âme des ambitieux de toutes les conditions, reconnaître jusqu'aux moindres causes, et prévoir les derniers effets des catastrophes politiques, peser dans une balance égale les fautes, les forfaits et les belles actions, et surtout démasquer ce dévouement hypocrite, toujours prêt à se traîner à la suite du vainqueur, et qu'on voit servilement attaché à tous les gouvernemens qui se succèdent en se renversant l'un l'autre.

Si ces considérations ne manquent point de justesse, on conviendra qu'il eût été difficile à M. Letellier de choisir, pour la publication de son ouvrage, une époque plus favorable. Ce n'est pas toutefois qu'il paraisse avoir pensé, à cet égard, comme pensent quelques-uns de nos écrivains, accoutumés à fonder leurs espérances de succès sur l'opportunité des circonstances, et qui, *se piquant d'une folle vitesse* pour arriver toujours à propos, n'obtiennent, au lieu d'une gloire durable, que la vogue d'un moment. Loin de se livrer à ce frivole et dangereux calcul, M. Letellier a compris l'importance, je dirai même la dignité de la tâche que lui avaient imposée une vieille admiration pour Tacite, et le désir honorable de contribuer aux progrès de l'instruction morale et littéraire de ses concitoyens. Sans ignorer combien avaient été infructueux les efforts de la plupart de ses devanciers, il a résolu cependant de démentir l'assertion tranchante et fâcheuse de certains critiques d'un assez grand nom, qui avaient proclamé l'impossibilité d'une bonne traduction de Tacite. On peut dire qu'il a complétement réussi dans cette périlleuse entreprise. Il suffit de parcourir d'un œil attentif quelques-uns de ces *tableaux historiques*, pour rester convaincu que la traduction n'en a point été improvisée comme une œuvre de commande; mais que l'auteur n'a pas craint de consacrer des veilles longues et nombreuses à ce travail de prédilection. Partout on y reconnaît, et les soins

scrupuleux du savant latiniste, déterminé par la conscience de ses forces à n'éluder aucune des difficultés du texte, et la rare habileté de l'écrivain, qu'un studieux commerce, une familiarité intime avec nos chefs-d'œuvre littéraires a rendu maître de toutes les ressources de notre langue, à laquelle il apprend à reproduire, sans rien perdre de son élégante correction, presque toutes les formes de la langue la plus pittoresque et la plus expressive que le génie ait jamais parlée.

Je me hâte de prouver, par des citations, que cet éloge n'est point exagéré. Je prends d'abord l'un des tableaux les plus parfaits dans l'original, et j'invite mes lecteurs à comparer le texte avec la version, afin de mieux apprécier l'heureuse fidélité avec laquelle le traducteur a su rendre image pour image. C'est l'arrivée d'Agrippine en Italie, avec les cendres de Germanicus.

« Agrippine, sans interrompre sa navigation, pendant la saison des orages, arrive à l'île de Corcyre, située en face des côtes de Calabre. Elle y passe quelques jours à remettre ses esprits troublés par la violence de son affliction et l'impatience du malheur. Cependant, au bruit de son retour, les amis les plus dévoués, et beaucoup d'hommes de guerre qui avaient servi sous Germanicus, un grand nombre d'inconnus des cités voisines, les uns par principe de devoir envers le chef de l'état, les autres par l'impulsion de l'exemple, accouraient à Brindes, le port le plus voisin et le plus sûr où elle pût aborder. Dès qu'on eut signalé sa flotte à l'horizon, aussitôt la rade et le rivage, les remparts même et les sommets des édifices, tous les points d'où la vue pouvait s'étendre au loin, se couvrent de spectateurs éplorés qui se demandent entre eux comment ils doivent accueillir Agrippine à son débarquement, dans le silence, ou par quelque acclamation? Et l'on n'était pas encore fixé sur ce qu'exigeait la circonstance, quand la flotte, qui s'avançait lentement, toucha le port, non point avec les signes de

l'alégresse ordinaire aux navigateurs, mais dans tout l'appareil de la tristesse. Au moment où, sortie du vaisseau avec deux de ses enfans, Agrippine parut, l'urne funéraire entre les bras, les yeux attachés à la terre, il s'éleva de toutes parts un même cri de douleur; parens, étrangers, hommes et femmes, on n'eût distingué personne dans une telle unanimité de gémissemens : seulement, le cortége d'Agrippine se ressentait de l'abattement d'une longue affliction; la foule accourue à sa rencontre l'emportait par la vive expression d'une douleur plus récente. »

Il est inutile, ce me semble, de détailler le mérite d'une telle version; je m'arrêterai seulement sur les deux mots *defixit oculos;* ils ont fourni à M. Letellier la matière d'une note qui m'a paru, ainsi que toutes celles qu'il a jugé à propos de placer dans son ouvrage, en les renvoyant à la fin de chaque volume, pleine de goût et de raison; la voici : « *Les yeux attachés à la terre, defixit oculos.* La Bletterie et quelques autres, d'après Muret, ont traduit : « Elle fixa tous les regards ». Ce ne ne peut être le sens du mot *defixit,* qui n'exprime là qu'une disposition du personnage principal, indépendante de l'effet que son apparition produit sur la multitude. Il est bien vrai qu'alors tous les regards se tournent vers un seul objet; mais, si le traducteur présente cette idée, il fait disparaître du tableau la figure même d'Agrippine. Virgile a dit d'Andromaque : *Dejecit vultum...* de Didon : *Illa solo fixos oculos.* On pourrait multiplier les exemples. »

Le lecteur me permettra de transcrire encore deux morceaux d'un ton différent, l'un d'un style vif, concis et nerveux, l'autre d'une éloquence plus calme et pleine d'onction : propres à lui donner une juste idée de la variété d'élocution du traducteur. Le premier est extrait du discours de Galgacus aux Bretons, qui se trouve dans la *Vie d'Agricola.* « Nulle habitation humaine au delà, rien que les flots, rien que les rochers et devant nous les Romains, dont le farouche orgueil ne serai

désarmé ni par vos soumissions, ni par votre modeste existence. Dévastateurs du globe, quand la terre manque à leur brigandage, ils vont fouiller les mers; avides, si l'ennemi est riche, et s'il est pauvre, ambitieux. Ni l'Orient ni l'Occident ne peuvent les assouvir : uniques dans l'espèce humaine, ils poursuivent la richesse et l'indigence avec une égale cupidité. Enlever, égorger, dépouiller, c'est, dans leur perfide langage, ce qu'ils appellent gouverner; et quand un pays n'est plus qu'un désert, ils proclament qu'il est en paix. »

L'autre morceau appartient à la péroraison de ce même éloge d'*Agricola*. — « S'il est un asile réservé aux ombres vertueuses; si, comme les sages aiment à le croire, les grandes ames ne s'éteignent pas dans la nuit du tombeau, reposez en paix; veillez sur nous, sur votre famille, et rappelez-nous de cet état d'abattement et de douleur pusillanime à la contemplation de vos vertus, qu'offensent les larmes et les plaintes. Vous admirer, plutôt que répéter de stériles éloges; vous imiter, autant que le permet l'humaine faiblesse; tel est le véritable hommage, le tribut de piété que vous doit chacun de vos proches. Aussi ne cessai-je de redire à votre fille et à votre épouse, que ce sera dignement révérer la mémoire d'un père, d'un époux, que de méditer toutes ses actions et toutes ses maximes, et de s'attacher au souvenir, au modèle de son ame, plutôt qu'à l'ébauche de ses traits. Non que je veuille proscrire les images qu'offre à nos yeux le marbre ou le bronze; mais ces simulacres sont fragiles et périssables comme les objets qu'ils représentent. L'empreinte de l'ame est éternelle, et ce n'est ni par l'art, ni par la matière, qu'on peut la fixer et la reproduire; c'est par la conformité des mœurs. »

Je ne m'étendrai point sur les avantages qu'offre, dans l'intérêt des études classiques, le plan adopté par M. Letellier pour la composition de ces deux volumes. L'utilité des recueils de ce genre, dont Rollin recommandait l'usage aux professeurs

de son tems, a toujours été appréciée par l'ancienne Université; et les hommes à qui le gouvernement a confié de nos jours la direction de l'instruction publique, ont eux-mêmes accordé aux *Tableaux historiques extraits de Tacite*, soit en faveur de leur forme, si convenable à l'enseignement, soit pour honorer le talent qu'on y remarque, la flatteuse distinction d'être mis au rang des livres distribués en prix dans les établissemens de l'Université.

Une *Notice* qui ouvre le premier volume, réclamait, dès le commencement de cette analyse, une mention spéciale et soignée. Il ne m'est plus permis d'en parler aussi longuement que je le désirerais. L'auteur l'a divisée en trois articles, dans lesquels il traite à part, 1° *de la vie;* 2° *des ouvrages;* 3° *des éditions et des traductions de Tacite.* Je me borne à engager vivement les amateurs éclairés de la littérature ancienne à lire cet excellent morceau de critique et d'histoire, qu'ils placeront, je n'en doute point, sous le rapport de l'érudition, des pensées et du style, à côté de ce qu'ont écrit de mieux nos littérateurs les plus célèbres. F.-C.-P. Bariseau.

Chants héroïques et populaires des soldats et matelots grecs; *traduits en vers français* par M. *Népomucène-Louis* Lemercier, de l'Institut (Académie française.) *Deuxième partie* (1).

Voy. le compte rendu de la *Première partie*, Rev. Enc., t. xxiv, p. 680.

Tous les amis de la poésie qui sont en même tems les amis de la liberté, ont félicité M. Lemercier d'avoir reproduit, souvent avec bonheur, les chants héroïques et populaires des

(1) Paris, 1825; Urbain Canel. 1 vol. in-8°. Prix 4 fr.

soldats et des matelots grecs. Grâce à lui et à M. Fauriel, nous savons que les Hellènes combattent et chantent comme leurs pères, et qu'il est chez eux plus d'un Achille qui se console avec la lyre, quand il ne peut combattre. Mais la lyre entre les mains du fils de Thétis ne faisait que répéter les accens de quelques favoris des Muses, tandis qu'elle obéit aux inspirations de ses modernes rivaux : protégés par les deux génies particuliers de la Grèce, ils joignent le talent poétique à l'héroïsme. Nous avons admiré, avec leur interprète français, l'originalité, l'audace, la rapidité, la précision, les formes vives, le dialogue pressant, le caractère naïf et les mouvemens sublimes de ces compositions qui entretenaient le feu sacré au milieu d'un peuple, naguère objet des injustes mépris de l'Europe, abusée par de savans explorateurs, plus occupés de fouiller des ruines célèbres, que d'aller, la lanterne de Diogène à la main, chercher, non pas un homme, mais un peuple, dans un pays où un préjugé reçu n'annonçait que des esclaves. Élève des anciens, qu'il a recherchés de bonne heure, comme tel jeune Athénien se sentait attiré vers Socrate ou Platon, nourri de tous les poëtes grecs, émule d'Eschyle dans un bel ouvrage, M. Lemercier était plus que personne capable de reconnaître le caractère de la Grèce antique dans les créations poétiques de la nouvelle; et, quoique privé, comme nous, des chefs-d'œuvre d'Alcée, de Simonide et de Tyrtée, qui auraient servi de termes de comparaison avec les créations lyriques de leurs successeurs, il nous a montré le type grec également empreint dans tout ce qui nous reste des siècles d'Homère et de Périclès, et dans les chants populaires de l'Hellénie de nos jours. La traduction et les ingénieux commentaires de M. Lemercier étaient un véritable présent pour les lettres; mais, peut-être, le tribut qu'il leur offre en ce moment est-il plus précieux encore. Le nouveau recueil contient, comme le premier, des hymnes guerriers :

tel est celui de Rhigas (*Voy. Rev. Enc.*, t. xxi, p. 275, une *notice* sur *Rhigas*), consacré à exciter ses Pallikares à sortir de leurs montagnes et de leurs forêts pour fondre tous ensemble sur les farouches soldats du Croissant. « Rhigas, digne élève des muses grecques, fut l'ardent moteur des conspirations formées pour l'affranchissement de sa patrie. Trahi par la fortune, les supplices ni la mort ne purent lui arracher le secret et les noms des généreux conjurés qu'il avait associés à ses desseins. Son hymne, qu'on peut nommer le *chant du ralliement*, est un de ceux que l'enthousiasme patriotique des guerriers qui l'ont répété dans la Grèce a rendu fameux dans toute l'Europe : il est devenu le chant militaire des Hellènes armés aujourd'hui pour leur liberté. »

Quels que fussent le mépris et la haine des contemporains de Miltiade et de Thémistocle pour les Barbares, leurs cris de guerre, leurs chants belliqueux, leurs appels au courage de tous les hommes libres de l'Hellénie, les transports de leur colère contre les satellites du grand roi ne pouvaient respirer la haine énergique, la profonde indignation et l'audace du désespoir dont sont animés les accens d'un héros qui s'adresse aux victimes du plus insolent et du plus farouche despotisme. Qu'étaient comme ennemis Darius ou Xerxès, quand on les compare à ces barbares sultans dont le joug, peut-être encore plus intolérable que les excès de leur cruauté, s'applique, depuis des siècles, à dégrader un peuple entier par une politique qui unit l'exaltation du fanatisme, la constance d'un mépris héréditaire et passionné, aux froids calculs de l'intérêt ? Eschyle rend hommage aux vertus du premier de ces princes, vaincu à Marathon; il l'appelle le dieu des Perses; et quand il parle de Xerxès défait à Salamine, il ne lui insulte pas comme à un tyran, il se contente de le représenter comme l'auteur du deuil de l'Asie, comme un monarque tombé sous la main de Jupiter, qui punit les superbes. Ce n'est

pas Eschyle qui triomphe de l'humiliation du grand roi, c'est Darius qui prédit à son fils les nouveaux malheurs de Platée. La plus grande, ou, pour mieux dire, la seule vengeance du citoyen, du guerrier et du poëte, est une leçon sublime à tous les ambitieux qui veulent asservir les peuples libres. Darius, ému de pitié, malgré la juste sévérité qu'il vient de montrer pour des fautes si funestes à la Perse, dit à Atossa, mère de Xerxès : « Allez dans votre palais; cherchez-y des vêtemens convenables pour votre fils, et courez à sa rencontre les lui porter; car ses habits magnifiques, déchirés dans l'excès de sa douleur, sont en lambeaux. C'est à vous de le consoler; je sais qu'il n'écoutera que vous. Pour moi, je retourne aux royaumes sombres. » C'est après cette scène que Xerxès revient seul, et s'écrie en paraissant au milieu du chœur présent sur le théâtre : « Hélas! infortuné que je suis! quel délire imprévu, funeste, est le mien! que le sort insulte cruellement à la race des Perses!... A la vue de ces respectables vieillards, mes genoux se dérobent sous moi... O Jupiter!... que ne m'as-tu plongé dans la nuit de la mort avec tous mes soldats? » C'est alors que, dans un dialogue de la plus grande beauté, il est réduit à s'accuser lui-même comme le fléau de sa famille et de sa patrie, et à répondre enfin à toutes les questions qu'on lui fait sur son armée : « Voici ce qui me reste de tous mes apprêts; ce carquois où étaient mes flèches. » Jamais, peut-être, un poëte n'a honoré son caractère et sa nation, n'a vengé la morale et la liberté par un plus digne moyen, que par ce châtiment imposé au despotisme, qui amène sa propre ruine en causant le malheur des peuples.

Rhigas ne pouvait user de cette noble modération envers la tyrannie, toujours cruelle, toujours armée, toujours menaçante : aussi montre-t-il partout à ses amis les horreurs de l'esclavage, le cimeterre levé sur toutes les têtes, des soldats assassinés, des bourreaux toujours prêts, et un maître corrompu

qui donne la mort avec un signe de sa tête. C'est pour combattre une race de tigres qu'il appelle à la fois les Grecs de toutes les contrées, les lions de Souli, les ours du Pinde, les éperviers de l'Agrapha, les grands aigles de l'Olympe et les vautours de l'Épire. On sent quel doit être le caractère de cet hymne belliqueux. Il a quelque ressemblance avec notre *Marseillaise :* il a, comme elle, enfanté des triomphes; mais il est plus sombre et plus terrible. On y remarque encore un serment qui rappelle ce beau *Chant du départ,* où Méhul a si bien associé son génie à celui de Chénier. On doit mettre à côté de cet hymne le chant consacré, au nom de Colocotroni, par le génie patriotique du docteur Kanelos, originaire de Chio. M. Lemercier dit, au sujet de cette pièce : « Elle prendra sa place auprès des fameux hymnes de Tyrtée, récemment traduits encore, avec une heureuse énergie, par M. Firmin Didot père.» Nous partageons l'avis de l'académicien, bien plus heureux d'ailleurs dans cette pièce que dans l'autre. Pour la première, il avait fait choix d'une strophe où un petit vers traîne difficilement le grand alexandrin qui le suit. En outre, cet alexandrin termine chaque strophe par une rime féminine, dont le son mou et vague la laisse tomber, au lieu de la relever, comme l'exige la poésie lyrique, et surtout un hymne de guerre, qui doit avoir dans son harmonie quelque chose du bruit des boucliers gaulois. Je soumets cette critique à M. Lemercier, et je m'appuie de ses propres exemples. Pour sentir que son oreille l'a trompé, en général, sur le choix du rhythme, il lui suffira de regarder l'heureux effet de la strophe qu'il a adoptée pour le chant de Colocotroni, où se trouve ce refrain, qu'il a su varier encore avec beaucoup de bonheur, et sans jamais le dénaturer :

Guerre aux tyrans! le combat est sacré.

On trouve des détails heureusement exprimés dans la mort

de Diakos; mais aussi des taches qui font quelque peine. M. Lemercier efface bientôt en nous cette impression par de beaux vers que je pourrais citer; mais je me contenterai ici du passage suivant. Parmakis excite ses Pallikares à redoubler de courage:

Mais un des chefs, d'une voix sombre,
Dit ces mots que précède un sinistre coup d'œil :
Nos sabres sont glacés, nos fusils sont en deuil.
Sur ce morne horizon voyez des rangs sans nombre :
Les sommets sont noirs de leur ombre.

Cette dernière image rappelle et traduit exactement celle de Valerius Flaccus, qui, nous montrant les montagnes couronnées par les ombres pâlissantes des victimes du cruel Amycus, accourues, avec la permission du Tartare, fléchi par leurs prières, pour assister à la mort de leur tyran que doit immoler Pollux, s'exprime ainsi :

Et pater orantes cæsorum Tartarus umbras,
Nube cava tandem ad meritæ spectacula pugnæ
Emittit : summi nigrescunt culmine montes.

Mais il est tems d'arriver aux chansons et aux complaintes, que nos lecteurs aimeront sans doute à connaître. En effet, ils y trouveront des mœurs naïves, des sentimens tendres, une mélancolie douce, et une poésie éminemment dramatique, parce qu'elle est toute en action. — Des fables grecques et des formes antiques reviennent ici, mais rajeunies par un tour particulier à l'imagination des Grecs modernes. Ainsi, Caron paraît trois fois sur la scène, et trois fois il est l'image sensible de cette mort inévitable qui ne considère rien, ni le rang, ni le sexe, ni l'âge, ni la félicité, ni le malheur, quand elle a résolu de prendre ses victimes. D'abord, nous rencontrons un myriologue ayant pour titre : *La jeune Fiancée, ou Caron.* En voici le résumé : « Sœur de neuf frères aussi braves

l'un que l'autre, fière de sa beauté, une vierge promise à Constantin osait braver Caron ; mais le vieux nocher des morts, transformé tout à coup en hirondelle, lance un trait mortel à la belle et imprudente fiancée, au milieu de ses rêves d'amour, d'hymen et de bonheur. »

Sa mère la pleura ; sa mère pleure encor.
« O Caron ! de quel coup tu frappes ma famille !
Que de maux tu m'as faits, en retirant du jour
Ma chère fille, hélas ! ma belle et seule fille ! »
Mais Constantin descend des coteaux d'alentour.

Il venait chercher sa fiancée avec le cortége de l'hymen ; des instrumens de musique, des chants accompagnaient sa marche ; tout à coup, lui apparaissent une croix et les apprêts d'un enterrement ; il demande le nom de la victime, il l'apprend, et ordonne au constructeur du tombeau de creuser un lit de mort pour deux ; puis, se frappant de son poignard, il expire. L'amant et la maîtresse sont réunis dans leur dernier asile.

Rien de plus simple et de plus touchant que cette charmante pièce, qui a tout le charme d'une élégie antique, avec une originalité de composition qui lui donne beaucoup de prix. On ne peut la lire, sans penser au poëme d'Isnel et Asléga, où Parny a mis tant de vers sortis du cœur et pleins de mélodie. M. Lemercier néglige un peu trop cette magie des sons, cette douceur de rhythme, surtout cet heureux choix de la rime dont il connaît tout le prix. Mieux inspiré, il a su donner ces divers genres de mérite, en lui conservant les grâces de la naïveté, à une charmante allégorie qui a pour titre : *la Biche et le Soleil.* La traduction n'a qu'une tache ; mais il faudrait absolument la faire disparaître.

Le Jeune Pâtre et Caron : tel est le titre de la seconde pièce, où figure le vieux nocher des morts, si célèbre en Égypte et en Grèce. Un leste et beau pasteur descend rapidement une montagne ; Caron l'attend au détour de la route et veut l'arrê-

ter; le jeune homme, encore plus pressant que le vieillard de La Fontaine, dans la fable du mort et du mourant, allègue son âge, sa femme, ses enfans. Caron se montre inflexible : « Eh bien, dit le pâtre qui compte sur sa force, viens lutter avec moi : vainqueur, tu me prendras; vaincu, tu chercheras ailleurs ton cruel plaisir. »

Le berger tout le jour soutint sans succomber
Sa lutte avec Caron; le soir le vit tomber.

Cette fable, neuve pour nous, est une allégorie parfaite que relèvent encore le naturel et la vérité des détails de mœurs. Voici la troisième pièce sur le même sujet :

Le Passage de Caron.

L'ombre noircit des monts les cimes attristées :
Par l'orage et les vents sont-elles agitées?
Ce ne sont ni les vents ni le ciel pluvieux
Qui portent la tristesse à leurs fronts sourcilleux.
Caron passe les morts qu'a surpris sa poursuite,
Les jeunes à leur tête, et les vieux à leur suite;
Et de tendres enfans il entraîne un concours.
Jamais il ne s'arrête aux *supplians* discours.
Jeunes, vieux, lui criaient : « Caron, suspends tes courses
« Près d'un riant village et des limpides sources.
— « Non : le vin charmerait les vieillards réjouis;
« Les amours et le disque amuseraient leurs fils;
« Et les enfans joûraient sur l'émail des prairies.
« En puisant l'onde aux bords qui me ralentiraient,
« Sur des berceaux fleuris leurs mères les verraient;
« Les frères, les époux, les femmes attendries,
« Se reconnaissant tous, me viendraient implorer,
« Si, dans vos frais hameaux, près des claires fontaines,
« Je les laissais se rencontrer :
« Et les couples aimans tiennent par tant de chaînes,
« Qu'on ne peut plus les séparer. »

Horace nous rappelle, sous vingt formes différentes, la nécessité de la mort; il la rappelle sans cesse à ses amis, au milieu de la joie des festins et de l'ivresse des plaisirs. « Pauvre ou riche, descendant d'Inachus, ou sorti du sang le plus obscur, dit-il, tu seras la victime de l'inexorable Achéron. Nous courons tous vers le même terme ; le sort de tous les mortels s'agite dans la même urne ; tôt ou tard, il en doit sortir et nous embarquer pour un exil éternel. » Ailleurs, il s'écrie : « La terre s'ouvre également pour le pauvre et pour les enfans des rois : et le gardien des enfers n'a point repassé sur le Styx le rusé Prométhée, en se laissant séduire par l'or. » Tous les amis des lettres savent par cœur ces vers sur la pâle déesse, si bien traduits par Malherbe, qui, pour le dire en passant, nous a donné, dans une seule strophe, le thème entier de l'heureuse composition qui nous occupe ici.

La mort a des rigueurs à nulle autre pareilles.
On a beau la prier ;
La cruelle qu'elle est, se bouche les oreilles
Et nous laisse crier.

C'est cette moralité qu'a développée le poëte grec avec tant de bonheur. Le dialogue de la Mort et du Mourant de notre fabuliste est à la fois d'un grand sens, et d'une vérité parfaite; ce dialogue met le précepte en exemple et la morale en action; mais il appartenait à une imagination grecque d'amener des images si riantes dans un sujet si triste, et d'opposer les plus heureuses scènes de la vie, et le tableau des plus doux sentimens de la nature à la pensée de la mort. Caron craint de se laisser fléchir par le spectacle des plaisirs de la jeunesse et des jeux de l'enfance, et surtout par le sourire des mères ! Il a peur de ne pouvoir séparer les cœurs enchaînés par des liens presque invincibles ! Il semble que ces idées n'ont pu naître que sous le beau ciel et dans l'heureux climat qui inspirèrent Euripide et Platon.

Tout le monde ne goûtera pas de même l'élégie de la jeune Voyageuse; il faut aimer la poésie, non pas beaucoup, mais trop, c'est-à-dire avec une passion qui s'identifie sans peine avec les créations les plus hardies, et jusqu'avec les imaginations fantastiques, pour excuser cette fiction à laquelle des hyperboles lyriques semblent ôter quelque chose de son charme. Nous ne pardonnons pas même un mensonge d'expression au sentiment. Au contraire, malgré des détails que notre fausse délicatesse trouvera peut-être trop techniques, nous ne méconnaîtrons pas le prix de la *Cantilène du nautonier*. Il n'y a rien de plus naïf dans Théocrite; et sa charmante fable des deux Pêcheurs que cette élégie rappelle, est bien loin de présenter l'intérêt dramatique de la scène touchante où le jeune matelot fait ses adieux à la vie, en songeant à sa maîtresse, et meurt à son poste d'honneur, en guidant par ses derniers conseils la course du navire qu'il abandonne malgré lui.

Sauf une ou deux taches bien légères, M. Lemercier a rendu ici l'original avec une fidélité qui est une preuve de goût et de talent. On se rappelle l'ombre d'Archytas étendu mort sur le rivage de la mer, et demandant la sépulture à un passant; voici la touchante prière qui termine son entretien avec le passant : « Quelque pressé que tu sois, je ne te retarderai pas long-tems; jette par trois fois un peu de poussière sur moi, et tu seras libre de voler où tu voudras. » Maintenant écoutons le nautonier moderne. Après avoir enseigné à ses compagnons un rivage sûr et un abri commode, il ajoute :

Daigne, ô chef du vaisseau! ne point placer mon corps
Aux tombeaux du saint monastère :
Mais qu'inhumé par toi sur l'arène légère,
J'entende des nochers le cri frapper ces bords.

Il me semble trouver dans ces deux passages une similitude et

une différence également remarquables. Je crois devoir citer encore la fin des paroles du matelot :

Recevez l'adieu de mon âme;
Adieu, bon amiral, et compagnons aimés!
Adieu, refrains accoutumés!
« Démarrez! amarrez! à la voile! à la rame! »
Il se tait : ses yeux sont fermés.

On ne saurait finir une composition d'une manière plus touchante et plus vive en même tems. Le vœu du nautonier a bien cette empreinte de sensibilité douce et de ces illusions qui caractérisèrent dans tous les tems les imaginations grecques. On peut faire encore ici une observation de mœurs : chez nous, chez les Anglais le chant de mort d'un batelier ou d'un matelot serait grossier ou tellement vulgaire qu'il déplairait au goût; chez les Grecs, il unit le naturel et la vérité à la grâce et à une certaine élévation.

On retrouve tout le génie des anciens Grecs dans *le Départ de l'Hôte*, chanson composée à la manière de Béranger, et dont le titre ressemble, comme chez lui, à une énigme dont l'explication originale est un secret du talent. Horace n'a pas un dialogue pareil à celui du Voyageur et de la jeune Fille, aussi ingénue et plus tendre que l'aimable Naïs de Théocrite. On trouve encore une composition vraiment grecque et une surprise pour l'esprit dans le sommeil du Pallikare. En lisant le titre il est impossible de deviner la manière dont le sujet est traité. La pièce que je vais citer a les mêmes caractères, mais elle est à la fois un drame complet, et une belle leçon morale en action.

Manole et le Janissaire.

« Manole, heureux mortel, enfant aimé des cieux,
« Ta femme est belle et tendre, et tu n'es pas joyeux!

— « Tu l'as donc vue, ô janissaire?
— « Je l'ai vue, approchée; elle a séduit mes yeux.
— « Et sous quels vêtemens a-t-elle su te plaire?
— « La pourpre sur son front s'entrelace à longs plis.
« Sa robe sur son corps semble un tissu de lis. »

Le courroux et le vin trouble à la fois Manole:
Il court vers la belle et l'immole.
Mais, délivré le lendemain
De sa double ivresse cruelle,
Et plus insensé qu'inhumain,
Il cherche sa compagne, et sa voix la rappelle.

« Lève-toi, ma beauté! couronne-toi de fleurs :
« Ceins tes brillans colliers, tes voiles les plus rares :
« Viens montrer tes appas aux jeunes Pallikares;
« Et, me faisant du sort oublier les rigueurs,
« Charmer aussi ma vue, en dansant dans les chœurs. »

Ne pas tout dire, laisser une impression dans le cœur en craignant de la troubler comme la douleur vraie et l'amour tendre craignent de se distraire d'un objet unique et chéri, laisser rêver et travailler l'esprit du lecteur sont des mystères de l'art que la nature semble avoir révélés aux Grecs.

Dans ces trois pièces, M. Lemercier a respecté les divers caractères de l'original, et reproduit la mélodie qui ajoute tant de charme aux pensées de sentiment. Mais l'auteur n'est pas toujours aussi heureux : il lui échappe trop souvent des défauts d'euphonie, et des vers dont les oreilles délicates ne lui pardonneront jamais la dureté. Pour comble de malheur, c'est presque toujours en amenant de force des épithètes parasites au second hémistiche que M. Lemercier offense l'harmonie, cette brillante excuse de Jean-Baptiste pour le premier des défauts que je viens de reprocher à l'auteur. Malgré tout mon respect pour le talent et la crainte que j'ai de donner à la critique la plus légère apparence de la malignité jalouse ou envieuse, il me

semble que l'on doit reprendre aussi dans l'ouvrage des inversions pénibles, des tours embarrassés, des étrangetés qui n'ont rien d'original, et des choses qui veulent être naïves et ne sont que communes et sans grâce. Malheureusement, quelques-uns de ces défauts tiennent à un système, je dirai presque à une affection de l'écrivain. En effet, il pourrait les rejeter s'il le voulait ; ce n'est pas le talent qui lui manque pour les éviter, c'est la conviction. Que ne donnerait-on pas pour avoir le bonheur de faire adopter ce que l'on croit conforme à la raison et au goût par un homme dont les productions, même les plus inégales, étincellent souvent de beautés du premier ordre. Il est facile, il est nécessaire de critiquer chez M. Lemercier, mais il reste à la critique judicieuse une tâche à remplir, c'est de rappeler tout ce qu'il a semé de richesses de génie dans ses nombreuses créations et de l'environner ainsi des titres de gloire qui lui assurent un rang très-distingué.

Si cet article n'avait pas déjà trop d'étendue, je citerais ici l'élégie *des Deux Frères*, admirable et dramatique composition que M. Lemercier apprécie en ces termes : «Vérité, mouvement, caractère local, portraits vivans, action, pitié, terreur, s'y font sentir également. Cette scène *agreste* marche à merveille ; et la péripétie en est aussi rapide, aussi bien conduite que la catastrophe en est morale et dramatique. La vigueur de ton et de coloris, la netteté de contours dans cette peinture la rend comparable à l'un de ces beaux tableaux si expressifs de l'Espagnol Murillo.» Sauf quelques taches et un vers fabriqué sur l'enclume de Lemierre,

Plonge en son flanc sa dague, et l'abat tout percé.

M. Lemercier a bien reproduit l'original ; et ce qui était ici le premier des mérites, il a conservé à cette scène son caractère touchant. Il se loue avec raison de son attention à respecter le refrain de cette élégie antique et moderne. Bien plus utile, bien

mieux amené, que dans Théocrite et dans Virgile, ce refrain seul arrache des larmes à la fin de chaque strophe; et la gradation d'intérêt qu'il présente, grâce à un léger changement de forme, est ou un trait de l'art, ou la plus heureuse des inspirations.

La narration de Skillagine par laquelle je terminerai cet examen, m'offre une dernière occasion que je saisirai avec plaisir de louer le modèle et l'imitateur. Skillagine est une jeune fille, de 16 à 17 ans, et son père, un berger à qui trois Francs, vaincus avec les Pallikares, sont venus demander l'hospitalité. Deux d'entre eux, profitant de l'absence du père qui avait été conduire leur compagnon à un port voisin, conçoivent des desseins criminels sur la vierge; avertie par un oiseau prophétique, elle cache son effroi, les aborde avec un sourire, les abuse par sa gaieté feinte, les enivre, parvient à leur ôter la vie, et traîne vers un fleuve voisin leurs corps qu'elle abandonne à la faim d'un vautour qui voltige sur les bords. Son père revient avec le troisième étranger; à la fois fière du triomphe de sa pudeur et exaltée par une action au-dessus de son sexe, elle raconte le coupable projet des deux étrangers, et demande la mort de celui que son père ramène; le pâtre répond que la vie d'un hôte est sacrée, et renvoie le jeune homme en lui promettant d'inhumer ses frères. Cette histoire où l'héroïne est plus heureuse que Lucrèce, et ressemble à Judith, est composée de la manière la plus dramatique. Si la fiction d'un oiseau qui parle revient encore ici, il faut la regarder comme une de ces formes que l'on doit permettre aux poëtes de tous les tems quand elles doivent produire de grandes beautés, comme ici, où rien ne pourrait ni remplacer l'intervention de l'autour révélateur, ni égaler les avantages de la rapidité de la composition. Sauf quelques taches bien légères, M. Lemercier a rendu avec un rare bonheur cette scène pleine de vérité, de naturel

et d'intérêt unis à une grandeur simple ; mais il n'a pu effacer une faute grave du texte. Elle est dans quelques paroles qui ôtent à la jeune fille le charme de l'innocence de son âge. Dans la Bible, Judith, veuve et qui n'a connu l'amour qu'avec l'hymen, n'entend et ne dit pas un mot qui puisse un moment alarmer la pudeur ou faire rougir la vertu, même lorsqu'elle a pour excuse et pour appui, dans une situation si délicate, la grandeur de son entreprise, la pureté de ses vues et le salut de tout un peuple. Cette réserve et cette délicatesse de la Bible méritaient, je crois, d'être remarquées.

P. F. Tissot.

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

LIVRES ÉTRANGERS (1).

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

ÉTATS-UNIS.

1. — * *Lectures on geology, etc.* — Leçons de géologie, par *Jérome* Van Rensselaer, D. M., etc. New-York, 1825. Un vol. in-8° de xiv-358 pages; imprimerie de Bliss et White.

Les États-Unis offrent un exemple bien frappant de ce que peut un pays libre, un pays où les droits du citoyen sont respectés, où l'instruction publique est encouragée et répandue dans toutes les classes, où chacun peut cultiver ses facultés et améliorer sa condition. Avec les institutions utiles et les améliorations industrielles qui se multiplient dans cette heureuse contrée, l'empire des sciences s'y agrandit de jour en jour, et le nombre des bons ouvrages s'y accroît progressivement. Celui que nous annonçons est de ce nombre. Il est reconnu qu'il n'existe pas de pays plus important et plus riche en matériaux pour la géognosie que les États-Unis, et que nulle part l'on ne s'occupe autant de cette science. M. Van Rensselaer, dont nous connaissions déjà une excellente dissertation sur le sel et les salines des États-Unis, paraît avoir tiré tout l'avantage possible de sa position: en publiant ses Lectures sur la géologie faites à l'Athénée de New-York, il a rendu un service important aux sciences naturelles; et son livre, nous n'hésitons pas à le dire, lui assure un rang distingué parmi les géologistes modernes. Après avoir examiné et discuté les diverses théories géologiques, l'auteur traite de la situation, de la structure et de la nature des rocs, de leur division, de celle de la surface de la terre, des changemens qui s'y opèrent, etc.

(1) Nous indiquons par un astérisque (*), placé à côté du titre de chaque ouvrage, ceux des livres étrangers ou français qui paraîtront dignes d'une attention particulière, et nous en rendrons quelquefois compte dans la section des Analyses.

Cet ouvrage, écrit avec beaucoup de concision et de profondeur, se distingue encore par une clarté de style que l'on chercherait en vain dans la plupart des productions de ce genre. Il sera lu avec fruit par tous ceux qui se vouent à la culture de la géologie, une des sciences les plus intéressantes, celle qui a déjà consacré les noms des PALLAS, des BUFFON, des SAUSSURE, des CUVIER, etc.

DE KIRCKHOFF.

2. — * *Report of the transactions of the Academy of natural sciences of Philadelphia, etc.* — Rapport sur les travaux de l'Académie des sciences naturelles de Philadelphie, pendant l'année 1824, rédigé, conformément aux décisions de l'Académie, par le secrétaire (M. *William H.* KEATING). Philadelphie, 1825. In-8° de 20 pages.

Ce rapport est le premier que l'Académie de Philadelphie ait publié. Il est très-court, mais instructif, et il annonce aux naturalistes une source abondante de richesses qui leur est ouverte dans les deux mondes. On trouve ici des observations sur deux nouveaux mammifères, un lamantin (*manatus*) et un *capromys* : l'indication de plusieurs mémoires sur l'ornithologie, sur les reptiles, les poissons, les insectes, les mollusques, les vers et les zoophytes; sur les fossiles et la géologie, sur la minéralogie, sur l'astronomie elle-même, qui trouve sa place dans les travaux des académiciens de Philadelphie. Deux de ses membres se sont occupés des comètes, de leur nature, de leur atmosphère, etc. La botanique y paraît moins cultivée que les autres branches de l'histoire naturelle. On y remarque avec satisfaction les savantes et laborieuses recherches ornithologiques d'un nouvel académicien, M. *Charles* BONAPARTE, livré tout entier aux jouissances paisibles de l'étude; *secura quies, et nescia fallere vita.*

3. — * *The american journal of science and arts.* — Journal américain des sciences et des arts, rédigé par *Benjamin* SILLIMAN, professeur de chimie et de minéralogie au collége d'Yale. New-Haven, 1825. In-8°.

Parmi les articles contenus dans le cahier du mois de JUIN, nous avons remarqué un extrait d'un mémoire de M. QUINBY sur les chaudières des machines à vapeur. L'auteur borne ses recherches aux conditions de la solidité de ces appareils, en supposant qu'elles sont de forme cylindrique, comme celles des bateaux à vapeur, et qu'elles sont construites en fer forgé. Il détermine l'épaisseur que doit avoir le métal, en raison de la pression que la vapeur exerce sur les parois des chaudières. Son calcul prouve que les machines ordinaires, dites *à basse pression*, ne sont pas mieux préservées des dangers d'une explosion, que celles où la force élastique de la vapeur

est portée jusqu'à 12 *atmosphères*, ou le poids d'une colonne d'eau de 126 mètres de hauteur, telle qu'était la machine qui éclata sur le bateau à vapeur l'*Etna*. — Un autre mémoire de M. Quinby sur la perte de force motrice, occasionée, dans les machines à vapeur, par la transformation du mouvement rectiligne du piston en mouvement de rotation, ne semble pas résoudre complétement la question : on ne voit pas que l'auteur ait tenu compte de la masse de toutes les parties de l'équipage qui ont un mouvement alternatif, et par conséquent, une quantité de mouvemens qu'il faut reproduire à chaque *allée et venue*. La somme de ces quantités de mouvemens perdues peut varier dans les machines construites suivant les mêmes principes ; en sorte que l'habileté du constructeur se manifeste surtout dans les moyens employés pour réduire cette somme au *minimum*. — Enfin, M. Quinby entreprend, dans un autre mémoire, de prouver que les géomètres ont admis et enseigné jusqu'à présent une fausse théorie des roues hydrauliques qui reçoivent l'eau par dessus. Comme il s'agit de connaissances appliquables aux arts de première nécessité, le sujet est grave, et mérite un examen très sérieux : il est inutile d'envoyer d'Europe la réfutation de cette prétendue théorie nouvelle ; les États-Unis ne manquent point de géomètres qui se chargeront de ce soin, et M. Quinby lui-même est de ce nombre : il regrettera de n'avoir pas soumis son mémoire à un contrôle sévère, avant de le rendre public.

Tirons encore du même cahier une notice biographique sur un homme remarquable par de grands travaux scientifiques exécutés avec les plus faibles moyens. *Frédéric* Pursh, amené dans les États-Unis par son goût pour les recherches botaniques, était un *Tatar* (1), né en Sibérie, dans le gouvernement de Tobolsk. Ce fut dans ces régions à demi sauvages qu'il reçut sa première éducation. On ne dit rien de son enfance ni de sa jeunesse, époque de la vie qui offre le plus de faits pour l'histoire de l'esprit humain. Tout ce que l'on sait confusément, c'est qu'il acquit à Dresde les notions de botanique qui lui révélèrent sa vocation. Frappé de la beauté et de la variété des plantes du nord de l'Amérique, cultivées en Europe, il résolut d'aller les observer sur les lieux, et s'embarqua pour les États-Unis, en 1799.

---

(1) L'usage exigerait que l'on écrivît *Tartare* : mais il est tems de bannir de notre langue ce barbarisme, de restituer à un peuple et à la contrée qu'il habite leurs véritables noms, d'introduire dans l'histoire et dans la géographie les mots de *Tatars* et de *Tatarie*.

Durant un séjour de 20 ans dans cette contrée, et surtout aux environs des lacs du nord; il voyagea presque toujours à pied, souvent au milieu des sauvages, seul, avec son sac, son fusil et son chien. Fatigues, privations, périls, il supporta tout dans l'espoir de découvrir de nouvelles plantes. Riche d'une immense collection de matériaux pour une *Flore du Canada*, il projetait de revenir en Europe pour y rédiger ce grand ouvrage; mais une maladie lente termina sa vie et ses travaux, dont le public ne recueillera peut-être le fruit que par les détails qu'il a communiqués aux botanistes avec lesquels il entretenait une correspondance plus active que ses courses et sa manière de vivre ne semblaient le permettre. La vie extraordinaire de cet *amant* de la botanique donne lieu à quelques observations qui ne seront pas déplacées dans la *Revue Encyclopédique*. Pursh était un de ces Scythes dont les historiens nous ont dépeint les mœurs, tout-à-fait semblables à celles des *Tatars* d'aujourd'hui. L'immobilité asiatique, dont l'état de ces peuples était un exemple et une preuve, n'est donc pas invincible : l'amour des sciences peut pénétrer partout, et préparer les voies à tous les perfectionnemens sociaux, quoique, suivant l'opinion d'un homme qui ne fut que poëte médiocre (Fontanes), *un peuple de savans puisse être barbare.* F.

EUROPE.

GRANDE-BRETAGNE.

4. — * *East-India Company's records, etc.* — Archives de la Compagnie des Indes orientales, ouvrage fondé sur les documens officiels, et fournissant un tableau de l'état passé et présent des possessions anglaises dans l'Inde, sous le rapport de leurs revenus, de leurs dépenses, de leurs dettes, de leurs créances, de leur commerce et de leur navigation, auquel sont ajoutées beaucoup de notions historiques, politiques, financières, commerciales et critiques, depuis le premier établissement de la compagnie en 1600, jusqu'à l'époque présente (juillet 1825); le tout compilé et arrangé avec soin pour la partie ancienne, d'après les monumens les plus authentiques, manuscrits et imprimés; et, pour la partie moderne, d'après les documens officiels, les procès-verbaux du Parlement, de la Compagnie des Indes et des douanes, comme aussi d'après les ouvrages les plus recommandables, savoir ceux de *Munn*, de *Purchas*, de *Child*, de *Petty*, de *Cary*, de *Davenant*, de *Gee*, de *Postlethwaite*, de *Bolts*, de *Raynal*, de *Verelts*, d'*Anderson*, de *Robertson*, de *Playfair*

le *Macpherson*, de *Milburn*, de *Colqhoun*, de *Tuckey*, de *Mill*, de *Klaproth*, de *Phipps*, de *Prinsep*, de *Malcolm*, de *Thornton*, et de *Staunton;* ainsi que sur les Mémoires et Transactions des Sociétés savantes en rapport avec l'Asie; par *César* Moreau. Londres, 1825; Kinsbury, Parbury et Allen, libraires de la Compagnie des Indes, Leaden-Hall street. Brochure lithrographiée, oblongue, de 50 pages in-folio; prix, 1 guinée.

Un titre aussi détaillé dispense de toute analyse; d'ailleurs, comment analyser un océan de chiffres? car, sauf l'énoncé, année par année, les principaux faits qui sont relatifs à la Compagnie des Indes, tout le reste se compose de tableaux où les chiffres sont tellement entassés que nous en avons compté six mille dans une seule page. On sait malheureusement combien il faut se défier des tableaux relatifs au commerce, en raison des nombreuses erreurs qui peuvent et doivent même s'y glisser. Les tableaux des importations et des exportations sont toujours fautifs, d'abord à cause des marchandises importées ou exportées en fraude; ensuite à cause des évaluations. Les unes sont évaluées d'après une valeur officielle et convenue, qui n'est point la véritable, et qui a plutôt pour objet de constater des quantités que des valeurs; les autres sont évaluées d'après les déclarations des négocians qui sont fortement intéressés à déguiser la vérité, soit dans un sens, soit dans l'autre. On peut ajouter à ces causes de déception, celles qui naissent du besoin que l'honorable compagnie a d'obscurcir sa véritable situation, tant aux yeux de ses créanciers, qu'aux yeux de ses sujets, de ses actionnaires, du bureau du contrôle; et enfin, l'intérêt que le bureau du contrôle lui-même, c'est-à-dire, le ministère, a de masquer certaines circonstances qu'il serait peu politique de faire connaître au parlement et au public.

N'oublions point que tout cet établissement de la Compagnie des Indes est soutenu par un échafaudage ruineux, où une masse énorme d'intérêts privés ont à lutter sans cesse contre l'intérêt public, soit de la nation anglaise, soit de la nation indoue. Ce n'est que dans les pays qui sont gouvernés comme les États-Unis, et où personne n'a le pouvoir de faire sa main aux dépens du public, que l'on peut se flatter que les épithètes *officiel* et *veritable* sont synonymes.

En faut-il conclure que tous ces documens ne sont bons à rien? loin de là. D'abord, malgré tous les motifs que l'on peut avoir d'altérer la vérité, cela n'est pas toujours possible. Il y a des intérêts opposés au bien public, mais qui se contrarient et se surveillent entr'eux; des aveux, dont on ne sent pas d'abord toute l'importance

échappent quelquefois; dans certaines occasions, il est utile de connaître, sinon la vérité, au moins ce qu'on veut donner pour elle. Enfin, il y a des objets sur lesquels personne n'est intéressé à la déguiser, et où l'on n'a à redouter que les erreurs inévitables dans toute espèce d'opérations humaines. Aussi, sera-t-il difficile d'écrire sur la Compagnie des Indes, sans consulter désormais cet ouvrage.

On ne conçoit pas pourquoi M. César Moreau a préféré l'impression lithographique à l'impression ordinaire. Il ne paraît pas qu'elle soit plus économique, car son cahier se vend une guinée; elle est beaucoup moins nette à l'œil et le format in-folio oblong est très-incommode. Plusieurs parties de son ouvrage, et même beaucoup de tableaux, pouvaient se réduire au format in-4°, et même l'in-8°; et dans les cas, moins nombreux qu'on ne pense, où un tableau synoptique était indispensable, on pouvait déployer la feuille.

Il n'en faut pas moins admirer la patience de l'auteur pour rechercher et mettre en ordre de si nombreux renseignemens. Si le lecteur a de la peine à trouver ce qu'il veut savoir dans des pages in-folio d'une fine écriture manuscrite, l'auteur a eu plus de peine encore lorsqu'il a fallu les dresser et corriger les épreuves. J. B. S.

5.—* *An account, historical, political and statistical of the United Provinces of Rio de la Plata, etc.* — Revue historique, politique et statistique des Provinces-Unies de Rio de la Plata, avec un appendice sur l'occupation illégitime de Monte-Vidéo, par les gouvernemens de Portugal et du Brésil; ouvrage traduit de l'espagnol. — Londres, 1825, Ackermann. Un vol. in-8° de 345 pages, avec une carte de la république de Rio de la Plata, et un plan de Buénos Ayres; Prix, 12 shellings.

Les nombreux ouvrages publiés sur l'Amérique du sud prouvent le vif intérêt qu'inspire cette partie du continent américain. Qui pourrait, en effet, rester indifférent au sort de ces belles contrées? Qui pourrait, en lisant l'histoire glorieuse de leurs quinze dernières années, ne pas admirer les braves enfans de l'Amérique, et ne pas être épris de ces jeunes républiques de Colombie, du Mexique et de Buénos-Ayres, qui, à peine sorties des horreurs de la guerre civile, offrent déjà le beau spectacle de l'ordre, de la paix et de la liberté? L'ouvrage de don *Ygnacio* Nunnez, ne rappelle pas d'antiques souvenirs de chevalerie, de tournois, de féodalité; on ne trouve point dans les lieux qu'il décrit des cathédrales gothiques, des châteaux en ruines, des palais magnifiques; on n'y voit point des cours brillantes, ni la pompe militaire, ni l'éclat trompeur d'une noblesse suzeraine;

nais on y trouve de jeunes gouvernemens économes, tolérans, protecteurs, qui conduisent à la civilisation et au bonheur une population ong-tems ignorante et opprimée; on y voit des forêts dans leur maesté primitive, des fleuves rois, de vertes savanes, des montagnes qui recèlent de l'or dans leur sein, des cascades, des lacs, des plaines superbes; et tout cela, jadis stérile, inculte, dépeuplé dans les mains du despotisme espagnol, acquiert aujourd'hui de la vigueur et de la vie dans celles de la liberté.

Nul voyageur n'avait jusqu'ici donné sur la république de Rio de a Plata, des détails aussi étendus que M. Nunnez. Il en trace l'hisoire, il en expose les ressources; il peint les mœurs de ses habitans; l examine la forme de son gouvernement et disculpe son pays des reproches que pourraient lui adresser des personnes mal informées ou peu éclairées, au sujet des scènes sanglantes dont ce pays a été le héâtre, dans les premières années de son émancipation. Il prouve que ces dissensions intestines étaient fomentées par les gouvernemens de l'Europe, qui voulaient imposer un roi à la nouvelle république, et qui, pour arriver à ce but, soufflaient partout l'anarchie, afin de dégoûter le peuple de la liberté; « mais, en supposant même a royauté établie à Buénos-Ayres, dit notre auteur, elle ne pourrait amais y devenir nationale, et elle ne pourrait s'y maintenir que par le secours des bayonnettes étrangères. »

M. Nunnez consacre une partie de son ouvrage à la description des vingt différens états qui composent la république fédérative de Rio de la Plata. Citoyen de Buénos-Ayres, ayant exercé des fonctions importantes près de ce nouveau gouvernement, ayant visité lui-même les diverses provinces de l'Union; ayant étudié leur position, leur climat, leur état actuel, il dit ce qu'elles sont, et ce qu'elles promettent de devenir. Ce travail sera consulté avec fruit par les Européens, qui voudront aller s'établir dans ces contrées. La république de Rio de la Plata n'a pas une population proportionnée à l'étendue de son territoire; abondamment pourvue sous tous les rapports, elle manque seulement d'habitans; elle en demande à l'Europe. Les savans, les commerçans, les industriels, les agriculteurs, les victimes du despotisme politique ou religieux trouveront dans son sein tolérance et liberté; non seulement la république les invite à venir vivre dans le plus beau climat de l'Amérique, sous un gouvernement protecteur, au milieu d'un peuple hospitalier, mais encore, elle s'oblige, par l'article 13 du décret du 13 avril 1824, à payer le passage de chaque émigrant, jusqu'à concurrence de cent dollars (500 fr.) par passager;

et, par l'article 9 du même décret, à lui fournir, aussitôt après son arrivée, les moyens d'exercer son état ou son industrie.

M. Nunnez termine son ouvrage par un appendice contenant l'historique de la contestation qui s'est élevée entre le Brésil et Buénos-Ayres, relativement à l'usurpation de Monte-Vidéo. Il démontre que cette dernière ville, anciennement dépendante de l'Espagne, n'a été incorporée à l'empire du Brésil que par la force des armes, et contre la volonté de ses habitans ; que, depuis cette invasion, ils ont vu le fer et le feu décimer leur population et détruire leur commerce et leur industrie. La justice et la politique veulent également que Monte-Vidéo soit réuni à la république de Buénos-Ayres ; et celle-ci ne peut laisser entre les mains d'une nation étrangère un des principaux ports de Rio de la Plata, celui surtout qui est, pour ainsi dire, la clef de toutes ses possessions. La guerre entre ces deux puissances peut produire d'importans résultats. La lutte ne se bornera pas à la prise de Monte-Vidéo. Un gouvernement absolu, au milieu des républiques libres, est un contre-sens politique, et il doit tomber sous les armes de la liberté, ou bien tout soumettre à sa puissance. La cause de Buénos-Ayres est celle de tous les états libres de l'Amérique du sud : ils doivent détrôner la tyrannie, s'il ne veulent pas être subjugués par elle.

Cet ouvrage, traduit de l'espagnol, mériterait également les honneurs d'une traduction française. *Frédéric* DEGEORGE.

6. — * *New Russia.* — La Nouvelle Russie; Voyage de Riga en Crimée par Kief, avec quelques détails sur les mœurs et les coutumes des colons de la Nouvelle Russie, ainsi que des notes sur les Tatars de Crimée; par *Marie* HOLDERNESS. Londres, 1823. 1 vol. in-8°.

L'intention de l'auteur est, comme il le dit lui-même, de remplir les lacunes qu'ont laissées les relations antérieures sur la Crimée, et d'offrir surtout des peintures nouvelles. En effet, ce volume contient des remarques et des observations assez justes et assez neuves sur la condition et les mœurs du paysan russe, ainsi que des données intéressantes sur le sol, le climat et le commerce de la Russie méridionale, et particulièrement de la Crimée. Miss *Holderness* n'a point manqué d'observer aussi le progrès des lumières en Russie. « Les facilités accordées (dit-elle) au commerce et aux étrangers qui veulent s'établir dans le pays, les sommes appliquées aux établissemens publics et la création des manufactures, montrent une tendance active vers tous les genres d'amélioration. Les lumières commencent à être appréciées et à se répandre; la superstition perdra de son empire

es intérêts de la noblesse vont se confondre peu à peu avec ceux du euple, et l'industrie viendra satisfaire aux besoins que la liberté era naître. Nous pouvons concevoir à cet égard les plus flatteuses spérances, quand nous voyons le monarque, les premiers seigneurs e l'empire, et les dignitaires de l'église, unir leurs efforts our répandre la lumière du christianisme sur une population igno-ante et encore barbare. » Les détails que l'auteur donne sur quel-ues usages, sur les proverbes russes, sur les abus et les vexations es employés du gouvernement, vexations qui prennent leur source ans la médiocrité des appointemens accordés par l'état à ses fonc-onnaires ; sur la visite de l'empereur en Crimée, sur sa manière e voyager, sont assez exacts et surprendront sans doute les étran-ers (1). L'auteur se trompe en faisant mention d'un *gouvernement e Crimée* qui n'existe pas : c'est du *gouvernement de Tauride*, situé ur la presqu'île de Crimée, qu'il s'agit. La description des colonies trangères de la Russie méridionale est la partie la plus importante

(1) La vénalité des fonctionnaires russes, de tous les rangs, est certaine-ent un des vices les plus funestes à la prospérité de l'empire des tzars. our apporter un exemple à l'appui de la citation empruntée à mistriss Hol-erness, il suffira de dire que les appointemens d'un maître de police, ou ief d'une petite ville (gorodnitché), sont de 300 roubles (ou 300 fr.) par an, le traitement d'un général major, de 2,000 roubles. Celui de tous les em-oyés doit être évalué approximativement sur ce pied. Un professeur de iences exactes, d'histoire ou de littérature russe, dans chaque gymnase, a 6 à 700 roubles ; l'auteur de cette note, qui a occupé, pendant plusieurs nées, une chaire de langue française dans un gymnase russe, recevait o roubles : les professeurs de langues étrangères étant moins rétribués, rce qu'on suppose (ce qui est généralement vrai) qu'ils trouveront plus cilement à augmenter leurs revenus par des leçons particulières. Du reste, professorat est bien mieux rétribué, comparativement, que beaucoup autres emplois : on a pensé, sans doute, que les professeurs avaient moins moyens que la plupart des autres fonctionnaires de l'état, pour *corriger torts de la fortune.*—On voit, par ce simple aperçu, combien ont à *tra-iller*, aux dépens de l'état et du peuple, ceux qui investis de places, sans oir aucun patrimoine, les quittent avec une fortune plus ou moins con-dérable. Il y a bien, de tems en tems, quelques exemples de justice et de nition ; mais ils sont, en général, peu propres à effrayer ; et, comme ils bornent presque toujours à la destitution pure et simple, le successeur coupable n'en devient très-souvent que plus actif dans les moyens qu'il end pour assurer sa fortune, avant qu'un pareil obstacle ne vienne l'ar-er. N. d. R.

de l'ouvrage ; on y voit les *Tatars Nogaïs*, premiers habitans des Steppes de la Russie méridionale, quittant leur vie nomade pour se réunir dans des villages. Ils sont encore, néanmoins, lents et paresseux dans les travaux de l'agriculture ; ils préfèrent l'éducation des troupeaux ; et il n'a fallu rien moins que la cherté excessive des grains pendant ces dernières années, pour les engager à cultiver le blé. Ils sont surtout habiles voleurs, et ils emploient ce talent à dérober des chevaux qu'ils vont vendre en Crimée, où ils en volent d'autres qu'ils reviennent vendre dans le voisinage, ayant toujours l'art d'échapper à la surveillance du gouvernement. Les colons *grecs* sont extrêmement processifs, âpres au gain et jaloux des succès d'autrui ; ils font tous les métiers, sont mauvais cultivateurs et n'entendent rien au soin des troupeaux. Les objets principaux de leur culture sont le tabac et les choux. Dans la saison morte, ils sont tous employés dans les villes à la construction des maisons. Ils tricotent beaucoup de bas, étrange occupation, remarque miss *Holderness*, pour les descendans d'un peuple passionné pour les jeux athlétiques. Les femmes, qui sont fort sales dans leurs vêtemens et leurs habitations, portent l'habit turc, et même le voile : les hommes conservent l'ancien costume grec, ce qui les distingue facilement des Tatars. L'aversion que les colons grecs conservent pour la pratique de l'inoculation, est un exemple de la ténacité des préjugés. La vaccine n'a pas pu prendre non plus chez eux. Leur croyance dans la prédestination est un grand obstacle à l'introductiou de la vaccine. Les autres colons de la Russie méridionale sont des *Suisses*, de *Bulgares*, des *Arméniens*, des *Juifs*, des *Karaïtes*, des *Tatars de Crimée*, etc. Miss *Holderness* donne successivement sur ces peuples des détails curieux, relatifs à leurs mœurs, à leurs usages, à leur industrie, à leur commerce et à leur vie domestique ; ce qui lui fournit souvent l'occasion de parler des productions naturelles et des sites pittoresques de la Crimée.

Mais, s'il est un ouvrage sur la Crimée, qui soit digne d'être consulté, sous tous les rapports, nous croyons que c'est celui qu'un écrivain russe distingué, M. *Mouravief Apostol* a publié, à la fin de 1823, sous le titre de *Voyage dans la Tauride en* 1820, (Pétersbourg. In-8°) et dans lequel il a déposé, sous la forme de lettres, les fruits de ses observations et de ses recherches. (Voy. *Rev. Enc.*, t. xxv, p. 126) Cet ouvrage peut être regardé comme classique ; et c'est le meilleur guide que puissent choisir tous ceux qui vont parcourir et admirer la belle et pittoresque presqu'île de la Crimée. R. E.

7. — * *Johannis Miltoni, angli, de Doctrinâ christianâ.* — Abrégé de théologie dogmatique et morale, ouvrage posthume de *Jean* MILTON, publié, d'après le manuscrit autographe de la bibliothèque de l'Université de Cambridge, par *Ch. Richard* SUMNER. Cambridge, 1825. 1 vol. in-4° de 550 pages.

L'Anglais Milton, né en 1608, mort en 1674, fut, comme poëte, un beau génie, comme politique et comme théologien un écrivain remarquable. De ses deux poëmes épiques, l'un sur le *Paradis perdu*, l'autre sur le *Paradis reconquis*, on ne lit, on ne connaît généralement que le premier; mais cette production singulière, étonnante, inégale, est si riche en beautés de tout genre et du premier ordre, que, malgré ses défauts, elle aura toujours des admirateurs. Envisagé du côté politique, Milton fut, dans sa conduite et dans ses écrits, un républicain téméraire et audacieux. Il lui fallut obtenir des lettres de grâce, après le rétablissement du trône. Quant à sa théologie, elle fut ce qu'elle peut être aux yeux des catholiques, dans la religion réformée, où l'on n'a de règle que sa raison personnelle, avec son propre avis actuel sur l'authenticité de chaque livre de la Bible et sur le sens de chacun des textes qu'il renferme; elle varia, suivant les circonstances; et l'auteur fut, dans sa jeunesse, *puritain* zélé; dans sa virilité, *indépendant;* ensuite, *anabaptiste;* il finit, dit-on, par reconnaître, comme étant dans la voie du salut, toutes les sociétés de chrétiens, à l'exception de l'Église catholique romaine. Il avait, de son vivant, publié un long traité *sur la vraie religion*, et trois ouvrages *sur la réformation de l'église anglicane;* on peut les voir dans les éditions de ses œuvres en deux ou trois volumes in-folio, et en plusieurs volumes *in-quarto.* D'après ces divers traités, on a pu long-tems croire inutile de faire imprimer le livre posthume de *la doctrine chrétienne*, qui fait le sujet de cet article, et que j'ai pris la peine de lire en entier, avec les notes, peu importantes, de l'éditeur.

Le livre premier, c'est-à-dire les trois quarts de ce traité, écrit en latin, sont relatifs aux dogmes, tels que Milton a cru devoir les déterminer; le reste du volume forme un second livre, entièrement consacré à la morale; et le tout est suivi d'une table alphabétique des matières. Sur chaque point, l'auteur a tellement accumulé les passages de l'Écriture, qu'ils forment eux seuls plus de la moitié de l'ouvrage. Le reste consiste en doctrines et interprétations, en raisonnemens pour soutenir ces interprétations, et en citations des théologiens modernes, choisis presque uniquement parmi les calvinistes. Les conciles et les écrivains ecclésiastiques de tous les tems, avant

Calvin, sont des sources que Milton ne consulte presque jamais. Pour le fond de sa doctrine il est, en général, calviniste, mais conséquent aux principes de la réforme. Il va quelquefois beaucoup plus loin que son maître Calvin ; par exemple, il se déclare anti-trinitaire; il ne trouve point illicite la polygamie, même dans l'Évangile ; et il conseille un culte sans liturgie et sans célébration du dimanche. Il n'enseigne point ici le régicide qu'il avait justifié dans ses ouvrages politiques ; il ne le déconseille pas non plus ; il va pourtant jusqu'à déclarer (p. 53), *qu'il est sage de céder au tems, d'obéir aux tyrans dans les choses licites*, pour le bien de la paix et pour celui de la sûreté. Deux planches gravées accompagnent ce volume; elles contiennent des *fac simile* de l'écriture de Milton; la première offre plusieurs textes latins extraits de sa théologie posthume, et la seconde une petite pièce de poésie anglaise en l'honneur de sa femme; une autre semblable, en date de l'an 1662, en l'honneur du *Grand Cromwel qui gouverne l'Angleterre, au travers d'un nuage d'hostilités et de diffamations, guidé par la foi et un immense courage, dirigeant ses pas glorieux vers la paix et la vérité...* LANJUINAIS, *de l'Institut.*

8. — *Colecion de las mas celebres romances antiguos españoles, historicos y caballerescos.* — Recueil des meilleures romances anciennes espagnoles, historiques et chevaleresques; publié par *G.-B.* DEPPING, et maintenant considérablement amélioré par un Espagnol réfugié. Londres, 1825; Don V. Salva; Bossange et Ce. 2 vol. in-12, imprimerie espagnole de Calero.

Depuis quelque-tems, l'attention des littérateurs s'est reportée vers cette ancienne poésie espagnole qui a fait, pendant plusieurs siècles, les délices des habitans de la Péninsule, et dont le goût ne s'est pas encore éteint chez les Espagnols actuels, malgré la poésie emphatique moderne, qui semble dater de la même époque que la domination autrichienne. Les Espagnols possèdent plusieurs recueils de leurs anciennes romances : le *Romancero*, ouvrage très-rare aujourd'hui, en contient à peu près un millier; encore est-il loin d'être complet. Mais, dans la plupart de ces recueils, la mauvaise poésie moderne est mêlée aux romances simples et naïves des anciens Castillans. D'ailleurs, ayant été destinés pour le peuple, ils sont généralement très-mal et très-fautivement imprimés. En Allemagne plus qu'ailleurs, les savans se sont occupés à reproduire les vieilles chansons populaires de la Castille ; Bouterweck, dans son *Histoire de la littérature espagnole*, y a consacré plusieurs pages intéressantes ; Herder a traduit les *romances du Cid*. En 1817, le libraire Brockhaus, à Leipzig,

donna un recueil des principales romances historiques, chevaleresques et mauresques des Espagnols, avec une introduction historique et des notes de M. Depping qui, pour ce choix, avait puisé dans un grand nombre d'anciens recueils publiés autrefois en Espagne, et avait, pour la première fois, mis en ordre ces pièces fugitives. Un Espagnol réfugié à Londres vient de donner dans cette ville une nouvelle édition du recueil de M. Depping, qu'il signale, dans sa préface, comme le meilleur qui ait paru, malgré les défauts qu'on y remarque. L'éditeur espagnol, aidé par un imprimeur de sa nation, a donné un texte plus correct que l'on n'avait pu l'établir à Leipzig; mais il a eu le tort de retrancher un grand nombre de romances, entre autres toutes les romances du genre mauresque qui sont généralement intéressantes. Il serait à désirer que l'on fît aussi, en France, pour les amateurs de la littérature espagnole, une édition de ce recueil; mais il faudrait qu'elle fût aussi correcte que l'édition de Londres, et aussi complète que celle de Leipzig. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XIV, p. 614, l'annonce d'une *collection* de ce genre publiée par M. Hugo). M.

9. — *Father Clément, etc.* — Le père Clément, nouvelle catholique. Édimbourg, 1825. 1 vol. in-18 de 370 pages; prix, 4 sh. 6 p.

Cet écrit est l'ouvrage d'une dame écossaise de l'église presbytérienne; ce n'est, d'un bout à l'autre, qu'une continuelle controverse sur la question de supériorité entre les églises catholique et écossaise. Quoique publié depuis peu de mois seulement, ce livre a déjà obtenu trois éditions; on le recherche avec empressement et il est la matière des entretiens des sociétés de Londres. L'auteur a déguisé, par l'intérêt du roman, la sécheresse de son sujet, et ses personnages sont peints avec habileté. L'intrigue est simple et l'événement sur lequel elle est fondée, est supposé avoir eu lieu en 1715, lors du dernier effort des Stuarts pour reconquérir le trône dont ils avaient été justement chassés. Le sujet de cet ouvrage n'est cependant lié en aucune manière aux événemens de cette époque; il tire tout son intérêt de la discussion de divers points de théologie débattus entre le catholique Clément et quelques jeunes calvinistes. En général, les meilleurs argumens sont avancés par les sectaires, et il est évident que le père Clément penchait pour leur doctrine, quoiqu'à son lit de mort, il ait rempli les derniers devoirs prescrits par l'église romaine.

La grande vogue qu'a obtenue ce petit ouvrage montre combien l'on aime en Angleterre les dissertations religieuses. Les doctrines professées par les deux sectes représentées dans ce livre, ne sont pas conformes à celles de la majorité des lecteurs anglais; et cependant,

on les lit avec autant d'intérêt que si elles avaient pour objet la défense des principes de leur propre église. Le succès prodigieux de ce livre, ainsi que de celui qui a pour titre *Tremaine*, ou l'Homme du monde, et dont la *Revue Encyclopédique* a rendu compte dans un précédent cahier (Voy. T. XXVI, cahier de mai, p. 450), révèle la tendance actuelle des esprits en Angleterre. Les zélés sectateurs de toutes les communions, anglicane, écossaise ou romaine, ont toujours fait leur aliment des controverses écrites par les défenseurs de leur foi. Chaque opinion, en Angleterre, est exprimée avec liberté et écoutée avec intérêt; d'une discussion habituelle est née la facilité à exprimer ses pensées; il en résulte que les ouvrages qui, il y a trente ans, étaient regardés comme abstraits, sont actuellement compris par tous. La politique, la religion, les sciences, sont devenus des objets d'examen et de controverse aussi communs que les nouvelles du théâtre et les courses de chevaux de *New-Market*. Le résultat de cet esprit d'investigation est des plus favorables aux progrès de la raison humaine : non-seulement, la vérité se découvre plus aisément, lorsqu'elle est franchement recherchée par tous; mais l'expression libre de toute espèce d'opinion a fait reléguer chez le vulgaire la bigoterie et l'intolérance que les argumens de *Tremaine* et les controverses du *Père Clément* n'ont pas peu contribué à bannir des hautes classes de la société. *Fanny* SEYMOUR.

10. — *Lionel Lincols, or the Leaguer of Boston, etc.* — Lionel Lincols, ou les Ligueurs de Boston; par l'auteur de l'*Espion*, des *Pionniers*, *etc.* Londres, 1825. 3 vol. in-8°; prix 21 sh.

Lionel Lincols est l'ouvrage d'un de ces citoyens peu nombreux des États-Unis, dont les écrits sont devenus populaires en Europe. Loin de blâmer l'Amérique d'avoir produit peu de bons ouvrages, il faut s'étonner, au contraire, qu'elle puisse en offrir un aussi grand nombre, relativement à sa situation. S'il est vrai qu'aux États-Unis l'industrie et le travail trouvent facilement une existence assurée et commode, il est également certain que peu de personnes dans ces contrées ont assez de richesses héréditaires pour s'exempter de travaux agricoles, commerciaux ou industriels. C'est une nation d'hommes utiles, d'hommes de travail. Les auteurs y ont peu de tems pour écrire, et les lecteurs moins de tems encore pour lire les écrits frivoles, si populaires en Europe. Ces causes ont dû influer sur la culture des lettres. Les trois américains qui, de nos jours, ont montré le plus de talent dans les ouvrages d'imagination, sont BROWN, IRVING et COOPER. Brown, dont les écrits portent dans l'âme cet intérêt et

cette mélancolie que produit toujours la lecture de *Godwin*, vécut et mourut dans l'obscurité et dans une sorte d'indigence ; *Irving*, eut le bon esprit de quitter une terre où le peuple n'était ni assez oisif, ni assez cultivé pour apprécier ses élégantes bagatelles ; et Cooper, l'auteur de *Lionel*, le plus populaire des trois dans sa patrie, mais jusqu'ici le moins connu en Europe, a réussi auprès de ses concitoyens, parce qu'il a puisé les sujets de ses ouvrages dans l'histoire de leur révolution. C'est là tout le secret de l'auteur pour se faire lire avec tant d'intérêt.

Lionel Lincols est le moins attachant des romans de M. Cooper ; et les caractères qu'il y a représentés sont les moins intéressans de ceux qu'il a introduits dans ses écrits. Mais, il rend compte du siége de Boston, des batailles de Lexington et de Bunker's-Hill, premières opérations militaires des insurgés américains, et la chaleur avec laquelle ces faits sont décrits, la sympathie qu'on éprouve pour la cause de la liberté et pour les braves gens qui combattirent pour elle, font oublier la longueur du récit et l'invraisemblance des caractères.

R. K., de l'Université de Cambridge.

Revue sommaire *des principaux recueils périodiques sur les sciences, les lettres et les arts, publiés à Londres et à Édimbourg.* — Deuxième article. (Voy. *Rev. Enc.*, tome XXVII, p. 767.)

II. Religion et Morale.

11. — *The quarterly theological Review.* — Revue théologique trimestrielle ; n° 3. Londres, juillet 1825 ; Revington 1 vol. in-8° ; prix 6 sh.

12. — *The Herald of peace.* — Le Héraut de la paix ; n° 2 du vol. 14e. Londres, juin 1825 ; Hamilton. In-8° ; prix 1 sh.

13. — *Christian's quarterly Register.* — Registre trimestriel du chrétien. Londres, 1825 ; prix 2 sh.

14. — *The evangelical Register.* — Le Registre évangélique. Londres, juillet 1825, n° 7 ; Baynes. 1 vol. in-8° de 30 pages avec gravures ; prix 6 pences.

L'Angleterre est le pays où l'on imprime le plus d'écrits employés à la propagation ou à la défense de la religion ; dans la seule ville de Londres, il paraît plus de vingt de ces ouvrages, publiés tous les trimestres, tous les mois ou toutes les semaines, par les différentes sectes protestantes, catholiques, méthodistes, unitaires, etc., qui

vivent en paix dans cette capitale, exerçant librement leur culte, et manifestant sans aucun obstacle leurs opinions et leurs doctrines.

La *Revue Théologique* est rédigée par des ministres de l'église anglicane, et ne traite que des matières religieuses; le cahier de juillet contenait vingt-deux articles, dont plusieurs sont écrits avec talent, et ce qui est digne d'éloge, dans un esprit de tolérance.

Le Héraut de la paix n'est que le recueil des travaux de la société fondée à Londres, pour l'établissement de la paix sur toute la terre. Les sentimens qui animent les rédacteurs philanthropes de ce journal, méritent la reconnaissance publique. « Dieu de bonté, auteur de tous les êtres, vos regards paternels embrassent tous les objets de la création; mais l'homme est l'être de votre choix; vous avez éclairé son âme d'un rayon de votre lumière immortelle; comblez vos bienfaits, en pénétrant son cœur d'un trait de votre amour: ce sentiment divin se répandra partout, réunira les nations ennemies; l'homme ne craindra plus l'aspect de l'homme; le fer homicide n'armera plus sa main; le feu dévorant de la guerre ne fera plus tarir la source des générations; l'espèce humaine, maintenant affaiblie, mutilée, moissonnée dans sa fleur, germera de nouveau, et se multipliera sans nombre; la nature, accablée sous le poids des fléaux, stérile, abandonnée, reprendra bientôt, avec une nouvelle vie, son ancienne fécondité; et nous, Dieu bienfaiteur, nous la seconderons, nous la cultiverons, nous l'observerons sans cesse, pour vous offrir à chaque instant un nouveau tribut de reconnaissance et d'admiration! » Ce passage, que nous empruntons à Buffon, exprime les sentimens professés par les membres de la *Société de la paix universelle*. En lisant leur dernier cahier, on voit que ces idées font d'immenses progrès, et l'on peut espérer que l'époque arrivera enfin où les peuples ne se déchireront plus au profit de quelques ambitieux, où l'esclavage sera banni de la terre, et où l'on cessera d'admirer des inventions meurtrières, telles que celle d'un canon à vapeur qui, dans un jour, peut moissonner 15,000 hommes.

Le *Registre du Chrétien* et le *Registre Evangélique* ont de l'analogie avec nos *Archives du Christianisme au* XIXe *siècle*, qui sont à leur huitième année et paraissent tous les mois, et avec la *Revue Protestante*, nouveau journal mensuel que M. Coquerel publie à Paris, depuis quelque-tems, avec autant de talent que de succès.

III. Politique et Littérature.

15. — *The Edinburgh Review.* — Revue d'Édimbourg; n° 83. Londres, juin 1825; Longman. 1 vol. in-8°; prix 6 sh.

16. — *The quarterly Review.* — Revue publiée quatre fois par an, n° 63. Londres, juin 1825; Murray. 1 vol. in-8°; prix 6 sh.

17. — *The Westminster Review.* — Revue de Westminster, n° 7. Londres, juillet 1825; Baldwin. 1 vol. in-8°; prix 6 sh.

18. — *The European Review.* — Revue Européenne. Londres, janvier 1825; n° 7; Pouchée. 1 vol. in-8°; prix 7 sh. 6 d.

19. — *The Retrospective Review.* — Revue retrospective, n° 23. Londres, juillet 1825; Baldwin. 1 vol. in-8°; prix 5 sh.

Au premier rang des recueils trimestriels publiés à Londres, sont placées les *Revues d'Édimbourg* (1), *Quarterly* et de *Westminster*. La première représente le parti *wigh* ou *constitutionnel;* la seconde, le parti *tory* ou *aristocratique*, et la troisième le parti appellé *radical*. Ces trois recueils sont rédigés par des hommes également distingués dans les sciences et les lettres. La *Revue d'Édimbourg* est la plus ancienne; elle a été dirigée pendant vingt ans par M. Jeffery, que vient de remplacer M. Mac-Culloch; elle compte maintenant plus de quinze mille abonnés; et l'on nomme parmi ses rédacteurs, MM. Brougham, Mackintosh, Jeffery, etc. La *Revue Quarterly* doit son origine à une querelle survenue entre les propriétaires de celle d'*Édimbourg;* les dissidens, s'étant retirés, formèrent un autre journal qui adopta les principes des torys, et s'assura par ce moyen douze mille abonnés. Elle eut long-tems pour éditeur M. Gifford, auquel vient de succéder M. Coleridge; ses principaux rédacteurs sont MM. Southey, Croker, Milman, etc. La *Revue de Westminster* n'a point encore deux années d'existence; elle est administrée par M. Southen, et rédigée par MM. *Jérémie* Bentham, Mill, Bowring, Place, etc.

La *Revue d'Édimbourg* jouit, à juste titre, d'une réputation européenne. Sa critique est ordinairement juste; elle professe un sage libéralisme; et si l'on peut lui reprocher des préventions nationales, souvent exagérées, on doit la louer de sa constance à défendre la cause de la raison contre les préjugés et le fanatisme, et les droits des peuples contre le despotisme et l'aristocratie. Le dernier cahier de ce recueil justifie ces éloges : Il contient une analyse impartiale de l'histoire d'Angleterre du docteur Lingard; un essai intéressant

(1) La *Revue d'Édimbourg* s'imprime dans la capitale de l'Écosse; mais, comme la plupart de ses rédacteurs sont de Londres, on a cru devoir la comprendre parmi les journaux publiés dans cette dernière ville, où elle est très-répandue. (*Voy.* t. xxvii, p. 736, l'analyse du dernier cahier de ce recueil.)

sur la poésie anglaise ; un long article sur la loi anglaise relative aux étrangers (*alien law of England*); une revue des nouvelles italiennes de Roscoe ; une réponse piquante et sévère au livre publié par M. Grinfield, contre l'ouvrage de M. Brougham sur l'*Éducation du peuple ;* une critique spirituelle de *Spirit of the age;* et surtout un article remarquable sur les mémoires de Fouché et de Napoléon. Le critique suit Napoléon, depuis son entrée dans la carrière des armes jusqu'à son élévation au trône impérial. Il trace un tableau rapide des événemens qui se succédèrent en France, depuis le 13 vendémiaire jusqu'après l'usurpation du 18 brumaire. Tant que Bonaparte ne fut que soldat, il semblait ne savoir que ce qui s'apprend dans les camps ; après ses premières victoires, il assistait régulièrement aux travaux de l'Institut dont il était membre, s'entourait de savans, et semblait promettre un gouvernement plus civil que militaire. Dès qu'il eut renversé la liberté, ce ne fut plus un guerrier épris du noble amour des sciences, et ne recherchant que la société des savans ; ce fut un despote entouré de satellites et d'espions, et protégé par une garde nombreuse, choisie dans l'élite de l'armée. « Le grand moyen de popularité de Napoléon, dit le rédacteur de la *Revue d'Édimbourg*, consistait à s'approprier le mérite du bien que la révolution avait produit, et à en rejeter le mal sur les amis de la liberté (dont les plus sincères et les plus illustres avaient été victimes des excès mêmes contre lesquels ils s'étaient prononcés avec énergie). Sa défection de la cause de la liberté fut fatale à sa gloire et à son repos ; et, s'il est impossible de ne point gémir sur la perte des avantages qu'il pouvait assurer à la France, on ne saurait murmurer contre le coup qui renversa le despotisme militaire, et soumit par la force le puissant capitaine qui avait détruit par la force les libertés de sa patrie. » Ce passage exprime une idée vraie. Si Napoléon fût tombé vingt ans plutôt, la France n'aurait point manqué de généraux ; elle n'aurait pas été dégradée par douze années de despotisme, et la coalition ne l'eût point trouvée sans armes et sans institutions.

Plus estimée que la *Revue d'Édimbourg*, par la manière dont elle traite les littératures anciennes, la *Quarterly*, lui est inférieure en philosophie et en politique : elle partage les préventions nationales de la première, et combat même pour la conservation des priviléges du clergé, des droits de la noblesse et du pouvoir absolu des rois. Son dernier cahier est peut-être un des plus faibles qui aient paru depuis plusieurs années ; et, si l'on excepte un article de M. Southey, sur *les Missions de l'Église d'Angleterre*, une analyse de l'ouvrage du doc-

teur Henderson, (*Histoire des vins anciens et modernes*), et un excellent article sur les commencemens de l'histoire romaine, le reste n'offre rien de remarquable. L'article intitulé : *Origine de la cour d'équité* (*Origin of equitable Juridiction*), est incomplet; deux autres articles, sur le *Voyage dans l'Amérique du Sud*, de M. Caldcleugh, et sur les *Contes féeries de l'Irlande* (*Irish fairy Tales*), pèchent par deux défauts contraires; le premier, par une sévérité excessive, et le second, par une indulgence trop louangeuse. Celui qui a pour titre : *De l'état passé et présent de l'Angleterre* (*The past and present state of the Country*) ne manque point de vues profondes; mais il est malheureusement suivi de déclamations absurdes contre l'éducation du peuple.

La *Revue de Westminster* n'est ni aussi savante, ni aussi méthodique que la *Quarterly;* mais sa *tendance* est franchement libérale; et, si parfois elle tombe dans l'exagération, si elle attaque avec trop de virulence ceux qui ne partagent pas ses principes politiques, elle paraît encore, même en s'égarant, dirigée par des motifs louables. Ses rédacteurs n'ont peut-être pas les talens philosophiques et littéraires qui ont fait le grand succès de la *Revue d'Édimbourg;* mais elle n'excite pas, comme le journal *Wigh*, les rivalités nationales, et elle dénonce et poursuit les priviléges et les abus de tous les genres, dont le journal *Tory* s'est constitué le défenseur. On trouve, dans le cahier de juillet, une analyse raisonnée de la collection des *Chroniques nationales françaises*, publiées par M. Buchon; une critique du *Voyage en Angleterre* de M. Blanqui; un article très-philosophique sur le *Code anglais du duel* (*The british Code of duel*), etc. On y rend compte aussi de l'ouvrage important de lord John Russel : *Mémoires des affaires de l'Europe depuis la paix d'Utrecht*, et de la traduction des *Fables russes* de Kriloff. Nous avons rendu compte de ces deux ouvrages dans nos cahiers de mai et de juin. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXVI, p. 372 et p. 717.) Mais le morceau le plus important de ce cahier est celui qui traite du *Système actuel d'éducation en Angleterre* (*Present System of education*); on y signale les abus existans dans l'enseignement public; et, si l'on n'indique pas précisément les remèdes qu'il conviendrait d'y apporter, on fait au moins sentir qu'ils ne peuvent se trouver que dans l'établissement des nouvelles universités, formées sur un plan tout différent de celui qu'on suit à Oxford et à Cambridge.

« Quoique nous ayons déjà les *trois Revues d'Édimbourg*, *Quarterly* et de *Westminster*, toutes trois opposées l'une à l'autre, il ne serait

pas inutile, dit l'auteur d'un ouvrage récemment publié (1), de posséder un quatrième journal, qui ferait connaître la politique des trois partis, la différence de leurs systèmes, et qui s'expliquerait sur les personnes et sur les choses, sans préjugés et sans esprit de parti. » La *Revue Européenne* avait cru pouvoir se charger de cette tâche; elle voulait n'embrasser aucune des opinions professées par les journaux que nous venons d'examiner; elle annonça, dans son prospectus, « qu'elle n'écrivait ni pour les *wighs*, ni pour les *torys*, ni pour les *radicaux*. » A l'exemple des *doctrinaires* français, elle prétendait ne s'adresser qu'à la raison. Quelques numéros de ce recueil ont paru, mais n'ont pas rempli l'attente d'un public éclairé. Rédigés par des écrivains d'opinions différentes, ces numéros n'ont offert, ni unité de vues, ni conformité de principes, et ce journal s'est traîné à la suite de tous les partis, faute d'en avoir franchement adopté un. La *Revue Européenne* était, dans son origine, publiée tous les mois; on veut la transformer en un recueil trimestriel; le cahier de janvier 1825 avait été annoncé; mais la publication en a été indéfiniment ajournée, quoique deux ou trois écrivains, en France, eussent prédit à ce nouveau journal, même avant sa naissance, les plus brillantes destinées, un peu par esprit de coterie, et par malveillance contre une entreprise rivale et antérieure, dont on empruntait en partie le plan et qu'on se flattait de renverser.

En parlant de la *Revue rétrospective*, la *Revue Encyclopédique* du mois de janvier 1824 (tome XXI, page 147) disait : « C'est une heureuse idée que celle d'avoir consacré un recueil entier à l'examen des ouvrages anciens, tombés dans l'oubli par notre amour pour la nouveauté ou par les changemens survenus dans les mœurs et dans le langage. Retournant en arrière avec autant d'empressement et de curiosité qu'en mettent les nouveaux journalistes à s'élancer au-devant des productions nouvelles pour en prédire la chute ou le succès, les savans rédacteurs de ce *journal du passé* ne se lassent point de fouiller les annales de la littérature anglaise; chaque trimestre, ils en tirent de nouvelles curiosités, qui viennent faire diversion aux écrits du jour. » Ce recueil a obtenu tout le succès que lui prédisait alors la *Revue Encyclopédique*. Le cahier, publié le 30 juillet dernier, contient

(1) *Babylon the Great*. 2 vol. in-12. Ouvrage dont nous rendrons compte incessamment.

les pièces latines jouées devant l'université de Cambridge; deux traités choisis du Dr Rust; les actes et ordonnances du long parlement; des poésies diverses de Spencer; les œuvres poétiques de Jean Cleavland, et la vie de Thomas Firmin, citoyen de Londres, etc.; chacun de ces articles renferme une analyse de l'ouvrage retrouvé, avec des détails sur la vie de son auteur, et sur son mérite littéraire.

20. — *The classical Journal.* — Journal classique; n° 62. Londres, juillet 1825; Sherwood. 1 vol. in-8°; prix 6 sh.

21. — *The quarterly Magazine.* — Le Magasin trimestriel. Londres, août 1825; Ch. Knight. 1 vol. in-8°; prix 6 sh.

22. — *The British Review.* — La Revue Britannique. Londres, 1825; Seeley. 1 vol. in-8°; prix 4 sh.

23. — *The philomatic Journal.* — Journal philomatique. Londres, juillet 1825; Longman. 1 vol. in-8°; prix 5 sh.

24. — *The Album.* — L'Album. Londres, avril 1825; Andrews. 1 vol. in-8°; prix 6 sh.

Le premier de ces ouvrages est principalement consacré à des essais et à des dissertations sur les langues anciennes, sur la littérature orientale, et sur les travaux des universités d'Oxford et de Cambridge. Des hellénistes distingués et d'habiles théologiens sont attachés à la rédaction de ce journal. Dans le dernier cahier, à côté d'observations savantes sur les langues grecque et latine, on lit une dissertation curieuse sur l'état de l'âme, aussitôt après la mort; et dans l'article suivant, des sujets de thèmes et des extraits de poésie à l'usage des écoles, etc.

Le Magasin trimestriel et la *Revue Britannique* sont composés à peu près sur le plan de la *Revue d'Édimbourg;* la différence est que celle-ci donne plus à la politique, tandis que les deux autres accordent davantage aux sciences et aux lettres. Dans le dernier cahier, par exemple, on trouve un article concernant la *Loi sur les grains;* une lettre sur l'*Économie politique;* un aperçu des projets de loi passés dans la dernière session du parlement, et quatorze articles consacrés à des analyses d'ouvrages littéraires, ou à des morceaux inédits de poésie.

Le *Journal philomatique*, ou Journal des amis des sciences, est rédigé par les membres de la *Société philomatique de Londres.* La Société et le livre sont également ignorés du public, et méritent peut-être cette obscurité. On trouve dans ce recueil des articles d'histoire et de grammaire, d'anatomie, de morale et de politique; on y définit l'es-

prit dans un article très-ennuyeux, et l'on y défend avec peu de talent les systèmes des docteurs Gall et Spurzheim.

L'*Album* est un recueil composé de contes, de nouvelles, et d'anecdotes. On y rencontre de beaux vers, et la prose n'y est pas sans mérite. C'est peut-être l'ouvrage le mieux écrit dans ce genre, et le libraire Peytieux, de Paris, pourra en extraire de nombreux articles, pour la collection qu'il prépare des meilleurs morceaux de la littérature anglaise. Ce journal ne s'occupe point, ou s'occupe très-peu de sciences et de politique; mais il consacre une partie de ses cahiers à l'analyse des ouvrages de littérature les plus importans, publiés en France ou dans les pays étrangers. Le dernier cahier contenait un article très-intéressant sur l'état des sciences et des lettres dans les deux Amériques, tiré presque littéralement de l'ouvrage de Caldcleugh. — J'ai remarqué dans l'un des cahiers précédens un article fort bien écrit sur le roman historique de M. de Sismondi, intitulé : *Julia Severa.* (Voy. *Rev. Enc.*, t. xv, p. 102.) On y signale cet ouvrage comme le seul de ce genre que la littérature française puisse opposer aux productions de Walter Scott.

25. — *The Pamphleteer.*—Le Pamphlétaire. Londres, 1825; Valpy. 1 vol. in-8°; prix 6 sh. 6 d.

Le but de cet ouvrage est de former une collection choisie des brochures et des pamphlets, publiés sur toutes les matières. On y trouve traduits en anglais, la plupart des écrits politiques de MM. de Pradt, Benjamin Constant, Châteaubriand, Paul-Louis Courier, etc. On y insère aussi quelques articles originaux, parmi lesquels on en remarque plusieurs du général Pépé, sur la politique des états de l'Europe et sur les révolutions survenues dans ces états depuis cinq années. *Le Pamphlétaire* est un journal utile : c'est l'effroi du *girouettisme.*

26.— *The Quarterly musical Review.*—Revue musicale trimestrielle Londres, 1825; prix 5 sh.

Il se publie à Londres plusieurs journaux de musique, parmi lesquels on distingue celui de M. Leigh, (*The Harmonicon*). Nous en parlerons à l'article des recueils mensuels. Quant à la *Revue musicale trimestrielle*, nous ne la connaissons que par son titre, et nous ne pouvons que l'indiquer. (*Cet article sera continué*).

RUSSIE.

27. — Eugnemis, *insectorum genus, monographicè tractatum iconibusque illustratum*, a C. G. barone de Mannerheim, philosophiæ

doctore, societatum naturæ curiosorum cœs. Moscoviensis membro, etc. Saint-Pétersbourg, 1823. 1 vol. in-8° de 36 pages, avec planches.

L'*Entomologie* est une des parties les plus importantes de l'histoire naturelle, mais aussi une des plus difficiles pour le naturaliste qui veut l'explorer dans toutes ses ramifications. En effet, l'étude des insectes se compose d'une multitude infinie d'observations faites avec la plus courageuse persévérance et les soins les plus minutieux. Elle suppose un esprit assez patient pour s'attacher aux détails et, tout à-la-fois, assez étendu pour les classer et en former un système général. Si les personnes appelées par état à cultiver l'histoire naturelle ont des titres à la reconnaissance générale pour leur dévouement à d'aussi utiles travaux, celles qui consacrent à cette science les loisirs que leur laissent des fonctions publiques ne sont pas moins dignes d'éloges (1). M. de Mannerheim, employé dans l'administration des affaires de Finlande, appartient à cette dernière classe. Son traité sur l'*Eucnemis*, écrit dans l'ancien idiôme des sciences, la langue latine, est un ouvrage d'un grand mérite et d'une utilité incontestable. Les planches, dont il est enrichi, sont dessinées par l'auteur, avantage essentiel pour l'exactitude des descriptions.

28. — *Vermischte Abhandlungen aus dem Gebiete der Heilkunde, etc.* — Divers morceaux relatifs à la médecine, publiés par une Société de médecins. St.-Pétersbourg, 1821-1823; imprimerie de l'Académie des Sciences. 2 vol. in-8° de 258 et 227 pages, avec cinq planches; prix 14 roubles.

Sous ce titre, les médecins les plus renommés de la capitale de la Russie, publient leurs observations, leurs remarques et leurs jugemens sur différens sujets, relatifs à la médecine et sur divers cas dignes d'une attention particulière qui s'offrent à eux, dans la pratique. Ces deux volumes contiennent les articles de MM. *Blum*, *Mülhausen*, *Harder*, *Muller*, *Busch*, *Volf*, *Rauch*, *Smith*, *Lerche*, *Mulius*, *Veisse*, *Kranigsfeld*, *Mayer* et *Réman*.

29. — *Glavnïé Osnavanïé, etc.* — Principaux élémens de la Géométrie analytique des trois dimensions; par *Dmitri* Pérévoztchikof, Mos-

(1) Nous citerons ici l'important ouvrage entomologique récemment publié à Paris par le général Dejean, sous ce titre : *Species général des coléoptères de la collection de M. le comte Dejean*, et que nous ferons connaître avec soin à nos lecteurs, lorsqu'il en aura paru plusieurs livraisons, et après que nous les aurons reçues. N. d. R.

cou, 1822; imprimerie de l'Université. 1 vol. in-8° de 82 pages, avec une planche; prix, 4 roubles.

M. Pérévoztchikof, professeur-adjoint de l'Université de Moscou, a augmenté le nombre des bons livres élémentaires russes, relatifs aux sciences exactes, en publiant ses élémens de *Géométrie analytique*. Son livre est d'autant plus utile qu'il en existait très-peu de ce genre en Russie, où l'on ne pouvait citer que l'*Algèbre* et les *Calculs supérieurs*, ouvrage important, complété par les nouvelles découvertes faites dans ces sciences, et qui a été publié, il y a environ douze ans, par feu M. *Platon* Gamaley, connu par sa profonde érudition : ses travaux ont été très favorablement jugés par les plus célèbres mathématiciens de notre tems, tels que MM. *Kraft*, *Fuss*, *Francœur*, *Normand* et plusieurs autres. Il y a beaucoup de traductions russes des ouvrages d'*Euler*, de *Fuss*, de *Cousin*, de *Lacroix;* mais ces ouvrages ne peuvent être mis au même rang que ceux de *Gamaley*. Les ouvrages de ce dernier ont le mérite d'être, par une exposition claire et précise de la science, d'excellens livres élémentaires. — M. Pérévoztchikof, outre l'ouvrage que nous annonçons, a publié encore une traduction du *Cours des Mathématiques pures de M.* Francoeur (Moscou, 1819, in-8° de 551 pages, avec 12 planches), et une *Arithmétique pour les commençans* (1820, in-8° de 79 pages). Le mérite du premier de ces ouvrages est assez universellement reconnu et apprécié : la traduction russe en était, pour ainsi dire, indispensable. Le second peut-être recommandé comme *le meilleur livre élémentaire* pour ceux à l'usage de qui il a été publié.

On peut remarquer ici, qu'en Russie le nombre des hommes qui s'occupent de la culture des sciences exactes est encore bien limité. Tandis que les mathématiques font de très-grands progrès en Europe, et surtout en France, nous restons avec nos vieux livres élémentaires, ignorant les progrès rapides que de récens travaux ont fait faire à cette partie des connaissances humaines. Les bons esprits, amis des lumières, devraient établir, en Russie, des communications plus régulières et plus suivies dans le cercle des sciences, afin d'être toujours au niveau des connaissances qu'ajoutent chaque jour tant de savans étrangers au domaine des sciences exactes. — Mais la tendance des esprits, en Russie, est plus particulièrement dirigée vers la littérature; nous avons de grands *poëtes*, mais nous ne possédons pas encore de grands mathématiciens. Il faut espérer qu'avec le tems nous nous distinguerons aussi dans cette partie : nulle carrière ne peut rester fermée aux investigations du génie russe.

30. — *Noveïskaïa guéographitchekaïa i istoritcheskaïa Izvestia o Kavkazé, etc.* — Nouvelles notions géographiques et historiques sur le Caucase, recueillies et complétées par *Semen* Bronevsky. T. I. Moscou, 1823. In-8° de xxxi-252 pages ; imprimerie de Selivanovsky.

Cet ouvrage est un des plus importans qui aient été publiés en Russie, dans ces dernières années. Plusieurs savans étrangers ont écrit sur le Caucase ; mais chacun d'eux s'est borné à considérer ce pays sous un point de vue spécial, aucun n'a offert un livre qui réunisse en lui seul des notions détaillées et complètes sur l'histoire, les mœurs de ces peuples et les contrées qu'ils habitent. M. Semen *Bronevsky*, ayant fait partie de l'expédition de 1796 en Perse, est resté en Géorgie, depuis 1802 jusqu'en 1804, en qualité de directeur de la chancellerie, auprès du prince Tzitzianof, général en chef. Il a entrepris de présenter une description complète, statistique et historique, de ces contrées, peu connues et aussi intéressantes pour les naturalistes et les historiens que pour les poëtes. Après avoir consulté tout ce qui a été écrit sur ce sujet par les historiens anciens et par les écrivains modernes, tels que *Herber*, *Gmelin*, *Heldenschted*, *Biberstein*, *Sainte-Croix*, *Edward* et autres, il a vérifié les notions qu'ils avaient données, rectifié leurs erreurs, et recueilli de nouvelles observations.

Le premier volume, que nous annonçons, contient la statistique détaillée du Caucase, des notices sur l'étendue, les limites et l'état primitif de cette contrée, sur la religion des peuples qui l'habitent, sur leurs langues, leurs coutumes, leur gouvernement, la politique, la population et les revenus ; la description des montagnes du Caucase, des rivières et des diverses productions des trois règnes de la nature; enfin, des notices très-importantes sur le commerce. L'auteur a su éviter la sécheresse si ordinaire aux ouvrages de ce genre ; et, sans cesser d'être exact, il a trouvé les moyens de rendre la lecture de son ouvrage attrayante par la fraîcheur de ses tableaux et la nouveauté de ses idées. Il représente les habitans des montagnes (appelés en russe *Gortzy*), comme possédant les vertus et les vices des peuples demi-barbares, occupés sans cesse de la guerre, défenseurs ardens de la liberté, cruels et vindicatifs envers leurs ennemis, hospitaliers dans la vie domestique et fidèles à l'amitié. Leurs coutumes, leur gouvernement, les garanties d'indépendance réciproque des différentes conditions, rappellent les tems de la transmigration des peuples et ceux du système féodal. On trouve partout une ressemblance frappante avec les barbares, qui sont sortis de ces montagnes pour se précipiter sur

les plaines de l'Europe, dans les IVe et Ve siècles de l'ère chrétienne. Le courage personnel du prince est chez eux le titre le plus sûr à l'estime des sujets, comme autrefois chez les premiers conquérans de l'Europe. Les nobles sont les chefs des armées dans les combats, composent le conseil et la cour du prince en tems de paix, et remplissent les devoirs de vassaux. Le pillage est leur occupation principale et favorite ; les esclaves, achetés ou captifs, sur lesquels ils ont un pouvoir absolu, et les chevaux, constituent toutes leurs richesses. Les paysans, habitans indigènes du Caucase, ont leurs droits particuliers, et peuvent se juger avec les possesseurs en *triple jugement*, comme les peuples soumis des conquérans du moyen âge. Les lois des *montagnards Gortzi* sont puisées dans le Coran, ou dans les usages consacrés par le tems. Les usages et les coutumes constituent chez eux *le droit des gens*, enchaînent ou excitent leur cruauté, les obligent à être hospitaliers, à garder les liens de l'amitié, leur inspirent le respect pour les vieillards, et les portent à protéger les femmes et à se soumettre aux lois.

L'ouvrage de M. Bronevsky n'offre pas seulement des tableaux : plusieurs de ses parties contiennent des notions curieuses et importantes, qui répandent de nouvelles lumières sur les objets qu'il décrit. De ce nombre est surtout le chapitre relatif au *commerce* des pays du Caucase. L'auteur divise ce chapitre en deux parties. Il donne, dans la première, des notices détaillées sur le commerce qui se fait par la mer Caspienne, en général, et par les frontières de terre ; il trace un aperçu rapide de la marche de ce commerce depuis les tems les plus reculés, explique comment il a été fait d'abord par les Grecs, puis comment il est devenu le domaine exclusif des Génois et des Vénitiens, jusqu'à ce que ceux-ci furent obligés de céder aux Turcs leurs possessions sur les rives de la Méditerranée et de la mer Noire ; il décrit comment le commerce se faisait, d'un autre côté, par le Volga, avec la Russie, d'abord avec les anciens Novgorodiens ; ensuite, avec les Anglais, les Arméniens et les marchands Russes ; enfin, il présente l'état du commerce à l'époque actuelle, où les Perses le font sur des bâtimens russes. Les remarques de M. Bronevsky, au sujet de l'état actuel de ce commerce, qui est languissant en partie par la négligence des marchands Russes, sont remplies de vérité et prouvent qu'il a observé de près. La seconde partie de ce chapitre traite particulièrement du commerce sur le *Kour* et le *Phasi* (aujourd'hui *Rion*). Après avoir montré la marche progressive et la décadence du commerce dans les tems anciens et modernes, l'auteur

passe à la solution d'une question curieuse, relative au moyen de fixer une partie du commerce de l'Inde sur la mer Caspienne.

L'ouvrage de M. Bronevsky mérite surtout l'attention des géographes ; il sera bientôt traduit, sans doute, dans plusieurs langues de l'Europe : il est à désirer, pour l'utilité des sciences, pour la gloire de la Russie, et dans l'intérêt de l'ouvrage, que ces traductions soient faites avec un soin scrupuleux et sous les yeux de l'auteur lui-même.—Quoique la géographie du Caucase ait dû éprouver quelques changemens depuis l'époque où M. Bronevsky a terminé son travail (en 1810), la base principale, fondée sur les divisions naturelles, reste inébranlable. — L'auteur exprime le vœu, dans sa *Préface* (page xx), que M. Klaproth, professeur de langues asiatiques à Berlin, qui a entrepris, il y a 14 ans, un voyage au Caucase, dans le but de faire des recherches relatives à la minéralogie et à l'origine des peuples, ajoute, dans sa relation, des notions d'un autre genre, non moins curieuses, intéressantes et utiles. — La relation de ce voyage a été publiée à Paris sous le titre de *Voyage au mont Caucase et en Géorgie;* par M. *Jules* Klaproth. 2 vol. in-8°, ornés d'une carte de la Géorgie, gravée par Berthe.

31. — *O vlianii Christianskoï religuii, etc.* — De l'Influence de la religion chrétienne sur la condition des femmes; par M. Grégoire, ancien évêque de Blois ; traduit du français par *B.* Vrasky. Saint-Pétersbourg, 1823; imprimerie du Département de l'instruction publique. 1 vol. in-12 de 94 pages ; prix 5 roubles.

Le rédacteur du journal russe, intitulé : *Le Fils de la Patrie* (1823, n° 2), en annonçant cette traduction, qu'il juge très-bonne (à l'exception de quelques négligences), offre à ses lecteurs, pour leur faire connaître l'ouvrage original, un extrait de la notice qu'en a donnée la *Revue Encyclopédique* (1re série, t. x, avril 1821, p. 180), et prend occasion de faire un éloge très flatteur de ce recueil, qu'il regarde comme le meilleur qui soit publié en France, et peut-être en Europe.

32. — *Pravda o pojaré Moskvi.* — La Vérité sur l'incendie de Moscou; par le comte *Sh.* Rostoptchinn ; trad. du français par *Alexandre* Volkof. Moscou, 1823; imprimerie de l'Université. 1 vol. in-12 de 69 pages; prix 4 roubles.

Ce petit volume fait connaître les véritables causes de l'un des plus grands événemens de l'histoire contemporaine, qui a été jusqu'à présent différemment interprété, en Russie et hors de ses frontières. — La traduction russe se ressent de la promptitude avec laquelle elle

a été faite, et offre beaucoup de gallicismes et de négligences de style. L'ouvrage original a déjà été annoncé dans la *Revue* (tome XVIII, avril 1823, p. 161-163). Nous ne partageons point l'opinion du critique, en ce que l'*opuscule du comte Rostoptchinn ne fournira rien à l'histoire ;* nous pensons, au contraire, appuyés du jugement d'un grand nombre de nos compatriotes, que cette brochure révèle beaucoup de faits curieux, intéressans, inconnus jusqu'à ce jour et importans pour l'histoire. (1)

33. — *Choix des Fables de M.* KRILOF, traduites *en vers français*, par F. J. R. St.-Pétersbourg, 1822 ; imprimerie du Département de l'instruction publique. 1 vol. in-8° de 125 pages ; prix 5 roubles.

La littérature russe commence enfin à fixer l'attention des étrangers, auxquels elle est beaucoup moins inconnue qu'elle ne l'était naguère. Quelques-uns déjà se sont essayés à traduire ses meilleurs productions. *Les Fables de Krilof*, écrivain qui occupe une des places les plus distinguées sur le Parnasse russe, et dont la célébrité a depuis long-tems dépassé les frontières de la Russie, ont exercé la plume d'un grand nombre de traducteurs. M. R., littérateur éclairé, a eu la louable intention de faire connaître à la France, et par elle à toute l'Europe, quelques pièces du fabuliste russe. Il a traduit 69 de ses fables, qu'il a rassemblées et publiées en un volume, et il a dû, dans ce travail, surmonter de nombreuses difficultés, surtout en traduisant celles des fables de l'auteur russe qui se distinguent par une originalité inimitable, ou par des expressions devenues proverbiales en Russie. Nous croyons que le traducteur aurait dû s'arrêter de préférence à celles dont les pensées et le style peuvent être compris et goûtés par les lecteurs de toutes les nations ; telles sont, par exemple, les fables suivantes : l'*Ane et le Rossignol ;* l'*Éducation du Lion ;* les *Feuilles et les Racines* ; les *Fleurs*, et beaucoup d'autres ; mais comment a-t-il osé aborder des fables, telles que l'*Habit de Trischka*, la *Soupe de Damien*, *etc.*, qui se distinguent par des traits et des expressions tout-à-fait intraduisibles (2) ?

---

(1) C'est ici l'opinion d'un compatriote de l'auteur, d'un Russe. *Voye* (t. XXVII, p. 445) la note que nous avons ajoutée à l'annonce d'un ouvrag allemand intitulé : *Journal des opérations du corps d'armée prussien pendant l campagne de* 1812. N. d. R.

(2) Les difficultés que présentait la traduction de la première de ce fables ont été habilement surmontées par M. STASSART, qui en a fait un

Nous croyons devoir recommander à nos lecteurs les traductions des fables de *Krilof*, qu'a essayées notre honorable collaborateur, M. Héreau. Plusieurs de ces traductions, fort heureuses, ont été insérées dans la *Minerve littéraire* ou l'*Abeille*, publiée à Paris, sous la direction de Mme Dufresnoy, dans l'*Almanach des Muses*, dans l'*Almanach des Dames*, dans la *Causeuse*, dans la *Semaine* et dans quelques autres recueils. La *Revue Encyclopédique* elle-même (*voy.* t. x, p. 367) en a inséré une, dont l'auteur a donné depuis une nouvelle imitation plus concise, et par conséquent plus parfaite encore. M. de Saint-Maure a publié dix fables de Krilof dans son *Anthologie russe :* 1° *Le Paysan et le Renard.* 2° *L'Oracle.* 3° *Les Oies*, fable traduite également par M. Héreau, et insérée dans *l'Abeille* de 1821, 39e livraison, tome III, page 578). 4° *Le Renard et la Fouine*, dans laquelle malheureusement le sens de M. Krilof a été entièrement travesti, et où le traducteur fait parler le Renard, là où devait parler la Fouine, et réciproquement; ce qui détruit le sel, la finesse et l'ingénuité de la fable. 5° *L'Éléphant et le petit Chien.* 6° *L'Aigle et l'Araignée.* 7° *La Colombe et la femelle du Coucou.*—(Les sept fables que nous venons de citer sont traduites par l'auteur de l'*Anthologie.*) 8° *L'Auteur et le Voleur.* 9° *L'Amitié des deux Chiens.* 10° *Le Curieux.* (Les deux premières de ces fables ont été traduites par le comte de Maistre et la dernière par M. le général S.)

M. Krilof, qui s'est reposé pendant trop long-tems, et n'a publié en 1823, que deux fables : 1° (*Le Loup et la Brebis*, insérée dans *l'Étoile Polaire pour* 1823); 2° *Le Bluet*, insérée dans *Le Fils de la Patrie*, 1824, n° 25, et dans *l'Étoile Polaire pour* 1824 (1), a le projet de publier une nouvelle édition de ses fables et d'ajouter un septième livre aux six qu'il a donnés précédemment. Ce septième livre contiendra vingt fables nouvelles, dont quelques-unes ont été lues aux séances des différentes *Sociétés littéraires* de Pétersbourg. Les amis de la littérature nationale se réjouissent de voir se réveiller le talent du premier fabuliste de la Russie, et ils attendent avec impatience l'exécution de sa promesse.

R. E.

---

très-bonne traduction française insérée dans le *Choix des Fables russes de Krilof*, en deux volumes, imprimé à Paris, et dont nous avons donné une analyse. (Voy. *Rev Enc.*, t. xxvi, p. 717.) A l'égard de la seconde de ces fables, les réflexions de notre correspondant russe s'accordent parfaitement avec celles de l'auteur de l'analyse que nous venons de rappeler.

(1) Cette dernière a été comprise dans le Choix publié à Paris.

DANEMARCK.

34. *Digte over bibelske Emner.* — Poésies sur des sujets tirés de la Bible ; par M. *Frédéric* Hoegh Guldberg. Ouvrage à l'usage de la jeunesse. Copenhague, 1823. 1 vol. in-8° de 125 pages.

M. Guldberg est connu, comme littérateur, en Danemarck depuis plus de trente ans. C'est, sans contredit, un homme de mérite ; et l'on ne peut que louer ses intentions, qui sont très-honorables. Si, pour mériter le nom de poëte, il suffisait d'avoir fait beaucoup de vers, il compterait au rang des premiers poëtes danois ; mais il est froid et systématique : on ne trouve dans ces écrits aucune étincelle de chaleur ou de verve ; enfin la nature semble lui avoir entièrement refusé ce qu'Horace appelle *os magna sonaturum.* En revanche, sa morale est toujours pure ; peut-être même pourrait-on lui reprocher un peu de rigorisme, ce qui conduit l'auteur à émettre des opinions quelquefois erronées.

M. Guldberg a traduit, en six volumes, les *Comédies de Térence* et de *Plaute ;* sa traduction métrique est en vers prétendus libres, c'est-à-dire, en prose arrangée en lignes plus ou moins longues, et dans lesquelles il est impossible de reconnaître le langage poétique. Il avait essayé naguère d'introduire dans sa langue maternelle une nouvelle orthographe ; il paraît qu'en ayant reconnu les nombreux inconvéniens, il l'a presque entièrement abandonnée ; mais, pour ne pas cesser d'être novateur en quelque chose, il a essayé de faire adopter des constructions forcées et tout-à-fait contraires au génie de la langue danoise. Le petit ouvrage que nous annonçons en fournit un grand nombre d'exemples, et il en résulte des phrases souvent barbares, et quelquefois (par exemple page 64) des consonnances très-dures à l'oreille. Nous avons dit que, dans les ouvrages de M. Guldberg, on rencontre souvent des idées fausses ; tel est entre autres (pag. 98), le passage où il conseille aux navigateurs *sur la mer de la vie*, de jeter leur ancre entre *l'arbre de l'espérance et celui de la patience.* Ailleurs (pag. 103) il dit que la nature a *voûté* la poitrine de l'homme pour y loger la force et le courage. Si cette pensée était raisonnable, il s'ensuivrait, que la femme devrait avoir encore plus de force et de courage que l'homme. Nous nous rappelons, à cette occasion que, dans un petit poëme publié par le même auteur, il y a plus de vingt ans, il dit que, *semblable au jardinier qui, à l'aide de sa bêche et de sa houe, extirpe les mauvaises herbes, le conquérant se sert de la poudre et du canon pour extermin*

l'ivraie de l'humanité. Si ce n'était pas là une inadvertance, si M. Guldberg était, ce qu'il n'est pas à beaucoup près, un méchant homme, la pensée serait atroce. Nous rendons justice à notre auteur ; son but est d'être utile à la jeunesse, en lui faisant aimer la religion, la saine morale et les bonnes mœurs. Mais, pour ne pas manquer ce but, il faut qu'il devienne simple au lieu d'être guindé, et qu'il se mette à la portée de l'intelligence de ses lecteurs, qui pourraient souvent demander si l'auteur s'est bien compris lui-même.

35. — *Sökovens Sönner.* — Les fils de la forêt ; opéra-comique imité de l'italien, par M. Oehlenschlager. Copenhague, 1823. 95 pages.

Jamais nous n'aurions pensé à rendre compte dans la *Revue Encyclopédique* d'un *opéra-buffa italien*, si nous n'avions vu, sur le frontispice de celui que nous annonçons, le nom d'un poëte qui jouit d'une réputation bien méritée. Voyant encore qu'il ne s'est pas borné au simple rôle de traducteur, mais qu'il a fait une imitation libre de l'original italien, nous espérions enfin rencontrer, pour la première fois, un *libretto* embelli et rendu raisonnable. Mais combien n'avons-nous pas été péniblement affectés, en voyant que l'imitateur a disputé avec l'auteur original la palme de l'insipidité ; que partout il est resté aussi trivial, et que souvent même il est descendu plus bas que lui. C'est ainsi que se justifie l'opinion que nous avons émise plus d'une fois dans ce recueil, en soutenant que le talent de M. Oehlenschlager est exclusivement propre au genre noble et sérieux, et que le comique et la bonne plaisanterie ne sont pas dans ses attributions. Il est triste de voir un homme d'un vrai mérite se hasarder ainsi dans une carrière où il ne peut que nuire à sa réputation. Puisse-t-il désormais, pour sa gloire et pour nos plaisirs, avoir toujours présens à la mémoire ces vers de l'inimitable fabuliste français :

> Ne forçons point notre talent ;
> Nous ne ferions rien avec grâce.

Heiberg.

ALLEMAGNE.

36. — *Anleitung für den Landmann.* — Guide du cultivateur pour extraire du sirop et du sucre de la pomme de terre, à l'aide d'un seul appareil employé dans les distilleries ordinaires ; par M. *Louis* Gall. Trèves, 1825. In-8°, vi et 38 pages, avec figures lithographiées.

L'auteur assure que, pour la fabrication du sucre, il est beaucoup plus avantageux de se servir de la pomme de terre que de la betterave. Cent livres de celle-ci, dit-il, donnent à peine quatre livres de sucre, tandis qu'on en tire environ onze livres d'un poids égal de pommes de terre. Aussi long-tems, continue-t-il, qu'une livre de sucre coûte autant que cent livres de pommes de terre, on peut toujours employer avantageusement cette racine à la fabrication du sucre et du sirop; le profit est beaucoup plus grand, quand une livre de sucre est, à peu près, comme cela arrive aujourd'hui, deux fois plus chère que cent livres de pommes de terre. La consommation annuelle du royaume de Prusse s'élevant à dix-huit millions de livres de sucre, qui coûtent au pays deux millions et demi d'écus, on pourrait, selon l'auteur, remplacer cette denrée par un sucre indigène, extrait de trois millions de boisseaux (*Scheffel*) de pommes de terre, qui donneraient trente-six millions de sucre; car, dit-il, on doit observer que le sucre de pommes de terre ne contient, en matière sucrante, que la moitié de celle qui se trouve dans le sucre de canne. L'auteur ajoute que les expériences faites par M. le professeur Doebereiner, célèbre chimiste, ont prouvé que deux livres de sucre de pommes de terre, mises en fermentation, donnent autant d'esprit de vin qu'on en tire d'une livre de sucre des Indes, et qu'on pourrait en fabriquer avantageusement une liqueur qui ressemblerait beaucoup au rhum. Pour ce qui concerne les procédés et la manipulation, ces détails spéciaux ne sont point du domaine de notre *Revue*, et nous nous bornons à recommander la brochure que nous annonçons, à tous ceux qui s'occupent de la branche d'industrie dont elle traite. H—G.

37. — * *Karten und Pläne zur allgemeinen Erdkunde, etc.* — Cartes et plans pour la géographie comparative; par MM. *Ch.* Ritter et *F.-A.* O'Etzel. 1re livrais. Berlin, 1825; Luderitz. Prix 1 thal. 12 g.

L'auteur de *la Géographie générale comparative, dans ses rapports avec la nature et l'histoire de l'homme*, présente aujourd'hui au public le commencement d'un ouvrage attendu depuis long-tems par tous ceux qui s'intéressent à cette science. Célèbre par ses connaissances étendues, par ses recherches savantes, et par l'impulsion qu'il a donnée aux études géographiques, l'auteur présente les meilleures garanties que l'on puisse désirer. La première livraison, que nous annonçons, contient, sous les nos 1, 2 et 3, le cours du Nil, depuis les cataractes de Dulga jusqu'au Caire; sur la seconde feuille se trouve une vignette représentant une vue et un plan du temple d'Ebsa-

boul, bâti dans le roc. Sous le n° 4 est un plan de la contrée de Thèbes; sous le n° 5, un plan de la contrée du Delta du Nil; sous le n° 6, celui des cataractes du Nil à Syène. La seconde livraison contiendra d'autres parties intéressantes de l'Afrique.

38. - * *Generalcharte vom alten Griechenland.* — Carte générale de la Grèce ancienne, avec les contrées voisines de l'Illyrie, de la Macédoine, de la Thrace et de l'Asie-Mineure, et les noms modernes des lieux, etc.; dessinée par le professeur Dr *Fr.* Kruse. Leipzig, 1825; Kleins. Prix 18 gr. 1 thal. sur pap. vél.

L'auteur, très-connu des lecteurs de la *Revue* par ses ouvrages sur la géographie, est le même qui a publié dernièrement un livre intitulé *Hellas*, ou Description géographique des antiquités de la Grèce, des pays voisins, de la Macédoine, de la Thrace et des colonies. Leipzig; chez Voss. 5 vol. avec cartes et plans, format d'atlas. Il est aussi éditeur de l'*Atlas historique et géographique du moyen âge*, et de recherches savantes sur cette partie de la géographie.

D — F.

39. — *Papiergeld durch Getraidevorräthe verbürgt, etc.* — Papier-monnaie garanti par des approvisionnemens de blés; moyen prompt et peut-être unique pour relever la prospérité déchue de l'Allemagne, la recréer sur des bases inébranlables, et éviter à l'avenir les inconvéniens de la rareté et de la trop grande abondance des grains; par *Louis* Gall. Trèves, 1825.

Depuis quelques années, une stagnation générale dans le commerce des grains fait peser sur la classe agricole, et particulièrement dans le nord de l'Europe, un état de gêne et de pénurie auquel les gouvernemens s'efforcent de porter remède par l'adoption de mesures plus ou moins efficaces. Déjà quelques philanthropes ont écrit sur ce sujet, et ont proposé des systèmes qu'après un examen un peu réfléchi, on n'a pas tardé à trouver défectueux ou impraticables. Voici un écrivain qui s'attache à réfuter ses devanciers, quelquefois d'une manière fort amère, et à prouver que son système est le seul qui puisse concilier tous les intérêts et réunir tous les suffrages. Le titre qu'il a donné à son ouvrage promettait beaucoup; malheureusement, l'auteur n'a pas entièrement répondu à nos espérances. Selon lui, le bas prix de la main-d'œuvre est la seule cause de la misère à laquelle est en proie la classe industrielle et agricole de l'Allemagne; et le seul moyen de relever la prospérité déchue de son pays, serait d'élever le salaire des ouvriers. Quelques-unes des réflexions auxquelles il se livre à ce sujet sont pleines de justesse;

nous regrettons de ne pouvoir en dire autant de quelques autres, qui nous ont paru étrangement paradoxales. Nous croyons, par exemple, que l'auteur aura de la peine à persuader à ses lecteurs que le système des armées permanentes n'est pas essentiellement ruineux, et que l'innombrable quantité d'employés dont on se sert dans tous les pays pour faire mouvoir la machine si compliquée de l'administration publique, n'est pas une véritable plaie sociale. Le papier-monnaie dont il propose l'émission, qui aurait pour garantie les récoltes de chaque commune, que l'on déposerait dans des *silos* communaux, et qui représenterait la valeur que le blé doit toujours avoir, selon lui, ne nous paraît pas mériter un examen approfondi. Le moindre inconvénient d'une telle mesure serait de multiplier à l'infini cette espèce d'*assignats*, puisque chaque commune devrait avoir un papier-monnaie particulier, qui n'aurait cours qu'entre ses habitans. Alors, de quelle utilité serait-il au malheureux fermier pour payer ses impôts et ses loyers? S'il était obligé de le négocier, ce qui ne pourrait avoir lieu qu'à des conditions très-défavorables, n'est-il pas évident que les effets du système de l'auteur seraient tout-à-fait illusoires? D *.

40. — * *Staatswissenschaftliche Betrachtungen über Cicero's wiedergefundenes Werk vom Staate.*—Réflexions politiques sur le livre retrouvé de Cicéron, *de Republicâ;* par M. le Dr *Ch.-S.* Zachariæ. Heidelberg, 1824; Groos. Gr. in-8°.

M. Zachariæ est connu par plusieurs écrits politiques, et particulièrement par un ouvrage allemand, *de Republicâ*, en vingt livres, dont les dix derniers se font attendre encore. Il a soumis l'ouvrage de Cicéron, si heureusement retrouvé de nos jours, à une profonde méditation, et le commentaire politique qui en est le résultat est digne lui-même d'être médité. Ses réflexions sont un peu décousues et manquent quelquefois de clarté; mais plus souvent elles attestent son savoir et sa perspicacité, et annoncent un homme familiarisé avec l'étude des intérêts sociaux. Elles sont renfermées dans sept chapitres, dont le premier développe en traits généraux l'opinion de l'auteur au sujet de l'ouvrage de Cicéron, et les six autres commentent les matières contenues dans chacun des six livres. L'auteur fait des rapprochemens très-curieux, en comparant à la politique des anciens celle des peuples modernes, ainsi que celle qui règle de nos jours les relations inter-nationales. Ses vues sont souvent très-ingénieuses; l'histoire ancienne paraît cependant lui être plus familière que celle du moyen âge et des tems modernes. Son

style est énergique et châtié. Le système qu'il adopte est monarchique, mais approprié aux lumières du siècle; il apprécie les bienfaits que tout pays doit à une constitution régulière et fidèlement exécutée. J. H. S.

41. — * *Der Norwegische Storthing im Jahre*, 1824. — La Diète norvégienne en 1824; Exposé historique, avec pièces officielles et authentiques, par M. *Henri* Steffens. Berlin, 1825. In-8° 200 pages.

L'auteur de cette brochure, norvégien de naissance, aujourd'hui professeur distingué à l'université de Breslau, ayant fait tout récemment un voyage dans sa patrie, on sent qu'il n'a pas pu rester indifférent aux changemens politiques qui s'y sont opérés depuis 1814. Il expose, avec beaucoup d'exactitude et de fidélité, les objets importans qui ont été discutés par la diète de 1824, et la marche des discussions de cette illustre assemblée, dont tous les membres, sans exception, fidèles à leur mandat, ont rendu des services incalculables au royaume de Norvège. M. Steffens n'émet pas son opinion particulière au sujet des propositions royales ou autres qui ont été soumises à l'examen de cette diète; il se borne au rôle de simple rapporteur consciencieux; et nous supposons que sa position, comme professeur dans une Université prussienne, lui a rendu cette réserve nécessaire. Néanmoins, il commence par dire, que « de toutes les diètes, qui ont été réunies depuis 1814, celle de 1824 a été la plus remarquable non-seulement à cause de la haute importance des matières mises en discussion, mais surtout par la grande solidité des discours prononcés, par le calme imposant qui a présidé à toutes les délibérations et par l'unanimité absolue de toutes les résolutions. » C'est un bel hommage que M. Steffens a rendu à cette diète; mais il est parfaitement mérité. A la fin de cette brochure, nous trouvons deux actes authentiques: les *statuts de l'université de Christiania*, et *la constitution du royaume*. Dans cet arrangement, on voit que l'essentiel a dû céder le pas à l'accessoire; mais il faut pardonner une pareille prédilection à un professeur universitaire. Toujours avons-nous vu avec plaisir la publication de cet acte important quoiqu'on puisse dire que ce n'était point là sa place. Heiberg.

42. — * *Gustav-Adolph der Grosse, König von Schweden. Ein historisches Gemälde.*—Gustave-Adolphe-le-Grand, roi de Suède; tableau historique; par M. *Louis* de Rango, capitaine prussien. Leipzig, 1824; Hartmann. Gr. in-8°, viii, 328 et 165 pages, avec le portrait du roi. Prix 9 fr.

Le modeste monument qu'on voit dans les plaines de Lutzen, et qui est connu sous le nom de *la pierre du Suédois*, a réveillé dans

notre auteur un désir qu'il nourrissait depuis long-tems. Gustave-Adolphe, ce héros du Nord, méritait, avant beaucoup d'autres, l'honneur d'une biograghie. Né, en 1594, d'un cadet de la famille du grand Gustave Vasa, il n'avait aucune espérance de parvenir au trône; néanmoins, le célèbre Tycho-Brahé lui prédit de grandes destinées. Il eut le rare bonheur de trouver un digne ami dans la personne d'Axel Oxenstiern, et les sentimens qu'ils conçurent l'un pour l'autre dans leur tendre jeunesse durèrent toute leur vie. Il se forma dans les guerres contre le Danemarck, la Moscovie et la Pologne, qui devinrent plus tard le théâtre des brillans succès et des revers non moins étonnans d'un de ses successeurs, et devint ce grand capitaine dont Tilly fut obligé d'avouer qu'avec lui c'était déjà gagner que de ne pas perdre. Quelque grande et noble que fût la carrière de Gustave, l'ambition et l'amour du pouvoir n'étaient pas sans influence sur son âme; mais ses principes étaient ceux d'un sage, et sa conduite celle d'un roi. La piété, la bravoure et l'humanité étaient des traits de son caractère. Sa mort, au sein de la victoire, est attribuée à la trahison du duc François de Lauenbourg; mais cette circonstance n'est pas encore bien éclaircie. — La biographie que nous donne M. de Rango est bien écrite; la disposition des faits, le choix des matériaux, la vivacité de la narration, la rapidité du style, méritent des éloges. L'auteur toutefois n'est pas exempt de partialité pour son héros; il cherche des excuses à plusieurs actions qui ne méritent que le blâme. Avec des matériaux comme ceux qu'il avait à sa disposition, les événemens auraient pu être mieux développés, et l'on serait en droit d'attendre de lui des lumières nouvelles sur la vie de cet homme célèbre. Les Mémoires de la reine Christine, les ouvrages de Harte, Schiller, Grimoard, Rühs, Archenholz, Chemnitz, Spanheim, ont servi à l'auteur; mais plusieurs autres livres sur le même sujet paraissent lui être restés inconnus, et les archives de Vienne, de Munich, de Wolfenbuttel, de Dresde et de Weimar renferment encore une foule de manuscrits et de documens inédits qu'il aurait pu mettre à contribution, et qui auraient répandu sans doute une vive lumière sur le sujet qu'il a traité. On désirerait aussi une critique plus sévère et une étude plus profonde de la politique tortueuse du siècle de Richelieu. Quelques faits que l'auteur avance sont inexacts; d'autres gagneraient à être présentés sous un point de vue différent. M. de Rango se sert, du reste, quand il en trouve l'occasion, des propres termes de ses devanciers; il rapporte même des passages entiers de leurs ouvrages dans sa partie

supplémentaire. Si l'historien apprend peu de choses nouvelles dans cette biographie, elle lui retrace au moins assez fidèlement tout ce qui était connu jusqu'ici, et forme une lecture instructive et amusante. Elle est divisée en six livres, qui, avec une introduction, marquent autant de périodes de la vie du grand roi. Le texte est suivi d'un *supplément* qui se compose de notes très-nombreuses, et d'une *table des matières* très-complète. J. H. SCHNITZLER.

43. — *Des Marcus Valerius Martialis Werke.* — OEuvres de Martial, traduites en allemand par WILLMANN. Cologne, 1825. 1 volume in-8°.

Qui ne connaît Martial? son nom est à jamais attaché à ce genre de poésie que les anciens appelaient *épigramme*, dans un sens plus étendu que celui que nous donnons à ce mot, et qui rend parfaitement l'expression allemande *Sinngedichte*. Beaucoup de personnes, toutefois, ignorent que cet excellent poëte estné en Arragon, à Bilbao (Bilbilis), vers l'année 43 de J. C., la première du règne de Claude: aussi, M. Willmann le rappelle dans sa préface. Il a soin de nous dire que Martial fut élevé à Calahorra (Calaguris), où était né son ami Quintilien; qu'il était sans ayeux et qu'il se présenta dans le monde sous l'égide de son propre mérite. M. Willmann pense néanmoins que Martial était citoyen romain de naissance; autrement, dit-il, il n'aurait pas manqué de nommer son patron et de lui consacrer quelques pièces de vers. Au surplus, les droits de citoyen étaient alors peu de chose; Claude les prodigua au point de les rendre dérisoires; Vespasien, au rapport de Pline, conféra à toute l'Espagne le droit des Latins (*jus Latii*); Caracalla, non content de cette concession, lui donna la plénitude du droit de cité. L'auteur de cette préface, trouvant dans les poésies de Martial (l. x, 24; xii, 60), la preuve qu'il est né le premier mars, rapporte à cette circonstance la raison qui lui a fait donner son dernier nom. Arrivé à Rome à l'âge de 22 ans, Martial resta pendant trente cinq ans dans cette capitale et en Italie; c'est-à-dire, qu'il vit passer les règnes de Néron, de Galba, d'Othon, de Vitellius, de Vespasien, de Titus, de Domitien, de Nerva et de Trajan. Il avait joui de toute la faveur de Domitien; peut-être l'a-t-il achetée par de basses flatteries envers un prince dont le nom n'aurait dû figurer dans ses vers que pour y être flétri. Quoi qu'il en soit, rebuté par les froideurs de Nerva et de Trajan, ou bien tourmenté du désir de revoir sa patrie, il quitta l'Italie avec Marcella Clodia, sa femme, et mourut trois ans après, dans les lieux qui l'avaient vu naître.

M. Willmann ne nous paraît pas exempt du travers des commentateurs, qui ne manquent jamais de trouver leurs auteurs parfaits, qui pensent que tout est bien dans celui au char duquel ils se sont, pour ainsi dire, attachés, croyant le suivre dans la postérité.

Après de longs détails sur Martial, il traite de l'épigramme et de son objet, et de celles de Martial en particulier. Il y trouve les trois qualités essentielles, *brevitas*, *venustas*, *acumen*, la *précision*, la *grâce*, et la *pointe* ou le *trait*. Aussi s'est-on borné à l'imiter; c'est ce qu'ont fait Lessing et Hagedorn. Le premier qui ait ouvert un route nouvelle, est l'illustre Gœthe. M. Willmann a retranché, dans sa traduction, les passages qui pouvaient blesser la décence; elle est toute en vers, sans que l'on se soit attaché trop servilement à reproduire tous les mots de l'auteur original. Ramler, dont le nom est justement célèbre, avait aussi traduit Martial en allemand.

44. — *Ueber die neuentdeckte rœmische Niederlassung zu Riegel im Breisgau.* — D'un établissement romain récemment découvert à Riegel en Brisgau, avec une instruction pour faciliter les recherches d'objets d'antiquité dans cette contrée, et une petite carte de Riegel et des environs. Fribourg, 1825. In-8°.

Ce petit écrit de 50 pages, et qui présente pour la science des résultats si intéressans, n'est cependant qu'un modeste programme pour la distribution des prix du gymnase de Fribourg. Mais cette ville compte, outre son université, beaucoup d'hommes de mérite. Nous avons souvent parlé des recherches de M. J. Leichtlen, et de ses travaux sur la Souabe romaine; M. Schreiber, auteur d'un livre sur la guerre des paysans, a signé la préface de l'écrit que nous annonçons, et auquel il paraît avoir une grande part. D'abord on recherche l'origine du nom de Riegel, et on rejette les étymologies germaines ou romaines, pour en saisir une celtique, en rappelant le grand nombre de mots et de noms celtiques dont on retrouve la trace dans ce pays, que les Gaulois venaient primitivement occuper à volonté, comme cela est attesté par Tacite. On se décide pour *Rigola*, qu'on traite de diminutif de *Reigno;* et à ce sujet, on invoque la signification française de rigole. Mais passons à des choses plus positives : les découvertes de M. Leichtlen avaient montré sur ce point trois routes romaines; et depuis, de vastes fondations à Riegel et aux alentours, attestent que c'était ici un des principaux établissemens du Brisgau supérieur. La montagne Saint-Michel conserve les vestiges d'une citadelle, et la tradition locale est encore vivante, au sujet de l'antique splendeur de ce lieu. On remarque surtout dans les

constructions que le hasard et les besoins de l'agriculture ont mises au jour, de grands fonds de poterie et de vastes ateliers qui renferment des fragmens et même des vases entiers; les plus beaux étaient en terre rouge; ils offrent des dessins élégans et variés à l'infini, et de plus indiquent les noms de treize potiers; circonstance qui fait penser que Riegel faisait en ce genre un grand commerce. Aucun vestige de station militaire, aucune brique de légion ne se rencontre ici; d'où l'on tire la conséquence que Rigola fut plutôt une colonie de citoyens qu'une place de guerre. Espérons que des fouilles régulières feront ce que des observations dues au hasard n'ont pu faire. Aucune inscription n'est venue encore éclairer les savans, et peut-être ont-elles péri par l'incurie des propriétaires. Une instruction méthodique et fort bien conçue fournit des préceptes pour la recherche de toute espèce d'objets d'antiquité : l'ouvrage est terminé par une nomenclature des cours du gymnase, qui n'a qu'un intérêt local, mais qui, cette année, a donné lieu à la publication de l'excellent mémoire que nous venons d'analyser. *Ph.* Golbéry.

Indication des principaux Ouvrages périodiques *publiés en Allemagne.* — Septième article. (Voy. *Rev. Enc.*, t. xxv, pages 744-746; t. xxvi, p. 143-152, 468-470, 776-779, et t. xxvii, p. 166-170, et 466-460.)

Éducation.

45. — *Freymüthige Jahrbücher der allgemeinen Volks-Schulen.* — Annales sincères des écoles élémentaires d'Allemagne; par MM. Schwarz, Wagner, d'Autel et Schellenberg. Heidelberg et Spire, 1825; chez Oswald.

C'est en Allemagne que l'on a inventé le mot *pédagogique*, pour désigner la science qui s'occupe de l'éducation. Dans aucun autre pays, on ne publie sur cette science autant de livres et autant de journaux; aussi, dans aucun autre pays, peut-être, l'instruction populaire ou élémentaire n'a été portée aussi loin. L'Allemagne n'ayant point de gouvernement central d'où parte une seule et même impulsion, il est tout simple qu'il s'y forme un grand nombre de foyers de lumières, qui n'agissent tous que sur une sphère peu étendue, mais dont l'activité n'est point gênée par quelque système général. Dans une grande capitale, comme Paris, on connaît mal les besoins des écoles de village et de campagne, et l'on ne s'en occupe guère; les instituteurs d'Allemagne, qui habitent en général de petites

villes, sont plus à portée de connaître et d'apprécier l'état de l'instruction élémentaire, et leur esprit judicieux en découvre aisément les défauts. Le goût de l'instruction est si général en Allemagne, qu'il n'est pas rare de trouver, parmi les maîtres d'école, d'excellens philologues; et plusieurs des premiers savans de ce pays sont sortis de la classe des instituteurs des écoles primaires. Il ne faut donc pas s'étonner si l'on attache tant d'importance à l'amélioration des écoles; ce sont elles qui ont élevé l'Allemagne savante au rang qu'elle occupe en Europe. Cependant, il est vrai que les journaux d'instruction sont trop spéciaux, et s'occupent trop souvent d'affaires locales pour intéresser beaucoup les étrangers. Aussi, nous nous bornerons à indiquer brièvement les principaux recueils périodiques de ce genre, et dont aucun, du reste, ne jouit, en ce moment, d'une très-grande réputation. Les *Annales* dont nous venons de transcrire le titre ont donné quelques bons articles sur l'état actuel des écoles primaires dans diverses parties de l'Allemagne.

46.— *Neue critische Bibliothek für das Schulwesen.*—Nouvelle Bibliothèque critique pour l'état scholaire; par Seebode. Hildesheim (Hanovre); Gerstenberg. Gr. in-8°.

C'est une revue des ouvrages nouveaux relatifs à l'éducation et à l'enseignement.

47. — *Der Volkschullehrer.* — Le Maître d'école du peuple; par Harnisch. Halle; Anton. In-8°.

Ce journal a pour but, non-seulement le perfectionnement de l'instruction primaire, mais aussi l'amélioration du sort de ceux qui s'y consacrent, et qui sont souvent oubliés par les gouvernemens dans la distribution de leurs faveurs. Il rend compte de la fondation et de l'administration des caisses des veuves et orphelins de maîtres d'école; institution utile qui a été introduite dans plusieurs États d'Allemagne, et qui devrait l'être partout.

48. — *Literatur Zeitung für Volksschulen.* — Gazette littéraire pour les écoles primaires. Ilmenau (Saxe-Weimar); Voigt. In-4°.

Cette feuille donne des extraits d'ouvrages nouveaux sur l'instruction, et y joint une espèce de gazette pour les nouvelles relatives à l'enseignement. D—G.

49. — * *Allgemeine Schulzeitung.* — Gazette universelle des écoles, ou Archives pour tout ce qui concerne les écoles, l'éducation, l'enseignement et l'histoire des universités, des colléges, des écoles primaires et de tous les établissemens d'instruction publique de toutes les classes; publiée, conjointement avec plusieurs savans,

par *Charles* DILTHEY, professeur au collége de Darmstadt, et *Ernest* ZIMMERMANN, prédicateur de la cour à Darmstadt. 1re année, 1824; Darmstadt. In-4°, avec des feuilles de supplément.

MM. *Dilthey* et *Zimmermann*, savans distingués, animés du zèle le plus éclairé pour les sciences et pour tout ce qui peut contribuer à l'amélioration et au bonheur de l'espèce humaine, publient aussi une *Gazette ecclésiastique et religieuse.* (V. *Rev. Enc.*, t. XXVII, p. 169). Le nouveau recueil qu'ils rédigent en commun doit embrasser dans son plan généralement tout ce qui concerne l'instruction et l'éducation des hommes, depuis la simple école de village jusqu'à l'université; il ne se bornera point à un seul pays, à une seule religion ou confession, ni à une espèce particulière d'établissemens d'éducation ou d'enseignement; mais il s'étendra à tous les pays, à tous les établissemens. L'abondance des matériaux et l'étendue du plan ont rendu nécessaire la division du recueil en sections, dans l'ordre suivant : La première contient des mémoires, des notices et des observations sur l'*éducation et l'enseignement* en général. Ce qui concérne les *universités* fait l'objet de la seconde section, qui, pour l'intérêt, ne le cède en rien à la première. La troisième s'occupe des *colléges*, des *lycées* et des autres écoles savantes. Dans la quatrième, se trouvent les *écoles normales*, *populaires* et *élémentaires*. L'enseignement mutuel n'a point encore été introduit en Allemagne, où les méthodes de Bell et de Lancastre ne sont presque connues que de nom. Nous venons cependant d'apprendre que, dans une petite ville de Hanovre, on a fait quelques essais d'enseignement mutuel; ce dont nous rendrons compte lorsque les résultats nous seront connus. La cinquième section est consacrée aux écoles spéciales et à quelques institutions particulières. Enfin, sous le titre de *Mélanges*, la sixième présente toutes sortes d'observations, d'idées isolées, d'aphorismes sur l'enseignement et l'éducation, et des nouvelles littéraires pédagogiques, distributions de prix, solennités, promotions, notices nécrologiques de professeurs ou d'instituteurs célèbres. Les suppléments, sous la dénomination de *feuilles littéraires de pédagogie et de philologie*, sont consacrés à des annonces et à des analyses critiques et raisonnées, mais impartiales, des ouvrages pédagogiques utiles qui paraissent. — Tel est le cadre que les éditeurs ont rempli, pendant le cours d'une année, d'une manière très-satisfaisante, et qui ne peut manquer d'assurer le succès de ce recueil vraiment utile, dans les années qui vont suivre. Cet ouvrage, qui paraît devoir offrir une sorte de recueil historique pour les écoles en général, et qui exer-

cera sans doute une influence bienfaisante sur l'avenir moral des hommes, mérite d'être encouragé et imité. On doit désirer que les recueils du même genre, publiés dans les différens pays, établissent entre eux une correspondance qui fera tourner au profit de toutes les nations les institutions, les méthodes et les perfectionnemens propres à chacune d'elles, comme le fait déjà si utilement la *Revue Encyclopédique* pour la civilisation en général, et pour toutes les branches de la prospérité publique. JH. DE LUCENAY.

50. — *Niederrheinische-westphälische Monatschrift für Erziehung und Volksunterricht.* — Ouvrage mensuel du Bas-Rhin westphalien, pour l'éducation et l'instruction primaire; par ROSSEL. Aix-la-Chapelle; Mayer. In-8°.

Ce journal paraît depuis 1824; il contient des articles assez étendus sur divers objets d'instruction, et s'occupe spécialement des nouvelles provinces prussiennes du Rhin.

51. — *Jugend Zeitung.* — Gazette de la jeunesse; par DOLZ. Leipzig. In-4°.

Il paraît en Allemagne plusieurs compilations de ce genre, destinées à fournir une instruction amusante à la jeunesse. Tel est aussi le suivant.

52. — *Der deutsche Jugendfreund.* — L'Ami de la jeunesse allemande; par REBAN. Carlsruhe, 1825.

Il se publie encore plusieurs feuilles pour l'instruction du peuple: quelques-unes sont écrites dans un style tout-à-fait populaire, et quelquefois un peu trivial; cependant, elles ont exercé une grande influence dans les campagnes, qui sont avides d'une instruction mise à leur portée, et où les journaux rédigés savamment ne pénètrent guère. D — G.

(Cette REVUE *des ouvrages périodiques allemands* sera continuée.)

SUISSE.

53. — *Le Père Thomas*, ou *Manuel du citoyen vaudois, à l'usage des campagnes et des écoles.* Lausanne, 1825; B. Corbaz. 1 vol. in-12 de 257 pages; prix 1 fr. 50 c.

Le gouvernement du canton de Vaud ouvrit, il y a environ deux ans, un concours pour la composition d'un livre élémentaire destiné aux écoles primaires, et qui pût en même tems intéresser le peuple, comme lecture habituelle. L'ouvrage demandé devait 1° donner une idée de l'histoire de la Suisse et du canton de Vaud en particulier; 2° faire connaître au peuple l'organisation politi

que et civile du canton, et instruire le citoyen de ses droits et de ses devoirs; 3o éclairer les esprits par des notions usuelles sur les objets les plus ordinaires, dissiper des préjugés établis, etc. — Deux ouvrages furent envoyés : l'un ne fut pas jugé admissible; l'autre, quoique estimable à plusieurs égards, ne remplissait pas toutes les conditions requises. Le livre que nous annonçons n'a point concouru; mais c'est le concours qui en a fourni la première idée. L'auteur, M. Miéville, docteur en droit, a laissé de côté la partie historique demandée par le programme du Conseil d'état. Par la manière dont il a traité les deux autres, son livre, mis entre les mains du peuple, ne peut manquer de produire de bons effets : aussi a-t-il obtenu du gouvernement une approbation honorable. Composé sur le modèle du *Bon homme Richard*, de Franklin, il révèle en beaucoup d'endroits le talent d'écrire pour le peuple, généralement si rare parmi les hommes de lettres. La manière de l'auteur est vive, pittoresque, propre à frapper l'imagination du peuple. Cependant les habitudes du littérateur se trahissent encore souvent. Le désir de l'élégance l'éloigne de la simplicité; le désir de la concision et de la vivacité le rend obscur pour des intelligences peu exercées à la réflexion. On trouve surtout ce dernier défaut dans la partie politique, dans les chapitres, par exemple, qui traitent de la société et de la constitution vaudoise. Sur ce dernier point, je ne saurais partager l'avis de l'auteur. Je crois, avec la grande majorité des citoyens éclairés, et peut-être avec lui-même, qu'il est moins juste de donner des éloges à notre constitution, principe du népotisme et du commérage politique, que nécessaire d'apprendre aux citoyens à se prémunir contre les inconvéniens d'une charte dont il est trop facile d'abuser, même sans recourir à l'artifice d'articles réglémentaires. — L'ordre des chapitres de l'ouvrage de M. Miéville est calculé dans l'intérêt de la variété, plutôt que fondé sur leur liaison naturelle. Les titres de quelques-uns compléteront cette analyse imparfaite. Ch. 1. *De la Patrie*; 2. *De nos Institutions*; 3. *De la Société*; 4. *De la Loi*; 5. *De la Constitution vaudoise*; 6. *Des Droits politiques*. (L'ordre de ces six chapitres ne me semble pas d'une logique assez rigoureuse.) 11. *Un Incendie*; 12. *De l'Instruction*; 13. *Le bon Cultivateur*; 17. *La Loterie*; 18. *Paresse et Misère*; 19. *Le régent de village*; 26. *Un débiteur*; 29. *Des Poids et Mesures*.

54. — *Chansons patriotiques*. Lausanne, 1825; imprimerie des frères Blanchard. In-12 de 20 pages.

55. — *Eidgenœssische Lieder*, etc. — Chansons fédérales. *Deuxième*

édition. Bâle, 1825; Schweighæuser. Première partie, 162 pages; deuxième partie, 80 p.

56. — *Hundert neue Fabeln*, etc. — Cent fables nouvelles d'*Abraham Emmanuel* Froelich. Zurich, 1825; Gessner. In-8° de 104 p.

57. — *Liederkrænze*, etc. — Recueil de chansons publié par *Jean-George* Nægueli. Zurich, 1825. In-8°.

Le goût de la poésie est fort ancien en Suisse, et le talent poétique n'y est pas très-rare. Mais, jusqu'à présent, la Suisse française avait été en général moins heureuse dans ce genre que les cantons allemands. L'esprit fédéral, qui se réveille après un long sommeil, donne aux esprits une nouvelle impulsion, qui se propage d'un bout de l'Helvétie à l'autre. Aussi les poésies patriotiques se multiplient: la lyre réveille les souvenirs des tems passés, et chante les intérêts présens; les idiomes de toutes les peuplades helvétiques s'accordent à exprimer les sentimens qui font battre à l'unisson les cœurs les plus généreux. Cependant, toutes les poésies qui se publient en Suisse ne sont pas du genre patriotique; mais il en est bien peu qui n'aient une couleur nationale. Nous allons jeter un coup d'œil rapide sur chacun des recueils mentionnés en tête de cet article.

Publié par la branche lausannoise de la Société de Zofingue, dans le but de substituer des chansons patriotiques à d'autres moins convenables que le peuple chante, le premier de ces recueils renferme plusieurs morceaux de poésie qui avaient déjà été publiés, ou qui s'étaient du moins gravés dans la mémoire; d'autres sont nouveaux. Parmi ces derniers, on remarque deux chansons d'un fort jeune étudiant de l'Académie de Lausanne. La strophe suivante sur les soldats de Charles-le-Téméraire, à la bataille de Morat, donnera une idée de son heureux talent.

Le feu, l'airain défendaient ses soldats,
Leurs corps montraient de profondes blessures;
Le choc du glaive et quinze ans de combats
Avaient poli le fer de leurs armures.
Voyez pourtant leurs os poudreux
Couvrir une terre étrangère!
O vous, despotes orgueilleux,
Pensez, pensez au Téméraire!

La première édition des *Chansons fédérales* a joui d'un succès mérité; celle que nous annonçons est augmentée de toute la seconde partie, qui se compose des excellentes chansons patriotiques et historiques de Lavater, de chansons militaires, et de quelques autres,

en langue française, composées par des Vaudois, mais que le recueil m'attribue à tort. Cette association des deux langues est un des symptômes de l'esprit qui anime aujourd'hui les Suisses. La différence de langage n'est plus une barrière entre des compatriotes unis par les mêmes intérêts, animés par les mêmes sentimens. Les chansons de la première partie ne roulent pas exclusivement sur des sujets suisses; quelques-unes sont consacrées à ces nobles affections qui sont de tous les pays, parce qu'elles sont innées dans le cœur de l'homme. Aussi a-t-on donné, avec raison, dans le recueil, une place à des poëtes de l'Allemagne. Les ames élevées de tous les pays ne forment qu'une seule famille. L'époque est passée où l'on ne voyait le patriotisme que dans un égoïsme national, étroit et exclusif. L'auteur du recueil y a même admis des écrivains de plus d'un parti. Ce n'est pas sans étonnement qu'on trouve parmi les noms des Munch, des Follen, des Arndt, celui de M. Fr. Schlegel, associé à un *Chant de liberté*; il le composa, sans doute, à l'époque de sa vie où les principes d'une sainte diplomatie n'avaient pas encore purifié son cœur de l'enthousiasme roturier que la liberté inspire au commun des hommes.

L'auteur des *Cent fables nouvelles* est incontestablement un homme de beaucoup d'esprit et d'originalité. Il ne s'est fait l'imitateur d'aucun autre écrivain; il a vu, observé, senti, et a rendu ses impressions d'une manière vive et profonde. Ses fables s'appliquent aux objets qui, de nos jours, occupent le plus les esprits; ses sentimens sont nobles, ses traits perçans, sa narration concise, son style nerveux. L'allégorie du nouveau fabuliste est toujours facile à saisir; il y a tant de gens qui en donnent la clef!

Quant à M. Nægueli, il est depuis long-tems célèbre comme compositeur. Une foule d'airs, dus à son beau talent et bien en harmonie avec des hymnes patriotiques et religieux, sont dans la bouche du peuple suisse. M. Nægueli est un théoricien profondément versé dans la science musicale et dans toutes les parties de l'esthétique. Un cours de théorie des beaux arts qu'il donna en Allemagne, il y a peu d'années, obtint un succès fort remarquable. C'est pour la première fois qu'il se présente devant le public comme poëte. Ses chansons, au nombre de deux cents, sont rangées sous quatorze divisions. Lors même que l'on n'en connaîtrait pas l'auteur, on devinerait, je crois, qu'il est musicien, tant la partie musicale de sa versification est soignée. Ce mérite n'exclut pas celui de la pensée et du sentiment. Les beaux-arts ne sont, dans leur diversité, que des lan-

gages différens qui expriment le même besoin de l'être sensible et pensant ; ce besoin est l'essence même de la poésie, ame de tous les beaux-arts. Aussi, l'association du talent musical et du talent poétique n'est-elle pas rare ; la littérature italienne en fournit la preuve. Aux exemples qu'elle offre de ce phénomène si naturel, on joindra désormais celui de M. Nægueli. C. MONNARD.

ITALIE.

58. — * *Memoria, etc.* — Mémoire sur le tremblement de terre de la Sicile en mars 1823 ; par l'abbé *Francesco* FERRARA, professeur de physique. Palerme, 1824 ; L. Dato. In-8°.

Le tremblement de terre ressenti, en 1823, dans diverses parties du royaume de Naples, a produit de grands désastres. Sous ce rapport, l'histoire de ce phénomène est d'un véritable intérêt. D'un autre autre côté, comme ce phénomène lui-même se rattache au système volcanique du pays, il offre encore un intérêt d'un autre genre et mérite d'être étudié. M. Ferrara, dont nous avons fait connaître les principaux ouvrages (Voy. *Rev. Enc.*, t. v, page 298), n'a rien négligé dans celui-ci, de ce qui pouvait intéresser les physiciens et les géologues.

59.—**Prodromo, etc.*—Prodrome de la minéralogie du Vésuve ; par T. MONTICELLI, secrétaire perpétuel de l'Académie royale des sciences de Naples, et M. COVELLI, membre de la même Académie. Naples, 1825 ; Tramater. Tome I, in-8°, XXXIV et 483 pages, accompagné d'un *Atlas* de 19 planches.

Depuis les tems les plus reculés jusqu'à nos jours, le Vésuve a été l'objet des recherches d'une foule de physiciens et de géologues. Pline et Strabon chez les anciens, Braccini et Santorelli dans le XVIIe siècle, et plus tard Gioeni, et MM. Buch, Cordier, Gay-Lussac, etc., l'ont considéré, soit dans ses rapports avec la construction de notre globe, soit dans la nature intime des élémens qui le composent. Mais personne plus que M. le chevalier Monticelli n'a été à même de suivre et d'observer ce célèbre volcan, qui, depuis plus de quarante années, a été le sujet constant de ses études. Déjà ce savant géologue avait fait connaître le résultat de quelques-uns de ses travaux, en décrivant successivement les diverses éruptions des années 1813 et 1817. — Dans l'ouvrage que M. Monticelli publie aujourd'hui, il se propose de tracer une histoire complète des divers phénomènes qui se sont succédé depuis les premières éruptions connues, et qui toutes offrent un grand intérêt. Ce sera le sujet d'une partie du troisième

volume. Le premier seulement publié, et que nous avons sous les yeux, embrasse les différens minéraux simples, classés suivant les méthodes d'Haüy. Le second volume offrira les minéraux composés. Nous ne pouvons que solliciter fortement M. Monticelli de donner suite à son vaste et beau travail. Ce premier volume fait à la fois le plus grand honneur à la profondeur de ses connaissances, à l'exactitude et à l'étendue de ses recherches. M. Covelli, qu'il s'est adjoint pour collaborateur, est un chimiste distingué, digne de partager ses travaux. L'exécution typographique fait honneur aux presses napolitaines. Nous reviendrons sur cet important ouvrage. E. G.

60. — *Aforismi medico-filosofici sulla scienza della vita, e riflessioni critiche sulla teoria dell' infiammazione, etc.*—Aphorismes médico-philosophiques sur la science de la vie, avec quelques réflexions critiques sur la théorie de l'inflammation du professeur Tomasini, par le professeur *Giuseppe-Agostino* Amoretti. Milan, 1824; G. Pirotta. 2 vol. in-8°.

L'auteur s'était déjà déclaré contre les principes généralement adoptés par les Italiens et les Allemands dans les diverses réformes qu'ils ont proposées de la doctrine de Brown. Il a tâché de réunir toutes ses idées sous un seul et même point de vue, dans l'ouvrage que nous annonçons pour combattre les observations contraires qui lui avaient été adressées. Il espère ainsi justifier et accréditer la nouvelle réforme qu'il voudrait introduire, en Italie, dans la théorie et la pratique de la médecine. L'ouvrage est divisé en quatre parties. La première traite de la vie en général et de l'état de santé; la seconde, de la vie dans l'état de maladie; la troisième contient des réflexions sur la théorie de l'inflammation du professeur Tomasini; et la quatrième, les réflexions critiques de l'auteur sur la doctrine du docteur Broussais. F. S.

61. — * *Igiene de' Tipografi.* — Hygiène des imprimeurs, par le Dr. Buniva, correspondant de l'Institut, etc. Turin, 1825.

Les imprimeurs de la ville de Turin ayant formé entre eux une *Société d'assistance réciproque*, M. Buniva, qui remplit les fonctions gratuites de médecin de cette association, a adressé à ses membres cette courte dissertation sur les moyens hygiéniques qu'ils doivent employer pour prévenir l'influence dangereuse de leurs travaux. Il combat l'insouciance des ouvriers qui ne s'assujétissent pas à certaines règles nécessaires de propreté et de tempérance. — Il recommande aux fondeurs de caractères d'adopter le procédé de ventilation forcée, imaginé par M. Darcet, et il voudrait que, dans tous les ateliers, on

substituât au mode ordinaire d'éclairage, les lampes à courant d'air d'Argant. Nous espérons que ce vœu de l'auteur sera rempli, au delà de ses espérances par l'usage des lampes de gaz hydrogène portatif. Nous devons applaudir avec tous les hommes de bien, au sentiment généreux qui a dicté à M. Buniva cet excellent code de santé. Il est à souhaiter que l'on en rédige de pareils pour tous les arts insalubres. B.

62. — * *Prospetto, etc.* — Tableau des observations faites à la clinique médicale de l'Université de Naples, durant les années 1820, 1821, 1822 et 1823; par M. Antonucci professeur, etc.; ouvrage rédigé par MM. Rotundo et Antonucci professeurs adjoints. Naples, 1824; Borel. 1 volume in-4° de 294 pages, avec 4 *tableaux nosographiques.*

Les particularités les plus remarquables qu'offre ce tableau, sont celles d'une hydrophobie spontanée, et d'un poumon complètement hépatisé, de manière que la substance en était tout-à-fait méconnaissable.—Le nombre des morts a été à celui des malades reçus dans les salles de clinique, comme dix est à cent. E. G.

63. — *Saggio sull' educazione fisico-morale, etc.* — Essai sur l'éducation physico-morale, par *Marco* Pasetti. Padoue, 1824; Crepini. In-8°.

L'auteur semble avoir connu les théories de Locke, de Rousseau, d'Helvétius et de Kant, sur l'éducation. Il en tire les maximes et les conseils qu'il croit les plus convenables pour compléter une éducation générale et particulière. Il tâche d'éviter les extrêmes, et de concilier les moyens de la nature et de l'art. Il détermine les époques où l'on doit s'occuper uniquement ou principalement du développement du corps, et de celui de l'esprit. Il recommande comme fondamentales les idées que l'on acquiert au moyen des sens. Il paraît même satisfait, si l'on se borne à ce genre d'idées. Il semble ne tenir aucun compte des autres idées qui dérivent d'autres organes intérieurs, ou d'autres facultés de l'esprit. Il ne les rejette pas, peut-être; mais il pense, sans doute, que, si les idées primitives ou fondamentales ne sont pas assez exactes, toutes les autres, acquises ultérieurement, ne peuvent être qu'erronées et dangereuses. L'auteur voudrait aussi que l'on s'attachât, suivant le précepte de Pestalozzi, développé dans l'*Esprit de la méthode d'éducation de Pestalozzi*, par M. Jullien (Milan, 1811; 2 vol. in-8°), et dans l'*Essai général d'éducation physique, morale et intellectuelle* par le même auteur (Paris, 1808; 1 vol. in-4°), à saisir et à res

pecter la tendance primitive et l'*individualité* propre de chaque enfant. Car c'est le germe du caractère moral qu'il importe de développer, et que trop souvent des méthodes maladroites et imprudentes travaillent à étouffer et à détruire. La violence qu'éprouve ce ressort indestructible est sans doute une des causes qui contribuent le plus à rendre beaucoup d'hommes imbéciles ou hypocrites L'auteur recommande aussi l'étude et l'exercice de sa propre langue, comme un instrument qui doit servir la pensée, et de l'histoire subordonnée aux principes de la morale. Il propose à cet égard l'usage des *romans* et des *nouvelles*, destinés à exciter les sentimens les plus généreux. Il faut avouer que l'auteur n'a pas exposé une théorie complète de l'éducation; il a voulu rapporter les maximes les plus sûres et les plus utiles, plutôt que former un système, et faire tout dériver d'un principe fondamental. Il est plus praticien que spéculatif. Quoi qu'il en soit, l'auteur mérite les égards des Italiens pour avoir attiré leur attention sur un sujet qui ne leur est pas aussi familier qu'à plusieurs autres nations.

64. — *Su l'insegnamento delle arti mecaniche, etc.* — Sur l'enseignement des arts mécaniques, qu'il convient d'apprendre aux sourds-muets, de préférence à d'autres parties des connaissances humaines. Turin, 1823; veuve Pomba et fils. In-8°.

Dans l'établissement royal des sourds-muets, à Gênes, on enseigne la grammaire, la logique, la métaphysique, la géographie, les mathématiques, les langues, le dessin, selon la capacité et la disposition des élèves. Plusieurs ont regardé ces études comme inutiles; ils auraient voulu que l'instruction de ces êtres infortunés fût bornée aux arts mécaniques, aux métiers, et à quelques maximes de morale convenables à un pauvre artisan. L'auteur du mémoire que nous annonçons examine et condamne cette injuste prétention. Elle lui semble aussi contraire à la religion qu'à la politique. Ce serait, en effet, aggraver les torts que la nature ou le hasard a faits à cette classe d'infortunés.

65. — *La magia del credito svelata, etc.* — La magie du crédit dévoilée; établissement fondamental d'utilité publique, proposé par *Joseph* DE VELZ à la Sicile et aux autres états d'Italie. Naples, 1824; imprimerie française. In-4°.

L'auteur, quoique négociant de Cosme, déclare qu'il ne se regarde que comme italien. Il s'était d'abord occupé de l'état malheureux de la Sicile, relativement à l'industrie, au commerce et à sa prospérité. Croyant avoir trouvé le véritable et peut-être l'unique moyen

de lui rendre la vie économique qu'elle a depuis long-tems perdue, il a voulu l'appliquer aussi à toute l'Italie. Ce moyen, qu'il appelle mystérieux, est, selon lui, le crédit public, qu'il regarde comme ame du monde économique. Il en démontre toute l'importance, et désigne les effets prodigieux que le crédit bien dirigé peut produire; c'est pour cela qu'il a donné à son ouvrage le titre, apparemment un peu spécieux, de *Magie du crédit.* Quoi qu'il en soit, le fond de l'ouvrage a beaucoup d'intérêt et par la solidité des idées qu' l contient, et par l'ordre et la clarté avec lesquels elles sont exposées. L'auteur se montre fort instruit dans les théories des écrivains qui se sont le plus occupés de ce genre de recherches. Il confirme ses maximes par la force du raisonnement et par l'expérience de l'administration de divers états. Bien qu'elles ne soient pas entièrement neuves, elles méritent d'être favorablement accueillies et examinées, surtout par les hommes d'état et par les gouvernemens des peuples qui ont un plus grand besoin de ce genre de connaissances. L'auteur n'a publié jusqu'ici que le premier volume de son ouvrage.

66. —* *Storie, etc.* — Histoires diverses servant de continuation à l'Abrégé de l'histoire universelle de M. le comte de Ségur; T. XIV. Milan, 1824-1825; Fusi et Stella. In-8°.

L'Italie veut rivaliser avec la France dans cette sorte de résumés historiques destinés à l'instruction populaire. Le public doit en savoir gré à MM. Fusi et Stella, libraires-éditeurs, qui continuent cette entreprise avec jugement et avec soin. Dans la série des abrégés que nous venons d'annoncer, se trouve l'*Histoire de l'empire russe*, compilée par le chevalier Compagnoni, connu par divers ouvrages estimables. Elle comprend six petits volumes, ce qui pourrait la faire juger un peu trop longue pour son usage, sans l'intérêt que l'auteur y a répandu. Le deuxième abrégé est de M. Bertolotti; il contient l'*Histoire des croisades*, en 2 volumes. L'auteur se fait distinguer par son talent de raconter et par sa rapidité. Le même auteur a donné l'*Histoire de Portugal*, en 2 volumes. Le recueil est terminé par l'*Histoire de Hollande*, rédigée en 3 volumes par *Léonard* Sanvitali. Tous ces auteurs se font en général remarquer par la clarté et la simplicité de leur rédaction. Ce recueil comprend jusqu'à présent 115 vol. in-8° F. S.

67.—**La guerra per li principi cristiani guerreggiata contra i Saracini, etc.* — La guerre contre les princes chrétiens, faite par les Sarrazins, durant l'an du Seigneur, M LXXXXV, écrite en latin par le *moine* Ro-

BERT, et traduite en langage vulgaire, par un pistoïen (*Sébastien* CIAMPI). Florence, 1825; Léonard Ciardetti. In-8° de 396 pages et une planche.

Robert, abbé du monastère de Saint-Rémi de Reims, l'an 1094, a écrit dans le style et dans la manière des chroniqueurs de cette époque, une relation de la première croisade. Cette expédition mémorable doit être distinguée entre toutes les autres; car seule elle fut véritablement féconde; seule elle atteignit un grand but, la fondation d'un boulevard puissant et sacré entre la chrétienté et l'islamisme, le royaume de Jérusalem; et peut-être qu'il ne faut pas chercher ailleurs le premier germe de la civilisation moderne. Quoi qu'il en soit, la relation de Robert est l'une des plus estimées, toutefois après celle de Guillaume de Tyr, qui restera toujours la véritable source de l'histoire des Croisés; et c'est au moine de Saint-Rémi que quelques critiques ont voulu attribuer l'honneur d'avoir servi de fil conducteur à l'épopée du Tasse. Il paraît que Robert n'avait point fait partie de l'expédition sacrée : aussi, son livre est-il moins précieux, sous le rapport de l'exactitude historique, trop souvent défigurée par l'amour du merveilleux, que sous le point de vue du coloris de l'époque qu'il retrace avec une vivacité très-fidèle. Car, mentir ou plutôt inventer pieusement des miracles, à la gloire des chrétiens et à la honte des Sarrasins, c'était, dans le XIe siècle, faire acte de religion et de patriotisme, se montrer un habile clerc et un moine orthodoxe.

La chronique de Robert le Moine avait été traduite en langue italienne, et imprimée à Florence, dès 1552, par Fr. Baldelli, de Cortone; cette version offrait toutes les imperfections d'une époque où l'art de la traduction, dont les secrets sont aujourd'hui si bien connus, était encore dans sa première enfance. M. Sébastien Ciampi, à qui l'on doit déjà des travaux si précieux sur deux *chroniques* célèbres du moyen âge, celle de l'archevêque Turpin, et les *Gestes de Charlemagne* à Carcassonne et à Narbonne, vient de traduire itérativement la *Chronique de Robert*, avec une fidélité très-méritoire; et, pour ajouter quelque chose à la vérité de sa copie, il a voulu écrire sa version en vieux langage italien, dont la teinte mi-partie latine et romane ne manque pas de charmes. Cet ainsi que notre inimitable Paul-Louis Courier avait ressuscité, de nos jours, l'idiome si naïf et si gracieux de l'aumonier de Charles IX. M. Ciampi peut alléguer de meilleurs motifs que l'helléniste français pour justifier son innovation; car la vieille langue italienne naquit fort peu de tems après

les dernières croisades; et, depuis le poëme du Tasse, il semble que les croisades, originairement toutes françaises, soient restées définitivement à l'Italie. Quant à la manière dont l'écrivain de Pistoie a rempli sa tâche, nous ne doutons pas que tous les amateurs de la langue italienne ne tombent d'accord que c'est avec beaucoup de discernement et d'habileté. Naguères la Chronique de Robert le Moine n'aurait paru qu'un livre d'érudition destiné à ne point sortir du cercle étroit qu'exploitaient les érudits. Mais, depuis que les travaux de M. de Barante, de M. Guizot, et de quelques autres, nous ont fait goûter les charmes et les richesses de l'histoire du moyen âge, qui est vraiment celle de nos pères et de nos familles, la chronique de Robert le Moine sera recherchée par tous les disciples de l'école de Walter-Scott. — Une préface et des notes remplies d'érudition accompagnent ce volume. A. Mahul.

P. S. On publie le prospectus d'un nouvel ouvrage de M. Ciampi, qui va paraître à Florence. Celui-ci est intutilé : *Italia in Pollonia*, et contiendra l'histoire de toutes les relations religieuses, politiques et scientifiques qui existèrent entre les deux pays. Ce travail est le fruit du séjour de l'auteur à Varsovie et de ses occupations spéciales en Italie, en sa qualité de correspondant *actif* de la commission royale des cultes et de l'instruction publique du royaume de Pologne. Nous ne doutons point qu'il ne justifie la munificence éclairée du souverain actuel de la Pologne, et peut-être qu'il méritera aussi de fixer les regards du souverain de la Toscane, qui ne peut rester indifférent au mérite et aux succès d'un auteur qui appartient à son heureux pays, et d'un ouvrage qui intéresse la gloire littéraire de l'Italie.

68. — *Battaglia del Ticino, etc.* — Bataille du Tésin entre Annibal et Scipion, ou découverte du camp de P. C. Scipion, des vestiges du pont sur le Tésin, du lieu de la bataille, et des tombeaux des Romains et des Gaulois qui y moururent; par le professeur *G. B.* Giani. Milan, 1824; imprimerie I. et R. In-8°.

On avait plusieurs fois disputé pour déterminer l'endroit où Annibal passa le Tésin, et où il attaqua Scipion. La plupart des érudits avaient soutenu que ce passage et ce combat avaient eu lieu non loin de Pavie. Cette opinion a été dernièrement adoptée par le général Guillaume et par MM. Rogniat et de Luc. L'auteur du mémoire annoncé croit prouver que le passage d'Annibal fut exécuté près de Sexto-Calende, où le Tésin sort du Verbano; et que le combat eut lieu dans le territoire de Galliate. Quoique l'auteur ait peut-être don-

né la préférence à sa terre natale sur Pavie, par je ne sais quel esprit de patriotisme, il mérite nos éloges par le principe qui a dirigé ses recherches et sa critique. Bien différent de la plupart des antiquaires qui s'attachent superstitieusement aux mots des livres anciens, dont le tems a plus ou moins altéré la forme et la signification, il leur préfère les monumens de la nature et le cours naturel des choses, qui ne sont pas aussi sujets aux caprices et aux ravages du tems.

69. — *Famiglie celebri italiane, etc.* — Familles célèbres italiennes; par le chevalier *Pompeo* Litta, livraisons x, xi, xii, xiii et xiv. Milan, 1824-1825. In-fol.

La dixième livraison traite de la famille Pic de la Mirandole, dont on décrit la généalogie et les faits les plus remarquables, en quatre planches. L'auteur rend surtout compte du célèbre *Jean Pic*, appelé de son tems le phénix des génies, qui osa, au xiiie siècle, attaquer l'astrologie et désavouer la philosophie cabalistique; qui, lié avec Laurent-le-Magnifique, le Politien et Marsile Ficin, n'approuva point comme eux tous les rêves de Platon; et qui enfin, si une mort prématurée ne l'avait enlevé à la philosophie, en aurait été, dit l'auteur, le premier restaurateur, par son esprit d'analyse et de scepticisme. La onzième livraison présente les familles des Arcimboldi, de Milan, et des seigneurs de Camino de la Marche de Trévise. Les uns sont remarquables dans les lettres et dans la politique, autant que les autres le sont dans la carrière des armes et par leur ambition. La famille des Pio, descendant de celle des Pic, est décrite dans la douzième. La treizième contient les Bonacolsi de Mantoue, les Cavalcabò de Crémone et les Valori de Florence. La quatorzième présente la généalogie et les faits les plus considérables des Scaliger. Cet ouvrage ne doit pas être regardé comme la fastidieuse compilation d'un archiviste frivole ou flatteur. Tout y est dicté par une critique saine et philosophique, qui juge avec impartialité les personnages, les siècles et les événemens. Les monumens offerts par l'auteur ne servent pas seulement à constater les faits, ils montrent en même tems l'état et le progrès des arts; et ce qui est encore digne d'attention, l'ouvrage, sous quelques rapports, peut extirper les restes de certains préjugés dont les descendans de ces familles ont souvent hérité, et réveiller en eux des sentimens plus généreux et plus justes.

70. — *Lettere d'una Italiana, etc.* — Lettres d'une Italienne, par Mme *Carolina* Decio, baronne Cosenza. Naples, 1825; Marotta et Vanspandoch. In-8°.

L'héroïne de ce roman, *Clélie* Derlemayr, dans des lettres adressées à *Criséide*, son amie, décrit l'origine et les vicissitudes de son amour. Au milieu de ses études, elle devient amoureuse de Lysandre, qui répond à sa tendresse; mais, comme le jeune amant est d'un rang supérieur à celui de sa bien aimée, son père condamne une passion qu'il juge contraire à l'honneur de sa famille. Par l'ordre de ce dernier, Lysandre est enfermé dans un cachot. Dans cet affreux isolement, ce jeune infortuné, désespérant de revoir son amante, sent augmenter sa passion et finit par succomber à ses chagrins, sous les yeux de Clélie elle-même, qui a réussi à le rejoindre un peu avant sa mort. Clélie, après avoir baigné de ses larmes le tombeau de son ami, ne tarde pas à terminer aussi sa douleur et sa vie. C'est Criséide qui trace le tableau de ses derniers jours et sa fin déplorable; Clélie, dans sa longue correspondance avec son amie, nous a paru se livrer à des discussions philosophiques qui s'accordent peu avec sa passion et avec les embarras et les malheurs auxquels sa vie est livrée. Elle ne perd pas de vue les circonstances et les accidens politiques qui ont causé ou accompagné ses infortunes. Ses considérations trop souvent répétées, quoiqu'elles prouvent l'esprit cultivé de l'auteur, semblent un peu étrangères au caractère du roman. On dirait que la baronne Cosenza a voulu se montrer plus savante encore que passionnée. Cependant, elle possède l'art de toucher l'âme, art bien plus difficile et plus nécessaire pour la perfection d'un roman, que toute cette érudition qui ne tend qu'à le glacer. On regrette aussi qu'elle n'ait pas employé ce style simple, coulant, naturel, ce style de la passion, qui sied uniquement au genre épistolaire et au roman. Elle devient moins intéressante, et parfois même un peu obscure, à mesure qu'elle veut paraître plus habile et plus raisonneuse. Nous osons lui promettre un plus grand succès, si elle se livre de préférence à toute sa sensibilité et à cet aimable abandon qui lui ont inspiré quelques-unes des lettres de l'ouvrage que nous annonçons. F. S.

71. —* *Annali universali di Statistica, Economia publica, etc.*—Annales Universelles de Statistique, d'Économie publique, d'Histoire, de Voyages et de Commerce. Milan, 1825; *A S. Giovanni alle quatro facce*, *n*° 1838.

Parmi les rédacteurs de cet excellent ouvrage périodique, nous signalons aux étrangers qui voudront écrire sur l'Italie un critique inexorable, qui se tient à l'affût pour saisir au passage les bévues, les narrations écrites sur la foi d'un *Cicerone* ou d'un laquais de louage, les coups d'œil généraux sur les pays que l'on a traversés en chaise de poste : c'est M. *Melchiore* Gioja, économiste distingué, auquel on

loit un recueil des ouvrages italiens sur l'économie publique. — Dans e cahier de septembre de cette année, il exerce une censure judicieuse ur l'ouvrage de M. de Bonstetten, intitulé : *l'Homme du midi et 'Homme du nord*, ou *l'Influence du climat*. (Voy. *Rev. Enc.*, t. xxv,). 141.) Sa critique est appuyée de raisonnemens et des témoignages le plusieurs autres écrivains : il n'omet rien de ce qui peut intéres- er la gloire littéraire de son pays, et les droits de ses compatriotes l'estime des étrangers. Cet article sera lu avec plaisir, même par 'auteur dont il combat les opinions. C'est ainsi qu'il convient de dis- cuter avec les hommes de mérite, et que la vérité peut être dévoilée ar les efforts que l'on fait de part et d'autre pour la mettre à décou- vert. On lira aussi avec profit un autre article de M. Gioja sur un ou- vrage de M. *Joseph* de Welz, intitulé : *Institution fondamentale d'uti- lité publique, offerte à la Sicile et aux autres états d'Italie.* (Voy. *ci-desus*, page 183). F.

PAYS-BAS.

72. — * *Geneeskundige Waarnemingen, etc.* — Observations médi- cales, faites pendant les campagnes de Russie, en 1812, et d'Alle- magne, en 1813, ou Histoire des maladies observées à la grande armée française, lors de ces mémorables campagnes; par le cheva- ier De Kirckhoff, D. M. Ouvrage traduit du français sur la *seconde dition*, par le Dr Van Den Bosch, de Rotterdam. Utrecht, 1825; mprimerie de Van Schoonhoven. 1 vol. in-8° de xxxiv-500 pages.

73. — *Verhandeling over den Kanker.* — Traité sur le cancer, par M. Haver Droeze, lecteur d'anatomie et de chirurgie à Dordrecht. Utrecht, 1824; imprimerie d'Altheer. 1 vol. in-8° de 295 pages.

Cet ouvrage, accueilli avec intérêt par les médecins hollandais, porte le cachet d'un praticien éclairé; il contient des faits et des rai- sonnemens lumineux, basés sur l'expérience et l'observation.

74. — *Dissertatio de hydrope chronico.* — Dissertation sur l'hydro- pisie chronique; soutenue à la Faculté de médecine de l'Université de Gand, par M. *Pierre-Jean* Wauters. Gand, 1825; imprimerie de Gœsin-Verhage. In-4° de 48 pages.

Parmi les dissertations de médecine soutenues aux universités des Pays-Bas, nous avons distingué celle de M. Wauters, qui paraît marcher dignement sur les traces de son savant et respectable père, le doyen des médecins belges. Cette dissertation prouve que ce jeune médecin a fait d'excellentes études. Nous avons été surtout satisfaits du traitement qu'il expose : il s'y montre praticien consommé. Nous ne pouvons résister au plaisir de faire une mention particulière de

cette production, qui honore à la fois son auteur et la Faculté de médecine de Gand qui l'a formé.

75. — * *Dissertatio de datura stramonio, ejusque usu medico, præsertim ad rheumatismi chronici curationem.*—Dissertation sur la pomme épineuse, et sur son emploi en médecine, surtout pour le traitement des rhumatismes chroniques; par *Christ.* Engelhart. Utrecht, 1822; imprimerie de Paddenburg. In-8° de XII-83 pages.

Cette dissertation, imprimée à la fin de 1822, a reçu en Hollande un accueil assez favorable pour que nous ne devions pas le passer sous silence. Les excellens effets que je ne cesse d'obtenir, depuis nombre d'années, de l'usage de la pomme épineuse (*Datura stramonium*) dans le traitement des rhumatismes chroniques, m'engagent, d'ailleurs, quelque tardive que puisse paraître cette annonce, à faire connaître cette brochure aux lecteurs de la *Revue Encyclopédique*, pour fixer l'attention des hommes de l'art sur un remède que je ne saurais assez recommander contre une maladie aussi aigue.

M. le Dr Engelhart, l'un des chirurgiens-majors les plus distingués de l'armée des Pays-Bas, fut témoin des succès que je retirais de l'emploi du stramoine dans les affections rhumastismales, si fréquentes parmi les troupes. Ces succès l'ont déterminé à entreprendre lui-même à cet égard des essais, dont il publie les résultats, qui ont été des plus heureux (1). Sa dissertation est divisée en quatre sections. Dans la première, il expose l'histoire naturelle, et les propriétés physiques et chimiques du stramoine : il y rapporte les analyses chimiques qui en ont été faites par MM. Promnitz et Brandes. Dans la seconde, il nous entretient des qualités déletères de cette plante. Dans la troisième, il passe en revue les maladies contre lesquelles on a conseillé et employé le stramoine. La quatrième, spécialement consacrée à son emploi dans le traitement des rhumatismes chroniques, contient plusieurs cas pratiques où ce remède a été administré avec un succès remarquable. Je ne saurais terminer cet article sans témoigner publiquement à M. Engelhart la satisfaction que m'

(1) J'administre à l'intérieur le stramoine sous forme d'extrait préparé des feuilles, en commençant par un ou deux grains pour vingt-quatre heures; dose que j'augmente journellement et par gradation, jusqu'à ce qu'il se manifeste de la sécheresse à la gorge, des vertiges et une dilatation de la pupille. J'emploie également à l'extérieur sur les parties douloureuses les frictions de la teinture de stramoine, ou bien les feuilles de cette plante, en forme de cataplasme.

'ait éprouver sa dissertation et surtout l'exactitude avec laquelle il a rédigé les observations qu'il a recueillies sous mes yeux ; une de ces observations a pour objet un militaire atteint, depuis plus de deux ans, d'un rhumatisme presque universel, accompagné d'un extrême amaigrissement de tout le corps. On avait épuisé inutilement tous les remèdes indiqués. En moins de quinze jours, j'ai eu le bonheur de le rétablir par l'usage du stramonium ; et bientôt il avait repris son embonpoint. Je l'ai revu, un an après avoir quitté l'hôpital ; il jouissait de la meilleure santé et n'avait plus ressenti la moindre douleur.

DE KIRCKHOFF, D. M.

76. — * *De la Violation des cimetières*, par *Louis-Fr. de* ROBIANO, *de Borsbeck*. Bruxelles, 1825. Brochure in-8° de 72 pages.

Le respect pour la cendre des morts est de tous les siècles et de toutes les nations : il a fallu que l'oubli des principes et le fanatisme révolutionnaire, aussi déplorable que le fanatisme religieux, fussent à leur comble pour que l'on se permît d'outrager l'humanité jusque dans ce dernier asile. Napoléon, après le 18 Brumaire, avait voulu, comme avait commencé à le faire le Directoire exécutif auquel il succédait, remettre en honneur les inhumations ; et c'est d'après sa demande qu'un membre de l'Institut, M. Amaury-Duval, s'occupa de recherches sur cet objet, intimement lié à la morale publique. Il les a consignées dans un mémoire fort curieux, et qui mériterait bien d'être réimprimé. L'ordre de veiller à la décence et même à l'embellissement des cimetières fut donné partout... Bientôt, des concessions de terrain, destinées à perpétuer les souvenirs de famille, furent encouragées. Je connais un administrateur qui n'arrêtait pas le budget de la plus petite commune, sans mettre à part une certaine somme pour entourer le cimetière d'arbres funèbres, et pour décorer la place du village.

M. de Robiano s'élève énergiquement contre la profanation des cimetières; il déplore la légèreté que l'on met à s'emparer de leur emplacement, « tantôt pour former ou agrandir une place; tantôt pour aligner une rue, une route ; là, pour élargir un passage étroit; ici, pour bâtir une école.» Il serait aussi à désirer qu'on pût laisser intacts les anciens cimetières, comme des monumens consacrés à de pieux souvenirs. Je ne pousserai pourtant pas le rigorisme aussi loin que M. de Robiano. Je conçois qu'il est beaucoup de cas où l'utilité générale réclame ces terrains ; mais j'exigerais qu'alors les ossemens fussent recueillis et transportés avec un soin religieux dans quelque autre sanctuaire de la mort. — Voici le but principal que se propose l'au-

teur : « Ce n'est point, dit-il, de rétablir le vieil usage d'enterrer dans les églises ; je pense même qu'il y a des motifs suffisans pour l'abolir là où il subsiste encore ; mais je voudrais qu'une ordonnance imprescriptible, concertée avec l'autorité ecclésiastique, rétablît l'obligation d'enterrer dans l'enceinte des villes, *quand il s'y trouverait encore des cimetières existans, ou dont l'emplacement actuellement vague pourrait être rendu à ce pieux usage.* » Le danger des inhumations à portée des lieux habités par les hommes, est considéré maintenant comme une chose démontrée. M. de Robiano n'est pas plus que moi juge compétent sur cette matière... Nous devons nous en rapporter à la Faculté de médecine. Elle s'est depuis long-tems prononcée, en motivant son opinion d'après une expérience incontestable. Il est peu de villes, je pense, qui présenteraient, à la distance convenable des maisons, un assez vaste champ pour y bâtir une église qu'entoureraient les tombes des citoyens. Du reste, si j'étais l'architecte ou l'administrateur d'une ville nouvelle, je ne perdrais pas de vue cette idée, tant elle me paraît noble et morale. M. de Robiano plaide, avec tout le charme de l'éloquence, la cause dont il s'est chargé. Sans doute, on peut quelquefois ne pas adopter sa manière de voir ; mais, alors même, on est forcé d'estimer en lui cette conviction, cette franchise et cette loyauté, devenues si rares aujourd'hui dans les débats politiques, religieux ou littéraires. DE STASSART.

77. — * *Bydragen tot de huishouding van staat, etc.* — Considérations sur l'économie politique dans le royaume des Pays-Bas, par *G.-C. comte de* HOGENDORP. La Haye, 1825; veuve de Jean Allart. x et 512 pages in-8°.

Voici la dernière partie de l'ouvrage, annoncé t. XXIII, p. 40 de ce recueil ; M. le comte de Hogendorp y suit la délibération des états-généraux de 1823 et 1824 et s'y montre toujours l'ardent apologiste de ce système libéral que M. Huskisson vient de professer dans le parlement d'Angleterre, système qui tend à détruire la jalousie des puissances étrangères, à servir la cause de la civilisation, à accroître l'échange réciproque des jouissances et des avantages des divers climats. M. de Hogendorp a usé sa vie au service de son pays ; mais nous espérons qu'il ne s'éloignera point encore des affaires publiques. Qu'il se souvienne de ce Romain qui, bien que malade, se fit porter au sénat. Il n'est pas de bon citoyen qui, dans une pareille circonstance, ne se fît un honneur de porter M. de Hogendorp. DE REIFFENBERG.

78. — *Recherches historiques sur Gilles, seigneur de Chin et le Dragon.* Mons, 1825 ; Leroux. Brochure in-8° de 60 p., avec 3 pl.

Gilles de Chin, vainqueur au XIIe siècle, d'un dragon tué par lui dans la ville, ou plutôt le village de Wasmes, que ce monstre désolait depuis plusieurs années, est encore l'objet d'une foi robuste pour une foule d'habitans de Mons et du Hainaut; mais l'auteur de la dissertation que j'ai sous les yeux réfute cette ancienne fable avec une sagacité parfaite. Du reste, en se couvrant du voile de l'anonyme, il ne prouve pas moins de prudence que de modestie. Quoi qu'il en soit, après avoir lu ce mémoire remarquable tout à la fois par une marche très-méthodique, par des raisonnemens bien suivis et par l'élégance du style, il est difficile de n'être pas convaincu que la tête du prétendu dragon n'est autre chose que la tête d'un crocodile du Nil. « Cette tête, dit l'ingénieux et savant dissertateur, aura certainement été rapportée d'Égypte par un croisé, comme une curiosité des pays qu'il avait parcourus, peut-être, si l'on veut, par Gilles lui-même. Quant à l'opinion que c'est la tête du monstre tué à Wasmes, elle est inadmissible; les crocodiles n'ont pas d'ailes, et je ne vois d'autre moyen de transporter un tel animal des bords fangeux du fleuve des Pharaons dans le modeste étang de Wasmes, que par la voie des ballons... Mais Montgolfier n'existait pas au XIIe siècle. » STASSART.

79. — *Huwlyksgroee.*, *etc.* — Épithalame du prince et de la princesse Frédéric des Pays-Bas (par *J.* KINKER. 1825. In-8°, (voy. *Rev. Enc.*, T. XXII, p. 669.)

Ce beau poëme, qui respire le patriotisme le plus pur, est en strophes régulières. Le poëte s'associe à la nation tout entière, qui a vu avec enthousiasme l'union d'un de ses princes avec une petite nièce du grand Frédéric. Ce n'est point un poëte de circonstance; ce n'est point un courtisan; c'est un citoyen et un homme de génie. Nous avons surtout remarqué l'endroit où l'auteur conduit les illustres époux au tombeau du fondateur de notre liberté. Heureux les peuples dont les princes aiment à entendre un pareil langage, et chez qui le talent s'empresse toujours à le tenir!

80. — * *De Hermotimo Clazomenio*, *etc.* — Dissertation sur Hermotime de Clazomènes, par *Ignace* DENZINGER, professeur de philosophie à l'université de Liége. Liége, 1825; C.-A. Bassompierre. In-8°.

Quand on lit les ouvrages des écrivains modernes qui ont traité de l'histoire de la philosophie, on se trouve arrêté par une difficulté, dès qu'il s'agit des doctrines d'Anaxagore. En effet, au nom de ce philosophe s'attache celui d'Hermotime de Clazomènes. Les uns veulent qu'il ait été le maître et le précurseur d'Anaxagore; les autres

lui refusent le titre de philosophe; il en est même qui le regardent comme un personnage fabuleux. Brucker, Meiners, Buhle, Krug, Rixner, De Gérando, etc. n'offrent que des contradictions à ce sujet. Le dernier, quoique plein de sagacité, et fidèle aux véritables sources, a prêté à Hermotime une doctrine tout-à-fait imaginaire. Ce problème a fixé l'attention de M. Denzinger dont nous avons fait mention plus d'une fois (*Rev. Enc.*, t. XIX, p. 155, et t. XXVI, p. 792). Consultant de nouveau l'autorité des anciens, il s'est engagé à prouver qu'Hermotime n'avait pas existé, et que, dans tous les cas, il ne peut être inscrit sur le tableau des philosophes. Cette dissertation ingénieuse sera lue avec plaisir. L'auteur lui a donné pour épigraphe un passage du *Zodiaque de la vie humaine* qui signifie qu'il craint de paraître inutile. Cette appréhension est trop modeste : personne n'est moins inutile que M. Denzinger. De Reiffenberg.

LIVRES FRANÇAIS.

Sciences physiques et naturelles.

81.—* *Essai géologique sur la montagne de Boulade*, près d'Issoire, département du Puy-de-Dôme, avec la description et les figures lithographiées des ossemens fossiles qui y ont été recueillis; par M. Devèze de Chabriol, membre de plusieurs sociétés savantes, et *J.-B.* Bouillet, de Clermont-Ferrand. Clermont-Ferrand, 1825. Thibaud-Landriot. —Cet ouvrage, qui formera un *atlas* petit in-folio de 27 planches, sur papier raisin vélin fin d'Annonay, et d'*un volume* de *texte*, paraît en cinq livraisons. On souscrit à Paris, chez Treuttel et Würtz. Deux des planches coloriées représenteront, l'une la coupe de Boulade; l'autre, le plan topographique et géologique des environs d'Issoire. Prix de l'ouvrage entier pour les souscripteurs, 15 fr. (Voy. le *Bulletin supplémentaire* du cahier d'août 1825.)

La découverte des corps organisés fossiles a toujours excité un vif intérêt parmi les savans et les naturalistes. Les grands souvenirs que l'on exhumait, pour ainsi dire, de ces débris antiques, témoins des grandes révolutions terrestres, expliquaient une aussi avide curiosité, avant que M. Cuvier eût imprimé une direction nouvelle à cet esprit d'investigation, en créant la science des corps fossiles, et eût fait naître un véritable enthousiasme à la vue de ces espèces perdues et ignorées que ses savantes veilles venaient de placer dans nos cadres zoologiques. Les recherches contenues dans ce nouvel ouvrage seront d'autant mieux accueillies, qu'elles font connaître

un gisement de fossiles placés dans des circonstances particulières et caractéristiques. Ces circonstances ne portent pas seulement sur l'étonnante réunion d'os de carnassiers, de rongeurs, de ruminans, d'animaux du Midi et de ceux des régions hyperboréennes, de ceux dont la race subsiste encore, avec ceux dont les espèces ont disparu de la surface du globe; mais ces ossemens sont ensevelis dans un terrain d'alluvion très-borné en étendue, près du lieu où ces animaux ont péri par une catastrophe locale qui paraît différente de celle à laquelle on attribuerait la destruction générale et subite des espèces perdues. De plus, ce gîte offre encore ceci de particulier, que le terrain à fossiles est recouvert d'épaisses assises de roches volcaniques, et qu'il recouvre des alluvions formées en grande partie par des fragmens de laves et de basalte. Cette dernière circonstance aidera beaucoup à fixer les dates : elle rapporte l'existence de ces animaux à l'époque de nos antiques éruptions volcaniques, répand de nouvelles lumières sur les âges qui ont vu disparaître les plus anciennes espèces, et sur ceux qui ont été témoins des déflagrations de nos volcans.

Tout se réunit pour rendre le gisement de Boulade intéressant et curieux. On approuvera, nous le croyons, la manière dont les auteurs se proposent de nous faire connaître le résultat des fouilles que l'on a faites. Loin de présenter, suivant l'usage, un texte suivi de pièces justificatives et explicatives, ils mettent d'abord sous les yeux les fossiles découverts, le relief et les diverses coupes du terrain; et, après nous avoir, pour ainsi dire, conduits sur les lieux mêmes, ils soumettront à leurs lecteurs le résultat des réflexions multipliées qu'ils y ont faites, dans une description d'autant plus agréable à suivre, que l'on y retrouvera les idées déjà suggérées par la simple vue des objets et la faculté de juger sainement, de modifier même celles des auteurs, s'il y a lieu. Quel que soit le jugement que l'on porte sur ce nouvel ouvrage, il contiendra des faits importans que les savans voudront connaître et apprécier.

Les deux premières livraisons qui ont paru renferment 85 figures dans une suite de dessins lithographiés avec exactitude et pureté. Les auteurs ont apporté à leur confection des soins suffisans pour des objets d'histoire naturelle, qui doivent surtout être représentés avec le relief des caractères essentiels. Z.

82. — * *Histoire naturelle des oiseaux de chambre*, ou Instruction pour connaître, élever, conserver et guérir toutes les espèces d'oiseaux que l'on aime à garder dans la chambre, etc., par M. Bech-

STEIN ; ouvrage traduit en français par l'auteur de l'*Entomologie helvétique* (M. CLAIRVILLE). Paris et Genève, 1825 ; Paschoud ; in-8° ; prix 7 fr. 50 c.

L'histoire de la nature peut occuper les hommes de bien des manières. Les uns font de son étude l'objet de profondes méditations ; d'autres l'envisagent plutôt comme un délassement de l'esprit que comme une occupation sérieuse. M. Bechstein nous paraît devoir être rangée dans cette dernière classe.

« Si des observations et des expériences, long-tems suivies par un auteur, donnent du mérite à son ouvrage, j'ai lieu de me flatter, dit M. Bechstein, dans sa préface, que celui-ci n'en sera pas dépourvu ; car, dès ma plus tendre jeunesse, j'ai aimé la compagnie des oiseaux, je m'y suis même tellement accoutumé, que je ne puis travailler à mon pupitre avec plaisir, et même avec attention, si je ne suis animé par le ramage de ces aimables petites créatures, qui égaient la chambre où j'écris. Ma passion va si loin que j'en ai toujours une trentaine autour de moi ; ce qui naturellement m'a fait de bonne heure penser aux moyens les plus faciles de me les procurer, de les nourrir, et de les conserver en bonne santé. »

Dans une introduction assez étendue, l'auteur, après avoir défini ce qu'il entend par *oiseaux de chambre*, s'attache à donner une esquisse de leur histoire. Il parle d'une manière générale de leur chant, de la demeure qu'on doit leur choisir, de leur nourriture, de leur propagation, de leurs maladies très-multipliées. Il traite ensuite, toujours dans des termes généraux, de la chasse, de l'âge et de la classification des oiseaux.

L'auteur fait mention de 189 espèces, tant indigènes qu'exotiques. Il les décrit chacune avec soin ; mais on doit avouer que de bonnes figures remplaceraient avec avantage ces descriptions étendues, en même tems qu'elles donneraient à l'ouvrage un intérêt qui lui manque quelquefois. La classification qu'adopte M. Bechstein est assez simple ; il groupe les espèces sous dix titres : 1. les *oiseaux de proie :* tels sont la cresserelle et la chevèche ; 2. *les coraces :* diverses espèces de piegrièches, la corneille, le geai, la pie, le loriot, etc. ; 3. *les grands becs :* les aras, les perruches, les perroquets, les loris, etc. ; 4. *les pics :* le pic vert, le tourace, etc. ; 5. *les passereaux :* le bouvreuil, le verdier, le gros bec, le sénégali, l'ortolan, la veuve, le pinson, la linotte, le moineau franc, le chardonneret, le serin, etc. ; 6. *les oiseaux chantans :* l'alouette, la grive, le merle, le rossignol, la fauvette, le roitelet, la mésange, etc. ;

7. *les colombes :* le pigeon ramier, la tourterelle, etc. ; 8. *les gallinacés :* la perdrix, la caille, etc. ; 9. *les grailles :* la bécasse, le vanneau, l'alouette de mer ; 10. *oiseaux nageurs aux pieds palmés :* le cigne, la mouette, etc. Cette énumération suffit pour montrer que M. Bechstein a embrassé un cadre très-étendu, et que l'on ne saurait comparer à son livre les traités spéciaux, et pourtant très-incomplets, qu'on possède sur les serins, les chardonnerets, etc.

Cet ouvrage peut être considéré comme un excellent *manuel*, indispensable aux personnes qui se livrent au commerce des oiseaux, et très-utile aux amateurs qui les élèvent dans leurs demeures, et qui désirent connaître les divers moyens d'en faire la chasse. V. A.

83.—**La Maison de Campagne;* par Mme *Aglaé* Adanson. *Deuxième édition.* Paris, 1825; Audot. 2 volumes in-12 ; prix 6 fr. et 8 fr.

Cet ouvrage, très-bien écrit, fait partie de l'*Encyclopédie des Dames.* Mme Adanson annonce qu'elle ne s'est décidée à donner cette seconde édition, que dans la vue de corriger quelques erreurs, d'ajouter quelques articles utiles, et, par la modicité du prix, de le mettre plus à la portée de la moyenne propriété. Elle promet aussi de donner, par supplément, tout ce que la pratique pourra lui indiquer de meilleur.

Cet ouvrage est le résultat de quinze années d'expérience acquise à la campagne. On voit que l'auteur est parvenue à trouver son bonheur dans la vie champêtre, et elle manifeste le désir qu'elle aurait d'inspirer le même goût aux personnes qui liront son excellent livre. Après avoir exposé, dans un tableau vraiment séduisant, les avantages de la vie champêtre, et tracé le plan de conduite qu'il convient d'adopter à la campagne, Mme Adanson décrit avec soin toutes les parties de la maison et de ses dépendances. Elle entre dans tous les détails de ce qui est nécessaire dans une ferme, des soins qu'il faut donner aux vaches, à la basse-cour, aux animaux domestiques, et généralement à toutes les récoltes ; du choix des domestiques, des qualités qu'ils doivent avoir, et de la manière d'être avec eux ; de l'administration générale ; du linge ; de la manière de tenir les comptes, etc. Elle termine son *premier volume* par la *Cuisinière* de la maison de campagne.

Le *second volume* est entièrement relatif à la *pratique du jardinage.* Il traite du jardin potager, des instrumens de jardinage, des animaux nuisibles, des arbres fruitiers, de la greffe, du jardin paysager, de la culture des plus jolies plantes d'agrément, des plantes d'orangerie, des arbres, arbrisseaux et arbustes.

Ce traité inspire le goût de la vie champêtre. En le lisant, on ne peut s'empêcher de répéter avec Delille ces quatre vers que Mme Adanson a pris pour épigraphe :

Heureux qui dans le sein de ses dieux domestiques
Se dérobe au fracas des tempêtes publiques,
Et dans un doux abri trompant tous les regards,
Cultive ses jardins, les vertus et les arts!

L.-Séb. Le Normand.

84. — *La nouvelle Mécanique agricole*, ou l'Art de rendre la culture une fois plus productive, avec moins de travaux de la part des hommes; suivi de *la manière* de faire mécaniquement, par des moteurs fournis par la nature, le tracé des routes, des canaux de navigation, de desséchemens et d'irrigations, le creusement des rivières, des carrières, des mines, des fortifications passagères et permanentes, etc., et d'un Supplément à la *Mécanique militaire :* ouvrage contenant plus de 200 inventions jusqu'alors inconnues; par Legris, ingénieur-géomètre, auteur de la *Mécanique des gens du monde* et de la *Mécanique militaire.* Paris, 1825; Maurice, rue des Mathurins-Saint-Jacques, n° 1. In-8° de 488 pages, avec 2 planches; prix 7 fr.

Outre les trois *mécaniques* dont M. Legris est l'auteur, il en promet une quatrième qui ne contiendra pas moins d'inventions nouvelles que celle qu'il a consacrée à l'agriculture. L'inépuisable fécondité de son génie inventif n'a point d'égale dans notre siècle; pour lui trouver un terme de comparaison, il faut exhumer la mémoire d'un M. Planazu, lequel faisait paraître régulièrement, chaque semaine, une invention avec une planche gravée et une dédicace. Mais le parallèle est tout à l'avantage du mécanicien moderne : il est vrai que M. Legris ne fait que des croquis, au lieu que Planazu soignait ses dessins, et prenait quelquefois la peine de les colorier.

L'ouvrage de M. Legris commence par une introduction de 225 pages : viennent ensuite les descriptions des machines. L'auteur va quelquefois trop vite. On ne comprendra pas aisément, par exemple, la description d'un *moulin à vent et à manége, de la force de plus de mille chevaux, où les animaux et le vent peuvent travailler isolément ou ensemble, sans aucun danger* (page 343, fig. 42). On a le choix entre deux formes de cette prodigieuse machine; mais, comme on ne comprend pas mieux l'une que l'autre, on est réduit à souhaiter que l'inventeur se charge de les faire mouvoir, et de prouver ainsi l'utilité réelle de ses découvertes; car il s'attend sans

doute à rencontrer beaucoup d'incrédules. Tous les moyens de construction accumulés dans la capitale ne suffiraient pas pour réaliser la dixième partie de ses projets, et les soumettre à l'épreuve. S'il n'eût imaginé qu'un petit nombre de machines, et si l'on avait pu les voir en activité, sa réputation serait fondée, on recevrait avec confiance ses nouvelles productions mécaniques : mais plus de 600 machines! nous le disons à regret, M. Legris ne sera ni consulté, ni lu. F.

85. — * *Résumé complet de physique*, contenant l'exposition des propriétés des corps solides, liquides et aériformes, l'acoustique, l'électricité, le magnétisme, l'optique et la théorie de la chaleur, selon la doctrine des vibrations; par MM. Babinet, professeur de physique, et Bailly, membre de plusieurs Sociétés savantes. Paris, 1825; au bureau de l'*Encyclopédie portative*, rue du Jardinet-St-André-des-Arts, n° 8, et chez Boulland, libraire au Palais-Royal, galeries de bois, n° 254. 2 vol. in-18 ornés de planches; prix 2 fr. 50 c.

C'est une bonne fortune pour M. Bailly d'avoir eu pour auxiliaire dans ses travaux, un savant tel que M. Babinet, qui l'a aidé dans la composition du petit traité de physique que nous annonçons. Cet ouvrage est infiniment supérieur à tous les livres que l'on publie chaque jour pour l'instruction des personnes qui ont peu de tems à donner à l'étude; et, si les autres volumes de l'Encyclopédie portative sont aussi bien rédigés que celui-ci, nous prédisons à cette entreprise un grand succès. Car on peut dire que le *Résumé de physique* est un petit chef-d'œuvre en son genre. Le premier volume est consacré aux substances pondérables; le second contient l'acoustique, les théories de l'électricité, de la lumière et de la chaleur; le style en est clair et rapide, quelquefois un peu recherché, mais toujours facile à comprendre. C'est la première fois que, dans un ouvrage élémentaire, on a regardé les vibrations comme la cause unique des phénomènes d'optique et de chaleur, attribués jusqu'à nos jours à des fluides impondérables, mais que Huyghens Malus, MM. Young, Arago, Fresnel regardent comme dus aux ondulations d'un fluide éthéré. On doit regretter que le plan de l'ouvrage n'ait pas permis aux auteurs de donner plus de développemens à certaines explications qui, trop concises, cessent d'être intelligibles, surtout pour la classe de lecteurs auxquels l'ouvrage est destiné. Du reste, on a observé ici les formes et l'ordre adoptés dans l'Encyclopédie portative; chaque volume est précédé d'une courte histoire des progrès de la science, et suivi d'une notice biographique sur les hommes

célèbres qui l'ont cultivée, et d'un catalogue des ouvrages à consulter sur le sujet qu'on y a traité. De jolis volumes, bien imprimés, sur beau papier, rendent cet ouvrage agréable à lire; et nous en recommandons l'étude, non-seulement aux gens du monde pour qui on l'a spécialement composé, mais même aux amis des sciences qui n'ont pas une idée précise de la théorie des vibrations. FRANCOEUR.

86.— *Élémens de physique en trente leçons*, contenant le développement des théories les plus importantes de cette science, un précis de la nomenclature chimique, etc. *Seconde édition* entièrement refondue sur la première, et augmentée de plusieurs planches; par *A.* TEYSSÈDRE. Paris, 1825; Mansut fils, rue de l'École de Médecine, n° 4. In-12 de 540 pages, et 12 planches; prix 7 fr.

Nous ne pouvons parler de la totalité de cet ouvrage; nous n'avons lu que la première et la dernière leçon, et nous le dirons à regret, nous n'avons pas été tentés de revenir sur nos pas. Un auteur qui commence par mériter quelques reproches, et qui finit comme il a commencé, ne peut avoir fait un bon livre. Si M. Teyssèdre n'a voulu s'adresser qu'aux lecteurs pressés d'imaginer qu'ils ont appris de la physique, à la bonne heure, il peut avoir atteint son but: mais, s'il a eu l'intention de répandre une instruction réelle et profitable, il s'est abusé. Par quel motif a-t-il embarrassé l'entrée de la science des subtilités d'une fausse métaphysique, d'une discussion sur la probabilité de l'existence de la matière? Et que signifie cette notion de l'étendue: « par l'*étendue*, on doit entendre l'espace qu'un corps occupe? « L'espace est-il autre chose que l'étendue abstraite, et n'est-ce pas expliquer une idée par cette idée même? Deux lignes plus bas, on lit: » On conçoit facilement qu'il ne peut pas y avoir *espace* sans la réunion de ces trois propriétés (longueur, largeur et hauteur).» Mais, quelles peuvent être, pour une chose abstraite, les conditions de l'existence? Il paraît que l'auteur ne possède pas l'art de définir avec précision, et que le mot propre lui échappe souvent. Si nous nous transportons à la fin du livre, nous trouverons, à la 30e leçon, un article très-incomplet sur les causes des vents, et dans l'explication des marées, une erreur. Après avoir dit que l'attraction du soleil et de la lune est la cause du flux et du reflux, il ajoute: « Une preuve certaine que c'est bien là la véritable cause du phénomène, c'est que les marées sont plus fortes, quand la lune et le soleil se trouvent en même tems au-dessus des eaux, que lorsque ces deux astres sont l'un au-dessus et l'autre au-dessous de l'horizon, leurs attractions agissent en même tems et dans le même sens dans la première circons-

tance, tandis qu'elles se contrarient dans la seconde. » L'observation et la théorie apprennent que les marées des nouvelle et pleine lune sont plus fortes que celles des quadratures, quoique dans la pleine lune, les deux astres ne puissent être en même tems *au - dessus des eaux ;* et d'ailleurs, l'action du même astre sur les eaux est sensiblement égale aux deux passages au méridien, le jour et la nuit. Dans tout ce chapitre, la description des météores est tronquée, imparfaite : ce n'est pas ainsi qu'on enseigne la physique, ni dans de tels ouvrages que l'on peut l'apprendre.

87. — * *Manuel d'analyse chimique des eaux minérales médicinales* et destinées à l'économie domestique ; par MM. Henry, chef de la pharmacie centrale des hôpitaux civils de Paris, etc., et Henry fils, aide à la pharmacie centrale, etc. Paris, 1825 ; Crevot. In-8° de 224 pages ; prix 3 fr. 50 c.

A la fin de l'avant-propos, rédigé par M. Henry père, l'auteur appelle sur son ouvrage les observations des hommes instruits, et sollicite d'utiles avis qui le mettent en état de rectifier les erreurs qu'il aurait pu commettre, de remplir les lacunes qu'il aurait laissées, de donner à ses préceptes, pour l'analyse des eaux minérales, tous les développemens qui les feront bien comprendre, et la précision qui en garantira le succès. Ce manuel se présente avec les caractères d'un travail fait avec soin. Du reste, cet ouvrage ne peut être bien apprécié que par ceux qui l'auront médité, qui auront comparé les moyens d'analyse qu'il propose aux nombreuses difficultés des questions à résoudre, qui connaissent toutes les causes d'erreurs qu'il fallait éviter, et les routes peu éclairées que l'on devait suivre. Le problème de l'analyse chimique des eaux est enfin résolu avec une approximation très-suffisante pour les usages que l'on peut en faire ; mais les besoins de la science vont plus loin que ceux de leurs applications ; la vérité est toute, ou elle n'est point ; elle ne peut admettre aucune approximation.

88.—* *Tableaux synoptiques des acides, minéraux, végétaux et animaux ;* par *Louis* Bacon, professeur à l'École secondaire de médecine de Caen, etc. Caen, 1824 ; imprimerie de F. Poisson. 3 feuilles.

Les trois tableaux dressés par M. Bacon ont, pour la chimie, les mêmes avantages que les cartes pour la géographie. L'œil aperçoit à la fois l'ensemble et les détails. Chaque acide et ses combinaisons forment un tableau dans lequel rien n'est omis, et qui représente exactement l'état des connaissances au moment où il fut formé. De tous les essais du même genre tentés à différentes époques, celui de

M. Bacon est le plus satisfaisant, et il serait à désirer que ce chimiste appliquât ce moyen d'exposition à toutes les parties de la science qui en sont susceptibles. F.

89. — * *Planches anatomiques du corps humain*, exécutées d'après les dimensions naturelles, accompagnées d'un texte explicatif, par *F.* Antommarchi, publiées par M. de Lasteyrie, éditeur. Douzième livraison. Paris, 1815 ; à l'imprimerie lithographique de Bregeaut, successeur de M. de Lasteyrie, rue Saint-Marc-Feydeau, n° 8. Cahier très-grand in-folio ; prix de la livraison en noir, 25 francs ; coloriée sur papier vélin, 70 francs. (Voy. *Rev. Enc.*, Tome xxvi, page 808.)

Un de nos collaborateurs qui a répandu une vive lumière sur l'anatomie et la physiologie, et dont l'esprit phylosophique égale le profond savoir, a bien voulu se charger d'embrasser sous un point de vue général ce grand et utile ouvrage, dont nous annonçons d'abord avec soin les livraisons successives, et qui deviendra plus tard l'occasion et le sujet d'un précis analytique sur la partie des connaissances humaines dont il contribuera sans doute à rendre l'étude plus facile et plus agréable.

90. — * *Coup d'œil sur les révolutions de l'hygiène*, ou Considérations sur l'histoire de cette science et ses applications à la morale.— Discours prononcé à l'ouverture d'un cours d'hygiène fait à l'Athénée royal de Paris, par M. *Eusèbe* Desalle. Paris, 1825 ; Gabon et Ce, libraires, rue de l'École de médecine, n° 10, et à Montpellier, chez les mêmes libraires. In-8° de 80 pages ; prix 1 fr. 80 c.

Ce discours est précédé d'un avertissement, dans lequel M. Eusèbe Desalle, déjà connu par un *Traité des maladies des enfans* (1) raconte les circonstances qui l'ont engagé à faire un cours d'hygiène, et où il promet de publier un traité complet sur cette matière, si le public reçoit avec bienveillance les premières idées qu'il lui présente. Après avoir donné la définition de l'hygiène, l'auteur annonce qu'il s'occupera seulement de l'hygiène privée; il divise son sujet en quatre sections : Gymnastique ; Diététique ; Bains, Ablutions et Vêtemens; Police médicale. Il examine rapidement les changemens qui se sont opérés dans ces différentes branches, depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, et fait connaître les médecins, les législateurs et les philosophes qui s'en sont le plus spécialement occupés.

M. Eusèbe Desalle a puisé ses matériaux à de très-bonnes sources et il fait preuve d'instruction, de talent et de zèle. Son Traité d'hy-

(1) 2 vol. in-8°. A Paris, chez Gabon.

giène, s'il le publie, aura sans doute beaucoup de succès; mais nous nous permettrons de lui dire que cet ouvrage, qui sera plus spécialement destiné aux gens du monde, doit être écrit avec cette simplicité et cette clarté que l'on rencontre rarement dans les discours académiques. D.

91 — *Élémens de géométrie théorique et pratique*, concernant l'arpentage, la stéréométrie, le jaugeage et la trigonométrie, suivis d'un traité de gnomonique, et précédés de quelques notions sur les mesures nouvelles et anciennes; avec un précis sur la théorie des proportions, contenant de plus diverses questions aussi curieuses qu'utiles; par *A.-B.* Dupont. Paris, 1825; Delaforêt, Bachelier. 1 vol. in-8° de 148 pages avec 8 planches gravées en taille douce; prix 5 fr.

L'auteur donne d'abord, des notions sur les mesures; ce qu'il dit des proportions et de l'extraction de la racine carrée, est trop succinct et trop incomplet pour être de quelque utilité: il en faut dire autant de son précis de géométrie et de celui de la sphère céleste. Il aurait dû se dispenser de traiter ces sujets; car, ce qu'il en dit ne dispensera personne de recourir à d'autres ouvrages pour lire le sien. Du reste, ce Traité, rédigé avec clarté, est propre à l'enseignement de la classe de lecteurs auxquels M. Dupont le destine. Il énonce les théorèmes de géométrie élémentaire dont il a besoin, sans les démontrer, et il en fait diverses applications numériques à l'arpentage. Un traité de gnomonique par procédés graphiques termine l'ouvrage.

92.—*Manuel d'Astronomie*, ou Traité élémentaire de cette science, d'après l'état actuel de nos connaissances; contenant l'exposé complet du système du monde, etc.; par M. *Bailly*, membre de plusieurs sociétés savantes. Paris, 1825; Roret. 1 vol. in-18 de 256 pages, avec 3 planches; prix 2 fr. 50 c.

Les ouvrages destinés à mettre les sciences à la portée de toutes les classes de lecteurs se multiplient chaque jour, et on doit louer le zèle des personnes qui se livrent à ce genre de publication. Mais il faut avouer que les auteurs de ces petits traités, s'ils en ont bien connu l'importance, en ont mal apprécié les difficultés. La plupart d'entre eux, concevant qu'il ne fallait qu'effleurer la science, ont pensé qu'il suffisait de l'avoir étudiée superficiellement, pour en exposer clairement les principes; aussi, trouve-t-on souvent dans ces ouvrages des erreurs graves, des phrases inintelligibles et mal liées entre elles, des assertions hasardées, enfin des conjectures qui, énoncées parmi les théories les plus certaines, sont données comme aussi in-

contestables que celles-ci. L'expérience que j'ai faite dans les cours de l'*Athénée de Paris* m'a prouvé, contre le sentiment général, qu'il était bien plus difficile d'enseigner les sciences aux personnes qui ne veulent pas les connaître à fond et n'y sont pas préparées par des études préliminaires, qu'à celles qui veulent s'y consacrer entièrement. Ces cours m'ont toujours plus embarrassé que ceux que je fais à la Faculté des sciences.

Ces réflexions s'appliquent à l'ouvrage que nous annonçons. M. Bailly a suivi de point en point l'ordre observé dans mon *Uranographie*, dans laquelle il a même pris des phrases et des fautes d'impression. Bien entendu pourtant, que je n'ai dit nulle part que les éclipses de lune ne duraient jamais plus de cinq minutes (p. 143); qu'elles n'avaient jamais lieu à la fois pour tous les pays (p. 13); que l'ascension droite d'un astre est l'angle formé par son cercle horaire avec le méridien du lieu (p. 36) etc.; sans parler des explications inintelligibles, telles que celles de la nutation, de la précession, et des variations d'obliquité de l'écliptique. — Au reste, le petit ouvrage de M. Bailly, comparé à ceux du même genre, leur est sans contredit préférable; il est rédigé dans un meilleur esprit, avec plus d'ordre, et il est moins superficiel: on y trouve une très-jolie carte où les grandeurs des planètes, les distances et les dimensions de leurs orbites sont assez fidèlement représentées. J'y vois encore cette carte polaire que j'ai le premier donnée dans l'Uranographie, et qu'on a copiée dans plusieurs ouvrages d'astronomie, publiés en France et en Angleterre, sans qu'on ait daigné indiquer où on l'avait prise.

93. — * *Traité spécial de la coupe des pierres*, par *J. P.* Douliot, professeur d'architecture et de construction à l'*École royale gratuite de mathématiques et de dessin* en faveur des arts mécaniques. Paris 1825; l'auteur, rue St-Jacques, n° 67; et Carillan-Gœury. 1 vol in-4° en 2 parties, de 472 pages et de 99 planches gravées en taille douce; prix 36 fr. et 42 fr. par la poste.

Nous avions déjà plusieurs traités de la coupe des pierres. Tels son ceux de Fraizier et Delarue: ces ouvrages utiles étaient bon pour le tems où ils ont été faits; mais ils sont fort incomplets au jourd'hui et ne se trouvent plus à la hauteur des connaissances d notre siècle. Depuis que l'illustre Monge a fait prendre une direc tion mieux entendue aux arts graphiques, et qu'il a réuni en u corps de doctrine, sous le nom de *stéréotomie* ou *géométrie descriptiv* tous les procédés des arts de construction, il est devenu nécessai de refaire tous les traités spéciaux qui s'y rapportent. On n'est plu

exposé maintenant à voir des auteurs, fort distingués d'ailleurs, avancer des propositions tout à fait vicieuses; par exemple, développer, comme l'a fait Delarue, des surfaces qui ne sont pas susceptibles de l'être, parce que l'art est maintenant régi par des principes qui ne permettent plus ces sortes d'erreurs.

M. Douliot a rempli cette tâche, en ce qui concerne la coupe des pierres, comme MM. Choquet et Lavit l'ont fait pour la perspective, M. Cloquet pour le même art et la théorie des ombres, etc; espérons que d'autres savans professeurs se chargeront de même de la charpente, de la gnomonique, du tracé des cartes et des globes, etc. L'ouvrage que nous annonçons mérite de fixer l'attention publique; non-seulement il est plus complet que tous les traités sur la même matière publiés jusqu'à ce jour, mais il nous a paru exempt des erreurs graves qui déparent ceux-ci, et qui étaient devenues populaires, parce qu'elles se trouvaient descendues dans les classes d'ouvriers qui se les étaient appropriées. L'ordre des sujets, l'enchaînement des idées, la clarté des descriptions, rendent cet intéressant ouvrage digne de devenir le manuel des *appareilleurs*.

L'art de la coupe des pierres comprend 3 parties; la détermination des formes et des dimensions des pièces qui entrent dans la construction des édifices; les procédés à suivre pour donner aux pierres ces formes et ces dimensions; enfin, les moyens dont on se sert pour les mettre en place. La première partie, qui est la plus importante et qui constitue une science géométrique, fait le principal sujet de l'ouvrage de M. Douliot : les deux autres offrent beaucoup moins d'intérêt; cependant elles ne sont pas négligées. Quelques propositions de géométrie élémentaire sont d'abord énoncées sans démonstration, et on donne les principes de la géométrie descriptive sur lesquels le reste de l'ouvrage est fondé.

L'auteur entre ensuite en matière et donne le *trait* des murs, portes, berceaux, descentes, trompes, voûtes de toutes espèces, pénétrations de surfaces avec toutes leurs combinaisons possibles, pendentifs, colonnes et entablemens, et tous les genres d'escaliers; cette partie, la plus difficile de l'art, est traitée avec un grand soin; elle est plus complète que dans aucun autre ouvrage de stéréotomie. L'auteur termine par expliquer la pose et le ravalement. Nous ne saurions trop recommander la lecture de cet excellent traité, fruit des travaux et de l'expérience d'un homme habile, modeste, qui ne vante son ouvrage qu'en disant qu'il prie le lecteur de le comparer à ceux du même genre qui l'ont précédé, et qui ajoute qu'il s'estimera très-

heureux si on lui accorde qu'il a fait quelque chose pour les progrès de l'art. FRANCOEUR.

94.—*Moyens faciles de parvenir à fixer les conditions de l'établissement des ponts suspendus*, ou Renseignemens sur les dispositions à adopter dans ces nouvelles constructions, et tableaux de calcul que tout le monde peut effectuer, pour connaître sur-le-champ la valeur et les dimensions des différentes parties qui les composent; par N. R. D. LEMOYNE, ingénieur des Ponts-et-Chaussées, etc. Paris, 1825; Carillan-Gœury, in-4° de 42 pages, avec une planche gravée.

L'auteur de ce mémoire est un des élèves de l'École Polytechnique qui, pleins de zèle pour la propagation des connaissances utiles à l'industrie, se disposent à les répandre dans la classe ouvrière. Les ponts suspendus, cette gloire de la statique, comme la machine à vapeur est celle de la dynamique, attirent en ce moment l'attention des constructeurs : M. Lemoyne ne s'est pas borné à les étudier, comme ingénieur; il a cherché les moyens de multiplier autant que possible ces étonnantes constructions; il a simplifié les travaux préparatoires qu'elles exigent, les calculs qui fixent les dimensions respectives de toutes les parties, et servent à l'évaluation de la dépense. Mais, que l'on ne s'y trompe pas, pour faire usage de ses calculs, il faut être en état de comprendre son mémoire. Il ne dépendait pas de lui de ramener une question extrêmement compliquée à un petit nombre d'élémens simples; il fallait établir des formules générales où rien ne fût omis, former de toutes les données des groupes que l'on peut isoler pour les calculer séparément, et les réunir ensuite, afin de parvenir au résultat général. C'est ce travail long, pénible et savant que M. Lemoyne épargne aux constructeurs, qui désormais, guidés par son mémoire, n'auront plus qu'à se livrer à des calculs numériques, et à les combiner, suivant des règles aussi simples que la nature de la question l'a permis. Ce mémoire atteindra certainement le but d'utilité que l'auteur avait en vue. Il l'a divisé en deux parties, dont l'une est l'exposition des formules analytiques; l'autre contient les méthodes de calcul numérique : celle-ci est traitée avec plus d'étendue et de développemens.

95. — *Projet pour transformer la plaine de Grenelle en une Naumachie*, qui servirait à l'instruction des élèves de l'École Polytechnique, précédé de quelques *observations* sur l'état de la marine française en 1811, et sur la possibilité de construire un port à Paris, en rendant la Seine navigable, et suivi d'un *nouveau mode d'organisation de la garde nationale*, terminé par le règlement de la grande *Société phi-*

lantropique des industriels : avec *plan*, *vignette*, et *tableaux ;* par NAUDY-PERRONET. Paris, 1825 ; Bachelier. In-8°, de 176 pages ; prix 6 fr.

Le lecteur est suffisamment prévenu, par le titre de ce volume, que M. Perronet l'a composé de quatre brochures. Le titre de la première n'est tout-à-fait compris qu'après l'avoir lue. L'*École polytechnique*, à l'instruction de laquelle l'auteur veut faire servir sa *naumachie*, est une nouvelle école spéciale pour la marine, qu'il propose d'établir à Paris. Les élèves de cette école sortiraient du bassin de la Seine, pourvus d'une expérience complète; ils auraient tout fait et tout vu, excepté la mer et les tempêtes, et, sans doute, aussi les combats. Les recherches sur la *possibilité* de construire un port à Paris, et de rendre la Seine navigable pour des vaisseaux, viennent un peu tard. L'opinion publique est fixée sur la *possibilité* de ce projet, quoique l'on ne soit pas généralement d'accord sur les questions d'économie publique dont il amène la discussion. Les *observations sur la marine* et les conséquences que l'auteur en déduit, sont la matière d'un premier *titre ;* un second *titre* est consacré aux développemens du projet de naumachie. Jusque-là, il semble que l'auteur suit, avec assez de méthode, une série d'objets, sinon bien liés, au moins analogues. Vient ensuite un *titre supplémentaire*, c'est un projet d'organisation de la garde nationale. Ici, plus de liaison ni d'analogie qui soient à la portée des intelligences ordinaires ; l'auteur ne met pas sur la voie pour découvrir comment un projet d'organisation de la garde nationale peut être un *Supplément* à un projet de marine. — *La Société des industriels* occupe près de la moitié du volume. L'auteur a rédigé le règlement de la grande Société philanthropique (société-mère). « Ce travail, en général, est basé sur celui des administrations, relativement à la retraite ou à la pension de leurs employés. » On ne peut bien connaître l'esprit et le but de cette association, qu'après avoir lu le règlement, qui contient plus de 250 articles.

96. — * *La Clef de l'industrie et des sciences qui se rattachent aux arts industriels*, ou Table générale, par ordre alphabétique de matières, de ce que contiennent de relatif à l'industrie : 1° L'établissement du Conservatoire royal des arts et métiers ; 2° les Brevets d'invention, de perfectionnement et d'importation, délivrés en France depuis 1791, époque de leur création, jusqu'à la fin de 1824 ; 3° 138 Ouvrages périodiques et autres, français et anglais, pris parmi les plus estimés, servant de 2e édition *au Guide des artistes* publié en 1818; par

J.-R. Armonville, secrétaire du *Conservatoire des arts et métiers*, etc. 3e et 4e livraisons. Paris, 1825; Mme Huzard; prix 12 fr. et 14 fr.

Plusieurs divisions de nos connaissances n'ont pas encore procédé à l'inventaire de leurs possessions, et ne peuvent connaître leur véritable situation. Il manque à leurs volumineuses richesses l'ordre qui facilite et entretient la circulation, qui donne à la fois les moyens de jouir de tous ses trésors et de les augmenter. Nous avons déjà rendu compte des deux premières livraisons de cet ouvrage (Voy. *Rev. Enc.*, t. xxv, page 478) : celles que nous annonçons ne méritent pas moins l'approbation des amis de l'industrie et la reconnaissance de ceux auxquels l'auteur épargnera du tems et de longues et pénibles recherches. La table alphabétique est terminée; et par conséquent, l'ouvrage peut être regardé comme complet, jusqu'à ce que de nouvelles acquisitions, en assez grand nombre, exigent un supplément. L'auteur a terminé la 4me livraison par un tableau des brevets d'invention, de perfectionnement ou d'importation dont la déchéance a été prononcée, cette année même : on en compte quarante. Neuf autres brevets ont été prorogés, en raison de l'importance des objets et des dépenses faites par les inventeurs. Cette jurisprudence paraît équitable; cependant, l'intérêt général réclame la publication de tous les procédés et la concurrence pour tous les travaux. Les brevets d'invention sont le plus raisonnable de tous les priviléges; mais, comme *priviléges*, ils participent aux inconvéniens de ces institutions essentiellement vicieuses et anti-sociales. F.

97. —* *Archives des découvertes et des inventions nouvelles* faites dans les sciences, les arts et les manufactures, tant en France que dans les pays étrangers, pendant l'année 1824. Paris, 1825; Treuttel et Würtz. 1 vol. in-8° de plus de 600 pages; prix 7 fr.

Ce fut une heureuse conception que de rassembler dans un seul et même volume des notices sur toutes les découvertes et les inventions faites sur tout le globe, pendant une même année, dans les sciences, les arts et les manufactures. Par ce moyen, le savant et l'artiste sont tenus au courant des connaissances humaines, et la plupart des articles sont suffisans pour donner une notion satisfaisante des matières qu'ils traitent rapidement. Le soin que l'auteur a pris d'indiquer les sources dans lesquelles il a puisé, met le lecteur à même de compulser les ouvrages originaux, lorsqu'il croit avoir besoin de plus grands détails.

L'auteur suit le même plan qu'il avait d'abord adopté, et qui était le plus naturel. Il a divisé son travail en trois grandes sections :

1° *Sciences*, 2° *Arts*, 3° *Agriculture*. Chacune de ces sections est divisée dans les grandes branches qu'elle renferme, et les grandes branches sont sous-divisées ensuite dans les particularités qu'on y rencontre. L'ouvrage est terminé par une indication succincte des principaux produits de l'industrie française; par la liste des brevets d'invention, de perfectionnement et d'importation accordés pendant la même année; et par des notices sur les prix que différentes sociétés savantes, françaises et étrangères, ont proposés ou décernés pour l'encouragement des sciences et des arts.

Il est impossible de faire l'analyse d'un ouvrage dont tous les articles, très-nombreux, sont eux-mêmes des analyses de mémoires plus étendus. Nous dirons seulement que le style laconique de l'auteur est un mérite inappréciable dans un recueil de cette nature, et que ce n'est qu'à l'aide de ce laconisme qu'il a pu, dans un seul volume, insérer la quantité innombrable d'articles qu'il contient. Cet ouvrage serait parfait et de la plus grande utilité, si l'auteur donnait une table alphabétique des 16 volumes qui forment aujourd'hui cette précieuse collection. Il est impossible, dans une aussi grande quantité de volumes, de trouver, sans une perte de tems considérable, les articles dont on peut avoir besoin, et cette table ne serait pas moins recherchée que la collection entière, que le public a déjà depuis long-tems, jugée favorablement, et dont il fait le plus grand cas. — La collection complète, formant seize volumes in-8°, se trouve chez les mêmes libraires. Prix : 7 fr. chaque volume.

98. — *La Cuisinière de la campagne et de la ville*, ou Nouvelle cuisine économique; avec onze planches, dont une coloriée. Par M. L. E. A. *Quatrième édition*, contenant un grand nombre d'augmentations. Paris, 1825; Audot. 1 volume in-12; prix, 3 francs et 3 fr. 25 cent.

Après avoir donné un tableau des mets, selon l'ordre du service, l'auteur instruit sur la manière de servir à table, et sur la dissection des viandes : les planches indiquent la manière de découper. Ensuite, il passe aux recettes pour composer tous les mets dont il a fait l'énumération dans le tableau que nous venons de mentionner. Il enseigne à faire la pâtisserie de ménage, les compotes, les confitures, les ratafias. Il donne un grand nombre de recettes d'économie domestique, et termine son ouvrage par un traité sur les soins qu'exige la conservation des vins.

On voit que le plan de ce traité en est à peu près le même que celui de tous les ouvrages de ce genre; cependant, nous devons dire que

les divers articles de celui-ci sont généralemant bons, et qu'en suivant les recettes que donne l'auteur, on se procurera à la campagne une cuisine fort bonne et vraiment économique.

L. Séb. Le Normand.

99. — *Manuel du pâtissier et de la pâtissière*, à l'usage de la ville et de la campagne, contenant les moyens de composer toutes sortes de pâtisseries, soit fortes, soit légères, ainsi que la conservation des viandes, des poissons, des fruits et légumes qui doivent y entrer; par Mme Gacon-Dufour. Paris, 1825; Roret. In-18; prix : 2 fr. 50 c.

100. — *Manuel du limonadier, du confiseur et du distillateur*, contenant les meilleurs procédés pour préparer le café, le chocolat, le punch, les glaces, boissons rafraîchissantes, liqueurs, fruits à l'eau-de-vie, confitures, pâtes, esprits, essences, vins artificiels, loochs, juleps, pâtisserie légère, bière, cidre, eaux, pommades et poudres cosmétiques, vinaigre de ménage et de toilette, distillation de toutes les différentes espèces d'eaux-de-vie, etc. Ouvrage utile non-seulement aux limonadiers, confiseurs et distillateurs, mais encore aux parfumeurs, droguistes, herboristes, chefs d'offices, économes, etc.; par M. Cardelli, chef d'office. *Nouvelle édition*, revue, corrigée et considérablement augmentée. Paris, 1825; même libraire. In-18; prix : 2 fr. 50 c.

101. — *Manuel de chimie amusante*, ou Nouvelles récréations chimiques, contenant une suite d'expériences curieuses et instructives en chimie, d'une exécution facile, et ne présentant aucun danger; par *Fréderic* Accum, professeur de chimie appliquée : suivi de notes intéressantes sur la physique, la chimie, la minéralogie, etc., par *Samuel* Parkes, membre de la Société royale de Londres; traduit de l'anglais par *M. J.* Riffault, ex-régisseur des poudres. Paris, 1825; même libraire. In-18; prix : 3 fr.

Comme il n'existe point de divisions précises et bien tracées, ni des limites faciles à reconnaître entre les attributions des sciences diverses, ni entre les domaines affectés à chaque art en particulier, on ne doit pas être surpris que les ouvrages consacrés à une seule science, ou à un seul art, s'étendent quelquefois au-delà de leur objet spécial. Ainsi le *Manuel du limonadier*, etc. peut se permettre quelques excursions sur les *propriétés* du *Manuel du pâtissier*; et révéler, comme celui-ci, tous les secrets de la pâtisserie légère. Il ne sera point interdit à la *Chimie amusante* d'emprunter, pour varier nos plaisirs, quelques expériences à la physique, quelques observations

à la minéralogie. Cependant, il est bon que ces empiétemens n'aillent pas trop loin, et qu'une méthode un peu sévère contienne les auteurs de manuels, aussi bien que ceux de traités plus savans et plus étendus, dans les bornes indiquées par le titre de l'ouvrage. A cet égard, le *Manuel du pâtissier* est sans reproche. On y trouvera des procédés peu connus, et qui devraient être substitués partout aux pratiques ordinaires. Telle est, par exemple, la préparation des jambons qui leur donne la qualité et la saveur des jambons de Mayence.

Il n'est pas facile de justifier M. Cardelli, auteur du *Manuel du limonadier, du confiseur et du distillateur*, de quelques déprédations qu'il a commises dans les domaines du parfumeur, et même dans ceux de la pharmacie, délit bien plus grave, et qui pourrait lui susciter de fâcheux démêlés avec la Faculté. On trouve dans son livre non-seulement des recettes de cosmétiques, de savons à barbe, de pommades, de poudres, etc., mais des *émulsions somnifères*, des *eaux odontalgiques*, et même un vocabulaire où les propriétés médicales des plantes et des drogues sont indiquées, comme dans un ouvrage de médecine. Cependant, l'audace de M. Cardelli pourra bien rester impunie. Le public, juge naturel des réclamations littéraires, n'est point disposé à condamner ceux qui lui présentent plus qu'il n'eût demandé. Nous lui reprocherons cependant quelques omissions. Il ne donne point la recette de l'*esprit épiscopal*, dont on ferait peut-être un autre usage que de le consommer en pastilles. On voudrait un peu plus de science dans ce qui concerne la préparation des glaces. On s'attendait à voir que l'art du limonadier aurait manifesté sa reconnaissance envers la chimie, qui lui a fourni des ressources extraordinaires, dans les circonstances les plus embarrassantes. Mais était-il possible de ne rien oublier, lorsqu'il s'agissait de renfermer dans un petit volume in-18 les procédés de trois arts qui occupent une place si remarquable dans le luxe de nos cités, et qui commencent à se répandre même dans les campagnes?

Voici un savant, un professeur, dont on pourrait exiger un ouvrage aussi régulier que ceux qu'il a déjà publiés sur d'autres arts. M. Accum a eu pour interprète M. Riffault, et, puisque le chimiste français adopte un ouvrage qu'il eût pu composer lui-même, le *Manuel de chimie amusante* n'a pas besoin d'autre recommandation que le nom de l'auteur et celui du traducteur. Nous ferons cependant quelques remarques sur le *vocabulaire des termes de chimie*, qui vient à la suite du *manuel*. La définition du *calorique latent* n'est pas assez précise : le calorique n'est point considéré comme *partie* de la subs-

tance dans laquelle il cesse d'être calorique de température: c'est le calorique de fusion ou de vaporisation. Il ne suffit pas, pour caractériser les *éthers*, de dire qu'*ils sont les produits de la distillation de quelques-uns des acides avec l'alcool.* Le mot *galvanisme* ne désigne pas toujours une science, et aujourd'hui cette science ne peut plus être regardée comme distincte, ni même nouvelle, etc. On voit que nos observations sont rares, et qu'elles n'ont pour objet que l'emploi de certaines expressions qui ne semblent pas assez correctes. En général, ce vocabulaire donne des définitions exactes, précises, propres à être retenues facilement; il fait plus qu'aider la mémoire: il rend les idées plus nettes, et par conséquent plus justes. F.

102.—**L'art de faire les vins de fruits*, précédé d'une esquisse historique sur l'art de faire le vin de raisin; de la manière de soigner une cave; suivi de l'*art de faire le cidre*, *le poiré*, *les hydromels*, *le sirop et le sucre de pommes de terre;* d'un tableau de la quantité d'esprit contenue dans diverses qualités de vins, et d'un *vocabulaire* des termes scientifiques employés dans cet ouvrage; traduit de l'anglais de Accum, auteur de l'*art de faire la bière*, par MM. G. et Ol. Paris, 1825; Raynal, rue Pavée-St.-André-des-Arcs, n° 13. In-12 de 128 pages; prix : 3 fr.

Cet ouvrage n'est pas une simple traduction. Les traducteurs y ont ajouté plusieurs notions importantes que l'on ne trouve pas dans l'auteur anglais. L'esquisse historique sur l'art de faire le vin de raisin pouvait être omise sans inconvénient : ce n'est, dans le vrai, que l'histoire de la plantation de la vigne, et non celle de l'art œnologique. L'historien s'arrête au tems où la réputation du vin de Falerne était encore dans son éclat, laissant ainsi dans l'oubli tous les siècles qui séparent cette époque des règnes du Champagne et du Bourgogne. Il paraît que M. Accum n'a fait cette notice que pour rappeler le tems où les Anglais cultivaient la vigne, et faisaient de mauvais vin, dont ils voulaient bien se contenter. Quoiqu'on en soit quitte pour 8 pages, c'est beaucoup, dans un petit livre qui doit contenir tant de choses. L'auteur fait passer en revue l'industrie anglaise dans la fabrication des vins les plus renommés, sans y employer une seule goutte de vin de raisin. Le pétillant du Champagne sera imité par les groseilles. Les cassis traités convenablement fourniront un équivalent des meilleurs vins doux du Cap. Veut-on du Porto? Qu'on associe les groseilles, les baies de sureau, et les prunelles ou les prunes de Damas, etc. La fabrication du cidre et du poiré ne diffère point, en Angleterre, de ce qu'elle est en Norman-

die, si ce n'est peut-être qu'on a fait en Angleterre d'heureux essais de la préparation de ces boissons avec des fruits secs, ce qui donne le moyen de conserver, pour les tems de disette, le superflu des années d'abondance, et de transporter à moindres frais les fruits désséchés, au lieu du cidre qu'ils peuvent fournir. Ce petit ouvrage remplit bien son titre, et mérite un accueil favorable. Les préceptes sont exposés avec clarté ; les mesures anglaises sont converties en mesures françaises. Les traducteurs ont eu le soin de mettre l'original tout-à-fait à la portée des lecteurs français. F.

103. — * *Voyage en Angleterre et en Russie, pendant les années* 1821, 1822 *et* 1823, avec un *atlas* de 29 planches, gravées ou lithographiées ; par *Édouard de* MONTULÉ, auteur du *Voyage en Amérique, en Sicile et en Égypte.* Paris, 1825 ; Arthus-Bertrand. 2 vol. in-8° ; prix 27 fr.

« Je ne prétends point donner une description complète des pays que je parcours ; je me promène, en crayonnant les lieux remarquables, en notant mes observations : heureux si je donne une idée juste des monumens ; plus heureux, si j'ajoute une vérité, ou si j'enlève une erreur à la connaissance que nous avons des peuples. » Tel est l'engagement que prend l'écrivain avec ses lecteurs dans sa préface, et il ne faut pas le perdre de vue en lisant sa relation. Il n'a promis que des esquisses légères ; il ne serait pas juste de lui demander des tableaux achevés. Mais de simples esquisses peuvent encore offrir un véritable intérêt, lorsqu'elles sont tracées par un homme d'un esprit juste, et qu'elles offrent le croquis de pays tels que l'Angleterre et la Russie. On a beaucoup écrit sur le premier ; mais il est si riche de faits, il présente un champ si fécond à l'observation ! Le second est moins connu, et, sous d'autres rapports, n'est guère moins curieux. Aussi l'ouvrage de M. de Montulé se fait-il lire avec plaisir. On y trouve de la variété dans la description des lieux, de la justesse dans l'appréciation des faits. S'il ne présente pas les choses sous un point de vue bien neuf, s'il n'assaisonne pas ses récits de réflexions bien profondes, on y remarque toujours un ton de bonne foi, qui n'est pas le moindre charme d'une pareille lecture, ni la louange la plus commune que l'on puisse donner à un voyageur. Quoique le titre de l'ouvrage ne parle que de l'Angleterre et de la Russie, l'auteur, qui a traversé le royaume des Pays-Bas et la Pologne, n'a pu les quitter sans leur donner, dans sa relation, quelques lignes de souvenir. Nous ajouterons, pour achever notre tâche de critique, que peut-être ce voyage eût offert plus

d'intérêt, abrégé de quelques pages. L'atlas est composé de planches gravées à la manière de l'aqua-tinta, et lithographiées. L'exécution n'en est pas très-soignée, et ce reproche s'adresse particulièrement à la lithographie, sorte de gravure qui acquiert cependant chaque jour plus de perfection. M. A.

104. — *Manuel de l'étranger dans Paris*, pour 1825 ; par *C.* Harmand. *Troisième édition.* Paris, 1825 ; Hesse et comp. In-18 de VIII et 408 p., avec un plan de Paris ; prix : 4 fr.

Ce livre a toutes les qualités nécessaires pour devenir le guide indispensable, le *Vade mecum* de l'étranger dans Paris. Il n'est pas une de ces pages qui, sous la forme la plus commode, n'offre le résultat utile d'un travail long, pénible, minutieux, et de recherches bien dirigées. Imprimé pour la première fois en 1823, sa troisième édition a paru cette année. Quoique nous n'y ayons remarqué aucune omission importante, nous conseillons aux éditeurs de se ménager les moyens d'en faire tous les ans une nouvelle publication, afin de pouvoir tenir leur ouvrage au courant de tous les changemens qui s'opèrent chaque jour sur le théâtre mobile de la capitale.

« Voir beaucoup de choses en peu de tems, dit l'auteur, doit être le but de tout étranger qui visite Paris » ; c'est ce qui l'a engagé à ouvrir son volume par un tableau succinct de ce qu'il y a de plus important à voir chaque jour, *à des heures fixes*. Il nous semble qu'il aurait pu se dispenser dans ce tableau de répéter sept fois l'indication des différens spectacles de la capitale, qui, à l'exception du théâtre italien et de l'Opéra, sont ouverts tous les jours. Après ce tableau, intitulé : *La semaine du curieux*, vient une *Indication par ordre de dates des jours de cérémonie ou de réjouissances publiques.* Nous appellerons l'attention des personnes qui feront usage de ce manuel sur les *Instructions* (p. 1 à 13), dans lesquelles l'auteur suit l'étranger, depuis son arrivée à Paris jusqu'au moment de son départ. Il lui signale les hôtels les plus fréquentés et les plus renommés, comme étant ceux où l'on dépense le moins et où l'on est le mieux servi. Il lui recommande d'être continuellement en garde contre les aventuriers de toute espèce, et très-circonspect avec les personnes dont il devra la connaissance au hasard. « *Écouter et se taire*, sans affectation, ajoute-t-il, doit être la conduite invariable de l'étranger à Paris, dans les cercles les plus brillans, comme dans les sociétés d'un rang moins élevé. » Quant à la recommandation de monter sur les tours de Notre-Dame pour étudier la topographie de Paris, il nous semble que la possession d'un bon plan serait préférable et d'un usage plus

commode. A ce sujet, nous inviterons les éditeurs, dans leur prochaine édition, à joindre au tracé de Paris qu'ils ont donné par arrondissement, le plan le mieux fini et le plus détaillé qu'ils pourront se procurer. Les pages 14 à 299 du volume contiennent tous les renseignemens désirables sur tous les objets qui peuvent intéresser l'étranger ou exciter sa curiosité. L'auteur, avec raison, a suivi l'ordre alphabétique, comme celui qui présente le plus de facilité pour les recherches. Nous croyons importante l'addition d'un article sous les mots *escrocs*, *escroquerie*, où l'on préviendrait les étrangers contre les piéges fréquens et variés auxquels leur ignorance et leur bonne foi sont exposées dans Paris. Cette addition serait d'autant plus nécessaire que l'auteur n'a fait, pour ainsi dire, qu'indiquer ce sujet dans les *Instructions* dont nous avons parlé. Il nous semble aussi qu'à la liste des *journaux quotidiens et politiques*, il pourrait ajouter celle des recueils consacrés à la *littérature* et aux *beaux-arts*. Ceux-ci nous semblent de nature à devoir être recherchés par les étrangers avec autant de curiosité que les premiers.

Pour citer quelque chose de l'ouvrage de M. Harmand, nous allons transcrire son article sur les *maisons de jeu* (p. 185); il donnera une idée du bon esprit dans lequel son Manuel est rédigé : « De toutes les séductions offertes aux étrangers dans cette grande ville, la plus dangereuse, la seule qui n'ait point de terme, la seule contre laquelle on ne puisse trouver de refuge, c'est le jeu. La raison et la morale ont vainement employé toutes leurs armes contre le fléau des maisons de jeu. L'inconvénient de voir s'établir des tripots clandestins impossibles à surveiller, et le bénéfice de 8,000,000, provenant de la ferme de ces établissemens honteux, ont décidé l'autorité à les protéger. Nous nous abstenons d'indiquer un seul de ces lieux réprouvés par la morale, et nous préférons encourir à leur égard le reproche d'inexactitude à celui d'avoir donné une seule fois occasion à une personne d'entrer dans une de ces maisons d'où il n'y a qu'un pas de la honte à la mort. — On évalue les sommes risquées dans ces repaires au total énorme de 350 *millions de francs par an.* » Un indicateur complet des rues, quais, places, etc., de Paris termine l'ouvrage, dont il occupe les pages 300 à 366. E. Hereau.

Sciences religieuses, morales, politiques et historiques.

105. — * *Thesaurus patrum Floresque doctorum*, etc. t. VII. Paris, 1825; Beaucé-Rusand; 1 vol. in-8° de 480 pages. Prix, 6 fr. (Voy. *Rev. Enc.* t. XXIV, p. 438.)

Il fallait du zèle pour conduire à bon port cette longue, utile et pénible entreprise; il fallait un louable désintéressement de la part de l'éditeur, pour qu'il soutînt avec la plus scrupuleuse conscience la sincérité des recherches, le soin des corrections, la pureté du tirage et la belle qualité du papier, malgré son renchérissement. — Ce ne sera pas, sans doute, après avoir aussi bien fait ce qui, dans le travail, était le plus fatiguant et le plus dispendieux, que M. Beaucé-Rusand pourrait s'arrêter. Aussi, nous attendrons, avec une entière confiance, son 8e et dernier volume, pour nous expliquer sur l'ensemble de ce bel ouvrage, dont le besoin s'était fait sentir presqu'en même tems que celui de propager les saines doctrines de la religion, en s'appuyant de l'autorité des plus justement révérés et des plus savans pères de l'église. Z.

106. — * *De la religion considérée dans sa source, ses formes et ses développemens;* par M. *Benjamin* Constant. Tome II. Paris, 1825; Béchet aîné. In-8° de 492 pages; prix 6 fr.

Nous avons inséré, dans notre cahier de novembre 1824 (Voy. *Rev. Enc.* t. XXIV, p. 321), l'analyse du premier volume de cet important ouvrage; nous rendrons également compte de celui-ci, lorsque nous aurons pu le lire avec l'attention que méritent l'importance du sujet, les talens et les qualités personnelles de l'auteur. Le résultat de méditations profondes et d'un long travail doit être examiné avec maturité; et les recherches de M. B. Constant sur l'origine et les progrès du pouvoir sacerdotal, à toutes les époques de la civilisation des peuples, et sur toute la terre, l'esprit de critique prudente avec lequel il interroge l'histoire, les traditions et même les fables; l'amour de la vérité, de la justice et de l'humanité, qui l'inspire constamment et dont chaque page porte l'empreinte, tous ces titres à la confiance des lecteurs sont pour nous des motifs de nous montrer dignes d'être les organes du public qui juge avec connaissance de cause. Le livre de M. Constant doit exciter inévitablement deux passions également irréfléchies, la haine et l'enthousiasme : c'est de la dernière que nous devons nous défier. Pour mieux résister à l'entraînement, nous relirons l'ouvrage plus d'une fois avant d'en faire l'analyse. Nous essaierons même d'examiner si les questions relatives à la religion ne doivent pas être décidées *à priori;* si l'on ne trouve pas dans la nature des choses et dans l'état présent des sociétés tout ce qu'il faut pour les résoudre. Nous rechercherons quels sont les cas où l'histoire des tems passés peut être instructive, et comment nous pourrions léguer aux générations futures de véritables expé-

riences morales et politiques, des documens plus utiles que ceux que nous avons reçus de tous les peuples qui nous ont précédés. L'esprit fortifié par la lecture d'un bon livre éprouve le besoin d'exercer son activité; il entre dans les voies que l'auteur s'est contenté d'indiquer, et c'est ainsi qu'il convient de rendre hommage aux écrivains qui se consacrent à la défense et à la propagation des vérités les plus importantes. F.

107. — * *Bibliothèque instructive et morale pour la jeunesse*, ou Premières notions en tout genre, exposées d'après un système d'estampes, par une *Société de Professeurs;* recueillies et mises en ordre par M. *L.-Séb.* Le Normand, professeur de technologie, l'un des collaborateurs du *Dictionnaire technologique*, ou Nouveau dictionnaire des arts et métiers: des *Annales de l'industrie*, etc. 2e et 3e livraisons. Paris, 1825; Fortic. Prix de chaque livraison: 6 fr.

Cet ouvrage, dont nous avons fait connaître le plan (Voy. *Rev. Enc.* t. xxv, pag. 172), en rendant compte de la première livraison, doit être composé de trois volumes in-8°, publiés par livraisons de six à sept feuilles chacune, caractère philosophie, et d'un *atlas*, in-folio, de quatre planches en taille douce, très-bien gravées. Treize livraisons compléteront l'ouvrage, qui aura cinquante-deux planches, et par conséquent 52 chapitres, puisque chaque chapitre est destiné à l'explication d'une planche. Le sujet principal de chaque planche est toujours tiré de l'histoire de la bible. Les sujets accessoires se rapportent plus ou moins directement au sujet principal.

Cet ouvrage est une espèce d'encyclopédie en estampes, renfermant des notions sur tout ce qu'on enseigne ordinairement à la jeunesse. Toutes les parties, si différentes entre elles, sont rattachées avec art les unes aux autres. Des scènes de la vie humaine, l'histoire profane, l'histoire de France, l'histoire naturelle, les sciences, les arts et métiers, des fables, la mythologie, des contes moraux, viennent se grouper autour du sujet principal, comme autour d'un centre commun. Chaque planche contient neuf sujets principaux, qui se subdivisent en une infinité d'autres plus petits. Les planches sont gravées par M. Adam avec un soin qu'on n'avait pas encore donné jusqu'à présent à ces sortes d'ouvrages. Le texte est de M. Le Normand, l'un de nos collaborateurs, avantageusement connu par plusieurs bons ouvrages, et par beaucoup d'articles qu'il a fournis à plusieurs recueils scientifiques honorés des suffrages du public.

Le travail de M. Le Normand sera très-utile non-seulement pour les enfans et pour la jeunesse, mais aussi pour les personnes

qui ont passé l'âge de l'adolescence. Elles y trouveront bien des choses ou qu'elles n'ont jamais sues, ou qu'elles ont oubliées, ou qu'elles n'ont encore trouvées nulle part, rédigées dans un style laconique, et substantiellement extraites de divers auteurs estimés.

Il serait superflu d'insister sur ce qu'a de précieux la méthode suivie dans cet ouvrage. On a su depuis peu que Lancaster l'emploie en ce moment pour développer l'intelligence de ses jeunes élèves de l'Amérique du sud. Z.

108. — * *OEuvres complètes de Machiavel*, traduites par *J.-V.* Périès. Tomes V à VIII. Paris, 1824; Michaud frères. 4 vol. in-8°. Prix du volume : 7 fr., et 12 fr. papier vélin.

Nous avons déjà annoncé les premières livraisons de cet important ouvrage, dans deux articles du *Bulletin bibliographique* et dans une *analyse* (voy. T. XIX, p. 169. T. XXI, p. 407 et T. XXII, p. 586). Ces quatre nouveaux volumes renferment les ouvrages historiques de l'auteur et ses légations. L'ouvrage ne tardera pas à être terminé; et, dès qu'il sera complet, nous en rendrons à nos lecteurs un compte détaillé.

109. — * *De l'administration de la justice et de l'ordre judiciaire en France*, par M. D'Eyraud. *Seconde édition*, entièrement complétée. Paris, 1825; Fanjat aîné, libraire-éditeur, rue Christine, n° 3. 3 vol. in-8°. Tome Ier, 400 pages. Tome II, 368 pages. Tome III, 453 pages; prix 18 francs.

Le premier volume de cet important ouvrage, consacré à des vues *théoriques*, comprend l'introduction et les onze premiers chapitres. Le second volume (chap. 12-25) traite de la *législation criminelle et civile*. Le troisième volume (chap. 26-36) a pour objet *l'organisation judiciaire*. L'auteur a pris soin d'ajouter, à la fin du dernier volume, un *résumé général* de l'ouvrage entier. Ce résumé, qui remplit 147 pages, est une sorte de table analytique, sur laquelle il a cependant le grand avantage de pouvoir se faire lire avec plaisir, comme un ouvrage détaché : ce qui n'arrive guère pour les tables ordinaires. C'est, pour ainsi dire, une collection d'axiomes, dont chacun trouve son développement dans le corps de l'ouvrage. Chaque chapitre, et à peu près chaque alinéa, ayant son résumé particulier, il est extrêmement facile de rechercher et de trouver dans l'ouvrage les matières sur lesquelles le lecteur désire connaître l'opinion et les raisonnemens de l'auteur. Nous nous bornons aujourd'hui à une simple annonce, parce que nous reviendrons sur cet ouvrage dans notre section des *analyses*. Heiberg.

110. — * *Jurisprudence des Codes criminels;* par M. Bourguignon, conseiller honoraire et avocat à la Cour royale de Paris. Tome III. Paris, 1825; Bavoux. 1 vol. in-8°; prix 8 fr. et 10 fr.

Voici le troisième et dernier volume d'un ouvrage dont nous avons déjà signalé l'importance et l'utilité. (Voy. *Rev. Enc*, t. xxvi, page 333, et t. xxvii, p. 829). — Après avoir présenté, dans les deux premiers volumes, l'ensemble de notre législation en ce qui concerne l'instruction criminelle, l'auteur présente dans celui-ci les dispositions de toutes nos lois pénales.— Il accompagne chaque article de la loi d'un commentaire substantiel dans lequel il donne l'analyse raisonnée des arrêts, et celle des opinions des auteurs qui ont écrit sur les matières qu'il traite. Il ajoute ordinairement des observations remarquables par leur justesse, puisées dans sa longue expérience et mûries par l'étude et par la réflexion : cette partie de son travail ne sera pas jugée la moins importante; nous avons déjà mis le lecteur à portée de l'apprécier par le court extrait que nous avons donné d'une dissertation sur les attributions des jurés. On ne lira pas avec moins d'intérêt ce qu'il dit sur les avantages de la liberté de la presse, sur les inconvéniens attachés à la publication des lois suspensives de cette liberté. Voici dans quels termes il s'exprime à cet égard. « La législation sur la presse est une sorte de pierre de touche, qui fait connaître le caractère et la force du gouvernement; par cela même qu'un monarque proclame la liberté de la presse, il annonce l'intention de gouverner ses peuples avec sagesse, justice et modération. Il prévient en même tems ses ministres, que toutes leurs opérations seront soumises à la surveillance et à la censure publiques. Vainement ils chercheraient à le tromper; leurs prévarications, leurs fautes et leurs erreurs, mises au grand jour par la presse, appeleraient infailliblement leur responsabilité. Un ministère fort et bien intentionné n'a rien à redouter de la liberté de la presse; si la sagesse de son administration ne désarme pas toujours la critique et la malveillance, elle rend du moins leurs traits inoffensifs : tandis que l'incapacité, la faiblesse, ou l'infidélité des ministres ne sauraient résister long-tems à ce faisceau de lumières qui résulte de la publicité; l'intérêt général doit incessamment précipiter leur chute. D'après ces notions aussi simples qu'elles sont vraies, nous pensons, avec les meilleurs publicistes, que la suspension de la liberté de la presse est une preuve certaine de l'incapacité, de la faiblesse, ou de l'infidélité du ministère. — Mais le régime de la liberté de la presse qui, d'une part, produit de si grands avantages, occasionerait d'une autre

côté, le plus grand désordre, si les divers abus qui peuvent en résulter n'étaient réprimés par des lois précises et sévères... etc. »

Ce volume, qui est complété par les deux lois rendues pendant la session des Chambres en 1825, l'une pour la sûreté de la navigation et du commerce maritime; l'autre, pour la répression des crimes et des délits commis dans les édifices, ou sur les objets consacrés à la religion catholique ou aux autres cultes légalement établis en France, est terminé par une table alphabétique des matières contenues dans tout l'ouvrage, et qui sera d'un grand secours pour la facilité des recherches. CRIVELLI, *Avocat.*

111, — * *La Législation historique du sacrilége chez tous les peuples*, par M. de SAINT-EDME. Paris, 1825; à la librairie ancienne et moderne, rue Croix-des-Petits-Champs, n° 54. 1 vol. in-8°; prix 5 fr.

On a calomnié la nation Française, quand on s'est permis d'écrire qu'elle était indifférente en matière de religion. Elle repousse, au contraire, avec une sainte indignation les momeries, les superstitions, par lesquelles de faux dévots s'efforcent de remplacer la morale de l'Évangile. Une expérience longue et funeste a trop prouvé que la religion catholique, devenue méconnaissable, n'était plus pour des barbares inquisiteurs qu'un lévier politique, destiné à satisfaire leur ambition; et le peuple instruit ne repousse pas avec moins d'horreur les disciples de Loyola masqués en religieux et criant : *la Religion ou la Mort*, que les jacobins déguisés en patriotes, criant : *la Liberté ou la Mort.* Le même caractère a signalé ces deux genres de confréries : c'est l'ardeur qu'ont toujours mis leurs membres à proposer des supplices. Leurs lois, comme celles de Dracon, sont écrites avec le sang du peuple et même des grands; car ils ne veulent au-dessus d'eux aucune puissance humaine, et ils se jouent de celle de Dieu, en abusant du nom de saint, qu'ils se donnent à eux-mêmes, à leurs possessions et à leurs actes, au point d'enlever à la justice publique jusqu'à la poursuite de leurs crimes, comme si tous les attentats contre l'ordre social, contre la liberté des peuples et les jours des rois, étant commis par eux, pouvaient être sanctifiés. On a vu quelle acception vague et terrible a prise dans la bouche des deux sectes de jacobins, le mot de sacrilége envers Dieu et la patrie; et au moment où de nouveau la législation s'en empare, toute la France se prépare à en repousser l'abus. Cette question intéresse trop les vrais chrétiens pour qu'ils négligent de lire le nouvel ouvrage que nous annonçons. On y trouvera tous les documens propres à éclairer la matière et à prémunir contre les dangers d'une fausse métaphysique, substituée à

parole divine : c'est lui promettre qu'il aura pour lecteurs tous les ommes dont la foi n'est pas encore assez aveugle, pour confondre hypocrisie religieuse avec la religion véritable.

L'ouvrage nouveau fournit, à l'égard du sacrilége, toutes les no-ons que l'on peut désirer sur cette matière. On y apprend quels ctes chez tous les peuples ont été réputés sacriléges, quelles puni-ons y ont été appliquées, à quels abus a donné lieu cette législation, evenue un instrument politique ; enfin, ce volume de 400 pages fait onnaître comment la puissance ecclésiastique est propre à gouver-er les peuples, quand les rois leur abandonnent une portion de ur puissance temporelle. L. F.

112. — *Mémoire sur les moyens pour hâter la régénération des Israë-tes de l'Alsace*, par *Prosper* WITTERSHEIM. Metz, 1825 ; Imprimerie e Hadamard. Paris, Levrault. In-8° de 50 pages; prix 1 fr.

Ce mémoire, envoyé au concours ouvert par la *Société des sciences, griculture et arts de Strasbourg*, a obtenu une mention honorable : ouvrage couronné est celui de M. *Arthur* BEUGNOT, l'un de nos col-borateurs. Le programme de la Société de Strasbourg était celui-ci : Déterminer les moyens les plus propres à faire jouir la population raélite de l'Alsace des bienfaits de la civilisation; rechercher si les auses qui éloignent de la Société les membres qui composent cette opulation, ne naîtraient point de pratiques superstitieuses et de obstination à persévérer dans d'anciens usages que le tems et le hangement de situation politique auraient dû modifier. » Le pre-nier soin de M. Wittersheim est d'assigner les véritables causes de la ituation présente des Israëlites ; il la trouve dans la longue influence e l'état précédent, dans les habitudes qu'il avait fait contracter, les essources qu'il avait fait perdre, les aversions réciproques que l'é-nancipation n'a point encore changées. Les juifs émancipés et appelés jouir des droits de citoyens ne pouvaient profiter sur-le-champ 'un bien auquel ils n'étaient point préparés. Le nombre de leurs auvres était, proportionnellement, beaucoup plus grand que celui es chrétiens réduits au même degré d'indigence, et la fortune de urs riches ne pouvait être comparée à celle des riches de l'autre eligion. Le plus grand nombre s'est donc trouvé hors d'état de nanger de situation, et c'est par nécessité que l'ancienne manière de ivre a été conservée. Comment empêcher que la religion de l'homme norant et malheureux ne devienne superstitieuse ? Et le moyen de annir les superstitions n'est-il pas de répandre l'instruction, un eu de bonheur, et le désir du perfectionnement ? Ce que le

programme semble indiquer comme une excuse, n'est que l'effet d'une cause plus générale, et qui heureusement, peut cesser d'agir. L'auteur propose deux établissemens, dont l'un est déjà formé à Metz avec un plein succès, et l'autre existe depuis plusieurs années en Russie, dans le gouvernement de Kherson. L'établissement de Metz est une *Société pour l'encouragement des arts et métiers* parmi les israélites citadins : les moyens qui ont si bien réussi dans cette ville ne seraient pas employés avec moins de fruit à Strasbourg. Mais l'auteur attache encore plus de prix à l'établissement d'une *école pratique d'agriculture* qui attacherait les Israélites à la culture des terres. L'exemple d'une colonie agricole, toute de la religion juive, au village de *Jésé Nahr*, ne laisse aucun doute sur le succès d'une fondation semblable en Alsace.

Il ne serait plus tems de réaliser le vœu que Raynal a exprimé dans son Histoire philosophique des établissemens européens dans les deux Indes : ce philanthrope aurait voulu que les débris épars de la nation juive pussent être rassemblés dans quelque province de l'Amérique, et former dans le Nouveau-Monde, un nouvel état dont il eût été intéressant et instructif d'observer le développement, les modifications et les progrès. Ce peuple est peut-être condamné sans retour à vivre au milieu des nations qui le tolèrent, et avec lesquelles il refuse de se confondre. Tout l'univers lui échappe : à l'exception de l'Afrique et de quelques îles de l'Océanie, on ne voit aucune contrée où il puisse recouvrer son indépendance, et redevenir une nation. Si la politique européenne pouvait le permettre, et tomber d'accord sur ce point, on demanderait qu'il fût rétabli dans son ancienne patrie, et qu'il lui rendît sa fertilité, ses grandes villes, ses monumens : qu'il fût entre les Indes, la Perse et l'Europe, l'intermédiaire d'un commerce utile à tout le globe. Les améliorations dont on s'occupe pour lui tendent à le faire disparaître, comme les tribus américaines et les hordes asiatiques, au milieu des établissemens européens : ce n'est qu'en l'isolant que l'on aura pourvu à sa conservation. F.

113.—* *Enquête faite par ordre du Parlement d'Angleterre* pour constater les progrès de l'industrie en France et dans les autres états du Continent. Ouvrage présenté à la Chambre de commerce de Paris par M. Maiseau. 1 vol. in-8°; prix 6 fr. à la librairie de l'industrie, rue Saint-Marc, n° 10, et chez Baudouin frères.

Le succès de cet ouvrage a été si rapide que la première édition se trouve à peu près épuisée avant que nous ayons pu l'annoncer ; on

s'occupe en ce moment de la seconde; dès qu'elle aura paru nous en rendrons compte à nos lecteurs.

114. — * *Des avantages d'une assurance générale contre l'incendie*, étendue à tous les immeubles de France sous le contrôle des chambres. Paris, 1825; Mongie aîné. Broch. in-8° de 39 pag. Prix: 1 f., au profit des incendiés de Salins.

L'objet de cet écrit d'un philanthrope est de solliciter une loi, et en même tems l'opinion publique qui donne la sanction aux lois, pour que les pertes occasionées à un propriétaire d'immeuble, soient supportées par tous les autres propriétaires du royaume. C'est une espèce d'assurance mutuelle, mais obligée. Une pareille mesure est adoptée à Genève, et elle peut réussir dans des États libres, où les deniers publics sont administrés avec économie et sous le contrôle du public. Peut-être donnerait-elle lieu à beaucoup d'abus, dans le pays où le contrôle des chambres représentatives est illusoire, où nul fonctionnaire public n'est nommé par la nation, et où l'estimation des dommages, comme l'allocation des indemnités, seraient arbitrairement fixées; où enfin on n'aurait aucune garantie sur l'emploi des fonds levés par ce nouvel impôt.—Au reste, la proposition est parfaitement désintéressée de la part de son auteur, et la brochure sur laquelle se trouvent deux charmantes gravures, l'une qui représente la ville de Salins avant l'incendie, et l'autre qui représente la même ville pendant l'incendie, se vend au profit des incendiés. J. B. S.

115. — *La convalescence d'un père de famille, ou moyen de bien vivre et de bien mourir.* Paris, 1825; Bossange père; Hubert. Brochure in-8° de 30 pages.

Quelles que soient l'ardeur et l'habileté que des écrivains et des négocians apportent aujourd'hui à l'étude de l'économie politique, les élémens de cette science pénètrent lentement dans les rangs inférieurs de la société, et même parmi les hommes d'état qui la gouvernent. En Amérique, et dans la Grande-Bretagne, c'est aux économistes les plus distingués que l'on confie la surveillance des industries agricole, manufacturière et commerçante. En France, il est bien rare que nous jouissions d'un pareil avantage. Notre agriculture, nos fabriques, nos douanes, sont régies, comme notre marine, par des administrateurs éminens, qui décident souvent sur ce qu'ils ne connaissent ni ne comprennent. Aussi, chaque année, avons-nous à rougir auprès de l'étranger des erreurs et des puérilités qui, à l'occasion du budjet, se débitent dans les Chambres ou

hors des Chambres. Après tout, cependant, nos premières chaires d'économie politique sont nos tribunes. Pressés autour d'elles, nous écoutons les professeurs qui les occupent. L'un de leurs préjugés les plus chers, celui qu'ils se plaisent et qu'ils ne réussissent que trop à entretenir dans la nation, c'est qu'il n'existe d'autre propriété que la propriété territoriale. Quelques lois même, depuis 1817, ont semblé confirmer cette erreur, en limitant l'exercice des droits politiques aux citoyens qui paient trois cents francs, mille francs ou au delà d'impôts fonciers, comme si l'artisan qui exerce un métier, le médecin qui pratique l'art de guérir, l'avocat qui interprète les lois, n'étaient pas de véritables propriétaires ? Tous doivent à des études attentives, à des avances d'argent, au travail de plusieurs années, les connaissances industrielles ou scientifiques qui les font vivre : puisqu'ils jouissent de revenus, ils ont des capitaux. Disons plus, l'infâme trafic de la traite prouve suffisamment qu'un nègre inculte, qui ne possède que ses bras, a déjà une valeur réelle : ses forces, son industrie, se comptent dans les propriétés de ses maîtres : elles seraient donc des propriétés pour lui-même, s'il était libre et cultivé. On a reconnu, depuis long-tems, en Angleterre et aux États-Unis, que la vie des hommes vaut quelque chose, et que cette possession est susceptible d'être assurée comme toute autre. Il faudra quelques années encore pour qu'on reconnaisse dans notre pays que l'artisan, l'artiste ou l'employé qui n'a ni terre, ni maison, ni rente, est pourtant propriétaire.

Aussi n'osons-nous prédire un succès bien rapide à la *Compagnie d'Assurances générales sur la vie des hommes* (1), qui semble avoir donné naissance à la *Nouvelle* que nous annonçons. C'est l'un des plus élégans et des meilleurs prospectus que l'on ait encore faits. Les avantages du nouvel établissement y sont exposés avec art et sans charlatanisme. « Ces assurances, dit l'auteur, ont pour but de fonder, de créer un héritage ; elles substituent un capital perpétuel au revenu viager d'une profession, d'une industrie quelconque ; elles donnent à l'homme dont l'existence est précaire le plus précieux des biens, la plus douce des consolations, puisqu'il n'a plus d'inquiétude sur l'avenir de sa famille, et qu'il peut la mettre à l'abri de toutes les vicissitudes. » Nous recommandons cette brochure à l'attention de

(1) Autorisée par l'ordonnance du Roi du 22 décembre 1819, établie à Paris, rue Richelieu, n° 97.

toutes les personnes qui s'intéressent aux progrès de l'économie politique ; elles y trouveront des vues saines, quelquefois neuves, exposées avec précision. P. Lami.

116. — * *Rapport remis à Monseigneur le Dauphin par un membre de la Société* (pour l'amélioration des prisons) ; *lequel a été chargé par Monseigneur d'en donner connaissance au conseil général ; suivi du Rapport du conseil de salubrité, sur la construction des latrines publiques, et l'assainissement des latrines et fosses d'aisances* ; imprimé par ordre du conseil général de la Société royale des prisons. Paris, 1825. In-4° de l'imprimerie de Fain, accompagné de quatre planches de grande dimension.

Rien n'est plus satisfaisant que ce nouvel écrit, publié par la *Société royale des prisons*. Elle a vaincu le pouvoir secret qui tendait à la réduire à une existence purement spéculative. Elle vient d'appliquer cent mille francs de ses fonds à l'assainissement des prisons, en les délivrant du méphitisme des fosses d'aisances, au moyen des *fourneaux d'appel*, imaginés par M. Darcet, de l'Académie des sciences. Déjà la maison de Gaillon, qui renferme 1200 détenus, et la Grande Force, à Paris, jouissent de ce bienfait, et ne laissent aucun doute sur l'efficacité de cette amélioration. L'utilité en sera d'autant mieux sentie, que l'établissement d'un fourneau d'appel ne coûtera pas au delà de 200 à 250 francs. Une dépense si modique délivrera les prisons d'un fléau qu'il était bien urgent d'en faire disparaître. Dans tous les lieux que les hommes habitent en grand nombre, dans ceux surtout où la force les retient en captivité, le méphitisme dont il s'agit, qui en semblait inséparable, et qui empoisonnait jusqu'au sommeil, ne fait pas seulement de la vie un supplice de tous les instans ; mais il en abrége encore la durée par son influence délétère.

La Société royale s'est attachée, dans l'écrit qu'elle publie, à faciliter partout l'extinction de ce fléau. Au récit de ce qu'elle a fait elle-même, elle joint une instruction très-détaillée du conseil de salubrité du département de la Seine pour l'établissement économique de fourneaux d'appel ; de grandes planches lithographiées rendent sensibles à la vue tous les détails d'exécution nécessaires, en sorte que sur les points les plus reculés de la France, il n'est pas d'administration locale qui ne puisse faire établir par les constructeurs les plus vulgaires, soit dans les prisons, soit dans les hôpitaux, les appareils de M. Darcet. Ce qu'on dit ici des administrations s'applique également aux

propriétaires de manufactures et d'ateliers où les hommes sont exposés par la nature de leurs travaux à des exhalaisons malsaines.

Nous manquerions à la reconnaissance si nous ne faisions remarquer la part que Monseigneur le Dauphin ne cesse de prendre aux travaux de la Société royale, dont il a véritablement ranimé l'existence. Il est consolant pour le peuple de penser que tout ce qui intéresse le soulagement des malheureux, même dans les détails les plus rebutans, est regardé par le prince héritier du trône, comme digne de ses soins et de sa noble surveillance. On aime aussi à retrouver dans cette carrière de bienfaisance un magistrat intègre et infatigable, dont l'âge semble redoubler le zèle et les forces; car le Rapport, sujet de cet article, et l'expérience des fourneaux d'appel dans la prison de Gaillon sont encore un nouveau service de M. de Barbé-Marbois. (Voy. ci-dessus, page 36, le Rapport fait à la Société des prisons par ce respectable philanthrope.) Les anciens ne croyaient pas pouvoir rendre de plus bel hommage à la vieillesse qu'en lui assignant pour dernier attribut un repos honorable, *otium cum dignitate*; il faut que l'âme de M. de Marbois soit d'une trempe plus forte et plus généreuse; car sa vieillesse ne veut d'autre devise que *labor cum dignitate*; nous devons y ajouter : *et cum utilitate communi.*

Lémontey, *de l'Institut.*

117. — * *Recherches sur la Nationalité, l'esprit des peuples allemands, et les institutions qui seraient en harmonie avec leurs mœurs et leur caractère;* par *Fr-L.* Jahn; ouvrage traduit de l'allemand, avec notes, par *P.* Lortet, D. M. Lyon, 1825; Millon jeune. Paris, Bossange frères; Baudouin. 1 vol in-8° de xxv et 432 pages; prix 5 fr.

Cet ouvrage fut publié, en allemand, il y a déjà plusieurs années, par le professeur Jahn, dont le nom a depuis rempli tous les journaux, mais qui n'est guère connu en France que par les persécutions politiques dirigées long-tems contre lui dans sa patrie. Peut-être, avant de nous livrer à l'examen de son livre, pourrons-nous puiser dans la *Notice biographique* qui précède la traduction de M. Lortet, quelques détails propres à mieux faire apprécier cet homme remarquable, dont l'influence sur ses compatriotes a paru alarmer pendant quelque tems les gouvernemens de l'Allemagne.

Né en 1778, dans un petit village de la Prusse, Jahn dut aux leçons et aux exemples d'un ancien marin et d'un militaire retiré, le goût et l'ardeur qu'il a toujours montrés pour les exercices du corps. Dans sa jeunesse, il visita dix universités; mais il séjourna plus long-tems dans celles de Jéna et de Halle. Il existe dans les universités allemandes des

associations ou des corporations provinciales (*Landmannschaft*), qui tendent à créer des antipathies et des inimitiés entre les étudians des diverses provinces de la patrie commune. Jahn ne voulut point s'attacher à aucun de ces ordres. Tous ses efforts même eurent pour but de les détruire et d'anéantir leur funeste influence. Cette opposition, soutenue avec fermeté, et malgré tous les dangers auxquels elle l'exposait, et plusieurs circonstances où il se signala par la ferme volonté de réformer les abus de tout genre introduits parmi les étudians, le firent connaître, et lui assurèrent de bonne heure une espèce de suprématie sur ceux qui l'entouraient. Toujours fidèle à la grande idée qui l'avait dominé pendant le cours de ses études, de réveiller le sentiment patriotique, il consacra plusieurs années à parcourir toutes les parties de l'Allemagne, même les plus reculées; il visita les champs de bataille, étudia les divers dialectes du peuple, et rassembla une foule de matériaux qui ont fourni les élémens, non seulement de l'ouvrage que nous annonçons, mais encore d'un livre intitulé : *Bereicherung des hochdeutschen Sprachsatzes* (Moyens d'enrichir la langue de la Haute-Allemagne), qui paraît destiné à introduire dans la langue allemande des locutions dédaignées ordinairement comme provinciales. En 1809, Jahn vint à Berlin, où il fut professeur de gymnastique dans l'établissement du docteur Plamann. Ses leçons, d'abord suivies par un très-petit nombre d'élèves, attirèrent peu à peu l'élite de la jeunesse de Berlin. C'est en 1811 que le premier gymnase fut ouvert. En 1813, à l'appel du roi, tous les élèves en état de porter les armes partirent avec Jahn; il en forma un bataillon, avec lequel il fit toute la campagne. Bientôt, l'exemple donné par Berlin (1), où 1400 jeunes gens prenaient part aux exercices gymnastiques, fut suivi par l'Allemagne entière, et plus de 200 gymnases étaient déjà établis dans ce pays, lorsque Jahn, accusé de menées démagogiques, fut arraché à sa famille et conduit dans la forteresse de Spandau. Les journaux nous ont appris depuis que le

(1) A la même époque, la *gymnastique* était introduite comme partie essentielle de l'éducation dans l'établissement du célèbre PESTALOZZI, à Yverdun. Plus tard, elle eut des propagateurs habiles et zélés dans M. CLIAS, qui a fondé des gymnases à Berne, à Genève et en Angleterre, où il a été efficacement secondé par les ducs de York et de Wellington, et dans M. le colonel AMOROS, qui dirige avec succès à Paris le gymnase normal civil et militaire, et auquel on doit l'introduction et l'enseignement pratique de la gymnastique en France.

tribunal de Mayence avait déclaré qu'il n'y avait pas lieu à le poursuivre. Cependant, nous ignorons encore si Jahn a été effectivement mis en liberté, ou s'il a seulement changé de prison.

L'ouvrage qui nous occupe n'est, comme l'auteur l'annonce, que le sommaire d'un travail beaucoup plus étendu, résultat de ses longues recherches, et destiné à devenir le dépôt de ses vues sur les améliorations dont l'état actuel de l'Allemagne lui paraît susceptible. Par le mot *nationalité*, que tout le monde comprendra sans doute, quoiqu'il ne soit guère admis dans notre langue, l'auteur semble vouloir dire *caractère et esprit national*. Selon lui, le peuple allemand a perdu cette nationalité, ce caractère distinctif, cet esprit patriotique sans lequel il le croit incapable de grandes choses, et impuissant contre les attaques de l'étranger, et qui seul peut lui assurer une existence brillante et durable. Pour le recréer, il faut de nouvelles institutions, il faut une organisation sociale et politique mieux entendue. Après avoir long-tems étudié l'histoire de l'Allemagne, après avoir observé son état actuel, Jahn s'est donc attaché à découvrir pourquoi l'esprit public s'y était entièrement éteint, afin de mieux reconnaître quels étaient les moyens de le rétablir, et, se constituant, pour ainsi dire, le législateur de son pays, il lui offre, dans son livre, l'ensemble des institutions qu'il croit propres à produire ce résultat. En le parcourant rapidement, et en essayant de faire connaître les principaux sujets qui se trouvent traités dans cet ouvrage, nous hasarderons quelques objections contre les opinions qui nous paraîtront peu fondées.

Ce qui est incontestable, c'est le principe établi et développé dans le premier livre : un pays ne peut avoir de nationalité, qu'autant qu'il est composé de parties homogènes. Doit-on s'attendre, en effet, à en trouver, même la moindre trace, dans un empire comme l'Autriche, par exemple, où se trouvent réunies des contrées si différentes par leur climat, la nature de leurs institutions et de leurs lois, les mœurs, les usages et même la langue de leurs habitans, et que toutes ces oppositions morales doivent isoler aussi complétement les uns des autres que peuvent le faire les frontières placées entre elles par la nature !

Nous n'entrerons pas dans les détails du second livre, qui présente le tableau de l'administration intérieure de l'État. Il nous semble cependant que l'auteur, tout en pressentant les graves inconvéniens de la centralisation, n'insiste pas assez sur les immenses avantages d'une organisation municipale, qui d'abord peut seule

prévenir un grand nombre d'abus, et qui, d'un autre côté, en appelant tous les membres de la société à prendre part à son gouvernement, du moins dans ce qui les concerne le plus immédiatement, nous semble être, plus que toute autre institution, propre à créer cet esprit public sans lequel il n'y aura jamais de nationalité. Les vues sur l'organisation judiciaire, sur la perception des impôts, sur l'éducation, nous paraissent, en général, assez judicieuses, si ce n'est pourtant la proposition de réunir tous les jeunes gens dans une même école, quelle que soit d'ailleurs leur destination ultérieure. Jusqu'à un certain âge, jusqu'à un certain degré de connaissances, l'éducation peut être commune : tout le monde en convient ; mais les écoles spéciales pour l'état militaire, pour le génie civil, pour la marine, pour les arts et métiers, pour la médecine, pour le droit, etc., nous semblent devoir former des militaires, des ingénieurs, des marins, des manufacturiers ou des artisans, des médecins et des jurisconsultes bien mieux instruits et bien autrement distingués que les élèves d'un seul établissement central, où l'étude des sciences nécessaires à chacune de leurs professions respectives ne serait qu'un simple accessoire. Bien loin de notre pensée, toutefois, cet autre travers qui voudrait restreindre le cercle de chaque homme à une seule branche de connaissances, qui refuserait au militaire ou au médecin, par exemple, le droit de connaître les lois de son pays, ou de former son esprit par l'étude de la philosophie et de la littérature.

Le livre III porte le titre d'*unité de l'État et du peuple*. Il aurait dû suivre le premier, ou plutôt y être compris ; car son but est le même. Malheureusement, nous avons plus d'une fois rencontré ce défaut d'ordre, qui rend la lecture fatigante à force de répétitions. Jahn aborde, dans ce livre, deux sujets qui doivent être traités avec prédilection, ainsi que le fait supposer l'histoire de sa vie : *l'unité de langue* pour une nation, dont il n'a pas de peine à démontrer les avantages; et la manie du *compatriotisme*, c'est-à-dire *l'esprit de province*, dont l'effet est de séparer et de désunir les enfans d'une même patrie.

L'*Église* occupe le IVe livre : rendre à la religion la dignité sans laquelle elle ne pourra obtenir ni respect, ni influence, tel est le but où tendent les diverses institutions que propose Jahn, soit pour le culte, soit en faveur des nombreux ecclésiastiques de campagne.

L'*éducation du peuple* devait surtout être l'objet des plus importantes recherches de l'auteur ; elle est la source du bien et du mal : c'est le plus puissant, peut-être l'unique moyen de réforme. La

livre V lui est exclusivement consacré. Accordant à l'État tout droit sur l'éducation des enfans, Jahn exige qu'elle soit commune à tous les membres de la société. Dans l'énumération des études ou des exercices qu'il indique comme les plus propres à former des citoyens utiles, patriotes et éclairés, il comprend l'apprentissage d'un métier manuel, qui ne nous paraît pas, comme à lui, indispensable à tout homme et à tout citoyen. Nous sommes aussi bien éloignés de vouloir proscrire l'étude des langues étrangères, et de prétendre qu'elle n'est propre qu'à faire des perroquets et des sansonnets. C'est une singulière exagération, par exemple, que d'attribuer à l'usage de la langue française une grande partie des malheurs de l'Allemagne. Le patriotisme est un sentiment très-louable, qui cesse de l'être lorsqu'il passe les bornes et qu'il dégénère en égoïsme national; et c'est un reproche que Jahn mérite peut-être quelquefois.

Le livre VI traite de *la Constitution*. Tout en admettant une diète, ou une réunion de représentans du peuple, l'auteur conserve une noblesse; mais il ne s'explique pas sur les priviléges dont il voudrait la faire jouir. Jahn a pu, dans les dernières guerres, apprécier l'utilité d'une *landwehr* ou milice nationale : aussi propose-t-il, comme la plus sûre protection du pays, l'organisation bien entendue d'une force défensive résidant dans le peuple même, menaçante pour les ennemis du dehors, mais échappant à la direction arbitraire du souverain.

Dans le livre VII, intitulé *Du sentiment national*, il propose un costume national, de grandes fêtes civiques, des sépultures d'honneur, des monumens nationaux, etc. Dans le livre VIII, il s'attache à démontrer quelle pourrait être l'influence d'une littérature nationale. Peut-être lui attribue-t-il des effets exagérés lorsqu'il prétend que « l'anglais ressusciterait de l'unique Shakespear, lors même que Londres serait détruite. » — *La vie domestique* fait le sujet du livre IX. En parlant de l'amour et du mariage, du respect auquel les femmes ont droit, des qualités particulières à ce sexe, l'auteur laisse échapper, de tems à autre, de bonnes vues; mais il s'abandonne aussi quelquefois à des pensées qu'on pourrait taxer d'enthousiasme. Les livres X et XI, enfin, contiennent, le premier, des réflexions sur l'*utilité des voyages dans la patrie;* le second, l'*apologie des sentimens et des intentions* de l'auteur, sous le titre de *Conclusion*.

Ce rapide aperçu suffit pour faire apprécier l'importance du but que s'est proposé l'auteur. Il y règne, comme dans l'ouvrage, un

défaut d'ordre et de méthode que l'on a reproché quelquefois, avec raison, aux savans et aux écrivains allemands, d'ailleurs si recommandables par l'étendue de leurs connaissances et la profondeur de leurs recherches. Écrit dans un tems où l'Allemagne avait perdu presque toute son indépendance politique, lorsque ses plus nobles citoyens s'indignaient de languir sous une domination étrangère, cet ouvrage se ressent de l'exaltation des sentimens qui l'ont inspiré. La traduction de M. Lortet, bien loin de pallier ces défauts en rétablissant un peu de suite dans les idées, en tempérant les exagérations de l'original, en prêtant toute la clarté de notre langue à des pensées quelquefois obscures ou mal digérées, semble, au contraire, offrir plus de difficultés au lecteur que l'ouvrage allemand; tant le traducteur s'est obstiné à conserver des formes de style, des expressions quelquefois triviales, qui, pour être permises ou tolérées dans une langue, n'en sont pas moins bizarres et inconvenantes dans une autre. Si l'exécution de cet ouvrage n'est pas à l'abri de toute critique, ce que l'on peut attribuer en partie à la perte que fit l'auteur de la plupart des matériaux rassemblés pendant plusieurs années de recherches, et à la forme de sommaire, qu'il a été forcé de lui donner, on ne peut refuser des éloges aux nobles et patriotiques intentions qui l'ont dicté, ainsi qu'à l'utilité des vues qu'il renferme, et dont l'intérêt ne sera pas restreint à la seule Allemagne. A. J.

118. —* *Encyclopédie portative*, IIIe division. —*Résumé de l'histoire universelle*, 1re partie; par MM. *F.* DE BROTONNE et *Ad.* LAUGIER. Paris, 1825; au Bureau de l'*Encyclopédie portative*, rue du Jardinet-St-André-des-Arcs, n° 8. 1 vol. in-18 de 264 pages; prix 3 fr. 50 c.

Ce volume ne contient qu'une partie du travail que les auteurs se proposent de publier sur l'histoire, et l'on sait qu'il n'est pas facile d'apprécier avec justesse un ouvrage de ce genre, avant d'en avoir pu embrasser l'ensemble, et mesurer les proportions. Je me borne donc à indiquer les matières dont les auteurs ont composé ce volume, sans exprimer encore mon opinion, à laquelle je ne pourrais pas donner tous les développemens nécessaires. Je leur emprunte à eux-mêmes cette analyse sommaire : « Après une introduction sur la marche des études historiques, et sur le caractère que leur ont imprimé les divers historiens sur les mœurs des peuples, sur la nature des institutions, une première division trace la manière d'écrire l'histoire, les études et les qualités essentielles à l'historien, la forme et la composition des différens genres historiques.

Une seconde division indique les sources traditionnelles, monumentales et écrites où l'historien doit puiser les règles de critique qu'il doit suivre, le degré de confiance qu'on peut accorder à ses récits. Enfin, dans une troisième division, on jette un coup d'œil sur les événemens dont l'influence fut assez puissante pour modifier l'état de la société, les mœurs, les idées, les institutions; c'est l'esprit et la philosophie de l'histoire : il en découle des leçons utiles et de grandes instructions. B.

119. — * *Tableaux historiques des peuples modernes européens, composés de médaillons, etc., accompagné d'un texte explicatif, etc.;* par Mme *L.* DE SAINT-OUEN, auteur des *Tableaux mnémoniques de l'histoire de France.* Tome I. *Histoire d'Angleterre.* Paris, 1825; Carez, rue Hautefeuille, n° 18. 1 vol. avec atlas; prix 12 fr.

Les *tableaux* de madame de Saint-Ouen se composent d'un petit nombre de signes, faciles à reconnaître et à distinguer; et qui, placés avec des dates dans les *médaillons* destinés à chaque règne, suffisent pour en indiquer les principaux événemens. En signalant cette invention et l'heureuse application qu'en avait faite l'auteur à notre histoire nationale (*Rev. Enc.* T. XV, page 583), nous avons annoncé que Mme de Saint-Ouen se proposait de rédiger, dans la même forme, l'histoire de chacun des grands peuples de l'Europe moderne. Elle publie aujourd'hui quatre *tableaux* et un volume de *texte explicatif*, comprenant l'*histoire d'Angleterre*, *de* 800 *à* 1820. L'auteur a choisi pour point de départ le règne d'Egbert le Grand, qui réunit, sous son pouvoir souverain, les petits états de l'Heptarchie saxonne. Une *introduction* précise et claire apprend, sur les tems antérieurs, tout ce qu'il est nécessaire de savoir, au moins quand on se borne à des élémens historiques. Cet ouvrage prendra place parmi ceux que l'on met avec fruit entre les mains de l'enfance et de la jeunesse. Des lecteurs plus âgés ne le parcourront pas sans plaisir. Ils y remarqueront partout un sentiment qui honore l'ame française de l'auteur. Rigoureusement impartiale, Mme de Saint-Ouen laisse pourtant deviner ce qu'il en coûte pour placer, sous des signes de gloire et de prospérité, des victoires remportées trop souvent sur les Français. — Les *Histoires de Russie*, *d'Espagne*, *de Portugal*, *d'Autriche*, *de Suède*, *de Danemark*, *de Pologne*, *des Deux-Siciles* doivent suivre de près l'*Histoire d'Angleterre*, et compléter une entreprise que nous regardons comme un véritable service rendu à l'éducation. *Eusèbe* SALVERTE.

120. — * *Histoire du tribunat des Gracques*, par M. M***. (D. V. Paris, 1825; Delaforest. 1 vol. in-12 de 219 pages; prix 3 fr.

L'auteur s'est chargé de plaider, dans cet ouvrage, une noble cause; il vient de réhabiliter la mémoire de deux grands hommes, illustres par leur patriotisme et leur éloquence, immolés l'un et l'autre à la haine d'une aristocratie oppressive qu'ils avaient fait trembler, et poursuivis jusques dans la tombe par la calomnie, qui s'est efforcée de les flétrir aux yeux de la postérité, comme de mauvais citoyens. Je ne m'arrêterai point à examiner le mérite de chacun des argumens que fait valoir ce nouvel historien des Gracques en leur faveur. Je partageais d'avance son opinion sur certaines accusations accueillies trop facilement par l'histoire. Tout ce qu'il dit à l'égard des erreurs de ce genre m'a paru frappant de justesse. On sent au tour énergique, à la chaleur de la réfutation, qui se mêle partout au récit de la vie des deux héros, de quelle profonde conviction est pénétré l'auteur, et combien vive est son indignation. Son style ne manque point de force; mais on peut lui reprocher trop d'éclat, en général, des images qui ne conviennent point à la gravité de l'histoire, et quelquefois un luxe d'épithètes, dont le goût sacrifierait volontiers une partie. Il est juste aussi de dire et de prouver, par une citation, que l'on y trouve des morceaux tout entiers d'une pureté irréprochable, et dans lesquels la narration est pleine de charme. Tel est, ce me semble, ce passage sur la célèbre Cornélie: « Leur auguste mère, après leur mort, se retira à Misène; elle y passa le reste de ses jours dans une maison de campagne, sans rien changer à sa manière de vivre. Son mérite distingué, les hautes qualités de son âme, lui procurèrent, jusqu'à son dernier moment, une société respectable composée de savans et des premiers personnages de la République. Elle charmait tous ceux qui venaient la voir, lorsqu'elle racontait des particularités sur la vie de Scipion l'Africain, son père, et la conduite domestique de ce grand capitaine. Mais elle les remplissait d'admiration, lorsque, sans donner aucune marque de douleur, sans verser une larme, elle rappelait l'histoire de tout ce que ses enfans avaient fait et souffert pour le peuple. Il semblait qu'elle parlât de personnes indifférentes. Elle avait même coutume de dire, en parlant des temples élevés sur le sol où ils avaient péri, que c'étaient des tombeaux dignes de ses deux fils. C'est dans une circonstance pareille qu'elle fit à un Romain qui lui portait des paroles de consolation, cette réponse sublime que Sénèque nous a conservée: *j'ai enfanté les Gracques, et vous me consolez!* Cette fermeté parut si

extraordinaire à quelques-uns, qu'ils pensèrent que la vieillesse et ses malheurs avaient affaibli en elle l'esprit et le sentiment. Insensés! s'écrie Plutarque, ils ignoraient combien une bonne éducation et surtout la grandeur du naturel peuvent élever l'âme au-dessus de la fortune, et la mettre en état de triompher de la douleur! Le peuple romain, après sa mort, lui éleva une statue sur la place publique, avec cette inscription, sublime par sa simplicité et son laconisme : « CORNÉLIE, MÈRE DES GRACQUES! » B.

121. — * *Histoire des croisades entreprises pour la délivrance de la Terre-Sainte*, par *Charles* MILLS, traduite de l'anglais par *Paul* TIBY, et accompagnée d'un *atlas* dessiné et gravé par *Ambroise* TARDIEU. Paris, 1825; Boulland, libr. au Palais-Royal. 3 vol. in-8°. Prix, 18 f. T. 1er in-8° de 331 pages.

L'ouvrage dont nous annonçons la traduction, a eu trois éditions, depuis 1820, époque à laquelle il a paru pour la première fois en Angleterre (V. *Rev. Enc.*, t. VII, p. 562.) Il y est fort estimé, et, suivant le traducteur, sir Walter Scott l'a souvent consulté pour composer son roman de *Richard en Palestine*. On peut regarder M. Mills comme le premier écrivain Anglais qui ait donné une histoire complète, judicieuse et en même tems intéressante de ces guerres saintes, dont les motifs et les résultats ont été si diversement appréciés. L'ouvrage commence par l'histoire politique de Jérusalem, depuis la destruction du second temple, et embrasse tous les événemens qui ont eu lieu depuis la première croisade jusqu'à l'entière expulsion des chrétiens occidentaux. Le premier volume se termine à la prise de Jérusalem par Godefroi. Toujours appuyé sur les auteurs contemporains, dont il a fait entrer avec habileté un très-grand nombre de fragmens dans son ouvrage, M. Mills a su donner à sa narration cette empreinte des tems et des lieux que l'on ne trouve peut-être pas assez dans l'estimable ouvrage de M. Michaud. M. Tiby reproche encore à ce dernier de s'être trop étendu sur des époques peu importantes; mais il avoue que M. Mills est tombé quelquefois dans l'excès contraire, et qu'en resserrant en deux volumes un aussi grand nombre de faits, il ne les a pas toujours suffisamment liés, ni éclaircis. Le traducteur a cherché à remédier à ces défauts; il me paraît y avoir réussi, en s'abstenant toutefois, avec le même soin que l'auteur anglais, de ces vains ornemens et de ces déclamations d'une fausse philosophie qu'on a reprochés avec raison à plusieurs historiens du XVIIIe siècle. La traduction de M. Tiby porte le cachet de la fidélité; à quelques incorrections près,

son style est pur; il a souvent de l'énergie, et même de l'élévation. Les notes additionnelles placées à la fin du volume que nous annonçons, et dues les unes à l'auteur, les autres au traducteur, seront lues avec intérêt : nous citerons particulièrement celle qui fait connaître les sources où M. Mills a puisé, et plusieurs où l'on donne des détails sur les armures et les usages du tems. L'atlas, exécuté avec soin, contient les cartes de l'Asie mineure, de la Syrie, de la Terre-Sainte et de l'Égypte au tems des croisades, et les plans de Jérusalem, d'Antioche et du siége de cette dernière ville. En résumé, rien n'a été négligé pour assurer à la traduction de M. Tiby un succès pareil à celui qu'à obtenu l'original. A. M—T.

122.—**Résumé de l'histoire des Croisades*, par M. Saint-Maurice. Paris, 1825; Lecointe et Durey. 1 vol. in-18; prix 2 fr. 50 c.

En composant son abrégé de l'histoire de France, M. Félix Bodin a le double mérite de nous avoir donné un bon ouvrage et l'exemple d'un genre de travail très-utile, que des écrivains estimables ont suivi avec succès. Il est rare que l'on puisse donner à l'étude de l'histoire le tems qu'elle exigerait; les distractions sont nombreuses; l'esprit humain est paresseux, et beaucoup de personnes abandonnent, à regret, cette étude qui exige une trop longue application. Résumer avec clarté les points principaux de l'histoire, c'est donc rendre un véritable service à toutes les classes de la société qui éprouvent le besoin de s'instruire et qui trouvent dans les leçons du passé des guides pour l'avenir.

Le Résumé de l'Histoire des Croisades est digne de l'importance et de l'intérêt du sujet. On se tromperait, en croyant que ce genre de composition n'exige que de la mémoire et une patience laborieuse; il faut, au contraire, être doué de beaucoup de sagacité, de goût et d'érudition, pour choisir et classer avec art les faits les plus remarquables, et pour analyser succinctement les détails qui servent à éclaircir et à lier les événemens. M. Saint-Maurice qui joint à ces qualités le mérite d'un style ferme et rapide, trace aux personnes les moins accoutumées à suivre le dédale de l'histoire, des chemins qu'elles parcourront avec fruit.

On se plaît à reconnaître, dans la marche des événemens politiques les plus opposés, une tendance naturelle vers le même but. Au milieu des siècles les plus barbares, on voit chaque mouvement du corps social concourir avec plus ou moins de rapidité à la progression de l'ordre, et par conséquent à la prospérité commune. Ainsi, lorsqu'à l'époque des croisades, l'Europe entière, soulevée par la su-

perstition, l'orgueil ou la cupidité, s'arrache tout à coup de ses vieux fondemens pour tomber en fureur sur l'Asie qu'elle couvre de ruines, l'observateur s'étonne de trouver un bien réel pour résultat de cette horrible catastrophe. Ce tems de vertiges et de cruautés fut celui où brilla l'aurore de notre civilisation. Ces expéditions lointaines anéantirent le monstre de la féodalité; la nation, dans l'absence de ses oppresseurs, s'accoutuma à respirer un air plus libre; les lois s'étendirent plus facilement sur les différentes classes; l'autorité royale, affranchie de la rivalité des grands, s'interposa entre les oppresseurs et les opprimés; enfin, les Européens, pendant leur séjour en Asie, trouvèrent quelques traces de l'ancienne civilisation : ils apprirent qu'il était d'autre loi que la force, et d'autres vertus qu'un courage féroce et un fanatisme aveugle. P.

123. — * *Résumé de l'histoire de la Franche-Comté* (Doubs, Jura, Haute-Saône), par M. Lefébure. Paris, 1825; Lecointe et Durey. 1 vol. in-18 VIII et 389 p.; prix 2 fr. 50 c.

Une courte introduction fait connaître la topographie du pays dont il va être question, et le plan de l'ouvrage. L'auteur passe rapidement sur le tems du gouvernement théocratique des Druides, pour s'arrêter un peu plus sur quelques événemens importans arrivés sous la domination des Romains. Le gouvernement des rois bourguignons; puis, celui des Francs et de rechef celui des Ducs de Bourgogne forment la partie la plus longue de l'ouvrage; la réunion définitive de la Franche-Comté à la France est traitée bien plus rapidement : et il ne faut pas s'en étonner, puisque cette province cesse alors d'avoir une existence propre. M. Lefébure s'attache à faire connaître les mœurs et les usages, plutôt que les guerres et les batailles auxquelles nos histoires consacrent presque toujours trop d'espace. C'est dans les historiens, les jurisconsultes, les épistolographes contemporains qu'il a presque toujours puisé les faits qu'il cite : il a pu ainsi traiter d'une manière complète et curieuse plusieurs points de l'histoire générale, que des développemens particuliers replacent dans l'histoire de la Franche-Comté : tels sont les jugemens de Dieu, les duels judiciaires dont ce pays fut souvent le théâtre.—La philantrhopie, la philosophie, la justice président toujours aux jugemens de l'historien; et, si l'on y joint une grande liberté de pensée, la haine des chaînes et de la servitude féodale, le mépris de la lâcheté des gentilshommes dans les combats singuliers contre les vilains; on se fera une idée juste des qualités qui recommandent la lecture de ce nouveau résumé. B. J.

124. — * *Bibliothèque du dix-neuvième siècle*, *tome* 49. — *Histoire de* ı *Révolution française*, par *A.* Roche. Paris, 1825; Raymond, édi-eur, rue de la Bibliothèque, n° 4. 1 vol. in-12 de 464 pages; prix fr. 50 c. (voy. *Rev. Enc.*, les comptes rendus des autres parties de ette collection).

On a dit qu'une véritable histoire de la Révolution française était ne œuvre impossible dans notre siècle. Malgré cette opinion, géné-alement adoptée, et fortifiée encore par le peu de succès qu'ont btenu la plupart des écrivains qui se sont engagés les premiers dans ne si périlleuse carrière, il s'y présente cependant chaque jour de ouveaux athlètes, parmi lesquels on en distingue quelques-uns qui emblent devoir la parcourir avec honneur. Sans doute, les esprits ages, les amis de la patrie et de la liberté s'indignent de voir un areil sujet défiguré par les exagérations des partis, ou livré comme ne proie à l'avidité mercantile d'une foule d'abréviateurs, de compi-ateurs, de biographes, toujours prêts à spéculer sur le mensonge t le scandale. Ils ne reconnaissent pas même la mission d'un membre listingué du premier corps littéraire de la France, d'un professeur, galement applaudi, à diverses époques, dans deux chaires d'his-oire, à la Faculté des lettres de Paris, et à la Société royale des onnes lettres, quand il se résigne, par des motifs que l'on ignore t qu'il est pénible de croire peu honorables pour son caractère, à efaire lui-même ses propres ouvrages, après quinze ans de publi-ité. Mais, cette classe de lecteurs éclairés et consciencieux ne déses-ère pas de rencontrer, même de nos jours, des écrivains dont l'âme t le talent soient à la hauteur de cette entreprise difficile et glorieuse; ui sachent maintenir l'indépendance de leur plume contre les pro-esses et les menaces du pouvoir, se préserver de tout sentiment de aine ou de faveur, ne louer, ne blâmer que d'après la justice, et rendre dignes enfin d'exercer dans toutes ses attributions l'impor-nte magistrature de l'histoire sur les annales contemporaines. Je e crains point d'être contredit, si ce n'est par des juges passionnés, affirmant que cette espérance est déjà réalisée en partie; je veux rler de l'Histoire de la Révolution que nous a donnée M. Mignet, de celle que M. Thiers continue de publier. (Voy. t. xxiv, page , et t. xxvi, page 224). Ces deux jeunes écrivains méritent de rvir de modèles à leurs rivaux, surtout sous le rapport de l'impar-lité. M. A. Roche paraît avoir voulu suivre la route qu'ils ont verte; mais, ou le tems, ou les bornes qui lui étaient assignées, lui ont pas permis de se développer comme eux. Son ouvrage,

dans lequel on pourrait reprendre tour à tour de la longueur et de la briéveté hors de propos, offre néanmoins un tableau clair, sagement distribué, souvent animé de couleurs brillantes. On suit sans peine la marche narrative de l'auteur, et l'on approuve toujours ses réflexions qui découlent des meilleurs principes en morale et en politique. Partout on reconnaît qu'il a puisé ses documens aux vraies sources, et qu'il n'a pas craint l'ennui des recherches. Il apprécie les événemens dont est remplie l'époque intéressante qu'il a embrassée, et juge les acteurs qui y ont pris part, avec le discernement et le calme d'un homme juste, qui n'hésite point à se prononcer franchement sur le mal comme sur le bien. Quant au style, nous conseillons à l'auteur de le soumettre, dans la seconde édition qu'il peut espérer, à un sévère examen, pour rendre quelques phrases plus simples, et en purger quelques autres d'un peu de néologisme. B.

125. —* *Portefeuille de mil huit cent treize*, ou Tableau politique et militaire, renfermant, avec le récit des événemens de cette époque, un choix de la correspondance de l'empereur Napoléon, et de celle de plusieurs personnages distingués, soit français, soit étrangers, pendant la première campagne de Saxe, l'armistice de Pleswitz, le congrès de Prague et la seconde campagne de Saxe; par M. DE NORVINS. Paris, 1825; Mongie, boulevard des Italiens, n° 10. 2 volumes in-8° d'environ 500 pages chacun.; prix 15 fr.

Cet ouvrage est du nombre de ceux qui seront consultés par tous les hommes qui voudront connaître et juger l'une des époques les plus remarquables de notre histoire, les causes et les circonstances qui amenèrent la catastrophe de Napoléon et le rétablissement de l'ancienne monarchie française. Mais, pour rendre compte à nos lecteurs d'un monument historique aussi important que celui-ci ce n'est pas assez d'une lecture souvent interrompue, et de notes que l'on n'a pas eu le tems de revoir. Comme l'auteur n'a pas écrit seulement pour les hommes de son tems, il convient d'en parler aussi, non suivant les opinions du jour, mais en prévoyant, autant qu'il est possible, le jugement de la postérité. Ce livre s'élève presque seul au milieu d'une foule d'écrits composés dans d'autres vues; presque tout ce qui porte le nom d'*histoire* présente les événemens sous une autre apparence que celle qu'ils prennent dans les récits de M. de Norvins : pour mettre nos descendans en état de reconnaître la vérité au milieu de ces narrations contradictoires, est indispensable de leur faire connaître les historiens, et leurs titres à la confiance des lecteurs.

La publication de cet ouvrage a donné lieu à des réclamations dont les journaux ont retenti : nous nous dispenserons d'en parler, parce que ces discussions, d'un grand intérêt pour quelques hommes, sont étrangères au but de l'histoire. Il s'agit aujourd'hui de choses plus importantes que le partage de la gloire militaire suivant les droits de chacun. Il est tems de compter les sociétés pour ce qu'elles sont réellement, et de ne plus oublier que l'histoire n'est pas tenue d'enregistrer d'autres faits que ceux dont la connaissance peut contribuer au perfectionnement des institutions sociales. F.

126. — *Mon témoignage sur la détention de Louis XVI et de sa famille dans la tour du Temple ;* par *Ch.* Goret, ancien membre de la Commune du 10 août 1792. Paris, 1825; Maurice. Brochure in-8° de 4 feuilles 1/2; prix 2 fr.

Cette brochure sera lue avec l'intérêt qu'inspire tout ce qu'on publie depuis dix ans sur la Révolution. Le récit qu'elle contient m'a paru plein d'une sincérité fort remarquable dans les productions de ce genre. On y reconnaît facilement le langage d'un témoin probe, exempt de passion, et que fait parler l'intérêt seul de la vérité. Les jugemens que l'auteur porte sur les différens personnages dont il a occasion de rappeler la conduite dans les événemens qu'il retrace, offrent le même caractère de modération et d'impartialité que sa narration. Après cet éloge, que méritent si rarement les relations contemporaines, je dois dire qu'outre les détails recueillis *de visu* par M. Goret sur la détention du monarque et de sa famille, qui sont tous d'une curiosité touchante, il en présente encore à l'histoire quelques autres d'une importance plus générale, et qui pourront la conduire à la connaissance des vraies causes de certains événemens qu'elle ne saurait trop étudier. B.

127. — *Mémoires pour servir à l'histoire de Toulon en* 1793 ; rédigés par *Ch.-Z.* Pons, professeur de rhétorique au collége de Toulon. Paris, 1825 ; Trouvé. In-8° de xv et 394 pages; prix 15 fr. 50 c.

Voici une histoire qui se présente avec des caractères propres à en établir l'authenticité : entreprise par le conseil d'un député du Var, rédigée sur des mémoires fournis par quelques habitans du pays, approuvée par le conseil municipal et le préfet du département, imprimée aux frais de la ville, avec des remerciemens votés à l'auteur, elle a une sorte de caractère officiel. Cependant, on ne peut se dissimuler qu'elle est écrite dans l'intérêt d'un parti. M. Pons ne voit dans les Toulonais que des héros et des victimes, etc. Ces mémoires seront consultés avec fruit par ceux qui voudront étudier l'histoire

de la Révolution. Sous le rapport du style, cet ouvrage se ressent peut-être un peu des habitudes d'un professeur de rhétorique : on peut dire néanmoins que la narration est en général claire, animée et intéressante. B. J.

128. — * *Congrès de Panama*, par M. De Pradt, ancien archevêque de Malines. Béchet aîné, quai des Augustins, n° 47. In-8° de 95 pages; prix 2 fr.

Convient-il à la Revue Encyclopédique de parler, même à propos d'ouvrages imprimés, d'un grand acte politique dont les gazettes seules nous ont entretenus, qui n'est pas consommé, et n'appartient pas encore à l'histoire? La destination de ce recueil en éloigne la politique spéciale et du moment : nos pages sont réservées exclusivement pour les faits et pour les vérités générales. Nous nous bornerons donc à discuter quelques-uns des raisonnemens de M. De Pradt, sans le suivre dans les applications qu'il en fait à quelques états de l'Europe. Son écrit mérite d'être lu, tant à cause de la réputation de l'écrivain, qu'en raison de l'importance et de l'à-propos des questions qu'il a traitées. Ce qui contribuera surtout à le répandre, c'est que tout le monde pensant est occupé de ce qui se passe en Amérique, et que le congrès de Panama est l'événement le plus remarquable de notre époque. *On en datera long-tems*, dit notre auteur. Oui sans doute, si l'issue en est telle que tout semble l'annoncer. Jamais acte d'une influence aussi universelle et aussi salutaire n'aura produit sur-le-champ autant de biens, et préparé au genre humain d'aussi heureuses destinées. En fondant sa liberté sur des bases inébranlables, l'Amérique annonce et garantit l'affranchissement universel, la fin du despotisme, sous quelque nom qu'il se déguise.

L'importance des objets qui seront soumis à la délibération du congrès nous détermine à les rapporter ici textuellement, d'après le *Moniteur* du 28 mai 1825.

« *Objets de délibérations pour les puissances belligérantes exclusivement.* Former ou renouveler, de la manière la plus solennelle, une ligue perpétuelle entre tous les nouveaux états de l'Amérique contre l'Espagne; publier un manifeste sur la justice de leur cause, et sur leur système de politique envers les autres puissances de la chrétienté; conclure un acte de navigation et de commerce entre toutes les nations alliées et confédérées; décider, à l'égard des îles de Cuba et de Portorico, si les républiques du continent se coaliseront pour les délivrer du joug de l'Espagne, et dans ce cas, quel contingent d'hommes et d'argent chacune fournira; prendre des mesures pour

porter de concert la guerre sur les côtes d'Espagne ; déterminer si ces mesures s'étendront aux Canaries et aux Philippines. »

« *Objets de délibérations communs aux états belligérans et neutres.* Prendre en considération les moyens de rendre efficace la déclaration du président des États-Unis, concernant tout projet futur de colonisation du territoire américain, et ceux de résister à toute intervention dans les affaires domestiques des nouveaux alliés ; fixer de concert les principes contestés du droit des gens, et principalement ceux qui ont rapport à la guerre et aux neutralités; régler les relations politiques et commerciales de tous peuples américains qui sont, ou qui seraient par la suite, séparés de leur métropole, sans être reconnus par aucune puissance européenne ou américaine. »

M. de Pradt voudrait que l'on traitât aussi les objets suivans : « 1° *Les relations avec la cour de Rome ;* 2° *l'état militaire permanent ;* 3° *l'abolition de la traite des Noirs.* » Le premier article est fort embarrassant, surtout dans les circonstances actuelles ; il serait peut-être dangereux que le congrès s'occupât de questions auxquelles les esprits ne sont point préparés, et qui sont de nature à partager les opinions. La seconde question pourrait être discutée sans débats; mais les connaissances nécessaires pour la résoudre manquent à l'Amérique comme à l'Europe : un bon système de milice est encore à trouver, et ne peut être improvisé dans un congrès. D'ailleurs, tous ces objets sont du ressort des législations de chaque État, et n'exigent aucune convention commune entre les États confédérés. La troisième question paraît mal posée; c'est sur l'esclavage que le congrès devrait prononcer, et non sur la traite. S'il est permis de posséder des esclaves, il serait inconséquent d'empêcher les spéculations sur ces propriétés, comme sur toutes les autres, et le commerce des esclaves ne pourrait alors être interdit. Mais un peuple peut-il se vanter d'être libre, si ses lois consacrent la servitude ? Si cet ulcère, qui depuis si long-tems désorganise, deforme et flétrit les sociétés politiques, ne disparaît pas totalement, ce n'était guère la peine de faire une révolution, ni de conquérir une liberté que l'on ne sera ni capable ni digne de conserver. Mais ces matières purement législatives sont étrangères aux relations entre les peuples, et ne peuvent être traitées dans leur congrès. Ainsi, les objets qui seront soumis à cette mémorable assemblée sont réellement les seuls qui conviennent à leurs délibérations. M. de Pradt les discute successivement, et toujours dans le sens d'une sage liberté. La grandeur du sujet domine tellement l'écrivain, que son style en devient plus élevé, plus correct, exempt

de ces inégalités que certains censeurs lui ont reprochées : citons-en quelques phrases d'après lesquelles on pourra juger de tout l'écrit.

« . . . L'Amérique est organisée régulièrement ; il règne chez elle plus d'ordre qu'en Espagne, et elle est bien plus fondée à compter sur la désorganisation de l'Espagne que celle-ci ne peut l'être à compter sur l'anarchie dans ses anciennes provinces américaines. Quand le crime, *quod omen dii avertant!* atteindrait Bolivar, cela rendrait-il l'Amérique à l'Espagne? Quel en serait le fruit? un redoublement de haine contre l'Espagne. Sûrement, la perte de ce grand homme serait une des plus sensibles que l'Amérique pourrait faire : mais, encore une fois, qu'y gagnerait l'Espagne? A-t-elle la folie de croire qu'abattre une tête principale, c'est détruire une révolution *de peuple*? C'est réduire la question entr'elle et *un homme*, au lieu que la question existe entre un monde et l'Espagne. Telle est la manie des bannis ; ils s'imaginent toujours que c'est à eux que l'on veut revenir ; que, tel obstacle levé, les routes du retour sont aplanies, tandis que mille combinaisons peuvent leur être contraires. La mort de Bolivar ne rendrait pas plus l'Amérique à l'Espagne, qu'en 1800, celle de Napoléon n'eût ramené en France la monarchie.... » F.

129. — *Manuel Biographique*, ou Dictionnaire historique abrégé des grands hommes, depuis les tems les plus reculés jusqu'à nos jours, composé sur le plan du Dictionnaire de la Fable, de Chompré; par M. *J.-A.* Jacquelin, revu par M. Noel. Paris, 1825 ; Roret. 2 vol. in-18. VIII et 588 pages. Prix 6 fr.

Que peut être un Manuel biographique? sans doute, un dictionnaire de poche; et alors, quelles notions y pourrons-nous trouver, lorsque celui de Ladvocat, en deux gros volumes in-8°, est universellement regardé comme insuffisant, et se trouve partout remplacé par des ouvrages bien plus volumineux? Cette réflexion me semblait d'autant mieux fondée, qu'il n'en est pas de la biographie comme d'une science bien ordonnée : elle n'est pas susceptible d'analyse; un dictionnaire est-il incomplet, il faut grossir le volume, ou n'en faire qu'une table alphabétique... La lecture du nouveau Manuel publié par M. Roret ne m'a que trop démontré la justesse de ces observations : il était impossible de réunir plus de défauts qu'on n'en trouve dans cet ouvrage : 1° disproportion dans les parties ; les trois premières lettres remplissent 234 pages, et les vingt-deux suivantes 354 seulement; sans doute parce que l'auteur, pressé par le tems et par l'espace, n'a pas pu continuer comme il avait commencé. 2° In-

suffisance dans les notions historiques : parle-t-on de M. Cuvier? on nous apprend que *ses leçons d'anatomie comparée sont devenues classiques*, et voilà tout. De M. Picard? on ne cite pas une seule de ses comédies ; mais, en revanche, on n'oublie aucun de ses romans, à la faveur desquels on ne craint pas de le placer au-dessus de Lesage. Tout le monde, au reste, n'a pas à se plaindre de la brièveté des articles : M. Scribe serait bien difficile s'il n'était pas content du rédacteur, qui le proclame *le plus fécond et le plus spirituel des jeunes auteurs de notre époque*, et *la providence du Gymnase dramatique*, et qui ajoute que le vaudeville n'est pas assez pour lui, et que *la comédie le réclame*. Que pourrait désirer M. de Lauriston, quand il verra, dans un article de quatre lignes, qu'il fut ministre de la maison du Roi *pour le bonheur des artistes et des hommes de lettres, dont il se montra le Mécène*, et qu'*il joint aux lauriers de Mars celui des beaux-arts*?

Il est vrai que tous nos hommes d'État ne sont pas aussi bien traités : on ne dit rien de MM. de Villèle, de Corbière, de Peyronnet ; et, ce qui est plus impardonnable, encore MM. La Fayette, Gay-Lussac, Lamartine, Béranger et une foule d'autres, ne sont pas même nommés. M. de la Place verra bien son nom à l'article *Place*, avec un renvoi au mot *Delaplace;* mais, comme celui-ci ne se trouve pas, il pourra se regarder comme oublié. Une omission plus étonnante encore est celle-ci : à l'article *Louis*, on trouve que la France a eu *trois dauphins* de ce nom; et parmi eux, en 1825, on ne voit pas même le nom du dauphin actuel. N'est-il pas évident que l'auteur a compilé des dictionnaires historiques et nécrologiques ; mais que, pour les hommes vivans, il a seulement compulsé des biographies contemporaines tout-à-fait incomplètes, ou que, pressé par le tems, il tournait les feuillets sans ordre, et distribuait au hasard la faveur de ses choix? Que pourrait-on attendre, du reste, de celui qui dit que Réaumur (mort en 1757) est l'auteur d'un *nouveau* thermomètre qui porte son nom, et qui ne sait pas encore que le thermomètre de Réaumur est pour nous l'ancien, et que le thermomètre centésimal est le nouveau? B. J.

130 — * *Voyage historique et littéraire en Angleterre et en Écosse*, par *Amédée* Pichot. Paris 1825 ; Gosselin. 3 volumes in-8°. Prix, 29 fr.

Les libraires, qui sont la providence d'un siècle essentiellement lecteur, ont trouvé le moyen de faire la fortune de certains auteurs, sans que les auteurs se donnent le moindre souci pour s'aider eux-mêmes. Voici un livre promis depuis trois ans, et annoncé d'avance

avec de grands éloges. Il s'agit des mœurs et de la littérature britanniques : les amis de l'auteur avaient déjà proclamé que l'*Allemagne* de Mme de Staël allait enfin trouver un digne pendant ! Dans sa préface, M. Pichot se défend de cette prétention, et nous assure, avec une fausse modestie, avoir fait violence à son libraire pour qu'il se contentât du titre de *Voyage*. Nous allons voir s'il a tenu plus qu'il n'a promis. D'abord rien de plus léger que son plan : c'est une suite de dissertations sur quelques monumens, sur quelques beaux-arts, sur quelques comédiens célèbres, sur des avocats et des poëtes; tout cela sans la moindre liaison. Il ne s'est pas même donné la peine de jeter dans son ouvrage quelques-uns de ces caractères, vrais ou feints, que tant de voyageurs ont su employer avec bonheur pour répandre sur les différens lieux qu'ils parcouraient un peu de cet intérêt dramatique, si nécessaire à tout ouvrage. On pourrait commencer le livre de M. Pichot par la fin; le seul intérêt qu'on y trouve, est celui des dictionnaires, la varieté : intérêt bien froid; car il ne se compose ni des souvenirs de ce qu'on a lu, ni de l'espérance de ce qu'on attend. Je dois dire cependant que, pour qui ne connaît pas la littérature anglaise, et surtout ne lit pas les *Revues* de Londres ou d'Édimbourg, les dissertations de M. Pichot pourront être consultées avec fruit. Les autres lecteurs aimeront mieux les livres et les journaux anglais. Les seuls changemens qu'il se soit permis dans leurs jugemens, presque toujours littéralement traduits, portent le cachet d'une école littéraire qui rêve des triomphes lorsqu'elle n'est que tolérée. Ce n'est point par là seulement qu'il a cherché à caresser les puissances qui devaient le juger. Tous ses chapitres sont écrits sous la forme de *lettres* adressées d'Angleterre à ses amis, parmi lesquels il a eu le bonheur de compter la plupart des littérateurs distingués de nos jours : cette espèce de dédicace est accompagnée souvent de quelques flatteries plus directes. Les journalistes des opinions les plus opposées en littérature et en politique figurent dans cette galerie; voilà l'auteur assuré des suffrages des journaux de toutes les couleurs. Si, comme on l'assure, cette précieuse idée lui a été donnée par ses libraires, elle confirme bien l'assertion par laquelle j'ai commencé cet article.

Le respect pour les jugemens portés par les Anglais sur les écrivains de leur nation, n'aurait pas dû, ce nous semble, être étendu aux jugemens portés sur les objets qui affectent avec une égale puissance les sens des étrangers et des nationaux. Devant les monumens, au milieu des sites pittoresques, l'admiration de M. Pichot marche

toujours à la suite de celle des romanciers et des poëtes anglais. Presque tous ses élans sont des réminiscences, des transports, des commentaires de passages empruntés à lord Byron, ou à Walter Scott. Quand un voyageur admire les côtes de l'Hellespont en récitant un vers d'Homère, celles de la mer Thyrrhénienne en scandant des vers de Virgile, son admiration peut s'appeler du pédantisme.

Cette manière de composer le fonds de son livre a nui également à la forme. Son style, qui aurait pu avoir de l'élégance et de la correction avec le travail qu'il doit avoir coûté et qui se fait sentir à chaque ligne, flotte toujours entre la négligence et l'obscurité; tantôt plein d'afféterie et de marivaudage, tantôt déclamatoire et amphigourique. A force de traduire et de commenter les romanciers et les poëtes qui retracent les scènes du moyen âge, M. Pichot a fini par ne pouvoir jeter une pensée sans la revêtir du costume bariolé des tems qu'il s'était rendus familiers. On trouverait à peine une de ses pages dans laquelle les mots d'épopée, de poésie, d'apparition, etc. ne reviennent pas à plusieurs reprises. La fantasmagorie a pour lui des charmes infinis. Il ne voit jamais un tableau un peu ancien, sans croire que le personnage va se ranimer et descendre de son cadre. L'imagination est une belle qualité sans doute; mais elle engendre le ridicule, quand on s'y livre hors de propos, à plus forte raison quand elle paraît jouée.

N. B. Un *atlas* est joint à l'ouvrage. Il contient, outre des vues de divers points de l'Angleterre et de l'Écosse décrits par l'auteur, les portraits des hommes les plus célèbres de ces deux pays, ainsi qu'un *fac simile* de leurs écritures. — Un fac simile de celle de M. Pichot se trouve dans cette collection. A.*

131. — * *Voyage du général* La Fayette *aux États-Unis d'Amérique en* 1824 *et* 1825. Troisième partie. — Paris, 1825; L'huillier, rue Poupée, n° 16. In-8° de 90 pages. (Voy. *Rev. Enc.*, t. xxvi, p. 538).

Cette troisième livraison du récit de ce voyage mémorable conduit l'illustre voyageur aux deux Carolines, à la Nouvelle-Orléans, et dans les états de l'ouest. On y lira de nouveau, et peut-être avec plus d'intérêt encore, l'accueil que le général reçoit d'une tribu sauvage, et les détails du naufrage sur l'Ohio. Une cérémonie célébrée sur le champ de bataille de Bunkers-hill par les francs-maçons américains et les vétérans de l'armée qui combattit pour l'indépendance, termine cette narration dont la suite est vivement désirée. Lorsque tout l'ouvrage aura paru, nous en rendrons un compte plus détaillé. F.

Littérature.

132 — * *Études grecques sur Virgile*, ou recueil de tous les passages des poëtes grecs, imités dans les *Bucoliques*, les *Géorgiques*, et l'*Enéide*, avec le texte latin et des rapprochemens littéraires, par *F. G.* Eichoff. Tome 1er, contenant les Bucoliques et les Géorgiques. Paris, 1825; Delalain. In-8° de XII et 319 pages; prix 6 fr.

Nous devons à ce premier volume, le troisième dans l'ordre de la publication, les mêmes éloges que nous avons donnés aux deux précédens. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXVI, p. 860.) Distinguées par la même érudition dans les rapprochemens, par le même choix dans les citations, les *Bucoliques* et les *Géorgiques* terminent dignement le travail que M. Eichoff a consacré à Virgile. On sent bien que, dans un ouvrage de ce genre, le mérite de l'auteur consiste dans la connaissance et la comparaison d'un grand nombre de morceaux détachés des ouvrages grecs ou latins; et malheureusement, ce genre d'érudition n'est pas de ceux que des citations peuvent faire apprécier aux lecteurs. Nous regrettons encore qu'en traçant les règles de la poésie pastorale ou didactique, au lieu de la nomenclature un peu sèche des poëtes qui se sont exercés dans ce genre, et en exposant ses idées sur des matières qu'une longue comparaison des modèles doit lui avoir fait étudier à fond, M. Eichoff ne nous ait pas donné l'occasion de rendre justice à la profondeur ou à l'originalité de ses vues, ou à la justesse de ses pensées. Le jugement très-rapide qu'il porte des poëtes bucoliques antérieurs ou postérieurs à Virgile, ne pourra satisfaire que ceux à qui suffit un catalogue; quant aux autres, ils préfèreront toujours à cette table incomplète l'exposé d'une doctrine, si elle peut leur apprendre quelque chose qu'ils ignorent. Du reste, nous félicitons sincèrement l'auteur de ce que l'Université, en adoptant son ouvrage, a reconnu le mérite qui le distingue, et a rendu ainsi plus agréable aux élèves de nos colléges, l'étude des deux langues qui font la base de notre éducation. B. J.

133. — * *OEuvres complètes de Marie-Joseph et d'André* Chénier, revues, corrigées et augmentées, précédées d'une *Notice* sur le premier, par M. Daunou. 5e livraison, composée du T. II des *OEuvres posthumes de M.-J.* Chénier. Paris, 1825; Guillaume. 1 vol. in-8°; prix, 7 fr. 50 c. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXV, p. 801).

Les 5e et 6e livraisons de cet ouvrage ayant paru presque en même tems, nous réserverons la dernière pour notre prochain cahier. Lorsque tout l'ouvrage sera publié, nous essaierons peut-être, dans une

Analyse, de faire, pour les œuvres diverses de M. J. Chénier, ce que notre estimable et savant collaborateur M. Lemercier a fait, avec tant de bonheur et de talent, pour ses *OEuvres dramatiques*. (Voy. *Rev. Enc.*, t. 1er, p. 111, 298, 487.)

Chénier, comme Voltaire, a voulu aborder tous les genres, et, comme lui, il a réussi dans presque tous. Le T. IIe des *OEuvres posthumes* contient des *fragmens de deux comédies* dont la lecture pourrait faire penser que Chénier aurait obtenu un grand succès dans ce genre de littérature. La première est intitulée : *Les Portraits de famille;* c'est la traduction littérale des principales scènes de l'*École de la médisance*, par Schéridan; mais Chénier avait fait son sujet principal de ce qui n'est qu'un épisode dans l'auteur anglais, et certains détails ajoutés par l'écrivain français montrent qu'il avait l'intention, en imitant cet ouvrage, de l'approprier à nos mœurs et à notre théâtre. Tout récemment, deux jeunes auteurs ont réussi en transportant sur la scène du Vaudeville, sous le titre des *Deux Cousins*, le même épisode traité absolument dans le même esprit que l'avait fait Chénier. — Ce doit être un sujet éternel de regrets pour les amis des lettres que la seconde de ces deux comédies, intitulée *Ninon*, n'ait pu être achevée par son auteur, ou que l'on n'en ait retrouvé que des fragmens. Les caractères en sont bien conçus, celui du principal personnage surtout; le dialogue est vif, pressé, semé de mots comiques. Quelques personnes pourraient être tentées de reprocher à l'auteur trop d'affectation à imiter le chef-d'œuvre de notre théâtre, l'inimitable *Tartufe*; mais, puisqu'il avait un tartufe à peindre, il ne pouvait choisir un meilleur modèle que celui que nous a laissé Molière. On devine quel est le sujet de la pièce, c'est le *Dépositaire infidèle*. Gourville, forcé de s'expatrier, laisse une partie de sa fortune en dépôt chez Ninon, et l'autre entre les mains de l'abbé Brûlart. Au retour de Gourville, qu'on avait cru mort, Ninon rend fidèlement le dépôt qu'on lui avait confié, tandis que l'abbé veut retenir le sien « dans l'intérêt, dit-il, du ciel et du roi. » L'auteur nous laisse ignorer le dénouement de sa pièce. Il serait à désirer qu'un de nos auteurs dramatiques conçût le projet de l'achever et de remplir les lacunes laissées par Chénier. Sans doute, il en est peu qui osassent l'essayer, avec l'espoir d'imiter la verve franche et énergique du modèle; cependant, si M. Andrieux voulait s'en charger, nous sommes assurés que cet ouvrage obtiendrait un succès éclatant sur la scène moderne. — Quelques fragmens d'un *opéra*, imprimé pour la première fois dans les œuvres de Chénier, et inti-

tulé : *Montalno et Visconti*, sont en trop petit nombre, pour que l'on puisse juger de l'effet qu'aurait pu produire l'ensemble; mais nous y avons remarqué des situations et plusieurs vers mieux soignés que ne le sont d'ordinaire ceux de nos opéras modernes. — Viennent ensuite des fragmens d'un *poëme*, intitulé : la *Bataviade*, où nous n'avons pas trouvé assez de mouvement, ni assez de chaleur, qualités que Chénier possédait cependant à un bien haut degré.— Des fragmens d'un autre poëme, qui a pour titre : *Essai sur les principes des arts*, renferment beaucoup de vers heureux; l'auteur leur aurait sans doute donné de l'ensemble et un plan, qualités dont ils nous ont paru privés, dans l'état où on nous les présente. — Chénier avait encore ébauché trois autres poëmes, sur *la Nature*, sur les *Campagnes d'Italie* et sur l'*Art du théâtre;* il nous semble avoir mieux été servi par son talent dans le premier et le dernier de ces poëmes que dans le second, qui lui offrait cependant un sujet national.— Les quatre *Discours en vers* qui suivent : 1° L'*Erreur est-elle utile aux hommes ?* 2° *La Raison;* 3° *Sur l'intérêt personnel*; 4° *Sur les entraves données à la littérature*, sont achevés. Le style du premier n'est peut-être pas assez châtié; l'auteur n'y paraît pas toujours fidèle à son sujet; on y reconnaît trop cette verve satirique si familière à Chénier, mais opposée à la hauteur des idées qu'on devait s'attendre à rencontrer dans un pareil discours. Le second, en vers de dix syllabes, nous a paru bien mieux pensé et bien mieux écrit : on y retrouve à chaque pas la manière de Voltaire; nous en dirons autant du troisième. Le quatrième est rempli de traits brillans; nous y avons reconnu les idées que M. Lemercier vient d'émettre avec tant de franchise et de courage dans sa préface des *Martyrs de Souli* (Voy. *ci-après*, p. 260). — Dans son *Épître à Palissot*, qu'il ne fait nulle difficulté de désigner comme le digne successeur de Molière, Chénier, reprenant ses haines et ses injustices littéraires, s'attache à dénigrer plusieurs auteurs estimables. Croiroit-on que la partialité l'ait porté jusqu'à donner à Beaumarchais l'épithète de *fortuné Trissotin*, et à finir le portrait de cet auteur par ces deux vers :

> Enfin, pour achever de le peindre en un mot,
> Doué de tout l'esprit que peut avoir un *sot*.

Des fragmens d'une *Epître à Méhul* prouvent que Chénier n'était pas étranger, du moins par le sentiment et les connaissances théoriques, à cet art dont les Spontini, les Boyeldieu et les Berton ont continué la gloire et les succès parmi nous. — Dans son *Essai sur la satire*,

notre auteur s'abandonne à toute sa verve et surtout à toutes ses animosités contre des gens de lettres dont nous tairons les noms : plusieurs existent encore aujourd'hui. — La *Promenade* est une *élégie* trop connue et trop généralement appréciée, pour qu'il nous soit nécessaire d'en relever tout le mérite. C'est là que se trouve ce vers que M. Soumet a imité dans sa tragédie de *Jeanne d'Arc*. Chénier avait dit :

L'air de la servitude est trop pesant pour moi.

M. Soumet, généralisant une pensée, qui par là peut-être est devenue moins juste, a dit :

L'air de la servitude est *mortel aux Français*.

Trois *contes* suivent cette élégie : ce sont *la Lettre de cachet*, *le Concile de Constance*, précédé d'une préface, et *le Coucou*, retouché d'après Passerat. Le premier, dont une anecdote rapportée par Voltaire dans son *Siècle de Louis XIV*, a fourni le sujet, est le plus joli ; le second est entièrement satirique ; quant au troisième, tout le talent de Chénier n'aurait pu sans doute rendre le dénouement meilleur, mais il aurait dû soigner davantage son style. — Après un *hymne* de circonstance, *à l'occasion du camp de Boulogne*, viennent deux *Romances* très-médiocres, où l'on voit avec étonnement que Chénier ait pu tomber dans l'erreur commune à nos mauvais poëtes, qui pensent faire du style marotique en supprimant les pronoms dont les verbes sont ordinairement accompagnés ; puis, une nouvelle série d'*Épigrammes*, où l'on en trouverait à peine deux ou trois à citer. Nous avons déjà dit notre opinion (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXV, p. 801) sur la publication de ces épigrammes dirigées la plupart contre des personnages qui existent encore, épigrammes dont un grand nombre, d'ailleurs, ont depuis été désavouées par leur auteur, et qu'il n'eût pas sans doute voulu admettre dans la collection de ses œuvres. Elles n'ajoutent rien à sa réputation d'homme d'esprit, et font tort à son cœur. Mais les éditeurs d'*œuvres complètes* sont impitoyables ; et l'on nous donne même ici des pièces *attribuées* seulement à Chénier.

Nous n'avons plus à citer que six morceaux, pour épuiser la liste des matériaux compris dans le 2e volume des *Œuvres posthumes* : 1° Une traduction en vers de l'*Art poétique d'Horace*, dont l'auteur avait déjà imité plusieurs passages dans son *Essai sur les principes des arts*. Les éditeurs ont cru devoir mettre le texte latin en regard ; les lecteurs de la traduction jugeront sans doute que ce rapprochement

n'est pas toujours favorable à Chénier. 2° Le début d'une traduction libre du *Poëme de Lucrèce*, qu'on lira avec plaisir, même après l'excellente traduction d'un de nos honorables collaborateurs, M. de Pongerville, pour lequel cet ouvrage seul nous semble un titre assuré aux honneurs académiques. 3° et 4° Deux morceaux imités des *Géorgiques* et du 4e livre de l'*Énéide*, fragmens dans lesquels l'auteur nous semble être resté bien au dessous de Delille, que sa verve satirique a poursuivi si long-tems et si injustement. 5° et 6° enfin. Deux traductions en prose, du *Dialogue sur les orateurs*, attribué par les uns à Quintilien, par d'autres à Tacite, et de la *Poétique d'Aristote*, morceaux où nous avons remarqué la vigueur, le nombre et la concision du style de Chénier, que nous aurons plus d'une fois l'occasion de louer en rendant compte des *Mélanges* en prose. E. Héreau.

134. —* *Œuvres complètes de M. de Ségur*, de l'Académie française. VIe, VIIe et VIIIe livraisons, contenant : la suite de la *Politique des cabinets de l'Europe ;* deux volumes de l'*Histoire ancienne*, un volume de *Mélanges*, et un autre intitulé : *Galerie morale et politique*. Paris, 1825 ; Eymery. 6 vol. in-8° ; prix de la livraison : 14 fr. et 15 fr. 50 c. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXV, p. 690.)

L'*Histoire ancienne* que M. de Ségur publie dans ses œuvres complètes, est depuis long-tems regardée comme un des ouvrages les plus utiles et les plus intéressans. La clarté du style, la disposition du plan, rendent les hautes leçons de l'histoire accessibles à toutes les intelligences ; les trois volumes déjà publiés font vivement désirer la suite de ce grand et beau travail.

La *Galerie morale et politique* offre des traits dignes de La Bruyère, et de La Rochefoucault.

La *Politique des cabinets de l'Europe*, dont on a déjà fait paraître un volume, plaira surtout aux publicistes, en leur révélant des faits non moins curieux qu'inconnus.

Le volume qui a pour titre, *Mélanges*, contient des discours à la Chambre des pairs et à l'Institut, une tragédie de Coriolan, un vaudeville et plusieurs chansons, contes et poésies fugitives. Ces nombreuses compositions, dont le mérite est apprécié depuis long-tems, en se trouvant ainsi réunies, donnent une bien haute idée de la flexibilité du beau talent de M. de Ségur. Il est aussi rare qu'intéressant de pouvoir louer, dans le même écrivain, le philosophe profond, l'auteur dramatique, l'historien judicieux, le chansonnier aimable, l'homme d'état éclairé, et l'académicien spirituel.

De Pongerville.

135. — * *Œuvres de M. le comte Xavier de Maistre. Seconde édition.* Paris, 1825; Dondey-Dupré, père et fils. 3 vol. in-18, grand-raisin. Prix 19 fr.

Nous ignorons pourquoi ces trois volumes portent l'indication de *seconde édition :* c'est trop peu pour le premier, qui a été souvent réimprimé; c'est trop pour les deux autres, qui nous étaient entièrement inconnus, et qui paraissent pour la première fois, à moins qu'ils n'aient été publiés précédemment en Russie par leur auteur. Quoi qu'il en soit, M. Xavier de Maistre, connu très-avantageusement dans le monde littéraire par le *Voyage autour de ma chambre* et *Le Lépreux de la cité d'Aoste*, annoncés plusieurs fois dans notre recueil (*Voy.* t. x, p. 188, et t. xxi, p. 204 et 680), a voulu, comme tant d'autres, nous donner aussi ses *œuvres complètes*. Il a donc ajouté aux deux ouvrages que nous venons de nommer, et dont le premier volume de cette édition est composé, une *Expédition nocturne autour de sa chambre*, qui forme à elle seule le second volume. Nous n'eussions jamais attribué cette suite à l'auteur du *Voyage autour de ma chambre*, s'il ne l'avait avouée. On y retrouve bien quelquefois l'homme habitué à réfléchir sur lui-même, et l'écrivain qui sait varier les formes de son style; mais, au lieu de ces pensées qui partent du cœur et qui s'adressent au cœur, de ces traits qui font aimer l'écrivain et qui feraient désirer de l'avoir pour ami, de toutes les qualités enfin qui nous charment dans le *Voyage autour de ma chambre*, nous ne rencontrons souvent ici que des scènes décousues, des dissertations métaphysiques, des lieux communs et des longueurs, défauts ordinaires à presque tous les auteurs qui ont voulu imiter le premier ouvrage de M. de Maistre.

Le troisième volume est composé de deux Nouvelles, *Les Prisonniers du Caucase* et *La jeune Sibérienne*. La première de ces nouvelles est un véritable mélodrame en récit; nous la recommandons à nos auteurs du Boulevard : la scène où *Ivan*, domestique du major *Kascambo* (nom du reste assez ridiculement choisi, s'il n'est point historique) chante, en dansant, des couplets russes, qu'il entremêle de quelques mots adressés à son maître, pour l'initier à son dessein; cette scène, où il parvient ainsi à endormir un vieillard qui les garde, et à se saisir d'une hache qui, après l'avoir étendu à ses pieds, va donner encore la mort à une femme et à un enfant; cette scène, dis-je, obtiendrait sans doute un grand succès sur le théâtre où l'on n'a pas craint de nous faire entendre naguère la hache du supplice de Marie Stuart. — Quant à la seconde de ces deux Nou-

velles, *La jeune Sibérienne*, c'est le sujet traité par Mme Cottin, dans son roman d'*Élisabeth* ou *les Exilés de Sibérie*. M. de Maistre, dans un préambule, reproche à cet aimable auteur d'avoir « prêté des aventures d'amour et des idées romanesques à une jeune et noble vierge qui n'eut jamais d'autre passion que l'amour filial le plus pur. » J'ai fait des démarches auprès de quelques personnes qui ont habité, comme moi, la Russie, pour avoir des renseignemens sur cette Prascovie Lopouloff (1), que l'auteur fait mourir en 1809, et dont je n'ai point entendu parler, pendant un séjour de dix années sur le théâtre même de l'événement, et je n'ai rien pu apprendre. Si l'auteur est resté scrupuleusement fidèle à l'histoire, je n'ai rien à lui objecter; cependant, à mon avis, une fille aussi dévouée, aussi courageuse que l'héroïne nous est représentée, était plutôt faite pour être la gloire et l'honneur de sa famille, et devenir la digne compagne d'un honnête homme, dont elle eût assuré le bonheur, que née pour augmenter le nombre de ces êtres inutiles à la société, et qui, pour être morts au monde, ne le sont pas entièrement aux passions. Quoi qu'il en soit, les idées d'amour que Mme Cottin a prêtées à une âme aussi aimante que celle de l'héroïne, la rendent bien plus aimable à nos yeux que les idées de mysticité qui, dans la *Nouvelle* de M. de Maistre, finissent par l'emporter sur l'amour profond et ingénieux dont elle avait donné tant de preuves à ses parens.

Chacun de ces trois volumes est précédé de quelques mots de préface de l'éditeur, M. V.....; car M. de Maistre, qui s'est fixé en Russie, a eu besoin d'un éditeur à Paris. Je demanderai à ce dernier pourquoi, au lieu de la petite note qu'il a mise en tête du premier volume, il n'a pas reproduit la préface que le frère même de l'auteur, M. Joseph de Maistre, auteur des *Considérations sur la France*, a faite pour l'édition du *Voyage autour de ma chambre*, publiée, en 1812, à Saint-Pétersbourg; les lecteurs y eussent certainement gagné. — Dans sa préface du second volume, M. V..... dit que l'*Expédition nocturne*, « contre *l'usage* ordinaire des suites, ne paraîtra pas inférieure au commencement. » « Peut-être même, ajoute-t-il, la rêverie toujours aussi *soudaine*, aussi *vagabonde*, y semblera-t-elle plus *élevée* et plus *touchante*. » Ce n'est pas la première fois qu'on aura vu les lecteurs d'un ouvrage différer d'opinion avec son éditeur. — La préface du troisième volume est la plus longue, mais

(1) C'est le nom que M. De Maistre donne à son héroïne.

en même tems, elle est la moins innocente; et sans doute M. de Maistre s'en sera plaint avant nous, s'il est vrai, comme on nous l'assure, qu'elle ait fait défendre l'introduction de l'ouvrage en Russie. Voici le passage incriminé : « Elles offriront (les deux *Nouvelles* citées ci-dessus) de singuliers et de curieux détails sur cet empire nouveau, *vaste mélange de civilisation et de barbarie, de superstition et de lumières, de luxe et de rudesse, de vices modernes et d'antiques vertus*, empire plus grand que l'empire romain, brillant dès sa jeunesse de gloire et de malheur, si menaçant au dehors, d'une autorité si incertaine au dedans, qui a vaincu l'Europe, et dont *le service de la poste se fait avec du canon.* » Il y a de la vérité dans ce portrait; mais ce sont des idées empruntées par l'éditeur, et le dernier trait de son tableau, qui lui appartient, prouve qu'il a parlé, comme tant d'autres, de choses qu'il ne connaît pas. Il y a plus que de la niaiserie dans ce dernier jugement, où M. V..... a conclu du particulier au général, et il se condamne lui-même, en renvoyant à un passage de l'auteur, où l'on obtient une explication toute naturelle et toute simple d'une chose avec laquelle son éditeur a voulu *faire de l'effet*. Nous ignorons à quel parti celui-ci appartient; s'il compte dans les rangs du libéralisme, il y a eu de sa part inconvenance à prendre un ton si différent de celui de son auteur; mais si, par hasard, M. V..... marchait sous les mêmes bannières que M. de Maistre, comment faudrait-il qualifier l'acte par lequel il l'a si étrangement compromis aux yeux d'un gouvernement qui lui a accordé l'hospitalité? Ne serait-ce pas là une nouvelle preuve de la maladresse et de l'ignorance de la plupart de nos éditeurs modernes?

E. Hérbau.

136 — * *Œuvres choisies de Stanislas*, roi de Pologne, duc de Lorraine, etc; précédées d'une *Notice historique*, par Mme de St-Ouen. Paris, 1825; Carez. 1 vol. in-8°; prix 7 fr.

Le XVIIIe siècle a légué au souvenir de la postérité deux grands caractères, semblables par l'énergie toute-puissante de la volonté, dissemblables par la prudence, cette divinité supérieure à la fortune; dissemblables dès lors par leurs succès : Charles XII et Frédéric II. Entre eux, sous des traits moins imposans, mais digne de plus d'estime et d'amour, paraît un prince qui fut, dans sa jeunesse, l'ami de Charles, et mérita, dans sa vieillesse, la vénération de Frédéric. Appelé, par une influence étrangère, à régner sur sa patrie, mais pour délivrer sa patrie d'une influence étrangère bien plus dangereuse; renversé par la chute de l'ami qui l'avait élevé;

rappelé au trône par le vœu unanime de sa nation, et dans le nouveau revers qui suivit ce triomphe, objet d'un dévouement que sa vertu seule pouvait inspirer; échappant aux satellites de ses ennemis et pardonnant aux assassins qu'ils avaient armés contre lui; puis, par un coup inopiné du sort, appelé à régir pacifiquement un état borné; y accordant un asile et les soins d'un père aux enfans du roi qui l'a détrôné; donnant, pendant trente années, le spectacle touchant d'un prince qui fait le bonheur de son peuple; laissant à sa mort des regrets dont douze lustres n'ont point effacé les traces; brave soldat, administrateur consommé, homme essentiellement droit et bon, *Stanislas* Leszczinski offre aussi un caractère digne de figurer dans l'histoire politique des monarques et des empires, comme dans l'histoire morale de l'homme en société.

Les écrits d'un personnage historique ont un attrait particulier, lorsqu'ils sont sortis de l'âme de leur auteur, purs et non souillés par le besoin secret de tromper l'avenir sur l'histoire du présent. Ce mérite embellit tous les ouvrages de Stanislas. Aussi suffit-il de les parcourir pour admirer la justesse de ses idées, la profondeur de ses vues, l'élévation de son caractère.

A l'instant où sa fille va partager le trône de Louis XV : « Répondez, lui dit-il, aux espérances du roi, par toutes les attentions possibles. Vous devez ne plus penser que d'après lui et comme lui; ne connaître d'autre ambition que celle de lui plaire, d'autre plaisir que de lui obéir... Ayez de la piété : mais, gardez-vous autant d'en avoir trop que de n'en point avoir assez... « Si Marie Leszczinski eût suivi ces conseils, que de scandales et de maux épargnés à la France! les noms de Pompadour et de Dubarry n'auraient pas souillé notre histoire!

Appelé à régner sur la Lorraine, Stanislas se prescrit à lui-même des règles de conduite. Une pensée remplit son esprit : « tous les rois de la terre sont morts; les bons et les méchans. Je mourrai, comme eux; c'est à quoi je dois penser souvent. » Un désir domine son âme : « je tâcherai d'être en tout le père et le pasteur de mes sujets. » Aujourd'hui encore, la Lorraine entière répète qu'il a tenu constamment sa promesse.

Voici le début des idées politiques qu'il adresse au dauphin, son petit-fils : « ma politique n'est pas bien compliquée; aimez les peuples, et vous tenez mon secret. » Ailleurs, il dit : « un roi n'a besoin pour sa gloire que d'être aimé de ses peuples. » Instruit, comme

Stanislas, à l'école du malheur, Louis XII avait la même politique que lui.

Des écrits de Stanislas, le plus remarquable peut-être est l'*Entretien d'un Européen* avec un habitant d'une île inconnue; il renferme la censure sévère, non seulement des abus que personne n'ose défendre, qu'en supposant l'impossibilité de les réformer, mais encore de ce qui, dans bien des cours, passerait pour des titres de gloire ou des actes d'une saine politique. Nous en citerons un trait : « Pourquoi, dit l'insulaire à l'Européen, votre police varie-t-elle selon les rangs et la condition de vos sujets, et poursuit-elle les colombes, tandis qu'elle épargne les vautours? » Stanislas eût signé le premier article de notre Charte constitutionnelle. L'insulaire qu'il met en scène a lu une histoire générale de l'Europe : « peu s'en fallut, dit-il, que ce livre ne pervertît en moi tous les sentimens dans lesquels j'avais été élevé. J'y vis de grandes maximes de religion qui n'influaient ni dans le gouvernement des royaumes, ni dans la conduite des sujets; à moins que les princes et les particuliers n'en eussent besoin, les uns pour colorer leur injustice, les autres pour déguiser la corruption de leurs mœurs. » Ces lignes ont été écrites par le prince le plus véritablement religieux qui ait existé.

« L'homme de génie ne saurait gouverner un État sans fermeté; et c'est précisément cette fermeté qui fait le malheur d'un état gouverné par un homme sans génie. » Voilà la pensée d'un homme d'État; mais Stanislas mérite encore mieux ce titre dans les *Observations sur la Pologne* et le *Coup d'œil sur la Russie.* Là, combattant le système de ses compatriotes qui, alors que tout avait changé autour d'eux, prenaient, pour bases de leur sécurité, des notions surannées sur la force et les intérêts de leurs voisins, il trace cette prédiction remarquable. « Peut être les puissances voisines s'accorderont-elles pour partager nos États. » Ici il rassure ou réfute les politiques qui prennnent pour des termes synonymes, *succès des armes françaises et chemin à la monarchie universelle;* il leur montre le danger de l'Europe où il est, dans l'agrandissement de la Russie. « Si on laisse la Russie se mêler trop avant dans les affaires générales, ce sera bientôt à elle à donner des lois qu'elle se sentira en état de faire respecter. » Stanislas, écrivait, en 1735; il voyait déjà ce que, quatre-vingts ans plus tard, n'ont pas soupçonné les chefs de la politique européenne.

On aime à voir l'homme se peindre dans ses écrits. « Ce qui prouve qu'il n'est point de plaisir sans peine, c'est qu'on est à la

fois amoureux et jaloux, » cette pensée reproduite sous diverses formes, peut rappeler un trait de la vie privée de Stanislas. L'ami de Charles XII pensait à son ami, quand il dit : « L'inflexibilité est un grand défaut de la constance. » L'homme courageux, sans effort comme sans ostentation, avoue que « personne n'est téméraire quand il n'est vu de personne. » Le prince judicieux place parmi les règles de sa conduite cette maxime : « le bien se persuade mieux qu'il ne se commande. » Enfin, on retrouve Stanislas tout entier dans ces mots : « un prince qui recommencerait à vivre après avoir vécu, pourrait fournir de belles pages à l'histoire. » Si la plus belle page de l'histoire rappelle le bonheur des peuples, Stanislas, pour la remplir, n'a pas eu besoin de recommencer sa vie.

Les OEuvres de Stanislas avaient déjà été publiées ; mais les grandes vues, les vérités de tous les tems s'y perdaient quelquefois au milieu des écrits et des idées de circonstance. Il fallait faire un choix judicieux, dans cette volumineuse collection. C'est une tâche qu'a remplie avec succès Mme de Saint-Ouen, déjà connue avantageusement par ses *Tableaux mnémoniques de l'histoire de France* et de *l'histoire d'Angleterre*. (Voy. *ci-dessus*, p. 232.) Son travail a d'autant plus de prix, qu'ayant constamment sous les yeux les manuscrits de Stanislas, elle a pu rétablir, non-seulement des passages tronqués, mais des pages et des chapitres entiers qui étaient restés inédits. Elle a joint à ce recueil une *Notice biographique*, où laissant à l'histoire le soin de raconter en détail les exploits militaires et les transactions politiques, elle s'attache à peindre dans Stanislas l'homme excellent, l'excellent prince. Un mot suffit à son éloge : Mme de Saint-Ouen semble avoir écrit cette notice avec l'âme de Stanislas. *Eusèbe* SALVERTE.

137. — * *Supplément aux diverses éditions des œuvres de* MOLIÈRE, ou *Lettres sur la femme de Molière, et Poésies du comte de* MODÈNE, son beau-père, Paris, 1825 ; Dupont et Didot. 1 vol. in-8° de 172 pages ; prix 3 fr.

L'auteur de cet ouvrage est M. le marquis DE FORTIA, membre de plusieurs académies et avantageusement connu dans la république des lettres. L'objet qu'il s'est proposé dans la première partie de l'ouvrage que nous annonçons, et dans une réponse adressée à M. Taschereau, auteur d'une nouvelle édition de Molière, est de prouver que ce célèbre auteur comique n'avait pas épousé sa propre fille, comme l'en avait accusé son ennemi Montfleuri dans une requête présentée à Louis XIV.

Notre historien prouve que Molière, en formant sa troupe, en

1645, se lia d'une amitié intime avec Madeleine Béjard, qui avait déjà, en 1638, de M. le comte de Modène, d'Avignon, une fille nommée Françoise; Molière, après avoir protégé son enfance et soigné son éducation, l'épousa en secret, et ne fit connaître que neuf mois après, son mariage à la mère. Cette assertion, qui avait déjà été avancée par l'historien Grimarest, est appuyée, par M. de Fortia, de pièces authentiquès, parmi lesquelles se trouve l'acte de naissance (16 juillet 1638) *de Françoise, fille de Madeleine Béjard* et de messire Esprit de Raymond, chevalier seigneur de Modène, baptisée à Paris dans l'église de Saint-Eustache.

Dans la seconde partie de son ouvrage, M. de Fortia nous présente un recueil de plusieurs poésies attribuées à ce même comte de Modène, et qui n'ont jamais été imprimées. La première de ces pièces contient un portrait peu flatteur des Avignonais; l'auteur semble avoir voulu y peindre sa patrie, comme Molière a peint son siècle.

DIÉGO GERRI.

138 — * *Marie de Brabant*, poëme en six chants, par M. ANCELOT. Paris, 1825; Urbain Canel. In-8° de 167 pages; prix 4 fr.

Doué du rare talent de la poésie, M. Ancelot est du petit nombre des écrivains qui, par la pureté de leurs principes littéraires, se montrent les disciples fidèles de nos grands maîtres.

A une époque où le faux goût, fier de quelques tentatives applaudies par un public frivole, menace d'envahir le Parnasse français, les véritables amis de la littérature s'empressent de rendre une justice éclatante au jeune poëte qui, toujours inspiré par un goût sévère, joint l'élégance et la clarté à une versification harmonieuse.

Le nouvel ouvrage de M. Ancelot est remarquable sous le rapport du style et de la composition; son sujet, heureusement choisi, est développé avec un art qui en accroît l'intérêt. — *Marie de Brabant*, seconde épouse de Philippe-le-Hardi, au milieu d'une cour dont elle est le charme et l'ornement, se voit accusée de l'empoisonnement du jeune Louis, fils aîné du premier mariage de Philippe. On suppose que l'amour maternel l'a entraînée à ce forfait, pour assurer la couronne à son propre fils. Labrosse, homme intrigant et cruel, qui, de l'obscurité d'un emploi servile, s'est élevé au faîte des grandeurs, est à la fois l'artisan secret du crime qui frappe l'héritier du trône, et de la calomnie qui pèse sur la reine. Philippe, trompé par les apparences, irrité par la ruse de son odieux ministre, abandonne l'épouse qu'il chérissait au jugement de ses barons. Marie allait être condamnée, lorsqu'un jeune

chevalier, Eymeri, fils de Labrosse, doué de toutes les vertus qui manquent à son père, persuadé d'ailleurs de l'innocence de Marie, dont en secret il adore les charmes, se dévoue pour sa belle souveraine. Admis devant les juges, il se déclare l'auteur du crime; la reine est triomphante, et son libérateur va périr. A l'instant marqué pour son supplice, une *inspirée*, connue dans les vieilles chroniques sous le nom de *la Béguine de Nivelle*, du fond du palais où elle avait trouvé un asile, accourt, se fait entendre, et, en attestant le ciel qui l'inspire, dévoile la vérité. Le coupable Labrosse est livré au glaive des lois, et son vertueux fils va dans la Palestine terminer ses malheurs sur le tombeau du Dieu dont il invoque le nom, en y joignant le doux nom de Marie.

Après avoir donné l'aperçu rapide du plan habilement tracé par M. Ancelot, l'éloge qui nous reste à faire de son poëme est de dire qu'il donne tout ce que promettait *Louis IX*, *Ebroïn* et la belle tragédie de *Fiesque*. DE PONGERVILLE.

N. d. R. Nous venons d'offrir une analyse rapide et fidèle du poëme de M. Ancelot, faite par un homme dont on ne peut récuser le goût, et dont les éloges seront d'autant plus flatteurs pour ce jeune poëte qu'ils lui viennent d'un de ses compétiteurs les plus redoutables au fauteuil académique. Nous croyons convenable d'ajouter qu'une innovation remarquable distingue encore ce poëme: l'auteur l'a composé de récits et de dialogues, ce qui lui donne une forme dramatique, selon nous très-heureuse, quoiqu'un de nos critiques distingués, M. Amar (dans *le Moniteur*), ait cru devoir blâmer cette innovation, comme tendant à confondre les genres. Déjà plusieurs romanciers, et notamment M. Picard, avaient employé cette forme avec succès; des poëtes même l'avaient essayée. (Voy. *la Panhypocrisiade* de M. Lemercier.) Presque toutes les scènes de la vie sont dramatiques; c'est aux auteurs à savoir en tirer parti, et toute scène mise en action, qui fera mieux connaître les personnages d'un poëme que le récit le mieux écrit et le plus circonstancié, devra nous plaire, par cela seul qu'elle y répandra plus de mouvement et de variété.

Nos lecteurs ont sans doute remarqué l'heureuse simplicité du plan de M. Ancelot, dans lequel nous venons de leur signaler une innovation non moins heureuse. Nous allons maintenant, par une citation, les faire juges de tout le parti que l'auteur a tiré de cette forme dramatique, et justifier les éloges que notre honorable collaborateur a donnés au style. *L'Inspirée* se présente devant *Phi-*

lippe; aussitôt, commence entre eux le dialogue suivant, qui termine le deuxième chant :

L'INSPIRÉE.

Philippe, en me voyant, souviens-toi de Tunis!
C'est moi qui, sous ses murs, par le Ciel éclairée,
Ai prédit aux Chrétiens une autre Césarée;
C'est moi qui, du saint roi marquant le dernier jour,
Ai défendu l'espoir à ton pieux amour;
Et je viens aujourd'hui, me mêlant à tes fêtes,
T'annoncer les malheurs qui planent sur vos têtes!
A vos joyeux festins va succéder le deuil :
Insensés! vous chantiez à côté d'un cercueil;
Il va s'ouvrir! Pleurez!... Quelle main tutélaire
Pourrait du Tout-Puissant enchaîner la colère?
Pleurez!

PHILIPPE.

Où doit frapper sa vengeance?

L'INSPIRÉE.

En ce lieu.

PHILIPPE.

Qui doit périr?

L'INSPIRÉE.

Ton fils!

PHILIPPE.

Qui te l'a dit?

L'INSPIRÉE.

Mon Dieu!

PHILIPPE.

Qu'entends-je? Porte ailleurs ta fatale démence;
Mon fils vivra!

L'INSPIRÉE.

Pour lui l'éternité commence.

PHILIPPE.

Mon fils! Pour le punir est-il donc criminel?
Qu'a-t-il fait?... Laisse-nous! Va, mon cœur paternel
De ce présage affreux repousse l'imposture.
Vois mon fils préludant à sa grandeur future;
Ce jour confie un sceptre à sa jeune valeur;
Il vivra pour régner!

L'INSPIRÉE.

Regarde sa pâleur!

CHANT DEUXIÈME.

A ces mots, vers son fils, qui pâlit et chancelle,
Le roi s'élance, en proie à sa douleur mortelle;

Au prince infortuné prodiguant ses secours,
Marie, au prix des siens, veut racheter ses jours :
Louis, d'un œil éteint semble chercher son père;
On le presse, on l'entoure, on frémit, on espère;
Mais celle dont la voix a prédit son trépas,
Immobile, à leurs soins ne se réunit pas,
Et murmure, au milieu des femmes éplorées,
De l'hymne des mourans les paroles sacrées.

Quelle vie, quel intérêt n'ajoute pas à une pareille situation la manière rapide et dramatique avec laquelle l'auteur a su la présenter ! Qu'un récit serait froid auprès de ce tableau animé ! Sans doute tous les vers du poëme ne sont pas aussi irréprochables que ceux qu'on vient de lire. On pourrait demander ce que c'est (p. 8) qu'un prince qui,

De l'hymen de son père, en secret indigné,
Avait d'une marâtre enfanté la chimère.

On pourrait encore relever quelques autres taches légères ; mais il n'en restera pas moins constant que M. Ancelot, qui s'était jusqu'ici montré assez faible du côté de l'invention, est, de tous nos jeunes poëtes, celui qui paraît destiné à briller le plus par la pureté, l'élégance et l'harmonie de ses vers. E. H.

139. — * *Les Martyrs de Souli*, ou l'Épire moderne, tragédie en 5 actes; par M. *Népomucène-Louis* Lemercier, de l'Institut (Académie française), avec cette épigraphe :

Athènes relevée ennoblirait le monde.
Rôle de Photos, acte IIIe.

Paris, 1825; Urbain Canel. Brochure in-8° de LII-153 pages. Prix 4 fr.

M. Lemercier, dans une préface, nous instruit des raisons qui l'ont engagé à livrer sa pièce au public, par la voie de l'impression, avant de lui avoir fait subir l'épreuve de la scène. Cette préface est remplie d'excellentes réflexions sur l'*ancienne liberté du théâtre*, sur la *censure nécessaire* et la *censure abusive*, sur la *concurrence théâtrale* et sur les *comités de lecture*. Il expose ensuite les *motifs de la publication des Martyrs de Souli*, parle *de l'étendue et de la diction de l'ouvrage*, du *sujet*, enfin, des *Grecs modernes*. Tout en admettant la triste nécessité d'une censure qui réprime la licence des auteurs qui, ne recherchant que des succès lucratifs, s'adresseraient à l'esprit de parti, ou attaqueraient directement les bonnes mœurs et les personnes, l'auteur

établit la différence entre une censure libre, exercée dans des vues nobles et dans l'intérêt des mœurs et de la société, et la censure actuelle, dont les six examinateurs, nominativement ostensibles, n'ont aucun rapport direct avec les auteurs, et obéissent à une quantité d'adjoints ou de confidens occultes, consultés par un secrétaire du ministère de l'Intérieur, dont le caprice influe sur les décisions définitives. « Si Rotrou et Corneille, dit-il, eussent été soumis à des censeurs tels que les nôtres, leurs chefs-d'œuvre tronqués n'auraient pas agrandi la gloire de la France; Molière ne nous aurait transmis que peu de ses moindres pièces : mais *il eut pour censeur un monarque*; et, grâce à Louis XIV, nous admirons encore ses ouvrages les plus marquans, que de subalternes volontés eussent arbitrairement interdits à la scène. » Au tableau des vexations de la censure actuelle, il ajoute celui des caprices et de l'ingratitude des comédiens, et il conseille aux véritables auteurs de soustraire leur fierté à tant d'outrages. « Faites imprimer, leur dit-il; attendez du tems et de l'opinion publique la chance des succès que vous mendiez misérablement à leurs portes closes... faites imprimer; et le besoin d'ouvrages neufs, composés d'après de bons modèles, sortis des bonnes écoles, et dictés par les hauts sentimens auxquels vous familiariseront vos sacrifices, ramènera peut-être les comédiens vers vous, quand l'estime des connaisseurs dirigera leur choix parmi les nouveautés qu'aura signalées l'épreuve d'une heureuse publication. » Il dit, et il leur donne le premier l'exemple d'une résolution qui pourra faire sourire de pitié la foule de nos obscurs auteurs, que l'appât seul de l'or fait se précipiter vers nos théâtres, dont ils encombrent les approches, mais qui serait sans doute suivie des plus heureux résultats, si tous ceux qui sont capables de la comprendre avaient le courage de M. Lemercier. On sait que cette vertu est une de celles que possède au plus haut degré l'auteur d'*Agamemnon* et de *Frédégonde*. Toutes les fois que les lettres ou la société ont eu besoin d'un acte de loyauté, d'énergie ou de désintéressement, il a répondu noblement à leur appel, dans la sphère qu'il occupait comme poëte ou comme citoyen.

Les Martyrs de Souli devant être, dans ce recueil, l'objet d'une *analyse* confiée à l'un de nos collaborateurs qui a donné aux lecteurs de la *Revue* des preuves nombreuses de goût et d'urbanité dans sa critique, je ne dirai rien de la contexture de l'ouvrage, ni de l'invention et de la peinture des caractères. Je hasarderai seulement une observation au sujet du style, que l'auteur me semble faire descendre de

sa dignité tragique dans le rôle d'un nègre auquel « il a composé, dit-il, un idiome à l'imitation du sien, qu'il a versifié dans une langue dont le retranchement des articles aux substantifs et aux régimes, ainsi que l'emploi du seul infinitif des verbes pour tous les tems, caractérise la concision *intelligible*, *claire* et originale. » Je ne serais pas étonné que M. Lemercier tînt beaucoup plus à cette innovation qu'à tel rôle de sa pièce le mieux conçu : on sait que les auteurs sont sujets à de pareilles faiblesses ; mais, dût-il me classer parmi ces « critiques superficiels qui ignorent jusqu'aux premiers élémens de l'art dramatique », je lui soumettrai franchement mes doutes. Après avoir applaudi aux formes diverses de langage qu'il prête à ses Grecs et à son guerrier persan Ajazid, formes heureuses, qui tendent à varier un peu l'uniformité quelquefois fatigante du style tragique, et à l'enrichir des images naturelles aux différentes nations qu'il met en scène, mon esprit ne peut se prêter au projet que l'auteur a conçu de m'intéresser au moyen d'un vice, d'un défaut, qu'il prétend ériger en beauté. Si le langage tronqué, défiguré, et, quoi qu'en dise l'auteur, souvent obscur et inintelligible d'un Noir qui n'a pas reçu d'instruction peut être admis sur la scène tragique, pourquoi ne finirait-on pas par y admettre aussi les diverses locutions vicieuses du peuple, et les différens patois que l'on parle en France ? Je m'arrête à cette idée, dont le ridicule punirait bientôt l'exécution. Avant tout, il faut émouvoir, et je craindrais qu'à la représentation M. Lemercier ne retirât de son innovation un résultat tout contraire à celui qu'il s'est proposé. E. Héreau.

140. — * *Harald*, ou *les Scandinaves*, tragédie en 5 actes ; par *Pierre* Victor (L. R.), représentée pour la première fois, sur le second Théâtre français, le 4 février 1824 ; précédée et suivie d'*Observations historiques, littéraires et théâtrales*. Paris, 1825 ; Barba. 1 vol. in-8° de 13 feuilles, orné de plusieurs vignettes d'après Devéria. Prix 5 fr.

Nous avons, en son tems, rendu compte de la première représentation de cette tragédie (*Voy.* t. XXI, p. 488-490). Celui de nos collaborateurs qui s'en était chargé ayant fait une analyse très-exacte et détaillée de la fable, du plan et des personnages de la pièce, nous n'aurions plus qu'à parler des *Observations préliminaires* dont l'auteur a fait précéder l'impression de sa tragédie, et ce serait une occasion de louer, dans M. Victor, une érudition, un goût, une correction de style, et surtout un sentiment des convenances, peu communs, non-seulement parmi les hommes de sa profession, mais encore

parmi les hommes de lettres, au rang desquels il vient de se placer avec tant d'avantages; mais un de nos plus savans collaborateurs, M. Heiberg, nous adresse quelques observations sur la partie historique de la tragédie d'*Harald*, et nous croyons devoir leur céder la place qui nous était accordée. E. H.

Qu'il me soit permis d'examiner ici la *nationalité* de la tragédie d'*Harald*, si l'on peut s'exprimer ainsi. Je commence par la remarque que le plan, l'intrigue et la conduite du drame appartiennent entièrement à l'auteur. Il y a cependant quelques faits historiques, racontés dans les notes, d'après Catteau-Calleville, que M. Victor a fidèlement conservés, et sur lesquels il a fondé le sujet de son poëme. Telles sont la fondation de la monarchie norvégienne par Harald, et ses relations avec Gidda. Ces deux caractères, ainsi que celui d'Eyvind, le Scalde, sont aussi très-fidèlement tracés d'après des annales dont l'authenticité est considérée aujourd'hui comme hors de doute. Tous les autres caractères sont dus, soit à l'imagination du poëte, soit aux ouvrages de M. Montbron, d'où M. Victor reconnaît les avoir empruntés. — J'ai peu de chose à dire sur le caractère de Gidda; il me semble parfaitement bien tracé, et conforme à ce que nous en dit l'histoire, qui la représente comme animée du désir de la domination. Son caractère est tout entier dans la réponse qu'elle fit aux envoyés d'Harald, venus pour demander la main de cette princesse : « Dites à votre maître, répondit-elle, que je suis trop bien née pour devenir sa concubine, et que je ne consentirai même à l'épouser que lorsqu'il ne sera plus le petit roi de quelques provinces, et qu'il régnera sur la Norvége entière. » — Je dirais que l'auteur me semble avoir également bien réussi dans la peinture du caractère d'Harald, si je n'avais pas deux doutes à soumettre à M. Victor. Il discute lui-même le premier (page 181). « Rien n'était plus honteux, dit-il, que de fuir chez les Scandinaves; les guerriers qui fuyaient étaient déclarés infâmes, m'ont observé plusieurs critiques, aux yeux desquels j'ai commis une faute intolérable en faisant quitter le combat au roi de Norvége. » M. Victor examine si, en cela, il a fait bien ou mal, et il arrive à cette conclusion : *que les applaudissemens du public paraissent avoir résolu cette question.* Je sais fort bien que, pour obtenir un beau coup de théâtre, il est permis aux poëtes d'altérer, jusqu'à un certain point, la vérité historique; mais je ne crois pas que cette permission puisse aller jusqu'à autoriser l'altération d'un trait caractéristique éminemment national; et ma conviction intime m'oblige à me ranger ici, contre M. Victor, du côté de

ses critiques. Mon second doute est, à peu près, de la même nature. Je crois que, pour ne pas altérer la vérité historique, l'auteur ne devait pas non plus altérer le caractère national dans son principal personnage. Dans la dernière scène, Harald tire son épée, pour se tuer, afin de se punir ainsi d'un crime qu'il se reproche. Cependant, il n'en fait rien, sans qu'il ait été désarmé. Les raisons par lesquelles M. Victor a cru devoir laisser vivre son Harald (page 193), sont incontestablement bonnes, puisque l'histoire fait mourir ce roi plus qu'octogénaire; mais il a fait faire à ce prince une véritable fanfaronnade.

Tous les autres caractères sont de pure invention, et quelques-uns des noms sont peu heureusement choisis. Ni *Alpais* ni *Adeltan* ne sont des noms scandinaves. On ne connaît en Norvége qu'un roi *Haquin*, à qui l'on a donné le surnom de *nourrisson d'Adelstan* (et non pas Adeltan), parce qu'il avait été élevé à la cour d'*Adelstan* ou *Éthelstan*, roi d'Angleterre. — M. Victor fait du nom *Suénon* un mot de trois syllabes; ce qui sonne fort mal aux oreilles scandinaves. Il y a toujours eu, et il y a encore, dans les trois royaumes du Nord, une foule de personnes dont le nom de baptême est *Svend*, monosyllabe, et dont on a fait, d'abord en latin, et ensuite en français, le nom de *Svenon*, qui est dissyllabe.

Si les bornes qui me sont prescrites étaient moins étroites, j'aurais beaucoup d'éloges à donner à M. Victor pour la partie historique de sa tragédie, pour l'exactitude qu'il a mise dans la peinture des mœurs des peuples scandinaves, pour ses détails sur l'ancienne mythologie de ces peuples, et en général pour les notes qu'il a ajoutées à son ouvrage. Tout ce qu'il dit (page 12) de la différence entre les guerriers d'Odin et ceux d'Ossian est très-exact. « Tout est positif chez les premiers, tout est vague et douteux chez les seconds. Confinés dans leurs *îles de brouillards*, armés de leurs *lances de neige*, les Calédoniens de Macpherson n'ont laissé qu'un souvenir aussi léger que les fantômes de leurs héros. Les Scandinaves, répandus dans l'Europe entière, ont exercé sur ses institutions et sur ses mœurs une influence dont elle conserve encore les traces. » Après avoir lu ce passage, j'ai été fort étonné de trouver (page 77), le nom de *Locklin*, qui est tout-à-fait ossianique. J'ai été encore plus étonné de lire (p. 110) ces vers :

> ... Quel lugubre ciel! Ombres de mes aïeux;
> Est-ce vous qui passez sur ces sombres nuages?
> Ah! détournez de moi vos fronts chargés d'orages. »

Il faut convenir que ces vers ont plutôt une teinte calédonienne qu'un coloris scandinave.

Pour étudier les mœurs et l'histoire des peuples scandinaves, l'auteur a puisé dans de bonnes sources. Outre *Catteau-Calleville*, il nomme *Mallet*, *Suhm*, *Schöning*, *Lagerbring*, et d'autres. Si, comme il semble en avoir l'intention, il place un jour la scène de quelque nouvel ouvrage dramatique dans les mêmes pays, il est peu probable qu'il s'enfonce plus avant dans la haute antiquité; il descendra plutôt vers des tems un peu plus modernes. Alors, je lui conseillerai d'étudier un ouvrage très-curieux, écrit, vers l'an 1170, en ancienne langue norvégienne, aujourd'hui islandaise. Il a pour titre : *Speculum regale*, et son auteur est, à ce qu'on croit généralement, un des premiers rois chrétiens de Norvége, nommé *Sverre*. Il y fait parler un père donnant à son fils des instructions pour régler sa conduite dans toutes les positions où il pourrait se trouver. Après avoir indiqué, dans la première partie de son ouvrage, des règles de conduite pour le navigateur, le négociant, l'agriculteur, il parle, dans la seconde partie, des devoirs d'un roi, et de ceux que les hommes de cour doivent observer, non-seulement auprès du roi, mais encore en tems de guerre, et dans les missions pacifiques pour lesquelles ils pourraient être choisis. Il y a, dans cette partie de l'ouvrage, beaucoup de détails sur les armes, tant offensives que défensives, ainsi que sur l'art de la guerre de ces tems reculés. L'ouvrage dont je parle, et qui traite encore de beaucoup d'autres objets que je m'abstiens d'indiquer, est accompagné d'une double traduction, en latin et en danois; il se trouve à la Bibliothèque royale.

HEIBERG.

141. — *Les deux Écoles*, ou le *Classique et le Romantique*, comédie en trois actes et en vers ; par MM. J. LÉONARD et ADER, représentée pour la première fois sur le théâtre de l'Odéon, le samedi 13 août 1825. Paris, 1825 ; Ambroise Dupont et Roret. Br. in-8° de 75 pages ; prix : 2 fr. 50 c.

Cet ouvrage est le premier essai dramatique de deux hommes d'esprit, connus déjà par quelques succès en poésie, mais qui se sont complétement trompés dans le choix de leur sujet. Le *classique* et le *romantique* sont des abstractions ; et comment peindre des abstractions au théâtre ? Comment essayer d'ailleurs de bâtir une action sur des choses qui ne sont pas même définies ? Aussi, ne parlerons-nous point de la leur, et ne dirons-nous rien du plan qu'ils ont adopté : nous aurions trop de reproches à leur faire. Nous aurions

surtout à leur demander comment eux, qui plaident leur cause en plaidant celle du goût et de la raison, ont pu faire de leur classique,

Benêt spirituel, nigaud plein de talent,

comme dit la soubrette, une espèce de plastron, que l'on fait tomber dans les piéges les plus grossiers et les plus ridicules? — Mais cette pièce, qui n'a eu qu'un petit nombre de représentations, offre plusieurs détails de style et de dialogue, où l'on reconnaît le germe d'un vrai talent comique. Nous citerons la scène VII de l'acte II, entre le poëte romantique et son vieux professeur, scène où les auteurs ont habilement réuni et débattu les principaux points de la question littéraire qui s'est élevée entre les *deux écoles* (si toutefois il peut en exister d'autres que la *bonne* et la *mauvaise*). C'est dans cette scène que se trouvent ces vers :

Oui, pleins de cette ardeur qu'à mes yeux tu déploies,
Vers la gloire courrez par de nouvelles voies;
Mais, délivrés enfin d'une étroite prison,
Sortez de la routine et non de la raison.

Quel dommage que les auteurs n'aient pas eu plutôt le projet d'une épître! Ces vers et plusieurs autres de la même scène auraient pu y être encadrés de la manière la plus heureuse, et la faire vivre plus long-tems que la comédie, au succès de laquelle il faut bien dire aussi que le jeu des acteurs a été plus nuisible encore que l'inexpérience des auteurs. E. H.

142. — *La communion de la reine Marie-Antoinette* à la Conciergerie, par *V. Alphonse* FLAYOL; poëme qui a remporté le prix de poésie proposé par la *Société d'études littéraires*. Paris, 1825; J. G. Dentu. Brochure in-8° d'une feuille d'impression; prix 1 fr. 25 c.

143. — *Dithyrambe au sujet d'un passage du chant du Sacre, de M. de Lamartine;* par M. *P. E.* S. Paris, 1825; J. L. J. Brière. Brochure in-8° d'une feuille d'impression; prix 1 fr. 25 c.

144. — *Triomphes du génie dans la Grèce antique et dans la Grèce moderne*, poëme dithyrambique, précédé d'une *Epître dédicatoire à lord Cochrane.* Paris, 1825; Delaunay. Brochure in-8° de 19 pages; prix 1 fr. 25 c.

145. — *Les Ages poétiques;* par l'auteur du *Dithyrambe sur la Grèce antique et la Grèce moderne.* Paris, 1825; le même. Brochure in-8° de 23 pages; prix 1 fr. 50 c.

146. — *Ode à S. M. Charles X sur l'affranchissement de Saint-Do-*

mingue, par un homme de couleur. Paris, 1825; Petit et Delaunay. Broch. in-8° d'une feuille; prix 75 c.

147. — *Ode sur l'indépendance d'Haïti;* par *J. M.* Chopin. Un quart de feuille d'impression. (Ne se vend pas.)

148. — *Au président Boyer*, épître; par Cordelier-Delanoue. Paris, 1825; Boulland et compagnie. Brochure in-8° d'une feuille; prix 1 fr. 25 c.

149. — *Les États-Unis.* A M. Casimir Delavigne. Par *A.* Chambolle. Paris, 1825; Brière. Brochure in-8° d'une feuille d'impression; prix 1 fr. 25 c.

150. — *Bessière et l'Empecinado*, poème; par *Léon* Halevy. Paris, 1825; Hubert. Broch. in-8° d'une feuille; prix 1 fr. 25 c.

Malgré l'espèce d'interdiction lancée contre les vers dans ce siècle trop positif, chaque jour voit inonder le Parnasse français de brochures poétiques. Ce ne sont, il est vrai, la plupart du tems, que des *ballons d'essai* lancés aux frais d'auteurs jeunes et inexpérimentés, qui ignorent que la gloire littéraire ne s'enlève pas ainsi d'assaut, mais qu'elle est le fruit d'une véritable vocation et d'études longues et opiniâtres. Autrefois, nos jeunes poëtes ne se hâtaient pas ainsi de produire au grand jour les fruits d'un premier loisir; long-tems gardés en porte-feuille, lus et relus, censurés et corrigés par la franche amitié, ou par l'homme d'un mérite reconnu, dont on demandait les avis pour en profiter, ils n'en sortaient que pour subir une dernière épreuve, en briguant les honneurs d'un recueil consacré par le goût, et dont les pages ont recueilli le germe de nos plus brillantes réputations littéraires. On voit que je veux parler de l'*Almanach des Muses. Quantum mutatus ab illo!* s'écriera quelque esprit chagrin, sans réfléchir que l'attente d'une année est trop longue pour nos auteurs modernes, et que l'éditeur d'un recueil, qu'ils affectent de dédaigner, est réduit, ainsi que nous, à glaner dans un champ aride en sa fécondité, et qui n'offre souvent que des fruits hâtifs et sans saveur. Chaque mois, la *Revue Encyclopédique* est accablée d'envois poétiques et de vers qui restent inédits après leur publication; elle a dû faire examiner scrupuleusement ces envois, et désigner les pièces qui méritent le plus d'être recommandées à l'attention publique. Chargé de faire connaître les neuf pièces dont les titres se trouvent en tête de cet article, je vais tâcher de m'acquitter en conscience de cette mission délicate. Mais, que les auteurs ne se formalisent point, si j'abrége un peu des formules de louanges qu'ils ne trouvent jamais assez longues, et qu'ils veuillent bien ré-

fléchir que nous accordons souvent moins de place à des ouvrages qui mériteraient notre sollicitude à plus juste titre encore que leurs essais poétiques.

C'est le sentiment profond d'une douleur légitime, excité par le souvenir d'une grande infortune, qui a éveillé la muse de M. Flayol. Il a justifié, par des vers heureux, le choix qu'une société a fait de sa pièce, pour lui décerner la couronne. Il représente une reine quittant le premier trône du monde, pour marcher à l'échafaud que doit ennoblir le sang qu'elle va y répandre.

Hélas! à la prière abaissant sa fierté,
Et devant ses bourreaux courbant sa majesté,
En vain elle demande et son fils et sa fille;
Un vil licteur se place entre elle et sa famille :
Ils n'ont point échangé leurs pénibles adieux.
Pars, veuve de Louis, va les attendre aux cieux.

C'est aussi le sentiment d'une juste indignation qui a inspiré l'auteur du *Dithyrambe au sujet d'un passage du chant du sacre*, de M. de Lamartine. « Un jeune homme sans nom, dit-il dans son avertissement, a entrepris de venger un prince cher à la France de l'attaque inconvenante dont il a été l'objet, de la *part* d'un poëte qui a eu *part* tout récemment aux faveurs du pouvoir. » On voudrait avoir oublié les quatre vers accusateurs que M. de Lamartine a osé placer dans son poëme sur le sacre. Cet acte qu'aucun mot, dans aucune langue, ne saurait qualifier, a fait gémir tous les cœurs honnêtes de tous les partis, en même tems que le démon du mal, qui l'a inspiré, n'a point recueilli les résultats qu'il s'en était peut-être promis.

Jeune imprudent, quel délire t'entraîne?
Choisi pour célébrer les pompes de la Cour,
Qui te force à mêler les accens de la haine
A ton hymne d'amour?
Est-ce ton Roi qui les demande?
Ne confonds pas des règnes différens;
Quand tu viens à ses pieds déposer ton offrande,
Ne va pas lui porter l'offrande des tyrans.
. . . . . .
Va, ne crains rien d'une auguste vengeance!
Mais les Muses te puniront.
Dans tes vers frappés d'impuissance,
Leur froid mépris signale un odieux affront;
D'elles tu n'obtiendras qu'une gloire éphémère.
Pour remplacer l'exil qui devrait te punir,

Il doit suffire à leur colère
De t'exiler de l'avenir.

L'arrêt paraît sévère ; mais qui n'en sent la justesse en lisant le oëme de M. de Lamartine ? Puisse le poëte privilégié apprendre ue les bons vers, comme les grandes pensées, viennent presque ujours du cœur !

Honneur aux nobles fils des Grecs de Marathon,
Libres, s'ils sont vainqueurs, et libres, s'ils périssent,
Qu'un poëte secourt et que les rois trahissent !

Telle est l'épigraphe qu'a empruntée l'auteur des *Triomphes du génie ans la Grèce antique* à celui des *Messéniennes*, autour duquel nos unes poëtes se rallient, comme à l'étendard de la raison et du tanent, embellis par les grâces. Quelquefois ils doivent d'heureuses nspirations à ces relations honorables pour eux et pour lui. Celui ui nous occupe en ce moment, dans la marche peu certaine de son oëme, et au milieu de tirades où l'on pourrait désirer un style à la ois moins simple et moins ambitieux, a trouvé des strophes qui eraient honneur à M. Casimir Delavigne. Tels sont ces quatre vers ans l'*Épître dédicatoire à lord Cochrane*, où l'auteur dit, en parant de ce protecteur célèbre de la Grèce :

Il quitte ses grandeurs pour lui servir d'appui ;
Sur de nouvelles mers il porte la victoire,
Et croit qu'il a besoin de gloire,
Tant qu'un peuple a besoin de lui.

Nous engageons l'auteur à ne pas abandonner et à mûrir avec soin idée des ses *Ages poétiques*. Sans doute, ce n'est qu'une esquisse u'il a voulu nous donner. Un pareil sujet demande plus de tems t plus d'espace pour être traité convenablement. Déjà quelques assages font juger qu'il pourra remplir avec honneur la tâche qu'il araît s'être imposée.

Une autre nation, naguère aussi composée d'opprimés et d'oppresseurs, mais plus avancée que la Grèce, partage aujourd'hui avec lle les regards du monde entier ; plus heureuse, son succès l'a justifiée, et l'on appelle maintenant chez elle citoyens d'un état libre et ndépendant, ceux que naguère on traitait de *rebelles*. C'est l'acte attendu qui proclame l'indépendance d'Haïti que deux Français, [M. Chopin et Delanoue, et un *homme de couleur*, ont voulu célébrer. Celui-ci adresse ses remercîmens sur l'émancipation politique e son pays à S. M. Charles X, qui, par un nouveau bienfait, va

répandre son heureuse influence jusque sur les destinées d'un peuple lointain. C'est dans une *ode* que l'auteur exprime les sentimens dont il est pénétré, et cette ode est une nouvelle preuve que les Haïtiens, après s'être mis au niveau des autres peuples dans les sciences positives et dans celle de l'administration, ne voudront pas leur rester inférieurs dans la carrière des lettres.

L'auteur de l'*Ode sur l'indépendance d'Haïti* m'approuvera, sans doute, d'avoir donné le pas sur lui à un naturel ; il faut savoir faire les honneurs de chez soi. Ce sont aussi des hommes de couleur élèves de M. Chopin, qui ont voulu faire imprimer et distribuer à leurs frais les vers que l'on va lire :

Trop long-tems ont duré ces indignes entraves!
L'Européen disait : Les Noirs sont nos esclaves ;
Un dieu les a marqués d'un sceau réprobateur!
Notre luxe a besoin de toute leur misère :
Non, Dieu n'est point leur père,
Et son indifférence accuse leur malheur.

N'est-ce pas plutôt leur malheur qui accuse l'indifférence de Dieu ? C'est la seule objection que j'aie trouvé à faire à l'auteur, qui termine son ode par une adjuration éloquente à la jeune république d'Haïti de s'employer de tout son pouvoir à « relever la croix sur la cendre d'Homère. » Alors, ajoute-t-il :

Alors, heureuse et grande, achève ta carrière ;
Ouvre au commerce actif ta plage hospitalière ;
De la France, à ta voix, les arts vont accourir...
Mais garde tes enfans de nos mœurs corruptrices ;
N'achète point nos vices...
On sait tout, quand on sait vivre libre et mourir!

C'est aussi par une invocation en faveur de la Grèce que M. Dernoue termine son *Epître au président Boyer*. Nous citerons ces deux vers (p. 13) :

O sainte Liberté, l'insulte d'un esclave
Peut-elle arriver jusqu'à toi!

et ces deux autres qu'il adresse à la Grèce, en cherchant à relever son courage (p. 15) :

Byron est mort pour te défendre,
Et Delavigne t'a chanté.

C'est encore à ce dernier qu'est adressée la pièce de M. Cham-
olle. Toi, lui dit-il :

Toi qui charmais la France au bruit de tes concerts,
Toi qui nous consolais, veille, jeune poëte!
Encor de nouveaux chants! nous sentirions nos fers,
Si ta lyre restait muette.

. . . . . .

D'un beau talent, d'un grand courage,
Fais briller à nos yeux la double majesté;
Flétris les oppresseurs, repousse l'esclavage,
Et du moins dans tes vers sauve la liberté.

itons encore deux strophes empruntées à la peinture que l'auteur
ait des premiers efforts de l'Amérique pour conquérir son indé-
endance :

Autour de cette tente accourez vous ranger;
Levez-vous, défenseurs de la jeune Amérique,
Sans craindre de vous partager
Entre un homme et la République.

Cet homme est Washington : en volant au danger,
Ne vous alarmez pas, compagnons de sa gloire,
Vous ne sentirez point le joug de la victoire
Après celui de l'étranger.

es vers de M. Chambolle révèlent un beau talent, des sentimens
énéreux et un noble caractère.

C'est d'une nation aujourd'hui plus malheureuse que ne le furent
elles dont on vient de nous entretenir, plus malheureuse peut-être
ue ne le fut jamais aucune nation, que nous allons maintenant nous
ccuper. Un poëte, très-jeune encore, mais qu'une traduction des
des d'Horace place déjà à côté de nos bons littérateurs, M. *Léon*
Halevy, après avoir publié des *Élégies* pleines d'un charme atten-
rissant (Voy. *Rev. Enc.* T. xxvii, p. 235), où l'on croit qu'il a épan-
hé quelques douleurs personnelles, a voulu mêler sa voix à la voix
ublique sur les événemens politiques arrivés récemment en Espa-
ne. Il compare la vie et le martyre de l'*Empecinado*, général des ar-
ées constitutionnelles d'Espagne, avec la vie et le supplice de
essière, ce transfuge des drapeaux français, devenu général des
armées de la Foi, pour lequel un journal, après l'exécution même du
upable, réclamait encore le titre d'*honorable*, parce que, disait-il,

il avait appartenu aux rangs des royalistes. M. Halevy commence par rappeler notre première campagne d'Espagne :

A l'aspect de ces champs où tomba le courage,
Je répands quelques pleurs, triste et dernier hommage,
Sur la cendre de nos soldats :
Je ne puis admirer une stupide rage,
Et je n'ai point d'encens pour des assassinats.

En parlant de Bessière, il dit :

De ce fier plébéien qu'espère donc l'audace?
Que cherche son épée? Est-ce un roi qu'il menace?
A-t-il frappé les airs du cri de liberté?
Non, il sait que l'Espagne aime son esclavage.
Que lui font, après tout, de vulgaires douleurs?
C'est de son roi qu'il veut alléger le servage!
C'est de son roi *captif* qu'il veut sécher les pleurs (1)!
D'un pareil dévoûment châtiant l'insolence,
Ferdinand d'une tombe a payé son flatteur;
Et la croix de saint Charle, auguste récompense,
Brille au cou de l'exécuteur (2).
D'autres que moi, Bessière, honoreront ta cendre;
Ils baigneront de pleurs l'esclave qui n'est plus;
Jamais pour tes pareils mon œil n'en sut répandre.
Va te plaindre à ces rois que tu veux *absolus!*

Puis, s'adressant à la mémoire de l'*Empecinado :*

Puisque tes *guerillas*, compagnons de victoire,
A cette populace, opprobre de l'histoire,
N'ont point de leur vieux chef disputé les lambeaux,
Ceux que tu combattis vengeront ta mémoire;
Ils ont de nobles cœurs pour honorer ta gloire,
Et des vers immortels pour flétrir tes bourreaux!

Mais je m'arrête ; déjà cet article dépasse de beaucoup les bornes de notre *Bulletin*. Je réserve pour le mois prochain quelques-unes des pièces que je devais faire entrer dans cet article, et dont le ton, plus léger que celui des vers que je viens de faire connaître, aurait

---

(1) Il fit sa levée de bouclier, *pour délivrer*, disait-il, *le roi Ferdinand de la captivité où le retenaient les ministres.* (*Note de l'Auteur.*)

(2) Le chef d'escadron Albuin, que le roi d'Espagne a décoré et fait colonel : c'est lui qui a atteint et fusillé Bessière. (*Note de l'Auteur.*)

d'ailleurs contrasté d'une manière peut-être choquante avec celui que j'ai dû prendre moi-même. Les lecteurs me sauront gré sans doute de les laisser avec M. Halevy. E. HÉREAU.

151. — *Épître à Bolivar*, par *J. F.* D. Paris, 1825; Rue d'Enfer-St-Michel, n° 2.

Cette pièce, remplie de généreux sentimens, exempte d'ailleurs de tout mauvais goût, mérite l'attention des amis de la liberté. L'auteur, après avoir formé des vœux pour la prospérité des nouveaux états de l'Amérique du sud, célèbre les exploits de Bolivar, et surtout l'amour sincère du *libérateur* pour les institutions de son pays. Il l'engage à rester toujours dans la route de la véritable gloire; il rappelle l'exemple de Bonaparte qu'un faux orgueil a perdu, mais qui peut-être fût resté fidèle à sa patrie, s'il eût pu, comme le héros de la Colombie, faire l'apprentissage des vertus du citoyen près du tombeau de Washington. Cette belle idée sert de transition au récit des honneurs rendus à M. de Lafayette par la république célèbre dont les triomphes commencèrent l'ouvrage qu'achève maintenant Bolivar. Le style de ce petit poëme offre sans doute des imperfections; mais, si l'auteur est jeune, comme on l'assure, on peut le croire appelé à écrire en vers avec élégance et pureté. Nous allons citer un passage fort court, qui n'est pas le meilleur de la pièce, mais où nous paraissent réunies les deux qualités précieuses dont nous venons de parler :

Trois états dans tes mains livrent leurs destinées;
Des fiers républicains les âmes étonnées,
Sans s'émouvoir, t'ont vu, pour comble de grandeur,
Soldat et citoyen, vertueux dictateur.
Du pouvoir absolu l'amorce enchanteresse
Ne put un seul instant séduire ta sagesse.
Souverain des états et de tes passions,
Au faîte des grandeurs, exempt d'illusions,
Des peuples en tout tems ami vraiment sincère,
Tu fus leur protecteur et tu deviens leur père.

F. *

152.—*Épître à un Journaliste de province sur les auteurs et le public*; par M. *Marius* GIMON, couronnée par l'Académie de Marseille le 27 août 1825; suivie d'un *Hymne aux Français sur le sacre de Charles X*, pièce qui a obtenu une mention honorable dans la même séance. Marseille, 1825. In-8° d'une demi-feuille.

Des critiques fameux voulant grossir la liste,
Edmond, dans tes foyers tu deviens journaliste,

Et crois à ce métier gagner beaucoup d'honneur,
Insensé ! quel démon jaloux de ton bonheur
Est venu t'inspirer cette triste manie ?
Toi qui pouvais, donnant l'essor à ton génie,
Rival de *Casimir*, enfanter de beaux vers,
Et du bruit de ton nom remplir tout l'univers ;
Fuyant ton avenir, confiné dans ta ville,
Rédigeant une feuille ignorée, inutile,
Que l'on blâme toujours, que jamais on ne lit ;
Griffonant du papier sans gloire et sans profit,
Geoffroy provincial, tu veux, dans ton délire,
Pour l'article théâtre abandonner ta lyre !

Il y a de la chaleur, du mouvement, dans ce début de l'Epître de M. Marius Gimon et dans quelques vers qui suivent ; mais bientôt l'auteur paraît fatigué ; il perd cette verve, ce feu dont il avait paru d'abord animé ; sa Muse enfin semble le quitter, et il ne décrit plus que des choses communes, dans un style lâche et prosaïque. Le même défaut se fait sentir dans son *Hymne aux Français*. L'auteur pourroit dire, avec Lafontaine :

Les longs ouvrages me font peur ;

et cependant chacune de ses pièces n'a pas plus de cent vers. E. H.

153. — * *La famille Noire ou la Traite et l'Esclavage*, par Mme *Sophie* Doin. Paris, 1825 ; Servier, rue de l'Oratoire, N° 6. 1 vol. in-12, de 148 pages ; prix 2 fr.

Mme Sophie Doin rend compte, dans sa préface, des motifs qui 'ont engagée à composer cet ouvrage. « Bien des gens, dit-elle, croient sincèrement que des nègres esclaves sont indispensables à l'existence des colons ; d'autres pensent qu'on se moque d'eux en prétendant que les Noirs sont conformés comme les Blancs et doivent par conséquent être traités en hommes. Dans nos sociétés frivoles, bien peu d'individus ont réfléchi que l'infâme trafic des Noirs et la puissance oppressive qu'on s'arroge sur eux sont en contradiction directe avec les préceptes sacrés de notre religion, avec les principes du droit naturel, qu'ils offensent Dieu et outragent l'humanité ; il est nécessaire de les éclairer tous : tel a été le but de mes efforts. » L'auteur a fait choix, pour développer cette intéressante question, d'un cadre très-heureux. Le récit des aventures, des malheurs, des vertus de *la famille Noire* excite à la fois dans l'âme du lecteur une pitié profonde et une vive indignation. Certains passages le font frémir, quand il pense que ce livre, loin d'être un roman, ne contient qu'une histoire scrupuleusement

fidèle. Telle est, par exemple, la scène déchirante de la rencontre des infortunés époux Noirs, de leur reconnaissance et de leur mort. La noble conduite d'un philanthrope européen, qui s'est dévoué à soulager la misère des Nègres, forme un touchant contraste avec toutes ces horreurs. Outre cette composition qui obtiendra le suffrage de tous les cœurs généreux, ce volume offre encore, sous le titre d'*introduction*, un plaidoyer en faveur de la même cause, écrit avec la même chaleur, et dont l'auteur peut se féliciter comme d'une bonne œuvre qui prouve à la fois la noblesse et l'énergie de ses sentimens et son talent, comme auteur. B.

154. — *L'assassinat d'un roi*, roman historique par M. *P.* Lacroix. Paris, 1825; Jehenne, passage Feydeau, N° 4. 2 vol. in-12, formant environ 400 pages; prix 5 fr.

Des esprits inquiets et ambitieux s'agitent en tout sens, et osent souhaiter hautement la rentrée des jésuites en France. C'est en voilant les intentions, en dénaturant les noms et les choses, que ceux-ci prétendent vaincre l'aversion qu'on leur témoigne. Inutiles efforts! l'histoire est là qui les accuse et les flétrit, et la liberté de la presse est une barrière que leurs efforts tenteraient vainement de renverser, puisqu'elle s'appuie, d'un côté, sur la Charte, et, de l'autre, sur la parole sacrée d'un Roi de France.

M. Lacroix a voulu nous faire connaître les détails inconnus de la conjuration qui porta Damiens à poignarder Louis XV; mais ces détails, qui sont tous de son invention, laissent à désirer plus de conformité avec la vraisemblance historique. Je ne répéterai pas ici ce que j'ai déjà dit sur le *roman historique;* mais, en examinant d'abord celui-ci sous le rapport du plan, je trouve qu'il manque d'unité et de rapidité: beaucoup d'épisodes ne font qu'y embarrasser l'action; néanmoins, il faut le dire, ils attachent le lecteur, et, tout en y reconnaissant des hors-d'œuvre, j'hésiterais à les retrancher, excepté celui de la centurie de Nostradamus, trouvée par Damiens dans sa prison.

Dans le tome second, tous les chapitres semblent être là uniquement pour empêcher le dénouement d'arriver. Ces défauts sont peut-être inhérens au sujet, qui offrait par lui-même des développemens peu variés, et ils viennent surtout du soin qu'a pris l'auteur de justifier, par des faits antérieurs au crime, les diverses révélations échappées à Damiens. Je passe à l'examen du style, dans lequel je ne serai pas si embarrassé pour trouver à louer. Je pourrais néanmoins dire à l'auteur qu'*une femme aux blancs habits* est une locu-

tion froidement prétentieuse, que *me compter parmi leurs rangs* est une faute de français..... Mais j'aime mieux faire remarquer que ce roman, même sans quelques caractères fortement dessinés, même sans quelques situations dramatiques qui s'y rencontrent, attacherait encore, par le charme généralement répandu dans le style. Je vais en citer deux passages qui prouveront avec quelle facilité l'auteur passe dans des tons différens ; s'il nous peint la jeune mariée le soir de la veille des noces : « Cette dernière, mise avec une simplicité recherchée, n'a pas besoin du secours de la toilette pour aspirer au titre de jolie, que lui confirment ses dix-sept printems. Ses cheveux, dont le noir de jais fait ressortir l'azur tendre de ses grands yeux cachés sous de longs cils, sont tressés avec plus de soin qu'à l'ordinaire. Sa bouche est embellie par un sourire qui découvre deux rangs de perles, sa joue est colorée d'un rose plus vif, son sein agite la mousseline qui le couvre. Si par hasard son regard virginal rencontre la fleur d'oranger, appelée *chapeau de la mariée*, qui demain brillera sur sa tête. » « Demain ! » dit en elle-même la vierge qu'une nuit sépare de l'hymen. Elle voudrait reculer un jour qu'elle désire et qu'elle craint, elle frémit dans être aussi près, et elle se plaît à compter les heures qui vont s'écouler si lentement, jusqu'au moment où elles s'enfuiront si vite. » — Nous représente-t-il les jésuites faisant communier Damiens pour le préparer dignement à l'assassinat, « Soldat de Jésus-Christ, dit l'un d'eux, déjà fort de l'absolution du S. Siége, il est bon que tu te prépares au combat par la sainte Communion qui lave les souillures du péché et environne le cœur faible de l'homme d'un mur d'airain. — A ces mots, les assistans se mirent à genoux, et le prêtre monta les degrés de l'autel. Tandis que le père Launay, l'encensoir à la main, répondait aux prières de la messe, Damiens, agenouillé avec recueillement, mêlait sa voix à celle du desservant. Le ministre d'une religion de paix le somma de jurer la mort du roi sur l'Évangile. Damiens s'approcha avec calme, et, la main étendue sur le livre sacré, il prononça d'une voix assurée ce serment exécrable : *Au nom du Père et du Fils, et du S. Esprit, je jure que moi, Robert-François Damiens, je frapperai Louis, roi de France et de Navarre, si demain, avant deux heures, il n'a pas cassé tous les arrêts de son dernier lit de justice. Si j'étais infidèle à ce serment, je me condamne moi-même à l'excommunication apostolique et à la réprobation éternelle.* Le régicide baisa la page sainte, et le prêtre prit sur l'autel un couteau à ressort, qui portait d'un côté une longue lame pointue, et de l'autre

un canif long de quatre pouces, le bénit, et, le présentant au néophite, « Le sang d'un roi a teint ce poignard, lui dit-il ; songe à t'en servir aussi bien que Ravaillac. » « Les rites les plus révérés de notre religion furent profanés, le crime consomma le sacrifice de la messe. »

Il est encore un mérite que je dois signaler : c'est la vérité des personnages qu'il met en scène. Les discours, la conduite des jésuites, dans son ouvrage, sont généralement conformes à ce que nous connaissons d'eux ; leurs phrases sont presque toutes puisées dans leurs propres ouvrages ; tout justifie l'avertissement que l'auteur donne aux rois dans son épigraphe : *Et nunc, reges, intelligite.*

Louis CRIVELLI.

155. — * *L'Oncle et la Nièce.* — Paris, 1825 ; Ponthieu. 1 vol. in-12 de VI et 184 pages ; prix 3 fr.

L'auteur a voulu peindre les ravages d'une passion criminelle dans un cœur sans expérience ; et cette vue première nous semble révéler son sexe. Quoique la jeune dame à laquelle nous devons ce nouveau roman, repousse avec modestie, dans son avant-propos, toute prétention à égaler le style de Mesdames de Duras, de Broglie et de Salm, on peut dire qu'en général elle mérite, sous ce rapport, de prendre rang parmi ces femmes célèbres.

La jeune Angéline, mariée de bonne heure à M. de B., beaucoup plus âgé qu'elle, mais fort riche, se trouve en peu de tems séparée de son mari, que de mauvaises affaires forcent à s'expatrier.

Angéline voit alors, pour la première fois, son oncle Charles, presque aussi jeune qu'elle, qui revient des colonies. Il engage la plus grande partie de sa fortune pour rétablir celle de sa nièce : alors, naît insensiblement entre elle et lui un amour réciproque qui, pendant l'absence du mari, les entraîne sur le bord du précipice : leur vertu les empêche cependant de succomber. La peinture de leur amour est, dans le roman, comme dans l'intention de l'auteur, la partie principale : l'intrigue est simple et rapide ; le style, toujours convenable, n'est pas dénué de mouvement, ni d'élégance ; enfin, ce petit ouvrage se fera lire avec plaisir par ceux qui, dans un roman, cherchent plutôt la peinture des passions que la multiplicité des incidens. B. J.

156. — * *Amour et devoir*, traduit de l'anglais de M. *Théodore* HOOK. Paris, 1825 ; Eymery. 2 vol. in-12 de 231 et 247 pages ; prix 5 fr.

Si l'on s'en rapportait au titre de ce roman, on pourrait le ranger dans le nombre de ceux qui sont consacrés à peindre l'amour et ses

effets ; mais M. Hook n'est point un émule de Gœthe ou de Rousseau. La nature de son talent le porte à tracer des tableaux de mœurs, à mettre en scène des caractères dont les originaux ont pu dans le monde frapper et exercer son esprit observateur : en un mot, il appartient à la classe des romanciers que l'on pourrait appeler *comiques*, puisqu'ils se proposent dans le roman un but semblable à celui de la comédie. Francis Welsted et Fanny Rodney, les deux principaux personnages qui figurent dans son nouvel ouvrage, sont bien cependant deux amans, que le sentiment sévère de leurs devoirs envers un bienfaiteur et un père oblige à se séparer; mais à peine Francis a-t-il quitté sa bien-aimée, qu'il se trouve introduit dans un monde nouveau, où il semble oublier et où le lecteur oublie en effet les vingt ou trente pages pathétiques qui ont précédé, en faveur des nouveaux acteurs appelés à jouer un rôle dans une suite d'événemens, presque tous d'une nature plutôt gaie que triste. C'est vers la fin du second volume que Fanny et Welsted se rencontrant après une longue absence, l'auteur change encore de ton, et termine leur histoire par un dénouement tragique, qui, bien qu'il ne soit pas en harmonie avec le reste du roman, n'en est ni moins intéressant, ni moins bien écrit.

Du reste, nous avons lu avec plaisir cette nouvelle production de l'auteur de *Pen-Owen* et du *Mariage en Écosse*; on y trouve des caractères bien tracés, et beaucoup de scènes, d'un comique peut-être un peu chargé, mais esquissées avec talent et pleines de traits spirituels. A. J.

157. — * *Observations sur la nouvelle édition d'un poëme italien*, Imprimé à Londres, *sur la journée de Guinegate*. Paris, 1825 ; Fournier. Petit in-4°.

Cette notice historique de M. de Fortia, président de la *Société des bibliophiles français*, est dédiée aux membres du *Club des bibliophiles anglais*, dit *Club de Roxburgh*, à Londres. L'auteur a voulu venger l'honneur national, attaqué dans la personne du célèbre chevalier Bayard, par l'auteur du poëme italien, sur la journée de Guinegate, appelée *la Journée des éperons*. M. de Fortia, en répondant à l'éditeur anglais, qui a cru suppléer au mérite dont son poëme est dépourvu par le luxe typographique, lui apprend, avec ce ton d'urbanité qui distingue les Français, deux faits historiques très-intéressans, et qui n'étaient point connus. Il réfute, en premier lieu, le poëte satirique Pierre Arétin qui, à 21 ans, se trouvant à Rome, fut chargé par le pape Léon X l'un des principaux instigateurs de la guerre contre la France, d

célébrer la prétendue déroute des Français. Ses stances, en octaves rimées, furent trop promptement composées et publiées pour mériter l'attention des poëtes. En effet, Arétin dit, que *Terouenne fut prise le 18 août, que la nouvelle, arriva à Rome le 8 septembre, et que le poëme fut imprimé quatre jours après.*

Personne n'ignore que l'Arétin se vantait d'avoir fait dans sa jeunesse quarante stances tous les matins; on peut en conclure, que le poëme sur la journée de Guinegate, composé de 94 stances, peut avoir été fait en trois jours.

M. de Fortia démontre ensuite que les Anglais ne doivent pas trop s'enorgueillir du succès de la journée des éperons; l'armée française ayant reçu de ses chefs l'ordre de ne point combattre; fait qui se trouve consigné dans la *Collection des mémoires particuliers, relatifs à l'Histoire de France* (t. xv, Paris, 1784), que notre auteur a compulsée, et où il est dit que l'empereur Maximilien et le roi d'Angleterre Henri VIII honorèrent le capitaine Bayard du titre de leur ami. D. G.

158. — * *Mélanges Asiatiques*, ou Choix de morceaux critiques et de Mémoires relatifs aux religions, aux sciences, aux coutumes, à l'histoire et à la géographie des nations orientales, par M. *Abel* Rémusat. Tome 1er. Paris, 1825; Dondey-Dupré (1). 1 vol. in-8° de VIII et 456 pages. Prix : 7 fr.

C'est une heureuse idée, ce nous semble, d'avoir réuni en un corps d'ouvrage les nombreux articles que M. Abel Rémusat a composés pour divers recueils scientifiques, depuis le commencement de sa carrière littéraire déjà si bien remplie. Il était difficile de se procurer le plus grand nombre des mémoires qui composent ces *Mélanges;* et cependant, il n'en est aucun que l'orientaliste et l'historien ne désirent connaître. Nous n'entrerons dans aucun détail sur les morceaux très-variés, au nombre de 27, qui forment le premier volume d'une collection qui doit en avoir quatre. Il en est qui mériteraient, par l'importance des matières qui y sont traitées, d'être cités en entier; entre autres le Mémoire sur la vie et les opinions de *Lao-Tseu*, philosophe chinois du VIe siècle avant notre ère, dont le système a beaucoup

(1) Le même libraire a fondé, sous les auspices de la Société Asiatique, une librairie pour les langues orientales, où se trouvent réunis les meilleurs ouvrages écrits dans ces langues, ou pouvant servir à ceux qui en font l'objet de leurs études.

d'analogie avec celui de Platon ; et un discours, d'un caractère historique fort élevé, sur l'origine de la hiérarchie Lamaïque. Nous ne devons pas non plus oublier 5 articles, qui jettent de vives lumières sur une des questions les plus curieuses de l'histoire orientale, sur l'origine et le développement du culte de *Bouddha*. C'est, sans doute, un sujet digne de l'attention de l'histoire, que la destinée d'un culte qui, né dans l'Inde, dix siècles avant notre ère, après y avoir régné environ 1800 ans, en est chassé par une persécution violente, et de là se réfugie au Thibet, à la Chine, au Japon, dans les vastes contrées de la presqu'île au delà du Gange, et s'y perpétue jusqu'à nos jours, réunissant sous sa loi plus de sectateurs qu'aucune autre religion au monde. *Bouddha* et ses opinions ont encore d'autres titres à l'intérêt du philosophe. C'est lui qui, le premier, dans l'Inde soumise à la théocratie la plus oppressive, proclama l'égalité de tous les hommes, supprima la distinction des castes, et introduisit le principe de liberté dans la religion, en appelant au sacerdoce tous les rangs et toutes les classes. M. A. Rémusat rend donc un grand service, non-seulement à l'orientaliste, mais encore au philosophe, en abordant, d'une manière à la fois scientifique et impartiale, des sujets de cette importance. Outre le mérite des renseignemens positifs, ses Mémoires sont fort intéressans par la manière dont ils sont écrits. Ce qui caractérise le genre de M. A. Rémusat, c'est une facilité extrêmement remarquable d'élever les recherches de l'érudition la plus positive à la hauteur d'une discussion philosophique. En cela, il répond parfaitement au besoin actuel des esprits. A l'époque où nous sommes parvenus, l'érudition est comptable à la philosophie et à l'histoire de ses résultats. Ce qui ne tend pas plus ou moins directement vers ces deux buts, les seuls intéressans pour le public, passe inaperçu. Celui, au contraire, qui publie sur les sujets les plus élevés, des vues et des faits nouveaux, est sûr de trouver des lecteurs. A ce compte, M. A. Rémusat ne peut en manquer. E. B.

Beaux-Arts.

159. — * *Galerie médicale.* Portraits des médecins les plus célèbres de tous les pays et de tous les siècles, depuis Hippocrate jusqu'à nos jours; dessinés et lithographiés, d'après les originaux les plus authentiques, par *P.-R.* Vigneron; accompagnés de *Notices biographiques et littéraires*, rédigées par *J.-T.* Doin; publiée par Engelmann, imprimeur-lithographe. — Cet ouvrage formera 25 livraisons composées, chacune, de 4 portraits et 8 pages de texte. Prix de

chaque livraison 9 f. sur papier blanc et 9 f. sur papier de Chine.

J'ai dit, en annonçant la première livraison (t. XXVII, p. 873), qu'elle était de nature à donner une opinion avantageuse de cette entreprise; la seconde, qui vient de paraître, ne le cède en rien à la précédente. La première contenait les portraits d'HIPPOCRATE, *Ambroise* PARÉ, *Jean* FERNEL et *Gaspard* BAUHIN; dans la seconde, on trouve GALIEN, HARVEY, FUCHS et BORELLI. Cette énumération suffit pour faire connaître l'ordre dans lequel M. Doin a disposé son travail : il a rapproché les tems anciens et les tems nouveaux. Les notices biographiques et littéraires qu'il a jointes à chaque portrait seront l'objet d'un examen particulier, auquel je me livrerai lorsque l'ouvrage sera plus avancé; je puis dire, toutefois, par avance, qu'elles offrent un très-grand intérêt. P. A.

160. — * *Antiquités de l'Alsace*, ou Châteaux, églises et autres monumens des départemens du Haut-Rhin et du Bas-Rhin, avec un *texte historique* et *descriptif*; par MM. de GOLBÉRY et SCHWEIGHUSER. *Haut-Rhin*, par M. de GOLBÉRY. 3ème livraison. Paris et Mulhouse, 1825; Engelmann. 1 cahier in-folio. (Voy. *Rev. Enc.* t. XXVI, p. 875.)

Mémoires et Rapports de Sociétés savantes et d'utilité publique.

161. — * *Séance publique de la Société royale d'agriculture, sciences et arts du Mans*, tenue le 30 Juin 1825. Le Mans, 1825. In-8° de 36 pages. Imprimerie de Monnoyer.

Le journal de la Sarthe (l'*Écho*) ayant publié une analyse assez étendue des lectures faites à cette séance, la Société a pensé qu'elle devait se borner, pour cette année, à faire imprimer le discours d'ouverture et le compte rendu des travaux de 1824 à 1825, en raison des faits, des observations et des préceptes contenus dans ces deux écrits. Nous tirerons du discours d'ouverture un exemple remarquable de la puissance de l'homme pour féconder les terrains les plus stériles.

« En 1805, un camp français fut établi près d'Ostende, dans les dunes, sur les bords de la mer. Un pied et demi de sable mouvant rendait le local à peine habitable; rien de plus aride et de plus brûlant; bientôt, ce camp fut entouré de fortifications en terre et gazon : deux rangs de baraques, bâties en terre et couvertes de chaume, formaient une immense avenue; un banc de gazon décorait l'entrée de chacune de ces baraques; derrière, était un jardin orné de pots

de fleurs et de statues, en coquillages; on y recueillait d'excellens légumes. La réunion de tous ces jardins semblait n'en faire qu'un, d'un bout à l'autre du camp. La baraque du commandant se distinguait par un joli jardin anglais, d'un côté, et un jardin légumier, de l'autre. Le tout était d'une fraîcheur que la vue des terrains environnans pouvait difficilement faire concevoir. Comment de tels prodiges avaient-ils pu s'opérer en si peu de tems, et dans des sables aussi mouvans? Les soldats allaient à une demi-lieue, à une lieue, remplir de bonne terre des sacs de toile, et les apportaient à dos; ces transports multipliés avaient créé un nouveau sol, de distance en distance on avait creusé des puits; on arrosait continuellement. On ne se fait pas d'idée de l'intérêt que chacun mettait à son jardin, et du nombre des statues et des pots de fleurs qui les décoraient. L'Angleterre, effrayée des préparatifs d'une descente, suscita de nouveaux ennemis à la France, et le soldat se vit contraint d'abandonner ses jardins et ses fleurs pour aller cueillir de nouveaux lauriers. »

Dans le *compte rendu* des travaux de la Société, on apprend qu'elle a publié un rapport sur la machine proposée par la compagnie Laforêt, pour la préparation du lin et du chanvre, à sec et sans rouissage; il serait à désirer que ce rapport fût plus généralement connu. La Société Laforêt, forte de la recommandation de la *Société académique des sciences de Paris*, annonce une découverte admirable, un agent mécanique opérant une décomposition chimique. Il n'est pas aisé de croire à un pareil changement dans les lois de la nature; mais, puisque la Société académique des sciences y a cru, nous devons au moins douter : il paraît que la commission de la Société du Mans a fort peu douté. Elle avertit même de se tenir en garde contre des annonces fastueuses, dont le but réel est assez notoire. La Société Laforêt n'est pas disposée à livrer son secret au public, sans des garanties suffisantes (une souscription de 600,000 francs, lesquels lui resteront, si le secret s'évanouit entre les mains des acquéreurs). Il est à craindre que, dans cette occasion, comme dans d'autres plus importantes, les leçons du passé ne soient perdues pour la génération actuelle : l'Angleterre, l'Italie, l'Espagne, le Canada, la France même, ont fait l'essai de machines pour la préparation du chanvre sans rouissage; toutes ses inventions ont eu leur tems de vogue, et toutes sont tombées. Nous avons dit (t. XXVII, page 876), que la Société du département de l'Aube paraisssait moins incrédule au sujet des prodiges opérés par la broie mécanique de M. Laforêt,

sans être cependant entraînée au point de croire avant l'expérience : beaucoup d'autres sociétés l'imiteront ; et, si l'effet ne répond pas aux promesses de la *Compagnie sanitaire*, le public déçu poussera peut-être la mauvaise humeur et la défiance jusqu'à rejeter les inventions les plus utiles, offertes généreusement, sans aucune vue d'intérêt privé. Le rapporteur de la commission nommée par la Société du Mans pour examiner les propositions de la *Compagnie sanitaire*, est M. Vérillart, fabricant de toiles, très-distingué, qui obtint une médaille d'argent à la dernière exposition, et président actuel de la Société. Si l'on en juge par les travaux d'une seule année, cette Société sait mettre le tems à profit. Agriculture, médecine, mécanique, morale, histoire, vers et prose; dissertations importantes et développées; notices plus courtes, et cependant approfondies; voilà ce que l'on trouvera dans le recueil des mémoires, suivant le *Compte rendu*. L'un des mémoires analysé dans ce rapport est des plus effrayans, si l'auteur n'a pas été trompé par son zèle pour la saine morale, s'il a bien vu et bien jugé notre situation. L'audace du crime et du vice, la timidité et la molle condescendance des hommes de bien excitent son indignation, qu'il cherche à inspirer à tous les honnêtes gens; il propose d'imiter en France les institutions philanthropiques de l'Angleterre pour la conservation et l'amélioration des mœurs. On peut adopter ses vues, sans croire à la corruption profonde dont l'auteur se plaint. Les moralistes si sévères envers leur siècle ont-ils séparé, dans les vices qui les irritent, ce qui tient à la nature de l'homme et aux institutions sociales? Après avoir fait une part équitable à ces deux causes de déviation morale, on saurait ce qui est véritablement *corruption*, et peut-être cesserait-on de s'indigner. F.

Ouvrages périodiques.

162. — * *Le Producteur*, journal de l'industrie, des sciences et des beaux-arts. Ce journal paraît toutes les semaines. Prix de l'abonnement, 14 fr. pour 3 mois; 26 fr. pour 6 mois; 50 fr. pour l'année. On s'abonne chez Sautelet, place de la Bourse.

Si l'on pensait, d'après le titre de ce nouveau journal, que la littérature n'y trouve point sa place, on se tromperait beaucoup : elle y partage les cahiers et les pages, sans rien céder de ses droits. Dans le second cahier, l'analyse d'une tragédie de M. Lemercier (*les Martyrs de Souli*) forme le quart du cahier, et un autre article, qui traite *des effets de la civilisation sur le caractère moral des peuples*, doit être

regardé aussi comme une production littéraire. Le cahier avait débuté par des *Considérations philosophiques sur la littérature :* après avoir lu cet article, on ne le placera pas dans la section des sciences, en sorte qu'il faudra bien que la littérature s'en charge. Il ne restera donc, pour l'industrie, qu'une dixaine de pages remplies par deux articles, l'un sur un chef-d'œuvre lithographique, la carte très en petit, et cependant très-nette, du département des Pyrénées orientales; l'autre, sur l'instruction que reçoivent les ouvriers employés à l'extraction du gaz à Glasgow. Le troisième numéro correspond mieux au titre du journal, mais ne renonce point à la littérature, et il en sera de même des numéros suivans; car on annonce une suite de bulletins littéraires. Mais on voudrait moins de dissertations, et plus d'instruction. L'article sur les machines à scier les pierres, inséré dans ce troisième numéro, est un exemple de ceux qui conviennent au but spécial de ce journal. Nous devons citer aussi les observations sur la Société commanditaire de l'industrie, article commencé dans le premier numéro, et terminé dans celui-ci. De bons extraits des journaux anglais seront lus aussi avec plaisir et profit. Le but de cette nouvelle entreprise littéraire est certainement très-louable; mais on voudrait qu'il fût mieux déterminé, et que l'on pût savoir au moins de quelle nature seront les sujets que traiteront les rédacteurs. Le titre du journal lui impose l'obligation d'être *spécial*, et lui interdit la dangereuse ambition de sortir de l'enceinte qu'il aura tracée autour de lui. Le troisième numéro est plus satisfaisant que le second; espérons que ce mieux sera durable, et que les rédacteurs seront guidés par l'impulsion générale des esprits vers l'industrie, l'instruction, les connaissances variées dont se compose l'économie publique. Quant aux beaux arts, il est fort douteux qu'on puisse les associer aux sciences et à l'industrie, dans un même journal. Si quelques écrits peuvent leur être utiles, ce sont ceux où le génie trouverait des inspirations ou des ressources. Parler des productions de ces arts, ou de leur partie purement matérielle, c'est les considérer comme des métiers; c'est les contempler dans les ateliers au milieu d'échafaudages, et non dans le temple des muses. On ne peut, sans leur faire violence, les séparer de la littérature; et le journal, dont les attributions comprendraient l'industrie, les sciences, les lettres et les beaux arts, serait véritablement *encyclopédique*, et devrait prendre ce titre. F.

Livres en langues étrangères publiés en France.

163.—I. Ε. Βερνα δίνου Ζαιμπιαρρου ἠδικὰ διηγήματα τρια. — *La Chau-*

ière indienne, *le Café de Surate*, et *le Voyage en Silésie*, par BERNARDIN DE ST-PIERRE, traduits en grec moderne par le traducteur de *Paul et Virginie* (M. PICCOLO). Paris, 1825 ; Firmin Didot. 1 vol. in-18, prix, 3 fr.

On a déjà annoncé dans ce recueil (*voy.* t. XXV, p. 837) la publication en grec moderne du joli roman de Bernardin de Saint-Pierre, intitulé *Paul et Virginie*. Le traducteur, entraîné de plus en plus par les grâces philosophiques et littéraires de son modèle, ne put s'empêcher d'ajouter au présent qu'il avait déjà fait à sa nation, les trois contes moraux que nous annonçons aujourd'hui. Chercher la vérité avec simplicité, en faire l'unique instrument du bonheur individuel et public, relever et ennoblir une condition obscure par l'union de la bienfaisance avec la probité : tels sont les préceptes enseignés dans *la Chaumière indienne*. *Le Café de Surate* a pour objet de nous porter à la tolérance par le sentiment, et de nous y raffermir par la conviction. Enfin, *le Voyage en Silésie* s'efforce de nous prémunir contre des jugemens inspirés par nos intérêts ou nos habitudes, au détriment des véritables rapports de la nature à l'homme, et des hommes entre eux. Ce n'est pas pour la Grèce moderne que de pareilles leçons pourraient manquer d'intérêt et d'utilité. Avide de s'instruire, elle appelait, avant sa lutte actuelle, comme elle appellera par la suite, les richesses intellectuelles et morales de l'Occident à son secours. Elle recherchait, parmi les auteurs européens, des guides élevés à l'école de ses antiques enfans, des échos dignes de leur génie. M. N. Piccolo aura donc bien mérité d'elle, en lui faisant connaître les douces inspirations d'un philosophe français. Son travail, fait dans une langue qui n'est pas encore entièrement fixée ni dans ses élémens, ni dans leurs formes, se recommande par une correction soutenue, unie à l'élégance. Il rivalise souvent de pureté et d'harmonie avec son modèle. Le traducteur est certainement, parmi les Grecs, un de ceux qui pouvaient le mieux faire ; et, s'il n'a pas surmonté toutes les difficultés, c'est qu'il y en avait qui tenaient à la nature même des choses. Consciencieux et soigné, peut-être n'est-il pas exempt du reproche d'avoir travaillé pour une classe de lecteurs choisis, plutôt que pour la masse de la nation. Mais la masse de la nation n'est-elle pas à la veille de s'élever au ton qu'il a pris? et les masses peuvent-elles jamais tout comprendre ? Voilà ce qu'il pourrait nous répondre. Il pourrait également insister sur la différence qui doit exister entre le langage poétique ou populaire et la prose, et proposer mille autres difficultés, objets de questions journalières, dont la solution ne peut

appartenir qu'au tems. Tel qu'il est, son travail peut servir de règle aux traducteurs qui le suivront dans la carrière, et ne manquera pas d'obtenir le plus grand succès en Grèce. Nous le recommandons spécialement aux étrangers qui voudraient apprendre le grec moderne : ils trouveront peu de textes aussi bons. M. Piccolo a joint à sa traduction celle du jugement de Chénier sur son auteur. Il a enrichi le texte de notes instructives et piquantes, où l'érudition prête avantageusement son secours à l'intention philosophique. La traduction des trois contes est dédiée à *Jacovaki* Risos, ami du traducteur et l'un des premiers poëtes de la Grèce actuelle. Celle de Paul et Virginie fut dédiée au respectable professeur *Constantin* Vardalacos, le maître et le bienfaiteur de sa première jeunesse. Dans ses dédicaces, le traducteur explique les circonstances au milieu desquelles il a entrepris et exécuté son travail, et trouve des accens touchans pour exprimer sa reconnaissance et son amitié. M. S.

164. — *Lessings Fabeln.* — Fables de Lessing, en vers et en prose, avec des notes critiques grammaticales, prosodiques, historiques et mythologiques, par M. Winter de Gadebusch. Paris, 1825; Aug. Udron, Baudry. 1 vol. in-12; prix, 2 fr. 50 c.

Le nouvel éditeur des *Fables de Lessing* fait observer dans sa préface que ces fables ne sont pas le titre le plus sûr du poëte allemand à la gloire littéraire; cependant, comme elles ont été adoptées dans les écoles royales de France pour l'enseignement de la langue allemande, il a cru devoir en donner au moins une édition plus correcte et plus soignée, sous d'autres rapports, que les trois éditions précédentes, dont deux ont été imprimées à Metz, et la troisième à Strasbourg. M. Winter de Gadebusch donne des fables en prose et en vers, imprimées très-correctement et en caractères bien nets, par M. Paul Renouard, à Paris; il joint à chaque fable des *notes*, où il relève les fautes des éditions précédentes, explique les germanismes, et ajoute beaucoup d'observations grammaticales, utiles aux élèves à qui ce recueil est destiné. L'éditeur fait disparaître les difficultés de la traduction, et, en même tems, il signale les passages où Lessing s'éloigne de la correction exigée par la grammaire. Ces notes sont en grand nombre; mais, étant imprimées au-dessous des fables en plus petit caractère, elles n'en gênent point la lecture. La nouvelle édition conviendra donc très-bien aux écoles; seulement, il sera bon peut-être que le maître passe une ou deux fables qui ne contiennent absolument rien d'instructif. Le recueil est précédé d'une préface où le nouvel éditeur rend compte des motifs qui l'ont déterminé à le publier. D.—c.

IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

AMÉRIQUE MÉRIDIONALE.

Commerce. — Les marchandises américaines exportées en Angleterre pendant l'année 1824, ont été envoyées par chaque Etat dans la proportion suivante :

	Valeur en argent.		
Buénos-Ayres.	388,338	6	10
Mexique.	221,825	16	9
Colombie.	45,275	8	10
Pérou.	15,316	12	9
Chili.	9,719	19	6
Total. . . .	680,476	4	8
En francs. . . .	17,011,905 fr.	80 c.	

Les marchandises anglaises envoyées dans l'Amérique du Sud ont été reçues par les différens états dans la proportion suivante :

	Valeur en argent.		
Buénos-Ayres.	803,237	19	1
Chili.	489,601	17	2
Pérou.	408,872	12	6
Mexique.	369,776	19	6
Colombie.	305,621	11	8
Total. . . .	2,377,110	19	11
En francs. . . .	59,427,775.		

F. D.

PARAGUAY.—*Détails sur le gouvernement et l'administration du docteur* FRANCIA, *ainsi que sur la situation des prisonniers européens dans le Paraguay* (1). — « Le *Paraguay* déclara son indépendance, il y a

(1) Ces détails sont extraits d'une lettre écrite du Brésil (Rio-Janeiro, mars 1825), et recueillie dans deux de nos journaux quotidiens les plus estimés. Nous avons cru devoir reproduire ici l'extrait de la même lettre, pour faire connaître à nos lecteurs le *Paraguay*, dont nous avons à peine eu l'occasion de leur parler.

environ douze ans, et s'érigea en république, en formant une direction de gouvernement, composée de plusieurs membres. Depuis neuf années, le pouvoir exécutif a été remis dans les mains d'un seul, sous le titre de Dictateur à vie. Le senor Francia, qui est âgé maintenant de plus de soixante ans, exerce ses hautes fonctions avec plus de talent que de philanthropie. Administrateur habile, homme d'État inflexible, il a non-seulement adopté, mais perfectionné le système de gouvernement de *los Padres* (Les Jésuites). Comme eux, il a isolé son empire de tous les autres États; mais, mieux qu'eux, il sait ce que produisent l'activité, le travail, l'industrie et les lumières; aussi, l'on peut dire que, s'il ne veut point que sa nation entretienne des relations avec les autres peuples, du moins il ne cherche pas à la maintenir dans l'ignorance et l'oisiveté. L'exemple des États confédérés de Buénos-Aïres, de Santa-Fé et de Corrientès, lui a paru redoutable; et, pour se garantir du danger, il n'a point hésité à prendre les mesures les plus violentes. Il a rendu un décret prononçant la peine de mort contre tout habitant de Buénos-Ayres, de Santa-Fé et de Corrientès, qui oserait franchir les frontières du Paraguay, et la détention contre tous les autres étrangers; mais, comme cet ordre pouvait nuire infiniment au commerce de son pays, il a accordé des licences, à plusieurs reprises, à des citoyens de ces trois États. Depuis, la guerre d'Artigas l'ayant mis à même d'apprécier les moyens, les forces et l'énergie du gouvernement portugais contre ce chef audacieux et entreprenant, le dictateur se rapprocha de ce gouvernement, et le départ du Brésil du roi Jean VI, qui mit la couronne impériale sur la tête de D. Pedro, héritier présomptif du trône de Portugal, le fixa sur les rapports qu'il désirait avoir avec ce prince, dans l'intérêt des deux nations: des relations commerciales s'en suivirent. Aujourd'hui, les Brésiliens seuls sont autorisés par le dictateur à faire le commerce avec le Paraguay, mais sur deux points seulement, à Itapua (sur le Parana au sud), et au nord, en face de Nueva-Coïmbra (sur le Paraguay, fleuve).

« Parti de Montevideo par terre, au mois de juillet, en explorant la rive orientale et le pays du fleuve Urruguay, j'arrivai à Itapua, de Paraguay, le 18 août 1824. J'y séjournai, comme prisonnier, jusqu'au 14 septembre, et je logeai chez le commandant, où l'hospitalité la plus affable fut exercée envers moi. Je correspondis avec le dictateur, dont le séjour est à l'Assomption (capitale). S. Exc. me répondit, dans ses diverses dépêches, que la position dans laquelle se plaçait l'Europe envers l'Amérique du Sud, et principalement la

France, ne lui permettait pas d'autoriser un étranger à traverser le Paraguay. Je respecte les motifs du dictateur et ne crois pas avoir le droit de m'en plaindre, quoique cette contrariété m'oblige à un détour de 800 lieues pour continuer mon voyage de découvertes.

« A l'époque de mon séjour à Itapua, les étrangers détenus au Paraguay, étaient au nombre de 67 individus, Créoles, Américains, Portugais, Espagnols, Suisses, Français, Anglais, Allemands et Italiens. Plusieurs, parmi ces étrangers, sont honorablement connus dans les sciences et dans les arts; je citerai entre autres, le célèbre naturaliste Bonpland, qui est relégué à Santa-Maria de-Fé, à 25 lieues d'Itapua. Quoique je fusse si près de cet ami, il me fut impossible de correspondre avec lui, tant est grande la sévérité des ordres du dictateur, qui reçoivent leur exécution à l'instant même de la plus légère infraction, sans qu'aucune considération puisse vous sauver. M. Bonpland, botaniste distingué, aussi intéressant par ses profondes connaissances que par ses nombreuses collections du Paraguay, en zoologie, ichthyologie, minéralogie, etc., dont plusieurs espèces sont entièrement inconnues en Europe, a établi des distilleries de cannes à sucre et de miel. Il exerce la médecine et la chimie; vingt Indiens sont employés par lui à conduire ses travaux, qui le mettent à même de vivre honorablement et de réparer les pertes qu'il a éprouvées à la suite des événemens arrivés en France. Son malheur est de n'avoir jamais pu réussir à voir le dictateur; je ne lui ai pas laissé ignorer le vif intérêt que prennent à son sort l'empereur et l'impératrice du Brésil, ainsi que le corps illustre de l'Institut de France.

« A mon retour à San-Borja, j'adressai au Dictateur mes respectueux remercîmens pour l'accueil et les égards que j'avais reçus à Itapua, en demandant à S. Exc., au nom de l'Institut de France, dépositaire des lumières du monde, de faire cesser la détention de leur collègue, et je terminai ainsi ma lettre : « M. Bonpland est cher au monde savant, qui désire ardemment son retour, pour prendre part à ses richesses scientifiques... Je n'ai pas hésité à exposer ma liberté en franchissant les frontières du Paraguay pour obtenir la sienne, et pouvoir mettre mon respectueux hommage aux pieds de V. Exc. Dictateur, mettez le comble à votre gloire, en rendant M. Bonpland à la liberté; l'Europe vous en sera reconnaissante, et cette page de l'histoire est digne de figurer dans la vie politique du législateur du Paraguay. »

San-Borja, le 23 septembre 1824.

« MM. Deschamps et Ringer sont à l'Assomption : l'un d'eux exerce la médecine avec distinction. Un savant anglais, naturaliste et botaniste, digne du plus vif intérêt, est aussi détenu, depuis près de sept années; plusieurs de ses amis, membres de la Société royale, m'en parlèrent, à mon passage à Londres, et principalement l'honorable et savant M. Clift, président et directeur du Musée des sciences et d'anatomie : ce dernier, qui s'intéresse beaucoup au sort de son compatriote, victime de son amour pour les sciences, me pria de faire des démarches pour obtenir sa liberté. A mon arrivée à Buénos-Aïres, je vis à ce sujet le consul général d'Angleterre ; il me répondit qu'il n'avait point d'ordre de sa cour pour faire aucune tentative près du dictateur; mais il me pria verbalement, lorsque je serais au Paraguay, d'être utile à ses compatriotes, si cela était en mon pouvoir. De leur côté, de respectables négocians, MM. Stuart et compagnie, à Buénos-Aïres, écrivirent à Montevideo, où je me rendais, à S. Exc. le baron de Laguna, général en chef, capitaine général de la province de Montevideo, pour réclamer son intervention près du dictateur Francia, en faveur de deux jeunes Anglais, leurs parens, détenus dans les états du Paraguay. La reconnaissance me fait un devoir bien doux de déclarer que, sans les passe-ports honorables que me donna le général Laguna, et la recommandation de l'Institut de France en faveur de M. Bonpland, j'aurais subi le même sort que les étrangers détenus au Paraguay. Tous ces Messieurs exercent leur industrie dans ce beau pays, et habitent différens cantons, d'où ils ne peuvent s'éloigner qu'à quelques lieues. Artigas est traité de la même manière, à 30 lieues au-dessus de l'Assomption, et reçoit du gouvernement 40 piastres par mois pour sa subsistance.

« Tous les habitans du Paraguay, Indiens et Créoles, savent lire, écrire et compter : des écoles publiques sont partout établies à cet effet, et les enfans ne quittent ces écoles que lorsque le *Cabildo* (la Municipalité) de l'endroit déclare qu'ils sont assez instruits. Le régime municipal est le seul en vigueur au Paraguay ; et chaque année, tous les *Cabildo* de la république sont renouvelés par le choix de la nation, sans que le gouvernement intervienne ni directement, ni indirectement dans les élections. Trois Indiens qui avaient réuni les suffrages, composaient le *Cabildo* d'Itapua, lorsque j'y étais.

« Sur tous les fleuves, rivières et ruisseaux qui ne sont pas guéables, des pirogues toujours en bon état sont prêtes pour faciliter les communications. Je n'en dirai pas autant des provinces du Brésil dont l'administration locale, par son apathie et son insouciance, met

souvent la vie du voyageur en danger, malgré les efforts du gouvernement pour remédier à ce mal.

« L'on voyage de jour, de nuit, dans tout le Paraguay, armé ou sans armes, avec des sommes considérables en or et en pierreries, sans crainte pour sa vie, ni pour sa propriété ; les lois du dictateur, exécutées avec la dernière rigueur, rendent les cantons responsables avec dommages, des vols commis sur leur territoire, ainsi que les particuliers chez lesquels ils auraient eu lieu ; c'est pourquoi, lorsque je quittai Itapua, le commandement fit venir toutes les personnes habitant le collége (où est son logement), et me demanda en leur présence si j'avais quelques plaintes à former, ou quelque chose à réclamer. On ne trouve pas un mendiant dans tout le Paraguay : le dictateur veut que tout le monde travaille, et sa ferme volonté fait loi. Aussi, n'aperçoit-on pas la livrée de la misère qui, dans d'autres pays, couvre des individus indignes de la charité publique. Ce dictateur a établi dans sa capitale des lycées, basés sur ceux qu'avait institués Napoléon. L'éducation y est entièrement militaire. Il existe aussi une institution analogue à celle de la Légion-d'honneur, en faveur des jeunes filles pauvres. Les habitans m'ont paru heureux et contens sous le gouvernement qui, depuis plusieurs années, les fait jouir de la paix extérieure et de la tranquillité intérieure.

« Je n'ai pas la prétention d'écrire pour l'histoire ; mais, en prenant la plume, je me dois tout entier à la vérité, avec le vif désir de tranquilliser les familles qui auraient des parens détenus au Paraguay, et qui craindraient que les moyens d'existence ne leur manquassent. Mon voyage n'étant pas terminé, je nourris toujours l'espoir de faire cesser la détention de M. Bonpland, et de le ramener en Europe avec ses immenses richesses scientifiques. » GRANSIRE.

COLOMBIE. — *Bogota*, 1825. — *Analyse d'une production végétale.* — M. Boussingault, chimiste français, a fait, dans le laboratoire de l'École des mines de cette ville, l'analyse de la *cera de palma*, matière combustible tirée du palmier des Andes, que MM. de Humboldt et Bonpland ont nommé *ceroxilon andicola*. Il a constaté que cette matière est une résine, et non pas une cire : aussi, pour en fabriquer des bougies, les habitans du pays y ajoutent de la cire ou des graisses animales.

N. du R. Ainsi, Bogota possède une école des mines ; les sciences chimiques et toutes les connaissances qu'elles supposent vont se propager dans la nouvelle république, créer des arts et les éclairer.

Le tems n'est peut-être pas loin où l'ancien et le nouveau Monde seront en rivalité de savoir comme d'influence politique.

— *Société Biblique.* — Tous les étrangers et tous les Colombiens qui ont si généreusement contribué à la fondation de cet établissement se sont réunis, le 4 avril dernier, à la chapelle de l'université, pour entendre la lecture des statuts et des règlemens de la Société. Les mesures proposées ont été adoptées à l'unanimité, et l'on a procédé, séance tenante, à la nomination du président, du vice-président, du trésorier et des secrétaires. On a nommé aussi un comité de vingt membres, qui doivent être choisis parmi les ecclésiastiques. La Société aurait désiré comprendre au nombre de ses fonctionnaires les plus importans, le vertueux gouverneur de l'Archevêché; mais il a refusé cette distinction, en faisant observer à la Société qu'elle serait incompatible avec cette partie de ses fonctions de gouverneur qui lui prescrit l'examen de toutes les éditions de la Sainte-Écriture publiées par la Société. On a résolu, dans la même séance, de publier les discours prononcés à l'occasion de cette réunion, les statuts et les règlemens de l'institution, la liste des souscripteurs, et les conditions auxquelles ils sont soumis. F.

— *Éducation populaire.* — *Extrait d'une lettre adressée par le général* Bolivar *au célèbre Joseph* Lancaster, *résidant maintenant à Caraccas, et insérée dans le* Colombiano. — *Lima*, 16 *mars* 1825.

« J'apprends avec le plus grand plaisir, par la lettre que vous m'avez fait la faveur de m'écrire de Caraccas, la détermination que vous avez prise de résider parmi nous, dans le louable but de concourir à la propagation et au perfectionnement du système d'éducation à la Lancaster, qui a rendu et qui continue à rendre des services bien précieux, en étendant la culture de l'intelligence humaine : admirable ouvrage, que nous devons au génie d'un homme qui s'est consacré lui-même à l'instruction de mes jeunes concitoyens! — Vous attendez et vous espérez recevoir l'assistance nécessaire à l'accomplissement de vos projets philanthropiques. Je m'empresse de vous offrir *vingt mille dollars* (*un million de francs*) pour être employés à répandre et à améliorer l'éducation parmi les enfans de Caraccas. Ces 20,000 dollars vous seront payés à Londres par les agens du Pérou, sur lesquels vous pouvez tirer pour cette somme. — Je dois ajouter que je me ferai un plaisir de vous avancer une somme considérable pour tel objet qui vous paraîtra pouvoir être utile. Pour me mettre à même d'accomplir cette offre, je vous prie de me faire

connaître votre opinion à cet égard. Le gouvernement du Pérou a été pour moi plus généreux en mille occasions ; il a mis entr'autres à ma disposition un million de dollars pour le service des Colombiens. L'éducation publique fixera plus particulièrement mon attention dans la distribution de cette somme. Ainsi, je puis, sans que cela m'occasione le moindre embarras, provoquer la création d'établissemens d'éducation qui seront soumis à votre habile direction.

« Recevez l'expression de mon admiration, de mon respect, de ma gratitude pour la préférence que vous avez donnée à ma patrie en venant y apporter les bienfaits d'une éducation élémentaire et populaire, perfectionnée. « BOLIVAR. »

GUATEMALA. — *Extrait d'une lettre du 24 juin.* — Le gouvernement de cette république est aujourd'hui régulièrement constitué, et tout promet à ce petit état une existence aussi longue et aussi florissante que celle qui est réservée au Mexique et à la Colombie. On ne connaît ici ni partis, ni factions, ni ennemis intérieurs. Le président s'entoure d'hommes instruits et capables de remplir les premières places de l'État ; ses manières conciliantes lui obtiennent les suffrages de toute la nation ; et, s'il se rencontre dans le sénat et dans le congrès quelques membres opposés aux mesures du gouvernement, cette opposition constitutionnelle n'a rien d'inquiétant, et n'est qu'une conséquence du système représentatif, qui favorise la libre manifestation des opinions. (Extrait du *Times.*)

ASIE.

Journaux publiés dans les Indes orientales :

A *Calcutta.*

Journaux anglais :

John Bull (tous les jours) ;
Scotsman in the East (tous les jours) ;
Government Gazette (lundi et jeudi) ;
India Gazette (lundi et jeudi) ;
Bengal Weekly Messenger (les dimanches).

Journaux des naturels du pays :

Miral-ool-Akhbar ;
Jami-Jehan-Numa ;
Sungbaud Cowmuddy ;
Summoohar Chundrica (par semaine).

A *Madras*. { *Madras Courier* (les mardis);
Madras Government Gazette (les jeudis);
Madras Gazette (les samedis).

Il n'y a point de journaux pour les naturels du pays.

A *Bombay*. { *Bombay Courier* (les samedis);
Bombay Gazette (les vendredis);
Weekly Gleaner (les dimanches).

Les naturels ont un seul journal intitulé : *Summochar nâ Chandrikha* (hebdomadaire).

A *Ceylan*. *Ceylan Gazette* (hebdomadaire).

A *Penang*. *Penang Gazette* (hebdomadaire).

A *Singapore*. *Singapore Chronicle* (hebdomadaire).

N. B. Les journaux qui paraissent une ou deux fois par semaine donnent aussi des feuilles supplémentaires dans le cours de la semaine. (*Asiatic Journal*, Août.)

AFRIQUE.

Sierra-Leone. (Voy. *Rev. Enc.*, t. xxvii, p. 891). — *Commerce.* — Cette colonie acquiert, d'année en année, une plus grande importance commerciale. Dans la saison dernière, un grand nombre de bâtimens, contenant ensemble plus de 20,000 tonneaux, ont quitté Sierra-Leone, chargés de bois de construction et de gomme. Depuis la guerre des Ashantees, les marchands de poudre d'or, qui venaient de l'intérieur de l'Afrique, ont pris une nouvelle route pour apporter leur précieuse marchandise aux établissemens anglais. Ils viennent par Sago, capitale de Bambarra; de là, ils descendent à Timboo, capitale de la province de Fulla, et arrivent ensuite à Sierra-Leone : le commerce qui se fait par cette nouvelle route est maintenant très-considérable.

Ile de Montbass. — *Établissement anglais.* — Cet établissement est formé dans cette île, sur la côte Est de l'Afrique, au 4e degré de latitude méridionale et au 40e de longitude, méridien de Greenwich. L'île a 14 milles de circonférence; son terroir est fertile, et sa distance du continent africain n'excède pas 600 toises. Elle avait appartenu aux Portugais, qui la fortifièrent; conquise sur eux par les Arabes, elle était sur le point de tomber au pouvoir de l'Imaun de Muscat, lorsque les Anglais s'en emparèrent. Les ports sont excellens, et le commerce du pays consiste principale-

ment en ivoire et en gomme, apportés dans l'île par une tribu de l'intérieur de l'Afrique, appelée Whanekas. F. D.

TRIPOLI. — *Voyages scientifiques.* — Le hardi voyageur M. LAING a quitté cette capitale le 18 juillet dernier. Il a profité pour son départ d'une caravane destinée pour Timbuctoo, qui est à 100 journées de marche de Tripoli. Il n'est pas impossible qu'en descendant le Niger au-dessous de Timbuctoo, comme il en a l'intention, il ne rencontre dans le royaume de Sockatoo son compatriote, le major *Clapperton*, remontant la rivière au-dessus du Bight de Benin. Les deux voyageurs pourront, à la fin de la saison des pluies, poursuivre leur marche vers les pays où l'on croit que se termine le cours du Niger. Le major Laing doit arriver à Timbuctoo à une époque favorable; et, après avoir donné quelques jours au repos, il pourra continuer son intéressant voyage au retour de la belle saison. (*Glasgow Courier.*)

EUROPE.

ILES BRITANNIQUES.

TABLEAU *des progrès du Commerce d'Exportation de la Grande-Bretagne, pendant le* XVIIIe *siècle et le commencement du* XIXe. (Tiré d'un OUVRAGE INÉDIT *sur le Commerce*, couronné par l'Académie de Marseille.)

En examinant le tableau des exportations de la Grande-Bretagne dressé d'après les documens officiels, on obtient, des termes numériques qu'il présente, les résultats suivans, qui sont le résumé de l'histoire du commerce d'exportation de l'Angleterre.

1° Dans une période de 120 ans, la valeur des exportations de la Grande-Bretagne a septuplé, et même, elle s'est élevée momentanément au décuple de son terme moyen au commencement du XVIIIe siècle.

2° Cette valeur s'est accrue rapidement à plusieurs époques favorables, notamment en 1770, par la prospérité des colonies anglaises de l'Amérique septentrionale; en 1792, par les malheurs de la France, qui livrèrent à la Grande-Bretagne tous les avantages de nos relations commerciales au delà des mers; en 1802, par la paix éphémère, conclue à Amiens; en 1809, par la guerre d'Espagne et la prise de nos colonies; en 1814 et 1815, par l'influence puissante des grands événemens politiques et militaires, qui ouvrirent tous les ports de l'Europe au commerce anglais.

3° Cette valeur a diminué, ou tout au moins la progression de son accroissement a été suspendue à plusieurs époques, notamment en 1781, par la guerre qui amena l'émancipation des colonies anglaises de l'Amérique septentrionale; en 1793, par la commotion redoutable que produisit la révolution française; en 1803, par la reprise des hostilités; en 1811 et 1812, par le système du blocus continental; et en 1819, par l'abondance prodigieuse des produits manufacturés de l'Angleterre, et la concurrence que la paix permet aux puissances maritimes d'opposer à son commerce.

4° Les exportations de la Grande-Bretagne avaient en 1822, une valeur 7 fois plus grande qu'au commencement du XVIIIe siècle; elles étaient triples de celles de 1787, et doubles de celles de 1792; elles excédaient d'un tiers celles de 1803; mais elles étaient inférieures de cette valeur à celles de 1814 et 1813; et même elles étaient moindre d'un cinquième que les exportations de 1818.

5° Dans une période de 120 ans, il n'est arrivé qu'une seule fois au commerce anglais, en 1787 et 1788, de vendre pour une valeur moindre que celle de ses achats. Cet événement eut lieu, lorsqu'il eut perdu ses marchés de l'Amérique septentrionale.

6° A cette exception près, il n'a cessé d'obtenir de ses transactions des bénéfices qui ont varié selon l'influence des événemens, mais dont la somme n'a pas cessé d'être considérable.

7° En 1700, ces bénéfices montaient à moins de 48 millions de francs, année moyenne; ils doublèrent dans les quarante années suivantes; ils diminuèrent de moitié par l'effet de la guerre d'Amérique; l'héritage du commerce français, les fit monter, vers la fin du dernier siècle à 168 millions. La paix de 1802 les éleva à 240; la prolongation d'une lutte acharnée les fit retomber à 120 ou à 150; durant le blocus continental, ils furent réduits, malgré les licences, à 96 millions; une nouvelle ère, signalée par la plus haute prospérité, s'ouvrit en 1814 pour la Grande-Bretagne.

8° Pendant les deux premières années de cette période elle vendit moitié plus qu'elle n'acheta, et ses bénéfices furent sur l'une, de 720 millions de francs, et sur l'autre, de 792. C'est le plus haut terme de prospérité commerciale dont l'histoire du monde offre l'exemple; ses gains furent alors de 16 à 17 fois leur valeur, au commencement du siècle passé; ils offrirent, avec la balance de 1787, une différence de 815 millions.

9° De 1818 à 1822, cette prospérité prodigieuse a éprouvé une diminution de moitié; l'excédant de la valeur des exportations sur

celle des importations suppose que la Grande-Bretagne obtient un bénéfice annuel en numéraire ou en crédit, de 384 millions de francs; c'est-à-dire dépassant 8 fois celui qu'elle obtenait, il y a 100 ans, de ses transactions commerciales, 16 fois plus grand que celui de 1793, égal à celui de 1809, moindre de moitié qu'en 1815, et inférieur du quart ou du cinquième à ceux de 1816 et 1817.

10° Malgré son abaissement, cette valeur est deux à trois fois plus grande que le terme le plus élevé des bénéfices du commerce anglais pendant le cours entier du dernier siècle.

11° Et enfin, de 1814 à 1822, dans l'espace de neuf ans, la balance du commerce de la Grande-Bretagne a été en sa faveur de l'énorme somme de quatre milliards et demi de francs; ce qui permet d'admettre par un terme moyen, que les transactions commerciales de cette puissance l'enrichissent annuellement de 500 millions.

C'est par ces trésors que l'Angleterre a soutenu le poids d'une dette de 24 milliards, celui de 1500 millions d'assignats, et les efforts sans exemples d'une guerre de 25 ans, dont l'issue lui a livré l'empire des mers et le commerce du monde. MOREAU DE JONNÈS.

Revenus publics. — Il résulte des pièces que vient de publier le gouvernement anglais, que les revenus de l'État, qui, pendant l'année 1824 (du 10 octobre 1823 au 10 octobre suivant), s'élevèrent à 47,753,205 livres sterling, ont produit, cette année (du 10 octobre 1824 au 10 octobre 1825) 49,552,493 livres sterling. Ainsi, malgré la diminution des taxes opérée en 1825, les revenus ont augmenté de près de deux millions sterling; les douanes ont rapporté quatre millions sterling de plus qu'en 1824; l'excise a rendu moins que l'année précédente. F. D.

LONDRES. — *Navigation par la vapeur.* — La compagnie formée ici pour étendre, par le moyen de cette navigation, les relations commerciales de l'Angleterre avec le Nouveau-Monde, et dont les projets sont connus par le *Prospectus* qu'elle a publié, doit attirer les regards des commerçans et des hommes d'état sur le Continent. Constituée par un acte du parlement, elle a obtenu du roi d'assez grands priviléges. Elle est sous le patronage du duc d'York et du duc de Wellington. Le marquis de Landsdown en est le président. Son capital est de 600,000 liv. st. (environ 15 millions de francs). Elle a choisi l'excellent port de Valentia, au sud-ouest de l'Irlande, pour l'entrepôt des marchandises destinées pour l'Amérique: elles y arriveront de la Tamise, de Glasgow, de Liverpool, de Bristol, de Limerick, de Galway, par des navires à vapeur qui toucheront,

sur leur route, aux autres ports le plus à leur portée. De Valentia, partiront des navires de la plus grande dimension, chargés de machines puissantes, dont l'un, bien pourvu de combustible, traversera l'Océan pour se rendre, en moins de 15 jours, à Halifax dans la Nouvelle-Écosse et à New-York : l'autre, qui partira régulièrement tous les mois, passera par Madère et les îles d'Afrique, pour se rendre à la Jamaïque, effectuant son retour par les Bermudes et les Açores. De la Jamaïque, d'autres navires à vapeur communiqueront avec la Havane, Véra-Cruz et les autres ports de l'Amérique méridionale; une communication directe sera établie entre Halifax et Québec, pour prolonger la navigation et pour étendre le commerce dans l'intérieur de l'Amérique du nord. Ainsi, pour les deux grandes divisions du Nouveau-Monde, les deux centres d'activité commerciale seront, pour la Grande-Bretagne, la Nouvelle-Écosse et la Jamaïque. Tout sera disposé pour procurer aux marchandises et aux voyageurs la plus grande célérité, et une sûreté que la navigation ordinaire ne peut offrir. Les passagers trouveront sur les navires de la compagnie les commodités et les agrémens de la vie ; de plus, ils pourront choisir entre une navigation continue pour se rendre directement à leur destination, ou des stations plus courtes, avec des intervalles de repos, par les paquebots de poste. Les avantages de ce plan pour le commerce intérieur et extérieur de la Grande-Bretagne sont assez évidens; la compagnie aurait pu se dispenser de les exposer dans son prospectus : mais ce qu'elle fait voir en même tems, et avec autant de certitude, c'est que ces moyens de transport lui donneront, en cas de guerre, une supériorité que rien ne peut contre-balancer. Tandis que l'on perd du tems sur le Continent, que la politique hésite, que l'industrie porte ombrage et que ses efforts sont arrêtés sous divers prétextes et par toutes sortes d'entraves, l'Angleterre organise, sur la plus grande échelle, ses moyens de prospérité pendant la paix et de force pendant la guerre. Les états du Continent viendront trop tard, lorsque tous les comptoirs de l'Amérique seront occupés par le commerce anglais avec sa navigation accélérée, et protégés par la marine anglaise, jointe à celle de l'Amérique. F.

— *Nouveaux ponts.* — Dans un espace de quatre lieues que parcourt la Tamise dans Londres et ses faubourgs, sont établis six ponts, quatre en pierres, et deux en fonte. Le premier que l'on rencontre, en remontant le fleuve, est *le pont de Londres*, achevé en 1209. Les arches de ce vieux pont, au nombre de dix-neuf, sont si étroites, surtout entre les piles, qu'à marée basse, l'eau s'y préci

pite avec violence, en formant une cascade de cinq pieds de chute; ce qui gêne beaucoup la navigation. On a résolu de le démolir; et l'on a commencé, quelques toises plus haut, un nouveau pont en pierre qui n'aura que cinq arches sur 915 pieds de long (1). Deux piles et la culée de la rive droite sont en construction; une machine à vapeur, de la force de dix chevaux, est employée aux épuisemens. Les travaux sont sous la direction de MM. Rennie, fils du célèbre ingénieur à qui l'Angleterre doit tant de belles constructions. Au-dessous du *pont de Londres*, la Tamise parcourt encore dans la ville un espace d'une lieue et demie, sans qu'il existe aucune communication directe d'une rive à l'autre. La nécessité de laisser libre cette partie de la rivière, afin de permettre l'approche des grands navires, a donné naissance à deux projets extraordinaires, dont l'un est déjà en exécution, et l'autre sera peut-être bientôt commencé. C'est à environ une lieue au-dessous du pont de Londres que M. Brunel, habile ingénieur français, établi à Londres, construit la double galerie souterraine dont il a déjà été question dans notre *Revue*. Les travaux se poursuivent avec activité, et se font en partie à l'aide d'une machine à vapeur à haute pression et à cylindres inclinés, inventée par le même ingénieur. Entre ce pont souterrain et le pont de Londres, et à une demi-lieue de chacun, MM. Brown et Walker ont projeté un *pont suspendu en chaînes*, dont l'arche centrale aurait 600 pieds d'ouverture, et serait élevée de 85 pieds au-dessus des hautes eaux, de manière que les grands navires du commerce pourraient voguer dessous à pleines voiles. Ce pont, y compris les approches, aurait une longueur totale de 3,400 pieds, et passerait sur une partie des maisons des deux rives. Le devis des dépenses s'élève à 392,000 livres sterling (9,800,000 fr.); et le revenu net du péage est présumé devoir être de 40,720 livres sterling (1,018,000 fr.). De M.

RUSSIE.

Koupensk (*gouvernement de Kharkof*). — *Médecine. — Remède contre l'hydrophobie.* — A toutes les indications que nous avons rassemblées dans notre *Revue*, sur les différens moyens de guérir cette maladie, nous ajouterons celui qui suit et qui paraît avoir été employé ici avec succès par V. Kobantchenko. Ce nouveau moyen con-

(1) A partir de ce pont, et dans le même alignement, on a projeté une nouvelle rue qui doit aller à la Bourse, et de là jusqu'à l'extrémité de la cité.

siste dans l'emploi de la racine d'*euphorbia* (on ne dit pas quelle espèce). Cette racine peut être recueillie dans toutes les saisons; mais on a obtenu plus d'efficacité de celle que l'on avait arrachée en automne. On l'administre dans une boisson, à petite dose, selon la force et l'âge du malade.

Statistique. — Population de l'empire de Russie en 1821. (Le tableau suivant, publié par le Synode, ne fait mention que des individus du rit grec.)

Nombre des naissances. .	808,008	enfans mâles.
	737,671	du sexe féminin.
Total. . . .	1,545,679	

Donc, 24,720 de moins qu'en 1820. (Voy. *Revue Enc.*, t. XVIII, *Juin*, 1823, p. 679.)

Le nombre des morts a été de	482,071	hommes.
	463,017	femmes.
Total.	945,088	

Ce qui fait 27,408 décès de plus qu'en 1820. Dans le nombre total de décès, on compte 251,632 enfans morts avant l'âge de cinq ans(1). Ainsi, le nombre des naissances, en 1821, a été moindre, et celui des décès plus considérable qu'en 1820. La population s'est accrue, en 1821, de 600,591 âmes, c'est-à-dire de plus d'un demi-million.—Le nombre des mariages a été de 329,760, c'est-à-dire de 11,955 de plus qu'en 1820. Parmi les hommes morts en 1821,

73,831	ont atteint l'âge de	60 ans.
41,790		70
17,336		80
4,575		90
1,999		95
724		100
221		105
120		110
78		115
49		120
16		125
5		130
1		145 à 150 ans.
1		150 à 155.

(1) Les cérémonies pratiquées en Russie pour le baptême doivent être r

On serait curieux de connaître aussi l'âge des femmes; mais le Synode borne, à tort, les remarques qu'il fait aux hommes.

SUÈDE.

Statistique. — Population. — Suivant un relevé officiel, la population de tout le royaume de Suède s'est augmentée, en 1821, de 25,656 individus, et, en 1822, de 34,919. Le nombre des habitans du royaume s'est donc accru de 60,575 âmes dans le courant de ces deux années. R. E.

NORVÈGE.

Ministère de l'instruction publique. — Université de Christiania. — Voyage scientifique. — Le savant M. Treschow, conseiller d'état, chargé du portefeuille du culte et de l'instruction publique, a demandé et obtenu sa retraite. Nous ne connaissons pas les conditions auxquelles il l'a obtenue; mais il est impossible qu'elles ne soient pas pour lui aussi avantageuses qu'honorables. M. *Treschow*, dont nous

---

hardées comme la principale cause de ce nombre considérable de décès parmi les enfans, nombre qui s'élève presque tous les ans au quart de la mortalité générale. L'usage veut que l'enfant soit plongé, nu, et à trois reprises différentes, dans un grand bassin d'eau froide; on l'en retire tremblant, et le corps entièrement bleu par l'action du froid; et presque toujours des coliques, auxquelles il succombe souvent, sont la suite de ce baptême devenu funeste. Cet usage s'est beaucoup modifié parmi les classes nobles et éclairées de la Russie, qui emploient maintenant l'eau tiède au lieu de l'eau froide; mais, ni les médecins ni les philosophes ne pourront parvenir de long-tems faire sentir au peuple ses nombreux inconvéniens. L'auteur de cette note, présent à un baptême que le prêtre était venu faire dans la maison même où l'enfant était né (chose assez commune en Russie), ayant hasardé quelques observations au sujet de cette coutume, un domestique lui répondit : « Eh! cher maître, Dieu pourrait-il permettre que sa créature pût recevoir quelque dommage d'un pareil acte? Voyez, l'enfant même ne crie pas! » et le pauvre innocent, qui n'en avait sans doute pas la force, tant il avait été saisi par le froid, mourut, quelques jours après, à la suite de douloureuses coliques.

La même superstition se retrouve dans d'autres circonstances de la vie des paysans; ainsi, l'hiver à Pétersbourg, le jour de la fête d'Alexandre Nevsky, le clergé va en pompe, et suivi de la cour, bénir la Néva. A peine la cérémonie est-elle achevée, qu'on voit un nombre assez considérable d'hommes rompre la glace pour se baigner dans cette eau sanctifiée et qui, selon eux, peut les guérir de toutes maladies. N. d. R.

avons souvent parlé dans ce recueil, est un vieillard de 74 ans, qui, dans sa longue et laborieuse carrière, a puissamment contribué à répandre parmi ses compatriotes les lumières d'une saine philosophie. Il en a fait l'application à la morale, à la législation, à l'histoire et à la politique, dans un grand nombre d'ouvrages. On doit désirer que cet homme célèbre jouisse encore long-tems d'une vie heureuse et tranquille, afin que ses nouveaux loisirs tournent à l'avantage de sa patrie. Il a pour successeur M. le conseiller d'état Diriks, autrefois chargé du portefeuille de la police. Nous citons simplement ce fait, sans vouloir en tirer aucune conséquence défavorable.

L'*Université de Christiania* compte aujourd'hui près de cinq cents étudians. Ce nombre est, à notre avis, trop grand, et nullement en rapport avec la population du royaume. Ce serait un grand malheur, si tous ces jeunes gens se destinaient uniquement à servir leur patrie dans la carrière des emplois publics. Il faut espérer que plusieurs d'entre eux appliqueront leurs connaissances aux arts industriels.

Le *Voyage en Sibérie* du savant M. Hansteen, professeur de hautes mathématiques à l'Université de Christiania, a été retardé, et n'aura lieu que l'année prochaine. M. Hansteen a fait récemment un voyage en Allemagne, afin de se procurer les instrumens nécessaires pour les observations qu'il se propose de tenter avec l'aiguille aimantée dans les régions polaires, où sans doute il ne manquera pas de faire plusieurs découvertes intéressantes.

M. Sörensen, évêque de Christiania, vient d'être nommé premier prédicateur de la cour en Norvège. Heiberg.

DANEMARCK.

Théatre. — Une nouvelle pièce originale vient de paraître sur le théâtre de Copenhague, sous le nom de *Pagten* (l'Accord), drame en cinq actes, du genre mixte, auquel on peut reprocher souvent de n'être ni assez pathétique pour faire pleurer, ni assez comique pour exciter une franche gaieté. L'auteur de cette pièce est M. le professeur *F.-C.* Bruun, dont le mérite littéraire dans d'autres genres si généralement reconnu, ainsi que les droits qu'il s'est acquis à la reconnaissance publique par le talent avec lequel il a enseigné plusieurs langues étrangères à la jeunesse de l'Université, sont une compensation suffisante du peu de succès de son ouvrage dramatique qui ne paraît pas devoir se maintenir au répertoire du théâtre danois. G—G.

ALLEMAGNE.

Prusse. — Berlin. — *Culture du ver-à-soie.* — Un Italien, M. Bolzani, qui exerce ici, depuis quelques années, un commerce d'objets d'art, entreprend avec beaucoup de succès de faire revivre la culture du ver-à-soie en Prusse, où elle était abandonnée depuis Frédéric II. Le roi lui a assigné quelques salles à l'hôtel des Invalides; on lui a en outre accordé, moyennant un certain fermage, l'usage des mûriers qui se trouvent dans le jardin de cet établissement. M. Bolzani a fait venir des fileuses d'Italie, et il est très-satisfait du rapport de cette année. C.*

Hambourg. — *Moulin à foulon.* — Dans son *introduction au rapport sur le projet d'un code pénal pour la Louisiane* (voy. *Rev. Enc.*, t. xxvi, p. 834), M. Taillandier fait mention d'une machine de discipline introduite en Angleterre dans le régime des prisons, appelée *moulin à marches* (*tread mill*). Ce moulin est destiné à broyer le grain, à préparer la farine. « Le principal mécanisme consiste dans une roue dont la circonférence est garnie d'aubes assez étendues pour pouvoir contenir commodément de dix à vingt personnes, et même quelquefois un plus grand nombre, dont le poids, premier moteur de cette machine, appliqué sur la circonférence de la roue, tout près ou au niveau de son axe, produit alors son plus grand effet. » Cette machine comme l'observe M. Taillandier, a trouvé des partisans et des détracteurs; elle a été l'objet de la critique de M. Barbé-Marbois, dans son rapport sur les prisons. On l'a regardée comme un châtiment *préventif* capable d'*épuiser* les forces de ceux auxquels on l'infligerait; enfin, comme un supplice ajouté à la séquestration. Les mêmes causes produisent assez ordinairement les mêmes effets, et le *moulin à foulon* que l'on a établi récemment dans la maison de correction de Hambourg, doit être considéré comme un châtiment *préventif* ajouté à celui de la séquestration, et susceptible d'*épuiser* les forces de l'individu que l'on y fait servir. On y fait travailler les mendians étrangers et les autres vagabonds, dès que le médecin a jugé leur constitution susceptible de supporter ce travail. Dans l'espace de cinq minutes, ils doivent monter cinq cents marches; le tems du repos est fixé à cinq ou six minutes, suivant la force des individus, après quoi ils recommencent. Ce travail dure depuis huit heures du matin jusqu'à huit heures du soir; une heure d'intervalle est accordée pour le dîner et le repos. On n'a pas d'exemple, dit-on, qu'aucun des hommes, mis en liberté après cette punition, ait été dans le

cas de la subir une seconde fois. Ils préfèrent gagner leur pain par le travail et désertent un pays où l'on punit leur désœuvrement ; ils font un tableau si *effrayant du moulin à foulon*, que personne n'est tenté de les imiter. Que conclure de ce rapport? Que le moulin à foulon et le moulin à marches (*tread mill*) sont un châtiment *préventif*, qui *double* celui de la séquestration, qui épuise les forces de ceux que l'on y expose, et qui présente une peine *effrayante!* En déduira-t-on cette conséquence, que cette punition diminuera par sa rigueur le nombre des coupables? Nous ne le pensons pas, et une réflexion commune à la plupart des criminalistes nous confirme dans notre opinion : la sévérité des lois criminelles est le remède le moins efficace pour prévenir les délits et les crimes. Puissent les législateurs de tous les pays bien concevoir cette sage maxime, et apporter des améliorations et des adoucissemens à la législation criminelle, au lieu d'ajouter à ses rigueurs, déjà signalées dans plusieurs circonstances comme excessives.

J. Doublet de Boisthibault.

Brunswick. — *Nécrologie.* — *Johann* Buhle naquit, le 29 septembre 1763, à Brunswick, où son père, connu par plusieurs ouvrages, occupait le poste de médecin de la cour. Le jeune Buhle, au collége, se distinguait de tous ses camarades par une mémoire extraordinaire et une application rare. Il montra bientôt un goût vi pour les auteurs grecs et latins, et, dès l'âge de 16 ans, il composait de jolis vers, quoique dépourvu du feu nécessaire à la poésie e d'une imagination créatrice. La vivacité de ses conceptions et de se idées provenait de la clarté et de la sagacité de son esprit, qui s'es développé dans la suite par les soins de maîtres distingués. Son ap plication étonnait ; il donnait régulièrement 10 à 14 heures par jou au travail. En 1783, il vint à Gœttingue, sous les auspices du célèbr Heyne ; et, dès sa seconde année, il y remporta un prix, pour u calendrier de la Palestine. Il composa ensuite un second ouvrage su les Œuvres d'Aristote, ouvrage auquel il n'a cessé de travaille pendant toute sa vie. A l'arrivée des princes d'Angleterre, il fut choi pour être mis auprès d'eux en qualité de lecteur des langues grecqu et latine, et nommé quelque tems après professeur. C'est alors qu'i publia les Œuvres d'Aristote et qu'il commença à écrire son *Histoir de la philosophie.* En 1804, l'Université de Moscou le nomma profes seur d'histoire et de littérature anciennes. Il avait une connaissanc approfondie de la langue française, et concourut à la rédaction de l *Gazette savante de Moscou*, où il inséra des notices relatives à littéra

ture étrangère ; il travailla également au *Journal des beaux arts*, jusqu'à la suspension de cette feuille. — On lui doit encore un ecrit intitulé : *Prolusio de auctoribus supellectilis litterariæ historiam russicam maximè spectant;* il a réuni dans cet ouvrage tous les détails intéressans qu'il a pu recueillir sur la littérature russe, détails puisés dans plus de quarante ouvrages. On ne sait par quel motif l'auteur a écrit le sien en latin ; dans toute autre langue, il eût été plus répandu, et son utilité mieux sentie.

Buhle revint dans sa patrie, en 1814, à l'époque du rétablissement du collége de Caroline ; il y occupa la chaire de droit, dirigea les affaires et les comptes de l'Institut et reprit ses occupations littéraires. On lui doit des analyses critiques sur des ouvrages publiés en Russie, insérées dans les *Gazettes savantes de Gœttingue et de Halle*, des articles dans la nouvelle *Encyclopédie de Ersch et de Gluber*. Il termina son *Aristote* et son *Histoire de la philosophie*, pour lesquels son ami Eichhorn, de Gœttingue, l'aida beaucoup. Au moment où il se préparait à donner une description de ses voyages et à publier ses matériaux sur l'histoire russe, la mort de sa sœur, compagne inséparable de ses voyages et de ses malheurs, vint le plonger dans un profond chagrin : son imagination se rembrunit, l'image d'une sœur chérie le suivait partout ; c'est alors qu'il mit au jour son ouvrage intitulé : *De l'origine et de la vie du genre humain, et de la destinée future après la mort.* — Chargé de la censure des livres, il y apporta beaucoup de prudence et de modération ; mais il ne put éviter les désagrémens d'un pareil emploi. Dans l'examen d'un ouvrage polémique d'un célèbre professeur, il nota quelques endroits et engagea l'auteur à les modifier : celui-ci parut y souscrire, et n'exécuta point sa promesse. Buhle s'en plaignit au gouvernement ; mais cette démarche obligée lui causa beaucoup d'affliction, et lui occasiona une maladie, dont il est mort, au mois d'août 1821. R. E.

SUISSE.

Berne.—*Enseignement académique.—L'Académie de Berne* a publié le programme des cours du semestre d'été, commençant au 9 mai et finissant au 1er octobre. En voici le résumé.

1. *Théologie :* 9 cours théoriques, ou pratiques. 3 professeurs.

2. *Jurisprudence :* 3 cours. 1 professeur.

3. *Médecine et chirurgie :* 11 cours théoriques et pratiques. 6 professeurs. De plus, un habile médecin a offert de faire un cours de *Chirurgie clinique*, dans l'hôpital, ou un cours théorique et pra-

tique sur les *Maladies des yeux*; un autre savant a offert de donner un cours de *Botanique*.

4. *Médecine vétérinaire :* 5 cours. 3 professeurs.

5. *Philologie :* 9 cours. 4 professeurs.

6. *Mathématiques :* 2 cours. 1 professeur.

7. *Philosophie :* 2 cours. 1 professeur.

8. *Minéralogie :* 1 professeur. (*Nouvelliste Vaudois.*)

Lausanne.— *Société philhellénique du canton de Vaud.*— La Suisse avait déjà donné de nombreuses marques d'intérêt à la cause des Grecs, soit en accordant une généreuse hospitalité à quelques infortunés éloignés de leur patrie et chassés de frontières en frontières, comme des malfaiteurs, soit en envoyant dans les rangs des Botzaris et des Mavromichalis quelques-uns de ses enfans. Aujourd'hui, grâce aux Sociétés de Lausanne et de Genève (voyez l'article ci-après), elle va reprendre son rang parmi les amis actifs de la Grèce. Voici comment la première s'adresse à ses concitoyens, dans une circulaire qui vient de nous parvenir, et dont quelques extraits suffiront pour faire apprécier son but et les sentimens qui l'animent. « ... Il nous semblerait peu honorable pour notre patrie d'assister comme spectateurs oisifs à la lutte de la civilisation contre la barbarie, de la croix contre l'étendard de Mahomet. C'est pourquoi, chers concitoyens, nous avons pris des informations sur les besoins actuels de la Grèce, et sur l'emploi le plus utile des ressources que nous aimerions, que vous aimeriez tous à offrir à une nation asservie pendant plus de trois siècles et demi au milieu de ses montagnes, qui répétaient autrefois, comme le font aujourd'hui nos Alpes, des accens de bonheur et de liberté. Le *Comité grec de Paris*, dont quelques agens se trouvent au sein même de la Grèce, d'autres personnes qui ont vécu dans ce pays, tous ceux, en un mot, dont les conseils ont dû nous éclairer, s'accordent à nous dire, que nous ne pourrions faire une œuvre plus utile *qu'en procurant à de jeunes Hellènes une éducation libérale.* Les ressources pécuniaires nécessaires à l'accomplissement de notre œuvre sont ce que nous venons solliciter de votre part avec une entière confiance, assurés que vous sentez toute l'utilité des sacrifices qui vous sont demandés. Si quelques personnes pensaient que, dans ce moment, la Grèce réclame plutôt des artisans et des ouvriers que des hommes instruits, nous répondrions qu'il lui faut des uns et des autres; que la Grèce a des besoins matériels et des besoins moraux; que les arts mécaniques et les sciences doivent marcher à la suite de la liberté, afin de compléter son ouvrage; nous répondrions que l'art

militaire et les sciences dont elle emprunte le secours, que la physique et la chimie utiles aux fabrications, que la jurisprudence, appui du législateur, que l'économie politique, flambeau d'une sage administration, que la philosophie, qui accoutume l'homme à des principes indépendans, que la littérature même, capable de donner de l'élan à l'âme, sont les dignes auxiliaires d'un peuple mûr pour la liberté et prêt à reprendre son rang parmi les nations civilisées. Nous ne contestons point l'urgence d'introduire dans la Grèce les arts mécaniques; mais les îles Ioniennes et Trieste lui offrent en ce genre des ressources auxquelles la proximité donne un grand avantage sur les nôtres. Quoique nos établissemens d'éducation publique puissent paraître peu de chose auprès des ressources scientifiques dont disposeront les associations formées en France et en Angleterre en faveur des Grecs, nous ferons observer que nos institutions civiles et militaires, notre éducation publique, nos études, notre vie, sont celles d'un peuple libre comme les Grecs veulent l'être, républicain comme l'étaient leurs aïeux. Le comité grec de Paris a bien voulu consentir que notre Société se mît en rapport avec lui; outre que ses lumières nous seront d'une grande utilité pour nous diriger dans l'œuvre que nous allons entreprendre de concert avec vous, il veut bien se charger de faire choisir par ses agens les jeunes Grecs dont l'éducation nous sera confiée et de les faire venir à ses frais jusqu'à Lausanne, dès que les ressources nécessaires pour tout le tems de leur éducation nous seront assurées. »

Suit le règlement, signé par onze des citoyens les plus recommandables de Lausanne, parmi lesquels nous citerons MM. de Gindroz, recteur de l'Académie, Monnard, professeur de littérature, Pellis, Jayet, de Loys, Rivier-Vieusseux, etc.

Genève.— Il vient de se former ici un *Comité grec*, dans lequel figurent les noms de MM. le comte Capo d'Istria, Sismondi, Dumont, et de plusieurs autres hommes également recommandables par l'élévation de leurs sentimens et le noble usage qu'ils font de leur fortune. Ce comité qui, dans un assez court espace de tems, est parvenu à réunir des souscriptions pour une somme considérable, correspondra directement avec la Grèce, au moyen d'agens sûrs, bien placés pour servir d'intermédiaires. On remarque au nombre des principaux souscripteurs le premier Syndic de la république, dont l'exemple a été promptement suivi par ses collègues et par la plupart des magistrats et des ecclésiastiques du canton. Dans une circulaire manuscrite, on rappelle aux anciens Génevois, que, dans des cir-

constances à peu près aussi critiques que celle où se trouve aujourd'hui la Grèce, leurs pères durent plus d'une fois la conservation de leur indépendance aux secours généreux des états protestans.

C.*

ITALIE.

Rome. — *Statistique.* — *Tableau du mouvement de la population de cette capitale, depuis dix ans.* — Chaque recensement se fait à l'époque de Pâques. Comme le tableau publié à Rome, et inséré dans le journal romain, *Notizie del giorno*, pourrait présenter quelque confusion, nous le diviserons en deux tableaux séparés, auxquels nous joindrons quelques remarques.

PREMIER TABLEAU.

ANNÉES	NAISSANCES.			MARIAGES.	DÉCÈS.		
	Enfans du sexe masc.	Enfans du sexe fém.	Total des naissances.		Hommes.	Femmes.	Total des décès.
1816.	2,167	2,089	4,256	1,303	2,750	2,191	4,941
1817.	1,917	1,919	3,836	1,031	3,997	2,440	6,437
1818.	2,025	1,919	3,944	1,183	4,145	2,723	6,868
1819.	2,095	2,204	4,299	1,440	3,741	2,573	6,314
1820.	2,075	2,140	4,215	1,395	2,785	2,053	4,838
1821.	2,439	2,317	4,756	1,265	3,128	2,287	5,415
1822.	2,255	2,054	4,309	1,157	3,320	2,937	6,257
1823.	2,208	2,157	4,365	1,269	3,000	2,480	5,480
1824.	2,340	2,288	4,628	1,396	2,997	2,252	2,249
1825.	2,136	2,107	4,243	1,158	2,460	1,986	4,446

Ce premier tableau nous fait voir que l'année 1821 a été la plus riche en naissances, et l'année 1818 celle où l'on a compté le plus de décès. Il faut observer que ces calculs ne reposent pas sur le compte juste de 365 jours par année; car le recensement se fait à Pâques, et l'on sait que cette fête est une de celles qu'on appelle *mobiles*; en conséquence, les années se trouvent plus ou moins longues, selon que Pâques est plus ou moins reculé, plus ou moins rapproché.

En outre, il est bon de remarquer que le relevé des naissances étant fait d'après les extraits baptistaires, les enfans des non catholiques ne sont pas compris dans ce tableau.

(*Voy.* ci-après le 2e *tableau.*)

SECOND TABLEAU.

Années.	Familles.	Prêtres et Évêques.	Moines et Religieux.	Religieuses.	Séminaristes et Étudians.	Pauvres des hôpitaux.	Prisonniers.	Non catholiques.	Total des hommes.	Total des femmes.	Total général.
1816.	32,587	1,335	1,286	1,172	241	3,757	778	62	67,226	61,771	128,997
1817.	31,702	1,465	1,370	1,305	423	2,992	996	108	69,544	61,812	131,356
1818.	32,572	1,457	1,450	1,325	359	3,044	1,667	172	71,414	62,398	133,812
1819.	33,510	1,425	1,487	1,348	252	2,289	1,728	246	70,294	63,867	134,161
1820.	34,601	1,483	1,519	1,382	424	2,826	1,033	244	70,500	64,546	135,046
1821.	34,650	1,426	1,532	1,468	332	1,963	968	215	70,287	64,884	135,171
1822.	34,585	1,460	1,502	1,348	409	1,942	1,112	275	71,560	64,525	136,085
1823.	34,357	1,422	1,565	1,370	460	1,438	1,218	234	72,355	63,914	136,269
1824.	33,774	1,502	1,613	1,318	469	1,290	1,080	143	72,273	66,237	138,510
1825.	33,271	1,488	1,662	1,502	468	2,002	1,020	217	73,397	65,333	138,730

On voit, par ce second tableau, que le nombre des familles a diminué considérablement de 1824 à 1825. D'un autre côté, le nombre des prêtres s'est à peu près maintenu; celui des moines et des religieuses a toujours été en croissant. Depuis trois ans, le nombre des étudians et des séminaristes n'éprouve que de très-légères variations; celui des pauvres dans les hôpitaux, qui diminuait depuis 1820, a augmenté, cette année, de plus de 800. Le nombre des prisonniers a été fort considérable en 1819; il a été plus faible en 1821 : hors ces deux années, il est toujours resté dans le terme moyen de 1100. On doit trouver un léger mécompte dans l'énumération des non catholiques; car les Israélites n'y sont pas compris, et ne sont portés nulle part ailleurs dans les relevés publiés par les autorités de Rome. La population s'est accrue, depuis dix ans, de 9,733 individus; elle l'emporte, cette année, de 220 individus sur celle de l'année précédente.

J.-Adrien Lafasge.

Pompeïa. — *Antiquités récemment découvertes.* — Les excavations récemment faites à Pompeïa ont mis au jour quelques objets très-intéressans : 1° une maison, que l'on nomme, d'après le genre de ses peintures, etc., *la Casa del poeta dramatico*; 2° un bain public complet; 3° une statue de marbre qui ressemble aux statues de Cicéron; 4° une grande statue équestre en bronze, que l'on croit être celle de l'empereur Néron, et divers petits objets. *La Casa del poeta*, par sa distribution commode, par l'élégance de ses décorations et le fini de tous les meubles et ustensiles qu'elle renferme, est peut-être supé-

rieure à toutes les maisons découvertes, quoiqu'elles soient presque toutes belles et élégantes. On voit, à la porte, la figure d'un chien de garde, bien tracée en mosaïque, et au-dessous ces mots : *Cave canem* (prenez garde au chien). Il y a, sur une autre partie du pavé de marbre, un autre bel ouvrage de mosaïque, représentant une femme qui joue du *tibia*, un vieillard qui montre des masques tragiques, et deux acteurs prêts à jouer. La meilleure peinture sur les murs représente un poëte ou un acteur, lisant un manuscrit devant trois belles femmes qui l'écoutent avec attention. Il y a dans la chambre à coucher une de ces *obscœna* que l'on trouve si fréquemment dans les maisons d'Herculanum et de Pompeïa. Dans le bain public, tout est complet ; il semble n'avoir été quitté que depuis quelques jours. Il y a quatre chambres, ce que les anciens Romains exigeaient dans ces établissemens : l'*hypocaustum* ou fournaise, le bain chaud, le bain froid, et le bain de vapeur, outre la pièce qui servait de garde-robe, le corridor pour les personnes qui attendaient leur tour, et le vestibule d'entrée. Ces *balnearia* sont très-ornés dans toutes leurs parties, même dans l'intérieur de la chambre de la fournaise. Les ciels et les murs sont couverts de beaux ouvrages en stuc, et les pavés sont en marbres de différentes couleurs et en mosaïques. Le haut de la chambre du bain froid est un dôme, avec une ouverture au centre, par laquelle la lumière y pénètre. Le bain est plus bas que le pavé ; il a environ 20 pieds carrés, et tout l'intérieur est en marbre blanc. Dans la salle du bain chaud, il y a une grande *concha*, sur le bord de laquelle on voit, en lettres de bronze, le nom et la qualité du donateur, et le prix qu'il a payé ; et dans le bain de vapeur, on voit des siéges portant les mêmes inscriptions. Il y a dans le corridor un fourneau en bronze : les habitans de Pompeïa qui fréquentaient les bains se chauffaient au brasier qu'il contenait ; on y a ramassé plusieurs *strigiles* (espèce de brosses dont les anciens faisaient usage en sortant du bain), et elles enrichissent maintenant le Musée royal, qui reçoit, presque chaque jour, quelque tribut nouveau de ces curieuses excavations. Les bains correspondent plutôt aux petites dimensions des maisons particulières qu'à celles des édifices publics, ou à la nombreuse population ; mais chaque maison d'un ordre supérieur avait des bains dans son enceinte, et il y avait probablement d'autres bains publics dans la ville. D.*

Turin. — *Réclamation.* — M. Castellani, hydraulicien, se plaint du jugement porté dans notre *Revue* (Voy. t. xxvi, p. 783, juin

1825), sur la *chaîne aspirante*, machine hydraulique à laquelle il attribue des effets extraordinaires. Il nous a fait parvenir une *réponse* à notre article sur cette machine, et nous presse de l'insérer. S'il insiste, nous l'insérerons effectivement, après l'avoir traduite en français; car, quoique M. Castellani ait pris la peine de la rédiger dans notre langue, elle a cependant besoin de prendre une forme moins étrangère, et qui ne déguise point la pensée de l'auteur; il se trompe quelquefois sur le sens des mots qu'il emploie. Il verra que ses pensées auront été conservées avec soin, exprimées avec une scrupuleuse fidélité. Mais nous devons le prévenir qu'il ne rencontrera ici que des incrédules, jusqu'à ce qu'il ait mis sous les yeux de l'Académie des sciences, non des mémoires et des dessins, mais des expériences comparatives et concluantes. — Puisqu'il annonce des choses tout-à-fait nouvelles, c'est à lui de les *démontrer*; et en fait de mécanique-pratique, les démonstrations doivent être des épreuves que l'on ait *vues*. Qu'il en appelle de ses juges prononçant d'après des écrits, à d'autres juges, témoins oculaires des effets de sa machine. Nous ne demandons pas mieux que de croire; mais qu'il emploie au moins les seuls moyens qui puissent nous convaincre. On veut voir; et, certes, on a raison de le vouloir, lorsqu'il est question d'une machine où l'effet produit est *triple* de la force motrice, et lorsqu'on prétend prouver que *la pression atmosphérique n'agit point sur le piston d'une pompe aspirante*.

FERRY.

PARME. — *Beaux-Arts*. — *Gravure*. — Les monumens érigés par S. M. I. Marie-Louise d'Autriche, de 1814 à 1823, sont si nombreux et si remarquables pour un intervalle de tems aussi court, que la reconnaissance publique a fait naître l'idée de graver les principaux et de les publier par souscription. Les dessins de M. N. Bettoli, architecte, sont gravés dans les ateliers de P. Toschi et St. Isac. On distingue particulièrement les ponts sur le Taro et sur la Trebia, le nouveau théâtre et la nouvelle galerie décrits par M. Leoni, secrétaire de l'Académie des beaux-arts. Les planches sont au nombre de seize, y compris le portrait de S. M., d'après un buste en marbre du célèbre Canova. L'ouvrage est confié à l'imprimerie *Bodonienne*, et sera composé de huit planches chacune. La première vient de paraître, et la seconde sera publiée avant la fin de l'année. On ne paie qu'en recevant les livraisons. On souscrit à Parme, chez Jacques Blanchon, libraire, rue Sainte-Lucie, n° 29, et chez les principaux libraires de l'Europe.

F. S.

Turin. — *Nécrologie.* — *Scavini.* — Le célèbre docteur Scaviní, professeur de clinique à l'université de Turin, vient d'être enlevé aux sciences et à ses nombreux amis, à l'âge de 64 ans. Parmi les écrits que cet homme de bien a publiés, on remarque son *Précis historique de la doctrine de l'inflammation, depuis Hippocrate jusqu'à nos jours*; des *Observations sur un exostose*, et une dissertation, en langue italienne, sur *la goutte et les goutteux.* Ce savant venait d'achever un autre ouvrage que ses héritiers se proposent de publier. *Mathieu* Bonafous.

Naples. — *Funérailles de Jean* Benetti, *de Ferrare.* — Comme nous avons reçu de nouveaux renseignemens sur Jean Benetti, de Ferrare, auquel nous avons consacré un article nécrologique (Voy. *Rev. Enc.*, t. xxvi, p. 291), nous nous empressons de faire mieux connaître quelques circonstances qui n'honorent pas moins M. Benetti que son pays natal. Jean Benetti, que la nature avait fait poëte, s'était destiné au barreau sans abandonner le culte des muses. Comme les plus grands poëtes, anciens et modernes, il avait conçu de la poésie l'idée la plus juste et la plus sublime. Il avait une prédilection marquée pour les saintes Écritures, où il puisait cet enthousiasme des prophètes, que l'on trouve si rarement parmi les poëtes de notre tems. Il s'indignait de la bassesse de ceux qui font de la poésie un métier vénal, et qui la prostituent aux plus honteuses passions. Il sentait qu'elle était destinée à célébrer les bienfaiteurs du genre humain, et à répandre les vérités utiles et l'exemple des plus nobles vertus. Ce qu'il prescrivait aux autres, il le pratiquait lui-même : ses études, ses pensées, ses travaux, avaient toujours pour mobile et pour but le bien-être de ses concitoyens et celui de l'Italie entière. Le même esprit a dicté tous ses vers. Il a traduit des psaumes, des prophéties et d'autres fragmens de la Bible, les plus propres à faire connaître cette force primitive de pensée et d'expression dont tant de traducteurs vulgaires n'ont conservé aucune trace.

Le jeune Benetti ne s'occupait pas exclusivement des anciens poëtes; il étudiait aussi les modernes, en les comparant entre eux. Il ne reconnaissait pour écrivains classiques, en aucun tems et en aucun lieu, que ceux qui, respectant les lois du goût et de la raison, se distinguent par l'importance et l'originalité de leurs productions. Il lisait avec le même plaisir le Dante, Monti et Foscolo, Schiller, Byron et M. Delavigne. Les vers patriotiques de ce dernier furent pour lui une source de consolations dans sa dernière

maladie. Il traduisit aussi, quelques jours avant de mourir, quatre psaumes, et entre autres ce cantique célèbre, *Super flumina Babylonis*, où il retraçait peut-être la situation malheureuse de peuples encore plus dignes d'intérêt. Ces dernières compositions prouvent que l'auteur a conservé, jusqu'à la fin de ses jours, la même force d'esprit et les mêmes affections.

Ces qualités, qui certes ne sont pas communes, recevaient un nouveau prix de son extrême jeunesse et de l'amabilité de ses manières. Il n'avait que 23 ans lorsqu'il est mort d'une maladie de poitrine. Il fut aimé par tous ceux des jeunes gens de Ferrare qui cultivaient les lettres, et ils ont exprimé leurs regrets sur sa perte prématurée avec cette éloquence du cœur qui appartient surtout à la jeunesse. En Italie, on regarde comme étrange, et même comme profane, l'usage de prononcer des discours sur la tombe d'un parent ou d'un ami, usage que la douleur et l'amitié ont consacré, dans d'autres pays, comme un devoir religieux. Aux funérailles de Benetti, les émotions de ses jeunes concitoyens furent si vives, que ni les préjugés, ni les interprétations malveillantes, ne purent en comprimer les témoignages publics. Ils accompagnèrent le cercueil de leur ami jusqu'au champ du repos, avec une foule nombreuse qui faisait éclater sa douleur par des gémissemens et des bénédictions. Là, M. Joseph Petrucci, son ami le plus intime, prononça un discours dicté par le sentiment le plus tendre. La vive impression produite par cette cérémonie sur tous ceux qui en ont été les témoins, fait espérer que les Italiens, à l'exemple des peuples les plus civilisés, voudront dorénavant se montrer plus reconnaissans envers ceux de leurs concitoyens les plus distingués, dont, jusqu'à présent, on paraissait négliger la mémoire aussitôt qu'ils avaient cessé de vivre.

Nous venons d'apprendre qu'on imprime un choix des productions de ce jeune poëte. Si elles ressemblent à quelques passages que nous avons sous les yeux d'une de ses compositions adressée au Dante, le 500e anniversaire de la naissance de ce grand poëte, et où il cherche à lui faire partager ses nobles douleurs, en retraçant les infortunes de plusieurs nations européennes, et surtout à réveiller la pitié publique en faveur de l'entreprise magnanime des Grecs, elles feront honneur au siècle et au pays qui les ont produites.

F. Salfi.

GRÈCE.

Lettre de remercîmens adressée par des dames Grecques à une Société philhellénique de dames Américaines. — Une *Société de dames* s'était formée, il y a quelque tems, aux États-Unis d'Amérique, dans l'intention de venir, par des moyens philanthropiques, au secours de la Grèce. Cette société avait adressé une lettre aux dames grecques. Voici un extrait de la réponse de ces dernières, qui a été inséré dans le n° 139 de l'*Ami de la loi.* « Oui, généreuses amies de la Grèce, vos sentimens de compassion pour nos malheurs ont adouci nos souffrances ; et la satisfaction que vous font éprouver les triomphes de la Grèce, rend plus vifs encore les transports de notre joie.

« Nous sommes persuadées que notre patrie finira par sortir victorieuse de la lutte dans laquelle elle se trouve engagée. L'acharnement de ses ennemis déclarés et de ses injustes adversaires, dont les traits secrets et lancés dans l'obscurité ne lui nuisent pas moins, est sans doute bien grand ; mais nous espérons que la divine providence ne nous abandonnera pas. Nous plaçons encore avec confiance nos espérances dans le zèle unanime de tous les vrais enfans de la Grèce, dans la sagesse des chefs de son gouvernement, dans le courage de ses généraux et de ses soldats, dans la valeur de ses Navarques et de ses marins, dans l'intrépidité de ses brûlotiers, et dans l'intérêt que prennent pour elle ses amis à l'étranger.

« Il est possible que nous ne survivions pas à cette guerre, pour voir ce jour heureux de la délivrance parfaite de notre pays ; mais, quels que soient les maux et les souffrances que nous aurons éprouvés, nous mourrons contentes ; car nous descendrons dans la tombe libres du plus affreux des oppresseurs ; et, avant de fermer l'œil à la douce lumière du jour, nous apprendrons à nos enfans que, si beaucoup d'hommes cruels et injustes ont cherché à détruire l'indépendance renaissante de notre nation, il s'est trouvé aussi des hommes généreux qui, par leurs discours et leurs actions, ont prouvé qu'ils sont de vrais amis de la Grèce. Nous leur faisons surtout connaître qu'il y a eu des *femmes philhellènes* qui, par leurs vœux et par tout ce qui dépendait d'elles, ont favorisé, autant qu'elles ont pu, la juste cause de notre pays ; qui se sont réjouies sincèrement avec nous des succès de cette cause, et qui ont partagé notre affliction sur les malheurs de la Grèce. »

Tous ceux qui ont apprécié, parmi les influences morales et politiques dont l'action est le mieux démontrée, cette influence natu

relle et légitime que les femmes exercent sur les hommes (voy. *Rev. Enc.* T. X, pag. 8-34. — avril, 1821. — *Esquisse d'un cours d'histoire rapporté à l'influence des femmes*), aimeront à recueillir la correspondance que nous venons de faire connaître, comme une sorte de monument historique qui fournit un double témoignage du dévouement patriotique des dames grecques, et du vif intérêt manifesté dans un autre hémisphère par une réunion de dames américaines pour la noble cause de l'indépendance de la Grèce. M. A. J.

ILES IONIENNES.

Corfou.—*Franchise de port.*—Le 1er septembre dernier doit avoir eu lieu, à Corfou, l'ouverture d'un port franc, dans lequel seront librement admis les navires de toutes les nations, sans différence de pavillon ou de marchandises.

ESPAGNE.

Madrid, 20 octobre. — *Compagnie anglaise établie pour retirer des richesses ensevelies dans la mer, devant le port de Vigo.* — Du tems de Philippe V, une escadre anglaise attaqua, devant le port de Vigo, une flotte espagnole qui venait d'Amérique avec 14 millions de piastres, et cette flotte fut si maltraitée, que tous les bâtimens qui conduisaient ces trésors et contre lesquels se portèrent les principaux efforts des Anglais coulèrent à fond, presqu'à l'entrée du port; avec eux restèrent englouties les sommes énormes qu'ils portaient. Une compagnie anglaise découvrit dernièrement dans les cartons du ministère anglais le rapport de l'amiral britannique qui commandait l'escadre, et le trouva si bien détaillé qu'il est impossible de se méprendre sur les lieux où le trésor est enseveli. Elle a proposé, par l'intermédiaire de notre ministre à Londres, de retirer ces richesses, à condition que la moitié des sommes extraites lui appartiendra, et que l'autre moitié sera dévolue à notre gouvernement. Celui-ci a accepté la proposition, et l'agent de la compagnie anglaise qui était venu ici pour suivre cette négociation, retourne à Londres où il emporte le traité signé. L'opération sera commencée au mois d'avril prochain.

—*Instruction publique.* — Déjà le plan d'études du P. Martinez avait mis par le fait l'éducation de notre jeunesse entre les mains des jésuites. Cependant, les écoles primaires, quoiqu'ayant été réorganisées, étaient confiées à des laïques; ce qui a fait faire à ses révérends pères de nouvelles réflexions qui les ont conduits à solliciter,

exclusivement pour eux, l'enseignement dans ces écoles; ils y ont si bien réussi, que l'on va mettre sous leur surveillance même l'enseignement des jeunes demoiselles, pour lesquelles, dans les grandes villes, ils feront établir par quartier une école dont ils nommeront la maîtresse. Afin qu'ils aient moins à faire, lorsque le décret paraîtra, on a déjà commencé à faire fermer les pensions de jeunes demoiselles que des personnes élevées en France avaient ouvertes depuis cinq ans à Madrid et dans plusieurs autres grandes villes, à l'instar des pensions de ce genre établies dans d'autres pays. C.*

PAYS-BAS.

Bruxelles. — *Société des sciences naturelles et médicales.* — Cette société dont les travaux sont consacrés à la culture des sciences naturelles et médicales, quoiqu'elle soit établie seulement depuis le mois de juillet 1822, a déjà fourni un tribut honorable : plusieurs mémoires intéressans sur différentes branches de l'art de guérir y ont été lus. Quelques-uns de ces mémoires ont été publiés dans la *Bibliothèque médicale de Bruxelles*, que nous avons annoncée. (Voyez *Rev. Enc.* t. xxv, p. 461.) Cette société s'est associé un grand nombre d'hommes distingués par leurs connaissances, parmi lesquels se trouvent MM. Baud, professeur à l'Université de Louvain; Chabert, D. M. à la Nouvelle-Orléans; De la Rue, secrétaire de la Société de médecine d'Évreux; Gouzé, médecin à l'armée des Pays-Bas; Jacmart, professeur à l'Université de Louvain; Poncelet, D. M. à Lyon; Van-Mons, professeur à l'Université de Louvain; Warlez, D. M. chirurgien-major, etc. etc. M. le docteur Lainé, professeur de médecine à l'hôpital civil de Bruxelles, avantageusement connu par différens mémoires, est le secrétaire perpétuel de cette société qui a débuté sous des auspices très-favorables. De K.

Utrecht. — La *Société des arts et des sciences*, établie dans cette ville, a tenu sa cinquante-deuxième séance, les 24 et 25 juin dernier, sous la présidence de M. van Asch van Wyck. Après avoir entendu un discours prononcé par celui-ci, et dans lequel il a payé un juste tribut d'hommages aux membres morts dans le cours de l'année précédente, la Société a décerné une médaille d'or à MM. Bennet et Van Wick-Roelandsz, auteurs d'un mémoire sur les terres, mers, détroits, fleuves, îles, etc. dont la découverte appartient aux Hollandais, quoique, dans les nouvelles cartes, les anciens noms hollandais aient été remplacés en grande partie par

es noms étrangers. Elle accorde la même distinction à M. *J.* Lenning, pour ses annotations sur Hérodote, et une médaille d'argent l'auteur d'un mémoire sur l'influence du desséchement des marais dans la Nord-Hollande, par rapport à la santé publique. Les ouvelles questions mises au concours, appartenant soit aux sciences physiques et médicales, soit aux sciences politiques et morales, t à la littérature ancienne et moderne, prouvent que les membres de cette Société sont tout-à-fait au niveau des connaissances ctuelles. D.

Anvers. — *Instruction publique. — Enseignement de la chimie et de a mécanique appliquées.* — Un édit royal porte que la chimie et la nécanique, appliquées aux arts industriels, seront enseignées dans hacune des universités du royaume. Il crée, en outre, deux nouvelles chaires dans l'Université de Liége : l'une, de métallurgie et de echnologie ; l'autre, d'économie rurale et forestière. M. Dandelin, ieutenant-général du génie, ancien élève de l'École polytechnique, déjà connu par d'importans travaux mathématiques, dont quelques-ıns ont été consignés dans les Mémoires de l'Académie royale de Bruxelles, et M. Bronn, actuellement professeur à Heidelberg, ont été chargés de ces deux nouvelles branches d'enseignement.

— *Maison d'instruction commerciale, de M.* Van-den-Broek, *ancien négociant.* — Cet établissement formé depuis huit ans, qui est dans le genre de *l'École spéciale de commerce*, fondée à Paris il y a près de dix années, et qui a reçu plusieurs améliorations successives, jouit pleinement de la confiance publique. Le directeur s'est adjoint quelques nouveaux collaborateurs, dont les talens et le zèle lui assurent les résultats les plus satisfaisans pour l'instruction et les progrès de ses élèves. L'étude des langues nationale, française, anglaise, allemande, enseignées chacune par un professeur particulier, a été rendue plus facile et plus prompte au moyen de la nouvelle méthode de l'enseignement universel, de M. Jacotot, qui cependant n'exclut point la méthode analytique.—Le premier professeur de l'Académie royale des beaux-arts d'Anvers, dont la réputation est si justement établie, s'est chargé de la direction de la classe du dessin. Tout ce qui a rapport au régime de la maison et aux soins que l'on doit aux élèves, continue d'être la tâche particulière de M. Van-den-Broek.

Harlem. — *Encouragemens accordés aux beaux-arts.* — Le roi des Pays-Bas a fait l'acquisition de divers tableaux provenant de l'exposition de cette ville, parmi lesquels on a remarqué : 1° le

Bélisaire de M. Crusemans, d'Amsterdam ; 2° un *paysage* de M. Verboekhoven, de Gand ; 3° l'*Élisa*, de M. Kruseman, de Harlem ; 4° un *paysage* de M. Regemorter, d'Anvers ; 5° des *fruits* de M. Eilkama, de Leuwarden ; 6° un *paysage* de M. Ducorron, d'Ath ; 7° l'*Accouchée* de M. Van-Eechout, d'Anvers ; 8° l'*Instituteur* par M. Leroi, de Bruxelles ; 9° un *paysage* de M. Ravenswage, d'Hilversum ; 10° une *vue d'hiver* de M. de Noter, de Gand.

Une *mer orageuse* de M. Schotel, de Dordrecht, peintre qui, dans ce genre, n'a peut-être pas de rival en Europe, a été achetée par la Société de la fondation Teylers, à Harlem. ***

Bruxelles. — *Théâtre royal.* — Première représentation du *Barmécide*, opéra en trois actes et en prose, de M. Peelaer, officier à l'état-major. — M. Peelaer était déjà connu par différens ouvrages d'un vrai mérite, dont le dernier, *Agnès Sorel*, avait obtenu le succès le plus complet. La musique du *Barmécide* n'a pas causé moins de plaisir que celle des autres ouvrages du même auteur : quant au poëme, nous nous abstiendrons d'en parler ; il est connu depuis long-tems sous le nom des *Ruines de Babylone*.

FRANCE.

Dieppe. *(Seine-Inférieure). — Cours de géométrie et de mécanique appliquées aux arts et aux métiers.* — Le besoin d'une école d'enseignement pour l'application de la géométrie et de la mécanique aux arts industriels, d'après l'exemple donné à Paris par M. *Charles* Dupin, et suivi avec succès dans plusieurs villes industrieuses de France était généralement senti dans notre ville et dans ses environs. Le conseil municipal, aussitôt qu'il a été informé que M. Blouet, professeur d'hydrographie, était chargé par le ministre de la marine et des colonies de diriger ce nouvel enseignement, l'un des plus nobles bienfaits du gouvernement envers nos nombreux ateliers d'ivoirerie et d'horlogerie, a résolu de faire les dépenses nécessaires pour cet utile et important établissement, qui va répandre parmi les artistes et les ouvriers, la connaissance des principes de la science, leur fournir les moyens d'en apprendre les nombreuses applications, les affranchir de ce tâtonnement, de cette perte de tems et de matière, suite ordinaire de l'ignorance des vérités mathématiques, et les mettre à même de travailler avec plus de régularité, de précision, d'intelligence et de facilité et de rapidité.— Ce cours élémentaire pour l'instruction des artistes aura lieu à Dieppe, deux fois par semaine, à l'issue des travaux de la journée. La séance d'ouverture s'est faite, le dimanche

23 octobre, dans la salle principale de l'hôtel-de-ville, avec la solennité que comporte une entreprise de cette importance, dont les avantages pour les progrès de l'industrie française sont incalculables. Plus de 400 personnes de tous états et de tous rangs, animées de l'amour des sciences et des arts, assistaient à cette séance présidée par M. le maire de Dieppe. Le discours qu'il a prononcé dans cette occasion était inspiré par le plus pur patriotisme. Il a exprimé la reconnaissance des habitans pour le bienfait que le gouvernement accorde à notre cité. Il a recommandé avec chaleur aux artistes et aux ouvriers de profiter des avantages du nouvel enseignement industriel pour perfectionner leurs produits et les rendre dignes de l'attention publique. Le professeur Blouet, dans un discours clairement écrit et fortement pensé, a fait apprécier les nombreux avantages du cours industriel qu'il va diriger ; il nous a paru bien pénétré des intentions et du but du savant promoteur de ces cours, et disposé à suivre avec zèle et persévérance le plan qu'il en a tracé. Le professeur a repoussé avec énergie et avec sagesse les insinuations perfides et calomnieuses que l'ignorance ou la pusillanimité avaient déjà malignement dirigées contre un enseignement qui a produit en Angleterre de si importans résultats, et qu'il est très-urgent de propager en France, si nous voulons égaler nos voisins et rendre notre pays plus heureux, plus opulent, en ajoutant en même tems au bien être et au bonheur de la classe industrielle. Après son discours, le professeur d'hydrographie a donné lecture de celui de M. Dupin « *à ses amis les ouvriers français* » les exemples qu'il renferme des hommes de génie sortis de leur classe et l'exposition des avantages précieux qui résultent pour eux *de la combinaison du savoir et de l'adresse*, a fait sur les auditeurs une vive et profonde impression. La séance a été levée, aux cris prolongés et réitérés de vive le Roi ! A la clôture de cette séance, on comptait déjà plus de 50 élèves inscrits pour suivre le cours. B. G.

N. d. R. Comme le ministre de la marine a fait établir des cours semblables dans toutes les écoles de marine, on ne tardera pas à recevoir de tous les ports de France des nouvelles aussi satisfaisantes que celles que notre correspondant nous a transmises, au sujet du nouvel enseignement. Ces cours sont déjà au nombre de 44, dans les ports de mer, et de 15, dans les villes de l'intérieur.

La Rochelle. — (*Charente-Inférieure*).—*Cours destiné aux ouvriers.* Le professeur d'hydrographie de la Rochelle, M. Gigon, a publié récemment, dans le journal du département, le programme d'un

cours destiné aux ouvriers. Il se propose d'enseigner l'arithmétique, la géométrie, les élémens de mécanique, de physique et de géométrie descriptive.

Marseille. — (*Bouches du Rhône.*) — *Association philanthropique en faveur des Grecs.*—Une association philanthropique en faveur des Grecs s'est formée depuis peu dans notre ville. Cette association, administrée par un comité de vingt souscripteurs, doit entretenir des relations avec celle de Paris. Parmi les membres les plus influens qui composent le comité provisoire, se trouvent M. Arsénios, archimandrite grec, plusieurs négocians de cette nation et le vice-président du tribunal civil de Marseille.

Nantes (*Loire-Inférieure.*) — *Exposition des produits de l'industrie bretonne.* — Après un discours d'ouverture prononcé par M. le Préfet, M. de Tollenare, rapporteur du jury, a fait connaître les motifs qui ont dirigé ses jugemens. C'est moins la perfection des objets exposés, que leur importance, sous le rapport de l'utilité de la consommation ou de l'exportation par la voie maritime, qui a déterminé les suffrages du jury, pour les articles commerciaux et industriels. Les talens même médiocres n'ont pas été exclus du concours. Le bas prix des articles a été aussi pris en grande considération pour l'appréciation des objets exposés. Le rapporteur a fait ensuite connaître les droits des vainqueurs. En passant en revue tous les produits de l'industrie départementale, il a donné à M. Dobrié les éloges que mérite son feutre pour la navigation. Il a loué la *Charrue à défricher*, de M. Athénas, qui a obtenu, l'année dernière, un premier prix à l'Académie des sciences. Mais MM. Dobrié et Athénas étaient membres du jury, et partant hors du concours. Les noms des vainqueurs ont été proclamés par M. le secrétaire-général du département, et M. le maire de Nantes a fait connaître qu'une seconde exposition aurait lieu dans deux ans.

Le jury a cru devoir accorder la *médaille d'or*, à MM. J. Thomas et compagnie pour leur fabrication de fer à la Basse-Indre. Des *médailles d'argent* ont été distribuées à MM. Bertrand Fourmand pour la fabrication de machines diverses à Nantes; Blanchard pour les papiers confectionnés à Clisson; Guillemet aîné, pour fabrication d'étoffes et la filature; Bouchet, peintre à Clisson. Plusieurs *médailles de bronze* et des *mentions honorables*, à titre d'encouragement, ont été également accordées à un certain nombre de fabricans

Toulouse (*Haute-Garonne*). — *Exposition publique des produ*

industriels des départemens méridionaux. — Le conseil municipal de Toulouse a voté des fonds pour établir dans cette ville, tous les deux ans, et à l'époque où elle n'a pas lieu à Paris, une exposition de tous les produits industriels, arts mécaniques, beaux-arts, etc., du midi de la France, et en particulier du département et de la ville de Toulouse. Des prix seront distribués.

Sociétés savantes; Établissemens d'utilité publique.

Bordeaux (*Gironde*). — *Prix proposés par la Société royale de médecine.* — Cette Société a mis au concours, pour l'année 1826, les questions suivantes : 1° « Quelles sont les améliorations dont seraient susceptibles les hôpitaux de Bordeaux, sous le rapport de la salubrité du service médical et de l'enseignement clinique ? » 2° « Déterminer par des expériences exactes les fonctions du pancréas ; décrire les maladies de cet organe et leur traitement, en s'étayant d'observations cliniques et de recherches d'anatomie pathologique. » Le prix pour chaque question, est de 300 fr. Les mémoires, écrits très-lisiblement, en latin ou en français, doivent être rendus, francs de port, dans les formalités usitées pour les concours, avant le 15 juin 1826, chez M. Dupuch-Lapointe, secrétaire général de la Société, rue des Trois-Conils, n° 9.

Besançon (*Doubs*). — *Prix proposés par l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts.* — L'Académie propose, pour le concours du 24 août 1826, le sujet suivant : « Quels sont, pour les départemens du Doubs, du Jura et de la Haute-Saône, les avantages à espérer de l'ouverture du *Canal-Monsieur*, les moyens de donner à ces avantages le plus grand et le plus prompt développement possible, de les rendre durables, et de parer aux inconvéniens par lesquels ils pourraient être balancés ? » Le prix consistera en une médaille d'or, de la valeur de 200 fr. Les concurrens feront parvenir leurs ouvrages, francs de port, et dans la forme accoutumée, au secrétaire perpétuel, avant le 1er juin 1826, *terme de rigueur.*

Sujet du concours de 1827. « Pendant les quarante dernières années, le mouvement extraordinaire dont les esprits ont été agités, a dû exercer sur les diverses branches de la littérature une influence irrésistible : Quels en ont été les effets aux époques où la forme et l'esprit de gouvernement ont éprouvé les variations les plus marquées ? Quels doivent en être les résultats durables ? »

Dijon (*Côte d'Or*). — *Prix proposé par l'Académie.* — Le sujet du prix à décerner, en 1826, par cette Académie, est ainsi conçu : « Saint

Bernard et Bossuet comparés dans leurs écrits, dans leur caractère et dans leur influence sur le siècle. »

Lyon (*Rhône*). — L'*Académie des lettres et des sciences* de cette ville a fait, à la fin du mois d'août, la distribution de ses prix. Un prix de météorologie a été accordé à M. Dittmart, célèbre professeur de Berlin. Un prix sur une question relative aux préparations que l'on peut faire subir à la soierie, a été obtenu par M. Ozanam, médecin à Lyon, correspondant de plusieurs sociétés savantes. Un prix sur une question importante pour les villes commerciales, celle des douanes, a été mérité par M. *Fortuné* Malbouche, de Paris. — Le rapport sur le concours de poésie, lu par M. Servan de Sugny, traducteur de *Théocrite* en vers français (voy. *Rev. Enc.*, T. XVI, p. 365), a fait connaître au public que des concurrens très nombreux s'étaient présentés dans la lice. Le sujet était le *Siége de Lyon en* 1793. Quatre ouvrages ont été particulièrement signalés. Deux mentions ont été accordées : l'une à une ode ayant pour épigraphe : *Moriamur et in media arma ruamus;* et l'autre à une élégie portant pour épigraphe ce vers de Martial : *Ingenium sacri miraris abesse Maronis.* L'Académie a invité les auteurs à se faire connaître. — Quant au prix, il a été partagé entre deux poëmes dithyrambiques, dont l'un est de M. A. Bignan, déjà connu dans la littérature, et l'autre de M. Coignet, qui, très-jeune encore et habitant de Lyon, débute dans la carrière de la poésie d'une manière très-distinguée. Quelques passages de ces deux poëmes, lus par les rapporteurs, ont donné une idée très-avantageuse du talent des lauréats.

Macon (*Saône et Loire*).—La *Société d'Agriculture, sciences et belles-lettres* de cette ville propose, pour le concours de 1826, le sujet suivant : *La France secourant les incendiés de Salins.* Les concurrens pourront choisir entre le genre de l'*ode* et celui de l'*épître.* Le prix sera une médaille d'or de 300 fr. Les ouvrages devront être adressés au secrétaire perpétuel de la société, avant le 1er août 1826.

PARIS.

Institut. — *Académie des Sciences.* — *Mois de septembre* 1825. — *Séance du* 5. — M. leroy (d'Etiolles) fait hommage de son ouvrage intitulé : « Exposé des divers procédés employés jusqu'à ce jour pour guérir de la pierre sans avoir recours à l'opération de la taille. » Il écrit à ce sujet que M. Civiale n'est pas fondé à s'attribuer exclusivement l'invention et le perfectionnement de la lithontriptique. (Commissaires nommés pour le mémoire de M. Civiale.)—M. Dacier

adresse à l'Académie un supplément au mémoire de M. Belin de la Réal, sur les moyens de conserver l'eau douce dans les bâtimens en mer. (MM. Thénard et de Rossel, commissaires.) — MM. Sarmetaine, Flory et Remonet, docteurs en médecine à Marseille, expriment, dans une lettre adressée à l'Académie, l'intention de se réunir à MM. Costa, Lassis et Lasserre, et de se soumettre à toutes les épreuves qui auront pour objet d'éclairer par des observations la question de la non-contagion ou de la contagion de la fièvre jaune. (Commissaires précédemment nommés.) — M. Amussat déclare par écrit qu'il a annoncé avant M. Civiale la possibilité de sonder avec des *algalies tout-à-fait droites*, et de construire des instrumens vraiment efficaces pour détruire des pierres dans la vessie. (Commissaires nommés pour le mémoire de M. Civiale.) — M. Turban, père, exprime dans une lettre adressée à l'Académie le dessein de secourir les incendiés de la ville de Salins, en procurant un grand nombre de couvre-pieds d'un prix très-modique. — M. le capitaine du génie Vène adresse un mémoire sur les fonctions circulaires, qui a pour objet de compléter le théorème de Moivre et de ramener à ce théorème les formules ordinaires relatives à ce genre de fonctions. (MM. Lacroix et Cauchy, commissaires.) – M. Magendie présente, de la part de M. Poulin, docteur en médecine, résidant à SantaF-é-de-Bogota, une note sur quelques faits relatifs à l'histoire des goîtres. M. Magendie, qui vient de parcourir les Pyrénées, a remarqué que le goître est moins fréquent qu'autre ois. Il pense qu'on peut l'attribuer à l'amélioration de la condition des habitans, à l'accroissement de la richesse, à l'extension de la culture des céréales, à la meilleure construction des maisons. M. Magendie a vainement cherché à découvrir un crétin dans les points où M. Ramond les indique en grand nombre. Cette disparition du crétinisme peut être attribuée aux mêmes causes que la diminution du goître. — M. Mongez annonce à ce sujet que feu M. Fabroni lui a dit plusieurs fois que, dans les Pyrénées, il n'avait observé des goîtres que dans les vallées formées par des roches magnésiennes, et qu'il n'en avait jamais observé dans les vallées à roches granitiques. — MM. Legendre et Cauchy font un rapport sur un mémoire de M. Blanard, dans lequel l'auteur se propose de prouver la vérité du seul théorème de Fermat dont la démonstration n'ait point encore été donnée; savoir : « qu'il est impossible de trouver une puissance du degré *m* équivalente à la somme de deux puissances du même degré, toutes

les fois que m surpasse 2. Il résulte du rapport que le théorème reste encore à démontrer. (Approuvé.)

— *Du* 12. — M. Blanc adresse un mémoire sur un mouvement hydraulique de son invention. (MM. de Prony et Girard l'examineront.) — M. Durville présente un mémoire manuscrit sur la Flore des îles Malouines, (MM. Desfontaines et Mirbel sont chargés de l'examiner.)—M. Polin, receveur des douanes à Juvigny (Meuse), adresse une prétendue quadrature de cercle. — Une lettre de M. Girault, de l'Allier, sur les mortiers hydrauliques, est renvoyée à l'examen de MM. Prony et Girard. — M. Ampère communique de nouvelles expériences électro-dynamiques qui ont pour objet : 1° de donner la description d'une nouvelle expérience et de l'appareil qu'il a fait construire pour donner à cette expérience toute la précision possible ; elle sert à établir la relation qui existe entre les deux coefficiens de la formule qui donne la valeur de la force électro-dynamique d'une manière plus simple et plus rigoureuse que celle qu'a suivie M. Ampère dans son mémoire du 18 juin 1822 ; — 2° de déduire de cette formule plusieurs nouveaux résultats, tels que la valeur de l'action mutuelle de deux conducteurs parallèles; celle du mouvement de rotation imprimé par un conducteur rectiligne à un autre conducteur rectiligne pour faire tourner celui-ci autour du point d'intersection de leurs directions et la valeur de la force qui tend à faire marcher une portion du conducteur voltaïque d'une forme quelconque parallèlement à un conducteur rectiligne dont cette force émane. —MM. Mathieu et Lacroix rendent un compte verbal de la mappe-monde de M. Lowry, graveur à Londres.—MM. Desfontaines et Labillardière font un rapport sur le mémoire de M. *Adrien* de Jussieu, concernant la famille des Rutacées (dans laquelle se trouvent des plantes médicinales telles que le gayac, la rue, le zanthoxylum, le *cusparia febrifuga*, dont l'écorce est connue des pharmaciens sous le nom d'*angustura*, etc ; et des plantes d'agrément, telles que la fraxinelle, plusieurs *dosma* du Cap, etc.). — Le rapporteur pense que ce mémoire, qui renferme un très-grand nombre d'observations nouvelles, n'est pas moins important que celui que M. A. de Jussieu a présenté l'année dernière sur la famille des *Euphorbées*, et qu'il mérite également d'être imprimé dans le recueil des Savans étrangers. (Approuvé.) — M. Geoffroy-St.-Hilaire commence la lecture d'un mémoire intitulé : Sur les êtres des degrés intermédiaires de l'échelle animale, qui respirent dans l'air et sous l'eau, et qui ont à cet effet, dans un *medium* de développement, des organes respiratoires des

deux sortes. Il présente un individu de l'espèce du *Birgus Latro*, dans lequel il y a, outre les branchies, des organes que M. Geoffroy regarde comme des *poumons*.

— *Du* 19. — Le ministre de l'Intérieur renvoie à l'examen de l'Académie une horloge économique de l'invention de M. Vernier. — *La section de physique* fait un rapport relatif au paratonnerre qui doit être élevé sur la cathédrale de Metz. En résumé, la section pense, 1° que les difficultés signalées par M. le préfet de la Moselle ne peuvent s'opposer à l'établissement d'un paratonnerre sur la flèche de la cathédrale de Metz ; 2° que ce paratonnerre bien construit n'exposera pas la tour elle-même, non plus que les autres parties de l'église, à des accidens dus à la seule présence des conducteurs ; 3° que la flèche étant ainsi armée pourra défendre la plus courte partie de la nef située d'un côté des tours. Mais vu la masse énorme de l'autre partie, encore bien qu'elle n'excède pas la longueur du rayon d'efficacité que devrait posséder, d'après l'estimation ordinaire, le paratonnerre situé sur la tour, la prudence commande d'en placer un second sur la toiture de cette partie. (Approuvé.) — M. Geoffroy-St.-Hilaire lit un mémoire intitulé : D'un organe respiratoire aérien (poumon), ajouté dans les crustacés à l'organe respiratoire aquatique (branchies) ; de l'isolement et de la situation respective de ces deux organes dans le *Birgus-Latro*, point de départ des observations ; enfin du volume que prend le poumon des crustacés, lequel devient, savoir : plus considérable quand la carapace présente une plus grande capacité en largeur (chez les *cancer* ou crabes) ; beaucoup plus restreint avec moins d'espace de la carapace latéralement (chez les *astacus* ou écrevisses), et nul en cas d'une extrémité sur les flancs de l'enveloppe solide, chez les *grammarus* ou crevettes. — M. Foulhious lit un mémoire sur une loi à laquelle se conforment les artères et les nerfs dans leurs rapports respectifs. (MM. Portal et Dupuytren, commissaires.) — M. Costa lit un mémoire sur le typhus épidémique qui a ravagé la commune de St.-Laurent-des-Ardens et ses environs, pendant six mois de 1823. (MM. Chaussier et Magendie, commissaires.) — Un mémoire sur la composition de nouveaux mortiers hydrauliques, par M. Girard, est renvoyé à l'examen de MM. Girard et Navier. — M. Boscary présente un instrument dont il avait déjà soumis la description à l'Académie, et que depuis il a fait exécuter. (MM. Mathieu et Damoiseau, commissaires.)

— *Du* 26. — M. *de Rossel* fait un rapport verbal au sujet de l'ouvrage de M. O'Hier de Grandpré, intitulé : Abrégé élémentaire de

géographie physique.— M. Geoffroy-St.-Hilaire met sous les yeux de l'Académie plusieurs individus vivans du crabe vulgaire, le *monas*, et expose verbalement plusieurs résultats de ses recherches. Il annonce ensuite, par une note, qu'il présente cet animal pour montrer et faire entendre le jeu des parties qui respirent l'air élastique en nature. Lorsque les appendices nombreux situés au-devant de la bouche sont en repos et réunis en une seule masse, la bouche est close et la respiration suspendue. Si, au contraire, ces appendices entrent en mouvement et s'écartent, l'air de l'atmosphère pénètre dans une cavité qui existe au-dedans de la carapace et en dehors de l'appareil pharyngien. Le fond de cette cavité est occupé par plusieurs lames cartilagineuses qui dépendent des appendices nommés pattes, machoires, placés au-devant d'une capsule osseuse, et attachées à leur gangue par un de leurs bords. Ces lames se meuvent comme sur une charnière, et constituent une véritable soupape, qui laisse arriver mais non sortir l'air. En effet, à chaque expiration, c'est-à-dire dans chacun des momens que le thorax, rapproché de la carapace, s'emploie ainsi à comprimer et à pousser sur les vaisseaux sanguins, et enfin à faire évacuer l'air qui avait gonflé le poumon, l'ensemble des lames est vivement rejeté du côté de la capsule et y vient battre de la même manière que le balancier d'une montre. En même tems, ces lames transmettent le mouvement à des parties correspondantes, appartenant à l'appendice et suivent leur mouvement. Ces parties le communiquent à leur flagre, qui est très-long, et qui, réfléchi en dedans de la carapace, s'étend sur tout le travers des branchies. L'effet définitif de ces mouvemens est de faire osciller le long flagre situé sous le poumon et au-dessus des branchies, et d'ouvrir à l'air expiré une issue dans la cavité des branchies, et sa sortie par l'ouverture branchiale.— M. Geoffroy a aussi présenté un autre crabe, le *poupart ou tourteau*, afin de mettre sous les yeux un poumon volumineux rempli d'air, et ce poumon ayant été percé sous l'eau, on a aperçu distinctement les globules d'eau qui s'en sont échappés.— Une commission avait été nommée pour examiner divers mémoires présentés par MM. Costa, Lasserre et Lassis, docteurs en médecine, et qui avaient pour objet de discuter et d'éclairer par des expériences, la question de la contagion ou de la non-contagion de la fièvre jaune, M. Dupuytren donne lecture de la première partie de ce rapport. Les commissaires sont MM. Portal, Duméril, Chaussier et Dupuytren. — M. Civiale lit une seconde

partie de son mémoire sur l'invention et l'emploi de l'instrument appelé *lithontripteur*, qui sert à briser la pierre dans la vessie.

A. MICHELOT.

— *Académie des Beaux-Arts. — Séance publique du 1er octobre 1825.* — Avant la distribution des prix remportés par les élèves des diverses sections de l'École des Beaux-Arts, MM. Quatremère de Quincy et M. Garnier ont lu, le premier, une notice sur l'illustre Girodet, (voy. *Rev. Enc.*, t. XXV, p. 336-349, la *Notice* de M. *P. A.* COUPIN, sur ce grand peintre); le second, un rapport, dans lequel il a apprécié avec beaucoup de goût les divers ouvrages envoyés par les pensionnaires français à Rome, et qui depuis ont été exposés au public. Les prix ont été décernés dans l'ordre suivant : — 1° *Grands prix de peinture.*—Sujet du concours : Antigone saisie par les soldats de Créon, au moment où elle veut rendre à son frère Polynice les devoirs de la sépulture. — 1er *Grand prix :* M. NORBLIN (*Sébastien-Louis Wilhem*) né à Varsovie, âgé de 29 ans et demi, élève de M. Regnault. — *Second grand prix :* M. BÉZARD (*Jean-Louis*) de Toulouse, âgé de 25 ans, élève de MM. Guérin et Picot. — 2° *Grands prix de sculpture.* — Sujet du concours : Le supplice de Prométhée. L'Académie ayant jugé qu'il n'y avait pas lieu à donner le 1er grand prix, a accordé le second à M. LANNO (*François-Gaspard-Aimé*) de Rennes, âgé de 26 ans et demi, élève de M. Cartellier. — 3° *Grands prix d'architecture.* — Sujet du concours : Un hôtel de ville. *Premier grand prix :* M. DUC (*Joseph-Louis*) de Paris, âgé de 23 ans, élève de M. Chatillon. — *Second grand prix :* M. TRIES (*Auguste-Frédéric-Félix*) de Strasbourg, âgé de 25 ans, élève de M. Huyot. Une mention honorable a été accordée à M. DOMMEY (*Étienne-Théodore*) né à Barnbeck (Basse-Saxe), âgé de 24 ans et demi, élève de MM. Vaudoyer et Lebas. — 4° *Concours de paysage historique.*—Sujet du concours : La Chasse du Sanglier de Calydon. *Premier grand prix :* M. GIROUX (*Andre*) de Paris, âgé de 24 ans et demi, élève de son père. — *Second prix :* M. BRASCASSAT (*Jacques*) de Bordeaux, âgé de 21 ans, élève de MM. Richard et Hersent. — *Autre second prix :* M. GIBERT (*Jean-Baptiste*), né à la Guadeloupe, âgé de 23 ans, élève de M. Le Thierre. — 5° *Grand prix de composition musicale :* M. GUILLON (*Albert*), élève de M. Berton, et pour le contrepoint, de M. Fétis. — *Second prix :* M. PARIS, (*Claude-Joseph*), élève de M. Le Sueur. — *Autre second prix :* M. ADAM (*Adolphe-Charles-Adam*), élève de M. Boïeldieu et Reicha. — M. LEPREUX (*Félix-Louis*), architecte, élève de MM. Peyre, Vaudoyer et Lebas, a obtenu la grande mé-

daille d'émulation, dite autrefois *prix départemental.* — La séance a été terminée par l'exécution de la scène qui a remporté le premier prix de composition musicale. — Les observations suivantes sur les travaux présentés aux divers concours pour les grands prix, nous sont communiquées par un de nos collaborateurs, artiste distingué.

Les ouvrages des lauréats, exposés pendant plusieurs jours, ont dû prouver à ceux qui ne forment pas leur opinion d'après quelques articles de journaux, que les études n'ont pas dégénéré de ce qu'elles étaient il y a 12 ou 15 ans, lorsque notre école n'avait encore à regretter aucun des grands artistes à qui l'on attribue la plus heureuse influence sur l'enseignement. — Pour s'en convaincre, il suffirait d'entrer dans les salles d'études où sont placés les tableaux des élèves qui ont remporté les grands prix : on en trouverait plusieurs inférieurs à celui qu'on a couronné cette année. — Il serait à désirer qu'à l'avenir on pût avoir dans la salle d'exposition les tableaux des dix derniers concours : Alors, ceux qui trouvent que tout va de mal en pire, parce qu'ils sont blasés ou par quelqu'autre motif, auraient de la peine à nous faire partager leur opinion. — Le jugement sévère porté sur le concours de sculpture, prouve assez que l'Académie veille à ce que les études ne dégénèrent point. Peut-être le défaut de succès des concurrens, dont plusieurs ont déjà obtenu des seconds prix, ne vient que de la difficulté du sujet qu'ils avaient à traiter. — Le tableau de M. Norblin est remarquable par une composition bien ordonnée sous le rapport pittoresque et dont la pantomime est clairement exprimée. L'attitude de l'Antigone n'est pas ce que devait être celle d'une femme qui en remplissant un devoir de piété ne pouvait ignorer à quoi elle s'exposait. — L'Antigone du tableau, de M. Bezard est on ne peut pas mieux pensée ; on devine qu'elle s'est dévouée, et qu'elle ne veut qu'achever sa libation et sa prière. S'il faut louer les idées heureuses, il faut excuser les fautes que les élèves peuvent commettre dans la pensée d'un tableau, parce que la disposition doit en être arrêtée dans l'espace d'un jour seulement. On ne doit les juger que sur l'exécution. — Les architectes ont 24 heures pour arrêter, d'une manière positive, la place, la coupe et l'élévation de l'édifice qui leur est demandé. Y a-t-il beaucoup d'architectes parmi nos plus habiles professeurs qui oseraient improviser en 24 heures un hôtel de ville ? M. *

École royale des Jeunes de langues. — Nomination. — M. Agoub, membre du conseil de la *Société Asiatique*, et l'un des collaborateurs de la *Revue Encyclopédique*, vient d'être nommé professeur de langue

arabe à l'École royale des Jeunes de langues (collège Louis-le-Grand). La connaissance parfaite des deux langues, arabe et française, que possède ce jeune et savant littérateur, sont un sûr garant de l'excellence des leçons que vont recevoir ses élèves. Poëte distingué par plusieurs productions qui ont obtenu d'unanimes suffrages, il n'aura pas de peine à leur faire apprécier et à leur faire aimer une langue qui semble créée pour la poésie, et dont les fictions ingénieuses, en se naturalisant parmi les peuples modernes, sont devenues un des plus beaux ornemens de leurs littératures. E. H.

Théatre français. — 1re représentation de *Lord Davenant*, drame en quatre actes et en prose (samedi 8 octobre). C'est un jour de fête dans la famille de lord Davenant; on s'apprête à y célébrer l'anniversaire de la naissance d'une épouse qu'il adore, et la joie y régnerait sans mélange, si elle n'était troublée par la profonde tristesse à laquelle lord Davenant est en proie, et qu'il veut en vain dissimuler à sa famille. Sa jeune épouse, sir Charles, son fils, né d'une première femme que la mort lui a enlevée depuis long-tems, sir Henri, son meilleur ami, et le bonhomme Paget, vieux domestique qui l'a élevé; tout le monde s'inquiète de cette fatale mélancolie, sans en pouvoir pénétrer la cause. Au moment où la fête va commencer, on remet à lord Davenant, une lettre du capitaine Dormer; ce nom fait frissonner Davenant, qui s'étonne d'apprendre que le capitaine est à Londres; il y vient solliciter le grade de contre-amiral, et Davenant qui, en sa qualité de premier lord de l'amirauté, l'a déjà protégé, se hâte d'aller à la cour pour lui obtenir le grade qu'il sollicite et le commandement d'une expédition qui va partir. Le tems presse, un quart d'heure de perdu suffit pour ôter tout espoir de succès, et lord Davenant, n'ayant pas sa voiture prête, prend celle de son ami sir Henri, qui est justement dans la cour de l'hôtel. Il part en toute hâte, et lady Davenant passe dans les salons pour y recevoir les conviés qui arrivent. Voilà tout le premier acte : il peut faire désirer les autres; mais il est vide et froid. — A l'ouverture du second acte, on apprend que la fête a été troublée par un accident dont on ignore la cause, mais dont on redoute les suites. Lord Davenant est rentré dans un état déplorable; saisi d'un accès de la noire maladie qui le dévore, il se livre au plus violent désespoir; il éloigne toute sa famille; sir Henri est la seule personne qu'il veuille recevoir; son cœur bourrelé de remords a besoin de s'ouvrir, et c'est à son ami qu'il va faire le terrible aveu de ses tourmens. Il y a quelques années, lord

Davenant reçut de son gouvernement l'ordre de se rendre secrétement en Amérique, sous le nom de Sander; sa mission terminée, il lui fut enjoint de revenir en Angleterre, en faisant courir le bruit de la mort de Sander, pour effacer à jamais toute trace de la mission mystérieuse dont il avait été chargé. Davenant se conforma ponctuellement à cet ordre; mais, pendant son séjour en Amérique, il était devenu amoureux de miss Cécilia, sœur du capitaine Dormer, alors employé dans l'Inde. Il avait épousé cette jeune orpheline, et, ne pouvant lui révéler le secret de l'état, il était parti sans elle, avec l'intention de la faire venir plus tard en Angleterre. Cependant, Cécilia, trompée par le faux bruit de la mort de Sander, s'était réfugiée dans une retraite inconnue, et diverses circonstances assez frivoles persuadèrent à lord Davenant qu'elle n'avait pas survécu à leur séparation. Devenu éperdument amoureux de l'héritière de la maison de Beaufort, pressé à la fois par l'amour et par l'ambition, cédant aux vœux du roi qui désirait cette union, enivré de la tendresse de la belle Jenny Beaufort, et de l'orgueil de se voir préférer à tous ses rivaux, lord Davenant l'épouse; et il serait le plus heureux des hommes, si le souvenir de Cécilia, dont il n'ignore plus l'existence, ne venait déchirer son cœur. Ce jour même, au moment où il revenait de l'amirauté, un embarras de voiture le force à s'arrêter; tout à coup, un cri part d'une fenêtre, il regarde et il voit une femme qui tombe évanouie, en désignant du doigt la voiture où il se trouve; cette femme, c'était Cécilia. Sir Henri n'excuse point son ami, mais ne l'abandonne pas à son désespoir : vous n'êtes point reconnu, lui dit-il; mes armes et ma livrée attireront sur moi les premiers soupçons; profitez de cet heureux hasard, quittez l'Angleterre, tandis que vos amis s'efforceront d'apaiser cette malheureuse affaire, et cachez bien un secret d'où dépend l'honneur de votre famille. Sir Henri s'éloigne; lady Davenant s'empresse de consoler une douleur dont elle cherche vainement à pénétrer le motif; elle pense que le bonheur d'un fils qu'il aime fera sur l'âme de son époux une heureuse diversion; sir Charles lui a confié le secret d'un amour digne de lui, et elle s'est chargée d'obtenir l'aveu de son père. Mais sir Charles, qui entre, la supplie de garder le silence, il vient d'apprendre une funeste nouvelle, et il n'ose la révéler à son père. Lord Davenant s'abandonne à l'effusion de sa tendresse paternelle; il ne vit plus que pour ses fils, il veut à tout prix faire son bonheur, et prêt à lever tous les obstacles qui pourraient s'opposer à son union, il lui demande le nom de celle qu'il aime. Mais, que devient-il, quand le nom de

Cécilia Dormer s'échappe de la bouche de sir Charles? Frappé comme d'un coup de foudre, il ordonne à son fils d'oublier à jamais cette femme. L'emportement subit de lord Davenant étonne peu sir Charles. — « Vous savez, sans doute, dit-il à son père, que cette infortunée a été trompée par un misérable qui l'a épousée et qui a disparu; mais elle n'en est pas moins digne de moi; elle n'appartient plus à Sander, et Sander appartient à la loi; il est à Londres, je le trouverai et il ne mourra que de ma main. » — Cette scène violente finit le second acte. — Au troisième, Dormer, près de partir pour l'expédition qui lui est confiée, vient remercier lord Davenant; et craignant de laisser sans appui sa sœur étrangère à Londres, il le supplie de la recueillir chez lui jusqu'à son retour. En ce moment, arrive précipitamment sir Charles, annonçant à son père que Sander est dans son hôtel : c'est sir Henri que l'on prend pour Sander. Comme on l'avait prévu, ; sir Charles le provoque; mais son père lui impose silence; il sort alors, et revient presqu'aussitôt, amenant Cécilia Dormer, qui reconnaît lord Davenant. Lady Davenant venait d'entrer, attirée par le bruit; on se figure la terrible situation de chaque personnage : ce tableau termine le 3e acte, et la toile tombe. Elle pourrait ne se plus relever, car on a bien peu de chose à apprendre dans l'acte suivant. On y parle d'un voyage de lord Davenant, qui doit quitter l'Angleterre, accompagné de sir Henri; au moment où il fait ses adieux à ses deux femmes, et reçoit leur pardon, un officier lui apporte, de la part du roi, les insignes de l'ordre de la jarretière; lord Davenant les refuse et remet à l'officier une cassette dans laquelle il a renfermé tous les ordres dont il est décoré, et il le charge de dire au roi que lord Davenant est perdu pour l'Angleterre; il remet son testament à son fils et rentre dans son cabinet. Sir Charles se dispose à le suivre; mais à peine il est sur la porte du cabinet, qu'il voit son père saisir ses armes et s'en frapper.

On ne saurait disconvenir qu'il n'y ait dans cet ouvrage un vif intérêt pour le spectateur qui se laisse entraîner, sans examen, à l'impression que veut produire un auteur dramatique; mais, lorsque le spectateur se change en critique, et cherche avec les yeux de la raison, les moyens dont on s'est servi pour l'attendrir, il reconnaît qu'un pareil sujet était peu digne d'être offert sur le premier théâtre de la nation; que le crime dont lord Davenant s'est rendu coupable, est justiciable du jury plus que du parterre, et que des situations terribles et pathétiques sont peut-être trop achetées par de semblables moyens. Ensuite, considérant la pièce sous d'autres rapports,

il s'aperçoit que les événemens d'avant-scène sont péniblement échaffaudés, et que, dès que l'on connaît le nœud de la pièce, on n'y voit point de dénouement possible, ce qui diminue nécessairement l'intérêt. Toutefois, nous l'avons dit, et nous le répétons, cet intérêt est encore assez vif, grâce à l'adresse avec laquelle sont amenées plusieurs situations, et à la combinaison, par laquelle la femme, abandonnée de lord Davenant, se trouve être l'objet de la passion de son fils. Le succès de ce drame n'a pas été contesté; mais il pourrait bien n'être pas de longue durée. Sur une autre scène, cette pièce aurait eu un succès de vogue. Les deux auteurs ont jugé leur ouvrage avec plus de sévérité que le public; ils ont pensé, en hommes de goût, qu'il ajouterait peu aux titres littéraires qu'ils ont quelquefois plus légitimement obtenus, et ils ont refusé leur nom au parterre qui le demandait.

Beaux-Arts. — *Peinture.* — M. Gérard et Mme Jaquotot. — Lorsqu'un peintre emprunte un sujet à un écrivain, et qu'il sai lui donner le caractère qui lui est propre, il double le plaisir du spectateur; car, en même tems qu'il réveille ses souvenirs, il leu donne une forme qui ne pourra plus s'effacer de sa pensée. C'es ainsi qu'en voyant le tableau dans lequel M. Gérard a représent *Corinne improvisant au cap Misène*, il est impossible de ne pas s rappeler les pages éloquentes de Mme de Staël. — La mélancoli qui se mêle à cette sorte d'exaltation, l'inspiration, que révèlent le yeux de Corinne levés vers le ciel; son teint, la couleur de se cheveux, tout retrace de la manière la plus complète, le personnag sur lequel Mme de Staël a su répandre tant d'intérêt; et si, pour u moment, je suppose qu'elle ait voulu représenter allégoriquemen l'Italie, je retrouve dans l'admirable création du peintre ce qu donne tant d'attraits à la belle Ausonie. — Le succès de ce tablea a forcé M. Gérard à en faire plusieurs répétitions qui présente des changemens notables. Ainsi, dans celle qu'il a exécutée po M. de Talleyrand, il n'a mis que la figure de Corinne. Mme J quotot, qui emploie maintenant son grand talent à procurer aux pri cipaux ouvrages de nos peintres modernes une durée sans limit et sans altération, a reproduit, sur porcelaine, la belle figure Corinne possédée par M. de Talleyrand. Rien d'ailleurs n' changé dans la disposition du tableau : la mer, le Vésuve et la cô de Sorrente forment les plans éloignés et terminent l'horizon; ciel annonce le déclin du jour; et, si les personnages que le pein avait introduits dans sa première composition ont disparu, l'inté qu'inspirait la figure de Corinne s'en est, pour ainsi dire, acc

Il est difficile d'imaginer l'habileté avec laquelle Mme Jaquotot a reproduit cet ouvrage; il faut féliciter M. Gérard d'avoir trouvé un semblable interprète; lui-même en a témoigné sa satisfaction avec une vivacité qui prouve combien il met de prix à penser que deux de ses principaux tableaux : sa *Psyché* et sa *Corinne* passeront à la postérité la plus reculée, sans que le tems ait rien diminué de leur mérite, ni de leur charme, ni même de leur éclat. Pendant leur séjour à Paris, S. M. le roi de Prusse et le prince royal sont venus successivement visiter l'atelier de Mme Jaquotot, et lui ont exprimé leur étonnement et leur admiration à la vue de cette nouvelle production et des autres chefs-d'œuvre dus à son pinceau. P. A.

Lithographie. — *Portrait de* Bentham; par Mademoiselle *Aimée* Pagès. — Le célèbre publiciste et philanthrope *Jérémie* Bentham, que nous avons possédé dernièrement pendant quelques jours à Paris, où il a reçu l'accueil que méritaient son noble caractère, ses profondes connaissances, sa réputation plus qu'européenne, et les importans services qu'il a rendus à l'humanité, est le véritable Franklin de notre époque, par la simplicité et la bonhomie de ses manières, comme par la direction philosophique et morale de ses ouvrages, et même par la nature de son esprit. — Deux jeunes artistes ont voulu conserver son image à la France. M. David, qui est déjà l'un de nos sculpteurs les plus distingués, a fait le buste très-ressemblant de Jérémie Bentham. Comme ce buste n'est pas encore sorti de l'atelier de l'artiste, ni entièrement terminé, nous devons aujourd'hui nous borner à une simple mention de ce bel ouvrage. — Mlle *Aimée* Pagès, élève d'un de nos habiles peintres, M. Meynier, de l'Institut, et déjà fort avantageusement connue par de charmans tableaux de genre exposés au dernier Salon, et par sa *lithographie d'Ali Pacha* (voy. *Revue Encyc.*, t. xxvii, pag. 301), vient de faire un portrait à l'huile de M. Bentham, pour lequel il lui avait obligeamment accordé quelques séances. L'exécution de ce portrait est large, facile et d'un fini agréable; on y retrouve le calme, la bonté, la jeunesse de l'ame, une sorte d'éclair d'un génie bienfaisant, qui sont les caractères distinctifs de la physionomie de Bentham. On aime à voir une jeune française, dont le beau talent donne déjà les plus douces espérances, consacrer son pinceau à fixer sur une toile vivante les traits d'un vieillard respectable, qui n'est pas seulement un illustre Anglais, mais qui appartient au monde entier par ses ouvrages et par l'influence morale qu'ils ont exercée et qu'ils doivent exercer long-tems encore sur l'amélioration de la condition des individus et des sociétés. Le portrait du Franklin

moderne vient d'être lithographié par Mlle Pagès elle-même. Il vend, à Paris, chez Mme veuve Lenoir, marchande d'estampes, qu Malaquais, no 5. Prix, 3 fr.; et sur papier de Chine, 5 fr.

M. A. J.

Nécrologie. — Lacépède. — Les sciences ont fait une perte bie douloureuse et difficile à réparer : l'ami de Buffon, le continuate des immortels ouvrages de ce grand peintre de la nature, le com de Lacépède a succombé à l'épidémie variolique dont les ravages o effrayé cette année la capitale. Né le 16 décembre 1756, à Agen, l'é tude fit les délices de son adolescence, et il avait déjà composé deu ouvrages, lorsqu'il vint à Paris, à l'âge de 21 ans. Buffon s'empar du jeune savant, au profit de l'histoire naturelle : ce choix honorabl fut bientôt justifié, lorsque Lacépède publia successivement *l'Histoi naturelle des Cétacés*, celle *des Quadrupèdes ovipares*, et celle *des Poi sons*. — Mais nos lecteurs attendent de nous une Notice étendue sur u homme dont la renommée et les ouvrages appartiennent aujourd'hu à tout le monde civilisé : nous la publierons, lorsque nous auron pu faire l'analyse de plus de quarante ans de travaux scientifique Pour louer dignement les grands services rendus à l'esprit humain il faut en faire connaître l'importance, les recherches qu'ils ont exigée les difficultés qui ont été vaincues, et l'influence qu'ils ont exerc sur les progrès des connaissances.

Les collaborateurs de la *Revue Encyclopédique* n'oublieront point q l'illustre Lacépède voulut prendre part à leurs travaux, et consacr à ce recueil quelques-uns de ses trop rares momens de loisir. Les ar cles qu'il y a fait insérer attestent l'intérêt qu'il prenait à un ouvra destiné à la propagation de toutes les vérités et de toutes les pensé utiles, au perfectionnement des moyens de recherches et de déco vertes. Privés maintenant de son secours et de ses conseils, no conserverons soigneusement ses traditions, ses vues sur l'étude et science de la nature, et nous nous attacherons à les suivre dans to ce qui fut l'objet de ses méditations.

MM. Chaptal, Geoffroy Saint-Hilaire, Duméril et Virey ont p noncé sur la tombe de l'ami et du successeur de Buffon, au nom l'Académie des sciences, du Muséum d'histoire naturelle, de la Sect d'anatomie, et de l'Académie de médecine, des discours où respirai t tour à tour une noble simplicité, une sensibilité vraie et une juste préciation du mérite.

F.

TABLE DES ARTICLES
CONTENUS
DANS LE QUATRE-VINGT-DEUXIÈME CAHIER.
OCTOBRE 1825.

I. MÉMOIRES, NOTICES ET MÉLANGES.

1. Observations sur l'introduction d'une arme nouvelle dans la marine française . . . . . *Paixhans.* 5
2. Contagion de la fièvre jaune et de la peste. *Moreau de Jonnès.* 11
3. Rapport sur l'amélioration des prisons. . . . *Barbé-Marbois.* 36

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

4. Dictionnaire classique d'histoire naturelle. *Bory-St.-Vincent.* 46
5. Religions de l'antiquité, ouvrage traduit de l'allemand, de Creutzer, par J. D. Guignault . . . . . *P. Golbéry.* 62
6. Histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands; par A. Thierry. . . . . *J. C. L. de Sismondi.* 77
7. Mémoires pour servir à l'histoire de France sous Napoléon. *F—x.* 92
8. Tableaux historiques extraits de Tacite; par M. Letellier. *Bariseau.* 112
9. Chants héroïques et populaires des soldats et matelots grecs, traduits par N. L. Lemercier. . . . . *Tissot.* 120

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Annonces de 164 ouvrages, français et étrangers.

AMÉRIQUE. — *États-Unis*, 2. 135
EUROPE. — *Grande-Bretagne*, 24, dont 16 annonces d'ouvrages périodiques. 138
— *Russie*, 7. 156
— *Danemarck*, 2 164
— *Allemagne*, 17, dont 8 annonces d'ouvrages périodiques . . 165
— *Suisse*, 5 176
— *Italie*, 14. 180
— *Pays-Bas*, 9 189
FRANCE, 84, savoir : *Sciences physiques et naturelles*, 24 194
— *Sciences religieuses, morales, politiques et historiques*, 27. . . 215
— *Littérature*, 27. 246
— *Beaux-Arts*, 2. 280
— *Mémoires et Rapports de Sociétés savantes*, 1. 281
— *Ouvrages périodiques*, 1. 283
— *Livres en langues étrangères*, 2. 284

IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

AMÉRIQUE MÉRIDIONALE. — Commerce. — *Paraguay*, détails sur le gouvernement. — *Colombie; Bogota*, analyse d'une production végétale. — Société biblique. — Éducation populaire. — *Guatemala*, détails sur le gouvernement 287
ASIE. — Journaux publiés dans les Indes orientales 293
AFRIQUE. — *Sierra-Leone*, Commerce. — *Ile de Montbass*; Établissement anglais. — *Tripoli*, Voyage scientifique. 294

EUROPE.

ILES BRITANNIQUES. — Tableau des progrès du commerce. — Revenus publics. — *Londres*, Navigation par la vapeur. — Nouveaux ponts. 295
RUSSIE. — *Koupensk :* Médecine, Remède contre la rage. — Statistique : Population de l'Empire. 299
SUÈDE. — Population. 301
NORVÈGE. — Ministère de l'instruction publique. — Université de Christiania. — Voyage scientifique. . . . . *Ibid.*
DANEMARCK. — Théâtre : Le Pacte, drame en 5 actes. 302
ALLEMAGNE. — *Prusse ; Berlin*, Culture du ver à soie. — *Hambourg*, Moulin à foulon. — *Brunswich*, Nécrologie : J. Buhle. 303
SUISSE. — *Berne*, Enseignement académique. — *Lausanne*, Société philhellénique. — *Genève*, Comité grec. 305
ITALIE. — *Rome*, Statistique : Population. — *Pompeïa*, Antiquités récemment découvertes. — *Turin*, Réclamation. — *Parme*, Beaux-Arts : Gravure. — *Turin*, Nécrologie : Scavini. — *Ferrare*, Funérailles de J. Benetti. 308
GRÈCE. — Lettre de remercîmens de dames grecques à une Société philhellénique des dames américaines. 314
ILES IONIENNES. — *Corfou*, Franchise de port. 315
ESPAGNE. — *Madrid*, Compagnie anglaise pour retirer les richesses ensevelies dans la mer devant le port de Vico. — Instruction publique . . . . . *Ibid.*
PAYS-BAS. — *Bruxelles*, Société des sciences naturelles. — *Utrecht*, Société des arts et des sciences. — *Anvers*, Instruction publique. — Instruction commerciale. — *Harlem*, Encouragemens accordés aux Beaux-Arts. — *Bruxelles*, Théâtre : première représentation du Barmécide, opéra 31
FRANCE. — *Dieppe*, Cours de géométrie et de mécanique appliquées aux arts. — *La Rochelle*, Cours destiné aux ouvriers. *Marseille*, Association philantropique en faveur des Grecs. — *Nantes*, Exposition des produits de l'industrie. — *Toulouse*. Projet d'exposition des produits de l'industrie départementale. — *Sociétés savantes :* Distribution des prix de l'Académie de *Lyon*. — Prix proposés par les Académies de *Bordeaux*, *Besançon*, *Dijon* et *Mâcon*. 3
PARIS. — *Institut :* Séances de l'Académie des sciences, pendant le mois de septembre ; séance publique de l'Académie des Beaux-Arts. — Nomination à l'École des Jeunes de langues. — *Théâtre-Français*, 1re représentation de Lord Davenant, drame en 5 actes. — *Beaux-Arts* ; Peinture, MM. Gérard, et Mme Jaquotot. — Portrait lithographié de J. Bentham, par Mlle A. Pagès. — *Nécrologie :* Lacépède. 3

REVUE
ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

ANALYSES ET ANNONCES RAISONNÉES

DES PRODUCTIONS LES PLUS REMARQUABLES

DANS LA LITTÉRATURE, LES SCIENCES ET LES ARTS.

I. MÉMOIRES, NOTICES, LETTRES ET MÉLANGES.

MÉMOIRE INÉDIT

Remis par Louis XIV *à l'archevêque de Reims* Le Tellier, *sur l'inconduite du marquis* de Barbesieux, *son neveu, secrétaire-d'état de la guerre, en* 1695.

En parcourant, au château de Fleury, la précieuse *Collection de pièces et de manuscrits* composés ou rassemblés par le célèbre procureur général Joly de Fleury, dans la première moitié du XVIIIe siècle (1), j'ai eu le bonheur de décou-

(1) Note *relative aux Recueils de pièces, de manuscrits rassemblés par* MM. Joly et Fleury, *père et fils.*

Guillaume-François Joly de Fleury, procureur général au parlement, mort en 1756, digne émule du chancelier d'Aguesseau, a composé plusieurs ouvrages qui auraient obtenu autant de succès que ceux de l'illustre chancelier, si l'on eût pu vaincre la modestie de

vrir un morceau écrit par Louis XIV, et qui ne nous était connu que par l'extrait que Voltaire en donne dans le *Siècle de Louis XIV*. (Voy. l'*édit. de* Beaumarchais, in-8°, t. II, page 180). Voltaire donne à ce morceau le titre de *Lettre ;* on verra que celui de *Mémoire* est le seul qui lui convienne. Il paraît que Voltaire, dans la suite de sa longue vie, n'a pu retrouver le manuscrit entier qu'il avait lu dans sa jeunesse; le général de Grimoard a fait aussi d'inutiles recherches pour découvrir

---

M. de Fleury et le déterminer à les livrer à l'impression. Ses *Réquisitoires*, en particulier, sont autant de traités sur divers points de droit public, de droit administratif, etc. : presque toujours ils sont accompagnés des anciennes ordonnances relatives aux mêmes objets, ou de copies tirées, soit des registres du parlement, soit du trésor des chartres. Ce recueil, commencé en 1713, et continué jusqu'en 1787, est composé de 400 cartons. On y trouve un grand nombre d'ouvrages imprimés, ainsi que des extraits des manuscrits les plus rares et les plus curieux possédés par les plus célèbres contemporains : des tables fort bien faites facilitent la recherche des objets qu'il renferme.

La charge de trésorier-garde des chartres et papiers de la couronne étant unie à celle de procureur-général, M. Joly de Fleury s'est livré à de longues recherches sur les anciennes chartres ; il a dressé une notice abrégée de tous les registres, et il y a souvent joint des discussions historiques et critiques.

A la mort de M. Guillaume-François Joly de Fleury, la France retentit d'éloges donnés à son génie, à ses vertus et à ses vastes collections.

Deux de ses fils ont marché sur ses traces : M. Jean-François Joly de Fleury, intendant de Bourgogne, conseiller d'état et directeur général des finances, et M. Omer Joly de Fleury, ancien avocat général et ancien président du parlement de Paris.

Le directeur général des finances a laissé des preuves de ses profondes connaissances en administration. Plusieurs mémoires rédigés par lui sur des questions importantes, des pièces d'un haut intérêt

cette pièce, puisqu'il n'a inséré, dans son édition des *OEuvres de Louis XIV*, que la prétendue *Lettre*, extraite de l'ouvrage de Voltaire.

Mme la comtesse Joly de Fleury, M. le comte Joly de Fleury, son fils, et M. le baron Deforges, son gendre, m'ont permis de copier le *Mémoire* inédit de Louis XIV, pour en faire jouir le public, par la voie de l'impression; sans doute, tous ceux qui le liront penseront avec Voltaire que cette pièce,

---

sur les finances de l'Angleterre et de la France se font remarquer dans les 10 cartons qu'il a rassemblés.

La France n'a point oublié les longs et courageux efforts de M. Omer Joly de Fleury pour préserver la monarchie et l'Église des malheurs dont elles étaient menacées, dès le milieu du siècle dernier; mais on ne connaît pas les immenses travaux auxquels il s'est livré sur les capitulaires, sur la collection des ordonnances imprimée au Louvre, sur les ordonnances d'Orléans, de Roussillon, de Moulins et de Blois. Si jamais ces judicieux mémoires voient le jour, ils montreront, dans M. Omer Joly de Fleury, un magistrat digne de succéder à l'Hôpital, à d'Aguesseau, et en même tems à son propre père. Ce vertueux magistrat est mort, le 3 février 1810, âgé de 95 ans.

La collection de pièces et d'ouvrages manuscrits de sa composition, rassemblée par M. Omer Joly de Fleury dans 46 cartons, est placée dans le plus bel ordre et mérite sous tous les rapports de faire suite à celle de son père.

Ces deux illustres magistrats, si profondément versés dans la connaissance du droit public de France, n'étaient pas moins remarquables par le talent de l'éloquence. Le recueil de leurs discours publics, connus sous le nom de *Mercuriales*, formerait plusieurs volumes in-4°.

Il faut joindre à tous ces matériaux : 1° Trois recueils d'ordonnances en 400 vol. in-4°. L'un est rangé par ordre chronologique; les deux autres, par ordre de matières. 2° Une collection de 600 volumes in-folio et in-4° manuscrits, contenant les registres dits *in*, les registres du parlement jusqu'en 1732; des extraits des re-

quoique écrite d'un style extrêmement négligé, fait plus d'honneur au caractère de Louis XIV, que les pensées les plus ingénieuses n'en auraient fait à son esprit.

A L'ARCHEVÊQUE DE REIMS.

« Que la vie que son neveu a faite à Fontainebleau n'est pas soutenable, que le public en a été scandalisé. — Qu'il a passé tous les jours à la chasse et la nuit en débauche. — Qu'il ne travaille point, qu'il en arrive de grands inconvéniens. — Que ses commis se relâchent à son exemple.—Que les officiers ne sauraient trouver le tems de lui parler, qu'ils se ruinent pour attendre.

« Qu'il est menteur, toujours amoureux, rôdant partout, peu chez lui; que le monde croit qu'il ne saurait travailler, le voyant partout ailleurs.

« Le retardement des lettres de Catalogne.

---

gistres du trésor des chartres en 66 volumes, l'inventaire général des chartres en 9 volumes; les mémoires de M. Talon en 4 volumes; les mémoires sur les généralités avec l'extrait de Boulainvilliers; la vie du garde des sceaux Marillac, en 2 volumes, et beaucoup d'autres ouvrages importans sur la théologie, la jurisprudence, les belles-lettres, mais principalement, sur l'histoire de France. Un volume de cette collection renferme plusieurs livres de l'histoire de Hollande, écrits de la main du célèbre Grotius, en latin.

Les *lettres autographes* disséminées dans ces vastes recueils, sont des brefs de papes, des lettres de princes, d'ambassadeurs, de ministres, de gens de lettres, etc. On peut en porter le nombre à trois mille; la plus importante de ces pièces est la lettre écrite par Henri IV au gouverneur de Saint-Jean-de-Losne, le 27 décembre 1594, sur l'assassinat tenté contre sa personne sacrée par Jean Châtel, écolier des jésuites.

BARBIER, *ancien administrateur des Bibliothèques particulières du Roi.*

« Qu'il se lève tard, passant la nuit à souper en compagnie, souvent avec les princes.

« Qu'il parle et écrit rudement.

« Que, s'il ne change du blanc au noir, il n'est pas possible qu'il puisse demeurer dans sa charge.

« Qu'il doit bien examiner ce qu'il doit lui conseiller, après avoir su de luy ses sentimens.

« Que je serais très-fâché d'être obligé de faire quelque changement, mais que je ne le pourrais éviter; qu'il n'est pas possible que les affaires marchent avec une telle inapplication.

« Que je souhaite qu'il y remédie, sans que je sois obligé d'y mettre la main.

« Qu'il est impossible qu'on ne soit trompé en beaucoup de choses, s'appliquant aussi peu; que cela me doit coûter beaucoup.

« Qu'enfin, on ne peut pas plus mal faire qu'il fait, et que cela n'est pas soutenable.

« Que l'on me reprocherait de souffrir ce qu'il fait, dans un tems comme celui-ci, où les plus grandes affaires et les plus importantes roulent sur lui.

» Que je ne pourrais me dispenser de prendre un parti pour le bien de l'état, et même pour me disculper; que je l'en avertis, peut-être trop tard, afin qu'il agisse de la manière qui conviendra le plus à sa famille. — Que je les plains tous, et lui en particulier, par l'amitié et l'estime que j'ai pour lui archevêque de Reims.

» Qu'il donne toute son application à faire voir à son neveu l'abîme où il se jette et qu'il l'oblige à faire ce qui conviendra le plus à tout le monde : que je ne veux point perdre son neveu; que j'ai de l'amitié pour lui, mais que LE BIEN DE L'ÉTAT MARCHE CHEZ MOI DEVANT TOUTES CHOSES.

« Qu'il ne m'estimerait pas, si je n'avais pas ces sentimens.

« Qu'il faut finir de façon ou d'autre; que je souhaite que

ce soit en faisant bien son devoir et en s'y appliquant tout-à-fait; mais qu'il ne le peut faire qu'il ne quitte tous les amusemens qui l'en détournent, pour ne faire plus que sa charge, qui doit être capable seule de l'amuser.

« Que cette vie est pénible à un homme de son âge; mais qu'il faut prendre un parti et se résoudre à ne manquer à rien de ses devoirs et à ne rien faire qu'il puisse se reprocher à lui-même.

» Qu'il faut qu'il ferme la bouche à tout le monde par sa conduite, et qu'il me fasse voir qu'il ne manque en rien dans son emploi, qui est présentement le plus considérable du royaume. »

Observations de l'archevêque de Reims *sur ce Mémoire.*

Le Roy a écrit ce mémoire de sa main à Fontainebleau, où je n'avais pas l'honneur d'être à la suite de S. M. J'estais à Reims.

Le Roy revint de Fontainebleau à Versailles, vendredy 28 octobre 1695. Je m'y rendis, samedy 29 à midy; S. M. m'appela dans son cabinet, en sortant de table; elle m'y donna ce mémoire, dont j'ai fait l'usage qu'il convenait; J'en ai rendu au Roi l'original à Marly, vendredy 11 novembre; j'en ai fait cette copie, avec la permission de S. M., et je la garderai toute ma vie, comme un monument du salut de ma famille, si mon neveu profite, comme je l'espère, de cet avertissement, ou du moins comme une marque de la bonté du Roi pour moi, qui m'a pénétré d'une reconnaissance si vive, qu'elle durera, quoi qu'il en arrive, autant que je vivrai.

L'archevêque a écrit en tête du même *Mémoire* les lignes suivantes. « J'ordonne, mon cher neveu, que ce mémoire vous soit remis après ma mort; je vous conjure de le garder pendant toute votre vie. »

Signé (1) l'Archevêque Duc de Reims.

---

(1) *Charles-Maurice* Le Tellier.

NOTICE
SUR L'ÉTAT ACTUEL DE L'ILE DE LA JAMAÏQUE (1).

L'Angleterre, si avancée dans l'immense carrière de la civilisation, nous offre souvent des exemples à suivre et des modèles à imiter, surtout dans la direction donnée aux intérêts industriels et commerciaux. Sur ce point, nous pouvons recueillir dans ce pays une foule de faits qui attestent les progrès sans cesse croissans de l'art social. Là, une pratique habile a déjà rendu vulgaires plusieurs vérités qui ailleurs appartiennent encore à des théories contestées. On reconnaît spécialement la justesse de cette remarque, en portant ses vues sur le système dès long-tems adopté par l'Angleterre à l'égard des colonies.

Cette supériorité généralement avouée des Anglais, dans la colonisation et la haute administration des colonies, nous a fait penser que des notices, extraites de documens et d'ouvrages dignes de foi, sur les principaux points coloniaux où flotte le pavillon britannique, pourraient avoir quelque intérêt; les modifications que le ministère anglais introduit actuellement dans les lois de navigation et de douanes, et qui doivent avoir pour les deux mondes des résultats qu'il n'est pas encore possible de soumettre au calcul, nous paraissent devoir ajouter à ces notices un nouveau degré d'importance. Il est, en effet, curieux et utile de fixer le point où un système tout nouveau s'empare des colonies; c'est ainsi qu'on pourra se mettre en état d'apprécier avec justesse les suites de son application pour la

---

(1) Cette Notice est extraite presque textuellement d'un ouvrage publié depuis peu sous ce titre : *A View of the past and present state of the island of Jamaica; with remarks on the moral and physical condition of the slaves, etc.*; by *J.* Stewart. In-8°. — Tableau de l'état ancien et actuel de l'île de la Jamaïque, avec des observations sur l'état physique et moral des esclaves et sur l'abolition de l'esclavage dans les colonies.

prospérité et la gloire de l'empire britannique, et peut-être pour l'instruction de quelques autres gouvernemens qui sentiront le besoin d'imiter l'Angleterre, et de modifier, de réformer, d'améliorer le système d'administration de leurs colonies.

État physique. — Aucune des îles des Indes occidentales ne présente plus de variété dans sa surface que la Jamaïque. On y trouve successivement de longues chaînes de montagnes, des vallées profondes, des rocs coupés à pic, des cavernes spacieuses, des torrens impétueux et d'immenses forêts. La nature y est d'une richesse et d'une fécondité prodigieuses; toutes les cultures des contrées *tropicales* (pour emprunter aux Anglais une expression qui manque à notre langue), y trouvent un sol merveilleusement disposé.

Les *montagnes bleues*, qui sont situées dans la partie orientale de l'île, sont les plus élevées et les moins accessibles. Le plus haut de leurs sommets a 7,000 pieds au-dessus du niveau de la mer.

On n'a point découvert d'ossemens fossiles dans les entrailles de ce sol; mais les pics les plus élevés offrent une grande quantité de coquilles et d'autres débris marins ; la craie, le quartz et la pierre à chaux se montrent spécialement dans la formation des roches. Les cavernes de l'intérieur et du rivage présentent une grande quantité de stalactites; il y en a une surtout dans la paroisse de Sainte-Anne qui embrasse une vaste étendue de terrain; une nombreuse suite de colonnes, de dimensions et de formes diverses, y offrent l'apparence des piliers d'une cathédrale gothique. Le cuivre et le plomb sont les seuls métaux dont l'existence soit avérée. Il n'y a point de pierres précieuses. En général, les habitans de l'île s'occupent beaucoup plus des travaux de l'agriculture, que de recherches minéralogiques.

Comme toutes les Antilles, la Jamaïque est quelquefois

affligée de la fièvre maligne épidémique, communément appelée *fièvre jaune*. Elle y offre les mêmes caractères de rapidité dans sa marche, et de bizarrerie dans la manière dont elle se communique; mais un fait curieux doit fixer l'attention des physiologistes : tandis que la maladie exerce de cruels ravages parmi la population blanche, les Nègres et les Mulâtres n'en sont pas atteints; au contraire, les Blancs ne sont point frappés par le fléau, quand il moissonne la population noire. Les Mulâtres sont ceux contre lesquels le mal a le moins de force.

Gouvernement. — Pendant les cinq premières années après l'occupation, l'île fut régie par un gouvernement purement militaire. En 1660, le gouverneur d'Oyly l'administra, de concert avec un conseil de douze membres élus par les colons. Ce fut un premier pas vers le système représentatif.

Une première assemblée générale fut convoquée, en 1664, et cette assemblée exerça le droit de s'ajourner à des époques déterminées; mais, lors de la restauration, le refus d'un droit de quatre pour cent sur le produit total de l'île indisposa la couronne, et le régime arbitraire fut rétabli, comme châtiment de cet acte d'indépendance. Les colons réclamèrent vainement pendant un demi-siècle pour faire reconnaître leurs anciens droits et leurs priviléges. Enfin, un compromis eut lieu, en 1728, sous le règne de Georges II, et tous les différends entre la métropole et la colonie furent terminés, moyennant un revenu annuel et perpétuel de 8,000 l. st. Les habitans obtinrent la reconnaissance qu'ils avaient si long-tems réclamée, et l'île se trouva constituée.

Le gouvernement se compose du *gouverneur* et de l'*assemblée*. Le gouverneur est un véritable vice-roi : il a toutes les prérogatives législatives et militaires ordinairement attachées à ce titre; il a la présentation ou la nomination à tous les emplois; il donne les commissions dans la milice et les lettres de

marque ; il exerce, en outre, les droits de chancelier et de juge suprême, en différant, quand il le juge à propos, l'exécution des jugemens qu'au surplus la couronne seule peut annuler.

L'*assemblée* se forme de deux corps. Le *conseil*, composé de douze membres, y compris le président (c'est ordinairement le chef de la justice et le premier personnage de l'île après le gouverneur), est en même tems conseil du gouverneur et partie aristocratique de la législature : double destination peu constitutionnelle sans doute et qui devient fréquemment un motif de dissidences fâcheuses entre cette espèce de chambre haute et l'autre portion de l'assemblée.

Celle-ci, l'*assemblée* proprement dite, se compose de 45 membres, deux pour chacune des dix-huit paroisses moins considérables, et trois pour chacune des trois autres ; savoir : Kingston, Port-Royal et Sainte-Catherine. La session commence en octobre, et se termine vers le 20 décembre. Les membres sont élus pour sept ans par les propriétaires libres. Les débats sont quelquefois fort animés dans ce petit parlement. En principe, la loi commune d'Angleterre est en vigueur dans l'île ; mais une foule de statuts n'y ont force de loi qu'après avoir été discutés et votés par la législature locale.

Religion. — La religion *de l'état* à la Jamaïque est celle de l'église anglicane. Chaque paroisse a un recteur et un curé. Les recteurs ont un traitement de 420 l.; mais les honoraires que la loi a attachés à la plupart des cérémonies religieuses constituent pour eux un nouveau revenu qui s'élève de 1,500 à 3,000 l.

Il y a à Kingston une église presbytérienne, établie depuis près de dix ans par les presbytériens de cette ville, qui forment une classe nombreuse et opulente. Cet établissement, soutenu par une allocation faite en sa faveur par l'assemblée, est reconnu comme une branche de l'église d'Écosse, et ses pasteurs sont désignés par le presbytère d'Édimbourg.

Kingston possède encore une chapelle catholique, plusieurs maisons appartenant aux méthodistes, aux moraves, aux anabaptistes, etc. et une synagogue.

Statistique. — Les détails suivans feront connaître les progrès successifs de la culture, de la population et du commerce de la Jamaïque, depuis environ un siècle et demi :

1673. *Population.*	Blancs,	7,768	
	Esclaves,	9,504	

Les principaux produits étaient, à cette époque, le cacao et l'indigo ; la canne à sucre commençait à peine à être cultivée : les colons s'occupaient aussi de la préparation des peaux.

1722.	Sucre,	11,000	*hogsheads.*(1)
1734. *Population.*	Blancs,	7,644	
	Esclaves,	86,546	
	Bétail,	76,011	têtes.
1744. *Population.*	Blancs,	9,640	
	Esclaves,	112,428	
	Bétail,	88,036	têtes.
	Sucre,	35,000	hogsheads.
	Rum,	10,000	poinçons.
1768. *Population.*	Blancs,	17,000	
	Esclaves,	166,914	
	Bétail,	135,773	
	Sucre,	55,761	
	Rum,	15,551	
1824. *Population.*	Blancs.		
	Esclaves,	350,000	

(1) Mesure contenant 63 gallons ; le gallon contient environ 8 pintes de Paris.

Bétail,	300,000	têtes.
Sucre,	130,000	hogsheads.
Rum,	60,000	poinçons.
Café,	18,000,000	balles.

La Jamaïque contient 2,724,262 acres de terre, que l'on peut distribuer comme il suit :

Plantations de sucre,	639,000	acres.
Fermes,	280,000	
Café, piment, coton, etc.	181,000	
Sans culture,	1,624,262	
Total	2,724,262.	

Taxes. — La principale taxe de l'île est la *capitation*, ou droit assis sur chaque tête d'esclave et de bête de somme; car, là, ces êtres sont assimilés, et il n'y a de différence que dans la quotité de l'imposition, qui est environ cinq fois plus forte pour la créature humaine que pour le bœuf ou le cheval. Les terres sont également imposées; il y a, en outre, des droits sur chaque roue de voiture ou chariot non destiné aux travaux de l'agriculture.

La recette annuelle provenant des taxes peut s'élever à 280,000 livres st.

Culture. — Le principal article de culture à la Jamaïque est la canne à sucre. Une plantation produisant 200 hogsheads de sucre a généralement 200 esclaves, 100 bœufs et 50 mulets. Elle peut être évaluée de la manière suivante :

500 acres de terre à 20 l. par acre,	10,000 l.
200 esclaves, à 100 l. chacun,	20,000
140 bêtes à cornes et 50 mulets,	5,000
Bâtimens et ustensiles,	8,000
	43,000 l.

Il faut remarquer que, sur les 500 acres, 150, si la terre est bonne, suffisent pour les cannes; le reste est en pâturages, potagers, etc. Le prix de la terre varie, suivant la qualité. L'acre vaut, dans quelques endroits, 70 ou 80 l.; dans les montagnes, il ne se vend que 5 l.

Une plantation de café n'exige que la moitié des esclaves et du capital nécessaire pour la culture de la canne à sucre.

Le piment, qui est recueilli à la Jamaïque en plus grande abondance que dans aucune autre des îles de l'Amérique, est aussi un article important de culture et de commerce.

Commerce (1). — Le commerce de la Jamaïque peut être classé sous trois points principaux : 1° Le trafic avec la mère-patrie, à lui seul plus considérable que toutes les autres branches réunies ; — 2° Avec l'Amérique septentrionale anglaise ; —3° Avec l'île de Cuba, les autres îles ci-devant espagnoles, et le continent méridional, sur lequel flotte aujourd'hui le drapeau de l'indépendance.

Les exportations annuelles pour la Grande-Bretagne et l'Irlande peuvent se monter à environ	5,000,000 livres.
Les exportations pour les autres contrées à	400,000
Total des exportations,	5,400,000 livres.

(1) Dans une assemblée de négocians et d'autres habitans de la Jamaïque, tenue à Kingston le 28 avril 1825, il a été résolu de présenter au gouvernement anglais un Mémoire tendant à obtenir que les ports des îles des Indes-Occidentales soient désormais ouverts aux marchandises et aux navires de toutes les nations. Le commerce de la Jamaïque avec l'Amérique méridionale et le Mexique est dans un état toujours croissant de décadence. Le Mémoire en indique les causes, ainsi que les moyens d'y remédier. — Les habitans de la

L'île reçoit, en retour, de la Grande-Bretagne, des produits de presque toutes ses manufactures; le montant de ces articles im portés est d'environ	2,000,000 de livres.
Les articles importés des autres contrées (meubles, vivres, bestiaux etc.) se montent à	1,000,000
Total des importations,	3,000,000 de livres.

Le tonnage des vaisseaux employés au commerce extérieur et local de l'île fut, du 29 septembre 1816 au 29 septembre 1817, ainsi qu'il suit :

De la Grande - Bretagne et de l'Irlande,	101,365 tonneaux.
De l'Amérique du nord,	56,411
De l'Amérique ci-devant espagnole et des îles voisines,	15,557
Navires servant au cabotage, ou commerce entre les ports de l'île,	3,109
Navires admis conformément à l'acte de franchise des ports,	13,121
	189,563.

Il faut remarquer que le seul commerce de Kingston est pour moitié à peu près dans le montant de ce tonnage.

Blancs. — Les habitans blancs de la Jamaïque sont créoles, c'est à dire, natifs du pays, ou européens. Il y a environ trois

---

Jamaïque apprendront avec plaisir que leurs vœux ont été prévenus par le bill relatif au commerce des colonies.

des premiers pour deux des derniers. Anciennement, il y avait entre ces deux classes une foule de traits qui établissaient une ligne de démarcation bien formelle; aujourd'hui, toute différence est presque effacée; les mœurs polies des Européens dominent entièrement. L'esprit de société a surtout fait de rapides progrès, dans les quinze ou dix-huit années qui viennent de s'écouler. Ils sont dus surtout à l'usage généralement adopté d'envoyer dans la mère-patrie les enfans de l'un et de l'autre sexe, pour y recevoir une éducation conforme aux lumières du siècle. L'infériorité des établissemens d'instruction que possède l'île a dû introduire cet usage; mais il serait bien préférable que ces établissemens fussent améliorés.

Partout où l'esclavage existe, on retrouve nécessairement des traces d'orgueil et d'inhumanité chez ceux qui ont pu posséder à prix d'argent quelques-uns de leurs semblables; d'abaissement et de perfidie chez ceux dont toute l'existence physique et morale a pu être payée avec un peu d'or. C'est aussi ce qu'on peut remarquer à la Jamaïque. Comme dès l'enfance on y voit les Nègres frappés pour les offenses souvent légères qu'ils commettent, on contracte l'habitude de ces odieux traitemens à leur égard; et il n'est pas rare qu'on les associe, par une brutalité irréfléchie, à des dispositions de l'âme tout-à-fait opposées et à des mœurs douces et polies sur d'autres points.

Tout Blanc non marié a sa maîtresse blanche ou noire, avec laquelle il vit ouvertement : cet état de désordre est si ordinaire et si avoué qu'il n'est nullement contraire aux convenances, même pour les femmes mariées de visiter la maison qui en est le théâtre, et de causer familièrement avec *celle qui la gouverne*. Lorsqu'on adresse ses hommages à une dame, il n'est pas regardé comme nécessaire de débuter par expulser du logis la personne qui exerce les droits d'épouse sans en avoir le titre; cette expulsion n'a lieu que peu de jours avant celui du mariage réel. Au reste, la *maîtresse* qui sait toujours qu'un

pareil événement doit arriver tôt ou tard, prend si bien son parti qu'il n'est pas rare de la voir faire elle-même tous les préparatifs pour la réception de l'épouse; et l'épouse, qui n'est pas moins accommodante à son tour, témoigne à celle qu'elle vient remplacer, ainsi qu'à ses enfans, une bienveillance qui ne lui coûte rien. En voilà suffisamment pour faire comprendre combien les principes et les sentimens les plus naturels sont affaiblis et relâchés dans le cœur de ces insulaires.

Comme le plaisir est, dans cette île, l'unique affaire de tous ceux qui ne travaillent pas et qui n'ont qu'à surveiller les travaux des autres, on doit s'attendre à n'y trouver que peu de goût pour la littérature. La presse n'y a produit, dans ces derniers tems, aucun ouvrage digne de remarque, si ce n'est un *Hortus* très-étendu et quelques traités spéciaux de médecine. On y a essayé plusieurs fois, mais toujours sans succès, des publications périodiques. Il y a six feuilles, dont quatre paraissent par semaine; les deux autres sont quotidiennes. Kingston seul possède un cabinet littéraire assez bien fourni.

Esclaves. — L'abolition de la traite a exercé une heureuse influence sur le sort des esclaves; leur condition a été légalement adoucie par un code qui s'est formé, dans les trente-cinq dernières années, des dispositions successivement arrêtées en faveur de ces malheureux Africains. Plusieurs de ces dispositions sont sages et généreuses; mais une foule de circonstances s'opposent à leur application, et la nullité absolue du témoignage des esclaves contre les Blancs en détruit souvent tout le bienfait. Nul doute qu'à cet égard la législation ne doive subir une réforme habilement et prudemment ménagée.

Quoi qu'il en soit, l'existence des Nègres de la Jamaïque a été considérablement améliorée; les châtimens sont plus rares et moins sévères; les travaux plus doux; les Nègres sont mieux logés, mieux vêtus, mieux nourris; et, quand ils sont malades

reçoivent tous les soins que prescrit l'humanité, dans des infirmeries convenablement disposées et que visitent régulièrement des médecins attachés à ces établissemens.

La religion a peu fait jusqu'ici pour cette partie de la population de la Jamaïque. Des missionnaires, presque toujours divisés de sentimens, cherchaient, au lieu d'inculquer dans ces esprits peu développés les simples et pures doctrines du christianisme, à les convaincre sur les points que leur contestaient les dissidens; il s'agissait dès lors de discussions et d'arguties théologiques au-dessus de l'intelligence des Nègres et qui devaient les éloigner de la religion.

Il est inutile de reproduire ici des détails connus sur le caractère des Nègres. Ils ont à la Jamaïque les mêmes défauts et les mêmes qualités que partout ailleurs. La nature les a dotés de de celles-ci, et c'est à la société qu'il faut rapporter les autres; c'est ainsi que ceux même qui regardent le vol comme un crime en général, ne se croient pas coupables quand ils volent leur propre maître; et ils raisonnent de la sorte : « *L'objet que je prends est pour mon usage ; or, moi, je suis comme cet objet, la propriété du maître ; le maître ne perd donc rien de sa propriété.* » Rien ne peut mieux faire ressortir que ce raisonnement toute l'immoralité de l'esclavage.

Malgré ces adoucissemens apportés à la condition des Nègres, une sourde agitation règne depuis long-tems parmi eux. On sait leurs fréquentes révoltes depuis 1795; la difficulté que le gouvernement a éprouvée pour triompher des *Marrons*, a dû frapper les esprits; en outre, l'air de la liberté est contagieux, et il arrive de toutes parts aux Africains de la Jamaïque. On peut donc prévoir que le tems n'est pas éloigné où il sera prudent d'effacer du sol de cette île les dernières traces qu'y a laissées l'abominable trafic des hommes. P. A. Dufau.

NOTICE HISTORIQUE

SUR LA VIE ET LES OUVRAGES DE M. LANGLÈS;

PAR M. DACIER,

Secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres,

LUE DANS LA SÉANCE PUBLIQUE DU 29 JUILLET 1825.

Observation. — En annonçant, dans le mois de janvier 1824 (*Rev. Enc.*, t. XXI, p. 253) la mort prématurée de notre savant e zélé collaborateur M. Langlès, nous avions promis une *Notice su sa vie et ses ouvrages.* Le jour même de ses funérailles, et au milie du cortège nombreux qui les accompagnait, un homme de lettres que nous nous dispenserons de nommer, s'offrit lui-même pour co sacrer à l'ami dont nous pleurions la perte, un article étendu, dan lequel il devait retracer les qualités personnelles de M. Langlès, se travaux et ses titres à l'estime des amis des sciences. Faut-il l'avouer ce zèle si ardent, ces protestations d'un dévouement sincère, cett reconnaissance qui se manifestait dans des termes si expressifs, a bord de la tombe à peine fermée d'un savant respectable, n'o abouti qu'à l'oubli le plus complet d'un engagement sacré. Ja mais l'article promis n'a été envoyé, ni même rédigé, quoiqu des engagemens positifs, renouvelés par écrit, eussent succédé la promesse verbale. Un jeune élève de M. Langlès, justement bles du peu de soin que l'on prenait de célébrer la mémoire de sc maître et de son ami, s'était chargé de réparer le tort d'un aus coupable silence; mais lui-même, détourné de ce travail par d'autr occupations plus urgentes, par des pertes douloureuses dans sa f mille, par des voyages, par une destination nouvelle, n'a pu a quitter la dette qu'il avait contractée, ni réparer le tort d'ingra tude et d'oubli qu'il avait blâmé avec amertume et avec une légiti indignation. Triste vérité que trop d'exemples mettent en évidenc A peine les cendres d'un bienfaiteur ou d'un ami mort sont refr dies; souvent, les sentimens de la reconnaissance, de l'amiti d'une douleur éloquente, qui s'étaient exprimés avec chaleur pe dant la vie ou sur le cercueil de celui auquel nous devons des grets et des hommages, font place à l'indifférence la plus complè Dans la *Revue Encyclopédique*, nous avons constamment payé tribut à la mémoire de ceux d'entre nos collaborateurs que n avons eu le malheur de perdre, et dont la mort a presque toujo été une perte vivement sentie par tous les amis des sciences

es lettres, au culte desquelles ils s'étaient voués. M. Langlès lui-ême a été déjà inscrit dans les *Tablettes nécrologiques* qui terminent os cahiers de chaque mois. Nous saisissons l'occasion que nous a urnie la séance publique de l'Académie des inscriptions dans la-uelle on a entendu la lecture d'une *Notice* de M. Dacier sur son il-stre confrère, pour reproduire ici presque en entier cette Notice qui t une sorte de monument élevé à la gloire de M. Langlès par l'un des vans distingués qui étaient le plus en état de l'apprécier. M. A. J.

L'Académie, que la mort semblait avoir oubliée pendant s trois dernières années, après lui avoir fait éprouver, pres-ue coup sur coup, les pertes les plus douloureuses, n'était oint préparée à la voir frapper un de ses membres dont l'âge la santé permettaient d'attendre encore de lui de longs et onorables services et d'utiles travaux : triste condition des oses humaines, et des hommes, encore plus éphémères et lus périssables qu'elles, de s'éclipser et de disparaître sans etour, quelquefois au moment où rien ne peut faire soup-onner leur prochaine destruction !

M. *Louis-Mathieu* Langlès, dont nous venons honorer au-urd'hui la mémoire, était né, en 1763, à Péronne, près Mont-dier, d'une famille aisée et honorable, au sein de laquelle il çut sa première éducation et commença ses premières études. mené de très-bonne heure à Paris pour les continuer, il ntit bientôt naître en lui ce penchant pour les lettres, qui est souvent dans la jeunesse qu'un caprice vain et passager, nis qui souvent aussi devient une véritable passion, surtout rsqu'il rencontre des obstacles difficiles à surmonter : c'est qui arriva au jeune Langlès. Son père, ancien militaire et evalier de Saint-Louis, qui le destinait à suivre la carrière s armes, le voyait avec peine montrer un goût exclusif pour ude, et spécialement pour celle des langues et de la littéra-e de l'Orient. Il en résulta entre le père et le fils une espèce de e, que celui-ci réussit heureusement à terminer, en con-ant les volontés de son père avec ses propres penchans.

Il lui fit approuver l'idée d'entrer au service dans les troup
destinées à la garde de nos établissemens au-delà du Cap
Bonne-Espérance, avec la perspective d'être employé par l
autorités françaises dans quelques négociations avec les diff
rens souverains de l'Inde; ce qui rendait, sinon indispens
blement nécessaire, du moins très-utile, la connaissance
quelques-unes des langues orientales, et particulièrement
la langue persane. De cette manière, il put se livrer sa
contrainte à l'étude de ces langues, à laquelle il joignit cel
de l'anglais, qui lui en facilita l'intelligence, et dont il sut tir
par la suite un parti avantageux pour ses travaux. En effe
l'Angleterre, déjà riche à cette époque en grammaires,
traductions, en écrits de toute espèce, relatifs à l'histoire
à la littérature de l'Inde, fournit à M. Langlès la premiè
occasion de faire jouir le public du fruit de ses études.
avait publié en Angleterre (en 1783) la traduction faite
persan par *Abou* Taleb, des *Instituts de Tamerlan*, espè
de testament politique et militaire, écrit par ce prince
langue mongole, pour ses successeurs, auxquels il servit lo
tems de guide et de régulateur dans le gouvernement
l'État. Une traduction de cet ouvrage, par M. Davy, pa
en même tems par les soins de M. White, professeur à
ford. M. Langlès, ne voulant pas que la France restât étr
gère à la propagation d'un ouvrage intéressant pour l'hist
de l'Inde, entreprit de le traduire en français, d'après le t
persan, et le publia en 1787. Les différences qui exis
entre les deux traductions, les additions, les éclaircissen
géographiques et biographiques joints à celle de M. Lan
ne permettent pas de douter que, si la traduction de M. I
put lui être de quelque utilité, le travail du traducteur fr
çais n'ait été fait sur la version persane d'Abou-Taleb.
sieurs années avant qu'il fît paraître cette traduction, qu
le premier fruit de ses études orientales, son ardeur pou

études lui avait mérité l'intérêt de quelques amis éclairés des lettres, et notamment de M. Bertin, ministre d'État, qui avait été chargé par le Roi, dont il avait conservé la confiance en sortant du ministère, de la correspondance avec les missions françaises à la Chine. Ce ministre cherchait alors un homme de lettres capable d'être l'éditeur d'un *Dictionnaire mandchou-français*, composé à la Chine par le P. Amyot, l'un des missionnaires, et confia à M. Langlès le soin de publier cet important ouvrage, dont l'étude devait ouvrir à la France et à l'Europe l'accès, jusqu'alors fermé, d'une langue et d'une littérature qui leur étaient totalement inconnues. M. Langlès ne se borna pas au simple rôle d'éditeur du dictionnaire du P. Amyot; l'examen des manuscrits du savant missionnaire lui fit naître l'idée de décomposer les groupes de caractères de l'écriture tatare, que l'on regardait, assez généralement encore, à cette époque, comme syllabique, ainsi que celle de plusieurs autres peuples de l'Asie, et d'en former un *alphabet* proprement dit, ou une série de signes isolés qu'il faut réunir et combiner pour produire des syllabes. Au moyen de cette analyse, le syllabaire mandchou, composé de 13 à 1400 sons différens, fut réduit à un simple alphabet de 29 lettres, et soumis à la mobilité et à toutes les combinaisons de nos alphabets et de nos caractères européens. La différence que l'on remarque dans la manière d'écrire de plusieurs peuples, peut paraître d'un léger intérêt, au premier aspect; mais elle n'en présente pas moins un assez grand, lorsqu'on recherche l'origine primitive des idiomes et des nations.

M. Langlès ne tarda pas à démontrer la certitude et le mérite de son analyse, en publiant, en 1787, en caractères mobiles dont il avait fait graver un double corps, son travail sur l'alphabet mandchou, qui fixa sur lui l'attention de l'Académie des belles-lettres, à laquelle il l'avait dédié, et presque en même tems, le dictionnaire rédigé à la Chine par le

P. Amyot. La sensation que produisit dans le monde litté-
raire l'apparition du premier de ces ouvrages, que l'auteu
regarda toujours comme une de ses productions les plus utile
et les plus importantes, le grand intérêt de réputation qu'i
paraissait y attacher, les éloges qui lui furent prodigués
éveillèrent la sévérité de la critique, toujours prête à repous
ser les jugemens qu'on lui présente tout faits. Elle recherch
ce qui pouvait appartenir à M. Langlès dans l'analyse de l'al
phabet tatare, et reconnut, sans peine, que cette analys
avait été tentée avec succès, long-tems auparavant, pa
M. Deshauterayes, dont l'essai avait été imprimé dans l'*En*
cyclopédie. Mais, si elle put contester à M. Langlès l'honneu
d'avoir fait la première découverte, honneur dont il se défen
dit, en insérant dans les éditions subséquentes de son alpha
bet le nom de M. Deshauterayes, elle ne put lui enlever
mérite réel d'avoir complété cette découverte, d'en avoir éta
bli et développé les principes, de les avoir rendus usuels p
son exemple, et, ce qui suffirait seul pour l'associer à la gloi
de la découverte, d'avoir facilité l'étude du tatare, d'en avo
fait sentir l'utilité, d'avoir inspiré le désir de l'apprendre, e
s'il est permis de s'exprimer ainsi, d'en avoir été le premi
apôtre et le missionnaire en Europe.

Les études de M. Langlès, quoique très-assidues, ne l'en
pêchèrent point d'entrer au service, conformément à la v
lonté de son père. La réputation qu'il leur devait lui don
même quelques facilités, et lui fit obtenir sans peine une lie
tenance dans la garde du tribunal des maréchaux de Franc
institué pour arranger les affaires d'honneur entre les gentil
hommes, et qui n'arrangeait que celles que les contenda
n'étaient pas très-ardens à poursuivre, et qu'ils n'étaient p
fâchés de voir terminer à l'amiable : aussi, les devoirs impo
à M. Langlès par son nouvel état lui laissaient-ils tout le loi
de se livrer sans réserve à ses laborieuses études. Des trad

ions de l'arabe et du persan, qu'il fit paraître vers la même époque, ajoutèrent à l'intérêt qu'avaient inspiré ses premiers travaux et étendirent sa réputation. Voué exclusivement au culte des muses orientales, l'Asie était en quelque sorte devenue sa véritable patrie; elle était l'objet de toutes ses pensées, de tous ses entretiens. Il saisissait avec ardeur toutes les occasions d'en parler; souvent il les faisait naître, et la célébrait avec une abondance inépuisable. Il travaillait sans relâche à répandre et à populariser dans le monde actuel la connaissance des idées, des mœurs, des usages d'un ancien monde, d'une ancienne civilisation, d'une littérature que l'on avait peut-être trop légèrement jugée stérile. Les contes, les apologues, les sentences, qui avaient instruit ou amusé ces vieux peuples, ont en effet prouvé plus d'une fois que leur littérature n'était dénuée ni de richesse, ni de variété, non plus que de bon esprit et même de goût. Elle est, d'ailleurs, dans ses variations, comme une sorte d'ère chronologique des nations puissantes qui se sont succédé en divers tems dans les mêmes lieux. Par le présent, on peut ainsi remonter au passé, à travers les générations des peuples ou des conquérans; et la chaîne des révolutions qui ont tant de fois changé la face des grands empires de l'Asie se rattache, par ses anneaux extrêmes, et à leurs origines, souvent inconnues à l'histoire, et à leur état actuel, si fortement lié, par de grands intérêts sociaux, à l'industrie, au commerce, à la prospérité de l'Europe. Sous ce nouveau point de vue, l'étude des sciences de l'Asie est quelque chose de plus qu'un simple objet de curiosité; ceux qui les cultivent avec fruit et qui en propagent le goût, acquièrent des droits certains à l'estime et à la reconnaissance de leurs contemporains et de la postérité.

Les événemens qui signalèrent l'année 1789, et les trop justes inquiétudes qu'ils firent concevoir sur le sort des pos-

sessions françaises au-delà du Cap de Bonne-Espérance, forcèrent M. Langlès de renoncer à son ancien projet d'aller servir dans l'Inde; mais il n'en poursuivit qu'avec plus d'ardeur les études propres à la faire bien connaître. Si elle devait être perdue pour la France, il voulait du moins adoucir cette perte en transportant parmi nous les documens, les connaissances, les richesses littéraires qu'il était possible de recueillir dans un pays si renommé par son antique civilisation. C'est dans cette vue qu'il présenta, en 1790, à l'Assemblée nationale, une adresse pour obtenir la création d'une *École pour l'enseignement des langues orientales vivantes;* mais, à cette époque, l'Assemblée répondit par un ajournement indéfini. Ce refus momentané ne découragea point M. Langlès, et ne ralentit point son zèle à plaider la cause de l'Orient, qu'il regardait aussi, avec raison, comme la cause de la France. Une place secondaire au département des manuscrits de la Bibliothèque du Roi, à laquelle il fut appelé en 1792, et qu'il échangea en 1793, contre celle de Conservateur, et presque en même tems son admission dans la *Commission temporaire des arts* que la Convention nationale avait donnée pour auxiliaire à son comité d'instruction publique, calmèrent son impatience. Le soin qui lui était spécialement confié de conserver, de disposer dans le meilleur ordre, et de faire connaître les manuscrits, dans les différentes langues de l'Orient, dont la Bibliothèque royale possédait dès-lors une riche et nombreuse collection, et le devoir de préserver de la destruction les objets d'art et de science qui avaient échappé à notre désastreuse anarchie, occupèrent tous ses momens : la manière dont il remplit cette double et honorable mission lui mérita l'estime et l'approbation des hommes éclairés de tous les partis. Il s'était si bien naturalisé dans l'Orient, il s'était tellement fait Arabe ou Persan, qu'on le regardait comme simple spectateur des événemens qui désolaient la France, et qu'au

tems d'affreuse mémoire où aucun genre de mérite, de services, de succès, n'était à l'abri des faveurs ou des vengeances du parti dominant, il ne fut jamais recherché, ni inquiété comme Français, et fut en quelque sorte inviolable, en sa qualité d'orientaliste.

Après cette longue tourmente, une espèce d'ordre ayant succédé à la confusion universelle, le passé cessant d'être proscrit tout entier, la France vit se rouvrir quelques-unes des sources de son illustration littéraire. M. Langlès réussit enfin à se faire écouter; et l'*École spéciale des langues orientales vivantes*, pour laquelle il n'avait cessé, depuis plusieurs années, de parler, de travailler et d'écrire, fut créée par la Convention nationale. Il en fut nommé administrateur, et y obtint en même tems la chaire de professeur de persan. Cet établissement, qui lui avait coûté tant de démarches et de sollicitations, a fourni à l'État la plupart de ses agens consulaires et diplomatiques dans le Levant : un grand nombre d'élèves qui reçurent aussi des leçons des célèbres professeurs du Collége royal de France, ont honoré notre littérature par leurs travaux et par leurs succès, et plusieurs d'entre eux, sur l'invitation de l'Empereur Alexandre, sont allés fonder à Saint-Pétersbourg une colonie française d'orientalistes russes.

Parmi les savans laborieux qui cultivent la littérature orientale, les uns, doués d'autant de sagacité que de zèle, ont poursuivi l'analyse, et, si l'on peut s'exprimer ainsi, la dissection méthodique de ces langues, afin d'en mieux reconnaître le génie, les tournures, la formation primitive, ainsi que les procédés qu'emploie l'esprit humain pour manifester et fixer la pensée. Les autres, se bornant à interpréter les textes originaux, se sont plus particulièrement appliqués à en extraire les faits, les notions, les documens relatifs à toutes les branches de l'ancienne civilisation; et nous lisons ces extraits avec l'intérêt que doivent inspirer les récits d'historiens et de témoins

contemporains des premières sociétés dont l'histoire ait gardé le souvenir. Toutefois, après plusieurs siècles d'utiles et honorables efforts, il reste encore des moissons importantes à faire dans le vaste champ de la littérature orientale, et surtout dans celui des recherches grammaticales. Les limites de ce champ se sont étendues en proportion de l'heureuse insatiabilité des critiques, et de l'audacieuse et infatigable curiosité des voyageurs. La liste des idiomes, presque uniquement composée d'abord des langues de la grande famille arabe, qui suffisait aux besoins de la critique sacrée, premier mobile de ces études en Europe, s'est accrue tout-à-coup d'une manière inespérée; l'Afrique a permis d'aborder ses déserts; l'Égypte a ouvert ses temples mystérieux, les vastes et superbes monumens où reposaient les cendres de ses rois, ses immenses et innombrables catacombes; et le zèle à toute épreuve d'un de nos plus jeunes savans (M. Champollion *le jeune*), couronné par des succès que depuis long-tems on n'osait plus espérer, nous a fait lire ses antiques diplômes découverts dans ses ruines et dans ses sépulcres, et a montré sur tous ses monumens les noms de ses dieux, ceux de ses plus illustres Pharaons, et les principaux traits de leur histoire.

Les travaux qui ont rempli la carrière littéraire de M. Langlès le placent honorablement dans ces deux genres d'études, inégalement, il est vrai; mais, s'il fit peu pour la grammaire générale des langues de l'Orient, il en multiplia du moins les applications dans des écrits estimables qui en répandirent le goût et ajoutèrent à sa réputation. La simple énumération de ses ouvrages ou opuscules, originaux ou traduits, occuperait beaucoup plus de place qu'on ne pourrait lui en donner dans cette Notice; nous devons donc nous contenter d'indiquer quelques-uns de ceux qui paraissent les plus propres à donner une idée du mérite littéraire, ainsi que de l'étendue, de la variété des connaissances de M. Langlès, et qu'il a publiés, soit

séparément, soit dans les Mémoires de l'Institut, dont il était membre depuis la création de ce corps, soit encore dans la collection des *Notices des Manuscrits*, dont l'Académie n'a point abandonné la continuation. De ce nombre sont les *Fragmens du code de Gengiskan*, tirés de Mirkond; la *Description du canal des deux mers en Égypte*, traduite d'Al-Makrisi; des *Mémoires sur Alexandrie, les pyramides, les nilomètres et les oasis*, d'après les écrivains arabes; le *Rituel religieux des Mandchoux;* enfin, les *Recherches sur les papiers-monnaie des Orientaux* qui ont devancé l'Europe dans plusieurs institutions, et particulièrement dans ce moyen facile et expéditif de faire beaucoup d'argent avec un peu de papier, véritable pierre philosophale, manière polie de faire banqueroute en se donnant l'air de payer ses dettes.

On n'aurait cependant qu'une idée très-imparfaite du mérite et des travaux de M. Langlès, si on ne l'appréciait que d'après cette foule de notices, de remarques, d'observations et d'opuscules divers, tous entrepris dans l'intention de populariser les langues de l'Asie, but vers lequel il n'a jamais cessé de diriger tous ses efforts. Plusieurs ouvrages, véritablement utiles par leur objet, et où le luxe de la typographie et de la gravure ne sert qu'à relever celui d'une érudition, sinon très-profonde, du moins étendue et variée, qui les rend encore plus intéressans, honoreront toujours le nom de M. Langlès. Telles sont les traductions ou éditions qu'il publia des *Voyages de* THUMBERG *au Japon, de* NORDEN *en Égypte et en Nubie, de* HORNEMANN *en Afrique, de* CHARDIN *en Perse, de* FORSTER *au Bengale.* Non content de la publication des ouvrages originaux, il suppléa ce qu'il jugea y être omis, rectifia ce qui lui parut erroné, les enrichit ainsi de toutes les observations qu'il crut propres à en augmenter l'utilité et l'intérêt. Il prit une part encore plus active à l'édition de la traduction française des deux premiers volumes des *Mémoires de la Société*

de Calcutta, et accompagna le texte d'un grand nombre d'annotations et d'additions considérables tirées des manuscrits de la Bibliothèque du Roi, et notamment des manuscrits en langue sanscretane, interprétés par le savant anglais Hamilton, et dont ils publièrent en commun le catalogue raisonné. Ils ajoutèrent à ce catalogue des notions intéressantes sur les livres des Hindous qui traitent de la religion, de la philosophie et de la grammaire, et même sur quelques-uns des poëmes épiques qui charmèrent autrefois ces vieux peuples, et qui charment peut-être encore aujourd'hui leurs descendans.

Dans le cours de son travail sur les Mémoires de la Société de Calcutta, M. Langlès avait eu à s'occuper de questions relatives à l'essence de rose : ce sujet qui, au premier coup d'œil, pourrait paraître n'exiger qu'une simple note, s'était étendu sous la main de l'auteur, au point de former un petit volume, dont il fit en même tems un petit chef-d'œuvre de typographie orientale. C'était employer jusqu'à la séduction pour introduire dans le monde le goût des études qu'il chérissait, et intéresser à leurs progrès, en les associant ainsi à nos modes et à nos plaisirs, les esprits même les plus frivoles.

M. Langlès réserva pour un autre ouvrage le résultat de ses recherches sur les monumens de l'Inde. Leur antiquité plus ou moins reculée est une question fort importante dans l'histoire des sociétés humaines, et entourée de difficultés dont la solution semble se rattacher à l'origine des connaissances qui ont civilisé l'ancien Monde. Le zèle de M. Langlès entreprit, non pas de résoudre ces difficultés, mais de mettre sous nos yeux les pièces authentiques de ce mémorable débat, dans le grand ouvrage qu'il a publié en deux volumes in-folio, sous ce titre : *Monumens anciens et modernes de l'Hindostan*. La partie qui présente la description et la figure des peuples anciens en architecture et dans les autres arts, offre aussi des modèles nouveaux à la peinture historique et à la décoration

théâtrale. Quant à la question des origines, elle paraît encore restée tout entière; tout semble jusqu'ici contredire la supposition d'emprunts réciproques entre l'Égypte et l'Inde, tout étant simple, sévère, constant et selon les proportions naturelles dans la première; et dans l'Inde, tout étant varié, contourné, violenté, capricieux, et allant presque toujours jusqu'à la carricature. Telle est du moins l'opinion de très-bons juges en cette matière; et la perpétuité volontaire de ces fantaisies consciencieusement désordonnées, s'oppose encore à ce qu'on reconnaisse sur les monumens indiens ces traces d'antiquité relative que l'on aperçoit facilement sur les monumens de tous les peuples anciens. Chercherait-on ces traces dans les doctrines religieuses des Indiens, dans leurs dogmes, dans les symboles, les allégories, les cérémonies de leur culte? Mais, là encore, le doute étend son voile impénétrable, et il faut de nouveaux et puissans efforts pour en soulever un coin qui y laisse pénétrer quelques rayons de lumière. M. Langlès s'y est appliqué dans la partie historique de son grand ouvrage. Les savans orientalistes d'Angleterre lui ont fourni une grande abondance de matériaux; mais il fallait oser choisir même parmi les opinions d'un peuple qui reconnaît la lune pour son premier père, et qui, dès la plus haute antiquité, parla une langue d'origine scythique, enveloppa l'histoire des variations de ses croyances religieuses et philosophiques, sous les formes allégoriques des incarnations de son éternel Vichnou, et laissa s'implanter chez lui ce prétendu dieu Bouddha, réformateur du brahmanisme, dont la doctrine a fait le tour de l'ancien Monde, et survit à près de trente siècles d'épreuves et de controverses, sans qu'on ait pu s'accorder sur la nature des cheveux de ce grand législateur. Étaient-ils longs et droits, ou crépus et laineux? Cette question, futile en apparence, renferme cependant une des plus grandes difficultés que l'histoire ait eu à résoudre; car l'Inde devra, en grande partie, sa civi-

lisation à l'Afrique ou à l'Asie, selon que la chevelure de Bouddha sera lisse ou laineuse, ou, ce qui est à peu près la même chose, suivant que Bouddha sera noir ou blanc. M. Langlès paraît incliner pour la première opinion; il voyait l'ancienne Méroé poussant les Éthiopiens dans l'Inde, les Troglodites entretenant les relations entre ces deux contrées par leurs navigations hardies; les excavations monumentales de la presqu'île de l'Inde, semblables à celles de l'Égypte; des pyramides sur les rives du Gange, comme sur celles du Nil; enfin, suivant quelques récits de l'histoire, le grand Sésostris consolidant et perpétuant, par ses expéditions militaires, l'œuvre des sages de Méroé. Mais aucune tradition authentique ne confirme ces aperçus et ces rapprochemens; aucune des nombreuses épithètes données à Bouddha n'indique rien d'africain dans ses traits : l'histoire et les fables locales, loin d'être favorables à cette opinion, s'accordent, au contraire, à placer la naissance du réformateur dans la partie orientale de l'Hindoustan; elles font connaître le nom de Bouddha, et même celui de son père. Avant que ses sectateurs l'eussent divinisé après sa mort, son existence est historique, et tout semble porter à croire qu'il était né de la race blanche ou caucasienne, commune à l'Inde et à l'Europe; ainsi, l'Inde ne serait point redevable à l'Afrique des préceptes d'une civilisation qui a vraisemblablement existé dans les deux contrées, à des époques très-rapprochées, si elles ne sont pas contemporaines. La Collection des monumens de l'Hindoustan, celui des nombreux ouvrages de M. Langlès qu'il affectionnait le plus, et qui brille en effet de tous les genres de mérite qu'il s'est plu à répandre dans les autres, est le dernier qu'il ait publié. On aurait peine à croire que tant de travaux ne remplirent que vingt années de sa vie, si l'on ne se rappelait cette préoccupation constante que nous avons indiquée comme un des principaux traits de son caractère; et, si l'on songe

que ces travaux ont été entrepris et terminés dans la période de tems la plus féconde en révolutions, on en conclura que cette disposition salutaire de l'esprit, qui lui fit appliquer toutes ses pensées et diriger toutes ses études vers un but unique, fut à la fois la source de sa renommée, de son repos et de son bonheur.

La même cause peut servir à expliquer comment, à une époque où tous les rangs et les priviléges étaient anéantis et toutes les conditions confondues, et où il suffisait d'être réputé savant pour devenir homme d'État, M. Langlès resta constamment ce qu'il avait voulu être, orientaliste. Il demeura de même étranger à toute fonction publique, si ce n'est à celles de Professeur d'arabe et de persan, et des Conservateur de manuscrits de la Bibliothèque du Roi, qu'il remplit toujours avec un zèle infatigable. Non content du riche dépôt qui lui était confié, et dont il rendait l'accès facile à tous les hommes studieux, il avait formé dans son habitation la collection de livres orientaux la plus complète peut-être et la plus précieuse qui existe sur le Continent; et la tâche de tenir sa bibliothèque constamment ouverte aux savans de tous les pays, et de les réunir périodiquement, deux fois chaque mois, dans ce sanctuaire des Muses, n'était pas la moins embarrassante, et surtout la moins utile des obligations qu'il s'était imposées (1). Il serait difficile, en effet, de décider en quoi il servit plus efficacement

(1) Notre célèbre helléniste, M. Gail, qui a remplacé son confrère M. Langlès dans les fonctions et dans le logement qu'il occupait à la Bibliothèque du Roi, continue, pendant les six mois que dure notre hiver, dans le même local que son prédécesseur, et aux mêmes jours qu'il avait fixés (les *premier* et *troisième mardis de chaque mois*) les mêmes *soirées*, véritablement *encyclopédiques*, puisqu'elles réunissent à la fois des hommes honorables et distingués de toutes les parties des connaissances humaines, de toutes les contrées du globe, de toutes les opinions politiques, de toutes les positions sociales. Le vaste salon d'un de nos savans, qui joint des manières aimables et affectueuses à des connaissances étendues, devient ainsi un point central de commu-

l'étude des langues orientales, par les livres qu'il a publiés, ou par ceux dont il avait composé sa bibliothèque, et par les réunions qui y avaient lieu, et où la littérature orientale occupait toujours le premier rang. Un autre mérite que l'on ne peut lui contester, c'est d'avoir dirigé cette étude, dont il a toujours été un des plus ardens propagateurs, vers des objets d'utilité générale, de l'avoir appliquée à des points intéressans d'histoire et de géographie, seul but important de la connaissance des langues; d'avoir soulevé des questions dont la solution eût pu procurer de grandes lumières, et que l'on avait négligées jusqu'alors; d'avoir recueilli et mis en circulation beaucoup de renseignemens curieux et nouveaux pour ceux qui ne sont pas versés dans la littérature orientale; et ce mérite n'est pas assez commun pour qu'on ne doive pas savoir gré à M. Langlès de n'avoir ambitionné que celui-là. Il avait réuni tous les honneurs académiques auxquels il pût prétendre; il ne lui manquait que d'être membre de l'ancienne Académie des belles-lettres, et on ne peut guère douter qu'elle ne l'eût élu, au mois de juillet 1792, si, au moment où elle était réunie pour l'élection, un décret de l'Assemblée législative ne lui eût fait défense d'y procéder.

Lorsque nous avons perdu M. Langlès, son âge et sa santé lui permettaient de former encore et d'exécuter de vastes projets, et semblaient lui promettre une longue et honorable vieillesse; mais tout s'est évanoui en quelques jours : une maladie, qui ne présentait d'abord aucun caractère alarmant, l'enleva, le 24 janvier 1824, lorqu'il était à peine entré dans sa 61e année; heureux du moins de n'avoir laissé imparfait aucun des ouvrages qu'il avait entrepris, et que sa vie, plus remplie de travaux que d'années, soit seule restée incomplète.

---

nications scientifiques et littéraires pour les amis des sciences et pour les hommes de lettres de tous les pays qui se trouvent dans notre capitale. M. A. J.

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

SCIENCES PHYSIQUES.

Dictionnaire classique d'Histoire naturelle; rédigé par une *Société de naturalistes* (1), avec une Nouvelle distribution des corps naturels en cinq règnes, par M. Bory de Saint-Vincent.

SECOND ARTICLE. (Voy. *ci-dessus*, p. 46-61.)

Après avoir, dans notre premier article sur cet ouvrage, défini ce que l'on y comprend sous le nom d'*histoire naturelle*, nous avons signalé l'abus que l'on fait aujourd'hui de la publication des livres consacrés à cette science. Il devient nécessaire d'entrer en explication à ce sujet, et particulièrement sur les entreprises de librairie où les connaissances humaines sont astreintes à l'ordre alphabétique; entreprises qui ont été l'objet de sévères critiques. Le gain qu'assurent aux libraires

(1) Par Messieurs *Audouin*, *I. Bourdon*, *A. Brongniart*, *De Candolle*, *Daudebard de Ferrussac*, *Deshayes*, *Drapiez*, *Dumas*, *Edwards*, *Flourens*, *Geoffroy de Saint-Hilaire* père et fils, *Guérin*, *Guillemin*, *De Jussieu*, *Kunth*, *G. Delafosse*, *E. Deslongchamps*, *Latreille*, *Constant Prévost*, *A. Richard* et *Bory de Saint-Vincent*. Ouvrage dirigé par ce dernier collaborateur, et dans lequel on a ajouté, pour le porter au niveau de la science, un grand nombre de mots qui n'avaient pu faire partie des Dictionnaires antérieurs. Paris, 1823-1825. Rey et Gravier, libraires-éditeurs, et les frères Baudouin. Chaque volume, de 600 pages au moins, imprimé sur deux colonnes, accompagné d'une livraison de dix planches, prix 12 fr. en noir; 15 fr. en couleur.

des spéculations de ce genre n'est pas sans doute la meilleure preuve de leur utilité ; mais il pourrait être, pour ceux qui jugent du mérite des livres, comme le grand Corneille jugeait du mérite de ses pièces, un argument du plus grand poids.

La multitude des mauvais dictionnaires qui se sont, pendant quelque tems, pressés, pour ainsi dire, dans le commerce, semblait avoir discrédité ce genre de composition; « et c'est, disions-nous en 1812, une assez mauvaise recommandation aux yeux de quelques personnes pour arriver aux académies, que d'être auteur ou collaborateur de dictionnaires. » Ce n'est pas cependant la forme des ouvrages scientifiques qui les rendent bons ou mauvais, mais la manière dont ils sont faits; et, quelque mépris qu'on affectât pour ceux où l'on suit l'ordre des lettres, il serait facile d'en citer un plus grand nombre où le plan arbitrairement adopté par les auteurs, sous un appareil méthodique, n'approcherait pas encore, pour la facilité de l'étude, de la disposition des vingt-quatre caractères romains. « Bien que l'ordre alphabétique, a fort judicieusement dit M. Pariset, dans son *Discours sur les sciences médicales*, soit purement conventionnel, une longue habitude nous l'a rendu tellement familier, qu'il est devenu comme une partie de notre entendement, et semble être né avec nous; et à cause de cela même, il serait très - difficile de lui substituer un ordre plus commode et plus expéditif. » Un dictionnaire fait seulement d'après des livres, par des personnes peu versées dans les sciences qu'on y traite, sera probablement un livre médiocre ; mais celui que se donneront la peine de rédiger, d'après les objets même dont il doit y être question, des collaborateurs familiarisés avec leur étude, pourra ne le céder en mérite à aucun autre bon traité.

Ne croyant pas qu'il fût impossible de faire un dictionnaire utile, parce qu'il en existait beaucoup qui ne le sont pas, l'auteur de cet article avait dès long - tems médité le plan d'un

travail de ce genre, des plus complets, en même tems que le plus abrégé possible, afin que la multitude des volumes n'en rendît pas le prix trop élevé. Il voulait que ce prix ne fût pas au dessus de la portée de ces lecteurs nombreux dont la fortune n'égale pas le goût pour l'instruction. Ce n'est pas pour embellir de fastueuses bibliothèques, dont les possesseurs ne font ordinairement que des objets de parade, que les véritables propagateurs des sciences devraient travailler; et c'est se condamner à ne point servir utilement les connaissances humaines, que de donner au papetier, ainsi qu'au graveur, une trop grande part dans l'importance d'un livre.

Si l'on s'en rapporte à ces ardens détracteurs des dictionnaires qui n'en travaillent pas moins pour ceux que commandent certains libraires, un ouvrage de ce genre ne doit contenir rien d'original; il suffit d'en faire une sorte de table de matières, où se rencontre seulement ce qui fut antérieurement imprimé; les observations nouvelles, et les découvertes *inédites* doivent être réservées pour la composition de mémoires destinés à l'approbation des corps savans, pour être ensuite imprimés dans leurs actes, ou insérés dans quelques journaux, où l'auteur ne manque pas d'ajouter une notice signée de la lettre d'un rédacteur complaisant, laquelle apprend au lecteur combien le travail est neuf, excellent, et digne de la réputation de celui qui daigne le communiquer. Cette méthode peut être fort bonne pour se faire soi-même une grande renommée, mais n'est pas celle qu'il faut suivre pour faire des dictionnaires consultés par les gens instruits, et dignes de surnager au milieu d'un déluge de compilations détestables. C'est donc avec pleine raison que l'illustre Cuvier disait, dans la préface d'un Dictionnaire d'histoire naturelle: « Un pressant danger menace cette science; en devenant populaire, elle est aussi devenue l'objet de spéculations intéressées. Pendant que de vrais naturalistes, pénétrés de reconnaissance pour les travaux de leurs prédécesseurs,

mais sentant combien ils sont encore insuffisans, méditent sur les nouvelles bases à établir, et recueillent en silence des faits propres à les appuyer; des auteurs moins difficiles, et conséquemment plus féconds, produisent à l'envi des ouvrages qui portent l'empreinte de la manière dont ils ont été composés. Retirés dans leur cabinet, seulement avec des livres, renonçant à l'observation, dénués même, pour la plupart, des moyens d'observer, ils ont cru enrichir le système de la nature en remplissant leur vaste catalogue de phrases recueillies de toute part, sans comparaison, sans examen des autorités dont elles provenaient, et en les accompagnant d'une foule de citations discordantes et souvent contradictoires; ou bien, en se partageant, pour ainsi dire, la dépouille des grands auteurs, asservissant ainsi les matières les plus opposées, dépeçant un ouvrage pour le réformer sur un plan étranger, rattachant ces pièces de rapports par des morceaux écrits d'un style disparate, ils ont produit un mélange bizarre qui ne peut tenir lieu ni de l'auteur original, ni de ceux dont on intercalle les ouvrages dans le sien. »

Telle n'a point été la marche suivie dans le *Dictionnaire classique;* elle peut être expéditive pour les écrivains qui veulent faire un certain bruit dans le monde, et tirer un parti promptement lucratif de leurs compilations; mais des collaborateurs consciencieux ne la pouvaient adopter. Trois dictionnaires avaient précédé le leur; on assurait d'avance, et d'après leur prospectus, que, sous un titre à peu près pareil, ce nouveau dictionnaire ne devait présenter rien qui n'eût été déjà dit : ils devaient conséquemment redoubler de zèle pour supporter la comparaison.

Le premier des ouvrages du même genre fut publié au tems où la science était encore en France véritablement informe, et lorsque, ainsi qu'on l'a vu précédemment, l'école de Buffon eût été préjudiciable à son étude, si le génie linnéen n'en eût régu-

arisé les brillans écarts. Quand Valmont de Bomare composa e sien, la nomenclature n'était pas fixée, on ne sentait même oint l'importance de sa précision, et nulle règle n'y était inroduite; l'auteur ne pouvait asservir la marche de son essai u'au langage le plus impropre, formé de désignations vulaires, arbitraires et barbares. Compilation faite sans choix et ans discernement, médiocre, même pour le tems où tant l'erreurs textuellement puisées aux sources les plus suspectes furent accumulées, le Dictionnaire de Valmont de Bomare e s'en répandit pas moins avec profusion. Il existe peu de biliothèques où on ne le trouve; mais il ne peut plus que servir l'argument aux antagonistes des dictionnaires, pour corroboer le mépris qu'ils en font.

Vers le commencement de ce siècle, un libraire fort estimable ntreprit la publication d'un NOUVEAU DICTIONNAIRE D'HISTOIRE ATURELLE plus digne de la belle science qui, pour la France, tait encore comme dans le chaos. L'entreprise de M. Deterille fut couronnée du plus grand succès. Elle contribua, plus u'on n'en convient généralement, à répandre le goût de la cience. L'épuisement rapide de deux éditions attesta son utité. Vingt-quatre volumes composaient la première, trente-six omposèrent la seconde. Parmi les rédacteurs de cet important uvrage, véritable monument élevé entre deux grandes époues, brillèrent MM. Biot, Bosc, Chaptal, de Blainville, de onnard, Desmarest, Huzard, de Lamarck, Léman, Latreille, livier, Tessier, Thouin, Vieillot et Yvard. Si plusieurs négences et divers articles verbeusement emphatiques et vides faits ne s'y étaient malheureusement glissés, on pourrait ter cet immense travail comme un modèle. Il fut d'ailleurs écuté avec une surprenante rapidité. Depuis l'épuisement de double dictionnaire, la science a fait de tels progrès que cet cellent livre ne peut plus guère servir qu'à constater l'état situation de l'histoire naturelle au commencement du XIXe

siècle. Son prix dans la librairie est toujours fixé à la somme de trois cent soixante francs. Vu le mérite du livre, on peut considérer ce prix comme modique.

Conçu d'après une donnée beaucoup plus vaste, le DICTIONNAIRE DES SCIENCES NATURELLES, publié chez M. Levrault, fut annoncé en 1816. Le trente-quatrième volume qui atteint la lettre N, c'est à dire, à un peu plus de la moitié de l'ouvrage, vient de paraître récemment. On doit considérer ce dictionnaire comme un dépôt, non-seulement d'articles d'histoire naturelle, mais encore de dissertations sur toutes les parties de la physique. Plusieurs traités particuliers y sont même introduits sous des titres qu'on ne chercherait pas dans un traité de ce genre, si l'on n'était prévenu d'avance qu'ils s'y trouvent, ou si le hasard n'y conduisait le lecteur. Nous citerons pour exemple le mot INDÉPENDANCE DES FORMATIONS, qui occupe trois cent trente-neuf pages. Quoi qu'il en soit, presque toutes les parties en sont supérieurement rédigées; quelques unes y sont peut-être excessivement étendues, bien qu'elles soient traitées d'une manière savante. Des cahiers de vingt planches chacun accompagnent cette sorte d'encyclopédie, sa avoir avec ses volumes de relations marquées. La manière pa faite dont ces planches sont exécutées, le discernement av equel la plupart des objets qui s'y trouvent représentés ont choisis, dédommagent l'acquéreur de l'augmentation du p occasioné par ces livraisons, qu'on pourrait appeler de lux prix qu'on évalue, pour ce qui a déjà vu le jour jusqu'à lettre N, et au simple prix de souscription, exemplaires or naires coloriés, à sept cents francs environ. Les noms des dacteurs paraissent devoir assurer à cette immense collect la continuation d'un succès qui date bientôt de dix années.

C'est après ou pendant la publication des deux dictionna modernes qui viennent d'être avantageusement signalés, été annoncé celui dont nous venons occuper les lecteurs d

evue Encyclopédique. On a choisi pour le mettre au jour le emier quart du XIXe siècle. Il y marquera l'époque où s'élevait e nouvelle génération savante, héritière de celle qui con- urut à la rédaction des dictionnaires de MM. Deterville et vrault et des hommes les plus instruits du siècle passé.

Nous avons pensé que, dans un dictionnaire consacré à l'his- re naturelle, ainsi qu'elle a été précédemment définie, et non a généralité des sciences physiques, la plupart de ces sciences devaient qu'être effleurées, s'il est permis de s'exprimer ainsi, traitées seulement dans leurs points de contact les plus in- nes avec les objets qui sont le sujet spécial du *Dictionnaire ssique*, où la physique proprement dite, la chimie, l'astro- mie et l'agriculture ne doivent obtenir aucune préférence sur médecine, la chirurgie, la pharmacie, et cette foule d'arts i empruntent leur origine de l'emploi des corps naturels. Il en est pas de même de l'anatomie et de la physiologie, sciences e maintenant on doit considérer comme la base et le but s connaissances exactes en histoire naturelle. Aussi trouve- -t-on dans l'ouvrage dont il est question d'importans articles anatomie et de physiologie, à la place de quelques articles pandus dans les dictionnaires précédens, où l'on admit des oses totalement étrangères à l'histoire naturelle, telles que s articles *Arc des sauvages, Amulettes, Fard, Bracelets, Cein- res, Lampes sépulcrales*, et certain mot de la lettre T, qu'une ume pudique ne saurait même transcrire. C'est pour ne point nsi perdre de place que, dans le Dictionnaire classique d'his- ire naturelle, on a repoussé l'amas de termes ridicules tirés jargon vieilli de cette fauconnerie, dignes tout au plus de urer dans quelque traité de chasse. On eût désiré pouvoir alement se dispenser d'admettre beaucoup de mots tirés des gues étrangères ou de dialectes peu connus, et des synonymes rbares dont l'usage tombe de plus en plus en désuétude. ais les libraires, dont la volonté entre nécessairement pour

quelque chose dans les publications scientifiques, ont tenu d'abord à ce qu'on n'omît pas dans le nouveau dictionnaire un mot de ceux qui se trouvaient dans les dictionnaires antérieurs. Ce n'est que lorsque les collaborateurs sont devenus plus influens dans le dictionnaire auquel l'originalité de leur travail donnait déjà de la réputation, qu'ils ont pu enfin parvenir à proscrire cette multitude de mots étrangers qu'on peu recruter, en quelque sorte, pour grossir des volumes, dans le vocabulaires formés par des philologues qui, ne connaissant rien en histoire naturelle, entassent des dénominations presqu toujours fautives.

Pensant qu'un dictionnaire d'histoire naturelle ne doit pas no plus être un *species*, on n'a pas, pour allonger celui-ci, copié dans des traités que tout le monde possède, des phrases spécifique et des descriptions d'espèces nombreuses, arbitrairement cho sies; c'est à caractériser les classes, les ordres, les familles et le genres qu'on s'est appliqué; c'étaient ces premières division qu'il importait de faire connaître, en citant seulement, comm types ou exemples, un certain nombre d'espèces ou très-vu gaires, ou jusqu'ici totalement inconnues. Ce n'est que da l'établissement des familles nouvelles ou des genres nouveau qui abondent dans le *Dictionnaire classique*, que les auteu ont cru devoir s'étendre davantage et descendre dans les de niers détails, parce qu'ajoutant réellement à la science, ils acquerraient le droit de dire entièrement ce qu'on ne pouv retrouver nulle part.

Si, pour les philosophes, tous les êtres marchent égaux da la nature, ceux que la complication de leurs organes rappr che le plus de nous, et que par cette raison on regarde com appartenant aux ordres supérieurs, méritent qu'on s'occu plus soigneusement de ce qui les concerne. Si le moindre inse remplit, dans l'ordre de la création, un rôle non moins imp tant que des êtres dont les dimensions sont plus grandes, il

généralement reçu que la place occupée par ces derniers dans un dictionnaire, doit être en raison de leur masse, qui frappe les premiers regards de la multitude et attire d'abord son attention. Ainsi, pour se conformer à l'usage, c'est l'homme lui-même qui prétend s'élever au centre de la création, auquel le plus long article se trouve consacré; en s'éloignant de lui, les êtres sont mentionnés dans de plus étroites limites. Cent volumes n'eussent pas suffi, si l'on fût entré pour la totalité des invertébrés et des genres de la botanique dans les mêmes détails qu'il est généralement convenu d'accorder aux classes qui se trouvent rangées en tête du règne animal. Mais, nous le répéterons ici, parce que divers articles des ordres inférieurs de la zoologie et de la botanique sembleraient peut-être, par le développement qu'on leur a donné, rompre les proportions adoptées : toutes les fois qu'il est question dans le *Dictionnaire classique* d'ordres ou de genres nouveaux, même dans les familles les plus obscures, on n'a pas cru s'éloigner du plan qu'on s'est tracé en faisant l'histoire à peu près complète de ces ordres et de ces genres. On peut assurer qu'il existe déjà, dans ce qui a paru de l'ouvrage, plus de soixante articles de cette nature, absolument neufs, et qui eussent pu fournir le sujet de lectures intéressantes à l'Institut. Aussi, tandis qu'on cite rarement les dictionnaires dans les traités méthodiques, les auteurs de celui-ci ont éprouvé la noble satisfaction de voir plusieurs de leurs articles employés comme autorité par des savans du premier ordre.

Tel est le plan d'après lequel est rédigé le *Dictionnaire classique* dont le VIIIe volume vient de paraître, et qui, épuisant la lettre I, peut être regardé comme la moitié, ou un peu plus de l'ouvrage; par ce volume, les souscripteurs acquièrent la certitude que l'entreprise ne se prolongera point au delà des limites promises, selon les intérêts ou le caprice de libraires simplement spéculateurs. Des astériques désignant les

articles nouveaux, c'est à dire, ceux qu'on ne trouve point dans les dictionnaires antérieurs, prouvent qne le nombre de ces articles s'élève à près d'un tiers de plus. Il serait trop long de citer tous ceux qui méritent une attention particulière, le lecteur les discernera aisément. En faisant de ces articles l'éloge qu'ils méritent, nous blesserions la modestie de nos collaborateurs, et il ne nous appartient pas de signaler ceux qui sont signés de notre initiale.

Chaque volume contient la matière de deux volumes ordinaires du même format; et cependant, la collection entière, qui sera complète dans deux ans environ, ne coûtera guère que deux cents francs, avec les planches en couleur. Lorsque le IXe volume, qui ne tardera point à paraître, sera parvenu à la *Revue Encyclopédique*, l'auteur de cet article donnera, en l'annonçant, un tableau de l'état actuel des sciences naturelles, avec quelques considérations relatives à l'influence de ces sciences sur la civilisation.

BORY SAINT-VINCENT.

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

Défense du Christianisme, ou Conférences sur la Religion; par M. Frayssinous, *évêque d'Hermopolis, premier aumônier du Roi;* dédiées au Roi (1).

A l'époque où ces *Conférences* eurent lieu, la défense du christianisme offrait le charme et le mérite de la nouveauté. Leur auteur, haï du pouvoir, avait à l'intérêt des gens de bien les droits sacrés du malheur. Au milieu de tant de flatteurs et d'esclaves, il parlait encore le langage d'un homme libre. Ainsi, tandis que les regrets donnés à l'ancien régime amenaient aux conférences de Saint-Sulpice la noblesse du faubourg Saint-Germain, la haine du despotisme impérial et l'amour de toute espèce d'indépendance y rassemblaient la jeunesse de nos écoles. Les sujets traités par l'orateur chrétien étaient graves, mais ses discours n'étaient point multipliés; chacun d'eux, restreint en de justes bornes, n'était jamais assez long pour fatiguer l'attention des auditeurs.

Toutes ces choses ont dû contribuer aux triomphes de M. Frayssinous, qui s'est trouvé, comme orateur, dans la position la plus heureuse. Maintenant, ces avantages ont disparu pour lui, et font place à tous les inconvéniens qui peuvent nuire au succès de son livre.

Les sermons ne sont plus des actes de courage : les missionnaires ont ôté à la prédication le mérite de la nouveauté. Persécuté jadis, le clergé a recouvré et même accru son ancienne puissance. Son dévouement à l'ordre actuel des choses en France a cessé entièrement d'être un sacrifice; et ce n'est plus dans

---

(1) Paris, 1825. Leclerc et comp. 4 vol. in-8°. Prix, 9 fr. le vol.

nos temples que la jeunesse de nos écoles va chercher les interprètes de la liberté.

Enfin, il ne s'agit plus d'accorder par intervalle une attention d'une heure à des discours débités avec art; mais, de consacrer quelques semaines à la méditation d'énormes volumes de métaphysique et de polémique religieuse : on n'est plus soutenu par l'intérêt qu'inspirent le mérite encore peu connu et la vertu exposée à des persécutions. L'auteur des *Conférences* est aujourd'hui ministre, académicien, pair de France, évêque, premier aumônier du Roi.

Le succès de son ouvrage, publié dans un moment si critique, me paraissait fort douteux. Une lecture attentive a dissipé pour moi ces craintes mal fondées, mais naturelles.

Un ouvrage éminemment philosophique et religieux, conçu avec force, écrit avec élégance, où l'on trouve, avec les principes de Pascal et de Bossuet, une dialectique nerveuse, un style harmonieux et pur, peut compter sur un grand nombre de suffrages, malgré quelques fautes que nous signalerons.

La *défense du christianisme* est la fin que s'est proposée M. Frayssinous : il n'en pouvait choisir une plus noble; car les intérêts de la religion bien entendus sont à la fois les intérêts de la philosophie, de la morale et de la société. On ne forme point de véritables chrétiens, sans former aussi des amis des lumières et de la vertu.

Avant d'arriver à ce but, la route à parcourir est immense ; mille difficultés s'y rencontrent, et parfois des nuages épais la dérobent aux regards. L'auteur a su la parcourir d'un pas assuré. Son premier soin a été de rechercher la vérité et d'en examiner les caractères. Voyageur prudent, il s'est armé d'un flambeau pour s'éclairer dans les ténèbres. L'existence de Dieu est son point de départ; c'est le premier anneau d'une chaîne qu'il prolonge sans la rompre et qu'il tient d'une main ferme. De l'existence de Dieu, prouvée par le sentiment intérieur, par

ordre de la nature morale, par le spectacle de la nature hysique, il déduit, comme des conséquences rigoureuses, la piritualité de l'âme faite à l'image de son créateur, et soumise ar lui à l'observation d'une loi naturelle, reconnue immuable universelle. L'existence de cette loi suppose liberté dans être qu'elle oblige. Le bonheur terrestre de ceux qui la mérisent et le malheur de ceux qui lui restent fidèles amènent s preuves de l'immortalité de l'âme. De ce principe, que nous vons une loi à suivre, des devoirs à remplir, l'auteur fait ntir la nécessité d'adopter un culte extérieur qui nous excite la pratique de la vertu. Les dogmes et les principes enseignés ns le culte religieux sont le fondement de la vertu morale, les principes religieux les plus favorables à la morale sont eux de la religion de Jésus-Christ, prouvée par le témoignage es hommes et par les miracles. Telle est, en somme, la matère du premier volume.

On trouverait difficilement ailleurs un plaidoyer aussi sage n faveur du christianisme, une défense de ses principes aussi omplète, aussi bien établie, où tout s'enchaîne avec une heuuse facilité, où chaque preuve, évidente par elle-même, tire ncore une force nouvelle du lieu où elle est placée.

Les difficultés de l'entreprise n'ont point arrêté l'orateur. s'est lancé courageusement au milieu de fatigantes discusons; avec l'attention la plus scrupuleuse, il a examiné les gumens, comparé les objections et les réponses, confronté l témoignages, pesé les autorités : ses recherches ont été imenses. S'il évite le vain appareil de l'érudition, il nous force urtant de croire à la sienne et de supposer qu'*il n'a tout régé que parce qu'il a tout vu.*

A l'ennui d'un si long travail se joignait l'obligation de cherer à le rendre intéressant pour le commun des lecteurs. Ce et a été mille fois traité; les mêmes argumens, les mêmes ies ont été mille fois reproduits; mais il a su leur donner une

physionomie nouvelle, attacher par une élocution brillante des esprits mobiles, toujours prêts à lui échapper.

Un défaut grave, et peut être capital, atténue ces belles qualités. Nous allons le faire connaître, en examinant les volumes suivans.

Après avoir employé les forces du raisonnement à la défense des vérités fondamentales, l'auteur devait recourir à l'éloquence pour établir les vérités pratiques; il devait, après nous avoir fait *croire*, s'occuper de nous faire bien *agir*, et pour cela essayer de nous toucher, après nous avoir convaincus, et devenir orateur, après avoir été philosophe. Il ne nous paraît pas avoir bien rempli cette dernière tâche.

Nous le félicitons d'avoir offert aux têtes pensantes les preuves solides de la religion. Mais quel sera l'effet de ces preuves sur le vulgaire qui ne peut les comprendre; et pourquoi s'adresser à la seule intelligence, et ne jamais parler au cœur, qui a aussi ses croyances ?

Il est des hommes dont la foi tout entière est en sentiment: beaucoup de femmes n'en ont point d'autre; est-il juste de les avoir comptées pour rien, ainsi que les ignorans, qui sont la foule? Inhabiles à comprendre le langage des philosophes ils auraient compris celui des âmes tendres.

« La religion, dit l'auteur (p. 479, 1er vol.), n'a d'empire sur les cœurs que par la croyance de l'esprit; » la proposition inverse serait peut-être aussi vraie. Il se peut qu'un philosophe cède à l'évidence d'une vérité plutôt qu'à la force d'un sentiment; mais, à coup sûr, chez le commun des hommes, les penchans entraînent la conviction, et l'esprit est guidé par le cœur. Si donc, les hommes sont moins faciles à convaincre qu'à persuader, M. Frayssinous a travaillé pour le petit nombre, et négligé la foule.

L'emploi du pathétique pouvait seul rendre universel l'effet de son ouvrage, où lui-même avoue que « les doctrines rel

gieuses tiennent au *cœur* de l'homme par de profondes racines » p. 415, 1er vol.). Sans doute, il ne fallait pas, dans un sujet pareil, recourir aux lieux communs de rhétorique, prodiguer es tableaux touchans, voir dans les pleurs d'un auditoire le riomphe de son éloquence; mais on pouvait être pathétique, la manière des grands orateurs d'Athènes et de Rome. Les iscussions religieuses, aussi bien que les discussions politiques, omportent les mouvemens oratoires, la véhémence des pen-ées et la chaleur du style. L'orateur chrétien n'a pas à défen-re une cause moins belle et des intérêts moins sacrés que orateur politique.

Au lieu d'argumenter froidement, Démosthène anime et assionne son éloquence : *il ne s'avance que par vives et impé-ueuses saillies;* il entraîne, il subjugue, il accable par la force e ses paroles. Du haut de la chaire évangélique, et *par mo-ment du haut du ciel*, Bossuet, armant sa pensée de traits en-ammés, tonne sur le front orgueilleux de l'incrédule, et ecoue jusqu'en leurs fondemens les monumens du mensonge levés contre les cieux.

C'est auprès de pareils modèles que devait se placer, en les mitant, l'auteur des *Conférences*. On admire sa logique, sa aste intelligence et son érudition; on lui voudrait un raison-ement plus vigoureux, une pensée plus audacieuse, une dic-ion plus rapide et plus animée. En cherchant l'orateur, on egrette de trouver si souvent le professeur de théologie.

Ces défauts de l'auteur deviennent plus sensibles, à mesure u'il abandonne l'examen des grandes vérités religieuses pour 'occuper d'objets secondaires et, pour ainsi dire, épisodiques. l nous semble attacher à leur discussion trop d'importance. près avoir, comme il l'a fait d'abord, placé les preuves de la eligion au-dessus de toute attaque raisonnable, il devait se orner à l'indication des vérités secondaires qui dérivent de la remière (l'existence de Dieu), appliquer le christianisme à la

morale, et passer rapidement des croyances aux devoirs. Ses discours sur les miracles, sur les martyrs, sur l'excellence du mystère de l'incarnation, sur les prophéties, sont beaucoup trop étendus; l'attention qu'on leur accorde est fatiguée, lorsqu'on arrive au troisième volume, où l'excellence de la morale chrétienne est parfaitement défendue, mais d'une manière trop générale. Il fallait, selon nous, entrer dans les détails, faire remarquer l'heureuse influence du christianisme sur toutes les conditions de la vie sociale; montrer ce qu'il ajoute aux sentimens de père, de fils, d'époux, d'ami et de citoyen; placer sous son empire le soldat, le pontife, le magistrat, le philosophe, l'esclave, le chef des peuples, et prouver ainsi que la religion chrétienne a le mérite de rendre partout les hommes meilleurs et plus heureux.

L'ouvrage, écrit en général avec modération, offre toutefois des passages où l'auteur paraîtra sévère. Il adresse (p. 270 et 449) des reproches trop amers à Cabanis, à Volney, à Saint-Lambert, qu'il critique injustement comme écrivains, au lieu de se borner à les blâmer comme philosophes. L'auteur ne les a point nommés, il est vrai; mais il les désigne, à ne pas s'y méprendre.

Malgré la justesse de sa logique, nous pensons qu'il n'a pas réfuté avec assez de force les sophismes des matérialistes sur la pensée attribuée à la matière (p. 290), et ceux des païens sur la réalité de la mort de Jésus-Christ (p. 213, 2e vol.).

Nous aurions aussi à lui reprocher des pensées fausses ou mal exprimées, et des contradictions au moins apparentes. Les passions sont les maladies de l'ame, dit-il dans son premier volume (p. 335); et ailleurs, il donne les passions violentes comme des coursiers fougueux, qui, maîtrisés, conduiront en triomphe au séjour de l'immortalité (p. 78, 3e vol.). Enfin, nous pourrions accuser souvent l'absence des transitions (p. 67, 3e vol.).

Mais ces fautes, et d'autres semblables, se trouvent, à d

ıgues distances, au milieu d'un ouvrage immense, où bril-ıt des beautés du premier ordre.

Notre opinion est que l'auteur s'est acquis des droits à l'at-ıtion des philosophes, à l'estime des littérateurs, à la recon-issance des chrétiens. Nous regardons sa *Défense du chris-nisme* comme un livre rempli de maximes lumineuses, sans élange d'erreurs funestes, comme un code de doctrine qui ppuie sur des preuves solides, et que la religion peut, avec nfiance, présenter à ses amis et à ses ennemis.

Cyprien ANOT.

SPRIT, ORIGINE ET PROGRÈS DES INSTITUTIONS JUDICIAIRES DES PRINCIPAUX PAYS DE L'EUROPE; par *J.-D.* MEYER, chevalier de l'ordre royal du Lion belgique (1).

Ce n'est pas une tâche facile que d'analyser, dans un article quelques pages, un livre qui n'est lui-même qu'une analyse s-substantielle des faits qui ont rempli plusieurs contrées plusieurs siècles. Cette considération explique et justifie a fois le retard que la *Revue Encyclopédique* a mis à rendre mpte d'un ouvrage important par son sujet, par les recher-es auxquelles l'auteur s'est livré, et par le talent dont il a t preuve dans l'emploi des vastes matériaux que son éru-ion avait rassemblés. Il ne fallait pas seulement lire, il fal-t étudier cet ouvrage, pour discerner, dans une foule de ails pleins d'intérêt, les idées principales qui servent de e au système de l'écrivain; il fallait, pour réduire notre lyse aux proportions convenables, s'attacher uniquement es idées, les séparer de leurs accessoires, et donner à nos

(1) Paris, 1823. 5 vol. in-8°. Dufour et d'Ocagne, libraires, quai taire, n° 13. Prix 40 fr., et par la poste 49 fr.

lecteurs, sinon un résumé complet du livre, du moins un ex posé fidèle de l'esprit dans lequel il a été composé. C'est c que nous avons essayé de faire dans cet article. Déjà un d nos collaborateurs, distingué comme érudit et comme écri vain, a fait connaître, à mesure qu'elles ont paru, les diverse parties de l'ouvrage de M. Meyer (1); nous allons nous effor cer d'en faire connaître l'ensemble et le système général.

Le premier soin d'un écrivain méthodique, avant d'aborde un sujet, c'est d'en fixer les limites par une définition précis c'est ce que fait M. Meyer dès les premières pages de son ir troduction. Il examine ce qu'on doit entendre par *institutio judiciaires* : « Ce sont, dit-il, celles que les lois ont établi pour l'administration de la justice, *les mesures prises pour q chaque citoyen puisse exercer tous ses droits et exiger tout qui lui est dû.* C'est la forme des tribunaux, c'est l'étendue leur juridiction, ce sont leurs relations avec les autorités, ai qu'avec les citoyens eux-mêmes. » L'auteur pense, et no sommes assez portés à penser avec lui, que, de toutes les p ties de la législation, il n'en est point de plus intéressante connaître, ni de plus intimement liée avec l'histoire des i tions comme avec la forme du gouvernement.

Après ces explications préliminaires, M. Meyer expose peu de mots le plan de son travail. Les recherches auxque il se livrera doivent, par leur nature, « tenir de l'histoire et la jurisprudence. » Il se propose « de remonter à la premi source des institutions modernes, d'en expliquer l'objet, développer les moyens employés pour y parvenir, d'en tra les changemens successifs, d'analyser les raisons qui ont motiver ces amendemens, de faire connaître leur état act enfin, d'appliquer le résultat de ces recherches à ce qui p rait être statué par des lois nouvelles. »

(1) Voy. *Rev. Enc.*, t. II, p. 235-249.

Entrant en matière, M. Meyer remarque que toutes les titutions de l'Europe moderne ont une origine commune, et rattachent aux institutions de l'ancienne Germanie, dont les ıples ont successivement envahi la plupart des provinces mises à la domination romaine. Cette observation, qui t de fondement à son ouvrage, le conduit à commen- ses recherches par l'examen de ces institutions primi- es, dont il suivra plus tard, dans chaque contrée, et les ces, et les altérations diverses. Dès lors, son travail se uve naturellement divisé en *trois parties :* dans la pre- ère, il examine, sous le rapport politique et sous le rap- rt judiciaire, la constitution des anciens Germains; dans la onde, il expose les modifications progressives que ces ins- ıtions ont subies dans les principaux états de l'Europe; dans troisième, entièrement spéculative, il déduit, des faits pré- lemment exposés, les principes d'une bonne législation sur important objet.

Pour se faire une idée de la constitution des peuples ger- ins, M. Meyer consulte tour à tour Tacite, dont la plume quente en a tracé le tableau, et les monumens qui nous tent de ces tems reculés. Il éclaircit le texte des anciennes par la science étymologique; et, dans cette difficile inves- tion, il trouve de nombreux secours dans le vocabulaire la langue hollandaise, qui lui paraît se rapprocher, plus toute autre, de l'antique idiome de la Germanie. En défi- ve, les diverses sources qu'il consulte le conduisent aux nes résultats. La constitution des Germains, très-simple, qu'elle s'appliquait à des hommes qui n'avaient que peu ées et ne connaissaient que peu de besoins, semble, selon Meyer, se déduire naturellement des habitudes guerrières dépendantes de la nation. Le peuple en corps y exerce le voir suprême; les chefs, réunissant dans leurs mains le voir civil et le pouvoir militaire, n'y jouissent pourtant

que d'une autorité précaire et subordonnée; la possession des terres et l'obligation de concourir à la défense commune y sont inséparables : de là, la transmission des immeubles de mâle en mâle, à l'exclusion des femmes; les défenseurs de l'État y ont seuls le droit de cité : de là, la dénomination d'*arimans* (homme de guerre), employée pour désigner les hommes libres, les citoyens. La société y est divisée en plusieurs classes : d'abord, la noblesse, qui peut-être compte plusieurs degrés et qui se transmet par l'hérédité; ensuite, la classe des hommes libres, partagée elle-même en citoyens ou *arimans*, et en *tributaires;* enfin, la classe des esclaves. Outre les guerres entreprises par le corps de la nation (*guerræ*), chacun a le droit de hasarder, avec les volontaires qui s'associent à sa fortune, des expéditions particulières (*faïdœ*) ; de là, la formation autour d'un chef accrédité, d'une clientelle qui dégénérera plus tard en vasselage. L'État, intéressé à la conservation de ses membres, dont il tire sa force, intervient dans les querelles particulières, pour assurer une réparation à l'offensé, et pour garantir de toute vengeance ultérieure le coupable qui se se[illegible] soumis à sa décision : de là, les *compositions*. La société générale étant divisée en associations particulières, *centènes, dé[illegible]nies*, etc..., chaque association est solidaire pour la réparation des dommages causés par l'un de ses membres : de là la *garan[illegible] mutuelle*, dont l'usage paraît avoir été principalement introduit par les Anglo-Saxons, et dans laquelle M. Meyer reconnaît le principe de plus d'une institution remarquable.

Cependant, chaque jour voit se multiplier, avec les expé[illegible]tions particulières, le nombre des cliens attachés au service du chef. Bientôt se forment les liens du vasselage. Les chefs, intéressés à voir se grossir le nombre de leurs vassaux, cherchent par mille vexations, à dégoûter les *arimans* de leur état d'hommes libres; en même tems, ils s'attachent à relever et à rendre avantageuse la condition de vassal. Leur libéralité envers ces d[illegible]

iers donne naissance à l'institution des *bénéfices*, d'abord temoraires, puis viagers, ensuite héréditaires. Insensiblement le égime féodal s'établit; peu à peu la féodalité envahit la société out entière. De simples droits, des places dans l'administraon ou dans l'église sont concédés à titre féodal. Le nombre es *arimans* diminue de jour en jour; l'État ne compte plus ue des *vassaux*. Cependant, ce régime porte en lui-même le rincipe de sa ruine. Les rois, placés au sommet de l'échelle odale, se trouvent conduits, par la force des circonstances, vendre la liberté aux communes. Les villes libres d'Italie d'Allemagne font briller en Europe les premiers rayons e la lumière qui doit plus tard éclairer les nations entières.

A la suite de ces notions générales, M. Meyer s'attache plus écialement à déterminer la forme et les vicissitudes des *stitutions judiciaires* chez les peuples d'origine germanique, epuis la naissance de ces institutions jusqu'au moment où urs caractères ont commencé à différer d'une manière senble chez les peuples différens. Il nous montre, dans une preière époque, le pouvoir judiciaire exercé, comme le pouvoir olitique, par le corps de la nation, peu nombreuse encore. lus tard, et lorsque l'accroissement de la population a rendu us difficile la tenue des assemblées générales, le pouvoir de ger se trouve, dans le plus grand nombre des cas, délégué des assemblées particulières, *placita minora*. Cependant, la nue des *plaids* devient, pour les *comtes* appelés à les préder, un moyen de vexation envers les citoyens; l'institon des *scabini* (échevins) est destinée à faire cesser cet abus. entôt les progrès toujours croissans de la féodalité donnent issance aux justices féodales, au sein desquelles s'introisent successivement le *jugement des pairs* et les *appels*. nfin, l'affranchissement des communes, la renaissance des tres, et l'étude du droit romain, qui en fut la conséquence, abus des justices seigneuriales, l'ambition du clergé, la

lutte des rois avec les grands vassaux, amènent l'établissement des *tribunaux permanens*. L'auteur développe avec beaucoup de soin et de clarté les causes et les résultats de ces diverses révolutions.

C'est après avoir ainsi exposé ce qu'il y a de commun dans l'histoire judiciaire des nations européennes, que M. Meyer commence à tracer l'histoire particulière de chaque contrée. Toutefois, il ne croit pas devoir admettre dans son travail tous les états compris dans les limites de l'Europe. Il laisse de côté la *Russie*, dont les institutions actuelles, créées par un coup d'autorité, ne se rattachent point aux antécédens historiques de la nation. Il néglige, par un autre motif, l'*Espagne*, le *Portugal*, l'*Italie*, la *Hongrie*, la *Suède*, le *Danemarck* et la *Norvége*, qui ne lui paraissent offrir rien d'assez spécial pour en faire l'objet d'une étude particulière. Ses recherches auront pour objet l'*Angleterre*, « dont les institutions diffèrent de tout ce que les peuples anciens et modernes ont jamais offert à l'œil de l'observateur »; la *France*, qui, par le double spectacle de sa législation antique et de sa législation nouvelle, appelle spécialement l'attention des publicistes; l'*Allemagne*, dont les institutions contrastent directement avec celles de l'Angleterre; enfin, les *Pays-Bas*, qui, par leur position géographique comme par les mœurs de leurs habitans, forment la transition la plus naturelle entre l'Allemagne et la France.

Un fait très-digne de remarque, et sur lequel M. Meyer revient plusieurs fois dans le cours de son ouvrage, c'est que l'influence de la féodalité s'est fait sentir plus ou moins profondément dans les institutions, selon que les rois ont été plus ou moins indépendans de leurs grands vassaux. Dans les pays où comme en Angleterre et même en France, l'autorité de la couronne s'est maintenue sur un pied respectable, elle a protégé les arrière-vassaux contre la puissance des hauts-barons; et ceux-ci, restés plus indépendans, ont porté l'esprit féodal jus

que dans les dernières ramifications du corps social. Au contraire, dans les pays comme l'Allemagne et l'Italie, où la couronne est demeurée dépendante des grands vassaux, l'autorité de ces derniers a pesé plus lourdement sur les arrière-vassaux, qui n'ont été admis à partager que faiblement les prérogatives du régime féodal; par là, l'esprit de la féodalité est resté concentré dans les hautes classes de la société.

L'Angleterre se présente la première à l'appui de cette observation. Nulle part la puissance des rois ne s'est mieux soutenue contre les attaques des hauts-barons; nulle part aussi la féodalité n'a laissé des traces si profondes; et, ce qu'il y a de singulier, c'est que la plupart des institutions auxquelles l'Angleterre moderne doit sa liberté ont puisé leur origine dans ce régime d'oppression et de servitude. Possesseurs de plus vastes domaines que les autres monarques féodaux; en relation directe, par conséquent, avec un plus grand nombre de vassaux immédiats, les rois d'Angleterre ont, peu à peu, étendu sur tout le royaume leurs juridictions spéciales et les statuts de leurs possessions particulières : de là est résultée, pour l'Angleterre, l'unité de législation et de jurisprudence, fondée sur l'existence d'une loi commune (*common-law*), et d'un ordre judiciaire également unique, la cour du Roi. Ils ont fait revivre en faveur de leurs vassaux l'institution des associations particulières et la garantie mutuelle; et cette institution, organisée sous la forme de *décanies*, de *centènes* et de *boroughs* (qu'il ne faut point confondre avec les *communes* qui se sont formées en d'autres pays), est devenue, en Angleterre, la source de l'esprit public qui, à toutes ces époques, a constamment distingué ses habitans. Par elle, le citoyen, directement intéressé dans tout ce qui concerne l'association, dont il fait partie, a le droit d'examen et de contrôle sur la gestion de ses administrateurs et de ses magistrats; il a sa voix dans toutes les affaires publiques; il est *citoyen actif*, dans toute l'étendue de ce mot. Enfin, le *Jury* lui-même, cette sauve-

garde inappréciable de la sûreté individuelle, doit aussi son origine au système féodal. M. Meyer indique avec beaucoup de sagacité l'origine et les transformations successives des principales institutions judiciaires de l'Angleterre : il développe avec complaisance les avantages de la constitution anglaise; peut-être même ses éloges ne sont-ils pas exempts de quelque exagération; car, il ne faut point l'oublier, la perfection des lois anglaises est plutôt relative qu'absolue; et, s'il est impossible de contester leur extrême supériorité sur toutes celles qui ont régi trop long-tems les autres états de l'Europe, il est également impossible d'oublier combien elles sont encore loin de la perfection philosophique, ou même de cette perfection moins idéale dont les états de l'Amérique du nord nous offrent le modèle. Mais il ne faut pas oublier non plus que M. Meyer, quelque générales que soient ses expressions, a néanmoins principalement en vue les institutions *judiciaires;* et l'on doit convenir que c'est là le beau côté de la constitution anglaise.

On ne peut qu'applaudir à l'auteur, lorsqu'en exposant les avantages de ces institutions, il fait ressortir, avec autant de force que de justesse, ceux qui résultent de la *publicité.* Ce chapitre, l'un des mieux pensés de l'ouvrage, doit être médité par quiconque se livre aux études législatives.

La France présente un spectacle bien différent. Là, le pouvoir des rois, sans être aussi faible qu'en d'autres pays, fut cependant exposé, dans le principe, à des rivalités assez redoutables, pour que son affermissement soit devenu la principale étude des monarques. Dès lors, occupés uniquement d'affaiblir et d'écarter tout ce qui pouvait faire ombrage à leur autorité, ils n'ont songé qu'à se rendre absolus; s'ils ont appelé les communes à leur secours contre les grands vassaux, ils n'ont pas osé entrer avec elles en partage de l'autorité qu'elles leur aidaient à conquérir; et, comme l'observe judicieusement

M. Meyer, « la France était devenue un état despotique, faute de force suffisante pour la maintenir monarchique. » Aussi, en Angleterre, le trône, environné d'institutions protectrices, a-t-il constamment résisté aux orages politiques, tandis qu'en France, la première révolution, le trouvant isolé, l'a renversé sans effort.

M. Meyer expose d'une manière très-lumineuse ce progrès du pouvoir royal. Après avoir montré les rois s'efforçant d'affaiblir le pouvoir des grands vassaux par la création de nouveaux pairs, pris dans l'ordre ecclésiastique, par l'affranchissement des communes, par l'admission aux états-généraux, du clergé et des communes affranchies, il suit, dans ses diverses phases, l'accroissement de l'autorité royale dans l'organisation judiciaire. L'introduction du jugement *par les pairs*, celle des *appels*, qui en fut une conséquence, restreignent par degrés les attributions des justices seigneuriales. La juridiction royale, chaque jour plus étendue, s'étend et s'affermit encore par la création des grands *bailliages* et des *sénéchaussées*. Bientôt, la distinction des *cas royaux* et des *cas seigneuriaux*, et plus tard, l'établissement des juridictions *prévôtales*, joint au droit de *prévention*, portent de nouvelles atteintes à la juridiction seigneuriale, dont l'institution des *tribunaux permanens* ne tardera pas à consommer la ruine. Héritiers du pouvoir judiciaire, originairement exercé, non par les états-généraux de la nation, mais par les états particuliers de chaque haute baronnie, les parlemens s'élèvent et cherchent avec autant d'adresse que de persévérance les occasions d'accroître leur pouvoir : leurs prétentions trouvent presque toujours de l'appui dans la politique des rois, qui, redoutant moins un corps de magistrats que de puissans feudataires, opposent avec plaisir l'autorité des parlemens à l'autorité des grands vassaux. C'est ainsi que les cours souveraines se mettent peu à peu en possession du droit d'*enregistrement* et de *remontrance*, et même d'une portion du

pouvoir législatif, au moyen des *arrêts de règlement*. Cependant, grâce aux *lettres de jussion*, aux *lits de justice*, à l'institution du *conseil privé*, les rois retiennent constamment les parlemens dans la subordination. Ceux-ci tentent de s'en affranchir, et, sous le règne de Louis XV, ils cherchent, au moyen d'une sorte de lien fédéral établi entre eux, à se rendre indépendans du pouvoir royal. Le coup d'état frappé par le chancelier Maupeou déjoue cette tentative; et, quoique rappelés quelques années plus tard par Louis XVI, les parlemens restent sans influence politique jusqu'à l'époque de la Révolution.

A ce tableau historique, M. Meyer joint quelques développemens sur diverses parties de notre ancien système judiciaire. Il remarque, après d'autres publicistes, comment la vénalité des charges, tout absurde et tout immorale qu'elle était, considérée en elle-même, a cependant produit des effets salutaires, en assurant l'indépendance des magistrats. Il indique l'origine du *ministère public ;* il fait voir comment les rois ont, dans l'intérêt de leur pouvoir, favorisé cette institution, et comment, quoique fondée dans cet intérêt, elle n'a point eu jusqu'à la Révolution de fâcheux résultats pour la liberté individuelle. M. Meyer consacre un chapitre, qui n'est pas l'un des moins curieux de ce quatrième livre, à rechercher le principe et les effets de la procédure par écrit, tant au civil qu'au criminel : il fait sentir par quelle filiation nécessaire l'usage d'instruire les affaires par écrit a dû amener, dans les causes criminelles, le secret des procédures; comment la procédure secrète a conduit l'usage des interrogatoires à charge ; et comment cet usage, à son tour, a conduit à l'exécrable institution de la torture. Quelques détails sur les juridictions consulaires, sur les restrictions apportées à l'usage de la preuve testimoniale, sur le notariat, complètent ce livre, l'un des plus intéressans de l'ouvrage.

L'histoire des *institutions judiciaires* dans les *Pays-Bas* et dans l'*Allemagne* a dû offrir plus de difficultés à M. Meyer. L'*Angleterre* et la *France* ont été constamment des états homogènes; si leurs limites ont quelquefois varié, le noyau s'est toujours conservé, et cette circonstance a donné à leurs institutions une certaine unité, qui permet à l'historien d'en reconnaître avec certitude la suite et les progrès. Il n'en est pas de même dans les états que nous venons de nommer. La séparation des diverses provinces, la rupture fréquente du faible lien qui les unisssait entre elles, l'absence d'une capitale qui pût servir de centre au corps politique et de point de ralliement aux mobiles institutions du moyen âge, ont introduit dans les lois et dans les usages de ces contrées une telle divergence, que, malgré la méthode sévère de M. Meyer et le soin qu'il apporte habituellement à n'introduire dans sa composition que des faits d'une influence et d'un intérêt général, il faudrait, pour le suivre dans ses investigations, pouvoir disposer d'un espace beaucoup plus étendu que celui qui nous est accordé. Bornons-nous à rapporter les résultats indiqués par l'auteur lui-même.

C'est à l'influence et aux envahissemens du pouvoir communal, que M. Meyer attribue en grande partie la forme et le caractère des institutions qui ont gouverné les *Pays-Bas* jusqu'à l'époque de la Révolution française. — « Partout, dit-il à la fin du livre consacré à leur examen, partout nous avons vu l'oligarchie communale combattre le pouvoir monarchique et la puissance des autres ordres de l'état; balancer ces autorités dans la Flandre et l'ancienne Hollande, et triompher publiquement dans la république des Provinces-Unies, surtout dans cette même Hollande; les efforts des ducs de Bourgogne, de l'empereur Charles-Quint, du roi d'Espagne, des princes d'Orange échouer devant cette puissance, et les communes sortir victorieuses d'une lutte en apparence aussi inégale, et soutenue avec d'autant plus de désavantage qu'elles avaient en même

tems à combattre et à dompter les corporations qui déchiraient leur intérieur. Nous avons reconnu, dans l'esprit de ces communes, et dans leur indépendance, leur jalousie et leur méfiance, l'origine de l'opposition des Cours d'appel et de première instance; les causes de l'abaissement du ministère public près les tribunaux, de la suspension de l'accusation publique, de la grande faveur de l'instruction secrète et de la torture, sa conservation et même sa réintroduction, en dépit des lois les plus positives; nous avons vu naître l'empiétement des tribunaux sur les fonctions de la juridiction volontaire; les compositions en matière criminelle; les prorogations des juridictions; les soumissions spontanées accordées d'avance à des condamnations pénales; des chambres pupillaires; une confusion enfin de toutes les autorités, et d'autres particularités qui, dans tout autre pays, ne sont pas connues, ou sont modifiées d'une manière entièrement différente. »

A l'égard de l'*Allemagne*, l'auteur, désespérant d'offrir un tableau complet de tant d'institutions incohérentes, ce qui, d'ailleurs, était inutile à l'accomplissement du plan qu'il s'était tracé, se borne à signaler les différences les plus notables qui existent à cet égard entre l'*Allemagne* et les pays dont il s'est précédemment occupé. Il remarque particulièrement la tendance de la législation allemande vers la procédure secrète, tant au civil qu'au criminel, et l'influence de l'autorité sur l'ordre judiciaire : il en trouve la raison « dans la faiblesse des empereurs, incapables de protéger leurs sujets contre les grands vassaux; dans l'indépendance d'une foule de petits souverains, de communes et de nobles immédiats; dans leur jalousie contre l'exercice du pouvoir judiciaire; dans la multitude des tribunaux, qu'il était impossible de bien composer; dans l'introduction du droit écrit, en grande partie étranger aux anciennes coutumes; » enfin, « dans le pouvoir qu'a exercé la théorie abstraite des gens de cabinet, éloignés du théâtre du

monde. » C'est dans l'ouvrage même qu'il faut chercher le développement de ces diverses propositions.

Le livre suivant est destiné à l'analyse des institutions judiciaires créées par la Révolution française. M. Meyer examine successivement l'institution des justices de paix ; celles des tribunaux de première instance, des Cours d'appel, de la Cour de cassation; il traite du ministère public; de la division des tribunaux en criminel et en correctionnel, de l'instruction publique et du jury; du jury d'accusation et des chambres d'accusation qui l'ont remplacé; des directeurs du jury et des juges d'instruction qui ont, en partie, hérité de leurs fonctions; des cours spéciales et prévôtales. Il s'occupe avec détail de ce qui concerne le ministère des notaires et des huissiers; il examine les bornes de l'autorité judiciaire. En reconnaissant que la France a emprunté de l'Angleterre beaucoup d'idées sur l'administration et sur l'ordre judiciaire, il remarque avec raison que ni la représentation nationale, ni l'institution du jury ne sont assises en France sur des bases aussi larges qu'en Angleterre. Il donne des éloges à *la force d'unité et d'exécution* qui distingue notre organisation judiciaire. Il applaudit à la distinction bien prononcée des diverses branches du pouvoir, en avouant toutefois que « des circonstances critiques et un grand penchant pour l'exercice du pouvoir illimité n'ont pas assez protégé les droits de la justice. »

Un dernier livre renferme les vues de M. Meyer lui-même sur les *institutions judiciaires*. Ce livre, purement philosophique, est présenté par l'auteur sous le titre de *Résultats*, qui nous annonce que M. Meyer, avant de proposer une théorie a cru devoir consulter l'expérience, et qu'il a voulu déduire ses idées spéculatives des faits que ses études l'ont mis à portée de connaître. Ce livre, qui forme à lui seul un volume de plus de 600 pages, renferme un grand nombre de vues intéressantes, sur lesquels nous aimerions à nous arrêter; mais cette

partie de l'ouvrage exigerait à elle seule un examen particulier, et demanderait un article séparé. C'est une tâche devant laquelle nous ne reculerons pas, si l'abondance des matières dont s'occupe la *Revue Encyclopédique* lui permet de nous accorder une place pour ce nouveau travail.

Dès ce moment, nous pouvons exprimer notre opinion sur l'ouvrage de M. Meyer. Dans l'analyse que nous venons d'en donner, quelque resserrée qu'elle soit, on a pu apprécier et l'importance du sujet, et l'étendue du cadre adopté par l'auteur. Il est impossible de ne pas reconnaître que ce cadre a été parfaitement rempli, et que l'ouvrage répand une vive lumière sur une partie importante de l'histoire des sociétés européennes. M. Meyer réunit à une solide érudition cette critique judicieuse sans laquelle l'érudition elle-même n'est qu'une source d'erreurs, ou du moins d'incertitudes. Son style, sans être absolument irréprochable sous le rapport de l'élégance, et même sous celui de la correction, a de la gravité, de la convenance, et se recommande surtout par une extrême clarté, qualité bien nécessaire, dans une matière aussi sérieuse, pour soutenir l'attention du lecteur. Peut-être, dans les éditions successives qu'un livre aussi recommandable est certain d'obtenir, l'auteur parviendra-t-il, par une distribution encore plus sévère de ses matériaux, à éviter quelques redites, à supprimer quelques longueurs. Ce serait un mérite de plus ajouté à beaucoup d'autres : mais déjà, l'on peut considérer le livre des *institutions judiciaires* comme l'un des travaux les plus importans et les mieux exécutés de notre époque, comme l'un de ceux où l'on peut puiser le plus d'instruction et recueillir les plus saines idées philosophiques.

St.-A. Berville, *Avocat.*

Voyage dans la république de Colombia, en 1823; par *G.* Mollien. Ouvrage accompagné de la *carte de Colombia*, et orné de *vues* et de divers *costumes*. — *Deuxième édition* (1).

Voyage au Chili, au Pérou et au Mexique, *pendant les années* 1820, 1821 *et* 1822; par le capitaine *B.* Hall, officier de la marine royale; entrepris par ordre du gouvernement anglais; orné de la *carte* de ces pays (2).

Le Mexique en 1823, ou *Relation d'un voyage dans la Nouvelle-Espagne, contenant des notions exactes et peu connues sur la situation physique, morale et politique de ce pays;* accompagné d'un *atlas* de vingt planches; par M. Bulloch, propriétaire du *Musée mexicain* à Londres; ouvrage traduit de l'anglais par M***. Précédé d'une *Introduction*, et enrichi de *pièces justificatives* et de notes; par sir *John* Byerley (3).

Les trois ouvrages que nous réunissons dans cet examen offrent la description des immenses contrées qui s'étendent depuis l'extrémité méridionale du Chili jusqu'à la baie des Californies. Les républiques du *Chili*, du *Pérou*, de la *Colombie* et du *Mexique* nous sont présentées tour à tour dans des tableaux plus ou moins détaillés, plus ou moins complets; les

(1) Paris, 1825; Arthus Bertrand, rue Hautefeuille, n° 23. 2 vol. in-8°. Prix 14 fr. et 17 fr.

(2) Paris, 1825; le même. 2 vol. in-8°. Prix 14 fr. et 17 fr.

(3) Paris, 1824; Alex. Eymery, rue Mazarine, n° 30. 2 vol. in-8°, et un atlas. Prix 20 fr. et 23 fr. 50 c.

trois voyageurs que nous suivons n'ont pas tout vu, et n'ont pas décrit tout ce qu'ils ont vu : leurs relations n'en excitent pas moins un véritable intérêt; et, s'ils ne satisfont pas toujours la curiosité, s'ils n'apprennent pas tout ce qu'on voudrait savoir, ils se font lire encore avec plaisir et avec fruit.

Avant que M. de Humboldt eût publié ses précieuses relations, l'état physique et social de l'Amérique était presque inconnu en Europe; et, quoiqu'on ne s'intéressât alors que médiocrement à des contrées que leur nullité politique rendait complétement étrangères à tout autre pays que leur métropole, les ouvrages du savant voyageur firent une profonde sensation; c'est le privilége de tout ce qui est excellent d'éveiller l'attention, et de vaincre l'indifférence du public. Aujourd'hui, tous les yeux sont tournés vers l'Amérique, et l'on peut espérer d'intéresser encore avec moins de talent, moins de science, et un coup d'œil moins profond que celui de l'auteur du *Voyage aux régions équinoxiales.*

L'Amérique a, d'ailleurs, éprouvé une révolution complète depuis que M. de Humboldt l'a visitée; et, quoiqu'elle soit encore, sous beaucoup de rapports, cette Amérique qu'il a si bien décrite, on comprend cependant que son état actuel doit offrir des modifications qu'il est important de connaître. Rien n'est entièrement édifié dans les états nouveaux qui ont secoué le joug de l'Espagne; tout y est encore en fermentation et en travail; mais une organisation stable et définitive naît de cette agitation même, et cet état transitoire des peuples qui se régénèrent, mérite aussi d'attirer les regards du philosophe et du curieux. L'Amérique, emportée dans ce mouvement universel qui entraîne les populations des deux mondes vers la liberté, offre un des spectacles les plus attachans que les annales du genre humain aient jamais présentés.

On a remarqué qu'il existe, aux diverses époques de l'histoire, un fait principal qui domine tous les autres faits, un grand

événement autour duquel viennent se grouper tous les événemens secondaires, un but nécessaire que l'on atteint enfin par le concours d'une foule de circonstances dont quelques-unes semblaient devoir nous en éloigner. Ainsi, pour ne parler que de notre ère et de notre Europe, le christianisme, le système des peuples du Nord effaçant la domination romaine, le régime féodal, les communes se constituant contre la féodalité, le pouvoir royal s'élevant à la fois sur les ruines de la féodalité et des communes, enfin, la réformation religieuse du 16e siècle, sont autant de faits historiques dont on voit la naissance, les progrès, la dégénération ou l'anéantissement s'accorder avec les phases diverses de la civilisation et les besoins de la société. Dans un tems comme le nôtre, si fécond en vicissitudes politiques et en mouvemens sociaux, il est impossible de ne pas reconnaître encore un fait principal et dominant : ce fait, c'est la tendance universelle des populations des deux mondes vers le régime représentatif, et vers un système dans lequel la véritable puissance sociale, la masse active et éclairée, occupe la place que lui assignent les idées du siècle. Ce fait s'accomplira, comme les autres faits de l'ordre politique; et ses résultats seront d'autant plus durables, qu'il renferme en lui-même un principe de perfectionnement et d'amélioration qui, le liant intimement à la perfectibilité humaine, l'associe pour jamais aux destinées de la civilisation.

Considérés sous le seul rapport de la révolution politique, les pays que nos voyageurs ont parcourus mériteraient donc de fixer toute notre attention; mais les autres points de vue sous lesquels ils ont été envisagés, et surtout les relations qui les unissent ou doivent les unir avec l'Europe, n'offriront pas moins d'intérêt au plus grand nombre des lecteurs, quoique ces objets importans n'aient été traités qu'imparfaitement dans les voyages exécutés avec quelque précipitation, et dans une

partie seulement de chacune de ces vastes contrées qui forment les états indépendans.

On se tromperait, par exemple, si l'on espérait trouver dans le Voyage de M. Mollien une description complète de la république de Colombie. Nous allons tracer brièvement l'itinéraire de ce voyageur, pour qu'on puisse se faire tout de suite une idée de la portion de la république qu'il a visitée. Débarqué à Carthagène, il gagne la Magdalena; il descend ce fleuve, depuis Barranca jusqu'à Honda; dans cet endroit, il prend la route de terre pour se rendre à Santa-Fé de Bogota, capitale de la république; il visite les environs de Bogota, et fait un voyage dans la province de Socorro, dans un espace de 50 à 60 lieues, au nord-est de Bogota. Revenu dans cette dernière ville, il y fait encore quelque séjour, et se dispose à repasser en Europe. Plusieurs routes s'offraient pour son retour; il choisit la plus courte, dans le dessein, dit-il, d'examiner la Cordilière occidentale, plus riche en minéraux que celle de l'est, qu'il venait de parcourir, et il se dirige sur Buenaventura, port de la mer Pacifique dans la baie de Choco, où il devait s'embarquer pour Panama. Il part donc de Bogota, atteint la Magdalena, remonte la rive gauche de ce fleuve jusqu'à Neyva, ville principale de la province de ce nom. De là, il prend sa route, à travers la Cordilière de l'ouest, jusqu'à Popayan, dans la vallée du Cauca, fleuve qui coule longtems parallèlement à la Magdalena, dont il est séparé par une chaîne de la Cordilière. Il suit la vallée du Cauca, en remontant vers le nord jusqu'à Cali, d'où, se dirigeant au nord-ouest vers la mer Pacifique, il franchit une dernière branche des Cordilières; puis, s'embarquant sur le Dagua, il descend cette espèce de torrent jusqu'à Buonaventura. Un navire le conduit de ce port à Panama, il traverse l'isthme, et s'embarque de nouveau à Chagres pour revenir en Europe.

Si l'on suit cet itinéraire, une carte sous les yeux, on verra que

la portion de la Colombie visitée par M. Mollien est peu considérable, en proportion des immenses territoires dont cette république se compose. La vallée de la Magdalena presque entière, une petite partie de celle du Cauca, le plateau de Bogota et celui du Socorro, plusieurs passages des Cordilières, et la largeur de l'isthme, voilà ce qu'il a parcouru, c'est-à-dire une portion de l'ancienne province de Cundinamarca. Mais la province de Quito, celle de Venezuela, la Guyane ci-devant espagnole, les rivages de Guayaquil, ceux de la mer des Antilles, les bords de l'Amazone, du Rio-Negro et de l'Orénoque; en un mot, les trois quarts de la république lui sont restés étrangers. M. Mollien a fait dans la Colombie ce que ferait en France un Anglais qui, débarqué au Havre, se rendrait à Paris, descendrait en droite ligne jusqu'à Périgueux, et remonterait vers La Rochelle, pour retourner par mer en Angleterre. Cet Anglais pourrait-il dire qu'il connaît la France? C'est donc seulement une portion de la république de Colombie qui se trouve décrite dans le voyage de M. Mollien. Il est vrai que, parmi les contrées qu'il n'a point vues, il en est de sauvages qu'il n'aurait eu ni le tems, ni la faculté de parcourir, et que, de plus, il ne laisse pas de nous entretenir de quelques-unes qu'il aurait pu visiter. Ainsi, il nous donne, dans une note, une description détaillée de la province de Pamplona, contrée située au nord du Socorro, description faite par Joachim Camacho, avocat, et qui avait été insérée dans le journal intitulé : *Le Semainier du royaume de la Nouvelle-Grenade* (*Il Semanario del nuevo reyno de Grenada*). Il place dans son texte (1) une analyse succincte du voyage manuscrit fait par l'Américain Caldas à Quito et à Cuenca, au sud de Popayan, ville que

(1) Dans la première édition de son Voyage, M. Mollien avait rejeté dans une note cette relation à la rédaction de laquelle il n'a en effet d'autre part que celle d'un abréviateur.

M. Mollien n'a point dépassée. Ce Caldas, né à Bogota, où il se distinguait par ses travaux sur la botanique, fut fusillé, en 1816, par ordre du vice-roi. Son voyage ne manque pas d'intérêt; mais il date de 1805. Enfin, des détails curieux sur la province de Choco occupent une partie du chapitre V, et cette description a dû être faite sur des renseignemens fournis à M. Mollien; car lui-même n'a visité qu'une très-petite portion de cette contrée. Ainsi, même avec le secours d'autrui, M. Mollien n'a encore décrit que la moindre portion de la Colombie. Il faut ajouter, cependant, que cette portion est plus digne d'attention, et tient plus de place dans la république par son importance que par son étendue.

Maintenant que l'on peut embrasser d'un coup d'œil le pays visité par M. Mollien, voyons comment il a tracé le tableau qu'il en offre. Après quelque séjour à Carthagène, ville grande et forte, peuplée de 18,000 habitans, et à laquelle de longues galeries, des colonnes basses et lourdes, des rues étroites et sombres, parce que des terrasses très-saillantes y dérobent la moitié du jour, donnent l'aspect lugubre d'un cloître, il part, emportant dans un coffre son lit, avec une petite batterie de cuisine, et il arrive, le troisième jour, sur les bords de la Magdalena, qu'il devait remonter pour se rendre à Bogota. Embarqué dans une frêle pirogue, avec quelques *bogas* ivres (c'est le nom qui distingue les mariniers de la Magdalena), il éprouve dans sa navigation ces accidens qui réveillent l'attention du lecteur. Nous les passerons sous silence; mais nous donnerons une idée de l'aspect du pays qu'il parcourt : « Nous voyagions, dit-il, entre les rives verdoyantes d'un fleuve qui, aussi large que le Sénégal, m'offrit bien d'autres traits de ressemblance avec lui; l'état inculte de ses bords, la solitude des forêts qui les couvrent, la chaleur qui s'y fait sentir, et les hommes noirs qu'on y aperçoit à de longues distances, assis dans des cabanes de joncs entourées de champs de maïs, ou bravant le

courans du fleuve dans des troncs d'arbres creusés, me transportaient en Afrique. » Le voyageur passe à Monpox, ville qui forme une espèce d'entrepôt pour les provinces environnantes; et à la peinture des lieux il fait succéder celle de l'homme : « La vie de l'habitant de la Magdalena n'est pas oisive. Seul il veille à tout, n'attend aucun secours de la société ; il doit être tout à la fois architecte, chasseur, pêcheur, ouvrier adroit : tantôt il est dans les bois à poursuivre le jaguar qui lui a enlevé un chien précieux, tantôt sur le fleuve à percer de ses dards le vagré, ou à jeter ses filets : il n'est jamais en repos. Ce n'est rien encore : quand la rivière débordée inonde ses plantations, on le voit attachant sa pirogue aux arbres de son jardin, y placer sa famille; puis, à travers les sentiers où, peu de jours auparavant, il chassait les cerfs, la conduire à son champ de maïs, où il élève à la hâte un *ajoupa* (cabane de forme carrée), pour la garantir des torrens de pluie. Sa femme partage ses travaux; elle travaille aux champs et accompagne son mari à la pêche; elle tient le gouvernail. » Arrivé à Honda, le voyageur prend la route de terre; mais, avant de quitter le fleuve, il fait remarquer les avantages de ce canal creusé par la nature au sein des Cordilières, pour servir de communication entre la mer et les plateaux destinés à l'habitation de l'homme; et il signale ces trois températures bien distinctes qui règnent sur la Magdalena, depuis sa source jusqu'à son embouchure. En se rendant à Bogota, le voyageur passe par Guaduas, canton composé de sept villages, avec une population de 14,000 âmes, et dont il fait une peinture charmante; mais il ne faut pas trop s'y fier, M. Mollien reviendra à Guaduas, et ne le verra plus des mêmes yeux. Un voyageur qui se livre trop facilement à ses premières impressions nous trompe souvent sans mentir, il s'est trompé lui-même : aussi est-il prudent, lorsque nous

lui connaissons cette disposition, de le suivre toujours avec quelque doute.

La plaine de Bogota, élevée à 1370 toises au-dessus du niveau de la mer, est environnée de hautes montagnes. Son étendue est de huit lieues de l'est à l'ouest, et de seize du nord au sud, en la prolongeant jusqu'à Ubate, ainsi que les Colombiens l'établissent sur leurs cartes manuscrites. Là, le voyageur retrouve le climat de l'Europe, avec quelques-uns des avantages et des inconvéniens du voisinage de l'équateur. « Néanmoins, dit M. Mollien, il faut convenir que le plateau de Bogota surpasse, par son élévation, son étendue et sa fécondité prodigieuse, ce que l'esprit de l'homme peut imaginer de plus beau. ».

Après avoir visité le saut de Tequendama et le pont naturel de Pandi, M. Mollien entreprend le voyage du Socorro. Il traverse d'abord des contrées misérables et des *paramos*, (déserts voisins de la région des neiges), où des croix, placées de distance en distance, indiquent quelque événement sinistre et le péril de la route. Le besoin de vivre et l'espoir du gain attirent l'homme dans ces solitudes, tellement impraticables que les bêtes de somme peuvent à peine y être employées. L'homme chargé d'énormes fardeaux les franchit cependant; on le rencontre portant des bananes et des fruits délicieux, s'il vient des pays chauds; ou, s'il arrive des contrées froides, il est courbé sous des sacs de farine et sous ces grandes jarres de terre où fermente la chicha (espèce de bière indienne), et cet homme ne gagne pas la valeur de 5 francs pour porter un fardeau de 75 livres depuis Santa-Rosa jusqu'au Socorro, (environ trois jours de marche.)

Cette ville, mal bâtie, renferme 12,000 habitans. Ils sont doués d'une activité et d'une intelligence peu communes; ils sont agriculteurs et fabricans. Le riz, le sucre et le coton, prin

cipaux objets de leur culture, se vendent à vil prix. Ainsi, par exemple, 25 kilogr. de riz coûtent 5 fr. 20 c.; 25 kil. de coton, 13 fr.; 25 kil. de sucre en pain, 6 fr. 50 c.; et en cassonade, 2 fr. 70 c. L'industrie n'est pas mieux encouragée : il n'est point de maison ni de chaumière où tout le monde ne soit occupé à filer, à teindre, à tisser ou à tresser des chapeaux de paille; partout l'on voit des métiers. Leurs étoffes, assez grossières, trouvent beaucoup de débit; mais cette fabrication ne profite qu'au marchand qui achète les étoffes pour aller les échanger contre les denrées des contrées voisines; les ouvriers vivent à peine du produit de leur travail; et le tisserand n'obtient pas 7 réaux (4 fr. 35 c.) de bénéfice sur une pièce de cotonnade de plus de 50 mètres.

Ces hommes pauvres peuvent être comptés parmi les plus fermes partisans du système républicain; dans tous les tems ils ont déployé l'audace et l'énergie de caractère qui fait les peuples indépendans; dès 1781, ils avaient montré, au sujet d'un droit d'alcavala, qu'ils commençaient à être las du joug espagnol; et, lorsqu'en 1810, la liberté apparut enfin dans la Nouvelle-Grenade, les habitans du Socorro l'accueillirent avec transport.

Ici le voyageur suspend sa relation pour jeter un coup d'œil en arrière, et tracer une esquisse de l'état du pays depuis l'époque de la découverte jusqu'au jour où il écrit. Cette esquisse, que M. Mollien aurait pu beaucoup abréger sans inconvénient (car on ne demande guère à un voyageur que les choses et les événemens dont il a été témoin), est assez bien faite; les traits en ont été ordinairement empruntés à des auteurs estimés; mais il y manque les dates des institutions et de plusieurs événemens; on y remarque aussi des dispositions beaucoup trop bienveillantes envers le despotisme de la métropole, et un tableau extrêmement chargé du bonheur dont les colonies ont joui sous son joug. Ce pen-

chant en faveur d'un système qui a réduit ces belles contrées à l'état déplorable dont M. Mollien nous trace lui-même de si tristes peintures, fait peu d'honneur à son jugement. Il paraît, au reste, qu'il a senti que ses prédilections et ses antipathies s'étaient montrées avec quelque imprudence, et qu'il aurait dû ménager un peu plus ses expressions. « L'on vit (disait-il dans sa première édition, en parlant de l'insurrection qui commença l'indépendance de cinq républiques), l'on vit, par une nouveauté singulière, des ministres de 21 ans et des présidens de 24 ans : une jeunesse folle et entreprenante s'empara des affaires. » Dans sa seconde édition, M. Mollien a bien voulu épargner le reproche de *folie* à cette jeunesse qui secoua un joug de 300 ans, et fonda une liberté qui est désormais hors de toute atteinte de la part de l'Europe. M. Mollien aurait pu supprimer aussi l'expression de l'étonnement qu'il éprouve à voir des ministres de 20 ans et des présidens de 24. Depuis quand demande-t-on l'acte de naissance des hommes d'État pour juger leur conduite ? Lorsque, par sa campagne d'Italie, Bonaparte se fut placé au rang des hommes de guerre les plus éminens, n'y aurait-il pas eu quelque simplicité à s'enquérir de son âge pour savoir s'il était ou non un bon général ? Je ne sais quel âge avaient les ministres et les présidens sous lesquels a commencé l'ère républicaine de Colombie ; mais je sais que la république a été fondée, et cela me suffit pour les apprécier. Il est à remarquer, d'ailleurs, que les vertus républicaines sont ordinairement l'apanage de la jeunesse : exempt des froids calculs et des vues personnelles, cet âge vit d'enthousiasme et de désintéressement : c'est le tems des sacrifices héroïques. La Fayette avait 20 ans lorsqu'il offrit en holocauste à la liberté de longues espérances de bonheur. En général, nous avons cru remarquer trop de légèreté dans les jugemens politiques de M. Mollien ; mais nous nous empressons de lui rendre cette justice, que s'il traite trop favorablement l'ancien gouvernement de la métro

pole, il ne dissimule pas du moins les torts récens, les cruautés des royalistes contre les indépendans, et il reconnaît avec raison, dans ces excès déplorables, l'une des causes les plus actives de l'expulsion définitive des Espagnols. Au reste, dès qu'on a vu les premiers événemens qui ont signalé les tentatives des indépendans, on a pu conjecturer leurs succès. Les merveilles de la conquête faisaient encore illusion à quelques imaginations qui ne vivent que dans le passé; mais il ne restait rien de ces tems en Amérique non plus qu'en Europe, ou plutôt les rôles étaient complétement changés. Les aventuriers qui suivaient Cortès et Pizarre marchaient avec l'enthousiasme des découvertes et de la conquête; ils écrasaient un peuple qui ne se défendait qu'avec la conscience de sa faiblesse et le pressentiment de sa ruine : au XIXe siècle, au contraire, ce sont les Américains qui attaquent les Espagnols, et l'enthousiasme de la liberté, qui les anime, ne rencontre pour adversaires que des soldats parfaitement indifférens à la cause qu'ils sont chargés de défendre. Quant au système colonial des Espagnols, une seule réflexion suffit pour le faire apprécier avec impartialité : ce n'est point par inadvertance ou par incapacité que le gouvernement de la métropole a ruiné et dépeuplé l'Amérique, c'est à dessein et par calcul. Il a fait consister sa sagesse dans l'accomplissement de cette iniquité; c'est assurément un des plus grands crimes de la politique moderne. Ce gouvernement comprit de bonne heure, qu'il fallait que l'Amérique fût pauvre et opprimée pour qu'elle fût toujours colonie; il se fit oppresseur afin de rester maître, et il ruina l'Amérique afin de la posséder plus long-tems. Si, dans l'origine, l'Espagne a porté la civilisation aux Indiens, elle la leur a vendue cher; si elle leur a fait quelque bien, elle l'a fait pour elle, et dans son seul intérêt; elle n'a jamais reculé devant la crainte de leur nuire, quand elle a cru que le mal qu'elle leur ferait lui tournerait à profit. Sans doute elle sentit tout le danger de

l'asservissement des indigènes quand elle vit que les conquérans devenaient, en Amérique, plus maîtres qu'elle-même; et elle protégea les indigènes pour protéger sa propre cause, et non pour réprimer la tyrannie coloniale; car elle n'a pas manqué de se mettre à la place de tous ces petits tyrans, dès qu'elle a cessé de les craindre.

M. Mollien termine son résumé historique par des notices succinctes sur les divers généraux qui ont combattu pour la cause de la liberté. Bolivar est jugé avec beaucoup de sévérité, et même un peu de dédain; cependant, le voyageur a cru devoir modifier, sous quelques rapports, dans la seconde édition de son livre, le jugement qu'il porte de ce général. Après avoir dit que ce qu'a fait jusqu'à présent Bolivar dans sa carrière militaire donne plutôt de lui « l'idée d'un partisan hardi que d'un général habile à remuer des masses; » ce qu'à la rigueur on ne peut contester, puisque Bolivar n'a jamais eu de grandes armées à sa disposition, le voyageur ajoutait: « Deux mille hommes de plus embarrasseraient peut-être ses calculs. » Il faut convenir que cette petite phrase plaçait bien bas le talent militaire du libérateur de l'Amérique du sud; elle a disparu; nous ne savons si l'opinion de M. Mollien a changé, ou si cette phrase n'était qu'une inadvertance. Il y en a plusieurs dans le Voyage à la Colombie; et, par exemple, nous voyons dans le passage qui nous occupe, que la plupart des soldats de Bolivar appartiennent à la classe des Noirs; c'étaient des Mulâtres dans la première édition. De pareilles erreurs annoncent un peu trop de précipitation dans un écrivain. Nous trouvons également, sinon de la précipitation, au moins peu de discernement, dans le parallèle entre le gouvernement fondé par Bolivar et celui des États-Unis de l'Amérique septentrionale; il nous faudrait plus d'espace que nous n'en avons ici pour établir la comparaison, et montrer tout ce qu'il y a de hasardé dans le jugement de M. Mollien. Nous ne prétendons pas que

a constitution colombienne soit à l'abri de toute critique; mais nous remarquons seulement que M. Mollien la condamne sans l'avoir étudiée; et, s'il n'en donnait lui-même une analyse dans le chapitre suivant, on pourrait conjecturer qu'il ne l'a pas lue, lorsqu'il parle *des* 15 *sénateurs et des* 45 *députés qui composent le congrès*. Le nombre des députés et des sénateurs, déterminé par la loi fondamentale, proportionnellement à la population, doit nécessairement être beaucoup plus considérable, et nous savons positivement, par le tableau de la situation de la république, présenté au congrès le 6 avril 1824, par le ministre de l'intérieur (1), qu'à cette époque, la Chambre des représentans comptait 96 membres, et celle du sénat 40. Un autre document officiel annonce que ceux-ci doivent être au nombre de 50 quand l'organisation territoriale des départemens sera définitivement terminée.

Le chapitre où M. Mollien donne une analyse de la constitution renferme quelques inexactitudes qu'il sera facile de corriger à la simple lecture de cette loi fondamentale. On y trouve aussi quelques autres données sur la situation politique de Colombie, que l'auteur aurait dû rectifier sur les documens publiés depuis qu'il a fait son voyage. Ainsi, il divise le territoire de la république en sept départemens, division conforme en effet au décret rendu le 2 octobre 1821; mais, depuis cette époque, de nouveaux territoires ont été réunis à la république, et des renseignemens plus récens (et entre autres le mémoire déjà cité du ministre de l'intérieur) ajoutent aux départemens désignés par notre voyageur ceux de Quito, Guayaquil et Istmo; ce qui en porte le nombre à dix. Quant à la population, M. Mollien donne plusieurs cal-

(1) *Esposicion que el secretario de estado del despacho del interior de la republica de Colombia hizo al congreso de* 1824, *sobre los negocios de su departamento*. Bogota, año de 1824 (an 14e de la Rep.). In-fol.

culs qui diffèrent entre eux, et font varier le nombre des habitans de 2,500,000 à 3,400,000; le voyageur remarque, avec raison, qu'il est difficile de présenter à cet égard des données bien exactes; puis il ajoute : « qui est allé compter les tribus qu'on avait rangées, sans leur aveu, au nombre des Colombiens ? » Il aurait pu apprendre, dans ce même mémoire, que ces Indiens sauvages et indépendans, évalués à 200,000 âmes, n'ont point été compris dans les recensemens. Au reste, le ministre de l'intérieur a proposé au gouvernement de faire faire, en 1825, un recensement général; nous ne savons pas encore si ce projet a été exécuté.

Après cette digression, M. Mollien revient à Bogota et reprend la relation de son voyage; il visite sur sa route la mine de cuivre de Moniquira, dont les produits sont insignifians et pourraient être considérables, si l'on employait des moyens d'exploitation moins grossiers; Zipaquira qu'enrichit une mine de sel; enfin, la vierge de Chiquinquira, où l'on vient en pèlerinage d'assez loin, et à laquelle on fait de riches offrandes. Les moines dominicains qui desservent cette église ont déjà acheté trois propriétés considérables à la vierge de Chiquinquira; et ils ont refusé d'affermer cette image miraculeuse au clergé séculier de Bogota, pour quarante mille piastres. On peut se figurer le parti que tirent les moines de la dévotion qui amène le peuple à cette église, lorsqu'on sait qu'ils ne disent pas de messe à moins de six piastres.

De retour à Bogota, le voyageur nous donne la description de cette capitale; ses édifices, ses promenades, les mœurs et les coutumes de ses habitans appellent tour à tour notre attention. Parmi tous ces détails, il en est de curieux, il en est de plus insignifians, il en est enfin dont on pourrait peut-être suspecter la fidélité. Ainsi M. Mollien dit qu'au théâtre, « les signes de satisfaction du public consistent à siffler les acteurs et que notre manière d'applaudir ferait tomber une pièce. » Un

abitant de Bogota, que nous avons eu occasion de voir ici, ous a assuré que cette remarque est inexacte et que notre oyageur s'est trompé. Au reste, il n'est pas besoin de dire ue le théâtre, ainsi que les arts qui demandent une civilisation vancée, sont encore dans l'enfance à Bogota. Un voyageur nglais qui parcourait la Colombie à peu près en même tems ue M. Mollien, le capitaine Charles Stuart Cochrane, et qui publié, il y a quelque mois, une relation de son voyage (1), e fait aucune mention de cette singularité, quoiqu'il donne sur e théâtre des détails moins dignes de remarque. Il ne parle pas on plus d'une particularité assez bizarre que raconte M. Mol- ien, au sujet de ces femmes qu'on nomme *béates* à Bogota, arce qu'elles portent une sorte de costume de religieuses, mais our des motifs tout-à-fait profanes. Le capitaine Cochrane a arcouru quelques parties de la Colombie que n'a pas visitées I. Mollien, mais il a suivi assez souvent la même route, et il quelquefois donné à ses descriptions plus d'étendue que notre oyageur. Il peut être instructif de les comparer ensemble. On rouve dans le voyageur anglais des détails qui ne manquent as d'intérêt sur les personnages les plus distingués de la eprésentation nationale; il n'oublie pas de noter l'extrême implicité du palais du président, et de celui des deux cham- res, mais il le fait avec gravité; ne semble-t-il pas, au con- raire qu'il y ait quelque intention de moquerie dans ce passage la relation de M. Mollien? « Il n'y a dans ces palais ni salon e réception, ni vestibule, ni antichambre; et lorsque les mi- istres viennent faire une communication à l'une des chambres, s sont obligés d'attendre sur l'escalier, que l'huissier de la hambre, qui est en même tems directeur du théâtre, vienne

(1) *Journal of a residence and travels in Colombia, during the years* 823 *and* 1824. 2 vol. in-8°. London, 1825. M. Mollien a pu con- alter ce Voyage; il le cite dans sa seconde édition.

prendre leur parapluie, et les inviter à entrer. » Sans doute un pareil spectacle est bien misérable pour un homme qui ferait constituer la grandeur dans ces niaiseries de l'étiquette, si importantes dans une monarchie; mais nous nous imaginons qu'un peuple véritablement ami de la liberté et qui demande à ses représentans des lois sages et non de belles cérémonies, pourrait bien être plus touché de rencontrer des ministres dans un aussi modeste équipage, que de les voir environnés d'un luxe scandaleux qu'il est obligé de payer, et pour lequel on le prive quelquefois de son aisance, et même de son nécessaire.

Le chapitre suivant contient des renseignemens curieux sur les finances, l'armée, la marine et les relations étrangères. M. Mollien en a sans doute puisé une partie dans les *Mémoires* présentés au congrès par les divers ministres en avril et mai 1823, mémoires qui furent publiés dans le tems à Bogota, et qu'on a traduits en français et imprimés à Londres, l'année dernière. Peut-être M. Mollien aurait-il pu en faire plus d'usage; peut-être aussi ne les a-t-il pas toujours bien compris: ainsi, au sujet de l'organisation de l'armée, il dit : « Chaque escadron a trois compagnies pour la tactique ancienne et deux pour la moderne. » Or, si l'on évaluait sur cette base le total de la cavalerie, on trouverait qu'il dépasse de beaucoup le nombre de 4,296 hommes, qui, selon l'exposé du ministre, forme le complet de cette arme; mais c'est évidemment une erreur de traduction ; le ministre colombien a dit : « Quant aux escadrons, les uns se composent de trois compagnies, selon l'ancienne tactique, et les autres de deux suivant la tactique moderne.» Puisque l'occasion se présente de parler de ces *exposés*, nous devons dire qu'ils sont écrits avec une candeur fort remarquable; les ministres ne dissimulent point l'état du pays, ils ne le présentent point sous des couleurs plus favorables pour s'attirer des applaudissemens, ou sous des couleurs plus

sombres pour avoir un prétexte d'aggraver les charges publiques. S'il n'y a pas beaucoup d'éloquence dans le style, l y a, ce qu'on ne trouve pas toujours dans des discours ministériels plus élégamment tournés, de la franchise, du patriotisme, et le désir sincère du bonheur public. Ces ministres-là pourraient servir de modèles à bien d'autres, qui ne se rendent point aux chambres *avec leurs parapluies*.

Après un séjour de peu de mois, pendant lesquels il fut malade, ou occupé à visiter les environs, M. Mollien quitte Bogota. Nous avons indiqué plus haut le chemin qu'il choisit pour son retour. Les troubles qui agitaient alors les provinces de Pasto et de Patia l'empêchèrent de dépasser Popayan, et lui firent abandonner le projet de visiter la province de Quito; nous avons dit qu'il en donne la description d'après un voyage fait en 1805. Il décrit ensuite la vallée du Cauca non moins intéressante que celle de la Magdalena; et, arrivé à Buonaventura où il doit s'embarquer, il donne de la province de Choco une description où l'on remarque des notions géographiques assez nouvelles. Ce pays marécageux, où l'on trouve l'or dès qu'on remue la terre, est l'un des plus misérables de la Colombie; la population y manque, et il y faudrait faire d'immenses travaux pour le rendre habitable et en exploiter les richesses. M. Mollien a joint à ce chapitre une note, où il a recueilli un mémoire intéressant, composé par un Anglais, anonyme, sur la possibilité d'établir une communication entre la mer des Antilles et l'Océan pacifique, par le Rio-Atrato.

Arrivé à Panama, et près de quitter le territoire de la république, le voyageur recueille ses souvenirs, et s'applique à nous peindre l'aspect physique du pays où il a séjourné durant une année. Le climat, le sol, les animaux qui l'habitent, l'occupent tour à tour; ensuite il consacre un chapitre à la distinction des couleurs et des races diverses dont se compose la population; il la divise en peuple des *Paramos*, peuple des

montagnes à blé, peuple des plaines, *Indios bravos*, ou sauvages, esclaves nègres. Le caractère de ces différentes races, leurs habitudes, leurs antipathies ou leurs liaisons sont décrits avec soin, et ce chapitre nous semble l'un des plus intéressans de l'ouvrage. On trouve aussi des documens utiles dans celui qui est consacré à l'agriculture, à l'industrie, aux mines, au commerce d'importation et d'exportation; malheureusement les renseignemens sont anciens et rares. Les journaux, les mémoires des vice-rois, qui renfermaient presque tout ce que l'on possédait de documens sur la statistique, et la situation agricole, commerciale et financière de l'Amérique, ont été détruits ou enlevés. On voit à tout moment dans les rapports des ministres au congrès, qu'ils ignorent eux-mêmes les données les plus utiles à l'administration d'un grand état. Mais les mesures sont prises pour se les procurer: quelques années de paix, et le zèle d'un gouvernement jeune et populaire auront bientôt réparé les inévitables désordres des tems qui viennent de s'écouler, et une fois que la république connaîtra bien ses ressources, on peut s'en rapporter à l'esprit d'amélioration dont elle est animée pour les faire prospérer.

M. Mollien a tracé la peinture du caractère du peuple qu'il a visité; jamais voyageur n'y manque, mais il en est peu qui réussissent. Le premier reproche que nous ferons aux peintures de M. Mollien, c'est qu'elles sont un peu communes. Lorsqu'on peint les mœurs d'un peuple, il faut choisir des traits caractéristiques et non ceux qui appartiennent à toutes les sociétés. Il n'est pas nécessaire de franchir l'Atlantique et les Cordillières pour apprendre « qu'en général on donne aux étrangers des soins selon l'habit; qu'il y a beaucoup de médisance dans les causeries de salon et les confidences que se font les femmes; que les expressions banales de la politesse ne signifient rien; et, avant de connaître les gens de Bogota, M. Mollien aurait pu écrire la phrase suivante: « Toujours prêts

faire *diligencia*, diligence, ils ne bougent jamais. Néanmoins, d'eux-mêmes ils offrent de faire des démarches : tout est à *su disposicion*, à votre disposition ; ils sont toujours prêts, *para servir a usted*, prêts à vous servir, quand on s'informe de leur santé. » De pareilles remarques ne méritent guère d'être rapportées de deux à trois mille lieues. Nous pourrions aussi suspecter quelquefois la fidélité du peintre, car il n'a pas toujours travaillé d'après nature ; et quelques-uns de ses portraits ne sont évidemment que des copies.

Il n'est pas aisé de trouver et de peindre le trait caractéristique d'un peuple ; souvent, de quelques traits particuliers, l'observateur superficiel fait un caractère général, et, dans quelques physionomies individuelles, il s'imagine reconnaître la physionomie nationale. Le Colombien, d'ailleurs, peut-il maintenant avoir un caractère ? Le joug espagnol ne l'a-t-il pas défiguré ? Il ne faut pas juger ce qu'il peut devenir par ce qu'il est ; il faut songer à ce que la tyrannie a fait, à ce que la liberté peut faire. Ce n'est pas au moment où il brise sa chaîne que l'on doit demander à un esclave ce qu'il est ; il faut rechercher dans son âme le germe des sentimens qui vont s'y développer ; il faut voir les ressources physiques et intellectuelles qui lui étaient interdites et dont il va s'emparer ; il faut enfin savoir démêler ce qu'il sera, et ce qu'il sera bientôt, car si l'on ne marche pas encore très-sûrement, on peut marcher vite, du moins au moment où l'on s'affranchit de ses liens, et le lendemain du jour où nous avons la conscience que nous sommes libres a déjà mis un siècle entre l'esclavage et nous.

On pourrait relever dans ce voyage quelques contradictions ; on pourrait y désirer plus d'ordre ; le voyageur revient de tems en tems sur les mêmes objets, qui, se trouvant ainsi entremêlés, laissent dans l'esprit du lecteur des idées un peu confuses, et qui seraient plus nettes, si les faits et les documens étaient mieux classés. Telle est au reste la coutume de beaucoup de

voyageurs, ils écrivent à mesure qu'ils voient; il font un journal et non un livre.

Par la même raison, il faut s'attendre à rencontrer aussi beaucoup d'inutilités dans un ouvrage de ce genre. Le voyageur aime qu'on s'occupe de lui, il confie à son lecteur une migraine, un mal d'estomac; le moindre accès de fièvre doit être un événement pour le lecteur, comme il en a été un pour lui-même; il ne peut prendre un autre guide, il ne peut échanger un mulet blessé, sans nous informer de cette grave circonstance; s'il a mal dîné, c'est un malheur qui mérite d'être noté; s'il a manqué de coucher à la belle étoile, il faut absolument qu'on le plaigne; si les chiens l'ont empêché de dormir, la postérité le saura. Les puérilités de ce genre se présentent assez fréquemmen dans le voyage de M. Mollien; nous ne nous sentons guère le courage de lui en faire un reproche; ce reproche lui serai d'ailleurs commun avec un grand nombre de voyageurs. Cependant, s'il fait une nouvelle édition de son livre, nous lui conseillons d'en retrancher quelques pages; la seconde a ét véritablement améliorée par quelques additions utiles; ce retranchemens n'amélioreraient pas moins la troisième. I pourrait profiter aussi d'un ouvrage anglais sur la Colombie(1 qu'il a déjà consulté sans doute, mais qui lui fournirait encor de bons renseignemens. Un autre point qui mériterait aus toute son attention, c'est la rectification de sa carte; nous n lui demandons pas de la rendre bonne, nous savons que ce est impossible, mais nous voudrions au moins y voir ind qués plusieurs endroits intéressans et divers cours d'eau qui

(1) *Colombia : being a geographical, statistical, agricultural, co mercial and political account of that country.* London, 1822. 2 v. in-8 L'auteur de cet ouvrage a fait de nombreux emprunts à M. de Hu boldt, et en y joignant quelques documens plus récens il a tracé ce pays un tableau assez complet à l'époque où il écrivait.

sont point sans importance et qu'il mentionne dans sa narration.

En résumé, un voyage dans la Colombie pourrait être plus curieux; mais tel qu'il est, celui-ci ne manque pas d'intérêt; et les circonstances où se trouve cette république, ainsi que la rareté des documens qui existent en notre langue, assurent des lecteurs à l'ouvrage que nous annonçons. Nous ne pouvons cependant le quitter, sans donner à ceux auxquels nous le recommandons un avertissement utile.

M. Mollien affecte en toute occasion de présenter la situation de la république de Colombie sous un jour peu favorable; il suspecte la modération de Bolivar, et les sentimens républicains du peuple; à l'entendre, tout est encore précaire dans la république, et les institutions ne portent avec elles aucun gage de stabilité; il récapitule soigneusement toutes les causes qui doivent embarrasser le pouvoir et compromettre la destinée de ce peuple nouveau. Sans doute, les difficultés de la situation de la république de Colombie sont grandes, et ce ne serait pas être ami de ce cette nation que de les lui dissimuler : mieux elle les connaîtra, plus elle sera sûre d'en triompher; mais, loin de la décourager, il faut lui montrer toutes les probabilités de ce triomphe; il faut considérer le point d'où elle est partie, et celui où elle est arrivée, après une lutte de quinze années; il n'est guère de peuple qui ait si bien employé un si court espace de tems. Après s'être affranchie par les armes, cette nation s'est constituée par les lois; voilà quatre ans à peine que la loi fondamentale et les lois secondaires, rendues dans la célèbre session du congrès assemblé à Rosario de Cucuta (1), sont en vigueur, et déjà il

(1) Le recueil de ces lois, rendues dans l'espace de cinq mois par le Congrès constituant, forme 1 vol. in-8°. On y trouve (outre la constitution), les lois, les décrets et les règlemens dont l'ensemble peut seul faire connaître, avec quelque exactitude, l'organisation de

est facile de voir que toutes les semences de prospérité se développent et vont porter leurs fruits. On dirait que l'homme a toujours pris à tâche de contrarier dans ces climats une nature généreuse et prodigue; aujourd'hui que des hommes nouveaux sont disposés à la seconder, qui oserait assigner un terme à ses bienfaits ?

L'ouvrage de M. Mollien nous a occupé plus long-tems que nous ne le pensions, et nous renvoyons à un second article l'examen des *Voyages au Chili* et *au Mexique*.

M. A.

---

la république. La loi réglementaire de la liberté de la presse, celle qui établit l'administration des départemens, des provinces et des cantons et la loi d'organisation judiciaire sont les principales. On y trouve même le règlement intérieur des congrès, et les remerciemens solennels votés par la représentation nationale à quelques étrangers qui ont défendu la cause de l'indépendance américaine, tels que lord Holland, l'abbé de Pradt, et Henri Clay, ancien président de la Chambre des représentans des États-Unis. On a publié une traduction anglaise de ce recueil, sous ce titre : *Code of laws of the republic of Colombia :* containing the constitution and laws sanctioned by the first general congress, in the sittings they held from the sixth of may to the fourteenth of october 1821 ; translated from an official copy. London, 1823.

LITTÉRATURE.

ANNÉE FRANÇAISE, ou *Mémorial des sciences, des arts et des lettres, comprenant les inventions et découvertes récentes; les événemens politiques importans, etc.*; par une Société de gens de lettres; publié par C. A. et D. B., ancien bibliothécaire. *Première année* (1).

Chose rare aujourd'hui et de bon augure, les éditeurs de e recueil y reconnaissent eux-mêmes des imperfections; ils spèrent l'améliorer, et ne se félicitent pas moins de s'être racé un plan qui leur rende facile *toute espèce de modifications*, ue de s'être proposé un but utile. Leur *but* est de nous donner, u commencement de chaque année, un *résumé substantiel et éthodique* de tout ce que l'année précédente aura produit de raiment digne d'attention. Leur *plan* offre trois divisions prinpales, qui sont, 1° les *sciences* et les *arts*; 2° les *belles-lettres*; l'*histoire*. J'avoue que cette triple division ne me paraît pas ureuse; elle est tout au moins arbitraire. L'histoire, qui partient si éminemment aux *belles-lettres* par le rare talent composition et de style qu'elle exige, appartient également la philosophie morale par son objet, qui est de peindre et éclairer les nations; et, puisqu'il y a dans l'ouvrage une bdivision des *sciences morales et politiques*, peut-être aurait-fallu ranger l'*histoire* dans cette subdivision. Mais, en ce cas, placer le *précis* des événemens de l'année? Dans la section ensacrée aux sciences? Non. Dans celle des belles-lettres?

(1) Paris, 1825. 1 vol. grand in-8°. VIII et 672 pages. Au Bureau l'*Année française*, rue des Saints-Pères, n° 18. Prix, 9 fr.

Non encore. Ce n'est, à proprement parler, ni de la littérature, ni de la science, mais ce n'est pas davantage de l'histoire. Ce sont pour nous des souvenirs; s'ils surnagent, ils seront un jour des matériaux pour l'histoire, et rien de plus. Il aurait donc mieux valu les enregistrer à part, et les ranger sous un autre titre. Mais, avant d'insister sur les inconvéniens de cette division du recueil en trois parties, il convient d'exposer l'ordre qui a été suivi dans chacune.

La première section de la première série est consacrée aux *sciences morales et politiques*, auxquelles on a rattaché, avec toute raison, la théologie et la jurisprudence. Viennent ensuite les sciences physiques et mathématiques, auxquelles se rattachent également, d'un côté, la médecine; de l'autre, les arts industriels. Par une transition un peu brusque, nous passons à la subdivision des *beaux-arts;* nous y trouvons le compte rendu des Expositions de peinture et celui des travaux publics Dans la seconde division (les *belles-lettres*), philologie, dialectique, art oratoire, poésie, depuis l'épopée jusqu'à l'élégie et à la satire, tout est passé en revue avec ordre et rapidité sauf toutefois *l'art dramatique*, dont on a cru devoir faire un article à part et d'une étendue hors de toute proportion avec les autres parties du livre. Les auteurs avaient promis un examen de *toutes* les pièces qui avaient paru dans l'année sur les différens théâtres de la capitale. Ils ont tenu leur promesse et, quel que soit mon désir de n'interrompre cette analyse par aucune réflexion, je leur dirai, en passant, que c'est trop promettre et trop tenir. Les parades de nos boulevards n'appartiennent pas plus aux *belles-lettres* que les pantomimes de Franconi; et du moins, faudrait-il laisser dans l'oubli où elles représent celles qu'une même soirée a vues paraître et s'évanouir. Ne suffirait-il pas d'en donner (comme les auteurs eux-mêmes semblent en avoir eu l'heureuse pensée) le bulletin nécrologique?

La troisième division (l'*histoire*), assemblage de matériaux ssez hétérogènes, les présente dans l'ordre suivant : Géogra-hie et chronologie ; voyages et découvertes ; antiquités ; *his-oire ancienne et moderne ;* précis des événemens politiques de année, où (pour le dire aussi en passant) on remarquera le hapitre des intrigues électorales, le monopole des journaux ar la *Caisse d'amortissement de l'esprit public*, la lutte héroï-ue des vengeurs de Scio et de Psara. — « Les matériaux de nos nnales politiques, disent les éditeurs de ce recueil, devaient récéder l'histoire de nos sciences et de nos arts. » Sur quoi s ont imaginé qu'en dépit de leur première division, *sciences t arts*, il leur fallait renvoyer ici le compte rendu des séances ubliques et des travaux de nos académies, l'annonce des prix écernés et des sujets mis au concours. A la bonne heure ! nais, si tout cela est de l'*histoire*, c'est au moins de l'histoire ien littéraire, et d'un genre tout différent de celle que font n ce moment les Grecs. Le recueil est terminé par la *Nécro-ogie* des hommes célèbres morts dans le courant de l'année ernière, et par des *Tablettes bibliographiques*, où l'on pour-ait relever plus d'une omission.

Cette troisième partie est celle qui prête le plus aux objec-ons par la distribution des matières. En admettant même la remière division, qui sépare des *belles-lettres* l'histoire, sans la nger parmi les *sciences morales et politiques*, il sera toujours ngulier de ne trouver qu'à la quatrième subdivision de l'article istoire, le titre : *histoire ancienne et moderne*, qui semble à lui ul tout embrasser. On remarquera aussi que la relation don-e jour par jour du voyage de la Duchesse de Berry en Nor-andie, rangée immédiatement après les voyages pour la décou-rte d'un passage de l'océan Atlantique dans la mer Pacifique, qui remplit d'ailleurs autant de pages que l'analyse de us les autres voyages ensemble, aurait été plus naturellement acée dans le *précis des événemens* de l'année ; tandis qu'au

contraire les voyages *imprimés* de William Franklin et de Don Juarros, qui se trouvent analysés, on ne sait pourquoi, dans le *précis*, auraient dû avoir leur notice dans la section des *voyages et découvertes*. Un article à part étant réservé aux *sociétés savantes*, il aurait été convenable d'y renvoyer l'annonce des sujets de prix mis au concours par la *Société de géographie*, dont le programme est le seul qui soit annoncé dans le reste de l'ouvrage. Enfin, sans reproduire ma remarque au sujet de cet article sur les *Sociétés savantes*, ne faudrait-il pas l'appliquer plus rigoureusement encore aux *Tablettes bibliographiques*, également enchâssées dans la division *histoire?* Je n'émets qu'un doute; mais il me semble que faire suivre chaque partie du recueil d'un bulletin bibliographique particulier, et ne contenant que l'annonce des ouvrages relatifs aux objets traités dans cette partie, serait un moyen facile d'écarter toutes les objections, et même de réunir tous les avantages. Je ne pousserai pas plus loin ces remarques critiques. On est bien à l'aise, lorsqu'on n'a qu'à dire son avis sur l'arrangement déjà donné à des matériaux immenses et très-divers; mais je conviens franchement que je serais fort embarrassé, si j'avais à les ordonner moi-même. Les rédacteurs ont eu le bon esprit de provoquer les conseils : je leur donne les miens pour ce qu'ils valent, et dans l'intérêt de leur entreprise, digne, suivant moi, de se perfectionner. C'est par le même motif que j'ajoute qu'étant tombé, à l'ouverture du livre, sur l'article *Poésie*, j'ai été frappé de la fréquence, et quelquefois aussi de la longueur des citations. Je propose aux éditeurs de s'en montrer plus avares. Dans un livre comme celui-ci, l'important est l'économie des phrases; l'espace doit se ménager. Or, comme ces citations ne viennent qu'au bout de l'an, après toutes les critiques quotidiennes, hebdomadaires, mensuelles, elles sont presque toujours des répétitions; et, de deux choses l'une, ou elles n'offrent rien d'assez remarquable pour engager à les retenir; alors

à quoi bon les donner ? ou elles renferment des traits assez brillans pour s'être gravés dans la mémoire de tous les amis des vers ; alors, à quoi bon les reproduire ?

Après ce coup d'œil rapide jeté sur l'ensemble du livre, il me reste à l'envisager sous le rapport de l'exécution, à caractériser les doctrines et les jugemens qu'il renferme. C'est ce qu'il me sera facile de faire, sans sortir de la partie consacrée aux belles-lettres, qu'il convient de prendre pour exemple, puisque c'est évidemment celle qui est destinée à trouver le plus de lecteurs. L'attachement aux principes d'une sage liberté, et le dévouement sincère à la cause des lumières et de la raison, m'ont paru diriger les auteurs, dans tout ce qui touche à la politique et à la philosophie. Toujours aussi, les préceptes et les exemples de nos grands maîtres m'ont semblé être la règle de leurs opinions en matière de goût. La plupart des articles qui ont pour objet de courtes brochures sont rédigés avec impartialité, et dans l'intérêt des saines doctrines. Quant aux ouvrages dont la lecture aurait exigé plus de tems, je soupçonne que les rédacteurs, à qui sans doute il a manqué, se sont bornés maintes fois à reproduire en abrégé le jugement qu'en avaient porté nos feuilles quotidiennes les plus à la mode. C'est ce que plusieurs analyses m'avaient déjà fait soupçonner, quand celle d'un des ouvrages les plus remarquables de notre époque (*la Calédonie*, ou *la Guerre Nationale*), a changé mes soupçons en certitude. Le rédacteur de cette notice, non-seulement n'a pas lu l'épopée de M. Auguste Fabre, mais il n'en connaît pas même le sujet; il copie et il estropie un article de journal, dans lequel il est évident qu'à l'époque où parut ce poëme on voulut détourner les acheteurs d'y chercher toutes les grandes émotions qui, depuis plus de quarante ans, ont agité et l'Europe et le Nouveau-Monde. On s'avisa, pour cela, d'insinuer, avec quelque adresse, que *la Guerre Nationale* n'avait point l'avantage de réveiller des *émotions*

contemporaines. Répéter de bonne foi une semblable assertion, maintenant que l'ouvrage est connu de tout le monde, c'est, il faut l'avouer, subir une plaisante mystification. Mais aussi, pourquoi chercher dans un journal de parti le jugement d'un livre de politique ? Pourquoi parler de ce qu'on ne connaît pas ? Cela peut être fâcheux, même dans des sujets purement littéraires; et j'en vois la preuve dans le même article. Il y avait, dans le journal dont j'ai parlé, une phrase inintelligible sur le *merveilleux* de *la Calédonie*. Les auteurs de l'*Année française*, travaillant sur cette phrase, ne pouvaient pas en tirer quelque chose de bien clair. Aussi, qu'est-il arrivé ? Si l'on pouvait croire qu'ils ont lu un seul chant de la *Guerre Nationale*, on serait tenté d'en conclure qu'ils ont pris Arminius pour une allégorie, et Léonidas ou Romulus pour un phénomène de physique amusante. Espérons qu'à l'avenir, ils ne se laisseront plus conduire, les yeux bandés, vers d'aussi lourdes méprises. Qu'ils lisent, et qu'ils jugent, d'après eux-mêmes, au moins les ouvrages importans. S'il leur faut plus de tems pour cela, je vais leur indiquer quelques moyens d'en gagner : je trouve, parmi les analyses des livres nouveaux, celles des nouvelle séditions. Ces éditions, fussent-elles d'ailleurs sur papier fin d'Annonay, en caractères neufs de Didot, avec vignettes et culs-de-lampe, peuvent sans inconvéniens n'obtenir qu'une simple annonce dans les *Tablettes bibliographiques*. C'est assurément leur place, et il serait utile de les y renvoyer, ne fut-ce que pour le bon exemple, à une époque où la littérature est comme étouffée sous la masse des entreprises de librairie; où, même les écrivains qui pourraient nous donner de bons livres, perdent leur tems et font fortune à rédiger des prospectus et à diriger des réimpressions. Il convient sans doute, mais il suffit d'indiquer dans un catalogue celles qui sont faites avec goût. Mais, d'ailleurs, qu'ont-elles à faire dans le tableau des lettres pendant l'*année* ?

Je proposerais encore la suppression du compte rendu des *procès fameux*. C'est bien assez que nos journaux en soient quotidiennement empestés. Ni l'affaire de Léger, ni celles de Fauntleroy et de Mingrat, ne tiennent beaucoup, que je sache, aux *sciences*, aux *belles-lettres*, ni même à l'*histoire* de notre tems. Les amateurs les retrouveront dans les *Recueils des Causes Célèbres*, où elles pourront être à la fois instructives et horriblement intéressantes, attendu qu'elles y seront reproduites avec toute l'escorte de leurs romanesques détails. Abrégées, comme elles le sont nécessairement ici, elles ne sauraient donner les mêmes émotions; et, si les auteurs de l'*Année française* ont cru qu'elles feraient variété dans leur recueil, je crains qu'elles n'y fassent disparate. Comme un livre de ce genre doit être souvent consulté, comme il doit servir de manuel pour une foule de renseignemens, et se distinguer, en conséquence, par une scrupuleuse exactitude, je recommanderai encore aux rédacteurs la correction des épreuves. J'ai remarqué, à cet égard, un certain nombre d'inexactitudes. Voici, par exemple, un passage sur l'*Athénée de Paris*, où l'on trouve, dans huit lignes, trois noms propres plus ou moins travestis : « Le *Discours* prononcé à l'ouverture des cours par M. Victorin Fa*vre*, a fait une si vive sensation, que l'administration entière lui a demandé de le faire imprimer à ses frais. Les *Leçons d'histoire* ou *de littérature* de MM. Parent-Réal, Ville*neuve*, Mignet, Merville, et les cours sur les sciences physiques et naturelles de MM. Francœur, Magendie, Dumas et Pou*llier*, ont obtenu les suffrages d'assemblées nombreuses et brillantes. » Au lieu de Fa*vre*, Ville*neuve*, Pou*llier*, il faut lire MM. Fabre, Villenave, Pouillet. En général, nos imprimeurs donnent trop peu de soin à l'ortographe des noms propres: ils ont fini par estropier, et depuis long-tems, celui de *Fénelon* que l'éloquent archevêque a toujours écrit ainsi, et qu'on prononce aujourd'hui Fénélon, celui du malheureux *La Pey-*

rouse, qu'on écrit maintenant La Pérouze, et vingt autres noms fameux dont plusieurs sont changés à tel point que ceux même qui les portaient auraient peine à les reconnaître.

Nous avons multiplié les remarques sur ce recueil, parceque en se perfectionnant il peut devenir très-utile. Ses auteurs, mieux en état que personne de juger nos observations, et d'en profiter, s'ils y trouvent quelque justesse, doivent y voir un témoignage de l'intérêt que nous inspire, dès son début, leur estimable entreprise. Nous leur devons nous-mêmes, en finissant, de ne point passer sous silence une preuve de justice et d'impartialité qui sera peut-être auprès de nos lecteurs une recommandation particulière. On se souvient d'un ouvrage périodique qui parut et disparut il y a quelques mois. Cet ouvrage reproduisait à la fois l'idée principale et le plan de la *Revue Encyclopédique;* ce qui n'empêchait point qu'on ne l'annonçât partout comme une conception toute nouvelle, dont la gloire, disait-on, appartenait à des étrangers. Plus justes que la plupart de nos journaux, les rédacteurs de l'*Année française* reconnaissent que la *Revue* a été le premier modèle des recueils de ce genre en Europe; ils rappellent qu'elle a devancé de cinq années le *Bulletin Universel*, qui lui-même a précédé de quelques mois la *Revue Européenne;* et ils ajoutent: « Au surplus, comme on ne parle jamais mieux que de ce qu'*on a créé*, on va juger si l'infatigable fondateur de la *Revue Encyclopédique* (M. Jullien de Paris), est, ou non, fondé dans ses réclamations. « Cet ouvrage périodique, annoncé avec tant de faste, existe en France, à Paris, depuis plus de cinq années, et a déjà obtenu la sanction du tems, ainsi que les suffrages et le concours d'un grand nombre d'hommes distingués, de savans, de publicistes, de littérateurs français et étrangers. Toutes les nations contribuent, par une correspondance active, à ce recueil; il présente un tableau vivant et animé du mouvement de l'esprit humain dans toutes les car-

ières... Il est traduit, chaque mois, en partie et par extraits, dans les principales langues de l'Europe... Pourquoi oublier que cette conception grande, belle et féconde (expression des prôneurs de la *Revue Européenne* de Londres), a reçu son exécution en France, qu'elle appartient à des Français, qu'elle attache à notre patrie, comme à l'un des principaux foyers du monde civilisé, le compte rendu mensuel des produits les plus remarquables de l'esprit humain, dans tous les genres et dans tous les pays ? » — «Le succès de la *Revue Encyclopédique* n'est plus un problème, ajoutent les auteurs de l'*Année française;* les auteurs de la *Revue Européenne* se sont donné un problème plus difficile à résoudre, en avançant qu'ils paraîtraient le même jour dans quatre capitales de quatre grands royaumes. Leurs numéros sont déjà en retard. »

Nous ne craignons pas d'annoncer qu'une destinée toute différente est réservée à l'*Année française*, dont on peut considérer le premier volume, comme le numéro d'essai. Désormais, il en paraîtra deux, chaque année, dans les derniers jours du mois de janvier. Avec plus d'espace et de tems, les éditeurs auront pu être à la fois plus méthodiques et plus complets. Nous ne doutons pas qu'ils n'aient répondu d'avance à la plupart de nos objections, et n'obtiennent un succès mérité. E. P.

Les Martyrs de Souli, ou *l'Épire moderne*, tragédie en cinq actes, par M. *N.-L. Lemercier*, de l'Académie française, avec cette épigraphe :

Athènes relevée ennoblirait le monde.
Rôle de Phôtos, acte II (1).

La représentation de cette tragédie ayant, à ce qu'il paraît, trouvé divers obstacles, surtout de la part de la censure,

(1) Paris, 1825 : Urbain Canel. Brochure in-8° de 212 pages; prix 4 fr.

l'auteur a cru devoir la livrer à l'impression. Nous allons en rendre un compte détaillé à nos lecteurs, persuadés qu'on peut appliquer au talent original de M. Lemercier ce qu'Alfieri écrivait du Dante, qu'il y a, même dans ses écarts, plus à profiter que dans les beautés des autres écrivains.

Le 1er acte des *Martyrs de Souli* se passe dans les montagnes, aux environs de cette ville. Samuel, caloyer grec et polémarque, envoie le nègre Christol observer le camp d'Ali dont les feux ont été aperçus pendant la nuit. Bientôt, un étranger, pressé par la faim, vient demander l'hospitalité à Samuel. Il lui apprend qu'il est le Persan Ajazid; que, né parmi les Kourdes, et parvenu par ses exploits au rang de satrape, il a combattu en Égypte contre les Français et a été fait prisonnier par le général Desaix; que ce héros l'a généreusement congédié; mais qu'il est tombé au pouvoir de Djézar, pacha de Saint-Jean-d'Acre, qui l'a envoyé captif à Constantinople, où il a retrouvé aux prisons des Sept-Tours ses parens qui avaient été pris par les Turcs, comme ils allaient en pélerinage à la Mecque. Le sultan Sélim exige pour rançon d'Ajazid et de sa famille, qu'il lui apporte la tête d'Ali. Samuel laisse éclater sa joie, à cette nouvelle. Il déclare à Ajazid, qui lui demande un asyle, qu'il est lui-même errant dans les montagnes loin des murs de Souli, pour échapper au piége qu'Ali a tendu aux Souliotes en leur accordant la paix. Il lui indique Ismaïl Pacha-Bey, porte-glaive d'Ali, comme disposé à trahir son maître, et il le fait cacher dans sa caverne, à l'approche du jour. Christol revient accompagné de la jeune Elphire et du jeune Zophas, que suivent des paysans et des paysannes albanaises. Ils suspendent des guirlandes de fleurs aux rochers pour célébrer la fête du printems et chantent un hymne guerrier. Mais Moscholie, mère des deux jeunes gens, vient leur imposer silence : ces chants alarmeraient l'épouse du visir, la vertueuse Éminé, qui, attaquée par des brigands, tandis qu'elle allait rejoindre

son époux, a été délivrée par Jévellas, mari de Moscholie; celui-ci, confiné dans les bois, a fondu sur les ravisseurs et a remis Éminé à Phôtos, son fils aîné, qui avait quitté à la dérobée les drapeaux du visir, pour venir voir son père. Éminé arrive, suivie de sa garde et de ses femmes. Elle envoie sa garde chercher le solitaire Séphérim, mollah vénérable, qu'elle a besoin de consulter. Le lecteur me saura gré de transcrire ici une partie de cette scène :

ÉMINÉ.

. . . . . .

Aux jeux de ces pasteurs, Dieu de paix, tu présides,
Et tu me punirais d'en troubler les momens.
Que dis-je? Associée à leurs ravissemens,
Je ne sais quel transport, quelle volupté pure,
M'inspire ce séjour, temple de la nature,
Où dans l'air embaumé qu'agite un vent léger
Du poids des noirs chagrins je me sens dégager.
Mon sein, tout palpitant d'un charme qui le presse,
Semble avec les parfums respirer l'allégresse.
Majestueux sommets où le ciel vient s'asseoir,
Avec vous je m'élève au but de mon espoir,
Comme si, par degrés dominant l'étendue,
Et perdant les humains et leurs crimes de vue,
L'âme ici moins terrestre et plus proche des cieux
Prenait vers l'Éternel son vol mystérieux.

ELPHIRE *à Moscholie.*

Que dit-elle, ma mère? Est-ce qu'elle est chrétienne?
Sa foi dans l'Éternel parle comme la tienne.

MOSCHOLIE.

Paix! ma fille.

ÉMINÉ.

Laissez à ce cœur innocent
L'heureuse liberté d'exprimer ce qu'il sent.
La piété l'étonne en une musulmane :
Je lui veux enseigner que notre loi condamne

Les fureurs qu'on lui prête, et que sa sainteté
Fonde notre avenir sur la divinité.
Enfant, dans un cœur pur, quelque foi qui l'engage,
Toute religion a le même langage.

ELPHIRE.

Vous avez un époux qui tient d'autres discours;
Il ne croit donc à rien?

ÉMINÉ.

Je lui vouai mes jours :
Je ne le juge point, et lui reste soumise.
Aux chaînes de l'hymen votre beauté promise
Peut avoir un époux qui soit plus redouté,
Et que respectera votre fidélité.

ELPHIRE.

Je n'en aurai qu'au ciel.

ÉMINÉ *surprise.*

Quelle est votre pensée,
Jeune fille?...

ELPHIRE.

Au Seigneur un vœu m'a fiancée.

ÉMINÉ.

Vous le croyez?

ELPHIRE.

Je porte en gage de mon choix,
Un signe d'alliance.

ÉMINÉ.

Eh! quel est il?

ELPHIRE.

Sa croix.

ÉMINÉ.

Gardez qu'à d'autres yeux son aspect ne révèle
Vos sentimens...

ELPHIRE.

Pourquoi? Je dois mourir pour elle.

Que de beautés dans ce dialogue simple et naïf! Bientôt Émi
frémit, en entendant prononcer le nom de la belliqueuse Mo

holie. Celle-ci lui fait le récit des désastres qui ont réduit les femmes de Souli à prendre les armes. Tous les Grecs se retirent et laissent Éminé avec Séphérim. Éminé consulte le mollah sur un doute qui l'agite : une femme qui hait son époux sera-t-elle damnée? Séphérim lui répond que Dieu défend de haïr, et qu'elle doit attendre que la mort la sépare d'Ali :

Tu le verras rouler dans un brûlant abîme;
Et toi, libre dès-lors, ravie au joug du crime,
De plaisirs éternels tu pourras t'enivrer
Dans le sein d'un croyant heureux de t'adorer.

Cette scène un peu longue contient de nombreux détails sur les cruautés d'Ali. Enfin, Éminé se décide à aller rejoindre son époux, et Séphérim, prêt à la suivre *par un obscur sentier*, rencontre Samuel. Les deux prêtres commencent par se maudire. Mais, bientôt, quelques paroles de charité sont prononcées de part et d'autre. Ils se nomment, se donnent des témoignages d'estime et finissent par se toucher la main. Le dialogue de cette scène, dont la conception est ingénieuse, me semble un peu trop philosophiquement arrangé. Est-il d'ailleurs vraisemblable qu'un mollah dise à un caloyer

Qu'en ce vaste univers
Il n'est qu'un seul vrai dieu sur mille autels divers?

Le 2e acte nous transporte dans la tente d'Ali. La première scène, qui le montre entouré de ses principaux officiers, dévoile avec beaucoup d'art son caractère et sa politique. Elle fait pressentir adroitement l'amour de Phôtos pour Éminé et le sort que le visir réserve à Souli. Tandis que l'épouse d'Ali fait de vains efforts pour le toucher en faveur des Souliotes, ses libérateurs, Ismaïl vient annoncer, assez obscurément, que le consul de France, au mépris des traités, a envoyé pour eux de *Corcyre* à Parga

Un frauduleux navire

Qui, flottant arsenal, recelait dans ses flancs
L'incendiaire amas des *congrèves brûlans.*

A cette nouvelle, la trève accordée à Souli est rompue, Phôtos et cent autres Souliotes qui servent dans les troupes du visir, sont arrêtés. On amène Phôtos enchaîné. Ali lui déclare qu'il ne peut échapper à la mort, qu'en déterminant son père à livrer Souli. Mais, entré dans l'appartement de ses femmes, il revient bientôt annoncer qu'Éminé protége les captifs et il ordonne qu'on les emmène et qu'on prépare le siége de Souli. Il y a plus de mouvement que d'effet théâtral dans ces diverses scènes; la suivante est véritablement dramatique. Le Persan Ajazid vient chercher Ismaïl dans la tente du visir; c'est au visir lui-même qu'il s'adresse. Celui-ci, pressentant l'importance de sa mission, se donne à lui pour Ismaïl, et, dans un dialogue très-bien filé, lui dérobe son secret et le firman dont il est porteur. Alors il se nomme; Ajazid consterné tombe à ses pieds. Ali est d'abord inexorable; cependant, il se ravise et jure d'épargner Ajazid, pouvu qu'il garde le secret sur sa mission. Aussitôt, le visir appelleses officiers, et déchirant devant eux le firman, déclare qu'il a été contrefait par les Souliotes. Cette fin d'acte est admirable; l'effet en serait encore plus grand, si la trève n'avait pas déjà été rompue.

Le 3e acte nous ramène aux environs de Souli. Ajazid, parvenu à s'échapper du camp du visir, raconte à Samuel ce qui s'y est passé. La guerre est déclarée; le tocsin sonne; les montagnards accourent; Samuel bénit leurs armes. Moscholie annonce qu'elle vient d'envoyer à son époux une lettre d'Ali ainsi terminée:

Que ta cité se rende, ou j'immole Phôtos.

Ajazid déclare aux Grecs que le sultan a proscrit la tête du visir. Les Grecs chantent l'hymne guerrier. On voit accourir Zophas, qui a porté à son père la lettre d'Ali.

Je n'étais que chasseur, je suis guerrier, ma mère,

s'écrie-t-il en montrant à Moscholie un fusil dont Jévellas lui a fait présent. Le vieux Grec, dont on lit la réponse, aime mieux sacrifier son fils que sa patrie. Christol se charge de la périlleuse mission de porter cette réponse à Ali, et Moscholie, d'après le conseil de Samuel, le suit, déguisée en mendiante, dans l'espoir d'obtenir grâce pour son fils, par l'intermédiaire d'Éminé. Cet acte est presque tout en récits et en développemens. Le spectateur voudrait être témoin des combats de Jévellas; l'absence de ce personnage, dont la détermination produit la péripétie, fait quelquefois languir l'action et l'intérêt.

Au 4e acte, Ali, qui a surpris un anneau envoyé par Éminé à Phôtos, exprime ses soupçons à Ismaïl. On introduit Christol, qui vient apporter à Ali la réponse de Jévellas. Ali, irrité de cette réponse et de l'audace de celui qui l'apporte, interroge Christol, et on apprend alors, un peu tard peut-être, que Christol est un des guerriers africains conduits par les Français dans le royaume de Naples et qu'il a échappé en Calabre au glaive qui a moissonné ses compagnons. Ali mande son épouse et lui déclare que Phôtos est condamné par son père, qu'elle est soupçonnée de le favoriser, et que, s'il paraît à sa vue, son honneur exige qu'elle le fasse immoler par la garde, prête à exécuter cet ordre. Cette combinaison donne lieu à une scène très-dramatique entre Éminé et Phôtos, qui lui demande la mort en lui déclarant son amour. Cependant, Éminé, qui a vu Moscholie, ne peut se décider à donner le trépas à son fils. A l'approche d'Ali, elle le fait entrer dans l'appartement des femmes. Ali, transporté de fureur, s'élance vers cet appartement. Moscholie paraît et l'arrête. Elle lui annonce que Phôtos s'est sauvé. D'un autre côté, Séphérim s'avance. Il accable Ali des plus sinistres prédictions. Mais il annonce en même tems à Moscholie que son fils vient d'être repris. Enfin, il déclare au

visir qu'Ismaïl vient de partir pour Constantinople, où il va tout disposer pour sa perte. L'acte finit par une scène de fureur entre Éminé et Ali qui lui tire un coup de pistolet et s'éloigne, en croyant l'avoir frappée.

Au commencement du 5e acte, on apprend que Souli a succombé. Samuel annonce à Phôtos enchaîné qu'il vient traiter avec Ali pour sauver quelques Souliotes réfugiés dans un couvent converti en forteresse. Phôtos s'étonne de cette résolution; mais Samuel lui déclare que son dessein et celui de ces braves, parmi lesquels se trouve Jévellas, est d'attirer l'élite des Turcs dans ce fort et de sauter en l'air avec eux. Samuel s'éloigne plein de joie, en voyant arriver les chefs des janissaires disposés à le suivre, et Phôtos, quoique enchaîné, sort avec Samuel. Éminé paraît, accompagnée de Zobéide, l'une de ses femmes. Les désastres dont elle est témoin ont égaré ses esprits. Zophas et Elphire viennent chercher un asyle auprès d'elle. Mais, à l'approche d'Ali, ils s'enfuient et Éminé s'évanouit. Elle reprend enfin ses sens, mais non pas sa raison. Cependant, l'instinct de la pitié la guide encore, et encouragée par l'amour que lui témoigne son époux, elle le supplie d'épargner ce qui reste des Souliotes. On amène Moscholie et Phôtos enchaînés. Moscholie, qui a vu égorger ses deux autres enfans, vomit mille imprécations contre le visir. Phôtos annonce que Samuel et Jévellas ont péri, avec six cents guerriers d'Ali, qu'ils ont ensevelis sous les ruines de leur fort. Éminé expire de douleur en apprenant la mort d'Elphire et de Zophas, et Ali, désolé de la perte de cette épouse chérie, déclare qu'à l'avenir son nom protégera les Grecs et qu'il va unir ses armes aux leurs.

Tel est le plan de cette vaste composition. On ne saurait disconvenir qu'elle offre des imperfections assez graves. L'intérêt y est trop divisé. Moscholie, sur laquelle il pourrait se concentrer, ne joue qu'un rôle secondaire. Phôtos est presque toujours enchaîné et dans une situation passive. L'absence de

Jévellas refroidit l'action, trop souvent détournée de son cours par des incidens qui ont pris naissance loin des yeux du spectateur. Enfin, le personnage d'Ali lui-même n'est pas exempt de reproches.

L'auteur, au lieu de nous donner de trop nombreux détails sur le caractère soupçonneux et cruel du pacha, aurait dû peut-être le faire agir plus souvent d'une manière conforme à ce caractère. Pourquoi, à la fin du 2e acte, le Persan Ajazid échappe-t-il à l'arrêt de mort qu'Ali a prononcé secrètement contre lui? Cet incident ne donne pas une haute idée de la vigilance du pacha. L'auteur, qui ne tire plus aucun parti du personnage d'Ajazid, gagnerait doublement à le faire périr, et il trouverait sans peine un autre moyen pour révéler le firman du grand seigneur. Je voudrais aussi qu'à la fin du 4e acte Ali fît périr Phôtos. Ce personnage est dans la plus triste situation pendant tout le cinquième acte, tandis qu'Ali, marchant de crime en crime et ordonnant enfin le meurtre des enfans, serait bien plus vrai et plus dramatique. Mais aussi, il faudrait mieux motiver cette haine profonde qu'il porte aux Souliotes, haine que le spectacle d'une population libre doit naturellement inspirer à un despote sauvage tel que le pacha. Il faudrait peut-être montrer dans Souli même cette peuplade brave, innocente et généreuse, qui se fie imprudemment à la parole d'un tyran dont, sans le savoir, elle trouble le repos. Je remarque aussi avec regret une diction trop empreinte des efforts du poëte, trop éloignée du dialogue familier qui convient au sujet, une surabondance de détails historiques, à la fois trop longs pour la marche de l'action, et trop concis pour l'intelligence des faits qu'ils expriment. L'auteur, en introduisant un Nègre, lui a prêté le patois que parlent les esclaves dans nos colonies. L'idée est hardie; mais ce langage est peut-être déplacé dans la bouche d'un militaire, et autant l'effet en est vif et théâtral

dans quelques mots détachés, autant il est désagréable dans les tirades.

Malgré ces défauts, la tragédie des *Martyrs de Souli* est l'œuvre d'un homme de génie. On y rencontre à chaque instant des beautés originales. La 1re scène du 2e acte entre Ali et ses courtisans, celle où il dérobe le firman à Ajazid, celle du 4e acte où Phôtos déclares on amour à Éminé, peuvent être mises à côté des créations de nos plus grands maîtres. Nous avons déjà cité un morceau d'une simplicité sublime. Prouvons par une seconde citation que les Grâces sont propices à l'auteur des *Martyrs de Souli*, toutes les fois qu'il consent à leur sacrifier :

ÉMINÉ.

Enfans, que cherchez-vous?

ZOPHAS.

Nous cherchons Éminé.

ZOBÉIDE *aux deux enfans.*

Laissez-la...

ELPHIRE *à Zobéide.*

Des vainqueurs nous fuyons la colère...

ZOPHAS *à Éminé.*

Sauvez, sauvez ma sœur!

ELPHIRE.

Sauvez, sauvez mon frère!

ÉMINÉ.

L'un et l'autre, en mon sein...

ZOBÉIDE *aux enfans.*

Vous l'exposez...

ÉMINÉ *à Zobéide.*

Pourquoi
Veux-tu de ta princesse *éloigner leur effroi?*
Qu'ils restent dans mes bras ; c'est leur dernier asyle!

ZOPHAS.

Au nombre des captifs qu'on massacre et mutile,
Christol nous a revus ; ce Noir aimé de Dieu
Nous a pris dans la foule et poussés vers ce lieu.

D'Éminé, disait-il, cherchez l'aide *prospère :*
Je cours défendre ailleurs Phôtos et votre mère.

ELPHIRE.

Du fond de nos foyers ils m'ont, avec fureur,
Par les cheveux traînée en ce camp plein d'horreur.

ZOPHAS.

Mon bras, trop faible encor, désarmé dans la lutte,
N'a pu venger les coups qui hâtèrent ma chute.
Mais que votre bonté ne veille point sur moi.

ELPHIRE.

Qu'elle écarte la mort...

ZOPHAS.

De toi, ma sœur.

ELPHIRE.

De toi,
Mon frère.

ÉMINÉ.

De tous deux !.. Quoi ! ces tendres victimes
S'offrent donc l'une et l'autre en martyrs magnanimes !
Et tels sont donc ces Grecs, qu'un pouvoir criminel
Veut punir des vertus d'un amour fraternel !...
Mais où vous ai-je vus ? enfans, veuillez me dire...
On te nomme ?...

ZOPHAS.

Zophas.

ÉMINÉ.

Et toi, ma chère ?

ELPHIRE.

Elphire.

ÉMINÉ.

Oui, c'est vous... j'ai reçu le tribut de vos fleurs...
J'admirai de vos traits les aimables douceurs :
Oui, dans vos monts... voilà ta croix qui m'a troublée...
Tu devais, m'as-tu dit, pour elle être immolée...

ELPHIRE.

Et je vais l'être !

ÉMINÉ.

Non, jeunes infortunés !
Vainement à mourir vous seriez condamnés :
Je vous prends sous ma garde... O digne Moscholie,
Tiens, vois par Éminé ta famille accueillie ;
Je te rends tes enfans... ouvre-leur donc tes bras.

ELPHIRE.

Vous parlez de ma mère ! ..

ZOPHAS.

Où donc est-elle ? hélas !

ÉMINÉ *jetant un cri.*

Ah ! ciel... tu m'as ravi la raison, la lumière...
Je vois ce qui n'est pas !

ELPHIRE.

Grand dieu ! que ma prière
Pour elle jusqu'à toi s'élève en ce moment,
Et rompe le bandeau de son aveuglement !

C.

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

LIVRES ÉTRANGERS (1).

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

ÉTATS-UNIS.

165. — * *Sixth general Report, etc.*—Sixième rapport du président (*James-C.* Fisher) et des directeurs de la *Compagnie du canal de la Chesapeake et de la Delaware.* Philadelphie, 6 juin 1825. In-8° avec 3 planches.

166. — * *Facts and arguments in favour of adopting railways, etc.* — Faits et raisonnemens qui établissent la préférence que méritent les chemins de fer sur les canaux, dans l'État de Pensylvanie. *Quatrième édition.* Août 1825; William Fry. In-8° de 68 pages.

167. — * *To the citizens of the common wealth of Pensylvania, etc.* — Adresse de la *Société de souscripteurs pour les perfectionnemens intérieurs de la République de Pensylvanie*, aux citoyens de cette république. *Seconde édition.* Philadelphie, janvier 1825. In-8°.

168. — * *To the citizens of the common wealth of Pensylvania, etc.* — Adresse de la même Société, etc. Philadelphie, 22 août 1825. In-8°.

Les quatre brochures que nous réunissons dans cet article tendent au même but, le perfectionnement des *communications intérieures* dans la Pensylvanie; car, tel est le sens que l'on attache à ces mots *internal improvements in the common wealth.* Les heureux citoyens de cet État n'ont point à s'occuper d'eux-mêmes, mais seulement de leur sol : ils ne sentent pas le besoin de congrégations religieuses, ni de jésuites; ils sont véritablement religieux. L'instruction y est tellement répandue, que les frères de la Doctrine chrétienne ne seraient peut-être plus en état de la faire rétrograder. Loin d'avilir leurs Académies et de persécuter leurs savans et leurs professeurs les

(1) Nous indiquons par un astérisque (*), placé à côté du titre de chaque ouvrage, ceux des livres étrangers ou français qui paraîtront dignes d'une attention particulière, et nous en rendrons quelquefois compte dans la section des Analyses.

plus distingués, ils honorent les corps enseignans et le savoir. Une Société, dont les statuts se trouvent dans la troisième brochure, entreprend de faire jouir ses concitoyens de tous les biens que peuvent procurer un sol fertile et une industrie bien dirigée, sous le meilleur gouvernement. De grands travaux sont commencés, d'autres sont médités, et pour tous, il faut des ressources, et surtout de l'esprit public. Tel est le but des adresses de cette Société à ses concitoyens. Elle répand avec profusion les écrits instructifs, les notes sur les avantages que procureront les travaux proposés. La question des chemins en fer comparés aux canaux y est discutée, non-seulement en général, mais dans son application spéciale au sol de la Pensylvanie, aux circonstances du moment, à la situation financière et commerciale des États voisins, aux progrès de la population et de l'industrie, tels qu'on peut les prévoir avec certitude. Les détails, les tableaux et les calculs présentés dans ces adresses sont un modèle de sage discussion : nous regrettons qu'il ne nous soit pas possible d'en détacher quelque partie, sans lui faire perdre de son mérite, en la mettant hors de sa place. Dans l'écrit sur les chemins de fer, nous apprenons que l'inventeur des chemins de cette espèce, qui sont suspendus et supportés par des piliers de pierre ou de bois, est bien certainement M. le colonel Sargeant, de Boston, et non M. Palmer, qui s'en attribua le mérite en Angleterre. Les Anglais, qui reprochent aux Français la prétention d'avoir tout inventé, sont sujets aussi quelquefois à s'attribuer les découvertes d'autrui. On voit encore, dans ces brochures, que les méthodes de M. Mac-Adam pour la construction des routes (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXI, p. 35), ont traversé l'Océan, et qu'on s'est procuré en Amérique tout ce qu'il faut pour les mettre à exécution avec un plein succès.

Dans ces grands travaux intérieurs, la défense de l'État n'est jamais oubliée. On n'ouvre pas une route, on ne creuse pas un canal, sans consulter le comité de la guerre, qui, de son côté, contribue au perfectionnement des travaux, non-seulement par ses lumières, mais par les hommes qu'il procure pour les diriger. Le canal de jonction de la Chesapeake à la Delaware semble avancer lentement, puisque la compagnie publie le 6e rapport annuel, et puisque les travaux ne sont pas encore terminés; mais ce projet, mûri avec une sage lenteur, et préparé par des opérations faites avec soin, marche aujourd'hui avec une grande activité, et le commerce sera bientôt en possession de cette nouvelle route. F.

169 — * *Travels in the central portions of the Mississippi valley, etc.*

— Voyages dans les parties centrales des vallées du Mississipi, contenant des observations géographiques, agricoles et minéralogiques sur ces contrées, ainsi que des remarques sur leur population indigène; par *Henri* SCHOOLCRAFT. New-York, 1825; Collins. 1 vol. in-8° de 459 pages, avec gravures; prix 15 s.

Il y a moins d'un siècle qu'une grande partie des deux Amériques était encore habitée par des peuplades indépendantes, désignées sous les noms de sauvages et d'anthropophages. Échappées à la domination espagnole, ces peuplades occupaient les bords du Mississipi et les solitudes du Canada, les pays baignés par la mer des Antilles, toute la Patagonie et quelques autres contrées situées dans la partie centrale de l'Amérique du sud. Elles vivaient de guerre, de chasse et de rapine, et se nourrissaient souvent de la chair de leurs ennemis vaincus.

L'existence des anthropophages ne saurait être contestée : la plupart des nations du grand Archipel indien, la race africaine des Jagas, ce qui reste de Caraïbes des Antilles et quelques hordes d'Illinois de l'Amérique du nord fournissent à ce sujet des preuves trop positives. Chez ces peuples, les prisonniers de guerre sont placés vivans sur des brasiers ardens, pour servir d'alimens à leurs féroces vainqueurs. J'ai appris de l'illustre proscrit fondateur du Champ-d'Asile, que deux Français appartenant à cette colonie furent ainsi dévorés par des sauvages du Mississipi. Les voyageurs qui ont étudié et décrit les mœurs des cannibales, assurent que ces barbares préfèrent la chair humaine à celle des animaux, la chair du Blanc à celle du Nègre, celle des enfans à celle des adultes, et certaines parties du corps, telles que la plante des pieds et la paume des mains, à toutes les autres.

C'est au milieu d'une de ces nations que M. Schoolcraft a voyagé. Secrétaire de la commission américaine chargée, en 1821, de traiter avec les *Pottowatomies*, les *Ottowas* et les *Chippewas*, de l'achat d'une partie de la vaste péninsule de Michigan, il a été à même, pendant le cours de son expédition dans le pays occupé par ces tribus, de faire de nombreuses observations sur leurs mœurs et leur caractère.

Les Indiens indépendans du nord de l'Amérique sont moins farouches que ceux du sud; on ne rencontre point parmi eux autant d'anthropophages que parmi les Jagas d'Afrique et les Caraïbes des Antilles. Les pays qu'ils habitent le long du Wabash et du Maumée produisent une quantité de fruits, de gibier, de poissons, plus que suffisante à leur nourriture; mais leur ardeur pour le pillage, leur

besoin de liqueurs fortes, la soif du sang humain, leur font négliger ces alimens et abandonner leurs retraites pour se répandre, comme des loups dévorans, dans les villages qui sont sur leurs frontières, et pour s'enivrer de meurtres et de rapines.

Le nombre des indigènes indépendans qui habitent les deux Amériques décroît annuellement. On en compte encore environ 500,000 au nord et à l'ouest des États-Unis, et 400,000 au sud des républiques de Rio de la Plata et du Chili. C'est moins aux guerres qu'ils ont à soutenir contre les gouvernemens américains, qu'à leur funeste passion pour les liqueurs fortes et aux combats d'extermination qu'ils se livrent entre eux, que l'on doit attribuer leur décroissement rapide. Ils portent à un tel point ces deux excès, que l'on peut prédire, avec certitude, qu'avant un siècle ils auront complétement disparu de cette partie du globe.

L'ouvrage de M. Schoolcraft est plein de détails curieux sur ces propriétaires primitifs du Nouveau-Monde; il devra être d'autant plus recherché, que c'est, pour ainsi dire, l'histoire de la dernière période d'existence d'un peuple qui va s'éteindre, et que les siècles à venir n'en reproduiront plus de semblable. *Frédéric* DEGEORGE.

170. — *The prospect before us, etc.* — Notre avenir, etc.

171. — *The new olive branch, etc.* — La nouvelle branche d'olivier, etc.

172. — *An appeal to the common sense, etc.* — Appel au sens commun, etc.

173. — *The Crisis, a solemn appeal to the president, etc.* — La Crise, appel solennel fait au président, etc.

174. — *Examination of a tract, etc.* — Examen d'un traité, etc.

175. — *Address to the Philadelphia Society, etc.* — Adresse à la Société de Philadelphie, etc.

176. — *Twenty one golden rules to depress agriculture, etc.* — Vingt une règles d'or, propres à ruiner l'agriculture, etc.

Nous croyons pouvoir rassembler en une seule annonce ces sept brochures (format in-8°), qui sont toutes du même auteur, M. *Mathieu* CAREY, imprimeur à Philadelphie, et qui ont toutes le même but, celui de maintenir aux États-Unis le système prohibitif des produits manufacturés dans l'étranger, pour favoriser par-là le développement des manufactures nationales. L'auteur reproduit, comme on pense bien, tous les argumens, depuis long-tems appréciés, par lesquels on a soutenu jusqu'à présent la doctrine de la balance du commerce et des prohibitions. Nous ne pouvons nous

ancer ici dans une semblable controverse, et nous demandons par-
ion à l'auteur de n'avoir pas rapporté en entier le titre de ses bro-
chures, d'abord parce qu'elles sont nombreuses, et parce que leurs
itres sont tellement développés, qu'ils peuvent passer pour autant
le préfaces; chacun d'eux aurait occupé, pour le moins, une moitié
le nos pages. X*.

177. — *Redfield, a tale of the seventeenth century.* — Redfield,
nouvelle du XVIIe siècle. New-York, 1825; Wilder et Campbell.
vol. in-12 de 214 pages.

L'intrigue de ce petit roman n'est ni forte, ni compliquée. Red-
ield, qui en est le héros, ayant émigré d'Angleterre, à l'époque de
a conspiration des poudres, fait naufrage sur les côtes de l'Amé-
ique. Il est sauvé par les Indiens Mattowaks, qui s'empressent de
'introduire chez un de ses compatriotes, M. Norwood, excellent
nomme établi dans leur voisinage, et leur ami depuis vingt ans.
M. Norwood a une fille charmante. Un vieux capitaine de flibus-
iers, reçu, je ne sais pourquoi, dans la maison, donne à Redfield
ne bourse bien remplie : Redfield profite du cadeau pour commer-
er avec les tribus sauvages, et ce commerce réussit à merveille. Ce-
endant, une guerre éclate entre les Mattowaks et les Narrangausetts.
Redfield embrasse la cause des amis de M. Norwood, il leur rend
l'éminens services; et, pour l'en récompenser, leurs chefs lui
onnent des terres, et M. Norwood, la main de sa fille. Voilà toute
a fable; il y a peu d'invention et peu de défauts. Toutefois, je
'aime guère qu'un aussi galant homme que Redfield accepte la
ourse d'un bandit, quoique cet argent prospère. J'aime encore
oins que notre héros quitte l'Europe au moment où son père, mis
u secret, comme prévenu de conspiration, va paraître devant ses
ges, ni surtout que ce jeune homme n'y pense plus, et ne s'in-
orme pas même de la sentence qui a dû intervenir : c'est une
istraction de l'auteur un peu forte et un peu longue. Quant à sa
anière de narrer, il y faudrait plus d'une réforme, si l'on voulait
adapter à notre goût et à la sévérité de nos modèles en ce genre :
y aurait très-fréquemment des détails à supprimer ou à res-
eindre, et bon nombre de plaisanteries à effacer ou à rempla-
er. Mais l'ouvrage offre d'ailleurs une sorte de mérite que l'on ne
ouve pas toujours dans des fictions beaucoup plus intéressantes;
retrace les lieux, le tems, les mœurs. Comme l'indique son titre,
action se passe au XVIIe siècle, et le lieu de la scène est Long-Island.
e principal but de l'auteur paraît avoir été la peinture des tribus

sauvages qui habitaient alors cette île, et ce but est aussi bien rempli qu'il peut l'être dans une composition si légère. On pourrait citer, par exemple, le 23e chapitre comme un tableau, plein de vie et de vérité, de ces guerres de surprise si fréquentes parmi les Indiens. Chaque trait du romancier y rappelle les descriptions des voyageurs les plus distingués par leur exactitude : on y retrouve en action les récits de Charlevoix et de Crève-Cœur; on y reconnaît les scènes plus récemment et si bien esquissées par le colonel Timberlake et M. Perrin-Dulac. C'est là, selon moi, le mérite de cet estimable opuscule, et ce mérite n'est pas commun. A *.

178. — * *Annals of Beneficence, etc.* — Annales de la Bienfaisance. Philadelphie, avril 1825.

Cette feuille périodique n'a pas duré long-tems : le 3e numéro, qui parut en 1823, fut suivi d'une interruption de 15 mois. Au mois d'avril de cette année, une nouvelle série de numéros a reparu sous ce titre : *Annals of liberality, generosity, public spirit, etc.* — Annales de la libéralité, de la générosité, de l'esprit public, etc. Il n'obtiendra peut-être pas plus de succès, après ce léger changement de titre, quoique les vertus dont il recueille les actes ne craignent pas la publicité. Les premiers exemples qu'il cite sont des offrandes pour la cause des Grecs, embrassée par tous les peuples, et délaissée par les gouvernemens. Les nombreuses donations faites par de riches citoyens aux établissemens publics de leur patrie ne sont pas oubliées, et le rédacteur n'a sans doute pas encore eu le tems de les enregistrer toutes. Ce n'est pas seulement dans sa patrie, ni dans les États-Unis qu'il choisit ses exemples ; il cite aussi quelques faits honorables chez les étrangers; mais il n'est pas toujours assez bien informé, ou peut-être se trompe-t-il, faute d'attention. Il loue, par exemple, la *Société de Londres pour le perfectionnement des arts et des manufactures* d'avoir proposé, en 1821, 185 médailles d'or et 236 médailles d'argent pour différens objets d'industrie; mais il n'a pas remarqué que toutes les questions mises au concours ne sont pas résolues à la fois, et que chaque concours embrasse plusieurs années; qu'il fallait compter les médailles distribuées, et non pas celles qui sont annoncées.

Cette feuille, comme nous l'avons dit, n'a pas eu de succès sous le titre d'*Annales de la Bienfaisance :* en aura-t-elle sous son nouveau titre? Il y a lieu d'en douter, sans que l'on puisse attribuer à la rédaction cette indifférence du public américain pour des fastes si honorables pour un grand nombre de citoyens. On ne peut en accu-

ser non plus l'esprit public des États-Unis : au contraire, plus cet esprit prendra de forces, d'activité et d'étendue, moins on lira les ouvrages périodiques tels que celui-ci. Dans un pays où tout le monde ferait ce qu'exigent la morale et l'intérêt public, l'éloge des bonnes actions serait inutile, et presque déplacé. En bon citoyen, le rédacteur de ces *Annales* doit souhaiter que son entreprise tombe, parce que sa patrie n'en éprouvera plus le besoin. F.

AMÉRIQUE CENTRALE.

179. — * *Constitution de la Republica federal de Centro-America, etc.* — Constitution de la République fédérative de l'Amérique centrale, décrétée par l'assemblée nationale constituante, le 22 novembre 1824. Guatemala, 1825. In-8° de 94 pages.

180. — * *Discurso del Presidente del Poder executivo, etc.*—Discours du Président du Pouvoir exécutif, à l'ouverture du Congrès fédéral de Guatemala, le 25 février 1825. — Mémoire sur les travaux, les vues et les projets du Pouvoir exécutif suprême de Guatemala, en 1824 et 1825. Guatemala, 1825. Petit in-4° de 83 pages.

Il était réservé à l'Amérique centrale de donner au monde le consolant spectacle d'un grand état républicain se formant au sein de la paix, sans orages et sans combats. Sur un territoire à peu près aussi étendu que la France, la nouvelle république de l'*Amérique centrale* ne compte guère plus de 2,000,000 d'habitans; mais la fertilité du sol, les ressources commerciales, la liberté et l'industrie y opéreront les prodiges qui, en moins d'un demi-siècle, ont quadruplé la population des États-Unis. Il est vrai que ses frontières sont fixées, et qu'elle ne peut s'étendre que par l'accession libre de la province de Chiapas. En ce moment, elle est composée de cinq états qui sont : *Costa-Rica*, *Nicaragua*, *Honduras*, *el Salvador*, *Guatemala*. Sa constitution n'admet point d'autre culte public que celui de la religion catholique romaine, intolérance qui sera blâmée par la philanthropie, mais qui est peut-être justifiée par la nécessité. Dans les républiques naissantes, dont le gouvernement est encore faible, où la liberté est mal comprise, où ni les citoyens, ni les magistrats ne connaissent encore les limites de leurs droits, la diversité des croyances religieuses pourrait être une source de dissensions funestes. Mais interdire aux chrétiens qui ne sont pas catholiques romains l'exercice public de leur religion, c'est les exclure : l'homme qui sent ce qu'il vaut ne se fixe pas dans un pays qui lui refuse une patrie. L'Anglais, le protestant allemand, suisse ou français, n'apporteront pas l'indus-

trie dont cette nouvelle république éprouve un si pressant besoin. Malheureusement, aucune disposition de l'acte constitutionnel ne fait espérer que cet article puisse en être effacé. On verra donc, dans cette partie de l'Amérique, sur une très-grande échelle, ce que la Suisse nous montre en petit : l'opulence, l'industrie et la force des cantons qui ne sont pas catholiques ; l'inertie et la pauvreté de ceux qui ont repoussé toute réforme. — Voici quelques articles qui font honneur à l'assemblée constituante de Guatemala : « Tout homme est libre dans la république ; nul ne peut y être esclave sous la protection des lois. Celui qui ferait le commerce d'esclaves, cesserait d'être citoyen... Tous les habitans de la république, natifs ou naturalisés, mariés ou âgés de 18 ans, pourvus de moyens d'existence ou qui exercent une profession utile, sont citoyens... Tout homme né dans les républiques américaines, sera citoyen de l'Union, dès qu'il aura déclaré sa résolution de s'y fixer... Aucune loi ne peut restreindre la liberté de la presse. » — La sanction de l'acte constitutionnel présentait d'assez grandes difficultés. La masse du peuple encore ignorante sans expérience et sans idées, ne pouvait s'acquitter d'une fonction aussi importante, aussi solennelle : on l'a confiée au premier congrès en organisant provisoirement la nation et son gouvernement, d'après cette même constitution dont le congrès actuellement assemblé a prononcé l'adoption. Le mode de délibérations qu'il devait suivre dans cet acte spécial avait été réglé par l'assemblée constituante et ne laissait que peu de latitude, peut-être même pas assez de liberté ; il paraît que cette assemblée redoutait l'anarchie comme le fléau le plus funeste dont la république pût être atteinte, et qu'elle s'est attachée principalement à l'écarter. Dans la délibération sur l'acte constitutionnel, la majorité des voix suffisait pour accepter, et il fallait les deux tiers des voix pour prononcer le rejet. Dans le cas où ni l'un ni l'autre de ces deux résultats n'aurait eu lieu, la délibération aurait été recommencée, après une discussion de huit jours. Si cette nouvelle épreuve n'avait point amené de décision, le congrès se serait réuni au sénat. En quinze jours au plus, la question eût été décidée ; car, dans le cas où la majorité n'aurait pas accepté, ni les deux tiers rejeté, l'adoption eût été prononcée. On ne peut s'empêcher de reconnaître deux sortes de vices dans cette manière de procéder : l'un de raisonnement, car on y admet comme reconnu ce que la délibération aurait déclaré douteux ; et l'autre de droit, car quelle autorité préexistante à l'acte constitutionnel a pu imposer des lois au pouvoir chargé d'imprimer à cet acte le caractère d'une loi fon-

nentale? Mais la constitution qu'il s'agissait de sanctionner était mitée de celles des républiques voisines; et, par conséquent, elle vait déjà pour elle l'autorité de grandes et solennelles expériences. es fondateurs de la république devaient prévoir le cas où le peuple ppelé pour la première fois à se choisir des représentans aurait remis es pouvoirs en des mains peu habiles ou peu fidèles: il fallait faire esser toutes les incertitudes, consolider au moins la base de l'édifice, en attendant que l'on pût achever de le construire, et en perectionner toutes les parties. L'assemblée constituante a fait preuve l'une grande sagesse; la reconnaissance qui lui est due sera mieux entie encore, et mieux acquittée par les générations futures que par elle d'aujourd'hui. L'histoire exposera fidèlement ce que cette asemblée a fait, les circonstances où elle se trouvait, la grandeur de 'entreprise, les obstacles à surmonter, le dévouement patriotique le quelques citoyens et les succès qui l'ont couronné.

Le discours de M. *Ét.* José del Valle, président du pouvoir exéutif, à l'ouverture du congrès, et surtout le mémoire ou compte rendu es premiers travaux, des projets et des vues du gouvernement, offrent l'homme d'état et au philosophe d'importans objets de méditation. l paraît enfin prouvé que les lois sévères, la force des armes et les upplices ne sont pas absolument nécessaires pour gouverner les euples: une nation de deux millions d'hommes passe immédiatement paisiblement, du pouvoir absolu du gouverneur d'une colonie intaine, au régime d'une entière liberté: un gouvernement improisé, dépourvu de tout, parvient à s'organiser et à s'affermir; les npôts sont établis, le cours de la justice n'est pas suspendu, l'ordre gne au dedans, les relations diplomatiques et commerciales s'éndent au dehors. Il fallait tout créer, tout mettre en mouvement: en de ce qui était possible n'a été omis. L'instruction publique a incipalement fixé l'attention du pouvoir exécutif. « Ses attributions aient restreintes, et ses fonds nuls pour cet objet: mais sa volonté ait ferme, et ses désirs immenses. Fonder un système d'instrucon publique, protéger, orner ses établissemens, les porter à la perction que comporte l'état actuel de la république, voilà ce qu'il ambitionnait par-dessus tout; c'est de cette gloire qu'il était le plus oux. Toutes les nations instruites ont formé des plans généraux nstruction publique, et les ont publiés; mais c'est la France qui us offre, en ce genre, les plus beaux modèles, les monumens les us remarquables du pouvoir de la raison».

En procédant par degrés, après avoir pourvu aux besoins de l'instruction primaire, autant que le nombre et la capacité des instituteurs le permettaient, le gouvernement a préparé l'enseignement des sciences et des arts les plus utiles, y compris l'agriculture. Parmi les projets qu'il a proposés, il en est un qui n'est pas sans intérêt pour l'Europe : il s'agit d'une *expédition scientifique dans tout le continent américain*, exécutée à frais communs par tous les états républicains de cette partie du monde. Ce serait un congrès de savans chargés de reconnaître toute l'Amérique, de rectifier sa géographie, de compléter son histoire naturelle, de recueillir tous les documens utiles, pour les mettre à la disposition de tous, et de fournir des données certaines pour les grands projets que l'on pourra former par la suite, dans des vues qui s'étendront à l'universalité des intérêts, au bien-être du nouveau monde. Ce compte rendu n'est pas moins remarquable par sa forme, nouvelle pour nous, que par les choses qu'il renferme, et par les pensées qu'il fait naître. Citons quelques extraits du dernier paragraphe, intitulé *Constitution*.

« Le gouvernement a terminé les travaux dont il vient de rendre compte, en prononçant le serment d'observer et de faire exécuter la constitution que l'on achève de publier. Toutes les autorités de la Fédération ont contracté le même engagement; on recueille en ce moment les adhésions des citoyens, et les enfans de Guatemala s'acquittent de ce devoir avec la régularité qu'ils ont toujours montrée en ce qui concerne l'exécution des lois. Le gouvernement présente une nation qui n'a point subi de révolution, dont la marche est sûre sans mouvemens désordonnés et destructeurs. Un cultivateur laborieux contemple avec délices les produits de son travail; un gouvernement pénétré du sentiment de l'amour de la patrie n'éprouve pas moins de satisfaction, en se rappelant ce qu'il a fait pour elle. *J'ai travaillé, l'année dernière,* se dit-il à lui-même; *plus de travaux me sont réservés pour l'année prochaine. Le peuple m'a confié ses destinées; je serai tout au peuple. Une larme de moins, un épi de plus, une plante nouvelle qui vienne enrichir notre sol, et je suis au comble du bonheur.* Le pouvoir exécutif de Guatemala ne peut encore jouir d'une telle félicité; mais tout ce qu'il a fait pour la nation lui était inspiré par l'affection la plus sincère; affection guidée par la prudence, et soigneuse d'écarter tous les dangers. »

Il n'y a plus de nouveau monde, a dit Mirabeau, dans son ouvrage sur l'ordre de Cincinnatus : cet ordre a disparu, ainsi que l'institution éphémère d'un ordre du soleil. Les constitutions des républiques

américaines sont fondées sur la raison, et n'admettent point de fictions politiques : l'Amérique est encore un nouveau monde.

181. — *Redactor general.* — Le Rédacteur général, journal hebdomadaire de la république de l'*Amérique centrale.* Imprimerie de l'union. Guatemala. Prix 1 réal par feuille.

182. — *El Liberal.* — Le Libéral, journal de Guatemala. (Ce journal est également hebdomadaire.) Imprimerie française de Vinchon de Quémont. Guatemala. Prix de l'abonnement, 12 réaux par trimestre (environ 9 francs par an).

Ces deux journaux de la république de Guatemala sont les seuls qui nous soient parvenus. Il paraît que ce nouvel état n'éprouve pas encore le besoin de journaux quotidiens, et que les lecteurs y sont en petit nombre. Le *Rédacteur* est consacré à l'instruction et à la politique : le *Libéral* traite aussi les questions politiques ; mais il y associe la littérature. Le premier semble rédigé sous l'influence, et peut-être avec la participation du gouvernement ; car on y remarque beaucoup de sagesse, et un heureux choix des matières qu'il traite. Il s'attache à exciter dans la république la noble émulation d'imiter les institutions utiles dont les autres états lui offrent le modèle. — En rapportant ce que les dames de Buenos-Aïres ont fait pour l'instruction des jeunes filles pauvres, et le succès de l'école qu'elles ont fondée, il s'écrie : « Un si bel exemple serait-il vu avec indifférence à Guatemala ? Les dames qui font l'ornement et l'honneur de cette capitale, resteront-elles en arrière de l'esprit public qui se forme partout, pour le bien de la patrie ? » — Le *Libéral* ne suit pas une marche aussi régulière ; mais il ne serait pas équitable de le juger d'après ses premiers essais : il nous donnera sans doute les moyens de connaître l'état des lettres et des sciences dans l'Amérique centrale, et de suivre les progrès qu'elles y feront bientôt, sous l'heureuse influence de la liberté et d'un gouvernement qui les considère comme la source de tous les biens et de tous les perfectionnemens sociaux. F.

ASIE.

183. — * *De Historiæ naturalis in Japonia statu, etc.* — Dissertation sur l'état de l'histoire naturelle au Japon, et sur les avantages qu'on peut se promettre dans les recherches relatives à cette science, suivie de quelques fragmens choisis d'une *Faune japonaise* ; par *G.-T.* Siebold, D.-M. Batavia, 1824. In-12.

Depuis l'illustre Thunberg, attaché, en qualité de médecin, à

l'ambassade de leurs Hautes-Puissances au Japon, et auquel on doit une *Flore japonaise*, publiée à Leipzig en 1784, et une *Relation* imprimée à Paris en 1796, l'histoire naturelle du Japon semble avoir été négligée. L'ouvrage promis par J. Tilsing, sur cette matière, n'a pas encore vu le jour. Krusenstern, de Langsdorff, Golovnin, auteurs les plus récens qui aient écrit sur le Japon, abordent à peine ce sujet; seulement, le baron de Wurmb fait mention de quelques fossiles du Japon, dans les *Mémoires de la Société de Batavia*. Le gouverneur des possessions belgiques dans les Indes orientales, le baron Van der Capellen, ardent protecteur des sciences, déplorant, avec raison, l'état stationnaire de l'histoire naturelle au Japon, chargea M. G.-T. Siebold de se rendre dans cette contrée, pour en faire une étude exacte et approfondie. A son arrivée, ce savant fonda un *Collége médical*, et ses élèves lui furent d'un grand secours : il s'aida aussi de la collection du chevalier Blumhoff. Il étendit même sa pratique jusque dans la ville de Nangasaki, dont le gouverneur lui permit l'entrée, tous les deux jours, avec la faculté d'en parcourir les environs, et de se mettre en relation avec les naturalistes du pays. C'est ainsi qu'il correspondit avec le médecin de l'empereur et avec un autre savant médecin habitant la ville de Jedo, et appelé *Wudagaisa Jooyn*. Son extrait de Faune japonaise offre dix mammifères, trois oiseaux, deux amphibies, deux poissons, vingt-trois crustacées et quatre lépidoptères. M. Siebold se propose de publier annuellement la description de tous les objets dignes de l'attention des naturalistes dont il aura pu acquérir la connaissance. DE REIFFENBERG.

EUROPE.

GRANDE-BRETAGNE.

184. — * *Select Dissertations on several subjects of medical Science.* — Dissertations choisies sur plusieurs sujets de la science médicale notamment : la santé des flottes anglaises, la population de Londres la doctrine de l'infection, la fièvre jaune, etc.; par sir *Gilbert* BLANE membre de la Société royale de Londres, et premier médecin du ro Londres, 1823. In-8° de 400 pages.

Nous reviendrons sur cet important ouvrage, qui a été présent par M. Moreau de Jonnès à l'Académie des sciences, au nom de sc savant et respectable auteur.

185. — * *Travels through Russia, Siberia, Poland, etc.*—Voyage e Russie, en Sibérie, en Pologne, en Autriche, en Saxe, en Pruss

en Hanovre, dans les années 1822-1824; par *James* HOLMAN. Londres, 1825; Whittaker. 2 vol. in-8°, avec figures.

Nous avons parlé, il y a quelques années, d'un voyage en France et en Italie, entrepris et rédigé par un capitaine de la marine anglaise qui a le malheur d'être complétement aveugle, et qui trouve une sorte de consolation à se transporter dans des contrées lointaines et chez des nations étrangères. L'accueil favorable fait à ces premiers essais l'a encouragé à continuer ses voyages. Depuis qu'il a gravi le Vésuve, il s'est embarqué pour Pétersbourg; il a traversé Moscou et Kasan; il a pénétré dans la Sibérie au delà de Tobolsk, malgré son état de cécité et l'ignorance de la langue des peuples qu'il visitait. Il allait s'embarquer au Kamtschatka, pour achever par mer le tour du monde, lorsqu'un *feldjäger* (espèce de courrier), envoyé tout exprès de Pétersbourg, et qui l'atteignit au fond de la Sibérie, le ramena, en toute hâte, par ordre de l'empereur, jusqu'à la frontière de la Pologne. M. Holman n'a pu savoir, jusqu'à ce jour, ce qui a pu lui attirer un traitement aussi étrange. Peut-être, depuis que le docteur Lyall a parlé un peu librement de beaucoup de choses que l'on tient cachées dans ce pays, a-t-on peur des voyageurs anglais, fussent-ils même aveugles. M. Holman, en se rendant en Sibérie, avait fréquenté les meilleures sociétés, et les fonctionnaires publics s'étaient empressés de lui faciliter l'étude des mœurs du pays; mais, en revenant accompagné d'un *feldjäger*, il ne parla plus sur sa route qu'aux aubergistes et aux officiers de police : personne ne le connaissait plus, et les fonctionnaires le fuyaient avec le même empressement qu'ils avaient mis d'abord à le rechercher. Toutefois, M. Holman a pu recueillir d'intéressantes observations sur la société, les mœurs, les institutions publiques de la Russie et d'une partie de l'Allemagne. S'il n'a rien vu, en revanche, il a bien écouté et bien retenu. Le style de sa narration ressemble au ton de la bonne compagnie; il est plein de douceur et de bienveillance. Pour un Anglais, M. Holman est même très-réservé dans ses opinions, et l'on serait quelquefois tenté de croire que le *feldjäger* russe était encore à côté de lui lorsqu'il rédigeait la relation de son voyage, si désagréablement interrompu. Peut-être M. Holman s'est-il accoutumé à cette réserve dans ses excursions sur le Continent.

Les planches lithographiées qui accompagnent les deux volumes sont mal exécutées; il paraît que la lithographie ne fait pas les mêmes progrès en Angleterre qu'en Allemagne et en France. Les

frontispices sont meilleurs, étant gravés sur cuivre : l'un représente le *portrait de l'auteur*, et l'autre le *couvent de Makarief*, situé sur le Volga, et qui a beaucoup perdu de ses revenus depuis que la fameuse foire de cette ville a été transférée à Nijnoï-Novgorod.

D — G.

186.—* *Tracts of the Society for the promotion of permanent and universal peace, etc.* — Écrits publiés par la *Société pour l'établissement d'une paix universelle et permanente*, N°s 7 et 8. Londres, 1825; Hatchard et fils, Piccadilly. In-8°; prix 2 pence par numéro.

187. — * *A letter adressed to the king, etc.* — Lettre adressée au roi par *Thomas* THRUSH, en lui annonçant qu'il se démet de sa place de capitaine de vaisseau dans la marine royale, attendu que la guerre est opposée à toutes les lois de l'humanité. Londres, 1825; Harding, 32, Saint-James street; prix 1 sh.

188. — * *Ninth annual report of the comittee of the Society for the promotion of permanent and universal peace, etc.* — Neuvième rapport annuel de la Société pour l'établissement d'une paix universelle et durable. Londres, 1825; Hatchard, Piccadilly. In-8° de 74 pages.

189. — * *The Herald of peace for January, etc.* — Le Hérault de la paix (janvier, février et mars 1825). IVe vol. n° 13. Londres, 1825; Hamilton, Adam et Ce, Pater noster row; prix 1 sh.

190. — * *An inquiry into the accordance of war with the principles of christianity, etc.*—Recherches sur la compatibilité de la guerre avec les principes du christianisme; examen des raisonnemens philosophiques en faveur de la guerre, avec des observations sur quelques-unes des causes qui la provoquent, et sur ses résultats. *Seconde édition*, corrigée et augmentée. Londres, 1824; Longman, Hurst et Ce, Pater-noster row. In-8° de 186 pages.

La *Société de la paix universelle*, fondée en 1816, poursuit avec ardeur sa louable entreprise. Et comment son zèle se refroidirait-il? Secondée par tous les amis de l'humanité, encouragée par les progrès de la raison chez tous les peuples, elle se voit, d'année en année, plus près de son but et du terme de ses efforts. L'affranchissement de l'Amérique va mettre fin aux débats entre les puissances européennes au sujet de ce continent : en Europe, des causes moins honorables maintiennent l'état de repos. La Grèce seule est en armes; elle se maintient par son courage, avec quelques secours offerts par des hommes généreux, tandis que les gouvernemens chrétiens semblent faire cause commune avec ses ennemis. Si ce peuple magnanime n'est pas sacrifié par la politique de ce tems, si le siècle où

nous vivons peut échapper à la honte d'avoir pu arracher des mains des barbares l'ancienne patrie des lettres, des sciences, des arts et de la civilisation, et d'avoir laissé massacrer ses habitans; alors, le monde jouira d'une paix assez solide, excepté peut-être dans quelques contrées où l'Europe n'a pas encore établi ses relations commerciales et son influence politique.

Parmi les écrits publiés contre la guerre, un des plus dignes d'attention est celui que nous avons indiqué le dernier. On en a fait, cette année, une troisième édition qui ne nous est point parvenue, mais qui ne peut différer essentiellement de celle-ci; car cet ouvrage est méthodique, assez concis dans ses raisonnemens, et aussi plein de choses que la grosseur du volume peut le comporter. L'auteur commence par examiner les causes ordinaires des guerres : il assigne le caractère général de ces luttes entre les nations, puis, celui du christianisme, et résout la question qu'il s'était proposée, en déclarant que la guerre est incompatible avec la religion chrétienne. Mais il ne se borne pas à cette exposition, trop rapide pour le plus grand nombre des esprits; il entre dans les détails nécessaires, et rappelle les préceptes du Christ, ceux des apôtres, le texte des saintes écritures, et réfute les objections que l'on pourrait tirer, en faveur de la guerre, de quelques passages mal interprétés. Sa conclusion est péremptoire : *c'est un devoir de refuser, avec douceur et modération, mais avec fermeté, le service militaire.* Tout en rendant justice à ses intentions, on ne sera pas toujours de son avis. Il paraît qu'il n'a pas fréquenté les hommes de guerre, et qu'il a fort peu lu leurs écrits; car il fait du caractère général des hommes de cette profession une peinture qui manque tout-à-fait de vérité.

Le numéro du *Hérault de la paix* que nous avons entre les mains contient une notice sur les travaux des *Sociétés de la paix* établies en Amérique et en Angleterre. En général, les correspondances entre ces associations philanthropiques sont trop limitées et trop uniformes. Comme leur influence ne peut être exercée que par les écrits qu'elles publient, si ces écrits n'offrent pas une lecture attrayante, le but est manqué. On trouve, du reste, dans ce numéro, quelques articles plus intéressans, entre autres, des observations très-justes sur les prétentions de l'état de Géorgie relativement aux terres des *Chérokées*, indigènes que les Géorgiens voudraient dépouiller de leur propriété.

Le rapport annuel de la Société de Londres contient aussi la correspondance de cette Société avec celles des provinces de l'Angle-

terre et des États-Unis d'Amérique : ce ne sont que des affaires intérieures, et, pour ainsi dire, de famille. Tant que l'on ne verra pas sur la liste de leurs membres les noms des monarques, ou tout au moins, ceux des ministres chargés de l'administration des états, ce qui amènerait enfin les résultats que l'on se propose, on pourra se dispenser de lire ces recueils de noms et ces détails de souscriptions, d'emplois de fonds, etc.

La lettre de M. le capitaine Thrush au roi, en enyoyant sa démission, est très-remarquable. C'est un homme de guerre qui fait le procès à sa profession, la condamne, la déteste et l'abandonne. On y trouve plus d'érudition théologique qu'on n'en aurait attendu d'un marin; mais cet exemple n'est pas unique dans les annales du savoir : le célèbre ingénieur français Frézier, homme extrêmement religieux, possédait aussi bien la connaissance des saintes Écritures, qu'aucune des sciences relatives à son état.

Les deux numéros publiés par la Société, au prix modique de 2 pence, afin de répandre dans les classes peu fortunées les maximes de philanthropie et de paix méritent aussi d'être médités, surtout le 7me, où M. Dymond a inséré des *Observations sur la possibilité d'appliquer à la conduite des états les principes pacifiques du nouveau Testament.* Le docte auteur ne tire pas seulement de l'Évangile ses argumens en faveur de la politique paisible qu'il voudrait faire goûter et mettre en pratique : la Bible vient aussi à son secours, et même, il ne refuse pas d'employer les armes qu'Horace lui fournit. Malheureusement, ni les ministres, ni les monarques ne le liront guère, et la politique très-profane qui nous régit, recommandée par de puissans intérêts personnels, bravera long-tems encore les efforts des amis de la religion et de l'humanité. F.

191. — * *Appeal of one half of the human race, Women, against the pretentions of the other half, Men, to retain them in political, and thence in civil and domestic slavery.* — Appel d'une moitié du genre humain, LES FEMMES, contre les prétentions que s'arroge l'autre moitié, LES HOMMES, pour les retenir dans un esclavage politique, et par conséquent dans une servilité civile et domestique; en réponse à un paragraphe du célèbre article de M. Mill, « *Sur le gouvernement;* » par *William* Thompson, auteur des « *Recherches sur la distribution des richesses.* » Londres, 1825; Longman. 1 vol. in-8° de 220 pages avec portrait.

On voit, par le seul titre de cet ouvrage, quels grands intérêts il agite, et combien de préjugés il doit soulever. Il ne s'agit de rien

moins que d'une réclamation directe pour introduire dans nos sociétés un partage absolu entre les deux moitiés du genre humain : l'une en possession de toutes les forces physiques et matérielles, régnant par le droit de conquête, et par conséquent en despote; l'autre cherchant à regagner par la ruse et la finesse ce qu'on lui enlève ouvertement ; toutes deux avilies : la première, par la prépondérance que lui assurent les institutions sociales ; prépondérance dont elle abuse presque toujours ; la seconde, par son rôle d'esclave, tour à tour perfide ou soumis. Une des vérités morales développées dans ce livre, est que toute espèce de tyrannie produit nécessairement la dégradation de celui qui l'exerce et de ceux qui la subissent. L'auteur croit et fait croire qu'une répartition plus égale entre les deux sexes produirait les résultats les plus satisfaisans pour la morale. Il est certain que le triomphe de la force a quelque chose de barbare et d'odieux, qui renverse toutes nos idées de justice. Nous ne pouvons suivre M. Thompson dans les développemens qu'il donne à sa pensée. Nous nous réservons d'examiner ces hautes questions, en soumettant à nos lecteurs les doctrines de l'écrivain anglais et nos propres observations sur cet important sujet.

Aidé et inspiré dans son travail par une dame anglaise, qui est l'apôtre zélé de la cause qu'il défend, M. Thompson reconnaît qu'il a dû l'idée première de son ouvrage à Mme *Anna* Wheeler, dont l'éloquence passionnée se retrouve dans quelques pages, qu'on lit avec d'autant plus de plaisir qu'une savante logique a préparé la conviction.

Au reste, tout ce qui se rattache à la position des femmes comme filles, comme épouses, comme mères de famille, est traité consciencieusement, et approfondi avec la bonne foi et avec les lumières que réclament de si grands intérêts. *Louise Sw.* Belloc.

192. * — *A critical inquiry regarding the real author of the letters of Junius, etc.*—Recherches critiques sur le véritable auteur des Lettres de Junius ; par *George* Coventry. Londres, 1825 ; W. Philips. 1 vol. in-8° ; prix 14 shellings.

L'impopulaire George II venait de descendre dans la tombe, léguant à son petit-fils une cour corrompue, des finances épuisées et l'exemple d'un règne employé à l'asservissement du peuple et à l'accroissement des prérogatives royales, ou plutôt ministérielles. La honteuse vénalité des grands, le despotisme des ministres, l'influence désastreuse exercée dans les affaires par la princesse douairière de Galles, tout semblait annoncer la ruine prochaine des libertés anglaises. Un livre paraît, son auteur pseudonyme, instruit des pro-

jets des ministres, des cabales de la cour, des infamies des grands, des secrets même du cabinet du roi, les dénonce sans pitié et sans crainte à l'opinion publique; il déjoue les projets liberticides des ministres les plus puissans; il réprime les excès des favoris les plus audacieux; il contient la vénalité de la cour; il tire un peuple de l'apathie dans laquelle il était plongé et l'appelle à la garde de ses franchises. Ce livre a pour titre : *Lettres de Junius !* L'auteur n'est désigné que par sa devise : *Stat nominis umbra.*

A des époques, à des heures indéterminées, un inconnu descend d'une voiture de place, remet une lettre au portier de l'imprimeur du *Public advertiser* et repart aussitôt, refusant toute explication, tout paiement, toute entrevue. Ces lettres sont celles de Junius; cet inconnu, c'est l'auteur de cet étonnant et immortel écrit. Plus d'un demi-siècle s'était écoulé, sans procurer le moindre indice sur l'état et le nom de ce personnage mystérieux. Les patriotes les plus instruits, les plus illustres avaient tour à tour été cités, indiqués, rejetés comme rédacteurs de cet écrit. M. Coventry prétend déchirer le voile. C'est, dit-il, *lord vicomte* Sackville, plus connu sous le nom de *lord George* Germaine, qui est l'auteur des *Lettres de Junius.* Blessé à Fontenoy, où il s'était conduit en héros; puis, condamné et destitué par une cour martiale pour avoir désobéi au prince Ferdinand, à la bataille de Minden, il supporta long-tems, avec le courage de l'innocence et la fierté du citoyen, toutes sortes de persécutions; mais, appelé à la Chambre des pairs et ensuite au ministère, il voulut se venger de ses ennemis, et sa noble vengeance fut un moyen de salut pour sa patrie. M. Coventry fournit des preuves qui ne laissent presque plus de doutes sur le véritable auteur des Lettres de Junius. Ce sont les ennemis particuliers de lord Sackville qu'attaque Junius; ce sont les membres du parlement qui ne partageaient point les opinions de lord Sackville contre lesquels les foudres de Junius sont dirigées; c'est aux amis de lord Sackville que Junius accorde ses rares éloges; ce sont les sentimens professés par lord Sackville que Junius exprime dans ses pages éloquentes; enfin, c'est à peu près le signalement de lord Sackville que le portier de l'imprimeur Woodfall donne de l'inconnu qui lui portait les lettres de Junius.

193. — * *Babylon the great, etc.* — Babylone la grande, ou Description des hommes et des choses de la capitale britannique; par l'auteur de la *Moderne Athènes.* Londres, 1825; Charles Knight. 2 vol. in-8°; prix, 18 shellings.

Sous le titre de *Modern Athens*, l'auteur anonyme de l'ouvrage que

nous annonçons avait décrit, avec autant de savoir que d'habileté, les mœurs, les habitudes et les objets remarquables de la ville d'Édimbourg; sous celui de *Babylon the great*, il trace maintenant le tableau de la capitale de l'empire britannique.

On n'exagère pas, lorsqu'on dit que Londres est la ville la plus riche et la plus peuplée de l'univers : 15,000 vaisseaux y apportent annuellement les richesses des quatre parties du monde ; et dans sa vaste enceinte, de plus de 7 lieues carrées, habitent 1,263,595 individus(1). Sa position, sur un fleuve large et profond, à soixante milles de la mer, a contribué à rendre cette ville la plus florissante de la terre. On y compte 70 squares ou places publiques; 8,000 rues; 160,000 maisons; 394 églises; 14 cours de justice; 10 tribunaux de police; 14 prisons (2); 14 marchés; 10 salons consacrés aux beaux-arts; 13 théâtres; 30 sociétés savantes; 16 écoles pour les humanités, 5 pour la théologie, 13 pour le droit, 12 pour la médecine, 299 consacrées à l'éducation gratuite des enfans; 147 hôpitaux ou infirmeries, et près de 1700 autres établissemens pour le soulagement des malheureux. Aucune capitale de l'Europe ne peut être comparée à celle de l'Angleterre. Beaucoup sont plus belles, plus riches en monumens d'architecture et en antiquités; surtout, plus agréables et plus gaies; mais aucune n'offre autant de sujets d'étude et d'objets dignes d'attention. Le sculpteur et le peintre ont peu d'inspirations dans cette ville de brouillards et de fumée (3), où un soleil sans couleur éclaire des monumens sans élégance ; mais le philanthrope, le législateur, le savant y trouvent des matières inépuisables d'instruction et de curiosité.

Il faut se garder de juger Londres d'après l'impression du premier moment; vous communiqueriez à vos tableaux cette teinte obscure et triste qui recouvre les monumens de cette brumeuse cité (3). En y entrant, on est d'abord frappé de la monotone uniformité des maisons, de la régularité fatigante des squares, de la multitude des rues : à l'ouest, belles, larges, bien percées ; à l'est, étroites, sales,

---

(1) Recensement de 1821. Suivant un rapport du magistrat Colquhoun, il existe à Londres 30,000 filles publiques, 115,000 voleurs ou filous, et [illegible],000 recéleurs.

(2) En 1823, la prison de Newgate reçut 2,460 prisonniers; en 1817, celles de Westminster et de Coldbathfields en reçurent 6,324.

(3) On brûle annuellement à Londres 54,000,000 de quintaux de charbon de terre, dont la fumée enveloppe la ville et noircit tous les édifices.

tortueuses, conduisant sans cesse d'une place à une église et d'une église à un cimetière. On est d'abord étonné du nombre prodigieux de voitures, de piétons, de chevaux qui remplissent les ponts et les rues (1). On admire un instant la largeur des trottoirs, la richesse des boutiques; mais, bientôt, portant la vue sur la foule immense qui vous entoure et dont les manières extérieures n'expriment ni contentement, ni bonheur, on doute si c'est bien là ce peuple qui est généralement regardé comme le plus libre et le plus heureux de l'Europe. Vue dans un jour d'hiver, Londres est une des villes les plus tristes et les plus déplaisantes de la terre; vue le soir d'un samedi, elle en est une des plus brillantes et des plus animées. Éclairée par le gaz, elle semble comme illuminée. Chaque carrefour est un marché, et chaque rue un bazar, où sont artistement étalées, dans des boutiques élégantes, toutes les espèces de marchandises, depuis les riches étoffes des Indes jusqu'aux grossiers alimens destinés à la nourriture du pauvre. On a peine à se faire place à travers la foule qui afflue de toutes parts et que quelques hommes armés d'une crecelle, forcent à la tranquillité et au bon ordre (2). Le samedi soir est le tems des saturnales de la populace de Londres; le dimanche, celui de son repos. On s'endort au milieu du bruit, on s'éveille au sein du silence le plus profond. Cette ville qui, la veille, était pleine de mouvement et de confusion, n'offre plus le lendemain, qu'une vaste et triste solitude. Toutes les maisons, toutes les boutiques, sont fermées. Les rues, les places sont désertes; une partie de la population est rassemblée dans les églises; une autre, réunie en famille, lit dévotement la Bible; tandis qu'une troisième, ramassée dans les cabarets, se dédommage par une brutale ivresse des plaisirs plus décens que défend la religion (3).

---

(1) Londres a six ponts, deux en fer et quatre en pierre. On assure qu'il passe journellement sur celui de Londres 125,000 individus. On a compté qu'il y était passé, le 11 juillet 1811, 89,640 piétons, 1,240 diligences ou fiacres, 485 cabriolets, 769 voitures, 2,924 charrettes, et 764 chevaux. En évaluant à quatre minutes le tems nécessaire pour traverser le pont de Londres, on trouvera qu'il y a constamment sur ce pont 347 personnes ou chevaux, voitures, etc.

(2) Il n'existe pas de gendarmes en Angleterre; la police s'y fait par des *watchmen* et des *constables*; il y en a 3,000 pour la ville de Londres.

(3) Il y a environ 6,000 cabarets à Londres, et l'on a calculé qu'il s'y vendait annuellement 1,400,000 tonneaux de *porter* (ou bière forte) et 80,000 tonneaux d'ale (bière fine).

Il ne suffit pas, pour bien connaître Londres, d'en avoir parcouru les rues, d'en avoir vu les parcs et d'en avoir visité les monumens; quelques mois de résidence ne peuvent mettre à même de connaître ce séjour, où tout est, pour ainsi dire, mystère : le gouvernement, les lois et les coutumes. Son organisation intérieure est si compliquée, ses institutions si disparates, sa population divisée en un si grand nombre de classes, ses manufactures, ses chantiers, ses entrepôts si différens de tout ce qu'on voit dans les autres cités de l'Europe, qu'il faut, avant de pouvoir être initié dans les secrets de cette reine des mers, y avoir demeuré des années entières; avoir eu le tems d'étudier toutes les classes de la société, dans l'intérieur des familles, au milieu de leurs plaisirs et pendant les heures de leurs travaux; il faudrait enfin, s'il était possible, réunir aux connaissances de détails familières à l'habitant de Londres, la sévérité d'examen de l'étranger.

L'auteur de *Babylon the great* possède incontestablement la première de ces deux qualités.

Nourri dans le sérail, *il en sait* les détours.

Les habitudes des *Londoners : John Bull, tradesmen, gentlemen, noblemen ;* l'éloquence des Hustings, la liberté de la presse, les journaux, la littérature, la justice criminelle, le parlement, l'éducation publique, tout est traité par lui avec savoir, esprit et profondeur. On peut dire quil a épuisé ces matières; et, si l'on regrette de ne trouver dans son ouvrage qu'une partie du vaste tableau qu'il avait à tracer, celle qu'il nous a montrée mérite au moins tous nos éloges. Il a fait tout ce qu'un Anglais pouvait faire. Il a signalé les travers du jour, les ridicules de la mode, les vices de l'époque; mais, habitué à ces défauts héréditaires et à ces préjugés nationaux consacrés par une longue succession de siècles, il n'a su ni les apercevoir, ni les décrire. Il nous montre, par exemple, le peuple anglais aux Hugtings, poussant la liberté jusqu'à la licence, couvrant de boue les candidats à la représentation nationale; poursuivant à coups de pierre la voiture du roi, et il nous dit: Voilà la souveraineté du peuple; comme si ce peuple n'était pas le même que commande un prince dont les armes portent cette devise du despotisme: *Dieu et mon droit*, le même encore qui, au tems de Hunt, et lors des funérailles de la reine, fut impitoyablement massacré par des dragons.

L'auteur de *Babylon the great* n'a point cherché à expliquer les contrastes et les anomalies sans nombre qui déparent les lois et les institutions anglaises. La maison d'un citoyen est un asile inviolable; et

pourtant, en vertu du *droit de presse*, le gouvernement peut enlever de leur bord, les matelots des navires marchands et les attacher à son service. Les lois criminelles entourent de formes protectrices la vie des citoyens, et elles refusent un défenseur au malheureux sur lequel pèse une accusation capitale. Le gouvernement est avare du sang de ses sujets, et son code pénal contient 233 cas de condamnation à mort. La loi défend de maltraiter les animaux, et elle permet que la punition du fouet soit infligée aux soldats; elle prohibe le duel, et elle tolère que des gens s'assomment à coups de poings pour une somme d'argent. Le gouvernement proclame la tolérance; il accorde la plénitude des droits de citoyens aux Juifs, aux Trinitaires, aux Quakers et à 31 autres sectes, et il traite en ilotes les catholiques d'Irlande. On parle de liberté, et l'on vote l'*alien bill;* d'égalité, et un bourg pourri, composé d'une demi-douzaine de maisons, enverra deux membres à la chambre des communes, tandis que Manchester, peuplé de 134,000 habitans, n'y compte pas un seul représentant!

Ces singularités et ces contrastes des lois anglaises se retrouvent encore dans le caractère de la nation; mais là aussi notre auteur a souvent négligé de les indiquer. L'Anglais est l'habitant de l'Europe qu'il est nécessaire d'étudier le plus long-tems, avant de pouvoir l'apprécier. Dépourvu de qualités aimables, il cache les qualités solides et estimables qu'il possède en grand nombre sous des dehors froids et hautains. Il n'est ni aussi poli, ni aussi affable, ni aussi spirituel que le Français : taciturne dans la société; simple, calme, raisonnable dans les tems ordinaires, il est grand parleur dans les clubs; emporté, violent, fanatique dans les tourmentes populaires. Ses plaisirs sont moins bruyans, moins gais que ceux des Français, sans être mieux choisis, ni plus moraux. L'Anglais a une gravité et une froideur qui ont quelque chose de repoussant; mais, lorsqu'il accorde son amitié, c'est sans réserve. Il est généreux, humain, compatissant même, et cependant égoïste, avide et parfois même sanguinaire. Bon père et bon mari, il est dur avec ses domestiques et dédaigneux avec ses inférieurs. Il aime les voyages, vit fréquemment éloigné de son pays, et partout il affiche pour sa nation une prédilection souvent offensante pour les autres. Fier de sa liberté, il pousse à l'excès ce noble sentiment; il se cache à lui-même les abus de son gouvernement, de peur de paraître moins libre à ses propres yeux. Dans nul état, le peuple n'est plus dédaigné par l'aristocratie; et pourtant, nulle part l'aristocratie n'est environnée de tant de déférence et d'hommages que par ces amans de l'égalité. La soif des richesses est générale en An-

gleterre. La pauvreté n'y est pas seulement un malheur, mais un vice; et cependant, nulle part le nombre des pauvres n'est plus considérable (1). Tous les citoyens s'occupent de commerce et d'industrie; leurs grandes richesses ne les détournent jamais du travail nécessaire pour les augmenter; et pourtant dans nul pays, on ne trouve autant de prodigues et d'hommes livrés à la passion du jeu. Les Anglais dont les travaux des manufactures n'ont pas détruit la santé, sont grands, forts et vigoureux. L'instruction est plus commune chez eux que chez les Francais; mais ils manquent de cet esprit naturel qne l'on admire chez leurs voisins. Ils sont courageux et persévérans; s'ils ne portent pas dans les combats l'impétuosité française, ils savent aussi bien que nous résister au choc de l'ennemi, et mieux que nous soutenir une défaite.

L'auteur de *Babylon the great* place la littérature anglaise au dessus de toutes celles de l'Europe; mais avant lui, un journal hebdomadaire anglais avait avancé qu'il n'existe aucune branche de connaissances humaines dans lesquelles le nation britannique ne pût compter quatre savans supérieurs à tous ceux dont s'enorgueillit la France. Cette prétention n'est-elle pas tout à la fois une fanfaronnade et une injustice? Nul historien français, il est vrai, ne peut être comparé à Robertson, à Hume, à Gibbon; mais quel est à son tour, l'orateur sacré que l'Angleterre peut opposer à Bossuet? quel est le naturaliste anglais qui osera disputer à Buffon la gloire d'avoir le mieux peint la création et écrit avec plus d'éloquence et de fécondité l'histoire de la nature? La France n'a point l'égal de Milton; mais, qui peut-on comparer, chez les Anglais, à La Fontaine et à Molière? Newton a créé une optique nouvelle et démontré les rapports de la gravitation dans les cieux; mais Descartes, en lui léguant sa méthode pour le raisonnement et son analyse pour la géométrie, ne lui avait-il pas ouvert la route des découvertes? Le système sorti imparfait des mains de Lock, n'a-t-il pas été perfectionné par Condillac? L'éloquence des parlemens anglais, si brillante au tems des Chatham, des Pitt, des Fox, des Burke, n'a-t-elle pas été au moins égalée par Mirabeau, Barnave, Maury et Vergniaud? avant que Brindley se fût rendu célèbre par la construction des canaux, Riquet n'avait-il pas creusé celui du Languedoc? Sir Richard Harkwrigh a-t-il fait plus

(1) On compte à Londres 14,164 mendians, et 117,346 individus recevant la taxe des pauvres.

pour les filatures de coton de Manchester, que Vaucanson pour les soieries de Lyon ; et si, dans les arts mécaniques, les inventions de celui-ci ont eu des résultats moins importans que la machine à vapeur de Watt, peut-on affirmer qu'il eût moins de génie que ce dernier? L'Angleterre place Herschell (Hanovrien), H. Davy, Lely, Mill à la tête de ses hommes les plus distingués dans les sciences astronomiques, physiques et économiques; la France leur oppose les noms justement célèbres de Lalande, de Gay-Lussac, de Thénard, de J.-B. Say. Nos voisins ont leurs grands voyageurs, Cook, Bruce, Parry; nous avons Lapeyrouse, Bonpland et Duperrey. Quant à l'idole de la nation anglaise, nous ne disons certainement pas avec Laharpe : que « Shakespeare est le poëte du peuple; que Racine et Voltaire font les délices des gens instruits; mais, sans vouloir décider auquel de ces grands hommes appartient la palme du génie tragique, nous dirons qu'ils ont consalté dans leurs écrits le goût de leur siècle et celui de leur nation, et que chacun d'eux a atteint la perfection du genre qu'il a traité.

194. — *A tale of Paraguay, etc.* — Conte du Paraguay, par *Robert* Southey, esq. L. L. D., etc., etc. Londres, 1825; Longman. 1 vol. in-12 de 199 pages; prix 10 sh. 6 d.

Si le nom de M. Southey n'était attaché au conte du Paraguay, cet ouvrage passerait inaperçu dans le monde littéraire. Mais, comment ne point lire une nouvelle production du poëte lauréat, du membre de dix académies, de l'historien du Brésil, du chantre de la Vision du jugement, du collaborateur de *Quarterly Review*, du poëte enfin qui, s'il faut l'en croire, surpasse tous les poëtes modernes et qui « réunit en lui seul le mérite de Milton, de Thucydide, de Clarendon, de Dryden, de Jeffrey, de Platon, de Thomas Moore et de Burke (1).»

M. Southey appartient à ce qu'on appelle, en Angleterre, l'école du lac (*Lake-School*), dont M. Wordsworth est le grand maître. Ses œuvres sont en général obscures, bizarres, inintelligibles; elles choquent à la fois la vérité, le naturel et le bon sens. Ses poëmes épiques, tels que *Jeanne d'Arc* (*Joan of Arc*, 2 vol.), *Madoc* (2 vol.), et *Thalaba* (2 vol.), sont depuis long-tems oubliés. *La Vision du jugement* (*the Vision of judgment*, 1 vol.), dans laquelle il attaque l'illustre Byron, est au-dessous du médiocre; et ses six volumes de poésies diverses, dont M. Chatelain a donné un échantillon à la France (2), renferment peu

(1) *Lettre à Lord Byron*, insérée dans le *John Bull*.

(2) *Voy.* la traduction en vers français de *Lord Williams*, ballade de M. Southey.

de pièces d'une véritable beauté. *Roderick* (2 vol.) et *Kehama* (2 v.) sont les seules compositions poétiques de M. Southey dans lesquelles on trouve des passages éloquens, de la verve, de la grandeur et de la facilité; mais ces écrits même, trop souvent diffus, ne sauraient, comme il s'en flatte, faire passer son nom à la dernière postérité.

Si l'opinion que M. Southey a conçue de son propre talent et de la réputation qu'il doit obtenir, n'est point partagée par les hommes de goût, et si, à la poésie romantico-métaphysique des Wordsworth, des Coleridge, des Southey, on préfère la sublimité de Byron, le pathétique de Crabbe, la grâce des Campbell, la voluptueuse douceur de Moore, la pureté de Milman, la délicatesse de Rogers, la simplicité de Cornwal, ou l'inspiration de Mrs. Himans, tout le monde convient que M. Southey a droit d'occuper le premier rang parmi les poëtes louangeurs. Dans ses poëmes, il y a toujours une part d'encens pour lui, pour ses amis et pour le pouvoir; aujourd'hui encore, sa muse adulatrice célèbre à la fois les talens précoces de miss Southey, et les hauts faits de Wellington à la bataille de Pampelune.

La fable du conte du Paraguay est fort simple. Un jeune couple indien a fui loin de sa peuplade, où la petite vérole exerce ses ravages. Il a choisi pour demeure les vastes forêts qui bordent le fleuve Mondai; là, naissent Yeruti et Mooma; et le père de ces deux enfans est dévoré par une bête féroce. Dans une excursion au milieu des solitudes qui avoisinent le fleuve Mondai, le jésuite Dobrizhoffer rencontre la veuve indienne et ses deux enfans; il les conduit à Saint-Joachim, ville du Paraguay, où Monnema et sa fille Mooma, attaquées de la maladie du pays, expirent, après avoir reçu le baptême. Yeruti les suit de près dans la tombe, tourmenté par une vision conjuelle, où il croit voir les ombres de sa mère et de sa sœur l'appelant à elles et lui commandant de se faire chrétien; il reçoit la communion du jésuite Dobrizhoffer, et meurt dans ses bras.

Dans *Gertrude de Wyoming*, M. Campbell a peint avec un talent et une vérité remarquables les mœurs des sauvages de l'Amérique du Nord; il a répandu dans ses tableaux, dans ses descriptions, les richesses poétiques dont son imagination est la source féconde, et dans la peinture de ses caractères, cette force, cette tendresse de sentiment qu'il sait exprimer avec tant de bonheur. M. Southey est resté fort au-dessous du chantre de Gertrude. Son poëme contient quelques beaux vers; le tableau des ravages de la petite vérole, la description des forêts de l'Amérique du sud, la peinture des infortunes d'un

marin qui a fait naufrage, révèlent le génie poétique. Mais, pourquoi, à propos du Paraguay, nous faire l'éloge de Wellington? Pourquoi, après l'apothéose de Jenner, conduire le lecteur au lit de mort d'Ignace Loyola? Pourquoi le poète nous entretient-il des degrés de docteur reçus par M. Southey? Ce poëme, dit un journal anglais, « rempli de puérilités, de pédantisme et de pathos, dégoûtera tout le monde, excepté..... l'auteur lui-même. » *Frédéric* DEGEORGE.

RUSSIE.

195. — * *Glavnia osnovanïa.* — Élémens de zoologie, par *Michel* MAXIMOVITCH. Livre Ier. Moscou, 1824. 1 vol. in-12 de 72 pages; imprimerie de Semen.

La publication d'un ouvrage russe sur une des parties les plus importantes de l'histoire naturelle, doit d'autant plus attirer l'attention des savans, que jusqu'à présent la Russie ne possédait aucune production originale sur la matière dont M. Maximovitch s'est occupé avec tant de succès.—Nous reviendrons sur cet ouvrage, pour le faire connaître avec détails, lorsqu'il sera entièrement publié, ou du moins quand nous aurons sous les yeux une partie assez complète de ce grand travail pour en donner une idée exacte à nos lecteurs.

196. — * *Pouteschestvié vokroug Svéta, etc.* — Voyage autour du monde, fait par ordre de S. M. l'empereur, sur le brick de guerre appelé *Kamtchatka*, dans les années 1817, 1818 et 1819, par le capitaine GOLOVNINE. Saint-Pétersbourg, 1822; imprimerie de la marine. 2 vol. in-4°: le 1er contient 512 et XLIV pages, et le 2e 205 et CXXVII, en tout 888 pages, avec 8 cartes et 6 planches de vues. Prix 25 r.

Cet ouvrage est l'un des plus importans et des plus utiles que l'on ait publiés en Russie. La relation de ce voyage, qui sera remarquable dans les annales de l'histoire, a été insérée, en partie, dans le journal russe de Saint-Pétersbourg, intitulé *le Fils de la patrie* (années 18[illegible] et 1821); son auteur le publie aujourd'hui en entier, en y joignant des remarques relatives à la marine. L'esprit observateur et les vastes connaissances de M. Golovnine, qui est l'un des marins les plus distingués de la Russie, et en même tems l'un des plus célèbres de notre époque, donnent à son ouvrage un degré de mérite, d'utilité et d'importance qui ne peut lui être contesté. Dans les autres pays de l'Europe, on verrait s'épuiser en quelques semaines la première édition d'un pareil livre; mais, malheureusement, il n'en est pas de même en Russie, où deux causes s'opposent à un tel succès: l'indifférence de la classe éclairée de la société pour tout ce qui est r

tional, et le défaut d'instruction des autres classes. Il nous semble, qu'à la seule idée de l'importance d'un voyage fait autour du monde, des difficultés qu'on devait y rencontrer et des périls qu'on avait à vaincre, un ouvrage qui en offre une relation détaillée devrait éveiller le plus vif intérêt.

Le style de l'auteur se distingue par la clarté, la concision et la simplicité, qualités que l'on retrouve dans les autres ouvrages de cet estimable écrivain. Quant au plan, il est entièrement neuf.—M. Golovnine a divisé son ouvrage en *deux parties :* la première contient une simple narration de sa navigation, avec des observations sur les contrées qu'il a visitées ; la seconde offre la description des objets qui sont nécessaires aux marins et qui ont spécialement rapport à l'art de la marine ; les termes techniques ne sont employés dans la première partie que dans le cas d'une nécessité absolue. Le 1er volume contient outre l'*Avertissement* de l'auteur, où il fait connaître, en deux pages, d'abord les avantages que procurent aux sciences les voyages dans les régions éloignées et peu connues, puis, le plan et la nouvelle disposition de sa relation, *seize chapitres*, dont nous indiquerons le sommaire dans un second article, afin de faire connaître à nos lecteurs les lieux que M. Golovnine a visités et dont il a fait l'objet de ses intéressantes observations. Le 1er chapitre commence par l'explication du but de cette expédition, que le gouvernement russe a fait entreprendre, sur le rapport de M. de Traversai, ministre de la marine : 1° pour procurer au Kamtchatka différens appareils de marine et de guerre, et d'autres objets qui étaient nécessaires à cette province, ainsi qu'au port d'Okhotzk, et que l'on ne pouvait leur fournir par terre qu'avec de grandes difficultés ; 2° pour explorer les colonies de la compagnie russe-américaine et faire des investigations et des recherches sur la conduite des Russes avec les naturels du pays ; 3° enfin, pour déterminer la position géographique de celles des îles et des possessions russes qui n'ont pas encore été décrites jusqu'ici suivant les procédés astronomiques, ainsi que pour explorer, au moyen de petits bâtimens, la côte Nord-ouest de l'Amérique, depuis le 60e jusqu'au 63e degré de latitude, vers lequel le capitaine Cook n'a pu approcher, à cause du peu de profondeur de l'eau.

197. — * *Pouteschestvié v'Kitaï, etc.* — Voyage en Chine par la Mongolie, pendant les années 1820 et 1821 ; par G. Timkovsky. 1er. Saint-Pétersbourg, 1824 ; imprimerie du ministère de l'Intérieur. In-8° de 388 pages. Prix des *trois volumes*, 30 roubles.

Cet ouvrage, qui aura trois volumes, mérite sous plusieurs rapports

les suffrages de toutes les personnes éclairées : il ajoute aux acquisitions importantes que les sciences et la littérature ont faites en Russie, pendant l'année 1824, année qui peut être considérée sous ce rapport comme une des plus fertiles.

M. Timkovsky, employé au département asiastique du ministère des affaires étrangères, avait été chargé de conduire à Pékin la nouvelle mission qui y réside actuellement et qui a remplacé la précédente, envoyée en 1808. La relation de son voyage se divise *en trois parties*. La première, qui est contenue dans le volume que nous annonçons, présente, par ordre de dates, le journal de l'auteur, depuis le départ de la mission de Kiachta jusqu'à son arrivée dans la capitale de la Chine. Tous les détails relatifs au séjour de M. Timkovsky à Pékin se trouveront réunis dans le second volume, avec une description et une carte de cette ville. Enfin, le troisième volume offrira la relation abrégée des circonstances les plus remarquables du retour, un travail détaché sur le pays des Mongols, et une courte biographie de Boudda ou Schihemouni, fondateur de la religion lamaïque, qui est professée par un très-grand nombre de Chinois et par la totalité des Mongols, des Kalmouks et des Bouriats. M. Timkovsky nous semble avoir compris quelle est la tâche la plus importante d'un voyageur qui parcourt des régions si peu connues et si peu explorées encore. Il ne cherche point à briller par la pompe du style descriptif, qui serait en opposition avec le but d'utilité et d'instruction qu'il envisage exclusivement.

Possédant bien les connaissances qu'exigeait un pareil voyage pour être fait avec fruit, M. Timkovsky a voulu d'abord suppléer, par une indication topographique de sa marche depuis Kiachta jusqu'à Pékin, aux lacunes considérables que l'on aperçoit sur toutes les cartes, dans cette portion septentrionale de l'empire chinois. Mais le mérite de l'exactitude n'est pas le seul qui distingue l'auteur : il sait encore éviter avec bonheur les deux écueils ordinaires des relations où les incidens du voyage sont rapportés jour par jour, nous voulons dire la sécheresse et la monotonie. Partout le fil de son récit se rattache à des faits curieux, à des observations aussi variées qu'intéressantes. C'est par le portrait fidèle des individus qui ont eu des rapports avec lui, ou que le hasard a conduits sur sa route; c'est en racontant avec simplicité et véracité ce qu'il a vu et entendu, que M. Timkovsky tâche de fixer nos idées sur les habitudes, le caractère, les mœurs et les superstitions bizarres des peuples au milieu desquels il s'est trouvé. Nous avons remarqué surtout avec un inté

particulier les détails qui concernent la croyance des sectateurs du prophète *Schihemouni;* plusieurs traditions historiques, anecdotiques et mythologiques qui se rattachent aux époques et aux personnages les plus célèbres de l'ancien empire des Mongols; la description de la ville d'*Ourga*, du désert et des steppes de *Gobi*, et celle de la *Grande muraille.*

La publication de cet ouvrage et d'autres écrits relatifs aux différens pays de l'Asie nous fournit l'occasion de remarquer que l'espoir exprimé plus d'une fois par les savans de l'Europe, de voir la Russie acquérir, par des relations fréquentes, des notions exactes et détaillées sur les contrées éloignées et peu connues de l'Asie, commence à se réaliser. Outre le voyage de M. Timkovsky, nous possédons une description de la *Turcomanie* et du *Kchiva*, par M. Mouravief, description qui a déjà été traduite en français et en allemand. M. le colonel baron Meyendorf, qui accompagnait l'ambassade russe en *Bucharie*, en 1820 et 1821, a rédigé une relation de ce voyage, qui doit être également publiée à Paris, en langue française. Enfin, une *Description complète des steppes des Kirguises*, paraîtra incessamment ici en langue russe.

198—* *Létopice Nestorova.*—Chronique de Nestor, d'après la plus ancienne copie de M. Lavrenti; édition du professeur Timkovsky, finissant à l'année 1019, publiée par la *Société d'histoire et d'antiquités russes, près l'Université de Moscou.* Moscou, 1824; imprimerie de l'Université. 1 vol. in-4° de 105 pages. Prix, deux roubles 60 kopecks (2 fr. 60 c.).

Cette copie de la Chronique de Nestor, écrite en 1377, par le moine Lavrenti, pour le grand-duc Dmitri Constantinovitche, est la plus ancienne qui soit parvenue jusqu'à nous; elle a été appelée *Chronique de Pouschkine*, du nom de celui qui la découvrit; puis *Chronique de Souzdale*, parce qu'elle avait été écrite, en suite de la bénédiction donnée par Dionici, évêque de Souzdale; enfin, *Chronique de Nestor*, du nom de celui qui l'a écrite. — La publication de cet ouvrage avait été confiée en 1811, par la *Société d'histoire et d'antiquités russes* à M. le professeur R. Timkovsky, qui avait fait une copie exacte du manuscrit original, et qui avait déjà fait imprimer 13 feuilles de son manuscrit, lorsque la guerre de 1812 vint interrompre son utile travail, qui devint la proie des flammes, avec la bibliothèque de la société. Les membres de cette société ont décidé que les 13 feuilles, imprimées par les soins de M. Timkovsky, seraient publiées, et M. C. Kalaïdovitch a été chargé par elle de ce soin. Il doit joindre à ce travail

une préface, dans laquelle il donnera une description détaillée de la copie de LAVRENTI, description conservée à la Bibliothèque publique de Saint-Pétersbourg, et dont M. Vostokof, habile philologue et poëte distingué, lui a fait donner communication.

199. — * *Anecdotes choisies de Pierre-le-Grand, traduites du russe en français.* Saint-Pétersbourg, 1823; imprimerie du département de l'instruction publique. 1 vol. in-8° de 112 pages; prix 3 roubles.

« En rassemblant ici les traits principaux qui caractérisent *Pierre Ier*, nous avons cherché (dit l'auteur russe) à bien mériter de nos compatriotes, admirateurs du génie qui créa la puissance de la Russie et appela les Russes à partager avec les autres nations les avantages de la civilisation... Je me suis appliqué à rendre les traits qui peignent les talens, le caractère et le génie de Pierre, et qui font connaître les vues étendues de cet homme qui illustra son siècle. » Cet ouvrage est un bon manuel pour les étrangers comme pour les Russes. Il leur sera très-utile dans l'étude d'une époque qui a décidé des destinées de la Russie et du rang qu'elle doit occuper parmi les nations civilisées.

200. — * *Opite kratkoï Istorii, etc.* — Essai d'histoire abrégée de la littérature russe, par *Nicolas* GRETCH. Saint-Pétersbourg, 1822; imprimerie de Gretch. 1 vol. in-8° de VI et 394 pages; prix 10 roubles.

Cet essai, qui a coûté à son auteur de longues et pénibles recherches et des travaux immenses, mérite d'occuper une place distinguée parmi les meilleurs ouvrages relatifs à la littérature russe, malgré ses imperfections et ses défauts qui ont été signalés par plusieurs critiques, dans les journaux russes des deux capitales.

M. GRETCH a divisé son *Essai* en deux *périodes* : la première s'étend depuis l'origine de l'empire de Russie jusqu'au règne de Pierre-le-Grand, c'est-à-dire, depuis la moitié du IXe siècle jusqu'à la fin du XVIIe; la seconde période s'étend depuis cette époque jusqu'à nos jours. Chacune des sections, qui sont au nombre de trois pour chaque période, commence par un tableau de l'état civil et politique de la Russie, auquel il rattache dans cette partie, l'histoire même de la littérature. Dans cette partie, il énumère, en biographe et en bibliographe, les écrivains et les ouvrages les plus remarquables de chaque époque. Cette histoire de la civilisation et des lettres en Russie offre d'autant plus d'intérêt, qu'elle est disposée avec art et talent, relativement à la division des époques, à l'exposition et à l'explication des causes qui ont accéléré ou arrêté les progrès de la littérature.—M. GRETCH a dédié son ouvrage au comte Roumantzof, protecteur éclairé et zélé des sciences et des lettres. — Une *traduction polonaise* de cet Essai a été

publiée à Varsovie (1823, Glucksberg. 1 vol. in-8° de 576 pag.) par M. Linde, savant distingué, qui doit aussi en donner une *traduction allemande*. M. Reiff, auteur d'une bonne grammaire russe à l'usage des étrangers (Voy. *Rev. Enc.*, t. xx, p. 587), a entrepris une *traduction française* de cet ouvrage. M. Gretch aura donc la gloire d'avoir le premier fait connaître au monde savant la naissance, la marche et les progrès de la littérature russe.

M. le prince Tzertelef s'occupe depuis quelque tems d'un travail analogue, qu'il veut publier sous le titre de *Tableau historique de la littérature russe*. A en juger par des fragmens insérés dans l'*Émule de la civilisation et de la bienfaisance* (livraisons 3, 5 et 6 de 1823), le plan de cet ouvrage est le même que celui de l'Essai de M. Gretch ; plusieurs passages de ce dernier se trouvent même reproduits presque littéralement dans le *Tableau* du prince Tzertelef, qui aura néanmoins son degré de mérite et d'utilité.

201. — * *Basni i Skazki.* — Fables et contes d'*Alexandre* Izmaïlof. *Quatrième édition*, corrigée et augmentée. Ire et IIe parties. Saint-Pétersbourg, 1821 ; imprimerie de Baïkof. In-8° de 65 et 107 pages, prix 8 roubles, avec une jolie vignette.

La première édition des *Fables* et *Contes d'Alexandre* Izmaïlof (au nombre de 22) a été publiée en 1814 ; la seconde, divisée en *trois livres*, et contenant 45 pièces, parut en 1816, et la troisième, sous le titre : *Nouvelles fables et contes* (au nombre de 22) *avec différentes poésies fugitives d'Alexandre* Izmaïlof, *augmentées d'un Essai sur la Narration de la fable*, en 1817. Ces deux dernières éditions sont presque entièrement épuisées ; et, comme l'auteur a composé depuis ce tems un certain nombre de nouvelles fables et apporté des corrections à celles qu'il avait publiées en 1821, une quatrième édition devenait nécessaire.

Cette quatrième édition est composée de trois parties. La première contient les *fables* proprement dites et les *apologues* ; la deuxième, les *paraboles* et les *contes*. La première pièce a pour titre : *Origine et utilité de la fable ;* elle a été traduite du français, d'après l'*Almanach des Muses* de 1770. A la fin de la seconde partie, se trouve une *Table alphabétique des fables et des contes*, avec l'indication des auteurs auxquels M. Izmaïlof a fait des emprunts. Les deux parties que nous annonçons contiennent 35 fables et 42 contes, dont 26 originaux et 51 imités ou traduits de différens auteurs.

M. Izmaïlof, membre de plusieurs sociétés littéraires russes, naquit en 1779, et commença à versifier de très-bonne heure. Ses fables et ses

contes, écrits d'un style agréable et léger, se distinguent surtout par la peinture des caractères, des usages et des vices des basses classes de la société, des bourgeois russes, des intendans, des juges, etc.; sous ce rapport, M. Izmaïlof n'a point d'égal dans la littérature russe. On s'étonne que l'auteur de l'*Anthologie russe*, M. de Saint-Maure, n'ait point donné dans son recueil une seule fable de cet auteur pour faire connaître son genre et sa manière.

M. Izmaïlof, outre ces poésies, qui doivent être regardées comme ses seuls titres à la gloire et à une place distinguée sur le Parnasse russe, a publié diverses autres ouvrages et a rédigé, en 1809 et 1810, un journal sous le titre de *Tzvétnik* (Parterre de fleurs), de concert avec MM. Bénitzky et Nikolsky. Ce Recueil, qui forme 24 livraisons in-12 pour ces deux années, offre d'excellens articles bibliographiques et critiques, dus à la plume du premier de ces écrivains. En 1812, M. Izmaïlof a été le principal rédacteur du *Courrier de Saint-Pétersbourg*, publié par la *Société des amis de la littérature, des sciences et des arts*, de Pétersbourg, dont il est actuellement le président, et depuis 1818 il rédige le *Bien-intentionné* (Blagonamerennoï.)

La *troisième partie* de l'ouvrage que nous annonçons doit contenir un *Essai sur la narration de la Fable et une Analyse des meilleures fables des principaux fabulistes russes*, tels que *Khemnitzer*, *Dmitrief* et *Krîlof*. M. Izmaïlof en promet la publication, depuis 1821, c'est-à-dire depuis trois ans; et jusqu'à présent, cette intéressante partie n'a pas encore paru. Si la rédaction du *Bien-intentionné* absorbe tous ses loisirs, on doit souhaiter qu'il abandonne la rédaction de ce journal, qui continue, malgré ses efforts, à être assez médiocre, pour s'occuper des vrais intérêts de sa gloire et des plaisirs du public, dans une carrière où il s'est montré plus heureux.

202. — * *Opite natchertanïa, etc.* — Essai d'une esquisse de la théorie générale des beaux-arts, par *Jean* Voïtzekhovitch. Moscou, 1823; imprimerie de l'Université. 1 vol in-8° de 83 pages.

Le jeune auteur de cet *Essai* a voulu remplir une lacune sensible dans la littérature russe, en publiant un ouvrage élémentaire d'estétique. La *Société des Amateurs de la littérature russe* de Moscou, dont il est membre, a fait imprimer ce petit volume à ses frais. Ce livre peut être employé avec utilité; mais quelques-unes de ses parties demanderaient de grandes corrections: plusieurs définitions qu'on y trouve ne sont point exactes. Nous remarquerons encore que la nomenclature des artistes et des écrivains n'est point complète. Par exemple, à l'article des *Acteurs*, l'auteur a passé sous silence des noms célèbres dans

les annales du théâtre, tels que ceux de *Baron*, *Kemble*, *Talma*, *Mlle Mars*, et ceux des acteurs russes *Iakovlef*, et *Mlle Séménof*. Parmi les artistes nationaux, il n'a point mentionné *Kozlovsky*, *Zakharof*, le comte *Tolstoï*, et l'on y chercherait en vain les noms de *Soumarokof*, *Khemnitzer*, *Batuschekof* et *Joukovsky*, poëtes distingués de la Russie. *Hume* est mentionné, dans cet ouvrage, dans la liste des poëtes! — On a lieu de s'étonner que toutes ces fautes et des omissions aussi considérables n'aient pas été rectifiées par la Société qui s'est chargée de la publication de cet Essai, dans lequel on trouve d'ailleurs les élémens d'un bon livre. R. E.

DANEMARCK.

203. — *Symbolæ ad geographiam medii ævi ex monumentis islandicis. Edidit, prolegomenis et commentario illustravit M. Ericus Christianus* WERLAUFF, *regi à consiliis justitiæ, etc., etc.* Copenhague, 1821. 60 pag. in-4° avec une gravure.

Cet opuscule contient, en langue islandaise, avec une traduction latine en regard, deux petits traités copiés sur des manuscrits appartenant à la bibliothèque de l'Université de Copenhague, et dont le premier a été écrit vers le milieu du XIVe, et le second au XIIIe siècle. Le premier, après avoir donné une idée très-succincte des connaissances géographiques de cette époque, fait connaître l'itinéraire des pèlerins qui se rendaient alors de la Norvége à Rome, en passant par l'Allemagne, et ensuite à Jérusalem. On conçoit bien que l'auteur n'oublie pas d'indiquer tous les lieux où se trouvent des églises, des couvens et des reliques. A Rome, il fait la description des quatre cathédrales, et des lieux consacrés dans les environs à la dévotion des fidèles. Dans la Terre-Sainte, il s'occupe également de la description de la ville de Jérusalem et de tous les lieux adjacens dont il est fait mention dans la Sainte-Écriture. — Le second manuscrit, qui n'occupe que quatre pages, donne une description fort abrégée de la ville de Jérusalem, avec l'Iconographie assez élégante de cette célèbre cité. L'éditeur en a joint à son ouvrage une gravure, qui peut donner une idée de l'état du dessin à cette époque. Quoique ces deux manuscrits soient fort peu importans par eux-mêmes, ils auront néanmoins quelque prix aux yeux des antiquaires, et l'on doit savoir gré de leur publication à M. Werlauff, qui les a enrichis d'un grand nombre de notes et d'éclaircissemens, souvent ingénieux et qui attestent une érudition profonde et peu commune.

204. — * *Historie af Danmark.* — Histoire du Danemarck, par

Pierre Frédéric SUHM. Tome XIIe (depuis 1320 jusqu'à 1340) Copenhague, 1824; Schultz. In-4° de 440 pages.

Cet ouvrage est le plus grand et le plus important travail historique qui ait jamais été entrepris par un auteur danois, surtout si l'on y ajoute les ouvrages préparatoires qui l'ont précédé, et dont voici la nomenclature : 1° *Essai de quelques améliorations dans l'ancienne histoire dano-norvégienne* (1 vol. publié en 1757); 2° *Esquisse historique sur l'origine des peuples; introduction à l'histoire de ceux du Nord* (1 vol., 1769); 3° *De l'origine des peuples du Nord* (1 vol., 1770); 4° *D'Odin et de la mythologie scandinave* (1771, 1 vol.); 5° *Histoire de l'émigration des peuples du Nord* (1772-73, 2 vol.); 6° *Histoire critique du Danemark, du tems du paganisme* (1774-81, 4 vol., avec un volume contenant 96 tables in-folio) : tous ces volumes sont in-4°; dans le premier ouvrage, M. Suhm a eu pour collaborateur feu M. *G.* SCHONING; enfin, le grand ouvrage historique dont nous venons d'annoncer le douzième volume, qui sera suivi de deux autres. Il en résulte que l'histoire du Danemark aura été conduite par le célèbre auteur jusqu'à l'an 1400.

M. Suhm est mort en 1798; il n'a donc pu surveiller lui-même que l'édition des sept premiers volumes; les suivans ont été publiés, d'après son manuscrit, d'abord par M. *A.* KALL, et après la mort de celui-ci, par M. *R.* NYERUP. Il est à désirer que cet ouvrage trouve bientôt un savant et habile continuateur, ce qui ne peut manquer d'arriver, le Danemarck possédant plusieurs hommes riches d'une érudition profonde et d'une solide instruction, qui se feront gloire de marcher sur les traces de leur illustre prédécesseur.

M. Suhm a publié, en outre, une foule d'autres ouvrages, la plupart historiques, dont on prépare une édition complète, qui sera très-volumineuse, et dont nous aurons occasion de parler plus tard. Toutefois, son mérite ne se borne pas encore là. Sa fortune, qui était considérable, lui a permis de faire, en 1789 et 1794, les frais nécessaires pour l'impression, en langues arabe et latine, des *Annales moslemici Abulfedæ* par le célèbre REISKE, publiées à Copenhague par M. ADLER. A la mort de M. LANGEBEK, il fit publier aussi, et presqu'entièrement à ses frais, les quatre derniers volumes des *Scriptores rerum Danicarum*, in-folio. Enfin, le Danemarck lui doit une éternelle reconnaissance pour la générosité avec laquelle il tenait sa magnifique et immense bibliothèque ouverte à tous les hommes de lettres. Après sa mort, et en vertu de son testament, cette bibliothèque a été réunie

à la Bibliothèque du roi, dont elle est un des ornemens les plus remarquables. HEIBERG.

205. — *Oen i Sydhafvet, etc.* — L'Ile dans la mer du Sud, roman par M. *A.* OEHLENSCHLAGER, 1re, 2e, 3e et 4e parties, formant en tout près de 1500 pages in-8°. Copenhague, 1824 et 1825.

Sans être entièrement de l'avis du célèbre auteur de cette production, lorsqu'il prétend, dans sa préface, que le roman est l'épopée de notre époque, nous croyons cependant qu'un roman original en quatre volumes, dans quelque langue qu'il soit écrit, mérite une attention particulière; ne fût-ce que comme une nouvelle preuve de l'inépuisable richesse de l'imagination humaine. D'ailleurs, le nom d'un écrivain célébré par l'immortel auteur de *Corinne*, dans son livre sur l'*Allemagne*, appartient à toutes les nations et commande les égards de la critique. Nous ne jugerons donc pas, sur un simple aperçu des deux premières parties de son ouvrage, un auteur dont le mérite de quelques-unes de ses tragédies surpasse les éloges de Mme de Staël, et dont le *Corrége* a été traduit et représenté avec succès sur plusieurs théâtres étrangers, même en Italie. Ce que nous croyons pouvoir affirmer, c'est qu'on retrouve souvent dans le nouvel ouvrage de M. Oehlenschlager, ces traits d'un génie original qui l'a rendu si célèbre. Mais il n'est pas douteux que, dans l'exécution d'un tel ouvrage, le génie seul ne suffit pas : il faut encore à l'écrivain le talent de rapprocher les événémens et les situations, de manière à éviter les longueurs.

Nous désirerions beaucoup que l'auteur enrichît son ouvrage de quelques notes instructives que le sujet semble exiger; car les lecteurs de romans ne sont pas en général des savans, et rarement même des littérateurs instruits. Aussi beaucoup pourront-ils se trouver embarrassés pour savoir quels sont les auteurs de tragédies anglaises, et surtout espagnoles, qui pouvaient, au commencement du XVIIe siècle, plaire au sensé M. Wolfgang, plus que les tragédies françaises, qu'il trouve dès cette époque si uniformes (tome 1er, p. 280.) Voltaire et plusieurs autres critiques ont écrit que la tragédie française n'avait aucunes formes régulières avant P. Corneille; il nous paraît donc de toute nécessité de fournir des preuves irrécusables quand on avance le contraire.

Voilà ce que nous écrivions, lorsqu'il n'avait paru encore que deux parties du roman de M. Oehlenschlager; maintenant que les deux autres parties qui complètent l'ouvrage sont publiées, nous croyons, bien que les aventures s'y succèdent avec une grande rapidité, que

l'ouvrage aurait beaucoup gagné s'il eût été plus court. Les trait brillans de génie dont l'auteur l'a semé auraient été plus rapprochés, e l'intérêt se serait moins refroidi.—Cette part faite à la critique, nous n pouvons cacher le plaisir que nous ont fait plusieurs endroits de ce ouvrage. La peinture (dans le 3e vol.) de Gustave Adolphe le Grand des héros qui l'entourent, et de son armée, est au-dessus de tout éloge Leurs figures, leurs traits caractéristiques, sont rendus avec un a qui semblerait n'appartenir qu'au peintre. Nous ne croyons pas qu' entre toujours dans le devoir d'un critique de chercher à imposer u frein à l'imagination d'un auteur; mais nous ne devons pas dissimul qu'après avoir été transportés, comme par enchantement, au milie des héros de la guerre de trente ans, et initiés aux divers sentime qu'elle fit naître parmi les différens peuples de l'Allemagne, no avons vu avec répugnance figurer, à côté de Gustave Adolphe, un fi illégitime dont l'existence est également en opposition avec la véri historique et avec la peinture qu'a donnée l'auteur des principes des mœurs de son héros. Cette invention de M. Oehlenschlager, q ne se rattache d'ailleurs en rien à l'intrigue de son roman, nous paru pour le moins inutile.

Il y aurait bien des choses encore à dire au sujet de cet ouvrag si remarquable dans son ensemble et dans chacune de ses partie mais le cadre de ce recueil ne nous permet pas de donner trop d'e tension à notre article. Il faut donc se résumer, en disant que cet production d'un homme de génie nous a paru en général au-dess des ouvrages que nous connaissons dans ce genre, surtout dans l endroits où le respect pour la vérité historique a pu mettre quelqu bornes aux élans de la riche imagination de l'auteur. Partout ailleu et quand elle a trouvé le champ libre, elle s'est trop abandonnée à vague que l'on nomme quelquefois poétique, mais qui finit bien par rebuter le lecteur, lorsqu'il se reproduit à chaque page. G—

206. — * *Nyt Aftenblad.* — Nouvelle feuille du soir, pour l' 1824 et le premier semestre de 1825. Trois cahiers in-4°. Copenh gue, imprimerie de Kiopping.

Depuis le commencement de l'an 1824, il paraît à Copenhag tous les samedis soir, une feuille, format in-quarto, accompag quelquefois d'un supplément, et offrant une lecture amusante instructive sur tous les objets qui peuvent intéresser la généralité lecteurs. On y trouve des articles de morale, de philosophie, d'é nomie, d'histoire, de médecine domestique, des poésies, des artic sur les théâtres, des anecdotes, des relations d'événemens curie

enfin de quoi satisfaire tous les goûts, et la rédaction de cette feuille nous paraît très-soignée. Quoique les éditeurs ou les rédacteurs gardent l'anonyme, on voit que ce sont des hommes de lettres d'un vrai mérite; nous en sommes d'autant plus convaincus, que nous avons remarqué parmi leurs collaborateurs les noms des écrivains danois les plus distingués. La politique proprement dite n'entre pas absolument dans le cadre de leur journal; cependant elle n'en est pas non plus entièrement exclue; M. Rahbek y donne, tous les mois, un aperçu rapide des événemens politiques les plus remarquables du mois précédent. Nous souhaitons un succès durable à ce nouveau journal, que la ville de Copenhague peut hardiment mettre à côté de cette *Feuille du matin* (Morgenblatt), dont l'Allemagne se glorifie depuis plusieurs années et que publie le célèbre libraire Cotta, si bien connu par le caractère d'utilité de ses grandes entreprises littéraires.

Heiberg.

ALLEMAGNE.

207. — * *Der rheinländische Weinbau.* — De la culture de la vigne, sur les bords du fleuve; par *J.* Hœrter, propriétaire, vigneron des bords du Rhin. 3e partie. Trèves, 1825; Gall. In-8°.

Déjà nous avons annoncé, avec de justes éloges, les premières parties de cet excellent traité que l'un des propriétaires les plus instruits du Rheingau a, pour ainsi dire, dédié non-seulement aux vignerons de ces belles contrées, mais encore à tous ceux qui s'adonnent à la culture des vignes, en quelque pays qu'ils habitent. (Voy. *Rev Enc.*, t. xxiv, p. 397.) En effet, il n'est aucune province où l'on ne puisse faire son profit de la théorie de M. Hœrter, théorie, qui est fondée sur sa propre expérience. Dans une courte préface, l'auteur annonce qu'il donne ici un *catéchisme du vigneron par demandes* et par *réponses*. C'était, dit-il, la méthode de Socrate, celle du sage de Nazareth, celle de Franklin; on y revient de toutes parts, et, depuis les sciences les plus élevées jusqu'au métier de tailleur et de cordonnier, en Amérique, toutes les théories sont enseignées de la sorte. Quoi qu'il en soit de cette singulière assertion, et des rapprochemens plus bizarres encore que l'auteur fait entre des personnes si différentes, on peut être assuré de ne pas rencontrer dans son livre cette sécheresse presque toujours inséparable de la forme qu'il a cru devoir adopter. Il donne à ses *réponses* des développemens qui les sauvent de ce défaut et leur laissent tout l'intérêt qui distingue ordinairement un traité plus étendu. Son ouvrage est partagé en

deux grandes divisions : l'une est relative à la culture de la vigne ; l'autre à la fermentation des vins. Nous regrettons de ne pouvoir initier nos lecteurs aux doctrines de M. Hœrter ; mais, lors même que nous pourrions leur offrir quelques citations, ils n'en seraient pas moins obligés de recourir à l'ouvrage, si le sujet peut les intéresser, et ils nous sauront gré de l'avoir signalé à leur attention.

208. —*Beschreibung der Sturmfluthen an den Ufern der Nordsee, etc.* — Descriptions d'inondations arrivées sur les bords de la mer du Nord et des fleuves qui s'y jettent, avec des cartes et des plans ; par *W.* Muller, ingénieur major. Hanovre, 1825. In-8°.

Il s'agit ici d'événemens arrivés le 3 et le 4 février de cette année; et l'auteur qui les rapporte a fait imprimer, à ses frais, un livre qu'il vend au profit des victimes des inondations. Il conduit ses lecteurs du Hanovre vers le duché d'Oldenbourg ; puis, à Hambourg, négligeant le Holstein et les Pays-Bas, sur lesquels il n'a pu obtenir de renseignemens précis. On a remarqué, dans les environs de la Jahde, que les dernières inondations avaient surpassé de 2 à 3 pieds le niveau de celles qui eurent lieu en 1717 ; et cependant, il est arrivé beaucoup moins de malheurs, il y a eu beaucoup moins de dommages qu'à cette précédente époque. Cela prouve qu'il y a une grande amélioration dans le système des digues. M. Muller en expose la partie théorique et technologique ; puis, il présente des considérations fort utiles pour l'avenir. Il recommande les plantations d'arbres à l'extérieur des digues, ayant remarqué, dit-il, que les parties qui en sont pourvues résistent mieux à l'effort des ondes et aux secousses de la glace. Une autre remarque digne de toute la sollicitude des bons administrateurs, c'est que la rupture des digues s'est faite presque partout aux mêmes endroits où les inondations précédentes avaient exercé leurs ravages.

La lecture du second appendice est fort intéressante par les observations qu'elle renferme sur la hauteur des vagues (à Norderney et à Baltsum, elles se sont élevées de 8 à 15 pieds), et par les phénomènes qui y sont consignés, tels que le desséchement des puits, la crue subite des eaux de 9 à 15 pouces. Le quatrième appendice est consacré aux digues de la Frise orientale, dont toutes les dimensions sont indiquées. L'un des plans représente les ravages exercés par les eaux près d'Emden. P. Golbéry.

209. * *Bibliotheca veterinaria.*— Bibliothèque vétérinaire, ou Liste de tous les livres utiles qui ont paru en Allemagne jusqu'au milieu de

l'an 1824, sur toutes les parties de la science vétérinaire; avec une table des matières. Berlin, 1825; Enslin. Gros in-8°; prix 3 gr.

210. — * *Bibliotheca historico-geographica, oder Verzeichniss, etc.* —Bibliothèque historique, géographique, ou Liste de tous les livres utiles qui ont paru en Allemagne, dans les tems anciens et modernes, surtout depuis 1750 jusqu'au milieu de l'an 1824, sous le rapport de l'histoire, de la géographie et des sciences auxiliaires, ou sur l'histoire du monde, des peuples, des hommes, de la morale, de la littérature, des sciences et de la religion; avec des articles biographiques, une description politique et historique de la terre, des pays et des villes, leur statistique, etc., contenant plus de 9,000 articles et une table des matières. Berlin, 1825; le même; prix 1 thal. 4 gr.

211.— * *Bibliotheca œconomica oder Verzeichniss, etc.*—Bibliothèque économique, ou Liste de tous les livres utiles qui ont paru en Allemagne, dans le tems anciensetm odernes, jusqu'au milieu de l'an 1824, sous le rapport de l'économie rurale et domestique en général et des sciences qui ont rapport à l'agriculture, etc.; avec une table des matières. Berlin, 1825; le même. Grand in-8°; prix 8 gr.

Ces espèces de catalogues raisonnés, publiés par M. Enslin, ont un grand degré d'utilité, et devraient être dans les mains de tous les amis des sciences; chacun y trouvera, pour celle dont il s'occupe, des maîtres à consulter et des guides à suivre. D—P.

212.—**Ueber den Geist der Staatsverfassungen und dessen Einfluss, etc.* — De l'Esprit des constitutions des États, et de son influence sur la législation, par M. *Frédéric* Ancillon. Berlin, 1825; xv et 350 pages. Grand in-8°; prix 1 thaler 18 gr. (7 fr.)

M. le professeur Pölitz dit, dans la 4e partie de son ouvrage sur la *politique* (voy. *Rev. Encyc.*, t. xxiv p. 399), que depuis environ quarante ans il a paru, en Europe et en Amérique, *cent treize* nouvelles *constitutions* écrites, dont trente-une n'existent déjà plus; les quatre-vingt-deux autres subsistent encore publiquement dans le monde politique. Un phénomène de cette nature, d'où dépend le bonheur ou le malheur de plus de cent millions d'hommes, est important pour l'histoire, le droit public et la politique. M. Pölitz a essayé de tracer une exposition de ce phénomène, sous le rapport *historique*; M. d'Arétin, sous celui du *Droit public* (l'auteur est mort avant la publication de la seconde partie de son ouvrage), et l'ingénieux auteur de l'ouvrage que nous annonçons le développe ici, sous le troisième de ces rapports : la *Politique*. M. Ancillon, célèbre par ses connaissances

philosophiques et historiques, ne s'arrête pas dans ses investigations et dans leurs résultats, à ce que son sujet peut offrir de spécial; il se livre au contraire à des recherches générales. Il s'ensuit qu'il ne nous offre pas un système cohérent et complet du droit ou de la politique, d'après les constitutions, mais une suite de recherches philosophiques et historiques profondes et savantes sur tous les phénomènes politiques qui se rattachent à l'histoire des constitutions.

Après une préface, dans laquelle il avance que, dans la politique, il y a très-peu de principes généraux et absolus, l'auteur traite successivement des objets suivans : 1° *De l'esprit des lois :* Chaque loi, dit-il, si elle n'est pas le fruit du caprice, de la passion, d'une volonté arbitraire, a un but, un motif, une cause déterminante dans le passé. —2° *Des sources du pouvoir :* L'inégalité est la source de tout pouvoir; le plus puissant a toujours été la terreur ou le salut du plus faible. Le pouvoir consiste dans la force physique, ou dans l'intelligence, ou dans la force de la volonté et de la supériorité morale. Ces trois élémens réunis, ou pris séparément, sont les sources de tout pouvoir. —3° *Des États :* Les États sont considérés comme des individus moraux; ils sont donc soumis aux lois de la raison. — 4° *De la liberté :* L'auteur commence par cette proposition : Celui-là seul a l'âme libre, qui obéit toujours spontanément à la loi de Dieu. — 5° *De l'égalité.*— 6° *De la monarchie :* La monarchie limitée peut être réduite à deux principes : l'universalité des vues, la maturité du jugement, une délibération lente sur toutes les circonstances, l'observation de tous les rapports, doivent guider les décisions d'un État, quand il s'agit de l'application des lois ou même de l'administration. — 7° *De l'aristocratie :* Ici, l'auteur commence par déterminer les divers rapports sous lesquels s'annoncent la monarchie et l'aristocratie, et il prouve que l'aristocratie se soutient plus difficilement qu'une monarchie.— 8° *Des anciennes républiques :* Cette division offre un tableau frappant des abus, du despotisme populaire et de la puissance des démagogues. — 9° *De la noblesse :* La noblesse, dans la plupart des monarchies, est un membre politique et essentiel. — 10° *Du despotisme :* Il consiste dans la puissance de la volonté personnelle. — 11° *De la dégénération des diverses formes de gouvernemens :* de la dégénération de la démocratie, de l'aristocratie et de la monarchie.—12° *Des améliorations, des réformes et des révolutions dans les États.* — 13° *De la représentation :* La forme représentative protége contre la partialité des vues et des décisions du gouvernement, et contre l'égoïsme et les passions des fonctionnaires. Cependant, dans une constitution représen-

tative, tout dépend du caractère de la loi sur les élections, du droit d'élection, de la manière dont il est conféré, de la classe de la société qui est appelée à l'exercer. — 14° *De la constitution anglaise.* — 15° *Des diverses formes de justice. Publicité. Jurys.* Nul ne doit être arrêté, hors des cas prévus par la loi. Celui qui peut et veut donner caution ne doit pas être arrêté. Vingt-quatre heures après son arrestation, chaque individu doit être conduit devant son juge naturel, afin d'apprendre de lui pourquoi il est arrêté. — 16° *Des affaires de famille. Des femmes. De l'éducation.* — 17° *De l'éducation d'un peuple.* — 18° *Du luxe.* — 19° *De la législation criminelle. Des crimes et des peines.* — 20° *Des divers systèmes d'impôts.* — 21° *De l'indépendance politique des États.* — 22° enfin, *Du système défensif des États.*

Nous croyons que cette simple énumération suffira pour inspirer le désir de connaître plus particulièrement l'ouvrage de M. Ancillon. Nous observerons encore que, bien que le titre ni la préface ne l'annoncent, cet ouvrage, classique à tant d'égards, semble devoir être continué. Cela serait d'autant plus à désirer, qu'on aimerait à devoir à l'auteur un examen critique et une exposition historique des nouvelles constitutions, sur lesquelles on a si peu écrit jusqu'ici.

JH. DE LUCENAY.

213.—* CTESIÆ CNIDII *operum reliquiæ. Fragmenta collegit, textum e codd. recognovit prolegomenis et perpetuâ annotatione instruxit indicesque adjecit G. Chr.* BAEHR.— Collection des fragmens de l'ouvrage de CTÉSIAS, DE CNIDE; le texte revu sur les manuscrits est accompagné d'une *introduction*, d'un *commentaire* et de *tables des matières*, par M. BAEHR, professeur à Heidelberg. Francfort-sur-le-Mein, 1824; Broenner. 471 pp. in-8°.

Le manuscrit de ce livre était déjà livré à l'impression quand M. Lion, qui publie en ce moment une édition d'*Aulu-Gelle*, avec un commentaire, fit paraître son édition de Ctésias, que nous avons déjà annoncée, et qui se ressent un peu de la précipitation avec laquelle elle a été faite. L'auteur de celle-ci ne pouvait donc en profiter pour la sienne. Mais nous ne voyons pas qu'il y eût beaucoup gagné; la sienne nous semble le résultat d'une critique plus sévère et d'un travail plus mûri. D'ailleurs, M. Baehr, que les littérateurs connaissent déjà par ses travaux sur Plutarque, a ajouté, dans quelques pages de supplément, tout ce qu'il a pu tirer d'utile de l'édition de son devancier. Après avoir été si long-tems sans posséder aucune édition de Ctésias, nous en comptons tout à coup deux, dont l'une cependant, celle que nous annonçons, rend l'autre presque super-

flue. M. Baehr a commencé par donner de grands soins au texte de son auteur ; il a collationné plusieurs manuscrits et s'est efforcé d'en rendre la leçon aussi pure que possible. Il n'a rien négligé pour en faciliter l'intelligence, et ses notes nombreuses et savantes expliquent une foule de passages. L'éditeur s'attache à réhabiliter Ctésias dans l'opinion des savans et à prouver l'authenticité de ses récits. Après deux pages de préface, viennent les *Prolégomènes*, qui offrent les notices de Fabricius et de G. Voss sur cet auteur ; puis, des recherches de l'éditeur actuel sur sa vie, ses écrits, son style, et le degré de confiance qu'il mérite: ce dernier paragraphe, (p. 24-60) est très-long et détaillé ; l'éditeur y discute l'authenticité de chacun de ses livres en particulier. Les fragmens de l'histoire d'Assyrie devaient trouver leur place après cette introduction ; ils ne se trouvent, par erreur sans doute, qu'à la p. 383. Les extraits de l'histoire de Perse, faits par Photius, sont donc en tête (p. 61-80) et sont suivis d'un long commentaire (p. 81-218) et de fragmens épars sur le même sujet (p. 219-244). Viennent ensuite les Éclogues de l'histoire de l'Inde (p. 245-258), avec un commentaire (p. 259-348) et des fragmens dispersés de plusieurs auteurs anciens (p. 349-382); enfin, l'histoire d'Assyrie (p. 383-453) : quelques supplémens et la table des matières occupent le reste du volume. J. H. Schnitzler.

214.—**Die Trierischen Münzen chronologisch geordnet und beschrieben.* — Les Monnaies de Trèves décrites et classées d'après un ordre chronologique, par *J. J.* Bohl. Coblentz, 1824. In-8° de 287 pages.

Mayence et Cologne avaient déjà des ouvrages de ce genre, l'un de Wurdtwein, l'autre de Walraff. Il était juste que Trèves ne fût pas oubliée; car elle a aussi sa numismatique. M. Neller, sans en donner un traité complet, s'en était occupé dans plusieurs écrits, que M. Bohl a soin d'indiquer dans sa préface. Devenu possesseur de cette collection, il a eu, pour rédiger son travail, recours à d'autres écrits et à d'autres collections. — Dans la première partie de son ouvrage, il est question de la période romaine ; mais on n'y traite des médailles qu'en général, et sans application spéciale au pays de Trèves. — La seconde partie commence par les Mérovingiens et les Carlovingiens ; on s'occupe d'abord d'un *triens* d'or, qui porte pour inscription : *Treverus cive.* — La troisième partie traite des monnaies et des médailles des archevêques et des électeurs, jusqu'à la fin du moyen âge, et s'étend de 965 à 1531. M. Bohl n'ouvre cette série que par Théodoric I, ne tenant aucun compte de la pièce attribuée à Milon, qui vivait de 713 à 753 et qui était aussi archevêque de Reims ; l'auteur pense que

cette pièce a été frappée 400 ans plus tard par Albéron. Chaque archevêque ou électeur est l'objet d'une notice historique.—Enfin, la quatrième partie s'étend de 1531 à 1812, comprenant aussi la conquête du pays par les Français, et s'arrêtant pour la numismatique à Clément Wenceslas, prince dont la mémoire est encore chérie dans ces contrées, qu'il rendait heureuses par ses vertus et par le soin qu'il prenait de les éclairer et de les embellir.—L'ouvrage de M. Bohl est fait avec discernement; l'esprit de critique s'y joint à une érudition sage et mesurée; il nous semble enfin, sous tous les rapports, digne des éloges des connaisseurs. P. Golbéry.

SUISSE.

215. — Alexandri Aphrodisiensis, Ammonii *Herniæ filii*, Plotini, Bardesanis Syri, *et Georgii Gemisii* Plethonis, *de Fato quæ supersunt græce.* Ad codicum manuscriptorum, editionum, versionum fidem recensuit, interpretationem latinam *Hugonis* Grotii et aliorum emendatiorem, varietatem lectionis et notas adjecit *Joannes Conradus* Orellius, parochus ad templum Spiritus Sancti et collegii carolini turicensis canonicus. Insertæ sunt animadversiones *Jo. Caspari* Orellii, professoris eloquentiæ et hermeneutices in gymnasio turicensi. — *Fragmens d'*Alexandre, *d'*Ammonius, *de* Plotinus, *de* Bardesanes Syrus, *et de George Gémiste* Pléton, sur la *Fatalité;* texte grec revu sur les manuscrits et les éditions, avec l'interprétation latine de *H.* Grotius et d'autres commentateurs, et des variantes et notes par M. *J. C.* Orelli, etc. Zurich, 1824; Orell, Fussli. 1 vol. in-8° de 358 pages; prix 6 fr.

La longueur du titre permet d'abréger l'analyse de l'ouvrage; il sert de table des matières et fait connaître le travail de l'éditeur. — Les rapports de la fatalité ou de la nécessité et du libre arbitre ont occupé l'esprit humain depuis le premier moment où il s'est replié sur lui-même, et ils l'occuperont tant que durera l'ordre de choses auquel nous sommes soumis maintenant. C'est là une de ces grandes questions sur lesquelles personne ne se contente de recevoir une opinion toute faite, parce que le sentiment intime oblige chacun à s'en faire une lui-même par le moyen de ce travail intérieur, privilége glorieux de notre nature, mais que nous payons parfois bien cher! Cependant, il est utile de connaître sur ces grands intérêts les opinions des hommes qui en ont fait l'objet de leurs recherches, et les écoles philosophiques qui les ont débattus. C'est une heureuse idée qu'a eue M. J.-C. Orelli, quand il a pensé à réunir dans un seul

faisceau les travaux de cinq écrivains de l'antiquité sur la même matière. L'ouvrage d'Alexandre, dédié aux empereurs Sévère et Antonin, est de beaucoup le plus considérable; quoique le sujet en soit fort abstrait, il se lit avec facilité, et même avec plaisir, tant l'influence de l'école aristotélicienne donne de précision et de lucidité aux idées de l'auteur. — Le travail de l'éditeur rend plus précieux encore le présent qu'il a fait à la science. En comparant, soit par lui-même, soit au moyen de la complaisance de quelques savans allemands, le texte vulgaire avec les éditions les plus rares et avec deux manuscrits que l'on n'avait pas encore consultés, il a rectifié la plupart des passages corrompus. A ce mérite se joint celui de variantes et de notes brèves rejetées à la fin du volume, dont elles remplissent plus de cent pages. Ces notes annoncent un excellent esprit de critique, et elles ont l'avantage, trop rare dans les commentaires, d'expliquer ce que l'on ne comprend pas facilement. Quelques-unes sont dues à M. le professeur d'Orelli, cousin de l'éditeur, et déjà connu des lecteurs de la *Revue*. L'exécution typographique fait honneur aux presses zuricoises; le texte grec est remarquable par sa netteté et par sa beauté. C. Monnard.

216. — * *Mahomet*, tragédie de Voltaire, publiée avec un Commentaire historique et critique, par *Jean* Humbert, professeur de langue arabe à l'Académie de Genève. Genève, 1825; imprimerie de P.-A. Bonnant. Paris, Dondey-Dupré. 1 vol. in-8° de VIII et 233 p.

M. Humbert, dont nous avons annoncé plusieurs fois les utiles ouvrages, continue d'offrir à la jeunesse d'excellentes leçons. Le Commentaire qu'il donne aujourd'hui sur *Mahomet* doit inspirer beaucoup de confiance. L'*Essai sur les poëtes élégiaques français* a prouvé que l'auteur avait médité long-tems sur les ressources de notre poésie, et sur quelques-uns de ses principaux modèles; on a pu voir aussi, par son *Anthologie arabe*, que l'histoire et les mœurs de l'Orient avaient été l'objet particulier de ses études : voila des titres suffisans pour se faire le commentateur d'une tragédie dont le sujet est puisé dans l'histoire de l'Orient. Il n'est pas à craindre que le littérateur se contente ici d'observations communes, et que l'orientaliste ne rende pas justice au génie d'un grand écrivain. L'attente que doit faire naître un commentaire historique et critique, entrepris avec de telles chances de succès, est-elle entièrement remplie? La candeur et la franchise que montre l'auteur dans sa préface, nous autorisent à répondre qu'un éloge sans restriction ne serait pas accueilli par M. Humbert lui-même, et que plusieurs parties

de son ouvrage demanderaient une assez longue discussion. Ne s'est-il point déjà reproché, par exemple, d'avoir quelquefois surchargé ses pages de vétilles grammaticales? Voltaire était tombé dans le même défaut en commentant Corneille; peut-être le commentateur de Voltaire a-t-il voulu l'en punir. Il faut avouer aussi qu'il est difficile pour un critique de se tenir dans une juste mesure. Nous sommes loin de tout approuver dans cette tragédie, dont la conduite est fort invraisemblable et le style souvent négligé; mais ne trouvera-t-on pas que ces expressions, *cheville*, *remplissage*, *mauvaise scène*, *scène pitoyable*, *conception fausse et manquée*, sont des formules bien sévères? Il nous semble même que le critique n'a pas toujours bien saisi la pensée du poëte. Mahomet dit, acte II, scène VI :

La persécution fit toujours ma grandeur;

ce qui signifie que, plus il a été persécuté, plus il est devenu grand. Il n'y a rien là qui autorise cette remarque : *Mahomet s'avilit beaucoup trop ; le dernier scélérat ne parlerait pas autrement.* Hâtons-nous d'ajouter que les inadvertances de ce genre sont très-rares, et qu'elles sont rachetées par une foule de notes historiques d'un grand intérêt. Il ne faut pas croire non plus que la sévérité de M. Humbert soit toujours excessive; elle fait quelquefois place à l'indulgence : il y a plusieurs fautes graves qu'il n'a point relevées. Il a donné aussi une grande preuve de modestie en citant quelques-uns de ses devanciers, et en attachant surtout beaucoup trop d'importance aux satires de Geoffroy. C'est comme si l'on voulait juger Racine d'après Subligny, et Boileau d'après Cotin. Nous aimerions mieux que le volume eût quelques pages de moins; ou plutôt, nous regrettons que l'habile éditeur, au lieu de perpétuer ces critiques de *feuilleton*, ne nous ait pas donné lui-même quelques notes de plus, de ces notes, telles qu'il sait les faire, telles qu'on en rencontre plusieurs dans son ouvrage, justes, précises, élégantes, dignes enfin d'un savant et d'un homme de goût. J. V. L.

217. — *Neue Verhandlungen, etc.* — Nouveaux Mémoires de la Société suisse d'utilité publique, relatifs à l'éducation, à l'industrie et aux pauvres. T. Ier, 14e Rapport pour l'année 1824. Zurich, 1825; Orell, Fussli. 1 vol. in-8° de 332 et XX pages.

On a exposé dans ce recueil (voy. *Rev. Enc.*, t. XXI, p. 470-472) l'origine, le but et les progrès de la *Société suisse d'utilité publique.* Les cinq questions proposées pour être traitées dans des mémoires

et débattues dans l'assemblée annuelle du mois de septembre 1824, se trouvent dans l'article cité. Le volume que nous annonçons se compose essentiellement des Rapports faits à la Société sur les Mémoires provoqués par les cinq questions. Ces Rapports sont des analyses lumineuses et complètes, accompagnées de résumés généraux. C'est tout ce qu'il nous est permis d'en dire, puisque nous ne pouvons suivre les rapporteurs dans les détails de chaque question. En tête du volume, se trouve le discours d'ouverture du président, M. le conseiller d'État Usteri, de Zurich. Il rappelle l'origine et le but de la Société, l'occasion qui a fait naître chacune des questions proposées; puis, il montre, dans le choix même des sujets, la tendance essentiellement pratique d'une réunion d'hommes qui, loin de se renfermer dans les spéculations de la théorie, aspirent à imprimer un nouveau mouvement à la Société. Quelques réflexions sur l'esprit d'association et sa puissance dans une petite république, ainsi qu'un exposé des travaux de la Société génevoise, branche de la Société générale, terminent la partie principale du discours, dont la fin est consacrée à la mémoire de cinq membres morts dans l'année. Un appendice contient cinq mémoires d'un haut intérêt : 1° sur *l'institution des orphelins dans la préfecture de Reguensberg, canton de Zurich*, par M. Zimmermann; 2° sur *l'école de Bilten, canton de Glaris*, par M. Heer, pasteur à Matt; 3° sur *divers objets d'utilité publique dans le canton d'Appenzell*, par M. Frey, pasteur à Troguen; 4° sur *les établissemens d'utilité publique fondés et encouragés par la Société du district de Brougg, canton d'Argovie*, par M. Schouler, pasteur à Bözberg; 5° sur *les avantages qu'offrent les écoles d'agriculture pour les pauvres*, par M. le vicaire général de Wessenberg.

L'appendice est terminé par une lettre que M. *Charles de* Bonstetten, membre honoraire, adresse à M. Usteri, président de la Société. Cette lettre, écrite avec esprit, comme tout ce qui sort de la plume de M. de Bonstetten, fait parfaitement connaître la situation de la Suisse d'aujourd'hui, et les avantages qu'elle peut espérer de l'esprit d'association qui s'y manifeste. Par ce motif, nous croyons utile d'en transcrire ici une partie : « C'est un spectacle doux à mon cœur de voir la Suisse renaître de ses cendres, non telle qu'elle était, mais plus belle encore. Avant la révolution, nous jouissions d'un bonheur *de hasard;* nous étions heureux, parce que la nature nous avait heureusement *nichés* dans les Alpes. Aujourd'hui que le malheur nous a rendus hommes faits, nous serons heureux en hommes, non par

instinct seulement, mais par des principes fondés sur l'expérience et les lumières. La Suisse, peu liée par les lois fédérales, le sera par les sentimens réciproques d'amitié d'homme à homme. Les nombreuses Sociétés, faites pour unir les Suisses par leurs plus nobles pensées, voilà où se trouve la véritable fédération de l'Helvétie. Quand les cantons seront unis, les chefs le seront aussi; mais, si les têtes étaient liées sans le corps, l'intérêt partiel ne jouerait-il pas son rôle? — Votre *Société d'utilité publique* a pris pour sa tâche *l'avancement de l'éducation et de l'industrie :* c'est là le terrain qu'il faut cultiver pour faire germer de bonnes lois! N'est-ce pas dans l'éducation et dans l'industrie, dans la pensée et le travail, qu'est placée la prospérité nationale? *Lumières* et *travail*, voilà où il faut chercher la source des bonnes mœurs, et non dans les idées trop spéculatives et trop exaltées du jour. Et quand vous aurez conquis l'industrie, les mœurs et les lumières, où sera la pauvreté? » — Outre M. de Bonstetten, le titre de membre honoraire a été conféré à MM. *J.-Henri* Fussli, à Zurich; *P.-A.* Stapfer, à Paris, *J.* de Muralt, de Zurich, pasteur à Saint-Pétersbourg. Le nombre des membres ordinaires admis dans cette session est de 62; le nombre total des membres ordinaires est de 258, de tous les cantons; celui des membres honoraires s'élève à 25. C. Monnard.

ITALIE.

218. — * *Trattato, etc.* — Traité théorique, pratique et historique sur les courans et autres particularités du Canal de Messine par *Pierre* Ribaud. Naples, 1824; G. Mosino. 1 vol. in-4° de 117 pages, avec cartes et vues. Prix 1 ducat 20 g. (5 fr. 88 c.).

Dans les tems anciens, comme dans les tems modernes, le canal de Messine a été l'objet des recherches de ceux qui s'occupent des sciences géographiques. Depuis Homère jusqu'à nos jours, un grand nombre d'auteurs ont décrit, en tout ou partie, ce célèbre détroit; mais les besoins de la navigation, comme l'état actuel des sciences astronomiques, réclamaient depuis long-tems un travail complet sur un point aussi intéressant à la fois et par sa position, et par les anomalies qui se font remarquer dans la direction de ses courans. M. Ribaud, ancien agent français à Messine, a osé se charger de ce travail, et son ouvrage, fruit de plus de vingt années d'observations, a obtenu un plein succès. Déjà les marins ont été à même de vérifier la justesse des faits qu'il a signalés, et ils ont remercié l'auteur du service qu'il a rendu à la navigation de la Méditerranée. E. G.

219.—* *Saggio di machine per agevolare il segamento del marmo, ecc.* — Essai de machines pour scier le marbre et les pierres dures; par M. Aldini, professeur émérite de l'Université de Bologne, membre de l'Académie d'archéologie de Rome, etc. Sans date, ni désignation de lieu d'impression. In-8° de 4 pages.

Cette notice très-courte sur les travaux de M. Aldini ne nous a pas assez fait connaître ses machines, pour que nous puissions entreprendre d'en donner une description encore plus abrégée, et par conséquent moins intelligible. Aucun dessin ne complétant ce que la notice n'a pu développer, il vaut mieux attendre d'Italie les détails qui manquent sur ces nouvelles scieries de marbre. Ce que l'on en dit dans cette notice est bien propre à exciter la curiosité des amis des arts, et l'attention des speculateurs. M. Aldini a très-bien senti qu'il fallait, pour *débiter* les marbres et les pierres dures, deux sortes de machines; les unes, pour les pierres d'un moindre prix, et que l'on épargne moins; les autres, pour les pierres rares et précieuses, qu'il s'agit de diviser en feuilles très-minces, avec la moindre perte possible. C'est principalement dans Rome moderne, et aux dépens de l'ancienne Rome, que l'industrie des scieurs de marbre doit faire cette distinction. Les palais ruinés des anciens maîtres du monde sont exploités aujourd'hui comme des carrières où l'on retrouve ce que le luxe y avait accumulé, et que le tems n'a pu détruire, ni altérer. A mesure que ces débris deviennent plus rares, leur prix de convention augmente, et il devient plus essentiel de les mettre en œuvre avec la plus grande économie de matière. Avant les essais de M. Aldini, tous ces marbres précieux étaient *débités* à la main, par des procédés peu adroits, et en fatigant les ouvriers, dont la santé ne résistait pas long-tems à ce travail. Depuis l'introduction des scieries mises en mouvement par l'eau, machines importées du nord de l'Europe en Italie, le sciage à bras d'homme n'a pas diminué. D'un autre côté, les scieries hydrauliques actuellement établies à Rome, à Carrare et dans quelques autres lieux de l'Italie, sont encore assez imparfaites. Il s'agissait donc de perfectionner ces deux modes d'exploitation, et il paraît que M. le professeur Aldini l'a fait avec un succès remarquable. Toutefois, avant de prononcer sur le mérite de ses nouvelles machines, il est indispensable de les connaître assez pour les soumettre au calcul, ou, ce qui vaut encore mieux, à des épreuves comparatives analysées avec soin.—M. Aldini s'est attaché à donner à ses machines la propriété de commencer à polir les pièces, à mesure que le travail du sciage avance, en sorte que, lorsqu'une pièce est

détachée du bloc, il reste peu de chose à faire pour lui donner le dernier poli.

Les inventions de M. Aldini ne tarderont pas, sans doute, à se répandre hors de l'Italie, si elles réunissent, comme on le dit, les précieux avantages d'un travail plus économique, plus salubre et plus parfait. Mais, en France, ce qui devrait principalement attirer l'attention, c'est l'exploitation des marbres indigènes. Les Pyrénées, si bien pourvues de cette sorte de richesses minérales, et si propres à l'établissement de grandes scieries, ne sont presque pas exploitées. On va chercher au loin des blocs, transportés à grands frais, pour les travailler à Paris, au lieu de les scier sur place, ou près de la carrière, ce qui diminuerait beaucoup le prix du travail et du transport. Nous ne savons pas encore assez mettre à profit les produits de notre sol, ni choisir, parmi ces produits, ceux qui conviennent le mieux à nos usages. L'industrie viendrait facilement à bout de mettre en concurrence, quant au prix, les plus beaux marbres des Pyrénées avec les pierres noires ou ternes dont les architectes et les fabricans de meubles remplissent nos demeures. F.

220.—* *Difensa della filosofia, ecc.* — Défense de la philosophie; par *Ambrogio* Balbi. Lugan, 1824; Vanelli et Cie. In-8°.

Cet ouvrage prouve combien l'Italie a d'ennemis de la philosophie et de partisans de l'ignorance dans son sein. A les entendre, la philosophie, ou l'usage de la raison, serait contraire à la religion et à la morale; et, pour être un chrétien parfait, il faudrait être un parfait ignorant. M. Balbi, indigné contre les maximes de ces barbares, soutient la cause de la philosophie et de la religion, et montre quels secours celle-ci a tirés de l'autre. On peut ajouter que privée des lumières de la raison, la religion dégénère aisément en superstition. Les nouveaux fauteurs de l'ignorance sentent le besoin des ténèbres pour mieux cacher leurs manœuvres; mais ils ne peuvent plus aujourd'hui dérober leurs intentions hostiles aux vrais amis de la religion et de la philosophie, dont le nombre s'accroît, chaque jour, en dépit de leurs vains efforts.

221.—*Biografia universale, ecc.*—Biographie universelle, ancienne et moderne, etc. Vol. XVIII, XIX, XX. Venise, 1825; J. B. Missiaglia. In-8°.

On espérait que les éditeurs italiens de ce grand ouvrage auraient cherché à le corriger, dans tout ce qui était écrit sous l'influence de l'esprit de parti, et à le perfectionner surtout pour ce qui regarde l'histoire d'Italie. Plusieurs articles biographiques

manquent d'accord et de proportion entre eux ; ils sont parfois trop arides, surtout si l'on compare le mérite des individus auxquels ils sont consacrés, avec celui de tant d'autres personnes qui ont obtenu des articles plus étendus. On avait encore remarqué plusieurs inexactitudes dans les faits ou dans les jugemens, et d'autres légères imperfections qu'il n'est pas possible d'éviter entièrement dans un ouvrage de ce genre. Nous applaudissions aux Italiens, amis zélés de leur gloire nationale, qui tâchaient de contribuer à l'amélioration de ce travail que l'on a entrepris de traduire et de refaire en Italie. Mais, malgré nos vœux et nos observations, l'entreprise ne semble pas obtenir le succès auquel on pouvait s'attendre. Il faut que les rédacteurs redoublent de soins, et qu'ils évitent surtout le scandale qu'occasioneraient des articles tels que celui de l'abbé Ferloni, que les Français ne connaissent point et ne sont pas bien pressés, sans doute, de connaître, et que les Italiens auront à rougir d'avoir placé dans un ouvrage aussi important.

222.—*Vite de' pittori, scultori ed architetti moderni, etc.*—Vies des peintres, sculpteurs et architectes modernes, écrites par *Jean-Pierre* Bellori. T. 3e. Pise, 1823; N. Capurro. In-8°.

Jean-Pierre Bellori, auteur de cet ouvrage, fut un des antiquaires les plus savans du dix-septième siècle, et, ce qui est digne de remarque, un des écrivains les plus élégans de ce siècle, où la corruption du style s'était élevée à un si haut point. Il naquit à Rome, et devint l'antiquaire et le bibliothécaire de la célèbre Christine, reine de Suède. Il fut aussi nommé par Clément X antiquaire de la ville de Rome. Il mourut en 1696, laissant une collection précieuse d'antiquités, de dessins et d'estampes, qui depuis a enrichi le musée du roi de Prusse. Nous avons de lui beaucoup d'ouvrages, la plupart écrits en latin, sur divers sujets d'antiquité. Celui que nous annonçons, et dont la première édition, faite avec beaucoup de soin, à Rome, en 1672, était devenue très-rare, se distingue par la correction du style et par les connaissances que l'auteur déploie dans les beaux-arts. On trouve, en tête de cette biographie, l'*Idée archétype* que Bellori avait conçue *du peintre, du sculpteur et de l'architecte.*— Les *Vies* que comprend l'ouvrage, sont celles des deux Caraches, Annibal et Augustin, de Dominique Fontana, de Frédéric Barocci, de Michel-Ange Marigi, de Caravaggio, de Pierre-Paul Rubens, d'Antoine Van-Dyck, de François de Quesnoy, de Dominique Zampieri, de J. Lanfranco, d'Alexandre Algardi, de Nicolas Poussin, de Luc Jor-

dan et de Charles Maratti. La vie de ce dernier, que Bellori avait laissée imparfaite, a été achevée pour cette édition. F. S.

223. — *Viaggio di Enea, ecc.* — Voyage d'Énée aux Enfers et aux Champs-Élysées, d'après Virgile; par le chanoine *Andrea* DE GORIO, associé honoraire de l'Académie des beaux-arts de Naples. *Seconde édition.* Naples, 1825. In-8° de XVIII et 97 pages, avec gravures. Imprimerie française, Strada S. Sebastiano, n° 49. Prix 60 g. (2 f. 64 c.)

Le titre de cet ouvrage explique suffisamment le but que l'auteur s'est proposé. Virgile, en traçant la route d'Énée aux Enfers et aux Champs-Élysées, avait sous les yeux le promontoire de Cumes, et le décrit dans le sixième chant de l'Énéide. M. le chanoine Gorio, aussi connu par les ouvrages qu'il a publiés sur les antiquités de Naples, que par l'aménité avec laquelle il accueille tous les voyageurs qui visitent les *studii* dont il est un des conservateurs, a voulu leur servir encore de *cicerone* dans cette promenade; et ses recherches géographiques, faites avec soin, lui ont permis de retrouver et de désigner tous les lieux qui se trouvent mentionnés dans l'admirable poëme du Cygne de Mantoue. Ce travail de M. le chanoine Gorio prouve qu'à l'exemple d'Homère, Virgile apportait la plus grande exactitude dans ses descriptions poétiques; en même tems qu'il décèle une grande érudition dans le docte commentateur qui le publie.

E. G.

224. — *Quatuor Josephi* PARINII poemata : *Mane, Meridies, Vesper, Nox;* latinè versa ab *Ignatio* GUERRIERO, canonico. Fermo, 1825; Bazzi et Jaffei. In-8°.

M. le chanoine Guerriero a voulu donner une preuve de son savoir en latinité, en traduisant, en vers hexamètres, les poëmes de Parini qui, certes, offraient le plus de difficultés pour subir cette espèce de métamorphose. Le peu de succès du traducteur, dont les talens et les connaissances ne peuvent être mis en doute, devrait servir d'exemple à ceux qui voudraient entreprendre des travaux semblables. Mais, lors même qu'il aurait réussi dans son entreprise, pourquoi employer tant de tems et se donner tant de peine pour traduire en latin ce que tous les Italiens lisent ou préfèrent lire dans la langue originale? Les étrangers, plus éclairés sur l'usage des langues mortes, préféreront toujours une traduction faite en langue nationale, à une traduction latine, telle savante qu'elle soit.

225. — * *Opere, ecc.* — OEuvres du chevalier *Carlo* CASTONE, *comte de la Torre de* REZZONICO; publiées par le professeur *François* MONTI. Come, 1820 à 1825.

Les ouvrages du comte de Rezzonico sont consacrés aux beaux-arts, à l'érudition et à la poésie. C'était un helléniste fort distingué, et il en a laissé des preuves dans la description de ses voyages. Il y rend compte des monumens les plus remarquables qui se trouvent dans les pays qu'il a parcourus, et des impressions qu'ils ont produites sur son esprit. On reconnaît à la fois, dans ses observations, le savant, l'ami des beaux-arts et le philosophe. Il a écrit aussi sur la musique. Partout il cherche à comparer l'état et les progrès que les arts ont faits dans les divers pays qui les ont cultivés. Ses idées sont pour la plupart neuves et ingénieuses, surtout dans l'examen qu'il fait des tableaux de Raphaël et du Corrége, et du groupe d'Adonis et de Vénus, par Canova. Il a traité quelque part du beau idéal, en tâchant d'en déterminer l'origine, la formation et les élémens. Il a de plus ajouté quelques éclaircissemens à la belle *Histoire de la peinture*, par Lanzi. Le comte Rezzonico était un des poëtes les plus estimés de son tems. Il avait été l'élève de Bettinelli et l'ami de Frugoni, et devint un des promoteurs de l'école fondée par ces deux poëtes. Frugoni avait étonné ses contemporains par l'éclat de son élocution et par l'harmonie de ses vers. On crut s'apercevoir plus tard que ce qu'on avait pris pour ces qualités précieuses, n'était que de l'enflure et une prodigalité stérile de vains ornemens. Rezzonico n'avait pu se soustraire au faux goût de son siècle ; depuis, un goût plus sévère a fait condamner des ouvrages qui avaient obtenu l'approbation de ses contemporains. Il s'était exercé avec succès dans la composition de vers *sciolti*, et avait même laissé des préceptes sur le mécanisme de ce vers, qu'on a poussé depuis à un si haut point de perfection. Il a aussi composé des poésies lyriques. Malgré sa manière un peu recherchée, on y rencontre souvent des traits d'un véritable talent poétique. Mais ses poésies sont bien inférieures en mérite aux *mémoires* où il traite surtout des beaux-arts et des antiquités.

226.— * *Il Finale giudizio di Michelangelo*, *ecc.* — Le dernier jugement de Michel-Ange; cantique d'*Antoine* Mezzanotte. Pérouse, 1824; Baduel. In-8°.

On a regardé Michel-Ange comme le Dante de la peinture, ainsi que l'on aurait pu regarder le Dante comme le Michel-Ange de la poésie. M. Mezzanotte, en nous donnant une imitation en vers du dernier jugement de ce grand peintre, semble s'être proposé de reproduire le sujet et l'ordonnance de ce tableau, plutôt que le caractère d'énergie et d'originalité que l'auteur y a développé. Il s'est montré poëte assez médiocre dans cette entreprise. Après les remarques aussi

ingénieuses que vraies de Lessing, il n'est plus permis de se méprendre sur l'objet et les limites de la poésie et de la peinture ; et l'on ne peut pardonner à M. Mezzanotte d'avoir décrit, comme artiste, ce qu'il devait peindre comme poëte. Au sujet près, ce n'était pas Michel-Ange, mais le Dante qu'il devait imiter.

227. — * *Il Rogo di Corinna, ecc.* — Le Bûcher de Corinne, de Torquato Tasso, collationné et corrigé par le docteur DE PROVEDA. Florence, 1824 ; Ciardetti. In-8°.

Toutes les éditions précédentes de cette pièce de vers étaient si incorrectes, qu'elles faisaient tort à son auteur. M. de Proveda s'est donné la peine de la corriger sur un manuscrit qui fait autorité, et qui appartenait à la famille de Fabio Orsino, pour qui le Tasse avait composé ce poëme. L'éditeur justifie, par la plus saine critique, quelques-unes de ses variantes.

228. — *Teatro comico-italiano, ecc.* — Théâtre comique italien de M. le baron *Jean-Charles* COSENZA. Naples, 1825 ; imprimerie française.

Nous avons déjà parlé des premières pièces de cette collection. Celles qu'on vient de publier, sont : *I Pazzi per progetto*, les Fous par projet ; la *Fuoruscita*, la Bannie ; *Pietro Chiari*, Pierre Chiari, auteur peu remarquable de quelques comédies et de quelques romans ; et *il Testamento bizzarro*, le Testament bizarre. M. le baron Cosenza ne cesse de prouver qu'il n'a pas moins de fécondité et de verve que de passion pour le genre qu'il cultive. On remarque de l'originalité dans ses ouvrages ; mais les Italiens, en général, doivent lui reprocher l'incorrection de son style, et le système qu'il s'est fait dans la composition de ses pièces. On les joue cependant avec succès sur plusieurs théâtres ; mais elles ne sont pas aussi bien accueillies à la lecture. Espérons que l'auteur profitera, pour en perfectionner le style, des avis d'une critique éclairée et des conseils de ses amis.

229. — *La Pianta de' sospiri, ecc.* — La Plante des soupirs, roman de M. *Defendente* SACCHI. Lodi, 1824 ; J.-B. Orcesi. In-12.

M. Sacchi, après avoir publié l'*Oriele*, vient de nous donner encore ce nouveau roman. Il est divisé en quatre livres, qui ont pour titres : l'*Innocence des habitans de la colline ;* le *Château de Stefanago ;* la *Fiancée de Nebiolo*, et la *Bataille de Casteggio*. L'auteur s'est proposé de peindre les mœurs innocentes et champêtres du petit village appelé *Nebiolo ;* et, pour mieux les faire ressortir, il leur oppose la férocité brutale des anciens seigneurs, héros des beaux tems de la chevalerie. Le sujet principal de sa fable consiste dans les amours, le mariage

et les vicissitudes de la jeune Marcelline et de Girani, qui, à peine marié, est obligé de suivre l'expédition française en Égypte. De retour en Italie, il se trouve non loin du séjour de sa bien-aimée. Brûlant du besoin de la revoir, il abandonne son poste pour un instant ; mais, surpris au moment où il exécute son projet, il est condamné à mort, comme déserteur. Les larmes de son épouse lui obtiennent la grâce de son général. Jaloux tous deux de lui témoigner leur reconnaissance, ils cherchent à se distinguer dans une attaque, où Marcelline est faite prisonnière. Girani veut l'arracher aux mains des ennemis, et tombe blessé entre ses bras. Elle meurt quelques instans après lui, et l'armée française leur rend à tous deux les honneurs funèbres qu'ils ont mérités.

On trouve dans ce roman des épisodes très-intéressans. Peut-être l'auteur s'est-il abandonné à des descriptions trop minutieuses ; mais il a voulu surtout donner à son ouvrage la couleur locale, et il s'est montré tout à la fois en cela homme de goût et bon patriote. En résumé, ce roman est meilleur que le premier (l'*Oriele*), ce qui fait espérer que le troisième sera meilleur encore. F. Salfi.

230. — *Giornale ecclesiastico di Roma.* — Journal ecclésiastique de Rome. Rome, 1825; 3e et 4e cahiers. In-8°. (Voy. *Rev. Enc.*, t. xxvi, p. 163.

Cet unique journal ecclésiastique de Rome ne saurait plaire qu'aux amis de l'ultramontanisme (1). On y voit adoptées, avec des éloges révoltans, les déclamations trop fameuses de M. de la Mennais et de M. de B* (2), tendant à faire punir de mort le péché de sacrilége

---

(1) Une revue littéraire ne doit pas être un catalogue d'erreurs de toute sorte, ni un exposé continu des attaques perpétuelles dirigées contre la déclaration du clergé de France de 1682, que l'on ne peut combattre, à notre avis, sans se rendre infidèle à la patrie et au Roi. Bien convaincu, d'ailleurs, par les faits, qu'une partie du *Journal ecclésiastique de Rome* est écrite ou commandée à Paris, et dans l'intérêt d'un parti qui nous semble aussi contraire à l'autorité qu'à la tranquillité publique, mais qui a ses journaux défenseurs, bien connus, et des journaux adverses, comme *la France catholique*, fort suffisans pour prémunir les citoyens contre l'ultramontanisme, nous cesserons désormais de parler de ce recueil, jusqu'à ce qu'il ait cessé d'être employé presque uniquement, comme il l'est aujourd'hui, à semer et à entretenir le trouble en France, dans l'Église et dans l'État.

(2) *Voyez*, sur les doctrines de ces deux athlètes, les nombreux et utiles ouvrages des docteurs Baston et Tabaraud, et une brochure spéciale publiée à Paris, en 1825, intitulée : *Conséquences funestes des principes philosophiques de M. de B et de M. de la Mennais.*

duquel on peut se faire absoudre à Rome, avec quelques écus, par un bref très-spécial, portant *clause de garantie de toutes poursuites quelconques*. On y retrouve répété le reproche de *gallicanisme*, adressé presque gratuitement à M. Frayssinous, par M. de la Mennais; on y relève, comme erreur grave, cette phrase du cardinal de Bausset, où il osa qualifier de *précieuse et de salutaire la doctrine de l'Église gallicane contre les maximes de la cour romaine*. On y déclare nettement, que *s'éloigner des maximes* (on ne dit pas de cette église), mais *de cette Cour*, ce n'est rien moins que *rompre l'unité catholique*. On cesse donc d'être catholique, selon le *Journal romain*, quand on a le malheur d'improuver la *sainte* Inquisition, la *sainte* Ligue contre Henri IV, les rigueurs *salutaires* de la Saint Barthélemi, ou l'Institut des jésuites, ou les attentats qui les firent supprimer par Clément XIV et par tous les gouvernemens des pays catholiques.

Voilà quelles sont les doctrines sérieuses du *Journal ecclésiastique;* en voici qu'on trouvera peut-être assez ridicules. Un chanoine, nommé Nardi, a cru devoir publier des recherches *sur l'usage chrétien des miroirs*, et *des peignes à peigner les cheveux*. Les auteurs du Journal de Rome vantent cette bagatelle, pour avoir un prétexte de s'élever contre *les théologiens rigoristes qui furent la principale cause des excès de la Révolution française*. La découverte de cette principale cause ne sera point enviée à nos journalistes. Honni soit (puisqu'ils le veulent, pour de bonnes raisons sans doute) ce rigorisme damnable, si rare en Italie, qui, à notre insu, nous a été si fatal, depuis 1789, quoique nos relâchemens et nos scandales, bien antérieurs à cette époque, tiennent assez de place dans l'histoire. Admirons les bons chrétiens qui, n'étant point rigoristes, furent, dit-on, si curieux autrefois de peignes et de miroirs; célébrons ces importantes maximes du Journal ecclésiastique : il faut des miroirs dans les sacristies; il faut que les prêtres soient fort exacts à user de peignes et de miroirs; *il faut* absolument, *qu'ils aient les cheveux peignés, poudrés*, et *point ébouriffés, de peur qu'on ne les prenne pour des jacobins*. Le reste ira comme il pourra.

De la toilette des sacristies aux bals et aux théâtres, la transition est-elle pas naturelle? Apprenez-donc de nos journalistes qu'il y a un tems et des lieux où des chrétiens dansaient en réjouissance des nouveaux baptêmes, et qu'ils étaient en même tems si adonnés aux dévotions extérieures, qu'ils avaient des images dans leurs lits, sur leur vaisselle, dans les vallées et dans les montagnes, et jusque dans leurs bals. Car il faut le savoir, et en prendre exemple, ils ne

manquaient pas d'aller aux bals et aux théâtres; ils savaient apparemment, ce que nous apprennent les journalistes de Rome, « que *le Cantique des cantiques est un grand opéra*, et que, depuis cet opéra jusqu'aux dévots mystères du moyen âge, qui se jouaient dans les couvens et les séminaires, en face des évêques du clergé et du peuple (1), sans que personne y trouvât à redire; on ne croyait pas qu'il y eût du mal à cela, bien entendu, *lorsqu'on se renfermait dans les bornes* (2): on savait que souvent l'on évite ainsi d'autres dangers moraux, plus déguisés. »

Telles sont les pieuses réflexions dont on habille l'ultramontanisme dans le journal jésuitique de Rome; et, pour imprimer au centre de l'unité catholique ces fadaises trop naïves, il ne faut pas moins qu'une permission expresse et toute particulière, *privativa pontificia*; disons mieux, il faut cinq permissions, ou cinq approbations univoques; mais elles ne manquent point: elles sont rapportées soigneusement, à la fin de chaque livraison du Journal.

Pour nous, en France (*si fueris Romæ, romano vivito more*), nous pouvons librement imprimer et nous imprimons, chaque semaine, pour former le bon peuple, toutes ces belles choses, dans les livres et livrets de congrégation multipliés à l'infini (Voyez le *Journal de la librairie*, par M. Beuchot). Mais, plus sévère qu'à Rome, le jésuitisme de chez nous répute les acteurs des théâtres français excommuniés *par le seul fait*, en dépit des exemples de Rome et de nos libertés gallicanes. Il leur refuse arbitrairement et impunément la sépulture religieuse, quoiqu'ils appartiennent au corps de l'Église catholique, tout ainsi que leurs confrères les acteurs du théâtre italien; quoiqu'ils soient même officiers du Roi, et qu'ils figurent et chantent journellement et officient dans nos églises, avec les évêques, avec tout le clergé, dans nos cérémonies les plus solennelles; quoique enfin leurs jeux, par ordre de notre police très-catholique, fassent une partie obligée et gratuite de nos réjouissances royales et nationales, pédagogiques et populaires. LANJUINAIS, *de l'Institut.*

---

(1) Oui; mais, au mépris *des prohibitions canoniques* répétées. Voilà ce que les journalistes omettent, et ce qu'ils ont l'imprudence ou la hardiesse de contester.

(2) Quelle heureuse et puissante restriction! Les érudits savent ce qu'étaient *les bornes* respectées du moyen âge, dans cette époque d'ignorance de honte et de malheur, si connues par les impudentes gaietés de la *fête des fous*, et par celles de la *fête de l'âne.*

ESPAGNE.

231. — * *Teoria de la Lectura*, etc. — Théorie de la Lecture, ou Méthode analytique pour enseigner et apprendre à lire, indépendamment de la connaissance isolée des lettres, et des méthodes connues jusqu'ici ; laquelle peut être adaptée à toute espèce d'école et d'enseignement, et mise aussi en pratique par les mères elles-mêmes ; par M. Vallejo (*Jose Mariano*). Madrid, 1825 ; Orea. 1 vol. petit in-12, de 150 pages, avec tableaux. — L'auteur en a fait déposer quelques exemplaires à Paris, chez Baudry, rue du Coq, n° 9, et chez J. Duplessis et compagnie, rue Richelieu, n° 15. Prix : 1 fr. 50 c., et pour les tableaux ou collections de mots, 1 fr.

Un simple coup d'œil jeté sur cet ouvrage fait connaître que cette méthode, à laquelle l'auteur a été conduit par des raisonnemens mathématiques (1), est aussi simple qu'ingénieuse, et qu'elle ne peut manquer de réussir. Elle consiste à faire connaître aux enfans, premièrement, les cinq sons simples de la langue espagnole ; puis, l'auteur présente les dix-neuf modifications que peut recevoir le premier son simple, contenues dans une phrase composée de six mots, qui, exprimant une idée, est apprise par les enfans avec facilité. Ensuite, il enseigne à décomposer ces six mots en syllabes, et il explique avec précision et clarté la manière de disposer les organes de la voix, pour prononcer chaque syllabe en particulier ; et, en étendant les mêmes modifications aux autres sons simples, il fait que les enfans se fortifient dans la prononciation de toutes les syllabes, en même tems qu'ils se familiarisent avec les signes qui les expriment. L'arrangement qu'elles ont dans le tableau aide la mémoire à conserver chaque son distinct.

Pour faire connaître et prononcer toutes les autres syllabes, l'auteur, procédant toujours d'après un ordre analytique, ramène toutes les difficultés à une seule, qui est la décomposition de la phrase en syllabes. Il est essentiel de remarquer que, pour expliquer les élémens de la langue, l'auteur n'emploie que des mots, et non des syllabes isolées et vides de sens, en présentant dans un seul tableau, qu'il appelle *Clé analytique de la Lecture*, tous les élémens nécessaires pour commencer à lire immédiatement, suivant des règles générales

(1) Le même auteur a publié différens ouvrages sur les mathématiques, dont nous avons fait une mention très-honorable (voy. *Rev. Enc.*, t. XIV, p. 135).

et nouvelles. En effet, tous les mots qui peuvent se rattacher à ces règles sont décomposés en syllabes qui se trouvent dans la Clé, de manière que les enfans connaissent toutes les règles de la lecture, dès qu'ils connaissent bien la Clé. Si quelque syllabe échappait à leur mémoire, ils ont le moyen de la retrouver dans cette Clé, comme on cherche un mot dans un dictionnaire. L'auteur applanit aussi toutes les difficultés de l'application des règles aux exemples. Il en résulte que les enfans sont conduits naturellement, par des degrés insensibles et sans aucun détour, à prononcer et à lire les mots les plus composés de la langue espagnole, sans avoir recours à autre chose qu'à la Clé et aux quatre feuilles de papier, imprimées seulement d'un côté, pour être employées, comme les *Tableaux de lecture* en usage dans les écoles d'enseignement mutuel.

Nous indiquerons avec confiance aux nations qui parlent la langue espagnole, une méthode à la fois simple et naturelle, facile et économique, pour donner à leurs enfans la première instruction. Le même ouvrage sera aussi très-utile pour les personnes qui apprennent l'espagnol. On y trouve la manière de prononcer chaque syllabe. Toutes les difficultés de la prononciation sont ramenées à bien savoir celle des six mots de la phrase, pour ainsi dire, normale, donnée comme modèle. On ne peut douter que cette voie ne soit beaucoup plus courte qu'aucune de celles que l'on a suivies jusqu'ici. Z.

PAYS-BAS.

232. — * *Recherches sur les changemens produits dans l'état physique des contrées par la destruction des forêts* : Ouvrage qui a remporté le premier prix décerné par l'Académie royale de Bruxelles; par *Alex.* Moreau de Jonnès, officier supérieur d'état-major, correspondant de l'Académie des sciences de l'Institut de France. Bruxelles, 1825. 1 vol. in-4° de 235 pages, imprimé par ordre de l'Académie.

Un journal estimé (*le Globe*) rapporte que, lorsque l'Académie de Bruxelles couronna cet ouvrage, on savait que le résultat des savantes recherches de l'auteur et des observations qu'il avait faites, dans ses voyages, était entièrement opposé à l'opinion personnelle du roi des Pays-Bas sur cet important sujet. Un fonctionnaire de l'ordre le plus élevé crut même devoir protester contre le jugement de l'Académie, qu'il supposait de nature à déplaire à son souverain; mais le roi, loin de blâmer la noble indépendance de l'Académie, railla le courtisan, qui avait cru pouvoir l'influencer. Ce trait est également honorable, pour le prince, qui maintient ainsi la liberté

des travaux scientifiques et pour le corps savant, qui se rend digne de cette protection par sa justice et sa fermeté. R.

N. d. R. Un autre ouvrage de M. de Jonnès, intitulé : *Le Commerce au* XIX$_e$ *siècle*, et couronné par l'Académie de Marseille, paraîtra dans le courant de ce mois.

233. — * *Dictionnaire portatif de chimie et de minéralogie ;* par M. Drapiez. Bruxelles, 1825 ; P. J. De Mat. *Seconde édition.* 1 vol. in-8° de 600 pages, avec 4 pl.

En rendant compte du *Dictionnaire classique d'histoire naturelle*, la *Revue Encyclopédique* a cité plus d'une fois avec distinction les articles insérés par M. Drapiez. On y trouve généralement une érudition étendue, des aperçus ingénieux, un style à la fois simple et élégant. Ce dernier mérite, quoique accessoire en apparence dans les ouvrages scientifiques, n'en est pas moins réel, et n'a pas été négligé par les savans les plus illustres de ces derniers tems. En publiant son Dictionnaire de chimie et de minéralogie, M. Drapiez ajoute aux titres qu'il s'était acquis dans les sciences par ses nombreux travaux. Nous avons surtout distingué les articles : *changemens géologiques*, *eau*, *aërolithes*, *fossiles*, *analyse*, *stratification*, et M. Drapiez a parlé du *fer* et des *engrais* avec tous les développemens que nécessitaient ces parties importantes de son travail. On trouve aussi une table fort étendue des *pesanteurs spécifiques* des différentes substances du règne minéral : nous regrettons que l'auteur n'ait pas donné également une table des rapports de réfraction des diverses substances. Il est quelques parties de la physique qui sont devenues si importantes en minéralogie par les découvertes récentes, qu'il aurait peut-être été bon d'en faire au moins mention : nous citerons, par exemple, la compression, la polarisation de la lumière, les anneaux colorés. Nous aurions tort, du reste, d'insister trop sur ces observations, surtout en parlant d'un ouvrage qui est recommandable sous tant d'autres rapports, et qui présente dans un seul volume une espèce d'inventaire de la science, telle qu'elle est actuellement.

234 — * *Medicinæ theoreticæ Conspectus*, sive Pathologiæ generalis Compendium, etc. — Aperçu de la Médecine théorétique, ou Compendium de pathologie générale ; par *C.-A.* Van Coetsem, professeur à l'université de Gand. Gand, 1825 ; Vandekerkhove.

En composant cet aperçu, l'auteur n'a pas seulement eu pour but de développer soigneusement ce qui pourrait servir de texte à des leçons universitaires, mais encore de faire connaître les recherches des médecins modernes et le résultat de ses propres observations. —

Il déclare, en outre, ne rien avancer qu'il n'ait reconnu par sa propre expérience. Son livre est divisé en six chapitres, dans lesquels il expose successivement : 1° tout ce qui concerne les causes des maladies, leurs symptômes, les phénomènes de la nature médicatrice, le siège des maladies, leur durée, leur issue et leurs modifications ; 2° la perturbation des forces vitales dans l'état de maladie ; 3° l'anomalie de la vitalité, dont les effets peuvent troubler tantôt les mouvemens vitaux, sans altérer la contexture des parties, tantôt la contexture naturelle par une nutrition perverse ; 4° les lésions mécaniques des parties molles et dures ; 5° les puissances nuisibles, qu'il partage en deux classes ; 6° la symptomatologie ou la connaissance des signes auxquels on peut distinguer les maladies les unes des autres, et en établir le prognostic. M. Van Coetsem a pris soin de citer, à la fin de son livre, les ouvrages nombreux qu'il a consultés, afin d'écarter de lui le soupçon de plagiat, et d'indiquer à ses élèves les principales sources où ils peuvent puiser avec succès. Son ouvrage, écrit avec méthode et clarté, a mérité les suffrages des savans, et a été cité avec distinction dans les principaux journaux de la Belgique. A. Quetelet.

235. — * *Verhandeling over den Kanker.* — Traité sur le Cancer; par M. Haverdroeze, lecteur d'anatomie et de chirurgie, à Dordrecht. (Ouvrage couronné par la *Société des sciences et arts d'Utrecht.*) Utrecht, 1824 ; imprimerie d'Altheer. 1 vol. in-8°, 295 pag.

Cet ouvrage, accueilli en Hollande avec intérêt par tous les hommes capables de le juger, est un des meilleurs traités qui aient paru sur le cancer. Riche en faits et en raisonnemens lumineux, toujours basés sur l'expérience et l'observation, il donne une haute idée de l'instruction et des connaissances pratiques de M. Haverdroeze. On regrette qu'un livre aussi utile soit publié dans un idiome si peu connu au-delà des frontières hollandaises. De K.

236. — * *Œuvres philosophiques de F.* Hemsterhuis. Louvain, 1825; Michel. 2 vol. in-18, avec vignettes, le premier de 384 pages.

M. Degérando a rendu une justice éclatante à ce philosophe, formé à l'école de Platon, et dont les ouvrages, écrits en français avec une rare élégance, commençaient à devenir d'une extrême rareté, pour ne pas dire introuvables. Leur réimpression est donc un véritable service rendu par M. S. Van de Weyer. Pénétré de ses obligations d'éditeur, il a disposé dans un meilleur ordre les divers traités d'Hemsterhuis, dont il donne, suivant l'usage, la notice biographique, e

dont il examinera les opinions philosophiques à la fin du second volume. Nous reviendrons sur cette publication.

237. — * *Uitlegkundig Woordenboek*, *etc.* — Dictionnaire exégétique pour les Œuvres de P.-C. Hooft, publié par la deuxième classe de l'Institut. 1re partie, A.-F. Amsterdam, Paper et Ipenbuur, 1825. 292 pages in-8°.

Pierre-Corneille Hooft est le modèle des prosateurs et des historiens hollandais. Sa traduction de Tacite est un chef-d'œuvre : il luttait contre un rude jouteur, et il ne s'est point laissé terrasser. L'Institut, soigneux de conserver la langue dans sa pureté, et de lui donner toute la perfection possible, a décerné à Hooft le même honneur que l'Académie française fit à Corneille, en publiant la critique du *Cid*. Nous sommes riches en travaux philologiques de cette espèce; et parmi les savans qui les ont entrepris, nous nous contenterons de citer MM. *D. Hooft*, *J.-W. Bussingh*, *D.-J. Van Lennep*, *Siegenbeek*, *J.-D. Meyer*, collaborateur de notre *Revue*, *J. de Vries*, *J. Kantelaar*, *etc.*, *etc.* Le lexique dont il s'agit explique les anciennes expressions et les tournures vieillies employées par Hooft. Ce travail, très-bien fait, a été partagé jusqu'ici, suivant l'ordre des lettres, entre MM. *D.-J. Van Lennep*, *Siegenbeck*, *J.-P. Van Cappelle*, *S.-J.-Z. Wiselius*, et *J. de Vries*. La préface est de M. Wiselius, secrétaire de la classe. DE REIFFENBERG.

238. — * *Élémens de la langue hollandaise*, par M. Lauts. *Seconde édition*. Bruxelles, 1825. In-8° de 468 pages; imprimerie de P. M. de Vroom.

La rapidité avec laquelle la première édition de cette grammaire s'est trouvée épuisée, en atteste l'utilité. Néanmoins, en revenant sur son travail, l'auteur y a fait plusieurs améliorations et des additions nombreuses. Il a donné aussi un *Essai sur l'histoire de la langue et de la littérature nationale des Pays-Bas*, qui sert, pour ainsi dire, d'introduction à son ouvrage. Il cherche à établir que le bas-teuton est indigène dans les Pays-Bas, de tems immémorial; et qu'il est en même tems plus ancien que le haut-teuton, de sorte que les langues que l'on parle en Danemarck, en Suède, en Norvége, en Islande et en Angleterre, lui devraient leur origine. Malgré les citations nombreuses sur lesquelles l'auteur appuie son opinion, bien des savans dans ces différens états, et surtout en Allemagne, ne seront peut-être pas entièrement de son avis. Du reste, il est juste que toutes les opinions soient libres; et il est plus honorable pour un auteur d'en soutenir une avantageuse à son pays, que de chercher à dénigrer ses plus

beaux titres, comme la manie s'en est malheureusement répandue depuis quelque tems. A. QUETELET.

239. — * *Leçons hollandaises de littérature et de morale;* par *S.-F.* WURTH aîné. Luxembourg, 1825; Schmit-Bruck. 2 vol. in-8°. 1er vol. XII et 300 p.; 2e vol., IV et 380 p.

La Hollande a une littérature qui mérite d'être connue et qu'elle peut présenter avec une noble confiance aux étrangers. Nous espérons le prouver dans l'histoire littéraire des différens peuples que publie maintenant le libraire Janet, et à laquelle nous coopérons. M. Wurth a travaillé dans le même but. Son recueil, calqué sur le plan de ceux de MM. Noël et Delaplace, offre une foule de morceaux remarquables et bien choisis, mais l'éditeur a un peu trop cité certains auteurs vivans et a montré pour quelques-uns une complaisance dont ses lecteurs ne lui sauront aucun gré. On sent que cette observation ne tombe point sur MM. Kinker, Bilderdyk, Vander Palm, etc. On ne peut trop mettre à contribution de semblables écrivains, afin d'enrichir le public. DE REIFFENBERG.

240. — *Elfrida, ou la Vengeance*, tragédie en 5 actes; par *Ed.* SMITS. Bruxelles, 1825; Tarlier. Paris, Barba.

Nous avons déjà rendu compte de cette tragédie, lors de sa première représentation sur le théâtre de Bruxelles (V. *Rev. Enc.* t. XXV, pag. 563, Février 1825). Nous énoncions alors le vœu que l'auteur retouchât son ouvrage, et particulièrement le cinquième acte, qui avait paru défectueux. Des corrections heureuses, quelques suppressions et le rétablissement du cinquième acte, tel qu'il était d'abord, ont valu à M. Smits l'approbation du public, lors de la seconde représentation. Maintenant que la pièce est imprimée, on pourra se convaincre que le style, malgré quelques négligences, n'est pas la partie de l'ouvrage qui mérite le moins d'éloges. A. QUETELET.

241. — * *Les Loges de Raphaël*, ou Collection complète de cinquante-deux tableaux, peints à fresque, qui ornent les voutes du Vatican, et représentant divers sujets de la Bible, dessinés en aquarelle, gravés en taille-douce, et publiés par *J.-C.* MEULEMEESTER, professeur de gravure à l'Académie royale d'Anvers, etc. Format atlantique.

Cette magnifique collection, due au burin d'un artiste du premier mérite, est le résultat de ses études pendant un séjour de près de douze ans qu'il fit à Rome. Le roi des Pays-Bas, qui encourage tous les nobles efforts, toutes les entreprises utiles, a protégé M. de Meulemeester avec la plus grande munificence. — La livraison que nous annonçons se compose de quatre sujets gravés d'une ma-

nière large et hardie. Chaque planche est accompagnée d'une feuille de texte qui en contient une explication fidèle et intéressante. Le texte est sorti des presses de M. Firmin Didot : l'entreprise aurait dû être entièrement nationale. DE REIFFENBERG.

242. — * *Archives philologiques*, publiées par *Frédéric* baron DE REIFFENBERG. Bruxelles et Louvain, 1825; Tarlier. Ire livraison; 80 pages in-8°.

Ce premier cahier contient une *Dissertation sur le goût des Belges pour les livres, avant le* XVIIe *siècle.* Elle est dédiée à notre savant et laborieux bibliographe, M. BEUCHOT.

243. — * *Letterkundig Magazyn van Wetenschap, Kunst en Smaak.— Magasin littéraire, etc.* Amsterdam, 1825; Van Dyk. Cet ouvrage périodique paraît par cahiers mensuels, in-8° de 5 à 6 feuilles d'impression.

Ce journal compte à peine un an d'existence. On ne doit pas le confondre avec l'excellent recueil périodique de M. VAN KAMPEN, qui porte à peu près le même titre. Il est écrit sur le même plan que les recueils intitulés : *Vaderlandsche Letteroesfeningen* et le *Recensent;* et, quoique son titre pompeux promette davantage, il ne peut soutenir avec eux aucune comparaison, sous le rapport du mérite de la rédaction. Ses articles de religion sont bien écrits; mais ceux qui sont relatifs aux sciences paraissent rédigés par des personnes peu instruites ou étrangères aux sujets traités dans les livres sur lesquels elles portent des jugemens. On peut encore reprocher à ce nouveau journal d'être souvent l'organe de petites passions. Il ferait bien d'être plus sévère dans le choix de ses collaborateurs, et d'imiter cette impartialité et ce bon goût qui distinguent si éminemment le *Recensent*, les *Vaderlandsche Letteroesfeningen*, et plusieurs autres journaux hollandais : son très-petit nombre d'abonnés ne tarderait pas à s'augmenter.

244. — *L'Écho des deux Flandres*, ou *Chronique de Gand*, rédigée par M. RICORD aîné. — Cet ouvrage paraît deux fois par semaine, depuis le 1er septembre. Prix de l'abonnement, 3 florins 50 c. des Pays-Bas, par trimestre, franc de port pour Gand; 4 florins pour le reste du royaume et pour l'étranger.

Les numéros de ce journal qui ont paru offrent une lecture aussi agréable qu'instructive. Il est consacré aux sciences, au commerce, à l'industrie, à la littérature et aux arts. ***.

LIVRES FRANÇAIS.

Sciences physiques et naturelles.

245. — * *Histoire naturelle des Mammifères*, avec des figures originales, coloriées, dessinées d'après des animaux vivans. Ouvrage publié sous l'autorité de l'administration du Muséum d'histoire naturelle; par M. Geoffroy-Saint-Hilaire, professeur de Zoologie au Muséum, et par M. *Frédéric* Cuvier, chargé en chef de la Ménagerie royale. Paris, 1825; Belin, rue des Mathurins St.-Jacques, n° 14. — Les 40 premières livraisons, contenant 240 figures coloriées, forment *deux volumes* in-f°. Prix, cartonnés, ou renfermés dans des cartons, 550 fr. — Les onze premières livraisons du t. 3e ont paru; le prix de chacune est de 15 fr.

L'*histoire naturelle des Mammifères*, après la publication de la 40e livraison, a été suspendue quelque tems. Ce n'est que depuis un an que le nouvel éditeur, M. Belin, s'est chargé de publier le 3e et dernier volume, et déjà dix livraisons ont été envoyées aux souscripteurs.

Parmi les 240 figures que contiennent les deux premiers volumes, 50 n'avaient été publiées par aucun naturaliste : dans ce nombre sont 25 espèces entièrement nouvelles; et, comme cet ouvrage n'avait pas seulement pour objet des descriptions monographiques, mais encore les rapports naturels des mammifères, l'étude plus particulière qui a dû être faite de chaque espèce a conduit à la formation de huit genres nouveaux, lesquels viennent occuper quelques-unes des nombreuses places qui restent à remplir dans cet admirable édifice du règne animal, dont Linnée essaya de tracer le plan, et qui, grâces aux efforts des naturalistes français et à ceux des naturalistes étrangers qui ont suivi leurs traces, s'est élevé de nos jours, si majestueux et si riche.

C'est dans l'esprit de ces travaux qu'avait été commencé et que sera terminé l'ouvrage dont nous annonçons la reprise. Il sera continué, non-seulement à l'aide des richesses de la Ménagerie, mais encore à l'aide de celles qui sont envoyées au Museum d'histoire naturelle par les nombreux voyageurs de cet établissement, au nombre desquels nous devons rappeler avec reconnaissance M. Milbert, qui a visité les États-Unis, et MM. Duvaucel et Diard, qui ont parcouru toute l'Asie méridionale, avec une persévérance et un courage qu'aucune fatigue n'a pu suspendre, qu'aucun danger n'a pu arrêter.

Pour faire connaître l'utilité de cet ouvrage et les soins qui ont été donnés à son exécution, nous laisserons parler un célèbre naturaliste dont personne ne récusera le témoignage. M. le comte de Lacépède, que nous nous sommes honorés de compter au nombre de nos collaborateurs, et dont nous avons récemment déploré la perte (Voy. cahier d'*octobre*, p. 334), s'exprime ainsi, dans un rapport fait à l'Académie des Sciences sur cette *Histoire naturelle des Mammifères*. « Depuis long-tems les amis des sciences naturelles désiraient posséder, indépendamment des ouvrages immortels publiés par les pères de la science sur les Mammifères, une collection de figures de ces Mammifères ou quadrupèdes, aussi exactes que le demandait l'état de la science zoologique, et assez belles pour être associées aux savantes descriptions des plus habiles zoologues, ainsi qu'aux magnifiques tableaux des très-grands écrivains. Celles qui avaient été publiées par les Éditeurs de Buffon et de Daubenton, par Pennant, Shaw, Schreber, Allamand, Edwards, Daniel, et par d'autres auteurs, ne pouvaient remplir qu'imparfaitement les désirs des naturalistes, à une époque où les sciences naturelles venaient de faire tant de progrès, et où chaque jour leurs trésors étaient augmentés par de célèbres voyageurs. Un grand nombre de ces figures ne donnaient que des idées très-incomplètes des couleurs variées, des teintes délicates, des nuances fugitives si nécessaires cependant, dans beaucoup de circonstances, pour déterminer les caractères des espèces. D'autres ne présentaient aucun de ces traits particuliers de conformation dont l'observation est si importante pour le véritable naturaliste. Celles-ci n'avaient été faites que sur des peaux mal préparées et décolorées par le tems. Celles-là n'avaient été dessinées et coloriées que d'après des descriptions trop peu étendues pour comprendre toutes les formes et toutes les couleurs de l'animal. L'ouvrage de MM. Geoffroy-Saint-Hilaire et F. Cuvier, a paru aux zoologues répondre à leurs vues et mériter tous les suffrages. Aucun auteur d'une *Histoire des Mammifères* n'a eu à sa disposition une collection aussi belle, aussi rare, aussi nombreuse que celle du Muséum d'histoire naturelle, dont peuvent se servir pour leurs travaux les auteurs de l'ouvrage dont j'ai l'honneur de rendre compte à l'Académie. Ils en ont profité avec le succès que l'on devait attendre de leurs lumières et de leurs talens. . Les amis des sciences doivent donc une grande reconnaissance aux auteurs de la nouvelle Histoire des Mammifères, etc. »

Les quarante premières livraisons de cet ouvrage forment les

deux premiers volumes, cartonnés, avec titres et tables. Chaque espèce s'y trouve placée dans l'ordre de la méthode naturelle; ainsi, le désordre apparent de cette histoire n'existe plus même pour ceux qui n'ont pas, comme les naturalistes, des principes d'ordre tout établis, une classification toute faite pour les productions de la nature.

Les dix premières livraisons du troisième volume contiennent soixante espèces, avec leurs descriptions. Douze de ces espèces sont tout-à-fait nouvelles ou n'avaient jamais été représentées; et dix ne l'avaient été que d'une manière imparfaite. Parmi les premières, on distingue surtout le Bœuf des Jongles, le Bouquetin du Népoul, l'Antilope à quatre cornes, le Cerf d'Aristote, plusieurs Ours, les Benturongs, le Macaque à face rouge, le Bouquetin de la Haute-Égypte, etc.; et, parmi les seconds, se feront remarquer le Talapoin de Buffon, qui n'avait plus été revu, depuis que ce célèbre naturaliste l'avait fait représenter; le Douroucouli, quadrumane nocturne dont on devait les premières notions à M. le baron de Humboldt, mais dont les caractères principaux restaient inconnus; le Carcajou ou Blaireau d'Amérique, dont l'existence avait vainement exercé la critique de tous les naturalistes; le Colocolo, dont Molina seul avait dit quelques mots; le Porc-épic à queue *prenante*, qu'aucune figure n'avait jusqu'à présent représenté assez fidèlement pour en montrer la singulière physionomie; un jeune *Rhésus*, âgé de 49 jours, né dans la Ménagerie du Roi; et l'on s'arrêtera surtout à l'espèce nouvelle qui porte le nom de *Mangue*, et qui présente un type générique nouveau, voisin des *Mangoustes* et des *Suricates*, et au *Panda*, autre espèce nouvelle et type d'un nouveau genre voisin des Ratons, etc. Z.

246—* *Mémoires sur la famille des Légumineuses*; par M. *A.-P.* De Candolle, professeur d'histoire naturelle à Genève. Ire livraison. Paris, 1825; Belin, imprimeur-libraire, In-4 de 64 pages, avec figures gravées sur cuivre. Prix sur papier fin, 9 fr., grand raisin vélin, 20 fr.

Les hommes qui ont fait, des sciences de faits et d'observations l'objet essentiel de leurs études, ont rarement le mérite de bien coordonner leurs travaux et d'en tirer d'utiles conséquences. La plupart, dominés par des idées systématiques universellement répandues, et dont ils n'osaient s'affranchir, ont copié servilement leurs devanciers. D'autres, plus heureux ou meilleurs investigateurs, ont agrandi le domaine de l'histoire naturelle, en publiant un grand nombre de nouveaux faits. Mais, la science ne pouvait retirer

une véritable utilité de ces matériaux épars dans les recueils académiques, qu'autant que des hommes doués d'un génie ou, si l'on veut, d'un jugement supérieur, les ayant repris et rassemblés, en eussent aussi établi les rapports. Dans le siècle dernier, Linnée et Jussieu donnèrent à la botanique une face toute nouvelle : l'un, en y apportant la précision des systèmes ; l'autre, en découvrant les admirables harmonies des espèces végétales. Cette impulsion, dont l'action a été augmentée par les progrès des autres sciences, a produit de nos jours les plus heureux résultats. On a réussi à classer par famille presque tous les végétaux connus; et leur nombre immense, loin d'avoir été un obstacle à cette classification philosophique, l'a, au contraire, beaucoup facilitée, en remplissant les intervalles qui semblaient exister entre les groupes naturels.

Parmi les savans qui se sont adonnés avec le plus de succès à ce travail, M. De Candolle tient un rang très-distingué. Célèbre depuis plus de 20 années, par des travaux sur toutes les parties de l'histoire des plantes, il a conçu le plan d'une vaste entreprise, dont il a commencé l'exécution, en publiant deux volumes de son *Systema vegetabilium*. Ils renferment les monographies de plusieurs familles, traitées avec tous les détails utiles aux botanistes. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XIII, p. 301). Mais la lenteur inséparable d'un pareil travail l'a engagé à en donner au public une sorte de canevas général; et c'est ce qu'il exécute, dans le *Prodromus systematis regni vegetabilis*, dont le second volume vient de paraître (Paris, 1825; Treuttel et Würtz.) Cet ouvrage est le fruit de recherches nombreuses et de longues méditations que l'auteur a développées dans une série de mémoires lus successivement devant la *Société de physique et d'histoire naturelle de Genève*.

Les *Légumineuses* composent presque tout le second volume du *Prodromus*. Cette famille, si vaste par le nombre de ses espèces, par celui de ses individus, qui forment à eux seuls la végétation entière de certains pays, était plongée dans le chaos. Rien n'était plus facile que de déterminer si telle plante lui appartenait; mais aussi rien n'était plus difficile que de reconnaître des caractères fixes et invariables pour la plupart des genres. Delà, cette confusion introduite par les *floristes* et par les auteurs d'ouvrages généraux dans plusieurs genres de légumineuses. — Pour se retrouver au milieu de ce labyrinthe, il ne suffisait pas à M. De Candolle d'avoir reconnu toutes les erreurs de ses prédécesseurs ; il lui fallait encore placer convenablement les plantes qu'il retirait des genres auxquels on les avait mal à propos réunies, et en composer de nouvelles associations. Outre les

soins qu'il a dû mettre dans l'analyse des parties de la fructification, il s'est appliqué à observer la germination d'un grand nombre d'espèces qui heureusement peuvent se cultiver avec facilité. Ce moyen lui a fourni des résultats satisfaisans; il les a comparés à ceux que lui donnaient les rapports des diverses parties des légumineuses, et il est parvenu à établir plusieurs tribus, auxquelles il a donné les noms de *sophorées*, *lotées*, *hedysarées*, *viciées*, *phaséolées*, *dalbergiées*, *swartziées*, *mimosées* et *cæsalpinées*. Chacune de ces tribus sera l'objet spécial d'un mémoire particulier, écrit en langue française, et dont la publication, qui d'abord devait se faire dans les *Mémoires du Muséum d'histoire naturelle*, mérite à tous égards, de former un corps d'ouvrage séparé. L'auteur promet également de comparer les légumineuses avec les familles qui ont quelque analogie avec elles, d'examiner leur distribution géographique, et d'éclaircir les genres mal connus.

Dans la 1re livraison que nous avons sous les yeux, M. De Candolle commence par donner l'explication des 70 planches qui accompagneront ses mémoires. — Le mémoire qui vient après cette explication traite des légumineuses en général; l'auteur y donne l'historique des connaissances acquises jusqu'à ce jour sur cette famille, et il passe successivement en revue les organes de la végétation et ceux de la fructification.—Le second mémoire contient l'exposition des recherches de M. De Candolle sur la germination des légumineuses. Ce dernier travail est surtout remarquable par les observations qui ont été faites dans les jardins de Paris, de Montpellier et de Genève, sur plusieurs milliers d'espèces. Nous ne pouvons donner une idée suffisante de ces observations; elles dépendent d'une foule de faits qui ne peuvent être présentés par extraits. Mais nos lecteurs ont sans doute pressenti les avantages que l'ouvrage de M. De Candolle offre à la botanique proprement dite, à la physiologie végétale, à l'agriculture et aux autres sciences qui ont du rapport avec celles-ci. GUILLEMIN.

247. — * *L'Art de préparer les terres et d'appliquer les engrais*, traduit de l'anglais de sir *Humphry* DAVY; par *A.* BULOS. Paris, 1825 Urbain Canel, et Audin. In-12 de 499 p.; prix 6 fr.

Une première traduction de cet ouvrage de l'illustre chimiste anglais a déjà paru, sous son titre de *Chimie agricole*. Peut-être fallait-il le conserver, ne fût-ce que par égard pour l'auteur. En faisant passer dans notre langue des observations faites en Angleterre et des préceptes pour l'agriculture d'une autre contrée et d'un autre climat, il

eût été bon d'indiquer les changemens qui dépendent du sol, de la température, des circonstances locales. Cette traduction sera certainement utile; mais on regrette que l'on n'ait pas fait plus que traduire. La plupart des cultivateurs français ne pourront faire usage des tables qui se trouvent à la fin, et qui contiennent des documens très précieux sur les prairies de l'Angleterre. On voudrait aussi que les recherches dans ce livre fussent aidées par une table des matières : les lecteurs tiennent compte de ces sortes d'attention. Nous ne pouvons dire si quelques erreurs peu importantes que l'on rencontre dans cette traduction se trouvent aussi dans l'original : ainsi, par exemple, ce n'est pas des feuilles d'un *arbre* qu'on extrait l'indigo. Mais, nous le répétons encore : telle qu'elle est, cette traduction sera utile. Elle fera sentir la nécessité de l'instruction, de l'application des sciences aux arts les plus anciens, et en apparence les plus avancés ; elle contribuera peut-être à répandre le goût de l'étude, service des plus importans que l'on puisse rendre à la société. Si tous nos cultivateurs avaient l'ambition de comprendre cet ouvrage et se mettaient à apprendre la chimie pour être en état de le lire, ils apprendraient en même tems beaucoup d'autres choses ; les relations sociales actuelles, fondées sur l'inégalité d'instruction, seraient modifiées; de grandes améliorations seraient possibles. Mais, malheureusement, nous sommes encore bien loin du tems où la science deviendra vulgaire; et, en fait d'agriculture, on veut des *paysans* qui ne raisonnent point, et non des cultivateurs qui raisonneraient, s'ils exerçaient leur art avec intelligence.

248. — * *Art de fabriquer le sucre de betteraves*, contenant 1° la description des meilleures méthodes usitées pour la culture et la conservation de cette racine ; 2° l'exposition détaillée des procédés et appareils utiles pour en extraire le sucre avec de grands avantages ; suivi d'un *Essai d'analyse chimique de la betterave*, propre à éclairer la théorie des opérations qui ont pour objet de séparer la matière sucrée ; par M. Dubrunfaut, correspondant de la *Société royale et centrale d'agriculture*, etc. Paris, 1825; Bachelier. In-8°, de 552 pages, avec 6 planches gravées. Prix : 7 fr. 50 c. et 9 fr.

«Nous avions, sur cette matière (la fabrication du sucre de betteraves), plusieurs ouvrages qui se recommandent par leur mérite et par les noms célèbres de leurs auteurs. Tels sont les excellens mémoires de M. Chaptal et de M. de Dombasle. Tout en rendant justice aux travaux de ces savans, je dois confesser que je ne les ai pas trouvés suffisans pour guider le manufacturier, et c'est dans cette

persuasion que j'ai osé reprendre leur sujet après eux. » (*Introduction*, *page* XVI.) —Le but de l'auteur a donc été de composer un traité complet sur cet art, nouveau quoiqu'il remonte jusqu'à l'époque de nos premières agitations révolutionnaires, et que l'on pourrait regarder comme français, quoiqu'il soit né à Berlin. Nos chimistes l'ont tellement perfectionné, et il est si bien naturalisé en France, qu'il nous appartient aujourd'hui plus qu'à aucune autre nation de l'Europe. M. Dubrunfaut s'est borné, dans ce volume, à ce qui concerne la culture des betteraves et la fabrication du sucre brut : les procédés du raffinage seront exposés dans un traité spécial. En effet, les deux objets qu'il traite exigeaient tant de développemens, d'explications et de préceptes, que, loin d'entreprendre de renfermer plus de matières dans ce volume, il aurait pu le partager en deux ouvrages distincts, l'un pour les cultivateurs, et l'autre pour les fabricans. Les premiers ont peut-être encore plus besoin de direction que les seconds, quoique leur travail paraisse beaucoup plus simple que celui de la fabrication. L'auteur lui-même provoque cette division du travail : « Je serais d'avis que les fabricans des campagnes se bornassent à faire du sucre brut ; cela réduirait la mise de fonds pour l'usine. Ces fabricans seraient, dans chaque commune, les propriétaires les plus aisés, qui emploieraient d'abord une portion de leurs récoltes pour alimenter leur fabrication, et qui pourraient ensuite traiter avec les petits fermiers pour des parties supplémentaires. Ces petits fermiers, qui n'auraient pas les moyens d'élever et d'alimenter une usine, jouiraient par là même des bienfaits de la culture des betteraves, dont ils pourraient racheter la pulpe aux fabricans. Je n'entends pas la fabrication du sucre de betterave autrement que cela, et je pense qu'il n'y a point de chances d'une grande propagation de cette industrie, en la faisant sortir du cercle que je viens de tracer. Mon opinion est d'ailleurs conforme, sous ce rapport, à ce grand principe d'économie industrielle, qu'il faut éviter, dans toute industrie, la complication et la multiplicité des produits.»—On trouvera, dans cet ouvrage, des résultats de calculs faits avec soin et d'expériences prolongées, sur lesquels on peut établir des spéculations qui ne seront pas imprudentes. L'auteur observe avec raison que, même dans cet art où il est rare que l'on ait besoin d'appliquer une force intelligente, presque tout se fait à bras d'hommes, et qu'il serait possible, en employant des moteurs plus économiques, de diminuer encore le prix de la main d'œuvre, et d'augmenter le produit. Les machines qu'il recommande, parce

qu'il en a vu l'effet, ne sont pas toujours les meilleures que l'art du mécanicien puisse fournir; mais elles sont préférables au plus grand nombre de celles qui sont encore employées. Enfin l'art, tel qu'il est, peut fournir aux fabricans le sucre brut au prix de 63 centimes le kilogramme; et, lorsque l'on emploiera les moyens d'économie et de perfectionnement déjà connus, ce prix doit descendre à 50 centimes. Quoique les fabriques soient déjà nombreuses, il s'en faut beaucoup qu'elles soient au niveau de nos besoins; à peine produisent-elles la vingtième partie du sucre brut consommé en France. Il n'est donc pas à craindre que de nouvelles fabriques qui s'élèveraient éprouvent ou causent quelques désavantages de concurrence. Le commerce extérieur importera long-tems encore le sucre des Indes et de l'Amérique.

L'analyse chimique de la betterave a fait découvrir dans cette racine les vingt-trois substances suivantes : 1. *eau*, 2. *parenchyme ligneux*, 3. *sucre cristallisable*, 4. *matière sucrée non cristallisable*, 5. *albumine végétale colorée*, 6. *gelée*, 7. *matière azotée noire*, 8. *matière grasse, solide à la température ordinaire*, 9. *huile fixe*, 10. *huile essentielle*, 11. *résine verte*, *acrète*, 12. *matière gommeuse*, 13. *un ou deux principes colorans*, 14. *acide libre dont la nature n'est pas encore déterminée*, 15. *oxalate d'ammoniaque*, 16. *oxalate de potasse*, 17. *oxalate de chaux*, 18. *hydrochlorate d'ammoniaque*, 19. *sulfate et phosphate de potasse*, 20. *silice*, 21. *alumine*, 22. *traces d'oxide de fer et de manganèse*, 23. *traces de soufre*. Toutes ces substances sont-elles réellement des produits de l'organisation de la plante et de sa végétation? Les réunissait-elle, lorsque sa racine fut tirée du sol qui l'avait nourrie? Il est d'autant plus à propos de faire ces questions, que M. Dubrunfaut lui-même conserve encore des doutes qu'il se propose d'éclaircir. Ainsi, par exemple, ayant appris que M. Payen n'avait pas trouvé l'oxalate soluble dans les racines qu'il avait analysées, l'auteur de cet ouvrage recommença son travail pour y chercher ce sel qu'il ne trouva pas toujours, sans pouvoir assigner les causes de ces irrégularités dans les résultats. Il se propose de continuer ses recherches, et de trouver enfin la solution de ce problème de chimie.

On voit assez que cet ouvrage est fait avec soin, et que les fabricans y trouveront tout ce dont ils ont besoin pour les guider dans leurs travaux. Il obtiendra certainement le succès qu'il mérite, et fera désirer d'autant plus vivement la publication de l'*Art du raffineur*.

249. — * *Traité élémentaire et pratique sur le gouvernement des abeilles*; par *F.* Desormes, propriétaire d'abeilles à Montreuil, département

de la Seine. *Seconde édition.* Paris, 1825; Fournier-Favreux, quai des Augustins, n° 43. In-18 de 209 pages, avec gravures; prix 2 fr. 50 c.

L'homme assez heureux pour réunir à des goûts champêtres, et par conséquent simples, une possession rurale et quelque loisir, deviendra possesseur d'abeilles, si le petit livre de M. Desormes tombe entre ses mains. L'introduction fait lire tout l'ouvrage, et, après cette lecture, les ruches ne tardent pas à venir occuper le local disposé pour les recevoir. L'auteur annonce qu'il n'écrira pas comme un homme de lettres, et il tient parole, si le titre d'homme de lettres n'est donné qu'aux écrivains qui éblouissent par la pompe ou la magie du style. L'historien des abeilles n'a point cette prétention : il raconte naïvement et avec clarté ce qu'il a vu, ce qu'il a fait pendant quarante ans d'observations et d'expériences. L'histoire naturelle et l'économie rurale profiteront également de son travail. Depuis Réaumur jusqu'à nos jours, on n'avait pas recueilli un aussi grand nombre de faits sur les mœurs, l'instinct, les vertus et les vices de ces insectes républicains. L'ouvrage est à sa seconde édition; ce ne sera pas la dernière, et il est à désirer que l'auteur soit dans le cas d'ajouter quelques pages à son petit livre, chaque fois qu'on le réimprimera. F.

250. — * *Manuel complet du jardinier, maraîcher, pépiniériste, botaniste, fleuriste et paysagiste;* par M. *Louis* Noisette, membres des Sociétés linnéennes de Paris, horticulturales de Londres et de Berlin, etc. Tom. II, en deux parties, ensemble de 600 pages in-8°, et 12 planches gravées. Paris, 1825; Rousselon, rue d'Anjou-Dauphine. Prix de chaque livraison : 4 fr. 50 c., et 5 fr. 50 c. par la poste.

Cet ouvrage formera quatre volumes, qui seront publiés en huit livraisons, et il renfermera tout ce qui intéresse la culture des jardins d'utilité et d'agrément. Le premier tome sera mis en vente dans peu de tems, et offrira l'histoire des jardins, leur composition et leur formation; il traitera du choix du terrain, des travaux préparatoires du sol, et se terminera par des principes de physiologie végétale. — Le deuxième volume, que l'éditeur publie le premier, sans doute à cause de son importance, présente des notions claires et précises sur les différentes sortes de greffes ligneuses, par approche, par scions ou par gemmes, appliquées aux arbres fruitiers, forestiers, aux arbrisseaux et aux arbres d'agrément. De la greffe, l'auteur passe à la taille, et, après avoir donné des préceptes généraux, il examine les divers détails relatifs à la formation des arbres fruitiers, à noyau,

à pepin et à baie. Ces matières sont l'objet de la première partie du volume. La seconde est consacrée au jardin potager. M. Noisette offre d'abord trois tableaux de classification des plantes potagères : 1° dans l'ordre de leurs usages ; 2° dans leurs analogies de culture ; 3° en raison des époques auxquelles on les sème ou on les plante. Après avoir traité de chacune d'elles dans un article particulier, l'auteur s'occupe, avec la même attention, des arbres fruitiers. Les tomes 3 et 4 seront consacrés aux jardins d'agrément.

Aucun ouvrage n'avait encore embrassé l'horticulture dans toute son étendue, et les écrits où elle était traitée, se trouvaient aujourd'hui surannés ou insuffisans. Il appartenait à l'un de nos cultivateurs les plus distingués, et dont les travaux ont toujours eu pour objet les progrès de l'art, de rassembler les données que lui ont fournies une longue expérience. M. Noisette n'avance rien dans son ouvrage qui ne soit appuyé sur des faits qu'il a observés. Possesseur de magnifiques cultures et de serres immenses, il a pu tout voir, tout décrire, et rendre ainsi son ouvrage *complet*. Cependant, comme d'importantes découvertes peuvent encore avoir lieu, il prend l'engagement de fournir des supplémens, qui tiendront sans cesse le *Manuel du jardinier* au niveau de la science. J. A. L.

251. — * *Mémorial pratique du Chimiste-manufacturier*, ou *Recueil de procédés d'arts et de manufactures*; traduit de l'anglais de M. *Colin* Mackensie, revu et considérablement augmenté par le traducteur. Tome III et dernier. Paris, 1825; Barrois l'aîné. In-8° de 492 p. Prix, 7 fr. les 3 vol. 19 fr. et par la poste, 23 fr. 50 c.

Ce troisième volume est très-plein, très-abondant en matières diverses; mais il fait sentir de plus en plus le défaut d'ordre dans tout l'ouvrage. Tous les objets analogues auraient dû être réunis, au lieu de se trouver partagés entre deux volumes, et quelquefois entre les trois. On trouve, dans celui-ci, plusieurs *procédés métallurgiques*, des *alliages métalliques*, la fabrication des *paillons*, feuilles de métal dans lesquelles les bijoutiers enchassent les pierreries. Le *travail des limes et des clous* est décrit avec détail, on y trouve presque tout ce que l'on sait aujourd'hui sur cette fabrication. On n'en peut dire autant du chapitre suivant, sur *la trempe de l'acier*. A ces travaux métallurgiques succèdent des recettes de *parfumerie* et de *cosmétiques* : viennent ensuite de *nouvelles préparations d'encres* ; puis, une *continuation de l'art du distillateur et du liquoriste*. M. Mackensie, donne les procédés pour la composition d'un grand nombre de liqueurs, l'extraction des huiles, la fabrication de plusieurs aci-

des. L'*œnologie* revient encore, et les boissons fermentées dont on fait usage sont passées successivement en revue. Les *comestibles* ne sont pas tout-à-fait oubliés ; mais il n'est question que du chocolat, du café et du thé, si toutefois celui-ci peut être regardé comme un aliment. Ce n'est pas sans doute l'analogie qui a fait placer, immédiatement après ces détails à l'usage de *l'office*, un chapitre sur les *ciments*. Les fabricans de *cire à cacheter* et de papier trouveront quelques recettes nouvelles dans ce recueil : l'*art du blanchiment* y est traité trop succinctement pour que la pratique puisse profiter de ce que l'auteur en dit : il en est de même de l'*art du verrier*, qui vient ensuite, et de la *pyrotechnie*, qui eût exigé plus que les 20 pages qui lui sont consacrées. Le chapitre sur la *conservation des substances animales et végétales* a commencé dans le 2e volume. On trouve ensuite quelques *recettes de teinture* et des *observations sur les graisses*. Le volume est terminé par une *théorie de la production de la lumière artificielle* et de l'action des chandelles. Nous y avons remarqué un article intitulé : *Moyen d'accroître la lumière que donnent les chandelles, et d'éviter l'embarras de les moucher*. M. Walker, dit l'auteur, s'est assuré qu'il suffit, pour obtenir une lumière vive et uniforme, de placer la chandelle, non dans une position verticale, comme on le fait communément, mais de l'incliner d'environ 30 degrés. . . » Cette découverte de M. Walker est fort ancienne, et se perd dans l'obscurité de l'histoire des arts. Ce qu'il conseille était pratiqué par les officiers français, au commencement des guerres de la révolution, lorsque nos armées avaient encore des tentes. — Un dernier chapitre, intitulé : *Mélanges*, sera consulté avec fruit : il nous a paru que c'était l'une des additions faites par le traducteur. F.

252. — *Nouveaux élémens de physiologie pathologique, et Exposé des vices de l'expérience de l'observation en physiologie et en médecine*, par *P. A.* Surun, D. M. Paris, 1824; Béchet je. 1 vol. in-8o ; prix, 4 fr.

La médecine pratique a été, pour ainsi dire, forcée de recevoir souvent les idées théoriques que la physiologie venait lui imposer. L'expérience et l'observation faisaient justice de ces fausses applications, et la pathologie était heureuse de pouvoir se guider d'après ses propres découvertes, en observant et en guérissant les maladies. M. Surun, médecin très-distingué de Limoges, a encore cherché à renouveler cette alliance de la physiologie et de la pathologie, sans songer que, si les mêmes élémens se trouvent dans

état sain et malade, ils ont entièrement changé de direction, de ature, et ne présentent que des contrastes. Je m'explique : le corps ivant est doué de propriétés dont l'exercice régulier constitue la anté ; ces mêmes propriétés existent toujours dans l'état malade ; nais elles ne s'exercent plus d'après les mêmes lois, et souvent même elles en suivent d'opposées. Il y a donc, dans la plupart les cas, contradiction entre les phénomènes physiologiques et les phénomènes pathologiques ; il faut conséquemment les étudier séparément, examiner leurs différences, et ne pas chercher à faire une application forcée de deux états qui se suivent et qui sont contraires.

M. Surun a entrevu quelquefois cette vérité, mais il n'a pas u s'y conformer ; son livre n'est qu'un savant essai, dans lequel la physiologie échoue toujours, en voulant donner la théorie les faits pathologiques. L'auteur établit la meilleure manière d'observer, et il se perd dans de vaines observations ; il montre le danger des subtilités et des abstractions en médecine, et il se jette dans les rêveries d'une physiologie romantique. Enfin, on trouve à chaque page de son livre de très-bons conseils, d'excellentes vues, le profondes observations ; mais, à côté, des idées hypothétiques, les paradoxes inutiles et même des erreurs : ce qui prouve que 'auteur est plein d'instruction et de talent, mais que le désir d'innover l'a souvent jeté hors du chemin de la vérité. *Am.* D.

253 — * *Tableau analytique et critique de l'ouvrage du Dr.* Gall *sur les nerfs, le cerveau et leurs fonctions automatiques et intellectuelles ;* par *J.-B.* Demangeon, Dr en philosophie et en médecine, etc. Paris, 1825 ; l'auteur, rue de Cléry, n° 29. Gabon, Méquignon-Marvis et Causette, libraires. In-8° de 231 pages ; prix 3 fr.

L'auteur donne, sous ce titre, une réimpression de son aperçu sommaire de la doctrine du Dr Gall, inséré dans la *Bibliothèque médicale*, tome LXX, p. 22. Ce travail a été fait, d'après la première édition de l'*Anatomie et physiologie du système nerveux*, etc., publiée en 4 vol. in-4°, d'abord par MM. Gall et Spurzheim ; puis, par M. Gall seul. Comme nous avons déjà rendu compte de l'ouvrage cité, (Voy. *Rev. Enc.*, t. v, p. 454), il serait inutile de nous étendre ici sur la doctrine physiologique dont M. Demangeon nous offre l'esquisse. Le but de ce médecin, en réimprimant son analyse, est sans doute de rendre plus accessibles aux gens de lettres, aux jurisconsultes, et à toutes les personnes que trop de détails anatomiques pourraient rebuter, les principes philosophiques qui se déduisent

des observations de M. Gall. La clarté du style, conséquence de celle des idées, était la condition indispensable du succès ; l'auteur laisse peu à désirer sur ce point de vue, et nous croyons que le petit volume que nous annonçons sera lu avec fruit par les personnes auxquelles il paraît être destiné.

254. — * *Cours sur les généralités de la médecine pratique, et sur la philosophie de la médecine*, par *J.-J.* Leroux, docteur-régent de l'ancienne Faculté de médecine de Paris, ancien doyen et ancien professeur de clinique interne de la Faculté de médecine actuelle, etc. etc. Tome Ier, 1re livraison. Paris, 1825 ; Méquignon père ; Béchet jeune. Prix : 1 fr. 50 c. la livraison de six feuilles (4 livraisons forment un volume).

Cet ouvrage se compose d'une série de leçons que l'auteur se disposait à faire, lorsqu'il cessa de remplir les fonctions de doyen de la Faculté de médecine, par suite de la dissolution et de la réorganisation de cette Faculté, en 1822. « J'espérais, dit M. Leroux, terminer ma carrière médicale, en faisant un cours sur les généralités de la médecine pratique et la philosophie de la médecine.... Je ne suis plus doyen, je ne suis plus professeur, je n'ai plus le droit de faire des leçons dans l'amphithéâtre de la clinique interne !... J'ai pensé que cela ne me dispensait pas d'acquitter ma dette. » Cette dette est celle d'un praticien plein de la conscience de son devoir, et qui pense avec raison que le fruit de cinquante années d'exercice de la médecine, et un grand nombre d'observations bien recueillies, ne doivent pas être perdus pour une science dont les moindres progrès intéressent l'humanité. Dans un discours d'ouverture, l'auteur développe le plan de son ouvrage : il le divise en deux sections. La première est consacrée à prouver qu'il existe une médecine, celle d'observation, et à combattre les nombreux préjugés des gens du monde, et l'incrédulité de quelques-uns d'entre eux. M. Leroux fait voir, par des exemples, que des succès incontestables couronnent journellement la pratique du vrai médecin, du médecin philosophe, réellement instruit, qui, également éloigné de l'enthousiasme du théoricien et de la sotte routine de l'ignorant, s'appuie constamment sur l'observation, seule base de tous ses raisonnemens, et doit à la connaissance exacte des côtés forts ou faibles de son art une fermeté et une prudence que l'on trouve trop rarement réunies. La première de ces qualités devient confiance aveugle, lorsqu'elle est séparée de la seconde ; dès lors, à combien de dangers n'expose-t-elle pas les infortunés sur lesquels elle s'exerce ? Celle-ci, en échange, devient

pusillanimité sans la précédente, et les conséquences sont également déplorables. L'art important du diagnostic, des vues générales sur les maladies aiguës et chroniques, sur les épidémies, etc., sur l'état actuel des hôpitaux et des hospices, sont au nombre des sujets que M. Leroux se propose de passer rapidement en revue.—La seconde section aura pour objet le médecin lui-même, que l'auteur nous fera voir tel qu'il doit être, soit pendant ses études, soit dans la pratique de son art. — Nous n'avons sous les yeux qu'un cahier de l'ouvrage de M. Leroux. Nous reviendrons sur ce travail, lorsque nous aurons reçu les livraisons qui complètent le premier volume.

H. Hollard.

N. d. R. Les tomes 1er et 2e sont complets, et viennent d'être mis en vente. Le prix de chaque volume estde 6 fr., et par la poste, 7 fr. Nous reviendrons incessamment sur cet ouvrage bien digne d'attirer l'attention de tous ceux qui se livrent à l'étude ou à la pratique de la médecine.

255. — * *Traité zoologique et physiologique sur les vers intestinaux de l'homme;* par M. Bremser, D.-M.; traduit de l'allemand par M. Grundler, D.-M.-P.; revu et augmenté de notes par M. de Blainville, D.-M. de la Faculté de Paris, et professeur d'anatomie comparée et de zoologie à la Faculté des sciences. Paris, 1824; Panckoucke. 1 vol. in 8° de 574 p. avec un atlas de 12 pl. in-4°; prix 12 fr.

Cet ouvrage jouit d'une réputation méritée en Allemagne, et la traduction française, enrichie de nouvelles observations de l'auteur et des annotations d'un savant naturaliste, doit l'emporter encore sur l'édition originale. Le docteur Bremser, voué depuis long-tems à l'helmintologie, est attaché au cabinet impérial d'histoire naturelle de Vienne, le plus riche du monde en cette partie de la zoologie. On pourra se faire une idée de son importance, quand on saura que, dans le seul but de découvrir de nouveaux vers intestinaux, on y a ouvert plus de cinquante mille animaux de toutes les classes; la moitié au moins de ces nombreuses dissections ont été faites par M. Bremser, et tout ce qui a été le résultat de ces recherches a passé plusieurs fois par ses mains. Il a, de plus, entretenu une correspondance étendue avec tous les savans capables de lui donner les éclaircissemens sur les points encore douteux, et il offre une liste de plus de trois cents auteurs dont il a lu ou compulsé les écrits, tous relatifs à l'objet de ses études. Il est résulté de tant de travaux une détermination plus précise des vers intestinaux aux attaques desquels l'espèce humaine est sujette, et des préceptes très-sages sur les moyens thérapeutiques

auxquels on doit recourir pour les expulser. Il est à remarquer, à la louange de l'auteur, que, bien qu'il se soit occupé exclusivement des affections vermineuses, il a su éviter de leur accorder une trop grande importance, et qu'il n'est pas tombé dans l'exagération si commune aux personnes qui n'envisagent long-tems qu'un seul objet.

Les planches que l'on a jointes au texte ont le mérite plus rare qu'on ne pense d'être originales.

On regrettera que M. Bremser ait négligé de donner l'anatomie des animaux qu'il a étudiés avec tant de soin; c'est une véritable lacune dans un livre qui appartient autant à l'histoire naturelle qu'à la médecine proprement dite. Mais, en compensation, on y trouve un genre d'intérêt qui le recommande à une classe plus nombreuse de lecteurs. On y rencontre un échantillon de cette philosophie dite de la nature, particulière à l'école allemande, qui a séduit parmi nos voisins un certain nombre d'hommes de mérite, mais qui, nous l'espérons, ne s'introduira que difficilement chez nous. Aussi, les éditeurs cherchent-ils à s'excuser de n'avoir pas retranché d'un ouvrage véritablement classique ce qu'on en peut appeler la partie romantique. Comme des écrivains distingués (*Le Globe*, 13 octobre dernier) ont récemment, à propos de ce traité, cherché à donner quelque vogue aux doctrines dont nous parlons, il peut être convenable d'entrer dans quelques détails à ce sujet. Il est généralement reconnu qu'un des problèmes les plus embarrassans pour le naturaliste est celui de la présence des vers intestinaux au milieu des organes des animaux vivans, surtout depuis qu'il est prouvé qu'ils ne se trouvent jamais ailleurs. Après avoir épuisé toutes les hypothèses, on a dit enfin qu'ils pouvaient être le résultat d'une génération spontanée; c'est-à-dire, qu'ils naissent sans parens semblables à eux, par un concours de circonstances propres à mettre dans une disposition convenable les molécules de la matière organique. On cite, à l'appui de cette opinion, les animalcules infusoires, la matière verte de Priestley, etc., qui paraissent se former d'une manière analogue, quoiqu'au premier abord, ce que l'on pourrait accorder pour des êtres si petits et si informes paraisse bien plus dificile pour des animaux d'une nature aussi complexe et aussi bien organisée que certains vers intestinaux, pourvus d'appareils générateurs des deux sexes très-développés. Cette idée de la génération spontanée, bien circonscrite, ne répugne pas absolument à l'esprit; et la génération ordinaire offre des difficultés tout aussi grandes; on en a, dans ces derniers tems, mieux étudié toutes les conditions, et elle se réduit en dernière analyse à la pro-

duction d'animalcules microscopiques dans un organe propre au mâle et destiné à cet usage. Mais, là est le mystère tout aussi incompréhensible que la production du germe de l'*entozoaire* (1) dans des organes appartenans à des animaux d'une autre espèce, au moyen de circonstances particulières qu'une observation attentive fera peut-être un jour découvrir. On ne doit pas dire qu'ici le germe se forme de lui-même et qu'il préexiste, au contraire, dans la génération ordinaire; dans l'un et l'autre cas, il paraît également le résultat d'une sorte de sécrétion. C'est là que s'arrêtent les faits; c'est là que la science doit s'arrêter. Au delà est le domaine des hypothèses, et c'est aussi où commence la philosophie de la nature, celle où se déploie à loisir l'imagination de quelques savans d'outre-Rhin. De la génération spontanée à une véritable création, l'intervalle est grand sans doute; mais M. Bremser le franchit aisément; et assistant à la formation de ce globe, non-seulement il établit un système du monde fondé sur d'autres lois que celles de Newton; mais encore il donne une véritable cosmogonie. Il lui suffit de mettre en jeu, d'un côté l'esprit, de l'autre la matière; de les faire réagir l'un sur l'autre, d'admettre d'abord une vie universelle qui, après des précipitations, par suite de fermentations successives, donne lieu à des vies individuelles dans des *tous clos* et cela aux dépens de la vie générale nécessairement appauvrie par cette division. Aussi, vous dira-t-il qu'actuellement le globe dort, quoiqu'il rêve parfois, etc., etc. — Certes, en France, on a raison de s'en tenir à l'observation exacte des faits et de repousser toutes ces idées, ingénieuses peut-être, mais qui ne sont que de vains jeux d'esprit et qui ont surtout le tort d'être débitées sérieusement. Le premier de nos naturalistes n'a pas eu besoin des recourir à de pareilles fictions pour porter l'intérêt au plus haut degré dans les beaux mémoires où il nous a fait connaître quels étaient les habitans de la terre aux époques ante-diluviennes.

RIGOLLOT fils, D. M.

256. — * *Mémoire sur l'hydrophobie*, ou Journal de l'hôpital de Burlay, dans lequel se trouvent les réponses aux questions adressées à l'auteur par plusieurs médecins qui ont écrit sur la rage, et terminé par le parallèle le plus frappant des institutions judiciaires et médicales de la France; par M. MAGISTEL, D. M. *Deuxième*

---

(1) Nom substitué à la dénomination de *vers intestinaux*, et comprenant tous les êtres qui vivent dans une partie quelconque du corps d'un animal. (*Dict. classique d'hist. nat.*, t. VI, p. 193.)

édition. Paris, 1824; Compère jᵉ. In-8° de 66 pages; prix, 2 fr. et 2 fr. 25 c.

Le mémoire de M. Magistel fait connaître le malheureux événement arrivé dans les arrondissemens de Saintes et Marennes. Un loup enragé, après avoir attaqué un troupeau de brebis, blesse gravement plusieurs individus des deux sexes : les uns, le samedi 12 octobre, par un tems chaud; les autres, le dimanche, par un tems frais. Chargé par l'autorité de porter des secours à ces malheureux, M. Magistel se transporte sur les lieux où s'est passée cette horrible catastrophe.

La cautérisation des plaies lui paraît le moyen le plus sûr d'empêcher le développement de l'hydrophobie, et il procède sur-le-champ à cette opération. Le premier malade fut cautérisé, 45 heures après l'accident; quatre le furent, 47 heures après les morsures; trois, après 64 heures; un, après 88 heures, etc. Quelques plaies, qui avaient été cautérisées avec l'acide nitrique, le furent ensuite avec un fer rouge. Pour boisson, on a donné la décoction de genêt, et l'on a examiné fréquemment la langue des malades, pour surveiller le développement des pustules, que l'on dit se montrer toujours sur les parties latérales du frein de la langue. Quelques malades seulement ont présenté ces pustules qui ont été sur-le-champ cautérisées avec une aiguille rouge. Malgré tous les soins, plusieurs individus succombent à l'hydrophobie, soit que la cautérisation ait été pratiquée trop tard, soit qu'elle l'ait été incomplétement, à cause de la profondeur des plaies.

M. Magistel indique sommairement la manière dont il a fait l'inspection des langues, ses observations sur le développement et la forme des pustules, les symptômes de l'hydrophobie et le traitement qui convient à la morsure faite par des animaux enragés. Il conclut de tout ce qu'il a observé : 1° que l'existence du virus rabique est incontestable; 2° que la cautérisation des plaies est le moyen le plus efficace pour prévenir l'hydrophobie; 3° que le traitement russe n'est pas infaillible; 4° que tout spécifique en grand lavage est impraticable; 5° que tout liquide, pour être admissible, doit agir par goutte; 6° qu'un médicament solide est facile à administrer; 7° que l'usage, tout récemment vanté, des liquides par verre et par bouteille n'est bon que dans les cas où l'hydrophobie n'est pas développée; 8° qu'il est imprudent de ne pas cautériser les plaies, surtout chez les individus qui le demandent.

Quoique le mémoire, dont nous venons de donner une idée suc-

incte, laisse beaucoup à désirer, il n'en est pas moins intéressant, t c'est à juste titre que S. E. le Ministre de l'intérieur a récompensé le zèle de l'auteur par une médaille d'or. D—N.

257. — *Mémoire sur les eaux minérales acidules de Vals*, précédé l'une notice sur la topographie des environs, par M. Tailhand, D.-M. de la Faculté de Paris, inspecteur desdites eaux. Valence, 825; imprimerie de Marc Aurel. In-8° de 38 pages.

Certes, avec tous les moyens de guérison dont notre France est si bondamment pourvue, nous aurions grand tort de ne pas être maades; ce serait nous montrer peu reconnaissans envers la prévenante ature; et parmi les remèdes qui sont mis à notre disposition, aucun 'était plus agréable que les voyages aux eaux minérales, avant qu'un uxe paresseux eût entrepris de transporter Baréges à Paris, afin de ouvoir associer les amusemens des Pyrénées à ceux de l'Opéra. Le ems viendra peut-être où la *bonne société*, communément dirigée par e mauvais goût, abandonnera les rendez-vous lointains, où de vériables malades déparent quelquefois des réunions dont l'unique objet st le plaisir : elle ne quittera plus la capitale, ses arts, ses illusions, t cessera toute communication avec la nature. Ce n'est pas pour cette raction de la société que M. Tailhand a rédigé son mémoire; il s'adresse aux âmes saines, qui n'ont pas contracté des habitudes futiles, t qui ne sont point insensibles aux beaux sites, aux tableaux sublimes des pays de montagnes. En effet, les environs de Vals, indépendamment de leurs eaux minérales, sont une station des plus intéessantes pour un peintre et pour un naturaliste. Les volcans éteints 'y montrent sous des formes bien caractérisées; leurs produits plus u moins altérés par les météores, y sont groupés, entassés, épars, u milieu d'une végétation d'autant plus admirable que l'on s'attendait noins à la trouver parmi ces débris de matières fondues et de roches ouleversées. M. Tailhand décrit ces objets divers, en prenant pour uide Faujas de Saint-Fond, et l'abbé Soulavie : il passe ensuite à 'analyse des eaux qui sont le sujet de son mémoire; il expose leurs ropriétés médicales, et prescrit le régime convenable, suivant la ature des maladies et l'état des malades qui viennent puiser à cette ource de santé. Quant à ceux qui aiment mieux se faire apporter le emède que de l'aller chercher, il suffit de leur apprendre qu'ils doient s'adresser à M. *Vincent* Duplan, propriétaire des eaux. Mais on e peut douter que les effets salutaires des eaux minérales ne tiennent n grande partie au voyage, au changement de lieu, d'air, d'habiades, aux impressions nouvelles qui viennent de toutes parts, lors-

que l'on est environné d'objets inaccoutumés. Des eaux minérales artificielles peuvent être substituées avec avantage à celles des sources les plus vantées ; mais rien ne peut remplacer la puissante action des lieux où quelques-unes de ces sources sont placées, et celles de Vals sont de ce nombre. F.

258. — * *Dictionnaire des Sciences médicales. — Biographie médicale*, T. VII (Rhaz-Zuc). Paris, 1825 ; Panckoucke, éditeur. 1 vol. in-8° de 525 pages ; prix 6 fr.

259. — * *Dictionnaire abrégé des Sciences médicales* ; par une partie des collaborateurs du *grand dictionnaire*, T. XIII. Paris, 1825 ; le même. 1 vol in-8° de 540 pages ; prix

260. — * *Bibliothèque du médecin praticien*, ou *Manuels des diverses parties de l'art de guérir*, contenant le résumé des connaissances pratiques et des découvertes importantes dues au progrès des sciences médicales pendant le XIXe siècle (format in-18). Paris, 1825 ; Gabon. Prix 5 fr. chaque volume.

Le nombre immense d'ouvrages de médecine publiés depuis plusieurs années a fait sentir la nécessité de réunir, sous forme de *résumé*, les diverses connaissances pratiques dont la science s'est enrichie. Il devenait important de rechercher dans cette multitude de livres, souvent très-volumineux, les vérités qu'ils contiennent, pour en présenter un tableau fidèle. Comment, en effet, le praticien, occupé à donner ses soins à de nombreux malades, pourra-t-il lire tant de volumes, dans lesquels on trouve cependant des vérités utiles ? Comment le jeune et studieux élève, dont l'expérience n'a pas encore mûri le jugement, pourra-t-il démêler, au milieu de ce chaos, ce qu'il doit apprendre, ce qu'il doit rejeter, ce qui appartient à de vaines théories et ce qui constitue les saines doctrines ?

C'est pour atteindre ce double but, que plusieurs médecins, parmi lesquels nous nous plaisons à citer MM. Dugès, Dupau, Bayle, Martinet, *etc.* se sont proposé de publier une série de *Manuels*, d'un format commode et portatif, dans lesquels on s'est attaché à présenter le tableau de toutes les connaissances anatomiques ; à développer les nouvelles méthodes d'exploration des maladies, avec les signes diagnostiques qui les caractérisent ; à réunir les principes de la chirurgie, les procédés opératoires et la disposition anatomique des parties ; à faire connaître les nombreuses altérations organiques de manière à offrir l'ensemble des principales connaissances d'anatomie pathologique, relatives à ces deux branches de l'art ; à tracer l'histoire naturelle et thérapeutique des médicamens, suivie des for

nules qu'une science pratique a consacrées; à décrire les diverses manœuvres relatives à l'art des accouchemens, les affections des femmes et celles des enfans nouveau-nés; à classer avec précision les circonstances qui peuvent se présenter au médecin-légiste, dans l'application de son art à la science des lois; à exposer les principes de l'hygiène et ses applications à la salubrité publique et à la législation; enfin, à donner un résumé complet de médecine, de chirurgie et de pharmacie vétérinaires. Voici le titre des différens Manuels qui renferment chacune des parties indiquées, avec le nom des auteurs auxquels ce travail a été confié. 1° *Manuel d'anatomie descriptive*, ou Description succincte de tous les organes de l'homme; par *A. L. J.* Bayle, D. M., sous-bibliothécaire à la Faculté de médecine de Paris (*deuxième édition*); 2° *Manuel de clinique*, ou Des diverses méthodes d'exploration en médecine, et des signes diagnostiques des maladies, contenant un précis d'anatomie pathologique; par L. Martinet, D. M., chef de clinique de la Faculté, à l'Hôtel-Dieu, à Paris; 3° *Manuel d'anatomie générale*; ou Description succincte des tissus primitifs et des systèmes qui composent les organes de l'homme; par *A. L. J.* Bayle (*sous presse*); 4° *Manuel de clinique chirurgicale*, contenant : 1° La manière d'observer en chirurgie; 2° l'exposé des signes diagnostiques des maladies chirurgicales, de leurs caractères anatomiques, et un sommaire des indications curatives; 3° la description des opérations et l'anatomie des régions sur lesquelles ces opérations se pratiquent; par *A.* Tavernier, D. M. (*sous presse*); 5° *Manuel d'obstétrique*, ou Précis de l'art et de la science des accouchemens, suivi de l'exposition des principales maladies des femmes et des enfans nouveau-nés, avec quarante figures lithographiées; par *A.* Dugès, professeur d'accouchemens à la Faculté de médecine de Montpellier (*sous presse*); *Manuel de thérapeutique* et Histoire naturelle des médicamens, suivi d'un formulaire pratique, par *L.* Martinet (*sous presse*); 7° *Manuel de médecine légale et de toxicologie* dans leurs applications à la législation actuelle, d'après les travaux récens de MM. Chaussier, Orfila, Marc, Prunelle, etc.; avec le texte des lois et leurs explications revues par un avocat au conseil du Roi; à l'usage des magistrats, des médecins et chirurgiens-légistes, des étudians en droit et en médecine; par *J. Amédée* Dupau, D. M. (*sous presse*); 8° *Manuel d'hygiène* et de ses applications à la salubrité publique et à la législation; par M. Deslandes, D. M. (*sous presse*); 9° *Manuel de médecine, de chirurgie et de pharmacie vétérinaires*, suivi d'une Instruction sur l'art de la ferrure, par *P.* Va-

TEL, professeur de clinique et la médecine opératoire à l'École royale vétérinaire d'Alfort, et *Julia* FONTENELLE; professeur de chimie médicale (*sous presse*).

Le succès qu'ont obtenu ceux de ces *Manuels* qui sont déjà publiés, font vivement désirer la publication prochaine des autres, qui sont d'une utilité plus générale et qui manquent aux études médicales. Z.

261. — * *Introduction à l'étude de l'artillerie; de l'instruction considérée dans ses rapports avec les différens services de cette arme;* par *Joachim* MADELAINE, capitaine d'artillerie. Paris, 1825; Urbain Canel, rue Saint-Germain-des-Prés, n. 9, et Audin, quai des Augustins. In-8° de 326 pages, avec 2 tableaux; prix 6 fr.

Nous regrettons qu'il ne nous soit pas possible d'analyser, avec le soin qu'il mérite, l'important ouvrage de M. le capitaine Madelaine. Quoique jeune encore, cet officier vient de terminer un travail immense; et ce qui a dû lui coûter plusieurs années de méditations ne peut être jugé d'après une simple lecture. C'est par des observations sur ce que l'on fait, qu'il est dirigé dans ses recherches sur ce qu'il faudrait faire. Il est conduit à parler de l'*École polytechnique*, établissement d'instruction qu'aucune puissance de l'Europe ne peut égaler; de l'*École de l'artillerie et du génie* à Metz, où des élèves sortis de l'École polytechnique vont acquérir les connaissances spéciales, relatives aux services de leur arme; il discute les plans d'études, le mode des examens et plusieurs autres objets sur lesquels il est difficile de s'accorder, parce qu'il faudrait, pour les traiter avec succès, une science qui est encore à faire, malgré les prétentions de la philosophie, celle de nos facultés intellectuelles. L'auteur passe ensuite aux différens services de l'artillerie, et aux connaissances qu'ils exigent; aux instructions distinctes dont les officiers ont besoin, suivant leur première éducation et le mode de leur admission. Les *écoles régimentaires* de l'artillerie l'occupent, sous les deux rapports de leur organisation, et des objets de l'enseignement. Il expose, à propos des exercices qui conviennent aux jeunes officiers réunis dans ces écoles, son opinion sur plusieurs inventions nouvelles dont on s'efforce d'enrichir l'artillerie; ce qu'il en dit trouvera quelques contradictions et beaucoup plus d'approbateurs. — Ce dont nous venons de parler n'est que la matière de deux chapitres, et l'ouvrage en contient cinq, outre un *précis historique sur les écoles d'artillerie*, par lequel il commence, et qui est en effet une introduction très-instructive. On sent bien que nous ne pourrons nous dispenser de revenir sur un ouvrage aussi plein de choses d'un grand intérêt. Ceux qui voudront prendre une idée

juste de l'artillerie française et des connaissances qu'elle possède, n'ont qu'à lire l'ouvrage de M. Madelaine : quoique beaucoup de sujets y soient traités avec ce que l'on nomme *profondeur*, tout y est accessible aux lecteurs médiocrement instruits, et convient à ceux qui ne craignent point les livres sérieux, pourvu qu'ils soient instructifs. L'analyse de celui-ci nous procurera l'occasion de comparer, quant au degré d'instruction, l'artillerie de France à celle des principaux États de l'Europe, et d'examiner l'influence de cette instruction sur la nature et l'étendue des progrès des arts nombreux dont se compose le savoir nécessaire à cette arme. F.

262. — * *Traité de Mécanique élémentaire;* par M. Francoeur, professeur à la Faculté des sciences de Paris, et au collége royal de Charlemagne. *Cinquième édition.* Paris, 1825; Bachelier. 1 gros vol. in-8°; prix 7 fr. 50 c. et 9 fr. 50 c.

Depuis la publication de la 4e édition du *Traité de mécanique élémentaire*, par M. Francœur, il s'est écoulé 18 ans. Le besoin d'une édition nouvelle s'est donc fait sentir plus d'une fois; mais l'auteur, occupé d'une multitude d'ouvrages utiles à l'enseignement et aux progrès des sciences, livré en outre aux soins du professorat, n'avait pu satisfaire au désir des savans. Aujourd'hui, il publie son travail amélioré par la réflexion et par l'expérience; il est complété sous des rapports importans; enfin, il a pris la forme sous laquelle il doit rester désormais. Ce traité a obtenu le suffrage du premier de nos géomètres, et il paraît sous ses auspices. Entre autres additions faites par l'auteur aux éditions précédentes, on remarque avec intérêt des applications à la mécanique usuelle et aux arts, des développemens sur les moyens de convertir un mouvement quelconque, rectiligne ou circulaire, continu ou alternatif, en un mouvement d'une espèce différente ou semblable; sur les méthodes à employer pour calculer l'effet des machines, etc., ou bien des questions curieuses, telles que celle qui se rapporte à la recherche du mouvement perpétuel, à la théorie des volans, etc. Il s'étend sur les considérations relatives à l'emploi du principe des vitesses virtuelles, de manière à mettre les élèves bien au fait de cette partie essentielle de la mécanique transcendante. Il expose, avec tous les développemens nécessaires, le mouvement de rotation des solides autour d'un point fixe ou d'un axe. Son but est surtout de conduire à l'intelligence de la *mécanique céleste* et de la *mécanique analytique*, immortels ouvrages qui prouveront dans tous les tems quels progrès la géométrie a faits en France dans la seconde moitié du XVIIIe siècle. L'auteur a préféré la marche

analytique à la synthèse : tout théorème est précédé de sa démonstration. Cette marche rigoureuse ne fait rien perdre à la clarté; de plus, en mettant l'esprit, pour ainsi dire, aux prises avec les difficultés, elle l'accoutume à discerner promptement le vrai ou le faux d'une proposition, à saisir les résultats, et à les poursuivre jusque dans les dernières conséquences.

Quatre livres, partagés en onze chapitres, composent ce traité; savoir : *statique*, *dynamique*, *hydrostatique*, *hydrodynamique*, selon la division ordinaire de la mécanique. Dans le 1er livre, qui est le plus étendu, l'auteur expose tout ce qui regarde les conditions de l'équilibre, les centres de gravité, les machines et le frottement; c'est-à-dire, la nature, la direction et la décomposition des forces, la manière de trouver le centre de gravité des polygones, des prismes, des arcs de courbe, des surfaces et des solides de révolution; ensuite, la définition et les propriétés des machines simples, la corde, le plan incliné, le levier, la poulie, la vis, le coin et toutes celles qui en dépendent, telles que les balances, les cabestans, les roues dentées, les crics, les vis sans fin, les grues, etc. On trouvera ici, et dans le 2e livre, des détails intéressans sur les montres, les horloges et les pendules. Ce 2e livre traite du mouvement d'un point en ligne droite et en ligne courbe, et du mouvement d'un système de corps; on y explique les lois du mouvement uniforme ou varié, ou uniformément varié; la loi d'inertie, la force accélératrice, la chute dans le vide ou dans les milieux résistans, les équations générales du mouvement, le principe des forces vives, la gravitation universelle, le choc des corps durs ou élastiques, le principe de moindre action, la rotation des solides autour d'un point ou d'un axe, l'attraction des sphéroïdes, les cordes vibrantes, etc. Les trois chapitres de *l'hydrostatique* traitent de l'équilibre des fluides en général, et séparément. des fluides incompressibles, et des fluides de densité variable. Après avoir donné les conditions d'équilibre, l'auteur explique les syphons, la pression exercée sur les surfaces planes ou courbes, l'équilibre, la stabilité et les oscillations des corps flottans, la pesanteur spécifique, etc. Ensuite, il passe aux fluides hétérogènes et élastiques, et il expose très en détail l'application du baromètre à la mesure des hauteurs. *Le dernier livre* traite du mouvement des fluides; on y donne les équations générales de ce mouvement dans ses divers cas.

L'ouvrage renferme aussi des applications de la théorie à des exemples puisés dans la physique, l'astronomie, l'horlogerie et d'au-

tres travaux de mécanique industrielle. Ainsi, la théorie des roues dentées est appliquée au problème qui consiste à faire marquer par es horloges, les jours et les phases de la lune ; celle des mouvemens variés, à la chute des corps pesans dans le vide et dans les milieux résistans, et au mouvement des projectiles dans les armes à feu; celle des forces centrales, à la détermination des mouvemens des planètes, aux lois de Kepler, etc. On y trouvera le calcul des oscillations des pendules, la détermination du pendule qui bat les secondes sous diverses latitudes, l'application de la théorie à l'aréomètre, à la balance hydrostatique, aux pompes, au baromètre, etc. La question de la mesure des hauteurs, à l'aide de ce dernier instrument, est surtout développée avec beaucoup de soin, et accompagnée d'exemples suffisans. — Il est presque superflu d'avertir que, pour profiter de cet ouvrage, le lecteur doit posséder le calcul différentiel et intégral, le calcul des variations et la géométrie à trois dimensions. Sous ce rapport, le *Traité des mathématiques pures*, par le même auteur, peut servir d'autant plus utilement d'introduction au *Traité de mécanique*, que celui-ci renvoie continuellement à celui-là. Neuf planches bien gravées, et une table abrégée des poids spécifiques, terminent le savant ouvrage que nous annonçons. Il n'est peut-être pas indifférent de faire remarquer, dans un volume presque entièrement plein d'analyse et de formules, qu'on y rencontre très-peu de fautes d'impression ; elles sont corrigées dans un court *errata ;* nous y ajouterons la correction suivante, qui a été oubliée, p. 485, à propos de la formule barométrique proposée par M. Littrow, pour connaître la température au niveau de la mer, en la déduisant de la température et de la pression atmosphérique, à la station supérieure. Au lieu de $t' = 63^\circ,6 + t - 67^\circ 7^h$, il faut lire : $t' = 66^\circ, 25 + t - 0,09235^h$: cette formule exprime des degrés centigrades et des millimètres. E. J.

263. — *Manuel du boulanger et du meunier*, ouvrage utile non-seulement à ceux qui professent ces arts, mais encore aux particuliers et aux habitans de la campagne, qui y trouveront des méthodes nouvelles, perfectionnées, et en même tems économiques, pour donner à chaque sorte de pain toute la qualité qu'il est susceptible d'acquérir ; par *A.-M.* Dessables. Paris, 1825 ; Roret. In-18, de 116 pages. Prix : 2 fr. 50 c. et 3 fr.

264. — *Manuel théorique et pratique du tanneur, du corroyeur et de l'hongroyeur*, contenant les procédés les plus nouveaux, toutes les découvertes faites jusqu'à ce jour relativement à la préparation et l'amélioration des cuirs, et généralement les connaissances néces-

saires à ceux qui veulent pratiquer ces trois arts ; par M. CHICOINEAU, fabriquant. Paris, 1825 ; le même. In-18, de 276 pages, avec des planches. Prix : 3 fr. et 3 fr. 50 c.

265. — *Manuel des habitans de la campagne et de la bonne fermière*, ou *Guide pratique des travaux à faire dans la campagne pendant le cours de l'année*, et où se trouve un grand nombre de nouveaux procédés d'économie rurale et domestique ; par Mme GACON-DUFOUR, membre de plusieurs sociétés savantes, etc. Paris, 1826 (1825) ; le même. In-18, de 328 pages ; prix, 2 fr. 50 c. et 3 fr.

Les *manuels* publiés par M. Roret se succèdent rapidement ; un mouvement aussi accéléré peut être sujet à quelques faux pas ou à quelque déviation. Il sera donc prudent de régler la marche, et de l'assurer, dût-elle être un peu plus lente. Quelques collaborateurs entreprennent beaucoup trop, et ne peuvent tenir tout ce que le titre de l'ouvrage promet. Cette fois, Mme Gacon-Dufour s'est exposée à ce reproche. Un guide-pratique des travaux à faire dans la campagne, pendant le cours de l'année ; et, de plus, *un grand nombre de procédés d'économies rurale et domestique*. Voilà un frontispice immense pour un petit bâtiment. Avec un titre plus modeste, l'ouvrage eût été plus satisfaisant. Un abrégé de la *Maison rustique* peut être utile ; mais il n'est pas fait, et ce manuel n'en tient pas lieu. Cependant, il est à désirer que le nouvel ouvrage de Mme Gacon-Dufour se répande dans les campagnes : on ne lui reprochera que son titre, beaucoup trop ambitieux, et qui n'est pas rempli.

M. Chicoineau va plus loin encore que Mme Gacon-Dufour, si l'on s'en rapporte au titre du *Manuel du tanneur* ; en lisant cet ouvrage, on est surpris de n'y trouver qu'une instruction superficielle et insuffisante. L'auteur n'annonce rien moins que *toutes les découvertes faites jusqu'à ce jour*, et une foule de procédés bien connus manquent à son recueil. Il annonce une théorie ; et ce qu'il dit sur cette application de la chimie à son art, se réduit à des doutes sur la nature et les propriétés du tannin. Il rappelle la dissertation burlesque de Rabelais au sujet des défenses de l'éléphant : *aucuns veulent que ce soient cornes, et non dents ;* les autres, que ce soient *dents, et non cornes : ce m'est tout ung, pourveu qu'entendiez que c'est la vraie ivoire.* M. Chicoineau n'est pas moins indifferent sur la manière d'agir du tannin ; il lui suffit que les effets du tannage soient produits. On ne sait pourquoi il n'a pas donné sous son véritable nom le travail du tanneur en Russie ; il le décrit sous le titre : *Préparation des cuirs à muron.* Le lecteur ne peut deviner qu'il s'agit de la petite ville de Mourom, sur

l'Oka, où il y a quelques tanneries qui ne sont ni les plus considérables, ni les meilleures de l'empire. D'ailleurs, sa description n'est pas complète, et manque d'exactitude. Il ne peut être indifférent d'enduire les peaux de goudron, d'huile de bouleau, ou d'huile de baleine : chacune de ces matières a son emploi distinct, et il fallait l'indiquer. Quoiqu'il ne parle pas d'huile de bouleau, c'est cette matière qu'il a voulu désigner, en disant que les peaux sont *enduites de bouleau du côté de la chair.*

Le *Manuel du boulanger et du meunier* n'exercera pas autant la critique. Il est vrai que l'auteur avait, pour la description de l'art du boulanger, deux excellens guides, *Parmentier* et *Malouin.* On regrette qu'au sujet de la conservation des grains, il ne cite que *Duhamel* et *Baumé*, sans parler des *silos de M. Ternaux*, ni des *cuves de plomb de M. Dejean.* (Voy. *Rev. Enc.* T. XXVI, p. 607.) Sa description du moulin est d'une incorrection bizarre ; exemple : « l'*arbre tournant* est l'axe de la roue où les aubes sont attachées; c'est le centre du mouvement de tout le moulin : ainsi il doit être proportionné à la force du moulin et des meules sur lesquelles il doit agir. On peut lui donner 16 à 20 pouces de grosseur en carré. Ses tourillons doivent être placés bien exactement au milieu de son diamètre par chaque bout. » Voilà donc un axe qui est un centre, et un milieu qui est aux deux bouts. Cette partie de l'ouvrage est trop négligée. Malgré ce défaut très-apparent, nous dirons de ce manuel, de celui du tanneur et de plusieurs autres, qu'ils seront utiles, en raison de ce qu'ils contiennent de bon ; qu'ils sont d'un usage commode, et que le tems perfectionnera cette manière de répandre les connaissances usuelles. Les premières éditions sont un essai, les secondes seront moins éloignées de la perfection, et les améliorations successives mettront un jour ces ouvrages au nombre des services rendus à l'industrie et au travail.

266. — * *Renseignemens utiles sur l'arrivée des eaux de l'Ourcq à Paris*, Chapitre 3e. Paris, 1825; imprimerie de Rignoux. In-8° de 23 pages, avec une *planche* gravée.

Les journaux ont publié, sur le canal de l'Ourcq, des rapports contradictoires. Le 21 janvier, ils annoncèrent que les eaux de cette rivière, introduites le 15 dans ce canal, étaient arrivées, le 20, dans le bassin de la Villette. Au mois d'août, le *Constitutionnel* du 5 dit que ces eaux étaient retenues entre Mareuil et Lisy, et passaient, en plusieurs endroits, par dessus les bords du canal, tandis que, dans un développement de 5 lieues, entre Villenoy et

Claye, le canal était entièrement à sec. L'auteur de cette brochure explique comment on a dû croire, au mois de janvier, que les eaux de l'Ourcq étaient réellement arrivées, tandis que le fait rapporté par le Constitutionnel était aussi très-exact. Cette singularité tient à un vice de construction auquel on ne pourra porter remède qu'en revenant à l'ancien projet ; en sorte que les changemens qu'on y a faits sont des constructions et des frais en pure perte d'argent et de tems. Il paraît que les motifs qui firent adopter ces malencontreux changemens sont du nombre de ceux que l'on n'avoue pas, mais qui produisent assez sûrement leur effet : plus ils sont puissans, plus il est impossible à ceux qu'ils dominent de tenir compte des intérêts publics. Il est à craindre que le complet achévement de ce canal, de quelques lieues de longueur, soit encore assez éloigné. Nos voisins font de grandes choses en peu de tems ; ne pourrions-nous, au moins, avec un peu plus de tems, en terminer quelques petites ? F.

267. — * *Cours complet de Topographie et de Géodésie*, à l'usage de l'École d'application du Corps royal d'état-major ; par *P.-M.-N.* Benoît, professeur adjoint de topographie et de géodésie à cette école, ancien élève de l'École polytechnique, etc. Paris, 1825 ; Barrois aîné. — Première livraison, *Traité des levers à la planchette*, 1 vol. in-8° de 200 pages, avec 6 planches gravées en taille-douce (1822) ; prix 5 fr. et 6 fr. — Deuxième livraison, *Traité des levers au goniomètre et à la boussole*. 1 vol. in-8° de 208 pages, avec 6 planches (1825) ; prix 6 fr. et 7 fr.

M. Benoît se propose de publier, en dix livraisons, toutes les branches de la topographie et de la géodésie : les deux premières paraissent actuellement, les huit autres suivront bientôt, et comprendront le nivellement, l'arpentage, les levers militaires, la géodésie, le dessin de la carte, etc. La collection de ces divers ouvrages formera un traité complet sur la théorie que l'auteur embrasse dans son plan. Nous analyserons ici les parties qui viennent d'être publiées.

Le nombre des livres composés pour l'instruction des personnes qui se livrent aux travaux de l'arpentage est très-considérable ; mais les uns sont trop concis, et laissent à désirer d'utiles développemens et des procédés propres à tirer d'embarras les géographes qui se trouvent quelquefois arrêtés par des difficultés locales imprévues ; d'autres, au contraire, sont d'une prolixité fatigante, ne vont pas au fait, et sont plutôt l'œuvre de praticiens peu exercés à l'ensei-

gnement, que de géomètres instruits. L'enseignement des élèves de l'École d'état-major ne pouvait pas être dirigé d'après ces traités imparfaits; et M. Benoît, chargé de cet enseignement, a bientôt reconnu qu'il devait tirer ses leçons de son propre fonds, et que, pour l'utilité de ses disciples et du public, il ferait bien de livrer son travail à l'impression. Les ouvrages de M. Joly et de Dupain de Montesson, fort estimables d'ailleurs, n'embrassent pas les questions d'une manière assez étendue; mais, parmi les traités de topographie, celui de M. Puissant mérite d'être distingué. Cet ouvrage, lié au grand Traité de Géodésie du même auteur, le seul bon livre qu'on ait sur cette matière, offre un corps de doctrine qui ne laisse rien à désirer. M. Benoît paraît avoir jugé cependant que la dépendance établie par M. Puissant entre sa Topographie et sa Géodésie, et le point de vue élevé d'où il envisage ses doctrines, ne font pas de ces traités des livres assez élémentaires pour l'enseignement de disciples qui ne sortent pas de l'École polytechnique, comme ceux de l'École des ingénieurs géographes.

Tels sont les motifs qui ont porté M. Benoît à traiter de nouveau ces matières. Des deux livraisons qui sont publiées, la première comprend les levers à la planchette, ainsi que les solutions des divers problèmes qui se rencontrent dans ces sortes d'opérations. On y trouve aussi des développemens sur la construction des échelles, sur les systèmes de coordonnées propres à déterminer la situation des points de l'espace, et sur la manière de figurer les accidens du terrain. La seconde livraison enseigne à lever les plans à la boussole et au graphomètre, avec des descriptions de ces instrumens, et un exposé des théories du magnétisme et de l'électricité.

En général, ces traités sont rédigés avec une bonne méthode; le professeur possède parfaitement son sujet, et il est habile à rendre ses idées; les planches, d'ailleurs, sont très-bien gravées : ainsi, ce travail mérite d'être bien accueilli du public. Mais, à ces justes éloges, je crois devoir joindre quelque critique. L'auteur explique peut-être un peu longuement des choses que l'esprit saisit ordinairement à la seule vue des instrumens. S'il est vrai que certaines intelligences sont assez paresseuses pour ne faire aucuns frais dans l'instruction qu'on leur donne, et ne savent rien deviner, il faut abandonner aux discours des maîtres le soin d'éclaircir les détails, et de faire concevoir ce que presque tout le monde conçoit aisément. J'aurais donc désiré plus de rapidité et de concision dans les leçons de M. Benoît. Quoi qu'il ait pu dire, il sait bien qu'il y a des élèves pour les-

quels il n'en a cependant pas dit encore assez; mais ceux-ci n'apprennent pas seuls, et les maîtres sont chargés de mettre les documens à leur portée. Je trouve d'ailleurs des passages où entrent des généralités et des discussions assez élevées pour penser que ce n'est pas pour ces intelligences bornées que M. Benoît a écrit : il pouvait être fort élémentaire sans autant de développemens. Les notions étendues qu'il donne sur l'électricité, le magnétisme, la pile de Volta, les courans électro-dynamiques, ne sont peut-être pas à leur place dans cet ouvrage, et grossissent le livre sans aucun intérêt pour le topographe. C'est en physique qu'on enseigne ces choses, comme c'est en géométrie qu'on en voit d'autres bien plus directement applicables à la topographie, et que M. Benoît ne songera sans doute pas à démontrer. Je crois qu'il fera bien de serrer davantage ses explications; le champ qui lui reste à parcourir est vaste, et les détails superflus ne peuvent que grossir les volumes, sans fruit pour les lecteurs. FRANCOEUR.

268. * *Nouvel Atlas de la France*, par MM. AUPICK et PERROT, etc. 23e, 24e et 25e livraisons composées des départemens de la *Charente*, de la *Haute-Vienne*, de la *Manche*, de *Saône-et-Loire*, de la *Dordogne*, des *Ardennes*, du *Lot-et-Garonne*, de la *Charente inférieure*, de l'*Allier*, de l'*Aveyron*, de l'*Ardèche*, et de la *Drome* : plus, la *Carte de Saint-Domingue* — (*République d'Haïti*) pour demi-livraison. (Voyez *Rev. Enc.*, t. XXVI, p. 824 à 826).

Les auteurs et éditeurs de cet important ouvrage continuent à acquérir de nouveaux droits à l'estime et à la reconnaissance de leurs souscripteurs par leur exactitude à remplir leurs engagemens et par les soins qu'ils apportent à la composition et à la confection matérielle de leur Atlas. Un nouveau prospectus, publié par eux, porte pour titre : *Nouvel Atlas de la France et des Colonies*, et avertit les souscripteurs que l'Atlas sera complété par les cartes des colonies françaises en *Asie*, en *Afrique* et en *Amérique*. Ces cartes seront au nombre de *Sept*, réparties ainsi qu'il suit : 1° *Pondichéry*, *Mahé*, *Karikal* et *Chandernagor*; 2° le *Sénégal*, et l'*île*, avec le *port Saint-Louis*; 3° l'*Ile Bourbon*; 4° la *Martinique*; 5° la *Guadeloupe*; 6° *Iles Miquelon* et *Saint-Pierre*, la *Guyanne* et *Cayenne*; 7° enfin, l'île de *Saint-Domingue*, ou Haïti. Cette dernière, qui est déjà publiée et qui compose une partie de la 6e livraison, nous a paru surtout exécutée avec une grande exactitude. Cette carte d'un état, reconnu par la France comme république indépendante, devient très-importante, d'après les avantages stipulés par l'ordonnance du Roi, en faveur du com-

merce français. (*Voy.* au *Bulletin supplémentaire* de ce mois l'*État de situation du nouvel Atlas* au 30 novembre).

269. —* *Carte générale des États-Unis mexicains et des Provinces-unies de l'Amérique centrale*, rédigée par Brué, géographe. Paris, 1825 ; l'auteur, rue des Maçons-Sorbonne, n° 9. Prix 3 fr. la feuille.

Cette nouvelle carte est faite avec beaucoup de soin. L'auteur a consulté pour son travail les cartes les plus estimées, publiées en Espagne, en Angleterre et en France ; et il doit à M. de Humboldt, outre les renseignemens puisés dans ses excellens ouvrages, des notes et des rectifications importantes. Aussi, pouvons-nous affirmer sans crainte que nous ne possédions pas jusqu'ici de carte plus parfaite pour les deux républiques du Mexique et de Guatemala.

Sciences religieuses, morales, politiques et historiques.

270.—* *Des compensations dans les destinées humaines*, par M. Azaïs. Paris, 1825 ; Alexis Eymery. 3 vol. in-8° ; prix 21 fr.

Ce livre a paru pour la première fois en 1808. Depuis, trois éditions se sont écoulées, et c'est la *quatrième* que nous annonçons aujourd'hui. Nous reviendrons sur un ouvrage que le public continue à juger si favorablement. Le système de M. Azaïs est-il l'expression d'une vérité constante, d'une loi fondamentale de l'univers, ou n'est-il que l'observation ingénieuse et philosophique d'un fait habituellement exact ? C'est ce qu'il sera curieux de rechercher ; mais personne ne refusera d'y trouver des vérités consolantes et une grande bienveillance pour l'humanité. Cette édition est augmentée d'un *Précis de l'explication universelle :* c'est le résumé du cours de philosophie générale de M. Azaïs. (Voy. *Rev. Enc.* T. XXII, p. 557.)

A. de. J.

271.—* *L'industrie et la morale considérées dans leurs rapports avec la liberté*, par *Charles-Barthélemy* Dunoyer, ancien rédacteur du *Censeur européen ;* avec cette épigraphe : Nous ne devenons *libres* qu'en devenant *industrieux* et *moraux*. Paris, 1825 ; A. Sautelet et compagnie. 1 vol. in-8° de VIII et 450 pages ; prix, 7 fr.

L'importance de cet ouvrage, où les questions les plus élevées de l'ordre social sont traitées d'une manière profonde et souvent neuve, exige plusieurs lectures et un examen attentif de la part de celui qui doit en rendre compte. D'ailleurs, comme nous avons exposé la doctrine de l'auteur, dans deux *Notices* étendues, qui renfermaient la substance des premières leçons de son Cours, fait à l'Athénée de Paris,

et qui sera continué cette année (voy. *Rev. Enc.* t. XXVI, p. 14 et p. 637), nous devons nous borner, pour le moment, à signaler à nos lecteurs un ouvrage que tous les hommes occupés d'économie politique et de sciences morales et politiques voudront étudier.

M. A. J.

272. — * *Applications de la morale à la politique*, par *Joseph* DROZ, de l'*Académie française*. Paris, 1825; Renouard. In-8° de 260 pages; prix 5 fr., et par la poste, 6 fr.

M. Droz reconnaît trois doctrines politiques; celle de l'oppression, celle des droits et celle des devoirs. C'est à la dernière qu'il voudrait voir les peuples et les gouvernans vouer un culte universel et sincère. Il attache assez peu d'importance aux formes extérieures du gouvernement, et veut que le principal effort du législateur soit d'améliorer les hommes. Il craint les révolutions, et ne voit d'autre moyen pour les prévenir que de perfectionner les mœurs publiques et de propager l'instruction; il veut qu'on travaille à rendre les peuples heureux, pour parvenir à les rendre sages. Il conseille de juger les hommes par leur caractère plutôt que par leurs opinions, par leurs œuvres plutôt que par leurs discours.

A cet ouvrage est jointe une *Notice sur Michel de l'Hospital*, dont la vie offre l'application la plus sûre et l'exemple le plus frappant de tout le bien que peuvent produire, en politique, l'attachement au devoir, la modération et l'amour de la liberté. Nous reviendrons, dans notre section des *Analyses*, sur ce nouvel ouvrage de M. Droz; nous avons dû nous contenter ici d'en donner une idée générale: c'est la digne suite de la *Philosophie morale* (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXI, p. 530); on y retrouve, avec la même élégance de style, le même esprit de bienveillance et de modération, le même zèle pour le bien public, le même culte pour ce qu'il y a d'essentiel dans la vertu. C. R.

273. — * *Petite Galerie morale de l'enfance*, composée de contes imités ou traduits de l'anglais de miss EDGEWORTH et de plusieurs autres contes originaux; par Mme *Louise* SWANTON-BELLOC. Paris, 1825; Eymery. 4 vol. in-18, ensemble 816 pages; prix 8 fr.

C'est chez les Allemands et chez les Anglais surtout que nous sommes allés presque toujours chercher des modèles, quand nous avons voulu faire des livres à l'usage de l'enfance. Soit que ces deux peuples se soient occupés plus que nous d'éducation, soit qu'il y ait dans leur caractère quelque disposition particulière qui les mette plus en rapport avec le premier âge, ce que nous avons pu faire de mieux jusqu'à ce jour, a été de traduire les ouvrages composés par

leurs écrivains. Miss Edgeworth est sans doute au premier rang, parmi les auteurs anglais qui ont écrit pour les enfans. On ne réussit pas mieux qu'elle à rendre une action intéressante; on ne conserve pas mieux aux enfans leur caractère; on ne répand pas plus de charme sur des événemens qui sembleraient devoir à peine nous occuper. Aussi, miss Edgeworth est-elle traduite dans toutes les langues; et ses *Contes* obtiennent un égal succès chez tous ceux qui en font usage pour l'instruction de leurs enfans.

Mme Belloc, en consacrant son travail à la traduction de quelques-uns des ouvrages de la célèbre Anglaise, a donc rendu un service incontestable à l'éducation primaire; et la lecture des contes qu'elle a rassemblés, sous le titre indiqué au commencement de cet article, suffira pour justifier notre opinion.

On trouve, dans ces quatre petits volumes, 21 sujets ou contes, dont quelques-uns se divisent en plusieurs chapitres. Bien qu'il soit difficile de dire absolument quels sont les meilleurs, on ne trouvera cependant pas injuste la préférence que nous donnons à ceux dont les titres suivent: le *Mime* ou l'*Enfant moqueur*, le *Grand monde en miniature*, et surtout les *Bracelets*, qui nous ont paru rassembler toutes les qualités que peut comporter ce genre d'ouvrage. B. J.

274. — * *Examen de l'Essai sur le sentiment du beau et du sublime*, traduit de l'allemand du célèbre Kant, par M. Weyland, professeur de philosophie; avec des *notes* du traducteur. Paris, 1823; J. G. Dentu. 1 vol. in-8° de 326 pages; prix, 4 fr.

La littérature française a depuis long-tems étendu son influence dans les contrées les plus lointaines: tributaires de l'esprit français, les capitales des peuples, nos rivaux, ont souvent modelé leurs arts d'après les nôtres, ont profité de nos progrès dans les sciences et dans les lettres, et se font gloire enfin de parler notre langue. Sans remonter à Guillaume-le-Conquérant, qui fit reconnaître à l'Angleterre l'empire du courage et du génie français; aux braves Normands qui transplantèrent notre idiome, encore informe, en Sicile et en Calabre; aux Croisades, pendant lesquelles nos preux-troubadours chantaient le beau ciel de France sur les rives du Jourdain: à partir du siècle de Louis XIV, où la littérature française, protégée par le génie de ce monarque, prit un si brillant essor, quel pays ne s'est point empressé d'admettre et d'accueillir les chefs-d'œuvre des Corneille, des Racine, des Boileau, des Voltaire; n'a point admiré les Bossuet et les Fénelon.... modèles éternels du beau et du sublime?

Il le faut avouer cependant: si le génie s'est produit parmi nous avec un éclat imposant, nous nous sommes peu occupés d'analyser

sa nature. Désireux d'étonner en prodiguant le beau, de forcer l'admiration en s'élevant au sublime, le français, dans ses écrits comme dans ses actions, existe plutôt pour les autres que pour lui-même. Les considérations purement systématiques irritent son impatience. Aussi, jusqu'au moment où une révolution longue et terrible vint mettre un frein à sa légèreté, donner à ses pensées une direction plus sérieuse, le forcer, en un mot, à approfondir les choses, il s'était appliqué de préférence aux arts brillans de l'imagination. Aujourd'hui que le souvenir de nos malheurs et notre constitution politique ont introduit dans nos mœurs plus de sérieux et de gravité, nul doute que la philosophie ne devienne, à son tour, l'un des principaux objets de nos études.

Dans cette nouvelle disposition des esprits, on devait s'étonner que le philosophe allemand Kant, dont les opinions sont la base du *Rationalisme*, presqu'inconnu en France, n'eût pas encore obtenu les honneurs de la traduction. Un ouvrage déjà traduit par M. Kératry, et traduit une seconde fois par M. Weyland, vient de fixer l'attention générale sur ce philosophe. *Du sentiment du Beau et du Sublime*, tel est le titre de cet écrit livré à l'impression, dans le but de pressentir l'accueil qui serait fait à la traduction, sinon entière, du moins partielle, des œuvres de Kant.

Divers auteurs ont écrit sur le sujet traité par Kant dans l'ouvrage que nous indiquons : parmi les anciens, Platon et Longin ; parmi les modernes, saint Augustin, le père André, Crouzas (et en dernier lieu, M. Massias, dans un ouvrage important auquel nous consacrerons bientôt une analyse) ; mais la plupart n'ont parlé du Sublime et du Beau que d'une manière imparfaite, parce qu'ils n'ont considéré leur sujet que sous des points de vue bornés. Le père André, jésuite le plus estimé des auteurs qui aient traité du Beau, en distinguant quatre principales espèces, s'occupe successivement du *Beau visible*, du *Beau dans les mœurs*, du *Beau dans les pièces d'esprit*, du *Beau musical*. Kant a également adopté quatre divisions ; mais les objets qu'il classe sous chacune d'elles n'ont aucun rapport avec l'ouvrage du père André. Ce qui trace surtout une ligne de démarcation entre ces deux traités, c'est que Kant, non-seulement a joint l'examen du sublime à ses considérations sur le Beau, mais c'est qu'envisageant moins la théorie que la pratique, il a exclusivement analysé le *sentiment* du Beau et du Sublime.

Généralisant son sujet et sortant de la sphère des considérations ordinaires, Kant, appuyé sur les principes de la plus haute philo-

sophie, établit d'abord quels objets font naître le sentiment du sublime et du beau ; puis, quel est le rapport de l'un et de l'autre avec les facultés et les qualités morales de l'homme; sous quelles modifications l'un et l'autre sexe en est affecté; enfin, quelle est l'harmonie des caractères nationaux avec les divers sentimens du beau et du sublime.

L'énoncé du système de ce philosophe, considéré sous ces quatre points de vue, fait pressentir l'importance des réflexions qui s'y rattachent, et les difficultés que le traducteur a dû combattre pour s'en pénétrer lui-même et pour les approprier ensuite au génie français. Kant, en effet (et c'est là le motif pour lequel il est peu répandu en France), paraît trop souvent d'une profondeur voisine de l'obscurité. La langue qu'il emploie, d'ailleurs, lui est toute particulière, et l'Allemand le plus exercé ne peut le comprendre qu'à force de méditation ; ce qui rendrait, pour ainsi dire, nécessaire la composition d'un dictionnaire spécial, à l'usage de ses compatriotes, et des étrangers qui voudraient le lire dans son idiome national.

Cette profondeur d'idées, ces obstacles que présente le style n'ont pas permis de traduire littéralement l'*Essai* que nous annonçons. C'est donc pour M. Weiland un double mérite que d'avoir su rester fidèle au sens de son auteur. Ajoutons, qu'afin de compléter les idées qui ne se trouvent qu'ébauchées dans l'original; pour suppléer des intermédiaires que le génie de Kant lui permettait de franchir, mais qu'il est indispensable de rétablir sous les yeux des lecteurs ; quelquefois même, pour relever des opinions erronées ou partiales, M. Weyland a joint à sa traduction des notes qui permettent de voir en lui un profond écrivain, et qui font attendre avec impatience son ouvrage sur l'*Éducation des filles*. M. R. A. H.

275. — * *Extrait d'un ouvrage intitulé : Exposé des principes fondamentaux de la Constitution du royaume de Norvége*; par *P.-A.* Heiberg. Paris, 1825; Guiraudet et Gallay. Broch. in-8° de xvi p.

Cette courte brochure est un chapitre séparé d'un ouvrage considérable et inédit sur la constitution de Norvége par M. Heiberg, que la *Revue* s'honore de compter au nombre de ses collaborateurs, depuis l'époque de sa fondation. L'auteur, dans ce chapitre, a pour but d'examiner divers changemens qui ont été proposés, au nom du roi, dans la constitution norvégienne. Le premier de ces changemens est relatif à l'art. 14°, qui veut que le *vice-roi ne puisse s'absenter du royaume que pendant trois mois, chaque année*. M. Heiberg trouve que cet article, tel qu'il est, a le grave inconvénient de rompre l'équilibre qui doit

exister entre la Norvége et la Suède, puisque le prince royal, seul individu admissible à la dignité de vice-roi, appartient aussi bien à l'un qu'à l'autre état. Pourquoi donc la Suède ne pourrait-elle posséder son futur souverain que pendant le seul laps de trois mois par année? La proposition de changer cette disposition paraît très-avantageuse au pays, et est approuvée par notre publiciste. L'autre nous semble beaucoup plus importante: elle est relative au *veto définitif* réclamé par le roi, en remplacement du *veto suspensif* qui lui est attribué par la constitution actuelle. Déjà une pareille tentative a échoué plusieurs fois, et notamment en 1824, où elle fut rejetée à l'unanimité par la diète. M. Heiberg combat cette prétention du pouvoir royal, et l'on est fondé à croire qu'elle sera repoussée cette fois, comme les autres.

Cet extrait fait désirer que l'auteur publie en entier son ouvrage; il confirmera la réputation que lui ont déjà méritée ses autres écrits sur la constitution norvégienne. A. T.

276. — * *Les cinq Codes français. — Nouvelle édition* conforme à l'édition officielle; contenant l'indication, à la suite des articles de chaque code, des articles analogues des autres codes, des tarifs et autres lois; les lois abolitives du divorce et du droit d'aubaine; les tarifs des frais et dépens en matières civile et criminelle: plus, une table alphabétique et raisonnée des matières, rédigée lors de la publication des codes, par deux jurisconsultes qui ont concouru à leur confection. Paris, 1825; Antoine Bavoux. 1 vol. in-4°; prix, 15 fr.

Le titre du livre indique tout ce qu'il renferme. Nous nous bornerons à dire ici que cette nouvelle édition se fait remarquer par la beauté et la netteté des caractères. L'éditeur nous apprend qu'il a préféré le format in-4°, pour satisfaire au désir que lui ont manifesté les nombreux acquéreurs des œuvres de M. Merlin, dont le savant *Répertoire* et les *Questions de droit* ne sont le plus souvent que le commentaire de nos cinq codes. — Deux *tables* générales, alphabétiques et raisonnées, faites avec beaucoup de soin, terminent le volume.

CRIVELLI, *Avocat.*

277. — * *Les lois de l'organisation et de la compétence des juridictions civiles, expliquées par les principes de la théorie, les doctrines des publicistes, et les décisions des cours souveraines;* par *G.-L.-J.* CARRÉ, professeur en la Faculté de droit de Rennes. T. Ier. Paris, 1825; Warrée oncle. In-4° de 716 pages; prix 40 fr.

La religion et la morale nous enseignent notre nature, notre dignité, notre destinée, le bon usage de cette vie passagère, et les ver-

s qui doivent nous assurer dans l'état futur un éternel bonheur. es lois règlent nos droits et nos devoirs *sociaux ;* elles déterminent s droits, et nous en garantissent l'exercice, en prescrivant les de-oirs analogues, en exigeant leur accomplissement par l'entremise des torités législatives, administratives et judiciaires. L'autorité légis-tive est constituante, ou secondaire. La première commande à la conde et donne la loi modèle, autrement la constitution, ou charte *nstitutionnelle.* Les lois secondaires doivent être conformes à cette arte; elles doivent, selon cette charte, établir ou reconnaître et riger par des codes, et des lois spéciales supplémentaires les auto-tés administratives et les autorités judiciaires. Les premières, en rance, n'ont encore ni organisation, ni attributions, ni règles fixes, éfinitives et législatives, conformes à l'esprit de la constitution de 814. A vrai dire, nous n'avons plus guère de bases administratives ne des ordonnances ministérielles, arbitraires et révocables à volonté. est là une des grandes causes des inquiétudes vagues ou formelles ui ont été remarquées. Nos autorités judiciaires criminelles ont deux des qui ont besoin de grandes réformes, qui se détériorent quel-uefois au lieu de s'améliorer, et qui ne règlent pas la justice crimi-elle des armées de terre et de mer, demeurée inconstitutionnelle. uant à nos autorités judiciaires civiles, elles ont, à la vérité, pour gler la forme et le fond de leurs jugemens, le code *civil,* le code *de mmerce* et le code *de procédure civile ;* mais il faut aller chercher, ns des lois éparses et souvent contradictoires, les règles de l'organi-tion et de la compétence.

Il nous manquait donc un ouvrage pour préparer le code ou les eux codes nécessaires sur ces deux objets. C'est un travail utile, fficile et honorable, que nous devrons à M. le professeur Carré, teur fort estimé d'un grand *Traité des lois de la procédure civile*, et autres ouvrages de jurisprudence. — Il a divisé en trois livres celui ui fait l'objet de cet article. Le premier renferme les dispositions géné-les sur l'organisation et la police des tribunaux et des cours royales; second, les règles communes de leurs attributions, autrement de ur compétence; le troisième expliquera ce qui regarde les attribu-ons et le ressort de chaque cour et de chaque tribunal en particu-er. C'est ici un ouvrage de droit public; on sent que l'auteur ne anque ni de théorie, ni de pratique, ni de logique, ni de la science es faits, ni de l'intelligence et de la bonne volonté nécessaires pour re à l'occasion ce qui devrait être et ce qui n'est pas, ou ce qui est al. S'il le fait quelquefois, avec toute la circonspection et l'extrême

retenue que l'on doit bien attendre d'un officier destituable par l bon plaisir d'un seul homme, ce n'est pas la faute de notre auteur on doit en accuser les circonstances. LANJUINAIS, *de l'Institut.*

278. — * *Traité des principes d'indemnités, en matière d'assurance maritimes, et de grosse aventure, sur navires et marchandises, etc...;* pa *William* BENECKE, *de Lloyd's;* traduit et augmenté d'un *Commentaire* par M. DUBERNAD, ancien négociant, chargé de la correspondanc et du contentieux à la Compagnie d'assurances générales. Paris, 1825 l'auteur, rue Richelieu, n° 97; et Renard, libraire. 2 vol. in-8° prix 18 fr., et 22 fr. 50 c. par la poste.

Cet ouvrage est moins un traité systématique qu'un exposé con paratif de la législation maritime des nations du continent de l'Eu rope, et de celle de l'Angleterre, accompagné d'une série de réflexion et de raisonnemens fondés sur l'expérience.

Après avoir établi les principes généraux en matière d'assurance maritimes, ceux qui doivent régir essentiellement le contrat de *gros aventure*, communs à toutes les nations, l'auteur examine les dispo sitions des lois particulières de son pays, celles des lois françaises, etc dans leurs rapports avec ces principes. Le commerce maritime ayai fleuri dans l'antiquité, et le droit par lequel furent régis les premie peuples qui durent leur puissance et leurs richesses à la navigation étant la source où l'on a puisé plusieurs des règles communes au nouveaux peuples navigateurs, M. Benecke ne dédaigne pas d'in terroger souvent ces précieuses ruines, qui ont été recueillies dan divers titres du code romain. Il paie un juste tribut d'admiration la sagesse qui présida à la rédaction de notre ordonnance de 1681 prise depuis pour modèle par les peuples mêmes les moins amis d la France, et dont la plupart des dispositions ont été conservées dan notre *Code de commerce.* Il considère les effets de l'assurance sous l rapport des deux objets qu'elle est destinée à garantir : 1° les mar chandises dont se compose le chargement; 2° le navire et le fret : e d'autres termes, les intérêts des négocians et ceux du propriétair du navire. Il offre des exemples des différens accidens de mer, qu donnent lieu à cette garantie; il signale ceux qui en sont tenus, et dan quelle proportion ils doivent y contribuer, selon les cas de naufrage échouement, jet à la mer, prise du navire par l'ennemi, etc... Il établi les distinctions qu'il est à propos de faire dans l'application des prin cipes de l'indemnité, relativement aux propriétaires des marchan dises et à celui du navire.—Les lois existantes ne lui paraissent pa toujours suffire aux besoins indiqués par l'expérience : leur pré

yance n'est point, à son avis, en raison des progrès de la science commerce et du haut degré de perfectionnement, de prospérité, considération et d'influence auquel il s'est élevé. Il en fait connaître imperfections et les lacunes; il propose les changemens et les éliorations dont elles sont susceptibles.

Cet ouvrage mérite d'obtenir en France un accueil aussi distingué e celui qu'il a reçu en Angleterre, à l'époque de sa publication n juin 1824). Son importance justifie l'entreprise de M. Dubernad, qui nous en devons la traduction, et ses espérances de succès. Le ducteur fait suivre chaque chapitre du texte, d'un chapitre de tes sur les matières qui y sont traitées; il y donne les motifs que n doit avoir d'adopter les opinions de l'auteur dans ce qu'elles ont compatible avec nos lois et nos usages, et de les faire servir à l'aélioration de notre législation maritime. Il les combat dans ce 'elles lui présentent de contraire aux règles éternelles du juste et de njuste, aux règles particulières des contrats; et il déduit, à l'appui son sentiment, les raisons sur lesquelles il le fonde. Il signale, mme étant complétement ignorée en France, la théorie du *contrat la grosse*, et l'insuffisance des dispositions de notre code de comerce relatives à ce contrat : leur rédaction souvent obscure, dit-il, it désirer d'y voir ajouter des règles dont le besoin se fait vivement ntir. Il signale le même inconvénient, et émet le même vœu relavement au *jet*.

Le commentaire de M. *Dubernad* offre souvent des vues utiles, qui joutent un nouveau prix au livre de M. Benecke. Nous ne saurions op recommander l'un et l'autre aux méditations des jurisconsultes t de nos législateurs. CRIVELLI, avocat.

279. — * *Choix de rapports, opinions et discours* prononcés à la triune nationale, depuis 1789 jusqu'à ce jour; recueillis dans un ordre hronologique et historique; par M. LALLEMENT, de Metz. XXIe olume, contenant : 1° la *Table générale des noms cités et des matières omprises dans la première série*; 2° un *Supplément au premier volume*. 'rix de l'ouvrage entier : 100 fr., et 140 fr., avec six portraits par haque volume.

La première série de ce recueil, qui comprend tout le tems écoulé epuis 1789 jusqu'à 1814, inclusivement, a été l'objet d'un examen ttentif et d'un travail étendu, dont nous avons fait connaître les ésultats dans trois articles qui ont paru successivement. (Voy. *Rev. nc.* Tom. VIII, p. 276; Tom. XV, p. 71; et Tom. XXII, p. 327.) a *Tab'e* qui vient de paraître, complette cette première série; elle

facilite singulièrement les recherches; on peut même dire qu'elle était indispensable. L'écrivain qui a formé cette collection, et qui se nomme pour la première fois, M. Lallement, a fait précéder cette table de plusieurs pièces d'un grand intérêt, savoir : Rapport sur la procédure du Châtelet, relativement aux journées des 5 et 6 octobre 1789, par Chabroud; discours de Mirabeau sur cette même procédure et sur le rapport de Chabroud; extraits de l'appel au tribunal de l'opinion publique, par Mounier. Le rapport de Chabroud est un monument vraiment curieux; l'art avec lequel il écarte les charges et les accusations, prend la forme de la modération et de la recherche de la vérité. Le discours de Mirabeau, dans cette circonstance, n'est pas un des moins remarquables qu'il ait prononcés. En rapprochant de ces deux pièces apologétiques, l'appel au tribunal de l'opinion publique, par Mounier, dans lequel il s'élève, avec une sorte d'indignation, contre le rapport de Chabroud, M. Lallement a donné une preuve d'impartialité; il a mis, si je puis m'exprimer ainsi, sous les yeux du lecteur les pièces du procès : c'est à lui à prononcer. Il ne me reste rien à dire sur l'ensemble de cet ouvrage, si ce n'est que tout ceux qui veulent étudier et connaître à fond non-seulement les caractères principaux, mais encore les événemens particuliers de notre révolution, doivent le lire avec soin. P. A.

280. — *Consultation relative aux réclamations faites depuis neuf ans par les anciens officiers de la marine*, adressée à MM. les amiraux composant le conseil de l'Amirauté française; par M. *G.* Laignel ancien capitaine de vaisseau. Paris, 1825; l'auteur, rue des Fossés Montmartre, n° 77. Br. in-8°; prix : 1 fr. 50 c.

A l'époque du second retour du Roi, en 1815, une très-grande partie de la marine fut licenciée. C'était le premier acte du drame dont M. Molé a joué le second. Les officiers, privés de leur état, se virent, en outre, fort mal traités dans leur pension de retraite. M. Laignel se rendit l'interprète de ses camarades, et réclama en leur nom. Désespéré de son peu de succès, il eut le tort de se livrer à des emportemens qui lui ont valu un procès criminel, dont l'issue l'a fait acquitter honorablement, parce que ses vues étaient honorables.

M. Laignel renouvelle aujourd'hui ses efforts; et, se fondant sur les lois et ordonnances antérieures au licenciement de la marine, pour demander une augmentation de traitement, il s'attache à prouver que l'ordonnance de 1815 est illégale, et que les anciens officiers de la marine y sont traités avec injustice.—Cet opuscule renferme des faits piquans; on y voit, par exemple, que la veuve d'un portier jouit

ne pension plus forte que celle de la veuve d'un lieutenant de sseau tué à l'abordage, et que la retraite d'un frotteur est plus nsidérable que celle d'un enseigne de vaisseau, dont les services t été rendus à la mer, en tems de guerre. — M. Laignel nomme an-ns officiers ceux qui ont servi depuis le commencement de la ré-lution ; nous avions toujours cru que les *anciens* étaient les com-gnons encore vivans des Suffren, des Destaing et les victimes nappées au massacre de Quiberon. Mais n'importe : les uns ne sont s mieux traités que les autres. — La brochure de M. Laignel doit e utile aux observateurs ; c'est un trait assez prononcé dans le ta-au moral de notre siècle. O. G.

281. — * *De l'économie publique et rurale des Grecs ;* par *L.* Reynier. nève et Paris, 1825; Paschoud, rue de Seine, n° 48. In-8° de 5 pages ; prix, 8 fr.

L'importance et, à quelques égards, la nouveauté du sujet traité ns cet ouvrage ; les souvenirs honorables que son auteur a laissés ns sa patrie, et parmi les étrangers ; l'intérêt que l'on prend en ce ment à la nation dont il nous rappelle l'ancien état ; tous ces mo-s nous engageront à consacrer quelques pages à l'analyse du der-er écrit de M. Reynier. Les lecteurs y reconnaîtront le savant qui ait entrepris de retrouver l'une des parties les plus précieuses de istoire, celle des institutions économiques et agricoles des peuples ciens. Il avait déjà exécuté, comme l'on sait, sur les *Phéniciens*, *Perses*, les *Arabes*, les *Juifs*, les *Égyptiens*, aux différentes épo-es de leur existence politique, les *Carthaginois*, les *Germains* et les *tes* (voy. *Rev. Enc.*, t. xviii, p. 302, et t. xxii, p. 573), le travail qu'il u terminer sur les *Grecs*, avant sa fin prématurée. Comme ce ta-au est destiné à prendre sa place parmi les ouvrages utiles et ins-ctifs, il convient de le faire mieux connaître, et de montrer qu'il st pas inférieur aux autres ouvrages du même écrivain. F.

82. — *Le Traité d'Haïti vu à Londres par le commerce et les journaux glais de l'Opposition*, ou Lettre d'un Français résidant à Londres, l'impression qu'a faite en cette ville l'ordonnance du 17 avril reconnaissance d'Haïti). Paris, 1825; Renard. Brochure in-8° 6 pages ; prix 1 fr. 50 c.

ette brochure remplit bien son titre, et c'est à peu près tout ce l'on peut en dire de mieux ; car on y chercherait en vain des un peu étendues sur les suites probables de l'indépendance de la cipale des Antilles. Du reste, elle contient des détails intéressans les relations commerciales et politiques de l'Angleterre avec

Saint-Domingue, depuis que cette république a, de fait, secoué la domination du gouvernement français. On y voit, par exemple, la tentative faite deux fois par le président Boyer pour obtenir que l'Angleterre envoyât dans ses ports des agens commerciaux, comme elle en avait envoyé dans les divers états de l'Amérique du sud. Il avait, dans ce but, dépêché à Londres, un Haïtien nommé Rigon, qui échoua et mourut de maladie. Le même gouvernement avait ensuite chargé de ses pouvoirs un négociant anglais trafiquant avec Haïti. Ni l'un ni l'autre ne purent obtenir seulement de voir le ministre des affaires étrangères, Canning; ce qui a rendu beaucoup plus facile la mission de M. de Mackau. Il en est résulté que le commerce anglais reproche, avec quelque fondement, à son ministère les préférences qu'obtiendront les négocians français à l'avenir. L'orgueil et l'égoïsme national des Anglais percent, d'ailleurs, dans toute cette affaire, comme dans toutes les relations qu'ils ont avec les nations étrangères. X^a.

283.—* *Principes de la politique extérieure, fondés sur les maximes du droit des gens, et appliqués aux lettres du cardinal* D'OSSAT, *aux écrits du père* BOUGEANT, *du marquis de* TORCY *et d'autres publicistes et négociateurs*, avec *notes* et *commentaires;* par une *société d'hommes de lettres.* Tome Ier. Paris, 1825; C. J. Trouvé. In-8° de XXIV et 384 pages; prix 6 fr.

L'effet naturel des lumières et de la civilisation devait être de préparer et de constituer le repos des empires et le bonheur des peuples; il est trop évident que ce but n'a pas été atteint. L'auteur en conclut avec raison qu'il existe un vice radical dans l'association européenne. « Ne craignons pas de l'avouer, dit-il, ce vice se trouve dans la fausse politique adoptée par les gouvernemens, dans leur obstination à repousser le véritable système que déterminait le droit des gens, système qui seul pouvait assurer leurs destins et ceux de leurs peuples, garantir et légitimer les droits des uns et des autres. » C'est ce système, fondé sur une confédération légalement instituée et garantie, dont l'auteur entreprend de développer les principes, dans un traité régulier, en prenant en considération les modifications que peuvent exiger l'état des mœurs générales et la position politique des peuples. On voit qu'il s'agit de résoudre un grand et ancien problème politique; c'est la tentative de l'abbé de saint Pierre renouvelée. Ce qu'il a nommé le *rêve d'un homme de bien* se réalisera peut-être un jour du moins en partie, et il faut bien convenir que c'est alors seulement que le repos du genre humain se trouvera garanti, autant qu'il peut l'être avec les passions dont la destinée est de lutter à jamais con

ics combinaisons de la sagesse. — Après avoir traité, dans des chapitres particuliers, du droit des gens, du droit public et des questions particulières qui dépendent de ces questions générales, telles que la guerre, la conquête, la navigation, le commerce, l'auteur pose les principes de la fédération particulière, et ceux de la confédération. Il appelle ensuite l'histoire à l'appui de ses théories, et il trace le tableau de la situation de plusieurs peuples anciens à diverses époques; puis, il cherche également ses autorités dans les annales de France, depuis Charlemagne jusqu'à Louis XIII et Richelieu. Enfin, il arrive à cette conclusion: « Tout ce que nous avons exposé dans le système, et dans l'examen de l'histoire, sert à démontrer que la politique actuelle de l'Europe doit être impuissante, parce qu'elle se borne à une consécration vague de garantie, quant à l'existence et à l'indépendance des états; parce qu'elle ne peut obvier à l'arbitraire, d'après l'inégalité des forces des gouvernemens; parce que, d'un autre côté, elle n'offre aucune garantie positive à l'intérêt commercial, que nous avons dit être si important et si absolu; parce qu'elle n'a point déterminé le degré d'influence diplomatique, et réglé la fédération particulière, de manière à pouvoir empêcher que l'union de deux couronnes n'expose le grand corps politique, au danger toujours présent pour l'Europe depuis un demi-siècle; parce qu'enfin la garantie de sûreté et de pacification est illusoire, dès que la confédération armée, qui est le dernier et indispensable appui du système, n'est point assurée par une loi commune, et qu'elle est, d'après cela, soumise à l'influence des passions. » On voit que l'auteur sait très-bien ce que ne devrait pas être la politique de l'Europe; mais il ne montre pas si clairement ce qu'elle doit être. Nous avons trouvé dans tout ce volume des principes qui nous ont presque toujours semblé justes, mais un peu vagues; il est indispensable, pour bien faire comprendre un système tel que celui de l'auteur, d'indiquer des moyens d'exécution: nous attendrons donc, pour énoncer une opinion et discuter ses idées, qu'il leur ait donné quelque consistance, en passant de la théorie à la pratique, et en développant des applications. Ce sera sans doute l'objet des volumes suivans. Nous remarquerons seulement que l'auteur ou les auteurs ne semblent pas avoir aperçu une difficulté qui, selon nous, présente actuellement un obstacle insurmontable à tout système de confédération générale; c'est l'esprit totalement opposé qui anime aujourd'hui les peuples et qui dirige les cabinets. Tant que cette monstruosité de l'ordre politique subsistera, il n'y a point d'organisation européenne, ni de système de confédé-

ration générale possibles. Au reste, nous le répétons, nous attendrons que le système exposé dans ce volume ait reçu de plus grands développemens, et puisse être mieux compris, pour le soumettre à la discussion que doit provoquer un sujet si important et si difficile.

M. A.

284. — * *Collection des Chroniques nationales françaises*, écrites en langue vulgaire, du XIIIe au XVIe siècle; avec notes et éclaircissemens, par J. A. BUCHON. 7e livraison, composée du t. XIe des *Chroniques de Froissart*, et de la *Chronique de Morée*. Paris, 1825; Verdière. 2 v. in-8°; prix, 12 fr. (v. *Rev. Enc.*, t. XXIII, p. 74-91, et t. XXV, p. 181).

285. — * *Histoire d'Angleterre*, depuis Jules-César jusqu'en 1760, par *Olivier* GOLDSMITH; continuée jusqu'à nos jours, par Ch. COOTE; traduite de l'Anglais par madame *Alexandrine* ARAGON; avec une *Notice sur la vie et les ouvrages de Goldsmith*, par M. *Albert* MONTÉMONT. T. III, Paris, 1825; Peytieux. (V. *Rev. Enc.*, t. XXVII, p. 512.) Prix des 6 volumes in-8°, papier satiné, 36 fr.

En annonçant les deux premiers volumes de cette traduction, nous n'avons eu que des éloges à donner au traducteur, ainsi qu'au biographe. Le troisième volume ne fait pas moins d'honneur au talent de madame Aragon, qui continue à reproduire avec beaucoup d'élégance le texte anglais. Ce volume renferme une période de deux cents ans, depuis le règne d'Élisabeth jusqu'à la fin de celui de la reine Anne. L'historien a tracé à grands traits les événemens de cette période mémorable où parurent tour à tour sur la scène politique, l'audacieuse et fière Élisabeth, le despote Jacques Ier, le malheureux Charles Ier, le sombre et tyrannique Cromwel, l'absolu et vindicatif Charles II, l'imprudent Jacques II, le rusé Guillaume III, et la reine Anne, sous le gouvernement de laquelle personne ne périt pour cause de trahison; dernière branche de cette famille des Stuarts « dont les malheurs et l'inconduite sont peut-être sans exemple dans l'histoire. »

***

286. — * *Histoire de Sardaigne*, ou *la Sardaigne ancienne et moderne*, considérée dans ses lois, sa topographie, ses productions et ses mœurs (avec cartes et figures), par M. MIMAUT, ancien consul de France en Sardaigne. — Paris, 1825; Blaise et Pélicier. 2 gros volumes in-8°; prix, 16 fr.

On ne se plaindra plus de n'avoir que des notions très-incomplètes sur cette grande île, qui semble être placée dans la Méditerranée comme un intermédiaire naturel entre les possessions françaises et

e continent de l'Afrique. Trois auteurs à la fois nous en donnent l'histoire et la description la plus détaillée.

L'un d'eux, D. *Giuseppe* MANNO, secrétaire particulier de S. M. le roi de Sardaigne, publie, en italien, dans la capitale du Piémont, la *Storia di Sardegna*, dont nous avons le premier volume sous les yeux. L'ouvrage est écrit avec méthode et avec soin, et, bien que l'auteur vive au milieu d'une cour, avec impartialité, il faudra voir pourtant s'il conserve cette indépendance de caractère dans les volumes qui suivront, lorsqu'il faudra retracer des faits récens et l'état actuel du pays.

Un autre auteur, M. le chevalier *Albert de la* MARMORA, déjà connu des savans par un très-bon *Mémoire géologique sur la Sardaigne*, fait imprimer, en ce moment, à Paris, un ouvrage important sur cette île (1). C'est le résultat de six années de séjour dans le pays, employées uniquement en recherches et en observations. L'ouvrage, écrit en français, est divisé en quatre parties, dont l'une est consacrée à l'histoire ancienne et moderne; les autres, à la description physique de l'île, à ses productions, à son administration, aux mœurs de ses habitans, etc. Il sera enrichi d'un *atlas*, qui contiendra de dix à quinze planches gravées.

Le plan adopté par M. de la Marmora est, à quelques modifications près, celui de l'ouvrage dont le titre se lit en tête de cette notice, et qui forme deux très-gros volumes in-8°. Notre intention étant d'en donner une *analyse* dans un de nos prochains cahiers, nous dirons seulement ici que l'auteur, M. Mimaut, a fait preuve d'un véritable talent dans la partie historique de son livre. Mais, dans la description qu'il nous donne des monumens antiques de la Sardaigne, peut-être a-t-il commis quelques erreurs, ainsi que dans plusieurs articles relatifs à la statistique du pays: voilà, du moins, ce qui semblerait résulter de la comparaison que nous avons faite des trois ouvrages dont nous venons de donner ici une simple indication. Nous soumettrons à ce sujet nos observations a M. Mimaut, qui jugera lui-même si elles sont fondées et si elles méritent d'être accueillies. A. D.

287.—* *Histoire des Français*, par *J.-C.-L.* SIMONDE DE SISMONDI. T. VII, VIII, IX; Paris, 1826 (1825); Treuttel et Würtz; Strasbourg et Londres, même maison de commerce. 3 vol. in-8°; prix 24 fr.

Nous sommes privés depuis long-tems du plaisir d'entretenir nos

(1) Cet ouvrage paraîtra, dans le courant du mois de janvier prochain, chez Delaforest, libraire, rue des Filles-Saint-Thomas, n° 7.

lecteurs de l'importante production dont nous annonçons aujourd'hui la troisième livraison. Tous ceux qui s'occupent d'études historiques aimeront à lire et à étudier le beau travail de M. de Sismondi, qui donne enfin une histoire de la nation française, et non pas seulement une histoire des rois et des grands du royaume. Un de nos collaborateurs s'est chargé de reprendre l'examen de cette grande composition, et d'en examiner l'ensemble et les détails dans une suite d'articles, dont le premier fera partie de notre cahier du mois prochain. Car, à notre grand regret, l'estimable et savant académicien qui avait commencé à rendre compte des premiers volumes de l'Histoire des Français, n'a pu continuer à s'acquitter de cette tâche. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XII, p. 84, et t. XIX, p. 586.) — M. de Sismondi, qui a déjà embrassé, dans les six premiers volumes, huit siècles de notre histoire, en offre, dans ces trois nouveaux, la quatrième partie, depuis l'avénement de Saint-Louis jusqu'à celui de Philippe de Valois, 1226-1328, composée de vingt-six chapitres qu'il n'a point classés, d'après la division ordinaire, par dynastie, et par règne, mais d'après les époques les plus remarquables de l'existence morale et civile de la nation. M. A. J.

288. — * *Résumé de l'histoire du duché de Normandie (Seine-Inférieure, Eure, Calvados* et *Manche)*; par Léon Thiessé. Paris, 1825; Lecointe et Durey. 1 vol. in-18, de XXIV et 349 pages; prix 2 fr. 50 c.

L'auteur n'a voulu faire, comme l'annonce le titre de cet ouvrage, que l'histoire de la Normandie sous les ducs normands. Tout ce qui est antérieur à la conquête de Rollon est considéré dans son livre comme un accessoire de peu d'importance. Un chapitre préliminaire lui suffit pour esquisser à grands traits le tableau de cette province sous les Romains et les Francs, et pour décrire rapidement les fréquentes incursions des Normands en France.

La première partie, et c'est celle qui est le mieux traitée, commence à l'an 912, époque où la Normandie devint un état indépendant. Elle se termine à l'an 1204, c'est-à-dire, au tems où Philippe-Auguste la reconquit sur Jean-sans-Terre. — La seconde partie, qui, pour n'être que le complément de la première, est peut-être un peu trop longue, comprend les principaux événemens dont la Normandie a été le théâtre, depuis sa réunion à la France. Elle est suivie d'un aperçu très-bien fait de l'état des sciences, des arts et de la littérature dans cette province.

Tel est le plan de ce *Résumé*, dans lequel M. Léon Thiessé a fait

preuve d'un talent remarquable. Je ne sais, cependant, puisque l'impartialité doit être la première loi de l'historien, s'il a pu toujours satisfaire à ce devoir. Comme il le confesse lui-même il a traité son sujet avec amour; car il s'est fait de la Normandie une patrie particulière au milieu de la patrie commune. Il promet, il est vrai, d'accorder les devoirs de l'historien avec l'amour du sol natal. Mais, lorsque, dans son introduction, on a vu de quel enthousiasme il est animé pour son pays, quelle admiration il professe pour les ducs normands, on craint, non sans quelque apparence de raison, qu'il ne se laisse égarer malgré lui, et que sa plume ne soit plutôt l'interprète de ses sentimens que de la vérité.

Avouons, cependant, que M. Léon Thiessé a rempli sa tâche avec succès. Les réflexions critiques que j'ai hasardées disparaissent bientôt devant l'intérêt puissant répandu dans l'ouvrage. Malgré le spectacle des guerres perpétuelles qui nous affligent, nous prenons plaisir à être témoin de la lutte inégale des rois de France et des ducs normands, lutte où l'incapacité des premiers est rendue si sensible par la valeur et par la prudence des derniers. Ce contraste, fourni par le sujet même, est peint avec vérité, et l'adresse avec laquelle l'auteur l'a fait ressortir donne de la vie et du mouvement à son livre.

Le Résumé de l'histoire de Normandie est, selon nous, un des meilleurs ouvrages qui aient paru dans ce genre. Le style en est pur, clair, élégant. La narration vive et rapide est semée de quelques pensées fortes, de réflexions qui prouvent que M. Thiessé a creusé son sujet, et l'envisage en véritable historien, bien différent de ces compilateurs, pour qui l'histoire n'est que le récit des événemens. Nous ne pouvons que l'encourager à parcourir une carrière où son genre de talent semble l'appeler, et à réaliser son projet de livrer au public un ouvrage plus étendue sur la Normandie. H. L.

289. — * *Tableau des révolutions de la France, depuis la conquête des Francs jusqu'à l'établissement de la Charte;* par le baron De Beaujour. Paris; Anthelme Boucher. 1 vol. de 160 pages; prix 3 fr.

Cet ouvrage est d'un homme éclairé, qui s'est habitué à considérer de haut les événemens, à généraliser les idées que fait naître, dans tout esprit sage et impartial, le spectacle si varié des faits historiques. Dans un style rapide et sententieux (à la manière de Montesquieu dans ses *Considérations sur les Romains*), l'auteur fait passer sous nos yeux le tableau de tous les changemens qu'a subis notre gouvernement, depuis l'envahissement des Gaules par les Francs jusqu'à nos

jours. Sous les premiers rois, c'était une monarchie pure, tempérée seulement par des administrations municipales, telles que les Romains en avaient établi dans les communes de leur empire. Sous la seconde dynastie, vers la fin, l'oligarchie féodale remplaça la monarchie. Le capitulaire de Charles-le-Chauve, qui date de 877, consacra ce changement, en rendant héréditaires tous les *bénéfices* de la couronne, et même les comtés et les duchés dans l'arrondissement desquels ces bénéfices étaient situés. Le gouvernement féodal fut peu à peu détruit sous la troisième dynastie. Les communes obtinrent leur affranchissement par diverses causes indiquées dans l'ouvrage. Sous Philippe-le-Bel, elles jouirent du droit d'envoyer des députés aux États-généraux. Les rois abusèrent bientôt de la force que leur avait rendue le nouveau système de gouvernement. Ils enlevèrent successivement aux seigneurs et au Tiers-État toute participation dans la législation et les affaires publiques. Louis XIV était un véritable despote ; il devait en résulter une autre révolution : elle éclata en 1789. L'auteur suit cette dernière révolution dans toutes ses phases, et indique fort bien pourquoi aucun des gouvernemens qu'on a essayé d'établir n'a pu avoir qu'une très-courte durée. Celui que nous devons à la Charte donnée par Louis XVIII lui paraît convenir très-bien à la France ; mais il trouve quelques omissions dans cette charte, et déplore les atteintes que l'on y a déjà portées. On lira avec intérêt cette partie de son ouvrage. Nous ne partageons pas, sans restriction, toutes les opinions de l'auteur ; mais nous nous plaisons à rendre hommage à son patriotisme et à sa modération. Ce n'est point là l'œuvre d'un homme de parti. A. D.

290. — * *Congrès de Chatillon.* Extrait d'un *Essai historique sur le règne de l'Empereur Napoléon* par Pons, *de l'Hérault;* avec cette épigraphe : *Tout pour le peuple français.* Paris, 1825 ; Baudouin frères. In-8° ; prix 2 fr.

Il n'existe, à aucune période, une histoire plus féconde en instruction, que l'histoire de France au XIXe siècle. A mesure que la vérité se répand sur les événemens dont nous avons été témoins, il n'est pas un homme pensant qui n'en voie jaillir de grandes leçons, et pour les rois et les gouvernans, et pour les peuples, qui, admis enfin à influer en quelque chose sur leurs propres destinées, doivent aussi se créer une expérience. Reportons-nous à la fin de 1813 et au commencement de 1814 : De toutes parts, on répétait, en France, qu'à la seule opiniâtreté de Napoléon tenait la continuation de la guerre ; si quelques hommes osaient élever des doutes, leurs voix isolées se

perdaient au milieu de la clameur générale. Les années se sont écoulées ; leur laps a refroidi les passions et changé les intérêts. Diverses publications ont jeté du jour sur cette époque mémorable ; mais ces rayons épars ne l'éclairaient encore que partiellement et lentement. Napoléon était descendu dans la tombe, laissant au souvenir un assemblage de merveilles et de fautes qu'il n'est au pouvoir de ses amis, ni de ses ennemis, d'altérer en bien ni en mal ; et quatre ans après sa mort, on répétait encore, on imprimait qu'au comble même des revers, Napoléon n'avait pas voulu sérieusement la paix, et qu'à lui seul ont dû être imputées l'inefficacité et la rupture du congrès de Chatillon.— Appelé à discuter cette question, dans un *Essai historique sur le règne de l'Empereur Napoléon*, M. Pons (de l'Hérault) publie aujourd'hui un fragment de son ouvrage qui doit servir à la résoudre. Appuyé de faits et de pièces dont on contesterait difficilement l'exactitude, il établit que les ennemis de la France n'avaient point l'intention de faire la paix, que Napoléon la désirait, qu'il la voulait obtenir à tout prix, et ne refusait pour cela aucun sacrifice; que le plénipotentiaire français, au congrès de Chatillon, aurait pu, en suivant ses instructions et en usant de ses pouvoirs, *enlever* la paix par un consentement soudain et absolu aux demandes de nos ennemis, ou du moins, en les réduisant à refuser la paix au moment où l'on accédait, sans restriction, à leurs prétentions les plus étendues, faire tomber aux yeux de l'Europe et surtout aux yeux de la France, le masque d'humanité dont se couvrait leur insidieuse diplomatie. De ces trois assertions, la première est depuis long-tems une vérité pour tous les esprits justes; les étrangers même ne la démentent que faiblement, depuis que le succès a couronné leur politique. On doit suspendre son adhésion à la troisième, jusqu'à ce que le plénipotentiaire français l'ait détruite par une réfutation sans réplique, ou confirmé par son silence. La seconde est prouvée jusqu'à l'évidence, et c'est après dix ans, qu'elle force la France à rougir d'une illusion universelle, d'un abandon entier aux suggestions d'étrangers avides de ses dépouilles, avides de son abaissement ! Quelle leçon pour les peuples... et pour les gouvernans ! D'où était née, chez les Français, une si étrange facilité à se laisser grossièrement décevoir ? De la compression exercée sur les esprits pendant deux lustres. Le chef qui ne permet pas qu'on discute même le bien, doit s'attendre à voir un jour le mal accueilli avec une crédulité aveugle.

En fixant ce point de notre histoire, l'auteur du *Congrès de Chatillon* a mérité la reconnaissance du public, et comme narrateur et

comme écrivain ; mais il a, en même tems, contracté une grande dette. On attend, avec une juste impatience, l'ouvrage dont nous n'avons encore qu'un fragment, et l'on voudra retrouver partout et les sentimens et le talent qui désignent déjà M. Pons à l'honorable fonction d'*historien national*. On voudra que partout, comme dans le *Congrès de Chatillon*, il joigne à la conviction et à l'évidence la rapidité et l'entraînement. On voudra qu'il déploie constamment l'art qu'il possède pour rapprocher et grouper si bien les faits, que, dans la narration la plus concise, le lecteur soit conduit à en tirer lui-même les conséquences nécessaires, sans que l'auteur s'arrête pour les exprimer. De toutes les manières d'écrire l'histoire, celle-là est, à notre gré, la plus solidement brillante : c'est aussi la plus noble et la plus loyale, et c'est celle que M. Pons adopte de préférence.

Eusèbe SALVERTE.

291. — * *Des Grecs et de leur situation actuelle*, par M. ARTAUD ; au nom du *Comité grec* de la *Société de la morale chrétienne*. Paris, 1825 ; Treuttel et Würtz, et à l'agence du Comité, rue Taranne, n° 12. Une feuille d'impression. Se vend au profit des Grecs ; prix 75 c.

Cette brochure est la première de ces publications en faveur de la cause des Grecs annoncées dans l'éloquent Appel de M. Benjamin Constant aux nations chrétiennes. (Voy. *Rev. Enc.* tom. XXVII, p. 837.) L'auteur s'y montre digne de remplir sa part d'une si honorable mission. Il parle d'abord de l'acte par lequel le gouvernement des Hellènes, divisé par des troubles intérieurs, cerné dans la forteresse de Napoli de Romanie, après en avoir vainement appelé à l'Europe chrétienne, crut devoir mettre sous la sauvegarde de l'Angleterre le soin de l'indépendance et de la liberté politique de ses malheureux concitoyens. « Quelques-uns même de leurs partisans, dit M. Artaud, n'ont pas vu cette démarche sans déplaisir ; je ne sais quel amour-propre national, se croyant blessé, a produit dans certains esprits un moment d'hésitation. L'on semblait se demander si les Grecs, depuis qu'ils avaient eu recours à la protection spéciale d'un peuple européen, étaient encore également dignes de notre intérêt. — Mais quoi ! ont-ils donc cessé d'être nos frères ? Aujourd'hui même, en sont-ils moins exposés au sabre des Turcs, à la servitude, à l'extermination ? Nos sentimens pour eux ne sont donc point changés ; leurs droits sont toujours les mêmes, leur cause n'en est pas moins sainte à nos yeux ; et, si la religion nous impose le devoir de les arracher à ce sort déplorable, l'humanité nous en fait un besoin... Que

'Angleterre, que tout autre pays prenne leur défense, et leur offre un secours plus prompt et plus efficace; serait-ce pour nous une raison de les abandonner ? Non ; les étroits préjugés d'un patriotisme exclusif ne nous feront pas déserter une si noble cause. Ce n'est pas un mercenaire qu'on s'enrôle sous l'étendard de la croix. Ce que nous voulons, c'est le triomphe du christianisme sur l'islamisme, de la civilisation sur la barbarie, de la liberté sur l'oppression. Quels que soient donc les libérateurs de la Grèce, nous nous réjouirons de la voir sauvée, et nous rendrons grâces à la main qui brisera ses chaînes.» Après s'être exprimé avec la même franchise et la même chaleur sur la proclamation du roi d'Angleterre, et sur la conduite d'une ligue dont les ministres ont immolé tout un peuple chrétien au dieu de la politique moderne, pour éviter aux cabinets quelques difficultés diplomatiques à résoudre, l'auteur nous présente un aperçu rapide de la situation actuelle des chrétiens d'Orient, de leurs besoins et de leurs ressources; il énumère une partie des secours qu'a pu leur envoyer le *grand comité philhellénique*, et termine ce tableau par une comparaison entre les oppresseurs et les opprimés, dont je cite les dernières lignes : «C'est un peuple jeune, qui attaque avec son énergie sauvage un peuple vieilli sous le triple joug du despotisme, de l'ignorance et de la superstition. Tous deux portent l'empreinte d'un état barbare; mais, d'un côté, c'est la *barbarie qui se réveille*, et, de l'autre, c'est le sommeil de la barbarie immobile et stupide. Les Grecs, par leur courage, qui leur donne la force de ne plus souffrir le bâton des Turcs, et de préférer la mort à un si vil esclavage, par leur activité commerciale et industrielle, jalouse de conserver ce qu'elle a acquis, enfin, par ce progrès d'idées, qui les porte vers un meilleur état social, et leur donne un sentiment de supériorité sur leurs anciens maîtres, les Grecs se montrent aujourd'hui capables de s'affranchir. Ce sont là des symptômes de vie indestructibles, et qui, tôt ou tard, doivent rendre leur triomphe inévitable.» B.

292. — * *Histoire civile, physique et morale de Paris*, par DULAURE. *Troisième édition*, revue et corrigée par l'auteur, ornée de gravures nouvelles. 16e et 17e livraisons. Paris, 1825; Baudouin frères. Prix de chaque livraison in-12 : 5 fr. (Voy. T. XXVII, p. 844.)

Plus nous avançons dans la lecture de cet ouvrage, plus nous apprécions les intentions philosophiques dans lesquelles il a été entrepris, intentions qui ajoutent un nouveau mérite aux recherches longues et pénibles qu'il a dû coûter à son auteur. Il n'y a que la partialité la plus aveugle, la plus grande ignorance ou la plus insigne mauvaise

foi qui ait pu susciter des détracteurs à ce livre ; et, cependant, il en a beaucoup, dit-on. Cela n'est pas étonnant : jamais aucune époque peut-être n'a produit plus de tartufes de toute espèce que la nôtre ; et ils ont dû crier au scandale, à la publication d'un livre qui dévoile si bien leurs manœuvres. Comment les tartufes politiques pardonneraient-ils à celui qui, en parlant de la dissolution d'une certaine classe de femmes, dit (T. VIII, p. 335) « qu'elles exerceraient le plus infâme des métiers, si elles n'étaient surpassées en infamie par ces hommes qui, n'ayant pas les mêmes excuses, vendent leur conscience, trahissent leur devoir, pour obtenir la faveur et l'argent des gouvernemens », et qui ajoute que « ces insolens et inexcusables prostitués auraient atteint le dernier degré de la bassesse sociale, s'il ne se trouvait au-dessous d'eux des hommes plus vils encore, ceux qui les corrompent ; »—« car le corrupteur, continue-t-il, est plus criminel, plus méprisable que celui qui se laisse corrompre » ? Comment les tartufes littéraires pardonneraient-ils à celui qui s'écrie (T. IX, p. 96), en parlant des quatre classes de l'Institut : « Je me borne à former des vœux pour que l'Institut soit affranchi de la dépendance du ministère et des partis ; pour que les ministres ne décident pas de l'exclusion ou de l'admission des académiciens. Y a-t-il de l'honneur à être membre d'un corps ? y a-t-il de la honte à être repoussé d'une société qui n'est pas libre dans ses choix, dans ses délibérations, et où l'on peut admettre et exclure par ordonnance ? » Comment les tartufes religieux, enfin, pardonneraient-ils à celui qui, en parlant de l'ancien musée des Petits-Augustins et du tombeau de Dagobert Ier (même volume, p. 118), en donne ainsi la description : « Ce monument n'est point du tems de ce roi. Détruit par les Normands, il fut rétabli au treizième siècle, par ordre de Louis IX. Il présente un sépulcre surmonté de plusieurs scènes en relief, qui attestent la stupidité de nos aïeux. L'âme de ce roi Dagobert, chargé de crimes énormes, est représentée sur une nacelle conduite par des diables, qui la dirigent vers le manoir de Vulcain, *in vulcania loca*, c'est-à-dire en enfer, et le maltraitent pendant la traversée. Mais S. Denis, S. Martin et S. Maurice viennent promptement au secours de cette âme malheureuse, mettent les diables en fuite, et la livrent aux mains de deux anges, qui doivent la transporter dans le sein d'Abraham. » Comment pardonneraient-ils surtout les réflexions que suggère à l'auteur cette composition, où l'on trouve une alliance si bizarre des objets du culte catholique avec ceux du culte païen ? « Voici, dit M. Dulaure, le sens de cette fable : de quelques crimes que vous soyez

coupables, si vous fondez des monastères à l'honneur des saints, si vous enrichissez les moines, vous êtes sûr d'être sauvé par eux. Voilà les idées immorales que répandaient les moines de cette époque sur la justice divine!» Il n'y a pas assez de foudres pour un écrivain philosophe qui attaque tant de choses réputées sacrées jusqu'ici, et qui révèle tant de scandales, pour lesquels on croyait avoir acquis le droit de prescription et d'impunité. E. H.

293. —**Nouvelles lettres Provinciales*, ou Lettres écrites par un provincial à un de ses amis (ou plutôt par un Parisien à un de ses amis habitant la province), sur les affaires du tems, par l'auteur de la *Revue politique de l'Europe en* 1825. — Paris, novembre 1825; Bossange frères et les marchands de nouveautés. In-8° de 215 pag.; imprimerie de la Chevardière fils; prix 4 fr.

Le titre seul de cet écrit annonce, de la part de l'auteur, une noble confiance dans la double puissance de son talent et de la cause qu'il veut défendre; et les *Nouvelles lettres provinciales* justifient cette confiance. Elles rappellent et doivent égaler l'honorable succès qu'a obtenu récemment la *Revue politique de l'Europe*. (V. *Revue Enc.*, t. XXV, p. 792, et t. XXVII, p. 521).—Sans établir ici un rapprochement qui pourrait manquer de justesse et de vérité entre notre immortel Pascal (à qui Charles X vient de faire élever une statue dans sa ville natale), et l'écrivain distingué dont nous annonçons l'ouvrage, il nous suffit d'assurer qu'il a tracé d'une manière piquante et animée un tableau, pour ainsi dire, dramatique de notre situation morale et sociale. Il écrit de Paris à l'un de ses amis qui habite la province, et il met tour à tour en scène deux personnages, l'un royaliste exalté, l'autre libéral, dont chacun a le secret de sa secte, et qui, dans les conversations confidentielles qu'ils ont avec lui, exposent avec franchise les prétentions, les espérances, les projets, les opinions, les doctrines des deux partis opposés. Le cadre est heureux, et il est parfaitement rempli. Des aperçus neufs et souvent profonds, des aveux naïfs, des anecdotes piquantes, des mots heureux, des leçons puisées dans notre histoire nationale, des vérités fortes, des vues politiques d'une haute portée se font remarquer dans chacune de ces lettres. Mais on doit leur reprocher une date un peu ancienne, et une publication trop tardive. Elles commencent au mois de janvier 1824, et s'arrêtent au mois d'octobre suivant; et depuis, combien de traits caractéristiques nouveaux dans les progrès et dans les actes du parti qui domine et qui se plaint de n'avoir encore qu'une portion de l'autorité! Ces lettres auraient dû être publiées à la fin de

l'année dernière. Elles font désirer vivement que la continuation, qui, si nous sommes bien informés, est très-avancée, ne se fasse pas long-tems attendre. Nous pensons que des amis éclairés et sévères auraient pu conseiller à l'auteur de mettre un peu plus de mesure dans deux ou trois passages qui blesseront peut-être des esprits ombrageux et susceptibles. Comme il le dit lui-même (p. 211), « la vertu amère et sauvage m'est toujours suspecte, ou plutôt, ce n'est qu'un nom qui orne une passion; car la vraie vertu est modeste, humaine et bienveillante. »

En regrettant de ne pouvoir multiplier des citations qui seraient toutes d'un grand intérêt, mais qui ne dispenseraient jamais de lire l'ouvrage entier, nous nous bornerons à quelques pensées détachées qui feront connaître dans quel esprit il est composé. « Où il n'y a que de la finesse, il ne peut y avoir de grandeur d'ame; et c'est pourtant cette grandeur d'ame qui jette de l'éclat sur les peuples et sur les rois. Sans elle, les peuples ne sont que des masses, et les rois ne sont que des chefs (p. 19). »—« La *classe servile* se compose de tous ceux qui n'ont pas honte de préférer la protection des hommes à la protection des lois; la *classe libre* se compose de ceux qui sont humiliés de s'abaisser devant des hommes, et qui ne veulent fléchir le genou que devant la justice et les lois.... L'esprit de servitude ne se trouve que dans la moindre partie de la nation; l'esprit de liberté est répandu dans les masses » (p. 44-45). — « Dans cette longue liste des rois qui ont régné sur le peuple français, sur ce peuple toujours prêt à s'élancer vers les grandes choses, et toujours comprimé dans son élan, combien en trouvez-vous qui se soient proposé la divine ambition de le rendre heureux? » (p. 100.)— « La tendance nécessaire de l'aristocratie est de subjuguer tout ensemble les rois et les peuples, que la menace d'un même danger devrait rendre inséparables, et dont l'union est commandée par la nécessité d'une égale et même résistance. » (P. 116).

L'auteur fait connaître l'organisation mystérieuse et occulte de la France, qui échappe aux yeux vulgaires, qui ne voient que son organisation apparente et matérielle; il passe tour à tour en revue la cour et le ministère, l'aristocratie et la haute noblesse, le clergé, les jésuites, qui forment un corps distinct, l'université, l'administration publique, la magistrature, l'armée, les peuples qui nous environnent; et sur tous ces sujets importans, ses réflexions judicieuses et profondes excitent le lecteur à penser. Voici la distinction qu'il établit entre les deux partis politiques qui se partagent, en

rance, le domaine de l'opinion, et dont l'un tient aujourd'hui les ênes de l'État : « Je crois avoir découvert que l'orgueil domine ans les sentimens des *libéraux* et des *royalistes* ; mais il n'est pas e même nature. Le royaliste a l'orgueil qui offense et qui humilie ; libéral a l'orgueil qui ne veut être ni offensé, ni humilié : leur naure est donc bien différente... L'un plaide la cause de quelques faiilles, l'autre défend celle de la société. Enfin, l'amour du royaliste our les rois me paraît si personnel et si intéressé, que je ne le crois as aussi pur que l'amour du libéral, qui n'exprime aucun intérêt ersonnel, et se confond seulement dans l'intérêt général.» (P. 201-02.) — Toutes les considérations développées par notre auteur nonyme viennent aboutir à cette vérité, devenue triviale, mais sur aquelle on ne saurait trop insister : que les plus solides bases d'une elle et noble monarchie sont dans les cœurs des citoyens, et u'un gouvernement juste et bienfaisant est toujours affermi, parce u'il obtient l'amour des peuples. M. A. J.

294.—* *Lettre politique, morale et religieuse, adressée à* M. Bellart, ar M. Cauchois-Lemaire. Paris, 1825 ; chez les marchands de ouveautés. Brochure de 5 feuilles in-8° ; prix 2 fr.

295. — *Lettre d'un jésuite de Rome, à* M. Bellart, conseiller d'éat et procureur général de la Cour royale de Paris, à l'occasion de on réquisitoire contre le *Constitutionnel* et *le Courrier français*, puliée par *M.-A.-S.* Paris, 1825 ; chez les marchands de nouveautés. feuille in-8° ; prix 75 c.

Une logique forte et qui entraîne la conviction ; une instruction rofonde et variée, qui se présente sous des formes tour à tour sérieuses et piquantes ; un esprit brillant de verve, nourri d'une saine hilosophie, et proclamant avec énergie des vérités salutaires pour es gouvernemens comme pour les peuples ; voilà ce que des lecteurs ages, amis de la liberté, de la justice et de la vraie religion, remarqueront avec intérêt dans la Lettre de M. Cauchois-Lemaire. Tous onnaissent le sujet de cette épître ; je me borne à leur offrir, sans ommentaire, quelques extraits, qui suffiront pour justifier l'opinion favorable que je viens d'exprimer. — L'auteur rappelle d'abord M. Bellart la première lettre qu'il lui adressa, il y a trois ans, à occasion d'un réquisitoire politique. « Vous enveloppiez alors, dit-l, dans une vaste et commune accusation, la France, l'Europe, le iècle et ces prévenus de la Rochelle, dont quatre des plus jeunes nt marqué de leurs noms cette page de notre histoire et de la vôtre.

« Je vous ai quitté, Monsieur, la veille de cette victoire remportée

pour le dogme monarchique, qui s'est raffermi par des triomphes plus doux, et je vous retrouve donnant le signal de nouveaux combats juridiques, sous les drapeaux de la prérogative sacerdotale. Cette fois, elle ne sollicite, par votre organe, que le silence de ses adversaires et des peines de police. Cet avantage obtenu, croyez-vous qu'elle s'en tienne là ? Croyez-vous n'avoir jamais à demander, en son nom, des peines plus graves ?... Le bras séculier qui se met au service de la puissance spirituelle ne se repose pas quand il veut. Puisse la loi du sacrilége, puisse la religion de l'État ne pas justifier mes craintes par votre exemple, et ne pas exiger des preuves trop nombreuses d'un zèle qu'ont dû fatiguer, depuis dix années, tant de lois d'exception, tant de crimes de circonstances ! ... » Lorsque vous jetez les yeux sur la carrière que vous avez parcourue depuis 1815 ; lorsque vous évoquez au tribunal de votre raison et de votre conscience cette longue série de mesures rigoureuses, réclamées ou surveillées par vous, ne vous arrive-t-il pas d'être frappé de la différence que le tems, l'opinion, la législation elle-même, apportent entre des actes pour lesquels il y a eu communauté de châtiment? Un jour vient où ces actes sont séparés par une grande ligne de démarcation ; les uns restent criminels, ceux-là le sont partout et à toutes les époques ; les autres, au contraire, semblent changer de nature, et sont considérés comme des erreurs dignes d'excuse, et quelquefois comme des traits dignes d'éloges. Ce phénomène a lieu, lorsque les passions politiques s'appaisent, lorsque les principes éternels reprennent l'empire qu'avaient usurpé des doctrines passagères. Il a lieu, non-seulement pour la postérité, mais souvent pour les contemporains ; non-seulement pour les autres, mais aussi pour soi-même ; et il est tel juge qui, au fond de son cœur, a cassé la sentence qu'il avait portée, et qui s'honorerait d'être l'ami de celui qu'il a condamné. ... J'ose vous inviter à placer l'avenir entre vous et la cause présente, à voir d'avance votre poursuite actuelle des mêmes yeux dont vous voyez peut-être quelques-unes de vos poursuites passées, et à vous dire à vous-même : « Quel est l'objet de mon réquisitoire, indépendamment des circonstances et des personnes qui dominent ? Était-ce un délit, il y a quelque tems? Dans quelque tems sera-ce un délit ? Un peu plus tôt, un peu plus tard, me porterai-je accusateur ? ... » Déjà un vétéran du sacerdoce (1) a

(1) *Lettre à M. Bellart sur son réquisitoire du 30 juillet*, par M. T.. Chez Fortic, rue de Seine, n° 21.

evé quelques-unes de vos assertions ; il vous a fait voir que vous
ez mal informé touchant la situation de l'église gallicane, qui est
t périlleuse, selon lui, qui est hors de toute atteinte, selon
us! Lequel croire? ... Lorsque vous affirmez, celui-ci prouve ; il
us montre cet *ultramontanisme* que vous n'aperceviez pas, nous
vironnant de toutes parts ; consacré par une bulle récente, respi-
nt dans tous les actes de l'autorité ecclésiastique, comptant pres-
e autant de soldats que de membres du clergé, s'insinuant par les
res d'éducation, dans l'esprit de la jeunesse, envahissant la chaire
le confessionnal. Et vous n'en savez rien! et vous lancez des ré-
isitoires religieux! Mais si, comme il y a toute apparence, le
être a raison, le procureur du roi a doublement tort : il a tort,
mme chrétien peu éclairé qui se mêle d'instruire les autres; il a tort,
mme magistrat, qui avant de jeter le cri d'alarme, doit mieux
oir où est le danger. C'était le cas de vous rappeler les instruc-
ons de d'Aguesseau. Au nombre des études nécessaires aux fonctions
e vous remplissez, il place, d'une manière spéciale, l'étude des
ertés de l'église gallicane. Je ne prétends certes pas que vous de-
ez vous arracher à vos occupations civiles pour vous livrer au droit
non; et plût à Dieu que ce droit ne fît plus partie de nos codes!
ais, puisque nous avons une loi pénale en faveur de la religion
l'État, comme cette religion est assurément la religion gallicane,
core était-il convenable de s'en former une idée juste avant de
isir les tribunaux de cette question délicate... Étrange spectacle!
lui qui lance la foudre religieuse ne connaît pas bien la religion!
'avocat du roi, sous la sauve-garde duquel sont placées par d'A-
uesseau, par les maximes et les usages du parlement, par ses de-
oirs enfin, les libertés de l'Église gallicane, déserte leur défense, et
ent prêter main-forte aux zélateurs de pratiques superstitieuses! »

Le soi-disant jésuite de Rome accuse également le procureur général
ignorance, ou du moins de tiédeur et de mauvaise volonté. Il s'étonne,
se plaint, il s'indigne de voir que, dans la longue énumération de
iefs que M. Bellart reproche au *Constitutionnel* et au *Courrier fran-
is*, il ait passé sous silence les *indécentes* attaques de ces journaux
ontre la sainte compagnie. « Auriez-vous craint, lui demande-t-il,
un ton véhément, de trop fronder l'opinion de quelques individus,
ui osent encore se déchaîner contre nous? S'il en était ainsi, outre
ue vos craintes seraient chimériques, elles seraient encore bien cri-
inelles. Sachez que notre pouvoir est assez fort pour n'avoir rien
redouter de nos envieux : exister et avoir de l'autorité est pour

nous une seule et même chose.»—Il suppose ensuite que le magistrat éminemment religieux a pu pécher en si grave occurrence, parce qu'il ne croit pas à la résurrection des bons pères, et il se hâte de lui prouver cette nouvelle et glorieuse existence, en lui faisant un dénombrement sommaire des établissemens que l'*Institut* possède, non-seulement dans la province, mais dans le sein de Paris même. «Vous me demanderez peut-être, dit-il, si l'Université de France nous a autorisés pour l'enseignement des humanités. Mais cette question faite à un jésuite le fait sourire de pitié; et M. le grand-maître lui-même, si on la lui adressait, serait forcé de hausser les épaules et de nous venger de cette impertinence. Se vanterait-il d'avoir un jour le chapeau de cardinal, s'il ne s'était réconcilié avec nous, s'il ne préparait pas les ressorts de sa politique dans les nuages de notre puissance?»—Il ajoute à cette première preuve le tableau de la situation florissante de ses compagnons dans diverses autres contrées de l'Europe, et surtout dans l'Espagne, pays favorisé du ciel, où le timon des affaires publiques nous est sagement confié, et où le peuple, qui nous accordons du pain, sans nous inquiéter de sa régénération intellectuelle, voudrait nous élever des autels. » — J'engage nos lecteurs à parcourir cette brochure, qui n'est que de seize pages, et qui renferme, comme on peut le voir, des révélations assez importantes. B.

Littérature.

296. — *Répertoire de tous les mots poétiques de la langue latine*, ou *Nouvelle classification du Gradus ad Parnassum*; par *J.-J.* Michel, professeur au collége de Bordeaux; Paris, 1825; Bredif, boulevard des Italiens, n° 19. In-8° de x et 140 pages; prix 3 fr.

Cet ouvrage se divise en quatre parties : dans la première, sont les *noms;* dans la seconde, les *épithètes;* dans la troisième, les *verbes*; dans la quatrième, les *indéclinables*. Chacune de ces parties se subdivise en sept autres, selon le nombre de syllabes de chacun des mots qu'on examine. Dans chacune de ces divisions *secondaires*, les mots sont encore partagés selon les combinaisons de *longues* et de *brèves*, après quoi, il n'y a plus pour les classer que l'ordre alphabétique.

Le but évident et avoué de l'auteur a été de faciliter aux élèves la composition mécanique du vers. Si, par exemple, il leur manque quatre ou cinq syllabes pour compléter la mesure exigée, ils chercheront dans leur Répertoire un mot qui les contienne, et qui, de plus, ait la quantité nécessaire. Rien de plus facile, sans doute; mais, à côté de l'avantage manifeste du nouveau dictionnaire,

trouve un défaut non moins évident; c'est que l'on habitue ainsi les élèves à ne chercher les mots que pour les mots eux-mêmes, et non pour la pensée.

Puisque l'on fait faire dans nos écoles tant de vers latins, il vaudrait peut-être mieux mettre entre les mains des élèves un simple dictionnaire de synonymes, sans épithètes, sans périphrases : on laisserait alors à leur imagination le soin de trouver tout ce qui doit faire image, et la synonymie dont je parle serait plus que suffisante pour soulager leur mémoire. B. J.

297. — * *Lycée* ou *Cours de littérature ancienne et moderne;* par La Harpe, complété et conduit jusqu'à nos jours par un choix des meilleurs morceaux de critique de *Chénier*, *Dussault*, *Fontanes*, *Ginguené*, *Geoffroy;* MM. *Féletz*, *Hoffmann*, *Villemain*, *Auger*, *etc.*, *etc.*, précédé de la *Vie de La Harpe*, par M. Auger, de l'*Académie française.* 1 vol. in-8°, sur deux colonnes, en *vingt-cinq livraisons.* 1re livraison. Paris, 1825; l'Éditeur, rue du Dragon, n° 29; Delaunay, libraire, au Palais-Royal. In-8° de 4 feuilles; prix 2 fr. et 2 fr. 50 c. pour les départemens.

298. — * *Collection des auteurs latins*, avec la traduction française en regard; publiée par une société de professeurs, et dirigée par M. Durand, inspecteur de l'Université de l'Académie d'Amiens, et et par M. *Amédée* Pommier. Édition in-12, ornée des portraits des auteurs, gravés d'après les monumens et médailles antiques. — La collection se composera des auteurs suivans : — *Poëtes :* Catulle, Tibulle, Properce et Gallus, Claudien, Horace, Juvénal et Perse, Lucain, Lucrèce, Martial, Ovide, Phèdre, Plaute, Sénèque, Silius Italicus, Stace, Térence, Valerius Flaccus, Virgile. — *Prosateurs :* César, Cicéron, Cornelius Nepos, Florus, Justin, Pline l'ancien, Pline le jeune, Quinte-Curce, Quintilien, Salluste, Suétone, Tacite, Tite-Live, Valère-Maxime, Velleius Paterculus. — Le volume in-12, papier satiné, sera du prix de 3 fr. Chaque ouvrage pourra être acquis séparément au prix de 3 fr. 50 c. le volume. — La 1re livraison, composée des t. Ier et II de *Virgile*, a paru. Paris, 1825; Verdière. 2 vol. in-12; prix pour les souscripteurs à la collection, 6 fr.; et, pris séparément, 7 fr.

299. — *Pline le jeune*, Esquisse littéraire du siècle de Trajan; traduit du hollandais par M. Wallez, ancien bibliothécaire de Gand. Paris, 1825; Renouard. In-8° de 180 pages; prix 4 fr.

L'auteur de cet ouvrage est M. Van Hall, sur la vie duquel la préface du traducteur contient quelques détails fort honorables, et qu'il

aurait été bon de nommer également sur le titre. M. Van Hall, né en 1768, exerce avec beaucoup de distinction la profession d'avocat à Amsterdam; il cultive avec succès la poésie hollandaise, et se montre, dans son ouvrage sur Pline le jeune, très-versé dans la connaissance de la littérature ancienne. Il serait assez difficile de dire à quel genre cet ouvrage appartient. C'est une sorte d'oraison funèbre en dialogue, mêlée de beaucoup de traductions de l'écrivain dont ce livre contient l'éloge. La scène se passe chez Pline le jeune, quelques jours après sa mort; et sa vie est racontée par Quintilien, Tacite, Romanus et Euphrate. J'avoue que, pour mon compte, je fais assez peu de cas de la peine que l'on se donne pour appliquer des formes à demi dramatiques à une dissertation littéraire; quel que soit l'art de l'auteur, on se prête difficilement, selon moi, à croire que l'on entend converser Quintilien, et que l'on recueille les paroles de Tacite. Mais, si l'on admet ce genre de fiction, on lira avec beaucoup d'intérêt l'éloge de Pline le jeune. Tout y porte le cachet de la littérature antique. Les principales circonstances de la vie de Pline, ses vertus privées, son amour pour les lettres et pour le travail, son désintéressement, sa libéralité envers ses amis, son humanité envers ses esclaves, sont habilement retracés; ses ouvrages sont analysés avec goût. — M. Wallez, en faisant connaître cet ouvrage, a rendu service aux amis des lettres et à l'auteur hollandais, dont le nom mérite d'être connu en France. Le style de la traduction est élégant et facile. C. R.

300. — * *Études sur Virgile, comparé avec tous les poëtes épiques et dramatiques des anciens et des modernes;* par *P.-F.* Tissot, ancien professeur de poésie latine, et successeur de Delille au Collége de France; précédées de *Considérations préliminaires destinées à servir d'introduction.* T. I et II. — L'ouvrage formera 4 vol. in-8°. Le 3e volume est sous presse pour paraître incessamment, et le 4e immédiatement après. Paris, 1825; Méquignon-Marvis. 2 vol. in-8°; prix 18 fr., et par la poste 22 fr.

Sous le titre modeste d'*Études sur Virgile*, M. Tissot, qui s'était montré le digne successeur de Delille au Collége de France, publie un ouvrage d'une haute importance littéraire. On a souvent commenté le chantre d'Énée; et, presque toujours, une admiration exclusive n'a produit qu'un examen imparfait des beautés et des défauts de ce grand poëte. La Harpe lui-même l'a jugé superficiellement; son examen ne semble fondé que sur l'opinion scolastique, aveuglément adoptée par tradition. Ce critique, en général, s'égare dans ses opinions sur les anciens; tout porte à croire qu'il n'en avait fait

qu'une étude peu approfondie. Son heureux rival, au contraire, est, pour ainsi dire, naturalisé sur la terre classique; M. Tissot, d'ailleurs, est doué d'une imagination ardente qui s'élève à la hauteur des vastes conceptions antiques, et d'un goût pur et délicat qui en saisit toutes les nuances; il s'en empare en maître, soulève à nos yeux le voile qui en défendait l'étude, et d'une main savante et hardie, il nous découvre les ressorts des prodiges de l'art. Il remonte à la source de toutes les beautés poétiques, et suit avec adresse le cours de leurs différens effets, c'est-à-dire des résultats de l'influence du génie sur le génie. Ainsi, le célèbre professeur met Virgile en présence d'Homère et de tous les poëtes épiques et dramatiques, anciens et modernes; c'est devant eux qu'il interroge la nature et le cœur de l'homme, et fait assister le lecteur aux délibérations du génie.

Tous les aperçus de M. Tissot sont aussi neufs qu'ingénieux, et il prouve, qu'en jugeant les grands écrivains, il sait parler leur langage. L'originalité et la finesse de ses réflexions, le charme de ses rapprochemens, ne laissent jamais refroidir l'intérêt, et le style animé du professeur donne la vie à ses leçons. Jamais les maîtres de l'antiquité n'ont trouvé un plus digne interprète : aussi notre Delille avait-il apprécié M. Tissot. En le choisissant pour son successeur, ce grand poëte fit à la jeunesse studieuse le présent le plus utile. Maintenant, les *Études sur Virgile* deviennent, non-seulement indispensables à quiconque entre dans la carrière littéraire, mais peuvent servir de guide à ceux-mêmes qui depuis long-tems se sont voués au culte des Muses. DE PONGERVILLE.

301. — * *Fables inédites des XIIe, XIIIe et XIVe siècles et fables de La Fontaine, rapprochées de celles de tous les auteurs qui avaient avant lui traité les mêmes sujets;* précédées d'une *Notice sur les fabulistes;* par A.-C. M. ROBERT, conservateur de la Bibliothèque de Sainte-Geneviève, ornées d'un *portrait de La Fontaine*, de 90 *gravures* en taille douce et de 4 *fac simile*. Paris, 1825; E. Cabin, rue de la Harpe, n° 50 bis. 2 forts vol. in-8°; prix 25 fr.

La Fontaine, que l'on s'est plu long-tems à nous représenter comme un aimable paresseux, que, selon l'expression originale de madame La Sablière, il fallait secouer pour avoir des fables, comme on secoue un poirier pour avoir ses fruits, La Fontaine, ainsi que l'a démontré de nos jours M. Walckenaër (1), avait autant d'érudi-

(1) *Histoire de la vie et des ouvrages de La Fontaine.* (Voy. *Rev. Enc.*, IX, p. 513.)

tion que de grâces dans l'esprit. Exploitant dans la littérature un champ beaucoup plus vaste et plus difficile que quelques hommes légers ne paraissent disposés à le croire, il a gardé pour lui les épines et a cueilli les plus belles fleurs pour ses contemporains. Ces fleurs, dont ils n'ont pas su apprécier assez toute la grâce et toute la fraîcheur, loin de se faner, n'ont fait que s'embellir en passant à la postérité; elles sont devenues immortelles, ainsi que le nom de celui à qui nous les devons. Tous les âges de la vie, toutes les conditions de la société ont puisé, tour à tour, dans les fables de La Fontaine, des sujets d'instruction et de plaisir. Mais, après avoir bien joui, on veut quelquefois analyser ses jouissances; les commentateurs sont venus, qui ont pensé à rechercher les sources où La Fontaine avait puisé de si bonnes leçons pour les grands et pour les petits. Le poëte, d'ailleurs, ne s'était pas donné pour l'inventeur des fables qui portent son nom; il les avait intitulées : *Fables choisies, mises en vers*, et lui-même, dans plusieurs endroits de son livre, cite Ésope et Lockman comme des fabulistes auxquels il a emprunté beaucoup de ses sujets.

M. Robert, dans son *Essai sur les auteurs dont les fables ont précédé celles de La Fontaine*, (p. xiij à cclx), parle de quatre écrivains qui avaient déjà publié des recherches analogues à celles dont il nous offre aujourd'hui le résultat; ce sont M. Gaulier, qui a donné, en 1721, un petit ouvrage à l'usage des colléges, intitulé : *Recueil des fables d'Ésope, de Phèdre et de La Fontaine qui ont rapport les unes aux autres;* l'*abbé* Guillon, qui a publié, en 1803, un ouvrage considérable qui a pour titre : *La Fontaine et tous les fabulistes*, ou *La Fontaine comparé avec ses modèles et ses imitateurs;* M. Solvet, qui a fait paraître, en 1812, sous le titre d'*Études sur La Fontaine*, le *Commentaire* de Champfort sur les fables; enfin, M. Guillaume, à qui l'on doit des *Recherches sur les auteurs dans lesquels La Fontaine a pu trouver les sujets de ses fables*, recherches publiées en 1822. — Quant au travail bien plus complet et bien plus satisfaisant que nous devons à M. Robert lui-même, l'origine en remonte assez haut. Ce n'était d'abord qu'une simple note de quelques fables antérieures à celles de La Fontaine, que M. de Foncemagne, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, mort en 1779, tenait de madame Pons de Saint-Maurice, et qu'il laissa au savant Grosley, de Troyes. Accrue par ses soins et par ceux de son ami M. Adry, et plus tard par le zèle et les lumières du père de M. Robert, qui fut employé pendant vingt-cinq ans à la Bibliothèque du roi, cette note était déjà devenue, en 1795, une espèce de collection assez considérable, que

M. Sélis fit connaître dans ses leçons au Collége de France.— C'est ce ravail, considérablement augmenté par trente ans de travaux, amé-ioré et mis en ordre, que M. Robert fils, conservateur de la Biblio-hèque de Sainte-Geneviève, vient de publier. Il renferme, 1° dans e Discours préliminaire, ou *Essai sur les fabulistes, etc.*, mentionné lus haut, l'exposition des circonstances qui ont donné naissance ux nombreuses recherches dont ces deux volumes offrent le ré-ultat; quelques idées nouvelles sur le genre de l'Apologue; des otices sur les fabulistes anciens et des détails intéressans sur plu-ieurs manuscrits presqu'entièrement ignorés; 2° des conjectures aisonnées sur les sources où La Fontaine a pu puiser les sujets de es fables; 3° à la suite de chaque fable de La Fontaine, une indica-on des auteurs anciens et modernes, français et étrangers qui vaient traité le même sujet avant lui (ces indications excèdent ,000); 4° la liste des abréviations employées et des éditions consul-ées, pour les auteurs cités, au nombre de plus de 300; 5° *cent uatre-vingt-cinq fables inédites :* le plus grand nombre d'entre elles ont imprimées à la suite des fables de La Fontaine, dont le sujet st le même; les autres sont réunies à la fin du t. II, sous le titre *'Appendice ;* 6° une *Notice bibliographique des principales éditions des ables et des œuvres de La Fontaine*, remarquables par leur rareté, travail des éditeurs ou le luxe typographique, rédigée par I. Barbier, ancien bibliothécaire; 7° enfin, quatre-vingt-cinq su-ets de fables, calqués avec une parfaite exécution et gravés par n habile artiste sur les dessins d'un manuscrit du XIVe siècle, un eau portrait de La Fontaine et quatre *fac simile* de son écriture et e celle du duc de Bourgogne.

Nous avons examiné d'un bout à l'autre, avec la plus scrupuleuse tention, ce travail de M. Robert, qui vient de s'acquérir des droits l'estime de tous les savans, et partout nous y avons reconnu l'em-reinte du talent et de la conscience littéraire. Nous devons néan-oins avouer que, plus d'une fois, nous avons été arrêtés dans notre cture par ce luxe de recherches et d'érudition dont peu de bibliophiles ns doute seront tentés de se plaindre, mais sous lequel nous sem-aient étouffés le génie et les grâces de l'inimitable fabuliste. Quant résultat de ce travail, il prouve l'incontestable supériorité de La ontaine sur tous ses devanciers. Il n'y a presque de commun entre x et lui que les sujets de ses fables qu'il leur a empruntés, en se appropriant par l'art merveilleux avec lequel il les a traités et

les couleurs brillantes et naturelles en même tems dont il les a revêtus. Nous retrouvons cependant, à la différence du style près, dans *Ysopet* II (t. 1er, p. 44), tous les détails de narration que La Fontaine a employés dans sa fable de l'*Hirondèlle et les petits Oiseaux*. Une autre fable du même recueil (t. II, p. 45) ayant pour titre : l'*Esprevier et le Coulon* nous offre même ce vers,

Miex vaut tien que II tu l'aras,

transporté par La Fontaine dans sa fable 3e du liv. V, le *petit Poisson et le Pêcheur.*

Un tiens vaut, ce dit-on, mieux que deux tu l'auras.

Enfin, il nous a semblé que la fin de celle que La Fontaine a intitulée : *Le Lion et l'Ane chassant*, était moins satisfaisante que l'original où il a puisé (t. 1er, p. 158) et qui appartient encore au recueil d'Ysopet II (1). E. Héreau.

302. — * *Œuvres complètes de La Fontaine*, en *un volume* in-8°, orné d'un *portrait* et de 30 à 50 *vignettes* dessinées par Devéria, et gravées par Thomson et John Martin. Paris, 1825; Urbain Canel, rue Saint-Germain des Prés, n° 9, et Baudouin frères. 1re, 2e, 3e et 4e livraisons. Prix de chaque livraison, 2 fr.

Nos lecteurs verront sans doute, avec plaisir, après l'article que nous venons de consacrer au savant ouvrage de M. Robert, l'annonce d'une nouvelle édition des *Œuvres complètes de* l'inimitable *La Fontaine*, dont la typographie ne saurait assez reproduire les fictions ingénieuses. Cette édition est dans le genre de celles que la mode semble avoir adoptées depuis quelque tems, mais qu'il ne faudrait peut-être pas trop multiplier, comme on le fait, sans distinction d'ouvrages ni d'auteurs. Quant à l'aimable fabuliste, on conçoit qu'on puisse rassembler ses œuvres en un volume; elles tiennent moins de place dans la bibliothèque que dans la mémoire des gens de goût. Ses *fables*, dans l'édition que nous annonçons, occupent les deux premières livraisons et une partie de le 3e; à la page 107 commencent les *contes*, et la 4e livraison nous conduit jusqu'au sixième du

(1) Recueil de Fables *inédites*, en vers français, composées au XIVe siècle, et auquel M. Robert a conservé le nom que l'on donnait dans ces anciens tems à toutes les collections de fables traduites en français, et dont on regardait les sujets comme fournis par Ésope.

vre III, *la Courtisane amoureuse*, qu'un auteur moderne n'a pas craint 'arranger pour la scène, où elle doit bientôt paraître. On voit que volume n'aura pas des dimensions trop fortes, grâce à la disposi-on typographique qu'a su lui donner M. Rignoux, dont les carac-ères, fondus exprès, sont de la plus grande netteté et ne fatiguent ullement l'œil. — Les vignettes de M. Devéria ajoutent un nouveau rix aux *OEuvres complètes de La Fontaine*, que l'on peut regarder omme une édition de luxe, en même tems qu'elle présente les avan-ages d'un livre fait pour être consulté souvent. E. H.

303. — * *OEuvres complètes de M. J.* CHÉNIER, revues, corrigées et ugmentées; précédées d'une *Notice sur Chénier*, par M. ARNAULT, et 'une autre par M. DAUNOU, etc. 6e livraison, composée du t. IVe des OEuvres publiées du vivant de l'auteur. Paris, 1825; Guillaume. vol. in-8°; prix 7 fr. 50 c.

Après avoir analysé avec soin, dans notre dernier cahier (voy. *i-dessus* p. 246 — 250), la 5e livraison de cette belle édition des euvres de Chénier, composée du t. IIe de ses *OEuvres posthumes*, nous llons passer rapidement en revue la 6e livraison, dont nous n'avons u joindre le compte rendu avec celui de la précédente. Nous ne arlerons que des morceaux les plus saillans compris dans ce vo-ume; et d'abord, nous signalerons le *Discours sur les progrès des con-aissances et de l'enseignement en Europe* (p. 3 à 40), où Chénier a eint à grands traits le tableau de l'esprit humain dans les XVIe, VIIe et XVIIIe siècles. — Nous arrêterons ensuite l'attention de nos ecteurs sur un discours prononcé par l'auteur à l'Athénée de Paris p. 45 à 87), discours qui, avec ses *Leçons sur les anciens fabliaux rancais* (p. 88 à 127) et *sur les romans* (p. 128 à 170), forme la remière partie d'un Tableau historique de la littérature française, ù Chénier trace l'histoire de la langue et des divers genres de oésie et de prose depuis le XIe siècle jusqu'à l'avénement de Fran-ois Ier; le XVIe, le XVIIe et le XVIIIe siècle devraient fournir la natière de trois autres parties, dont les principaux traits se retrouvent ans le *discours* que nous avons cité d'abord. L'estimable éditeur es œuvres de Chénier dit, dans une de ses notes (p. 88), que cet crivain célèbre, ravi trop tôt à la gloire des lettres, n'ayant pu chever son ouvrage, remonter aux sources de notre histoire litte-aire, ni approfondir la matière qu'il traitait, il a cru nécessaire d'y elever quelques inexactitudes, afin de rendre ce travail moins im-arfait. En effet, aidé d'un homme fort instruit et versé particuliè-ement dans la littérature du moyen âge, de M. Louis Dubois, il

a enrichi de notes précieuses les deux leçons que l'on doit à Chénier sur les fabliaux et sur les romans français. On regrette que le savant travail de M. Robert sur les fables de La Fontaine, comparées avec celles des XIIe, XIIIe et XIVe siècles (voy. *ci-dessus* p. 563) n'ait pas été connu plus tôt; l'éditeur de Chénier aurait pu y puiser des renseignemens utiles et curieux sur les fabliaux en particulier. — Dans un *Rapport sur le grand prix* (décennal) *de littérature*, rapport adopté sans aucun changement par la Classe de littérature, et où l'auteur dit, que l'on n'a pas vu sans surprise désigné comme digne de ce prix l'*Examen critique des historiens d'Alexandre*, par M. de Sainte-Croix, ouvrage purement historique, Chénier s'étonne avec raison de l'oubli où le jury a laissé le *Lycée* de La Harpe, et il en prend occasion de faire de cet ouvrage une analyse, où l'on trouve la plus juste appréciation du livre de ce critique célèbre, dont Chénier a eu quelquefois à combattre ailleurs la partialité, et envers lequel lui-même ne s'est peut-être pas toujours montré également juste. Il conclut, au nom de la Classe de littérature, à ce que le *Lycée* soit jugé digne du prix. — Plus loin, Chénier nous donne (p. 207 à 217) ses *Réflexions sur* sa propre tragédie de *Fénelon;* (p. 218 à 236) une *Analyse* très-bien faite de *l'OEdipe à Colonne*, de Ducis (p. 237 à 244) des *Fragmens sur les unités de jour et de lieu dans les poëmes dramatiques*, (p. 245 à 249) des réflexions *sur la vraisemblance théâtrale*, (p. 250 à 257) des *Observations sur le projet d'un nouveau dictionnaire de la langue française, et sur le Dictionnaire de l'Académie.* Ces divers morçeaux, ainsi que l'examen d'une *édition des œuvres complètes de Boileau, publiées par M. Daunou* (p. 258 à 276), d'une *édition des œuvres de Rousseau, publiée par Bozérian*, en 1801 (p. 277 à 281), et de quelques autres ouvrages, entre autres d'une *Notice sur la puissance temporelle des papes* (p. 282 à 334), prouvent que Chénier était aussi bon critique, aussi bon juge en littérature, que poëte et littérateur, qualités qui sont rarement réunies, quoiqu'elles semblent dériver de la même source. — Sous le double titre de *Mélanges* et de *Polémique*, les éditeurs de Chénier ont rassemblé, à la fin du volume que nous annonçons, plusieurs morceaux curieux, parmi lesquels nous avons surtout remarqué la *Dénonciation des inquisiteurs de la pensée.* Cette pièce est empreinte au plus haut degré de cette indépendance de caractère, de cette franchise et de cette énergie que possédait l'auteur de *Tibère*, et qu'il n'a léguées qu'à bien peu de ses successeurs. Je ne parlerai pas des deux morçeaux sur le *citoyen Panckoucke*, éditeur de l'*Encyclopédie méthodique*, qui terminent ce volume : ils

ne contiennent que des personnalités; et, si tous écrits sont justiciables de la critique, jamais elle ne devrait traduire à son tribunal la personne même des auteurs, qui sont placés, comme tous les citoyens, sous la garantie des lois qui régissent la société.

E. Héreau.

304. — * *Œuvres complètes de* M. de Ségur, de l'Académie française. 9e livraison (t. IXe et t. XIIIe), contenant le t. Ier de l'*Histoire romaine* et le t. III de la *Politique*. Paris 1825; Eymery. 2 vol. in-8°; prix 14 fr. et 15 fr. 50. c. (Voy. *ci-dessus* p. 250.)

Au lieu de reproduire ici des éloges toujours mérités, mais qui n'apprendraient rien à nos lecteurs, nous préférons placer sous leurs yeux la *Conclusion nouvelle* par laquelle M. de Ségur termine, dans cette *quatrième édition*, le t. III de sa *Politique des cabinets de l'Europe*. Nous allons donc laisser parler cet écrivain distingué, qu'une longue habitude des cours et de la plupart des cabinets de l'Europe a rendu familier avec tous leurs ressorts, et qui pouvait, mieux que personne, nous initier à leurs secrets et bien faire apprécier la situation actuelle du monde civilisé.

« Depuis que j'ai publié ces observations relatives au système fédératif de la France, vingt-cinq ans se sont écoulés. La face du monde a changé : des républiques ont été détruites, des royaumes ont été créés; la France a conquis l'Europe; l'Europe s'est soulevée contre la France; cette belle France a été deux fois envahie; un grand empire s'est écroulé. — La redoutable coalition de trois monarchies absolues, la Russie, l'Autriche et la Prusse, domine en Germanie, comprime l'Italie, intimide la plupart des puissances continentales, et, constamment armée, combat ou menace toutes les doctrines constitutionnelles et libérales, qu'elle regarde comme révolutionnaires.— Dès qu'un peuple veut réclamer quelques droits contre l'abus du pouvoir arbitraire, sans égards pour l'indépendance des nations, elle y envoie ses troupes, sous prétexte d'y rétablir la paix. Elle ne désarmerait le million de soldats qu'elle soudoie, que si elle obtenait partout l'abolition de la liberté de la presse et de celle des débats publics à la tribune. Cette puissance triumvirale et militaire est soutenue, dans quelques pays, par une autre puissance occulte, celle des congrégations.

« Mais, d'un autre côté, cédant aux nécessités du siècle, la Saxe, la Bavière, le Wurtemberg, la Suède, le royaume des Pays-Bas, la France éclairée par ses longs malheurs, sont régis par des constitutions libres. La Suisse conserve ses franchises; la Grèce hé-

roïque brise ses chaînes, et livre un combat à mort au colosse Ottoman.

« En Italie, le canon autrichien a renversé les tribunes; mais il n'a pu tuer les opinions. L'Espagne, en proie aux fureurs opposées du fanatisme et de la licence, sera tôt ou tard contrainte pour son salut de revenir aux sages maximes que l'héritier du trône de France avait voulu lui faire adopter.

« L'esprit de conquête et d'agrandissement s'éteint chez les peuples éclairés, ou s'arrête forcément chez ceux qui ne le sont pas. L'esprit de liberté, d'association et d'industrie s'étend. Il fonde le crédit, qui devient la plus forte des puissances, et, quoique cet esprit d'industrie et de commerce semble à présent réveiller la rivalité des nations, il sera, par sa nature, un jour, le plus solide de leurs liens.

« Par delà l'océan, un hémisphère tout entier a secoué le joug du pouvoir arbitraire, et proclamé sa liberté. Charles X vient de donner un grand exemple au monde, en déclarant l'indépendance de la république d'Haïti. Enfin, l'Angleterre elle-même, instruite par les périls auxquels son ancien système de domination et d'exclusion l'avait naguère exposée, ouvre les ports de ses colonies aux vaisseaux de toutes les nations, favorise l'affranchissement de la Grèce, protége les libertés de l'hémisphère américain, se sépare de la sainte Alliance, et indique assez clairement la part qu'elle doit prendre à la lutte inévitable qui se prépare entre l'ancien et le nouvel ordre social, entre le pouvoir absolu et la liberté.

« Dans de si graves circonstances, après tant de bouleversemens, quel devrait être le système fédératif de la France? La réponse à cette grande question demanderait de longs développemens; mais, ne prétendant point faire un ouvrage nouveau sur une si nouvelle position, je dirai seulement, en terminant celui-ci, que ces circonstances même prouvent l'avantage de la politique morale fondée sur la justice, sur l'intérêt général, et démontrent les inconvéniens de la politique d'ambition, de cette politique de routine que prêchait Favier, et qui veut établir la fixité dans la matière la plus mobile.

« Qu'est devenu depuis long-tems, et que devient encore aujourd'hui ce système d'alliance fixe, et, si j'ose le dire, d'*Amitié géographique?* N'en doutons point, si Favier et le comte de Broglie, l'un des plus habiles hommes d'état de son tems vivaient, ils donneraient au gouvernement de bien différens conseils, et, consultant plus leur

raison que d'antiques souvenirs, ils ne verraient qu'un avis sage à lui présenter, celui de former des alliances analogues aux principes de nos institutions, aux besoins et aux vœux des peuples. Ainsi, en voyant liés entre eux, comme ils doivent l'être, les plus puissans souverains qui veulent maintenir et propager les maximes de l'ancien ordre social et du gouvernement absolu, ils conseilleraient au gouvernement français, pour contre-balancer leur poids, de former une ligue prévoyante et solide avec les monarques et les républiques, qui, désirant donner à leur pouvoir et au bonheur des peuples une base durable, veulent maintenir par de sages institutions l'indépendance des nations, les libertés publiques, la sécurité de l'agriculture, l'affranchissement de l'industrie, et cette félicité générale qui ne s'accroît que là où les hommes, les propriétés et les opinions sont libres.

« De quelque esprit de parti qu'on soit animé et sous quelque enseigne que l'on se range, on doit également reconnaître l'évidence de cette conclusion. Tout voile, tout masque devient inutile. Le monde entier est aujourd'hui partagé entre deux systèmes politiques opposés, le système des gouvernemens constitutionnels et celui des gouvernemens absolus. La nature de leurs institutions et la différence de leur but doivent régler nécessairement leur concert, leur opposition, leur conduite et leurs alliances.

« Tout gouvernement qui ne reconnaîtrait pas cette nécessité, et qui formerait des liens contraires à l'intérêt de ses institutions, se placerait dans la plus fausse position, et s'exposerait au péril certain de se voir abandonné par ses partisans naturels et dominé par des rivaux qui, bientôt, ne lui laisseraient ni indépendance ni dignité.» J.

305. — * *La Gaule poétique;* par M. DE MARCHANGY. *Quatrième édition.* T. V et VI. Paris, 1825; Maurice et Urbain Canel. 2 vol. in-8°; prix 12 fr. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXIV, p. 787; t. XXVI, p. 233, et t. XXVII, p. 545).

306. — * *Tristan le Voyageur*, ou *la France au* XIVe *siècle;* par M. DE MARCHANGY. T. III et IV. Paris, 1825; les mêmes. 2 vol. in-8°; prix 14 fr. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXVII, p. 239 à 242).

La quatrième édition de la *Gaule poétique* est entièrement terminée par la publication des tomes V et VI; quand les deux derniers volumes de *Tristan* auront paru, nous réunirons, comme nous l'avons promis, dans une seule et même analyse, l'examen approfondi de ces deux productions si remarquables d'un même auteur. Aujour-

d'hui, nous nous contenterons d'annoncer cette *seconde livraison*, que nous recevons trop tard pour pouvoir lui consacrer un article préparatoire, ainsi que nous l'avons fait pour la première. E. H.

307. — * *Le Classique et le Romantique*, dialogue; par M. Baour-Lormian, de l'*Académie française*. Paris, 1825; Urbain Canel. In-8° de 46 pages; prix 2 fr.

308. — * *Le Clocher de Saint-Marc*, poëme, suivi d'une *Ode sur la mort de Bonaparte* et de divers *fragmens;* par M. *Jules* Lefèvre. Paris, 1825; le même. In-8° de 216 pages; prix 4 fr.

309. — * *Napoléon*, ou *le Glaive*, *le Trône et le Tombeau*, poëme; suivi du *Siége de Lyon*, de plusieurs autres poëmes, et de la traduction en vers du *Premier chant de l'Iliade;* par *A.* Bignan. Paris, 1825; Galliot, boulevart de la Madeleine, n° 11. In-8° de 248 p.; prix 5 fr.

310. — * *Les Brésiliennes;* par M. *Ed.* Corbière. *Seconde édition*, augmentée de *Poésies nouvelles*. Paris, 1825; Ponthieu. 1 vol in-18 de 172 pages; prix, 3 fr.

Ces quatre ouvrages devant être réunis dans une *Revue sommaire* de quelques productions poétiques du moment, nous nous contentons d'en donner ici les titres.

311. — *La Gloire*, ode; par *Nestor* de Lamarque; suivie de deux élégies, dont la première, *les Mineurs*, a obtenu le souci d'argent aux *Jeux floraux* du 3 mai 1825. Paris, 1825; chez les libraires du Palais-Royal. Brochure in-8° de 23 pages d'impression; prix 1 fr. 50 c.

312. — *Épître à P.-J. de Béranger;* par *L.-C.* Valette, de Metz. Paris, 1825; Delaunay. Brochure in-8° d'une feuille d'impression; prix 1 fr.

Après avoir lu l'*ode* où M. Nestor de Lamarque a essayé de traiter un sujet aussi riche que difficile, je me suis étonné du peu d'idées et de sentimens qu'elle avait éveillés en moi, et de la froideur où elle m'avait laissé; mais je me suis bientôt expliqué, par la longueur de la pièce, l'impression défavorable qu'elle m'avait donnée du talent de son auteur. En effet, cette ode n'a rien moins que vingt-deux strophes, composées chacune de dix vers. On conçoit qu'il est difficile qu'un véritable enthousiasme se soutienne aussi long-tems; dans un morceau d'aussi longue haleine, l'inspiration doit nécessairement abandonner plus d'une fois le poëte, qui devient froidement raisonneur. A bien peu d'exceptions près, on peut parier que les meilleures odes de nos meilleurs auteurs ne sont pas les plus longues; un examen attentif et impartial conduirait même à prouver que celles-ci

ont presque toujours les plus faibles, et c'est la raison qui nous faisait blâmer, dans notre dernier article sur l'Académie (voy. t. XXVII, p. 604), la forme des concours poétiques adoptée par l'inexpérience et consacrée par l'usage. — M. Nestor de Lamarque reprend tous ses avantages dans son élégie intitulée *les Mineurs* : il y a de la verve, des pensées et des images dans cette pièce, dont nous regrettons de ne pouvoir offrir à nos lecteurs quelques fragmens qu'il serait difficile de détacher sans nuire à l'ensemble de la composition. L'Académie des Jeux floraux a souvent adjugé le prix à des compositions beaucoup moins heureuses.

L'*Épître à Béranger*, pour n'avoir été couronnée par aucune société, n'en est pas moins digne de notre attention. Son auteur, bien pénétré du sujet qu'il voulait traiter, a su éviter avec un rare bonheur la difficulté que présente ordinairement l'énumération des œuvres d'un auteur; la sienne, loin d'être une froide nomenclature, a pris une couleur poétique, grâce à cet art avec lequel il a su s'emparer des propres expressions de son modèle. On en jugera par une courte citation :

Comme avec toi j'applaudis à l'histoire
De ce bon roi, potentat d'Ivetot,
Qui, chaque jour, levé tard, couché tôt,
Fuyait des camps l'insomnie et la gloire,
Et, sans budget, passant sa vie à boire,
Sur le vin seul levait un faible impôt! (Page 8).

M. Valette ne s'est pas attaché en esclave au char de celui qu'il voulait célébrer; la critique se mêle quelquefois à ses éloges :

Les mœurs du jour offraient à ta palette
De cent couleurs le mélange fécond.
Peintre *joyeux*, observateur profond,
Tu les traças; mais ta Muse en goguette,
Ivre parfois, au fond d'une guinguette,
Oubliant trop son maintien pudibond,
Te fit quitter *Lise* pour *Fretillon*. (*Ibid.*)

Mais c'est à tort qu'il lui donne ici l'épithète de *joyeux*, et plus loin encore (page 14) celle de *gai*, épithètes qui conviendraient beaucoup mieux à l'heureux et fécond *Désaugiers*. Ce dernier peut être considéré comme un modèle dans la *vraie chanson*. Quant aux pièces que M. Béranger a publiées sous ce titre trop modeste, la plupart sont de véritables dithyrambes inspirés par les malheurs de la patrie;

elles respirent au plus haut degré la verve et l'indignation. Si l'on persiste à leur conserver le nom qu'il leur a donné, il faudra dire qu'il a élevé la chanson au rang de l'ode, et que plusieurs de celles que nous ont laissées les anciens sont beaucoup au-dessous des chansons du XIXe siècle, qui nous a offert les trois genres de mérite de trois des poëtes les plus distingués de l'antiquité, Anacréon, Horace et Juvénal, réunis quelquefois dans un poëte français moderne. É. HÉREAU.

313.—*Les douze Heures de la nuit*, Esquisses en vers; par M. MICHAUX (*Clovis*). Paris, 1825; Fournier Favreux; 1 vol. in-18; prix 3 fr. 50 c.

Le titre de l'ouvrage fait assez connaître le plan suivi par l'auteur, qui lui-même annonce, dans une modeste préface, qu'on doit s'attendre à ne trouver dans son poëme ni action, ni caractères, ni préceptes, ni rien enfin de ce qui constitue une composition régulière; il ne présente, ajoute-t-il, qu'une suite d'esquisses, une espèce de promenade nocturne, dans laquelle il passe en revue plusieurs scènes de la vie, sans que le rapport des sujets motive ses transitions. Ce ton simple et franc donne une idée très-favorable du bon esprit de l'auteur, et la lecture de son poëme prouve qu'il sait avec art unir à la justesse de la raison un talent très-agréable. Ses observations sont judicieuses, ses portraits son tracés avec facilité; souvent il effleure les sujets; mais il en saisit les points les plus intéressans, et la variété des scènes est heureusement secondée par la souplesse de son talent. L'auteur, qui a senti le besoin de changer de ton pour soutenir l'attention du lecteur, en se conformant à ce sage précepte, sait aussi l'exprimer d'une manière fort poétique :

> Or, pour piquer l'intérêt du lecteur,
> Ce n'est le tout d'entasser mainte image;
> Il faut changer d'objet et de couleur,
> Plaire sans cesse à la raison du sage,
> Flatter l'esprit en captivant le cœur.

On pourrait reprocher à M. Michaux de descendre quelquefois à des détails trop populaires; mais c'est sans doute le besoin de la variété qui l'a fait tomber dans ce défaut. Il se plaît aussi à peindre plusieurs usages qui n'existent plus, et dont la censure inutile est absolument privée d'intérêt. Le poëte sentira quelles sont les suppressions et les additions qu'exige de lui le goût, dont il a donné une preuve irrécusable dans une grande partie de son poëme.

Quant à son style, quelques citations mettront les lecteurs à portée d'en juger eux-mêmes. Les *heures*, consacrées aux spectacles et aux travaux des Muses, sont remplies, selon nous, de tableaux bien tracés et de détails piquans; voici la première :

Là j'aperçois la charmante Thalie,
Qui, déguisant l'art même, à force d'art,
A la raison donne un air de folie.
Sots ou méchans, évitez son regard :
Il vous attend, vous cherche, vous épie.
Elle voit tout, fronde tout sans égard :
Rien de caché n'échappe à sa malice;
En badinant, elle enfonce son dard;
Petits ou grands, de tous se fait justice;
A la coquette ôte, en passant, son fard,
Pince un pédant, ou démasque un cafard.

Dans le chant destiné aux Muses, M. Michaux offre avec adresse un juste encens aux hommes qui font l'honneur de notre siècle :

A tes regards, docte enfant d'Uranie,
Oh! qu'il est grand le spectacle des cieux!
Mais cet ensemble, abîme merveilleux,
Sans t'effrayer, sans glacer ton génie,
Il se déroule avec ordre à tes yeux,
Et ta pensée en saisit l'harmonie!
Du grand Descarte émule ambitieux,
Honneur à toi, sage et profond Laplace!
Dès le berceau j'admirai ton audace;
J'aurais voulu m'élancer sur ta trace,
De l'Éternel pénétrer les conseils,
Et me jouer au milieu des soleils.
Mais, humble enfant nourri près du Parnasse,
Je rampe au pied de son roc sourcilleux,
Et je cultive, inconnu dans ces lieux,
Ces simples fleurs que ma main entrelace.

M. Michaux exprime ici ses regrets de n'avoir pu se livrer à l'étude des hautes sciences; il doit se consoler, et les amis des lettres le féliciteront d'avoir embrassé la carrière littéraire, où nous croyons pouvoir lui promettre des succès. P.

314. — *Almanach des Dames* pour l'an 1826. Paris (1825); Treuttel et Würtz. 1 vol. in-18 de 220 pages, orné d'un frontispice et de huit *gravures*; prix 5 fr.

315. — *Almanach dédié aux dames* pour l'an 1826. Paris (1825); Lefuel. 1 vol. in-18 de 152 pages, orné d'un frontispice et de six *gravures*, avec un joli *Souvenir*; prix 4 fr.

316.—*Hommage aux demoiselles.* Paris (1825); Le même. 1 vol. in-18 de 144 pages, orné du portrait de Mme Dufrénoy, au frontispice et de six gravures, avec la musique gravée de huit airs nouveaux; prix 4 fr.

Tous les ans, à pareille époque, nous annonçons plusieurs recueils destinés, comme ceux qui font le sujet de cet article, à être offerts en étrennes aux personnes qui préfèrent les plaisirs que donne l'étude des lettres et des arts à d'autres plaisirs plus dispendieux et souvent moins purs. Quelques critiques moroses nous ont reproché, à ce sujet, de nous occuper de ce qu'ils appellent des *futilités*; mais, sans vouloir attacher aux *Almanachs* plus d'importance qu'ils n'en méritent, nous croyons pouvoir combattre un préjugé qui s'élève aujourd'hui contre eux. Voudroit-on oublier, parce que les gravures et le luxe typographique constituent le mérite le plus apparent de ces recueils, qu'un mérite plus réel, celui de la rédaction, doit attirer sur eux l'attention des hommes de goût? Sans doute, le choix des poésies dont ils se composent pourrait quelquefois être fait avec plus de soin et de discernement; mais, tels qu'ils sont, ils nous offrent souvent les noms les plus distingués dans la littérature, à côté de talens plus obscurs, auxquels il ne manque peut-être que l'occasion pour se faire connaître d'une manière avantageuse. Tel auteur fier et dédaigneux qui, dès son début, rejette le secours de ces almanachs, et fait imprimer, à grands frais, les fruits hâtifs d'une muse inexpérimentée, voudrait-il nous obliger à leur accorder plus de place dans notre *Revue* qu'aux chants harmonieux et savans des Ségur, des Delavigne, des Lamartine, des Béranger, etc., que nous voyons figurer dans les trois recueils que nous annonçons ici collectivement?

Aux noms que nous venons de citer, l'*Almanach des dames* de cette année joint ceux de MM. Arnault, Chênedollé, Denne-Baron; de MMmes Dufrénoy, de Salm, Tastu, Desbordes-Valmore, et de quelques autres poëtes dont les productions promettent aux lecteurs des plaisirs assurés. — Les deux autres recueils, rédigés par une des Muses que nous venons de nommer et dont nous pleurons la perte récente, nous offrent encore ceux de MM. Agoub, Brès, Chauvet, Daru, Naudet, François de Neufchâteau, Pongerville et Tissot, tous amis et admirateurs du beau talent de feu Mme Dufrénoy, et qui s'empressaient à l'envi de lui apporter leurs plus belles fleurs, pour l'aider à tresser

es deux couronnes qu'elle suspendait chaque année dans le temple es Grâces. Souhaitons que leur secours ne manque pas à l'éditeur ui sera chargé de la tâche difficile de recueillir l'héritage de Mme Duénoy, et terminons cet article, en lui recommandant, ainsi qu'à éditeur de l'*Almanach des dames*, de s'attacher surtout à rassembler u plus grand nombre de pièces inédites, sans user pour cela de trop 'indulgence envers des auteurs qu'un accueil trop facile gâte quelquefois plutôt qu'il ne les encourage. E. HÉREAU.

317. — * *Répertoire du Théâtre-Français*, avec des *commentaires*, ar VOLTAIRE, *L.* RACINE, LA HARPE, LUNEAU DE BOISGERMAIN, 'OLIVET, PALISSOT, GEOFFROY, etc.; suivi des *Remarques* de MOLIÈRE, LEKAIN, BARON, MOLÉ, PRÉVILLE, LARIVE, TALMA, et de Mmes CLAIRON, DUMÉNIL, ARNOULD, etc.; édition classée dans un ouvel ordre, ornée de douze *portraits*, et précédée de *Notices* sur s auteurs et acteurs célèbres, par *L.-B.* PICARD de l'*Académie fran-aise* et *J.* PEYROT. Paris, 1825; F. A. Duprat, éditeur, rue Poupée, ° 11. 2 vol. in-8° de quarante livraisons chacun. Le prix de la livrai-on est de 2 fr. Les sept premières sont en vente. Il en paraît une tous s quinze jours.

De tous les recueils de ce genre publiés jusqu'à ce jour, celui-ci ous semble présenter le plus d'agrément et d'utilité. En effet, pour e avec fruit les pièces de théâtre, on doit se livrer à des recherches storiques et littéraires, indispensables à celui qui veut bien entrer ns l'esprit de l'auteur et saisir le sens de plusieurs vers dont l'ex-ession a vieilli. Il faut se mettre en présence des contemporains du oëte et connaître les mœurs et jusqu'aux costumes du tems. Ces re-herches, qui donnent tant de charme à la lecture, se trouvent reu-rmées dans les *commentaires* et les *remarques* de nos acteurs célèbres. nsi, les ouvrages même que tout le monde sait par cœur se lisent ec un nouveau plaisir : une foule de traits piquans, que l'on n'a-it pas d'abord aperçus, viennent soutenir l'attention; des anecdotes téressantes pour l'art nous offrent des détails précieux sur les écrits sur la vie de nos grands maîtres.

Les notices de M. Picard doivent encore ajouter beaucoup d'intérêt cette édition par la comparaison que l'on peut en faire avec les vers jugemens portés par ses illustres prédécesseurs. Ce *Répertoire* ut donc être regardé comme un *Cours de littérature dramatique*, dans quel nos écrivains les plus justement admirés sont tout à la fois nos aîtres et nos modèles. AM. D.

318.—* *Le Tartufe moderne*; par M. MORTONVAL, auteur du *Comte*

de Villamayor. Seconde édition. Paris, 1825; Dupont et Roret. 3 vol. in-12 ; prix 10 fr.

Les jésuites sont attaqués de toutes parts : les philosophes et les politiques emploient contre eux des raisonnemens ; les vrais chrétiens, le texte même des évangiles et les décisions des plus célèbres théologiens, et les journalistes dévoilent chaque jour les secrètes manœuvres de la congrégation. Et pourtant, que veulent ces bons pères? presque rien : établir la croyance de l'infaillibilité du pape et sa suprématie sur tous les trônes et les peuples de l'univers. Et que font-ils pour parvenir à ce grand et noble but? presque rien encore : ils s'emparent de l'instruction publique, disséminent leurs affiliés dans toutes les administrations de l'État ; couvrent la France de couvens, de séminaires, la font parcourir en tout sens par de zélés missionnaires, dirigent et troublent les consciences, se font donner ou restituer des biens, qui seraient devenus la proie de quelques héritiers, peu disposés peut-être à plier sous le joug du grand lama de Rome et des jésuites, ses émissaires ou agens. S'ils pouvaient bâillonner leurs adversaires aussi promptement qu'ils le désirent; anéantir toute liberté de parler et d'écrire ; établir un petit tribunal d'inquisition, ou quelque chose d'approchant; brûler, chaque année, deux ou trois hérétiques seulement, et le double de jansénistes, ennemis bien plus dangereux pour la congrégation que les hérétiques et même les athées, leurs affaires prendraient un vol d'aigle; la France les dédommagerait de la perte du Paraguay.

Mais, ne voilà-t-il pas que de simples faiseurs de romans viennent, armés à la légère, bourdonner autour de la douce et paisible société de Jésus ; voilà que ces gais auxiliaires de leurs graves ennemis se moquent impunément et de ces missions si édifiantes, et de ces pèlerinages si décens aux madones, et de ces hauts calvaires qui font un si bel effet dans les villages, et de ces dévotions si ferventes au *Sacré cœur, etc., etc.;* enfin, de tout ce que le zèle des jésuites leur suggère pour la plus rapide propagation de la foi. Qu'ils y prennent garde! Si le ridicule s'attache à leurs entreprises, il nuira plus au succès que les malédictions, les répugnances, les menaces les plus sérieuses. Pour triompher, il leur faudra changer de plan, ou du moins de masque; ce qui ne doit pas, au reste, leur paraître difficile. L'art de fasciner les yeux n'est pas nouveau pour eux.

Le but de l'auteur du *Tartufe moderne* a été évidemment de dévoiler leurs ruses, leurs funestes projets. Il y a, dans ce roman, un certain abbé Laurent, émissaire secret de Rome ou de Montrouge,

brouille une honnête famille, empêche un mariage assorti, met acle à tout le bien que veut faire un riche protestant dans le pays l habite, expulse un excellent curé de la paroisse qu'il édifiait ses vertus; et tout cela, pour faire restituer à l'Église un bien lement aliéné. Le personnage qui contraste le plus avec l'abbé rent, est une vieille et sévère janséniste, qui cite à tout propos t Augustin, mais qui est juste et charitable. La scène dans la-le on la voit disputer avec l'abbé Laurent sur *la grâce* est très-ıante, et en rappelle une à peu près semblable qu'on trouve dans roman de Walter-Scott.

armi les personnages secondaires, dont les caractères sont assez tracés et soutenus, on remarquera sans doute celui d'un che-er et d'une comtesse de l'ancien régime, qui ont conservé, après te années de révolutions, toute la légèreté, l'insouciance et les s de leur tems; mais surtout celui d'un jeune homme qui, né et sensible, devient un monstre d'ingratitude : il avait été for-séduit par l'abbé Laurent : c'était un *jésuite de robe courte.*

ui croirait que, dans un roman, on trouve, en assez grand nom-des maximes qui ne dépareraient pas un ouvrage de politique; -ci, par exemple : « Remarquez que, dans les pays où triomphent principes de ces hommes avides et ambitieux (les jésuites); -à-dire, là où l'élément sacerdotal domine dans l'action du pou-, là aussi se trouve, sous un gouvernement despotique, la plus nde somme des maux de l'humanité. La proposition contraire est ement vraie; en sorte qu'on peut dire, en forme d'adage poli-e, que le bonheur des gouvernés est en raison inverse de l'in-uce du sacerdoce dans les gouvernemens. » Et cette autre : « Je avec douleur la fausse direction que suivent nos meneurs, dont vues étroites tendent à compromettre la religion, en s'obstinant à e de cette chaîne divine, un ressort politique, dont ils confient en aux jésuites. Il résulte de leurs misérables combinaisons, une ulsion générale des esprits vers le protestantisme. »

n prétend dans le monde, que le caractère de l'abbé Laurent est é d'après celui d'un fonctionnaire public, bien connu en France, son intolérance, son dévouement à la cour de Rome et à la grégation, dont il est un des membres les plus influens. Nous ne vons rien dire de positif à ce sujet. Mais qu'il serait à plaindre le s dont le gouvernement confierait à des hommes de cette opinion ce caractère, l'administration des affaires publiques! A. D.

19. — * *Grandes routes et chemins de traverse*, ou Contes recueillis

dans les provinces françaises ; par un Irlandais voyageant à pied Th. Grattan, traduits de l'anglais sur la *troisième édition*, par Mme *Louise-Sw.* Belloc. Paris, 1825 ; Renouard. 3 vol. in-12 de LX et 175, 292 et 276 pages ; prix 9 fr.

Aux descriptions variées dont M. Grattan a embelli ses récits, on reconnaît facilement qu'il ne nous a point trompés, en s'annonçant comme un voyageur à pied, curieux de voir nos campagnes et leurs pittoresques beautés, de plus près que ne le font ordinairement ses compatriotes, qui sont transportés rapidement, de grandes villes en grandes villes, en chaises de poste ou en diligences ; mais les personnages qu'il a choisis pour animer ses paysages ne nous paraissent pas toujours très-vrais, ni très-intéressans. Des quatre contes dont se compose le recueil, traduit par Mme Belloc, et qui ne forment que la moitié de l'ouvrage anglais, l'un intitulé : *La Malédiction d'un père*, nous transporte sur les bords de la Dordogne. Là, le voyageur, sans être connu, est admis à la table hospitalière d'un riche habitant du pays, chez lequel le hasard le conduit. Bientôt, la tristesse de son hôte et de sa famille excite son intérêt et sa curiosité, que le médecin de la maison satisfait, en lui racontant les malheurs qui ont accablé ses amis. M. Levasseur, tel est le nom de l'hôte, «partageait malheureusement l'incrédulité qui dominait alors (à la fin du XVIIIe siècle) ; il croyait l'homme capable de perfection, et il sacrifiait souvent à cette chimère, les meilleurs sentimens de l'humanité.» Quoique excellent mari, bon maître, père sage et tendre, il a fait le malheur de sa famille ; car, après avoir négligé de prémunir ses enfans contre les dangers des passions, et leur apprenant à chercher un appui dans la religion, il s'arme contre leurs fautes d'une inflexible sévérité. Ses deux filles se livrent à un amour coupable, que le mariage ne sanctionne pas encore ; sans égard pour leur triste situation, sans indulgence pour leur faiblesse, il leur donne sa malédiction. La première, il est vrai, obtient son pardon, et trouve encore le bonheur dans les bras d'un époux ; mais la douce confiance qui doit rapprocher un père de son enfant est bannie pour toujours de ses relations avec M. Levasseur. Quant à la seconde, elle ne peut survivre à ce coup terrible, et c'est le jour même de ses funérailles que M. Grattan arrive dans la maison de ses parens et apprend tous les détails de cette histoire. On voit que l'auteur s'est proposé dans ce conte un but moral : malheureusement le caractère de son prétendu philosophe ne paraît pas fort bien tracé. —Ses filles, malgré leur incrédulité, sont représentées avec les qualités

plus séduisantes et même les plus solides : si elles deviennent cou-
les, rien ne prouve que ce soit une conséquence de leurs principes.
illeurs, il y a peu d'intérêt dans les événemens, et le récit est em-
rassé par un trop grand nombre de réflexions où l'on cherche à
liquer au lecteur ce que les faits devraient lui appendre.

'Exilé des Landes est un proscrit, réfugié parmi les campagnards
l avait comblés de bienfaits au tems de sa prospérité : il n'appa-
au voyageur qu'enveloppé d'un profond mystère, d'abord dans
auberge isolée au milieu des bois et des déserts ; puis, dans le
t bourg de La Teste, au moment où il va monter sur le na-
qui doit le porter loin de sa patrie. Ses manières nobles et
inguées, la dignité avec laquelle il supporte l'infortune, et sur-
la sincère affection qu'il a inspirée à tous les habitans de ce
s isolé, le rendent pour M. Grattan un objet de vif intérêt et
ne de respect. Cependant, il ignore son nom, il ignore même
l motif le force à quitter la France. Lorsque, plusieurs années
ès, il apprend enfin ce fatal secret, lorsqu'il sait que son in-
nu s'est rendu coupable d'un vote funeste, dans une terrible
onstance où l'Europe armée se précipitait sur la France, tous
beaux sentimens s'évanouissent, et, bien loin d'accorder la
ndre indulgence à l'ami qui a déjà tant souffert, et qui avait
ais des droits à sa vénération, il éprouve « un étonnement mêlé
tupeur, une douleur amère, une profonde horreur, » qui le
ent à fuir les lieux où il pourrait le rencontrer. — C'est au pied
Pyrénées que M. Grattan a trouvé, dit-il, le manuscrit de son
sième conte, la *Naissance de Henri IV*. Le récit de l'aventure qui
ais entre ses mains tient autant de place que le manuscrit lui-même.
n'est, du reste, qu'un tableau de l'allégresse que firent éclater les
nais, à la naissance de ce prince, dans lequel un vigneron,
eur d'une bouteille de Jurançon et d'une gousse d'ail, occupe le
nier plan. — *La Vilaine tête* est une épisode des guerres de la
dée. Une jeune fille, dont la laideur lui a valu ce surnom, mais
ée d'ailleurs des qualités les plus propres à la faire aimer, habite
village écarté, où les deux armées ennemies se rencontrent
s le cours de cette guerre terrible. Elle donne asile dans sa chau-
re à un jeune soldat républicain, qui, par ses soins bienfaisans,
ppe à la mort dont le menaçait la vengeance des Vendéens.
éparés bientôt, pendant une bataille sanglante que se livrent les
x partis, ils se retrouvent quelque tems après à Nantes ; et là,

le jeune soldat, que Jeannette, sa bienfaitrice, avait cru mort, ar rive fort à propos pour la soustraire au supplice. Tel est, en pe de mots, le sujet de ce quatrième conte, qui nous a paru le meille et le plus intéressant des quatre. Nous avons regretté cependant ne pas y trouver une peinture plus détaillée du lieu de la scène d'autant plus que l'auteur a réussi parfaitement, dans ses autr contes, à retracer l'aspect de plusieurs de nos provinces. Aussi no aimons à louer son ouvrage, comme voyage descriptif, tout e regrettant de ne pouvoir le louer sans restriction, comme roma

Par un travers peu ordinaire chez un étranger, que rien ne semb devoir intéresser aux querelles intérieures de la nation qui lui accor l'hospitalité, M. Grattan s'occupe beaucoup des affaires politiques d la France. Comme on a pu le voir, il n'est aucun de ses contes, naissance de Henri IV exceptée, où il ne soit question de notre rév lution, et où l'auteur n'affiche une opinion, qui, ne pouvant êt celle de tous ses lecteurs, nuira peut-être au succès de son livr

Quant à la traduction, le nom de Mme Belloc en garantit l'exa titude et l'élégance. Cette dame est déjà trop connue, soit par d travaux du même genre, soit par des ouvrages qui lui appa tiennent tout entiers, pour que notre suffrage lui soit nécessair Nous exprimerons cependant le vœu qu'elle s'occupe désormais, préférence, à composer elle-même, sous l'inspiration d'une ar toujours noble autant que pure et d'un esprit élevé, plutôt q d'entreprendre la tâche souvent pénible de traduire et de publi les pensées des autres. A ***E.

320. — *Mariage;* par l'auteur de l'*Héritage;* roman traduit de l'a glais par Mme Blanchenay-Vernes. Paris, 1825; Lecointe et Dure 4 vol. in-12; prix 10 fr.

L'auteur de ce roman, connu déjà par un charmant ouvrage, s' fait une juste idée des exigeances de notre siècle pour un genre littérature qui a pris naguère, sous la plume d'un écrivain de nation, le caractère qui lui convient aujourd'hui. Des détails vr et avoués par le bon goût, de grandes leçons sur l'éducation d femmes, données sans prétention et puisées dans l'expérience, d ridicules saisis avec finesse, présentés sous le jour le plus comiq mais que l'auteur a le talent, bien rare, de faire préférer à des vi plus généralement tolérés; tels sont les titres qui assurent, ch nous, à cet ouvrage, le succès qu'il a obtenu chez nos voisins. I mercions Mme Blanchenay-Vernes de nous l'avoir fait connaît

le ne pouvait nous offrir son protégé, qui sera bientôt celui de ut le monde, sous de meilleurs auspices que ceux de son amie [me de Montolieu, dont le nom s'associe si naturellement à tout ce ui porte le cachet du goût et du talent. H—D.

321.—*Éveline.* Paris, 1824; Ladvocat. 1 vol. in-8°; prix 3 fr. 50 c.

322. *Édouard.* Paris, 1825; le même. 1 vol. in-8°. Se vend *au profit un établissement de charité.*

En mettant ces deux romans en présence, nous ne songeons pas moins du monde à leurs auteurs; ce serait opposer l'anonyme gèrement voilé à l'inconnu absolu. Tout a été dit à la juste louange e l'anonyme; et tout ce qu'on prétend savoir de l'inconnu, c'est u'il appartient aussi à un sexe bien supérieur au nôtre en sensibilité en délicatesse. Probablement, M. Barbier n'en pourra pas dire dantage, dans son *dictionnaire*, sur cet auteur mystérieux; on ajoute eulement que c'est une jeune personne de dix-huit ans, et nous ommes encore plus portés à le croire, après la lecture de la nouelle production de l'anonyme. En effet, ce dernier ouvrage, où se évèlent une connaissance si approfondie, une expérience si conommée du cœur humain, nous fait mieux apercevoir qu'il y a, ans l'autre, une candeur toute virginale, et quelque chose de ce egard serein qu'on jette sur la vie, lorsqu'elle est plus dans l'avenir ue dans le passé.

C'est la conformité du sujet des deux romans qui motive le rapprochement que nous en faisons. Dans *Édouard*, comme dans *Éveine*, il y a une passion malheureuse par l'inégalité des rangs, une ncompatibilité de convention unie à une forte sympathie de sentiens; mais on remarque bientôt, après la ressemblance du sujet, ı différence dans la manière de le traiter. *Édouard* est une analyse inutieuse et complète de cette situation qui naît d'un amour en pposition avec le préjugé. *Éveline* n'est qu'une nouvelle rapide, où ien d'important n'est omis, mais où rien n'est suffisamment caracérisé; chaque chose y est à sa place; l'intérêt y est habilement méagé, la curiosité excitée, la composition entendue. *Édouard* est un bleau plus grand; mais les détails y nuisent à l'ensemble. *Éveline* t une esquisse dont on saisit sur-le-champ la pensée, et dont la ouleur est harmonieuse; mais on y désirerait quelques uns de ces ccessoires qui ajoutent à l'illusion, et qui donnent de la vie et u mouvement aux figures. Il est vrai que c'est vouloir dans une squisse ce qui ne peut se trouver que dans un tableau.

Tous ceux des lecteurs *privilégiés* de l'auteur d'*Édouard*, qui

seraient eux-mêmes partisans du privilége, ont senti combien est embarrassée et même un peu honteuse la position de ce nouveau héros. On dirait que cédant, sans y songer, à son parti pris de nous montrer successivement toutes les impossibilités devant lesquelles vient échouer l'amour, l'auteur a anticipé sur un des sujets qu'il s'est depuis long-tems proposé de traiter.

L'auteur d'*Éveline* avait fait preuve de tact et d'adresse, en écartant le personnage de l'amant plébéien et en ne l'amenant qu'à la fin, après l'avoir habilement tenu dans l'ombre. C'était le moyen d'éviter de le placer dans cette attitude équivoque où la délicatesse et la timidité sont toujours un peu voisines de l'humiliation et de la niaiserie. Ici, peut-être, on recherchera s'il y avait différence d'intention et de but moral chez les deux auteurs; pour nous, nous avons cru reconnaître que l'un a trouvé fâcheux, à la vérité, mais tout-à-fait déplacé, qu'une grande dame aime un roturier et en soit aimée; tandis que l'autre a voulu montrer que cet amour entre personnes de rang inégal n'a de tristes conséquences que par la faute de nos préjugés et de nos habitudes sociales. S'il s'agissait de nous prononcer seulement sur la différence de l'esprit dans lequel sont écrits les deux ouvrages, on pense bien que nous éprouverions peu d'embarras.

Nous pourrions entreprendre de poursuivre ce parallèle sur la marche de chacun des deux romans, et nous trouverions peut-être de communes rencontres dans quelques détails; mais là, et surtout dans la peinture de la société, nous reconnaîtrions la supériorité que l'expérience a donnée à Mme de D. Le premier aveu qui vient de la personne même dont le sexe est accoutumé à se laisser prévenir, a paru dans ce cas une idée neuve et heureuse, elle se trouve dans *Éveline*, et c'est un des traits de sensibilité exquise qui donnent tant de charme à la lecture de cette petite élégie en prose; mais nous laissons à ceux qui se la rappellent encore le plaisir de faire d'autres rapprochemens entre elle et l'ouvrage de Mme de D.

Nous nous abstenons donc tout-à-fait de conclure et de prononcer un jugement. Nous nous bornerons à dire que l'un de ces deux ouvrages est plein d'aperçus déliés et remarquable par une heureuse négligence d'expression; tandis que l'autre attache, attendrit, fait verser des larmes. L. C. DE K.

Beaux-Arts.

323. — * *Description de l'Égypte. — Deuxième édition*, dédiée au Roi

Livraisons 154e à 159e; Paris, 1825; Panckoucke, éditeur. Prix 10 fr. chaque livraison étiquetée composée de cinq planches, format grand atlas, papier fin satiné. (Voy. t. XXV, p. 533.)

Notre cahier de *janvier* prochain contiendra une nouvelle *Analyse* de cet important travail, dû aux soins infatigables et éclairés des membres de la commission scientifique, nommée pour accompagner l'une des plus fameuses expéditions commandées par Bonaparte. Les sciences du moins auront retiré un grand avantage d'une entreprise dont nos armes n'ont pas eu trop à se féliciter.

324. — * *Œuvre de Canova;* recueil de gravures au trait, d'après ses statues et ses bas-reliefs, exécutées par M. Réveil; accompagnée d'un *Texte explicatif* de chacune de ses compositions, et d'un *Essai sur sa vie et ses ouvrages;* par M. *H.* Delatouche. Paris, 1824 et 1825; Audot éditeur. Prix : 80 fr.

Cet ouvrage est maintenant terminé; les 18e, 19e et 20e livraisons, qui en forment le complément, ont paru. Lorsque j'ai rendu compte de cette collection (Voy. *Rev. Enc.* t. XXIV, p. 216, et t. XXVI, p. 878), j'ai exprimé le désir que M. Delatouche fît connaître l'époque à laquelle chaque ouvrage avait été exécuté, et le lieu où il se trouvait : la table, placée à la suite de la dernière livraison, remplit parfaitement ce désir. Dans sa notice biographique, cet écrivain donne une part à la critique, et il a raison : Canova n'est certainement pas exempt de défauts; je les ai signalés dans mon premier article. En le considérant dans sa vie publique, M. Delatouche lui reproche la conduite qu'il a tenue, en 1825, envers la France, qui l'avait si bien et si honorablement accueilli. Ces reproches ne sont que trop fondés; j'ai vu Canova au milieu du Musée, occupé de le dépouiller avec un acharnement sans exemple : c'est ce qu'il a très-bien exprimé lui-même dans une lettre qu'il écrivit, en 1815, au comte Cigognara, à Venise, et que M. Delatouche a rapportée. « *Si quelque chose est laissé ici, ce ne sera pas ma faute, mais celle de qui m'a envoyé sans aucun espoir de réussite, sans un seul document sur ce que je devais réclamer. Du reste, le meilleur est enlevé, et le tout par la force des baïonnettes prussiennes, autrichiennes et anglaises. Ces trois puissances nous protègent particulièrement, et l'Angleterre paie le port de Paris à Rome. Chose admirable!* »

« Chose admirable, en effet, s'écrie M. Delatouche, que des hérétiques qui brûlent en effigie, chaque année, l'image du pape, et qui excluent de toutes les charges de l'état les catholiques d'Irlande, aient eu assez de haine contre une nation rivale pour salarier le gou-

vernement pontifical, afin qu'il dépouillât, au plus vite, un ennemi que les traités ne garantissaient plus. » Il aurait pu ajouter que, pendant que les Anglais aidaient à nous enlever des monumens dont la propriété nous était *acquise par des traités*, leurs concitoyens en levaient, sans traité, ce que la barbarie des Turcs avait laissé en Grèce.

On trouve, dans les Notices que M. Delatouche a jointes à chaque planche, beaucoup de choses spirituelles, une opinion un peu trop apologétique, ainsi que je l'ai déjà fait remarquer, mais exprimée avec chaleur et avec grâce; des rapprochemens piquans et des épigrammes inoffensives, parce qu'ils ne blessent personne en particulier. C'est ainsi qu'en parlant d'une statue de la Madeleine, exécutée pour Eugène Beauharnais, il dit: « Le vice-roi d'Italie l'avait placée dans l'un de ses palais, à Munich; mais nous ignorons dans quelles mains l'auront jetée les révolutions; car les statues ne sont pas tout-à-fait comme les courtisans : on n'est pas sûr de les retrouver toujours à la même place. »

Je terminerai, en disant que la manière dont cet ouvrage a été exécuté, et la modicité du prix, doivent lui faire trouver place dans toutes les bibliothèques de ceux qui s'occupent des arts. P. A.

325. — * *Souvenirs du Musée des monumens français.* Collection de quarante dessins perspectifs, gravés au trait représentant les principaux aspects sous lesquels on a pu considérer tous les monumens réunis dans ce Musée; dessinés par M. *J.-E.* Biet, et gravés par MM. Normand père et fils; avec un texte explicatif, par M. *J.-P.* Brès. 9e livraison. Paris, 1825; l'auteur, rue Grange-aux-Belles, n° 13, et J. Didot aîné. 1 cahier in-fol. contenant 4 pages de texte (33-36), et 4 planches. (Voy. t. xxv, p. 533).

Cette collection, qui doit se composer de 10 livraisons, sera complétée incessamment par la publication de la dixième, et par un cahier contenant le *discours préliminaire* et le *frontispice.*

326. — * *Galerie médicale;* Portraits des médecins les plus célèbres de tous les pays et de tous les siècles, depuis Hippocrate jusqu'à nos jours; dessinés et lithographiés d'après les originaux les plus authentiques, par *P.-R.* Vigneron; accompagnés de *Notices biographiques et littéraires*, rédigées par *J.-T.* Doin; publiées par Engelmann, imprimeur-lithographe.—Cet ouvrage formera 25 livraisons composées, chacune de 4 portraits et de 8 pages de texte. Prix de chaque livraison, 6 fr. sur papier blanc, et 9 fr. sur papier de Chine.

J'ai déjà annoncé les deux premières livraisons de cet ouvrage (Voy. t. xxvii et t. xxvi-i, p. 873 et 280); la troisième contient les

portraits de *Dioscoride*, *Boerhaave*, *Déliboë*, et *Bernard-Justin*. Ces portraits sont fort bien exécutés, et les notices, très-bien écrites, offrent beaucoup d'intérêt. Le succès de cet ouvrage, dont les livraisons ne se font pas attendre, est donc maintenant assuré. P. A.

327. — *Portrait et fac simile de l'écriture d'un jeune sourd-muet de naissance*, qui a recouvré l'ouïe et la parole par les soins du docteur Deleau jeune. Paris, 1825; le docteur Deleau, rue des Francs-Bourgeois-St-Avoie, n° 25; Mlle Delaunay et Crévot, libraires. In-8o. Prix, 60 c. *au profit des incendiés de Salins.*

« J'étais sourd-muet; j'ai recouvré l'ouïe à l'âge de neuf ans. Je parle maintenant assez bien pour demander ce dont j'ai besoin. Je lis et j'écris, afin d'instruire les sourds-muets qui sont avec moi chez M. Deleau. Je remercie MM. le comte de Chabrol, l'ambassadeur de Russie, Schröder, le baron Cagniard de la Tour et Hutteau d'Origny, qui ont daigné s'intéresser à mon sort. Paris, le 12 octobre 1825. *Honoré* Trézel. » Telle est, mot pour mot, la substance de ce *fac simile*, tel est l'emploi louable et généreux que fait de ses nouvelles facultés un enfant reconnaissant, qui doit plus que la nature n'avait fait pour lui aux soins et à l'habileté d'un savant médecin. Puissent ces premiers sentimens s'affermir dans le cœur du jeune Trézel, et y développer d'autres vertus! Puissent ces accens de la reconnaissance, si doux au cœur du bienfaiteur, exciter encore le zèle et les talens du docteur Deleau, et le conduire à faire partager à un plus grand nombre d'infortunés le bienfait que lui doivent la science et l'humanité! E. H.

Mémoires et Rapports des Sociétés savantes et d'utilité publique.

328. — *Séances publiques de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon.* Séance du 24 août 1825. Besançon, 1825; Mme ve Daclin.

Les académiciens de province se consacrent rarement tout entiers au progrès des connaissances humaines; d'autres fonctions ou d'autres travaux leur sont imposés, et c'est de leur tems de loisir qu'il font, au profit des sciences ou des lettres, un emploi tout-à-fait désintéressé et bien digne d'éloges. Il y a donc, pour les académies, quelque irrégularité dans les productions qu'elles publient; quelques années sont stériles, quelques-unes peuvent être surabondantes. L'Académie de Besançon vient d'éprouver une disette momentanée dont elle ne tardera pas à se dédommager. A l'exception

du discours d'ouverture, dont le sujet était l'éloge funèbre de Louis XVIII, le reste de la séance publique de cette journée n'offre guère que des choses d'un intérêt local. (*Voy.*, pour l'annonce des prix de cette Académie, le cahier de *Novembre* ci-dessus, p. 231).

329. — * *Annales de la Société royale des sciences, belles-lettres et arts d'Orléans.* Orléans, 1825; imprimerie de Danicourt-Huet.—Ces *Annales* paraissent par cahiers de 3 à 4 feuilles d'impression. 6 cahiers font un volume. On s'abonne pour deux volumes qui sont publiés ordinairement en deux ans. Prix 10 francs pour Orléans, 12 fr. pour toutes les villes de la France, 15 fr. pour l'étranger.

Les 5 premiers cahiers du 7me volume de cet intéressant recueil ont déjà paru. Nous avons remarqué, dans le dernier, un *Mémoire* de M. Vergnaud aîné *sur le marronnier d'Inde* (1), où l'auteur justifie ce bel arbre des reproches qu'on lui a faits, et indique les moyens d'extraire de son fruit une fécule alimentaire, propre à quelques usages particuliers dans les arts. Il y a fort long-tems que l'on cherche à tirer parti de ce fruit. M. de Francheville, académicien de Berlin, avait annoncé, vers le milieu du siècle précédent, un moyen d'*affranchir* le marronnier d'Inde, c'est-à-dire, de lui faire produire des fruits mangeables; mais, s'il découvrit effectivement ce grand secret, il ne le communiqua point. M. de Francheville, qui faisait assez bien des vers didactiques, n'excellait pas dans l'art d'interroger la nature. Parmentier eut moins d'ambition que l'académicien de Berlin, et ses travaux furent plus utiles. Il parvint à extraire l'amidon que contient le fruit du marronnier d'Inde, à le débarrasser de la saveur amère et désagréable du végétal, avant qu'il ait subi cette décomposition. Le chimiste Baumé multiplia les moyens d'obtenir cette fécule; mais ses procédés étaient trop dispendieux pour que les arts pussent les employer. — M. Vergnaud a repris avec constance toutes les expériences faites avant les siennes. Ses observations sur le bois du marronnier d'Inde laissent cet arbre parmi ceux qui ne sont propres qu'aux emplois les moins importans; et, comme il ne convient pas pour le chauffage, il serait, sous le rapport de l'utilité, condamné en dernier ressort, si l'utilité de son fruit ne faisait pas suspendre le jugement. L'auteur de ce mémoire, profitant des écrits de M. de Dombasle, et de la proposition de M. de Kirchkoff de traiter les amidons par l'acide sul-

(1) Ce Mémoire a paru imprimé à Paris, chez Roret, libraire, rue Hautefeuille. Brochure in-8° de 45 pages; prix 1 fr. 50 c.

furique pour les convertir en sirop, est parvenu à extraire du marron d'Inde plus d'amidon que la pomme de terre même n'en fournit : réduire les fruits en pâte, comme on le fait pour extraire l'amidon des pommes de terre ; laver cette pâte avec de l'eau acidulée par une très-petite quantité d'acide sulfurique, laver ensuite la fécule avec de l'eau pure, pour enlever toute acidité, telle est, en gros, sa manière de procéder, dont il faut voir le détail dans le mémoire. Les marrons traités ainsi donnent jusqu'à 30 centièmes d'amidon, tandis que les pommes de terre ne donnent tout au plus que 22 centièmes. L'amidon de marron peut être employé, comme matière alimentaire, dans les distilleries, ainsi que les autres matières de même genre ; mais, suivant M. Vergnaud, il possède mieux que toute autre matière les qualités nécessaires pour la préparation si essentielle du *papier autographe* employé dans la lithographie. Il convient aussi très-bien pour la fabrication du *parement*, colle d'amidon que les tisserands emploient pour lisser les fils de la chaîne des toiles qu'ils travaillent. Les chimistes ont cherché depuis quelque tems un parement qui eût la propriété de conserver assez d'humidité, et par conséquent de souplesse, sans qu'on fût forcé de placer les tisserands dans les lieux humides où ils sont condamnés à faire leur travail : on a conseillé la dissolution d'une petite dose d'hydrochlorate de chaux, ou de quelque autre sel aussi déliquescent, dans la colle destinée à servir de parement, et il paraît que l'expérience est en faveur de cette préparation. Suivant M. Vergnaud, l'amidon de marron est précisément ce qu'il faut pour un bon parement, bien liant et qui conserve long-tems sa souplesse dans les lieux secs. Cette qualité précieuse, et les services qu'elle peut rendre à une classe d'ouvriers si nombreuse et si nécessaire suffiraient seule pour recommander la culture du marronnier d'Inde. Remercions M. Vergnaud de ses utiles recherches, ainsi que la Société royale d'Orléans qui les a publiées. F.

330. — *Procès-verbal de la séance publique de l'École royale secondaire de médecine de Bordeaux*, tenue le 27 août 1825. In-8°.

On trouvera dans le discours prononcé par M. Brulatour, mais surtout dans celui de M. Gintrac, des réflexions pleines de justesse sur l'état actuel des écoles de médecine, sur les améliorations que réclament instamment les établissemens destinés à donner aux officiers de santé une instruction indispensable ; établissemens qu'une urgente nécessité a fait naître en quelque sorte spontanément, malgré le silence d'une législation imprévoyante, qui avait laissé dans l'enseignement médical une immense lacune, et auxquels le

projet de loi présenté dans sa dernière session accorde enfin une stabilite et des prérogatives en rapport avec l'utilité et l'importance de leurs services. Après avoir prouvé que la pensée de ne permettre l'exercice de la médecine qu'à des docteurs, ou du moins qu'à des personnes qui, sous un titre quelconque, tel que celui de licencié, par exemple, seraient également obligées de suivre les cours des facultés et de se livrer à des études non moins fortes que les premiers, serait impraticable dans son exécution et aurait pour résultat immédiat de priver des secours les plus nécessaires les nombreux et pauvres habitans des campagnes, les professeurs de Bordeaux réclament pour les écoles secondaires le droit si naturel d'examiner et de recevoir leurs propres élèves, droit qu'a exercé jusqu'ici, dans chaque département, un jury médical présidé par un professeur d'une des trois facultés de médecine. Ces jurys, composés de membres souvent étrangers à l'enseignement, avaient été établis, en faisant abstraction complète des écoles secondaires, qui devant la loi n'existent pas, pour recevoir des personnes dont on ne pouvait d'ailleurs exiger des études régulières, puisqu'il leur suffisait, pour être admis aux examens, d'avoir suivi la pratique particulière d'un médecin ou d'un chirurgien. Il était donc utile qu'ils fussent présidés par des hommes faisant partie du corps enseignant. Ces motifs n'existent plus, puisque dans le nouveau projet de loi les officiers de santé sont assujétis à suivre avec exactitude les cours qui embrassent toutes les branches de la science. Les facultés de médecine, jalouses de conserver des priviléges qu'elles possèdent depuis long-tems, doivent naturellement s'opposer à ce qu'on les en dessaisisse; mais iront-elles alléguer qu'elles seules seront impartiales dans les examens (cette supposition aurait quelque chose d'injurieux); qu'en elles seules résident toutes lumières et toutes sciences? Sans doute, elles comptent dans leur sein des noms illustrés par de grands talens; mais elles ne peuvent prétendre à ce qu'il en soit de même de tous leurs membres, et les écoles secondaires, qu'elles ont l'habitude de traiter avec un dédain peut-être calculé, peuvent renfermer des hommes qui, produits sur un plus grand théâtre, n'y seraient pas déplacés. Il appartient aux législateurs de démêler dans ces débats ce qui est vraiment juste et utile pour tous, de ce qui n'est que l'expression de l'intérêt personnel, intérêt qui fait agir aussi bien les masses que les individus. — Les amis des sciences, tous ceux qui font des vœux pour la propagation des connaissances, qui regardent leur dissémination comme un des

besoins de notre époque, doivent n'être pas indifférens à la multiplication d'établissemens chargés de répandre les bienfaits de l'instruction sur les hommes aussi utiles que modestes qui, partageant la vie pénible du villageois, peuvent à la fois le secourir et l'éclairer. R.

Ouvrages périodiques.

331. — * *L'Ami des champs*, journal d'agriculture, de botanique, et *Bulletin littéraire*. Bordeaux, 1825; imprimerie de Laguillotière.

L'Ami des champs est réuni aujourd'hui aux *Annales européennes*; il eut peut-être mieux fait de continuer à marcher seul. Le n° de juin 1825 contient *un premier rapport de la commission, dite des landes*, présenté à la Société linnéenne de Bordeaux, dans sa séance générale du 17 mars 1825, par M. Venot, secrétaire. Si la compagnie formée ou proposée pour l'exploitation des landes parvenait à un développement de forces et d'activité qui lui permît d'exécuter ses projets, il ne resterait plus qu'à rassembler les documens les plus utiles pour l'aider dans cette vaste entreprise. Il sera tems de dire ce qu'il faudra semer et cultiver, lorsque l'on aura des fermes, des cultivateurs, des chemins. On ne doute point de la possibilité du succès; mais, pour l'atteindre, il est indispensable d'adopter dans les travaux un ordre qu'il faut rechercher avant tout, et suivre avec persévérance, lorsqu'on l'aura découvert et soumis à des épreuves suffisantes. Le concours de la Société linéenne ne peut encore être utile pour le choix et la direction des cultures; et les soins intempestifs absorbent quelquefois le zèle et l'attention des hommes les plus capables de rendre de grands services par leurs connaissances, leurs facultés morales et l'autorité de leurs avis. — Le même cahier contient une notice sur les *essaims artificiels*, moyen de multiplier les ruches par une voie que la nature n'a point préparée, et dont la découverte n'appartient qu'à l'industrie humaine. L'auteur de l'article n'est pas convaincu de l'utilité de cette invention, ce qui ne doit pas empêcher, dit-il, que l'on n'essaie de la faire réussir; car ce qui ne réussit pas dans quelques lieux peut très-bien convenir à quelques autres. — Une *promenade à la ferme expérimentale*, ancien domaine de M. Laffon de Ladebat, occupe des pages dont on eût pu faire un autre emploi. — On voudrait un peu plus de science et d'instruction dans les *entretiens* sur la botanique. — Il ne faut pas juger sévèrement le *Bulletin littéraire*: il ne contient pas toutes les productions des Muses bordelaises; on fait certainement à Bordeaux, au moins de tems en tems, de meilleurs vers et de meilleurs contes. Mais, que les rédacteurs de

l'Ami des champs y prennent garde : le desséchement des fleurs, dans une plante qui devrait être pleine de vigueur, dénote l'absence de quelque principe de vie, et sollicite les soins du cultivateur.

332. — * *Journaldes sciences militaires des armées de terre et de mer*, dans lequel seront insérés textuellement les ouvrages publiés par les dépôts généraux de l'artillerie, du génie, de la guerre et de la marine, et par le bureau des longitudes ; publié avec l'approbation des ministres de la guerre et de la marine, sous la direction du général d'artillerie *Guillaume* DE VAUDONCOURT, ex-Directeur du dépôt de la guerre du royaume d'Italie.

N. B. Depuis le 1er octobre 1825, il doit paraître, chaque année, 12 numéros de ce journal. Chaque numéro, publié le 1er du mois, se compose de 8 à 12 feuilles d'impression, et d'une ou deux planches gravées ou lithographiées. Trois numéros formeront un volume. Prix de la souscription : pour Paris, 42 fr. pour un an, et 21 fr. pour six mois ; pour les départemens, 48 et 24 fr. ; pour l'étranger, 54 et 27 fr. On souscrit à Paris, au bureau du journal, rue Traversière Saint-Honoré, n° 33.

L'apparition de ce nouvel ouvrage périodique nous fournit une occasion d'exprimer sur ces sortes de recueils quelques pensées qui paraissent être celles du public. La fonction d'un journal consacré à une science est de recueillir et de faire circuler les connaissances nouvelles dont cette science s'enrichit. Il transmet les découvertes, les observations, le résultat des recherches, les essais de théories, et généralement tout ce qui tend à augmenter la somme des connaissances acquises, à les répandre et à multiplier leurs applications. Il part de ce que l'on sait, se dirige vers ce que l'on est sur le point de savoir, et fait en même tems des reconnaissances vers les régions encore inexplorées. Les matières qui lui conviennent le mieux sont celles sur lesquelles on peut écrire de bons mémoires, mais qui ne trouvent point leur place dans des traités méthodiques. Les élémens de la science sont hors de son domaine ; car il font essentiellement partie des connaissances acquises. Un journal n'est pas destiné à préparer l'entrée dans la carrière, mais à guider ceux qui la parcourent, à les précéder pour éclairer leur marche. Sa rédaction, moins sévère que celle d'un traité, n'observe pas aussi rigoureusement la liaison des idées ; et par conséquent, elle convient moins à l'étude, quoique la méditation et l'esprit de recherches s'en accommodent fort bien.

Essayons d'appliquer, au premier numéro du *Journal des sciences*

litaires, ces lois communes à tous les recueils analogues. Ce numéro us offre d'abord un *premier mémoire sur les principes généraux de la ence de la guerre*. Suivant l'auteur, l'ensemble des connaissances quel on donne communément le nom d'*art de la guerre*, « est tout a fois une *science* par ses calculs et ses combinaisons, et un *art* par précision réclamée dans l'exécution. C'est pour cette raison qu'on divisée en *science militaire* ou *stratégie*, et *art militaire* ou *tactique*. » s mots *science* et *art* ne sont pas employés ici dans le sens ordinaire : est convenu généralement de nommer *science* un système de rités dont l'application peut créer des arts, ou les diriger. Ainsi, stronomie est une science, indépendamment de toute application ; plusieurs arts mettent en œuvre les connaissances qu'elle leur urnit. Mais la *science militaire* tient essentiellement, *intimement* à rt; elle est le fruit des méditations des hommes de guerre sur les its d'armes connus, de même que l'art poétique a été créé par les ssertations sur les productions des poëtes. La comparaison est llement exacte, qu'on ne fera pas plus d'habiles généraux avec les mières de la *science*, que de poëtes avec les préceptes de l'*art*. ans les sciences proprement dites, les vérités sont amenées les unes r les autres, et portent en elles-mêmes la cause de leur accroissement. La *science militaire* ne produit rien par elle-même, et ne arche qu'à la suite des faits militaires qui confirment, changent ou odifient ses doctrines. Loin de précéder les applications, elle deeure fort souvent en arrière, et ne se presse pas d'employer les atériaux mis à sa portée ; il semble que l'on devrait conserver la nomination très-juste d'*art de la guerre*, comme celles d'art de la inture, de l'architecture, etc. Quant à la *stratégie*, mot introduit ec pompe dans la technologie militaire, il a cela de commun ec les ordres privilégiés, qu'on est fort embarrassé, lorsqu'il git de les rendre utiles.

Le mémoire dont on vient de parler est mis sous le titre de éorie : au titre des *Applications*, on trouve d'abord le mémoire de DE MONTGÉRY sur *Paris port maritime* ; celui que le même auteur ublié sur les navires sous-marins (voy. *Rev. Enc.*, t. XXII, p. 521) t encore mieux convenu à ce recueil. Viennent ensuite *deux Notices* ographiques, l'une sur l'*Histoire de la construction des cartes*, et tre sur les *Méthodes de cette construction*. Toutes deux seraient n placées dans un traité de géographie; mais l'officier devrait oir acquis ces connaissances, avant d'entrer dans la carrière des mes ; ou, si elles lui manquent, c'est dans un traité qu'il doit les

chercher. Le journal rentre ensuite plus spécialement dans ses attri-
butions ; on y trouve *deux Mémoires historiques*, l'un sur l'*insurrectio*
et la guerre des Bataves contre les Romains, sous les règnes de Vitellio
et de Vespasien; l'autre, sur *la bataille de Bouvines en* 1214. Enfin
les lecteurs militaires ou non s'empresseront de lire une analyse d
l'ouvrage de M. Pouqueville sur la régénération de la Grèce
Malheureusement, cette histoire pleine d'intérêt n'est pas une *Histoir*
militaire; l'homme de guerre n'en tirera presque rien qui puisse ac
croître ses connaissances.

On ne peut pas dire que ce nouveau journal soit tout-à-fait dan
la voie qu'il ne manquera pas de reconnaître, et qui doit le conduir
aux succès remarquables que tout lui présage. D'excellens matériau
lui seront fournis avec profusion : l'embarras du choix est le seu
qu'il puisse éprouver. Les noms du directeur et des collaborateur
lui concilieront une confiance qui ne sera pas trompée. Mais la carrièr
est spacieuse : ceux qui l'y ont précédé redoubleront de zèle et d'ef
forts pour partager avec lui la plus honorable des récompenses, le
témoignages de l'approbation publique. F.

333. —* *Nouvelles Annales des Voyages, de la Géographie et de l'Hi*
toire, ou Recueil des relations originales inédites communiquées pa
des voyageurs français et étrangers; des Voyages nouveaux, traduit
de toutes les langues européennes, et des Mémoires historiques su
l'origine, la langue, les mœurs et les arts des peuples, ainsi que su
les productions et le commerce des pays jusqu'ici peu ou mal co
nus; accompagnées d'un *Bulletin* où l'on annonce toutes les décou
vertes, recherches et entreprises qui tendent à accélérer les progr
des sciences historiques, et spécialement de la géographie; avec d
cartes et des *planches;* publiées par MM. *J.-B.* Eyriès et Malte-Bru
Paris, 1825. In-8° publié tous les mois. On souscrit rue Saint-Ma
Feydeau, n° 20. Prix de l'abonnement, 30 fr. pour Paris, 36 f
pour les départemens, 42 fr. pour l'étranger.

Cet intéressant recueil, qui compte déjà plusieurs années d'existenc
et que recommandent suffisamment les noms des deux savans célèbr
qui en dirigent la rédaction, continue d'offrir à ses lecteurs u
grand nombre d'articles sur la géographie et les voyages, et sur l
découvertes qui tendent à accélérer les progrès de la science. O
trouve dans le cahier du mois de *juillet* une notice fort détaillée *s*
l'île de Rotouma, située dans le grand Océan austral, par R.-P. Les
son, médecin de la frégate française *la Coquille;* et une autre notic
traduite de l'anglais, *sur le cap de Bonne-Espérance*, contenant de

étails historiques et statistiques sur cette importante colonie : des eintures de mœurs, des descriptions de jeux publics et de cérémoies, rendent cette dernière Notice particulièrement attachante. — e *Bulletin* du même recueil présente un grande variété dans les ticles : les éditeurs ne s'y bornent pas à des considérations géograhiques ; mais ils font des excursions intéressantes et instructives dans domaine des sciences philologiques et archéologiques, et même dans littérature, la poésie, et même dans l'histoire anecdotique. B. J.

334. — * *Revue britannique*, ou Choix d'articles traduits des meilurs écrits périodiques de la Grande-Bretagne sur la littérature, les eaux arts, les arts industriels, l'agriculture, le commerce, l'éconoie politique, les finances, la législation, etc. ; par une Société de ens de lettres ; publiée par MM. Saulnier fils et *Prosper* Dondey-Dupré. — Ce nouveau recueil périodique paraît au commencement e chaque mois, par n^os^ d'environ 220 pages. Prix de l'abonnement, o fr. pour Paris, 56 fr. pour les départemens, 62 fr. pour l'étrander. Bureau du journal, quai Malaquais, n° 15.

Ce recueil est, pour ainsi dire, connu et jugé d'avance, puisque les diteurs renoncent à y rien mettre de nouveau. Ils annoncent que leurs aductions seront fidèles, leurs choix judicieux ; mais on regrettera u'ils se soient renfermés dans des limites aussi étroites, tandis qu'il e tenait qu'à eux de s'étendre jusqu'en Allemagne, où l'on publie ssi d'excellens ouvrages périodiques, et en Italie, où les lettres et s sciences leur offraient des écrits moins connus qu'ils ne méritent l'être. Les *Revues* et les *Magasins* anglais qu'ils se proposent de mettre clusivement à contribution, sont précisément les plus connus en ance ; et le nombre des lecteurs en état de consulter les originaux gmente de jour en jour. Le tems n'est peut-être pas éloigné où l'on urra presque se passer de traductions. S'il était question de littérare purement amusante, à la bonne heure : les traducteurs seraient surés de recueillir le fruit de leur travail. Un ouvrage instructif rite sans doute beaucoup plus qu'on le fasse passer dans notre ngue, quoique les libraires y trouvent moins de bénéfices ; mais s pièces de marqueterie, sans ensemble, sans relations, des dissitations incomplètes sur des sujets que les étrangers doivent quelefois considérer autrement qu'il ne nous convient, toutes ces choses nt des matériaux pour les hommes studieux, plutôt qu'une lecture éable.

Voilà ce que l'on pensera du premier numéro de la *Revue britannique*, d'après lequel on ne manquera pas de se faire une opinion sur

tout l'ouvrage. En effet, le premier article *sur les transports par canaux, sur les chemins de fer, sur les voitures à vapeur*, est une suite de plaisanteries qui peuvent être du goût de *John Bull*, mais qui n'ont certainement pas plu aux lecteurs un peu délicats, au véritable public de la Grande-Bretagne, et qui ne sauraient avoir plus de succès en France. Par quelle fatalité les rédacteurs sont-ils tombés sur un aussi mauvais article, en traitant un sujet sur lequel des savans français ont publié des écrits qui sont entre les mains de tout le monde? On reconnaît bien, dans cet article, l'aversion du *Quarterly review* pour tout ce qui est innovation, perfectionnement, industrie. Deux extraits de la *Revue d'Édimbourg*, qui viennent après celui-ci, sont dans un sens directement opposé : le *Quarterly* reparaît ensuite, et disserte à son aise sur l'administration de la Prusse, qu'il ne connaît pas. Les sources où les éditeurs ont puisé les autres articles ne sont pas indiquées : ce sont, pour la plupart, des analyses d'ouvrages anglais; mais ces analyses, si elles sont faites par des écrivains anglais, même du plus grand mérite, ont besoin d'être refaites en France. Que nos auteurs soient examinés et jugés par des Anglais, pour les Anglais, tandis que nous jugerons nous-mêmes leurs écrivains pour nous.

La section intitulée : *Nouvelles de l'industrie, du commerce, de l'agriculture, etc.*, est fort courte, et le serait encore plus, si les éditeurs avaient évité les nouvelles surannées. Ils ne perdront pas de vue sans doute, que leurs lecteurs ont déjà lu d'autres ouvrages périodiques analogues, et qu'ils ne peuvent accueillir des redites qui ne paraîtraient avoir été admises que pour remplir le nombre de pages annoncées dans le *prospectus*. Ajoutons encore un avis, qui n'est pas sans importance : les éditeurs paraissent étrangers aux sciences, en sorte que les articles qui s'y rapportent pèchent par la rédaction et ne sont pas écrits dans la langue scientifique. F.

N. d. R. Nous regrettons d'énoncer un jugement que les parties intéressées pourront trouver sévère; mais une complaisance banale et une indulgence trop facile leur seraient plus funestes qu'une critique inspirée par l'amour de la vérité, et qui pourra les aider à modifier et à perfectionner leur plan. L'idée première qu'ils ont eue est certainement un côté bon et utile : faire bien connaître l'Angleterre, sa littérature, les travaux de ses savans, les produits de son industrie, ses progrès en tout genre. Mais il faut réunir les moyens convenables pour atteindre ce but; c'est l'objet d'un voyage qu'

M. Dondey-Dupré fils vient de faire à Londres, et les amis des sciences doivent désirer qu'il réussisse dans son entreprise.

L'ANATOMIE COMPARÉE a fourni les moyens de faire avancer la science de l'anatomie; LA CIVILISATION COMPARÉE, qui est l'objet essentiel, le trait caractéristique et fondamental de la *Revue Encyclopédique*, doit fournir de nouveaux moyens d'avancer la civilisation. Des recueils, tels que la *Revue britannique*, la *Revue germanique* (annoncée dans notre *Bulletin supplémentaire* du cahier d'août), les *Archives américaines*, la *Bibliothèque italienne* (publiée en italien à Milan), l'*Anthologie italienne* de Florence, etc., doivent contribuer, dans leurs sphères respectives, à compléter l'exécution du plan que nous avons proposé.

Livres en langues étrangères, imprimés en France.

335. — * *Sertum austro-Caledicum*, etc. — Choix de plantes de la nouvelle Calédonie; par M. *J.-J.* LA BILLARDIÈRE, D. M., et membre de l'Institut, (dernière partie). Paris, 1825; Mme Huzard et Levrault. — Le prix de cette *dernière partie* est de 32 fr.; celui de l'ouvrage entier, 64 fr.

M. La Billardière vient de terminer son ouvrage sur *les plantes de la Nouvelle-Calédonie*, dont la première livraison avait paru vers la fin de l'année dernière. La Nouvelle-Calédonie, très-grande île des mers Australes, est fort éloignée vers l'est de la Nouvelle-Hollande. Les sauvages qui l'habitent sont antropophages, comme ceux de la Nouvelle-Zélande: aussi, les excursions ne purent s'y faire qu'au moyen d'une réunion d'hommes armés, entraînés pour la plupart par le désir de satisfaire leur curiosité; quelques autres, par leur passion si louable pour l'observation des produits de la nature: c'est ce qu'on peut voir dans le récit du voyage entrepris pour la recherche de la Pérouse, publié par l'auteur. Son nouvel ouvrage que nous annonçons forme un volume in-4° qui contient 80 planches gravées avec soin sur les dessins de M. Turpin. On y trouve plusieurs genres nouveaux qui contribueront aux progrès de la botanique. Les plantes utiles dans l'économie domestique y sont soigneusement indiquées. A. D—L.

336. — *Das Gebaeren nach der beobachteten Natur, etc.* — L'enfantement selon l'observation de la Nature, et l'accouchement d'après le résultat de l'expérience, par le docteur *J.-F.* SCHWEIGHÆUSER, avec trois planches. Strasbourg, 1825; imp. de Heitz. 1 vol. in-8°.

337. — *Die Giftpflanzen des Elsasses.* — Plantes vénéneuses de l'Alsace. Strasbourg et Paris, 1825; Levrault, 1 vol. in-12.

338.—*Caroli Galliarum regis auspicatissimi* ΟΝΟΜΑΣΤΗΡΙΑ. *Dominico Simeone* OLIVA *italo Lucano cominente.*—Paris, 1825 ; Dondey Dupré. In-4°.

C'est une pièce en vers hexamètres, dans laquelle l'auteur célèbre le jour onomastique de S. M. le roi de France. M. Oliva, Napolitain, est déjà connu par divers ouvrages en vers italiens; il se montre également exercé dans la poésie latine; et ses vers offrent une preuve que les poëtes classiques de l'ancienne Rome lui sont familiers; il a emprunté, avec beaucoup d'art, leur coloris et jusqu'à leurs expressions les plus favorables à son sujet. On nous assure, en outre, que ce poëme a pour ainsi dire été improvisé ; l'auteur n'ayant eu que peu de tems pour le composer et le publier pour la circonstance qui l'a fait naître. — Nous attendons de lui des productions plus importantes, et surtout la traduction d'*Euripide*, dont il s'occupe en ce moment. F. S.

IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

Antilles. — *Irruption de la fièvre jaune.* — Des lettres récentes des Antilles annoncent que la fièvre jaune, dont l'irruption a commencé à la Martinique, au mois de mai, continuait encore, en septembre dernier, d'exercer ses ravages dans cette île. Dans les trois dernières semaines d'août, elle a fait périr 87 hommes à l'hôpital militaire du Fort-Royal : c'est presque la moitié des malades. Un colonel, un capitaine et plusieurs autres officiers en ont été atteints, et ont succombé. On assure cependant que la garnison de la forteresse n'en avait encore éprouvé aucune attaque le 15 août, quoique, depuis plus de deux mois, la ville, l'hôpital et les navires de la rade et du port en fussent infectés. Un phénomène terrible, l'ouragan, qui a eu lieu le 26 juillet, prouve que cette limitation de la maladie n'a point pour cause une infection locale, dont l'air serait l'agent, puisque la violence des courans atmosphériques, qui a pu renverser une ville de fond en comble, n'a point mis de terme à la fièvre jaune. On continuait d'opposer à ce fléau les mêmes remèdes qu'autrefois : le *quinquina* et la *saignée* ; et les praticiens étaient aussi peu d'accord qu'il y a vingt ans, sur celui de ces deux traitemens qui mérite la préférence. On évalue à 150 hommes la perte éprouvée, dans un seul hôpital, pendant le mois de septembre ; et, le premier octobre, loin de s'affaiblir, la maladie a fait périr un officier supérieur, trois autres officiers et un chirurgien.

On assure qu'il y a eu, le 20 septembre dernier, un violent tremblement de terre à la Trinitad, et que ses secousses ont été assez fortes pour faire écrouler plusieurs maisons (1). Moreau de Jonnès.

États Unis. — *Commerce.* — Cette branche importante de la richesse publique est dans l'état le plus florissant, et l'année 1824 a

(1) Cette note a été communiquée par l'auteur à l'*Académie des sciences*, dans sa séance du 30 octobre dernier.

présenté un accroissement assez considérable, comparativement à l'année précédente.

	1823.	1824.	AUGMENT.	DIMINUT.
Importations (doll.).	77,579,267	80,549,007	2,969,740	»
Export. domestiques.	47,155,408	50,649,500	3,494,092	»
Export. étrangères .	27,543,622	25,337,157	»	2,206,465
Total des export.	74,699,030	75,986,657	1,287,627	»
Tonnage améric. ent.	775,271	850,033	74,762	»
Tonnage étrang. ent.	119,468	102,367	»	17,101
Total	894,739	952,400	57,661	»

—*Navigation.*—Les états de Pensylvanie et de New-York, dont la population ne dépasse pas deux millions et demi, possèdent cinq canaux achevés, ou qui seront terminés dans le courant de l'année prochaine. Ces canaux ont à peu près 750 milles d'étendue, et ont coûté environ soixante-quinze millions de francs. Trois autres canaux sont en construction, dans les états de New-Jersey, de New-York et d'Ohio; ils auront à peu près 300 milles de longueur. Plusieurs autres sont projetés ou sur le point d'être exécutés. Un d'entre eux conduira des états de la Pensylvanie à l'Ohio, parcourant ainsi un espace de plus de deux cent milles. Aucun de ces canaux n'existait, il y a dix ans.

(*The national Intelligencer.*)

— *Bâtimens à vapeur et en fer.* — Un de ces bâtimens est maintenant en construction à New-York. Il est destiné à servir de paquebot entre Columbia et Northumberland, en naviguant sur la rivière Susquehannah. Ce bateau aura soixante pieds de longueur, neuf de largeur, et trois de profondeur ; il sera formé de plaques de fer liées ensemble par des clous de même métal, etc. Son poids sera d'environ 10,000 livres, ou cinq tonneaux ; on croit qu'il tirera cinq pouces d'eau à vide, et un pouce de plus par chaque tonne qu'il recevra à son bord. Le prix total n'excèdera pas 15,000 francs, y compris la machine à vapeur, qui sera du poids de 4,000 livres, le bois pour la construction des cabines et du pont évalué à 2,600 livres pesant, et 3,400 livres de fer employées à la carcasse du navire. F. D.

AMÉRIQUE CENTRALE.

Guatemala. — *Traité d'alliance avec Colombie.* — La Gazette du gouvernement (*Gaceta del gobierno*), du 22 juillet dernier, contient un

traité d'alliance conclu entre la république de Guatemala et celle de Colombie, par lequel les deux États se promettent assistance pour la défense de leur indépendance. Ils s'obligent réciproquement à ne consentir à aucune indemnité en faveur de l'Espagne, en dédommagement de la perte de ses anciennes colonies, et à ne faire aucun traité avec le gouvernement espagnol, ou avec tout autre gouvernement qui pourrait attenter à leur liberté ; ils s'obligent, au contraire, à défendre, dans toutes les occasions, en tous lieux, et contre tous, leur indépendance et leurs intérêts mutuels.

C'est le premier traité qui ait été fait, au nom du gouvernement suprême de Guatemala, et le premier acte qui unit la république du centre à l'une des républiques du sud de l'Amérique.

Le gouvernement des Provinces-Unies du centre de l'Amérique est composé de MM. *Manuel Jose 'Arze*, président ; *Mariano Beltranena*, vice-président ; *Manuel Arzu*, colonel d'artillerie, ministre de la guerre et de la marine ; *Martial Zebadua*, ministre des relations extérieures ; *Jose Betela*, ministre des finances ; *Juan Francisco de Sosa*, ministre de la justice ; *de Herrera*, ministre plénipotentiaire à Londres; *D. Pedro Molina*, *Juan de Dios de Mayorga* et *Cañas*, ministres, le premier en Colombie, le second au Mexique, et le troisième aux États-Unis. F. D.

— *Statistique.* — D'après les dernières recherches de M. de Humboldt, l'état de Guatemala, sur lequel nous ne possédons jusqu'ici que l'ouvrage géographique de Suarros, a 16,800 lieues marines carrées, de 20 au degré (l'Espagne en a 15,000 ; la France, 17,000). La population de Guatemala (constitué aujourd'hui en république sous le nom de *Centro-America*) s'élève, selon M. de Humboldt, à 1,800,000 ou 2,000,000. (*Relat. histor.* t. III, p. 66, in-4°. Voy. *ci-dessus*, p. 533).

AMÉRIQUE MÉRIDIONALE.

Colombie. — *Société nationale de colonisation.* — Des capitalistes étrangers se sont associés à cette grande entreprise. Déjà plus d'un million d'acres de terres sont acquis. Une partie est située dans la province de Ste-Marthe, renommée par la fécondité du sol et la salubrité du climat, et qui, réunissant toutes les températures, peut offrir aux cultivateurs les productions de toutes les contrées du globe. L'autre est dans la province d'Antiochia, riche en mine d'or, de fer et de mercure ; MM. Dorthez et compagnie, de Londres, sont les agens de la Société colombienne de colonisation, en Europe.

F. D.

Statistique. — Le n° 84 de la *Revue d'Édimbourg*, publié au com-

mencement d'octobre, contient un article sur les colonies anglaises, dans lequel nous avons puisé les renseignemens suivans relatifs à l'étendue territoriale, aux productions et à la population esclave de toutes les possessions britanniques situées dans les *Indes occidentales* et dans l'*Amérique du Sud*. (Année 1823.)

COLONIES.	ÉTENDUE territoriale en lieues carrées.	PRODUCTIONS importées dans la Grande-Bretagne en 1823. Quintaux de Sucre.	Quintaux de Café.	Gallons de Rum.	NOMBRE des Esclaves en 1823. Hommes.	Femmes.	TOTAL.
1. Jamaïque	4,080,000	1,417,758	169,734	2,951,110	170 466	171,916	342,382
2. Demerara (Amér. du Sud).	1,000,000	607,870	54,147	941,194	43,227	34,149	77,376
3. Barbades	239,000	314,630	236	351	36,733	41,612	73,345
4. La Grenade	227,000	247,369	368	301,366	12,355	13,231	25,586
5. Saint-Vincent	279,000	232,577	53	80,439	12,007	12,245	24,252
6. La Trinité	2,880,000	186,891	2,953	8,586	13,155	10,382	23,537
7. Antigoa	256,000	135,466	«	28,241	14,454	16,531	30,985
8. Tabago	204,000	113,015	»	309,829	6,952	7,363	14,314
9. Saint-Christophe	38,400	76,181	»	42,944	9,505	10,312	19,817
10. Sainte-Lucie	203,000	62,148	3,352	4,807	6,297	7,497	13,794
11. Berbice (Amer. du Sud.)	1,500,000	56,000	18,537	74,221	13,007	10,349	23,356
12. Novis	200,000	44,283	»	16,584	4,583	4,678	9,261
13. La Dominique	230,000	39,013	17,136	14,310	7,919	8,636	16,554
14. Mont-Serra	11,000	24,466	»	42,943	3,032	3,473	6,505
15. Tortola	80,000	21,583	»	16,168	2,975	3,485	6,460
16 Bermudes	30,000	3,415	769	218	2,505	2,671	5,176
17. Bahama	500,000	986	120	»	5,529	5,279	10,808
TOTAL	11,957,400	3,583,651	267,405	4,833,811	364,701	363,809	723,508
	Arcs.	Kilogrammes		Litres.			
Réduits en mesures françaises	478,296,000	182,766,660	13,640,664	19,335,376			

F. D.

ASIE.

SINGAPORE.—*Histoire naturelle. — Éponge végétaliforme et colossale.* - Dans l'île de Singapore, nouvellement habitée par les Anglais, on découvert une production qui passe pour une plante marine et ıe les Indiens appellent *Sounge*. Sa forme est celle d'une coupe, ou utôt d'un gobelet supporté par un pied cylindrique, renflé à la ıse, qui s'attache au sol du rivage par des espèces de sions irré-ıliers; sa texture est composée de tubes ou cellulles de divers amètres, dont l'ouverture est couverte par des fibres cotonneuses, diées. La circonférence de la coupe, prise dans sa partie supérieure, t de 4 pieds 3 pouces; au milieu, elle est encore de 3 pieds pouce, et au fond, elle n'est que de 22 pouces 1/2; la circonfé-nce de la tige au pied est de 17 pouces. La cavité de ce singulier ıse peut contenir 36 quarts. Le colonel Hardwike a reconnu que tte production est une éponge formée par des vers marins, et ı'elle est analogue à celle qui est décrite sous le nom de *Scypha*, ıns les transactions wernériennes, mais avec la différence de sa olossale dimension. Cette éponge n'est point flexible comme l'espèce ficinale; on propose de l'appeler *Spongia patera*.

A. MOREAU DE JONNÈS.

OCÉANIQUE.

Colonies anglaises de la NOUVELLE HOLLANDE *et de la terre de* VAN-TÉMEN. —*Agriculture, population et commerce.* —Les derniers ouvrages ıbliés sur la Nouvelle Hollande, offrent des renseignemens importans r les colonies anglaises établies dans cette cinquième partie du monde. La Nouvelle-Sud-Galles (*New-South-Wales*), qui, il y a trente-sept s, ne présentait qu'une plage déserte et inculte, offre maintenant spect le plus pittoresque et le plus varié. Des forêts ont été trans-rmées en jardins, en prairies et en champs fertiles, et ces soli-des, où végétaient jadis quelques malheureux sauvages sont ac-ellement couvertes de villes et de villages populeux. — *Sidney*, pitale de la nouvelle Galles, contient une population de 7,000 ames; e possède plusieurs Sociétés savantes, des écoles gratuites pour enfans, une banque et trois journaux. *Paramate*, située dans ıtérieur des terres, a 1,500 habitans, plusieurs écoles et hôpitaux, ıe manufacture de draps et un marché, auquel se rendent un grand ombre d'aborigènes. *Windsor*, sur la rivière Hawkesbury, compte o habitans, et Newcastle sur la rivière appelée *Coal-River*, à peu

près le même nombre. — Les campagnes sont couvertes de petits villages et de jolies fermes; on cultive le blé, le riz, le maïs, le lin, la vigne, le sucre et le café; les prairies sont remplies de nombreux troupeaux, dont les cuirs sont exportés en Europe.

Le nombre des criminels déportés à la Nouvelle-Sud-Galles depuis 1788, époque de l'établissement de cette colonie, jusqu'en 1815, s'est élevé à 17,066, dont 6,067 ont obtenu leur liberté. — Suivant un récensement fait en 1821, il y existait à cette époque :

Emigrans volontaires et criminels libérés :		
Hommes.	12,608.	23,254.
Femmes.	3,422.	
Enfans.	7,224.	
Déportés, hommes et femmes.		13,814.
		37,068.

On calculait alors que cette colonie possédait 700,000 acres de terre, environ 4 à 5,000 chevaux, 120,000 bêtes à cornes et 350,000 moutons. Elle consommait pour 350,000 livres sterling de marchandises anglaises, et exportait en Europe à peu près pour la somme de 100,000 livres sterling de produits indigènes.

Les progrès de la civilisation et de l'agriculture ont été encore plus rapides à *Van Diemen's Land*, bien que cette colonie ait été formée 1 ans plus tard que celle de la Nouvelle-Sud-Galles. Dans les deux seules années de 1818 à 1820, sa population s'est doublée, et l'on compte qu'il y est arrivé dans la dernière année 1,060 colons libres. — *Hobart Town* contient 3,500 habitans; *Launceston* 1,200, et *George Town* 600. Ces villes possèdent comme celles de la Nouvelle-Sud-Galles, des écoles, des marchés, des églises, etc. Ainsi Hobart Town a une salle de bal, 16 brasseries ou distilleries, une banque, plusieurs manufactures de draps, des écoles, des églises, une imprimerie et deux journaux. — Le climat de Van Diemen's Land est plus tempéré que celui de l'autre colonie. Le sol produit des fruits et des grains de toutes espèces, et, l'heureuse position de ce pays le fait préférer par les Européens à celui de la Nouvelle-Sud-Galles.

En 1821, la population s'élevait à	
Colons libres.	3,246.
Déportés.	3,939.
Total.	7,185.

Ce pays possède 34,790 bêtes à cornes, 170,391 moutons et exporte annuellement pour 60,000 livres sterling de grains et de cuirs.

Depuis 1788 jusqu'à la fin de 1821, l'Angleterre a dépensé pour l'entretien, la surveillance, etc. de 33,155 criminels déportés à la Nouvelle-Sud-Galles 5,301,023 livres sterling ; il lui eût fallu au moins trois fois cette somme pour tenir ces malheureux dans les prisons de la Grande-Bretagne, et elle n'eût point eu la satisfaction d'avoir changé en citoyens utiles des hommes qui composaient, pour la plupart, la lie de la société. *Fréderic* DEGEORGE.

AFRIQUE.

ÉGYPTE. — *Administration, armée, commerce et industrie.* — La *Revue Encyclopédique* a déja fait connaître, dans son cahier de *mai* 1825 (t. XXVI, p. 581), quelques-unes des améliorations introduites en Égypte, par le pacha Mehemet Ali. Deux lettres de M. Thomas Galloway, ingénieur anglais, datées l'une du Caire, 12 mai 1825, et l'autre d'Alexandrie, 30 juillet suivant, confirment ces détails, en y ajoutant de nouveaux renseignemens. — Selon ces deux lettres, Mehemet Ali, continue de donner tous ses soins à l'administration de l'Égypte. Il s'occupe de rétablir les finances délabrées par les expéditions en Nubie, en Arabie et en Grèce; de réorganiser ses armées de terre et de mer, décimées en Morée et dans l'Archipel; et, à l'aide des savans étrangers qu'il appelle dans ses états, d'opérer la régénération entière de son pays.

Doué d'un esprit élevé, versé dans les connaissances administratives et politiques, ami des lettres et des sciences, Mehemet Ali est capable de tirer l'Égypte de l'état d'ignorance et de misère dans lequel elle a été ensevelie depuis les siècles brillans des Ptolémées.

Les officiers, ingénieurs et manufacturiers français, sont assez nombreux en Égypte, et depuis trois ans c'est presqu'exclusivement à eux seuls qu'est confiée l'organisation de l'armée et la direction des fabriques et des manufactures. — Les troupes arabes sont commandées par le général Boyer, et les opérations militaires de la Grèce dirigées en grande partie par le major Sève. — La grande manufacture de coton et de mousseline du Caire, est sous la direction de M. Jumelle, et la teinturerie de calico attachée à cet établissement sous celle de M. Gunnie. Le coton est cultivé et préparé par des esclaves, tissé par des Arabes, et imprimé par des Français, ayant sous leur direction des ouvriers musulmans. La fonderie de canon du Caire est aussi dirigée par un Français, ainsi que quelques-unes

des nombreuses fabriques d'armes. La manufacture de coton du Caire a plus de deux hectares carrées d'étendue, et l'atelier de forgerons attaché à cet établissement contient quarante forges.

L'Égypte offre de grandes ressources. La quantité de coton qu'elle exporte en Europe est immense, elle produit des grains et des fruits en abondance; elle possède, non loin du Caire, sur les bords de la mer Rouge et dans les contrées voisines de Siout, de nombreuses mines de cuivre et de fer, que probablement on exploitera bientôt. Presque toutes les machines employées dans les manufactures sont tirées de France ou d'Angleterre. Il y a au Caire une machine à tisser le drap apportée de Lyon, on a acheté à Londres des bâtimens à vapeur, et M. Galloway est chargé de la construction d'un bateau dragueur, pour nétoyer le Nil.

Mehemet Ali, a aussi donné ses soins à l'éducation publique; plusieurs écoles sont établies à Alexandrie et au Caire; on remarque déjà parmi le peuple et dans les armées égyptiennes les heureux effets de la civilisation.

Mais ce qui doit surtout immortaliser le nom de Mehemet Ali, c'est la jonction de la mer Rouge à la mer Méditerranée. Ce prince paraît être disposé à l'exécution de ce projet qui, s'il s'accomplit, doit produire infailliblement une révolution dans le commerce du monde. Le dernier cahier d'*Edinburgh's philosophical journal* discute, dans un long article, la possibilité d'une telle entreprise, et il fait voir qu'elle ne présente aucune difficulté qui ne soit surmontable.

Fréderic DEGEORGE.

EUROPE.

ILES BRITANNIQUES.

Expédition au Nord. — Le voyage du capitaine Parry n'a point eu le résultat qu'on en attendait; le naufrage de la *Fury* ayant forcé l'expédition de regagner les côtes d'Angleterre. Le *New Monthly Magazine* de ce mois, contient une lettre écrite par un officier de l'Hecla, datée du *Frith of Forth*, 12 octobre 1825, à laquelle nous empruntons les détails suivans: L'expédition fit voile, le 4 juillet 1824, de la côte ouest du Groenland, se dirigeant vers le détroit de Davis, où elle fut retenue pendant cinquante-huit jours au milieu des glaces. Le 9 septembre, elle put continuer sa marche, arriva le 13 dans le détroit de Barrow, et le 28, après mille difficultés, l'Hecla et la Fury entrèrent dans le port Bowen, situé dans

la baie du Prince-Régent, où ils se trouvèrent bientôt renfermés au milieu d'une mer de glace. L'hiver fut assez doux; le thermomètre ne descendit jamais au-dessous de 18 degrés 1/2; l'équipage employa ce tems de repos à la chasse des ours blancs et à de petites fêtes de famille, en sorte que la mauvaise saison se passa plus agréablement qu'on n'aurait dû l'espérer. L'été commença le 6 juin, le dégel fut rapide, et le 19 juillet, l'expédition quitta Port-Bown, après y avoir fait un séjour de près de dix mois. Le 23, elle se dirigea vers le nord du Somerset, et elle était le 1er août à la hauteur de la pointe méridionale de ce continent, lorsque la Fury fut jetée sur les côtes, par la violence des courans de glace... On se vit forcé d'abandonner ce bâtiment le 19, et de transporter l'équipage à bord de l'Hécla. Ainsi s'est terminée cette entreprise et se sont évanouies toutes espérances de trouver pour cette fois encore, le passage au nord-ouest. Le 1er septembre, l'expédition avait quitté la baie du Prince-Régent, et le 10 du mois suivant, elle était en vue des côtes de l'Écosse. F. D.

Canal Calédonien. — Dans un tems où l'on s'occupe de faire jouir plusieurs pays des bienfaits de la navigation intérieure, et où l'on songe même à faire de la capitale de la France un port de mer, il n'est pas sans intérêt d'observer ce que l'Angleterre a déjà fait sur son territoire, et surtout le *Canal Calédonien*, la plus grande entreprise que l'on ait exécutée jusqu'à présent, pour établir une nouvelle communication entre deux mers. Dans le cours de 1824, près de 300 vaisseaux traversèrent ce canal dans toute sa longueur, sans avoir besoin de se faire haller, avec leurs voiles seules; et le plus long trajet fut plus prompt que le tems le plus court employé pour faire, par mer, le tour de l'Écosse. Un vaisseau expédié de Riga, directement pour Londonderry, prit la route du canal, et parvint ainsi à accélérer sa navigation. Les droits de tonnage ne s'élèvent pas au-dessus de 15 pences par tonneau, pour toute la longueur du canal, en sorte que les navigateurs auxquels cette voie présente une grande économie de tems, ne peuvent être arrêtés par la dépense très-légère qu'elle occasionne. F.

Vaisseau à vapeur pour un voyage de long cours. — Un nouveau vaisseau à vapeur a fait voile, dans les premiers jours d'août, pour les grandes Indes. Il est du port de 500 tonneaux, et il est mis en mouvement par deux machines, de la force de 60 chevaux chacune. La vitesse de sa marche est de 9 nœuds ou 3 lieues marines à l'heure; elle s'augmentera progressivement, à raison de la diminution de pesanteur, qui aura lieu par suite de la consommation des 300 tonnes

de charbon destinées au passage. Ce vaisseau a été construit sous la direction de M. Mandslay, et il paraît devoir apporter une grande révolution dans les relations commerciales de l'Angleterre avec les Indes. F.

Gymnastique. — Extrait d'une lettre adressée à M. Jullien *de Paris, par M. le capitaine* Clias, *qui a introduit la gymnastique en Angleterre* (Voy. *Rev. Enc.*, t. xxii, p. 478). — *Chelsea*, 13 *octobre* 1825. — La gymnastique fait tous les jours de nouveaux progrès en Angleterre : ses bienfaits commencent à se manifester dans plusieurs occasions, et l'application des exercices que j'ai introduits dans l'école de marine de Greenwich a déjà sauvé, dans des cas critiques, plusieurs élèves qui sont sortis de cet établissement, depuis l'introduction de la gymnastique. Ces faits, rapportés par les journaux, sont généralement connus en Angleterre.

L'un de ces jeunes gens est un matelot qui fit naufrage sur les côtes d'Angleterre : dans le moment du plus grand danger, il montra de la manière la plus évidente sa supériorité sur ceux qui n'avaient pas, comme lui, suivi les leçons de gymnastique : de tout l'équipage, composé de seize personnes, dont en apparence il était le plus jeune et le plus faible, il fut le seul qui se sauva. En grimpant et en s'élançant d'une corde à l'autre, il parvint à se fixer sur l'une des vergues où les vagues ne pouvaient plus l'atteindre. Tous ses compagnons périrent. Comme le vaisseau échoua pendant la nuit, l'on fut très-étonné le lendemain, lorsqu'on alla le reconnaître, de voir ce jeune matelot à l'extrémité de l'une des vergues où il avait passé toute la nuit. Le vent avait été si violent et la mer si haute, lorsque le vaisseau sombra, que les plus vieux marins avouèrent franchement qu'ils ne comprenaient pas comment un enfant de cet âge (15 ans), avait pu traverser presque tous les cordages du vaisseau par une tempête aussi terrible, et malgré le roulis et le battement des voiles.

En allant de Gravesend à Londres dans une voiture publique, notre jeune marin contait son aventure à ses compagnons de voyage, et répétait souvent que c'était au capitaine Clias qu'il devait la vie, et que, sans la gymnastique, il aurait péri avec les autres marins, dont plusieurs avaient en vain essayé de le suivre. — Parmi les voyageurs, se trouvaient deux de mes élèves de Charterhouse, (collége à Londres) qui eurent beaucoup de plaisir à me raconter le fait. — Peu de tems après, le jeune matelot fut mandé devant les directeurs de l'École de marine, auxquels il fit une relation circonstanciée de son naufrage, et des moyens qu'il avait employés pour se

uver. Le secrétaire prit note de ce fait. Plusieurs membres du comité me dirent, à cette occasion, les choses les plus flatteuses. Différens journaux en firent aussi mention.—Depuis cet événement, les directeurs sont encore mieux disposés qu'ils ne l'étaient à favoriser la gymnastique. Beaucoup de personnes très-considérées assistent à nos leçons du mercredi, et tous les spectateurs témoignent une grande satisfaction de voir les choses étonnantes qu'exécutent mes élèves.

Depuis quelque tems, les personnes les plus difficiles à persuader commencent à sentir toute l'utilité des *écoles de natation* établies sur une grande échelle, pour une nation maritime. L'on va en construire une à Greenwich, d'après un plan que j'ai présenté au conseil de l'amirauté. On en établit une aussi pour l'école publique au Collége de Charterhouse, qui est dirigé par l'un des hommes de l'Europe les plus distingués dans leur partie (1).

Londres.— *Commerce de vins.*— Depuis la réduction des droits sur les vins, la consommation a beaucoup augmenté. Dans les neuf semaines comprises entre le 1er janvier et le 5 mars 1825 (avant la réduction), on reçut dans le port de Londres 428,044 gallons de vin, ou par semaine 47,560 gallons, 190,240 litres.

On perçut pendant cette époque sur les vins français.	16,251 f.	12 s.	6
Sur les autres vins, non compris ceux du Cap.	151,505	2	10
Total.	167,756	15	4

Par semaine 18,639 f. 12 s. 16.

Dans les vingt-huit semaines, depuis le 5 mars jusqu'au 17 septembre, après la réduction des droits, il est entré à Londres 3,339,545 gallons de vin, ou par semaine 119,269 gallons, 477,076 litres.

(1) Les avantages de la *gymnastique*, enseignée publiquement à Londres par M. Clias, dans un grand nombre d'institutions publiques et particulières, ne devraient pas être moins appréciés à Paris, où l'on désire vivement que le *Gymnase normal, civil et militaire*, fondé par M. Amoros, et dont nous avons souvent parlé à nos lecteurs (voy. *Rev. Enc.*, t. xxvi, p. 926) reçoive tous les encouragemens qu'il mérite et les développemens dont il est susceptible. N. d. R.

Les droits perçus pendant cette époque se sont élevés sur les vins français, à . . .	70,092 f.	12 s.	
Sur les autres vins, non compris ceux du Cap, à	607,860	12	
TOTAL.	697,933	4	

Par semaine 24,926 l. 3 s. 8.

Avant la réduction des droits, il entrait chaque semaine dans le port de Londres . . . . . 190,240 litres.

Depuis la réduction, il en est entré 477,076

En augmentant par semaine 286,836

Par an 14,915,472

Avant la réduction des droits, on percevait par semaine	18,639 f.	12 s.	10
Depuis la rédaction, on a perçu. . .	24,926	3	8
Augmentation par semaine	6,286	12	10
Par an	327,900	3	4

(*The New Monthly Magazine* 9bre).

CUMNOCH. — *Nécrologie.* — *James* TAYLOR, — Ce savant mécanicien, qui, le premier, songea à faire servir les machines à vapeur à la navigation, est mort le 18 7bre dernier, à Cumnoch, âgé de 67 ans. C'fut en 1788 que, conjointement avec M. Miller, il fit sur le lac Dalswinton, la première expérience des bateaux à vapeur. Ce premier essai ayant réussi, il le renouvela l'année suivante sur le canal de Fort et Clyde, en faisant usage cette fois d'un bâtiment et d'une machine d'une plus grande dimension. Cette seconde expérience fut également couronnée de succès, le bateau employé en cette occasion, ayant fait sept milles à l'heure. Le manque de fonds empêcha M. Taylor de poursuivre cette découverte, et ce furent Fulton et Bell qui recueillirent ensuite toute la gloire de cette heureuse invention.

HUCKNAL. — *Monument élevé à la mémoire de lord* BYRON. — Un élégant mausolée grec, en marbre blanc, a été élevé à la mémoire du lord Byron, dans l'église de Hucknal Torcaid, près de Newstead Abbey. On y lit cette inscription : « Ici reposent, près de ses ancêtres et de sa mère, les restes de *George-Gordon-Noel* BYRON, lord Byron de Rochdale, dans le comté de Lancaster, auteur du *Pèlérinage de Childe Harold.* Né à Londres, le 22 janvier 1788, il mourut à Missolonghi, dans la Grèce occidentale, le 29 avril 1824, combattant

pour rendre à cette contrée son ancienne splendeur et sa liberté. Sa sœur, l'honorable *Augusta-Maria* Leigh, a fait ériger ce marbre pour consacrer sa mémoire. » Chaque jour, des personnes de tous rangs viennent à Hucknal. Un étranger y a dernièrement envoyé un livre élégamment relié, destiné à recevoir les noms des visiteurs que le souvenir de l'illustre lord Byron attire dans cette église. F. D.

RUSSIE.

Saint-Pétersbourg. — *Institut des Sourds-muets.* — L'Impératrice-mère a fondé cet établissement en 1806 ; il manquait avant elle à la Russie. L'humanité s'y console de ses maux, et la bienfaisance, inspirée par le génie, y travaille à rapprocher ces êtres infortunés de leurs semblables, en compensant par l'art ce que la nature leur a refusé. C'est au sein de l'institut de France, parmi les élèves des abbés de L'Épée et Sicard, que l'Impératrice a choisi un homme digne de mettre à profit ses vues philanthropiques. Son choix ne pouvait mieux tomber que sur M. Jauffret. D'abord, dirigé par M. Sigmund, Polonais, M. Jauffret, nommé en 1809, n'a fait que suivre la méthode de son prédécesseur, qui était celle de l'abbé de L'Épée. Le nombre des élèves s'étant accru en 1819, l'Impératrice fit transférer l'établissement dans le couvent de Smolnoï, et, en 1820, dans une maison près de l'établissement des Enfans trouvés. En juin 1823, il contenait quarante-huit élèves, dont trente-un garçons et dix-sept filles. Les sexes sont séparés dans des salles particulières : les garçons sont vêtus de drap vert, et les filles de robes de camelot, couleur foncée, avec des tabliers blancs. Le directeur a deux adjoints, pour l'aider à veiller sur la conduite et les études des élèves, et les demoiselles sont sous l'inspection de Mmes Drayer et Georgi, qui leur apprennent à travailler. M. Fleury a été adjoint à la direction, du consentement de l'Impératrice.

Les revenus de l'établissement sont de trente-un mille roubles. Il est placé sous la direction de M. Nélidof, conseiller intime, et du prince Scherbatof ; il renferme des élèves distingués, tels que MM. Mazourevsky, Grafof et Polner, et les D^lles^ Schévonitzef et Zakharof.

—*Imprimeries.* — Le nombre des imprimeries à Saint-Petersbourg était, en 1824, d'après des données exactes, de vingt-six, dont dix-sept appartenant au gouvernement, et neuf imprimeries particulières

Les imprimeries du gouvernement sont celles : 1° de l'Académie des sciences ; 2° de l'État-major ; 3° du Département de l'instruction publique ; 4° du Département médical du ministère de l'intérieur ; 5° de la Société biblique ; 6° de l'Académie russe ; 7° de la Chancellerie spéciale du ministère de l'intérieur ; 8° du Département de la marine ; 9° du Synode ; 10° du Sénat ; 11° du Département du commerce extérieur ; 12° de la Direction théâtrale ; 13° de la Commission des lois ; 14° du premier Corps des cadets ; 15° du Corps des cadets de la marine ; 16° du Département des ponts et chaussées ; 17° de la maison des Enfans trouvés. Les imprimeries particulières sont : 1° celle de Schnor ; 2° de M. Nicolas Gretch, littérateur distingué, rédacteur principal, avec M. Boulgarin, du *Fils de la patrie* (Sine otetchestva), journal historique, politique et littéraire, fondé en 1812 ; 3° de Johannès ; 4° de feu Plaviltchikof, libraire russe, mort au mois d'août 1823 : son imprimerie appartient maintenant à Smirdine ; 5° d'Alexandre Pluchart, libraire français, imprimeur du *Conservateur impartial*, journal français qui a paru deux fois par semaine pendant douze années, depuis 1813 jusqu'en 1825, et qui se publie actuellement, depuis janvier 1825, sous le titre de *Journal de Saint-Pétersbourg, politique et littéraire*, format in-12 ; 6° de Charles Kray ; 7° d'Iversen ; 8° de Glazounof, libraire russe ; 9° enfin, de Baïkof.—Nous essaierons peut-être plus tard de recueillir des données sur l'époque où ces différentes imprimeries ont été établies, ainsi que sur le nombre et le genre d'ouvrages qui sortent annuellement de leurs presses.

*Bibliographie. — Littérature. — Traduction d'*Ourika. Ce charmant petit ouvrage (voyez *Rev. Enc.* t. XXII, p. 210), après avoir été réimprimé à Pétersbourg, chez Pluchart (1 vol. in-12, de 100 pages), n'a point tardé à recevoir les honneurs de la traduction. Les rédacteurs des *Supplémens littéraires du Fils de la Patrie* en ont publié une écrite d'un style correct, agréable et facile, au mois de juillet 1824, dans les Nos XIV et XV de leur journal pour l'année 1824. Le prince *Chalikof* en a donné une seconde dans le *Journal des dames*. Enfin, M. *Philimonof* a publié à Pétersbourg une très-bonne traduction d'*Ourika*, en 1 vol. in-8°. Cette troisième traduction, qui a paru en décembre 1824, peut être regardée comme la meilleure.

R. E.

POLOGNE.

Varsovie. — *Séance publique de l'Université. — Collections scientifiques, Jardin botanique, Cabinet d'antiquités.* — L'Université de cette

ville a tenu, le 1er octobre dernier, pour célébrer l'anniversaire de sa fondation, une séance publique, précédée par une messe dans l'église de la Visitation. Cette assemblée a eu lieu dans une belle et grande salle nouvellement construite, et destinée à ces sortes de solennités. L'auditoire était nombreux. Parmi les personnes de distinction, on remarquait le Primat du royaume, le Ministre de l'instruction publique et du culte, le Curateur des établissemens de l'instruction publique, etc. Le Recteur de l'université, M. l'abbé Szweykowski, a rendu un compte détaillé des travaux de toutes les facultés de l'Université. Le Doyen Bandtkie a lu une notice très-intéressante sur un manuscrit du savant Sliwicki, jurisconsulte polonais du XVIe siècle. Le professeur de philosophie *Szyrma* a lu ensuite une dissertation sur l'association des idées (*de associatione idearum*). Enfin, M. le Curateur des établissemens de l'instruction publique et sénateur Oebselvitz a prononcé le discours de clôture, adressé aux membres de l'université et à la jeunesse académique.

Selon le rapport officiel du Recteur, l'université de Varsovie a compté, pendant l'année scolastique qui vient de s'écouler, 660 étudians, dont 11 pour la théologie, 379 pour le droit et l'administration, 120 pour la médecine, 55 pour la philosophie, 129 pour les belles-lettres et pour les beaux-arts. Les collections de l'Université ont été beaucoup augmentées dans cette même année. Le *Cabinet anatomique* est enrichi de 143 préparations. Le *Jardin botanique* ouvert au public, et qui s'accroît rapidement, a reçu de nouveaux embellissemens. Le catalogue des plantes, imprimé l'année dernière, contient 10,000 plantes. Le professeur Szubert voyage en ce moment dans les pays étrangers, pour faire l'acquisition de nouvelles espèces, et en enrichir le jardin. L'*Observatoire* est achevé, et muni d'instrumens précieux; il est dirigé par le professeur Arminski. Le *Cabinet d'histoire naturelle* est augmenté de 1103 articles nouveaux. Il compte, entre autres, 41 pièces d'animaux rares, de la fameuse ménagerie de M. Aken, qui s'est arrêté long-tems à Varsovie. Le *Cabinet de minéralogie* a reçu de Paris une collection crystallographique composée de 1,000 pièces: sans compter la collection des cristaux de M. Müller, dont la commission de l'instruction publique a fait l'acquisition. La commission des affaires de l'intérieur a fait don à l'Université de 100 pièces de minéraux provenant des mines du pays. Le professeur Pautowicz, qui voyage dans les pays étrangers, a envoyé 8 caisses de minéraux, recueillis par lui dans les contrées méridionales de l'Europe. Le *Laboratoire chimique* a 307 préparations chimiques de plus. Le *Cabinet des*

antiquités s'est enrichi d'une collection de médailles, acquise de M. le major Biernacki. Elle contient 47 pièces en médailles grecques, 66 asses romains et médailles consulaires, 609 médailles à l'effigie des empereurs romains et de leurs femmes; 201 bracteates et vieux deniers polonais; 929 pièces d'ancienne monnaie polonaise; 169 médailles polonaises; 49 médailles étrangères pour servir à l'histoire de la Pologne; 277 pièces de monnaies et médailles étrangères; 422 bronzes et autres antiquités polonaises : en tout 2,769 pièces. J. R.

— *Exposition des produits de l'industrie nationale.* — L'ouverture des salons destinés à cette exposition a eu lieu, le même jour que la séance de l'Université. La Pologne, ce pays si riche en matières brutes, manquait presque entièrement, il y a vingt ans, de fabriques de première nécessité. Ce n'est que depuis quelques années que la sollicitude du gouvernement s'est tournée vers cette partie; les progrès rapides qu'on y fait doivent être attribués à cette protection éclairée, et plus encore à la dépréciation toujours croissante des grains, qui, ne pouvant plus être exportés sans perte, forcent les capitalistes à des spéculations manufacturières.

Parmi les produits exposés, on a remarqué particulièrement les suivans, qui se distinguent par la beauté du travail et par leur utilité. — *Draps* et *casimirs de qualité supérieure*, de la fabrique de M. Fraenkel, qui occupe près de 500 ouvriers; *tapis* très-élégans, de très-bonne qualité et d'un prix fort modéré : la fabrique qui les fournit est entretenue aux frais du gouvernement. *Instrumens de mathématiques*, *pianos*, *instrumens aratoires*, *etc.*; *fourneaux en fonte de fer* de M. Evans, dont la fonderie a déjà rendu de grands services à la Pologne, et promet d'en rendre encore davantage; enfin, de superbes *plumes pour les dames*, fabriquées chez M. Dabasse, Français domicilié à Varsovie, qui occupe dix-huit pauvres orphelines dans ses ateliers : pensée vraiment philantropique, de faire servir les dépenses du luxe à l'entretien de la portion la plus malheureuse de l'humanité.

— Le *Salon de peinture* a dû être ouvert au public, le 8 du même mois. Nous rendrons également compte de son exposition.

F. G., de Varsovie.

SUÈDE.

Stockholm. — *Exploitation des mines de fer de Gelliwara.* — La maison Michaelson et Benediko est à la tête de cette exploitation. En 1823, il a été exporté de Suède 429,712 schipfunds de fer; et en 1824, l'exportation n'a été que de 373,892 shipf. Le schipfund pèse 280 livres.

LUND. — *Université.* — M. LINDFORSS, professeur d'histoire à l'université de Lund, connu par son *Dictionnaire suédois et latin*, vient d'obtenir la chaire de *langue latine*, pour la remplir concurremment avec celle d'*histoire*. Avant que la Suède eût reçu sa nouvelle constitution, c'était presque toujours le consistoire académique qui nommait seul aux chaires vacantes ; on présume qu'à l'avenir, et d'après la constitution, les nominations auront lieu, sur la présentation au roi de trois candidats pour chaque place par le consistoire académique.

UPSAL. — *Université.* — M. NORDBERG, conseiller de la chancellerie et ci-devant professeur de langues orientales à l'Université de Lund, connu par ses profondes connaissances philologiques, s'était retiré sur sa terre natale, située dans l'une des provinces les plus septentrionales de la Suède. Après un long séjour dans le midi de l'Europe et en Orient, et malgré son âge avancé, il conservait, sous ce rude climat, la santé du corps et la vigueur de l'esprit. Ayant accepté l'invitation qui lui en a été faite, il vient de se rendre à l'Université d'Upsal, pour y examiner les manuscrits orientaux de la Bibliothèque, qui est fort riche sous ce rapport. Après qu'il aura terminé ce travail, il est dans l'intention de se retirer ; mais les amis des sciences comptent assez sur la force de son tempérament et sur l'énergie de ses facultés intellectuelles, pour espérer qu'il les fera jouir long-tems encore de la continuation de ses laborieuses recherches et de la communication de ses savantes découvertes.

(Extrait du *Messager français du Nord.*)

NORVÈGE.

CHRISTIANIA. — *Liberté de la presse.* — M. HIELM, avocat distingué au tribunal suprême de Norvège, avait été accusé d'un prétendu abus de la liberté de la presse, et traduit devant les tribunaux pour être jugé conformément aux lois. Par suite de cette décision du gouvernement, il avait été provisoirement suspendu de ses fonctions, en vertu de l'article 22 de la constitution. Ce procès a dure plusieurs années. Par un jugement de première instance, M. Hielm fut condamné au bannissement, et par conséquent à être rayé du tableau des avocats. Le tribunal suprême, après avoir entendu la plaidoierie en appel, qui a duré pendant sept jours, a prononcé, le lendemain du dernier jour, son jugement définitif, dont le résultat pour le prévenu est une condamnation à une amende pécuniaire de cinq cents écus spécies. Aujourd'hui, M. Hielm, maintenu sur le tableau des avocats, vient d'intenter un procès au ministère, à qui il demande

une forte somme en indemnité des pertes que la mesure rigoureuse du gouvernement lui a fait éprouver dans son état, ainsi que pour le tort qu'elle a pu faire à sa réputation. Nous n'avons pas la présomption de prédire quelle sera l'issue de cette affaire; toutefois, il nous semble que par analogie et sans faire violence au texte de la loi, on peut tirer de l'article de la constitution que nous venons de citer, un argument qui lui est très-favorable. HEIBERG.

DANEMARCK.

COPENHAGUE, le 6 août.— *Livres Orientaux.* — Notre célèbre compatriote, le docteur WALLICH, directeur du Jardin de botanique à Calcutta, vient d'envoyer à la bibliothèque de l'Université des présens considérables en livres orientaux.

—Une *Société pour la littérature ancienne du Nord* vient de se former à Copenhague. Elle se propose de publier dans la langue originale, avec une traduction latine en regard, des manuscrits islandais fort anciens. Les éclaircissemens précieux que l'on y trouvera sur l'histoire de France font espérer que la publication de ces manuscrits obtiendra quelque faveur auprès des savans de ce pays. Le plan détaillé de l'entreprise, avec une liste des souscripteurs, est déposé à Paris, chez MM. Bossange frères, libraires.

ALLEMAGNE.

HEIDELBERG. — *Cours de l'Université.* — Ces cours ont repris toute leur activité et attirent toujours dans notre ville une grande quantité d'étudians empressés de recevoir les leçons des illustres professeurs chargés de toutes les branches de l'enseignement. Il suffit, sans doute, de prononcer les noms de MM. THIBAUT, CREUTZER, SCHLOSSER, LEONHARD, TIEDEMANN, GMELIN, ZACHARIAE, pour justifier cet éloge, et rappeler en même tems beaucoup d'ouvrages qui ont fait faire à la jurisprudence, à la minéralogie et à l'archéologie, des progrès marquans. La France peut maintenant, grâce à l'excellente traduction de M. Guigniaut (voy. *ci-dessus*, cahier d'*octobre*, p. 62-76), apprécier une grande partie des travaux mythologiques de M. CREUTZER. Cet infatigable professeur explique en ce moment l'*Odyssée*, tandis que M. le professeur BÆHR, auquel on doit un *Ctésias* (v. *ci-dessus*, p. 481) et plusieurs éditions de *traités de Plutarque*, se rend l'interprète des *Nuées* d'Aristophane. M. CREUTZER fait, de plus, un *cours d'Antiquités grecques et romaines*, et ne craint point de descendre au gymnase

pour initier ses jeunes élèves au sublime traité *de natura Deorum*, dont il a publié une si bonne édition. M. THIBAUT, auteur du cours de *Pandectes*, continue à enseigner cette partie du droit : ce célèbre jurisconsulte ne borne point là ses travaux : les *Successions* et les *Tutèles* s'occupent aussi dans ses autres leçons. Le *droit* et la *législation* sont riches encore de la réputation de MM. MITTERMAYER et ZACHARIAE. L'*histoire du moyen âge* est développée par M. SCHLOSSER, dont la *Revue Encyclopédique* a souvent annoncé les ouvrages. M. MONE, auteur de la *Mythologie du Nord* et d'une *Théorie de la statistique*, enseigne cette dernière science, en même tems qu'il fait, dans un autre cours, le tableau de *l'Histoire du* XVIIIe *siècle*. M. GMELIN traite de la *Chimie*, selon le livre élémentaire qu'il a publié sur cette science. M. LEONHARD continue le sien pour la *Géologie*. L'*Anatomie* et l'*Histoire naturelle* sont confiées aux soins habiles de MM. TIEDEMANN et LEUCKART. Enfin, M. UMBREIT, qui appartient à la Faculté de *Théologie*, est l'interprète de *l'ancien Testament* et de quelques morceaux du *Coran*.

GOETTINGUE. — *Sociétés savantes*. — Dans sa séance du 30 avril, la *Société royale des sciences* a entendu la seconde partie de la dissertation de M. le professeur MULLER, sur la *vie de Phidias*, à la fois peintre, sculpteur, fondeur, et *Torentès*, dans l'acception la plus large de ce mot, que l'on ne saurait traduire fidèlement, mais qui, dans les lexiques, est rendu par celui de *Cœlator*. Plus le cercle de ses talens était vaste, plus Phidias restreignait les sujets sur lesquels il les exerçait. Il ne représenta guère que les Dieux. M. Müller y voit une preuve de l'estime qu'il faisait de lui-même. « Aussi, dit-il, l'antiquité, qui savait apprécier ce grand artiste, était loin de lui préférer Praxitèle, comme l'ont fait quelques modernes; elle le plaçait au dessus de tous les autres; et si parfois Polyclète est mis plus haut, c'est uniquement parce qu'il perfectionna le *Torentique*. L'apparition de Phidias a détruit jusqu'au souvenir d'écoles antérieures; il ne faut donc pas regarder ses chefs-d'œuvre comme le résultat des progrès de l'art. M. Müller pense que Phidias a pu subitement, par le seul effet de son génie, le porter jusqu'à ce degré de sublime qui distingue ses ouvrages. Nous ne pouvons entrer ici dans les considérations techniques qui terminent cette excellente dissertation, que nous ne connaissons d'ailleurs que par une courte analyse qu'en ont donnée les *Annonces savantes de Gœttingue*.

BONN. — *Musée d'Antiquités*. — Depuis que l'ancien directeur du Musée, M. DOROW, a été appelé à Berlin, ses fonctions ont été con-

fiées à l'illustre professeur M. de Schlegel. Ce Musée se compose, en grande partie, de la collection achetée en 1821, après la mort du prince d'Isembourg, qui l'avait formée à grands frais. Elle est riche d'une quantité considérable de bronzes, de marbres et d'autres objets, la plupart trouvés dans les environs du Rhin et de la Moselle. Les savans regrettent que l'on n'ait pu y joindre aussi ce que M. Lehre, à Mayence, et M. Scheibner, à Cologne, offraient de céder au gouvernement prussien. On lit, dans le *Kunstblatt* de Stuttgart, l'énumération des morceaux les plus dignes d'attention que renferme le Musée de Bonn. P. Golbéry.

Munich. — *Nécrologie.* — Maximilien-Joseph, *premier roi de Bavière.* — Le règne de ce prince, dont la mort inattendue vient de plonger tout son peuple dans le deuil, fixe une nouvelle ère pour le pays dont il fonda la constitution, et qu'il gouverna conformément à l'esprit et à la lettre de ce pacte fondamental. Il ne dépendit pas de lui de soustraire les Bavarois aux influences des forces extérieures qui règlent les destinées de l'Europe; mais tout le bien que les circonstances permettaient d'opérer au dedans, et les institutions qui le rendront durable, sont l'héritage qu'il laisse à son royaume, disons mieux, à sa patrie; car il fut digne d'en avoir une. Les changemens essentiels qu'il fit dans le gouvernement de ses États n'y causèrent aucun trouble; ce qui fait assez voir que les obstacles aux améliorations politiques ne sont ni dans les choses, ni dans les peuples. Sous son règne, le territoire de la Bavière fut agrandi, la population et les revenus augmentés proportionnellement. La statistique considèrerait ces acquisitions comme un accroissement de prospérité; certains observateurs tiendront plus de compte des perfectionnemens moraux dont l'instruction et la pensée sont la source : ils remarqueront que l'aisance est plus uniformément répandue, que toutes les classes sont plus satisfaites de leur situation, que l'amour de la patrie a pris de nouvelles forces. Maximilien-Joseph a mis sous les yeux de l'Allemagne un modèle de ce que peuvent devenir tous les États de cette vaste contrée, si facile à gouverner, si digne d'être mise en jouissance d'une sage liberté. La Bavière ne tient que peu de place dans l'histoire de la fin du dernier siècle et du commencement de celui-ci; mais il y a peut-être plus d'instruction à recueillir dans le petit nombre d'événemens qui s'y passèrent, que dans les guerres immenses, les bouleversemens politiques, les mouvemens désordonnés dont l'Europe offrait alors le spectacle. Espérons que le règne de Maximilien-Joseph trouvera, en Bavière, un historien

philosophe, bien pénétré de l'importance d'un tel sujet, et capable de le traiter avec l'exactitude et la dignité qu'il exige. Cette histoire serait le plus beau monument que la nation bavaroise puisse consacrer à la mémoire du bienfaiteur qu'elle vient de perdre.

Ce prince, homme de bien, était né le 27 mai 1756; il est mort, à Munich, le 13 octobre dernier. F.

SUISSE.

Canton de Vaud. — *Paragrêles.* — *Réclamation.* — Monsieur, l'article de votre section des nouvelles scientifiques, canton de Vaud, — *Paragrêle* —, inséré dans votre cahier de juillet 1825 (t. xxvii, p. 270), qualifie de *charlatanerie* les essais faits pour s'assurer de l'efficacité des paragrêles. — La *Revue Encyclopédique* étant destinée à encourager la recherche de la vérité, accueillera sans doute les réflexions suivantes, qu'a fait naître une accusation de cette nature.

1° L'*inoculation*, la *vaccine*, les *paratonnerres*, les *aérostats*, les *machines à vapeur*, *etc.*, ont été accueillis d'abord avec une extrême défiance. Des corporations savantes, des hommes très-distingués, des gouvernemens se prononcèrent, dans le tems, avec une partialité opiniâtre que l'on aurait bien le droit de leur reprocher aujourd'hui. Leur exemple du moins devrait servir à rendre les hommes moins tranchans et moins décisifs.

2° On peut servir la société de deux manières : en propageant des vérités utiles, et en signalant des erreurs. Les essais tentés pour s'assurer de l'efficacité des paragrêles appartiennent à cette dernière espèce.

3° Il est reconnu que, parmi les branches de la physique, la météorologie est celle qui a fait le moins de progrès. Jusqu'à présent, du moins, les observations n'ont été ni assez nombreuses, ni assez exactes, pour fournir ces résultats certains et permanens auxquels on donne le nom de *lois*.

4° Plusieurs physiciens justement célèbres ont tâché d'expliquer la formation de la grêle. Leurs explications sont ingénieuses; mais, comparées entre elles, elles sont si peu d'accord, qu'un homme de bonne foi ne peut y trouver que des systèmes. — Si l'on ne connaît pas encore bien exactement les manières diverses dont la grêle agit, on connaît encore moins *tous* les élémens et *toutes* les causes qui concourent à ses diverses formations.

5° Dans le nombre des élémens qui ont paru à plusieurs physiciens influer sur celles-ci, est l'électricité. Or, en admettant son

action chimique sur les autres élémens de la grêle, on devra convenir que le produit variera nécessairement, d'après l'intensité plus ou moins grande de cette action. Il n'y a donc pas d'absurdité à penser qu'une nuée produisant des grêlons durs, lorsque l'action chimique de l'électricité est entière, pourrait produire des grêlons d'une espèce différente (par exemple, des grêlons mous, ou semblables aux flocons de neige), si l'action électrique était brusquement modifiée; or, c'est précisément la question que l'on cherche à résoudre par l'essai des paragrêles.

6° A la vérité, on prétend connaître avec exactitude le rayon d'activité des paratonnerres, et l'on en conclut que, la grêle étant formée bien au delà de cette limite, l'action des paragrêles doit être nulle. — Mais, est-il donc bien certain que cette limite soit aussi exactement connue qu'on le prétend? Est-on enfin bien assuré que l'influence exercée par les conducteurs électriques ne se fasse point sentir dans les couches supérieures à la limite prétendue? Jusqu'ici, on s'est borné à désélectriser les alentours des édifices armés, et l'on n'a pas tenté de soutirer l'électricité d'un nuage entier, en disposant à sa rencontre une série de conducteurs rapprochés et agissant simultanément.

7° L'argument le plus fort contre les paragrêles a été fourni par le canton de Zurich, où il grêle nonobstant les 1500 conducteurs électriques dont ses villes et villages sont armés. — Le fait est constant; mais, comme ces conducteurs n'y sont point disposés en lignes qui puissent opposer une activité simultanée, beaucoup plus intense que celle des conducteurs dispersés, on a pu croire, dans le canton de Vaud et ailleurs, qu'il convenait de répéter encore les essais tentés dans la Romagne et au pied des Pyrénées, en disposant ces conducteurs en lignes rapprochées destinées à agir simultanément.

Ce qu'on a voulu essentiellement dans le canton de Vaud, c'était d'obtenir un résultat quelconque sur lequel on pût compter. On s'en est occupé avec bonne foi; et, grâces au bon sens national, les moyens de subvenir à la dépense n'ont pas manqué.

Un Vaudois.

N. d. R. Les réflexions précédentes sont justes à plusieurs égards, mais ne servent point la cause des paragrêles. Ce n'est pas assez de prouver que l'on peut s'en occuper avec quelque espoir de succès; il faudrait faire voir que l'on a de fortes raisons pour s'en occuper; que leur construction et les effets qu'on leur attribue sont déduits

faits certains et d'une théorie mise hors de doute. Jusque-là, point motif pour essayer au hasard : voilà ce que l'on a dit constamment, et ce qu'il faut répéter encore.

APPENZELL. — *Police sanitaire.* — On lit, dans la *Feuille mensuelle penzelloise*, une notice détaillée sur l'état de la police sanitaire dans Rhodes extérieures. Nous en extrairons les faits principaux. — *Conseil de santé*, institué au mois de mai 1810, cessa ses fonctions au bout d'une année. Dès ce moment, il n'y eut, pour cette rtie importante de la police, ni autorité, ni surveillance jusqu'au ois de mai 1821. A cette époque, et sur la demande d'un grand mbre de médecins, le grand conseil rétablit le conseil de santé, et pela à en faire partie deux des premiers magistrats, et trois médecins, qui ne se réunirent pour la première fois que le 24 mars 1823. eurs premiers travaux eurent pour objet la rédaction d'un projet règlement qui détermine leurs fonctions et leurs attributions. D'après ce projet, qui obtint la sanction de l'autorité législative, l'office conseil de santé consiste principalement à examiner et à surveiller utes les personnes qui exercent la médecine, la chirurgie, l'art vétérire, ainsi que les sages-femmes. La surveillance immédiate est exerpar les trois médecins membres du conseil, dont chacun a un district terminé, soumis à son inspection. Le 14 juin 1824, eut lieu l'examen s empiriques établis dans le pays, au nombre de neuf. Sept furent convaincus d'une ignorance totale dans toutes les parties de la édecine. Jusque alors, cependant, ils avaient tous entrepris la guéon, même des maladies les plus compliquées et les plus difficiles, 'exception d'un seul qui se bornait à traiter quelques maladies exnes, et à saigner, sans avoir la prétention de posséder dans l'art la saignée, un remède universel. — A l'égard des sages-femmes, conseil de santé soumit au grand conseil la proposition suivante : Depuis 20 ans, il n'a pas été donné d'instruction publique pour mer des sages-femmes. Cependant, plusieurs de celles qui existent à cette époque sont mortes ; d'autres ont quitté leur état. Cette fession est exercée en partie aujourd'hui par des femmes qui n'ont aucune étude. Le conseil de santé a donc jugé nécessaire de fixer rention du grand conseil sur cet objet, et de lui proposer que deux ilecini soient chargés de donner des cours publics d'accouchement, et que les chefs des communes invitent les personnes qui voudront exercer l'état de sage-femme à suivre ces cours. » Cette proition a été adoptée, et des mesures ont été prises pour son xecution.

N. V.

Bade et Yverdun. — *Établissemens thermaux.* — M. *C. de* Gimbernat, chimiste distingué, dont nous avons déjà fait connaître les utiles travaux, nous écrit de Genève, en date du 1er octobre dernier, qu'il vient de visiter les *Bains d'Yverdun*, qui lui paraissent beaucoup plus importans qu'on ne l'avait cru jusqu'ici. Il a indiqué les moyens de tirer un plus grand parti de cette richesse naturelle, qui peut offrir au canton de Vaud une compensation pour la perte de l'Institut Pestalozzi, dont la ville d'Yverdun aurait pu faire un institut normal européen, si le vénérable fondateur de cet établissement avait su donner sa confiance à un homme digne d'apprécier ses vues et capable d'appliquer sa méthode, et de lui succéder. Le docteur Olloz, médecin très-instruit et recommandable, établi à Yverdun, le général Laharpe, ancien gouverneur de l'empereur Alexandre, M. Niederer, long-tems associé aux travaux de M. Pestalozzi, et maintenant directeur d'un Institut de jeunes filles à Yverdun, et d'autres hommes zélés pour le bien de leur pays, ont accueilli les vues de M. Gimbernat, qui se flatte de les voir mises à exécution. — Mais il se plaint amèrement de n'avoir pu obtenir une loi qui plaçât les *établissemens thermaux de Bade* sous la surveillance immédiate de l'autorité cantonale.

Il nous fait part de la lettre qu'il a écrite à ce sujet à M. Herzog d'Effingen, bourgmestre en charge du canton d'Argovie. Après avoir rappelé les améliorations qui ont été effectuées à l'établissement thermal de Bade, d'après ses conseils, et la demande que le conseil municipal de cette ville lui a adressée pour le prier de l'assister dans la fondation de bains gazeux, il regrette de n'avoir pas été second dans la réforme des thermes de l'Argovie, malgré les vœux que le gouvernement avait manifestés en faveur de cette utile entreprise.

« Il serait à désirer, écrit-il, que votre gouvernement fît établir à Bade et à Schinznach un hôpital où chaque malade eût son lit. On détruirait ainsi les inconvéniens nombreux qui résultent de l'entassement des pauvres, affectés de maladies contagieuses. Est-il une situation plus horrible que celle d'un malade qui, indépendamment de ses propres souffrances, est forcé de partager celles d'un ou de deux autres infortunés couchés dans le même lit ? Ce désordre, qui fait frémir l'humanité, est toléré à Bade et à Schinznach, au sein de la Suisse, dans un pays célèbre par ses vertus philanthropiques, et non loin de Königsfelden, de Soleure, de Berne, de Genève et de Lausanne, où les hôpitaux peuvent être cités comme des modèles d'administration en ce genre ! Dans ces villes, ces établissemens de bien

ıisance sont placés sous l'autorité paternelle des gouvernemens can-
onnaux, tandis qu'à Bade et à Schinznach, les malades, à la merci
es aubergistes, ne sont pour eux qu'un objet de spéculation, malgré
zèle de la commission des pauvres. Il n'est pas un cœur compa-
ssant qui ne gémisse sur la malheureuse situation des pauvres ma-
ıdes dans les auberges. Ils sont encore plus mal soignés dans la
aison que le gouvernement bernois y fit construire pour servir
'hôpital, et que les propriétaires actuels ont transformé en hôtel
arni à leur profit, en louant les bons appartemens du premier étage,
ındis qu'ils entassent les malades pauvres dans quatre chétives
hambres du rez-de-chaussée, dont l'humidité contribue à retarder
eur guérison, et par conséquent à augmenter les frais de leur séjour.

« J'espère, M. le bourgmestre, ajoute M. Gimbernat, que vous
oudrez bien proposer des mesures propres à utiliser les sources
'eaux minérales froides que je viens de découvrir dans la charmante
allée de la Reuss, l'une dans le gypse de Muhligen, une seconde à
ulzbach, près de Gébisdorf, et deux autres au Pétersberg, près de
irmisdorf, et à Lindehof, près de Windisch. Les deux premières
ont simplement salines et purgatives ; mais les deux dernières con-
ennent, avec des fils, du protoxide de fer et du gaz acide carbo-
ique libre. Leur efficacité sur l'économie animale est incontestable.
a source de Pétersberg dégage aussi du gaz hydro-sulfurique, ce
ui est très-rare dans les eaux qui contiennent du fer en proportion
onsidérable. Il est probable qu'il entre du soufre dans l'eau de Lin-
ehof. La localité ne m'a pas permis de m'en assurer. Quoi qu'il en
oit, ces eaux acidules et ferrifères sont importantes sous le rapport
nédicinal, et leur situation invite à y fonder des établissemens de
anté. On y jouit de vues admirables qui s'étendent sur le Jura, la
'orêt-Noire et les Alpes, et l'on y respire l'air pur des montagnes. »

ITALIE.

Turin. — *Société royale d'agriculture. Séance du 23 juin.* — Parmi les
résentations et les lectures qui ont été faites, on a distingué les
uivantes : M. le marquis De Lascaris a présenté deux modèles de
ont en fil de fer, plusieurs échantillons de lin préparé sans rouissage,
t du papier qu'il a obtenu du corps ligneux de cette plante. M. le
rofesseur Carena, au nom d'une commission, a lu un mémoire
lans lequel il a développé les mesures qui lui paraissent propres
rendre le système des priviléges utile à l'agriculture et à l'in-
ustrie. Le professeur Grobert lit ensuite un rapport sur la question

de savoir si l'introduction de l'éclairage au gaz hydrogène portatif est utile à l'agriculture et au commerce des huiles ; cette question est résolue affirmativement. — M. Bonafous fait connaître une méthode simple et peu dispendieuse pour obtenir du fruit de l'olivier une plus grande quantité d'huile, et de meilleure qualité, que par les procédés ordinaires. — La Société reçoit plusieurs mémoires sur la maladie du riz, connue sous le nom de *brusone* ou brûlure, qui a forcé plusieurs propriétaires d'abandonner la culture de cette céréale.

— *Vaccine. — Récompenses accordées pour sa propagation.* — Malgré les obstacles que l'ignorance et les préjugés n'ont cessé d'opposer aux progrès de la vaccination, on doit néanmoins se féliciter des résultats que son usage a obtenus dans notre pays, grâces au zèle actif et paternel du gouvernement. Le nombre des vaccinations, qui ont eu lieu de 1820 à 1824, s'élève à 246,875. En 1820, on n'en comptait que 32,255, de sorte que, dans une proportion toujours croissante, l'année 1824 en a offert 68,452. Si l'on fait attention que, dans nos états de terre ferme, le nombre moyen des naissances est de 116,979, on se convaincra que le nombre des sujets vaccinés pendant 1820 excédait déjà le quart des nouveau-nés, et que, dans les années suivantes, il paraît avoir de beaucoup dépassé cette limite. Satisfaite de ces heureux succès, qui ont conservé la vie à un si grand nombre d'individus, S. M. n'a point voulu laisser sans récompense tous ceux qui, dans leurs divers emplois publics, ont secondé les efforts du gouvernement : elle a ordonné, en conséquence, une distribution de médailles d'or et d'argent, d'une exécution très-soignée, avec cette épigraphe : *Rex victorius Emmanuel*, et au revers : *Ob incisionem vaccinam latè propagatam.*

— Une association d'hommes éclairés s'est formée dans cette ville pour y établir *une Société de lecture*, analogue à peu près à celle qui existe à Genève. (Voy. *Rev. Encyc.* t. XXVII, p. 589). B.

Milan. — *Prix proposé par l'Institut de sciences, lettres et arts.* — L'*Institut* a proposé, au commencement de cette année, la solution du problème suivant : « Indiquer, par le moyen d'expériences, quel secours peut tirer l'agriculture pratique, surtout dans les provinces lombardo-vénitiennes, de l'application des doctrines de la chimie moderne et des découvertes les plus récentes, spécialement en ce qui regarde la nature et la composition des terrains, et les diverses cultures qu'on peut y appliquer ». Les mémoires seront remis, avant la fin de 1826. Tous les savans, nationaux ou étrangers, sont admis

u concours. Ils pourront écrire en italien, en latin, en allemand ou en français. Le prix est de 1500 livres italiennes.

FLORENCE.—*Académie des Géorgophiles.*—*Séance du* 1er *mai* 1825.—*M. Antoine* BRISSONI a cherché à démontrer, dans un mémoire, que es pratiques qui ne sont pas dirigées par la théorie s'opposent aux progrès de l'agriculture. Il en déduit la nécessité d'établir un enseignement public de cette science, analogue à l'enseignement industriel destiné aux artisans et aux ouvriers que l'on établit aujourd'hui dans un grand nombre de villes en France. M. ALDOBRANDO PAOLINI a donné l'extrait d'un mémoire de M. P. CHIARINI, *sur les causes de la richesse et de la pauvreté des nations.* Il réclame une liberté illimitée l'industrie et de commerce. Dans un autre mémoire, le docteur *Joseph* GIUSTI entreprend de déterminer le vrai caractère de l'*économie politique*, considérée comme science.

SICILE.— CATANE. — *Académie* (*Gioenia*) *des sciences naturelles.* — *Séance du* 15 *juillet* 1824. — On lit quelques chapitres d'un traité sur les bois de l'Etna, de *Salvador* SCUDERI. Le professeur *Augustin* LONGO fait un rapport sur la *Théorie médicale de* M. BROUSSAIS.

— *Séance du* 23 *août.* — Le professeur *Antoine de* GIACOMO lit une *Description géognostique des environs de Militello.* — Tous les membres ordinaires de l'*Académie des curieux de la nature de Francfort*, d'après leur demande, sont proclamés membres de l'Académie *Gioenia.*

— *Séance du* 16 *septembre.* — On nomme de nouveaux collaborateurs sur divers points de l'île pour procurer au cabinet de l'Académie des objets d'histoire naturelle qui lui manquent.

— *Le* 19 *septembre*, le professeur COSENTINI lit un Essai de topographie botanique de la campagne, nommée l'*Arène de Catane.*

PRATO. — *Littérature.* — Traduction de l'*Histoire de la régénération de la Grèce.* — L'Italie est loin de rester indifférente à la lutte des Grecs contre leurs oppresseurs. On vient d'y traduire l'ouvrage très-remarquable de M. Pouqueville, publié par les soins de MM. J. Giachetti, qui ont secondé en cela les vœux de leurs compatriotes. Les Italiens brûlent de contribuer à l'affranchissement d'une nation à laquelle ils doivent les premiers élémens de leur civilisation, et qui leur offre encore aujourd'hui de si beaux modèles d'amour de la patrie et de la liberté. Ils se plaignent qu'il leur soit non-seulement difficile, mais même dangereux d'imiter les autres nations, et de contribuer à servir une cause aussi sainte que celle des Grecs. F. S.

ROME. — *Condition des Juifs.* — Le gouvernement pontifical a remis en vigueur les anciennes ordonnances contre les Juifs. On les oblige

à demeurer dans leur quartier particulier, ou *Ghetto.* Les individus riches, qui avaient obtenu la permission d'acheter des maisons et des propriétés dans d'autres quartiers, font en vain des démarches pour se soustraire à cette mesure. On leur a aussi renouvelé l'ordre de porter un signe particulier, savoir : les hommes, une couverture jaune sur le haut du chapeau; et les femmes, un ruban jaune sur le sein. Le *Journal ecclésiastique*, dans son dernier cahier, cherche à justifier ces mesures, en présentant la nation juive sous les rapports les plus défavorables. C*.

Bologne.— *Nécrologie.* — Mattei. — L'Italie a perdu, le 12 mai 1825, un des plus savans professeurs de contrepoint, le P. *Stanislas* Mattei. Il était de Bologne. Son goût pour la musique et ses connaissances théoriques dans cet art l'avaient fait nommer professeur de cette science au Lycée de sa ville natale, maître de chapelle de Saint-Petronio, et *définiteur* perpétuel de l'*Académie philharmonique.* Il était aussi membre de l'Institut d'Italie, de celui de France et d'autres académies d'Europe. Il avait composé plusieurs morceaux de musique, remarquables surtout par leur correction. On espère qu'ils seront bientôt publiés.

Florence. — Fiacchi. — Le 26 mai 1825, est mort, à l'âge de 71 ans, l'abbé Louis Fiacchi, de Mugello, en Toscane. Il avait professé la philosophie; mais il cultivait surtout la littérature. Il a bien mérité de l'Académie de la Crusca, dont il était l'un des membres les plus estimés. On loue beaucoup ses *poésies pastorales*, et particulièrement ses *fables ésopiennes*, qui se distinguent par leur but moral. F. S.

ESPAGNE.

Madrid.—*Nouvel instrument de musique.* — Tandis que l'Espagne gémit, en proie à l'anarchie, et que l'on s'efforce d'éloigner d'elle tout ce qui pourrait jeter des lumières dans les esprits et les porter vers d'utiles études, quelques hommes instruits, renfermés dans leurs cabinets, s'occupent paisiblement des sciences, qui leur offrent du moins des distractions et des consolations. De ce nombre est M. Mieg directeur du cabinet royal de physique de Madrid. Ce savant distingué, grand amateur de musique, cherchait depuis long-tems les moyens de donner à l'orgue la qualité qui lui manque pour réunir toutes les perfections, *la faculté d'augmenter et de diminuer graduellement l'intensité des sons.*—Déjà M. Grenié avait inventé un *orgue expressif* qui avait obtenu, en 1811, les suffrages du Conservatoire, et dont pourtant l'usage n'avait point été adopté. Cet instrument était

eu près de la grandeur d'un positif et son clavier mobile obéissait à
pression des doigts et des mains : on ne pouvait, en conséquence,
btenir l'expression du *forte* ou du *piano* sur le même son que dans
es morceaux lents ; car, dans les passages rapides, il est presque
npossible à l'organiste de calculer parfaitement l'impulsion qu'il
onne à sa touche. M. Mieg a conçu un autre système, et il est par-
enu jusqu'à un certain point aux mêmes résultats que M. Grenié,
ans que l'on puisse présager un meilleur succès à son estimable entre-
rise ; néanmoins, sa première découverte pourra le mener plus loin.
I. Mieg est parvenu jusqu'à un certain point à obtenir ce résultat,
n remplaçant le vent du soufflet par celui du poumon, conduit dans
n tube placé à la hauteur de la bouche de l'exécutant. On conçoit
ue, pour que le poumon ait assez de force pour augmenter ou di-
ninuer à volonté le volume du son, il a fallu réduire considérable-
nent le sommier, et n'y adapter qu'un petit jeu de flûtes de trois
ctaves : de plus, l'instrument ne peut en cet état produire que de
a mélodie ; car, si l'on voulait exécuter de l'harmonie, le poumon,
ui est ici l'agent principal, ne se trouverait plus assez fort pour rem-
plir constamment la capacité du sommier, qui perdrait l'air par plu-
ieurs tubes. Ce nouvel instrument n'est donc jusqu'ici qu'une expé-
ience curieuse ; car on aime à la fois un chant et un accompagne-
nent, et le nouvel orgue, tel que nous venons de le décrire, n'offrirait
rien de mieux que les instrumens à vent ordinaires. M. Mieg l'a bien
senti, et pour remédier à ce défaut, il a adapté à son petit orgue un
soufflet, qui se meut avec le pied. L'instrument perd alors l'avantage de
'augmentation et de la diminution des sons et se joue comme un orgue
ordinaire qui n'aurait que trois octaves, avec l'avantage d'être ex-
rêmement portatif en raison de son petit volume (le modèle renfermé
dans sa boîte n'ayant que 26 pouces de long, 16 de large et 4 de
auteur). Dans une courte notice sur l'invention de M. Mieg, on lit que
et instrument « pourra servir aux pianistes à jouer toutes les parties
e flûtes ou de hautbois, en exécutant dans tous les tons les difficul-
s inaccessibles à ces instrumens ; il pourra faire entendre des duos
même des trios, etc. » Ce passage offre deux erreurs : d'abord,
ns l'état actuel de perfection de la flûte et du hautbois, aucune
fficulté n'est inaccessible à ces instrumens, quand ils sont dans de
nnes mains, et il faut que les traits soient non difficiles, mais im-
ssibles pour échapper à nos instrumentistes. En second lieu, le
uvel orgue pourra bien exécuter des duos ou des trios, si la partie
les parties d'accompagnement sont continuellement subordonnées

à une mélodie placée à l'aigu ; mais, si les duos ou trios sont concertans (et presque toujours les morceaux de ce genre le sont), le croisement perpétuel des parties les rendra inexécutables.

Je n'ai encore considéré le nouvel instrument de M. Mieg que dans les résultats qu'il peut obtenir par lui-même ; mais il a aussi une propriété fort précieuse, celle de s'adapter au piano ordinaire, les touches répondant exactement par la dimension à celles du piano qui, dans ce cas, font mouvoir les pilotes. Alors on s'accompagne de la main gauche sur les octaves basses du piano, l'on obtient la permanence des sons aigus, et l'instrument produit à peu près l'effet du piano-organisé ; mais il lui reste un bien grand défaut, le manque d'unité dans le timbre. Il est aisé de concevoir que le passage subit des sons du jeu de flûtes au simple piano doit souvent produire de fort mauvais effet, surtout dans les gammes ou fusées, dans les passages à la tierce ou à la sixte et dans certaines batteries.

En terminant cet article, je dois déclarer que je n'ai pu parler que par conjectures et, d'après les connaissances que j'avais sur les orgues en général, l'instrument dont j'avais à parler n'ayant pas encore été confectionné en France ; j'en ai fait la description, d'après les dessins exécutés par M. Mieg lui-même, et qui m'ont été communiqués par M. Lecler, facteur d'orgues à Paris. J. Adrien-Lafasge.

PORTUGAL.

Lisbonne, 5 novembre. — *Institut pour les Sourds-muets.* — Le chevalier de Borg, fondateur de l'Institution des Sourds-muets de Stockholm, et chargé de la direction d'un semblable établissement que la munificence de S. M. a créé, il y a quelque tems, dans notre capitale, a présenté à S. M. plusieurs sourds et muets de son institution, qui ont écrit en présence du roi et des princesses, et ont répondu d'une manière satisfaisante aux questions qui leur ont été adressées. Le plus âgé d'entre eux avait douze ans, et le plus jeune dix.

PAYS-BAS.

Bruxelles. — L'*Académie royale des sciences et belles-lettres* a nommé pour correspondans, dans sa dernière séance, MM. Bouvard et Ampère, de l'Académie des sciences de Paris, Hachette, professeur à la Faculté des sciences de Paris ; Herden, inspecteur général des mines en Saxe, et le professeur Oken, rédacteur de l'*Isis*, et comme membre honoraire, M. le ministre de l'intérieur Van Gobbelschroch

homme d'un mérite remarquable et d'un caractère élevé, dont l'administration habile a déjà eu les plus heureux résultats. De R—g.

— *Société des sciences naturelles et médicales.* — Cette Société, établie depuis le mois de juillet 1822, a déjà fourni un tribut honorable: plusieurs mémoires intéressans y ont été lus. Quelques-uns ont été publiés dans la *Bibliothèque médicale*, de Bruxelles, journal dont la *Revue* a rendu compte (V. t. xxv, p. 461). Cette Société, très-bien composée, a nommé au nombre de ses membres correspondans MM. Baud, professeur à Louvain; Gouzée, D. M., chirurgien major; Chabert, D. M., à Mexico; de Courtrai, D. M., chirurgien major; Jacmart, professeur à Louvain; Delarue, secrétaire de la Société de médecine d'Évreux; Warlez, D. M., chirurgien major; Van Mons, professeur à Louvain; etc. De K.

Liége. — *Université.*—M. Dandelin, nommé professeur extraordinaire pour l'exploitation des mines, vient de prononcer son discours inaugural au milieu d'une grande affluence d'auditeurs qu'avait réunis la séance publique annuelle du sénat académique. Ce jeune savant, connu déjà par un grand nombre de recherches utiles, a jeté un coup d'œil rapide sur l'état florissant de l'instruction en Belgique : il s'est attaché à faire valoir la fondation de trois institutions nouvelles que l'on doit à la sagesse et aux vues libérales de notre auguste monarque. « Dans l'instant même, dit-il, où je vous parle, trois nouvelles institutions prennent naissance au sein de nos universités; le *Collége philosophique*, l'*École des mines* et l'*École des sciences forestières*. Je ne parlerai point ici du collége philosophique, réclamé depuis long-tems par nos mœurs et nos principes; il se montre déjà riche de tout l'éclat et de la faveur dont un gouvernement sage et la force de l'opinion peuvent entourer une institution naissante. Destiné à donner à l'État des sujets aussi religieux que fidèles, à la religion des ministres éclairés et philanthropes, au peuple l'espoir de consolations plus efficaces et de secours plus éclairés, ce collége ne peut être encore bien apprécié par tout le monde; il le sera, et ce tems n'est pas loin peut-être, lorsque, sortis de son sein, des disciples de Fénelon et de Massillon ramèneront parmi nous les vertus et l'éloquence de la primitive église, et rappelleront avec courage les peuples à la vérité et les rois à la vertu: il le sera surtout, lorsque parcourant les campagnes, de nombreux apôtres d'une religion de tolérance et de paix y porteront la crainte des vices, l'amour des vertus et le besoin du travail. » Après avoir examiné les avantages que peuvent retirer les jeunes Belges de la fondation d'une

école des mines et d'une école des sciences forestières, en appliquant les leçons qu'ils y recevront à l'exploitation des richesses qu'offre le sol de leur patrie, l'orateur paie un juste tribut d'éloges à M. *Walter*, l'inspecteur général, dont les soins éclairés et l'utile intervention ont procuré aux trois universités méridionales la fondation de cours destinés à donner à l'industrie un nouvel essor, en éclairant ses procédés. » On devait naturellement s'attendre à trouver, à la fin d'un discours où sont justement appréciés une foule d'établissemens utiles créés dans un court espace de tems, l'éloge du monarque qui en est le fondateur. Aussi, M. Dandelin s'est acquitté de ce devoir avec tout l'enthousiasme que la reconnaissance inspire à une belle âme capable de sentir des bienfaits qui doivent devenir une source de prospérités pour la patrie. A. QUETELET.

LOUVAIN. — *La Société de médecine* de cette ville vient de s'associer comme membre correspondant M. le docteur *Van den Bosch*, médecin à Rotterdam, auteur de plusieurs écrits, qui a traduit en hollandais et augmenté de notes la 2e édition de l'ouvrage de M. Kirckhoff: *Observations médicales faites pendant les campagnes de Russie en* 1812 *et d'Allemagne en* 1813, *ou Histoire des maladies observées à la Grande armée française lors de ces mémorables campagnes ;* ouvrage qui a obtenu un très-grand succès. M.

— *Collége pour les catholiques.* — Le Roi, pénétré de l'importance des fonctions du sacerdoce, a fondé à Louvain un collége, où les jeunes catholiques romains qui se destinent à l'état ecclésiastique, doivent suivre préalablement des cours de philosophie, d'histoire, de littérature, de mathématiques, et de sciences naturelles. Cette disposition, éminemment utile à l'Église et à l'État, n'a trouvé des opposans que parmi quelques personnes soumises à l'influence étrangère et peu éclairées sur les intérêts de leur pays. Les gens véritablement religieux sont pénétrés pour le monarque de la plus profonde reconnnaissance. (Voy. *ci-dessus*, l'article LIÉGE.)

AMSTERDAM. — L'*Académie royale des beaux-arts* a décerné le grand prix de peinture à M. *Désiré* DE FIENNES, d'Anderlecht, élève de M. Paelinck, à Bruxelles. M. de Fiennes recevra, pendant quatre ans, une pension de 1,200 florins, pour aller se perfectionner à Rome, ou ailleurs. DE R—G.

LA HAYE. — *Souscription en faveur des Grecs.* — Les habitans des Pays-Bas, comme ceux de l'Angleterre, de la France, de la Suisse, de l'Italie, de l'Allemagne, de la Russie (surtout de la ville d'Odessa) et même des États-Unis d'Amérique, ont voulu donner un témoi-

gnage public du vif intérêt qu'ils portent à la cause de l'indépendance de la Grèce. Une souscription a été ouverte pour venir au secours des Grecs. Parmi les signatures, on remarque celle de M. G. K. Van Hoogendorp, de La Haye, et celles d'autres personnes respectables des différentes villes de la Hollande. L'appel assez étendu, qui est inséré dans la *Gazette de La Haye*, du 4 novembre, se termine ainsi : « Les soussignés, en ouvrant la souscription dont ils viennent d'indiquer l'objet, espèrent que les réunions formées dans d'autres villes de Hollande pour atteindre le même but, se mettront en relation avec eux, et ils comptent surtout sur l'influence des ministres du culte, dont la bienfaisance dans notre patrie est si active. » J.

FRANCE.

Chalons (*Marne*).—*Industrie agricole.*— Notre département vient de s'enrichir d'une nouvelle branche d'industrie agricole, par l'introduction des moutons à longue laine dont les produits sont si estimés, et dont on est fondé à espérer les plus heureux résultats pour la perfection de nos draperies.

Montpellier. (*Hérault*). — *Enseignement mutuel.* — La Société protestante de cette ville soutient depuis long-tems, par des souscriptions volontaires, une *École d'enseignement mutuel* pour les enfans des deux sexes. — Au mois de février dernier, une assemblée générale eut lieu au temple protestant. On y remarquait une réunion brillante et nombreuse. M. le pasteur Michel ouvrit la séance par un discours annonçant que cet établissement acquiert chaque jour de nouveaux accroissemens ; que l'affluence des élèves est telle que le local est déjà trop petit. — « Les heureux résultats, dit-il, que nous avons obtenus par le nombre des élèves instruits, sortis des deux écoles, sont bien propres à ranimer notre zèle. On dit avec raison que l'ignorance n'est bonne à rien ; à la vérité, elle produit des ténèbres, et c'est à la faveur des ténèbres qu'on parvient à s'égarer soi-même, ou à égarer les autres». M. le docteur Dumas, l'un des secrétaires de la Société, a fait ressortir, dans un discours rempli d'intérêt, les avantages de l'enseignement mutuel et de la réunion des jeunes gens, de tous les états, dans une même école : « circonstance, dit-il, qui n'a pas peu contribué à faire de Henri IV le modèle des princes, et à lui mériter le nom de grand. » — Enfin, des prix ont été décernés aux élèves qui se sont le plus distingués dans le courant de l'année.—La Société se propose d'étendre sa sollicitude en faveur des élèves, pendant les années qui suivront celles de leur institution au sein de l'École.

Saint-Brieux. (*Côtes-du-nord*). — *Nouveau cours d'enseignement industriel.* — L'ouverture de ce cours ordonné par S. E. le ministre de la marine, a eu lieu dans notre ville le 16 octobre dernier, dans un local généreusement fourni par M. le Maire, et en présence de M. le Préfet, des autorités civiles et militaires, et du digne Prélat qui donne ici l'exemple des vertus chrétiennes, unies au patriotisme et à l'amour de l'intruction. — M. Huet de Brangolo, commissaire des classes à Saint-Brieux, dans un discours plein de sagesse, a fait connaître les intentions bienveillantes de S. Ex. le Ministre de la marine et des colonies, pour la prospérité des villes maritimes et pour les progrès de leur industrie. — M. Dubus, professeur royal d'hydrographie, ancien élève de l'École polytechnique, a montré quel sera particulièrement le genre d'utilité que la classe laborieuse de Saint-Brieux trouvera dans le cours qu'il va professer, les mardi et vendredi, le soir, à huit heures, lorsque la journée du travail est finie. (V. *Rev. Enc.* t. xxvii, p. 683, et ci-dessus, p. 318, les détails relatifs à l'organisation de cours du même genre dans un grand nombre de villes, en France, où les classes industrielles s'empresseront de puiser une instruction appropriée à leurs besoins, dont elles avaient long-tems été privées, qui a puissamment contribué à la prospérité de l'Angleterre, et qui ne tardera pas à produire parmi nous des résultats aussi avantageux).

Volvic (*Puy-de-Dôme*). — *École d'architecture et de sculpture.* — M. Roger, directeur de cet établissement, fait déjà exécuter par ses élèves des travaux qui annoncent un goût pur et un talent exercé. Les amateurs admirent surtout des rosaces à feuilles d'acanthe et des modillons semblables, d'un beau fini, et d'une délicatesse que la lave, par sa dureté, semblait ne pas permettre, ainsi qu'une copie de *La Joueuse aux osselets*, d'après l'antique.

Sociétés savantes; Établissemens d'utilité publique.

Amiens. (*Somme*). — *L'Académie* de cette ville a tenu sa séance publique le 7 novembre. Elle avait proposé pour sujet de prix un discours *sur la convenance du style*, et un poëme *sur le bonheur domestique*. Elle a accordé la mention la plus honorable au discours qui a pour épigraphe : *Is erit eloquens*, etc. L'auteur du poëme qui a pour épigraphe : *Vivite felices, quibus est fortuna peracta*, a obtenu une mention très-honorable. L'Académie a retiré le sujet du prix d'éloquence, auquel elle a substitué deux sujets qui n'intéressent que le département; elle propose de nouveau *le bonheur domestique* pour

ujet du prix de poésie. Le concours sera fermé, le 25 juillet 1826.

Arras (*Pas-de-Calais*). — La *Société royale* de cette ville avait mis au concours pour le prix de poésie de 1825, le sujet suivant : *Le roit de la nature et des gens violé, à la honte des nations chrétiennes, ar les États barbaresques.* Une médaille d'or devait être accordée à auteur de la meilleure pièce de vérs sur ce sujet. La Société a déerné le prix à un poëme de M. *Auguste* Moufle (Voy. T. xxvii, . 923, d'autres détails sur la même séance).

Clermont-Ferrand (*Puy-de-Dôme*). — Les *Sociétés d'agriculture t de géologie* que possédait cette ville ayant cessé d'exister, une ouvelle s'est élevée à leur place, sous le nom de *Société des sciences, elles-lettres et arts de Clermont-Ferrand.* Cette Société a déjà tenu sa remière séance publique, le 25 août, de manière à faire bien auguer de ses efforts et de ses travaux ultérieurs. Après un compte rendu e M. *André d'*Aubières, secrétaire, sur l'organisation de la Société t le but qu'elle se propose, M. de Montlosier, directeur, a su inéresser l'assemblée sur un sujet éminemment utile, il est vrai, mais ui paraissait peu susceptible de recevoir les ornemens du style. Les ngrais, leur pénurie en France, la nécessité d'engrais artificiels, la abrication chimique qu'il se propose d'établir avec M. Bergouhioux, pharmacien de Clermont, tels sont les points principaux du némoire de M. de Montlosier, et les questions qu'il appartenait ien de traiter à celui qui a obtenu de si beaux résultats d'agriculture u milieu des pozzolanes des volcans d'Auvergne. C'est avec un inérêt non moins vif qu'on a entendu un mémoire lu par M. de Thuret, ingénieur du département, sur le projet d'un canal latéral le l'Allier à la Loire, projet qui intéresse beaucoup tous les habitans lu Puy-de-Dôme, parce qu'il sera une cause de grande prospérité our ce pays. — Le tour de la géologie étant arrivé, M. l'abbé Croizet présenté une notice sur le gisement d'os fossiles que renferme la nontagne de Perriers, près d'Yssoire (voy. *Rev. Enc.* t. xvii, p. 670 t t. xxiv, p. 146). Les belles considérations générales auxquelles 'orateur s'est livré, ont fait regretter qu'il n'ait pu donner des détails lus circonstanciés sur l'objet principal de son travail, assez curieux ar lui-même, puisque les fossiles de *Perriers* se trouvent accompanés de circonstances différentes de celles que les ouvrages de M. Cuvier ont fait connaître, et enrichissent la zoologie d'une trenaine d'espèces nouvelles. Un mémoire plus spécial a été lu ensuite. on auteur, M. le docteur Peghoux y a fait connaître un gîte d'ossemens fossiles encore inconnu, situé aux environs de Volvic (Puy-de-

Dôme) où il est allé l'explorer avec M. de Montlosier. Les espèces, presque toutes nouvelles que M. Peghoux a déterminées jusqu'à ce jour se rapportent aux ordres : Ruminans, Rongeurs, Carnassiers, Chéloniens, Oiseaux de proie, et au genre *anoplotherium*. Le terrain où sont déposés les débris de ces espèces, caractérisé par la présence de l'*indusia tubulosa*, avait été remarqué par M. Bosc, sur la montagne de Saint Gérand-le-Puy, sur les collines du département de l'Allier, par M. Omallez d'Halloy, et dans la composition de deux ou trois éminences de la Limagne, par M. Ramond. M. le docteur, en citant un grand nombre de points nouveaux où il l'a observé dans le Puy-de-Dôme, l'a considéré, pour la première fois, dans son ensemble, et a fait connaître les circonstances géologiques qui ont accompagné sa formation.—Deux pièces de vers ont agréablement terminé cette séance; l'une a été lue par M. Bernard; l'autre, par M. le docteur Mossier qui, dans une description des beaux sites de l'Auvergne, a présenté quelques tableaux énergiques à la manière de Lucrèce; sa versification élégante et facile a quelquefois rappelé celle de Delille. P.

Douai (*Nord*). — La *Société médicale* de cette ville propose pour sujet d'un prix à décerner le 1er décembre 1826, la question suivante : «De l'emploi des révulsifs dans le traitement des inflammations aiguës des organes de la respiration, et dans celui de la gastroentérite, en déterminant le choix et le mode suivant les différens cas, et particulièrement le tems de la maladie le plus convenable à leur application.» — Le prix sera une médaille d'or de la valeur de deux cents francs. Les ouvrages envoyés au concours devront être adressés, avant le 1er septembre 1826, à M. le secrétaire de la Société. ***

Marseille (*Bouches-du-Rhône*). — Notre *Académie royale des sciences, belles-lettres et arts*, vient de nommer membre associé M. le chevalier de Kirckhoff, collaborateur de la *Revue Encyclopédique*, et membre de la commission médicale de la province d'Anvers, dont les nombreux ouvrages, généralement estimés, l'ont fait agréger à presque toutes les académies et sociétés savantes, nationales et étrangères.

— La même Académie, après avoir couronné l'ouvrage de M. Moreau de Jonnès, sur le *Commerce au* 19me *siècle*, vient de donner à l'auteur une nouvelle marque de son estime, en l'admettant au nombre de ses associés. La ville de Marseille, en agréant la dédicace de cet ouvrage, a souscrit pour cent exemplaires. — L'*Académie de Lyon* vient spontanément de demander à l'administation municipale de cette ville d'en favoriser la publication. Z.

—*Séance publique*, tenue le 28 août.—M. le chevalier *Louis* DU DE-AINE, président, a prononcé le discours d'ouverture.—M. JAUFFRET, crétaire perpétuel, a lu trois nouvelles fables de sa composition : il a ouvé qu'il se trouve encore, comme le disait La Fontaine, dans les amps de l'apologue des terres incultes où le talent peut recueillir elques fleurs. — M. *Alphonse* DENIS a lu une dissertation sur les ératures étrangères, pleine d'esprit et d'érudition. — Un conte M. le chevalier LANTIER a été lu avec beaucoup de grâce par Réguis, procureur du roi à Marseille. — M. Jauffret a fait ensuite rapport détaillé sur les pièces de poésie qui ont concouru pour le x proposé à l'occasion du sacre de S. M. Charles X. — Ce prix a décerné à M. DURAND DE MODURANGE qui, en 1819, à peine é de 16 ans, avait remporté le prix de poésie à la même académie, qui depuis s'est plusieurs fois distingué dans les concours des ux floraux de Toulouse. L'accessit a été obtenu par M. *Alphonse* AYOL, résidant à Mâcon. — Un prix de poésie réservé a été ac-rdé à M. DURAND DE MODURANGE, déjà nommé, pour une autre e, dans le genre gracieux, adressée à S. A. R. Madame la Dau-ine.— Un second prix réservé a été décerné à M. MARIUS GIMON, ur une épître où l'on a remarqué de très-jolis vers (voy. *Rev. Enc.* dessus, p. 152).

L'Académie a annoncé qu'elle se voyait à regret forcée de retirer concours l'*Éloge du cardinal de Bernis*, les discours qui lui sont rvenus n'ayant point rempli son attente. Dans sa séance pu-que du mois d'août 1826, elle décernera une médaille d'or de la leur de 300 fr. à l'auteur du mémoire qui aura le mieux résolu les estions suivantes : Quels avantages doivent résulter pour le dé-rtement des Bouches-du-Rhône et pour les villes d'Aix et de Mar-lle, en particulier, de l'exécution du projet relatif au *Canal de ovence*. — Quelles difficultés présenterait l'exécution de ce projet ? Où convient-il d'établir la prise d'eau ?—Les concurrens pourront nsulter la *Statistique du département des Bouches-du-Rhône*, ouvrage blié par les soins de M. le Comte de Villeneuve, préfet.—Le terme concours est fixé au 1er juillet 1826. J. de M.

TOULOUSE (*Haute-Garonne*). — L'*Académie des sciences, inscrip-ns et belles-lettres* de cette ville a tenu, le 25 août, sa seconde nce publique. M. de MALARET en a fait l'ouverture par un dis-urs. — M. TAJAN a lu un rapport sur le concours général que cadémie avait ouvert pour l'année 1825, sur cette question : « L'é-

tude des langues orientales est-elle indispensable pour former le bo écrivain ? » Le prix a été accordé à M. Delpon de Livernon M. Charpentier de Saint-Prest a obtenu une mention très-honora ble. Cette séance a été terminée par la lecture d'une notice historiqu sur M. Magi-Durival, composée par M. Dumége. — L'Académi propose, pour l'année 1828, la question suivante : « A laquelle de deux littératures, grecque ou latine, la littérature française est-ell le plus redevable ? » — Le prix est une médaille d'or de 300 fr.

PARIS.

Institut. — *Académie des sciences.* — *Mois d'*octobre 1825. — *Séance du* 3. — M. Féburier rappelle les expériences qu'il a faite sur le fluide électrique contenu dans le gaze oxigène, et qu'il cro rentrer en partie dans celles qu'a faites récemment M. Pouille (commissaires nommés pour le mémoire de M. Pouillet). Les phé nomènes dans lesquels le fluide électrique joue un rôle, exercent au jourd'hui l'esprit d'un grand nombre de physiciens. Chaque jou découvre de nouvelles propriétés de cet agent de la nature, mais o n'a pu parvenir encore à les lier par une théorie générale. — M. *Charl* Gemmellaro adresse un mémoire italien, avec des échantillons l'appui, sur le sol de l'Etna (MM. Brongniart et Brochant, commis saires). — M. Civiale termine la lecture de son mémoire sur la *lithot triptie* (MM. Chaussier et Dupuytren, commissaires). — MM. Quoy Gaymard lisent des remarques zoologiques sur les polypes à polypie faites dans la baie de Coupang, à Timor et sur l'île Guau, aux Ma rianes (MM. Bosc et Duméril, commissaires). — M. Audouar commence la lecture d'un mémoire intitulé : Aperçus généraux su l'origine et la contagion de la peste et de la fièvre jaune.

— *du* 10. — M. Huygnal Beaufond, résidant aux trois Ilets, i de la Martinique, prie l'Académie de faire examiner un plan figura portant l'application de la machine pneumatique à un moulin à suc ordinaire (MM. de Prony et Navier, commissaires). — M. Latreil fait un rapport verbal sur l'ouvrage de M. le général Dejean, int tulé : Species général des coléoptères de la collection de l'auteur. — M. Dulong lit un mémoire intitulé : Recherches sur les pouvoi réfringens des fluides élastiques. — M. Lenoir fils, au nom de s père et au sien, présente un mémoire sur les nouveaux instrume qu'ils ont construits, et spécialement sur ceux qu'il a nommés *n veaux-cercles.* Il décrit les avantages qui leur sont propres, et indiq le degré de perfection qu'il est parvenu à leur donner. Il met so

s yeux de l'Académie plusieurs de ces instrumens (MM. de Prony Navier, commissaires).

— *du* 17. — MM. Costa et Lasserre adressent une note sur le quide que M. Magendie a découvert dans le canal rachidien et u'il leur a démontré. — M. Bitterlin annonce qu'il possède un *nt glass* très-parfait, et demande à qui il doit s'adresser pour obnir la récompense promise à cet effet. — M. Damoiseau lit un méoire sur la comète à courte période. — MM. Dupetit Thouars et abillardière font un rapport sur le mémoire de M. Gaudichaud, oncernant le *cycas circinalis*. Cet arbre singulier, qui a beaucoup analogie avec le *palmier sagoutier*, et qu'on trouve abondamment ans les Molluques et dans la Nouvelle-Irlande, n'a pu être encore assé ni parmi les monocotylédones, ni parmi les dicotylédones. Sa orce de reproduction est telle, que non-seulement des troncs, coués au-dessus des racines et enfoncés en terre de 5 à 6 pouces rerennent comme des boutures, même lorsqu'ils sont desséchés; mais ncore que le cycas se multiplie par de simples rondelles ou des agmens de jets, coupés à la manière des pommes de terre, sur de unes jets. La pulpe des fruits a une saveur agréable, mais très-asingente, ce qui oblige d'y ajouter du sucre ou de la faire macérer vant de la manger. Elle contient assez de parties fermentatives pour onner, lorsqu'on la met dans l'eau, une bonne liqueur spiritueuse. n peut en retirer, ainsi que du tronc et surtout de la partie médulire, une fécule à peu près semblable au sagou. L'amande du fruit u cycas est très-amère; c'est un vomitif très puissant, quand elle t mangée sans précaution; mais, grillée, elle devient un aliment gréable. Les individus femelles secrétent une grande quantité de omme, dont les propriétés se rapprochent beaucoup de celles de gomme adragant. Le mémoire de M. Gaudichaud est jugé digne 'être inséré dans le Recueil des savans étrangers. — M. Geoffroy aint-Hilaire lit un mémoire sur un fœtus, né à terme, blessé ans le troisième mois de son âge, et devenu monstrueux à la suite 'une tentative d'avortement.

— *Du* 24. — M. Delattre écrit à l'Académie pour lui offrir un émoire imprimé qui porte le titre suivant : *Quelques mots sur le risement de la pierre dans la vessie par des procédés mécaniques.* (Comaissaires déjà nommés). — M. Mirbel lit un rapport sur la *Flore des es Malouines*, par M. d'Urville. « Sous tous les rapports, dit I. Mirbel en terminant, ce nouvel essai sur les îles Malouines est n excellent travail. Nous proposons à l'Académie d'en témoigner

sa satisfaction à l'auteur, et d'en autoriser la publication dans le Recueil des savans étrangers. » (Approuvé). MM. Vauquelin et Thénard font un rapport sur un mémoire de M. Laugier, concernant l'analyse d'un minéral connu sous le nom de fer résinite (de Haüy), des environs de Freyberg. M. Stromeyer était précédemment arrivé au même résultat que M. Laugier, qui l'ignorait; mais le travail de ce dernier est toujours intéressant, en ce qu'il confirme l'existence de l'acide arsénique dans le fer résinite. (Approuvé). — M. Geoffroy-Saint-Hilaire lit un mémoire sur la structure, la composition et les usages de l'appareil olfactif dans les poissons, et spécialement dans le congre. — M. de Grandpré lit une pièce manuscrite intitulée : *Mémoire sur les moyens de sonder l'Océan pour reconnaître les vallées qui déterminent les courans.* Il met sous les yeux de l'Académie l'appareil qu'il propose pour cet objet. (MM. de Prony et de Rossel, commissaires). — M. Audouart achève la lecture de son mémoire sur la peste et la fièvre jaune. (Commission déjà nommée).

— *Du* 31. — M. Serres adresse un ouvrage manuscrit sur l'anatomie comparée des monstruosités animales. (Renvoyé à la section d'anatomie et de zoologie). — M. de Saint-Cricq, président du conseil de commerce, etc., demande l'avis de l'Académie sur des questions relatives à l'emploi du sulfate de soude dans les verreries, et sur les moyens par lesquels l'administration pourrait la favoriser. (MM. Vauquelin, Thénard, Gay-Lussac et d'Arcet, commissaires.) — M. Moreau de Jonnès communique des extraits de quelques lettres écrites sur la Martinique, et contenant des détails sur les ravages de la fièvre jaune et ceux du dernier ouragan. (Voy. *ci-dessus*, p. 599). — M. Geoffroy-Saint-Hilaire lit le mémoire dont il avait donné le résumé dans la séance précédente. — M. Lassis lit une note sur le mémoire du docteur Ségaud, de Marseille, relatif à la prétendue contagion de la fièvre jaune, et au dernier mémoire de M. Audouard. A. Michelot.

— *Académie française.* — Le 3 novembre, cette Académie a procédé à l'élection d'un nouveau membre, en remplacement de M. Bigot de Préameneu. Au premier tour de scrutin, M. Mathieu de Montmorency s'est trouvé avoir 18 voix sur 31 (nombre des membres présens). M. Pongerville, auteur d'une traduction de *Lucrèce*, et que nous nous honorons de compter au nombre de nos collaborateurs, a obtenu 9 voix; M. Ancelot, auteur de *Louis IX*, du *Maire du Palais*, de *Fiesque* et de *Marie de Brabant* (Voy. *ci-dessus*,

age 256, l'annonce de ce dernier ouvrage) 3, et M. VIENNET, au-
eur de plusieurs *tragédies*, et d'*épîtres* où brillent une franchise et
ne verve fort remarquables, 1 voix.—M. Mathieu de Montmorency
été proclamé membre de l'Académie française, à la majorité de 5
oix.

Société protestante de prévoyance et de secours mutuels. — De tous
ems les protestans de France se sont distingués dans l'honorable
arrière de la charité, que l'Évangile commande. La Société dont
ous annonçons la fondation récente, et qui compte déjà des souscrip-
eurs dans tous les rangs de l'État, espère que ses efforts seront en-
ouragés par tous ceux de ses frères qui apprécient les avantages de
ette mutuelle garantie contre les malheurs, et qui sentent tout le
rix des obligations charitables d'un cœur vraiment religieux. Dès à
résent, cette Société est en état de secourir, d'une manière efficace
t prompte, tout sociétaire qui serait malade. Elle vient de publier
on *Règlement* (1), et bientôt elle fera paraître la liste des membres
e son conseil d'administration.

Athénée de Paris (V. *Rev. Enc.*, t. XXVI, page 924). — Cet établis-
ement, qui compte maintenant quarante années d'existence et de
uccès, va recommencer ses travaux. Le programme des cours de
ette année prouve que l'administration est parvenue à composer un
rofessorat qui satisfera les amis des lettres et des sciences, et qui
uccèdera dignement à ceux qu'illustrèrent tour à tour, dans les
ciences, *de Parcieux*, *Fourcroy*, *Ventenat*, *Cuvier*, *etc.*; dans la littéra-
ure, *La Harpe*, *Ginguené*, *Chénier*, *Lemercier*, *etc.* — Voici le tableau
es cours de cette année : 1re SECTION : *physique*, M. DE MONTFER-
AND; *chimie*, M. DUMAS; *physiologie*, M. MAGENDIE; *zoologie*, M. DE
LAINVILLE; *hygiène*, M. *Eusèbe* DE SALLE; *anatomie*, au moyen de
ièces artificielles, M. AUZOUX; *géologie générale*, M. *Constant* PRE-
OST; *météorologie*, M. BABINET. — 2e SECTION : *histoire littéraire de*
rance, M. VILLENAVE; *philosophie des facultés intellectuelles*, M. le
octeur GALL; *économie et morale*, M. DUNOYER; *Considérations sur*
a civilisation aux XVIIIe *et* XIXe *siècles*, M. *Alexis* DE JUSSIEU. — Ces
ours s'ouvriront dans la première quinzaine de décembre. — L'*Athé-*
ée réunit aux cours d'instruction qui ont lieu tous les soirs, l'avan-
age d'offrir aux personnes qui le fréquentent, des salles de conver-

(1) Paris, 1825. Brochure in-8° d'une feuille; imprimerie de Gaultier-
aguionie.

sation et des salles de lecture où l'on trouve la plupart des journaux et des ouvrages périodiques, français et étrangers, et beaucoup d'ouvrages nouveaux et de brochures du moment.

On peut s'abonner, tous les jours, au secrétariat de l'Athénée, rue de Valois, n° 2, près le Palais-Royal. Prix, 120 fr. pour les hommes; 60 fr. pour les dames et pour MM. les étudians.

Société philotechnique. — Séance publique annuelle (27 novembre). Cette séance avait attiré un grand concours d'auditeurs. M. DE LADOUCETTE occupait le fauteuil. Un rapport très-détaillé du secrétaire-perpétuel, M. VILLENAVE, sur les travaux de la Société, a rendu nécessaire la suppression de plusieurs lectures, entre autres du chapitre d'un roman que va publier l'ingénieux auteur de *la famille Glinet*. Au rapport ont succédé *trois fables* fort originales et fort piquantes de M. FEBVÉ, et que l'auteur a lues avec le talent qu'on lui connaît; un rapport de M. LENOIR sur un nouveau cabinet fort curieux d'antiquités égyptiennes; une *élégie* et deux *fables* de M. NAUDET, où l'on a trouvé de l'esprit et de la grâce; le *récit* plein d'intérêt *des derniers momens de M. le comte de Lacépède*, membre de la Société philotechnique, et dont la famille assistait à cette séance (récit extrait d'un éloge historique par M. VILLENAVE); un *conte aux Enfans de France*, par M. BOUILLY; et un *chant de la Philippide* poëme inédit de l'auteur de *Sigismond* et du *Siège de Damas*, et que M. VIENNET a lu avec beaucoup de chaleur. — Un concert agréable a terminé la séance.

Écoles d'enseignement mutuel établies a Paris. — Distributions des prix. — Au milieu des obstacles de tout genre que l'ignorance, la prévention, l'esprit de parti et la mauvaise foi opposent à la nouvelle méthode d'enseignement mutuel, il est agréable aux amis de l'instruction élémentaire de voir les succès toujours croissans des écoles de la capitale, où cette méthode est pratiquée. M. le préfet de la Seine et MM. les maires de Paris, bien loin de comprimer l'essor de ces écoles, les aident de leur bienveillante protection. — C'est dans le courant du mois de novembre qu'a eu lieu la distribution générale des prix dans ces divers établissemens. A l'*École des Israélites*, le discours de M. REY, adjoint, dans lequel il a rappelé la protection égale accordée à tous les cultes par la Charte constitutionnelle, a été accueilli par de vifs applaudissemens. — L'*École des protestans* a été aussi honorée de la présence d'un adjoint au maire de l'arrondissement. — Les deux écoles, l'une de garçons, l'autre de filles, établies à la Halle aux Draps, ont attiré une réunion nombreuse, où l'on remarqua

lusieurs étrangers distingués, entre autres M. le colonel Frémont, un des députés haitiens envoyés à Paris. — A l'*École modèle* de la ue Saint-Jean-de-Beauvais, les prix ont été distribués par M. le naire de l'arrondissement, qui a vu avec satisfaction les succès des lèves dans l'écriture, le dessin, l'arithmétique et le chant. Les prinipaux fondateurs de la *Société pour l'amélioration de l'instruction primaire* assistaient à ces réunions. — Espérons que les écoles de déparemens, fondées en partie par des souscriptions volontaires, continueront à rivaliser avec celles de la capitale. M. A. J.

Enseignement public de la géométrie et de la mécanique appliquées ux arts. — Circulaire du ministre de l'Intérieur, à tous les préfets du oyaume. — Nous nous empressons d'annoncer une mesure administrative, qui promet à l'industrie, non-seulement le bienfait d'une insruction qui lui manquait, mais une protection qui favorisera ses léveloppemens, ses nobles efforts, et les grandes et belles entreprises ui font l'ornement et la richesse de l'état.

« Des essais, dont les commencemens font augurer la réussite, sont entés depuis quelque tems, pour mettre à la portée de ceux qui xercent les professions industrieuses, ou qui s'y destinent, des ours où s'enseignent les élémens les plus simples, ou plutôt les aplications les plus usuelles aux arts et métiers, de la géométrie et le la mécanique. Plusieurs villes ont paru disposées à suivre le modèle qu'offre à cet égard le cours professé à Paris, au Conservatoire oyal des arts et métiers, par M. le baron Dupin, de l'Académie oyale des sciences. On ne saurait mettre en doute, dans les pays nanufacturiers, l'utilité et la grande importance de ces lumières, ans lesquelles l'industrie ne peut faire de véritables progrès; on doit apprécier des cours où l'on propose de rendre ces connaissances acessibles et familières aux artistes, en les appropriant à leur capacité omme à leurs besoins, en les réduisant à la mesure du peu de tems lont ils peuvent disposer. Si quelque ville de votre département mbitionnait sa part dans cette instruction, je le verrais avec intérêt; t vous pouvez assurer celles qui ont des fonds pour subvenir à la épense de ces cours, qu'elles trouveront l'administration disposée seconder leurs vœux; particulièrement elle leur désignera des rofesseurs de choix et de confiance. Je dois seulement vous faire emarquer qu'il s'agit ici d'une amélioration locale dans les professions industrieuses d'une ville (1). Un établissement à former dans ce

(1) Cette observation n'est pas exacte. Presque partout, les grandes ma-

but doit rester purement municipal : les fonds départementaux, ayant d'autres destinations, ne sauraient y concourir ; et ce n'est pas au conseil général du département que doivent s'adresser les invitations de contribuer à la propagation de ce genre d'enseignement. »

Cours de géographie ouvert au *Géorama* (voy. t. XXVII, p. 301). — M. *Émile* LOUBENS, géographe de S. A. R. le duc de Chartres, vient de terminer un cours sur la géographie physique, historique et politique. Dans sa première séance, après des considérations générales sur l'astronomie, il a exposé rapidement les divers systèmes du monde; a passé ensuite à la mesure des degrés monagésimaux, et centésimaux; puis, au calcul du mètre, dont la valeur a fait déterminer toutes les autres mesures métriques. A ces notions générales ont succédé l'étude du globe considéré en lui-même, la description des divisions politiques, la distinction des races, des institutions et des mœurs. Ce tableau de l'univers, tracé au milieu d'un globe qui place toutes les régions en présence, a offert le plus grand intérêt. Le professeur doit ouvrir un nouveau cours, qui aura pour objet la géographie ancienne, dont la connaissance est si nécessaire pour les études classiques. — Un cours du même genre doit être ouvert dans le même établissement, pour les dames et pour les jeunes demoiselles, par M. REAUME, professeur de géographie des jeunes princesses d'Orléans.

Santé publique. — Moyen de faire avorter la variole. — M. SERRES, médecin de l'hôpital de la Pitié, à Paris, a découvert un procédé pour faire avorter la variole. Ce procédé, qui consiste à cautériser les boutons par le nitrate d'argent, est d'un grand intérêt pour la science et pour l'humanité, au moment où l'on voit se développer, aux États-Unis et aux Antilles, une espèce de petite vérole fort inquiétante, dont on n'est préservé ni par la vaccine, ni par la variole inoculée.

---

nufactures occupent non seulement les habitans de la ville où elles sont établies, mais tout un département. L'instruction qu'il s'agit de répandre sera profitable au cultivateur même; l'agriculture la réclame aussi; c'est le besoin universel de tous les travaux, de toutes les industries : il eût été convenable à tous égards de la confier à l'administration départementale, et de l'aider des moyens dont cette administration peut disposer. N. d. R.

Exposé de quelques uns des principaux faits relatifs à l'emprunt d'Haïti.—Le premier emprunt fait en Europe par la République d'Haïti, dont le gouvernement français a reconnu solennellement l'indépendance, est un événement assez important pour fixer l'attention, non-seulement des hommes de finances et des hommes d'État, mais de tous ceux qui s'intéressent au crédit et à la prospérité d'une nation naissante appelée à occuper un rang honorable parmi les nations civilisées. La question de l'emprunt d'Haïti a été présentée d'une manière peu exacte dans quelques-uns de nos journaux, qui écrivaient sous l'influence d'opinions ou d'intérêts différens, et qui, n'ayant point connu parfaitement ce qui s'était passé, n'ont pu rendre une entière justice, ni à MM. les commissaires haïtiens, ni à l'un de nos citoyens les plus distingués par la sagesse et la modération de ses opinions politiques, par un patriotisme pur et désintéressé et par les importans services qu'il a rendus à l'industrie, non-seulement en France, mais en Europe, et qui a dignement répondu à la haute confiance que lui avait témoignée le général Boyer, président de la république d'Haïti, en l'invitant à aider les commissaires envoyés à Paris de son expérience et de ses conseils. Nous aimons à présenter à nos lecteurs un exposé simple et fidèle des faits, et à leur faire apprécier la marche qui a été suivie et les résultats qui ont été obtenus. La note ci-après, qui est le résultat de renseignemens dont nous pouvons garantir l'exactitude, paraît devoir mettre dans tout son jour la vérité sur ce sujet.

Un des événemens qui ont le plus fixé l'attention publique dans le mois dernier, a été L'EMPRUNT D'HAÏTI. Cette affaire a été consommée avec avantage pour les emprunteurs : la baisse qui s'est manifestée ultérieurement dans les effets publics en fournit la preuve ; mais les circonstances qui l'ont précédée et accompagnée ont été l'objet de beaucoup d'articles contradictoires, insérés dans les journaux de la capitale.

Si l'on s'était borné à critiquer le mode de l'enchère et de l'adjudication, quoiqu'il y en eût eu des exemples précédens, nous n'aurions rien à en dire, chacun pouvant avoir à cet égard sa manière d'envisager la question. Il en est de même de l'adjudication à l'en-

chère ou de celle au rabais : l'expérience n'a pu encore faire juger lequel des deux modes est préférable. Mais, pour la première fois, nous avons vu publier les plus minutieuses circonstances d'une négociation qui, par sa nature commerciale, devait être concentrée entre les personnes intéressées. On a publié une copie littérale d'un traité annulé ; nous avons lu le procès-verbal dressé par un agent de change seul, de tous ses faits et de ses démarches pour faire réussir une affaire de son état.

Des négocians également distingués et estimables ont eu des différends sur le sens qu'ils avaient donné, chacun dans l'intérêt qui lui était confié, à une convention rédigée à la hâte et au milieu d'allées et venues. Les divers partis politiques se sont emparés de cette discussion pour y puiser les matières du développement de leurs principes. Les uns en ont profité pour critiquer indirectement le mode déjà adopté de mise en vente d'un emprunt, au moyen d'un *minimum* caché sous une enveloppe, et que, dans certains cas, on est exempt de faire connaître ; les autres, mécontens de la mesure prise par le Gouvernement à l'égard de la république d'Haïti, ont voulu tourner cette opération en ridicule jusque dans ses détails et dans ses suites. Il a été impossible de donner à ces idées quelque développement, sans froisser des amours-propres et même des réputations.

En ce qui concerne le rôle que M. Ternaux a joué dans la négociation de l'emprunt, nous avons pris des informations telles, que notre opinion est invariablement fixée. On lui a reproché d'avoir tenu secrète, par rapport aux compagnies soumissionnaires, la convention du 29 octobre, et on en a tiré la conséquence qu'elle était frauduleuse ; tandis que le texte même de cet acte prouve que la compagnie Lafitte ne pouvait en profiter qu'autant qu'elle aurait offert un prix supérieur à celui qui serait porté par les autres compagnies. En outre, il est constant que M. Ternaux a informé des clauses de ce traité M. Delessert, chef d'une compagnie soumissionnaire, et lié avec l'autre, avant même que la discussion s'élevât entre ceux qui l'avaient signé, sur le véritable sens qu'on devait y attacher.

L'ambiguïté et l'incohérence des divers articles, notamment des articles 1 et 2, rapprochés des articles 4 et 5, ont frappé tous les lecteurs ; on ne doit donc pas s'étonner que, lorsque les parties en sont venues à l'explication, elles aient reconnu l'impossibilité de l'exécution ; en effet, c'est ce qui a eu lieu. Des négocians, égale-

nent de bonne foi, se sont bientôt accordés pour supprimer un acte qui ne convenait à aucune des parties, d'après la manière dont chacune l'opposait à l'autre.

Cette annulation a eu lieu, et c'est un fait constant et avoué, deux jours avant l'adjudication publique de l'emprunt. Elle n'a donc eu, ni pu avoir aucune influence sur la conclusion. Mais il fallait que la critique pût s'étayer : dès lors, on a supposé que le *minimum* des commissaires haïtiens était fixé, avant même que la convention du 29 octobre fût signée ; et l'on en a tiré la conséquence que les compagnies soumissionnaires avaient été jouées, et la compagnie Lafitte seule favorisée. Ce raisonnement perdra toute sa force quand on saura, comme nous nous en sommes assurés, que le *minimum* n'a été déterminé par les commissaires que le matin même de l'adjudication ; qu'il l'a été par eux seuls, sans la participation de M. Ternaux, qui leur avait déclaré qu'il voulait l'ignorer, et que ses liaisons avec les diverses maisons qui concouraient à l'emprunt lui en faisaient un devoir.

De toute cette affaire, il ne reste donc plus rien de blâmable en soi ; il reste seulement en fait que l'emprunt d'Haïti a été consommé, nous le répétons, à des conditions avantageuses pour la République ; car il est à 15 et 20 pour 100 au-dessus du cours actuel des autres fonds d'Amérique, ceux des États-Unis exceptés.

Réclamation.—L'éditeur des *OEuvres de M. de Maistre*, annoncées dans notre dernier cahier (Voy. *ci-dessus*, p. 251-253), qui a reçu de lui les marques les plus honorables et les plus franches de son estime et de sa reconnaissance pour les soins qu'il a bien voulu donner à cette édition, nous écrit pour réclamer contre quelques passages de notre article qui pourraient induire les lecteurs en erreur. Le rédacteur de cet article s'est étonné que l'on n'eût point reproduit dans cette édition la préface du frère de l'auteur, M. Joseph de Maistre ; cette suppression s'explique tout naturellement par une lettre de l'auteur du *Voyage autour de ma chambre*, qui prie son éditeur d'écarter cette préface où, selon son expression originale, « il est beaucoup trop question de sa *personne personnelle*. » Quant à l'histoire de la *Jeune sibérienne*, Prascovie Lapoulof, dont l'auteur de l'article a paru révoquer en doute quelques détails, l'éditeur affirme, d'après M. de Maistre lui-même, que l'on n'y a rien avancé qui ne fût entièrement conforme à la vérité et su de tous ceux qui ont connu l'héroïne en Russie. C'est donc moins une *Nouvelle* qu'il nous a donnée, qu'un récit

simple et véridique de la vie de cette jeune fille, dont le dévouement aussi ingénieux que sublime a pu offrir sous la plume de Mme Cottin tout l'intérêt d'une fiction romanesque. E. H.

N. d. R. En continuant à admettre des *réclamations* dans notre recueil, nous prouvons notre désir de rester dans les bornes de la justice et de la vérité; nous devons cependant prévenir que, dans l'intérêt de nos lecteurs et dans celui même des auteurs, nous ne donnerons place désormais qu'à celles qui reposeraient sur des faits dont la connaissance pourrait être utile à la science, ou dont la rectification importerait à l'honneur ou à la réputation des réclamans. Quant aux critiques purement littéraires que nous avons occasion de faire sur les ouvrages qui nous sont confiés, elles sont le résultat de la conviction intérieure des rédacteurs chargés d'en rendre compte; et il ne peut y avoir d'autre juge légitime que le public entre les auteurs de ces ouvrages, et les critiques qui tâchent de les apprécier avec impartialité.

Théâtres. — *Théâtre Français.* — Première représentation du *Veuvage interrompu*, comédie en un acte et en prose, par M. Bayard. (Lundi 17 octobre.) — Le boulevard aurait pu réclamer *Lord Davenant* (Voy. *ci-dessus*, cahier d'*octobre*, p. 329); *le Veuvage interrompu* appartenait de droit au *Gymnase*. Deux amies, veuves toutes deux, et toutes deux disposées à tenter encore les hasards du mariage, se trouvent réunies à la campagne. L'une, Mme Dubreuil, attend un prétendu, le colonel St. Félix, qu'un oncle, dont elle vient d'hériter, l'a engagée à épouser. L'autre, Julie de Melval, n'attend personne; mais elle conserve le souvenir d'un beau jeune homme qu'elle aimait, et dont elle était aimée avant son mariage, dicté par des convenances de famille. Or, il se trouve, comme chacun le devine, que le beau jeune homme est le colonel St. Félix; et l'on voit tout de suite que, malgré les dispositions testamentaires de l'oncle de Mme Dubreuil, Saint Félix épousera ses anciennes amours. Cela pourrait même se faire dès que St. Félix a reconnu Mme de Melval; mais la pièce serait dénouée un peu trop vite, ou plutôt elle n'aurait pas de nœud. Celui que l'auteur a imaginé n'est pas bien serré; Mme de Melval a quitté ses vêtemens de deuil par une raison assez frivole, de sorte que St. Félix ignore qu'elle est libre; de plus, un frère de Mme Dubreuil, jeune compagnon d'armes du colonel, arrivé le jour même avec lui, devient subitement amoureux de Julie, et lui fait une déclaration impromptu. Enfin, Mme Dubreuil termine tout ce petit quiproquo, en révélant le veuvage de

son amie. Une intrigue qui repose sur un mot qu'il serait tout simple de dire et qu'on ne dit pas, des sentimens quintescenciés, des personnages de convention, de l'esprit en pure perte, voilà ce qu'on trouve dans cet ouvrage. Ce qu'on n'y trouve pas, ce sont des situations, du naturel, des caractères, du comique enfin. Marivaux a fait des comédies dans ce genre; mais Marivaux est un maître qui a laissé bien loin la plupart de ses élèves, et, dans un mauvais genre, il a fait des chefs-d'œuvre. Il faut bien remarquer aussi que Marivaux se conformait à l'esprit du temps où il vivait : ses personnages avaient leur modèle dans plus d'un salon, leur jargon était à la mode. On peut parier qu'il ne ferait pas aujourd'hui les mêmes ouvrages. M. Bayard paraît avoir assez d'esprit pour suivre une meilleure route, et imiter de meilleurs modèles. Il a fait une comédie d'un autre siècle, c'est dire assez qu'elle ne pouvait obtenir beaucoup de succès dans le nôtre. Mal accueillie à la première représentation, la pièce a tout-à-fait succombé, dit-on, à la seconde épreuve. M. A.

— Première représentation du *Béarnais* ou la *Jeunesse de Henri IV*, comédie en 1 acte et en vers libres; par MM. *Raimond* DE LA CROIZETTE, *Pierre* LE DOUX, et *Fulgence* DE BURY. (Vendredi 4 novembre.) Une bonne action, des mots heureux et quelques espiégleries amoureuses, voilà le fond de la pièce. Des vers de fête, c'est tout dire, ne relèvent pas beaucoup un sujet qui n'a d'autre intérêt que de rappeler un nom cher à tous les cœurs français. Cette bluette, qui a été composée pour la St. Charles, ne survivra guère aux réjouissances dont elle a fait partie; cette courte existence, et surtout l'intention dont les auteurs étaient animés, ne laissent rien à dire à la critique : cependant, ne pourrait-elle pas désirer que, pour célébrer les meilleurs princes, on ne vînt pas toujours mêler à leurs actions généreuses des niaiseries ou des fredaines, qui ne peuvent assurément rien ajouter à leur gloire, non plus qu'à l'amour des peuples?

— Première représentation de *La Fantasque et son médecin*, comédie en 3 actes et en prose (jeudi 17 novembre). La fantasque est une nuance un peu chargée de la capricieuse, et parmi les divers caractères qui ont exercé le pinceau de Thalie, le capricieux semble être un des plus difficiles à mettre en scène; cette volonté si mobile et si fugitive, ces desirs qui se succèdent si rapidement, qui naissent sans motif et s'évanouissent de même (car, sans cela, ils ne seraient plus des caprices), donnent à une physionomie un air d'extravagance qui semble ordinairement peu vraisemblable et peu digne d'attacher le spectateur. Cette déraison continuelle le fatigue, et il ne songe pas

que c'est seulement de la déraison que le titre lui promet. L'auteur de la comédie nouvelle avait bien compris cette difficulté, et c'était une idée fort ingénieuse que d'opposer à la fantasque un homme dont le caractère méfiant prît au sérieux toutes ses folies, et supposât une intention à ses brusques caprices. Ce moyen de mettre en jeu un caractère si difficile à présenter, prouverait seul, malgré le mauvais succès de l'ouvrage, qu'il n'a pu être conçu que par un homme qui a médité sur son art, et qui en connaît les difficultés et les ressources. Malheureusement, l'action imaginée par l'auteur est très-faible, et un pareil caractère a besoin d'être soutenu par l'intrigue ; il faudrait, pour le faire goûter au spectateur, que les caprices fussent si fortement mêlés à l'action, et influassent si directement sur elle, qu'ils parussent toujours le fruit d'une combinaison savante, et non de bizarreries imaginées au hasard. Une lettre insérée dans divers journaux nous informe que de nombreuses coupures ont été faites à la hâte, pendant les répétitions, dans les scènes les plus importantes, et que les scrupules des comédiens n'ont pas permis à l'auteur de montrer sa pièce telle qu'il l'avait conçue. — L'impression nous la fera bientôt mieux connaître ; nous n'en donnerons point ici l'analyse : on devine que les caprices de la fantasque éloignent tour à tour ou rapprochent d'elle son médecin qu'elle aime, et qui finit par l'épouser. Nous avons dit que le succès n'a pas été heureux. La langueur de l'action et quelques traits forcés ont mal disposé le public, qui cependant, à des mots spirituels et à des intentions comiques, aurait pu reconnaître un poëte qu'il a plusieurs fois applaudi. L'auteur demandé a gardé l'anonyme.

— Première représentation de *Léonidas*, tragédie en cinq actes; par M. Pichald. (Samedi 26 novembre). Cette tragédie a obtenu l'un des succès les plus éclatans que l'on ait vus depuis long-tems au Théâtre-Français; et ce triomphe est d'autant plus beau que l'auteur ne le doit qu'à lui-même. Il n'avait point de modèle parmi les poëtes tragiques; l'histoire même ne lui fournissait presque aucun secours. Elle dit que trois cents héros sont morts aux Thermopyles pour le salut de la patrie ; mais, ce grand dévouement n'offre ni ces situations, ni ces péripéties, ni ce nœud qui constituent une action dramatique. Personnages, caractères, situations, tout a dû sortir de l'imagination du poëte. Autour de cette figure antique et idéale de Léonidas, l'auteur a placé deux jeunes Grecs dont l'un touche encore à l'enfance; fils du roi banni Démarate, ils sont l'espoir de Sparte, et le trône de Léonidas les attend. — Alcée,

aîné, est émule de Tyrtée ; il porte sa lyre au milieu des combats, t ses accens, non moins que son audace, animent la valeur de ses ompagnons ; le plus jeune se nomme Agis, c'est l'élève bien aimé e Léonidas.—Archidamie, leur mère, qui a été envoyée à Delphes vec les Théores pour consulter l'oracle, arrive aussi aux Thermoyles. Archidamie est une de ces mères lacédémoniennes qui chéissent leurs enfans avec idolâtrie, mais avec héroïsme ; qui aiment eur gloire autant et plus que leur vie ; et qui savent dire, en étouffnt leurs sanglots : *avec ou dessus.* Cléomène, Spartiate farouche, our qui Sparte est l'univers, et qui est toujours prêt à sacrifier la rèce entière au salut de sa ville, forme un habile contraste avec e caractère de Léonidas, ce modèle d'une valeur calme, d'un héoïsme généreux et du dévouement le plus désintéressé. Pour développer les ressources de son sujet, l'auteur nous a conduits aussi ans le camp des Perses ; nous y trouvons Xerxès et ce Démarate ui, pour avoir attenté aux lois de Lycurgue, est déchu de son ofce de roi, et, ce qui est plus cruel pour un Spartiate, de son rang e citoyen. Loin de sa patrie, il en a perdu les mœurs sévères, il a oublié les mâles vertus ; et la nature a rétabli son empire dans ne âme d'où sont effacées les lois de Lycurgue et les traces d'une lucation stoïque. Ce rôle, auquel nous aurons cependant quelques eproches à faire, présente une heureuse opposition avec celui d'Arhidamie, qui porte la vertu spartiate au plus haut degré d'exaltaon. Tels sont les personnages de la pièce ; on voit qu'ils ont tous n caractère déterminé et une couleur poétique. Maintenant, sans onner une analyse détaillée de cette tragédie, nous tâcherons d'en ndiquer les principales situations. La scène s'ouvre dans la tente e Xerxès ; le roi des rois est assis sur son trône, les mages brûlent encens devant lui, à ses pieds sont les satrapes et les rois. Cependnt, la vérité se mêle à tant d'adorations ; ce Démarate, qui n'est us un Spartiate, mais qui paraît encore un homme au milieu de us ces esclaves, élève sa voix devant le maître de l'Orient et lui rédit l'héroïque résistance des Grecs. Deux jeunes gens paraissent ; ctimes volontaires, ils viennent offrir leur tête, en expiation du ng des ambassadeurs perses versé par les Grecs. Xerxès accepte et héroïque dévouement. Une scène entre Alcée et Agis (car on a eviné que ces jeunes héros sont les fils de Démarate, est fort ttendrissante et pleine d'un charme tout poétique ; le pathétique reouble, quand Démarate vient, en tremblant, leur demander des ouvelles d'une patrie qu'il aime toujours. Leur âge, leurs vertus

lui rappellent les fils qu'il a laissés à Sparte; et au moment où l'on annonce que la mort les attend, il court les défendre. — Au second acte, nous sommes transportés au passage des Thermopyles, et dans le camp des Grecs. Archidamie arrive de Delphes; l'oracle a rejeté son offrande. Cléomène attribue la colère des dieux à la trahison d'Alcée et d'Agis; car on sait qu'ils ont passé dans le camp ennemi. Archidamie désespérée maudit le jour où naquirent des fils dont elle s'était promis tant de gloire. Cependant, le satrape qui commande les *immortels*, et auquel on a donné la Grèce dans le partage des conquêtes futures de Xerxès, vient proposer à Léonidas de ne point tenter les chances d'une lutte si prodigieusement inégale. Le poëte a très-habilement placé dans cette scène des mots devenus célèbres, tels que : *Viens les prendre*, *Nous combattrons à l'ombre*, etc. Le satrape annonce que le sang des deux jeunes Grecs qui se sont présentés dans le camp de Xerxès a satisfait aux mânes des ambassadeurs perses, et sort en s'écriant :

Les dix mille immortels au combat vous attendent.

Le désespoir d'Archidamie se change en une douleur pleine d'enthousiasme et de patriotisme; elle fait, en vers admirables, l'oraison funèbre de ses fils, et heureuse de l'espoir que les dieux sont fléchis par leur mort, elle appelle les Grecs aux armes.—Au troisième acte, Cléomène fait à Archidamie le récit de la bataille : les *immortels* sont détruits; Agis et Alcée (auxquels Démarate a sauvé la vie) ont pris part au combat; couronnés de lauriers, ils accourent se jeter dans les bras de leur mère. Bientôt, Léonidas vient interrompre les chants de victoire; il donne à Agis un message pour Sparte, et annonce que la trahison a livré aux Perses un passage inconnu, et que les Barbares vont bientôt franchir les montagnes. Un grand dessein agite Léonidas, l'expression solennelle de sa physionomie le révèle aux yeux d'Archidamie, elle lit la mort des trois cents dans ce regard sublime; elle fait ses adieux à Alcée, et parle d'un devoir qu'elle va remplir. Léonidas explique à ses compagnons le projet et les immortels résultats du grand dévouement qu'il a conçu; il leur dit de se préparer à ce dernier combat, et de se couronner de fleurs pour leur mort future.

Le 4e acte s'ouvre au milieu des ténèbres; des feux sont allumés sur les hauteurs; les trois cents entourent l'autel de la patrie; Alcée, au milieu d'eux, chante l'hymne funèbre en l'honneur des Muses, et dépose sur l'autel les couronnes et les palmes de ses compa-

ions; une ambassade solennelle de Xerxès arrive en ce moment
près de Léonidas pour lui offrir la couronne de toute la Grèce,
condition que ce nouvel empire sera tributaire du grand roi. La
ule réponse de Léonidas est l'ordre qu'il donne à un soldat
écrire sur le rocher la fameuse inscription : *Passant, va dire à*
arte que nous sommes morts ici pour obéir à ses saintes lois. Le chef
es mages se retire, et Démarate, qui l'avait accompagné, révèle
Léonidas que Xerxès, désireux de montrer en spectacle l'escla-
ge des Grecs, a donné ordre qu'au lieu de les tuer dans le com-
t, on tâche de les saisir vivans. Léonidas s'étonne de devoir un
l service à un barbare; mais Démarate révèle son nom en fuyant.
est alors que Léonidas distribue à chacun son poste de mort : *Et*
mien ! s'écrie Agis, qui accourt hors d'haleine. C'est sa mère qui
i a révélé ce glorieux sacrifice dont il allait être exclu. Léonidas
envoyait régner à Sparte; Agis vient lui rendre sa couronne, et
prendre son rang de soldat. Léonidas combat vainement son gé-
éreux dessein; l'héroïque enfant se jette tout en larmes aux pieds
u roi de Sparte; ses prières, son désespoir touchent enfin Léoni-
as, qui le relève en lui disant : *Rassure-toi, tu mourras.* Toute cette
ène saisit d'attendrissement et d'admiration; c'est une des plus
elles qui soient au théâtre. — Nous nous retrouvons, au 5e acte,
ans la tente de Xerxès; un songe le réveille au milieu des ténèbres,
il raconte au chef des mages qu'il a vu ses descendans enchaînés
ar un conquérant, qui, parti du sein de la Grèce, est venu inscrire
nom de grand sur Babylone en cendres. Cependant, les Grecs, pro-
tant des ténèbres qui dissimulent leur petit nombre, se sont pré-
pités sur le camp des Perses, ont embrasé leurs tentes, et jeté le
ésordre parmi les Barbares surpris. Les mages supplient le grand
oi de mettre en sûreté sa personne sacrée. Bientôt, Léonidas blessé
t apporté dans la tente de Xerxès, dont les Grecs sont maîtres;
rchidamie, qui de loin voit le champ de bataille, raconte en quel-
ues mots la chute héroïque des trois cents; enfin, Agis tout san-
lant se traîne jusque auprès de Léonidas, et tombe en s'écriant :
s sont tous morts; je meurs. Léonidas arrache le fer ennemi laissé
ans sa blessure, et expire.

Cette tragédie fait répandre, d'un bout à l'autre, des larmes
admiration, de ces larmes que le grand Condé versait aux vers
u grand Corneille. Ce n'est point ici du pathétique vulgaire;
sont des émotions aussi nobles que délicieuses. Rien n'est
us attendrissant que l'amitié fraternelle et le patriotique dévoue-
ent de ces deux jeunes héros qui viennent, dès le commencement

de la pièce, offrir leur tête en expiation du crime de la patrie, et qui lui donnent enfin leur vie; préférant à la couronne de Sparte la couronne sanglante des trois cents. Il y avait assurément une grande hardiesse à tenter un pareil sujet; le salut des personnages qui intéressent est toujours l'objet des vœux du spectateur; ici, c'est tout le contraire; pour ces héros que le poëte nous a fait aimer, la mort est la victoire, et le sujet est présenté avec tant d'art, qu'il n'est pas un spectateur qui ne craigne de les voir échapper à un péril auquel ils aspirent, comme à un véritable triomphe. C'est leur salut que l'on redoute; car, selon les mœurs de Sparte, peintes avec une si profonde vérité, le salut est ici l'infamie. Cette originalité d'intérêt, cette fidélité de mœurs, ce mouvement, cette vie que le poëte a su imprimer à son action, donnent au tableau qu'il nous présente une vérité qui saisit, et que l'on trouve bien rarement dans une représentation dramatique.

L'intérêt que nous inspire ce bel ouvrage est pour nous un motif de plus pour ne pas l'admirer aveuglément. On a reproché à Archidamie d'envoyer son jeune fils à la mort, tandis qu'il pouvait aller régner avec gloire sur le trône de Léonidas. Il y a quelque vérité dans cette critique; mais il faut remarquer que ce trait du caractère d'Archidamie n'est pas faux, il est seulement un peu exagéré; et il en résulte une si belle scène, un mouvement si dramatique, qu'on regretterait que le poëte eût imaginé un autre moyen de ramener Agis. La pièce offre d'autres défauts qui nous semblent plus réels. Le caractère de Démarate, fort heureusement conçu, pèche quelquefois dans l'exécution; c'est l'avilir sans aucun profit que de le charger de faire à Léonidas l'offre de la couronne de la Grèce; cette proposition, tout-à-fait indigne d'un Spartiate, même dégénéré, et qui bientôt va être *absous* par Léonidas, devrait être mise dans la bouche de l'ambassadeur perse, et Démarate n'accompagnerait l'ambassade que pour révéler à ses anciens compatriotes le projet de les rendre esclaves. Nous croyons aussi que les prières que les fils de Démarate lui adressent pour l'empêcher de combattre avec eux, ne servent qu'à dégrader encore ce roi banni. Le 5e acte est inférieur aux quatre premiers. Il est toujours difficile de présenter naturellement, dans un drame, les vicissitudes et les résultats d'une bataille; et l'on voit que le poëte a éprouvé quelque embarras à ramener Léonidas, et surtout les fils d'Archidamie, dans la tente de Xerxès. On se demande aussi ce que va devenir cette fière Lacédémonienne dans un camp où elle n'a plus aucun appui.

ais ces défauts, et quelques autres moins graves, que l'auteur urra corriger, disparaissent devant les beautés du premier ordre i brillent dans toutes les parties de cet ouvrage. Pour oser abor- r un pareil sujet, il fallait être bien sûr de son style. Celui M. Pichald est étincelant de verve et de poésie; malgré quel- es taches légères, il nous a semblé d'un éclat remarquable; et qui nous a surtout frappé, c'est le talent avec lequel le poëte it, dans chaque situation, trouver le mot pathétique. La pièce obtenu un succès d'enthousiasme, et sera long-tems applaudie. le est jouée, d'ailleurs, avec un ensemble assez rare; et Talma rtout est admirable dans le rôle de Léonidas. Nous avons été noins, aux répétitions, de l'extrême zèle qu'a déployé le commis- ire du gouvernement (M. Taylor) pour la mise en scène de cet vrage. On doit le remercier surtout de protéger le talent contre nt d'obstacles qu'il lui faut ordinairement surmonter pour arriver qu'au public. Les circonstances où se trouvent aujourd'hui les ecs ont été favorables à la pièce; et dans tous les pays où l'on ntéresse à leur cause sacrée, on voudra voir représenter ou lire *onidas.* M. A.

Odéon. — Première représentation du *Mort dans l'embarras*, comé- e en trois actes et en vers; par MM. Gustave et Léon (samedi 8 tobre). Un baron de Lindorf, major prussien, emporté par sa bra- ure, a battu l'ennemi sans en avoir reçu l'ordre; et, pour échapper a sévérité de Frédéric, aux yeux de qui rien ne peut excuser une fraction à la discipline, il se cache et se fait passer pour mort; ais, placé entre le danger d'être fusillé et le désagrément de voir neveu épouser sa prétendue et des héritiers se partager son en, il reparaît au moment où on l'attend le moins. Les embarras de prétendu mort font le sujet de la pièce, dont les incidens ne nt guère plus neufs que le fond, mais qui offre des situations assez isantes, et qui se distingue surtout par un style piquant et spiri- el. C'est, dit-on, le début de deux jeunes auteurs que ce succès it encourager, et auxquels il faut conseiller de choisir des sujets ins usés, et de peindre des caractères et des mœurs, au lieu de ver- er un imbroglio. M. A.

— Ce théâtre a donné de plus, dans le courant de ce mois, un me en trois actes, imité de l'allemand, et intitulé *Preciosa;* la sique de Weber, adaptée à des marches et à des chœurs qui fai- nt partie de cet ouvrage, n'a pu le sauver d'une chute complète, ritée du reste par la nullité de l'action et la bizarrerie des détails. —Une comédie en trois actes, ayant pour titre *les Chapeaux*, a

éprouvé le même sort, quoique la pauvreté du fond fût rachetée e quelque sorte par des scènes et des détails comiques. L'auteur, connu dit-on, par des succès, n'a pas été nommé.

Beaux-arts. — *Lithographie.* — Girodet : *Une scène de déluge Le serment des sept chefs.* — Le premier de ces deux ouvrages e connu depuis long-tems : jugé digne du grand prix au concours d cennal, il occupe dans notre école le rang le plus élevé. L'auti fait partie de cette grande quantité de compositions admirables qu l'on a trouvées dans les portefeuilles de Girodet, et que l'on va pu blier successivement. Les démêlés sanglans survenus entre les deu fils de Jocaste et de l'infortuné OEdipe, sont l'objet de l'un des plus belles tragédies d'Eschyle : *Les sept chefs au siège* Thèbes. C'est le même sujet que Racine a traité dans *les Frères e nemis.* La composition de Girodet est puisée dans le récit que fa à Étéocle l'espion qu'il avait envoyé pour examiner les disposition de l'armée que Polynice, son frère, conduit contre lui. « J'apport dit-il, des nouvelles certaines : sept chefs furieux ont immolé u taureau sur un bouclier noir ; et, tous, la main sur la victime, o juré par le dieu Mars, par Bellone et par la peur, amie du carnag ou de détruire aujourd'hui et de saccager la ville de Cadmus, de mourir, et d'arroser cette terre de leur sang. » On sait que Longi dans son *Traité du sublime*, cite ce passage que Boileau a traduit ains

Sur un bouclier noir, sept chefs impitoyables
Épouvantent les dieux de sermens effroyables :
Près d'un taureau mourant, qu'ils viennent d'égorger,
Tous, la main dans le sang, jurent de se venger.
Ils en jurent la Peur, le dieu Mars et Bellone.

Au troisième acte, le même espion, qui est retourné au camp e nemi, fait à Étéocle le portrait des sept chefs, et lui demande qu guerriers il leur opposera ? C'est là que Girodet a pris les caractè particuliers qu'il a donnés à ses personnages, dans sa belle co position. Il se proposait d'exécuter ce tableau; déjà même il av fait les études peintes des têtes de plusieurs des chefs : la mor tout fini, tout dispersé, et les têtes peintes ont été vendues; m M. Aubry le Comte a sollicité la faveur de lithographier le des et il en a fait un *fac simile*, dans lequel il a mis tout ce qu'il a science et d'habileté; il a consulté les élèves de Girodet, ses marades, et il n'a rien négligé pour que son travail fût digne son maître. Il a fait de même pour *une scène de déluge* qu'il av

mmencé à lithographier, du vivant de Girodet. Privé des conseils 'il en attendait, il a redoublé de zèle et de soin : il en a été digne-ent récompensé, et le succès a couronné ses deux entreprises. Ces ux planches, d'une très-grande dimension, coûtent : *une Scène de luge*, 40 fr.; *le Serment des sept chefs*, 24 fr. avant la lettre, et 16 fr. rès la lettre. Le tirage de cette dernière planche a été confié à . Constans, l'un des imprimeurs lithographes les plus habiles. Ces vrages auront, je n'en doute pas, un grand succès; la composition, pruntée à Eschyle, est de nature, surtout, à exciter vivement l'at-ntion du public et des artistes.

— *Les Orateurs Chrétiens.* — *Portraits.* — Mme Delpech vient de blier, sous ce titre, les portraits des Orateurs les plus célè-es que la chaire ait produits en France. *Bossuet*, *Fénélon*, *Mas-llon*, *Bourdaloue*, *Mascaron et Fléchier*, composent cette suite, tièrement lithographiée par M. Grevedon, l'un des artistes qui nt le plus d'habileté en ce genre. Dans cette collection, comme ns son *Iconographie des contemporains* (voyez t. XXIII, p. 466), me Delpech a joint à chaque portrait le *fac simile* de l'écriture s personnages qui la composent. Ces accessoires, joints au mérite 'exécution que l'on trouve dans cet ouvrage, lui assurent un suc-ès mérité à tous égards. — Son prix est de 16 fr. P. A.

— *Sculpture.* — *Statue de Fénelon*, par M. David. — Le nom de Fé-elon réveille dans l'esprit des idées de douceur, de piété, de gran-eur d'âme, en un mot, de toutes les vertus qui rendent la religion imable, réunies à toutes les qualités qui distinguent l'écrivain sublime. ussi les arts ont-ils consacré presque toutes les actions de sa vie, ue l'on pourrait regarder comme divine, si, dans ses querelles avec ossuet, Fénelon n'avait malheureusement payé son tribut à l'huma-ité. M. David, jeune sculpteur auquel la ville d'Angers s'honore avoir donné naissance, vient d'ajouter un nouveau monument ceux dont ce digne prélat avait déjà été l'objet. Ce monument, des-né à la ville de Cambrai, où Fénelon fit briller tant de vertus dans seconde période de sa vie, est composé de sa statue et de trois bas-liefs qui ont pour sujet l'*éducation du jeune prince*, le *pansement des ssés* et *la conduite de la vache*. Il nous semble impossible de faire ieux que ne l'a fait M. David. Il a représenté Fénelon dans les der-ers instans de sa vie; ses yeux sont tournés vers le ciel, et son re-rd, ainsi que tous ses traits, annoncent la sérénité de son âme. en n'est plus parfaitement saisi que l'expression de cette figure;

sous le ciseau du jeune artiste, le marbre s'anime, l'âme respire, et le prélat vertueux semble parler encore aux nombreux auditeurs, avides de l'entendre. A. G.

—*Antiquités égyptiennes nouvellement apportées à Paris par* M. Passalacqua, rue des Filles-Saint-Thomas, n. 12. La galerie est ouverte tous les jours, depuis dix heures jusqu'à quatre.—La précieuse collection formée par M. Passalacqua, *de Trieste*, n'attirera pas moins l'attention des curieux que celle des savans. M. *Alexandre* Lenoir, administrateur des monumens de l'église de Saint-Denis, a fait à la Société royale académique des sciences, sur cette nouvelle acquisition faite par l'Europe aux dépens de l'ancienne Égypte, un rapport dont il a bien voulu nous adresser un extrait. Nous regrettons beaucoup de ne pouvoir l'insérer ici, à cause de son étendue. On s'étonne qu'un seul voyageur ait pu suffire aux travaux et aux dépenses nécessaires pour acquérir un aussi grand nombre d'objets rares, auxquels le vulgaire même attache beaucoup de prix, et que les maîtres actuels de l'Égypte ne sont pas disposés à laisser enlever par les *Infidèles*. On y trouve des produits d'arts que nous sommes habitués à regarder comme modernes, des bijoux que notre luxe et nos goûts ne dédaigneraient pas, une conformité remarquable entre plusieurs petits meubles dont l'usage a été transmis depuis les tems des Pharaons jusqu'à nos jours. Les fastes des arts égyptiens, mis en ordre par M. Passalacqua, ne nous laissent presque aucun mérite d'invention : outils des arts mécaniques, instrumens d'agriculture, armes, etc., il faut tout reporter à ces anciens tems, excepté sans doute notre artillerie et nos machines à vapeur, si toutefois d'autres voyageurs encore plus heureux que M. Passalacqua ne découvrent point un jour toutes ces choses dans quelques tombeaux encore intacts. La propriété conservatrice des tombeaux égyptiens est admirable; témoin l'œuf de poule antérieur au fameux siége de Troie, et que l'on admire dans la galerie dont nous parlons. La seule nomenclature des objets que l'on y voit si l'on en juge par l'extrait que M. Lenoir nous a communiqué, remplirait plusieurs de nos pages. Ce savant s'attache plus particulièrement à la description d'un mon ument sépulcral fort singulier, et qui deviendra, sans doute, le sujet de dissertations intéressantes.—Il est à désirer que M. Lenoir publie son rapport sur cette importante collection. F.

Nécrologie—*Le général* Foy, *membre de la Chambre des députés, mort à Paris, âgé de* 50 *ans, le* 28 *novembre* 1825.—Un deuil général; une foule immense accompagnant un modeste convoi; l'expression to

chante et unanime du patriotisme, sa douleur vertueuse, ses honorables résolutions : voilà les premiers hommages rendus à la mémoire du grand citoyen que la France vient de perdre. Commençons par être justes; et, puisque le général Foy, ne s'occupant que de la patrie, négligea le soin de sa fortune, assurons à sa famille éplorée une existence telle que les vœux de cet homme de bien l'eussent désirée pour ses enfans, et prouvons à ceux qui suivront ses traces, que la reconnaissance nationale accompagne et récompense au delà du tombeau les défenseurs des libertés publiques. Après l'accomplissement de ce devoir, nous nous acquitterons de la tâche facile d'écrire l'histoire de l'illustre guerrier, et de l'orateur politique plus illustre encore. Quant au monument que l'on propose de lui décerner, où convient-il de le placer? Si la tribune législative est rendue à sa destination, c'est là que l'image du général Foy rappellera les plus nobles et les plus utiles souvenirs.

Nous insèrerons, dans l'un de nos prochains cahiers, une *Notice* de quelque étendue sur le général Foy. MM. *Casimir* Périer, Ternaux, Méchin, B. Constant, les généraux Miollis et Sébastiani ont payé un premier tribut de regrets et d'éloges à sa mémoire, le jour de ses funérailles. — Une souscription, qui s'est élevée, dès le troisième jour, à près de 300,000 fr., est destinée à l'érection d'un monument pour le député que la France entière honore de ses larmes, et à la dotation des cinq jeunes enfans que sa mort rend orphelins, et qui sont adoptés par la patrie. Une commission, composée de MM. le maréchal Jourdan, le lieutenant-général Gérard, *Jacques* Lafitte, le duc de Choiseul, *Casimir* Périer, Ternaux, *Benjamin* Delessert, *Alex.* Lameth et le comte Daru, est chargée de régulariser et de surveiller l'emploi des souscriptions ouvertes par la reconnaissance nationale.

Un mois avant sa mort, dans une lettre qu'il m'écrivait en date du 18 octobre dernier, l'homme vertueux que nous pleurons avait honoré de son suffrage et encouragé par ses éloges la *Revue Encyclopédique*, qu'il aimait depuis long-tems, comme une grande entreprise de bien public. Il avait aussi rappellé avec bienveillance le *Discours en vers* intitulé : *La France en* 1825, ou *Mes regrets et mes espérances* (voy. *Rev. Enc.*, t. xxvii, p. 862), où il avait trouvé (qu'il me soit permis d'employer ses expressions) « de beaux vers inspirés par de nobles sentimens. » — Je me disposais à l'aller remercier, ou lui répondre, quand la fatale nouvelle m'est arrivée. Ce n'est plus qu'à son ombre illustre que je puis adresser ma réponse; et c'est sur

sa tombe à peine fermée que je viens déposer le triste et dernier hommage de mon affection et de ma douleur.

Hommage au général Foy.

Foy n'est plus, et la France entoure son cercueil
Des tributs de l'amour et des pompes du deuil.
Son âme généreuse, à la terre échappée,
Emporte dans les cieux l'espérance trompée
D'un peuple tout entier qui respectait en lui
De ses droits outragés le vengeur et l'appui.
Foy n'est plus. De sa mort la nouvelle est semée;
Déjà pour l'avenir grandit sa renommée.
Ses modestes foyers, où sa famille en pleurs
A la seule amitié confiait ses douleurs,
Sont devenus un temple, où la foule empressée
Vient recueillir encor sa dernière pensée,
Et devançant la voix de la postérité,
A déjà proclamé son immortalité.
Général citoyen, député populaire,
Implacable ennemi du pouvoir arbitraire,
Orateur éloquent, intrépide soldat,
Dans les camps, au Forum, la patrie et l'État
Le trouvèrent toujours à son devoir fidèle.
Il vécut pour la France, il a péri pour elle.
C'était pour vous, Français, qu'en ses derniers momens,
Écartant de ses fils les doux embrassemens,
Trompant les tendres soins d'une épouse craintive,
Dans son cœur trop ardent et dans sa tête active,
A sa patrie encor sacrifiant ses jours,
Il mûrissait les plans, préparait les discours
Qui devaient éclairer d'une vive lumière
Ces débats solennels, auxquels l'Europe entière
Assiste, en écoutant des oracles lointains.
Qui révèlent ses droits et ses futurs destins.
Bientôt, vont se r'ouvrir ces luttes annuelles,
Des peuples attentifs écoles mutuelles.
C'était là que naguère, interprète des lois,
Prince de la tribune (1), il instruisait les Rois.
Foy n'est plus; et le monde, ainsi que notre France,
Comme un malheur public, doit pleurer son silence.

M.-A. Jullien, de Paris.

---

(1) Expression empruntée à l'éloquent Discours prononcé par M. *Casimir* Perrier sur la tombe du général Foy.

TABLE DES ARTICLES
CONTENUS
DANS LE QUATRE-VINGT-TROISIÈME CAHIER.
NOVEMBRE 1825.

I. MÉMOIRES, NOTICES ET MÉLANGES.

1. Mémoire inédit de Louis XIV, communiqué par M. *Barbier.* 337
2. Notice sur la Jamaïque. . . . . *P.-A. Dufau.* 343
3. Notice historique et biographique sur M. Langlès.. *Dacier.* 354

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

4. Dictionnaire classique d'histoire naturelle, 2e article. — *Bory-St.-Vincent.* 369
5. Défense du christianisme; par M. Frayssinous. *Cyprien Anot.* 379
6. Esprit, origine et progrès des institutions judiciaires; par M. J.-D. Meyer. . . . . *St.-Albin-Berville.* 385
7. 1° Voyage dans la république de Colombie; par Mollien. 2° Voyage au Chili, au Pérou et au Mexique; par Hall. — 3° Le Mexique en 1823; par M. Bulloch. . . . *M. Avenel.* 399
8. Année française, ou Mémorial des sciences, des arts et des lettres. . . . . *E. P.* 421
9. Les Martyrs de Souli, tragédie; par M. Lemercier. . . *C.* 429

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Annonces de 174 *ouvrages, français et étrangers.*

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE. — *États-Unis*, 14. 441
AMÉRIQUE CENTRALE. — *Guatemala*, 4. 447
ASIE. 1. 451
EUROPE. — *Grande-Bretagne*, 11. 452
— *Russie*, 8. 466
— *Danemarck*, 4 473
— *Allemagne*, 8. 477
— *Suisse*, 3 483
— *Italie*, 13. 487
— *Espagne*, 1. 497
— *Pays-Bas*, 13. 498
FRANCE, 84, savoir : *Sciences physiques et naturelles*, 25. 504
— *Sciences religieuses, morales, historiques et politiques*, 26. . . . 533
— *Littérature*, 27. 560
— *Beaux-Arts*, 5. 584
— *Mémoires et Rapports de Sociétés savantes*, 3. 587
— *Ouvrages périodiques*, 4. 591
— *Livres en langues étrangères publiés à Paris*, 4. 597

IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE. — *Antilles*, Irruption de la fièvre jaune. — *États-Unis*, Commerce. — Bâtimens à vapeur et en fer. 599
AMÉRIQUE CENTRALE. — *Guatemala*, Traité d'alliance avec la Colombie. — Statistique. 600
AMÉRIQUE MÉRIDIONALE. — *Colombie*, Société de colonisation. 601
COLONIES ANGLAISES. — Statistique. 602
ASIE. — *Singapore*, Histoire naturelle : Éponge végétaliferme. 603
OCÉANIQUE. — *Nouvelle Hollande; Colonies anglaises*, Agriculture, Population et Commerce. . . . . *Ibid.*
AFRIQUE. — *Égypte*, Administration, Armée, Commerce et Industrie. 605

EUROPE.

Iles Britanniques. — Expédition au Nord. — Canal Calédonien. — Vaisseau à vapeur pour un voyage de long cours. — Gymnastique. — *Londres*, Commerce de vins. — Nécrologie : James Taylor. — *Hucknal*, Monument élevé à la mémoire de lord Byron. 606
Russie. — *Saint-Pétersbourg*, Institut des Sourds-Muets. — Imprimeries. — Bibliographie ; Littérature : Traduction d'Ourika. 611
Pologne. — *Varsovie*, Séance publique de l'Université. — Exposition des produits de l'industrie. 61
Suède. — *Stockholm*, Exploitation des mines de fer. — *Lund*, Université. — *Upsal*, Université 61
Norvège. — *Christiania*, Liberté de la presse. 61
Danemarck. — *Copenhague*, Livres orientaux donnés à la bibliothèque de l'Université. 61
Allemagne. — *Heidelberg*, Cours de l'Université. — *Gœttingue*, Sociétés savantes. — *Bonn*, Musée d'antiquités. — *Munich*, Nécrologie : Maximilien-Joseph, premier roi de Bavière. . *Ibid*
Suisse. — *Canton de Vaud*, Paragrêles ; Réclamation. — *Appenzel*, Police sanitaire. — *Bade* et *Yverdun*, Établissemens thermaux, visités par M. Gimbernat. 61
Italie. — *Turin*, Société royale d'agriculture. — Vaccine. — Société de lecture. — *Milan*, Prix proposé par l'Institut. — *Florence*, Académie des Géorgophiles. — *Catane*, Académie des sciences naturelles. — *Rome*, Condition des Juifs. — *Prato*, Littérature : Traduction de l'ouvrage de M. Pouqueville. — *Bologne* et *Florence*, Nécrologie : Mattei et Fiacchi. . 62
Espagne. — *Madrid*, Nouvel instrument de musique. 62
Portugal. — *Lisbonne*, Institut pour les Sourds-Muets. . . . 62
Pays-Bas. — *Bruxelles*, Académie des sciences et belles-lettres. Société des sciences naturelles et médicales. — *Liége*, Université. — *Louvain*, Société de médecine. — Collége pour les catholiques. — *Amsterdam*, Académie des beaux-arts. — *La Haye*, Souscription en faveur des Grecs. . . . . *Ibid*
France. — *Châlons*, Industrie agricole. — *Montpellier*, Enseignement mutuel. — *Saint-Brieux*, Nouveau Cours d'enseignement industriel. — *Volvic*, École d'architecture. — *Sociétés savantes et littéraires* d'Amiens, d'Arras, de Clermont-Ferrand, de Douai et de Marseille. 63
Paris. — *Institut :* Académie des sciences ; séances d'octobre Académie française : Nomination de M. Mathieu de Montmorency. — Société protestante de prévoyance. — Athénée de Paris. — Écoles d'enseignement mutuel. — Enseignement public de la géométrie. — Cours de géographie ouvert au Géorama. — Santé publique : Moyens de faire avorter la variole. — Emprunt d'Haïti. — Réclamation de l'éditeur des OEuvres de M. de Maistre. — *Théâtres : Théâtre-Français*, le Veuvage interrompu, le Béarnais et la Fantasque, comédies ; Léonidas, tragédie. — *Odéon :* Le Mort dans l'embarras, Préciosa et les Chapeaux, comédies. — *Beaux-Arts* : Lithographie. — Sculpture : Statue de Fénelon, par David. — Antiquités égyptiennes. — *Nécrologie :* Foy. — Vers en son honneur, par M. Jullien. 6

REVUE
ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

ANALYSES ET ANNONCES RAISONNÉES

DES PRODUCTIONS LES PLUS REMARQUABLES

DANS LA LITTÉRATURE, LES SCIENCES ET LES ARTS.

I. MÉMOIRES, NOTICES,
LETTRES ET MÉLANGES.

COUP-D'ŒIL

SUR

LA TENDANCE GÉNÉRALE DES ESPRITS

DANS LE DIX-NEUVIÈME SIÈCLE;

EXTRAIT du DISCOURS *prononcé par M. Benjamin* CONSTANT, *dans la Séance d'ouverture de l'*Athénée royal de Paris, *le* 3 *décembre* 1825.

OBSERVATION.

Notre premier cahier de cette année présentait un *rapide aperçu des progrès des connaissances humaines*, *en* 1824, *et une Revue sommaire des efforts et des progrès des nations, pendant les vingt-cinq dernières années.* (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXV, p. 1-16 et 17-41).—Un historien d'une réputation européenne, habitué à puiser dans les annales des peuples les instructions d'une haute philosophie, M. SISMONDI a rapproché et comparé, dans ce dernier tableau, les différens peuples et

leurs situations respectives, les influences qu'ils ont subies, les améliorations qu'ils ont obtenues, les chances plus ou moins favorables que semble renfermer pour eux l'avenir. L'Amérique elle-même s'est enrichie de cette production, qui a été traduite en anglais et publiée à Philadelphie par M. Duponceau, citoyen des États-Unis. (Voy. *Rev. Enc.*, t. xxvi, p. 750, juin 1825.) Ainsi, les deux Continens font entre eux, au moyen de leurs ouvrages périodiques les plus estimés, et des communications fréquentes et régulières établies par le commerce, des échanges réciproquement utiles, non-seulement des productions de leur agriculture et de leur industrie, mais aussi des vues de bien public et des produits de la pensée humaine, d'autant plus féconde et généreuse, qu'elle franchit les limites des états et la barrière des mers, pour embrasser les intérêts généraux de l'humanité.

Aujourd'hui, un écrivain, non moins célèbre comme publiciste que l'est M. de Sismondi comme historien, et qui a traité avec une grande profondeur les questions politiques les plus importantes, s'est proposé d'indiquer la *tendance générale de notre siècle, considérée à la fois dans la manifestation de l'esprit d'industrie et dans l'expression du sentiment religieux :* ces deux choses comprennent toute l'existence matérielle et spirituelle des individus et des sociétés.

Après avoir entendu le Discours où cette direction des esprits est signalée avec un rare talent d'observation, et qui a été accueilli par les applaudissemens unanimes d'une assemblée nombreuse et choisie, nous avons exprimé le désir de le placer sous les yeux de nos lecteurs; et M. *Benjamin* Constant a bien voulu se rendre à l'invitation que nous lui avons faite de nous communiquer son manuscrit. Nous regrettons vivement de n'avoir pu en insérer qu'un extrait, qui néanmoins suffira, nous l'espérons, pour faire apprécier les doctrines de l'auteur.

Ce coup d'œil philosophique sur notre état social actuel et sur les résultats qu'il doit produire, sert, pour ainsi dire, de complément au travail de M. Sismondi que nous avons rappelé; en sorte que ces deux articles, quoique peu étendus, nous font embrasser à la fois, dans la sphère intellectuelle où nous bornons nos recherches, ce qui a été fait, ou seulement préparé peu à peu depuis le commencement du siècle; ce qui existe aujourd'hui autour de nous, et ce qu'une observation prévoyante et judicieuse nous permet d'entrevoir dans un avenir peu éloigné. Les personnes même qui ne croiraient pas devoir adopter toutes les idées des deux écrivains

distingués qui ont traité ces vastes sujets, aimeront à connaître leurs opinions et les développemens qu'ils leur ont donnés.

M.-A. JULLIEN.

« Le désir que m'a témoigné le Comité qui dirige l'administration de l'ATHÉNÉE, et la reconnaissance que je dois à l'attention bienveillante dont cet établissement m'a honoré jadis, m'ont imposé l'obligation d'accepter l'invitation flatteuse, transmise en son nom, par un ancien et honorable collègue, que la France cherche en vain sur les bancs de la représentation nationale, où l'appelaient l'estime publique, le suffrage libre de ses commettans, et les services éminens rendus à son pays, qu'il a su tour à tour enrichir et défendre (1).

« Je voudrais remplir dignement la mission qui m'est confiée. Des considérations vagues sur les avantages des sciences et des lettres, d'obligeans éloges, répartis entre des écrivains plus ou moins distingués, n'atteindraient pas ce but. Aujourd'hui, plus que jamais, on a besoin d'idées exactes et applicables, et l'ATHÉNÉE, réunion sérieuse et indépendante, serait peu satisfait des divagations élégantes et des louanges sonores qui peuvent suffire ailleurs.

« La politique, la littérature, la philosophie, l'exploitation du monde matériel par les sciences, le besoin de pénétrer dans le monde invisible par la religion, tout ce qui est positif et tout ce qui est vague, tout ce qui sert de base à la vie physique, ou de parure à l'existence morale, est dans un mouvement accéléré, dans une fermentation toujours plus active. Un nouvel ordre de choses s'annonce; mais, comme le chaos précède la création, les débris de ce qui s'écroule s'opposent à ce qu'on distingue l'édifice qui doit s'élever. Cependant, à toutes les époques, un esprit particulier, une tendance spéciale, président

(1) M. TERNAUX aîné, Président actuel du Conseil d'administration de l'*Athénée royal de Paris*.

invisibles à ce chaos, et donnent à la désorganisation du présent et à l'organisation de l'avenir une impulsion quelquefois inaperçue, mais qui finit toujours par être victorieuse. C'est à indiquer cette tendance, à déterminer les besoins, les opinions, les doctrines possibles à notre époque qui récèle tant de germes d'avenir, que ce Discours sera consacré. Cette indication, je le pense, aura quelque avantage, même pour les professeurs de l'Athénée. On marche d'autant plus sûrement et rapidement dans une carrière, que l'on connaît mieux le point de départ.

« Le besoin dominant du quinzième et du seizième siècle, était celui du libre examen. Le besoin dominant de notre époque, c'est non-seulement la liberté des croyances et de l'opinion, mais l'indépendance de l'existence matérielle, sans laquelle l'intelligence, malgré des efforts partiels et des succès précaires, est menacée toujours de retomber dans la servitude. De là, il y a trois cents ans, la réforme, qui, bien qu'elle ait dévié souvent de son principe et se soit souillée par l'intolérance, n'était autre chose que l'affranchissement de la pensée. De là, de nos jours, les efforts de l'industrie, qui n'expriment que la volonté de trouver des moyens de bien-être physique hors de la protection et des faveurs du pouvoir.

« Cette volonté est un progrès immense, et ce progrès indique un perfectionnement incontestable dans la raison, et une amélioration importante dans la morale publique.

« Jadis, les gouvernemens étaient considérés comme les dispensateurs des richesses. Ils attiraient à eux le fruit du travail des classes laborieuses, et c'était d'eux que l'on voulait obtenir une part dans le fruit de ce travail. La révolution a détruit ce système; et, il faut le dire, cette destruction a, dans l'origine, été l'effet de la force des choses, bien plus que des lumières ou du désintéressement, soit des gouvernemens, soit des gouvernés.

« Les premiers, long-tems faibles, éphémères, et passant des mains d'un parti dans celles d'un autre, n'auraient pas mieux demandé que de conserver une organisation simple et commode qui donnait aux dépositaires d'un pouvoir appelé républicain les agrémens et le cortége des cours. La nation même aurait vu sans répugnance la prolongation de ce système. Elle n'a perdu que lentement l'idée, que les citoyens devaient tenir de l'autorité une existence aisée et brillante. La classe victorieuse se croyait l'héritière des sinécures de la classe vaincue. Mais l'instabilité qui accompagne les révolutions ôtait à ces sinécures la sécurité qui en fait le charme; et graduellement on s'est convaincu qu'il y avait mieux à faire que de demander à la faction régnante du jour des faveurs et des places dont on se verrait dépouillé par la faction régnante du lendemain. Cette conviction salutaire a pénétré dans tous les esprits. Chacun s'est dit que la nature avait placé dans les facultés de l'homme des moyens de richesse, et qu'il était à la fois plus honorable, plus sûr et même moins pénible de les acquérir que de les mendier.

« L'homme extraordinaire qui avait balayé les factions et étouffé les doctrines avait bien remarqué cette tendance vers l'industrie, et il la contemplait tour à tour avec satisfaction et avec inquiétude; avec satisfaction, parce qu'il avait besoin que la France fût riche; avec inquiétude, parce qu'il avait encore plus besoin que la France ne fût pas libre. Mais comme, lorsqu'une fois l'impulsion est donnée, tout la favorise, même ce qui lui paraît contraire, le système de guerre et de conquête, ennemi naturel de l'industrie, tournait néanmoins à son profit, en forçant la France à surpasser par ses productions la seule contrée qu'elle n'eût point domptée par ses armes.

« La restauration, pour des causes qu'il n'est point dans mon intention d'examiner (car elles fourniraient matière au blâme comme à l'éloge, et le blâme paraît sévère quand on

reconnaît un bon résultat), la restauration a complété le triomphe du système industriel. Les emplois accordés et ravis avec une rapidité incalculable, l'alternative entre une soumission peu consciencieuse et d'inévitables rigueurs, le besoin de récompenser d'anciens services aux dépens des nouveaux, les souvenirs qui planent, les délations qui les ressuscitent, toutes ces choses ont détourné la majorité de la nation de la carrière administrative. L'industrie recueille ceux que le pouvoir repousse, et leurs succès attirent sur leurs traces un grand nombre d'imitateurs. L'industrie est aujourd'hui la pensée principale, peut-être la pensée unique du siècle, et chaque jour de nouveaux prodiges signalent le règne de cette puissance, moins oppressive que la féodalité, moins dévastatrice que la conquête, et qui a ce mérite incontestable qu'elle a besoin de la liberté et de la paix; et que, sous quelques rapports, elle maintient la paix, et elle affermit la liberté. Car, les gouvernemens, qui ne vivent que de ses largesses, ne sauraient entreprendre aucune guerre qui ne tarisse la source et ne compromette la durée de leur prospérité. La gloire militaire, comme but, serait aujourd'hui une gageure contre l'espèce humaine. C'était celle de Napoléon : il l'a perdue, et ceux qui l'imitent en beaucoup de choses ont au moins le bon sens de ne pas suivre ses erremens sur ce point. Ils reconnaissent les lois que l'industrie leur impose : ils sacrifient à ces lois les principes dont ils se constituent d'ailleurs les champions; et, si le sacrifice s'opère en apparence de mauvaise grâce, cette mauvaise grâce est un dernier hommage rendu à des dogmes qu'on déserte. Et comment ces dogmes ne seraient-ils pas abandonnés? Que serait aujourd'hui l'autorité séparée de la richesse? On ne saurait à la fois lever le bras pour comprimer les peuples et tendre la main pour emprunter leur argent. Les vexations diminuent, en raison de ce que les besoins se multiplient. Le despotisme, quelque

haut qu'il soit placé, est puni de ses excès par une indigence qui le rend ridicule, même quand il est féroce; et le crédit, toujours imploré, protége ou venge la pensée proscrite. L'industrie entoure le pouvoir de sa force invisible, lui trace des limites, lui oppose des obstacles; et, si par quelque circonstance imprévue, des hommes passionnés pour l'arbitraire saisissaient ce pouvoir tant convoité, on les verrait, au milieu du système industriel, comme frappés d'une subite paralysie : aussi, seraient-ils accusés par leurs complices de timidité ou de trahison.

« Pacifique, indépendante, restauratrice de la dignité de l'homme, en ce sens qu'elle substitue le travail qui laisse intacte cette dignité, à la mendicité déguisée qui dégrade également celui qui donne et celui qui mendie, l'industrie a mille droits à notre reconnaissance. Elle est le signal d'une ère nouvelle, favorable à la liberté publique, puisqu'elle enchaîne ses ennemis, et favorable aussi à la morale privée, sous ce rapport qu'elle ouvre à tous des moyens plus légitimes d'aisance, et les entoure de plus de sécurité... »

L'orateur réfute ensuite ceux qui accusent l'industrie de nuire aux recherches philosophiques, à la liberté politique et aux beaux-arts.

« Je n'aperçois, dit-il, dans l'industrie, dans l'indépendance qu'elle conquiert noblement, dans les jouissances élégantes dont elle peut s'entourer, dans les lumières qu'elle rassemble et qu'elle encourage, dans les bienfaits qu'elle répand, rien qui ne s'associe naturellement à tout ce qu'il y a d'élevé dans les pensées, de sublime dans les conceptions, de tendre et de profond dans les cœurs.

« J'applaudis, continue-t-il, à tous les moyens qu'on découvre pour dompter l'univers matériel et le faire servir à nos usages. Plus l'univers matériel sera dompté, plus nous

aurons de loisir pour nous occuper de l'univers intellectuel, qui est le seul véritable.

« Quant à la liberté politique, un peuple frivole, dit-il, oisif, solliciteur par inclination, et qui placerait sa vanité dans la dépendance, lors même qu'il serait capable de révolte, serait impropre à la liberté. Avant de résister à la puissance, il faut savoir ne rien lui demander. Sans cette condition, les constitutions servent de peu de chose. En effet, que sont-elles, les constitutions ? Des remparts qu'une nation doit défendre : si cette nation n'existe pas, ces remparts ne sont pas défendus ; ils sont livrés. Or, l'industrie crée cette nation.

« Passant à la religion, je dois avant tout, dit-il, me mettre en garde contre un soupçon de complicité qui serait souverainement injuste et m'affligerait profondément. Si j'avais été citoyen d'Athènes au moment où l'on sévissait contre des philosophes accusés d'opinions ou d'insinuations contraires à la religion publique, si j'avais assisté aux délibérations du sénat de Rome lorsqu'il ordonnait l'expulsion de Carnéade et de ses compagnons qui composaient l'ambassade grecque, si j'avais été contemporain de ces réquisitoires fameux qui proscrivirent tour à tour l'*Émile*, le livre de *l'Esprit*, la *Philosophie de la nature*, j'aurais pu sur quelques points m'écarter de la doctrine des auteurs persécutés. J'aurais même nécessairement différé de plusieurs d'entre eux, puisqu'ils se combattaient réciproquement. Mais j'aurais assurément partagé la sympathie publique qui les entourait tous, et le blâme équitable dont elle frappait leur persécuteurs. Erreur ou vérité, la pensée de l'homme est sa propriété la plus sacrée ; la manifestation de cette pensée, son droit le plus inviolable. Erreur ou vérité, le pouvoir est également coupable, lorsqu'il l'attaque. Celui qui proscrit au nom de la philosophie la supers-

ition innocente, et celui qui proscrit au nom du ciel la philosophie, méritent également la réprobation des hommes le bien.

« D'ailleurs, ceux que l'on dénonce comme les ennemis de a religion, sont souvent ses amis les plus sincères et les plus utiles : car l'arracher à l'ambition qui en fait son instrument, 'affranchir du joug des castes avides qui la saisiraient comme n monopole, c'est lui rendre avec courage un immense service; c'est marcher, autant que le peut la faiblesse humaine, ur les traces du divin auteur de notre croyance, qui flétrissait les Pharisiens et les Scribes, et qui voulait, pour ous la charité, pour tous la lumière, pour tous la liberté. Par respect pour la religion même, ne la confondons pas vec les intérêts purement humains qui n'ont de garanties que les lois pénales. La force de la religion est en elle-même, t le sentiment religieux, qui est inhérent à notre nature, désavoue l'assistance matérielle, qui le fausse et le dégrade. »

L'orateur prouve ensuite que ce n'est jamais le sentiment eligieux qui a fait du mal. « Ce sentiment, dit-il, survit à toutes es attaques, résiste à toutes les oppressions, et réclame avec ne force égale contre la logique trop sévère qui veut le ontester, et contre l'hypocrite ambition qui veut s'en servir... » l trace le tableau du sacerdoce de l'antiquité.

« Si nous remontons jusque vers ces âges que l'antiquité ouvre à demi de ses voiles, nous voyons presque partout les corporations redoutables s'emparant de la direction des ociétés encore ignorantes. Les guerriers sont leurs instrumens; es peuples, leurs esclaves. Ici, divisée en castes séparées l'une le l'autre et parquées comme des troupeaux; là, portant sous les formes différentes les mêmes entraves, et ne s'élevant amais au-dessus des professions mécaniques exercées au profit de ses maîtres, l'espèce humaine, sans espoir d'amélioration, sans possibilité de perfectionnement, semble n'exister

que pour nourrir et pour adorer le sacerdoce. Tous les rites de la barbarie se prolongent au milieu de la civilisation lente et pervertie : le sang des victimes humaines arrose les autels : la débauche en délire préside aux fêtes religieuses : le culte des morts, qui devrait être par sa nature un culte de regret et d'affection, est souillé de cérémonies cruelles, et cherche des pompes effroyables dans les tortures des esclaves, des femmes et des enfans : et les corporations qui commandent ces forfaits se font en même tems un monopole de toutes les sciences. La faculté progressive est frappée d'immobilité. Toute découverte lui est interdite : tout avancement est un crime ; toute innovation, un sacrilége. L'usage de cet art précieux qui répand et qui transmet au loin la pensée est prohibé comme une impiété. L'intelligence, faussée dans la caste dominante par l'imposture qui sert ses intérêts et ses ambitions, se voit mutilée dans les castes inférieures, et réduite au rang subalterne d'un instinct d'obéissance et d'imitation, plus ingénieux, mais non pas plus noble que celui des animaux.

« Mais le sentiment religieux lutta toujours, et il lutte encore contre ces corporations puissantes. Il tend à perfectionner les formes qu'il revêt, il travaille à les mettre dans une proportion juste et salutaire avec les idées contemporaines de chaque époque. A côté du spectacle d'abâtardissement et de servitude que je viens de tracer, nous voyons un seul peuple, précisément parce qu'il est affranchi du joug sacerdotal, briller d'un éclat qui resplendit encore sur les tems modernes. Les vestiges grossiers, les rites affreux de l'état sauvage disparaissent. Arrachant aux corporations théocratiques de l'Orient et du Midi les élémens des sciences, renfermées dans leur mystérieuse enceinte, ce peuple fait de ces sciences la propriété du genre humain. De languissantes et d'imparfaites qu'elles étaient dans la nuit du sanctuaire, elles revivent, s'étendent, se développent se perfectionnent, à la clarté du jour ; et l'intelligence, suivan

a marche hardie, et s'élançant d'hypothèse en hypothèse, à ravers mille erreurs sans doute, arrive néanmoins, si non usqu'à la vérité absolue qui est peut-être inaccessible pour elle, lu moins jusqu'à ces vérités relatives, besoins de chaque époque, et qui sont autant d'échelons pour atteindre d'autres vérités, toujours d'un ordre plus élevé et d'une importance supérieure.

« Que si nous rapprochons de ce passé reculé un passé plus récent, nous verrons, sous le christianisme même, l'esprit théocratique, toujours ambitieux et toujours avide, chercher à s'emparer de cette loi divine; les auto-da-fés remplacer les sacrifices humains; les persécuteurs de Socrate et d'Anaxagore imités par ceux de Jean Hus et de Servet (je nomme ici à dessein Servet, pour prouver que je déteste également la persécution dans toutes les croyances), et de nouveaux émules des Mages et des Druïdes réclamer le privilége exclusif de l'éducation et des lumières. Ce n'est pas le sentiment religieux, ce sont les ennemis de la liberté que ce sentiment réclame sans cesse, qui ont souillé de sang les annales des cultes, et rendant stationnaire ce qui était perfectible, ont fait d'un espoir une épouvante, d'une consolation une servitude, d'un bienfait un fléau. Le jongleur du fétichisme a combattu le polythéisme moins grossier, qui, en brisant ses informes idoles, détruisait l'influence de ses évocations et de ses sortiléges. Le prêtre de ce polythéisme imparfait a frappé d'anathème les améliorations qui, en unissant la croyance avec la morale, décréditaient les traditions antiques sur les vices des dieux. Le pontife du polythéisme perfectionné s'est effrayé aux approches du théisme; il a soulevé l'autorité, toujours armée en faveur du présent contre l'avenir; et la populace, alliée féroce du pouvoir, a suivi de ses cris les chrétiens dans le Cirque pour se repaître de l'agonie des martyrs. »

M. B. Constant en conclut qu'il serait injuste de confondre

un sentiment qui tend toujours à se développer avec les efforts d'une caste dont le travail opiniâtre et funeste a pour but d'étouffer ce développement : ce serait abjurer tout discernement dans les idées, et frapper d'un aveugle anathème et la victime et les bourreaux.

« Non. Ce sentiment n'est en rien responsable de ce qu'ont fait en son nom des hommes qui n'étaient pas religieux. Car ils ne sont point religieux ceux qui font de la religion un moyen d'empire. Les membres des corporations sacerdotales qui en Égypte tyrannisaient les rois et les peuples, ou qui prêtaient en Perse un appui mercenaire à l'oppression politique, ne regardaient point comme une chose divine le culte dont ils abusaient. On ne spécule point sur les choses que l'on croit divines.

«Réclamez pour tous, dit-il en finisssant, la liberté religieuse. Seule, elle entoure la religion d'une force invincible : elle lui garantit seule cette proportion, convenable à chaque époque, et qui à chaque époque la rend bienfaisante. Mais, gardez-vous de prétendre qu'il faille reléguer le sentiment religieux dans une sphère à part, pour que les avantages positifs passent avant lui, et qu'il demeure étranger à ce qui constitue le fond de la vie.

« Vos efforts seraient vains. Regardez autour de vous. L'intolérance a fait ce qu'elle a pu pour rendre odieuse la religion. L'incrédulité a fait ce qu'elle a pu pour la rendre ridicule, et le sentiment religieux s'agite de toutes parts. Voyez, en Angleterre, cette foule de sectes qui en font l'objet de leur ardeur la plus vive et de leurs méditations assidues. L'Angleterre est pourtant le premier des pays européens pour le travail, la production, l'industrie. Voyez l'Amérique, plus heureuse que l'Angleterre; car elle n'a pas, comme elle, un clergé qui réclame et maintient l'oppression d'une vaste province, sous le prétexte qu'elle est catholique. L'Amérique couvre les mers de son pavillon; elle se livre, plus qu'aucun peuple, à l'exploita-

on de la nature physique; et cependant, telle est l'activité du entiment religieux dans cette contrée, que souvent une seule amille est divisée en plusieurs sectes, sans que cette diver- ence trouble la paix ou l'affection domestique, parce que les nembres de cette famille se réunissent dans l'adoration d'une rovidence juste et bienfaisante, comme des voyageurs se re- rouvent avec joie au but qu'ils ont atteint par des sentiers ifférens. Ailleurs, l'agitation du sentiment religieux n'est pas noins manifeste. Troublé en Suisse par des gouvernemens dont exemple prouve que les bonnes intentions suppléent mal aux umières; gêné quelquefois en Allemagne, parce que l'Alle- nagne n'est plus elle-même, depuis qu'elle a subi deux jougs trangers, dont le dernier n'est pas le moins funeste, le senti- nent religieux n'en poursuit pas moins son travail avec persévé- ance. Il dédaigne l'ironie des uns, comme il brave l'anathème les autres.

« Et si je voulais m'appuyer d'un exemple trop douloureux, trop récent, je descendrais dans le fond du cœur de tous eux qui m'écoutent. Lorsque nous accompagnions jusqu'à sa ombe le grand citoyen que nous avons perdu (le général Foy); orsque nous assistions à cette triste et dernière solennité, qui ous enlevait le défenseur le plus zèlé de nos droits, celui ont la voix démasquait les ennemis de nos libertés, comme on glaive avait repoussé les ennemis de notre indépendance, 'y avait-il pas en nous, malgré nous, je ne sais quelle convic- ion intime, que les hommages dont nous l'entourions, que les armes qui coulaient sur sa tombe, portaient jusqu'à lui nos espects et nos regrets? Nous éprouvions je ne sais quel senti- nent confus du douloureux plaisir que lui-même devait éprou- er. C'était le sentiment religieux dans sa pureté; c'était la voix e la partie immortelle de notre nature qui, enchaînée encore ur cette terre que nous habitons pour quelques instans, s'é- ançait vers ce compagnon de nos travaux, cet appui des

opprimés, ce vengeur de la faiblesse, cet adversaire inflexible de l'arbitraire et de la corruption. Nous sentions que son âme vivait encore et répondait à la nôtre.

« Aussi, voyez comme cette industrie, cette première puissance de notre siècle s'est identifiée avec ce mouvement national! Elle a démenti ceux qui voudraient traiter de chimères tout ce qui n'est pas calcul et mécanisme; elle a réclamé, comme de son domaine, et les démonstrations intrépides, et les sentimens généreux, et les sacrifices patriotiques! Elle a honoré par un grand exemple et le travail, source d'une aisance dont elle fait un si noble usage, et la France qui montre avec orgueil à l'Europe ses fils reconnaissans, réparant les torts de la fortune envers le talent admirable, l'intégrité à toute épreuve et la vertu publique et privée. »

LA GRÈCE
APRÈS SA CINQUIÈME CAMPAGNE.
(EN 1825.)

OBSERVATION GÉNÉRALE.

Les événemens dont la Grèce moderne est le théâtre ont acquis pour nous le degré d'intérêt qui s'attache dans nos esprits, depuis notre enfance, aux événemens de la Grèce antique. C'est, pour ainsi dire, la reprise et la continuation d'une histoire depuis long-tems interrompue; les lieux et les personnages réveillent en nous de vifs et profonds souvenirs de sympathie et d'affection.

Aussi, la *Revue Encyclopédique*, dans ses tableaux périodiques des progrès de la civilisation et des nations considérées sous ce rapport, a toujours mentionné avec un soin particulier les ouvrages, les relations et les faits de tout genre qui pouvaient faire bien connaître et apprécier les longs malheurs

t l'état moral actuel de la population grecque, et ses efforts énéreux et unanimes pour reconquérir une patrie (1).

Aujourd'hui, la situation de la Grèce appelle plus que jamais attention de tous les philanthropes, et celle de tous les ommes d'état. Les événemens se pressent : une nation géné-euse, si long-tems livrée à l'oppression la plus humiliante et plus cruelle, qui, depuis quatre années, lutte avec une

---

(1) La *Revue Encyclopédique*, dans les 28 volumes qu'elle a publiés isqu'ici, depuis sept années, a consacré 246 *articles* (*Notices et Mémoires*, *Analyses d'ouvrages choisis*, *Annonces bibliographiques d'ouvrages nouveaux et dignes d'intérêt*, *Nouvelles scientifiques et littéraires*), la Grèce et aux îles Ioniennes. — Après avoir donné, dans plus de articles, dans la seule année 1819, des détails sur la situation de enseignement mutuel, des écoles, des colléges, des imprimeries, es bibliothèques, de la littérature, en Grèce, nous avons publié, au mois de *mars* 1820 (*Rev. Enc.*, t. v, p. 418-431) une *Notice* assez étendue sur cette intéressante contrée. — Nous avons ppelé l'attention de nos lecteurs sur la ruine de Parga, sur ses généreux et infortunés citoyens, sur la politique perfide et atroce Ali-Pacha, tyran de Janina (*Rev. Enc.*, t. VII, p. 418-454; t. VIII, . 17-32.) — Quelques mois après, en recueillant un *Discours sur s avantages de l'instruction publique chez les Grecs modernes*, prononcé Corfou, en 1809, par M. *Ch.* Dupin, alors capitaine du génie aritime, et secrétaire de l'Académie ionienne (t. XI, p. 453-473), ous avons aimé à rappeler les efforts tentés par quelques Français, l'époque de nos conquêtes, pour réveiller chez un peuple malureux la grandeur d'âme et les vertus qui firent la gloire de ses ncêtres. — Nous avons ensuite présenté, à plusieurs reprises, les nciennes constitutions grecques (t. VII, p. 581), les ouvrages relas à l'histoire ou à la littérature de la Grèce ancienne ou moderne, surtout ceux qui faisaient connaître les tentatives des Hellènes our reprendre un rang honorable parmi les nations. — Un mémoire *sur l'état de la civilisation de la Grèce*, publié à Paris, en 1803, r le vénérable Coray, renfermait des passages prophétiques que us avons rapprochés des événemens postérieurs qui sont venus aliser d'anciennes espérances long-tems ajournées (t. XV, p. 412). Depuis, nos lecteurs ont pu remarquer successivement : 1° un *tableau statistique de la population actuelle de la Grèce* (t. XVII, 182); 2° la *fondation d'une Académie nationale* dans le Pélopo-

persévérance et un courage héroïques contre ses tyrans, es peut-être sur le point de succomber, si les puissances euro

---

nèse (*ibid*, p. 418); 3° les comptes rendus des ouvrages d MM. Barker, Depping, Pouqueville, Blaquières, Raffeneu Raybaud, Sheridan, Stanhope, etc. (t. xvii, p. 201, 602 t. xviii, p. 351, 606; t. xx, p. 130, 511 et *passim*; t. xxi, p. 59 t. xxiii, p. 379; t. xxv, p. 787, etc.); 4° une *Notice sur la vie et l écrits de* Rhigas, le principal moteur de la première insurrectio qui a préparé la révolution et la guerre de l'indépendance des Gre (t. xxi, p. 275); 5° les annonces ou les analyses de plusieurs ou vrages relatifs à Lord Byron, noble victime de la plus noble d causes; 6° divers articles sur les *Chants héroïques de la Grèce*, r produits en français, d'abord par la plume originale et hardie d M. Fauriel; puis, en vers, par la muse patriotique et inspirée d M. Lemercier; 6° les *Notions sur la Grèce, pour l'intelligence d événemens dont cette partie de l'Europe est le théâtre*, rédigées av précision et clarté par notre célèbre écrivain économiste M. *J.-B* Say (t. xxiv, p. 257-274); 7° le *Tableau moral et politique de l Grèce en* 1824, fidèlement tracé par l'un de ses fils les plus dévoué M. *Michel* Schinas (t. xxv, p. 293-309); 8° les trois articles trè remarquables de M. de Sismondi, *sur les historiens de la guerre a tuelle des Grecs* (t. xxv, p. 381, p. 703, et t. xxvi, p. 61).— La *Noti* de M. Blaquières sert de complément aux nombreux articles su la Grèce, déjà insérés dans notre *Revue*, et parmi lesquels nous v nons de citer quelques-uns de ceux qui nous ont paru les plus in portans.

Nos amis et correspondans grecs ou philhellènes, M. Clonarès parti depuis peu de Paris pour Napoli de Romanie; M. Polychro niades, qui a résidé long-tems en France; M. le lieutenant-colon Raybaud; plusieurs professeurs distingués de l'Université de Co fou, qui ont bien voulu, ainsi que Lord Guilford, fondateur président de cette université, s'intéresser à nos travaux et quelqu fois y prendre part; enfin, MM. Pecchio et *Éd.* Blaquières, qui depuis leur retour en Angleterre, conservent des relations suivi avec la Grèce, continueront sans doute, dans la nouvelle ann qui va s'ouvrir, à nous fournir les moyens de comprendre tous l mois la généreuse nation grecque dans notre galerie des natio comparées, et de présenter l'histoire abrégée de ses efforts et d ses progrès.

M. A. J.

péennes ne sont pas arrachées à leur déplorable insouciance, à leur sommeil léthargique. Ce fatal système d'inertie, loin de prévenir les dangers dont s'effraie une politique timide et ombrageuse, n'aurait fait que les aggraver, si la chute définitive des Grecs était le résultat des secours donnés en secret, souvent même publiquement, à leurs ennemis.

Dans ces tristes circonstances, quand la civilisation est menacée dans les mêmes lieux où elle avait jadis opéré des prodiges et légué de nobles exemples au monde, le premier besoin des amis de la Grèce est de connaître toute la vérité. Il faut bannir toute illusion; écarter tout mensonge, officieux ou officiel; montrer l'état des choses, tel qu'il est; sonder la profondeur de la plaie, pour appliquer, quand il en est tems encore, les remèdes convenables.

Que les cabinets songent enfin à s'absoudre du crime de l'anéantissement de la Grèce, dont la terrible responsabilité ne pèserait pas seulement sur eux dans les jugemens tardifs de l'histoire, mais entraînerait des conséquences immédiates qu'il est difficile de calculer, et plus imprudent encore d'attendre dans une honteuse inaction.

Pour faire connaître l'état véritable de la Grèce, il faut avoir visité depuis peu cette contrée; il faut avoir vécu parmi ceux qui dirigent ses affaires politiques, qui commandent ses bandes armées, qui ont au milieu d'eux une partie des causes de dissensions civiles qui nous ont divisés nous-mêmes. Ces causes se sont reproduites chez toutes les nations, dans les tems de révolutions et de troubles. Pourquoi exigerions-nous d'un peuple qui a été plongé pendant plusieurs siècles dans la barbarie, des vertus qui manquent souvent à des peuples fiers d'une civilisation plus avancée, au sein de laquelle subsistent encore tant de traces d'une barbarie véritable?

Un anglais philhellène, envoyé deux fois en Grèce par le comité grec de Londres, auteur de plusieurs ouvrages estimés sur la révolution grecque, étranger aux passions locales qui ont divisé les principaux chefs militaires et politiques dans cette contrée; M. *Ed.* Blaquières était certainement l'un des hommes les plus capables d'exposer avec fidélité, sans aucun ménagement pusillanime, et néanmoins avec un sentiment pur et profond de dévouement à la noble cause de l'indépendance des Grecs, tout ce qui caractérise la division des partis et la situation actuelle si critique de l'ancienne patrie de Miltiade et de Périclès. M. Blaquières a bien voulu se rendre à mon invitation, en résumant par écrit tout ce qu'il a recueilli sur

cet important sujet, dans une *Notice* rapide, destinée à la fois aux lecteurs de la *Revue Encyclopédique* et aux membres de la *Société philanthropique pour les Grecs*, et de la *Société de la morale chrétienne* qui contribue aussi à réveiller l'intérêt public en faveur de cette généreuse nation.

La *Notice* qui va suivre servira de complément aux articles de MM. *Michel* Schinas, *J.-B.* Say, de Sismondi et Pecchio, relatifs à la Grèce (1), que nous avons déjà insérés dans ce recueil. Nous croyons remplir un devoir et rendre un service réel aux Grecs, en publiant cette *Notice*, qui doit fixer l'opinion, signaler les vrais dangers, indiquer les moyens de sauver encore les Hellènes, et faire apprécier aux hommes d'état l'obligation, la nécessité d'intervenir, d'une manière honorable et humaine, pour empêcher l'assassinat de tout un peuple, qui serait un opprobre ineffaçable pour tous les rois.

M.-A. Jullien, *de Paris.*

Dans la lutte des Grecs contre les Turcs, il ne s'agit pas seulement de l'existence de tout un peuple de chrétiens: c'est la cause même de la civilisation générale qui est mise en question. Aussi, l'intérêt de l'Europe entière, excité au plus haut degré, s'est-il encore augmenté, depuis les événemens de la dernière campagne, événemens qui rendent l'état de la Grèce si critique, que les efforts énergiques de tous les amis de cette nation malheureuse peuvent seuls prévenir son entière destruction.

L'objet de cette *Notice* est d'appeler plus fortement l'attention de tous les peuples de l'Europe sur la situation de leurs coreligionnaires de l'Orient. Nous nous proposons aussi d'y mettre au jour quelques faits que la prudence ou la générosité avaient jusqu'à présent dérobés à la connaissance du public. Si quelques personnes étaient portées à blâmer notre sincérité, nous répondrions que des ménagemens pusillanimes ne sont plus de saison; et que les passions et les préjugés d'un peti

(1) Voy. la note ci-dessus.

nombre d'individus ne doivent pas entrer en balance avec le salut de toute une nation.

Tandis que les hommes de toutes les croyances politiques s'accordent à regarder l'effort tenté par les Grecs pour secouer le joug mahométan, comme un des faits historiques les plus remarquables et les plus glorieux de notre époque, des circonstances nombreuses semblent justifier une opinion émise par quelques écrivains, et soutenue même par plusieurs patriotes grecs. Selon eux, cette héroïque entreprise devait être retardée jusqu'à l'époque où les principes qui la produisirent auraient acquis plus de force dans les esprits. En réfléchissant sur l'opposition bien prononcée des grandes puissances, sur l'apathie du monde chrétien, sur les souffrances inouïes auxquelles la nation grecque a été en butte jusqu'à ce jour, on se demande avec douleur si les avantages que les Grecs peuvent espérer du succès de leur longue et pénible lutte n'auront pas été achetés à un prix trop élevé, s'ils seront proportionnés à la grandeur de leurs sacrifices.

D'un autre côté, peut-on accuser de s'être trop hâté, l'esclave qui brise un joug devenu insupportable? Ici, les prôneurs et les amis du despotisme turc oseront seuls élever la voix en sa faveur.

Quoi qu'il en soit, la chute de la puissance ottomane, en Europe, paraissait inévitable, tandis que la nation grecque, qui croissait rapidement en richesses et en instruction, trouvait un puissant auxiliaire dans la tendance de la politique européenne vers des principes plus libéraux, qui n'auraient pu manquer de rendre l'émancipation définitive des Grecs plus facile, dans quelques années, qu'elle ne l'est aujourd'hui. Mais, quelqu'intéressante que cette question puisse être pour le philosophe et l'historien, la lutte est engagée; et, loin de s'abandonner à d'inutiles regrets, le philanthrope et l'homme d'état

doivent s'occuper des moyens d'assurer et de compléter une conquête pour laquelle tant de sang a déjà été répandu.

Reportons-nous à l'origine de la révolution grecque. Quelqu'oppressif, quelqu'intolérable que fût le joug sous lequel gémissaient les Grecs, quelque flatteuses que pussent être leurs espérances de succès, on ne saurait prétendre que leurs chefs aient voulu précipiter la nation dans une démarche de cette importance, avant de s'être assurés d'un puissant appui au dehors. Tout annonce qu'ils espéraient la protection de la Russie : les faits qui semblent le prouver sont trop connus pour qu'il soit besoin de nous y arrêter. Si nous rappelons ici cette espérance si cruellement trompée, c'est pour montrer dans quelle terrible situation la population grecque tout entière s'est trouvée, quand elle a dû renoncer à toute espèce de secours. Tels étaient les dangers et les malheurs qui environnaient les Grecs, qu'on peut dire que la providence seule les a sauvés jusqu'à présent d'une ruine totale.

Cependant, c'est sous l'influence de toutes ces causes de découragement, c'est au milieu de tous les élémens de discorde semés avec profusion parmi leurs chefs, que les Grecs ont opposé à leurs ennemis une étonnante et formidable résistance.

Quoique l'on admette généralement que la plupart des désastres qu'ils ont éprouvés aient été amenés par les dissensions survenues entre les chefs politiques et militaires, l'origine de ces déplorables divisions n'est point du tout connue. A la vérité, ce n'est qu'après avoir observé les faits sur les lieux mêmes, ce n'est qu'après avoir vu et entretenu les principaux acteurs de ce drame si compliqué, qu'il est possible d'obtenir, sur tout ce qui s'y rattache, des notions précises dont les amis de la Grèce doivent sentir toute l'importance.

Le défaut d'harmonie entre les chefs est la véritable plaie de la Grèce : tant que cette désunion subsistera, on ne peut guère

espérer de voir se terminer heureusement la lutte commencée. C'est l'inévitable résultat du système barbare de gouvernement que les sectateurs de Mahomet ont adopté dans toutes les contrées soumises à leur domination. En Grèce surtout, dans la crainte continuelle d'une insurrection, ils ont pris les plus grandes précautions pour prévenir l'union du peuple. Parmi beaucoup d'autres mesures commandées par cette politique ombrageuse, et que nous pourrions citer, nulle n'était plus propre à faire atteindre le but, que l'établissement des *Codgia bachis* ou *Primats*, choisis parmi les vassaux grecs pour gouverner leurs concitoyens, et que leurs fonctions rendaient les instrumens aveugles de toutes les exactions et de toutes les cruautés des *Vaivodes* turcs (1). C'est ainsi que l'on explique comment les *Primats* étaient, à peu d'exceptions près, encore plus détestés que les Turcs eux-mêmes. Cependant, ce fut sous les auspices de pareils hommes que l'insurrection éclata dans la Morée. Il est presque inutile d'ajouter que les traits prédominans de leur caractère étaient l'avarice, la duplicité, la défiance et la cruauté. Toutefois, leur pouvoir et même leurs biens étaient exposés aux mêmes vicissitudes que ceux des Mahomé-

---

(1) Les *Vaivodes* étaient les gouverneurs turcs établis par la Porte dans les provinces et dans les villes. Les *Primats* étaient des espèces d'officiers municipaux pris parmi les Grecs les plus riches et les plus influens. Dans le nombre, quelques-uns, dont le caractère personnel les a portés à faire le bien de leurs administrés, méritent d'honorables exceptions. Nous devons, par exemple, citer les noms de Lundo, ex-Primat de Voostitza, qui, en 1813, fut cruellement massacré par les ordres de Vely-Pacha, et de *Panutzo* Notara, Primat de Corinthe, aujourd'hui Président de l'Assemblée législative. Le premier, respectable par son humanité et par ses vertus, fut sacrifié, parce que le tyran musulman le soupçonnait de préférer aux Turcs ses coréligionnaires et ses compatriotes. Quant au second, il passe pour l'un des patriotes les plus vertueux et les plus désintéressés de la Grèce.

tans. La conviction du peu de fixité de leurs fortunes, et leur détention comme otages à Tripolitza, par Khurshid-Pacha, lors des premières démonstrations d'Ypsilanti, furent sans aucun doute les principaux motifs qui les déterminèrent à embrasser la cause de la révolution, et à favoriser les projets des *Hétéristes* (1).

Si tel était le caractère des particuliers les plus riches et les plus influens de la Grèce, quel était celui des hommes qui levèrent l'étendard de l'indépendance, et qui depuis ont pris la plus grande part à la guerre!

Après l'expulsion des Vénitiens de la Morée et de l'Épire, vers la fin du XVIIe siècle, et au commencement du XVIIIe, les braves Montagnards de Maïna, de Souli, de l'Olympe et d'Étolie, descendans de la race antique qui combattit aux Thermopyles, à Marathon et à Mycale, continuèrent à défendre leurs forteresses inaccessibles avec une rare intrépidité. Jusqu'à une époque très-rapprochée, toutes ces peuplades restèrent dans un état de guerre permanent contre les Turcs, et subsistèrent des dépouilles arrachées à leurs oppresseurs. Ils furent connus, dans toute la Grèce, sous le nom de *Klephtes*, qui signifie littéralement *Voleurs*.

Leur tête était mise à prix; ils étaient poursuivis comme des bêtes féroces; aussi, ne doit-on pas s'étonner si plusieurs d'entr'eux contractèrent les vices et la férocité des brigands : c'était la suite naturelle des persécutions qu'ils éprouvaient, et de l'absence de toute société régulière parmi eux (2).

---

(1) On trouvera, dans l'ouvrage que vient de publier M. Blaquières, de grands détails sur l'origine et la nature des associations des *Hétéristes*, qui furent les premiers promoteurs secrets de l'insurrection.

(2) Ils avaient une sorte de gouvernement militaire, où chaque bande obéissait à ses chefs.

Les succès d'Ali-Pacha, tyran de Janina, dont le fils *Veli-Pacha* avait envahi la Morée, déterminèrent la plupart des chefs Klephtes et un grand nombre de leurs soldats à chercher un refuge dans les îles Ioniennes. Là, ils furent incorporés dans les régimens grecs, que l'Angleterre prit à sa solde après la reddition de ces îles. Congédiés à la paix, et abandonnés sans aucuns moyens d'existence, ils virent avec joie les événemens de 1821, qui devenaient, pour ainsi dire, un appel à leur patriotisme et à leurs talens militaires. Aussi, la plupart des chefs de distinction qui figurèrent dans la Morée et dans l'Épire étaient déjà familiarisés jusqu'à un certain point avec la discipline européenne. Cependant, malgré l'instruction et les nouvelles idées qu'ils avaient puisées dans leur contact avec des troupes régulières, ils n'avaient point perdu leurs premières habitudes guerrières, et ils y revinrent avec ardeur. Lorsque l'on considère les relations qui avaient dû exister autrefois entre eux et les Primats, qu'ils regardaient alors comme les agens de la Porte, on doit concevoir sans peine combien il est difficile d'opérer une réconciliation sincère entre ces deux classes.

Le troisième parti, en Grèce, sans lequel la révolution aurait été arrêtée dès son origine, et plus tard dans ses progrès, se compose des chefs maritimes et des propriétaires de navires. Quiconque a étudié le caractère des insulaires grecs, et observé les rapides progrès de leur prospérité, ne peut ignorer que ce peuple est l'un des plus actifs et des plus entreprenans qui existent, et que, pour l'habileté dans la marine, il est presque sans rival. Quant au caractère des marins grecs, il a dû naturellement subir l'influence du gouvernement auquel ces hommes étaient soumis, aussi bien que leurs compatriotes du continent; et, quoiqu'il soit évident que des rapports fréquens avec les ports de la France et de l'Italie ont puissamment contribué à les rendre, en beaucoup de points, supérieurs à leurs voisins, l'amour du gain et l'éloignement pour des formes régu-

lières de gouvernement sont peut-être aussi puissans dans quelques-unes des îles que dans toute autre partie de la Grèce (1).

Les brillans exploits de Miaoullis, de Canaris, de Sactouri et de beaucoup d'autres, sont trop connus, de même que les éminens services rendus à la cause des Hellènes par la marine grecque en général, pour qu'il soit nécessaire d'en parler ici. Ajoutons seulement que leur mérite paraîtra bien plus grand, si l'on observe que les priviléges accordés aux insulaires par la Porte, et que le succès progressif de leur commerce pouvaient leur faire considérer la révolution comme infiniment moins avantageuse pour leurs intérêts que pour ceux des Grecs du Continent.

Après avoir signalé les trois partis qui prétendent au pouvoir, et dont l'union et la coopération peuvent seules assurer le triomphe de la Grèce, nous allons nous occuper des représentans du peuple, et de la conduite admirable qu'ils ont tenue dans toutes les occasions, depuis le commencement de la guerre.

Si quelque chose pouvait encore rendre la cause des Grecs plus intéressante, ce serait le caractère élevé, les intentions pures et généreuses et les nobles qualités de ceux qu'ils ont invariablement appelés à les représenter dans l'Assemblée législative. En même tems, aucun fait dans l'histoire de cette révolution n'est plus digne de remarque que le vif désir qu'a manifesté la nation, dès les premiers momens de la lutte, d'être dignement et réellement représentée. N'a-t-on pas droit de s'étonner, après le long espace de tems qui s'est écoulé depuis l'anéantissement de toute espèce de liberté et du système repré-

(1) Les trois îles les plus influentes par leur population et par leur marine sont *Hydra*, *Spezia* et *Ipsara*. *Andros*, *Naxos*, *Santorin*, *Samos*, *Tinos*, *Zéa*, etc., sont ensuite les îles les plus importantes.

sentatif en Grèce, de le voir renaître par les vœux qu'expriment les dernières classes du peuple de voter aux élections, surtout lorsque l'on pense aux gouvernemens divers, mais toujours oppressifs, sous lesquels elles ont gémi depuis la conquête des Romains jusqu'à ce jour !

Comme on l'imagine facilement, la confusion qui régna dans les premiers momens ne permit point d'obtempérer aux désirs de la nation, qui demandait la convocation d'un congrès général. Il n'était même pas possible d'assigner un lieu convenable pour la réunion des députés. Cependant, tels étaient les excès auxquels étaient exposés les habitans de la campagne, livrés à la merci des tyrans *locaux* et des chefs militaires; tels étaient les inconvéniens de ne pouvoir adopter aucun plan d'opérations, que toute l'attention des patriotes placés à la tête des affaires se dirigea vers cet important objet, immédiatement après la prise de Tripolitza : événement qui, à l'issue de la première campagne (en 1821), détruisit le grand foyer de l'oppression turque dans le Péloponèse.

Le nombre des députés, réunis à Épidaure dans les premiers jours de décembre 1821, s'élevait de soixante à soixante-dix: c'étaient des ecclésiastiques, des propriétaires fonciers, des habitans des campagnes et des citadins, dont plusieurs avaient reçu une éducation libérale en France, en Allemagne et en Italie. La conduite générale de ces individus annonça le zèle et le patriotisme le plus pur. On peut conclure de leurs actes publics qu'ils connaissaient les besoins de leur patrie, et qu'ils étaient déterminés à adopter toutes les mesures nécessaires pour établir un gouvernement régulier, également favorable au maintien de l'ordre et à la garantie des libertés publiques. Quant aux talens qu'ils déployèrent, on en trouve des preuves suffisantes dans la déclaration d'indépendance et dans le code politique, rédigés dans le court espace d'un mois, ou à peu près, et dans les discussions qui s'élevèrent sur chaque article.

Tout en avouant que les premiers symptômes d'ordre et de régularité dans la révolution datent de l'assemblée d'Épidaure, on ne peut douter qu'elle n'ait en même tems donné naissance à ces dissensions, qui depuis ont eu des suites si funestes et ont amené tant de désastres. Il est facile d'en expliquer les causes. Déjà nous avons parlé des excès commis par les chefs militaires et par les Primats. On ne doit donc pas s'étonner que ces chefs qui assistaient au congrès dans l'unique but d'intervenir dans les fonctions publiques, fussent regardés d'un œil jaloux. Tandis qu'ils croyaient avoir des droits par leurs triomphes et par leurs services récens aux plus hautes dignités de l'état, les Représentans du peuple craignaient d'ajouter à leur pouvoir et à leur influence, qu'ils trouvaient déjà trop étendus. De tous côtés on adressait au congrès de vives remontrances au sujet de la conduite de la plupart des chefs ou des Primats. Mais Mavromicalis (chef des Mainotes) et le général Colocotroni (le plus influent des anciens chefs de Klephtes Moraïtes) étaient surtout en butte aux reproches, depuis qu'ils s'étaient approprié la plus grande partie des dépouilles de Tripolitza. Ces deux chefs repoussaient de semblables accusations, en protestant que, sans eux, jamais la révolution n'aurait pu éclater en Morée; que, comme il n'y avait eu jusqu'alors aucun gouvernement pour payer les troupes, ils étaient obligés de remédier à ce défaut par tous les moyens qui étaient en leur pouvoir. La vérité est que le désir de s'enrichir, de quelque manière que ce fût, était si dominant chez la plupart des chefs, qu'ils craignaient de voir échouer leurs vues d'agrandissement personnel, si l'on réussissait à établir un gouvernement plus énergique, et une organisation militaire plus régulière. De là l'opposition constante qu'ont éprouvée tous ceux qui se sont occupés de ces deux choses.

A ces causes primitives de haine et de mécontentement, que l'on ajoute l'éloignement des principaux chefs militaires de toute

participation au gouvernement, et l'on pourra se former une idée des sentimens d'irritation et de vengeance dont ils étaient animés en quittant Épidaure, lorsque, vers la fin de février 1822, les corps législatif et exécutif allèrent s'établir à Corinthe. Quoique l'on ait toujours considéré cette exclusion des chefs militaires comme une grande erreur de la part des chefs politiques, elle ne fut chez ceux-ci que le résultat d'une profonde conviction du manque de bonne foi des premiers et de leur éloignement pour tout ordre de choses un peu stable. Diverses circonstances contribuèrent pourtant à perpétuer le funeste pouvoir des *Capitani :* ils étaient, avec les Primats, les seules personnes qui possédassent quelques richesses, tandis que le gouvernement était entièrement dénué de ressources pécuniaires : et cela, dans le moment même où la Porte faisait les plus formidables préparatifs, sur mer comme sur terre, et au milieu du découragement et de la consternation répandus dans toute la confédération par le massacre de Scio.

Sans rechercher ici à quels hommes précisément il faut attribuer l'exclusion des chefs militaires de toute coopération aux actes émanés du pouvoir, il nous suffit de dire, d'après une intime conviction, que le blâme de cette mesure ne doit pas retomber sur la grande majorité de l'assemblée : le but de cette première assemblée était de promulguer une constitution, et l'établir dans les provinces un système d'administration locale destiné à protéger le peuple, et à lui assurer la jouissance de sa liberté et de sa propriété personnelle par la nomination immédiate des *Éparques*, et des *Éphores* ou des préfets et des officiers municipaux. Ce but fut poursuivi avec zèle, et en partie obtenu, avant la translation du gouvernement à Corinthe.

Le départ de Mavrocordato, président du pouvoir exécutif, pour la Grèce occidentale, alors envahie par une nombreuse armée turque, non-seulement affaiblit beaucoup le gouvernement, mais tendit encore à augmenter tous les embarras qui

résultaient de sa pauvreté et de l'opposition des chefs militaires. Les désastres succcessifs qui accompagnèrent la catastrophe de Scio, et plus spécialement l'invasion du Péloponèse par le pacha de Drama (Mackmout), ayant forcé le vertueux Canacaris, vice-président du Pouvoir exécutif (1) (composé de 5 membres) à fuir ce pays, il fut abandonné à la seule protection de Colocotroni, de Caritena, en Arcadie, appuyé par Demetrius Ypsilanti, Nikitas et quelques chefs inférieurs. Ils s'acquittèrent de cette tâche difficile, de manière à mériter l'admiration des historiens de la révolution grecque (2).

D'un autre côté, la popularité du héros de Caritena et ses prétentions furent tellement accrues par la victoire qu'il remporta dans les plaines d'Argos, et par l'entière destruction de l'armée ennemie, qu'il se considéra comme entièrement dégagé de tout devoir d'obéissance envers le gouvernement à tel point que, retenant en son pouvoir la forteresse de Napoli de Romanie, long-tems après en avoir fait la conquête il justifiait sa conduite, en prétendant que, s'il livrait cette place au pouvoir exclusif, celui-ci la perdrait, comme il avait perdu Corinthe, et abandonnerait les habitans, comme il avait fait à l'approche de *Mackmout*, pacha de Drama.

Le gouvernement, qui, après la prise de Napoli, se trouva dans l'impossibilité de rétablir son autorité, crut qu'une nouvelle assemblée générale de la nation était nécessaire. Elle fut convoquée, et un second congrès se réunit, en avril 1822, dans la petite ville d'Astros, en Laconie. Outre les députés

---

(1) Ce généreux Grec, autrefois Primat de Patras (à l'entrée du golfe de Lépante), était l'un des patriotes les plus respectables. Il est mort à Castri (l'ancienne Hermione, dans l'Argolide), à la fin de l'année 1822.

(2) On trouve tous les détails relatifs à cette campagne, dans l'ouvrage de M. Blaquières. (N. d. R.)

hoisis par le peuple, comme au premier congrès, presque ous les chefs militaires, suivis de plus de trois mille de leurs dhérens, dont la plupart étaient des paysans, assistèrent à elui-ci. Les premiers jours furent absorbés par les dissenions qui s'élevèrent entre les chefs civils et militaires : ces lerniers insistaient surtout pour obtenir des récompenses n faveur de leurs soldats, et une part immédiate dans le ouveau gouvernement qui allait se former. Néanmoins, une arfaite harmonie présida, en apparence, aux dernières dis-ussions, et jusqu'à la dissolution de l'assemblée : le gouver-ement fut alors transféré à Tripolitza, et l'on s'occupa des nesures à prendre pour la campagne suivante. En disant que a bonne harmonie ne fut qu'apparente, nous sommes d'ac-ord avec les faits ; car les intrigues et les machinations com-nencèrent avec l'établissement du gouvernement à Tripolitza, t eurent pour résultat la première sédition de Colocotroni.

En parlant des conférences d'Astros, nous aurions dû men-ionner l'acte qui appella Mavromicalis à la présidence du ouvoir exécutif, pour réparer l'espèce d'injustice commise Épidaure envers les chefs militaires que l'on avait éloignés lu pouvoir; mais cet acte ne fit probablement qu'accroître irritation et le mécontentement de Colocotroni, qui, depuis a translation du congrès à Tripolitza, confiait ouvertement es dégoûts à tout ceux qui le visitaient. Il ne laissait échapper ucune occasion de se déchaîner contre la pusillanimité de ancien gouvernement, qui avait fui honteusement à l'approche le Dramali-Pacha, tandis que le nouveau corps exéxcutif, di-ait-il, n'était occupé qu'à distribuer les honneurs militaires es plus élevés à des gens, jusqu'alors inutiles à la patrie, t qu'on le laissait, lui et ses braves compagnons, dans oubli le plus complet. Telles étaient les plaintes qui pré-édèrent sa première révolte. Le 9 juin 1823, au matin, il uitta soudainement la ville, et se retira sur une hauteur

voisine, suivi de Nikitas, de Koliopulo, de quelques aut chefs moins importans, et de 500 hommes. Feu Théod Negris lui servait de secrétaire et de conseiller.

Sa première démarche fut d'envoyer au gouvernement mémoire contenant l'exposé de ses griefs en trente-sept a ticles, et la demande formelle d'obtenir satisfaction sur to les points. Cette réclamation fut repoussée, comme contra à la loi. En même tems, on fit entendre à Colocotroni e ses amis, que, s'ils voulaient s'en rapporter à la décision corps législatif, cette assemblée accueillerait leurs plaint Mais, le gouvernement, n'ayant aucun moyen de se fai respecter, et voyant s'approcher le moment d'ouvrir la ca pagne, fut forcé de négocier avec les mécontens, qui, leur côté, se dispersèrent, lorsqu'ils virent que le peu restait étranger à leur querelle. Cependant, une députati de patriotes se rendit auprès de Colocotroni, le décida à r venir; et, pour rétablir la bonne harmonie, on le nomm vice-président du pouvoir exécutif.

Le calme qui suivit ne fut que passager et trompeur. peine Colocotroni était-il entré en fonctions, qu'il se form un parti dans le sein même du corps exécutif, par les menée de Colocotroni lui-même, de Métaxa, et du président Mavr micalis, contre Mavrocordatos, nommé secrétaire-génér au congrès d'Astros. Le but de ces menées paraissait êt d'éloigner Mavrocordatos de la Grèce, et d'y établir un go vernement, dont la force militaire serait le seul appui. L translation du Corps législatif à Salamine, en juillet, pe mit d'accomplir ces projets; et, après le départ de Mavro cordatos pour Hydra dans le même mois, la faction militai devint toute-puissante. Il serait même difficile de prévoi qu'elles auraient été les suites de son influence, sans la fermet de l'assemblée législative, réunie à Salamine, qui ne tard point à se déclarer contre le nouveau pouvoir exécutif, et q

ansporta le lieu de ses délibérations à Kranidi, petite ville e l'Argolide. C'est là que se développèrent les germes des iscordes qui depuis furent si fatales à la cause nationale. e corps législatif prononça la déchéance du pouvoir exécutif ui n'en conserva pas moins à Tripolitza une autorité devenue légale. Dans le nouveau pouvoir exécutif formé à Cranidi, eux insulaires, Conduriottis et Botasi furent nommés, l'un résident, l'autre vice-président. Cet acte, en abandonnant gouvernement de la Morée aux insulaires, fit une profonde npression sur les Moréotes. Ceux qui ont donné toute leur ttention aux affaires de la confédération, savent que le mécontentement des Péloponésiens ne tarda pas à être excité au lus haut degré. Les deux partis, dont chacun avait son ouvernement, s'engagèrent dans une guerre civile, qui dura rès de quatre mois, et qui se termina par la reddition de apoli de Romanie qu'avait occupée un fils de Colocotroni.

La réconciliation apparente entre les deux partis armés empêcha pas qu'au bout de six mois, sous le prétexte de la élection de Conduriottis et des autres membres du corps xécutif, déclarée illégale par le parti de Colocotroni et par sautres chefs Moréotes, il n'éclatât une seconde guerre civile; lle fut promptement étouffée par l'emprisonnement de Colotroni et de ses principaux adhérens, qui depuis ont été mis n liberté et qui servent maintenant avec zèle la cause commune.

Quoique les affaires eussent conservé pendant tout l'été ne apparence assez calme, plusieurs circonstantes signalèrent ès lors le mécontentement des chefs Moréotes: entr'autres, ne lettre écrite à Conduriottis, dans les premiers jours d'août, ar André Lundo, Primat de Vostitza, et par le colonel Nora, neveu du vénérable primat de Corinthe, dans laquelle s lui reprochaient sa partialité trop évitente en faveur de flotte, et sa négligence à l'égard de l'armée, très-mal partagée dans la distribution de l'emprunt fait à Londres. Les

conséquences de cette dernière guerre civile ont été on ne peut plus désastreuses. Si la concorde n'avait pas été de nouveau troublée, l'hiver aurait pu être consacré à des opérations décisives; et, quoique dépourvue des objets nécessaires aux siéges, l'armée grecque aurait investi toutes les places fortes occupées par les Turcs, de manière à empêcher l'ennemi d'y introduire les renforts et les approvisionnemens qu'il parvint sans peine à y faire entrer en abondance, tandis que le gouvernement était obligé de donner son attention et tous ses soins à l'insurrection de Colocotroni.

On sait déjà que la seconde dissidence de ce chef fut terminée par son arrestation, et qu'il fut relégué dans l'île d'Hydra, comme prisonnier d'État, avec plusieurs autres chefs. Il est aisé de concevoir à quel point cet état de choses dut paralyser les efforts du gouvernement pour balancer les armemens formidables qui se préparaient à Constantinople et à Alexandrie. C'est ici le cas de faire observer que non-seulement ces discordes intérieures avaient amené la dispersion d'une partie des bandes armées, jusqu'alors réunies sous les bannières des *Capitani*, mais que nulles mesures n'avaient été prises pour mettre les places possédées par les Hellènes dans un état de défense satisfaisant : aucune n'était préparée à résister aux attaques de troupes régulières. Les choses en étaient à ce point, lorsqu'Ibrahim-Pacha fit son débarquement en Morée, au mois de mars 1825, et fit le siége de Navarin, dont il réussit à s'emparer. La résistance des Grecs et des Philhellènes pour garantir cette place importante, leur fit beaucoup d'honneur; mais la faiblesse de la garnison et l'imprévoyance que l'on a déjà signalée rendaient sa reddition inévitable.

L'occupation subséquente de Tripolitza, où les Grecs se défendirent à peine, ayant abandonné la ville, après y avoir mis le feu, et la marche progressive d'Ibrahim-Pacha sur les moulins de Napoli de Romanie et dans la plaine d'Argos, en même

ns que ses incursions dévastatrices dans différentes parties Péloponèse, jusqu'à la fin du mois de septembre dernier, ent les suites inévitables de cette terrible invasion. Mainte-nt, la face des affaires est tellement changée et la situation la Grèce est devenue tellement alarmante, que les amis de cause sacrée ont besoin de connaître toute la vérité, et ivent redoubler d'ardeur et d'énergie pour sauver leurs res des dangers dont ils sont encore menacés. Tous nos ef-ts doivent avoir maintenant pour objet de réparer les fautes ssées ; et les remarques qui nous restent à faire sont unique-ent dirigées vers ce but.

Quant à la cause des Grecs, considérée comme question de litique, de morale et de religion, il ne reste plus rien à re, depuis que ce sujet a fixé l'attention, et exercé les talens s écrivains les plus éclairés et les plus éloquens de l'Europe, elles que fussent d'ailleurs leurs opinions politiques. Ces rivains, parmi lesquels, il serait injuste de ne pas citer M. de Chateaubriand, *Benjamin* Constant, de Pradt, -*B.* Say, de Sismondi, Bignon, Artaud, Pouqueville, ybaud, Raffenel, etc. (1), ont prouvé jusqu'à l'évidence

(1) La conduite des écrivains français à l'égard de la Grèce a été ne d'éloges, même dès le commencement de la lutte. C'est peut-e la seule question sur laquelle il ait existé un tel accord d'opi-n parmi beaucoup d'hommes éclairés et influens, des partis les s opposés. Est-il un argument plus concluant en faveur de la se des Grecs, que cet hommage irrésistible rendu de concert à vérité et à la justice par des hommes séparés et même divisés s toute autre occasion ?

n payant un juste tribut d'estime et de reconnaissance aux édi-s des journaux et des ouvrages périodiques, et aux écrivains tiques, en France, en Angleterre, dans les Pays-Bas, en Alle-ne, en Suisse, en Italie, même aux États-Unis d'Amérique,

que la révolution de la Grèce n'a aucun rapport avec les troubles qui ont agité d'autres parties de l'Europe, et qu'elle doit être considérée comme une question entièrement à part. Ils ont prouvé que la première invasion de la Grèce par des barbares qui professaient une croyance stupide, fut une attaque contre tout le monde chrétien ; que la conquête ne fut jamais complète, et surtout qu'il n'y eut jamais de serment ni de contrat qui liât les sectateurs du Christ à aucune obéissance envers leurs oppresseurs mahométans ! N'ont-ils pas aussi démontré que, depuis le premier moment de l'invasion des Turcs jusqu'au jour où leurs malheureux vassaux ont brisé leurs chaînes, ceux-ci furent exposés à toutes les cruautés, à tous les genres d'oppression que les ennemis jurés de notre foi purent inventer. Enfin, n'a - t - il pas été prouvé que la nation grecque ne secoua le joug que lorsqu'il fût devenu intolérable

---

nous devons aussi leur faire sentir la nécessité de ne point laisser refroidir leur zèle, ni celui des hommes de bien de toutes les nations, dans ce fatal et terrible moment de crise.

Les mêmes éloges et la même invitation s'adressent également aux comités grecs, qui, formés peut-être un peu tard, n'en ont pas moins donné à l'Europe un noble exemple de générosité, en réunissant des hommes de tous les rangs et de tous les partis. Pourquoi serait-il défendu d'espérer que cette influence de la pitié publique pourra gagner à la cause sacrée des Grecs de nouveaux partisans soit parmi les puissans personnages qui sont unis par les liens du sang à des souverains puissans, soit parmi les ministres et les hommes d'état qui voudraient saisir une occasion d'acquérir la plus belle des gloires, en sauvant un peuple?

Une grande partie du ministère anglais est, on le sait, déjà très disposée à accueillir favorablement l'appel des Grecs. S'il était possible d'établir entre les deux cabinets de France et d'Angleterre unité d'actions et de sentimens, le triomphe de la Grèce et de l'humanité serait assuré.

: lorsqu'une plus longue patience les aurait exposés à une ntière extermination (1).

D'après ces faits, les Grecs avaient des droits incontestables la sympathie et à la protection du monde chrétien tout entier. t n'était-ce pas un devoir sacré, imposé aux cabinets et aux euples de l'Europe par la religion et par l'humanité, de se- ourir cette malheureuse nation ? Les froids calculs de la poli- que et des intérêts mercantiles devaient-ils l'emporter sur les oits d'un peuple tout entier, que nos secours seuls pouvaient uver ?

Sans étendre davantage ces considérations si dignes cepen- nt d'être méditées par les souverains et les hommes d'état l'Europe, nous nous bornerons à cette vérité, que, bien n d'être nuisible aux intérêts des autres peuples, la régéné- tion de la Grèce et son existence, comme état indépendant, peuvent qu'être avantageuses à toutes les nations qui com- sent la famille européenne et à tout le monde civilisé. Cette le et fertile contrée, ouvrant, sous un régime libre, des bouchés et des comptoirs au commerce de tous les pays, virait bientôt d'intermédiaire pour introduire la civilisation ns l'Orient et dans l'Afrique. Espérons, malgré les nuages obscurcissent aujourd'hui son avenir, qu'elle accomplira

---

1) Le public n'a que trop entendu décrire les scènes d'horreur et massacres qui eurent lieu à Constantinople et dans d'autres ies du Levant, et spécialement le supplice du patriarche Gré- e et de huit évêques pendus à la porte de la principale église étienne de la capitale, lors de l'insurrection d'Alexandre Ypsi- i en Moldavie. Peut-être ne sait-on pas aussi bien que des ordres vent été donnés pour désarmer les Grecs de la Morée, de l'At- ie et de la Grèce occidentale; cette mesure une fois mise à exé- on, ils devaient être égorgés tous indistinctement. C'est un fait orique d'une telle importance, qu'il devrait être présent à la ée de tous ceux qui s'occupent de la cause des Grecs.

cette grande destinée. Alors, sa régénération n'aura pas ét achetée à trop haut prix, et le sang de ses innombrables mar tyrs n'aura pas coulé en vain! Si l'on nous demandait les con seils que nous pourrions donner, dans la crise actuelle, au Grecs eux-mêmes, et aux amis de leur cause en Europe, notr réponse serait simple : *union* et *organisation militaire* chez l Grecs : *énergie* et *persévérance* chez leurs amis, soit dans leu envois de secours, soit dans leurs efforts pour ranimer l'op nion publique en leur faveur. Une armée régulière une fo organisée au milieu des dangers publics donnerait un poi d'appui au gouvernement et deviendrait un moyen d'ordre de sécurité au dedans, de crédit au dehors, et une garant pour l'avenir (1).

Quant à ce qui regarde les chefs et le peuple de la Grèc nous sommes fondés à croire que leurs derniers désastres o plus fait pour rétablir l'unité de sentimens et d'action, q n'auraient pu faire les discours et les prières des hommes plus éloquens; et si l'invasion d'Ibrahim-Pacha produisait résultat, et le rendait permanent, elle aurait été véritableme utile à leur cause.

Quant aux détails secondaires sur la forme du gouver ment et sur le plan d'opérations navales et militaires, les p propres à atteindre le grand but de chasser les infidèles de Grèce, il est presque superflu de les donner ici. En exprim nos vifs regrets qu'un Bolivar n'ait pas encore apparu Grèce, nous insisterons sur la nécessité absolue d'avoir gouvernement ferme qui puisse organiser et discipliner l'arr et la nation elle-même. Car, jusqu'à présent, rien n'a été p

(1) La déclaration récente de neutralité, que l'Angleterre a ju nécessaire dans l'intérêt de son commerce du Levant, ne doit empêcher les hommes généreux de continuer à seconder de leurs efforts la cause de l'indépendance des Grecs.

fatal à la cause que l'absence d'une direction centrale et d'une volonté unique et puissante. Si quelques amis des Grecs ont pu croire nécessaire de mettre en avant l'adoption d'un chef étranger, c'est parce qu'ils connaissaient les obstacles qui naissaient parmi les Grecs eux-mêmes de la diversité des intérêts et des passions.

Mais, une forme de gouvernement qui réunirait les avantages de la fédération et de la centralisation, sous la garantie des quatre grandes puissances qui seront appelées à décider du sort de la Grèce, serait peut-être le seul moyen de mettre un terme aux jalousies individuelles et aux dissensions intérieures qui ont existé jusqu'ici.

Sans examiner quelles circonstances ont empêché les sociétés philhelléniques, ou les individus amis de la Grèce, de lui être plus utiles, il faut reconnaître que toute tentative isolée pour la servir sera presque sans résultat.

Maintenant, que feront les rois et les ministres qui paraissent tenir dans leurs mains les destinées de la Grèce?—Oublieront-ils les droits sacrés de la Grèce à être délivrée de l'oppression turque? Leurs ministres compliqueront-ils une des questions les plus simples qui aient jamais été présentées à l'Europe, par des raisons d'état et des formes diplomatiques sans fin? — Céderont-ils à un sentiment puéril de dépit et de jalousie, parce que les Grecs, dans un moment d'extrême danger, ont imploré la protection d'une puissance qui possédait déjà, de l'aveu du congrès assemblé à Vienne, le protectorat des îles ioniennes? — S'exposeront-ils à encourir le grave reproche d'avoir vu d'un œil indifférent la destruction d'un peuple entier de chrétiens? — Enfin, les souverains de l'Europe laisseront-ils fouler aux pieds la croix, sur le théâtre de ses premiers triomphes? Nous osons l'espérer: ils ne le souffriront pas; ils formeront, au contraire, une nouvelle Sainte-Alliance en faveur de la Grèce désolée; une alliance qui sera entourée des

bénédictions de l'Europe entière, de la reconnaissance de la postérité et de l'approbation du ciel.

Édouard BLAQUIÈRES.

N. B. Au moment où l'impression de cette notice est terminée, la nouvelle subite et imprévue de la *mort de l'Empereur* ALEXANDRE se répand en Europe. Cette mort semble remettre en question les destinées de plusieurs peuples. Le nouveau souverain de la Russie, affranchi des engagemens et des scrupules qui avaient enchaîné son prédécesseur, et qui avaient dompté jusqu'à ses plus chères affections, peut accorder au vœu unanime de la nation et de l'armée, une démarche généreuse et décisive en faveur des Grecs. Sa politique ne sera point désavouée par sa conscience. Il peut aspirer à la plus noble des gloires : consolider la tranquillité du monde, en offrant à l'Europe une double garantie, par l'organisation d'un état fédératif et indépendant dans la Grèce, par l'établissement d'un royaume constitutionnel et indépendant, dans la Pologne. Ces deux nations, trop faibles par elles-mêmes, par leur territoire, leur population, leur situation géographique, pour porter jamais ombrage aux grandes puissances européennes, offriraient néanmoins, sur deux points importans, des barrières conservatrices contre des projets ultérieurs d'envahissement et de conquête. Une partie des vastes possessions de la Turquie d'Europe, la Moldavie, la Valachie, la Servie, pourraient fournir des moyens de compensation et d'indemnité en faveur des états qui auraient dû faire quelques sacrifices, afin d'asseoir sur des bases durables la paix universelle. L'Italie éprouverait elle-même les heureux effets d'un ordre de choses qui, en calmant les mécontentemens et les irritations, préviendrait, pour plusieurs siècles peut-être, les révolutions et les troubles qu'un malaise général et prolongé rendrait plus tard inévitables. La continuation progressive de l'affranchissement des serfs, en Russie, condition nécessaire pour accélérer la civilisation dans ce pays, ferait aussi partie du nouveau plan de conduite du monarque, qui aurait à la fois accompli l'œuvre de Pierre Ier, exécuté les conceptions de Catherine, et réalisé même, à plusieurs égards, les promesses et les vœux d'Alexandre. Car il avait promis (1) la renaissance de la Pologne ; il avait désiré que ses coréligionnaires grecs pussent briser le joug musulman ; il voulait accroître la prospérité de la Russie et consolider la paix de l'Europe. Le bien est moins difficile à faire qu'on ne croit. Une volonté forte et puissante, qui sera en harmonie avec la conscience et les besoins des peuples, aura bientôt rallié les cabinets pour l'adoption d'un système politique fondé sur la justice, et conforme à tous les vrais intérêts des trônes et des nations. M. A. J.

(1) Au général Kosciuszko, à Vienne, en 1814.

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

SCIENCES PHYSIQUES.

Traité des fusées de guerre, nommées autrefois *rochettes*, et maintenant *fusées à la Congreve*; par M. de Montgéry, capitaine de frégate, etc. (1).

M. de Montgéry avait déjà publié sur les *fusées de guerre* une *Notice* qui fut promptement répandue en Allemagne (2). Cette arme commence à être généralement adoptée; elle peut avoir une part considérable dans le succès des combats; elle est donc aujourd'hui l'un des objets importans des études de l'homme de guerre : c'est par ce motif que notre auteur a cru devoir lui consacrer un traité spécial. Suivant son usage, il commence par mettre ses lecteurs au courant de ce que l'on a fait ou écrit sur le même sujet. Les recherches historiques dont il donne les résultats dans le premier chapitre de son ouvrage sont extrêmement curieuses, et répandent quelque lumière sur d'autres parties de la pyrotechnie militaire.

« Les soldats du Bas-Empire, dit notre auteur, portaient dans l'intérieur de leurs boucliers, de légers tubes ou siphons à main (Χειροσίφωνα) pleins d'un feu artificiel qui s'élançait dans l'air avec une force extraordinaire. L'empereur Léon

(1) Paris, 1825. In-8° de 288 pages, avec 6 planches. Bachelier, quai des Augustins, n° 55.

(2) Voyez le *Bulletin universel des sciences*, 8e section, avril 1825, page 120.

le Philosophe faisait lui-même préparer ces siphons, opération que les Grecs s'efforcèrent toujours de tenir secrète.

« Dans le célèbre manuscrit de Marcus Græcus, on trouve à la fois la manière de composer la poudre à canon, le feu grégeois et les fusées volantes et meurtrières. Les mêmes renseignemens furent reproduits dans un ouvrage du XIIIe siècle, attribué à Albert-le-Grand. Roger-Bacon paraît avoir connu quelque chose de semblable ; mais, non plus que Marcus et Albert, il n'a parlé de canon, ni d'aucune autre bouche à feu ; en sorte que les fusées, dites *à la Congrève*, qui sont regardées aujourd'hui comme une des inventions d'artillerie les plus récentes, sont, au contraire, une des plus anciennes. En voici d'autres preuves.

...« Malgré des recherches très-nombreuses, nous n'avons commencé à trouver l'emploi des fusées de guerre qu'en 1379 et 1380. Les Padouans s'en servirent pour incendier la ville de Mestre, et les Vénitiens, contre la tour *delle Bebe*, qui appartenait aux fortifications avancées de Chiogia. Ces faits se passèrent presque à la vue des historiens qui les ont rapportés.

« En 1449, Dunois fit jeter des fusées dans la place de Pont-Audemer ; et, tandis que l'assiégé s'efforçait d'éteindre l'incendie, les Français escaladèrent les remparts.

« Ce n'était pas la première fois que nous faisions usage de ces artifices : un chanoine d'Orléans a reconnu, en compulsant le registre des dépenses de cette ville, que, pendant le siége de 1428, on avait donné diverses sommes pour l'achat de matériaux propres à fabriquer des fusées.

« Dans un manuscrit qui passait pour très-vieux, en 1561, les fusées volantes et meurtrières sont décrites avec un soin particulier. On recommande de faire les enveloppes en tôle, et de les vernir pour les empêcher de se rouiller. »

« Un ingénieur en chef de Charles-Quint, Louis Collado, nous apprend qu'à l'époque où il composait son *Manuel d'ar-*

tillerie, en 1586, on se servait de fusées pour éclairer les environs des places assiégées et pour mettre en déroute la cavalerie. Il veut qu'on leur ajoute des pétards, afin de les rendre plus dangereuses, et qu'on les lance à l'aide d'un long tube, afin d'augmenter leur portée. »

M. de Montgéry cite encore Hanzelet, auteur d'un *Traité de pyrotechnie;* Furtembach, qui parle du grand usage que les Barbaresques faisaient des fusées de guerre, dans les combats de mer; les épreuves de Ruggieri, en 1760; l'article *Rocket*, du *Dictionnaire militaire* de Ch. James; les ouvrages de Julienne de Belair *sur la fortification* et les expériences de cet ingénieur avec Ruggieri; les efforts inutiles que firent les généraux Lariboissière, Marescot et Éblé pour faire adopter cette innovation militaire; enfin, les essais de sir William Congreve.

« Les premières fusées qu'il fit exécuter pour le service des troupes anglaises étaient garnies seulement de matières incendiaires, et c'est surtout ce qui a contribué à les discréditer.

L'essai des fusées du général Congreve eut lieu, en octobre 1806, contre la ville de Boulogne. Depuis cette époque, les Anglais ont continué d'en faire usage dans presque toutes leurs expéditions. En 1813, le prince royal de Suède commença, ainsi que les Prussiens, à employer ces armes pour le service de campagne; il avait réuni un corps de tireurs de fusées à la division de l'armée coalisée qui était sous ses ordres. Enfin, le prince régent d'Angleterre, d'après les rapports avantageux qui lui furent faits sur cette espèce d'artillerie légère, ordonna la formation d'un corps de tireurs de fusées, qui fut organisé le 1er janvier 1814, et adjoint aux régimens d'artillerie. Des détachemens de ce corps furent envoyés, vers la même époque, à l'armée des Pyrénées, sous les ordres du général Wellington; l'année suivante, il s'en trouva aussi dans les rangs de l'armée anglaise à Waterloo.

« Maintenant des compagnies de fusées à la Congreve sont

incorporées dans plusieurs régimens anglais de l'artillerie légère ; on en a même introduit dans les brigades du même corps, dans l'Inde.

« Depuis la campagne de 1815, le général Congreve a déclaré que, si la guerre eût continué, il eût tellement étendu et perfectionné l'usage de ces projectiles que le fusil serait devenu une arme purement auxiliaire.

« Quelques personnes, en Angleterre et en France, ont disputé à cet actif et ingénieux officier l'invention des fusées de guerre, prétendant en être les véritables auteurs. Mais ces artifices ayant été employés autrefois en Europe, et l'ayant toujours été en Asie, comme on vient de le voir, la seule prétention raisonnable était d'en renouveler l'emploi et de les perfectionner : c'est positivement ce qu'a fait le général Congreve. »

Les recherches physiques et analytiques, relatives au mouvement des fusées, à leur vitesse, à la forme de leur trajectoire, etc., sont le sujet du second chapitre. L'auteur s'arrête ici à ce que l'on a fait, et n'essaie pas d'ouvrir à l'application des sciences mathématiques, à la balistique, une route plus facile que celle qu'on a suivie jusqu'à présent : il pense, avec raison, que ce travail ne serait d'aucun usage dans aucune des fonctions de l'officier d'artillerie. Dans l'état actuel de la théorie et de l'art, les résultats de l'observation dirigent mieux la pratique que ne pourraient le faire les calculs les plus savans, dont les données peuvent n'être pas exactes, dont les principes et les méthodes laissent encore beaucoup à désirer. M. de Montgéry a soin de multiplier ces résultats d'observations ; il recueille avec soin, mais avec prudence et discernement, tout ce que l'on trouve, sur cet objet, dans les ouvrages de pyrotechnie et d'artifices de guerre.

Le chapitre III, qui traite de la fabrication et du service des fusées, commence par mettre sous les yeux du lecteur les résultats de l'examen approfondi que fit M. Darcet, en 1809,

d'une fusée incendiaire anglaise, d'après l'invitation de la *Société d'encouragement pour l'industrie*. Peu de tems après, le gouvernement fit faire et éprouver à Vincennes des fusées de même nature, dont les plus grosses avaient 4 pouces de diamètre et pesaient, avec leur baguette, jusqu'à 55 livres. Les enveloppes de ces fusées étaient en tôle, et chargées d'une matière fusante, composée de pulvérin, de soufre et de charbon. Le pot ou la tête de la fusée était rempli de matière incendiaire, dite roche à feu. On fit l'essai de ces armes sur deux espèces de chevalets, l'un pour les gros calibres, l'autre pour les petits. On en trouvera, dans ce traité, la description avec des figures, ainsi que les tableaux relatifs à la fabrication et aux épreuves qui eurent lieu, soit à Vincennes, soit à Toulon.

Le quatrième chapitre est intitulé : *Inconvéniens et avantages attribués aux fusées à la Congreve.* L'auteur n'a pu se dispenser de généraliser la question, et d'examiner s'il est utile ou dangereux de perfectionner l'art de la guerre. Mais, comme tout se tient dans l'état social, il convenait de généraliser encore davantage, et de demander s'il y a quelques perfectionnemens désirables; car, dans ce cas, la question serait résolue pour tous, et les partisans de tout système stationnaire seraient condamnés sans appel. Si les innovations sont interdites dans l'art de la guerre, ce ne peut être que par des motifs applicables à d'autres emplois de la force et de l'intelligence de l'homme. La pharmacie n'oserait faire un pas, de peur de fournir de nouvelles ressources à l'art des Locustes et des Brinvilliers; en divulgant de nouveaux moyens de clôture pour les portes et les coffres-forts, on s'exposerait à être accusé de répandre de nouvelles instructions parmi les voleurs. Cependant, comme, pour adopter avec connaissance de cause, il faut connaître tout ce que l'on peut craindre ou espérer de la chose dont il s'agit, notre auteur ne déguise aucun des reproches que l'on a faits aux fusées à la Congreve, et il n'exagère pas les services qu'elles

peuvent rendre. Il termine ainsi cette discussion : « Nous reconnaîtrons, dans les chapitres suivans, que divers perfectionnemens rendront l'usage des fusées extraordinairement redoutable, et que l'on peut diminuer les frais de fabrication, en remplaçant le travail des mains par celui des machines. Cependant, comme les nouveaux projectiles seront confectionnés avec plus de soin, et employés en plus grande quantité, les dépenses définitives seront probablement augmentées. Mais cette circonstance doit être un motif de plus de les adopter pour les nations industrieuses qui sont ou qui doivent devenir les plus riches : elles acquerront de la sorte des armes que ne sauraient s'approprier les gouvernemens et les peuples dominés par un aveugle esprit de conquête, et privés des ressources progressives d'une haute industrie (1). »

Le chapitre v présente les perfectionnemens et les nouvelles applications des fusées, dont on doit le plus grand nombre au général Congreve. Au lieu de placer toujours des matières incendiaires dans le pot ou chapiteau, cet officier y plaça un obus, une grenade, ou de la poudre et de la mitraille. Les plus grosses fusées qu'il ait fabriquées, paraissent n'avoir pas eu plus de 8 pouces de diamètre, et n'avoir pas pesé plus de 300 livres; quoiqu'il ait eu l'intention d'en exécuter du poids de 500 à 2000 livres, avec lesquelles il espérait ouvrir en très-peu de tems une brèche praticable, quelle que fût la résistance des remparts.

Les portées moyennes des fusées à la Congreve ont varié de 1,200 à 1,700 toises, suivant leur calibre et le poids du projectile qu'elles portaient.

---

(1) Il n'y a plus sur la terre de tels peuples, ni de tels gouvernemens. La seule puissance redoutable est celle de la Russie, qui ne sera jamais en arrière, quant à la nature et la perfection des armes, et toujours en avant quant au nombre des soldats, N. d. R.

Parmi les autres innovations remarquables du général Congreve, il faut compter les *fusées d'éclairage à parachute*, qui demeurent comme suspendues dans l'air et y répandent une vive lumière, pendant près de 5 minutes; les *fusées incendiaires*, aussi *à parachute*, et auxquelles un vent favorable peut procurer des portées de plus de 2,000 toises; les *batteries de fusées*, formées d'un simple talus propre à recevoir 100 de ces projectiles et à les faire partir à la fois, par le moyen d'une traînée de poudre; enfin, ses *navires* et *ses brulôts à fusées*, dont les décharges peuvent être rendues également presque instantanées.

Une disposition qui a beaucoup contribué à donner de la justesse au tir des fusées, c'est d'avoir placé la baguette dans la direction même de l'axe, et de faire partir les fusées dans des tubes de tôle ou de cuivre. Les nouveaux affûts du général Congreve portent 8 de ces tubes, de sorte que l'on peut lancer 8 fusées à la fois sur chacun d'eux. Des expériences faites en grand, dans les années 1821 et 1824, avec ces nouveaux appareils et avec les fusées perfectionnées, ont donné aux spectateurs la plus haute idée des effets que l'on doit attendre de cette espèce d'artillerie.

Après quelques autres détails sur les fusées anglaises, M. de Montgéry passe à l'exposition des travaux du même genre exécutés sur le Continent. On doit mettre en première ligne ceux du capitaine Schumacher, qui furent entrepris par ordre du roi de Danemarck, peu de tems après le bombardement de Copenhague, dont une partie avait été incendiée par des fusées. M. Schumacher appliqua ces armes tant au service de terre qu'à celui de la marine, et fit usage d'affûts de diverses espèces. Les fusées qu'il exécuta étaient armées de boulets creux ou de grenades, de carcasses incendiaires, sphériques ou cylindro-coniques, de sachets de grenades et de boîtes à balles. Ces fusées présentaient cette propriété remarquable que, les

projectiles qu'elles portaient, se détachaient du corps de la fusée, à une certaine distance, soit d'eux-mêmes, soit par la légère explosion d'une petite charge de poudre placée entre la cartouche et le projectile. Les couches de matière fusante n'étaient pas homogènes ; les plus vives étaient placées vers l'orifice, afin d'augmenter, autant qu'il serait possible, la vitesse initiale de la fusée. »

Vers la fin de 1813, on résolut, dans notre armée d'observation sur l'Elbe, d'essayer l'usage des nouvelles fusées de guerre, et d'après une convention faite par notre chargé d'affaires à Copenhague, M. de Brulard, capitaine à l'état major d'artillerie, fut envoyé auprès de M. Schumacher pour prendre communication des procédés relatifs à la confection et au service de ces nouvelles armes. Les expériences dont il fut témoin lui donnèrent une haute idée de l'efficacité et de la justesse des fusées, aussi bien que des talens de l'inventeur. De retour à Hambourg, M. de Brulard s'empressa d'organiser ses ateliers de construction et ses équipages de service ; et tout était disposé pour le combat, lorsque les événemens de 1814 vinrent mettre un terme à la guerre. Cet officier avait apporté divers perfectionnemens aux fusées et aux appareils du capitaine Schumacher, et particulièrement il avait imaginé un chevalet de campagne très - commode, qu'on démontait facilement et que trois hommes pouvaient transporter dans toute espèce de localités.

Depuis 1815, l'usage des fusées de guerre est devenu presque universel, et cette arme a reçu, en plusieurs lieux, quelques perfectionnemens. En Autriche, on est parvenu à lui procurer une plus grande vitesse initiale : en Amérique et aux Indes, la justesse du tir a été assurée par un mouvement de rotation imprimé au projectile. D'autres recherches dont l'auteur a su pénétrer le mystère, ont été faites en Allemagne, en Suède, en Russie, en Pologne et même en Grèce. Ce chapitre

st terminé par des détails sur l'application des fusées à la pêche de la baleine.

Le chapitre VI est consacré à la description de fusées et d'appareils inventés par l'auteur ; il propose de rendre à ces artifices leur ancien nom italien de *rochetta* ou rochette. Ce nom e trouve d'ailleurs plus ou moins conservé dans les diverses angues modernes. Ainsi, on dit *rocket* en anglais, *roquette* en ieux français, etc.

M. de Montgéry indique les matières qui lui paraissent préférables pour la composition fusante, d'après le principe que celle-ci doit fournir le plus grand volume possible de gaz, dans un tems et sous un volume donné. Sous ce rapport, le hlorate de potasse lui paraît devoir être substitué au salpètre, t même au cyamite de mercure, quoiqu'on fasse entrer celui-i dans la composition des amorces fulminantes.

Pour pouvoir adopter sans inconvénient la poudre de chlorate de potasse, l'auteur indique des procédés de préparation exempte de toute espèce de risque, si ce n'est pour les machines, du moins pour les ouvriers. A plus forte raison, adopte-t-il 'usage de la même poudre pour les compositions détonantes t incendiaires placées dans la tête des fusées; et il propose même l'essai de diverses substances éminemment combustibles, récemment découvertes par les chimistes.

Les nouvelles espèces de fusées, ou *rochettes*, qu'il décrit nsuite sont très-nombreuses; nous devons nous borner à présenter les principales.

Les *rochettes sans queue* n'ont pas de baguette; et pour y uppléer, leur surface est garnie d'hélices saillantes qui, par 'effet de la résistance de l'air, impriment au mobile un mouvement de rotation. Mais, pour assurer encore mieux la justesse du tir, l'auteur compte faire usage d'orifices percés en pirale, et des tubes pour lancer les fusées, ainsi que des

petites charges additonnelles de poudre pour accélérer la vitesse initiale.

Les *rochettes à queue* ont, au lieu de baguette, un tube creux plus étroit que le corps de la fusée et rempli de matière fusante plus vive. Elles ont à peu près la forme des fusées à baguette concentriques du général Congreve; mais elles sont par le fait dégagées de toute baguette, et par conséquent d'une partie très-volumineuse et très-incommode dans ces sortes de projectiles.

Les *rochettes explosives* portent un ou deux mécanismes à percussion qui les font éclater, au moment où elles pénètrent dans le but.

Les *rochettes à obus, à grenades, à mitraille et à boulet détaché*, sont disposées de manière que les projectiles se séparent du corps des fusées à une certaine distance; les charges sont toujours faites avec de la poudre fulminante qui produit trois à quatre fois plus d'effet que la poudre ordinaire.

Les *rochettes semantes* lancent de distance en distance des grenades sur leur passage.

Les *rochettes à grappin* servent à lancer des grappins ou petites ancres, dans une foule de cas où cette manœuvre est nécessaire.

Les *rochettes de brèche* sont de grosses fusées du poids de 1,000 livres environ, capables de renverser en très-peu de tems la plupart des fortifications actuelles.

Les *rochettes sous-marines*, lancées entre deux eaux, de l'entrepont ou de la cale des navires, seraient susceptibles de faire couler à l'instant les vaisseaux qu'elles frapperaient.

Il serait difficile de présenter une analyse satisfaisante des autres rochettes, à moins de reproduire en grande partie les descriptions de l'auteur; bornons-nous donc à l'énumération

de ces nouvelles espèces, dont le nom, d'ailleurs, indique en partie l'objet :

Rochettes à baguettes métalliq. ;
— farcies de grenades;
— d'éclairage et d'incendie ;
— à lumière flottante ;
— à parachute ;
— de signaux ;

Rochettes à deux, à trois, à quatre, à cinq, à six portées ;
— bouées ;
— à plastron ;
— à arquebuse ;
— navales ;
— de côte.

Il faut ajouter à cette liste les *rochettes mixtes*, ainsi nommées, parce qu'elles tiennent le milieu entre les projectiles ordinaires et les anciennes fusées.

Les appareils propres à lancer ces fusées semblent réunir la solidité à la simplicité; M. de Montgéry en décrit de plusieurs espèces, les uns pour les petits calibres et pour la guerre de montagne ; les autres pour les grands calibres et pour les pays accessibles aux charrois. Il a adopté, pour les tubes qui reçoivent les rochettes, une disposition très-simple, bien qu'elle ne fût venue encore à l'idée de personne ; elle consiste à fermer la culasse des tubes, après que ceux-ci ont été chargés; ce qui augmente la force de réaction de la matière fusante et doit procurer aux rochettes une vitesse initiale beaucoup plus grande, et par suite, une plus grande justesse de tir.

En résumant ce chapitre, l'auteur démontre que, pour les services où les rochettes pourraient remplacer l'artillerie, elles fourniraient un matériel beaucoup moins compliqué et d'un usage bien plus commode.

Le chapitre VII et dernier contient le résumé général de l'ouvrage. L'auteur, qui ne veut donner que des connaissances positives, ne parle plus de ses inventions sur lesquelles l'expérience n'a pas encore prononcé définitivement. Il part de

l'état où l'art est réellement arrivé, dans les pays qu'il a fait parcourir au lecteur. Voici, selon lui, les conclusions que l'on en peut tirer.

Par suite d'expériences nombreuses, et malgré l'opposition des partisans de l'ancienne artillerie, les *rochettes* ont été ou vont être adoptées dans tous les états qui ont des armées permanentes et un état militaire régulier. On ne doit en excepter que la France, l'Espagne et la Turquie.

Les rochettes, comparées aux projectiles ordinaires, les ont égalés ou surpassés, quant à la justesse du coup, aux tirs rasans, aux ricochets, et au jet de grappins, de cordages ou de matières incendiaires. — Elles l'emportent beaucoup, pour plusieurs services, tels que l'éclairage, les signaux, la rupture des voûtes à l'épreuve des bombes, l'attaque des plus gros cétacées; l'emploi des projectiles de gros calibre dans les pays les plus impraticables, et à bord de toute espèce de navires; enfin, le bombardement inopiné et irrésistible des places les mieux défendues.

Les appareils pour lancer les rochettes sont aussi hors de toute comparaison, sous le rapport de leur légèreté, de la célérité de leur service, et de la vivacité de leur feu.

Comme armes sous-marines, les rochettes sont infiniment redoutables; et, comme moyen de faire brèche, des rochettes d'un gros calibre feraient de larges ouvertures dans les remparts les plus solides.

Après avoir signalé les fautes commises en France, lorsqu'on a tenté d'y introduire l'usage des rochettes, M. de Montgéry indique la marche qu'on devra suivre, lorsqu'on voudra de nouveau s'occuper de l'adoption de ces armes. « Il est facile, dit-il, d'éviter de retomber dans les mêmes fautes, en prenant une route tracée par le bon sens et suivie ailleurs avec un succès prononcé; ou bien, au lieu de copier servilement les étrangers, la France est encore à même de donner un grand

exemple. Plusieurs inventions militaires et maritimes se développent et prennent une forme imposante dans quelques parties du monde civilisé. Telles sont les bouches à feu de tout calibre, chargées par la culasse, et celles qui lancent plusieurs coups hors du même tube, sans avoir besoin d'être rechargées; tels sont les projectiles à hélices et à percussion; les frégates et les armes à vapeur; les navires en fer, les navires sous-marins, (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXIII, p. 529), les torpilles, etc. Il convient de s'occuper de toutes ces innovations, en même tems que des rochettes. Cette dernière espèce de projectiles n'aura qu'une influence partielle sur la grande révolution militaire et maritime qui se manifeste dans les pays où le mouvement progressif du siècle s'est communiqué aux officiers du génie, de l'artillerie de la marine, et aux administrations dont ces officiers dépendent. Il serait aussi honorable qu'utile pour tout gouvernement, de faire examiner et combiner ensemble des innovations imposées à l'art de la guerre par l'état actuel des sciences et par les progrès journaliers de l'industrie.

Nous pouvons affirmer que l'auteur de cet ouvrage finira par obtenir le juste prix de sa persévérance et de ses travaux: il aura l'honneur d'avoir reculé les bornes de son art, au profit de son pays. Dans tous les cas, il peut compter sur la reconnaissance des militaires, des marins et de tous les amis des arts: la lecture de ce traité est une des plus instructives et des plus dignes de leurs méditations. Si quelques idées de M. de Montgéry n'étaient pas très-justes, si l'expérience n'était pas favorable à quelques-unes de ses inventions, on n'en penserait pas moins bien de l'inventeur, de son savoir et de ses talens. Ce n'était pas une tâche facile, que celle de réunir dans un petit volume un aussi grand nombre d'objets nouveaux, ou peu connus. L'auteur a pris soin de mettre à toutes les planches les échelles de mesure, et d'expliquer les figures avec assez de détails, afin que les artificiers y trouvent ce qui est nécessaire pour exécuter les objets représentés. Z.

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

Esprit du Droit, *et ses applications à la politique et à l'organisation de la monarchie constitutionnelle*, par M. *Albert* Fritot, avocat à la Cour royale de Paris (1); ouvrage contenant le résumé de la *Science du publiciste*, du même auteur.

La science du droit a, dans tous les tems, excité l'intérêt, fixé l'attention, exercé la méditation des esprits studieux, des penseurs et des philosophes. Aucune autre science n'a peut-être été plus examinée, plus approfondie. Cependant, la théorie est loin d'en être complète; elle est loin surtout d'être définitivement arrêtée. M. Fritot dans la première partie de sa *Science du publiciste* (2), a tenté, du moins pour ce qui concerne celles de ses branches qui sont regardées comme les plus importantes et qui paraissent offrir un intérêt plus général, d'en rassembler, d'en coordonner les élémens épars, et d'en composer un corps de doctrine; dans la seconde moitié du même ouvrage, éclairé, il est vrai, par une multitude de recherches et d'expériences récentes, il s'est proposé d'y rattacher, sous le nom de *droit organique* ou *constitutionnel*, certaines règles, certains détails d'exécution qui, jusqu'à présent, semblaient avoir été, à tort ou à raison, abandonnés par les théoriciens à l'empire des circonstances et livrés par eux en quelque sorte aux disputes humaines : M. Fritot nous présente ici le résumé de chacune des deux parties dont se compose son premier ou-

(1) Paris, 1825. 1 vol. in-8° de 580 pag.; prix 9 fr. L'auteur, rue du Pot-de-Fer-Saint-Sulpice, n° 14; Bossange père; Bossange frères.

(2) 11 vol. in-8°. Mêmes adresses; prix, 77 fr.

vrage : nous allons, à l'aide de cette espèce de récapitulation du système de l'auteur, essayer de compléter l'aperçu et les notions qui déjà en ont été donnés dans ce recueil (V. *Rev. Enc.* t. xv, p. 263—268.)

Le droit, en général, ou *droit philosophique* ou *moral*, est subdivisé par M. Fritot en trois branches principales, qui font l'objet spécial de son traité, savoir : le *Droit public*, le *Droit politique*, et le *Droit des gens*. D'après les définitions généralement reçues, définitions que l'auteur altère ici d'une manière qui ne me paraît point heureuse, ces trois branches pourraient se réduire à deux.

« Le *Droit public*, suivant M. Fritot, est celui qui règle les rapports, les droits et les devoirs de chaque homme envers le peuple dont il fait partie et les obligations du peuple envers chacun de ses membres. » Jusqu'alors, cette expression avait eu une signification beaucoup plus étendue; comme l'atteste le titre même de la *Science du publiciste*. « Le *Droit politique* et le *Droit des gens* sont ceux qui règlent la conduite des différens peuples entre eux et les rapports des hommes de nations différentes à l'égard des sociétés dont ils ne font point partie et à l'égard des membres de ces diverses sociétés. » C'est le *Droit des gens* de Montesquieu; de même que le *Droit public* de M. Fritot est celui que Montesquieu, Rousseau et la plupart des autres publicistes ont appelé d'une manière plus conforme à l'étymologie, *Droit politique*. Au reste, je suivrai dans cet article le langage adopté par l'auteur, en lui faisant observer cependant qu'il y a plus d'un inconvénient à changer ainsi, sans une absolue nécessité, les acceptions vulgaires d'un mot généralement usité.

Passant à la théorie de son *Droit public*, M. Fritot établit d'abord, sous le nom de vérité fondamentale, *ou vérité servant de base aux principes*, une proposition générale dont il fait ressortir immédiatement les conséquences et les applications.

C'est ainsi qu'il procède ensuite uniformément à l'égard de chaque espèce de droit.

« Les hommes sont nés et *constitués* pour l'état de société. » Telle est la première assertion de l'auteur. « De là, continue-t-il, les véritables principes du droit public, les droits et les devoirs de l'homme, considéré comme citoyen. » Quant à cette vérité première, il me semble qu'elle n'est point une vérité particulière au seul droit public, tel que le définit M. Fritot; le dogme de la *sociabilité*, comme celui de la *perfectibilité* humaine, me paraît être l'expression d'un fait qui, comme tel, doit appartenir à la science en général. Quant aux principes que l'auteur en fait descendre, il me semble que ces principes ou les *droits* qu'ils représentent prennent eux-mêmes et directement leur source dans la loi naturelle : ils sont eux-mêmes une loi de nature; ces droits sont ceux de sûreté, de liberté individuelle, droits imprescriptibles et inaliénables, droits antérieurs et supérieurs, dans l'ordre logique, à la loi de sociabilité; à laquelle par conséquent, l'auteur a eu tort de les subordonner; droits enfin qui sont eux-mêmes les seuls et les premiers fondemens, non-seulement du droit public *intérieur*, mais encore du droit politique et du droit des gens.

Les principes établis par M. Fritot, bien qu'incontestables, sont donc, à mon sens, mal déduits dans son ouvrage et surtout mal à propos bornés en apparence à la circonscription particulière de chaque société. Mais ces principes (auxquels il faut ajouter celui de la *propriété*) une fois posés, on ne peut qu'applaudir aux conséquences que l'auteur en tire : ainsi, l'homme, considéré comme citoyen, doit pouvoir faire usage de toutes ses facultés physiques et intellectuelles; il a le droit de publier sa pensée, de disposer librement de sa personne et de son tems, de son travail et du fruit de son industrie. Nul ne peut, même au nom du corps social, le retenir dans un lieu qu'il ne veut pas habiter, violer son domicile, l'en éloi-

gner, l'en exiler, l'emprisonner, le détenir arbitrairement. D'un autre côté, ses devoirs sont de concourir à la défense de la patrie, et à l'acquittement des charges et des contributions publiques, de respecter enfin la vie, la propriété, la liberté de ses concitoyens; la jouissance et la répartition équitable de tous ces droits et devoirs constituent *l'égalité sociale*.

La consécration, la sanction de toutes ces maximes doivent et peuvent jusqu'à un certain point se rencontrer dans les lois civiles et pénales. Ces lois doivent donc être en harmonie avec les principes qu'elles sont chargées de maintenir. L'auteur détermine ainsi, en passant, quelques-unes des conditions indispensables de la formation de chacun de ces deux codes.

La théorie du *droit politique* et du *droit des gens* repose sur l'une ou l'autre de ces vérités fondamentales : « la paix n'est pas moins nécessaire au bonheur des hommes que leur réunion en société; mais cette paix perdrait elle-même le plus grand de ses avantages, sans le commerce et les communications qu'il doit établir entre les peuples. » Enfin, « les nations doivent se faire, pendant la guerre, le moins de mal qu'il est possible, sans nuire à leurs véritables intérêts. » De chacune de ces propositions naissent une foule de règles concernant l'accroissement de la population, du territoire, la formation et l'entretien des armées permanentes, la conclusion des alliances et l'exécution des traités, la liberté des mers; la légitimité, la conduite et le but de la guerre; la protection due aux étrangers, aux ambassadeurs; la conduite envers les prisonniers de guerre, les transfuges, etc. La plupart des questions relatives à ces différens objets, ou qui s'y rattachent, peuvent sans doute être résolues, comme elles le sont en effet par M. Fritot, à l'aide des principes ci-dessus établis, d'une manière satisfaisante, c'est-à-dire de la manière la plus conforme à l'équité, à l'intérêt véritable et bien entendu des nations en général, et par conséquent aussi de chacune d'elles en particulier; mais quelques-

unes des solutions que l'auteur présente, par exemple, celles qui sont relatives à la suppression des droits d'aubaine, de pérégrinité, de détraction, de naufrage, à l'esclavage des prisonniers de guerre, n'auraient-elles pas eu plus de poids et plus de force, s'il eût établi nettement d'abord pour fondement du droit et de la société humaine en général les principes éternels, immuables, dont il semble avoir fait uniquement la loi de chaque société particulière. Toutefois, cette première partie de son ouvrage me paraît pouvoir être considérée comme le code le plus parfait et le plus complet, sinon de droit, du moins, ce qui revient au même, de morale appliquée à la politique. Je dis morale, et non pas *droit*, parce que l'auteur, tout en présentant ses règles et ses préceptes comme obligatoires, en démontre partout *l'utilité* et la *convenance*, bien plus qu'il n'en établit la légitimité. Je regrette donc que M. Fritot n'ait point en général assez élargi la base de son système, qu'il n'en ait point assez lié entre elles les différentes parties, qu'il ne les ait point enfin ramenées vers un centre commun. Je reprends la suite de ce système.

Les règles du droit public intérieur trouvent, ainsi que nous l'avons dit, une sorte de sanction dans les dispositions des lois civiles et pénales; mais, la garantie la plus efficace de l'observation de ces règles consiste dans une saine organisation des pouvoirs publics; assertion exacte, et qui montre toute l'importance des recherches qui ont pour objet la détermination des principes de cette organisation. Le droit politique et le droit des gens eux-mêmes, bien que dépourvus de cette espèce de sanction qui résulte d'un corps de lois positives statuant d'une manière secondaire sur les mêmes personnes et sur les mêmes objets, peuvent néanmoins aussi rencontrer dans l'établissement d'institutions fortes et stables chez les différens peuples, une sorte de garantie indirecte, mais non moins efficace; et telle est en effet la nature de ces bienfaisantes insti-

utions, qu'indépendamment des avantages immédiats qu'elles procurent aux nations assez heureuses pour en jouir, elles peuvent encore et doivent infailliblement exercer au dehors la plus douce et la plus salutaire influence. La réunion des hommes en société rend d'ailleurs indispensable l'établissement d'un gouvernement quelconque. Il est donc naturel de s'étudier à découvrir quel serait le meilleur possible.

L'objet des gouvernemens est de diriger et de régler l'action et les divers rapports des individus entre eux, et subsidiairement les relations des différentes nations entre elles. Cette idée, jointe aux notions déjà présentées, fournit à M. Fritot l'occasion de préciser d'une manière générale l'objet de ses recherches. « Le meilleur gouvernement, dit-il, *dans tous les ems*, *dans tous les pays*, *pour tous les peuples du monde*, sera celui qui, avec le moins de complication possible dans son organisation, réunira à la force, à la promptitude d'exécution, la garantie la plus grande de la stricte observation des principes du droit public, du droit politique et du droit des gens, et dans lequel, par conséquent, toutes les parties de *l'administration* seront tellement réglées que chacune d'elles, sans nuire à aucune autre, atteindra directement à ses fins et remplira exactement son objet particulier. » Cette définition peut être juste, mais le problème ainsi posé est loin encore d'être résolu. Pour arriver à cette solution, l'auteur commence par décomposer l'idée que lui présente ce mot de *gouvernement*. Il reconnaît dans cet être abstrait trois élémens, trois attributs distincts : *vouloir*, *exécuter*, *juger*; la distinction ou la séparation des trois pouvoirs est donc la première condition d'un gouvernement conforme à la nature des choses. L'auteur passe alors successivement en revue les diverses formes de gouvernement connues. Ces gouvernemens sont *simples* ou *mixtes*. Les premiers, les gouvernemens simples, sont ceux où les trois genres d'attributions se trouvent confondus : ils doivent donc être re-

jetés. Les gouvernemens mixtes, au contraire, sont ceux où par une sorte de combinaison de deux ou de plusieurs des gou vernemens simples, les trois puissances sont plus ou moins dis tinctes, plus ou moins régulièrement réparties. L'auteur, dan la *Science du publiciste*, a compté jusqu'à vingt-six formes o combinaisons de cette sorte. Mais une seule lui paraît rempli toutes les conditions requises, et c'est la *monarchie constitution nelle*, qu'il désigne aussi sous le nom de *gouvernement démo crati-monarchique*, celle enfin dont il va tracer le plan et in diquer l'organisation dans tous ses détails.

Peut-être trouvera-t-on ce système, qui d'ailleurs manqu ici de développemens suffisans, trop absolu et trop exclu sif. Peut-être pourra-t-on penser que le problème propos étant complexe (même d'après la définition de l'auteur), e l'accomplissement de l'une ou de l'autre des conditions exigée pouvant varier, suivant telle ou telle forme, chacune de ces de nières pourrait aussi paraître alternativement préférable, selo que l'on consentirait à sacrifier l'une ou l'autre de ces condi tions. Quoi qu'il en soit, la question à examiner à l'égard d mode d'organisation proposé par M. Fritot nous paraît êtr bien moins celle de savoir s'il est seul capable que s'il est effe tivement susceptible de satisfaire à toutes les conditions voulue

Outre la distinction fondamentale des trois pouvoirs légis latif, exécutif, et judiciaire, trois propositions subsidiaire doivent servir de base à l'organisation de la monarchie const tutionnelle; 1° faire concourir le monarque et le peuple ou *se représentans* à l'exercice de toutes les attributions de la puis sance législative; 2° rassembler toutes les attributions de l puissance exécutive entre les mains du monarque, afin d'as surer la promptitude, l'unité, la force d'exécution; 3° Inst tuer la puissance judiciaire de telle sorte que toutes ses bran ches tendent et se réunissent vers un centre unique, afin d conserver l'uniformité de la jurisprudence.

Pour établir la balance qui doit exister, non pas entre es différens pouvoirs, mais entre les différentes branches lu pouvoir législatif, celles-ci doivent être au nombre de rois (1); et le peuple, en supposant qu'il pût agir directement t par lui-même, devrait par conséquent former deux assemblées distinctes; ses représentans doivent donc être divisés en leux chambres. Mais « afin que ces assemblées ou chambres ne oient point trop *discordantes* et tumultueuses, les connaisances, les vues, les intérêts des hommes qui en font partie ne loivent pas être trop divergens. » Delà, la nécessité d'une lassification non arbitraire, mais fondée sur la nature des choes; delà aussi, la division de la nation en deux CLASSES, celle le la *propriété*, composée des propriétaires *fonciers*, et celle le l'*industrie* et du *commerce*. Dans ces deux classes néanmoins e doivent pas être compris les fermiers, les artisans et les ouvriers, les hommes à gages ou en état de domesticité, les gens du pouvoir exécutif, les employés et commis des diverses dministrations publiques, et en général tous ceux dont le sort t le bien-être sont une suite nécessaire de la situation plus ou noins prospère de ceux qui les mettent en œuvre, tous ceux ui ne sont pas censés avoir une volonté parfaitement indépenlante et libre. Tous ces individus sont exclus des assemblées u de la représentation nationale, non, dit l'auteur, à cause le leur prétendu état d'abjection, mais uniquement parce u'ils n'ont dans les affaires de la société qu'un intérêt *médiat* t secondaire. Il y aurait certes beaucoup à dire sur cette diision de la nation en deux classes; mais l'espace manquerait our discuter ici convenablement cette importante question, ue j'abandonne aux méditations et à la sagacité des lecteurs.

(1) « *Ità ut*, dit l'auteur, *per omnia et unitas in trinitate, et trinitas unitate veneranda sit.* » C'est là, si je ne me trompe, tout à la fois ne mauvaise raison et de mauvais latin. Mais les argumens de cette orte sont heureusement fort rares dans cet ouvrage.

On ne saurait nier, toutefois, qu'il n'y ait dans cette partie de l'ouvrage de M. Fritot, des idées neuves, des aperçus exacts, des observations justes et vraies.

Le nombre des représentans, le mode de leur élection, les conditions de leur éligibilité, sont ensuite déterminés par M. Fritot; jusqu'ici on avait commencé par tracer la division du territoire, soit d'après son étendue, soit d'après l'importance numérique de la population, pour établir ensuite le nombre des représentans d'après cette disposition territoriale; l'auteur juge cette marche *inverse*, et il propose de régler la division du territoire sur le nombre des représentans, nombre qu'il fixe *invariablement* à trois cents (cent cinquante pour chaque Chambre). J'avoue que cette manière de procéder me semblerait étrange. Quant à l'élection des représentans, elle doit être faite par la classe et par les habitans de la localité, parmi les membres de la classe et de la localité qu'ils seront appelés à représenter (c'est-à-dire que chacun d'eux doit être élu et choisi dans l'une des 150 divisions du territoire); elle doit avoir lieu avec la participation directe ou indirecte de *tous* les membres de chaque classe offrant d'ailleurs les garanties nécessaires d'âge, de fortune, de domicile, etc., et au moyen de trois *degrés* d'élection fondés sur la subdivision des 150 *departemens* en un certain nombre d'*arrondissemens* composés chacun de plusieurs *communes*. Les députés sont élus pour 15 ou 20 ans (terme bien long et bien peu favorable aux intérêts nationaux); ils doivent avoir 40 ans au moins (1), n'être point célibataires; offrir des garanties de fortune et par conséquent d'indépendance; enfin, ils doivent avoir rempli déjà, dans un ordre inférieur, des fonctions analogues.

Une fois élus, les représentans ne peuvent remplir aucune

(1) Pourquoi ne pas adopter 30 ans, âge de la véritable maturité de l'homme? N. d. R.

nction administrative ou judiciaire; mais ils jouissent d'une demnité. Les Chambres s'assemblent périodiquement et *de roit,* sauf convocation extraordinaire de la part de l'autorité écutive. Enfin, leurs débats sont publics, et les ministres pénètrent point dans leur enceinte, les communications du oi avec les Chambres devant avoir lieu par l'intermédiaire de nctionnaires d'un autre ordre, de conseillers de la couronne.

« Dans une monarchie bien constituée, continue M. Fritot, gouvernement est semblable à une vaste machine destinée porter le mouvement et l'uniformité dans toutes les parties corps social, et dont le Roi (en tant que participant à xercice de la puissance législative), et les deux Chambres euvent être considérés comme le principal rouage; mais ction de ce premier mobile a besoin d'être suppléée par des dministrations locales, distribuées sur les différentes par- es du territoire. Il existe dans les départemens, dans les rrondissemens, dans les communes, une foule d'intérêts e pure localité, dont l'examen entrave les opérations des hambres nationales et du ministère sur les objets d'utilité énérale. » Il faut donc, dans ces diverses localités, une sorte e pouvoir législatif local, composé d'une manière analogue la constitution du Corps législatif national. L'auteur pro- ose, en effet, l'établissement, et il indique l'organisation e ce pouvoir, qui consisterait partout, en deux Chambres e représentans élus par les administrés, auxquelles il faut indre le principal agent ou représentant de l'autorité exé- utive. Voilà quelle est, dans le système de M. Fritot, l'or- nisation du premier des trois pouvoirs, du *pouvoir légis- atif.* L'auteur entre encore, relativement à la formation et u mode de procéder des assemblées électorales, dans une ultitude de détails dans lesquels il nous est impossible de suivre; nous devons nécessairement nous borner à ce que on système offre de plus saillant.

Nous passerons plus rapidement encore sur l'organisati du *pouvoir exécutif*. Toute la théorie de cette organisati repose sur la distinction de deux ordres de fonctions diver de ce même pouvoir : l'*action* et le *conseil*. En tête de la *h rarchie* administrative est placé le Roi, dont la personne t inviolable; après lui viennent, dans un premier ordre, ministres, les préfets, les sous-préfets, les maires, tous age responsables; en second lieu, un conseil d'État, des conse de préfecture, de sous-préfecture, et des conseils muni paux, dont les membres, nommés par le Roi, doivent êt indépendans des agens de l'administration. Je n'ai le tems m'arrêter ni sur la classification des attributions respectiv de ces autorités, ni sur les conditions de la nomination, l'exercice et de la durée des fonctions de ces divers agens, composition de ces divers conseils, non plus que sur les règl relatives à la transmission des droits au trône, à l'hérédité ces droits, à la régence du royaume, à la tutelle de la person du roi mineur, etc.; je me hâte d'arriver à l'organisation *pouvoir judiciaire*.

L'unité et l'indépendance du pouvoir judiciaire ont dé été reconnues comme base nécessaire de cette organisatio Cette unité consiste dans la réunion et la convergence de s diverses branches vers un centre commun; c'est-à-dire ve une Cour suprême, composée elle-même de trois section embrassant à la fois dans ses attributions la juridiction *civi* et *commerciale*, la juridiction improprement appelée *admini trative*, c'est-à-dire du *contentieux* et de la *comptabilité;* enfi la juridiction *correctionnelle* et *criminelle;* en un mot, réuni sant les fonctions attribuées aujourd'hui à la Cour de Cassa tion, sections civile et criminelle; à la Cour des Comptes au comité du contentieux du Conseil d'État.

Toutes les conditions d'une bonne et sage administratio de la justice, l'indépendance des magistrats, la publicité de

udiences, la liberté de la défense et la nécessité de deux egrés inférieurs de juridiction, conditions successivement liscutées, approfondies, réglées et développées par l'auteur, 'appliquent du reste, généralement et sans exception, à outes les affaires civiles, criminelles, administratives; et les ribunaux de tous les degrés doivent réunir également ces rois genres d'attributions. Enfin, les attributions extraordiaires de la Cour de judicature suprême doivent comprendre : ° le droit général d'interprétation (sans distinction de l'inerprétation dite par voie d'autorité, que l'auteur démontre, l'une manière assez convaincante, être tout-à-fait abusive, et le l'interprétation dite de doctrine, la seule qui lui paraisse dmissible, comme étant seule équitable et seule exempte l'une injuste rétroactivité). Ce droit consiste à rendre, après n premier renvoi devant une autre Cour de second degré, t un second jugement de cette Cour, conforme au premier ugement annulé, un dernier arrêt *définitif*, mais non conçu n termes généraux et réglémentaires; 2° les règlemens de uges et le règlement définitif des *conflits* d'autorité; 2° les *rises à partie* contre une Cour judiciaire entière; 4° le jugenent de ses propres membres, des ministres, et même des nembres des deux Chambres législatives.

Quant au nombre des juges qui doivent composer la Cour uprême, ce nombre, aussi bien que celui des membres de la 'eprésentation nationale dans les Chambres législatives, doit 'orrespondre avec la division du territoire, division réglée, ainsi que nous l'avons dit, sur le nombre des représentans lans chaque Chambre; il sera donc de 150, également répartis entre les trois sections. Les conditions d'*éligibilité* de es membres sont celles qui peuvent garantir l'indépendance, a probité, la sagesse et l'instruction de ces magistrats; 'est-à-dire la condition de l'âge, fixé à 40 ans; et surtout elle d'un avancement graduel et progressif à travers tous

les degrés de la magistrature. A cet effet, l'auteur veut que l'élection soit faite par les justiciables, sur la présentation des Cours de départemens.

L'organisation et la composition des tribunaux de *département*, d'*arrondissement* et de *commune*, dont le nombre et le placement sont suffisamment indiqués par ces dénominations, a lieu à peu près sur ces mêmes bases. Néanmoins, le nombre des membres de ces cours et tribunaux varie, selon l'étendue du territoire et l'importance de la population, de 42 à 66 pour les cours de département; de 18 à 42 pour les tribunaux d'arrondissement. Mais l'auteur ne veut pas que dans les communes aucun jugement puisse être prononcé par un juge unique; il fixe donc à trois le moindre nombre des membres composant ces *justices* communales. Il faut observer que, dans ce système, les tribunaux d'arrondissement remplissent, à l'égard de ces dernières, le rôle de tribunaux d'appel, comme les cours départementales à l'égard de ces tribunaux d'arrondissement. Le pourvoi est ensuite immédiatement porté de ces cours ou tribunaux devant la Cour suprême, formant, dans tous les cas, le *troisième* degré de juridiction. Enfin, remarquons encore que l'auteur ne renonce point à l'institution si bienfaisante du jury, borné toutefois par lui aux matières criminelles. Mais la partie relative à cet objet d'une si haute importance manque tout-à-fait de développemens; on ne donne aucune règle sur sa formation, sa composition, son renouvellement. Une seule mention en est faite, et c'est pour établir, en peu de mots, un principe qui pourtant aurait mérité quelques explications. L'auteur réclame, en matière criminelle, l'existence de *deux degrés* de juridiction, règle qu'il soutient n'être pas incompatible avec cette précieuse et salutaire institution. Invoquerait-il ici autre chose que le rétablissement du jury d'*accusation*, chargé de prononcer en premier ressort, mais seulement sur la question de prévention,

t voudrait-il deux déclarations successives *sur le fait de la ulpabilité?* Ses paroles le donneraient à entendre.

Tel est le cadre immense rempli par l'auteur de la *Science u Publiciste.* Il insiste ici de nouveau sur l'universalité de ses rincipes, même de toutes les règles de détail qu'il vient d'éta-lir dans la partie organique ou constitutionnelle. Il y a, je e répète, de l'exagération dans cette idée; mais on ne peut au noins disconvenir que son système ne présente, ainsi qu'il e dit lui-même en se résumant, presque tous les élémens ssentiels d'une bonne constitution. M. Fritot recherche, en erminant, quels seraient les moyens de vaincre les obstacles ui s'opposent à l'adoption et à l'exécution des véritables prin-ipes de gouvernement et d'organisation sociale, et de par-enir, sans violence et sans secousse, à leur introduction ou à eur perfectionnement. Le premier moyen et la première con-lition sont que ces principes soient écrits. Par qui rédigés? peu mporte. L'auteur ne repousse pas même, à cet égard, l'in-ervention des personnes de condition privée. Loin de là, il araît reconnaître à ces dernières plus d'aptitude et d'im-artialité. — « On me demandera, disait aussi Rousseau, si e suis prince ou législateur, pour écrire sur la politique. e réponds que non, et que c'est pour cela que j'écris sur la olitique. » — Mais la difficulté la plus grande gît dans l'intro-uction et dans l'acceptation de la constitution rédigée et crite. Cette difficulté néanmoins ne paraît pas insoluble à I. Fritot. Il indique deux modes suivant lesquels cette in-roduction peut avoir lieu : le premier est, lorsqu'après une évolution, le chef qui est parvenu au pouvoir, et qui veut a faire un bon usage, proclame cette constitution, en réser-ant toutefois l'acceptation postérieure des Chambres repré-entatives, nationales, départementales et communales. Le econd consiste à modifier les institutions existantes, sans éplacement des individus, opération qui peut être faite

(si elle est conçue d'après des intentions pures) par le monarque seul. Le premier mode indiqué pour l'introduction de la constitution peut également, et plus généralement aussi, être suivi pour sa révision. Au surplus, une constitution conforme aux principes de l'ordre et du droit peut, dit l'auteur, être obligatoire, sans avoir besoin d'être acceptée; il suffit qu'elle soit propre à produire le bien général. Je ne dirai rien ici de la manière et du style de l'auteur, parfaitement appréciés déjà dans notre *Revue*. La seule pensée que j'exprimerai à cet égard, c'est que le livre dont le titre est en tête de cet article est beaucoup trop court, et que le premier ouvrage de M. Fritot est beaucoup trop long; et cela tient surtout à l'extrême prolixité de son langage. » BOUCHENÉ-LEFER, *avocat*.

VOYAGE DANS LA RÉPUBLIQUE DE COLOMBIA, EN 1823; par *G.* MOLLIEN. Ouvrage accompagné de la *carte de Colombia*, et orné de *vues* et de divers *costumes*. — *Deuxième édition* (1).

VOYAGE AU CHILI, AU PÉROU ET AU MEXIQUE, *pendant les années* 1820, 1821 *et* 1822; par le capitaine *B.* HALL, officier de la marine royale; entrepris par ordre du gouvernement anglais; orné de la *carte* de ces pays (2).

LE MEXIQUE EN 1823, ou *Relation d'un voyage dans la Nouvelle-Espagne, contenant des notions exactes et peu connues sur la situation physique, morale et politique de ce pays;* accompagné d'un *atlas* de vingt planches; par M. BULLOCH, propriétaire du *Musée mexicain* à Londres; ouvrage traduit de l'anglais

(1) Paris, 1825. Arthus Bertrand, rue Hautefeuille, n° 23. 2 vol. in-8°. Prix 14 fr. et 17 fr.

(2) Paris, 1825; le même. 2 vol. in-8°. Prix 14 fr. et 17 fr.

par M***. Précédé d'une *Introduction*, et enrichi de *pièces justificatives* et de notes; par sir *John* Byerley (1).

SECOND ARTICLE (Voy. *ci-dessus*, p. 399-420.)

Des trois ouvrages dont nous avions à rendre compte, celui de M. Mollien est le seul dont nous nous soyons occupés dans notre premier article; nous aurons même occasion d'y revenir dans celui-ci. Sa qualité de livre original paraissait lui mériter de notre part une attention plus spéciale. D'ailleurs, la Colombie, en ne considérant même que son importance relative, a dû nous arrêter plus long-tems que le Chili ou le Pérou; et, quant au Mexique, il a été décrit avec tant de détail, dans la portion déjà publiée des ouvrages de M. de Humboldt, qu'il est mieux connu qu'aucune autre contrée de l'Amérique Espagnole. Aussi nos deux voyageurs, comme la plupart de ceux qui ont parcouru le Mexique après M. de Humboldt, sont-ils obligés de le copier. Nous pourrons donc passer plus rapidement sur les deux traductions qui nous restent à examiner.

Le *Voyage au Chili, au Pérou et au Mexique*, du capitaine Hall, est intitulé en anglais : *Extraits d'un journal écrit sur les côtes du Chili, du Pérou et du Mexique dans les années* 1820, 1821 *et* 1822 (1), et ce titre plus modeste convient mieux aussi à l'ouvrage. Le capitaine Hall, commandant le vaisseau *le Conway*, chargé par le gouvernement britannique de croiser et de stationner sur la côte occidentale de l'Amérique, pour y protéger le commerce anglais, n'a pu examiner que les côtes; arrivé à Valparaiso, au Chili, le 19 décembre 1820, reparti de San-Blas, au Mexique, le 15 juin 1822, et

(1) Paris, 1824; Alex. Eymery, rue Mazarine, n° 30. 2 vol. in-8° un atlas. Prix 20 fr. et 23 fr. 50 c.

(2) *Extracts from a journal written on the coasts of Chili, etc.* Cet ouvrage a déjà eu quatre éditions, en Angleterre.

souvent en mer pendant ces dix-huit mois, l'officier de marine a dû consacrer à l'accomplissement des devoirs que lui imposait sa mission une partie du tems qu'il eût pu donner à l'exploration du pays, s'il n'eût été qu'un simple voyageur. On doit d'autant plus regretter qu'il n'ait point pénétré dans l'intérieur de ces contrées, qu'avec le talent d'observation dont il paraît doué et l'impartialité dont il a donné la preuve, le capitaine Hall aurait, sans doute, écrit une relation fort curieuse. Tel qu'il est, l'extrait de son journal offre de l'intérêt. La description des lieux n'y occupe qu'une très-petite place; le voyageur a donné un peu plus d'attention à la peinture des usages et des mœurs des habitans; il a surtout étudié avec soin l'esprit public et le caractère des révolutions du Pérou et du Mexique, dont quelques scènes se passaient devant ses yeux; il donne des détails peu connus sur le caractère et la conduite politique de San-Martin (voy. *Rev. Enc.*, t. XVIII, p. 475), et il trace avec une assez rare impartialité le tableau de l'administration espagnole dans les colonies. Telles sont les matières principales dont le capitaine Hall entretient ses lecteurs. Il donne aussi des renseignemens qui intéressent spécialement la navigation, le commerce et l'exploitation des mines; nous y reviendrons plus tard.

Par une étrange et déplorable bizarrerie, la conquête porta au Nouveau-Monde la civilisation et l'esclavage, les lumières et le despotisme. Ainsi, dans ce mélange adultère, le remède se trouvait à côté du mal; et le despotisme même qui asservit qui décima ces tristes populations, récelait dans son sein le germe de sa destruction. Les lumières se développant peu à peu devaient amener l'Amérique où elles amènent finalement tou les peuples : à la liberté. M. Mollien ne nous semble pas avoi considéré assez à fond la situation de l'Amérique, lorsqu'il a dit « L'état physique du pays, les usages, les mœurs des habitan avaient fait penser pendant long-tems que *jamais une révolutio politique ne pourrait s'opérer dans ces régions.* » Voilà san

oute une assertion faite un peu légèrement; les meilleurs esprits, u contraire, avaient reconnu depuis long-tems en Amérique es semences de discorde qu'une profonde sagesse pouvait eule étouffer. M. de Humboldt, qui voyageait dans ces contrées u commencement de ce siècle, s'en explique assez clairement: Les natifs, dit-il, préfèrent la dénomination d'*Américains* à elle de Créoles. Depuis la paix de Versailles, et surtout depuis année 1789, on entend souvent dire avec fierté : *Je ne suis oint Espagnol, je suis Américain;* mots qui décèlent l'effet 'un long ressentiment. Devant la loi, tout Créole blanc est Espagnol; mais l'abus des lois, les fausses mesures du gouernement colonial, l'exemple des états confédérés de l'Amérique septentrionale, l'influence des opinions du siècle, ont elâché les liens qui unissaient jadis plus intimement les Espanols créoles aux Espagnols européens. Une sage administration ourra rétablir l'harmonie, calmer les passions et le ressentinent, conserver *peut-être* encore pendant long-tems l'union ntre les membres d'une même et grande famille éparse en Euope et en Amérique. » Ainsi, selon le savant voyageur, il tait douteux qu'on pût conserver l'union, même avec une dministration *sage*. Or, l'administration espagnole était tellenent ennemie des populations, qu'elle seule eût suffi pour ire éclater une révolution. Plus de vingt ans avant le voyage e M. de Humboldt, ces germes d'inimitié entre l'Espagne t ses colonies semblaient déjà prêts à se développer. M. le omte de Ségur, l'un des premiers Français qui conçurent le énéreux dessein de se dévouer à la cause des Américains du ord, à l'époque de la guerre de l'indépendance, fut conduit ar les événemens dans la province de Caracas, qui fait auourd'hui partie de la république de Colombie; tout y présageait éjà l'insurrection et la liberté. Et ce n'étaient pas des Indiens aspérés par l'oppression des Espagnols, aigris par la disgrâce; étaient les fonctionnaires publics, les instrumens involon-

taires d'une tyrannie dont ils prévoyaient les conséquences sans pouvoir y remédier, qui révélaient eux-mêmes un danger auquel on affectait de ne pas croire. « Déjà, disait à M. de Ségur le lieutenant de roi à la Vittoria (M. Prudon), les Créoles indignés n'appellent plus les Espagnols que *forestieres*, c'est-à-dire étrangers. Ceci suffit sans doute pour prouver que la métropole et ses colonies ne vivront pas long-tems en bonne intelligence et en bon ménage. »—« Croyez-moi, lui disait encore don Félix, aussi lieutenant de roi, à Maracay, la fermentation sourde qui existe partout ne tardera pas à se manifester. Il ne faut qu'un homme de caractère, qu'un chef pour qu'elle éclate, et je prévois que mon pays sera inévitablement en proie à toutes les calamités d'une guerre civile. » Quarante ans s'étaient à peine écoulés, et ces prédictions étaient déjà plus que vérifiées; la guerre civile était finie, et la république de Colombie, paisible et florissante, attestait que l'œuvre de la révolution était consommée.

M. Hall a consacré deux chapitres de son voyage (1) à peindre l'administration espagnole, connue sous le nom de régime colonial : recueillons quelques traits de cette peinture; on ne saurait trop faire connaître une telle administration pour servir à la fois d'exemple aux métropoles, et de justification aux colonies qui ont secoué ce joug insupportable.

Le principe fondamental du gouvernement colonial, en Espagne, était que nulle autorité ne devait agir sans être entravée par une autre. On se méfiait du vice-roi, et on le mettait sous la surveillance de l'*audiencia*; on se méfiait de l'*audiencia*, et on la composait d'Espagnols d'Europe, auxquels on interdisait la faculté de posséder des terres, ou de se marier dans

(1) Il s'agit ici de la traduction où les chapitres sont beaucoup plus nombreux que dans l'original, le traducteur ayant multiplié les subdivisions.

le pays. Le vice-roi et l'audiencia correspondaient directement, chacun de son côté, avec le conseil des Indes; le soupçon, la mésintelligence, le désordre, devaient nécessairement être le résultat d'un pareil système.

Un autre principe de ce gouvernement, c'est que l'Amérique devait être administrée par des étrangers. Tous les emplois, depuis la vice-royauté jusqu'à la place du dernier commis, étaient mis à l'encan à Madrid; de sorte que les malheureux habitans, exclus de tout emploi, voyaient encore leur sort confié à des gens qui ne connaissaient, le plus souvent, ni leurs besoins, ni leurs ressources, qui n'avaient avec eux aucun intérêt commun, et ne pouvaient être animés d'aucun sentiment de patriotisme.

Il entrait encore dans ce système de gouvernement d'interdire aux Américains toute espèce de relations capables de dissiper l'ignorance et la misère. Ainsi, il a existé des ordonnances qui défendaient sous les peines les plus sévères, et même sous peine de mort, de commercer avec les étrangers; on avait été jusqu'à empêcher toute relation entre les habitans des diverses provinces; l'entrée des colonies était fermée aux étrangers, et les Espagnols eux-mêmes n'y pouvaient pénétrer qu'avec une autorisation spéciale et limitée. M. Robinson, voyageur anglais, victime de cette législation barbare, a rapporté, dans ses mémoires (1), des exemples qui font frémir, et entre autres celui de l'un de ses compagnons d'infortune, citoyen des États-Unis, qui fut jeté dans un cachot, sans qu'on eût à lui reprocher d'autre crime que de s'être trouvé dans le pays sans permission. Les chaînes dont il était chargé firent à ce malheureux une blessure profonde à la jambe; le manque de vêtemens et de nourriture ne tarda pas à empirer son mal; et l'on attendit pour le transporter à l'hôpital, que sa jambe fût tombée en putréfac-

(1) *Robinson's Memoirs of the Mexican revolution*, vol. 1, p. 313.

tion. Le médecin se hâta d'écrire au gouverneur que la vie de cet homme était en danger, si on ne lui ôtait pas ses fers. « *Que los lleva mientras respira*, » (qu'il les porte, tant qu'il respirera) écrivit en marge le gouverneur; et bientôt, le malheureux n'existait plus !

C'était aussi un des principes du gouvernement espagnol d'empêcher par tous les moyens l'accroissement de la population. Nous pourrions en citer de nombreux exemples; nous nous bornerons à un seul, parce qu'il nous est fourni par un homme dont personne ne révoquera en doute la scrupuleuse fidélité, M. le comte de Ségur. Parmi les faits intéressans qu'il rapporte dans ses *Mémoires*, (t. 1er, p. 505), nous avons remarqué celui-ci : Causant avec un inquisiteur de Caracas, il lui témoignait son étonnement de voir la civilisation bannie, pour ainsi dire, des pays où la nature ne demandait qu'à prodiguer ses trésors; tandis qu'aux États-Unis, bien moins heureusement partagés, une prospérité toujours croissante annonçait déjà les plus belles destinées : « Vous m'avez répondu vous-même, dit le moine, en me citant les républiques américaines : nos provinces nous rapportent suffisamment de richesses, et nous restent soumises; si nous étions assez fous pour laisser ces richesses et la population s'accroître, bientôt nos colonies nous échapperaient et deviendraient indépendantes. »

L'instruction était proscrite, aussi bien que le commerce et la population; c'était un assez bon moyen de rendre le mal sans remède. « Un ministre espagnol bien connu, dit M. Hall, ne craignait pas de déclarer qu'il suffisait à un Américain de savoir lire et écrire. » En vertu de cet axiome, on s'opposa à l'établissement de colléges, et on ferma plusieurs écoles : « Il était défendu, dit un manifeste publié par le congrès de Buenos-Ayres, en 1816, d'apprendre les sciences libérales; on ne permettait que la grammaire latine, la philosophie des écoles, et la jurisprudence civile et ecclésiastique. » Le vice-roi, don

Joachim Pino, ayant concédé l'établissement d'une école de marine à Buénos-Ayres, la cour le réprimanda, et l'institution fut supprimée par un ordre spécial. En même tems, on interdisait à la jeunesse d'aller étudier la chimie à Paris, et de la pratiquer, à son retour.

Le monopole sur toutes les marchandises et toutes les denrées, les impôts de toute nature, complétaient ce système de ruine et d'oppression. On intéressait même la religion à cette espèce de pillage organisé contre l'Amérique; la vie civile était enchaînée par une multitude de pratiques dont il fallait payer les dispenses à l'église; et comme le gouvernement achetait ces dispenses en gros, pour les revendre ensuite en détail, il appliquait à cette opération les règles du monopole, et faisait de ces pieuses contributions une branche du revenu public. « Chaque habitant, dit M. Hall, sous peine de perdre d'importans avantages, se voyait obligé d'acheter un certain nombre de *bulles* du pape. Un individu, par exemple, qui n'avait point par devers lui son billet de confession, se voyait privé de l'absolution, au lit de mort; son testament n'était point valable, ses propriétés étaient confisquées. »

Nous pourrions emprunter à notre voyageur d'autres faits pour achever le tableau; nous n'en citerons plus qu'un qui suffirait seul pour prouver l'effet qu'a dû produire sur ces peuples la comparaison du régime de la liberté, avec celui du despotisme sous lequel ils avaient gémi si long-tems. Un Espagnol qui voyageait avec le capitaine Hall, s'arrêtant avec lui dans une cabane, située au milieu des forêts voisines de San-Blas, demandait à un paysan, né dans ces bois, quel mal avait fait le roi pour être repoussé par les Mexicains : « Quant au roi, répondit l'Indien, je n'ai qu'un reproche à lui faire, c'est de vivre trop éloigné de nous; il me semble qu'un roi qui cherche sincèrement le bien d'un pays, doit vivre dans ce pays-là même, et non à deux milles lieues. » On

lui demanda ensuite ce qu'il pensait de la liberté du commerce dont on parlait de tous côtés : « Mon opinion sur la liberté du commerce repose sur un seul fait, répondit le montagnard ; dans les premiers tems, je payais neuf dollars la pièce d'étoffe dont cette chemise est faite ; je ne la paie plus que deux... Voilà toute ma pensée sur la liberté du commerce. » Et ce doit être celle de toute l'Amérique. Il n'y a, dans ces simples réponses, ni science, ni déclamation ; il n'y a que du bon sens, et l'expression d'un sentiment qui, étant unanime, doit garantir la durée du nouvel ordre de choses, fondé sur des intérêts bien plus que sur des théories.

Les accusations de M. Hall contre l'ancien gouvernement ont d'autant plus de poids qu'il ne dissimule aucun des avantages que l'Amérique a pu retirer de la conquête ; et il a consacré plusieurs pages de son journal à expliquer les institutions salutaires et les établissemens d'utilité publique dont l'Amérique est redevable à l'Espagne. Il n'a pas même ajouté (ce qu'il aurait pu faire en conscience) que tout cela, l'Espagne l'a fait dans son propre intérêt, et non dans celui des colonies.

Nous allons indiquer briévement l'itinéraire du voyageur, en nous bornant à marquer les points principaux de sa relation. Parti d'Angleterre, le 10 août 1820, il aborde à Valparaiso, le 19 décembre, et fait une excursion à Santiago, capitale du Chili. Il donne une description de ces deux villes, peint les mœurs de diverses classes d'habitans, et trace le sommaire de la révolution du Chili, et des opérations de San-Martin. Il fait plusieurs voyages sur la côte, depuis la Conception jusqu'à Callao, port de Lima. Pendant ses divers séjours dans cette capitale du Pérou, il fut témoin de l'insurrection qui changea le gouvernement, et il eut plusieurs fois l'occasion de voir San-Martin, dont il fait un portrait curieux, mais qui nous a paru un peu flatté. Nous noterons ici des détails remplis d'intérêt sur la vie aventureuse du pirate Bénavidès et sur une visite au

camp du chef de sauvages Peneleo. Au milieu de ces relations, qui joignent au charme de la vérité le piquant du roman, nous trouvons des renseignemens instructifs sur l'esprit public et l'état du pays; nous apprenons, par exemple, que depuis peu d'années il a été ouvert, entre Buénos-Ayres et le Chili, une route garnie de maisons de poste, où des chevaux sont toujours prêts, communication qui sera d'une grande importance pour cette portion de l'Amérique. Nous apprenons qu'aux environs de la Conception se trouvent des mines de charbon dont l'exploitation promet d'inépuisables produits. Ce fait est du plus haut intérêt, à une époque où la navigation par la vapeur prend un si grand développement, et ne rencontre guère d'autres obstacles aux voyages de long cours que la difficulté d'embarquer une quantité suffisante de combustible. Nous trouvons sur les mines du Chili des renseignemens précis, concernant les divers modes d'exploitation, et sur le prix des produits et des objets nécessaires aux travaux.

Après un an de croisière, le capitaine Hall quitte, le 17 décembre 1821, les côtes du Pérou, et suit les rivages de Colombie. Il observe, dans le port de Guayaquil, entre autres faits dignes de remarque, une circonstance dont il faut faire honneur à l'esprit de liberté. Quelque tems après la révolution, les habitans de Guayaquil, peu éclairés encore sur leurs véritables intérêts, se laissèrent entraîner à imiter le despotisme; ils entravèrent la liberté du commerce par des droits équivalant à des prohibitions, et par l'expulsion des négocians étrangers, se réservant à eux seuls le monopole du commerce de leur ville. Ils se replongeaient ainsi eux-mêmes dans la situation où les avait placés le régime colonial; mais ils ne tardèrent pas à s'apercevoir de leur faute et à la réparer. Ce qui mérite surtout d'être médité, c'est que les hommes les plus intéressés au maintien des restrictions, et en faveur desquels elles avaient été créées, élevèrent les premiers la voix pour en

réclamer l'abolition. Avec le zèle du patriotisme et le juste sentiment de la liberté, il n'est point d'erreur durable.

Nous signalerons à une certaine classe de lecteurs des détails nautiques sur le procédé employé par le capitaine Hall, pour descendre la rivière de Guayaquil; et les expériences qu'il fit avec le pendule du capitaine Kater aux Galapagos, groupe d'îles volcaniques et inhabitées, répandues presque sous l'équateur, à 200 lieues de la terre ferme. Les détails de ces expériences ont été recueillis dans les *Transactions philosophiques de* 1823.

Des îles Galapagos, le capitaine Hall se dirigea sur Panama, où il ne resta que deux jours; il eut occasion d'y voir un habitant qui avait étudié à fond le grand problème de l'ouverture d'un canal à travers l'Isthme, et examiné divers plans proposés pour l'exécution de ce projet. M. Hall déclare qu'il ne peut discuter cette question, n'ayant pas eu le loisir de la méditer. M. Mollien s'est montré moins circonspect, et son opinion sur l'importance d'une communication entre les deux mers nous a paru fort étrange. « On s'était imaginé, en France, dit-il, que la Colombie songeait à ouvrir un canal pour faire communiquer les deux mers par l'Isthme de Panama. Cette république n'est pas assez riche pour entreprendre un projet aussi dispendieux et aussi difficile. D'un autre côté, elle aurait tort de l'effectuer, parce qu'on traverserait alors son territoire, sans avoir besoin de sa permission, et sans lui payer peut-être aucun droit de passage. Les Anglais ont fait examiner la possibilité de cette jonction. On ignore le résultat de leurs observations; l'opinion des naturels du pays est qu'il est facile de creuser un canal pour quelques pirogues, mais qu'il est impossible d'en établir un capable de recevoir de grands bâtimens. »

Il nous semble que ce passage renferme plus d'une erreur, et qu'il décèle des vues bien courtes. Il nous serait facile de le

prouver; nous aimons mieux avoir recours à une autorité dont M. Mollien ne fait pas moins de cas que nous. Cette question d'une si haute importance pour l'Europe, aussi bien que pour l'Amérique, tranchée un peu lestement par M. Mollien, a été discutée avec des connaissances et un talent supérieurs, dans la dernière livraison de l'ouvrage de M. de Humboldt (*Relation historique*, in-4°, t. III, liv. IX, chap. 26). Le savant voyageur pense que cette communication « est intimement liée à la prospérité de tous les peuples commerçans des deux hémisphères. » Il discute la possibilité et les difficultés d'une pareille communication, sur cinq points différens, dont trois appartiennent au territoire de Colombie; il affirme que, lorsqu'une étude spéciale du terrain aura montré l'endroit le plus favorable à l'exécution de ce projet, les dépenses qu'elle pourrait occasioner ne sont pas un obstacle digne d'attention. « Comment pourrait-on craindre, dit-il, de ne point réunir l'argent nécessaire pour ouvrir un canal océanique, si l'on se rappelle que la seule famille du comte de la Valenciana a eu le courage de creuser, à Guanaxuato, quatre puits qui ont coûté ensemble 2,200,000 piastres (11 millions de francs)? En supposant même que, pendant un certain nombre d'années, les dépenses annuelles de la coupure de l'Isthme atteindraient sept ou huit cent mille piastres, cette somme serait facilement supportée, soit par des actionnaires, soit par les différens états de l'Amérique dont le commerce retirerait des avantages inappréciables de l'ouverture d'une route nouvelle vers le nord du Pérou, vers les côtes occidentales de Quito, de Guatemala et du Mexique, vers Nutka, les îles Philippines et la Chine. » L'auteur de l'introduction qui précède le Voyage de M. Bulloch, sir John Byerley, ne met pas en doute les immenses avantages de cette entreprise : « Si le grand projet d'établir une communication entre les deux océans qui baignent les côtes de l'Amérique s'accomplit, dit-il, le commerce du

Mexique prendra le plus vaste développement. » On trouvera aussi, dans les *Mémoires* déjà cités de M. Robinson, des faits et des aperçus relatifs à cette question difficile, et dont la discussion n'offre pas moins d'interêt au publiciste qu'au géographe.

Pendant sa traversée de Panama à Acapulco, M. Hall fit des observations sur la hauteur des montagnes devant lesquelles il passait, et il donne le détail des calculs qui lui ont servi pour estimer l'élévation de ces montagnes, vues de la mer.

Arrivé le 8 mars dans le port d'Acapulco, il quitte bientôt cette ville célèbre, et emploie seize jours à sa traversée jusqu'à San-Blas. Il donne ici, sur les brises de terre et de mer qui se succèdent périodiquement chaque jour, des détails intéressans pour les navigateurs. Pendant un séjour d'environ trois mois à Acapulco, San-Blas et Tépic, ville de l'intérieur, qui partage avec Guadalaxara le commerce de cette contrée, notre voyageur a étudié l'opinion politique des habitans, et il nous donne un précis de la révolution mexicaine. Il porte sur Iturbide un jugement qui nous a paru dicté par quelques préventions favorables; nous avons déjà fait la même remarque au sujet de San-Martin; en général, le capitaine Hall paraît incliner trop facilement (pour les hommes ainsi que pour les choses) vers une bienveillance dont il faut un peu se défier. Il nous a semblé que M. Mollien méritait un reproche tout opposé. C'est une tâche difficile d'apprécier en courant un homme public et un pays étranger; qui oserait en pareil cas promettre des opinions toujours exemptes de certaines préoccupations? M. Hall a compris, au reste, toute la difficulté de sa position. Le respect qu'il témoigne pour la vérité, sa défiance dans son propre jugement, l'extrême circonspection avec laquelle il affirme, appellent la confiance et persuadent bien mieux que ne pourraient le faire les attestations tranchantes que n'épargnent pas d'autres voyageurs. On le croit, lorsqu'il dit : « Mon unique

objet est de décrire ce que j'ai vu, et de joindre à mes récits des réflexions, qui, du moins je le pense, peuvent jeter quelque jour sur les affaires de ces contrées. Je déclare qu'autant qu'il est en moi, je n'écris pour dénigrer, ni pour flatter aucun parti. » On se fie d'autant plus volontiers à un observateur, qu'il semble se défier lui-même de ses observations : « Il ne me convient pas, dit M. Hall, en parlant de Lima, d'énoncer une opinion générale sur les mœurs d'une ville que je n'ai habitée qu'en passant, et distrait, comme je l'étais, par d'autres objets qui appelaient mon attention. En admettant même que j'eusse eu l'occasion et le loisir de m'occuper de l'étude et de l'examen des individus et de leurs usages, le moment eût été mal choisi : rien n'était à sa place; l'influence des tems agissait jusque dans l'intérieur des familles; les parens, divisés par l'opinion, étaient en guerre ouverte avec les parens; ceux-ci consultaient leur conscience, ceux-là se laissaient diriger par leur intérêt : la crainte planait sur les autres. » Si M. Hall n'a fait qu'un court séjour à Santiago du Chili, lui-même vous dira : « De nombreuses affaires absorbaient tous les momens que nous laissaient les devoirs de notre profession et nous empêchaient d'observer les mœurs et d'étudier les grandes scènes que la nature développait à nos yeux. » S'agit-il de la situation des Indiens du Pérou, il ajoutera tout simplement : « Il m'a été impossible de comparer leur état présent à leur condition passée; l'absence d'observations me commande le silence. » S'il ne fait que passer dans quelques villes de la côte : « Il y aurait de l'indiscrétion, dira-t-il, à entretenir le lecteur d'une société qu'on n'a pu qu'entrevoir, je me bornerai à noter quelques traits singuliers et assez caractéristiques qui me frappèrent, et tout en ne me dissimulant pas que, dans un pays où tout est nouveau pour nous, l'esprit se laisse trop facilement captiver pour qu'il lui soit facile de distinguer l'intérêt fugitif que présente une simple nouveauté, des impressions durables qu'une

réalité remarquable peut seul laisser. Le danger de cette sensation, qui n'est rien pour le voyageur ordinaire, aurait de graves inconvéniens pour le voyageur écrivain qui donnerait un libre cours à l'impatience de ses observations.» Cette candeur, ce soin de vous mettre en garde contre votre propre crédulité sont assez rares dans les relations d'un homme qui vient de loin, pour que nous nous y soyons arrêtés un instant. De grands éloges du journal de M. Hall l'auraient moins loué que les citations que nous venons de faire.

En même tems qu'il observait la marche des événemens, et les mœurs des habitans, le capitaine Hall n'oubliait pas l'objet de sa mission, et il s'occupait de recueillir des renseignemens sur l'état des relations commerciales avec l'Angleterre, et à s'instruire de l'espèce de protection dont le commerce anglais pouvait avoir besoin dans ce pays.

C'est une chose fort remarquable et digne de fixer toute l'attention du publiciste que le soin particulier avec lequel l'Angleterre veille sur ses citoyens dans les pays étrangers. Sa protection active et prévoyante va les chercher partout où ils s'établissent, et avant qu'ils la réclament ; l'Angleterre doit sans doute à cette politique, non moins savante que patriotique, un grand nombre de ces établissemens commerciaux qui font que l'on trouve des Anglais partout où il y a une industrie à exploiter et des richesses à acquérir. Le rapprochement de certains passages du journal du capitaine Hall, du voyage de M. Bulloch et de celui de M. Mollien prouve combien la politique anglaise, sur ce point, est plus habile et plus éclairée que la politique du gouvernement français. Nous croyons qu'il n'est pas inutile d'insister sur un fait dont les conséquences sont si évidemment utiles, et ont une portée si étendue.

A l'époque du voyage du capitaine Hall, l'indépendance des nouveaux états de l'Amérique n'était par reconnue par l'Angleterre, qui n'avait dans ces contrées ni consuls, ni agens

politiques. Le commandant des vaisseaux de cette puissance était la seule autorité qui pût protéger les sujets de la Grande-Bretagne, et intervenir dans les difficultés déjà assez fréquentes que faisaient naître les rapports d'affaires et les relations de commerce qui prenaient chaque jour plus d'extension. La diversité des rapports politiques entre ces pays, l'instabilité et l'inexpérience de gouvernemens récemment établis, l'agitation de l'esprit public, le défaut de confiance dans le commerce; enfin, la nouveauté des institutions, tout concourait à compliquer des intérêts déjà fort embrouillés et une position très-délicate. La plupart des gouvernemens européens ne semblèrent pas accorder la moindre attention à un fait de cette importance, et laissèrent sans aucune protection ou n'appuyèrent que de secours inefficaces ceux de leurs sujets qui se hasardèrent à tenter quelque expédition commerciale. L'Angleterre, au contraire, soigneuse de faire face aux nombreux besoins de son commerce, distribua ses stations dans l'ordre suivant : Rio-Janeiro, au Brésil; Buenos-Ayres, dans la rivière de la Plata; Valparaiso, au Chili; Lima, au Pérou; et San-Blas, au Mexique. Le gouvernement anglais s'arrêta au seul parti qu'il y eût à prendre dans des circonstances si variables et si épineuses; c'était de bien faire connaître aux officiers les principes généraux qui devaient régler leur conduite, et de s'en remettre, pour le reste, à leur discernement et à leur capacité. Dans les cas difficiles, et qui ne pouvaient se résoudre sans une extension de pouvoirs, les capitaines de vaisseaux faisaient des représentations et se bornaient à donner leur avis, que l'on examinait et discutait; ils ne devaient jamais agir hostilement, à moins d'en avoir reçu l'ordre du commandant en chef, en réponse au rapport qui lui était adressé.

Ces stations, en visitant les ports et les établissemens de la côte, en épiant les ressources commerciales et en s'assurant des moyens d'en profiter, ont été fort utiles à l'Angleterre.

Quelques phrases extraites du journal du capitaine Hall feront connaître l'espèce de services qu'elles ont pu rendre. « Je fus informé, quelques instans après mon débarquement à San-Blas, dit notre voyageur, que les négocians de Guadalaxara et de Tépic désiraient trouver l'occasion d'ouvrir avec l'Angleterre un commerce direct; ils avaient regardé l'arrivée du *Conway* comme l'heureux présage d'un arrangement qui était l'objet de leurs vœux. Je ne perdis pas un moment; le lendemain, j'allai rendre visite aux négocians de Tépic. »

Tépic est la seconde ville, et, après Guadalaxara, la plus considérable de la Nouvelle-Galice. Ce n'était pas sans étonnement que M. Hall et ses compagnons de voyage contemplaient cette vaste et importante cité, dont, quelques semaines auparavant, ils ignoraient même le nom.

« Dans le cours de la matinée, continue M. Hall, j'eus plusieurs conférences avec des négocians de Tépic et avec quelques-uns de leurs agens de Guadalaxara. Les capitalistes commerçans de cette partie du Mexique désiraient ardemment ouvrir une communication directe avec l'Angleterre. Pour arriver à leurs fins d'une manière sûre et facile, ils me proposèrent de charger sur le *Conway* une quantité considérable d'espèces pour Londres; on leur expédierait en retour des marchandises anglaises, ainsi que cela s'est toujours pratiqué, depuis la liberté du commerce au Pérou, au Chili, à Buenos-Ayres. » Aussitôt qu'il y eut quelque chose de convenu, les négocians de Tépic s'occupèrent à réunir leurs fonds, et envoyèrent des courriers à Mexico, ainsi que sur tous les points d'où ils avaient des espèces à faire revenir; et, quelques semaines après, on embarqua sur le *Conway* plus d'un demi-million de dollars, et d'autres sommes; une grande partie de ce numéraire était pour le compte des négocians espagnols, et le reste, pour celui des négocians mexicains. On devait recevoir des marchandises en échange. On voit aussi, par plusieurs autres passages de

ette relation, combien la protection de la marine anglaise a té utile à quelques citoyens anglais, dans ces parages. Cette ollicitude du gouvernement pour les particuliers tourne au rofit de la chose publique; la présence continuelle des Anglais ur les côtes de l'Amérique, leur empressement à y former des iaisons, le soin qu'ils prennent de ne heurter aucune opinion nouvelle, de ne blesser aucune prétention, doivent nécessaire-nent populariser le nom anglais dans ces contrées. On peut en croire sur ce point le témoignage de M. Mollien, qui ne aurait être suspect. En remarquant que, depuis leur révolu-ion, les Colombiens ont introduit dans leur langue beaucoup d'expressions françaises, il ajoute : « Cette prédilection pour notre langue ne durera pas long-tems avec l'ascendant que les Anglais ont pris dans toute la république. En effet, dans les choses même les plus insignifiantes, leurs modes remplacent celles des Espagnols et les nôtres. » C'est aussi ce que nous voyons fréquemment dans la relation de M. Bulloch. A son retour de Mexico à la Vera-Cruz, ce voyageur passa quelques ours à Xalapa, où il s'était arrêté quatre mois auparavant; l fut frappé du changement qu'il remarqua dans le costume les dames : « Au lieu de paraître, comme à leur ordinaire, dit-l, en habits noirs, plusieurs se montraient alors en mousse-ines blanches, en calicots imprimés et autres étoffes de Man-hester ou de Glasgow, coupées suivant les dernières modes nglaises. En m'enquérant de la cause de ce changement, appris qu'il était principalement dû aux volumes de modes *Ackermann* que j'avais apportés, et à l'arrivée d'une dame nglaise, dont la garde-robe, nouvellement importée, avait entôt fait le tour de la ville. » Ailleurs, le même voyageur ous dit : « Jusqu'ici les dames ne portaient que des bas de soie France, des plus fins, avec des coins richement travaillés; ais les demandes pour les bas de coton commencent à aug-enter, et je ne doute point qu'en très-peu de tems les mar-

chandises de manufacture anglaise ne soient les seules consommées. » Les autorités, nous assure encore M. Bulloch, voyaient avec joie les étrangers, mais surtout les Anglais, s'établir parmi eux ; car ils étaient persuadés qu'au moyen de leurs capitaux et de leurs machines perfectionnées, les Anglais occuperaient la population et remettraient en circulation les richesses minérales du pays. Un envoyé anglais, le docteur Mackie, arrivé au Mexique à peu près en même tems que M. Bulloch, avait su inspirer la plus grande confiance au magistrat suprême de la république : « J'ai tout lieu de croire, dit le voyageur, que les efforts de M. Mackie seront couronnés du succès, et que les intérêts commerciaux entre le Mexique et l'Angleterre seront ajustés à l'avantage mutuel des deux pays. » Depuis cette époque la République mexicaine a été reconnue par l'Angleterre, et des relations intimes ont été établies entre ces deux puissances.

On voit, par une foule de passages des relations de nos trois voyageurs, que les Anglais se présentent par tout où ils peuvent espérer de s'emparer de quelque branche de commerce; et l'on sait qu'ils ont à peu près obtenu le monopole de l'exploitation des mines, circonstance de la plus haute importance dans un pays où la plupart des retours du commerce se font en espèce ou en lingots. La France sentira un jour tout ce qu'elle a perdu à se laisser devancer sur tous les marchés de l'Amérique par une puissance rivale, et qui n'avait pas besoin de cette nouvelle supériorité pour se trouver en position de froisser bien des intérêts.

Malgré les relations commerciales qu'ils établissent en tous lieux, malgré leur circonspection habituelle, et une certaine coïncidence d'idées et de principes politiques, les Anglais inspiraient encore à ces peuples, si récemment affranchis et imparfaitement constitués, une défiance assez manifeste. Il est aisé de se figurer combien cette défiance était plus susceptible et plus profondément enracinée à l'égard des Français, qui

n'offraient pas à l'Américain les mêmes motifs de sécurité. Aussi, voyons-nous qu'en plusieurs occasions M. Mollien fut pris par les habitans pour un espion, et fut suivi, par eux, dans une partie de son voyage, avec les yeux du soupçon. Aujourd'hui que l'Angleterre a solennellement reconnu l'existence politique de plusieurs des républiques américaines, le reste de méfiance dont les Anglais étaient encore environnés a tout-à-fait disparu; puissions-nous bientôt obtenir le même accueil! Les Français le méritent par l'inclination qui les attire vers ces peuples nouveaux; eux-mêmes ne demandent qu'à trouver des frères dans les peuples d'Europe, il faut seulement désirer que les gouvernemens ne rendent pas impossibles ces liens fraternels, qui contribueraient si puissamment à la félicité des deux mondes.

La portion scientifique du journal du capitaine Hall, curieuse pour les navigateurs et pour les savans, n'eût pas offert un égal intérêt à la foule des lecteurs; on l'a judicieusement séparée du reste de la relation. Elle forme un *appendice* de 70 pages, qui se compose d'un mémoire sur la navigation de la station américaine, avec les détails nautiques de seize traversées; d'une liste des minéraux trouvés dans l'Amérique méridionale et au Mexique; enfin, d'une notice sur les climats des côtes occidentales du Mexique et de l'Amérique du Sud.

Le capitaine Hall, ainsi que nous venons de le voir, n'a visité qu'une très-petite portion du Mexique; son journal se borne à nous faire connaître quelques points de la côte occidentale, les ports d'Acapulco et de San-Blas, et la ville de Tépic, située seulement à quelques lieues de la mer.

M. Bulloch n'a aussi parcouru qu'un espace fort circonscrit dans cette vaste contrée. Mais du moins, en le suivant, nous ne revenons point sur nos pas, et son voyage nous conduit à la côte opposée. Débarqué à la Vera-Cruz, vers la fin de février 1822, il prend la route de Mexico, par Xalapa et la Puebla de los Angeles. Il fait dans la capitale du Mexique un séjour

d'environ trois mois, pendant lesquels il visite deux fois les mines de Temascaltepec, à vingt lieues sud-ouest de Mexico; et le lac de Tezcuco, la ville d'Otumba et les pyramides de Saint-Jean de Teotihuacan, à quelques lieues de Mexico, et dans une autre direction; puis, il reprend la route de la Vera-Cruz où il s'embarque pour l'Angleterre, le 31 août 1823. On voit que cette excursion dans la nouvelle Espagne est bien moins un *voyage* qu'une promenade; et, malgré les promesses du titre, on y trouvera fort peu de *notions sur la politique*. Les grands intérêts du pays, l'administration actuelle, la population, les finances n'ont pas été l'objet des observations de M. Bulloch; il nous entretient beaucoup plus souvent de l'oiseau-mouche que de la révolution; un chapitre tout entier est consacré à cette brillante miniature de la race emplumée; et le voyageur, ordinairement très-sobre de dates, a grand soin de nous dire que ce fut le 3 avril qu'il vit le premier oiseau-mouche qu'il ait aperçu sur le continent Américain. Il s'occupe surtout à faire une collection d'oiseaux, de plantes et d'antiquités mexicaines : c'était là, en effet, l'objet principal de son voyage; et il nous dit lui-même que, pendant la plus grande partie de son séjour, il s'est « occupé sans relâche à recueillir dans la capitale tout ce qui devait composer le Musée mexicain, maintenant ouvert dans la salle Éyptienne, dans l'espoir de montrer au public ce qui reste de plus intéressant de ce pays extraordinaire et si peu connu.» Un voyage exécuté dans un tel but ne peut pas être pour le lecteur une source d'abondantes instructions. Néanmoins, M. Bulloch donne, sur les mœurs, les coutumes, et sur certaines circonstances commerciales, des détails intéressans et qui feront lire l'ouvrage, malgré les frivolités quelquefois un peu fastidieuses dont il est semé. L'auteur donne une attention toute particulière aux minuties de l'habillement; il est surtout fort exact à décrire les processions dont la pompe l'étonne et paraît l'amuser beaucoup. Au reste, il est fort rare

qu'on puisse acquérir, dans une relation, la connaissance détaillée des usages d'un peuple, sans la payer d'un peu d'ennui. M. Bulloch, du moins, n'a voulu parler que de ce qu'il a vu, et c'est un mérite dans un voyageur; il paraît aussi qu'il a visité d'autres pays; ce qui lui donne l'occasion de faire quelquefois des rapprochemens qui ne sont pas sans intérêt.

Parmi les choses qui nous ont semblé, sous divers rapports, dignes d'être mentionnées dans le voyage de M. Bulloch, nous citerons la description d'une auberge sur la route de la Vera-Cruz à Xalapa; des détails sur cette dernière ville et sa population qui vit dans une grande ignorance de la situation de l'Europe, si, comme l'affirme M. Bulloch, « ils croient que notre continent est sous la domination de l'Espagne; que la France, l'Angleterre, l'Italie, la Hollande, l'Allemagne, etc. ne sont que de petits états ou provinces, auxquels le roi d'Espagne envoie des gouverneurs pour surveiller les manufactures dans l'intérêt de son royaume. » — « Une dame me demandant un jour, dit encore M. Bulloch, où avait été fabriquée une belle mousseline qu'elle me montrait. — En Angleterre, lui dis-je. — Et comment est-elle arrivée ici? reprit-elle. — Sans doute par l'Espagne. — Alors, répliqua-t-elle, l'Angleterre n'est que la boutique de l'Espagne. — Beaucoup de Mexicains imaginent que ce sont les richesses de l'Espagne qui font vivre les autres parties de l'Europe, qu'ils appellent les pauvres pays. » Cet exemple de l'erreur grossière où l'Espagne s'est efforcée longtems de plonger ses colonies nous a paru mériter d'être noté ici. Nous signalerons aussi à l'attention du lecteur la description de La Puebla, celle de Mexico, dont l'auteur compare l'état présent à ce qu'elle était en 1625, époque où un dominicain anglais, nommé Thomas Gage, trouva le moyen d'y pénétrer. M. Bulloch cite plusieurs passages de sa relation, devenue rare en Angleterre, et qui, dit-il, est le seul voyage dans la nouvelle Espagne qui ait été publié par un Anglais.

A la description très-détaillée de la ville moderne, M. Bulloch joint quelques éclaircissemens sur les antiquités de la cité de Montezuma. On sait que les premiers conquérans enfouirent presque toutes les statues, et les figures sculptées, afin de les dérober à la superstition du peuple. M. Bulloch obtint la permission de faire quelques fouilles, et il a emporté les plâtres de plusieurs de ces monumens de l'antiquité mexicaine. La plus grande et la plus célèbre des idoles se trouvait enterrée sous la galerie de l'Université; il faut lire, dans la relation de M. Bulloch, la peinture de cette épouvantable divinité dont l'image monstrueuse, ornée de colliers de cœurs humains, rappelle que le sang des hommes a long-tems coulé devant elle.

Dans ses excursions aux environs de la capitale, M. Bulloch visita près de Tezcuco, et sur la montagne conique nommée Tescosingo, une ruine, connue dans le pays sous la désignation de *bain de Montézuma*. Il en fait la description; puis, il ajoute: « Nous trouvâmes, en poussant nos recherches un peu plus avant, que toute la montagne avait été couverte de palais, de temples, de bains, de jardins suspendus, etc.; et cependant, ce lieu n'a jamais été mentionné par aucun voyageur. »

Enfin, nous indiquerons encore au lecteur des détails curieux sur le général Vittoria, l'un des fondateurs de l'indépendance du Mexique. Il finissait ses études, lorsque la révolution éclata, en 1810; il s'y dévoua sans réserve. Emprisonné pour avoir dénoncé publiquement les projets et l'usurpation d'Iturbide, il trouva le moyen de s'échapper, et chercha, pour la seconde fois, un refuge dans les bois, entre Xalapa et la Vera-Cruz; Vittoria est resté trente mois dans ces forêts, sans voir une seule créature humaine: « Ses souffrances, pendant cette période, dit M. Bulloch, passent presque toute croyance. Son existence n'était soutenue que par des végétaux et des insectes; attaqué de la fièvre, il resta onze jours à l'entrée d'une caverne, étendu sur la terre, sans alimens, attendant à chaque instant la fin

de sa misérable vie; et si près en effet de ce dernier terme que les vautours volaient continuellement au-dessus de lui, dans l'attente de leur proie. La première nourriture qu'il prit fut le sang chaud d'un de ces animaux, qui s'était approché pour dévorer ses yeux à demi fermés, lorsqu'il le saisit par le cou, et il regagna ainsi assez de force pour se traîner près de l'eau la plus voisine, où il étancha sa soif brûlante. Après l'expulsion des Espagnols, un vieux et fidèle Indien découvrit sa retraite; mais il eut peine à le reconnaître, tel qu'il le voyait, entièrement nu, et si changé qu'il n'avait presque plus rien de la figure humaine. »

La situation de la partie du Mexique visitée par M. Bulloch, en 1823, ne s'était pas améliorée depuis la révolution : on conçoit que, dans cette première agitation inséparable d'un grand changement politique, les sciences ont été encore moins protégées, les chétives manufactures ont encore moins travaillé, les finances, l'administration, se sont trouvées dans un désordre encore plus complet. La lutte de l'indépendance une fois ouverte, le pays a dû employer tous ses soins, consacrer toutes ses ressources à fonder sa liberté; mais, aussitôt que cette grande tâche sera accomplie, la liberté saura payer avec usure les sacrifices faits à sa noble cause, toutes les puissances vitales de l'État reprendront un nouvel essor, et une prospérité jusqu'alors inconnue montrera ce que peut une nature prodigue secondée par de sages institutions. Déjà l'on construisait (en 1823) des machines à vapeur dans deux mines; deux établissemens de tanneries annonçaient de riches résultats, et des brasseries, qui n'étaient encore qu'en projet, promettaient à ces contrées une industrie nouvelle. « Selon moi, disait à la même époque, M. Bulloch, il ne manque rien pour rétablir la prospérité de ce beau pays, que la reconnaissance de son indépendance par l'Angleterre. »

Nous avons dit que le capitaine Hall et M. Bulloch ont

visité, dans la république mexicaine, des contrées différentes; ils ont aussi une manière diverse d'envisager les objets : le capitaine Hall se livre plus volontiers aux considérations politiques; l'opinion des peuples est un des sujets habituels de ses observations; les relations commerciales, quelques points de géographie physique et des questions intéressantes pour les navigateurs sont traités avec soin dans son journal. M. Bulloch accorde une prédilection plus marquée aux peintures de mœurs, aux petits détails qui font connaître les usages et les habitudes des pays qu'il parcourt; les oiseaux, les plantes, les antiquités attirent aussi toute son attention.

La traduction du livre de M. Bulloch est fort mal écrite; on y trouve à tout moment des phrases telles que celle-ci : « Nous arrivâmes, vers une heure, aux portes de la ville, *une* partie de la journée où tout le monde *est fermé* chez soi. » Les anglicismes, les expressions incorrectes, les tournures impropres, abondent dans le style de l'anonyme, qui est probablement étranger. La traduction du voyage de Hall est moins mal écrite; mais les contre-sens nous y ont semblé beaucoup plus nombreux. Ce traducteur sait sans doute l'anglais comme l'autre sait le français. Nous n'éprouverions que l'embarras du choix, si l'espace nous permettait quelques citations.

L'*Appendice* joint à la traduction de M. Bulloch forme à peu près le tiers des deux volumes, et n'offre que des pièces fort connues; c'est un pur remplissage. Mais nous ne ferons point le même reproche à l'*Introduction*, morceau de 70 à 80 pages, dû à la plume de sir John Byerley, qui nous a semblé offrir un tableau assez bien fait de la situation du Mexique et de la révolution qui en a changé la destinée.

L'atlas qui accompagne la traduction de l'ouvrage de M. Bulloch contient plusieurs vues et quelques dessins de costumes fort mal lithographiés; mais on y trouve aussi quelques morceaux curieux, et particulièrement le plan de l'an-

cienne ville de Mexico, fait, dit-on, pour Fernand Cortez, par ordre de Montézuma. M. de Humboldt l'a vainement cherché, et l'on croyait qu'il avait péri, il y a plus de cent ans, dans l'incendie de la casa de Estado (la maison de Cortez.) Il a été retrouvé dans les collections du savant Boturini, et le gouvernement mexicain l'a confié à M. Bulloch, pour le faire graver à Londres. Si, comme on l'affirme, l'authenticité de ce plan est bien établie, c'est sans doute un précieux monument d'antiquité.

Les trois voyageurs dont nous venons d'examiner les relations ont, sur leurs devanciers, l'avantage d'avoir visité les contrées américaines à une époque postérieure à la révolution, et cette circonstance seule suffirait pour leur concilier un grand nombre de lecteurs; ils offrent d'ailleurs, ainsi que nous l'avons remarqué, un intérêt plus ou moins vif. Toutefois, les personnes familiarisées avec l'étude des voyages seront frappées de l'immense supériorité du savant qui, comme M. de Humboldt, voyage uniquement pour voyager, animé de l'enthousiasme des découvertes, et guidé par l'ardeur d'apprendre et de transmettre aux autres la connaissance de ce qu'il a appris, sur le voyageur ordinaire, qui ne visite les contrées étrangères que dans un dessein particulier ou pour l'accomplissement d'un devoir.

Il résulte de la lecture de ces trois voyages une idée consolante pour l'humanité, c'est que la domination espagnole est pour jamais anéantie en Amérique. La relation de M. Mollien, qui ne le dit pas, le prouve, aussi bien que celle des deux voyageurs anglais, qui l'affirment. Délivrés de l'esclavage où la conquête les avait jetés, il y a 300 ans, ces peuples vont respirer enfin l'air de la liberté : souhaitons-leur les vertus de l'indépendance, afin qu'ils en obtiennent le bonheur; la nature les a traités en enfans chéris, qu'ils soient justes et sages, et rien ne manquera à leur prospérité. M. A.

Histoire des Français, par *J.-C.-L.* Simonde de Sismondi, correspondant de l'Institut de France, de l'Académie impériale de Saint-Pétersbourg, de l'Académie royale des sciences de Prusse, etc. (1).

N. B. Ce morceau de critique historique sur un des ouvrages les plus remarquables de notre époque nous est adressé par un écrivain philosophe dont nous regrettons vivement de ne pouvoir mettre ici le nom, qui aurait été pour nos lecteurs une garantie d'équité, non moins que de lumières. Quoique nous ayions déjà donné sur la première livraison du même ouvrage deux articles d'un de nos collaborateurs les plus célèbres et les plus honorables, M. le comte de Ségur (Voy. *Rev. Enc.*, t. xii; p. 84, et t. xix, p. 586), nous nous empressons de publier cette nouvelle analyse, persuadés que toutes les personnes occupées d'études historiques ne verront point sans intérêt l'important travail de M. de Sismondi apprécié par deux plumes aussi savantes qu'habiles. N. d. R.

A différentes époques, mais toujours dès les deux premières dynasties de ses rois, la France a embrassé, sinon dans ses limites, du moins dans sa domination, d'un côté, l'Italie et le nord de l'Espagne; de l'autre, les Pays-Bas, la Hollande, la Suisse, et celles des anciennes contrées germaniques dont se compose aujourd'hui l'Allemagne. Dès lors, la France a été placée, dans la civilisation moderne, comme sur une éminence, en spectacle à l'univers. Plus éclairée, même au tems de sa profonde ignorance, que les nations dont elle triomphait (2), la France, en les sillonnant partout des traces fécondes de la gloire qui, même dans ses ravages sème souvent les bienfaits, ne pouvait y porter la guerre sans y laisser l'industrie : bien mêlé de beaucoup de mal sans doute, mais à coup sûr très-

(1) Paris, 1825. 9 vol. in-8°, formant les trois premières livraisons. Treuttel et Würtz, libraires, rue de Bourbon, n° 17; à Strasbourg et à Londres, même maison de commerce. Prix 8 fr. par vol.

(2) A l'exception de la seule Italie.

grand bien, et que n'auraient pu lui rendre ceux qui, dans la générosité des représailles, lui ont si bien rendu le mal. Pour tout renfermer dans un mot, la France a dominé ou gouverné l'Europe, quand il n'y avait plus en Europe un seul gouvernement qui ne fût au berceau (1). Dès ce tems, il lui a été donné d'attacher les destinées des peuples à ses idées de guerre, de gloire, de politique et d'administration. L'origine des lois, des coutumes, des arts, l'ancien *droit public* de vingt nations est là depuis huit ou dix siècles ; c'est à dire, l'histoire de la France a été dès lors pour vingt nations une histoire nationale (2) ; l'histoire de la France a été souvent, et à plusieurs égards, l'histoire même de l'Europe, l'histoire de cette civilisation nouvelle qui a changé la face du monde, et fait, ou promis un nouveau sort au genre humain.

Si donc, il est une histoire qui ait dû plus particulièrement attirer l'attention, captiver l'examen et l'étude, c'est à coup sûr celle-là : et l'on serait tenté d'en induire qu'elle abonde, sinon peut-être en monumens, du moins en matériaux. Quand on considère ensuite les travaux entrepris en France pour conserver ces matériaux, les réunir à grands frais, les vérifier, les reproduire, et les ordonner avec choix ; quand on s'est convaincu qu'un peuple chez lequel l'érudition s'honore d'un Ducange, et où un Ducange a trouvé des rivaux, a été le premier de tous les peuples dans la science des antiquités, on s'attend, ou l'on devrait s'attendre, à trouver ces matériaux, non plus confusément épars et mutilés, mais rangés dans le plus bel ordre, et semblables à ces pierres qui, déjà façonnées par le

---

(1) L'*Empire* de Constantinople excepté.

(2) Les historiens, vraiment dignes de ce nom, l'ont tous plus ou moins senti. Voyez, par exemple, le premier livre de Muller ; parcourez surtout les chapitres 9 et 10 de son *Histoire des Suisses* : c'est de l'histoire de France.

marteau, et marquées du chiffre qui d'avance leur assigne leur place, n'attendent plus que les mains prêtes à les mettre en œuvre, pour former un édifice régulier.

Qu'arrive-t-il, cependant, lorsque, avec tant de secours ou d'espérances, on entreprend de parcourir les âges reculés de la monarchie, pour y chercher et y porter la lumière? Le dirai-je? On croit refaire le voyage du Héros de Milton, quand *chevauchant* (1) sur des nuages, il veut aussi arriver à la *clarté*, en passant d'abord par *le Vide;* ensuite, au travers du *Chaos*. On se souvient que nos premiers annalistes s'occupent assez peu des Grands, et nullement de la Nation. Les seuls personnages dont ils paraissent avoir mission de parler, sont les reines et les rois; bien entendu toutefois, après les évêques. Or, sans nombrer la longue suite de reines, ou même de rois dont on ne sait comment fixer la naissance, le mariage, la mort, ni pour le tems ni pour le lieu, montrons quelque chose de plus singulier, un roi (2) que la chronologie avait laissé comme échapper au VIIe siècle, retrouvé tout à coup au XVIIe, par Le Cointe, Mabillon et Adrien de Valois, qui l'ont fait reconnaître par l'histoire. Et où l'a-t-on retrouvé ce roi, dont on avait perdu le règne comme le nom? Dans la vie d'un saint, et d'un saint étranger (3). On a conjecturé, en lisant cette vie, que ce roi avait apparemment existé, puisqu'il avait été condamné par des évêques réunis en concile, et qui pis est, poignardé. Depuis cette conjecture, assurément très-logique, nous avons compté un roi de plus. Notre histoire s'en était passée pendant dix siècles. Que l'on vienne ensuite nous dire, à point nommé, les événemens de ce règne-là! Je conviens que nous sommes mieux ou plus amplement informés sur beaucoup

(1) C'est l'expression du poète: *rides*.

(2) Dagobert II.

(3) Saint Wilfrid, évêque d'York.

d'autres. Nous y trouvons, pour chaque année, douze à vingt lignes de chronique, dans lesquelles le moine qui tient la plume se souvient parfois de la nation à propos d'une victoire, et se souvient de la victoire à propos de son couvent, ou de son saint, qui l'a remportée, par un miracle. C'est quelque chose sans doute; mais pourtant ce n'est pas tout ce que nous aurions voulu savoir.

Enfin, après les siècles de disette, arrivent les jours d'abondance... et de confusion; car dans toutes les histoires, et dans la nôtre surtout, dès que les matériaux abondent, ils surabondent, très-stérilement parfois, très-confusément toujours. C'est ici la dernière moitié du voyage décrit par le poëte anglais : on a traversé le *vide ;* on touche à l'*empire du Chaos ;* et l'on rencontre, en y posant le pied, la rumeur, l'inextricable désordre, et, par dessus tout, la discorde aux mille voix contredisantes (1). Cette partie de nos histoires modernes a été écrite dans des tems de controverse et de scolastique, où les esprits guerriers, et dressés pour l'escrime, s'étaient fait un tel besoin de disputer que si, par grand malheur, on venait à manquer de tout sujet de dispute, on disputait enfin sur l'art de disputer. Aussi, serait-il facile de prouver que l'histoire, qui raconte tant de combats, en a plus engendré qu'elle n'en raconte.

En résumé, on trouve donc, dans les élémens de nos annales, pour beaucoup de siècles, insuffisance ou lacune; pour quelques époques, profusion et confusion; doute et controverse pour toutes. De là les vices principaux de nos historiens. Quand les sources historiques débordent, elles sembleraient les entraîner. Au lieu d'y puiser avec choix, ils les épuisent. Oubliant qu'ils nous doivent le tableau d'une existence natio-

---

(1) . . . Rumor and Confusion all embroil'd
and Discord with a thousand various mouths.

Paradise Lost, Book 2.

nale de treize siècles, ils paraîtraient, à la prodigalité et à la minutie des détails, ne plus se considérer que comme les biographes d'un règne, ou les narrateurs de quelque aventure privilégiée. Lorsque, au contraire, les sources de l'histoire tarissent ou sont avares, ils puisent dans la fiction. Ils rajeunissent les faits antiques en les colorant par le reflet d'une poésie très-postérieure, mais barbare encore; et c'est ainsi que, dès les premiers instans de la monarchie, le mariage de Clovis, ce qu'on appelle son sacre, et le combat singulier qu'on lui prête, dans les plaines de Vouglé, contre le gendre de Théodoric, (Alaric II), nous sont présentés avec tous les ornemens des livres de chevalerie, venus huit ou dix siècles plus tard. Lorsque enfin, l'obscurité répandue autour de certains événemens dont il semble convenu de s'exagérer l'importance, laisse un champ libre aux conjectures, au lieu de former leur opinion par la critique des faits, ils forment ou transforment les faits au gré d'une opinion conçue ou reçue d'avance, et ne cherchent plus dans l'histoire que les étais d'un système. C'est là, sans doute, un défaut, si l'on veut même, un abus de l'esprit, très-grand, mais encore plus commun. On ne doit pas en charger uniquement nos annalistes. Nos écrivains philosophes les plus illustres n'en ont pas toujours été exempts. La mode en existait avant l'abbé Dubos; et, selon toute apparence, elle durera long-tems encore après M. de Montlosier.

Combien M. de Sismondi s'est fait une idée plus haute et en même tems plus juste de la mission de l'historien, de la nature et du but de l'histoire! Loin de considérer les annales des peuples comme un arsenal où toutes les opinions peuvent s'armer de toutes pièces, il ne voit dans un fait historique qu'un exemple à imiter ou à fuir, une leçon fondée sur l'expérience, jamais un titre qui fonde un droit. Avec cette hauteur de vues et de position, l'on ne se garantit pas seulement de tout esprit de système; on sait encore s'affranchir de ces préventions

étroites qui ont transformé tant d'historiens en défenseurs officieux, si ce n'est officiels, de la nation et de ses princes. On n'aura ni le compas plus libéral que patriotique avec lequel dom Vaissette mesure ses grands rois visigoths du midi de la France, ni l'encensoir que le père Plancher fait fumer au pied des images de tant de bons rois bourguignons. « Nous ne chercherons, dit M. de Sismondi (*Introduction*, p. 16), ni à rehausser la gloire, ni à redoubler la honte des rois ou des peuples qui ont passé avant nous sur cette terre; nous n'exagérerons point leurs vertus ou leurs crimes; nous ne nous arrêterons jamais pour nous demander si le lecteur, après ce que nous allons lui raconter, aimera plus ou moins la France, s'il s'enorgueillira plus ou moins de sa patrie; s'il sera plus ou moins attaché à ses lois, à sa religion, aux formes antiques de son gouvernement, ou aux familles de qui ont dépendu ses pères. Nous ne nous sentons point cette confiance dans nos propres opinions, qui nous ferait préférer une doctrine quelconque à l'expérience, et qui nous ferait traiter nos lecteurs comme de grands enfans auxquels nous ne révélerions que les vérités que nous jugerions utiles pour eux. Toutes les vérités sont également à nos yeux de droit commun...

« ... Ce sera donc sans retenue, sans arrière-pensée, sans désir d'établir un système, que nous examinerons, dès les commencemens de la monarchie française, les effets du despotisme de l'armée conquérante, sur les mœurs, sur la richesse, sur la population, sur la tranquillité du pays conquis, et sur son propre caractère; que nous rechercherons plus tard quelle fut l'influence d'un clergé qui succéda presqu'à tous les droits conquis par l'épée, et ce que devinrent entre ses mains la religion et la morale, comme le bonheur du peuple qu'il gouverna. Nous voudrons ensuite savoir quel fut le sort de l'humanité quand la nation ne se composa plus que d'un petit nombre de propriétaires qui s'étaient partagé le territoire de cette belle France

comme un patrimoine privé, et pour qui l'Anjou, ou le Poitou n'était qu'une grande ferme, que le seigneur cultivait à son profit, avec un certain nombre de bœufs ou d'esclaves. Nous voudrons savoir comment l'abus du pouvoir put étouffer complétement la valeur antique; et si, à une époque honteuse, un écrivain sujet des Carlovingiens convint que ses compatriotes étaient devenus les plus lâches des hommes, loin de supprimer son témoignage, nous nous empresserons de le recueillir pour connaître aussi les causes d'un si étrange changement. Lorsque la valeur nationale se réveilla, nous voudrons savoir quelle en fut la cause; quelles furent les conséquences de ces guerres privées qui éclataient à la fois dans toutes les parties de la France, et si la féodalité du XIe siècle fit renaître quelques vertus; nous voudrons savoir à quel prix elles furent achetées... Plus tard enfin, la tyrannie des grands dans leurs provinces, et leur chute successive, la misère des paysans, leurs révoltes et leurs fureurs, l'imprudence des guerres étrangères et leurs revers, l'incapacité des rois et ses conséquences, la corruption de la religion nationale, et les convulsions qu'occasionèrent les efforts faits pour la réformer, enfin la naissance du despotisme, ses rapides progrès, l'honorable résistance de quelques corps qui défendaient les restes d'une liberté toujours réclamée et jamais connue; l'avilissement de ceux qui se disaient toujours chevaliers, lorsqu'ils n'étaient plus que valets ou courtisans, sont les choses qu'il nous importe de connaître, qu'il nous importe de bien étudier, plutôt que des hauts faits de guerre; car, pour ceux-ci, toutes les nations barbares et civilisées, libres et asservies, conquérantes et conquises, ont pu, à une époque quelconque de leur histoire, les reproduire et les égaler. »

Voilà deux pages qui font connaître l'esprit de vingt-quatre volumes(1); c'est pour cela que j'ai dû les transcrire. Si, comme

(1) C'est l'étendue que doit avoir tout l'ouvrage.

out semble l'annoncer, le reste de ce grand travail répond ux trois premières parties, les seules que j'aie encore lues, I. de Sismondi aura exécuté, pour la France, ce qu'il avait éjà fait pour l'Italie.

Il commence par nous donner un précis des événemens dont es Gaules furent le théâtre avant l'invasion des Barbares, au e siècle. J'avertis qu'on ne doit point s'attendre à y trouver ien qui ressemble à une histoire des Celtes : l'auteur regarde ette histoire comme entièrement distincte de celle des Fran- ais ; et il a, suivant moi, complétement raison. Les réunir, u plutôt les accoler l'une à l'autre, serait rompre l'unité de a composition, et faire, sur deux sujets différens, un seul ou- rage, sous un seul titre. L'histoire de la Celtique, et même elle des Gaules sous l'administration romaine, doit être trai- ée à part : elle l'a été plusieurs fois dans notre langue ; elle ient de l'être encore de nos jours. M. Laveaux l'a écrite en rois volumes, sous ce titre : *Histoire des premiers peuples ibres qui ont habité la France* (Paris, 1798), et M. Picot, le Genève, sous celui d'*Histoire des Gaulois* (Genève 1804. vol. in-8°). Ces deux ouvrages abondent en détails ; leurs uteurs ont rassemblé et parfois même entassé tout ce que les nciens nous ont transmis de faits et de conjectures. Pour M. de ismondi, après une légère esquisse des mœurs et du gouver- ement des Celtes avant la conquête, il arrive rapidement à la n du premier siècle de l'ère chrétienne, époque où finit aussi histoire des Gaulois, comme nation indépendante. Les Gaules e furent plus, durant quatre siècles, qu'une province de l'em- ire romain. Mais ce long intervalle de sujétion paraît à notre istorien *très-important à connaître*. En effet, ce fut alors que formèrent des habitudes publiques, que s'élevèrent des ins- utions dont plusieurs s'altérèrent sans doute, mais se main- rent long-tems encore sous la domination des Francs. Cepen- nt, M. de Sismondi ne croit pas plus devoir écrire l'histoire

des Gaules romaines que celle de la Celtique. Comme il l'observe fort bien, *une province soumise à un grand empire n'a proprement point d'histoire.* « Sa volonté, si elle en a une, est presque sans influence sur ses actions : ce n'est pas en elle que les événemens naissent et s'accomplissent; mais, tantôt elle ressent les effets de causes qui lui sont absolument étrangères; tantôt on voit se former chez elle le germe de révolutions qui vont ensuite éclater au loin. Il nous suffira donc, poursuit l'auteur, d'indiquer sommairement les principaux faits de l'histoire romaine dont la Gaule fut le théâtre pendant cette période. » Ce dernier trait, plein de justesse, est surtout digne de remarque, en ce qu'il renferme dans une seule expression (*les faits de l'histoire romaine*), une réponse péremptoire à quiconque pourrait désirer dans cette partie de l'ouvrage plus de développemens. Ce n'est qu'un *sommaire*, en effet, et un sommaire très-rapide, mais d'autant plus suffisant pour l'intelligence de ce qui va suivre, que la narration, presque toujours nette et facile à retenir, présente avec une clarté particulière, et met, pour ainsi dire, en saillie chacun des événemens qui viendront, plus tard, se rattacher par une liaison plus intime, à l'histoire des Français. Tels sont, par exemple, le premier débordement des nations germaniques, qui franchissent la barrière du Rhin, en 253; la formation de la ligue des Francs, leur établissement dans la Toxandrie, etc. Tout cela est fort bien indiqué; et je ne vois pas qu'on puisse regretter l'omission d'aucun fait, ni même d'aucune notion qui pût être d'une importance réelle. Mais, quel que soit mon désir de ne point interrompre cette analyse par les scrupules d'une érudition chicanière, je demanderai qu'on me permette d'élever ici quelques doutes sur un point qui, à mes yeux, n'est pas dépourvu de tout intérêt.

M. de Sismondi accorde bien peu à l'influence des Marseillais, c'est-à-dire des Phocéens, sur les progrès des nations

celtiques dans la civilisation, et même dans l'agriculture. Ils n'y ont contribué, suivant lui, que d'*une manière à peine perceptible* : ce sont ses termes, dans son premier chapitre; et dans le chapitre suivant, il fait honneur aux Romains de l'introduction de *la vigne* dans les Gaules. Quelques anciens, au contraire (entre autres Justin, si je ne me trompe), ont attribué à la colonie grecque de Marseille les premières leçons d'agriculture données aux peuplades indigènes : suivant eux, ce furent les Grecs, ou les descendans des Grecs, qui leur apprirent à tailler *la vigne* et à cueillir l'olive. Or, s'il était vrai qu'avant cette époque les Celtes eussent vécu principalement de leur chasse, ou même de leurs troupeaux; si, à l'exemple de leurs nouveaux voisins, ils s'étaient adonnés seulement alors, d'*une manière suivie*, à la culture des champs, ce qu'au reste je suis loin de savoir ; nul doute, en ce cas, qu'il ne fallût rapporter à cet heureux voisinage leurs premiers pas dans la carrière de la véritable civilisation. De la culture naît la propriété. Aussi long-tems que *les fruits sont à tous, et que la terre n'est à personne* (1), l'homme n'a besoin que des armes; c'est par les armes qu'il vit (2) : elles lui conservent ses seules propriétés, ou plutôt la propriété commune de sa peuplade, j'entends le sol qui la porte et le gibier que ce sol nourrit. Après l'établissement de la propriété civile, les hommes ne peuvent plus vivre sans lois. Telle a été partout l'origine des gouvernemens réguliers. Au reste, tous ces changemens ne durent guère s'introduire parmi les Celtes Saliens, et les autres tribus voisines de Marseille (3) que vers l'époque où cette république fonda

(1) *Discours sur les fondemens de l'inégalité.*

(2) De là, peut-être, l'expression familière à quelques historiens : *vivere armis*, qu'il ne faudrait pas *toujours* rendre par les mots *vivre de butin*, dont la signification est infiniment plus restreinte.

(3) *Maz-Salia*, dont les Romains firent *Massilia*.

ses premières colonies, c'est-à-dire environ deux siècles après son établissement. Or, si l'on place cet établissement après la prise de Sardes (1), ce sera, au plus, trois siècles et demi avant l'ère vulgaire que les Celtes, instruits par leurs relations avec les Grecs de Marseille, en auront reçu, de proche en proche, une impulsion, marquée par de grands progrès dans leur existence sociale, et surtout dans leur agriculture. Ces progrès, hâtés ensuite par la conquête des Romains, seront devenus bien rapides, puisque, malgré les répugnances de ces peuples, long-tems avides des hasards de la guerre, et plus faits pour la fatigue des combats que pour le labeur des champs (2), dans l'espace de trois cents à trois cent cinquante années, c'est-à-dire sous les premiers empereurs, il n'y avait plus dans les Gaules *un seul coin de terre oisive*, comme s'exprime Strabon, *si l'on excepte des marais et des bois impénétrables* (3); puisque enfin on y trouvait des contrées telles que la Narbonnaise, qui, pour la peindre d'un mot, dit Pline, *est*

---

(1) 557 ans avant J.-C. Les preuves sont dans Hérodote. On les trouve réunies dans le *Supplément à l'Hérodote de Larcher*, dont l'auteur (Volney), me paraît avoir fixé enfin ce point de critique. On sait que l'abbé Barthélemy plaçait encore la prise de Sardes dans la seconde année de la 59e olympiade, 543 ans avant notre ère. M. de Sismondi rapporte la fondation de Marseille à l'année 591 (toujours avant J.-C.); mais j'ignore les raisons qui lui ont fait adopter cette date.

(2) Toute leur histoire le prouve; et l'on a pu dire long-tems du Gaulois ce que Tacite disait du Germain : « Il regarde comme honteux d'acquérir à la sueur de son front ce qui peut ne coûter que du sang. »

(3) *Nihil in ea otiosum est nisi quà paludes aut sylvæ obstant:* On pourrait cependant ajouter, par apostille, que ces marais et ces bois couvraient encore alors une très-grande partie de la surface des Gaules.

moins une province romaine qu'une seconde Italie (1). Certes, un tel développement d'industrie se conçoit malaisément comme une chose si récente; et la course des Gaulois dans la route toujours lente de la civilisation tient du prodige par sa vitesse, s'il faut en borner le point de départ à l'époque où finit leur indépendance, et l'impulsion au vainqueur qui les jeta dans les fers! J'avoue que, descendu peut-être d'un de ces malheureux Gaulois, j'aimerais à me figurer que nous avons eu quelques obligations particulières à ces Grecs, plus durement encore et plus long-tems opprimés, qui ont fait tant de bien à l'Europe, et dont les descendans auraient si grand besoin et mériteraient si bien que l'Europe le leur rendît.

Cette apparente prospérité des Gaules, sous le règne des empereurs, ne fait point illusion à M. de Sismondi; et, dans le chapitre suivant, il la caractérise d'un trait qui mérite qu'on s'y arrête : « On pourrait, dit-il, comparer les Gaules aux provinces éloignées de l'empire de Russie, où l'on trouve quelques familles de princes qui participent à la plus haute civilisation européenne, quelques villes qui connaissent tous les arts

(3) ..... *Agrorum cultu* (ajoute-t-il, livre III, ch. 4), *virorum morumque dignatione, amplitudine opum.* Sur cette *culture des champs*, sur les productions du pays, depuis les huîtres et les carottes jusqu'aux arbres d'ornemens; sur *ces richesses*, sur leurs sources tant agricoles qu'industrielles et commerciales, depuis les étoffes peintes, et les lingots d'or et d'argent, jusqu'aux fromages de Nismes, alors si recherchés, si célèbres dans Rome, on peut consulter l'ouvrage de Pline, livre VIII, ch. 48; liv. XI, ch. 42; liv. XII, ch. 1 et 12; liv. XIV, ch. 1, 2, 3, 6 et 9; liv. XV, ch. 12; liv. XVI, ch. 8; liv. XVII, ch. 8; liv. XVIII, ch. 1, 2 et 7; liv. XIX, ch. 1 et 51; liv. XXII, ch. 2; liv. XXV, ch. 6 et 7; liv. XXVIII, ch. 12; liv. XXXI, ch. 8; liv. XXXII, ch. 6 et 12.; liv. XXXIII, ch. 4 et 12; liv. XXXIV, ch. 2 et 17; liv. XXXVI, ch. 26. On peut voir aussi le 4e livre de Strabon, et Pomponius Mela, 3e livre.

et tout le luxe de la France ; tandis que les campagnes sont esclaves, et qu'à de certaines époques elles sont exposées aux ravages des Tatares. De même, dans les Gaules, on trouvait quelques centaines de familles affiliées au sénat de Rome, et dont le patrimoine couvrait des provinces entières ; on trouvait cent quinze cités où le commerce et les arts avaient formé une sorte de bourgeoisie ; mais la terre n'était cultivée que par des mains serviles, et la grande masse de la population ne participait pas plus aux progrès de l'art social que si les druides n'avaient jamais été chassés de leurs bois sacrés. » Ou je m'abuse, ou l'on retrouve ici quelque chose de cet art si familier à Montesquieu, de mettre à la portée de nos regards les tems et les choses antiques, en les plaçant à côté, et pour ainsi dire sous la lumière des choses de notre tems. A coup sûr, un tel rapprochement porte à l'esprit une idée plus nette, et laisse dans le souvenir une trace plus profonde que ne ferait la description la plus exacte et la plus riche en détails. C'est à de pareils traits que se font reconnaître les esprits dont la pensée, faite pour découvrir et embrasser un vaste horizon, a besoin de réunir l'élévation et l'étendue.

Dans ce même chapitre, intitulé : *État des Gaules sous la domination romaine au* IVe *siècle*, après avoir retracé (autant du moins que peut le permettre l'insuffisance des documens sur quelques parties) la position sociale des diverses classes d'hommes qui peuplaient alors la *Province ;* après avoir analysé l'administration civile, l'organisation militaire, et surtout, et parfaitement, bien exposé la nature, les différens modes de répartition et la quotité des impôts, l'auteur, dont le coup d'œil sûr et profond nous a constamment fait apercevoir, malgré le voile d'un éclat trompeur, les misères toujours croissantes de la servitude, finit par nous montrer les habitans des Gaules *disparaissant sous la faux du despotisme*, plus rapidement qu'ils n'avaient fait devant l'épée de César. Il attribue, par

dessus tout, cette effrayante dépopulation à l'accroissement du nombre des esclaves, devenu par degrés prodigieux. « Nous voyons dans les Antilles, observe-t-il à ce sujet, qu'il ne faut que quinze ans à des maîtres chrétiens pour détruire toute une population servile qui n'est point renouvelée par la traite.» — On a nié cette assertion, et l'on a eu tort; elle n'est que trop fondée en preuves. Robertson, après s'être procuré chez toutes les nations qui ont eu un commerce maritime et des colonies, les renseignemens les plus authentiques, les mémoires les plus complets et les plus exacts, évalue à cinquante-huit mille le nombre des Noirs importés, chaque année, dans les îles; et je trouve dans un livre dont l'auteur mérite d'autant plus de croyance sur ce point qu'il a eu autrefois le malheur de commander des vaisseaux négriers, le paragraphe qu'on va lire : « A compter depuis cinquante ans, la somme des importations et des naissances à Saint-Domingue s'élève, suivant mes recherches, à deux millions deux cent mille têtes. La colonie n'était pas *estimée*, au commencement de la guerre actuelle(1), *contenir* plus de sept cent mille personnes de toutes couleurs. Il reste donc un million cinq cent mille individus de perdus. Qu'on y ajoute le million détruit par les Espagnols; voilà déjà deux millions et demi d'hommes, dans une seule île, sacrifiés à l'usage du sucre et du café! »

Revenons à l'esclavage domestique considéré comme cause principale de la dépopulation des Gaules. Loin que M. Sismondi exagère, je trouve qu'il pourrait aller beaucoup plus loin. Si c'était ici le lieu, je *prouverais* que l'esclavage, et la réunion progressive de toutes les propriétés en un petit nombre d'immenses domaines, suite nécessaire de l'esclavage, n'ont pas seulement entraîné la ruine de telle ou telle nation, mais précipité, d'une chute aussi complète que rapide, tout le bril-

(1) Le livre est de 1801.

lant édifice de l'ordre social chez les anciens, et détruit jusqu'aux fondemens leur système de civilisation. Il s'est écroulé avec l'empire des Romains, comme avec leur république avait déjà disparu du monde civilisé toute liberté politique ; et ces deux grandes destructions ont eu lieu par l'action directe, ou par l'influence d'une même cause.

Dès le tems de leur véritable grandeur, et avant qu'ils eussent pris le sobriquet de peuple-roi, les Romains ne connaissaient que deux instrumens de travail et de fortune, l'épée et la charrue. Le préjugé qui flétrissait tous les arts industriels comme étant des occupations serviles, ne leur laissait d'autre moyen d'existence que la guerre et le labourage. Quand presque toutes les terres, devenues le patrimoine des grands, furent cultivées par leurs esclaves, il ne resta plus au peuple qu'à vendre ses suffrages dans les comices, à vivre de bassesses, ou à mourir de faim (1). Il n'y avait point de *taxe des pauvres*, et les grands faisaient des distributions de blé. Cet état de choses, à peu près inconnu à tous les peuples modernes, parce qu'il n'y a plus chez les chrétiens du continent d'esclavage domestique, en était venu à un tel excès qu'à l'époque où Cicéron écrivait son livre *des Devoirs*, c'est à-dire quand déjà Rome engloutissait les richesses du monde, il n'y avait point parmi ses citoyens deux mille propriétaires (2). Certes, c'était bien la peine de faire un traité des devoirs! Pour qui?... Pour ceux qui avaient tout envahi, ou pour ceux qui avaient tout perdu?

Que devait-il résulter d'une telle position sociale? Cicéron lui-même va nous le dire. Aux approches d'une guerre civile

---

(1) *Otio corrumpebantur, quod nec propriam terram habebant, et in aliena nullus locus erat ipsorum operæ, in tanta servorum copia.*

APPIAN. de *B. C.*, lib. I.

(2) *Qui rem haberent. De Off.* II, 8.

après laquelle le peuple romain se trouva, dit-on, réduit de moitié (1), il écrit à Atticus (liv. VII, Ep. 7). « Ceux que vous appelez des gens de bien, qui sont-ils? Pour moi, *je n'en ai point connu.* « Rien ne pouvait plus demeurer stable chez ce peuple, chassé de la seule base profonde des sociétés civiles; et sa république tomba sous la domination des empereurs et de leurs proconsuls, domination à la turque, et dont rien au monde ne présentera plus l'épouvantable et dégoûtante image aux regards des Européens, quand nous aurons enfin refoulé en Asie les sultans et leurs pachas.

Dès les premiers tems de l'empire, le mal, déjà si grand, s'accrut dans une progression qui répandit l'effroi. Voyez les lois portées sous Auguste. A une époque où les calculs les plus exacts qu'il soit possible d'établir donnent aux provinces rangées sous la domination de Rome, cent vingt millions d'habitans, des calculs tout aussi exacts me paraissent démontrer qu'il y avait au moins dans ce nombre, soixante millions d'esclaves (2), c'est-à-dire d'animaux privés et dressés pour le service; valant tantôt plus, tantôt moins qu'une mule ou un cheval; qu'on pouvait noyer comme un chien, ou couper comme un bélier, à son choix; la maxime de Rome étant celle de Moïse, que la fantaisie d'un maître dispose en toute liberté de son esclave, attendu que *c'est sa chose*, et qu'il l'a payée

---

(1) *In tantùm afflixit rempublicam contentio duorum civium!* s'écrie, à ce sujet, un historien. Nous venons de voir que la cause du mal était bien plus profonde. Remarquons du reste, que la plus grande partie de cette moitié de la population libre, qui manquait après la guerre, avait dû être plutôt dispersée que complétement détruite.

(2) *Quantum periculum immminueret, si servi nostri numerare nos caperint!* observe avec terreur Sénèque, dans son traité de *la Clemence*, 1er livre, ch. 4. Ce fut en considération de ce danger qu'on rejeta tout signe extérieur dans l'habillement des esclaves.

de son argent. Dans les siècles qui suivirent, on arriva par degrés à ce point que toute la classe des petits cultivateurs propriétaires, appelée par les Anglais *peasantry*, s'éteignit complétement : il n'y eut plus d'agriculteurs libres ; les champs que fécondaient leurs sueurs tombèrent en friche ; et la dépopulation, effet plus ou moins prompt, mais nécessaire, de cette monstrueuse accumulation de tous les droits comme de tous les titres de propriété, dans un infiniment petit nombre de mains ; et ces *Latifundia*, pour répéter l'expression de Pline, qui les accusait formellement d'*avoir perdu l'Italie*, livrèrent aux Barbares l'empire, de même qu'ils avaient livré la république aux empereurs (1). Ces Barbares que l'on nous peint comme n'ayant su que détruire, furent eux-mêmes surpris de trouver dans les plus riches parties du monde tant de solitudes et de ruines : pendant des journées entières de marche, ils croyaient revoir leurs steppes incultes, et s'effrayaient de reconnaître le silence de leurs déserts.

Ces dernières réflexions nous amènent, ou plutôt nous ont déjà portés au milieu du sujet traité dans le troisième chapitre de cette histoire, l'*Invasion générale des Barbares* au Ve siècle de notre ère. Ce chapitre offre à la fois des notions très-suffisantes pour la place où elles se trouvent, sur les diverses races d'hommes dont l'empire fut inondé ; des détails plus étendus sur les peuples qui ravagèrent les Gaules, sans s'y fixer ou s'y

---

(1) Quant à l'effet moral d'un tel ordre de choses, on peut se le figurer d'après un mot de Salvien, non moins expressif que celui de Cicéron (dans la page précédente), et que ce rapprochement rend, ce me semble, assez curieux. « La perversité publique en est venue à ce point, qu'il n'y a plus de sûreté que pour les pervers, dit le saint évêque de Marseille. *In hoc seclus res devoluta est, ut nisi quis malus esset, salvus esse non posset.* » Quel aveu !.. Et son livre est intitulé : « *De la Providence !... De gubernatione Dei !* »

maintenir; un tableau plus soigné et plus complet encore des mœurs, des habitudes publiques et du gouvernement des nations qui s'y établirent d'une manière durable. L'auteur les suit, et nous les fait suivre sans peine, dans le long cours de leurs invasions, depuis le passage du Rhin, le 31 décembre 406, jusqu'à l'époque où chacune d'elles commence à former des établissemens fixes. Nous voyons déjà les Visigoths et les Bourguignons prendre des terres et donner des lois dans les plus riches provinces; et nous touchons au moment où le peuple qui devait finir par rester maître des Gaules, mais qui fut le dernier à s'y présenter comme envahisseur, va commencer ses conquêtes.

Ici va également commencer l'histoire de France; et je m'arrête, pour ne pas trop la *morceler*. Je tâcherai de renfermer dans un second article l'examen de toute la première partie de l'ouvrage; la dynastie des Mérovingiens. Mais je consentirais difficilement à quitter la plume, sans indiquer au moins d'un trait, l'impression que j'ai reçue et celle que je crois pouvoir promettre aux lecteurs des six premiers volumes, les seuls que j'aie encore lus moi-même avec attention. Les hommes qui connaissent le mieux nos sources historiques, parfois si pauvres, et souvent si stériles, même quand elles sont abondantes, seront frappés de cet immense travail sur un grand sujet, que l'auteur agrandit encore en l'éclairant. Ils applaudiront, dans l'historien, non pas seulement l'érudition, toujours vraie et jamais incomplète, mais encore cet esprit de critique qui change l'érudition en science, et cette sagacité de réflexion qui transforme la science en lumières. Ceux qui n'ont étudié notre ancienne France que dans Mézerai, Daniel, Vély et ce bon homme d'Anquetil, seront bien plus étonnés : ils verront s'élever, de page en page, une histoire, et, j'ose le dire, une nation toute nouvelle, des faits, des siècles nouveaux. Chaque époque, chaque génération leur apparaîtra, non plus sous le masque

uniforme d'une physionomie convenue, mais avec des traits distincts et saillans, sur lesquels ils pourront découvrir, tantôt les traces déjà vieillies d'un état de choses qui n'est plus ni dans les lois, ni dans les mœurs; tantôt, les présages naissans d'une révolution nouvelle qui couve encore dans les mœurs, avant d'éclater dans les lois. S'il était d'usage que les nations se choisissent aussi des historiographes, j'aime à croire que la noble franchise de M. de Sismondi serait son premier titre à leurs suffrages. Il a promis la vérité sans réserve : quand il la trouve, il la donne; et rarement il manque de la donner. Ce qui le distingue éminemment, selon moi, c'est une raison vaste et forte, qui embrasse tout, et ne se laisse imposer par rien. Aussi, son ouvrage me paraît-il appelé à obtenir une faveur et une autorité toute particulière, à une époque où nous semblons enfin comprendre que les véritables études historiques sont les seules bases durables de deux sciences, ou d'une science qui, sous deux noms divers, renferme tout ce qu'il y a d'utile et de grand dans les connaissances humaines, la *politique* et la *morale*.

*

LITTÉRATURE.

Mémoires sur Voltaire et sur ses ouvrages; par Longchamp et Wagnière, ses secrétaires (1).

Quelle que soit l'opinion que l'on ait des ouvrages de Voltaire; qu'ils soient pour les uns un objet de haine, pour les autres un sujet d'admiration, il n'est personne qui mette en doute l'influence de ce génie extraordinaire sur l'époque qui l'a vu naître et sur celle qui l'a suivie. Sous ce point de vue, les détails qui se rattachent à une vie si longue et si remplie n'intéressent pas seulement comme biographie littéraire, mais encore comme histoire de l'esprit humain, qui, dans le dernier siècle, présente un phénomène si singulier et si curieux à observer.

Voltaire fut le produit le plus étonnant de ce siècle; il en fut l'expression sous toutes les formes, dans sa vie comme dans ses écrits. Vivant constamment avec tout ce qu'il y eut d'hommes distingués à la cour, en relation avec plusieurs souverains; ses démarches, ses affections, ses brouilleries, ses aversions, ses amitiés, tout en lui sort du cercle étroit de l'individualité pour se lier à des événemens généraux de la plus haute importance. Aussi, dans sa vie, rien n'est indifférent; les circonstances les plus minutieuses attachent, instruisent; et la puissance de son génie, qui réfléchit à chaque instant une civilisation tout entière, imprime aux actions les plus frivoles en apparence cet intérêt si vif qu'on éprouve toutes les fois qu'il s'agit de Voltaire.

(1) Paris, 1826 (1825); Aimé André. 2 vol. in-8°; prix 15 fr.

D'ailleurs, au milieu des jugemens contradictoires que la passion ou l'enthousiasme ont fait porter tour à tour sur un homme dont le nom fut si populaire, nous qui, à travers la rapide succession des événemens, sommes déjà la postérité pour lui, nous voulons savoir par nous-mêmes ce qui en est, connaître le fonds de la question sur les pièces originales, et suivre dans les détails de sa vie privée celui dont nous avons si souvent lu les ouvrages.

Rien n'est plus propre à remplir ces intentions que les nouveaux Mémoires qu'on vient de publier. Ils ont été écrits par deux hommes attachés à Voltaire, et qui, mieux que personne, étaient à même de tout recueillir; les premiers matériaux ont été pris à l'instant même où les événemens ont eu lieu. Il est vrai qu'ils n'ont été rédigés que long tems après, et lorsque Voltaire n'existait plus; mais, si cette circonstance donne lieu parfois à quelques erreurs de mémoire, qu'au reste l'éditeur rectifie toujours avec beaucoup de soin, il faut dire aussi qu'elle est d'un grand avantage pour la couleur générale du récit, qui n'a pu recevoir aucune influence d'intérêt personnel. On doit ajouter encore que la véracité des historiens se reconnaît à la simplicité de leur narration; leur style ne permet pas de soupçonner leur bonne foi. Dans Wagnière surtout, on trouve un ton de candeur et de bonhomie qui me semble impossible à contrefaire.

Au reste, pour mettre le lecteur mieux à même de se faire une idée de l'ouvrage, voici le titre des objets qu'il renferme :

1° *Additions au Commentaire historique sur les œuvres de l'auteur de* la Henriade.

Le *Commentaire historique*, comme on sait, est de Voltaire lui-même, et se trouve au 48e volume de l'édition de Kehl, p. 91. Il fut composé dans les commencemens de 1776, et remis à Wagnière pour qu'il en disposât. Ce sont les *notes*

dont son exemplaire était chargé que l'on publie aujourd'hui; elles consistent en raisonnemens à l'appui, et en éclaircissemens qui ajoutent un grand intérêt historique à ce petit morceau de biographie, vrai modèle en ce genre.

2° *Relation du voyage de M. de Voltaire à Paris, en* 1778, *et de sa mort.*

Wagnière était alors attaché à Voltaire; il l'accompagna dans ce voyage et resta près de lui presque jusqu'au moment de sa mort; c'est-à-dire que, par suite d'une intrigue, ayant été chargé de commissions pour Ferney, il fut forcé de quitter Paris le 30 avril, et un mois après, juste, le 30 mai 1778, Voltaire mourut dans l'hôtel de M. de Villette, situé sur le quai qui se nommait alors *des Théatins*, aujourd'hui *quai Voltaire.*

3° *Examen des Mémoires secrets de Bachaumont et autres, en ce qui concerne Voltaire.*

Tout le monde connaît aujourd'hui l'origine de ces mémoires, qui d'abord ne furent qu'un recueil écrit à la main de toutes les nouvelles qu'on débitait alors à Paris. Plusieurs anecdotes sont fausses, d'autres défigurées, beaucoup de jugemens sont hasardés. Le but de Wagnière a été de redresser tout ce qui se rapportait à Voltaire; de sorte qu'au moyen de ce travail, cette réunion assez indigeste d'articles vrais ou controuvés acquiert, pour tout ce qui touche Voltaire, un degré d'authenticité que l'on serait heureux de trouver pour toutes les autres matières qui composent cette collection.

4° *Examen d'un autre ouvrage intitulé :* Mémoires pour servir à l'histoire de M. de Voltaire, *publié sous le titre d'Amsterdam;* 1785, 2 *vol.* in-12.

Les réflexions de Wagnière sur cet ouvrage sont écrites dans le même but que les précédentes, et offrent les mêmes avantages.

5° *Mémoires de S.-G. Longchamp*, depuis environ 1745 à 1753.

Cette partie de l'ouvrage n'est pas la moins curieuse; elle se rapporte à une époque fort intéressante de la vie de Voltaire, celle de ses voyages à Cirey, et à la cour du roi Stanislas, à Lunéville. On le suit avec plaisir dans ses relations avec Mme du Châtelet; on se plaît à le voir, dans cet intérieur, entouré de tout ce que l'Europe possédait de plus distingué. Une foule d'anecdotes piquantes et inconnues jusqu'ici ajoutent encore au charme de cette lecture.

Ce qu'il y a de certain, c'est qu'après avoir lu, dans ses détails les plus intimes, la vie privée de Voltaire, écrite par deux individus qui lui ont été attachés, l'un pendant vingt-cinq ans (*Wagnière*), l'autre pendant environ six ou sept ans, il est impossible de ne pas rendre justice au caractère de cet homme, qui eut plus d'emportement que de haine, plus de vivacité que de fiel, qui revenait promptement et sans garder de rancune; qui jamais ne nuisit de propos délibéré, et ne fit de mal que pour se défendre. Malgré les tracasseries sans nombre auxquelles il fut en butte, sa gaîté, sa philosophie, ne l'abandonnèrent pas un instant. Il put se tromper comme penseur, mais jamais il n'eut l'intention de tromper. Il eut des passions vives, violentes, mais point de calculs bas et intéressés. Il écrivit sous une inspiration qu'on peut bien ne pas approuver; mais il écrivit toujours avec sincérité. Telle est du moins la manière dont ses actions m'ont expliqué ses ouvrages.

6° Ces Mémoires sont terminés par *un recueil d'écrits inédits* de la marquise du Châtelet, du président Hénault, Piron, Darnaud, Thiriot, etc., tous relatifs à Voltaire. Espérons que ces pièces diverses, méditées avec soin, auront fourni de nouveaux matériaux et de précieux rapprochemens pour une édition de Voltaire, que l'on prépare avec soin depuis long-tems, édition qui doit être la dernière de toutes, ou du moins la plus complète, et qu'attendent depuis long

ems les véritables connaisseurs, surtout ceux qui attachent ncore quelque prix à la conscience et à l'érudition d'un éditeur (1).

DUGAS-MONTBEL.

Œuvres complètes d'*Alexandre* Duval, membre de l'Institut, Académie française (2).

SECOND ET DERNIER ARTICLE.

(Voy. le *premier article*, *Rev. Enc.*, t. XXII, page 611—624.)

Nous acquittons une dette déjà bien ancienne, une dette depuis long-tems oubliée, sinon de nous, du moins peut-être de nos lecteurs, et probablement aussi de l'écrivain célèbre à qui nous avions promis de consacrer un *second article*, dont sa gloire n'avait sans doute aucun besoin. Nous avons, sans le vouloir, et seulement par négligence, traité M. Alexandre Duval, comme le traitait volontairement, et par d'autres motifs, le tribunal de la censure dramatique. On assure aujourd'hui que les

(1) Cet éditeur est M. BRUCHOT, qui apporte à la rédaction de la *Bibliographie de la France*, ou *Journal général de l'imprimerie et de la librairie*, qu'il dirige depuis quatorze ans, un talent et des lumières qu'on serait tenté, au premier abord, de regarder comme superflus dans un pareil travail. En effet, s'il se bornait à transcrire le titre des livres, ce ne ne serait qu'une aride et fastidieuse nomenclature; mais, après avoir donné très-fidèlement le titre d'un ouvrage et toutes les indications qui s'y rapportent, il ajoute des renseignemens, tantôt dans l'intérêt des auteurs, tantôt dans celui des lecteurs, que ses notes prémunissent souvent contre le charlatanisme de certains éditeurs. (Voy. ci-après, au *Bulletin bibliographique*, section des *Ouvrages périodiques*, d'autres détails relatifs à ce journal, sur lequel on vient d'adopter un nouveau mode de publication.)

(2) Paris, 1822-1823; Barba; 9 vol. in-8°; prix 63 fr.

juges trop sévères qui ont si long-tems fermé l'accès de la scène à ses nouvelles productions, se lassent enfin de leurs rigueurs; c'est une raison de nous hâter et de ne point nous laisser prévenir par la clémence de la censure. Tandis que le public de notre premier théâtre attend encore *le Complot de Famille*, *l'Orateur anglais* et *la Princesse des Ursins*, qui doit, dit-on, être relevée la première de l'interdiction dramatique, nous ouvrons de nouveau à ces compositions, ainsi qu'à leurs aînées, notre recueil littéraire où leur mérite leur assigne une place parmi les productions distinguées de l'époque.

Sur quarante-neuf ouvrages, compris dans la collection que nous annonçons, et qui presque tous portent l'empreinte particulière à leur auteur, d'une composition vive et rapide, il en est bien peu qui n'aient réussi; et beaucoup n'ont point cessé de paraître sur les deux scènes françaises et au théâtre de l'Opéra comique.

Pour commencer par ces productions dont le succès se partage entre le poëte et le musicien, et qui, par conséquent, ne doivent être mises qu'au second rang parmi les titres de gloire de leur auteur, la disposition ingénieuse de la fable, le mouvement naturel et facile des scènes, la vivacité spirituelle du dialogue, ont, indépendamment du charme attaché à la musique de Daleyrac et de Della-Maria, maintenu jusqu'à présent, et sans interruption, sur la scène lyrique deux ouvrages de M. Duval, que devraient avoir usés depuis long-tems les applaudissemens du public; je veux parler des charmans opéras du *Prisonnier* et de *Maison à vendre*. La vogue de ces ouvrages a été telle qu'elle a fatigué leur auteur lui-même, importuné de s'entendre sans cesse désigner comme *l'aimable auteur* de ces productions auxquelles il préférait, avec justice, dans sa pensée, des compositions d'un genre plus grave, d'un ordre plus relevé. On conçoit, en effet, cette délicatesse du talent, que blesse une admiration indiscrète; quand on aspire à être compté parmi les

successeurs de Molière et de Regnard, on a quelque raison sans doute de dédaigner l'héritage des Favart et des Marmontel. Passons donc rapidement sur ces ouvrages, que leur auteur regarde lui-même comme le délassement et la distraction de travaux plus sérieux. Ajoutons-y cependant, pour être fidèles historiens des succès si variés de M. Alexandre Duval, la jolie pièce du *Trente et Quarante*, qu'on verrait encore représenter, si l'un des principaux personnages de cet opéra n'avait perdu, par la retraite d'un acteur qui n'a pas été remplacé, le dernier interprète qu'il pût trouver sur notre scène. Le rôle que jouait si agréablement Elleviou n'existe plus, ni au théâtre, ni dans le monde; nous avons perdu la copie, après avoir vu disparaître le modèle; les *aimables mauvais sujets* qui brillaient dans la société, sous le Directoire et le Consulat, sont déjà aussi loin de nous que les roués de la Régence, ou les marquis Turlupins du siècle de Louis XIV. La comédie vieillit aussi vite que les mœurs; et les productions les plus frivoles deviennent, au bout de quelques années, des monumens historiques où l'on peut rechercher la trace des révolutions de la société.

M. Duval a composé, pour le théâtre de l'Opéra-Comique, plusieurs autres ouvrages, où se retrouve, dans un degré inférieur, le mérite qui distingue les trois que nous venons de rappeler; ce sont, pour la plupart, des comédies fort amusantes, des drames pleins d'intérêt, des pièces vivement intriguées, dialoguées spirituellement, et qui offrent à la musique, au milieu du développement animé des situations et de la succession rapide des scènes, des momens de repos adroitement ménagés, qui lui permettent de continuer l'œuvre de l'écrivain, et d'exprimer à son tour le sentiment et la passion. Peu d'auteurs ont mieux su que M. Duval faire à la musique la part dont elle se contente sur notre seconde scène lyrique, et qui, d'après les nouveaux développemens de l'art, ne suffira bientôt plus à son ambition. Cette habileté est surtout sensible

dans deux compositions du genre sérieux, *Beniowski* et *Joseph*, qui ont offert au génie de Boyeldieu et de Méhul la matière de deux chefs - d'œuvre lyriques. Ce sont des canevas dramatiques, fort artistement construits, où se trouvent préparées pour le compositeur des situations pleines d'un intérêt musical. Peut-être, dans ces ouvrages qui remuent fortement le cœur et excitent vivement la curiosité, le langage n'est-il pas aussi élevé que semblait le demander la nature des sentimens qui y sont exprimés. Le sujet de *Joseph* appelait naturellement la poésie; la prose n'y atteint point; il est à regretter que, réduit à le porter sur une scène secondaire, M. Duval, lui ait fait perdre quelque chose de cette dignité, qu'il lui eût facilement conservée sur une scène plus relevée, où il l'aurait entouré de toutes les séductions de la forme poétique, et en même tems de tous les prestiges de la représentation.

Mais il est tems de suivre M. Alexandre Duval dans la carrière où il a marché seul, et où ses heureux efforts lui ont mérité une gloire plus personnelle et plus entière. Il a composé, pour nos deux théâtres français, et même pour des théâtres inférieurs un grand nombre d'ouvrages où son talent brille encore plus que dans les productions dont il vient d'être question, parce que la rapidité de sa marche, la vivacité de son allure n'y est pas ralentie et contrainte par le mouvement plus tranquille et plus lent de l'expression musicale. Ce talent remarquable de composition, qui est le trait distinctif de son mérite dramatique et que nous avons cherché à définir dans notre premier article consiste surtout dans l'art d'éveiller la curiosité du spectateur de le tenir continuellement dans l'attente, d'exciter de plus en plus son intérêt et sa surprise, de le conduire, ou plutôt de l'entraîner, à travers la variété des incidens et des impressions jusqu'à un dénouement long-tems désiré et adroitement suspendu. Presque toutes les productions de M. Duval sont le fruit d'une conception vive; on s'en aperçoit à l'intérêt tou

jours croissant des situations, à l'enchaînement des scènes, au mouvement du dialogue, à la chaleur du sentiment, à la force de la pensée, à la verve de l'expression; et, il faut bien le dire aussi pour être complétement juste, à une exécution quelquefois imparfaite, à une touche tout ensemble hardie et négligée, comme doit être celle d'un peintre qui donne plus à l'effet de l'ensemble qu'au soin curieux des détails. Tel est, en général, le caractère de ces compositions dont nous n'essaierons pas l'analyse, que nos lecteurs, aidés de leurs souvenirs, feront aisément dans leur pensée. Quel est l'ami de l'art dramatique qui ne conserve pas l'idée encore présente des *Héritiers* et des *Projets de mariage*, ouvrages charmans que l'on doit mettre au premier rang de nos petites comédies; et, parmi les pièces d'un ordre supérieur qui ont pris possession de notre scène comique, de *la Fille d'honneur*, de *la Manie des grandeurs*, du *Chevalier d'industrie*, surtout du *Tyran domestique*, regardé comme le chef-d'œuvre de l'auteur ?

Nous n'avons pas compris dans cette énumération plusieurs ouvrages de M. Duval qui ne jouissent pas d'une réputation moins méritée, d'un succès moins général et moins populaire. Il nous a semblé convenable d'en faire une mention séparée.

Le genre auquel ils appartiennent est assez nouveau parmi nous; et nous faisons des vœux pour qu'il s'y établisse, parce qu'il peut offrir une mine féconde au talent dramatique dont la matière s'épuise de jour en jour : Nous voulons parler du *drame* et de la *comédie historiques*. S'il est vrai, comme on le pense assez généralement, que les situations et les caractères fournis jusqu'ici à notre théâtre soit tragique, soit comique, par l'étude abstraite de la nature humaine et de la société, ne laissent plus rien d'absolument nouveau à observer et à peindre, l'histoire seule peut rajeunir les traits d'un modèle usé, en les remplaçant par cette empreinte individuelle que donnent ses récits aux passions et aux ridicules. Nous avons des

peintures idéales, véritablement admirables, de l'amour, de la jalousie, de l'ambition, de la vengeance, de l'hypocrisie, de l'avarice, de tous les sentimens, de tous les travers que recèle le cœur de l'homme. Depuis long-tems, on ne fait guère autre chose que les répéter dans des copies successives où elles s'effacent et pâlissent. Il est tems que l'imagination de nos auteurs dramatiques se renouvelle à l'école de l'histoire, qui leur montrera, à la place de ces combinaisons uniformes où ils sont retenus comme captifs, des accidens toujours nouveaux, et en même tems, sous cette perpétuelle inconstance de formes que donne à la nature humaine la diversité des lieux et des tems, les inaltérables traits qui la constituent. Rien n'est plus propre à encourager l'audace de ceux qui voudraient s'engager dans cette route encore peu fréquentée, que les traces qu'y a laissées M. Alexandre Duval. Il s'est souvent exercé, et presque toujours avec succès, dans le drame et la comédie historiques; et tout le monde nommera avec nous, parmi ses plus heureuses productions dans ce genre de compositions, *Édouard en Écosse*, *la Jeunesse d'Henri V*, *la Jeunesse de Richelieu*, *Shakespear amoureux*, *le Menuisier de Livonie*, et même *le Faux Stanislas*, pièce d'imagination, dont toutefois la principale donnée est due à l'histoire.

Un des caractères qui distinguent le théâtre de M. Alexandre Duval, c'est la variété singulière des genres qu'il a traités. Il y en a peu où il n'ait recueilli quelque gloire, et aucun où il ne se soit du moins essayé. Outre ses compositions historiques dont il vient d'être question, ses petites pièces d'intrigue, ses comédies de caractères, ses drames, ses opéras comiques, le recueil de ses œuvres nous offre encore une tragédie, tribut que sa jeunesse a payé, comme celle de plus d'un auteur comique, à Melpomène; un grand opéra; plusieurs de ces ouvrages dont l'intérêt se fonde sur la complication des incidens, sur la multiplicité des aventures, et auxquels il n'a pas dédai-

gné de donner le nom aujourd'hui si décrié de *mélodrame*. Il le pouvait, du reste, sans compromettre en rien une gloire dramatique si bien établie; et celui qui, dans *le Retour du croisé*, ce chef-d'œuvre de parodie, a fait rire si long-tems et de si bon cœur tout Paris aux dépens des dramaturges de nos boulevards, ne devait pas craindre de leur donner une nouvelle leçon, en leur montrant, par des exemples à leur portée, que la raison et l'intérêt ne sont pas des choses incompatibles, et qu'il n'est pas absolument impossible de faire un mélodrame qui ne soit pas absurde. Puisque j'ai rappelé *le Retour du croisé*, je ne veux point oublier une petite pièce que l'on revoit encore quelquefois reparaître dans les jours consacrés plus spécialement à la gaieté, et à laquelle convient parfaitement le titre de *folie* que lui a donné l'auteur, c'est *la Tapisserie*.

Quoique M. Alexandre Duval ait composé plusieurs ouvrages très-divertissans, que son dialogue soit souvent aussi gai que vif et spirituel, on peut dire cependant que ce qui domine chez lui, et surtout dans ses grandes compositions, c'est l'intérêt, et quelquefois le pathétique. La plupart, après avoir commencé par la critique piquante et ingénieuse du vice et du ridicule, finissent par l'expression touchante du sentiment et de la passion : le drame y succède presque toujours à la comédie. C'est, au reste, un fait que je constate, et non un reproche que j'adresse à l'auteur. Sans confondre des genres, que l'art distingue aussi bien que la nature, on peut bien étendre un peu les limites étroites dans lesquelles des critiques peut-être trop timides voudraient les retenir, et M. Alexandre Duval a pour lui les exemples de Destouches et même de Molière, qui, dans le dénoûment du *Glorieux* et du *Tartufe*, n'ont pas craint de rembrunir leur œuvre comique par une expression plus sérieuse. Les nouvelles comédies de M. Alexandre Duval, celles qu'il a insérées dans le dernier volume de son recueil, et qu'il a exposées au froid jugement du cabinet en

attendant qu'on leur laisse subir l'épreuve plus vive, plus périlleuse, et en même tems plus sûre de la représentation, offrent la confirmation de ce que nous venons d'avancer sur la marche ordinaire de ses compositions. La gaieté n'y manque pas ; mais le pathétique s'y mêle; deux d'entre elles particulièrement, *le Complot de famille* et *l'Orateur anglais*, renferment des situations qui appartiennent plutôt au drame qu'à la comédie. Je ne leur refuserais cependant pas ce dernier titre, qui convient à tout ouvrage dont l'intention principale est la satire des mœurs. Dans la première de ces deux pièces, cette satire s'exerce d'une manière, pour ainsi dire, rétroactive; ce ne sont pas nos ridicules d'aujourd'hui, mais ceux que nous avions en 1778 que l'auteur a prétendu faire ressortir; la pièce prend ainsi une sorte de caractère historique, qu'aucun auteur de comédie n'avait encore, que je sache, cherché à donner à ses œuvres. Peut-être la censure du passé paraîtrait-elle moins vive sur la scène que celle du présent. Il est vrai que ce passé-là n'est pas encore bien éloigné, qu'il vit encore dans les regrets des uns, dans les craintes des autres, qu'il peut, pour quelques imaginations, passer presque pour du présent; et c'est probablement ce qui aura effarouché une censure trop timide à mon gré, et qu'aurait dû rassurer la modération fort remarquable que garde toujours l'auteur. J'en dirai autant de *l'Orateur anglais*, où M. Duval a voulu exprimer l'idée qu'il se forme d'un bon député, d'un homme qui ne met son talent qu'au service de sa conscience et de ce qui lui semble la vérité. Ce portrait n'a rien d'offensant que pour ceux qui ne s'y reconnaîtraient pas, et qui ne méritent guère qu'on leur épargne une mortification qui leur est bien due. Si ces deux comédies, qui présentent, on ne peut le nier, un rapport direct avec les idées et même les passions du moment, pouvaient paraître sur la scène, à plus forte raison a-t-on poussé trop loin la prudence en défendant si long-tems la représentation de *la Princesse des*

Ursins. Cette comédie offre le tableau, vrai en tout tems, mais qni par cela même ne peut offrir d'application personnelle et offensante, de la bassesse des flatteurs et de l'inconstance des courtisans. C'est là de la morale générale, comme on en trouve dans Massillon, dans La Bruyère, et qui n'est pas sans doute plus déplacée au théâtre que dans un livre ou dans un sermon. Du reste, il est à croire qu'on ne sera pas long-tems sans jouir de cet ouvrage, qui semble de nature à obtenir beaucoup de succès. La manière ingénieuse dont l'auteur a peint les mouvemens divers d'une cour qui se presse autour de la favorite toute puissante, ou s'en éloigne avec la puissance et la faveur; les traits divers dont il a marqué dans un assez grand nombre de personnages parfaitement conçus, un seul et même vice; le rôle noble et intéressant que joue dans cette intrigue espagnole le Français Destouches, poëte diplomate, acteur et observateur tout ensemble au milieu de cette comédie du monde qu'il se propose de traduire un jour sur la scène; tous ces mérites, que nous ne faisons qu'indiquer, nous permettent d'annoncer, sans crainte d'être démentis par l'événement, un succès qui dédommagera l'auteur et le public d'une trop longue attente.

Depuis que la collection dont nous rendons compte a paru, l'auteur a composé, sur la charmante nouvelle d'*Ourika*, une pièce qui devait être représentée au Théâtre-Français; mais qui, par suite de cette fatalité attachée aux dernières productions de l'auteur, en a été également écartée. L'actrice célèbre (Mlle Mars) qui devait jouer le principal personnage, n'a pu, assure-t-on, se résigner à prendre la couleur de ce rôle. Elle y eût, il est vrai, perdu plus que bien d'autres; et, sans blâmer absolument ce scrupule de coquetterie dramatique, il est permis de regretter qu'il nous ait privés d'une expérience curieuse. Il eût été fort intéressant de voir comment un homme d'un talent aussi exercé que M. Alexandre Duval, aurait traité un sujet déjà manqué par tant d'auteurs, et qu'il paraît fort diffi-

cile de présenter sur la scène. Dans ce livre où la négresse Ourika est parée de tant de grâces, on oublie l'obstacle invincible qui la sépare d'une société pour laquelle elle n'est point née : on prend parti pour elle contre le sort ; mais, au théâtre, où l'on voit les choses avec d'autres yeux que ceux de l'imagination, on ne saurait se faire une illusion semblable, et cette infortunée n'y peut guère exciter d'autre sentiment que celui d'une pénible compassion. Ensuite, comment rendre sensible aux spectateurs cette histoire sans événemens, qui se passe tout entière au fond du cœur ? La produire au dehors, n'est-ce pas l'altérer en quelque chose ? Le mystère qui enveloppe cette passion si malheureuse, sans spectateurs, sans confidens, connue seulement de celle qui l'éprouve, n'est-il pas ce qu'il y a peut-être de plus touchant dans ce douloureux supplice de l'isolement, qui est tout le sujet ? Ce sont là des doutes que j'expose, et qu'aurait sans doute résolus l'ouvrage de M. Alexandre Duval. Il faut se garder de rien interdire d'avance à la hardiesse du talent ; il aime à se jouer des défenses de la critique, et lui répond quelquefois par ce mot d'une anecdote fort connue : « Si la chose est possible, elle se fera ; si elle est impossible, elle est faite. » Quelqu'un témoignait à un de nos poëtes, mort il y a deux ou trois ans, un jour qu'il récitait devant quelques personnes, avec beaucoup de véhémence, une production lyrique dont le début était fort animé, quelque inquiétude qu'il ne pût long-tems se soutenir à cette hauteur : « Soyez tranquille, repartit brusquement celui-ci, vous n'êtes pas chargé de finir. »

H. Patin.

N. d. R. Depuis que cette analyse est écrite, la première représentation de la *Princesse des Ursins* a eu lieu. (Voy. l'article qui lui est consacré dans notre section des *Nouvelles scientifiques et littéraires*, Paris. Théatres, etc.)

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

LIVRES ÉTRANGERS (1).

ÉTATS-UNIS.

339. — * *American entomology, etc.* — Entomologie américaine, ou Description des insectes de l'Amérique du nord, avec des figures coloriées, d'après des tableaux peints d'après nature, par *Thomas* Say; publiée par *S. O.* Mitchell. Philadelphie, 1824; imprimerie de William Brown. In-8°.

Ce grand ouvrage, dont on ne possède encore que le premier volume, a été reçu avec enthousiasme par le public américain. On ne doutait point du savoir des auteurs, ni des soins qu'ils avaient donnés à leur travail; mais les talens du peintre et du graveur n'avaient pas encore paru avec autant d'éclat. Espérons que ce nouveau chef-d'œuvre consacré à l'Histoire naturelle traversera l'océan, et viendra prendre, dans les bibliothèques de l'Europe, la place qu'il est si digne d'y occuper.

340. — * *Narrative of an expedition to the source of St-Peter's river, lake Winnepeek, etc.* — Relation d'une expédition aux sources de la rivière de St-Pierre, au lac Winnepeek, au lac des Bois, etc., faite en 1823, par les ordres de M. Calhoun, secrétaire de la guerre, sous le commandement d'*Ét.* H. Long, major au service des États-Unis; rédigée d'après les notes de MM. le major Long, Keating et Colhoun; par *William* H. Keating, professeur de minéralogie et de chimie appliquée aux arts, à l'Université de Pensylvanie, géologue et historiographe de l'expédition. Philadelphie, 1824; H. Carey et J. Lea. 2 vol. in-8°, avec carte et figures.

Nous ne connaissons encore que le premier volume de cet important ouvrage; mais ce que l'on y trouve fait désirer qu'un ami des sciences se charge de le traduire, afin qu'il ne tombe point entre les

(1) Nous indiquons par un astérisque (*), placé à côté du titre de chaque ouvrage, ceux des livres étrangers ou français qui paraîtront dignes d'une attention particulière, et nous en rendrons quelquefois compte dans la section des Analyses.

mains de ces interprètes peu scrupuleux, qui ne savent qu'imparfaitement la langue de l'auteur, et sont entièrement étrangers aux connaissances nécessaires pour comprendre et faire comprendre un pareil livre. L'expédition dont il s'agit est la seconde qui ait été confiée au major Long. Elle embrasse une étendue de pays beaucoup plus vaste que la France, où quelques parties de la Louisiane et du Canada rappellent de tems en tems des souvenirs qui nous seront toujours chers, quoique pénibles (1). Sous ce point de vue, la traduction de cet ouvrage dans notre langue aurait pour nous plus d'une sorte d'intérêt. Mais, pour faire connaître en peu de mots ce que les sciences auront acquis par cette belle entreprise, citons quelques extraits de la préface du modeste et laborieux M. Keating.

« Une grande partie de l'histoire de l'expédition, des observations topographiques et des descriptions est extraite des notes du major Long. On en doit aussi à M. Colhoun, ainsi que les observations astronomiques et les recherches pour comparer le résultat de nos travaux aux narrations des voyageurs et des écrivains qui ont parlé des mêmes contrées... Le rapport du major Long au département de la guerre, résumé concis et méthodique qui fait si bien apercevoir les traits caractéristiques des pays visités, a dû être réservé pour la conclusion. Le major, retenu sur les bords de l'Ohio pour des essais ordonnés par le congrès sur des moyens de prolonger la navigation de cette rivière, n'a pu prendre part à la rédaction du manuscrit, si ce n'est aux trois premiers chapitres du premier volume : telle sera, sans doute, la cause de quelques méprises que sa présence nous eût fait éviter... La description du Mississipi et des contrées qu'il arrose exige l'emploi de quelques mots qui ne sont pas encore introduits dans notre langue, ni dans nos dictionnaires ; ils n'ont été admis que le plus rarement possible, en évitant ceux qui n'ont pas le même sens chez les Américains et chez les Anglais... C'est à M. Say que l'on doit la majeure partie de l'appendice. Il a eu le malheur de perdre une collection d'oiseaux, de quadrupèdes et de poissons qui aurait offert des espèces nouvelles : quant aux coquilles, quoiqu'il en ait aussi perdu quelques-unes, celles qu'il a fait connaître sont en bien plus grand nombre. Les plantes qu'il a pu sauver ont été remises au Rév. *Lewis D. de* SCHWEINITZ... Pour comparer le

(1) Si une politique fausse et déplorable n'avait point privé la France de ses importantes possessions dans ces contrées, elle pourrait exercer aujourd'hui en Amérique une influence honorable et salutaire. M. A. J.

climat des contrées parcourues à celui des pays où l'on a recueilli de plus anciennes observations, on a pris des notes dans les postes militaires, et l'on a fait usage des tables dressées par le docteur *Joseph* Lovell, chirurgien en chef de l'armée des États-Unis... Nous croyons devoir ajouter que les observations de MM. Say et Keating sur les Indiens qu'ils ont rencontrés ont été complétées par des notes fournies par la *Société philosophique américaine*, et qui sont dues principalement à M. Duponceau, l'un des vice-présidens de la Société, à M. le professeur Robert Walsh, l'un des secrétaires, et à M. le docteur Brown, professeur de physique pratique à l'Université de Pensylvanie. Le rédacteur se plaît aussi à témoigner à M. *George* Ord, l'un des vice-présidens de la *Société des sciences naturelles*, et l'un des secrétaires de la *Société philosophique américaine*, sa juste reconnaissance pour les secours qu'il en a reçus dans la composition de son manuscrit : les lumières de M. Ord l'ont garanti d'erreurs qu'il n'eût point évitées, si cet excellent juge n'avait eu la complaisance de revoir son travail, avant qu'il fût livré à l'imprimeur. »

Un ouvrage préparé avec tant de soins, et par de tels collaborateurs doit être, sans contredit, très-instructif : mais la simple curiosité n'y est pas moins satisfaite que le désir de l'instruction. Il contient quelques aventures, des descriptions de mœurs, de paysages, d'objtes nouveaux, des tableaux animés et des faits qui restent dans la mémoire; on voit que l'on n'a pas à craindre, dans cet ouvrage, la sécheresse d'une simple narration, et que tous les goûts peuvent y trouver ce qui leur convient. F.

341. — **Travels in the central portion of the Mississipi valley, etc.*— Voyages dans la partie centrale de la vallée du Mississipi, contenant des observations sur ses productions minérales, sur ses ressources intérieures et ses habitans aborigènes, et entrepris avec l'approbation du gouvernement, dans l'année 1821; par *Henri* R. Schoolcraft. New-York, 1825; Collins and Hannay. 1 volume in-8° de IV et 459 pages.

Le voyageur embarqué à Détroit, côtoie une petite portion du lac Erié, remonte la Maumée; puis, suit le cours du Wabash, jusqu'à son embouchure dans l'Ohio; de là, il prend sa route à travers le pays des Illinois jusqu'à Saint-Louis sur le Mississipi. Il remonte ce fleuve et la rivière des Illinois jusqu'à celle de Fox, d'où il se rend par terre à Chicago, sur le lac Michigan. — On voit par cet itinéraire que le pays dont M. Schoolcraft nous donne la description était

bien peu connu à l'époque où il l'a visité. L'intérieur de cette contrée, aussi bien que les habitans qu'elle renferme, étaient encore complétement séparés de la civilisation avant la guerre de 1812. L'auteur décrit l'aspect du pays et le caractère des Indiens qui l'habitent. Leurs mœurs offrent des traits singuliers, qui piqueront la curiosité du lecteur; nous n'en citerons qu'un. Parmi les Miamis et les Kickapoos, il a jadis existé une espèce de corporation d'hommes auxquels était imposé l'horrible devoir de dévorer les prisonniers faits à la guerre. Ces sanglantes fonctions étaient héréditaires et fort honorées. Il paraîtrait que, même en 1780, un prisonnier fut immolé à Fort-Wayne, avec toutes les cérémonies usitées dans de pareils sacrifices. Mais, grâce aux changemens opérés dans les mœurs de ces peuples, cette corporation n'existe plus; en avoir fait partie serait même aujourd'hui parmi eux un motif de réprobation. — Des détails géographiques sur un pays où l'on trouve des villes et des villages qui ne sont pas encore portés sur les cartes; des notions sur la géologie, la minéralogie et l'histoire naturelle de contrées non encore explorées, voilà ce qui donne à ce voyage tout l'intérêt de la nouveauté, et doit le faire rechercher par plusieurs classes de lecteurs. Quant à l'exactitude des faits et des descriptions, cette nouveauté même ne nous permet pas d'en juger, et pour s'exercer sur le travail de notre voyageur, la critique doit attendre d'autres renseignemens.

M. A.

342. — *View of the very great natural advantages of Ireland, etc.* — Coup d'œil sur les très-grands avantages naturels de l'Irlande, et sur la politique cruelle suivie pendant des siècles à l'égard de cette île, par laquelle tous ces avantages ont été anéantis. On y a joint une esquisse de la condition déplorable où se trouvent aujourd'hui les paysans irlandais; extrait des *Vindiciæ hibernicæ* (voy. *Rev. Enc.*, t. XXVI, p. 436); par M. Carey, membre de la *Société philosophique américaine*, de la *Société des antiquaires américains*, auteur de la *Branche d'olivier*, etc.

343. — *A Review of the evidence, etc.* — Revue des preuves de la prétendue conspiration générale des catholiques romains d'Irlande, pour massacrer tous les protestans qui ne voudraient pas se joindre à eux, le 23 octobre 1641 : à laquelle on a joint les preuves d'un plan formé par l'administration irlandaise pour exterminer les catholiques romains et confisquer leurs biens; comme aussi des efforts infatigables faits par cette administration, pour étendre l'insurrection dans

tout le royaume, et un aperçu du système meurtrier que suivait son armée en faisant la guerre ; par M. Carey, etc.

344. — *Sketch of the Irish code, etc.* — Esquisse du code irlandais intitulé « Lois pour empêcher l'accroissement du papisme » ; mais qui, réellement, était destiné, comme il y a réussi, à dégrader, avilir et asservir les catholiques romains d'Irlande, et à leur enlever leurs biens ; suivi d'une courte notice des principales sanctions pénales de ce code qui sont encore en vigueur ; par M. Carey, etc. — Ces trois brochures ont été publiées, en 1823, à Philadelphie, chez H.-C. Carey et J. Lea.

Les trois brochures dont nous venons de rapporter les titres tout au long, comme faisant suffisamment connaître leur contenu, nous sont parvenues ensemble d'Amérique. Elles paraissent être non point des réimpressions, mais seulement des tirages séparés d'un ouvrage du même auteur, intitulé *Vindiciæ hibernicæ*. Cet auteur annonce avoir reproduit sous cette forme ces morceaux détachés pour leur procurer une circulation plus étendue. Nous ne saurions partager à cet égard ses désirs. Les trois chefs d'accusation contre l'Angleterre que les brochures de M. Carey sont destinées à développer, savoir : d'avoir étouffé l'industrie de l'Irlande, de manière à rendre inutiles à ce pays malheureux toutes les richesses que la nature avait déposées dans son sein ; d'avoir, en 1641, faussement accusé les Irlandais d'une conspiration, pour dépouiller et exterminer toute la nation ; d'avoir enfin opprimé les catholiques d'Irlande par un code sanguinaire ; ces trois accusations, disons-nous, sont bien placées dans un ouvrage historique, parce qu'il importe aux progrès des sciences morales que tous les faits soient complétement connus, qu'avec les principes on voie toujours toutes les conséquences qui en ont découlé, que l'histoire enfin présente pour notre instruction un tableau complet de toutes les expériences humaines. Mais il ne nous semble pas qu'il soit avantageux de reproduire ainsi, détachés dans des pamphlets, les fragmens de l'histoire les plus propres à envenimer les animosités nationales ; et, si l'on est excusable de le faire quand on a obtenu sur ces faits séparés quelque lumière nouvelle, du moins ne voyons-nous pas de motif louable pour un tel choix, lorsqu'on ne compose son ouvrage, comme M. Carey l'a fait, que de citations d'auteurs anciens, en sorte que les faits sont déjà connus, et que l'auteur ne prétend y ajouter aucune observation personnelle.

Ceux que nous avons lus dans ces trois brochures sont atroces, il faut en convenir ; ils pourraient être retorqués avec avantage aux

écrivains du *Quarterly Review*, et des journaux de cette espèce, qui font sonner si haut les crimes des autres nations, et qui nourrissent l'arrogance anglaise, en persuadant à leurs compatriotes qu'ils n'ont point à rougir du passé. Les hommes éclairés, les hommes de bonne foi surtout, savent au contraire, quel horrible usage on a fait en tout pays, pendant des siècles, des pouvoirs publics; ils savent que, dans ce genre, aucune nation n'est assez pure pour avoir le droit de condamner les autres.

Mais est-ce le moment d'exhumer ces vieilles accusations, tandis que les Anglais travaillent, de bonne foi et avec persévérance, à réparer les crimes de leurs ancêtres envers l'Irlande? Presque toutes les lois, presque toutes les mesures odieuses rapportées dans ces trois brochures, sont aujourd'hui abolies. Quelques pouvoirs politiques sont encore refusés aux catholiques irlandais par une partie de l'administration, tandis que l'autre insiste pour que tous les citoyens d'un même pays soient mis sur un pied d'égalité complète. Chacun convient que cette mesure est juste, qu'elle ne peut être long-tems retardée; toutefois, la majorité de la Chambre des lords a repoussé, cette année, le bill pour l'émancipation des catholiques, parce qu'elle a redouté les vengeances de ceux que l'Angleterre avait long-tems opprimés, et auxquels on lui demandait de rendre un grand pouvoir. Est-ce servir la cause de ces opprimés, que d'aigrir dans ce moment leur ressentiment, en rassemblant en un seul tableau tous les outrages de tant de siècles? Y a-t-il de la prudence à dire aux Anglais: « Rendez-nous nos armes, car le moment est enfin venu de nous venger de vous? » Le grand ouvrage de M. Carey, si nous en jugeons par ce que nous en avons sous les yeux, nous paraît le fruit de savantes recherches, et sera sans doute utile; mais les brochures qu'il en a détachées ne nous semblent propres qu'à répandre des idées fausses, parce qu'elles sont incomplètes et dangereuses, dans un moment de réconciliation. J.-C. L. De Sismondi.

AMÉRIQUE MÉRIDIONALE.

345. — * *Noticia sobre la jeografia politica de Columbia, etc.* — Notice géographico-politique sur la Colombie, à l'usage des écoles, Bogota, 1825, Lora. In-8° de 48 pages.

Dans la noble lutte que les nouveaux états de l'Amérique du Sud ont eu à soutenir contre leurs oppresseurs, la république de Colombie surtout s'est distinguée par sa persévérance dans les revers, sa modération dans la victoire, et par le patriotisme désintéressé qu

ses chefs ont montré dans les différentes phases de sa révolution. La position centrale des royaumes de Venezuela et de la Nouvelle Grenade; la force et le courage des habitans de ces deux contrées, l'influence politique qu'ils exerçaient alors sur les autres états de l'Amérique méridionale, avaient fait choisir ce pays, par les généraux espagnols, pour le théâtre principal de leurs opérations militaires : aussi n'est-il presque point de provinces citées dans l'ouvrage que nous annonçons, qui n'aient été le théâtre de plusieurs batailles entre les citoyens de la nouvelle république et les soldats de l'ancienne métropole.

L'auteur de l'ouvrage que nous annonçons, écrivant pour l'instruction des jeunes Colombiens, a eu sans doute une heureuse idée, en commençant par la Colombie l'étude géographique des différens états. Il est important pour les nouvelles nations américaines de répandre l'instruction dans toutes les classes du peuple, et d'abord de faire connaître à la jeunesse les contrées qu'elle habite, leurs productions, leurs ressources en tout genre, les efforts, les combats et les sacrifices par lesquels ses pères ont obtenu l'affranchissement de la patrie.

Tel est le but que s'est proposé l'auteur de la Notice géographique sur la Colombie; et son ouvrage, déjà remarquable par la clarté du style et par l'exactitude des détails, ne l'est pas moins par les sentimens de patriotisme et d'amour de l'indépendance qu'il exprime souvent. Il décrit la nouvelle république d'une manière plus complète qu'on ne l'avait fait jusqu'ici, en indiquant les productions naturelles de chacune des provinces, le nombre de ses habitans, sa température, et les victoires qui ont illustré les drapeaux de la liberté. « Ici, dit notre auteur (à Campano) débarqua, en 1816, le libérateur suivi de deux ou trois cents hommes seulement, et il parvint à arracher à l'Espagne trois royaumes défendus par trente mille soldats! »

La bataille d'Ayacucho a pour jamais terminé la lutte entre l'Espagne et ses colonies américaines; la reconnaissance d'indépendance de la Colombie par la Grande-Bretagne a sanctionné la révolution trans-atlantique; et le congrès de Panama donnera bientôt des bases inébranlables aux nouveaux gouvernemens de l'Amérique.

Frédéric DEGEORGE.

ASIE.

346. — * *Bydragen tot de Flora van Nederlandsch Indië.* — Recueil destiné à concourir à la composition de la *Flore des possessions*

néerlandaises dans l'Inde, par M. Blume, D. M., commissaire des affaires médicales de l'île de Java, directeur du jardin botanique de Buitenzorg, etc. Première partie; Batavia, 1825, imprimerie du gouvernement. In-8°, de IV et 42 pages.

La première partie de cet ouvrage, que M. Blume se propose de continuer, renferme l'histoire naturelle et la description des caractères physiques de quatre-vingt-six plantes de l'île de Java, appartenant aux familles des renonculacées, magnoliacées, anonacées et ménispermes. Un appendice traite des principales propriétés médicinales de ces plantes et de leur usage dans l'économie domestique. On voit, par cette première livraison, que M. Blume est un botaniste distingué; l'Académie des sciences et arts de Batavia, en l'adressant à ses correspondans, en a fait l'éloge le plus flatteur.

M. Blume promet de publier, à son retour en Europe, un ouvrage étendu sur les plantes de l'île de Java. Nous sommes persuadés que cet ouvrage ne manquera pas d'exciter un vif intérêt; car ce naturaliste joint à des connaissances étendues tout le zèle nécessaire pour composer une excellente Flore des possessions asiatiques des Pays-Bas. De Kirckhoff.

EUROPE.

GRANDE-BRETAGNE.

347.—* *Statistical illustrations, etc*, — Notes statistiques sur l'étendue territoriale, la population, le commerce, les impôts, la consommation, le paupérisme, dans l'empire britannique, avec l'état des crimes qui s'y commettent. — Londres, 1825; J. Miller, 1 vol. in-8° de 88 pages; prix, 7 s. 6 d. — Le même, in-18, de 108 pages; prix 5 schellings. (l'édition in-8° est préférable, comme plus exempte de fautes et plus complète.)

Cet ouvrage important est le résultat des investigations laborieuses d'une société de philanthropes formée à Londres, en 1818, dans le but de connaître le véritable état de l'Angleterre, et de découvrir les causes secrètes de la misère et des privations souffertes par les classes productives de la société. On y trouve des renseignemens précieux sur la population, le commerce les finances et l'administration de la Grande-Bretagne; et, si le lecteur sait se garder de quelques erreurs de calcul répandues dans les tableaux synoptiques qui composent cet ouvrage, il recueillera des données satisfaisantes et beaucoup plus complètes que toutes celles qui ont été publiées jusqu'ici sur la statistique des trois royaumes.

La société a pris pour point de départ de ses recherches la fin du dix-huitième siècle, et elle les a poussées jusqu'à la fin de 1824. Il résulte de ses calculs établis sur des documens officiels, que depuis 1793, époque de la déclaration de guerre contre la France, la population de l'Angleterre a augmenté de plus d'un tiers; que la plupart de ses produits manufacturés ont sextuplé, que son commerce d'exportation a triplé, etc; mais que cette prospérité apparente, au lieu d'apporter quelque amélioration dans la situation du peuple, n'a fait qu'augmenter le nombre des pauvres et celui des crimes, qui a suivi la même progression jusqu'en 1818.

Les causes de cet état de malaise où se trouve le peuple anglais sont expliquées dans l'ouvrage que nous annonçons; en rapprochant les différens documens qu'il renferme, on voit que le commerce de la Grande-Bretagne ne présente point une somme égale d'importations et d'exportations; celles-ci ont toujours dépassé celles-là d'environ un tiers, et c'est le gouvernement seul, et non la classe des producteurs, qui a profité de cet excédant dans les exportations. Ainsi, dans les six années écoulées de 1817 à 1822, le commerce extérieur de l'Angleterre s'est fait dans la proportion suivante :

	Importations.	Exportations.
Indes occidentales anglaises. . .	49,866,010 l.st.	31,935,759 l.st.
Indes orientales et Chine. . . .	41,465,149	19,812,877
Pêche de la baleine.	2,627,269	21,359
États-Unis de l'Amérique. . . .	21,672,530	38,333,654
Brésil.	6,373,376	13,763,507
Indes occidentales étrangères. .	4,703,790	8,693,172
Amérique du Sud.	1,877,308	6,163,921
Amérique anglaise du Nord. . .	5,187,873	10,250,448
Nouvelle-Hollande.	56,324	528,476
Cap de Bonne-Espérance. . . .	657,343	1,451,896
Côtes d'Afrique.	1,002,433	1,888,918
Guernesey, Jersey et île de Man.	909,964	1,870,945
Allemagne.	4,517,719	52,730,207
Italie.	6,027,901	24,081,240
Russie.	14,860,801	14,556,125
Hollande.	4,870,018	12,937,649
Portugal, îles Açores, Madère. .	3,402,289	12,244,603
Gibraltar.	296,903	9,895,468
A reporter. . .	170,375,000	261,160,224

D'autre part. . . .	170,375,000	261,160,224
Espagne, îles Canaries.	6,124,015	3,635,798
Flandre (Belgique).	1,402,920	10,850,890
Prusse.	4,501,715	6,132,131
France.	4,851,324	7,599,450
Turquie.	2,034,945	4,945,518
Malte.	221,777	3,377,622
Iles Ioniennes.	464,960	56,315
Danemarck.	932,872	1,967,647
Suède.	895,825	893,061
Norvége.	489,916	594,460
Total.	192,295,269	301,213,116

Balance.

Exportations.	301,213,116
Importations.	192,295,269
Excédant des exportations.	108,917,847 l. st.

En reconnaissant, avec notre savant économiste, M. J.-B. Say, (*Rev. Enc.* ci-dessus, pag. 139) « que les tableaux des importations sont toujours défectueux et incomplets, d'abord à cause des marchandises importées ou exportées en fraude, puis à cause des évaluations plus ou moins exactes » ; on ne peut cependant s'empêcher de reconnaître encore que la balance du commerce de la Grande-Bretagne a été annuellement en sa faveur d'environ 450 millions de francs, au moyen desquels, suivant l'ouvrage que nous examinons, le gouvernement anglais paie les intérêts de sa dette, les agens qu'il entretient sur toutes les parties du globe, etc. Les classes productives n'ont donc point profité du fruit de leur industrie; car, depuis la fin du dernier siècle, le paupérisme et le malaise ont toujours été en augmentant ; et bien que depuis cette époque, le nombre des consommateurs se soit accru de 30 ou 40 pour 100, et que les exportations se soient élevées au double de ce qu'elles étaient en 1798, la quantité de bière, de vin, de thé, de tabac, de liqueur consommée par le peuple est restée la même, d'où il faut conclure qu'il y a eu moins d'aisance dans les classes inférieures (1).

(1) Malgré ce grand nombre de pauvres, un fait généralement reconnu, c'est que la classe moyenne s'est prodigieusement accrue et enrichie pendant cette même période.

Les notes statistiques sur la Grande-Bretagne seront consultées avec fruit par tous ceux qui s'occupent des sciences économiques et statistiques. On peut leur reprocher quelque confusion, des erreurs de chiffres, un esprit trop marqué d'hostilité contre l'administration publique de l'Angleterre et surtout, quoiqu'elles soient les plus complètes qu'on ait publiées jusqu'ici, de nombreuses lacunes sur la situation de l'Écosse et de l'Irlande. Nous tâcherons de remplir ces lacunes et d'offrir, dans un de nos prochains cahiers, un tableau complet et succinct de l'état territorial, agricole, commercial, industriel, financier, administratif et maritime des trois royaumes.

Frédéric DEGEORGE.

348. — * *An elementary course of gymnastic exercices, etc.* — Cours élémentaire d'exercices gymnastiques, destinés à développer et à perfectionner les facultés physiques de l'homme; suivi du *Rapport fait à ce sujet à la Faculté de médecine de Paris*, et d'un nouveau *Traité complet de l'art de nager*, par le capitaine *P.-H.* CLIAS. *Quatrième édition.* Londres, 1825; Sherwood, Gilbert et Piper. 1 vol. in-8° de XVIII chap. et 182 pages, avec 9 planches.

Aucun homme de bonne foi ne contestera l'utilité de la gymnastique; les médecins les plus éclairés, les philosophes et même les hommes d'état, doivent reconnaître en elle, non-seulement un des plus puissans auxiliaires de l'hygiène, mais encore une des parties les plus importantes de l'éducation. Les facultés morales de l'homme ne sont pas les seules qui demandent à être développées; comment les employer avec un corps débile, et des membres sans force et sans adresse? On n'accorde pas en général aux avantages extérieurs et corporels la même estime qu'aux talens de l'esprit : mais on ne peut nier que l'homme qui les réunit également à un degré élevé, ne soit bien supérieur à celui chez lequel le corps ou l'esprit aura seul été cultivé. Cette vérité que les anciens avaient parfaitement sentie, comme le prouve l'histoire de leurs mœurs et de leurs usages, quoique reconnue aujourd'hui, ne reçoit par encore une application assez générale. Dans nos colléges et dans nos écoles, on laisse, il est vrai, aux enfans et aux jeunes gens l'usage d'une grande cour ou d'un jardin, destinés aux jeux auxquels ils se livrent dans leurs momens de récréation, encore ces momens sont-ils très-rares et très-courts; mais aucune direction n'est donnée à ces jeux. Cependant, le développement des facultés physiques, comme celui des facultés morales, ne peut avoir lieu que par degrés. Si l'on reconnaît la nécessité d'une méthode pour régler et diriger l'exercice

de ces dernières, pourquoi nier qu'une semblable méthode ne soit aussi nécessaire pour former les premières? Cette erreur a frappé plusieurs bons esprits. Depuis quelques années, d'habiles professeurs ont introduit la gymnastique, non-seulement dans les écoles, mais encore dans les armées, où son utilité est plus immédiate et plus évidente; d'abord, en Allemagne et en Suisse, puis en France et en Angleterre. M. Clias, fondateur des gymnases de Berne, de Genève, de Londres (voy. *ci-dessus* p. 608) et dont les élèves ont répandu les leçons dans plusieurs autres endroits, a publié d'abord en allemand et en français, puis maintenant en anglais, un excellent ouvrage, digne de servir de manuel à tous les gymnasiarques. Comme son titre l'annonce, cet ouvrage ne contient que l'exposé d'un cours élémentaire. Les exercices y sont classés avec soin et avec méthode : les plus simples précèdent les plus compliqués. Les premiers sont ceux qui tendent à fortifier les extrémités inférieures; suivent ceux des extrémités supérieures; un troisième chapitre traite des exercices compliqués, c'est-à-dire, qui mettent en mouvement toutes les parties du corps; enfin, une dernière partie est consacrée à la natation. Chacune de ces divisions est subdivisée à son tour, et d'après la même méthode. Les descriptions des diverses exercices sont rendues plus claires par des planches réunies à la fin du volume. Nous ne pouvons mieux louer M. Clias, qu'en rapportant le jugement porté sur son ouvrage et sur ses leçons de gymnastique, dans le *Dictionnaire des sciences médicales*, vol. 52, p. 28 et 29. « Les exercices gymnastiques de M. Clias offrent tous les avantages possibles, et si on les étudie avec soin, on reconnaîtra qu'ils sont en tous points propres à redresser un grand nombre d'infirmités, et à guérir beaucoup de maladies obstinées. Ils sont parfaitement adaptés aux besoins de la vie et aux règles de l'économie animale : ils tendent à accroître la vigueur des facultés utiles, en assurant leur durée. L'auteur, toujours animé du désir d'étendre les ressources de son art, perfectionne chaque jour son système, en s'appliquant à mettre en action les organes que des moyens ordinaires auraient laissés dans le repos et l'inutilité. Cette sage direction, si bien d'accord avec la nature, rendra le système de M. Clias toujours digne d'attention. » Rappelons, en terminant cet article, que M. Amoròs, dont nous avons souvent cité l'utile institution (*Gymnase normal, civil et militaire*) continue à faire, en France, pour la gymnastique pratique, introduite dans l'éducation, ce que M. Clias a fait en Suisse et en Angleterre.

A. J.

349. — * *Indications respecting Lord Eldon, etc.* — Avertissemens concernant Lord Eldon; par M. *Jérémie* Bentham. Londres, 1825. In-8° de 86 pages.

Le nom seul de Jérémie Bentham suffit pour rattacher un intérêt plus qu'européen, même à une simple brochure dont il est l'auteur. Ce célèbre jurisconsulte, à la fois grand publiciste et vrai philanthrope, ne communique jamais au public ses pensées, sans avoir à proclamer des vérités importantes, ou à révéler de graves abus. C'est cette dernière tâche qu'il a remplie dans l'écrit que nous annonçons. Tout le monde sait qu'en Angleterre les frais des procès en matière civile sont tellement exorbitans, que très-souvent ils surpassent de beaucoup la valeur de l'objet en litige. Il paraît qu'un usage abusif, établi, et, selon M. Bentham, encouragé, sinon par la cupidité, du moins par la connivence du lord chancelier, permet aux autres avocats et aux autres hommes de loi, non-seulement de multiplier presqu'à l'infini les exploits et les procédures dans les affaires litigieuses qui leur sont confiées, mais encore de se faire payer pour une foule de démarches qu'ils n'ont point faites et que même ils n'ont pas pu faire. Ces hommes, M. Bentham les flétrit du nom d'escrocs (*swindler*) p. 51. S'il n'accuse pas lord Eldon *directement* de partager avec les hommes de loi le produit de ces exactions, du moins blâme-t-il amèrement l'indifférence coupable qui tolère des extorsions odieuses qu'une loi encore en vigueur punit, selon les circonstances, de la flétrissure et de la déportation. Les reproches de M. Bentham sont exprimés dans des termes que le chancelier trouvera sans doute peu mesurés, mais que probablement l'auteur a dû peser mûrement, et d'après de bonnes raisons, avant de les employer. Quant à nous, étrangers à la question, nous ne nous permettons pas de prononcer sur la justice ou l'injustice de ces accusations, et nous devons croire que lord Eldon saura bien justifier par des motifs honorables une participation ou une connivence que son adversaire regarde comme inexplicable.

Heiberg.

350.—* *Public education. Plans for the government, etc.* — Plan pour gouverner et instruire d'une manière libérale un grand nombre d'enfans réunis; mis en pratique dans l'école d'Hazelwood. *Seconde édition.* Londres, 1825; C. Knight. 1 vol. in-8° de xxiv et 390 pages. Prix 10 sh. 6 d.

Nous renverrons ceux de nos lecteurs qui voudront prendre une idée de la méthode d'éducation de MM. Hill à l'analyse fort étendue qu'en a donnée M. Jomard, lors de la première publication de leur

ouvrage (Voy. *Rev. Enc.*, t. XVIII, p. 527-538). Les nombreuses additions qui distinguent cette édition nouvelle, ont surtout pour but de fournir des exemples à l'appui de la théorie. Les auteurs montrent, à ceux qui avaient douté de la possibilité de mettre leur plan à exécution, une école toute formée (à Hazelwood, près de Birmingham, dans le comté de Warwick), et dont le brillant succès répond à toutes les objections des adversaires de ce plan et réalise toutes les espérances de ceux qui l'ont conçu. A. J.

Livres d'étrennes.

351. — *The literary Souvenir*, etc. — Le souvenir littéraire; recueil de morceaux choisis de Poésie et de Prose, pour 1826; publié par MM. ALARIC et WATTS; éditeurs. Londres, 1825; Hurst, Robinson et compe. 1 vol. in-18, élégamment relié et enrichi de 10 gravures; prix 12 sh.

352. — *The forget me not*, etc. — Ne m'oubliez pas, pour 1826; publié par R. ACKERMANN. Londres, 1825; Ackermann; 1 vol. in-18 élégamment relié, enrichi de 13 gravures et renfermé dans un étui; prix, 12 shellings.

353. — *The Friendships offering*, etc. — Le don de l'amitié, album littéraire pour 1826; publié par K. HERVEY. Londres, 1825; Lupton Ralfe. 1 vol. in-18, élégamment relié, enrichi de 13 gravures; prix, 12 shellings.

354. — *The Amulet*, etc. — L'Amulette, ou Souvenir chrétien et littéraire, pour 1826. Londres, 1825; Villiam Baynes. 1 vol. élégamment relié, enrichi de 12 gravures; prix, 12 shellings.

A Londres comme à Paris, on voit paraître, aux approches du nouvel an, un nombre considérable d'ouvrages destinés aux étrennes. Plus particulièrement consacrés aux dames, ces sortes de productions sont ordinairement plus riches en jolies bagatelles qu'en leçons utiles; et après les avoir lues, plus d'un juge sévère mais juste, s'est récrié sans doute en voyant de telles frivolités offertes à la compagne de l'homme, à celle que la nature et nos institutions sociales appellent à être la première institutrice de l'enfance, à lui inculquer les principes de toutes les connaissances et à l'entretenir, la première, des devoirs de l'homme et des droits du citoyen. Espérons que l'époque n'est pas éloignée, où les femmes tiendront dans la société la place que la nature leur assigne, et qu'au lieu d'almanachs satinés, remplis d'histoires larmoyantes ou de vers souvent bien fades, on leur offrira pour étrennes des livres plus utiles et plus susceptibles d'orner l'esprit et de former le jugement. Composés presque tou

par le même auteur, les petits ouvrages que nous annonçons renferment des contes intéressans, des vers agréables, des anecdotes pathétiques, des gravures exécutées avec soin.—On y lit avec plaisir divers morceaux de Mist.ss Hemans, de Miss Landon, de MM. Bowring, Barton et Montgomery etc.; mais il serait difficile de décider lequel de ces quatre recueils mérite la préférence. Les ames pieuses préféreront l'*Amulette*; le *Souvenir littéraire* sera choisi par les amis de de la bonne poésie; M. Campbell lui a confié quelques unes de ces inspirations poétiques. *Le Don de l'amitié* sera préféré par ceux qui tiennent plus à la quantité qu'à la qualité; (il contient près de cent morceaux différens, tandis que les autres n'en offrent guère que soixante) enfin le recueil intitulé, *Ne m'oubliez pas*, rivalisant avec les trois précédens par le choix des sujets, mais supérieur par la beauté des gravures, réunira sans doute le plus grand nombre d'amateurs. C. R. D.

Ouvrages périodiques.

REVUE SOMMAIRE *des principaux recueils périodiques sur les sciences, les lettres et les arts, publiés à Londres.* — Troisième article. (Voy. *Rev. Enc.*, T. XXVII, p. 767-770, et *ci-dessus*, p. 149-156.)

JOURNAUX MENSUELS (1).

I. *Sciences physiques et mathématiques; sciences naturelles, médicales, et Arts industriels.*

355.—**The Philosophical magazine and journal.* —Magasin et journal philosophique; par *Richard* TAYLOR. N° 331. Londres, *novembre* 1825; Cadell. Broch. in-8° de 5 feuilles; prix 2 sch. et demi.

Nous avons cité plusieurs fois et fait connaître avec soin cet estimable recueil. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXV, p. 124.)

356.— *Annals of Philosophy; new series.*—Annales de philosophie; nouvelle série; par *J.-G.* CHILDREN et *R.* PHILLIPS. N° 60. Londres, *décembre* 1825; Baldwin Cradock et Joy. Broch. in-8° de 5 feuilles.

Ces deux journaux sont consacrés aux sciences physiques et ma-

(1) Depuis notre dernier article, quelques nouveaux recueils trimestriels ont paru à Londres, et quelques autres ont cessé de paraître. Pour ne pas intervertir l'ordre de notre travail, nous réunirons dans un *appendice* les journaux nouvellement publiés ou qui auraient échappé à nos recherches, et nous indiquerons ceux qui n'existent plus.

thématiques en général : car, le mot anglais *philosophy* est pris ici dans une acception différente de celle qu'il a en France. L'un et l'autre ont pour rédacteurs ou collaborateurs des membres de la Société royale et d'autres savans distingués. Le premier est divisé en trois parties : I *Mémoires originaux*; II *Séances des Sociétés savantes;* III *Notices* et *Mélanges*. Chaque cahier est accompagné d'une planche, et cinq cahiers forment un volume. Celui de novembre contient, outre plusieurs autres articles intéressans, le dernier rapport annuel de l'Académie des sciences naturelles de Philadelphie, et la traduction de deux mémoires de M. Ampère sur les phénomènes électro-magnétiques.

Les *Annales* contiennent plus d'articles que le *Philosophical Magazine;* mais les questions n'y sont pas toujours aussi approfondies. On remarque, dans le cahier de décembre, un mémoire de M. Prideaux sur les avantages des machines à haute pression, mais dans lequel l'auteur ne donne qu'une évaluation imparfaite des effets de la vapeur, et semble méconnaître la difficulté de former et de contenir ce fluide à des températures élevées, telle que 600° ou 980° Fahr., comme il le propose ; c'est-à-dire, à quatre fois, et même à six fois la température de l'eau bouillante.

357. —* *The Repertory of patent inventions.* — Répertoire des inventions brévetées et des autres découvertes et perfectionnemens dans les arts, les manufactures et l'agriculture. N° 6. Londres, *décembre* 1825; Underwood. Broch. in-8° de 5 feuilles et 2 pl. Prix : 3 sh.

Ce journal est le plus ancien de ceux qui se publient en Angleterre sur les arts industriels. Il se compose de trois séries : la première a paru de 1794 à 1802, sous le titre de *Repertory of arts, manufactures and agriculture;* elle forme 16 volumes; la seconde a paru, sous le même titre, depuis 1802 jusqu'en juin 1825, et se compose de 46 volumes, non compris les tables. La troisième a commencé, au mois de juillet dernier, et contient des améliorations notables; les descriptions des patentes y sont accompagnées d'une critique raisonnée, et elles y sont insérées en plus grand nombre. Chaque cahier contient un supplément d'une demi-feuille, où l'éditeur présente un exposé de la législation anglaise sur les brevets d'inventions.

Le même éditeur publiait une *Revue annuelle des inventions et découvertes*, que l'on doit regretter de voir interrompue.

358. —* *The London journal of arts and sciences.* — Journal des arts et des sciences, publié à Londres ; par *W.* Newton. N° 61. Londres,

décembre 1815; Shervood, Gilbert et comp. Broch. in-8° de 3 feuilles et demie.

Ce recueil traite des mêmes matières que le précédent, sauf qu'il fait de très-courtes excursions dans le domaine de sciences; ses articles sont en général moins bien choisis, et présentent peu de critique, peut-être, parce qu'il vise à être plus complet que les autres. Il est divisé en quatre sections : *Patentes; communications originales; inventions nouvelles; mélanges polytechniques et scientifiques.* Le numéro de décembre est orné de deux planches relatives à une machine à vapeur, et à des voitures pour les chemins de fer; des métiers à filer et à tisser; un régulateur de gaz; des cylindres à imprimer.

359. —* *The technical repository*, etc. — Le Conservatoire technologique, contenant des renseignemens pratiques sur les découvertes et les perfectionnemens dans les arts utiles; par *Th.* Gill. N° 48. Londres, *décembre* 1825; Cadell. Broch. in-8° de 4 feuilles et 2 pl. Prix : 2 sh. — Il paraît aussi tous les quinze jours par cahier de 1 feuilles; prix 1 sh.

L'éditeur de ce recueil possède des connaissances pratiques très-étendues dans les arts industriels, et il est en relation avec beaucoup de correspondans instruits et zélés. Il donne peu de patentes, mais il fournit une foule de mémoires originaux, parmi lesquels on remarque ceux qu'il a composés sur le fer et sur l'acier. Il fait aussi quelquefois des excursions dans les sciences, qui, dans un tel journal, paraîtraient un hors d'œuvre, à moins qu'elles ne soient plus resserrées que les deux articles de onze pages qui se sont glissés dans ce numéro, et qui sont relatifs aux élémens de géométrie de Wallace, et au discours d'ouverture de la Société helvétique d'histoire naturelle. On y trouve, entre autres articles intéressans, des calculs comparatifs des dangers des machines à haute et à basse pression; les détails sur la fabrication du fer anglais, sur les trompes ou soufflets hydrauliques; sur l'emploi de l'anthracite, comme combustible, etc.

360. — *The sporting Magazine*, etc. — Magasin du chasseur. N° 99. Londres, *décembre* 1825; Pittman. Broch. in-8° de 5 à 6 feuilles; prix 2 sh. 6 d.

361. — *Annals of sporting.* — Les Annales de la chasse; N° 48. Londres, *décembre* 1825; Sherwood. Broch. in-8° de 5 à 6 feuilles; prix 2 sh. 6 d.

Ces deux recueils renferment des conseils à l'usage des amateurs de la chasse, des anecdotes; des renseignemens pour le choix des chevaux; des recettes pour plusieurs maladies auxquelles ils sont

sujets; des notices biographiques sur les plus fameux chasseurs et sur les meilleurs coursiers anciens et modernes; des leçons pour courir le cerf, le renard, le sanglier, pour tirer la perdrix, le faisan, le canard sauvage, etc.; enfin, des anecdotes, des bons mots et des gravures. Il serait difficile de décider lequel vaut le mieux du Magasin du chasseur ou des Annales de la chasse; les deux esquisses de chevaux, contenues dans le premier, sont plus soignées que celles qu'on trouve dans le second; mais celui-ci est imprimé sur plus baeu papier et contient des matières plus intéressantes.

362. — *The Sailor's magazine*, etc. — Magasin du matelot. N° 72. Londres, *décembre* 1825; Simpkin et Marshall. Broch. in-8° de deux feuilles et demie; prix 6 pence.

On trouve, dans le cahier de décembre, sous le titre *Phare*, la relation d'un voyage en Syrie et à la Terre-Sainte, par le révérend W. Jowett; sous le titre *Livre journal*, des descriptions d'événemens arrivés dans divers voyages sur mer; sous le titre *Boussole*, des détails sur l'expédition du capitaine Parry, tirés du journal intitulé : *Literary Gazette;* des anecdotes relatives aux hommes de mer, etc.; enfin, sous le titre, *Télégraphe*, des extraits de lettres sur divers sujets: éducation des mousses; Sociétés de bienfaisance au profit des marins, etc., etc. La modicité du prix de ce journal et les matières qu'on y traite le mettent à la portée des individus pour qui il est écrit; les bénéfices provenant de sa vente sont distribués aux pauvres matelots, anglais ou étrangers.

363. —* *The London medical and physical Journal*, etc. — Journal médical de Londres, N° 321; par le docteur *Roderick* Macleod et *John* Bacot, esq. Londres, *novembre* 1825; John Souter. Brochure in-8° de 6 feuilles; prix 2 sh. 6 d.

364.—* *The London medical Repository and Review.*— Répertoire de médecine et Revue médicale de Londres, N° 143; par les docteurs Copland, Darwall et Conolly. Londres, *novembre* 1825; Underwood. Broch, in-8° de 6 feuilles; prix 2 sh. 6 d.

365. — *The Anti-Lancet.* — L'Anti-Lancette, N° 3. Londres, *novembre* 1825; Sherwood. In-8°; prix 2 sh. 6 d.

366. — *The Monthly gazette of health*, etc. — Gazette mensuelle de santé, N° 120; par *Richard* Reece, D. M. Londres, *décembre* 1825; Sherwood. Broch. in-8° de 2 feuilles; prix 1 sh.

367.— *The Cottage Physician*, etc. — Le Médecin des chaumières, N° 9; par le docteur Buchan. Londres, *novembre* 1825; Sherwood. Broch. in-8° de 3 feuilles; prix 1 shelling.

368. — *Family oracle of health.* — L'Oracle de la santé, N° 29; par e docteur Sheel et Wallace, esq. Londres, *décembre* 1825; Bulock. Broch. in-8° de 2 feuilles; prix 1 shelling.

Les trois premiers de ces journaux sont plus particulièrement destinés aux personnes qui, par profession, s'occupent des sciences médicales, et les trois autres à celles qui veulent se soigner elles-mêmes. Ceux-là s'occupent davantage de la partie théorique, et traient souvent les grandes questions de l'art de guérir; ceux-ci, au contraire, se consacrent plus spécialement aux observations de la pratique et se contentent souvent d'offrir des remèdes simples pour es maladies les plus communes.

Le *Journal de médecine de Londres* compte plus de trente années l'existence, et près de deux mille abonnés; il est composé de mémoires originaux, d'analyses raisonnées des ouvrages anglais et étrangers publiés sur la médecine, la chirurgie, la pharmacie, la chimie, a botanique et l'histoire naturelle; d'un bulletin des découvertes aites dans les sciences physiologiques et médicales; enfin, d'un catalogue mensuel des ouvrages publiés nouvellement sur la médecine. On remarque, dans le cahier de novembre, un article *sur l'instinct* le *John* Mason Good, M. D., sept extraits tirés de la *Revue médicale de Paris*, dirigée par notre collaborateur M. *Amédée* Dupau, et une nalyse d'un *Mémoire* de notre collaborateur M. Bailly, *sur la durée moyenne des fièvres intermittentes.*

Le *Répertoire médical* est composé sur le même plan que le journal précédent: il traite absolument les mêmes matières; et, bien que leur lassement soit différent (l'analyse des livres nouveaux précède, par exemple, dans ce dernier, les communications ou mémoires originaux), ce recueil n'est point inférieur au premier et convient ux praticiens qui veulent se tenir au courant des progrès que fait a science, soit en Angleterre, soit dans les autres pays.

La *Gazette mensuelle de santé* contient trois divisions, sous les titres uivans: *Médecine*, *Chirurgie*, *Pharmacie*. Elle offre de nombreuses observations relatives à ces trois branches, et indique des remèdes pour hacune des maladies qu'elle décrit. Son dernier cahier contenait 39 articles; 22 sur la médecine, 15 sur la chirurgie et 2 sur la pharmacie.

Le *Médecin des chaumières* et l'*Oracle de la santé* sont, comme la Gazette, consacrés à la médecine pratique et domestique: le second e ces deux recueils convient, dit son auteur, à l'habitant du château omme à ceux de la chaumière; l'autre est plutôt destiné au peuple es campagnes. A côté de préceptes sur l'éducation des enfans, on

y lit divers articles d'économie rurale, suivis d'un choix de médicamens propres à diverses maladies, et de recettes pour préparer et cuire le gibier.

Tous ces recueils tendent à tirer la médecine da la route tracée par les praticiens des siècles précédens. Les deux premiers propagent les doctrines nouvelles; les autres indiquent au peuple des moyens simples de guérison. L'*Anti-Lancette* continue seule à défendre l'ancienne pratique et les vieilles routines. Ses deux premiers numéros traitent de l'apoplexie et des maux d'yeux, et celui-ci de la goutte. Dans un pays où l'empire de l'habitude est aussi enraciné qu'en Angleterre, il est possible que ce dernier journal ait du succès; car les vrais savans ne pourront pas faire adopter promptement et généralement par les Anglais la méthode simple des docteurs français, repoussée par le charlatanisme intéressé des apothicaires médecins, qui sont encore très en vogue dans les trois royaumes.

369. —* *The Botanical magazine*, etc. — Magasin du botaniste; par le docteur Sims. Londres, *décembre* 1825; Sherwood. Broch. in-8°; prix 3 sh. 6d.

370—* *The Botanical register.* — Le Registre du botaniste, N° 301; par Sydenham Edward. Londres, *décembre* 1825; Ridgway. Broch. in-8°; prix 4 sh.

371. —* *The Botanical cabinet.* — L'Herbier du botaniste, N° 104; par *Conrad* Loddiges. Londres, *décembre* 1825; John et Arthur Arch. Broch. in-18; prix 2 sh. 6 d.

Ces trois recueils sont consacrés à l'étude d'une des sciences qui fournit d'utiles ressources à la médecine. Ils contiennent des planches dessinées et gravées avec soin, et des descriptions courtes, mais claires, des différentes plantes qu'ils reproduisent. La seule distinction à faire entre ces trois journaux, c'est que le premier s'occupe presque exclusivement des plantes indigènes, que le second traite des plantes exotiques, et que le troisième, plus rempli, quoique moins cher, s'occupe également de celles de tous les pays. Chacun d'eux contient une histoire succincte des plantes qu'il analyse, et indique la culture qui leur convient. MM. Sims et Conrad se contentent de donner en anglais la description de leurs plantes; M. Edward les donne dans les deux langues latine et anglaise. Le Registre du botaniste contient la descrisption de huit fleurs appartenant aux Indes Orientales et Occidentales: l'Herbier en donne dix, dont la moitié sont originaires d'Afrique.

(Cette *Revue des Journaux anglais* sera continuée.) F. D.

RUSSIE.

372.—* *Pouteschestvié, etc.* — Voyage en Turcomanie et au Khiva, ait en 1819 et 1820, par *Nicolas* Mouravief, capitaine d'état-major énéral de la garde de S. M. l'empereur de Russie. Moscou, 1822; mprimerie d'Auguste Semen. 2 vol. in-4°, formant ensemble 324 ages, avec un *Atlas*, composé de 5 portraits, 6 vues, 2 tables, 2 racés et 2 cartes. — Prix, 60 roubles, et 100 roubles sur papier élin.

M. Mouravief, est venu augmenter, par la publication de son oyage, le nombre des productions que l'on doit à des écrivains qui ont partie de la classe militaire, dans laquelle la Russie s'enorgueillit le compter, le Comte *Boutourline*, MM. *Golovnine*, *Ricord* et *Brovsky*, déjà connus dans l'Europe savante, le premier par des ouvrages de stratégie et d'histoire, les derniers, par des relations intéressantes de leurs voyages; Denis *Davidof*, poëte gracieux, auteur l'un *Essai sur la théorie des opérations des partisans*, dont on a déjà ublié deux éditions à Moscou; enfin, A. *Pissaref*, Th. *Glinka*, t *Bestougef*. Les productions de ces auteurs, en attestant leurs connaissances et leurs talens, témoignent aussi du degré remarquable l'instruction auquel est généralement parvenue la classe des militaires n Russie.

Le but et l'importance du voyage de M. Mouravief, méritent de ixer l'attention des savans de l'Europe. Le *Khiva* et la *Turcomanie*, malgré leur proximité de la Russie, étaient restés jusqu'à présent presque entièrement inconnus, par la difficulté que l'on rencontrait établir des relations avec leurs habitans, dont les mœurs sont encore barbares. Pierre-le-Grand avait le projet d'ouvrir, à travers les teppes immenses de l'Asie centrale, une route commerciale entre la Russie et l'Inde orientale; mais sa tentative échoua par l'assassinat lu prince Békovitch, qui avait été envoyé au Khiva, avec un détachement. En 1813, le général Rtistchef, commandant en chef de a Géorgie, fit sans succès de nouvelles tentatives, qui furent renouvelées en 1819, par le général Iermolof: ce dernier envoya une expédition dans ces contrées pour établir des relations amicales entre es peuples et la Russie. Il chercha sur ces côtes un endroit où les aisseaux marchands russes pussent rester à l'ancre et débarquer leurs argaisons, sans courir de dangers: pour protéger cet établissement, résolut d'y faire construire une forteresse. L'exécution de ce projet t confiée au major Ponomaref, chef de l'arrondissement d'Élisavepol, et M. le capitaine Mouravief, en qualité d'officier d'état-major,

reçut l'ordre de visiter avec lui, les côtes orientales de la mer Caspienne, puis d'aller au Khiva pour négocier avec le Khan, et faire la description du pays. M. Mouravief traversa la Turcomanie, accompagné de l'interprète arménien *Mouratof*, qui avait visité les mêmes lieux en 1813. Après un voyage de 20 jours dans des steppes arrides, où il fut exposé à des dangers continuels, au milieu de ces peuples nomades, il arriva dans la contrée appelée Khiva. Il ne tarda pas à y être regardé comme espion, et il fut mis en prison; il y resta 48 jours, et fut menacé de la mort, par un décret du Khan; mais il réussit, par sa fermeté et sa prudence, à toucher le despote, à remplir sa mission avec succès, et à emmener même des chargés d'affaires de Khiva, qu'il présenta au général en chef de la Géorgie.

Ces événemens, qui peuvent avoir des résultats importans pour la Russie et l'Orient, se trouvent consignés dans l'ouvrage de M. Mouravief. Il est divisé en deux parties : la 1re contient la description de son voyage, son séjour au Khiva et son retour; la 2e offre une description détaillée, topographique, statistique et politique du Khiva, contrée qui a été regardée jusqu'à présent comme l'une des moins connues de notre globe. La description de la Turcomanie paraîtra dans la 3e partie. Le voyage de M. Mouravief est donc un ouvrage important; malheureusement, le mérite littéraire de sa relation ne répond pas à l'importance du sujet, ni au degré des connaissances de l'auteur; le style est quelquefois négligé, incorrect même. Cette imperfection, sous le rapport littéraire, nous fournit l'occasion de reproduire une remarque faite assez souvent, même par des étrangers, que notre langue nationale, si belle et si harmonieuse, est cependant négligée par beaucoup de Russes. La connaissance de notre propre langue, de nos lois, de nos institutions et de nos mœurs, devrait précéder les autres connaissances que nous cherchons à acquérir. La préférence accordée aux littératures étrangères paraît blâmable, lorsqu'on lui sacrifie son idiome maternel.

M. Delaveau, ex-interprète du ministre de la guerre, en France, a fait, à Moscou, une traduction française de ce voyage, et l'a fait imprimer à Paris (1823, 1 vol. in-8°. de xv et 398 pages. Louis Tenré, libraire-éditeur). Cette traduction a été revue par MM. *Eyriès* et *Klaproth*, et augmentée de notes par ce dernier. M. le docteur *Pander*, naturaliste, qui a été attaché à l'expédition de *Negri*, en Bukharie, a fourni à l'édition française de ce voyage, pour le compléter sous le rapport de l'histoire naturelle, quelques matériaux qu'il avait recueillis

t dont M. Mouravief n'avait pu s'occuper. Comme le climat et le ol de la Bukharie paraissent peu différer de la température et du errain de Khiva, les productions naturelles de ces deux contrées oivent être à peu près les mêmes. M. Pander a dressé le catalogue les plantes qu'il a recueillies dans son voyage, et en sa qualité de nembre de la *Société des naturalistes de Moscou*, il a fait hommage à ette société de plusieurs mammifères, de quelques oiseaux et d'une elle collection d'insectes. Comme cette collection renferme plusieurs ouvelles espèces, M. Fischer, professeur, et directeur de la Société, en fait la description. — Le catalogue se trouve à la fin de l'ouvrage, ublié à Paris, qui est orné d'une carte et d'une gravure, représenant la réception de M. Mouravief par le Khan de Khiva. — Une raduction allemande du même ouvrage a été entreprise à Pétersbourg, et sera complétée par des remarques historiques, géographiques et philologiques d'un célèbre orientaliste.

373—**Nadgrobnïa Slova.*—Oraisons funèbres de Fléchier, évêque de Nîmes; ouvrage traduit du français; par J. Vétrinsky. St-Pétersbourg, 1824; imprimerie d'Iversen. 1 vol. in-8° de xx et 281 pages; prix 5 roubles.

Il existait une ancienne traduction russe de l'*Éloge de Turenne* par Fléchier, publiée à Moscou, en 1794, in-8°; par J. Lopoukine. Aujourd'hui on publie la traduction de toutes les oraisons de cet orateur français. « La traduction, dit le rédacteur du *Fils de la Patrie* (1824, n° 23), est fidèle; mais, à notre avis, elle pourrait être plus pure : il nous semble que le traducteur n'a pas assez mis à contribution les tournures et les expressions slavonnes, qui donnent au style, dans ce genre de productions, tant de force, de précision et d'énergie ». Sous ce rapport, la traduction des *Discours de* Massillon, due aux talens de M. Lastreitsof, restera long-tems un modèle unique chez nous. R. F.

Livres en langue française, imprimés en Russie.

374 — * *Réflexions sur le système de guerre moderne;* par *N.* Okouref, commandant le premier régiment des chasseurs; avec cette épigraphe : *Tout homme a le droit de publier ses réflexions sur l'art qu'il cultive.* Guibert. — St-Pétersbourg, 1823; imprimerie du département de l'instruction publique. 1 vol. in-8° de 288 pages, avec 4 planches; prix 10 roubles.

Après avoir discuté, dans les huit premiers chapitres, quelques uns des points les plus importans de l'art militaire moderne, l'au-

teur présente, dans le neuvième chapitre, la relation abrégée et raisonnée des batailles les plus importantes qui ont été livrées à la fin du siècle dernier et au commencement de celui-ci. Pour en faciliter l'intelligence, il y joint les plans de quelques-unes de ces batailles, telles que celles d'*Aspern* (1809), de *Bautzen* (1813), de *Dennevitz* (1813), et de *Novi* (1799), fort bien exécutés et précédés d'une *table explicative.* — Cet ouvrage, écrit en français, est dédié à M. le général Dibitche, chef de l'état major général de S. M.

375 — * *Supplément à l'histoire générale des Huns, des Turcs et des Mogols*, contenant un abrégé de l'histoire de la domination des Uzbeks dans la grande Bukharie, depuis leur établissement dans ce pays jusqu'à l'an 1709, et une continuation de l'histoire de Kharezm, depuis la mort d'Aboul-Gasi-Khan jusqu'à la même époque; par *Joseph* Senkovsky. St-Pétersbourg, 1824; imprimerie de l'Académie des sciences. 1 vol. in-4° de 156 pages; prix 6 roubles.

L'histoire et la géographie des vastes contrées de l'Asie centrale, appelées *Tartarie indépendante* ou *Djégataï*, ont été jusqu'ici enveloppées d'épaisses ténèbres. Nous ne connaissions de Khiva qu'une seule dynastie, qui régnait sur une petite partie de ce pays; mais l'histoire moderne de la Bukharie, particulièrement depuis 1505, est presque entièrement inconnue. M. Senkovsky, professeur distingué de langues et de littératures orientales à l'Université de St-Pétersbourg, voulant remplir cette lacune, donne aujourd'hui un extrait détaillé d'un manuscrit persan contenant l'histoire de la Bukharie et du Khiva, et apporté à St-Pétersbourg par le baron Meyendorf qui a été attaché à la mission russe envoyée en Bukharie. Les notions extraites de ce mémoire par M. Senkovsky ne peuvent manquer de fixer l'attention du monde savant.—Nous nous félicitons du changement qui s'opère à l'égard des relations scientifiques : autrefois, c'était par l'Europe occidentale que nous parvenaient les connaissances sur l'Asie; maintenant, elles reprennent leur direction naturelle, et fixent chez nous, en Russie, le point de leur départ pour arriver aux autres parties du monde éclairé. Honneur et gloire aux protecteurs des sciences! Hommage à ceux qui contribuent à exécuter leurs louables intentions!—Cet ouvrage, publié en français et qui est d'un grand intérêt pour les orientalistes, contient aussi dans le texte, beaucoup de notes et de pièces, tirées de l'ouvrage original.

376 — * *Principes de la grammaire française à l'usage des Russes*

mis en 36 *leçons*, etc., par *C* de St-H. St-Pétersbourg, 1824; imprimerie de Kraï. 1 vol. in-8° de 130 pages; prix 5 roubles.

« Qu'on ne m'accuse pas, dit l'auteur, du dessein d'innover, ni de la prétention d'augmenter le nombre des livres classiques; je déclare que cet ouvrage appartient en grande partie à quelques maîtres distingués qui ont couru la même carrière, et que mon seul but, en le livrant à l'impression, est d'éviter à mes écoliers l'ennui et la perte de tems que leur cause la nécessité de copier, et toujours d'une manière très-incorrecte, un cahier devenu plus volumineux que je ne me l'étais d'abord proposé. Chargé d'enseigner la langue française à un assez grand nombre d'élèves russes, rien n'était sans doute plus simple que d'adopter une des nombreuses grammaires introduites ou imprimées en Russie depuis quelques années; mais, par une fatalité assez singulière, la seule dont il me fût permis de disposer, se trouvait tellement identifiée avec la langue russe, qu'elle en supposait la connaissance la plus approfondie; elle avait le grand inconvénient de contenir la traduction en regard, méthode trop favorable à la paresse du disciple pour ne pas arrêter les progrès qu'on ne peut attendre que des difficultés vaincues en les proportionnant toutefois à sa capacité. » Cette grammaire ne s'écarte pas des méthodes connues. La précision avec laquelle les règles y sont exposées ne nuit point à la clarté de la démonstration. Les principes d'orthographe et de syntaxe que l'auteur a judicieusement mêlés, ne laissent presque rien à désirer. *L'arbre analytique et figuratif des conjugaisons* est très-propre à faire surmonter toutes les difficultés que les maîtres éprouvent ordinairement dans cette partie essentielle du discours, soumise à tant d'irrégularités. Le *vocabulaire des homonymes*, dont les sons entraînent tant d'équivoques pour l'oreille, et de fautes de genre et d'orthographe, est exact et complet. Cet ouvrage est suivi de la rectification de plusieurs locutions vicieuses dont se servent les personnes qui traduisent trop littéralement certaines phrases russes en français. Ainsi, malgré la multitude des grammaires françaises qui ont paru et qui paraissent encore sous toutes les formes et sous tous les titres, celle-ci peut répondre au but que s'est proposé l'auteur, en la consacrant spécialement aux élèves russes. M. de St-H. n'a point borné ses travaux en Russie à cet ouvrage; il a enrichi le *théâtre d'éducation* de plusieurs pièces dramatiques, recommandables par une morale pure, un dialogue facile et un style correct. *Les Nouveaux Amis de Collége* (imprimés), *Belcourt*, *la Maladie de Berquin*, offrent des scènes d'un

grand intérêt. Ces différentes pièces ont été représentées avec beaucoup de succès sur le *théâtre* du *Lycée de Tsarskoïe-Sélo.*

377. — *Description d'une médaille de Spartacus, roi du Bosphore Cimmérien*, du cabinet du chancelier de l'empire, comte de Roumantzof, avec un Supplément, contenant la description de plusieurs médailles grecques, rares et inédites, qui se trouvent dans le même cabinet; par Köler. St-Pétersbourg, 1824; imprimerie de Nicolas Gretch. 1 vol. in-8° de 75 pages, avec des planches représentant plusieurs médailles.

M. le comte Roumantzof, protecteur zélé des sciences, a rassemblé, pendant son dernier séjour en Tauride, quelques monumens classiques de l'antiquité; dans ce nombre se trouvent des médailles grecques, dont plusieurs se distinguent par leur beauté, et d'autres étaient restées entièrement inconnues jusqu'ici. La médaille de Spartacus a été surtout le sujet d'une attention particulière; notre célèbre archéologue, M. Köler, conservateur du cabinet des antiques à l'Hermitage impérial, académicien et membre de plusieurs Sociétés savantes, communique, dans cet ouvrage, aux amateurs des antiquités, une description détaillée de cette médaille, ainsi que des autres médailles fort curieuses de ce cabinet. Cette description, écrite en français, et publiée aux frais du comte Roumantzof, est un extrait du recueil des dissertations historiques et critiques de M. Köler, qu'il publie en langues allemande et française sous le nom de *Serapis*, et dont la première livraison à seule paru.

378. — *Recueil de 60 parties d'échecs, avec des observations instructives, par lesquelles on démontre les secrets de ce jeu et l'art de le jouer en perfection;* par Bendix. St-Pétersbourg, 1824. Imprimerie de Pluchart. *Première partie* de 77 pages; prix, 5 roubles.

Les échecs sont moins un jeu de société qu'une science qui a ses règles et ses calculs. On ne peut douter que les *échecs* n'aient été inventés dans les Indes, d'où ils se sont répandus dans les différentes contrées de l'Orient et de l'Occident; ils remontent par conséquent à une haute antiquité. Les Chinois leur donnent le nom d'*Éléphant.* On prétend que le capitaine grec *Palamède*, pour charmer les ennuis du siége de Troie, y jouait dans son camp avec *Ulysse.* Ce petit livre décrit 30 *parties figurées et numérotées* sur autant d'échiquiers mis en tableaux; il ne peut manquer d'intéresser la curiosité des amateurs, en leur offrant de nouveaux coups et de nouvelles combinaisons. (Voyez une notice *sur les échecs*, *Revue Enc.* 1re serie, t. xx, novembre 1823, p. 662-663.) R. E.

SUÈDE.

379. — * *Egenhändige Anteckningar, etc.* — Mémoires sur la vie de *Charles* DE LINNÉ, écrits par lui-même, et publiés par M. *Adam* AFZELIUS, professeur à l'université d'Upsal. Stockholm, 1823. 1 vol. in-4°.

Si, en général, on aime à connaître toutes les particularités de la vie d'un homme qui s'est illustré d'une manière quelconque, on recherche avec plus d'empressement encore les mémoires autographes d'un homme célèbre. Cependant, on les accueille presque toujours avec une certaine méfiance, parce qu'on suppose que l'auteur n'a pas pu résister à la tentation de dissimuler ou de pallier quelques fautes, et même de passer sous silence un certain nombre d'actions que sa conscience lui reproche; car, tout le monde n'a point, pour s'accuser soi-même, le courage, ni la sincérité de J.-J. Rousseau. Quoi qu'il en soit, que Linné ait ou non payé ce tribut à la fragilité du cœur humain, M. Afzelius a rendu un véritable service, en publiant un extrait du journal de cet homme célèbre, et en accompagnant cet extrait de quelques réflexions et éclaircissemens nécessaires.

Linné naquit, le 13 mai 1707, de parens dont la fortune était très-bornée. A peine âgé de quatre ans, il écouta avec la plus grande attention les dissertations sur la nomenclature et les vertus de plusieurs plantes, dont son père s'amusait quelquefois à entretenir ses amis. Ainsi se développait déjà dans l'esprit de l'enfant ce goût pour les sciences naturelles qui devait un jour le conduire à l'immortalité. Cependant, son père, qui était ecclésiastique, ayant destiné son fils à la même carrière, le fit placer (en 1717) à l'école publique de Vexiö, en Suède, d'où il passa, sept ans plus tard, au gymnase de la même ville; mais, si l'on excepte la physique et les mathématiques, ses progrès dans les sciences qu'on y enseignait étaient si lents, que les professeurs donnèrent au père le conseil de le mettre en apprentissage chez un tailleur ou un menuisier. Heureusement, le professeur de physique, qui avait mieux jugé le talent du jeune homme, promit au père de lui donner ses soins et des leçons en particulier, et enfin (en 1727) il fut envoyé à l'université de Lund, en Scanie, muni d'une recommandation très-peu flatteuse du recteur du gymnase.

Nous sommes obligés d'omettre beaucoup de particularités concernant sa première jeunesse, et nous croyons peu nécessaire de parler de ses voyages, qu'il entreprit en 1732. Tout le monde connaît les relations d'intimité qu'il eut avec l'illustre Boërhaave et avec

le riche banquier Clifford dont il arrangea le superbe jardin botanique en Hollande, ainsi qu'avec beaucoup d'autres hommes célèbres, tels que le docteur Shaw à Oxford, Antoine et Bernard de Jussieu à Paris, etc.; mais tout le monde ne sait pas que, de retour (en 1738) dans sa patrie, où il se fixa définitivement, il reçut (en 1771) une lettre du sénateur Scheffer, ambassadeur de Suède à la cour de France, qui lui mandait que le roi de France avait souvent demandé de ses nouvelles, et que S. M. avait fait elle-même une collection de 150 différentes espèces de graines, qu'elle avait chargé l'ambassadeur de faire parvenir au célèbre botaniste suédois. Linné mourut en 1778, et l'éditeur de ses mémoires autographes aurait pu faire à cette occasion une observation assez piquante, que nous nous empressons de publier, comme supplément à son livre. La même année (1778) vit mourir beaucoup d'autres hommes célèbres, tels que William Pitt, comte de Chatham, Albert de Haller, Pierre Burmann, Voltaire et J.-J. Rousseau.

Dans ces mêmes mémoires, Linné parle de plusieurs hommes plus ou moins célèbres, dont il fut le maître, et parmi lesquels nous retrouvons Solander, qu'il taxe d'ingratitude, Hasselquist, Ascanius, Zoëga et Fabricius. Nous sommes étonnés de ne pas y rencontrer le nom de Vahl, continuateur de la *Flora danica*, et nous sommes persuadés que cet oubli inexplicable n'étonnera pas moins l'ami sincère de ce dernier, M. le professeur Desfontaines, à Paris.

HEIBERG.

NORVÈGE.

380. — *Betænkninger over förste Udkast, etc.* — Examen du premier projet d'une loi sur l'exploitation des mines en Norvège; par M. P. PETERSEN, propriétaire, directeur des mines, et membre de la Société royale des sciences à Drontheim. Christiania, 1824. 556 pages in-8°.

381. — *Betænkninger over andet Udkast, etc.* — Examen du second projet d'une loi sur l'exploitation des mines; par *le même*. Christiania, même année. 596 pages in-8°.

382. — *Bedömmelse af Constitutions-Forslag, etc.* — Examen des propositions, présentées à la diète de 1824, et tendantes à opérer quelques changemens à la constitution du royaume; par *le même*. Christiania, même année. 240 pages in-8°.

Nous réunissons ces trois ouvrages dans un seul et même article, parce qu'ils sont du même auteur, et qu'ils ont été publiés presque

simultanément. En 1818, le comité de législation de la diète de Norvège publia un projet de loi, tendant à régler l'exploitation de toutes les mines existantes, et en même tems de celles qui par la suite pourraient être ouvertes dans la partie méridionale du royaume. M. Petersen soumet ce projet à un examen rigoureux ; il prouve qu'il pèche par trois points essentiels : 1° qu'il viole le droit commun, en imposant à tous les propriétaires de biens-fonds une foule de devoirs onéreux et odieux, sans leur accorder un droit quelconque ; et qu'il les soumet à un grand nombre de sacrifices, sans contrebalancer ces charges par des indemnités justes et raisonnables ; 2° qu'il viole la constitution, en établissant, en faveur des usines existantes et en activité, le monopole d'exploitation de toutes les mines et de tous les minéraux, qui par la suite pourraient être découverts dans les terres d'un propriétaire quelconque ; 3° qu'il viole la constitution et le droit de propriété, en ce que, non-seulement il permet au premier venu de fouiller dans les terres d'autrui, pour y découvrir des filons de métal ; mais qu'il veut encore que, dans le cas où l'on parviendrait à découvrir des minéraux dans les terres d'un particulier, celui-ci soit obligé d'admettre, comme co-propriétaire de ces minéraux, et comme co-intéressé pour moitié à leur exploitation, celui des propriétaires d'une usine en activité, qui jugerait à propos de s'attribuer un droit si exorbitant. — Il semblerait, à la première vue, que le plaidoyer de l'auteur est un peu diffus ; mais, quand on aura lu l'ouvrage avec attention, on conviendra sans doute que la cause qu'il défend est de la plus haute importance, et que l'auteur a envisagé son objet sous tous les points possibles, de manière à ne laisser aucune objection sans réfutation et sans réplique.

Il paraît que ce projet de loi ne reçut pas l'approbation de la diète de 1821, et que celle de 1824 en rédigea un nouveau sur la même matière. C'est ce nouveau projet que M. Petersen examine, dans le second ouvrage dont le titre se trouve en tête du présent article. L'auteur combat également ce dernier projet par des argumens et des principes puisés dans la constitution du royaume ; mais il nous semble ici sortir un peu trop de son sujet, en faisant entrer forcément dans ses discussions des matières qui n'ont avec lui qu'un rapport très-éloigné. Il prouve, par exemple, par des argumens tirés de l'histoire, que l'ancienne Norvège n'a jamais eu qu'une noblesse *personnelle*, qui n'est devenue *héréditaire* que depuis la réunion du royaume avec le Danemarck. Il prouve encore que le petit nombre de Norvégiens qui ont été ennoblis par les rois de Danemarck, l'ont

été comme nobles *Danois*, et jamais comme nobles *Norvégiens*. Tout cela peut être vrai; nous ne contestons pas l'exactitude des preuves, historiques ou autres, sur lesquelles l'auteur appuie ses raisonnemens; mais nous ne pouvons approuver la haine envenimée avec laquelle il s'exprime envers la nation danoise. Cette haine lui fait même contester aux Danois une langue nationale; aussi, ses diatribes virulentes lui ont-elles attiré, de la part du savant professeur Rask, à Copenhague, une réplique très-énergique, et des persifflages bien mérités, qu'on a lus dans la *Feuille du Soir*, publiée dans cette dernière ville, et qui ensuite ont été reproduits par la *Feuille du Matin*, de Christiania, du 3 juin de cette année. Nous avouons volontiers que la Norvège a très-souvent eu à se plaindre de l'administration danoise; mais, qu'on jette les yeux sur la carte de l'Europe, et l'on verra que c'est le sort uniforme de toutes les nations soumises au gouvernement d'un pays hétérogène. Les peuples réunis, soit par la force des armes, soit par d'autres circonstances, à un état dominant, ne sont jamais favorisés autant que ceux qui sont soumis d'origine au souverain commun; et leurs pays sont toujours traités, plus ou moins, comme des colonies. Nous ne blâmons pas absolument le zèle patriotique de l'auteur; nous lui reprochons l'amertume et le fiel dont il accompagne ses déclamations. Toute haine nationale est un sentiment très-condamnable, et il est du devoir des Norvégiens de la déraciner de leurs cœurs. Malgré ce défaut, les ouvrages de M. Petersen, se font lire avec beaucoup d'intérêt; ils supposent de vastes connaissances et un esprit très-cultivé; nous sommes persuadés enfin qu'en les publiant, il a rendu un service signalé à sa patrie.—Un supplément, joint au premier des ouvrages que nous annonçons, contient un projet de loi de mines, rédigé par l'auteur, conformément à la constitution du royaume.

Nous ne parlerons du troisième ouvrage de M. Petersen, que pour dire qu'il est digne de son auteur. Les innovations proposées, dont nous avons eu occasion de parler plus d'une fois, ayant toutes été unanimement écartées par la diète de 1824, il est inutile de revenir sur ces matières. Si, pour combattre ces innovations, M. Petersen n'a pas eu l'honneur de prendre l'initiative, du moins est-il vrai qu'il a puissamment contribué à éclairer ses compatriotes. Il peut réclamer sa part de gloire dans la défense d'une noble cause; et il a doublement le droit de se réjouir du résultat heureux qui s'en est suivi pour sa patrie.

HEIBERG.

DANEMARCK.

383. — *Sinnbilder und Vorstellungen der alten Christen.* — La symbolique des premiers chrétiens; par le docteur *Fr.* MUNTER, évêque de Seeland. Altona, 1825. In-4°, de 110 pages, avec cinq planches gravées.

C'est ici la première livraison d'un Traité ou Recueil d'iconologie qui ne peut manquer d'intéresser les antiquaires, les artistes et les différentes communions chrétiennes. Nous avons employé le mot symbolique, parce qu'il est devenu substantif, et que les monumens, chiffres, images ou figures dont il s'agit, sont de véritables symboles, des figures et des monumens allégoriques, qui font allusion à des doctrines, qui sont des signes ou désignations d'une religion, savoir du christianisme des premiers tems. Depuis que l'on connaît en France la symbolique du polythéisme par Creutzer, et la traduction de cet ouvrage par M. Guigniaut, il ne doit plus y avoir de difficulté à dire symbolique pour recueil et explication de symbole s.

LANJUINAIS *de l'Institut.*

384. — *Det Danske Asiatiske Compagnies Historie.* — Histoire de la *Compagnie asiatique danoise*, depuis son établissement jusqu'à nos jours; par M. *Frédéric* THAARUP, Conseiller-d'État. Copenhague, 1824. Premier cahier, 80 pages in-8°, avec 4 tableaux.

385. — *Det Danske Africanske Compagnies Historie.* — Histoire de la *Compagnie africaine-danoise;* par M. le docteur *J.-L.* RASMUSSEN, professeur de langues orientales à l'Université de Copenhague. Copenhague, 1818. XX et 252 pages in-8°.

Pour composer le premier de ces ouvrages, son auteur, M. Frédéric Thaarup, a péniblement recherché dans un très-grand nombre de livres, et dans une foule de documens conservés dans les archives du royaume et dans celles de la compagnie asiatique, tous les faits propres à éclaircir les relations du Danemarck avec les Indes orientales, depuis l'établissement de la Compagnie danoise, en 1616, sous le règne de Chrétien IV, jusqu'à nos jours. Il divise cette histoire en *six périodes*, dont chacune embrasse une époque plus ou moins favorable au commerce danois. Le cahier que nous annonçons contient l'histoire des quatre premières périodes; et les quatre tableaux qui s'y rapportent, prouvent que, si l'on excepte quelques années malheureuses, le commerce asiatique a été très-avantageux pour le Danemarck. Ces tableaux présentent le dénombrement des navires employés à ce commerce, la valeur des marchandises exportées pour les grandes Indes et pour la Chine, et celle des char-

gamens de retour. Nous remarquons qu'un sixième, ou environ, de ces importations a servi à la consommation du pays ; les cinq autres sixièmes ayant été ensuite réexportés pour des marchés étrangers, en Europe.

La Compagnie africaine, dont le second des ouvrages annoncés en tête de cet article fait connaître l'histoire, a été bien moins heureuse. Elle n'a existé que 18 ans, c'est-à-dire, depuis 1750, époque de son établissement, jusqu'à l'an 1768, époque de sa dissolution. M. le professeur Rasmussen a compulsé beaucoup d'ouvrages et traduit un grand nombre de manuscrits arabes qui se trouvent dans les archives du royaume, pour prouver que le succès et la prospérité d'une semblable entreprise étaient incompatibles avec les avanies, les vexations et les exactions de l'empereur de Maroc. Les détails fournis par l'auteur prouvent, du reste, avec évidence que la Compagnie aurait dû périr par les seuls effets de l'infidélité de ses employés, de la négligence des administrateurs et de l'inexcusable apathie de la direction. Ce qu'il y a de plus déplorable, c'est que le gouvernement lui-même a sacrifié plusieurs millions pris sur les revenus de l'état, pour soutenir une entreprise, dont les bases étaient si peu solides.

Cet ouvrage est précédé d'une préface, due à M. le professeur Engelstofft. Il observe avec raison que, pour faire fleurir la Compagnie africaine, le gouvernement danois s'est humilié au point de flatter des barbares, de supporter leurs insolences, d'acheter leur amitié, de leur payer de cent manières différentes des tributs honteux ; le tout inutilement, parce qu'après avoir fait des sacrifices énormes pour satisfaire à l'insatiable cupidité de l'empereur, de ses favoris et de leurs affidés, il fallait toujours se préparer à de nouveaux sacrifices de la même nature.

386. — * *Supplements-Tafeln, etc.* — Tables supplémentaires aux tableaux généalogiques de *Jean* Hubner. Copenhague, 1822-1824; imprimerie de Schultz (en allemand), 5 cahiers in-folio, oblong.

Si feu Jean Hubner revenait au monde, il tirerait vanité de la continuation de son ouvrage, et il aurait raison. L'auteur, s'il faut en croire une opinion qui ne se prononce qu'avec réserve, est une auguste personne, que le respect dû à son sexe et à son rang élevé nous défend de nommer. Les généalogies de Hubner n'allant pas au delà de l'an 1757, le continuateur les a conduites jusqu'à notre époque; mais, comme le premier ouvrage ne se trouve aujourd'hui que dans quelques grandes bibliothèques, l'auteur de la continua-

tion en a fait réimprimer plusieurs tables, auxquelles il a ajouté autant de tableaux supplémentaires qu'en ont exigé les généalogies respectives.

Le premier cahier contient, pour l'*Espagne*, une table de Hubner avec quatre tableaux supplémentaires. Le *Portugal* y occupe trois tableaux, dont deux de supplément. La *France* compte quatre tables de Hubner, et huit tables supplémentaires. Enfin, l'*Angleterre* figure avec quatre tables, dont trois supplémentaires.

Le second cahier est consacré aux états du Nord. Le *Danemarck* avec les maisons princières du *Holstein*, y compte quatorze tables, dont seulement quatre de supplément. La *Russie* n'a que deux tables, dont une supplémentaire. La Suède a trois tables dont une de Hubner. La *Pologne* enfin a quatre tables, dont une seule est supplémentaire.

Le troisième cahier est réservé à l'*Autriche*, y compris la maison de *Lorraine ;* à la *Bavière*, à la *Saxe* et à la *Courlande*. Ce cahier est composé de vingt-neuf tables, dont dix-huit supplémentaires.

Enfin, les deux derniers cahiers ont pour objet les royaumes de *Prusse* et de *Wurtemberg*, ainsi qu'un grand nombre de *maisons princières de l'Allemagne*. Ils contiennent cinquante tables, dont trente-deux supplémentaires. Tous les autres tableaux, qui appartiennent à Jean Hubner, ont été corrigés, souvent même entièrement refaits. Ainsi, les cinq cahiers publiés jusqu'à ce jour contiennent ensemble *cent vingt-six tableaux*, dont soixante-quinze sont l'ouvrage du continuateur.

On se tromperait, si l'on croyait qu'un pareil ouvrage, qui n'admet aucun raisonnement, aucune discussion, ne mérite d'autres éloges que ceux que l'on peut accorder à l'exactitude des détails qu'il renferme, et à la fidélité avec laquelle l'auteur aura marqué les dates des naissances et des décès, des mariages et des avénemens. En examinant avec soin cet ouvrage, nous avons remarqué que son auteur y a donné des preuves fréquentes d'un sentiment exquis des convenances, et d'une parfaite impartialité.

Pour éviter tout soupçon de flatterie, nous devons prouver nos assertions. Non-seulement Napoléon Bonaparte occupe une table entière dans cet ouvrage, comme empereur et roi, avec tous les détails qui se rattachent à son existence ; mais une seconde table est consacrée à toute sa famille, sans aucune exception, à commencer par son père et sa mère, et à finir par tous les enfans de ses frères et de ses sœurs.

Ce n'est pas tout. Souvent, le choix d'un mot isolé suffit pour caractériser l'auteur ; et nous avouons franchement que nous avons plusieurs fois admiré la finesse avec laquelle, pour rester fidèle à l'exacte vérité, l'auteur a préféré une expression à une autre qu'à la première vue on regarderait comme tout-à-fait équivalente. C'est ainsi que nous avons lu : Louis XVI, Marie Antoinette et madame Élisabeth, *décapités*. Louis XVII, *mort en prison*. Le duc de Berry, et la princesse de Lamballe, *assassinés*. Le duc et la duchesse d'Orléans, *décapités*. Le duc d'Enghien et Joachim Murat, *roi de Naples, fusillés* ; et Gustave IV, *déposé* (1). Il faut convenir que, si l'esprit de parti avait guidé la plume de l'auteur, il aurait quelquefois choisi d'autres expressions plus propres à satisfaire des passions ou des vues particulières.

On attribue à l'auguste anonyme que l'on regarde comme le continuateur d'Hubner, un autre ouvrage, qui, n'ayant pas encore été imprimé, ne peut être connu que d'un très-petit nombre de personnes de la plus haute distinction. Cet ouvrage contient, dit-on, la *justification complète de la conduite du gouvernement de Danemarck pendant la révolution française*. Il faut espérer que la génération future aura quelque jour un avantage qui est refusé aux contemporains, par une réserve dont il ne nous est point permis de deviner, encore moins de juger les motifs. En attendant, nous nous félicitons d'avoir à placer un nom auguste de plus à côté de ceux de *Frédéric* II, de *Gustave* III, de *Louis* XVIII, de *Catherine* II, et de quelques autres, qui n'ont pas cru avilir leur majesté par une espèce de confraternité avec ces hommes de lettres, si outrageusement méprisés par l'orgueil improductif et par la vanité stérile. HEIBERG.

ALLEMAGNE.

387. —* *Weltcharte in Merkator's projektion*, etc. — Mappemonde d'après la projection de Mercator; par *C.-G.* REICHARD. Nuremberg, 1825 ; F. Campe.

Ces quatre cartes représentent la terre, telle qu'elle nous est connue par les voyages les plus récens, et donnent en même tems un aperçu des routes que les principaux voyageurs ont parcourues. On pourrait désirer que le dessin des montagnes fût un peu plus soigné.

388. —* *Lehrbuch des Naturrechts*, etc. —Manuel du droit des gens;

---

(1) Nous remarquons cependant que l'auteur n'a pas cru devoir dire que l'empereur de Russie Paul Ier est mort *assassiné*.

par *Antoine* Bauer. *Troisième édition corrigée.* Gœttingue, 1825; Vandenhoeck et Ruprecht. 1 vol. in-8°.

389. — * *Principes du droit criminel philosophique;* par le même. 1 vol. in-8° ibidem.

Ces deux ouvrages peuvent servir de guide aux étudians. Les auteurs y ont parfaitement atteint le but qu'ils s'étaient proposé. Il est l'usage, dans les Universités d'Allemagne, que les professeurs publient des manuels renfermant un aperçu des objets qu'ils traiteront dans leurs cours, et l'on doit à cet usage beaucoup de livres utiles qui, sans cela peut-être, n'auraient jamais vu le jour. Quelques-uns des principaux manuels dont nous parlons sont connus en France par les traductions. Tel est celui de Heeren. (Voy. *Rev. Enc.* t. XVIII, p. 398.) D—F.

390. — * *Versuch einer Darstellung des censorischen Strafrechts der Römer.* — Essai sur le droit criminel appliqué par les censeurs romains; par *Ch. Ernest* Jarke. 1824. In-8° de 125 pages.

Cette dissertation est surtout recommandable en ce que l'auteur examine les rapports de la législation et de la juridiction censoriale avec les autres institutions pénales de Rome. Jusqu'ici les attributions des censeurs n'avaient pas encore été bien discutées. L'auteur a fait un usage, à la fois ingénieux et très-juste, du peu de données que nous a léguées l'antiquité, tant sur la compétence que sur la procédure et sur les peines prononcées par ces magistrats.

391. — * *Die Geschichte des Hussiten-Kriegs.* — Histoire de la guerre des Hussites; par *Frédéric* Schubert. Neustadt, 1 vol. in-8°.

L'auteur n'a pas eu l'intention d'épuiser son sujet; il n'a pas prétendu écrire pour des savans; mais il n'a pas voulu non plus se resserrer dans les bornes étroites d'un livre élémentaire. C'est pour les gens du monde qu'il a travaillé; il a donc accordé beaucoup plus de soin aux narrations qu'à la critique des faits. Néanmoins, il a mis un tel soin dans l'exécution de son plan, que son livre est à la fois agréable et très-instructif. Il ne paraît pas devoir se borner à cette première édition; car, dans un appendice, il invite le public à lui communiquer les observations capables de l'éclairer, et des renseignemens dont il puisse faire usage. Ce qu'il a dit de l'état de l'église, de Pierre Waldus, de Jean Wicleffe, nous a paru avoir trop d'étendue. Le récit commence par un exposé des abus et des erreurs qui étaient introduits dans l'église chrétienne; de là, l'auteur s'étend, en quatrevingt-huit sections, jusqu'à la fondation de la secte des Moraves. Les morceaux les plus marquans ont pour objet l'expédition

des Hussites en Saxe, en 1432, et les événemens de Naumbourg qui ont été considérés sous le rapport de la critique historique. Il y a onze supplémens, parmi lesquels on remarque celui qui concerne l'accusation et la condamnation de Jean Hus, un autre sur la bulle du pape Martin V, contre les Bohémiens. Jean Hus a encouru l'anathème pour avoir soutenu que l'église excommuniait sur des motifs trop légers. Il pensait qu'une pareille excommunication ne séparait point les fidèles du corps de l'église; que c'était, au contraire, à eux à voir et à juger si elle était juste ou injuste, et que, si elle était injuste, ils ne devaient pas la craindre. C'est dans ce sens qu'il écrivit son Traité de l'Église. Cité à comparaître en 1411, il ne se rendit point à cette injonction; mais, en 1414, il osa se présenter au concile, et bientôt il fut arrêté et brûlé pour n'avoir pas voulu abjurer ses doctrines. On lui mit sur la tête une mitre de papier, haute d'une coudée; on y avait peint trois diables et écrit sa qualité d'hérésiaque. Aucune prière ne put lui arracher une rétractation. L'indignation générale produite par sa mort alluma une guerre civile. Quarante mille de ses sectateurs mirent la Bohème à feu et à sang, et vengèrent, sur tous les prêtres qui tombèrent en leur pouvoir, le supplice de leur chef.

P. Golbéry.

392. — * *Handbuch der biblischen Alterthumskunde*, etc. — Manuel des Antiquités bibliques; par *Ernest-Frédéric-Charles* Rosenmuller, Docteur en théologie, professeur ordinaire de littérature orientale à Leipzig. T. I. *De la Géographie biblique;* première partie, avec une *carte* et 4 *planches lithographiées*, 385 pages; seconde partie 346 pages. Leipzig, 1823-1824. Baumgartner; in-8°; prix 4 thalers 1/2 (18 francs).

M. le professeur Rosenmuller, orientaliste célèbre, à qui la science de l'antiquité biblique et la théologie sont déjà redevables de tant de bons écrits, nous donne ici le premier volume d'un grand ouvrage trop important, par la richesse du sujet et le mérite de l'exécution, pour ne pas faire désirer d'en voir la connaissance plus répandue. Comme son titre l'indique, tout l'ouvrage a pour objet les antiquités bibliques; il sera sans doute reçu avec joie par tous les amis de la littérature biblique. Quoique le nom seul de M. Rosenmuller soit un titre de recommandation, qu'il nous soit permis d'ajouter que la même érudition profonde, le même jugement sain et impartial, la même exactitude dans les détails relatifs à la grammaire et à la littérature, la même attention à recourir aux premières sources et la même sagesse de disposition qui caractérisent les

utres ouvrages de l'auteur se retrouvent au plus haut degré dans elui-ci. Ce premier volume traite spécialement de la *Géographie iblique ;* et, vu l'abondance de la matière, on l'a divisé en deux parties principales qui peuvent former deux volumes. Dans l'introduction page 51 à 128 de la première partie), l'auteur traite d'abord, en détail, des sources des antiquités bibliques ; il les divise en trois classes : ° Les sources écrites, l'Ancien et le Nouveau-Testament, Josèphe, 'hilo, le Talmud, les classiques, les écrivains orientaux et les relations de voyages; 2° les anciens monumens d'architecture et de culpture : ceux d'Égypte, de Babylone, de Perse, de Médie et de 'almyre: les monumens phéniciens et puniques et l'arc de triomphe e Titus; 3° les monnaies. — Douze chapitres forment la subdivision du tome entier; sept appartiennent à la première partie, et les inq autres à la seconde. Le premier de ces chapitres traite des connaissances qu'avaient les Hébreux du globe terrestre : forme de la erre, des régions terrestres et célestes, division de la terre, montagnes, plaines, landes, déserts, le centre de la terre, le mont acré au nord ; mesures de longitude bibliques. — La géographie a plus ancienne avant le déluge fait le sujet du second chapitre. — e troisième présente une table généalogique et ethnographique du remier livre de Moïse, accompagnée des explications les plus probables. — Le Nord d'après la Bible, est le titre du quatrième hapitre, qui donne des éclaircissemens sur les peuples nommés au remier livre de Moïse 10, 3, 4. — Le cinquième est consacré à la Iédie ; — le sixième à Elam, pris pour Elymaïs et, par extension, our toute la Susiane ou Khusitan, mais distinguée de la Perse. L'ar- eur met les Élamites au nombre des peuples sémitiques, et leur tribue la langue sémitique. — Le septième enfin, intitulé, De la erse, contient une description géographique et historique très- omplète de ce royaume, description constamment appliquée aux enseignemens bibliques. — Le huitième chapitre : De Babylone et e la Chaldée, est le premier de la seconde partie, et contient la éographie, l'histoire et les antiquités de ces pays. — L'Assyrie fait sujet du neuvième chapitre. — Le dixième est consacré à la Mé- opotamie. — Le onzième, qui est surtout important pour la géo- raphie du Nouveau-Testament, comprend l'Asie mineure. — Enfin, douzième traite de la Syrie.

A la première partie sont jointes plusieurs planches lithographiées, ans le genre du crayon noir, représentant l'Ararat, le Tombeau de yrus à Persépolis, d'après Bruyn et Chardin ; un autre bas relief

de Persépolis, d'après Chardin et Ker Porter, dans lequel le roi est représenté assis sur le trône; et le pavillon du palais royal à Ispahan. La seconde partie est accompagnée des plans de Babylone et de Birs Nimrud et d'une carte de l'Asie.

Il serait intéressant de suivre l'auteur dans le détail de chaque chapitre; mais les limites de notre *Bulletin Bibliographique* ne permettent pas d'étendre davantage cette annonce; d'ailleurs, satisfaits d'avoir fait connaître le contenu de cet ouvrage en général, nous espérons qu'il aura un traducteur, et que l'un de nos savans orientalistes enrichira ce recueil d'une analyse critique, digne d'un ouvrage aussi important, et dont les amis de la littérature biblique attendent la suite avec impatience. *Joseph* De Lucenay.

393. — * *Leukothœa eine Sammlung von Briefen eines gebornen Griechen.* — Leucothoé, recueil de lettres d'un Grec de naissance sur les affaires publiques, la littérature et la poésie de la Grèce moderne, traduit sur le manuscrit grec et publié avec des supplémens et des notes, par le docteur *Charles* Iken. Leipzig, 1825; Hartmann, 2 vol. in-8°.

Le fond de cet ouvrage se compose de lettres adressées à l'éditeur par un Grec instruit qui, après avoir séjourné quelque tems en Allemagne, s'est rendu à Paris dès le commencement de la guerre de l'indépendance, pour se réunir à plusieurs de ses compatriotes, et voler avec eux à la défense de la Grèce. L'éditeur craint que ce Grec patriote n'ait péri dans la guerre acharnée que la Grèce est obligée de soutenir contre ses anciens oppresseurs. Il publie ces lettres comme une preuve des sentimens élevés et de l'instruction qui, bien avant la guerre, avaient déjà commencé à se répandre parmi les Grecs. Elles ne présentent rien de complet; mais elles donnent des éclaircissemens intéressans sur l'état, pour ainsi dire, intellectuel auquel la nation était parvenue, lorsqu'elle conçut le hardi projet de secouer le joug. La plupart de ceux qui nous ont fait connaître cet état étaient des voyageurs de différentes contrées de l'Europe; ici, c'est un enfant de la Grèce même qui peint la situation de sa malheureuse patrie.

Ces lettres sont au nombre de dix. La première traite de l'instruction publique, des écoles et des obstacles qui s'opposaient à la propagation des lumières; ces obstacles sont, selon l'auteur, l'orgueil et les mauvaises dispositions des Fanariotes, ou de la noblesse grecque, la persécution exercée par les Turcs contre les écoles, enfin l'ignorance et la corruption du clergé. L'auteur fait connaître le

ienfaiteurs des écoles grecques; dans la septième lettre, il parle de l'école de Chios et des savans originaires de cette île. La seconde ettre traite du commerce; la troisième de l'ancienne littérature des Grecs. La quatrième lettre a pour sujet les Grecs de Constantinople; t la cinquième, ceux de la Moldavie et de la Valachie. Les quatre ettres suivantes traitent encore de la littérature, et spécialement de a poésie grecque. Enfin, la dernière lettre écrite peu de tems avant on départ pour sa patrie, exprime les vœux et les espérances de 'auteur, et contient des réflexions sur la situation politique et morale de la Grèce. On s'aperçoit que ces lettres ont été inspirées par ne ame agitée et par un esprit préoccupé du bouleversement de sa atrie. Dans des tems plus calmes, l'auteur aurait apporté plus l'ordre et de méthode dans cette correspondance destinée à mettre n savant d'Allemagne au fait de l'état littéraire, politique et moral le la nation grecque. L'éditeur a un peu prodigué les notes et les upplémens, en donnant de longs extraits du *Mercure Grec* publié endant plusieurs années à Vienne, et auquel coopérèrent plusieurs ommes instruits. Il a cru devoir offrir encore un tableau des littéateurs de la Grèce moderne, tiré de l'ouvrage anglais de Martin Leake; il a joint à cet extrait des notices sur les littérateurs grecs contemporains, sur des livres publiés en grec moderne, etc. Tout ela n'est point rédigé avec la concision et l'ordre nécessaires. L'éiteur paraît l'avoir senti lui-même; car il insinue qu'il n'est pas ncore tems de présenter un tableau complet de la littérature moderne des Grecs, et qu'il faut se contenter pour le moment d'en ecueillir les matériaux. Sous ce rapport, le travail de M. Iken sera rès-utile, et peut-être l'éditeur sera-t-il lui-même un jour en état de aire davantage. D.—G.

394. — * *Die hebräische Sprache, für den Anfang auf Schulen und Akademien, etc.*—Élémens de la langue hébraïque, à l'usage des Écoles et des Académies; par M. *Raphaël* Hanno, professeur à l'Université de Heidelberg Heidelberg, 1825. 1 vol. in-8° de 153 pages.

Ce n'est ici que la première partie de l'ouvrage de M. Hanno. lle contient la théorie de la langue hébraïque; quand la deuxième artie, qui doit contenir la *grammaire* proprement dite, aura paru, ous nous proposons de rendre compte de toutes deux avec quelques étails.

395. — * *Blüthensamlung Morgenländischer Mystik, etc.*— Anthologie ystique orientale, précédée d'une introduction sur la mysticite en

général et sur celle des Orientaux en particulier; par *F.-A.-G.* Tholuck, Professeur à l'Université de Berlin. Berlin, 1825.

Cet ouvrage est le fruit des études de l'auteur du *Ssusismus s. Theosophia Persarum pantheistica* (Berol. 1821.). Il publie une partie des notices tirées de manuscrits arabes, persans et turcs, qui, ayant rapport aux sciences théologiques, n'ont pourtant pas pu trouver leur place dans son premier ouvrage. Après des recherches détaillées sur la mysticité, il donne des extraits de Dschelaleddin, Roumi's, Mesnevi, Gulchen Ras, Musslihheddin, Saadis, Boustan, Attar's Djaouhar Odsat, Saül, Djamg, etc. Son travail sera d'une grande utilité pour des recherches subséquentes sur l'histoire et l'état général de l'Orient. Les traductions dont il se compose en grande partie, pourraient être mieux soignées. Ceux qui n'ont pas beaucoup de facilité pour la poésie feraient mieux, selon nous, de traduire les vers en prose; mais c'est aux poëtes qu'il appartient d'être les dignes interprètes des poëtes.

On aimera sans doute à comparer quelques passages du livre de M. Tholuck avec les traductions françaises, en prose, que nous possédons. On peut consulter surtout celle de quelques préceptes de Djami par M. Grangeret de Lagrange, insérés dans le 35e cahier du *Journal asiatique.*

396. — * *Baki, zum ersten Male ganz verdeutscht, etc.*—Baki, traduit entièrement pour la première fois, en allemand, par M. G. De Hammer. Vienne, 1825.

Après avoir traduit *Hafis* et *Motennebi*, les plus grands poëtes lyriques arabe et persan, le célèbre orientaliste M. De Hammer publie la traduction du *Divan* de *Baki*, le plus grand lyrique turc, né à Constantinople, et mort en 1008 de l'Hégire (1599). Il donne, dans sa préface, une savante dissertation sur la vie et les œuvres de cet auteur, et il ajoute les jugemens portés sur ce poëte par ses compatriotes et ses contemporains. Tout en appréciant ses beautés poétiques, il ne tombe pas dans l'erreur commune aux traducteurs, qui ont l'habitude de vouer un culte trop aveugle à leurs auteurs favoris. La seule chose que la traduction laisse à désirer, c'est un peu plus de clarté et de liberté de style. D.—F.

397. — * *De Joanne* Cassiano, etc. — *Trois Dissertations latines sur Jean* Cassien, *regardé vulgairement comme l'auteur du Sémi-pélagianisme;* par *G.-F.* Wiggers, recteur de l'Université de Rostock. (Mecklenbourg-Schwerin); Rostock, 1825. 1 vol. in-4°.

Jean Cassien, que l'on croit né en Provence, vers le milieu du IVe siècle, visita dans sa jeunesse le monastère et la grotte de Bethléem, parcourut ensuite les déserts de la Thébaïde, peuplés alors d'anachorètes; et après avoir reçu, en passant à Constantinople, les instructions et les conseils de saint Jean-Chrisostome, reparut enfin dans l'Occident, et vint fonder à Marseille l'abbaye de Saint-Victor, où il rassembla, dit-on, sous les lois de sa règle monastique, jusqu'à cinq mille moines. Ses *Institutions* (*de Institutis cænobiorum libr.* XII), dont il paraît avoir recueilli les principales observances dans les nombreux monastères de l'Orient, ont servi de guide à la plupart de ceux qui ont établi, après lui, des communautés religieuses. Il y joignit vingt-quatre *Conférences* (*Collationes*), assez bien écrites pour le tems, et où l'on trouve quelquefois de l'élévation dans les pensées et dans le style. Plus tard, à la demande de St. Léon, il écrivit contre Nestorius, en sept livres, un traité *de l'Incarnation.* Ces trois ouvrages sont aujourd'hui, à ce qu'il semble, peu estimés de nos théologiens: ils paraissent craindre le *sémi-pélagianisme* dont Cassien fut accusé, et se privent ainsi, avec trop de rigueur peut-être, de ce qu'il y a d'irréprochable et d'excellent dans ses doctrines. Les trois dissertations de M. Wiggers, recteur de l'Université de Rostock, auront probablement l'avantage, sinon en France, du moins à l'étranger, de ramener sur ce père de l'église l'attention des chrétiens éclairés. La première, composée pour la solennité de Noël, en 1824, traite de la vie et des ouvrages de Cassien; la seconde, publiée à l'occasion de la fête de Pâques, en 1825, et la troisième, destinée à célébrer la Pentecôte, donne l'analyse des opinions du saint docteur. M. Wiggers, qui annonce une histoire complète du *sémi-pélagianisme*, ne pouvait mieux y préluder que par une telle publication. Le style en est clair et correct, si l'on excepte quelques germanismes. Je n'examine point la partie théologique de ce travail, et je n'en ai pas le droit: il suffit de dire qu'il y règne une grande modération, une impartialité rare dans ces controverses, et l'intention respectable de justifier contre des imputations fort anciennes un docteur du christianisme, fréquemment cité par Bourdaloue, et défendu aussi par Bossuet. Comme la question de la *grâce* est une des plus obscures, et par conséquent une des plus dangereuses qui aient agité l'église, il est peut-être à désirer qu'on s'en tienne, comme M. Wiggers, au rôle d'historien et de conciliateur; et c'est une raison de plus pour rendre justice à son bon esprit, non moins qu'à sa profonde érudition.

J.-V. L.

398—* *Ueber die Epochen der bildenden Kunst unter den Griechen. Dritte Abhandlung.* — Sur les Époques des arts figuratifs chez les Grecs. Troisième dissertation lue à la séance publique de l'Académie de Munich, le 28 mars 1825. Munich, 1825, in-4°.

Le nom de M. Thiersch suffit au succès d'un ouvrage. Toutefois, nos lecteurs nous sauront gré de leur présenter un aperçu des vues originales que renferment ces dissertations. La première a pour objet les commencemens de l'art chez les Grecs, l'influence des Égyptiens sur leurs développemens; enfin, l'application religieuse qu'on en faisait à des formes symboliques. Cette époque s'étend jusqu'à la guerre des Perses.—Dans la seconde dissertation, M. Thiersch montre les progrès des arts, et fait voir comment ils se sont enrichis par l'imitation du beau dans la nature, surtout en ce qui concerne l'homme. — Enfin, le but de la troisième est de prouver que les arts demeurèrent long-tems au degré de perfection qu'ils avaient atteint, et que, depuis Phidias et la bataille de Marathon jusqu'à Marc-Aurèle, c'est-à-dire pendant 500 ans, ils ne souffrirent pas de la décadence qui avait frappé les lettres. C'est en citant une série d'artistes et d'ouvrages que M. Thiersch fournit sa démonstration. — Quant à l'interruption de 35 olympiades dont parle Pline (dans son *Histoire naturelle*, LXXXIV, c. 19), elle ne doit s'entendre que de l'art du fondeur. L'inscription des plinthes de la Vénus de Médicis est regardée par l'auteur comme authentique; selon lui, cette belle statue est du tems où florissait la ligue Achéenne. On trouve des détails curieux sur l'artiste auquel on doit la statue connue sous le nom de Germanicus, et que M. Thiersch croit être celle de T. Quintius Flamininus; puis sur un grand nombre d'hommes célèbres. Plusieurs corrections paraissent nécessaires dans le texte de Pline. L'Apollon du Belvédère est, selon M. Thiersch, du tems de Néron. Nous signalerons encore à l'attention générale ce qu'il dit de l'écriture cursive, de son origine et de sa forme primitive. On pourra souvent s'écarter des opinions de M. Thiersch; mais on s'empressera toujours de rendre justice à sa vaste érudition et à sa rare sagacité.

P. Golbéry.

SUISSE.

399. — * *Geschichte der Eidgenossen während der Zeit der Kirchentrennung.* — Histoire de la ligue suisse pendant la séparation de l'Église; par M. *Johann Jakob* Hottinger. Première partie. Zurich, 1825; Orell, Füssli et Compagnie.

Cet ouvrage, fruit de longues études, doit servir de continuation ceux de *Jean* DE MÜLLER et de *Robert* GLUTZ-BLOZHEIM. D — F. 400. — * *Die Hierarchie und ihre Bundesgenossen in Frankreich; Beiräge zur neuern Kirchengeschichte.* — La hiérarchie et ses alliés en France, ou Éclaircissemens sur l'histoire ecclésiastique de nos jours, avec cette épigraphe : « Toute religion qu'on se permet de défendre comme croyance qu'il est utile de laisser au peuple, ne peut plus espérer qu'une espèce d'agonie plus ou moins prolongée. » CONDORCET. Arau, 1823; Sauerländer. 368 pages gr. in-8°. Prix 8 fr.

Tandis que nous gémissons, en France, des excès que nous voyons commettre de toutes parts, sous le prétexte de la religion, un Suisse, protestant, dont l'anonyme pourrait bien voiler le nom célèbre de M. Zschokke, les signale à nos voisins avec autant de vérité que de force et de franchise. Il serait à souhaiter que son ouvrage fût traduit dans notre langue et soumis aux réflexions des fauteurs d'une puissante hiérarchie et des menées ténébreuses qui ont pour but d'en fonder l'empire sur une crédulité aveugle et superstitieuse. L'auteur, il est vrai, n'appartient pas à la confession catholique ; mais les partisans éclairés de celle-ci, quelle que soit d'ailleurs leur zèle, avoueront que ses couleurs sont vraies, et que son tableau est loin d'être chargé. L'impression que nous laisse cette lecture est triste et décourageante; il n'y a que la forte conviction de l'existence d'un Être suprême, régulateur des destins de l'humanité, qui en puisse affaiblir l'effet et rassurer le philanthrope. Nous vivons dans un siècle de lumières, et nos armes sont presque impuissantes contre les attaques violentes et soutenues de l'ignorantisme ; nous nous vantons de notre haute civilisation, et la jeunesse d'un grand nombre de nos départemens est encore plongée dans l'ignorance la plus profonde ; les écoles sont dans un état de décadence, et l'on éloigne les maîtres capables de former de bons citoyens. On paraît oublier que l'ignorance est le plus grand levier des révolutions; que l'ambition et les passions la mènent à leur gré, et qu'il est facile de tromper ceux qui n'ont aucune idée juste des hommes, ni des choses.

L'auteur de l'ouvrage que nous annonçons a divisé son livre en quatre parties : les *Concordats*, le *Clergé*, les *Missionnaires* et les *Protestans*. Voici son opinion au sujet des premiers : « Une expérience de 300 ans, dit-il, a toujours donné les mêmes résultats, relativement à la valeur des concordats en politique : ce sont des traités de partage conclus par des gouvernemens séculiers avec le monarque de l'église romaine, au sujet de certains droits qui appartenaient primitive-

ment à la société chrétienne et que le clergé s'est depuis exclusivement attribués, mais qui sont agréables à l'aristocratie ecclésiastique comme à l'aristocratie séculière, parce que, livrant à l'arbitraire la distribution de grands revenus et des hautes dignités, ils assurent à des personnes favorisées des avantages, pour lesquels, s'il existait un droit d'élection, le mérite pourrait concourir. Les concordats sont attaqués ou défendus par le bas clergé, selon qu'il se range du côté du peuple contre l'aristocratie, ou que l'esprit de sa caste le fait prendre parti contre les laïques. Enfin, ils sont inintelligibles à la multitude dans leurs dispositions, et odieux, si elle en ressent les effets. L'auteur critique ensuite amèrement le concordat de 1801 et la maladresse de Napoléon qui prétendit s'appuyer d'une hiérarchie, prête à tourner contre lui-même les armes qu'il lui rendait; la centralisation des pouvoirs plut à son despotisme en matière de religion comme en politique. Le concordat de 1817 porte davantage le caractère de celui qui fut conclu entre François I et Léon X, et rencontre, malgré son style gothique, des adversaires qui le trouvent trop peu ultramontain. De là, passant au clergé, l'auteur cite une foule de faits irrécusables, qui caractérisent son esprit et sa tendance; la *petite église*, qui considère le pape signataire du concordat de 1801 comme *apôtricide*, n'est point oubliée. Le chapitre des missionnaires, des pères de la foi, noms qui désignent tous cette corporation indestructible qui, usurpant le nom de Jésus, en viole à chaque instant le premier précepte, celui de la charité, n'est pas le moins intéressant; il fait connaître les moyens qu'ils emploient pour parvenir à leur but et l'influence qu'ils exercent sur les écoles et sur les familles. Les faits parlent ici hautement; on gémit en voyant cette masse de preuves qui dépose des projets hostiles de cette société et de l'incurie du gouvernement qui ne prend aucunes mesures pour arrêter leurs progrès vraiment effrayans. Dans le dernier chapitre enfin, l'auteur envisage la situation des protestans en France depuis la révocation de l'édit de Nantes; ce tableau n'est pas plus consolant que les autres; il rappelle ce que nous voudrions pouvoir effacer de notre mémoire, les horribles excès qui ont eu lieu, en 1815, dans le midi, et les scènes non moins criminelles de 1819. Malgré les efforts de Villers, la véritable doctrine des protestans est trop peu connue en France; peut-être ses partisans mettent-ils eux-mêmes trop peu de zèle à la produire au grand jour. Ils sont modestes et calmes, amis de la concorde et de la paix : cependant, on les attaque de toutes parts, et les missions surtout sont prodigues de déclamations contre eux. Puisse l'auteur se

tromper, lorsqu'il présage des révolutions presque inévitables, partout où la réformation ne trouve aucun accès! J. H. SCHNITZLER.

ITALIE.

401.— * *Lezioni mathematiche ad uso delle scuole della regia militare Academia.* — Leçons de mathématiques, à l'usage des écoles de l'Academie royale militaire. 1er volume. *Arithmétique;* par le professeur *Sebastien* VASSALLI. Turin, 1824; imprimerie de Joseph Pomba. In-8° de 289 pages.

M. Vassalli ne prétend point offrir à ses lecteurs de nouvelles démonstrations des théories contenues dans ce traité : il ne s'est attaché qu'à mettre plus d'ordre dans ce que l'on savait, et à le disposer de la manière qui lui a paru la plus avantageuse pour l'étude. Les *notions préliminaires*, par lesquelles il a bien fallu qu'il débutât, participent inévitablement à l'obscurité de leur origine; ce n'est jamais impunément que l'on s'approche des frontières de la métaphysique. Suivant M. Vassalli, on entend par *grandeur, la propriété qu'ont les choses d'être augmentées ou diminuées :* s'il est quelque grandeur absolue, comme, par exemple, celle de la divinité, elle échappe à cette définition; et cependant il nous est impossible de lui refuser le nom de grandeur. Après ce premier pas, toujours dangereux dans les livres élémentaires, tout est lucide dans ce traité. L'auteur s'est écarté de la route ordinaire, en faisant suivre la définition et l'expression des fractions décimales, des premières notions des fractions ordinaires. Après avoir complété ainsi tout ce qui est relatif à l'expression des nombres, il passe aux opérations du calcul. Depuis que, par un malentendu déplorable, le Piémont a rejeté le système métrique, comme une invention révolutionnaire, le calcul numérique y est retombé dans son ancienne complication. Cependant, le système proscrit ose reparaître encore, même dans les ouvrages destinés à l'enseignement, tels que celui-ci : M. Vassalli a soin d'en montrer les nombreux avantages, et il enseigne à convertir les mesures ordinaires en mesures métriques et réciproquement. — La théorie des proportions est exposée avec beaucoup de clarté. L'auteur n'a pas jugé convenable d'imiter Bezout, et de donner à ses jeunes élèves quelques connaissances des progressions, des propriétés et des usages des logarithmes. Pour les écoles militaires, auxquelles son ouvrage est particulièrement destiné, il peut avoir raison : s'il était question d'un livre pour l'enseignement public dans les colléges, on désirerait que chaque partie de l'instruction fût complète en elle-même, et pourvue des moyens

d'application qui peuvent la rendre profitable. Ainsi, l'arithmétique donnerait tout ce qu'il faut pour résoudre les problèmes les plus importans sur les nombres, sans attendre que l'algèbre vînt donner de nouvelles méthodes de calcul. Les chances de la vie frappent aussi une partie de la jeunesse : il n'est pas accordé à tous les étudians d'achever le cours de leurs études ; afin que ceux qui sont arrêtés au milieu de la carrière ne sortent point avec une instruction trop incomplète, et puissent faire un bon emploi de celle qu'ils ont acquise, ne faudrait-il pas que les traités d'arithmétique s'étendissent plus loin que les règles de proportion, qu'ils préparassent les applications aux problèmes d'assurances, de tontines, et, en général, à ce que désignent les mots d'*arithmétique politique?* On sent aussi la convenance d'accoutumer de bonne heure les jeunes gens à faire usage du calcul des probabilités, autre application des nombres. Pour les écoles militaires, l'arithmétique de M. Vassalli est un très-bon ouvrage : pour le rendre propre à l'instruction de la jeunesse de toutes les classes, il suffirait que l'auteur voulût y ajouter quelques chapitres. F.

402. — *Riflessioni sul trattato di economia politica, etc.* — Réflexions sur le traité d'économie politique de M. Say. Naples, 1824; Porcelli. In-8°.

L'auteur, en critiquant l'ouvrage d'un écrivain aussi connu dans l'Europe que M. Say, n'aurait point dû cacher son nom ; cette précaution peut faire soupçonner de sa part des intentions peu généreuses; et l'on est fondé à conclure qu'il n'a pris le voile de l'anonyme que pour se livrer avec plus de sûreté à une agression qu'il n'oserait soutenir à visage découvert. Est-il vrai que l'écrivain estimable qu'il attaque avec tant d'acharnement n'ait pas rendu assez de justice à ceux qui l'ont devancé dans la même carrière, et surtout au célèbre Smith? et lors même qu'il n'aurait pas adopté toutes ses opinions, ou qu'il se serait cru dispensé de le citer en répétant des idées, devenues communes à tous les économistes, serait-ce un crime qui pût justifier les accusations de l'auteur inconnu contre un écrivain qui ne l'est pas? Si M. Say avait traité Smith avec peu de ménagement, comme le suppose l'auteur napolitain, l'Angleterre aurait-elle laissé au critique italien le soin d'une apologie si tardive?

Les hommes les plus éclairés ont reconnu depuis long-tems la mérite du *Traité d'économie politique* de M. Say; on l'a traduit dans presque toutes les langues, comme un ouvrage qui se distingue particulièrement par la simplicité et la clarté de l'exposition. Le critique napolitain reproche à M. Say un ton trop dogmatique ; mais pour-

quoi donc a-t-il affecté de l'imiter dans ce qu'il semble désapprouver? Nous convenons avec lui que cette espèce de dogmatisme serait répréhensible dans un traité scientifique. Mais, dans cette hypothèse même, un critique ami de la vérité devrait se borner à examiner les raisonnemens de l'auteur, et à voir si ses principes et les conséquences qu'il en tire sont justes. — Le critique reproche encore à M. Say d'avoir introduit une nomenclature nouvelle pour des théories fort communes. Si M. Say l'a fait quelquefois, c'est afin de donner aux idées un langage plus précis, et plus analogue aux connaissances industrielles qui sont en honneur de nos jours. Nous observerons, à ce sujet, qu'il y a des mots très-communs qui réveillent des idées peu exactes, ou mêlées d'élémens d'erreur, et tels sont sans doute les mots de *richesse*, *salaire*, *tributs*, *intérêt*, etc. Au reste, il ne faut pas condamner une expression, par cela seul qu'elle est nouvelle; il faut examiner si elle rend exactement la pensée de l'auteur. La nouveauté même sert quelquefois à exciter l'attention, surtout quand l'image dont on se sert pour comparer deux objets fournit une nouvelle lumière à la réflexion. A entendre le critique, on dirait que le traité de M. Say est rédigé dans un jargon tout-à-fait inintelligible, tandis que tout le monde lui a trouvé les qualités contraires, c'est-à-dire la clarté et la précision. — Le critique dit aussi de M. Say ce qu'on pourrait dire de Bacon, de Newton et d'autres écrivains également célèbres, que ses idées ne sont pas toujours neuves et qu'elles ne lui appartiennent pas toujours. M. Say en convient lui-même; mais, dans son dessein de donner un traité complet de la science, il a cru pouvoir admettre toutes les idées qui entraient dans son cadre, et que d'ailleurs il partageait. — Enfin, le critique dénonce M. Say comme un ennemi de la logique et de la morale; mais c'est contre la dialectique et la morale scolastiques que l'économiste français s'est élevé dans son ouvrage. M. Say est au nombre des écrivains qui croient plus utile d'inculquer à leurs lecteurs et à leurs élèves la connaissance réelle des faits et les principes d'une morale basée sur le bon sens, que de perdre un tems précieux à leur faire étudier les catégories d'Aristote ou les traités de morale jésuitique.

403. — * *Prospetto della storia litteraria di Sicilia, nel secolo* XVIII *etc.* Prospectus de l'histoire littéraire de Sicile dans le 18e siècle; par l'abbé *Domenico* SCINÀ, historiographe du roi, etc. T. I, Palerme, 1824, L. Dato. In-8°.

Les Italiens nous ont donné souvent des abrégés de leur histoire littéraire, les uns, pour se faire une vaine gloire de leurs au-

ciens titres à l'admiration des peuples; les autres, pour exciter leurs contemporains à marcher sur les traces de leurs ancêtres et à prouver par des faits, qu'ils ne sont pas indignes de leur héritage. Ils ont pu croire en même tems qu'ils seraient utiles à ceux qui n'auraient ni assez de loisir, ni assez de patience pour lire les longs ouvrages de Tiraboschi et de Ginguené. Malgré les bonnes intentions de ces auteurs, leurs ouvrages, plus ou moins restreints, ne présentent ordinairement que des compilations misérables, ou des extraits mal faits d'ouvrages importans, dont l'objet et le plan se trouvent ainsi dénaturés. Je ne dis pas absolument qu'il faille ranger dans cette classe l'*Histoire de la littérature de Verceil* de M. G. De G**, et le *Tableau philosophique de la littérature italienne*, par un certain P. Colangelo, Napolitain. L'un a voulu donner l'histoire de la littérature d'un pays qui, à proprement parler, n'a pas eu de littérateurs remarquables dans son sein; mais, ce pays eût-il des droits incontestables à l'attention de la postérité, il aurait fallu que son historien ne se bornât pas à les énumérer et que ses investigations fussent éclairées par cette critique et ce goût judicieux sans lesquels tout ouvrage littéraire est frappé de réprobation et de mort, dès son entrée dans le monde savant. Quant au P. Colangelo, je ne sais pourquoi il a donné le titre de *Tableau philosophique* à un extrait emphatique et mesquin de l'histoire de Tiraboschi? Il semble avoir pris le ton d'un prédicateur plutôt que celui d'un historien abréviateur. Au titre près, on ne trouve, dans tout son ouvrage, rien de cette philosophie que le lecteur était en droit d'attendre.

Nous ne parlons de ces deux écrits, que nous jugeons très-médiocres, que pour mieux faire ressortir le mérite de ceux qui ont une véritable importance dans le même genre. Nous avons signalé à l'attention des lecteurs de la *Revue* un ouvrage de M. Maffei qu'il ne faut pas confondre avec ceux que nous venons de citer. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXVII, p. 471) Nous trouvons, sinon un plus grand intérêt, du moins encore plus de mérite, dans celui de M. Scinà que nous annonçons aujourd'hui. Il ne comprend, il est vrai, qu'une petite fraction de l'histoire littéraire de l'Italie; ce qui doit un peu diminuer de son intérêt; mais l'auteur, marchant par une route un peu stérile et peu éclairée par ses devanciers, n'en mérite que plus d'éloges, s'il est parvenu à répandre quelques lueurs de gloire sur son pays. L'histoire littéraire de la Sicile, pour les siècles précédens, ne se trouve en effet que dans quelques catalogues biographiques, dont il serait impossible de tirer rien d'exact, ni rien de complet;

M. Scinà a sans doute reconnu cette difficulté, et ne voulant pas s'engager dans un travail inutile, il se borne au siècle dernier pour donner à ses compatriotes, jaloux de l'honneur de leur patrie, un exemple de la manière dont on doit procéder pour écrire son histoire littéraire, qui manque encore à la Sicile.

Son ouvrage commence en 1714, à s'arrête en 1800. Dans le 1er chapitre, il fait connaître les moyens d'instruction et de civilisation employés en Sicile : tels sont les colléges, les séminaires, les lycées, les universités, les cabinets, les bibliothèques, les académies, etc. Ce ne fut que vers la moitié de ce siècle que l'instruction fut tournée vers des objets de quelque utilité ; mais elle était plutôt spéculative que réelle, et ne s'appuyait pas sur des faits positifs : la Sicile peut cependant revendiquer un petit nombre d'hommes de lettres et d'ouvrages, que son historien fait connaître dans son 2e chapitre. On y distingue J.-B. Caruso et Jérôme Settimo, qui furent chargés par Victor Amédée, de soutenir les droits de la monarchie sicilienne; ce fut au moyen de leurs écrits, dit M. Scinà, que Dupin composa son ouvrage sur le même sujet. La philosophie et les sciences exactes et naturelles, déparées par les systèmes des péripatéticiens, eurent aussi leurs partisans éclairés, qui s'efforcèrent de les remettre en honneur. C'est à Dominique Alaimo que la Sicile dut l'introduction de la philosophie de Démocrite, qui facilita à son tour celle de la philosophie de Descartes. Thomas Campailla composa même son poëme d'*Adam*, ou le *Monde créé*, pour avoir l'occasion d'exposer non-seulement les théories de ce dernier philosophe, mais aussi les expériences des physiciens de son tems. Malheureusement, il porta sa prévention en faveur de Descartes jusqu'à l'intolérance, et il s'opposa à la philosophie de Newton. On remarque dans le même tems les tentatives d'Agatino Daidone qui composa un œil artificiel pour montrer les défauts ordinaires de la vue, et qui, suivant les traces de l'Odierna, inventa une balance hydrostatique, pour résoudre le problème d'Archimède sur la couronne de Hiéron. Il paraît d'abord surprenant qu'après les progrès que Bocconi, Capani et Bonanno avaient fait faire à l'histoire naturelle, au commencement de ce siècle, aucun autre naturaliste, n'ait continué leurs travaux. Mais tel est le sort des sciences ; lorsque les efforts des individus ne sont pas secondés par les soins des gouvernemens, ils restent ordinairement isolés et sans résultats.

L'auteur consacre le 4e chapitre à l'étude de la théologie; en général, elle paraît avoir été en Sicile ce qu'elle devait être de son tems,

un exercice de questions, de controverses, d'ergotisme, enfin de tout ce qui n'avait aucun rapport avec la vraie morale et la prospérité de la société. Cependant, après tant de débats, elle fut ramenée à un but plus simple et plus digne d'elle.

Le mauvais goût de l'école marinesque, qui s'était introduit dans la Sicile plus tard qu'ailleurs, n'en fut également banni que plus tard. Mais, quoiqu'on eût réussi à corriger les imperfections du style, les Siciliens n'ont, pendant ce siècle rien produit qui ne soit médiocre; et les beaux-arts dédaignent la médiocrité. On a cherché à remettre en vogue le dialecte national qui, lors même qu'on ne le reconnaîtrait pas comme la première source de la langue et de la poésie italiennes, doit avoir sans doute, plus que tous les autres contribué à leur premier développement. Il était presque entièrement oublié, lorsqu'il a fixé de nouveau l'attention de l'Italie, grâce au génie du célèbre Meli qui a disputé la couronne de roses accordée à l'aimable Anacréon. Nous pensons que ce poëte l'aurait volontiers partagée avec son disciple, s'il avait vécu de son tems.

Le 6e et dernier chapitre de ce premier volume traite de la vie et des ouvrages du Mongitore, du Di-Giovanni, de l'Amico et du Tessa, qui tous s'occupèrent de l'histoire et de la diplomatique siciliennes. Tout prouve, en somme, que la Sicile quelles que soient les causes de cette infériorité, que nous attribuons aux orages politiques, a fait moins de progrès dans la carrière des lettres que les autres états de l'Italie. F. Salfi.

404. — * *Giornale arcadico di scienze, lettere ed arti.* — Journal arcadien des sciences, des lettres et des arts. Rome; 1825, imprimerie du journal, chez Ant. Boulzaler.

Dans le cahier du mois d'août de cet ancien et excellent journal, on lit avec intérêt le procès-verbal de la première séance de l'*Académie gioenienne*, fondée à Catane, 1824. (Voyez *ci-dessus*, p. 625, le compte rendu de la séance du 15 juillet.) Cette association de naturalistes ne peut manquer de cultiver avec succès les sciences qui seront l'objet de ses recherches, dans un pays où la nature a réuni ses richesses, sa variété, ses plus grands phénomènes. Le nom qu'elle a pris est celui du savant Gioeni, sicilien, auteur d'une lithologie du Vésuve, et qui possède un très-beau cabinet d'histoire naturelle, formé par ses soins. La nouvelle Académie se partage en deux sections : la première cultivera spécialement l'histoire naturelle, et la seconde, la physique. On remarque dans ses statuts une disposition que tous les corps savans devraient peut-être adopter : au

commencement de l'année académique, un comité fait connaître ce qui sera plus spécialement l'objet des recherches ; c'est un programme qui dirige vers un même but les travaux de tous les académiciens. Pour cette année, l'Académie s'occupera d'une *topographie de l'Etna*. Nous aurons donc, sur ce volcan fameux, des ouvrages aussi complets que ceux que l'on a publiés sur le Vésuve. Déjà, le p. *Grégoire-Barnabé* LAVIA, religieux du Mont Cassin, a publié les observations géologiques qu'il a faites aux environs de Nicosie. Ce mémoire est inséré dans ce même cahier, et l'on y voit avec plaisir qu'en Sicile, les sciences, même les plus modernes, ne sont pas exclues des cloîtres : on voit que le p. Lavia est au courant de tous les travaux géologiques des savans de l'Europe, et même d'Amérique. Le même savant a décrit géologiquement les environs de Coltanisetta, ses roches, ses eaux minérales, ses éruptions fangeuses, dont les phénomènes varient, suivant la température de l'atmosphère.

Tout annonce que la Sicile va prendre dans le monde savant, la place que lui assignent son heureuse position et ses immenses ressources pour la culture des sciences. Elle ne négligera pas, sans doute, l'étude des sciences mathématiques; elle se souviendra qu'elle fut la patrie d'Archimède. F.

405 —**Annali universali di medecina etc.* — Annales universelles de médecine, rédigées par le docteur A. OMODEI; N. 105. Milan, *Septembre* 1825. — Ce journal, qui existe depuis 1816, paraît chaque mois par cahier de dix feuilles. Prix de la souscription, 24 fr. par an, pour le royaume Lombardo-Vénitien ; 36 fr. pour l'étranger.

De tous les journaux d'Italie, qui traitent des sciences médicales, celui que nous annonçons ici, et qui a paru pendant quelque tems sous le titre d'*Annales de médecine étrangère*, est sans contredit le plus répandu et le plus accrédité. Il donne une idée exacte de l'état et des progrès de la médecine dans ce pays. On y trouve des analyses impartiales des ouvrages nouveaux sur les sciences physiologiques et médicales qui se publient dans les diverses contrées de l'Italie; des extraits enrichis de notes et d'observations, de tout ce qu'offrent de curieux pour la science, les journaux italiens et étrangers, les mémoires des Académies, les travaux des Sociétés savantes, et en général, tous les ouvrages de médecine qui paraissent en France, en Angleterre, en Allemagne, en Suisse, en Italie, etc. Le lecteur est ainsi tenu au courant de tout ce qui peut intéresser les sciences médicales en Europe. Ce journal est écrit avec pureté; ce qui est digne d'attention en Italie, où les savans se dispensent trop souvent de donner

une forme agréable à leurs pensées. Le professeur Romesi, de Novarre, l'un de ses rédacteurs, se fait surtout remarquer par l'élégante correction de son style.

Le cahier que nous avons sous les yeux contient l'analyse critique, faite par le docteur Pipelli, d'un *traité sur l'inflammation*, publié en 1824, par M. Evriliani, professeur de clinique à Modène. Il démontre que l'inflammation, qui a été jusqu'à ce jour l'objet des recherches des médecins de tous les pays, est loin encore d'être parfaitement définie. On n'est pas même d'accord sur les points de doctrine les plus essentiels. A peine convient-on que le sang entre pour quelque chose dans cette maladie si grave et si fréquente.

Vient ensuite la description d'une opération difficile, heureusement exécutée par M. E. Regnoli, professeur de chirurgie à Pesaro; puis un extrait des mémoires scientifiques et littéraires de l'*Athénée de Trévise*, et des analyses fort bien faites d'ouvrages français, anglais et allemands.

406. — *L'Observatore medico*, *etc.* — L'Observateur médical, journal de médecine et des sciences qui s'y rattachent; par une Société de médecins. Naples, 1825. — Ce journal in-4° est rédigé sur le modèle de la *Gazette de Santé*, de Paris. Il en paraît une feuille tous les quinze jours. Prix 2 fr. 38 c. par trimestre pour Naples. On souscrit chez le docteur Maglieri, rédacteur-propriétaire, strada San-Sebastiano, n. 10.

On trouve quelques articles intéressans dans les derniers numéros de ce journal. Le troisième de cette année annonce la découverte faite par le docteur Lippi, de Florence, des vaisseaux lymphatiques, communiquant directement de l'estomac à la veine-cave inférieure; découverte d'une grande importance pour l'explication des phénomènes relatifs au prompt passage des substances médicinales et alimentaires dans la circulation et dans les artères. — Le n° 4 contient une intéressante description d'une maladie rare que le docteur Lotritto, un des collaborateurs les plus distingués de ce journal appelle ciano derrie (cyanosi, maladie bleue, ictère bleu). Il en expose l'histoire, les causes, les symptômes, le pronostic, la microscopie et la cure, d'une manière claire et judicieuse.

Nous regrettons de ne pouvoir entrer dans de plus grands détails sur les différens articles de ce journal. Il nous suffit de faire connaître l'intérêt qu'il peut offrir aux personnes qui cultivent les sciences médicales.

Entr'autres journaux qui se publient en Italie, on remarque encore

le *Répertoire médico-chirurgical*, à Turin ; la *Bibliothèque germanique*, à Padoue ; le *Journal de la nouvelle doctrine médicale*, à Bologne ; le *Mercure des sciences médicales*, à Livourne. Il s'en publie aussi à Pavie, à Pise, à Pérouse, et ailleurs ; mais tous ces journaux ne sont guère connus hors des frontières des états où ils s'impriment.

FOSSATI, D. M. *de Milan.*

407. — * *Antologia, etc.* — Anthologie, journal des sciences, lettres et arts, N° 54 Florence, 1825 ; Vieusseux. In-8°.

Ce journal se fait de plus en plus apprécier, grâce aux auteurs distingués qui prennent part à sa rédaction, et plus encore à la variété des objets et à la justesse des principes et des jugemens qu'offrent ses articles, rédigés sans pédanterie et sans prétention.

Nous signalerons principalement, dans le cahier que nous annonçons, un article raisonné sur un essai de traduction de quelques poésies de Thomas Campbell et de Thomas Moore. Le rédacteur de cet article défend le premier de ces deux poëtes, auquel lord Byron, tout en convenant de son mérite, reprochait seulement de trop polir ses vers. Sans doute, les plus heureuses inspirations peuvent quelquefois être affaiblies par des corrections trop fréquentes et mal entendues. L'excès est dangereux en tout ; mais ce défaut est fort rare, tandis que la plupart des poëtes et des écrivains de nos jours manquent, au contraire, leur but, faute de travail et de correction. N'est-ce pas, par exemple, le défaut dominant de lord Byron, comme de tous ceux qui ont abusé de leur génie, et dédaigné ou négligé d'imprimer le cachet d'un goût sévère à leurs productions ? Voudrions-nous mettre au premier rang des poëtes les improvisateurs, qui ne doivent occuper que la dernière place ? Quels sont les écrivains que le tems a le plus respectés ? ce sont ceux qui l'ont compté pour quelque chose dans leurs travaux. Horace conseillait à ses amis d'employer neuf années à corriger leurs vers, avant de les livrer au public ; sans parler du tems et des soins que Pétrarque donnait à ses poésies, je citerai l'Arioste, que tout le monde regarde comme le poëte le plus fécond, et doué de la verve la plus facile. Eh bien ! l'Arioste ne cessa, jusqu'à la fin de ses jours, de corriger son poëme et de polir ses vers. On peut voir dans son manuscrit autographe, que les passages qui paraissent les plus coulans et les plus naturels sont souvent ceux qui ont subi le plus grand nombre de corrections. Que prétend-on faire entendre par cette phrase si souvent répétée aujourd'hui ? *C'est trop fini ;* Dieu veuille que la plupart des ouvrages de nos jours n'aient que ce défaut ! mais c'est le défaut contraire qui les fera entièrement ou-

blier d'une postérité, juste appréciatrice des efforts que l'on aura faits pour lui plaire. Heureusement pour Campbell et pour Moore, ils ont donné à leurs vers tout le tems et les soins nécessaires pour les rendre dignes de leurs contemporains et des siècles à venir. Les poëtes qui ont su combiner, comme eux, les moyens de l'art avec ceux de la nature, sont les modèles qu'il faudrait imiter. Sous ce point de vue, nous regardons comme digne de la reconnaissance des Italiens, celui qui a entrepris de donner un essai de traduction des odes de ces deux poëtes anglais. Parmi les poésies de Campbell, on distingue celle qui porte le titre de l'*Arc-en-ciel*. Elle est traduite avec assez de fidélité et de facilité. On a traduit aussi, avec le même succès, trois odes de Moore: l'une est adressée à une amie qui prie l'Anacréon britannique de lui écrire des vers; l'autre est intitulée : *Le langage de l'Amour;* la troisième est une ode anacréontique. L'impression que nous a faite la lecture de ces quatre compositions nous fait désirer vivement que l'heureux traducteur veuille continuer son travail. Ce sera en même tems rendre un hommage légitime à la littérature anglaise et un service à la littérature italienne. F. Salfi.

PAYS-BAS.

408. — * *De Pigmento indico*, etc. — Essai théorique pratique sur l'indigo, considéré sous le rapport botanique, chimique et technique. Louvain, 1824; Vanlinthout et Vandenzande. In-4°.

Cet essai, qui a valu une médaille d'or à M. E. Wanthier, au concours annuel de l'Université de Louvain, est le résumé d'un grand nombre d'expériences et de recherches pénibles. L'auteur y fait preuve de connaissances étendues dans les diverses branches des sciences naturelles et physiques. Il serait à désirer que les Universités fussent toujours aussi heureuses dans le choix de leurs questions : du moins, les jeunes concurrens seraient toujours certains de retirer quelque fruit de leurs travaux, dirigés vers un but utile.

409. — * *Commentatio de aquæ vaporibus atmospherâ contentis.* — Dissertation sur les vapeurs aqueuses contenues dans l'atmosphère; par M. Simons. Utrecht, 1823. In-8°.

Cet ouvrage a été couronné par la Faculté des sciences de l'Université d'Utrecht. L'auteur a partagé son travail en trois parties : il a exposé d'abord les différentes théories qui expliquent la formation des vapeurs aqueuses que renferme l'atmosphère; il les a ensuite soumises à un examen; il a fini par exposer les formes sous lesquelles les vapeurs se précipitent. M. Simons donne la préférence à la théorie

de Dalton, qu'il croit cependant susceptible d'être modifiée. Son ouvrage est écrit avec méthode et clarté ; c'est un excellent résumé de tout ce qui a été fait sur le sujet dont il traite. On peut en dire autant de la dissertation de M. De Wit sur *les machines à vapeur*, présentée vers la même époque à l'Université d'Utrecht.

A QUETELET.

410. —* *Considérations pratiques sur les fièvres intermittentes*, avec des avis sur les moyens de s'en préserver dans les localités humides et marécageuses ; par M. le chevalier DE KIRCKHOFF, D.-M., ancien médecin en chef des hôpitaux militaires, membre de plusieurs Académies et Sociétés savantes. Amsterdam, 1825; Sulpke. 1 vol. in-8°.

L'auteur des *Considérations pratiques* n'est pas de ces médecins qui ne tiennent aucun compte de l'expérience acquise par leurs devanciers; il pense, au contraire, que la médecine doit reposer sur l'observation et l'étude raisonnée des faits. La nouvelle production qu'il nous offre aujourd'hui est le fruit de longues méditations, éclairées par une pratique de plusieurs années, dans des contrées où les fièvres intermittentes sont endémiques. Il nous apprend qu'à l'hôpital militaire d'Anvers seul, auprès duquel il a eu pendant long-tems la direction du service de santé, il a traité plus de huit mille hommes atteints de fièvres intermittentes, et sur lesquels huit seulement ont succombé, parce qu'on n'avait pu leur faire prendre le quinquina convenablement. Pour dissiper les doutes que l'on pourrait avoir sur un tel succès, M. de Kirckhoff publie, à la fin de son ouvrage, le tableau général des malades reçus et traités à cet hôpital durant le tems qu'il en a dirigé le service. Dans ce tableau, on compte quatorze mille malades de toute espèce, et une multitude de fièvres nerveuses, d'inflammations de poitrine, d'inflammations des viscères du bas-ventre, et d'autres maladies graves. On remarque que, sur cette grande quantité de malades, il n'y a eu que *cent quatre-vingt-neuf morts*. Une pratique aussi heureuse doit donner la plus haute idée de M. de Kirckhoff, comme praticien.

Son ouvrage est distribué en chapitres et en paragraphes. Après avoir donné la définition des fièvres intermittentes, la description de leurs symptômes, de leur division et de leur caractère, l'auteur passe en revue les principales opinions des auteurs sur la nature des fièvres intermittentes. Mais il avoue que rien n'est aussi obscur que ce dernier point.

L'auteur s'arrête à la théorie sur les fièvres établie par la doctrine médico-physiologique, et il conclut contre l'application du système

de localisation aux intermittentes. On peut lui objecter que l'expérience qu'il invoque dans tout le cours de son ouvrage fait voir que, dans bien des cas, la fièvre intermittente peut dépendre d'une irritation locale. Il aurait dû établir quels sont ces cas; nous l'invitons à remplir cette lacune dans une seconde édition.

D'après lui, le caractère des fièvres intermittentes est inflammatoire, gastrique ou nerveux; mais il fait observer que le caractère inflammatoire est extrêmement rare, et qu'il ne se montre jamais pendant l'automne dans les contrées humides et marécageuses, où par rapport à la constitution médicale le caractère de ces fièvres est presque constamment asthénique. Les intermittentes gastriques, observe-t-il, sont les plus communes; elles se développent surtout dans les lieux marécageux, sous l'influence d'un climat chaud et humide, et principalement pendant l'automne, s'il a été précédé d'un été chaud. Il rapporte à l'intermittente nerveuse les *intermittentes pernicieuses;* il en décrit les principales variétés et communique quelques détails pathologiques nouveaux sur celles qu'il a observées. Après avoir développé tout ce que l'on peut dire sur les causes des intermittentes, il fait remarquer qu'à Anvers, à Amsterdam et dans la Zélande, quand l'été est froid et humide, il existe peu de fièvres intermittentes; mais dans ces contrées elles se font surtout observer pendant l'arrière-saison, lorsque celle-ci a été précédée de fortes chaleurs d'été. Dans l'automne de 1819, année remarquable par ses chaleurs accablantes pendant l'été et la longue durée du vent d'est et du sud, les intermittentes ont régné épidémiquement parmi les militaires des garnisons d'Anvers, d'Amsterdam et de Middelbourg.

Après avoir exposé les causes, l'auteur passe au traitement. Cette partie se prête difficilement à l'analyse; il suffira de dire qu'il a recueilli plusieurs faits nouveaux, et que sa méthode curative est simple et fondée sur l'expérience.

Dans les *Considérations pratiques*, on rencontre bien quelques incorrections échappées à M. de Kirckhoff; mais cela n'empêche pas que cet ouvrage ne soit d'une utilité évidente, et l'on peut le considérer comme un des meilleurs ouvrages pratiques sur le sujet qu'il traite. W.

411. — *Mémoires sur les lois des naissances et de la mortalité, à Bruxelles;* par M. *A.* Quetelet. Bruxelles, 1825. In-4° de 18 pages. (Extrait du recueil des *Mémoires de l'Académie de Bruxelles.*)

Les *lois* dont M. Quetelet s'est occupé sont le rapport du nombre des habitans de Bruxelles à celui des naissances et des

décès dans la même ville. L'auteur a observé que, si l'on trace une courbe dont les différentes époques de l'année seraient les abscisses, et qui aurait pour ordonnées le nombre total des naissances correspondant à ces époques, cette courbe diffère assez peu de la *sinuseïde* pour que l'on puisse lui substituer cette dernière, et en tirer plusieurs conséquences remarquables. M. Quetelet se borne à indiquer ces recherches, et il a raison; car, en réduisant la question à des recherches purement géométriques, on perd de vue l'objet qu'il fallait examiner, tel qu'il est, dans sa propre nature, afin d'arriver, s'il est possible, à la connaissance des lois auxquelles il est soumis. — En appliquant les mêmes observations aux nombres des décès correspondans aux diverses époques de l'année, l'auteur dit qu'en général « le nombre des naissances est le moins grand lorsque le nombre des décès est également le moins fort : ce qui s'accorde très-bien avec la remarque de *Malthus*, que le nombre des naissances augmente lorsqu'il s'est fait un vide dans la population, même à la suite des fléaux destructeurs. » Cet accord ne peut être qu'apparent; car on n'est point fondé à reconnaître que deux faits simultanés et deux faits qui ne viennent que l'un après l'autre, peuvent dépendre d'une cause commune, ni même de causes analogues. — Parmi les résultats remarquables obtenus par M. Quetelet, et comparés aux calculs analogues faits dans quelques villes capitales, nous citerons les suivans :

« A l'âge de 40 ans, la vie *probable* est, à Paris, de 21 ans; en France, terme moyen, 23 ans; à Londres, 18; à Vienne, plus de 19; à Berlin, de même; en Suisse, près de 25. A Bruxelles, la vie probable, à la même époque, est d'environ 23 ans pour les hommes, et près de 26 pour les femmes, et d'environ 24 quand on ne fait point de distinction de sexe. »

« Si l'on regarde comme mesure de la *longévité* l'âge de 90 ans, la table de l'*Annuaire* donne pour la France 0,0038; celle de Londres 0,0020; celle de Vienne 0,0020; celle de Berlin 0,0042, et celle de Suisse 0,0050. Celle de Bruxelles donnera pour les hommes 0,00283, 0,00804 pour les femmes, et 0,00554 pour les deux sexes. »

Après ces recherches, dont les difficultés sont plus grandes qu'on ne le croirait, lorsque l'on veut obtenir des résultats dignes de confiance, l'auteur passe aux applications que l'on peut en faire au calcul des assurances sur la vie, aux rentes viagères, etc. Il a recueilli ses matériaux avec soin et diligence, rejetant ceux qui lui paraissaient un peu suspects. Comme le nombre des années dont

les registres lui étaient fournis comprenait la funeste époque de 1815, il a dû ne pas la faire entrer dans le calcul des mortalités; mais il a remarqué que l'affluence extraordinaire de blessés et de mourans dont la ville de Bruxelles fut encombrée, après la catastrophe de Waterloo, n'avait point influé sur le nombre des naissances; ce qui prouve, suivant lui, que la ville eut le bonheur d'échapper aux maladies contagieuses. Cette assertion pourrait être contestée; mais le sujet est si pénible, que la pensée s'en détourne, au risque de ne pas constater un fait intéressant par lui-même, et qui ne serait pas sans importance pour l'art de guérir. F.

412. —* *Beschryving van Nederlandsche Historie-Penningen.* — Description des médailles historiques (ou Histoire métallique) des Pays-Bas, pour faire suite à l'ouvrage de Gérard van Loon, publié par la seconde classe de l'Institut. 2e livraison. Amsterdam, 1824; Pieper et Ipenbuur. In-folio, avec 7 planches.

La première livraison de ce recueil a été annoncée dans la *Revue*, (voy. t. XIX, p. 155); celle-ci contient la description de soixante-six médailles ou jetons, car le mot *penning* a quelque chose de générique que l'on rendrait bien en latin par *nummus*. La plus ancienne de ces pièces ne remonte pas plus haut que l'an 1717. On n'a pas oublié la médaille consacrée par M. Durand à H. Boerhaave, dans sa *Collection numismatique universelle des hommes illustres*. Les planches continuent de faire honneur à M. J.-F. Lange. On ne peut qu'applaudir à la sollicitude avec laquelle les habitans des Pays-Bas recueillent et consacrent, d'une manière officielle, les monumens de leur histoire. Ce soin religieux pour le passé est aussi une vertu de famille, et l'on sait qu'aucun gouvernement ne montre plus de respect pour les vertus domestiques. DE REIFFENBERG.

413. — * *Annales du salon de Gand, et de l'École moderne des Pays-Bas;* par *L.* DE BAST, secrétaire de la Société royale des beaux-arts de Gand, etc. Gand, 1825; P.-F. de Goesin-Verhaeghe, rue Haute-porte, n° 37. 1 vol. in-8° de 208 pages, avec un nombre considérable de gravures au trait.

C'est à la peinture que la Belgique doit une partie de sa gloire; fière d'avoir donné le jour aux *van Eick*, inventeurs de la peinture à l'huile, elle n'a jamais laissé dépérir cette admirable invention, et a toujours trouvé dans ses enfans de dignes successeurs de son premier peintre. La collection publiée par M. de Bast, et faite sur le même plan que les *Annales du musée*, de M. Landon, se distingue

par une grande variété dans les compositions, et prouve que le génie de la peinture est loin d'avoir dégénéré en Belgique. L'éditeur y a joint le dessin au trait, les coupes et les plans de quelques monumens nouvellement proposés, dans des vues de bien public.

L'auteur a jugé nécessaire d'accompagner divers dessins de notices rapides sur les sujets représentés, et sur les artistes même dont il a reproduit les idées. Au moyen de ces doubles notices, les amis des arts graphiques peuvent trouver dans le livre que nous annonçons tout ce qu'il leur importe de savoir sur la vie et les ouvrages des peintres belges actuellement vivans.

414. — * *Messager des sciences et des arts*, recueil publié par la *Société royale des beaux-arts et des lettres*, et par la *Société d'agriculture et de botanique de Gand.* Gand, 1825; P.-F. de Goesin-Verhaeghe, imprimeur de l'Université et des deux Sociétés. 2 vol. in-8° de 500 pages, avec gravures.

Voici un recueil qui peut satisfaire tous les goûts : littérature, sciences, beaux-arts, archéologie, histoire, rien n'y manque; et, sous plus d'un rapport, on peut dire que le *Messager des sciences et des arts* est un monument élevé par les Gantois à la gloire nationale. On y voit avec plaisir le dessin au trait d'un grand nombre de tableaux anciens et modernes, de statues, de monumens nationaux et étrangers.

Ces gravures sont presque toutes remarquables par l'élégance et la pureté du trait. Nous regrettons de ne pouvoir en dire autant des lithographies, qui, pour la plupart, sont assez médiocres.

Au reste, comme nous l'avons avancé au commencement de cet article, les savans dans tous les genres y trouveront plaisir et instruction. Les rédacteurs ont eu le soin de mêler aux descriptions des tableaux divers articles sur des objets plus sérieux : on remarquera les dissertations archéologiques de M. le colonel Rottiers, les relations botaniques publiées par la *Société d'agriculture.* Les rédacteurs rassemblent d'ailleurs dans leur ouvrage tout ce qui peut piquer la curiosité et exciter l'intérêt des lecteurs. B. J.

Livres en langues étrangères.

415. — *Specimens of english verse, etc.* — Choix de morceaux de poésie anglaise, extraits principalement des poëtes modernes, et précédé d'observations sur la versification anglaise; par *R.-F.* Eusden. Bruxelles, 1826 (1825); Berthot, Frank et Ewbank. 1 vol. in-18 de 156 pages.

Ce petit volume contient tout ce qui est nécessaire pour se familiariser avec les règles de la versification anglaise. L'auteur explique, dans la première partie, les différentes sortes de pieds, déterminées en anglais par la position de l'accent prosodique, comme elles le sont en latin par la quantité des syllabes ; il fait connaître le nombre et l'espèce des pieds qui entrent dans la composition de chaque vers, et donne les règles relatives à la césure et à la rime. Une seconde partie contient un choix de vers que l'auteur a ramenés à la construction de la prose, pour que l'élève puisse s'exercer en les recomposant. Enfin, la troisième partie offre de nombreux morceaux extraits des meilleurs poëtes, tels que Pope, Sheridan, Gray, Byron, Moore, Rogers, Cowper, etc.—Ce livre, dans lequel M. Eusden a fait preuve d'instruction et de goût, sera utile à tous ceux qui voudront connaître en peu de tems le mécanisme des vers anglais, de manière à les bien comprendre, à en goûter l'harmonie et à les prononcer convenablement. J'engage toutefois l'auteur à revoir la partie de son traité de versification qui est relative à la césure. Il semble (pages 38 et 39) confondre les pauses indiquées par le sens (sentential pauses) avec celles qu'exige le mètre (harmonic pauses), et il omet cette remarque essentielle, que la césure du vers héroïque est déterminée par l'accent prosodique nécessairement placé sur la 4e ou la 6e syllabe de ce vers. C.

LIVRES FRANÇAIS.

Sciences physiques et naturelles.

416. — * *Cours complet et simplifié d'agriculture et d'économie rurale et domestique;* par M. *Louis* Dubois, membre de plusieurs Académies, etc., l'un des collaborateurs du *Cours d'agriculture* rédigé d'après Rosier. Paris, 1825; Raynal. 6 vol. in-12, avec des planches. Prix, 21 fr.

Voici encore un ouvrage auquel nous aurions voulu consacrer une analyse étendue. Le sujet qu'il traite est si vaste, composé de parties si diverses, que, pour donner à l'ensemble et à ces parties l'attention qui leur est due, on ne peut être court. Mais, comme un ouvrage utile le devient encore plus à mesure qu'il se répand et se fait connaître, attachons-nous à donner de celui-ci une notion, même incomplète, sans attendre le tems où il nous serait possible d'en parler avec de plus grands détails.

Quoique M. Dubois n'écrive pas pour des savans, il n'a pas pu,

ai dû éviter l'emploi de quelques mots tirés du Dictionnaire des ciences, mais qui doivent passer dans le langage ordinaire, afin l'introduire plus sûrement et plus complétement les idées qu'ils xpriment. Le mot *plâtre* dit beaucoup moins que celui de *sulfate le chaux :* celui-ci rappelle au cultivateur que la matière qu'il veut répandre sur ses terres contient déjà de la chaux, et il ne la proliguera pas sur un sol calcaire, etc. L'auteur a donc eu raison de ne pas s'écarter entièrement de la route tracée par Davy et Chaptal, l'employer les noms modernes, quand ils sont exacts et instructifs, plutôt que les mots insignifians auxquels on est accoutumé. Mais il ise avec réserve des moyens que la science lui aurait fournis, pour tre à la fois plus concis et plus méthodique. « Dans les six volumes qui composent ce Cours d'agriculture, les cultivateurs trouveront, vec une grande économie de tems et d'argent, tout ce qui peut leur tre nécessaire pour exécuter, diriger et apprécier avec succès les ravaux agricoles sur toutes les exploitations rurales, dans quelque ontrée de la France qu'ils soient fixés, quelle que soit la nature du ol qu'ils cultivent, et de quelque genre que puisse être la culture u'ils désirent entreprendre. Circonscrits dans les bornes que nous ous sommes fixées, et qui paraissent avoir reçu l'approbation du ublic éclairé, nous avons élagué les théories qui ne sont pas indispensables; nous avons traité notre sujet d'une manière simple, claire t précise : aussi, nous prévenons nos lecteurs qu'ayant donné le trict nécessaire, autant que le comportent six volumes in-12, ils uraient tort de chercher et d'exiger des détails qu'on ne trouve as même, le plus souvent, dans nos plus vastes recueils. Nous avons ssayé d'observer, dans toutes les parties de l'ouvrage, une juste roportion. Nous croyons avoir été fidèles aux promesses que nous vions faites dans notre prospectus : nous avons dépassé le nombre le pages que nous avions annoncé à nos souscripteurs. Grâce au ésintéressement de M. Raynal, les volumes, qui devaient primitiement être sans gravures, sont accompagnés de 26 planches, ont 9 sont doubles, ce qui en porte le nombre réel à 35; surcroît e dépense que le libraire a cru devoir faire pour se concilier de lus en plus la faveur et la confiance du public, à laquelle il a les roits les mieux fondés, par sa scrupuleuse exactitude à remplir onorablement ses engagemens. » — La *Revue Encyclopédique* n'est onc pas la seule entreprise littéraire qui tienne plus qu'elle n'avait romis, et qui se plaise à dépasser les limites de ses engagemens. ous les lecteurs ne seront pas d'avis que *toutes les proportions*

sont bien observées dans cet ouvrage ; il se trouvera des censeurs austères qui reprocheront à M. Dubois d'avoir associé quelquefois le luxe des villes aux occupations champêtres, des amusemens à des travaux ; d'avoir consacré à des détails de cuisine, de chasse, de pêche, etc., un bon nombre de pages réclamées par le labourage et tout ce qui vient à sa suite, le soin des bestiaux, et en général ce qui fonde la prospérité des exploitations rurales. Nous autres gens un peu mondains nous saurons, au contraire, beaucoup de gré à l'écrivain qui sait associer l'agréable à l'utile; et comme nous sommes en immense majorité, les censeurs chagrins en seront pour leurs clameurs. Au reste, M. Dubois n'avait garde de négliger l'essentiel, et c'est par là qu'il commence. Le premier volume traite de la nature des terres et des engrais, du labourage, des céréales et des autres plantes cultivées ; le second est rempli par les occupations plus spécialement dévolues à la fermière. Dans le troisième, la plantation, la culture, l'exploitation et l'emploi des arbres de toute espèce suffisaient bien pour un volume in-12 ; cependant, l'auteur y a joint l'exploitation des marais et des étangs. Le quatrième, consacré à la vigne, devait aussi comprendre le pommier à cidre, le poirier, et même le cormier. Après avoir parlé des boissons tirées des fruits, il était naturel d'en venir à la bière, aux liqueurs alcooliques, etc. Voilà donc un volume sur les boissons ; sera-ce trop d'un volume de même grosseur sur les alimens, leur préparation, leur conservation ? et, parmi ces alimens, refuserons-nous une place au gibier et au poisson ? Le dernier volume est consacré aux jardins et aux vergers : certes, il ne peut y avoir du superflu; mais nous n'y avons point remarqué d'omissions, défaut qui serait plus grave que des superfluités, dans un ouvrage tel que celui-ci. Il paraît que M. Dubois a véritablement réussi à mettre dans son *Cours simplifié* toutes les connaissances utiles aux cultivateurs. Il ne pouvait être plus abrégé sans cesser d'être complet : félicitons-le d'avoir su réunir, autant qu'il était possible, ces deux qualités fort difficiles à concilier. F.

417. — * *Résume complet de la Chimie inorganique*, contenant l'exposé des principes généraux de la science et l'étude des corps inorganisés, simples et composés, avec une *introduction historique*, ouvrage orné de planches et d'une vignette; par M. *J.-J.* Paupaille, membre de la Société linnéenne, etc.; ouvrage formant la 5e livraison de l'*Encyclopédie portative*. Paris, 1825 ; au Bureau, rue du Jar-

dinet, n° 8. 1 vol. gr. in-32, papier vélin. Prix 3 fr. 50 c.; par la poste, 3 fr. 80.

Ce volume devant être suivi prochainement de la *Chimie organique*, nous attendrons qu'elle ait paru pour rendre compte de tout l'ouvrage.

418. — * *Anatomie de l'homme*, ou *Description et figures lithographiées de toutes les parties du corps humain;* par *Jules* CLOQUET, D.-M.; publiée par C. de Lasteyrie, éditeur; 24e livraison. Paris, 1825; a l'imprimerie lithographique de R.-L. Brégeaut. 1 cahier in-fol. Prix 9 fr. par livraison. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXVII, p. 800.)

419. — * *Observations sur les avantages et l'emploi des purgatifs dans plusieurs maladies;* par *James* HAMILTON, D. M., membre du collége royal des médecins et de la Société royale d'Édimbourg, etc.; traduit de l'anglais sur la *septième édition*, par *A.* LAFISSE, D. M. P., etc. Paris, C.-L.-F. Panckoucke. 1 vol. in-8°; prix 3 fr. 50.

Les *purgatifs*, dont l'usage remonte jusqu'à l'enfance de la médecine, ont été employés de tout tems, et fréquemment même avec une sorte de profusion; mais depuis le règne de la médecine de l'irritation, ils sont devenus l'objet d'une espèce de dédain pour beaucoup de médecins; et cependant, naguère encore, ils paraissaient si indispensables, qu'un grand praticien de nos jours répétait souvent ces paroles: «Otez-moi l'opium, la saignée et les purgatifs, et je ne puis plus faire la médecine.» Malheureusement, pendant long-tems, on n'a point su apprécier leur mode d'action sur l'économie. On croyoit qu'ils n'avaient d'autre effet que de faire évacuer les matières que les intestins contenaient; on ne voyait point la modification vitale qu'ils apportent sur la fibre des intestins et sur le cerveau. Toutefois, ils peuvent, même dans l'irritation gastrique, amener des succès plus prompts et plus sûrs que les saignées. Ceux qu'a obtenus l'auteur du livre que nous annonçons, serviront à faire voir qu'entre les deux extrêmes que nous venons de signaler, il y a une voie intermédiaire qui, suivie avec prudence et sagacité, conduira le praticien à des avantages souvent imprévus. C'est ce qu'a très-bien fait sentir le traducteur, M. Lafisse, dans la préface de l'ouvrage, dont voici l'analyse rapide.

Après avoir fait remarquer, 1° que l'expérience en médecine meurt souvent avec l'individu: 2° qu'on accorde trop de confiance aux anciens; 3° que, dans les maladies graves et dangereuses, on est trop porté à employer un mélange de différens remèdes actifs; 4° que les systèmes en médecine n'ont pu être solides, parce qu'on n'avait pas des idées nettes sur les fonctions de nos organes; 5° que la gloire d'es

tablir une théorie nouvelle a fait renverser les systèmes précédens; 6° enfin, que les dogmatiques se sont quelquefois créé des idées qui reposent, non sur les faits, mais sur l'ensemble d'un raisonnement conjectural: ce qui constitue autant d'obstacles aux progrès de la médecine, l'auteur donne quelques notions sur les fonctions de l'estomac et des intestins, sur la manière dont on doit considérer le mode d'action des purgatifs et sur leur utilité; après quoi, il fait voir quels sont les avantages qu'il a retirés de leur emploi soutenu dans le typhus, la scarlatine, la chlorose, l'hématémèse, l'hystérie, la chorée, le tétanos, etc. Enfin, sous le titre d'*Appendice*, il donne des observations confirmatives de sa manière de voir sur les purgatifs et fait connaître d'heureuses combinaisons de ces médicamens. Mais qu'on ne croie pas que ce soit les seuls qu'il mette en usage dans les maladies précitées; il leur donne des auxiliaires conseillés par la prudence et l'expérience.

Telle est l'analyse d'un ouvrage dans lequel on trouve des idées justes, neuves et capables de piquer la curiosité de la plupart de nos médecins actuels, qui rejettent l'usage des purgatifs sous le vain prétexte qu'ils développent de l'irritation. Ceux qui le liront acquerront une nouvelle preuve qu'on ne doit pas être exclusif en médecine, qu'il faut s'efforcer de saisir les indications diverses que nous offre la nature, et que le traducteur a rendu un service signalé en le faisant passer dans notre langue. *Aimé* GRIMAUD, *d'Angers*, D. M. P.

420. — * *Traité des plaies*, ou Considérations théoriques et pratiques sur ces maladies; par *John* BELL; traduit de l'anglais et augmenté de notes, par *B.-L.-E.* ESTOR, D. M. aggrégé en exercice près de la Faculté de Montpellier. Paris et Montpellier, 1825; Gabon et Ce, 1 fort vol. in-8°; prix, 7 fr. et 8 fr. 50 c.

Bell est précisément un des chirurgiens anglais qui ont le plus contribué à la propagation de la réunion par première intention après les amputations, procédé que nous verrons appuyé par le mémoire de M. Maunoir. (Voy. *ci-après*.) Il est en outre auteur d'un grand nombre de découvertes importantes de la chirurgie moderne. Son livre jouit en Angleterre d'une grande réputation; il a déjà obtenu trois éditions. Le nom de Bell est porté aujourd'hui par un grand nombre de chirurgiens anglais; celui qui est l'auteur du livre que nous annonçons est mort depuis peu, pendant un voyage en Italie. M. Estor nous assure que c'était le plus célèbre de tous.

421. — * *Mémoire sur les amputations, l'hydrocèle du cou, et l'organisation de l'iris*; par *J.-P.* MAUNOIR, aîné, prof. d^r^ chir. Paris

Genève, 1825; Paschoud. Brochure in-8° de 160 pages; prix, 7 fr., et par la poste 8 fr. 50 c.

Dans le premier de ces trois Mémoires, M. Maunoir résume toutes les objections que l'on a élevées contre *l'amputation à lambeaux*, et les réfute en montrant les grands avantages de cette méthode. Recouvrir la plaie qu'on vient de faire en amputant un membre, avec la peau qu'on a conservée suffisamment longue, épargne au malade des souffrances et des dangers. La vaste plaie qui est le résultat d'une amputation par le procédé ordinaire est très-long-tems à se fermer, et le malade peut être épuisé par une suppuration trop abondante; en attendant il est exposé à cette gangrène superficielle qui infeste si souvent les plaies, dans les hôpitaux; il risque aussi de gagner quelque fièvre de mauvais caractère. En donnant des chances de guérison plus nombreuses et plus promptes, la réunion immédiate assure encore la formation d'un moignon plus solide et qui résistera mieux à la compression et au frottement qu'exercent les jambes de bois qu'on y ajuste.

L'*hydrocèle du cou* est une maladie que les commissaires de l'Institut auxquels M. Maunoir a envoyé son mémoire paraissent regarder comme une légère variété du goître ou bronthocèle. M. Maunoir ne partage pas cette opinion; il regarde cette affection comme une véritable hydropisie formée dans une poche séreuse, qui peut se trouver près de la glande thyroïde, mais qui ne l'intéresse pas nécessairement. Le traitement diffère aussi beaucoup selon lui. Le goître se fond par les remèdes résolutifs, par l'éponge brûlée, par l'iode; tandis que ces remèdes ne sont jamais capables de dissiper la collection aqueuse qu'il appelle l'hydrocèle du cou. Une opération de paracentèse ou ponction, et ensuite le séjour d'un séton destiné à enflammer la paroi interne du kyste pour en procurer l'adhésion est, selon M. Maunoir, le seul moyen de guérison sur lequel il soit permis de compter.

Le travail sur l'iris est destiné à mettre en évidence la texture musculaire de cette membrane de l'œil. Un chirurgien d'Édimbourg, le prof. Mouro, avait déjà fait des expériences qui l'amenaient à cette conclusion; mais le chirurgien de Genève n'en avait pas eu connaissance. Le blocus continental empêchait l'introduction de tous les livres anglais. Lorsqu'en 1814 il put se procurer l'ouvrage de Mouro, il s'aperçut que, d'accord au fond avec lui sur la texture musculaire de l'iris, ils différaient l'un de l'autre par la direction et l'étendue qu'ils assignaient aux fibres musculaires. Cette contradiction est d'autant plus étonnante que les deux observateurs ont

étudié sur l'œil du bœuf. Tous deux ont reconnu un muscle à fibres circulaires ou sphincter et un autre muscle à fibres rayonnantes. Mouro place le sphincter à la face antérieure et externe de l'iris, sur le muscle rayonnant lui-même; M. Maunoir le place à l'anneau même de la pupille entourant cette ouverture, commençant à la terminaison du muscle rayonnant et se terminant à la circonférence de la pupille.

Il faudra nécessairement qu'un troisième anatomiste vienne terminer le différend entre M. Mouro et M. Maunoir : la matière est délicate, il s'agit d'observations microscopiques ; il est bien essentiel de n'être pas lié par des assertions antérieures pour voir de telle ou de telle manière. E. De Salle.

422. — *Manuel de médecine et de chirurgie domestiques*, contenant un choix des remèdes les plus simples et les plus efficaces pour la guérison de toutes les maladies internes et externes qui affligent le corps humain ; avec la manière de les administrer soi-même, et le régime à observer dans les différentes incommodités qui surviennent dans le cours ordinaire de la vie. Paris, 1825; Roret. 1 volume in-18; prix 2 f. 50 c.

Ce petit ouvrage renferme une foule de recettes dont quelques-unes pourront être utiles au besoin. On a pris le soin de définir quelquefois l'affection pour laquelle on propose telle recette, afin que le lecteur puisse être promptement et sûrement à même d'en faire l'application.

423 — *Dissertation sur les médecins poëtes;* par *Étienne* Sainte-Marie, D. M. M. membre du conseil de salubrité de Lyon, etc. Paris, 1825; Cormon et Blanc, rue Montmartre, n° 167. Brochure in-8°; prix 2 fr.

Dans cet ouvrage, M. Sainte-Marie, déjà connu par un grand nombre d'écrits fort estimés, soit en littérature, soit dans la profession qu'il exerce, a fait voir, par de nombreuses et piquantes citations, que la médecine, qui tient un rang si distingué parmi les connaissances humaines et qui rend tributaires toutes les autres sciences, loin de demeurer étrangère aux arts d'imagination, s'est montrée *doublement fille d'Apollon* (expression de La Mettrie) dans tous les siècles : elle a constamment su allier les hautes pensées et les charmes de la poésie avec les études graves et sérieuses. C'est à elle que la poésie philosophique doit sa naissance. C'est elle qui a puissamment contribué à la renaissance des lettres; et la plupart des hommes qui font la gloire du théâtre et de l'épopée ont été les nourrissons de la médecine. En Allemagne, ce fut le grand Haller qui ramena la poésie

son antique et noble institution. Le Dante, Schiller et Goldsmith nt commencé par professer cette belle science. Les Darwin, les rmstrong, les Clément Tode, et parmi nous un grand nombre de oëtes estimés, furent médecins. Cependant, la littérature française, sous ce rapport, moins de célébrité que les littératures étrangères. e n'est pas que notre langue se prête moins aux inspirations de la oésie; mais il existe en France un préjugé qui regarde tout médecin-oëte comme un homme frivole et incapable de se livrer efficacement la guérison des maladies.

Telle est la substance d'un livre qui a dû coûter d'immenses tra-aux à son auteur, qui nous paraît écrit avec ordre, précision et élé-ance, et dans lequel on trouve de beaux vers et des notices histo-ques fort bien faites. *Aimé* GRIMAUD.

424. — *Manuel d'arithmétique démontrée*, à l'usage des jeunes gens ui se destinent au commerce et de tous ceux qui désirent se bien énétrer des principes de cette science; suivi des *Tables de compa-ison des poids et mesures*, du *Tableau de la dépréciation du papier-onnaie*, de la *Concordance des Calendriers*, de *Modèles des pétitions, uittances, baux, mémoires, factures, lettres de commerce*, etc., par OLLIN. *Cinquième édition*, entièrement refondue par N. R., ancien lève de l'École Polytechnique. Paris, 1825; Roret. 1 vol. in-18 de III et 287 pages; prix, 2 fr. 50 c.

Les ouvrages du genre de celui-ci ont l'avantage de rendre plus cile l'introduction des sciences; mais ils ont aussi l'inconvénient de onner à cette étude une forme, pour ainsi dire, matérielle, et de emplacer les règles par de simples procédés d'exécution. Quoi qu'il n soit, le Manuel d'arithmétique démontrée nous paraît réunir les rincipales conditions d'un ouvrage élémentaire. L'auteur expose la umération et les quatre règles, en même tems sur les nombres en-ers et sur les fractions décimales, sans faire de l'étude des propriétés e ces dernières une théorie à part; et cela nous paraît conforme a vraie méthode philosophique, qui doit embrasser le plus grand ombre de faits sous les mêmes lois. La division aurait dû être pré-ntée immédiatement comme une opération inverse à la multipli-ation, afin de donner aux élèves un exemple de la composition et la décomposition des quantités qui se présente partout dans la ience des nombres. Peut-être les principes de la théorie du plus and commun diviseur ne sont-ils pas exposés avec assez de déve-ppemens; mais il ne faut pas oublier que ce livre n'est qu'un *ma-el*. L'auteur a eu l'heureuse idée de donner des applications de

chaque règle aux usages de commerce, et c'est le vrai moyen de faire connaître aux élèves l'utilité pratique de la science.

425 — *Traité élémentaire de la tenue des livres en partie double*, à l'usage des jeunes gens qui se destinent au commerce; par Jacquet, négociant. Paris, 1825; Brissot Thivars. 1 vol. in-12 de IV, et 87 pag.; prix, 2 fr. 50 c.

L'auteur de ce petit livre, en sortant de l'ornière de la routine suivie communément par les arithméticiens qui écrivent sur la tenue des livres, a voulu introduire dans cet enseignement élémentaire l'esprit d'analyse qui doit finir par éclairer toutes les branches de nos connaissances, depuis les sciences les plus hautes jusqu'à la pratique des arts les plus vulgaires. Le commerce et l'industrie attendent encore un grand nombre de traités spéciaux, destinés a coordonner et à féconder les notions pratiques déjà si multipliées. C'est pour répandre les idées les plus élémentaires de l'application du calcul au commerce que M. Jacquet a composé ce petit ouvrage, dans un but tout-à-fait philosophique. Son style est clair; sa marche est dirigée par la méthode; ses instructions sur les devoirs du commerçant sont conformes à la morale, et il ne manque pas de recommander pour première règle la bonne foi dans les transactions, qui est la base la plus solide du crédit, comme l'instruction, l'activité et le bon jugement, sont les meilleures garanties des bonnes opérations. Mais que peuvent quelques phrases contre le torrent des spéculations hasardeuses, qu'alimente sans cesse le jeu sur les fonds publics? — Nous aurions désiré trouver, au moins en note, des détails théoriques sur les règles d'escompte et d'intérêt dans les cas les plus remarquables; leurs applications, sous des formes en apparence très-variées, se présentant chaque jour au négociant. Ad. G.

426. — * *Essai pratique sur la force du fer coulé, et d'autres métaux*, destiné à l'usage des ingénieurs, des maîtres de forge, des architectes, des fondeurs et de ceux qui s'occupent de la construction des machines, des bâtimens, etc; contenant des règles de pratique, des tables et des exemples; le tout fondé sur une suite d'expériences nouvelles; et une table étendue des propriétés de divers matériaux; par *Thomas* Tredgold, ingénieur civil; traduit de l'anglais, sur la deuxième édition, par *T.* Duverne, ancien officier de la marine royale, etc. Paris, 1826 (1825). In-8° de 380 pages, avec 3 planches.

Cet ouvrage est un très-bon résumé de presque toutes les expériences que l'on a faites dans les différens états où il est employé. Les résultats de ces expériences, épars dans plusieurs ouvrages

'étaient pas assez à la portée de ceux qui ont besoin de les consulter; : pour les employer avec succès, il fallait une théorie complète et éduite en formules pour les applications, ou, tout au moins, des ègles de calcul déduites des faits connus, et qui ne s'en écartent pas sensiblement, si ce n'est hors des limites des applications. L'auteur a eut-être renoncé au moyen d'arriver à une théorie; il refuse le secours u calcul infinitésimal dont il se défie, et qui lui paraît fondé sur un mauais raisonnement. *La géométrie*, dit-il, *est* complétement *distincte e la science des nombres, ou de l'analyse :* quelque développement u'il ait donné à ses idées sur cette matière, il ne sera pas bien ompris, l'analyse étant la science du calcul, et le calcul la recherche es rapports entre des grandeurs de même nature. Les dimensions de espace, le tems, les intensités, toutes les propriétés ou manières être des corps sont soumis à la loi de continuité, ainsi que leurs ıpports; par conséquent, le calcul infinitésimal leur est applicable. oin d'éviter l'emploi des méthodes de ce calcul, il est à désirer qu'il evienne aussi familier que celui de l'analyse ordinaire : il offre les xpressions les plus exactes des conditions du mouvement des mahines, et les meilleures solutions de la plupart des questions de méanique pratique. — Les règles de calcul données par M. Tredgold ont tirées, en grande partie, des meilleurs ouvrages connus; mais en est aussi plusieurs qui lui appartiennent. Elles n'exigent point ne haute instruction mathématique; mais, jusqu'à ce que les cours uverts dans plusieurs villes aient répandu dans les ateliers les conaissances qui y sont encore trop rares, cet ouvrage ne produira pas out le bien que l'on doit en attendre. Lorsque tous les chefs d'ateers seront en état de le consulter, les arts et les sciences auront fait e nouveaux progrès, et l'ouvrage aura besoin de quelques additions. - Dans la *Table de propriétés de différens corps*, placée à la fin du vre, on trouve quelques incorrections, et parfois un peu d'obsurité. — Ainsi, par exemple, il ne fallait pas se contenter de disnguer par la couleur les différentes sortes de bois de sapin. — Quelles pesanteurs spécifiques sont inexactes, etc.

On aurait désiré que le traducteur n'eût employé que les mesures f nçaises pour les tables de résultats, et qu'il eût dispensé ses lectirs du soin de faire eux-mêmes la conversion des mesures anglaises, ı connues en France. Du reste, la traduction paraît correcte, et l'ı doit savoir gré à M. Duverne du service qu'il a rendu à nos ts. On lui doit aussi la traduction d'un autre ouvrage de M. Tredgd, intitulé : *l'Art de chauffer et d'aérer les édifices publics, etc.* Nous

ignorons si les *principes élémentaires de charpente*, par le même ingénieur, ont attiré l'attention des traducteurs; c'est encore un livre qui nous serait utile, non que nous manquions de traités sur cette matière, et encore moins d'ingénieurs capables d'en faire d'excellens, mais parce que la publication de celui de M. Tredgold nous apprendrait quel est, en Angleterre, l'état de l'art de la charpenterie, et nous donnerait l'occasion de comparer nos progrès à ceux de nos voisins.

427. — *Mémoire sur les moyens de nettoyer le lit de la Loire, et d'en rétablir la navigation;* par *P.* Grélier. Nantes, 1825; imprimerie de Mellinet-Malassis. In-8° de 23 pages.

428. — *Addition au mémoire précédent*, par *le même*. In-8° de 18 p.

Avant de faire connaître les moyens proposés par M. Grélier, pour perfectionner et conserver en bon état la navigation de la Loire, examinons jusqu'à quel point, et sous quel rapport ce projet peut intéresser la France. La Loire est le plus grand fleuve de notre beau pays, celui qui traverse le plus grand nombre de villes industrieuses, de riches provinces et de lieux qui fournissent à l'approvisionnement de la capitale : il serait donc inutile d'entrer dans aucun détail sur les services que nous rend ce grand canal, même dans l'état où il est, ni sur ceux qu'il serait en état de rendre, après l'achèvement des travaux proposés, qui prolongeraient la navigation vers la Haute-Loire, et l'augmenteraient sur toute la longueur du fleuve. Mais M. Grélier voudrait que l'on commençât par le rétablissement du port de Nantes : la France sera-t-elle d'accord avec lui sur ce point? Ignore-t-on que ce port contient aujourd'hui plus de négriers qu'aucun autre repaire de l'infâme brigandage de la traite? Si Nantes continue à nous déshonorer aux yeux de tous les peuples, que l'indignation publique atteste au moins que la France n'est point complice des crimes commis par quelques-uns de ses navigateurs.

M. Grélier voudrait que le lit de la Loire fût resserré, et que les eaux du fleuve fussent contenues par deux digues dont la hauteur surpasserait celle des plus grandes inondations. Le creusement du lit actuel, sur toute la longueur du cours navigable, fournirait les matériaux pour la construction de ces digues. L'idée est certainement très bonne; mais, pour la convertir en projet exécutable, il était indispensable de la développer autrement, et plus que l'auteur ne l'a fait. —Il discute fort longuement un autre projet proposé par M. Cormier, ingénieur des ponts et chaussées, et s'attache à faire voir l'insuffisance des moyens que cet ingénieur voudrait employer : mais on eût désiré qu'il entrât dans quelques explications sur certaines parties de ses

ojet, dont il n'a point assez examiné l'influence sur l'ensemble. Quelle a, par exemple, la forme de ses digues à l'embouchure des af-ens du fleuve? Comment les terres voisines de ses digues pourront-es être desséchées au besoin, etc. Il parle d'un canal de dérivation s eaux du Rhône dans la Loire, en partant de Condrieux ou de enne; il fallait un nivellement pour savoir si ce projet n'est pas mérique, et M. Grélier n'a consulté que la carte. N'est-il pas très-obable, presque certain même, qu'aux lieux qu'il indique pour l'em-cement de ce canal, ce serait les eaux de la Loire qui couleraient ns le Rhône! Enfin, la partie essentielle de tout projet, le devis, est ité trop superficiellement; le mémoire ne donne pas les moyens pprécier l'exactitude des estimations.—Le projet de M. Grélier est tainement très-bon, s'il est exécutable sans dépenses excessives: is il reste encore à prouver que cette condition de rigueur peut e remplie. L'auteur, plein de son sujet, a cru trop tôt qu'il en avait ez dit. « C'est peut-être une présomption d'auteur, dit-il; mais j'ai la me conviction que, si mon projet était connu en France et en An-terre, des compagnies très-nombreuses s'empresseraient de de-nder à se charger, à des conditions très-acceptables par le gou-rnement, non-seulement de l'exécution du projet principal, mais core de celle des intéressans accessoires que j'y ai réunis. » Mais, ur que le projet de M. Grélier soit *connu*, il faut qu'il puisse être gé, et que l'auteur ait rassemblé, mis en ordre et exposé toutes les nnées de cette importante question; il faut un autre mémoire avec devis complet. Une dépense qui ne sera pas au-dessous de 200 mil-ns mérite une attention sérieuse, et personne ne s'engagera dans e entreprise aussi vaste, sans avoir pris les précautions qu'exigent me les spéculations ordinaires. F.

429. — * *Lettres sur l'astronomie*, en prose et en vers, par M. *Albert* ONTÉMONT. *Seconde édition*, revue et corrigée. Paris, 1826 (1825); vtieux. 4 vol. in-18, d'environ 250 pages chacun, avec des nches, des notes et des vignettes; prix 12 fr.; par la poste 14 fr. La *Revue Encyclopédique* (cahier de *décembre* 1823, t. XX, p. 650) a à rendu compte de cet ouvrage, dans un article où l'un de nos sa-ns collaborateurs, M. Francœur, l'a signalé comme étant « d'une ure facile et pleine d'agrémens. » Le jeune auteur a mis à profit observations de plusieurs astronomes célèbres, notamment de Bouvard, directeur de l'Observatoire de Paris, pour améliorer intéressant travail, dans lequel nous avons en effet remarqué coup de rectifications importantes. ***

430. — *Géographie astronomique*, ou *Petit abrégé du système planétaire.*—*Géographie physique*, ou *Petit Abrégé de géographie physique et descriptive*, par *L.* Bezout, membre de la *Société de géographie* et de la *Société Asiatique de Paris.* Paris, 1825 ; l'auteur, rue de Grenelle-Saint-Honoré, n. 55. In-8° de 123 pages; prix 1 fr. 25 c.

Ces deux petits ouvrages, réunis en un seul volume, pourraient servir d'introduction à un traité de géographie, si l'auteur avait atteint son but : malheureusement, il s'est laissé séduire et entraîner par une lueur de théorie, très-inutile pour les progrès de la science, et dont il ne fallait point occuper les commençans. La prétention ordinaire des rédacteurs d'abrégés est de partir de l'ignorance absolue, et de s'élever très-haut : M. Bezout débute par les définitions les plus élémentaires de géométrie, et ne s'énonce pas toujours avec assez d'exactitude. Croit-il, par exemple, avoir donné une idée juste du cône, en disant que c'est « un *corps* dont la base est formée par un cercle, et qui se termine en pointe au sommet? » Lorsque l'auteur est arrivé à la géographie astronomique, il ne se pique pas plus d'exactitude que dans ses ébauches de définitions géométriques. Pour ne citer qu'un seul exemple de l'obscurité de quelques explications, qu'on lise celle qu'il donne des éclipses totales ou annulaires : on sentira que ce n'est pas ainsi que les phénomènes célestes doivent être expliqués à la jeunesse.

Il faut que nous portions le même jugement sur la seconde partie du volume, l'*Abrégé de géographie physique et descriptive* : ce ne serait comme nous l'avons dit, qu'une introduction à un traité méthodique et non un abrégé de ce traité. L'auteur n'y parle pas non plus assez exactement la langue des sciences; c'est ainsi qu'il emploie fréquemment le mot *vitrifié*, au lieu de vitrifiable.—La nouvelle doctrine de l'auteur, fondée sur une application hasardée du magnétisme, reproduit dans les *fragmens* de géographie physique qu'il considère comme un abrégé de cette science. Encore une fois, ce n'est pas ainsi qu'il faut faire les ouvrages destinés à l'enseignement : celui-ci a été traduit en grec moderne pour l'instruction de la jeunesse de cette noble et malheureuse nation.

Plusieurs journaux ont loué l'ouvrage de M. Bezout, et nous regrettons sincèrement de ne pouvoir les imiter; mais nous devons, avant tout, la vérité au public, trop souvent trompé par des annonces complaisantes. M. Bezout, qui porte un nom cher aux amis des sciences mathématiques, et dont l'ouvrage n'est blâmable, comme livre élémentaire, que parce qu'il a substitué l'esprit de système à l'obser

on rigoureuse des faits, réussira sans doute mieux, en publiant un ité complet, dans lequel toute sa doctrine sera développée, non ıs pour l'instruction des commençans, qui ne sauraient la bien com-endre, mais à l'usage des hommes instruits, seuls juges compétens ur apprécier les théories nouvelles. F.

431.—**Géographie de la jeunesse*, ou Nouveau recueil de géographie, ntenant la description détaillée des empires, des royaumes et autres états; du sol, du climat, du commerce, des productions, etc. es cinq parties du monde; précédée d'un aperçu général, mathé-atique et physique; par *G.-B.* Depping. *Deuxième édition* entière-ent refondue, avec plusieurs cartes. Paris, 1825; Eymery. 2 vol. -12 de 550 pages environ chaque; prix 10 fr.

Énumérer les états, les villes, les montagnes, les climats et les incipales productions des divers lieux du globe; indiquer la popu-ion des diverses contrées, le genre d'industrie ou de commerce qui ur est propre; citer les ouvrages que l'on peut consulter pour avoir e plus grands développemens sur chaque sujet; donner une idée ccincte de la religion, des divisions politiques et même des formes e gouvernement des états; désigner les choses que l'on remarque ns chaque lieu, soit en raretés de la nature, soit en produits de rt, etc., tels sont les divers objets que M. Depping a traités dans Géographie de la jeunesse. Cette nouvelle édition est plus complète plus exacte que la première. Tout ce qui tient à la statistique y t surtout analysé avec talent. Il était bien difficile de réunir en ssi peu d'espace une aussi grande quantité de faits utiles à con-aître, sans que la concision obligée par le plan nuisît à la clarté. et ouvrage sera très-utile à la jeunesse pour qui M. Depping l'a mposé. Je regrette beaucoup d'y trouver quelques erreurs graves, ue l'auteur fera sans doute disparaître dans une prochaine édition. e ne lui reprocherai pas d'avoir dit que le soleil est 130 fois plus gros ue la terre, tandis que c'est treize cent mille fois qu'il fallait mettre; est visiblement une faute d'impression. Mais, quand il dit que, ns deux villes situées à 45 degrés l'une de l'autre, le soleil s'y lève s'y couche trois heures plutôt; que la lune *diminue de volume* . 12), en revenant vers la néoménie; que la longitude et la latitude un lieu sont *la distance du méridien et de l'équateur* (p. 14); que l'eau e la mer est *salée*, à cause de la décomposition des matières ani-ales et végétales apportées par les fleuves; qu'on *présume* que les arées sont dues à l'attraction du soleil et de la lune, etc.: ce sont s fautes graves, ou du moins des rédactions conçues en termes

inintelligibles. Toutefois, ces taches sont rares, et le livre pourra rendre service à l'enseignement public. FRANCOEUR.

432. — * *Notes sur la Suisse, la Lombardie et le Piémont*; par le comte *Théobald* WALSH. *Seconde édition*, refondue en entier et considérablement augmentée; avec cette épigraphe : « C'est ici un livre de bonne foy.... Je donne mon advis non comme bon, mais comme mien. MONTAIGNE. » Paris, 1825; Trouvé, 3 vol. in-12; prix 8 fr.

Cet ouvrage offre des détails intéressans sur les beautés de la nature, admirée par tous les voyageurs dans les trois pays que M. Walsh a parcourus. Au milieu de ces descriptions, on remarque avec plaisir des observations piquantes sur les mœurs et les coutumes des différentes contrées, et des récits quelquefois attachans, puisés dans les traditions populaires ou dans l'histoire même, et qui donnent souvent à l'auteur l'occasion de faire preuve d'une érudition dirigée dans ses recherches par un esprit de saine et prudente critique. Malheureusement, cet esprit de justesse et d'impartialité paraît l'abandonner, dès qu'il aborde certaines questions, ou quand il veut juger quelques contemporains. Il parle d'une manière également injuste et inconvenante, de lady *Morgan*, surtout dans une note du deuxième volume. Il dit ailleurs, au sujet de l'enseignement mutuel, dont il reconnaît pourtant la supériorité sur les autres méthodes : « Pour peu qu'on ait étudié les penchans, les goûts et le caractère des *basses classes* en France, on ne tarde pas à se convaincre qu'une plus grande diffusion de lumières parmi elles ne tendrait qu'à les égarer davantage, maintenant qu'elles sont sorties de la vraie route : *Un vase impur aigrit la plus douce liqueur.* » (T. 1, p. 96.) Certes, de pareils jugemens ramèneront les lecteurs sensés à la citation de Montaigne qu'auteur a choisie pour épigraphe : ils recevront son *advis* comme *sien*, mais non pas comme *bon*. Le style est en général, correct et agréable; on peut cependant lui reprocher parfois un peu trop de naturel; ce que M. Walsh confesse lui-même, dans sa préface.

433. — *Notice sur l'île de Oualan ou Strong*, par *R.-P.* LESSON, pharmacien de première classe de la marine, médecin de la corvette du roi *la Coquille*, dans son voyage autour du monde. Paris, 1825; Gœtschy, rue Louis-le-Grand, n° 27. 6 feuilles in-8°. (Ne se vend pas.)

M. Lesson pense que l'île de *Oualan*, ainsi nommée par les naturels qui l'habitent, est la même que découvrit, en 1804, le capitaine américain Crozier, qui lui donna le nom d'île *Strong*, en l'honneur d'un gouverneur de la province de Massachusset. Cette île, qui se trouve isolée, à une égale distance à-peu-près, du groupe des Carolines

des archipels Mulgrave et Gilbert, a été visitée par l'auteur en juin 1824. La Notice qu'il publie aujourd'hui contient de nombreuses observations sur le sol et les productions de l'île, sur ses habitans, leur langage, leurs mœurs, leur industrie, propres à intéresser le lecteur savant ou simplement curieux. On s'attachera surtout aux détails assez étendus concernant les diverses castes qui divisent une population que M. Lesson évalue approximativement à 1,200 personnes. Il a joint à cette Notice des *Remarques sur l'analogie qui existe entre les îles Pelew, ou de Palaos, situées à l'extrémité occidentale des îles Carolines, et l'île de Oualan ou Strong, placée entre ces mêmes Carolines et les archipels Gilbert et Mulgrave;* puis, un petit vocabulaire de la langue Oualanienne, renfermé en dix pages, et que le peu d'intelligence et l'esprit inattentif des naturels, sans compter le manque de tems, ne lui ont pas permis de rendre plus complet. B.

434. —*Manuel de la jeune femme*, par Cardelli. Paris, 1825; Charles Béchet. 1 vol. in-18; prix 3 fr.

L'auteur de ce *Manuel* se propose d'être utile aux dames, en leur indiquant les différens devoirs qu'elles ont à remplir : d'abord, envers leurs maris et leurs enfans; puis, envers la société; enfin, comme femme de ménage. A la suite de ses conseils, il ajoute une foule de recettes de tous genres et contre tous les maux. Ce mélange de lieux communs, de recettes au moins douteuses, de morale, bonne d'ailleurs, mais traitée d'une manière superficielle et trop générale, et placée un peu comme un hors-d'œuvre dans ce livre, paraît bizarre et peu convenable.

L'auteur excelle dans l'art de bien couvrir une table, de bien servir, découper, trancher, etc., et surtout dans la manière de bien préparer les différens mets qui composent la cuisine bourgeoise. Aussi a-t-il consacré à ce grave sujet plus des deux tiers de son livre. Dans son chapitre *Thés et Soirées*, l'auteur donne aussi de très-bons conseils, pour les petits arrangemens relatifs à ces réunions; mais il ne parle pas toujours en homme de bonne compagnie; et, quand il propose *les Jeux innocens* dans une soirée, ou qu'il recommande à la dame de la maison « d'empêcher qu'on ne chante des airs un peu lestes qui mettent mal à l'aise la jeune personne qui comprend, et qui font rire d'elle l'innocente qui n'y comprend rien, » il me semble que M. Cardelli aurait pu se dispenser de donner de pareils conseils aujourd'hui. Cependant, je le répète, ce petit livre est excellent pour une jeune dame qui veut se mettre un peu au fait de la cuisine et des petits détails domestiques, que l'auteur connaît sans doute à fond.

Ch. O-l.

Sciences religieuses, morales, politiques et historiques.

435.—*Les Leçons de la parole de Dieu sur la sanctification de l'homme*, par *C.-E.-F.* MOULINIÉ, pasteur de l'église de Genève, et membre de l'Académiede Besançon. Paris, 1825; Treuttel et Vürtz. In-8° de 469 pages; prix, 6 fr.

La doctrine profonde que l'auteur développe ici ne se compose pas d'opinions particulières à telle ou telle secte. L'auteur expose l'enseignement et la foi généralement professés dans tous les tems par les églises chrétiennes. Il s'était déjà fait connaître avantageusement par trois autres ouvrages du même genre, ses *Leçons sur la parole de Dieu et l'origine du mal;* sur *la Divinité de J.-C.;* enfin, sur *la Rédemption.*

L.

436. — *Le Manuel du chrétien*, ou Prières sur divers sujets; par M. *F.* BRUNET, pasteur de l'Église consistoriale de la Mothe St.-Héraye. Niort, 1821; imprimerie d'Ét. Dépiceris aîné. In-12 de 171 pages.

Ce petit livre renferme sous une forme mise à la portée du vulgaire les plus hautes leçons de la philosophie morale et religieuse. S'adressant en même tems à la raison et au cœur de l'homme, l'auteur fait entrer dans les âmes la conviction des grandes vérités du christianisme. L'existence de Dieu, la Providence, l'immortalité de l'âme, tels sont les sujets de méditation que cet ouvrage offre aux fidèles. On peut considérer ces prières comme de courts sermons qui recommandent la pratique des vertus chrétiennes. Nous regrettons que le défaut d'espace ne nous permette pas de citer la prière qui a pour titre, la *Tolérance*, elle ferait un singulier contraste avec les déclamations et les prédications furibondes de nos ultramoutains. Ce recueil ne peut manquer d'être utile aux personnes qui veulent prendre connaissance de la doctrine pure et simple de l'Évangile. J.

437.—* *Bibliothèque choisie des Pères de l'église grecque et latine*, ou Cours d'éloquence sacrée par M. *N. S. Guillon*, professeur d'éloquence sacrée dans la Faculté de théologie de Paris, etc. T. VII, VIII, IX et X. Paris, 1825; Méquignon-Havard. 4 vol. in-8°; prix, 24 fr. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXVI, p. 195).

Ce recueil, aussi agréable qu'instructif, se continue avec le même soin et le même talent qui distinguent les premiers volumes. Après l'Écriture sainte et l'*Imitation de J.-C.* il n'est point de lecture qui convienne mieux aux ecclésiastiques, surtout aux élèves des séminaires, et même aux chrétiens laïques occupés de la science du salut.

Les tomes VII et VIII contiennent principalement des extraits e St Grégoire de Nazianze, de St Basile, archevêque de Césarée, e St Grégoire, évêque de Nysse, de St Ephrem et de St Cyrille, rchevêque de Jérusalem. Ces deux volumes sont accompagnés, omme les précédens, de *Notes* et de *Notices* très-remarquables par a science ecclésiastique, la piété éclairée, le goût et l'érudition.

Voici deux textes qui expliquent bien comment le christianisme, près avoir ressuscité les doctrines de l'égalité et de la fraternité ntre tous les hommes, a produit dans beaucoup de pays l'abolition e l'esclavage. Nous croyons important de les rappeler, lorsqu'il xiste encore des Français qui font audacieusement et impunément horrible commerce de la traite des Noirs prohibé par nos lois, nalheureusement impuissantes, comme il l'est par celles de la nature et par le cri de l'humanité. Que les négocians se le tiennent pour it : comme il n'y a point de liberté sans morale et sans religion, il 'y a point d'industrie générale que l'on puisse maintenir sans respect pour la liberté privée, et sans libertés politiques. On aime à entendre Grégoire de Nazianze, dans les mémoires de sa vie, caractériser *esclavage* en ces termes : « Je n'appelle pas *richesses* les *esclaves* nés e ma race, et dont je ne suis séparé que par la tyrannie qui divisa n libres et en esclaves des créatures formées de la même terre et par e même Dieu. » C'est ainsi que St Grégoire, évêque de Nysse, expliquant dans une homélie ces paroles de l'ecclésiaste : j'ai *possédé* les esclaves et des servantes, se demande : de quel droit dites-vous que ces hommes vous appartiennent? Dieu les avait faits libres, appropriez-vous les brutes; mais ne dégradez pas l'image de Dieu... Les hommes sont-ils de vils troupeaux pour être vendus? est-il quelque chose de matériel qui puisse équivaloir un être spirituel créé à 'image de Dieu? La terre entière est sans proportion avec la valeur le cette âme où le Très-Haut a imprimé le sceau de sa ressemblance. Le monde périra; mais cette ame est immortelle. Montrez-moi donc quelque part les titres de votre possession. Qui vous l'a donné ce privilége étrange? votre nature est la même que la leur; même origine, même destinée. » Avis aux négriers de l'Europe.

L'Éditeur, ordinairement très-réservé dans ses assertions sur les questions autrefois ou maintenant controversées, est moins circonspect (t. VII, p. 167 et suiv. t. VIII, p. 109.) sur la matière de l'usure ou du profit quelconque stipulé dans le prêt, au-dessus du capital. Il va jusqu'à dire que tout profit semblable est réprouvé par la

Foi, selon la loi de Moïse, selon l'Évangile et selon *tous* les théologiens *catholiques*.

La foi, pour un catholique, c'est ce qui est révélé, et proposé par l'Église comme révélé. Or, la doctrine en question n'est point révélée; la doctrine contraire éclate dans plusieurs textes de l'Écriture. Le texte primitif sur ce sujet, celui qui explique tous les autres, ne défend le libre profit du prêt qu'à l'égard du *pauvre*. Le voici : *Si vous prêtez de l'argent à ceux de mon peuple qui sont pauvres, vous ne les presserez point, comme l'exacteur de l'impôt; vous ne les accablerez point par des usures.* (*Exod.* ch. 22.) Et le *Deutéronome* (ch. 23.) autorise le prêt à intérêt, comme légitime et libre par rapport à ceux qui ne sont pas juifs; or, la même loi défendait l'injustice envers les étrangers, et ordonnait de les traiter avec charité, de les aimer comme soi-même. Il est donc vrai que la loi juive a reconnu comme naturellement et généralement licite le prêt à intérêt.

L'Évangile recommande le prêt gratuit parmi les bonnes œuvres; il ne défend pas l'intérêt dans les contrats non gratuits; au contraire, Jésus blâme comme coupable un régisseur qui a négligé de confier à la *banque*, aux *banquiers*, l'argent de sa régie, et d'en retirer l'*intérêt avec le capital*. Quant aux défauts de justice et de charité qui se glissent dans les contrats de prêt lucratif, ce sont, comme il peut arriver dans toutes les transactions, des vices très-accidentels qui laissent à ces contrats, comme aux autres, leur légitimité naturelle.

Presque tous les premiers Conciles et les capitulaires n'ont défendu les intérêts permis par la loi, qu'aux ecclésiastiques; et en rapprochant leurs textes de l'histoire du droit, il est aisé de se convaincre qu'il n'y avait alors de prohibé canoniquement aux laïques que les intérêts contraires à la justice naturelle ou à la charité. Lorsqu'en Europe, l'industrie était presque nulle, lorsque des textes appliqués sans critique tenaient lieu de règle suprême, qu'enfin l'autorité d'Aristote, de Sénèque, de Pierre Lombard, de Gratien, et des impertinentes gloses sur le droit civil régnaient dans les écoles et dans les tribunaux; alors que le clergé s'arrogea le pouvoir temporel contre le droit naturel, contre la loi des nations, alors, tout profit du prêt fut jugé illicite : le pernicieux rigorisme de Mahomet l'emporta en Occident sur les doctrines justes et modérées de la Bible, et sur les lois des empereurs même les plus obséquieux envers les évêques. Alors, on ne trouvait à emprunter qu'à 16, 30, 40, 50, 80, et davantage pour cent. Le mot *usure* fut diffamé sans doute; mais la chose

resta ; elle prit la plus grande extension avec le retour des lumières, avec une plus exacte connaissance du droit naturel. On sentit que l'argent, comme la terre et le travail, fait naître la richesse ; on céda universellement à l'impérieux besoin de soutenir, d'alimenter l'industrie, de ne pas restreindre et contrarier plus long-tems la vie du corps social. Bien avant la révolution de 1789, nous avions des livres nombreux et tous catholiques, pour distinguer le *profit légitime du prêt*, l'*intérêt* en un mot, d'avec l'*usure* qui resta prohibée. Tandis que les lois romaines et le droit des protestans regardent le mot *usure* comme un mot honnête pour dire une chose où les seuls vices accidentels sont blâmables, le commun des catholiques a scrupuleusement employé, pour désigner les mêmes contrats, le mot *intérêt*, ou celui de *dédommagement*. Les scolastiques ont fini par réserver le nom diffamé d'*usure* pour le prêteur à intérêt, qui, au lieu de prendre ce qu'ils appellent un *titre honnête*, s'obstinerait à recevoir son profit comme naissant du prêt et non pas du *dommage naissant*, ou du *lucre cessant*. Une grossièreté aussi obstinée, une malice aussi contrariante, c'est là généralement depuis des siècles le péché d'usure. Que l'on dispute encore sur les mots, dans quelques séminaires ; que l'on ravive de frivoles querelles si clairement terminées par l'usage universel, par la conduite publique du clergé le plus édifiant, c'est un petit mal : c'est aujourd'hui le mal d'un petit nombre ; mais il ne sied pas au dix-neuvième siècle et à Paris, centre de commerce, d'invoquer sur un tel sujet, un prétendu article de foi qui réellement n'exista jamais. Les sciences morales, comme les autres sciences humaines, marchent à très-petits pas ou s'obscurcissent et s'éclairent avec le tems ; mais où elles ont marché, il faut les suivre ; autrement, de quoi serviraient nos dépenses pour les maisons qui s'appellent des *hautes études*.

Il y a long-tems déjà que le savant et pieux Gerson avait dit aux théologiens : *Ne donnez plus le nom d'usure à des contrats justes et nécessaires* ; et que le docteur Holden, dans son *Analyse de la foi*, toujours si estimée en Sorbonne, a donné le même avis, p. 378. Voy. aussi la *Lettre encycique* de Benoît XIV, du 1er novembre 1745 et le *Traité de l'usure* par M. de la Forêt, curé de Sainte-Croix de Lyon. Ainsi écrivait, dans le dernier siècle, l'abbé Bergier, le plus célèbre et l'un des plus orthodoxes entre les athlètes modernes qui ont le mieux combattu pour la foi et la morale de l'église catholique. Il a été suivi, sur ce qui touche l'usure, par une foule de théologiens français et autres, avant et depuis 1814. Enfin, on peut voir, au

grand livre du trésor public, les longues listes des communautés religieuses et des membres du clergé qui retirent chaque année plusieurs millions d'intérêt de leur argent prêté à l'état, à cinq pour cent.

Imposer aux autres des fardeaux que soi-même on ne voudrait pas toucher du doigt, ce serait pur pharisaïsme. On trouvera, sur la question de la légitimité du prêt de commerce, les plus nouveaux et les plus curieux renseignemens dans l'estimable et savant journal intitulé : *La France catholique*, etc. 22e livraison.

Le tome IX de l'ouvrage que nous annonçons contient principalement des extraits des œuvres de St Ambroise; et le tome X est très-remarquable par un excellent discours sur l'origine et les progrès de l'éloquence de la chaire ; ce discours de M. l'abbé M. N. S. Guillon sert de préliminaire aux traductions et aux extraits des œuvres de St Jean Chrysostome, si célèbre par son éloquence, par ses vertus et ses malheurs, et que Bossuet a eu tant de raison de surnommer le plus grand et le plus profond des orateurs chrétiens. On trouvera ici une traduction nouvelle de son *Traité du Sacerdoce*, le meilleur ou le plus estimé des traités de morale et de théologie de ce père de l'Église, demeuré jusqu'à présent le maître et le modèle presque inimitable des écrivains ecclésiastiques. LANJUINAIS, *de l'Institut.*

438. — * *Histoire du mahométisme*, contenant la vie et les traits du caractère du prophète arabe, avec un aperçu des divers empires fondés par les armes mahométanes, et des recherches sur la théologie, la morale, les lois, la littérature et les usages des musulmans ; suivie d'une description rapide de l'étendue et de l'état présent de la religion mahométane ; par *Charles* MILLS, traduit de l'anglais sur la *deuxième édition*, par M. P***, docteur ès-lettres. Paris, 1825 ; Boulland et Comp., au Palais-Royal. 1 vol. in-8° de 544 p., formant le T. IV des *OEuvres complètes de Mills*. (V. ci-dessus p. 234). Prix 6 fr.

« Tenant l'épée d'une main et le *Koran* de l'autre, Mahomet et les califes déclarèrent la guerre aux institutions civiles et religieuses du monde. Les royaumes qui florissaient dans les vastes et fertiles régions, situées entre le Gange et l'Atlantique, furent bouleversées. Une nouvelle religion, de nouvelles mœurs, de nouveaux principes de gouvernement furent introduits, et, la face du monde moral et politique fut complétement changée. » (Préface, p. 11.)

Le spectacle d'une aussi prodigieuse révolution a dû frapper nécessairement tous les hommes qui aiment à contempler l'élévation et

la chute des empires, et tous les philosophes qui se plaisent à étudier la marche de l'esprit humain. Aussi, existe-t-il sur le mahométisme un très-grand nombre d'ouvrages, mais qui, pour la plupart, sont rares et volumineux. M. Mills a donc rendu un service important aux sciences historiques, en entreprenant d'extraire la substance de ces ouvrages, et de former, des traits principaux que les écrivains orientaux nous ont transmis, un tableau fidèle et animé de l'histoire religieuse, politique et littéraire des disciples du législateur arabe. Ce travail, consciencieusement exécuté, est très-propre à détruire beaucoup d'idées fausses que l'ignorance ou la mauvaise foi ont accréditées, et qui déparent plusieurs ouvrages estimables, destinés à l'instruction de la jeunesse. D'un autre côté, lorsqu'on y voit l'étendue et la population des contrées qu'occupent encore les sectateurs de Mahomet; si l'on réfléchit à leurs progrès récens dans l'art de la guerre, à leur opiniâtreté, à leur fanatisme, on ne peut s'empêcher d'avoir quelque inquiétude sur l'issue de la nouvelle lutte qui s'est engagée entre les Mahométans et les Chrétiens, lutte que les puissances de l'Europe semblent se plaire à prolonger.

Le style de la traduction est en général correct, élégant et presque toujours en harmonie avec les idées. Mais un certain nombre de passages ne nous ont pas paru suffisamment clairs, soit à cause de l'emploi de périphrases mises à la place des noms propres, soit par le défaut de transitions, soit enfin, que le traducteur, n'ayant pas bien saisi le sens de l'ouvrage anglais, se soit contenté de rendre les mots par des mots, sans s'être approprié les pensées. A. M—T.

439. — * *Des Évêques*, ou Tradition des faits qui manifestent le système d'indépendance que les évêques ont opposé dans les différens siècles aux principes invariables de la justice souveraine du roi sur tous ses sujets indistinctement, et la nécessité de laisser agir les juges séculiers contre leurs entreprises, pour maintenir l'observation des lois et la tranquillité publique; avec *notes* et *introduction historique*. Paris, 1825; chez les marchands de nouveautés. 1 vol. in-8° de XL et 295 pages d'impression.

Sous ce titre un peu prolixe parut, en 1753, une brochure qui, selon le témoignage de Grimm, *est presque aussi amusante qu'un roman*. On était au milieu des démêlés qui existèrent alors entre le parlement et le clergé; aussi, la brochure obtint-elle un très-grand succès, parce que les prétentions des évêques et des autres ecclésiastiques y étaient exposées avec une érudition piquante, que l'on n'est pas accoutumé à trouver dans ces sortes d'écrits. L'auteur avait gardé l'ano-

nyme; mais on ne tarda pas à soulever le voile donc il s'était couvert, et l'on acquit la certitude que cet ouvrage qui faisait tant de bruit était sorti de la plume de l'abbé de Chauvelin (Louis-Philippe), conseiller au parlement de Paris. Il y a vingt ans, l'on aurait pu croire que la brochure de l'abbé de Chauvelin, comme toutes celles que firent naître ces tristes querelles, resterait à jamais enfouie dans la poussière des bibliothèques, et ne serait plus recherchée que par quelques curieux. Mais les circonstances au milieu desquelles nous vivons, LES DOCTRINES ULTRAMONTAINES PROFESSÉES HAUTEMENT PAR UNE PARTIE DU CLERGÉ FRANÇAIS, la fameuse déclaration de 1682 repoussée comme une hérésie, ont réveillé les défenseurs des principes de l'Église gallicane, et ils s'empressent d'aller chercher des armes dans l'arsenal élevé par nos ancêtres.

Tel est le motif qui a fait réimprimer la brochure de Chauvelin. Parmi les détails intéressans que nous y avons remarqués, se trouvent ceux qui sont relatifs à la proclamation des quatre articles de la déclaration de 1682; deux nouveaux arrêts de la cour royale de Paris ont prouvé récemment qu'elle n'a point cessé d'être loi de l'état. Alors, comme aujourd'hui, on employa mille prétextes pour qu'elle ne fût pas enseignée dans les Facultés de théologie, malgré l'édit du roi. Après quelques symptômes de résistance, l'Université et la Faculté de droit se réunirent; mais il fallut en venir aux voies d'autorité pour faire obéir la Faculté de théologie. Nous en sommes revenus au même point, et la lutte paraît au moment de recommencer entre une magistrature fidèle aux droits de la nation et du roi, et les suppôts des doctrines ultramontaines. Dans une semblable occurence, on ne saurait trop recommander la lecture de l'ouvrage de l'abbé de Chauvelin, et applaudir aux vues qui l'ont fait réimprimer. — La nouvelle édition est précédée d'une introduction intéressante et de notes qui lui donnent beaucoup de prix. A. T.

440. — * *Encore des Comédiens et du Clergé*, etc.; par M. le baron d'Hénin-de-Cuvilliers, maréchal de camp, etc. Paris, 1825; Ponthieu. In-8° de 258 pages; prix, 5 fr. (Voyez, *Rev. Enc.*, t. XXVI, pag. 508, le compte rendu du premier ouvrage publié sous le même titre, et dont celui-ci n'est qu'un appendice ou plutôt un abrégé.)

441. — * *Considérations philosophiques, théologiques, morales et politiques*, ou Examen critique des opinions de M. l'abbé de La Mennais; par M. l'abbé PAGANEL. *Seconde édition*. Paris, 1825; Gauthier

frères, rue Serpente, n° 16. 2 vol. in-8° de XI et 449, et de 330 pages; prix, 10 fr.

442. — * *Œuvres de Pothier* contenant les traités du droit français. *Nouvelle édition*, mise en meilleur ordre et publiée par M. Dupin. T. VII. Paris, 1825; Béchet aîné. 1 vol. in-8°; prix 9 fr. et pour les souscripteurs, 7 fr. 50 c. (Voy. t. XXVI, p. 207).

Le septième volume des œuvres de Pothier contient les traités *des donations* et *des successions*. Il termine l'édition complète qui a été entreprise sous les auspices de M. Dupin. Déjà, plusieurs fois, nous avons entretenu nos lecteurs des avantages qu'elle nous paraît avoir sur celles qui lui sont antérieures. (Voy. *Rev. Enc.* t. XXIV, p. 178 et 765. t. XXVI. p. 207). Aujourd'hui qu'elle est entièrement achevée, nous ne pouvons que la recommander avec plus d'instances. Le nom de M. Dupin est très-digne de figurer à côté de celui de Pothier. Notre contemporain est l'honneur du barreau français, comme le vénérable jurisconsulte d'Orléans s'est à jamais placé à la tête de ceux qui ont enseigné le droit, ou écrit sur cette science. Nous croyons que Pothier ne pouvait avoir un plus docte éditeur, et nous savons que cette réimpression de ses œuvres a déjà obtenu tout le succès qu'elle méritait. A. T.

443. — * *Les cinq Codes*, avec la *concordance des articles de ces codes;* précédés de la *Charte constitutionnelle* et des lois qui en dérivent; suivis des *tarifs des frais en matière civile et criminelle*, de la *concordance des calendriers grégorien et républicain*; du *rapport de l'ancien système des poids et mesures avec le nouveau;* de *tableaux de la depréciation du papier-monnaie*, et d'une *table générale des matières*. Paris, 1825; Aimé-André, in-12 de XXXVIII et 518 pages; prix, 6 fr.

Cette nouvelle édition des cinq codes, dans un format commode et portatif, en beaux caractères sortis de la fonderie polymatype de H. Didot, enrichie de notions pratiques, de renseignemens essentiels et de tableaux qui ajoutent à son utilité, ne peut manquer d'obtenir un grand succès. Non-seulement, tous les juges, les magistrats, les hommes de loi, les fonctionnaires publics; mais les citoyens de toutes les classes ont besoin d'avoir à leur disposition et de consulter souvent nos différens codes qui règlent les conditions, les droits et les devoirs de notre existence sociale. L'étude élémentaire du droit fera nécessairement partie, avant quelques années, de l'éducation primaire et commune; et nous signalerons ici la déplorable lacune qui existe à cet égard dans notre système d'instruction.

Un extrait simplifié de l'ouvrage que nous annonçons, renfermant les connaissances préliminaires en ce genre que le premier âge est susceptible de recevoir, serait un service très-important à rendre à la jeunesse : nous invitons le libraire auquel on doit cette publication nouvelle des cinq codes, de bien mériter encore de nos jeunes concitoyens, en faisant composer et en publiant pour leur usage le *Manuel élémentaire du droit*, dont nous lui soumettons l'idée première, et qu'un jeune avocat, aidé des conseils de nos jurisconsultes les plus instruits, se fera un plaisir de rédiger.

M. A. J.

444. — * *Jurisprudence des mines, en Allemagne;* par M. Blavier, ingénieur en chef au corps royal des mines. Paris, 1825; l'auteur, rue St.-Jacques n° 161, et Carillan-Goeury, libraire, quai des Augustins, n° 41. 3 vol. in-8° de cent feuilles, dont plus d'un tiers en petit texte; prix 20 fr., franc de port, 25 fr.

Cet ouvrage se compose de la traduction de deux traités publiés en 1790 et 1791, par *Franz-Ludwig* Von Cauvrin; l'un, sur la législation; l'autre, sur l'économie et la police des mines en Allemagne.

Le traducteur a joint au texte des deux premiers volumes des *annotations* dans lesquelles il expose les systèmes suivis, en semblable matière, par les différens peuples de l'Europe, et notamment en France; il y a joint un extrait sommaire des principaux codes français, surtout pour ce qui concerne leur application à la jurisprudence des mines.

Le troisième volume contient un recueil complet des lois, ordonnances et instructions publiées jusqu'à ce jour sur les mines, carrières, usines, tourbières et salines du royaume; on y trouve aussi le texte des articles de chacun des codes et des différentes lois et ordonnances étrangères à la matière, mais dont la connaissance est nécessaire aux exploitans.

Une préface très-étendue fait apprécier l'importance d'une bonne législation, en matière de mines et d'usines. Chaque volume est terminé par une *table des matières* faite avec soin, et le tome second renferme une *Table chronologique des traités publiés en Allemagne sur le droit des mines*, avec les noms de leurs auteurs. Z.

445.—* *Jurisprudence et style du notaire*, contenant les dispositions législatives et réglémentaires, la jurisprudence des arrêts, et le style ou les formules à l'usages des notaires. T. VII. Paris, 1825; Warée oncle et fils aîné. In-8° de 636 pages. Nous avons déjà fait connaî-

re les premiers volumes de cet ouvrage, utile pour la pratique du notariat. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXIII, p. 696.)

446. — * *Examen médical des procès criminels des nommés* Léger, Feldtmann, Lecouffe, Jean-Pierre et Papavoine, dans lesquels l'aliénation mentale a été alléguée comme moyen de défense; suivi de quelques *considérations médico-légales sur la liberté morale;* par le docteur GEORGET, membre adjoint de l'Académie royale de médecine, correspondant de la Société médicale de Londres et de celle de Rouen, etc. Paris, 1825; Migneret. In-8° de VI, 132 pages; prix : 2 fr. 50 c.

Montrer que notre législation criminelle n'a pas encore envisagé dans toutes ses acceptions le mot de *préméditation;* indiquer que la doctrine admise dans la plupart de nos cours d'assises, relativement à la *folie* et à la *démence*, a quelque chose de trop exclusif et de contraire à l'esprit de la loi; faire voir que les juges habituels et les jurés, tels que le sort les désigne, ne sont pas toujours aptes à prononcer sur l'existence de la *liberté morale;* prouver enfin que l'aliénation mentale, alléguée comme excuse par les accusés, ou par les défenseurs dans les procès criminels, est trop souvent écartée, et qu'il en résulte le grave inconvénient de faire périr sur l'échafaud des hommes qui ne sont réellement pas coupables; telles sont les questions que M. le docteur Georget s'est proposé de traiter dans l'examen de cinq procès dont les feuilles publiques ont rendu compte depuis peu de tems. Ce médecin, auquel on doit une excellente monographie sur la folie, et un autre ouvrage non moins important sur la physiologie du système nerveux, était plus qu'un autre capable d'aborder ce sujet et de le traiter avec cette supériorité qu'exigent des matières d'un haut intérêt. Sa brochure, qui n'est que la réunion de plusieurs articles successivement publiés dans les *Archives générales de médecine*, sera lue avec fruit par tous les hommes qui s'occupent de législation criminelle, et par tous ceux qui se livrent à l'étude de la médecine légale. L'auteur, animé par l'unique désir d'être utile, nous paraît avoir discuté les questions les plus graves avec un sang-froid et une impartialité bien rares aujourd'hui dans les débats scientifiques ou littéraires. Il résulte de l'examen attentif des débats qui ont eu lieu dans les diverses cours d'assises (du moins telle est l'opinion de M. Georget), que Léger, Feldtmann, Lecouffe et Papavoine ne possédaient pas cette liberté morale qui seule constitue le crime, lorsqu'ils se sont rendus coupables des diverses actions pour lesquelles on les a mis en jugement,

et qu'ils ne méritaient point d'être condamnés à mort, mais seulement d'être renfermés dans une maison de force, où ils auraient trouvé à la fois leur châtiment et peut-être leur guérison. Quant à Jean-Pierre, M. le docteur Georget pense que chez lui l'aliénation était simulée et qu'on ne pouvait l'admettre pour excuse.

Quelle que soit l'opinion des lecteurs de cet *examen médical* sur les jugemens prononcés par les tribunaux, soit qu'ils adoptent ou qu'ils rejettent les conclusions de l'auteur, tous rendront certainement justice à ses intentions; tous l'encourageront à persévérer dans la tâche qu'il semble s'être imposée, de rendre accessibles à tous les légistes, à tous les jurés, les notions au moyen desquelles ils pourront apprécier le degré de liberté morale dont jouissait l'individu qu'une accusation conduit au pied du tribunal. Un tel ouvrage sera un véritable bienfait, puisqu'il pourra contribuer à sauver la vie à quelques hommes plus malheureux que coupables, et épargner à la société quelques-uns de ces regrets amers qui naissent d'une erreur, et qu'une législation plus douce, et surtout l'abolition de la peine de mort, si généralement demandée par tous les philanthropes (Voy. *Rev. Enc.*, t. x, p. 331 et 660) rendraient désormais impossibles.

G. T. Doin.

447. — * *Essai historique et moral sur la pauvreté des nations, la population, la mendicité, les hôpitaux et les enfans trouvés;* par *F.-E.* Fodéré, professeur de médécine légale à la Faculté de Strasbourg, etc. Paris, 1825; Mme Huzard. 1 vol. in-8° de xij, 615 pages; prix, 7 fr. 50 c.

Cet ouvrage, fruit d'une véritable philanthropie éclairée par une longue expérience, a pour but, non de faire avancer la science, mais de provoquer d'utiles applications et des améliorations importantes en ce qui touche la répression de la mendicité, le régime des hôpitaux et l'administration des secours publics, l'éducation et le sort des enfans trouvés et abandonnés. L'auteur remarque, en commençant, qu'il ne faut pas juger de la richesse et du bonheur d'une nation par l'accumulation des capitaux dans un petit nombre de mains, par la progression croissante des revenus du fisc, ni même uniquement par le progrès des sciences, des lettres et des arts. Il discute ensuite les avantages et les inconvéniens d'une grande population, et se décide pour une population nombreuse, qu'il regarde comme la principale force des États, pourvu toutefois qu'il s'agisse d'une population éclairée, laborieuse, et non d'une population inerte et pauvre, composée en grande partie d'oisifs, de vagabonds

de mendians. Ce n'est qu'après s'être occupé du bien-être et de augmentation de la portion active de la société, qu'il traite des vers objets que nous avons énoncés plus haut. Ce livre, composé rticulièrement dans l'intérêt des classes inférieures, c'est-à-dire des asses, l'est par conséquent dans l'intérêt général. M. Fodéré, après oir sondé d'une main ferme les plaies du corps social, cherche le mède où il est effectivement; savoir : dans le perfectionnement dans le complément des lois et des institutions, et dans le redres- ment des mœurs et de l'éducation publique. Exempt de préjugés toute espèce, il combat, avec une égale fermeté, les abus anciens lés exagérations nouvelles. On pourra ne pas approuver toutes s mesures qu'il propose; mais personne, assurément, ne mécon- aîtra le mérite et la bonne foi de ses recherches, l'indépendance son caractère et la justesse de ses aperçus généraux.

BOUCHENÉ LEFER, avocat.

N. d. R. Un autre de nos collaborateurs s'étant occupé de l'exa- en du même travail de M. Fodéré, nous allons joindre quelques- nes de ses observations à celles que l'on vient de lire.

Plusieurs des opinions que M. Fodéré expose sont susceptibles controverse, comme le célibat qu'il conseille à quelques classes ligieuses, et les limites qu'il voudrait prescrire à l'emploi des oyens de la mécanique, etc.; les autres vues qu'il présente por- nt avec elles plus ou moins le caractère de l'utilité; et si quelques mmes en pouvoir se décident à parcourir cet ouvrage, de telles ées ne peuvent manquer de porter des fruits heureux pour l'amé- oration de la société. M. Fodéré ne se dissimule pas toutefois que voix du bien est faible, et parvient rarement à se faire entendre; remonte à l'origine des abus et aux causes qui les ont introduits; indique les meilleurs moyens de les déraciner. Telle est, après le vail offert aux mendians valides, l'espèce d'obligation qu'il croit 'on doit imposer à la fainéantise de s'exercer à un ouvrage utile, lui assurant le fruit de ses travaux. C'est ainsi qu'aux États-Unis ramène successivement à des sentimens d'amour-propre social hommes dégradés par la misère. Une pareille épreuve sera faite si bientôt à Genève, et il est à désirer que la France ne demeure nt en arrière de ces honorables tentatives. J. J. VIREY.

448. — * *Des colonies d'indigens, et des moyens d'en établir sur les ides du département de la Gironde.* Bordeaux, 1825; Racle. Bro- ure in-8° de 30 pages, avec planches.

e département de la Gironde, sur 520,000 habitans, compte

52,000 indigens, c'est-à-dire le dixième de sa population. En divi sant par 7 leur nombre total, on a 3,850 familles, dont la moitié s trouve privée, par une surcharge d'enfans, de moyens suffisans d'existence. Si nous retranchons deux enfans par famille, on voi que les secours accordés à 7,700 enfans écarteraient 19,300 indi vidus, et réduiraient la classe des mendians à 32,700, sur lesquel on peut compter 18,000 valides.

Dans le plan de colonisation conçu par l'auteur, l'établissemen d'un ménage dans les Landes coûterait 1,700 fr.; cela ferait, pou la masse des indigens, une somme totale de 8,802,800 fr., don l'intérêt à 7 pour cent s'élève à 616,196 fr., c'est-à-dire, à 1 fr. 60 c par tête pour la population des classes productives du département et certes, l'état actuel des choses exige, de la part des propriétaires e des industriels, des dépenses bien plus considérables, presque per dues pour la société. Cette dépense même ne serait pas faite en pur perte par les souscripteurs, puisque le fermage des terres que le colons rendraient productives, donnerait, après la première année une somme considérable qu'il faudrait déduire de l'intérêt de première mise de fonds. Dans le système hollandais, qui est aujou d'hui en pleine activité sur les bruyères de Phalsdorf, l'établissemen d'une ferme coûte 3,550 fr.

Tels sont les calculs qui servent de base au plan de l'auteur. Il fa lire sa brochure, si l'on veut connaître les détails d'organisati qu'il indique. Il voit dans la Gironde une partie de la populati qui trouve dans l'aumône une véritable prime d'encouragement po la paresse et pour tous les vices qu'elle enfante, et à côté des ter immenses, offrant toutes les conditions d'un sol fertile, qui ne réc ment que des fonds pour être rendues productives; il remplace c individus, fléau de la société, par de nouveaux producteurs, c deviendront consommateurs à leur tour; et d'hommes abrutis et moralisés, il en fait de bons pères de famille attachés au sol et a principes conservateurs de l'ordre. Ainsi, l'intérêt matériel et l' térêt moral se trouvent réunis dans les avantages qu'offre la colo sation des indigens.

Nous apprenons avec plaisir que M. le Préfet du département d Gironde a donné des ordres pour que ce projet reçût un commen ment d'exécution dans la commune de Salles. Il a dû s'y transpo le 21 novembre dernier, pour faire arpenter le terrain accordé à ménages d'indigens: il se propose, à cette occasion, de faire appel à la bienfaisance publique. Nous formons des vœux pour

os autres départemens suivent cet exemple. Nous avons tant de erres qui n'attendent que la main de l'homme pour être fécondées ! Ce n'est plus dans les colonies que nous devons chercher un débouché pour l'excédant de notre population ; c'est dans une plus sage répartition des producteurs sur le sol même de la France. Ad. G.

449. — * *Considérations sur l'emprunt d'Haïti*, adressées à M. le duc de la Rochefoucault-Liancourt ; par M. L.-G. Ternaux. Paris, 1825 ; chez les marchands de nouveautés. Brochure in-8° de 42 pages ; se vend au profit des Grecs.

On ne saurait développer avec plus de clarté, de raison et de sagesse, les garanties que la république d'Haïti offre pour sûreté de l'emprunt destiné à soulager l'infortune des colons. Cet emprunt est contracté pour asseoir sur des bases solides le repos, l'industrie et l'avenir de la nation haïtienne. Elle possède une épargne de cinquante millions qu'elle pourrait payer comptant, si elle ne préférait les employer à l'accroissement de sa prospérité. Son territoire s'est accru du vaste pays qui dépérissait sous la domination espagnole, et une compagnie anglaise exploite la richesse de ses mines. Son gouvernement a pris pour modèle les États-Unis, le plus sage et le plus stable des gouvernemens du monde. Depuis vingt-deux ans, une marche équitable et régulière lui a été donnée par les vertus de deux hommes qui ont été successivement appelés à la direction des affaires publiques, et qui se sont appliqués à suivre l'ordre et l'économie enseignés et mis en pratique par Toussaint-Louverture, si bien qu'il disait que l'argent était un esprit malin qu'il fallait tenir sous les verroux. Aussi, la république d'Haïti a-t-elle toujours exécuté avec la plus scrupuleuse exactitude tous ses engagemens envers le commerce des autres nations. Qui pourrait douter qu'elle n'apporte la même bonne foi, dans ceux qu'elle a contractés à la face des peuples de l'ancien et du nouveau monde, pour assurer à jamais son indépendance ?

En vain, pour affaiblir ses sûretés réelles et morales, opposerait-on la jeunesse de sa république, l'ignorance de la multitude, et quelque déréglement dans ses mœurs : sa jeunesse donne des espérances, son ignorance se dissipe ; et quant à ses mœurs, il nous semble qu'il y a eu de l'exagération dans le tableau que présentait l'article de la *Revue* intitulé : *Étude sur la civilisation d'Haïti.* (Voy. t. XXVII, p. 647-682.) On a vu le mal, et fermé les yeux sur le bien. Quel empire, quelle nation, quelle ville pourrait soutenir un examen aussi sévère ? Si je citais seulement Paris, qui passe pour

l'une des cités les mieux policées, si je parlais de la licence de ses mœurs, du nombre de ses filles publiques, de ses maisons de jeu, de la ruine des fils de famille, des banqueroutes, des vols, des suicides, des empoisonnemens, des assassinats, de l'action sourde et terrible d'une police qui peut à peine suffire à tant de déréglemens, de vices et de crimes, de ses vastes prisons et du nombre de juges et de tribunaux sans cesse occupés de punir : quelle idée se formerait-on de cette capitale ; et qui croirait y pouvoir vivre un seul jour en sûreté ?

Pour juger une nation, il faut mettre dans la balance ce qu'elle a de bien et ce qu'elle offre de mal ; et, à tout considérer, j'aimerais mieux, dans un peuple neuf, de la bonne foi, de la rudesse et des passions violentes, que ces formes étudiées, souples et mielleuses de la politesse, qui sont trop souvent le masque de la friponnerie et de la perversité. La République d'Haïti, sortant du chaos de l'esclavage, est tout ce qu'elle peut et ce qu'elle doit être. On n'a point appris à y déguiser des vices, et l'on s'y montre tel qu'on est ; les cœurs n'y sont point cachés sous la duplicité, et les visages n'y sont pas fardés par la dissimulation. On n'y est pas dévot par hypocrisie ; les autels sont entourés d'hommages purs et véritables ; et cette franchise de caractère est déjà de la vertu. Malheur à Haïti, si sa jeunesse ressemblait à la décrépitude ! Ce peuple n'a-t-il pas fait preuve d'un véritable esprit national et d'un amour sincère de la patrie ? n'est-il pas prêt à tout sacrifier à cet amour, véritable source de la vertu ? et la vertu ne conduit-elle pas une nation au bonheur ?

On n'est pas juste quand on reproche à Haïti des vices qui sont les effets du climat. Les peuples du midi, comme le remarque Montesquieu, ont du penchant à l'amour et à la paresse ; le législateur doit faire ses efforts pour combattre ces vices. Déjà, il existe à Haïti des lois qui répriment le vagabondage et la mendicité. Il ne s'agit que d'en faire de nouvelles, pour favoriser l'industrie et encourager les mariages. Tout ne se fait pas dans un jour ; et l'on voudrait que Haïti, naissant d'une manière presque miraculeuse à la civilisation n'eût plus de vestiges d'une barbarie dont il a fallu à l'Europe dix siècles pour commencer à s'affranchir !

Ainsi, les institutions de la République haïtienne, ses progrès surprenans et rapides, la rudesse et la franchise de ses mœurs, son amour pour la patrie, sa fidélité à remplir ses engagemens, l'exploitation de ses mines, la fertilité de son sol, sa position favorable au commerce des deux mondes, une économie de 50 millions : voilà les sûretés que le passé offre à l'emprunt ; mais, dans l'avenir, nous

en voyons de bien plus grandes choses encore. Après le traité de paix qu'elle vient de faire avec la France, cette République n'a plus la crainte de voir brûler ses villes, détruire ses ports, paralyser son industrie, anéantir son commerce; elle n'a plus d'armée à entretenir sur le pied de guerre, ce qui lui procure, chaque année, une économie de 15 millions au moins; elle verra sa population s'enrichir du superflu de celle de l'Europe, ses lumières s'accroître, les arts se répandre et se naturaliser chez elle, l'architecture décorer ses villes, son commerce s'étendre, ses mœurs achever de se polir sous l'empire des lois et de la liberté.

Qu'on ne craigne plus désormais de guerre entre la France et Haïti! les nœuds formés entre les deux nations sont trop étroitement resserrés, pour qu'ils puissent se rompre. Sera-ce Haïti qui les brisera? Le souvenir de ses longues infortunes, ses villes livrées aux flammes, son sang répandu par torrens, ses citoyens retranchés dans les montagnes, son éducation retardée, son industrie perdue: tout cela ne serait-il pas un affreux malheur? La France elle-même sera-t elle jamais assez ennemie de ses propres intérêts pour envoyer encore une armée et une flotte, dévouées à une mort inévitable, sur des rivages lointains? prodiguera-t-elle ses trésors et son sang pour le seul plaisir de la destruction? anéantira-t-elle l'une des branches de son commerce, surchargée du poids d'une dette énorme? fermera-t-elle tout espoir à l'infortune des colons? ruinera-t-elle ses citoyens qui auront prêté de l'argent à Haïti? Qui sait, d'ailleurs, si l'Angleterre, les États-Unis, les autres républiques de l'Amérique resteraient neutres dans une agression repoussée par l'opinion, cette reine des siècles? Tout promet donc une paix durable. — Telle est l'analyse des considérations sur l'emprunt d'Haïti, présentées dans l'excellent écrit de M. Ternaux; je ne me suis permis que d'ajouter quelques développemens qui se sont offerts naturellement à mon esprit, par suite de l'étude que j'ai faite de l'histoire des commencemens de cette république.

A. Mefral.

450. —* *Des faillites et des banqueroutes*, suivi du titre de la revendication en matière commerciale et de quelques observations sur la déconfiture; par *P.-S.* Boulay-Paty (*de la Loire-Inférieure*). Paris, 1825; Charles-Béchet. 2 vol. in-8°; prix, 12 fr.

Dans un tems où les transactions commerciales ont acquis une si prodigieuse activité, on ne saurait s'étonner que des faillites et des banqueroutes en soient quelquefois la suite. Aussi, les jurisconsultes sentaient ils tous les jours le besoin d'un ouvrage dans lequel fussent

traitées *ex professo* les questions souvent ardues qui se rattachent à cette partie du droit. Nous possédons, en effet, plusieurs ouvrages très-remarquables sur l'ensemble de la législation commerciale; mais aucun, à notre connaissance, n'était consacré à la partie spéciale qui fait l'objet du livre de M. Boulay-Paty. Ce jurisconsulte, déjà connu par son *Traité de droit commercial maritime* (Voy. *Rev. Enc.*, t. XIV, p. 526 et suiv.), remplit aujourd'hui la lacune que nous venons de signaler. La lecture rapide que nous avons faite de son nouveau Traité des faillites et banqueroutes nous conduit à penser que ce nouvel écrit est propre à consolider et à étendre encore sa réputation. Sans doute, il est plusieurs questions sur lesquelles nous ne saurions être de son avis; et, si la nature de ce recueil nous le permettait, nous lui exposerions les doutes que quelques-unes de ses doctrines nous font concevoir. Mais, nous devons nous borner à porter un jugement sur l'ensemble de l'ouvrage, et nous nous empressons de déclarer que M. Boulay-Paty aborde toujours les difficultés avec courage, et que sa discussion lumineuse et profonde les aplanit et répand une vive clarté sur plusieurs points importans de la législation commerciale. Nous pouvons annoncer encore sur le même sujet un traité que M. Mongalvy, déjà connu par sa participation à un grand ouvrage sur le code de commerce, est au moment de publier. Ainsi, les difficultés qui accompagnent l'interprétation de cette partie de notre droit disparaîtront sans doute devant les efforts de ces deux jurisconsultes.

On nous assure que M. Boulay-Paty fera paraître incessamment le *Traité des assurances*, d'Émérigon, annoté et conféré avec Valin et la législation actuelle; ce sera un service de plus rendu par cet auteur à la science du droit; car, tous ceux qui la cultivent n'ignorent pas que l'ancienne édition d'Émérigon est très-rare, et qu'elle est devenue incomplète par les changemens qui se sont opérés depuis dans cette partie du droit français.

451. — * *Traité des brevets d'invention, de perfectionnement et d'importation;* par *Augustin-Charles* Renouard, avocat à la cour royale de Paris. Paris, 1825; Renouard. 1 vol. in-8° de xij et 501 pages d'impression; prix 7 fr.

Déjà nous possédons plusieurs des ouvrages consacrés aux brevets d'invention. En 1811, M. Molard; en 1823, M. Blanc Saint-Bonnet; et, en 1825, M. Théodore Reynault, ont publié des recueils qui ne sont guère que des compilations des lois et arrêts qui régissent cette importante matière. M. Renouard a envisagé de plus haut le même

ıjet. Les questions de philosophie, de politique et de jurisprudence ui se rattachent aux inventions et aux productions de l'esprit ont é par lui abordées franchement. Aussi, ce livre ne sera-t-il pas reherché uniquement par les jurisconsultes; il intéresse au plus haut oint tous ceux qui s'occupent d'économie politique et d'industrie. a division en est méthodique; les questions y sont examinées avec larté et profondeur, et le rapprochement des législations étranères ajoute beaucoup de prix au travail de M. Renouard. Il est pourınt une lacune que nous devons signaler. Indépendamment des revets d'invention, il existe dans notre législation des priviléges qui tiennent de très-près, et sur lesquels notre auteur n'a rien dit. Nous oulons parler du droit que les fabricans de soieries, par exemple, nt, en vertu d'une loi du 18 mars 1806, d'acquérir la propriété exlusive des dessins de leur invention, pendant un tems déterminé. 'autres lois renferment aussi des priviléges du même genre. Si ces estrictions apportées à la liberté illimitée de l'industrie ne peuvent pas tre rigoureusement classées parmi les brevets d'invention, du moins nt-elles avec eux de très-grands rapports, et de graves questions 'élèvent quelquefois à leur occasion. Cette lacune ne nous paraît onc pas sans quelqu'importance. L'auteur pourra facilement y rehédier, dans une nouvelle édition, dont le besoin se fera sans doute entir très-prochainement; car son livre nous semble destiné à obtehir un succès durable, et, pour notre compte, nous n'hésitons pas à le lacer parmi les meilleurs ouvrages qui ont paru sur notre nouvelle égislation. A. Taillandier.

452.—**Le commerce au dix-neuvième siècle*, état actuel de ses transctions dans les deux hémisphères, causes et effets de son agranlissement et de sa décadence, et moyen d'accroître et de consolider a prospérité agricole, industrielle, coloniale et commerciale de la France; par *Alex.* Moreau de Jonnès, correspondant de l'Académie des sciences de l'Institut de France, etc., etc. Paris, 1825; 'auteur, rue de l'Université, n° 28; Renard, libraire, rue Ste.-Anne, n° 71. 2 vol. in-8°; prix 10 fr.

Au commencement de la crise dont le commerce éprouve encore es funestes effets, M. le baron de Damas, aujourd'hui ministre des afaires étrangères, alors gouverneur de Marseille, conçut le dessein énéreux d'instituer, devant l'Académie de cette ville, une enquête our approfondir les causes de cette crise, et chercher les remèdes u'il est possible de lui opposer. Au deuxième concours, le prix exraordinaire qu'il avait fondé fut decerné à M. Moreau de Jonnès.

Pour mieux mériter cette honorable récompense, l'auteur revit son ouvrage; il lui donna les développemens que comportent l'étendue du sujet et son importance; et il le soumit à une commission de l'Institut, composée de MM. de Laplace, Fourier, Coquebert Montbret, Ramond et Lacroix. Le rapport de ces savans, approuvé par l'Académie des sciences, et consigné dans l'analyse de ses travaux, est ainsi conçu : « M. Moreau de Jonnès vient d'achever un grand ouvrage d'économie politique d'une haute importance, où il passe en revue, dans les deux premières parties, d'une manière comparative, la situation du commerce, dans les principaux pays de l'Europe et dans les États-Unis d'Amérique. Dans une troisième partie, il traite des moyens d'accroître et de consolider la prospérité du commerce français, dans les deux hémisphères. Cet énoncé suffira pour faire voir que la commission n'a pas dû comprendre ce travail dans le concours de statistique. Mais, chacun des commissaires individuellement a rendu une pleine justice aux savantes recherches de l'auteur, et au soin avec lequel il a réuni une multitude de faits épars dans beaucoup d'ouvrages français et étrangers, qu'il a coordonnés habilement et dont il a su faire un ensemble fécond en résultats précieux. Les commissaires ont donc pensé que cet ouvrage est digne de fixer l'attention des savans et des hommes d'état, et qu'il mérite de grands éloges. Ils ont exprimé le désir que l'auteur en fît jouir le public par la voie de l'impression. »

L'esprit vaste et pénétrant du général Foy avait saisi toute l'utilité d'un pareil ouvrage, pour les intérêts commerciaux de la France. Un mois avant sa fin déplorable, ce grand publiciste, qui venait de lire les feuilles du premier volume, écrivit à M. de Jonnès : « Vous avez entrepris un grand travail; mais il y a en vous tout ce qu'il faut, pour le mener à bien : connaissances variées, données certaines, esprit juste, méthode analytique, et le talent d'élocution qui procure le succès. »

Cet honorable suffrage, le jugement favorable de l'Académie des sciences, un concours public et l'appui que les principales villes du commerce du royaume ont donné à la publication de cet important ouvrage, nous font un devoir d'en présenter prochainement à nos lecteurs une analyse détaillée. Nous avons le désir et l'espoir de leur offrir celle dont s'occupe en ce moment l'un des savans les plus distingués de l'Europe. Z.

453. — *D'un nouveau complot contre les industriels ;* par M. D

STENDHAL. Paris, 1825 ; Sautelet. Brochure in-8° de 24 pages ; prix 1 franc.

L'auteur de cette brochure, déjà connu par quelques ouvrages fort originaux, se fait remarquer par l'esprit satirique qui lui est propre, mais, qui ne prouve rien contre la théorie sociale, désignée sous le non d'*industrialisme*. M. de Stendhal nous paraît s'être aventuré avec beaucoup de légèreté dans une discussion qui exigeait des études spéciales. Il a remplacé des argumens par des personnalités, et n'a pas accordé à l'industrie l'intérêt que ne peuvent lui refuser les hommes éclairés et impartiaux ; toute fois, il s'est déclaré avec raison contre certains *industriels*, qui, prêtant aux Turcs leur argent et leurs vaisseaux, deviennent ainsi complices du crime politique qui tend à anéantir la Grèce, et contre quelques autres enthousiastes qui, séduits par les étonnans succès de l'industrie chez nos voisins, n'ont pas craint de mettre en principe, que la capacité industrielle doit être placée exclusivement au-dessus de toutes les autres capacités, et ont en même tems affecté de rejeter de leur système les idées de religion.

La force industrielle est incontestablement l'une des premières sources de la richesse et du bonheur social ; elle est un des besoins de notre pays et de notre époque, et l'une des principales bases de la liberté moderne ; mais nous pensons avec un de nos célèbres publicistes (M. B. CONSTANT, *Discours à l'Athénée royal*. Voy. *ci-dessus* p. 662-674) : « qu'elle ne suffit cependant pas, soit pour développer toutes les facultés de l'homme, soit pour maintenir la liberté ; que la vie physique n'est pas tout, et que le monde moral n'est rien sans la religion. »

P.-E. LANJUINAIS.

454. — * *Les jeunes Industriels*, ou Découvertes, expériences, conversations et voyages de Henri et de Lucie, par *Maria* EDGEWORTH ; ouvrage traduit de l'anglais, par Mme L. Sw. BELLOC. Paris, 1826, (1825); Fortic. 1 vol. in-12, de XIX, 280 pages; prix, 3 fr. 50 c.

Cet ouvrage a pour but de revêtir d'une forme populaire les notions élémentaires des sciences physiques, de faire comprendre à des enfans de 12 à 14 ans, dans des conversations familières, le jeu des machines les plus importantes, de leur apprendre, sans le secours des précepteurs, la théorie des expériences les plus faciles ; d'exciter en eux le goût des sciences, comme on leur donne de bonne heure celui de la littérature; enfin, de développer leur faculté d'attention, et même celle d'invention, en les conduisant par des degrés insensibles dans l'étude des phénomènes de la nature. Miss Edgeworth a fait une bonne

action, en publiant ce livre destiné aux classes industrielles. On sait que cette dame, qui joint à l'esprit d'observation, des connaissances très-variées, consacre sa plume aux ouvrages d'éducation. En étudiant la marche de l'intelligence chez les enfans, elle a dû observer que chaque heure amène de nouveaux matériaux dans leur mémoire : ils s'emparent avec une ardente curiosité de tout ce qui s'offre à leurs sens. Il faut donc les accoutumer de bonne heure à mettre à leur insu de la méthode dans l'exercice de leur jeune intelligence.

Dans une préface écrite sans prétention, et remplie de bonnes idées, miss Edgeworth fait sentir les avantages de cette méthode d'enseignement; et aussitôt après, entrant en matière, elle introduit ses personnages sur la scène. C'est Lucie, pleine d'esprit, de grâce et de vivacité; Henri, son frère, grand amateur d'expériences de physique, naturellement sérieux et réfléchi ; puis viennent le père, la mère, l'oncle, et chacun avec le caractère qui convient à sa situation.

Dans le premier chapitre, après une exposition fort naturelle, nous arrivons à la théorie du baromètre, dont les principales propriétés sont présentées avec une extrême simplicité. C'est une canne qui contient cet instrument ; les enfans s'en sont emparés, et Henri, en répétant les leçons du père, éclaircit les doutes de sa sœur, dont la conception trop vive va souvent au-delà de la vérité. Ils le porteront ensuite sur un clocher pour en mesurer la hauteur, puis dans un voyage, pendant lequel ils noteront, dans un journal, leurs observations quotidiennes, et sur une montagne du Devonshire, qu'ils trouveront élevée de 750 pieds au-dessus du niveau de la mer. J'anticipe exprès pour donner une idée de la marche de l'auteur.

Dans le second chapitre, les cheveux de Lucie, qui se débouclent par l'action de l'humidité, amènent une explication de la théorie de l'hygromètre. On y trouve quelques notions de la porosité; puis vient la théorie des pompes que Henri et sa sœur emploient à faire le vide dans une mare d'eau. La machine pneumatique, la machine à vapeur avec ses admirables effets, excitent ensuite leur curiosité. La théorie de ces machines est si simple quand elle est ramenée à ses principes les plus élémentaires, que l'on conçoit facilement que l'auteur puisse en donner une idée exacte à des enfans de cet âge.

Les parens de nos jeunes acteurs leur font faire un voyage pour étendre leurs connaissances scientifiques et industrielles. A quelque distance de la maison paternelle, ils entrent dans une manufacture de coton, dont les machines exigent de nouvelles démonstrations. Ils portent partout leur active curiosité. Sont-ils frappés de l'éclairage

par le gaz, ils veulent en connaître la théorie. Visitent-ils des grottes, il faut leur expliquer la formation des stalactites, etc.

Le style de cet ouvrage, que l'auteur avait adressé à la *Revue Encyclopédique*, qui a prié Mme Belloc de vouloir bien en donner une traduction française, est clair, élégant et facile, parfaitement approprié à la classe de lecteurs pour laquelle il est destiné. Mme Belloc, digne interprète de Miss Edgeworth, nous fait espérer la traduction de neuf petits volumes du même auteur, qui servent pour ainsi dire d'introduction à celui-ci. A D. G.

455. — * *Abrégé chronologique*; par M. Mondelot, principal du collége d'Hesdin. Paris, 1825; chez les Marchands de nouveautés. 1 vol in-8°.

M. Mondelot, destiné par état à l'instruction de la jeunesse, a composé un Abrégé de chronologie qui facilite l'étude de cette science pénible. Sa méthode est claire et facile, et la sécheresse de ce genre de composition est devenue moins sensible sous sa plume. P.

456. — * *Tables synchronistiques de l'histoire ancienne et moderne*, contenant les principales époques de l'histoire politique, religieuse et littéraire, ainsi que celles des inventions et des découvertes les plus importantes; par *Jean-Frédéric* Lamp, professeur d'histoire et de géographie. Strasbourg, 1825; Jean-Henri Heitz, libraire-éditeur. Paris, Henri Servier. 1 vol. in-4° de IV pages et XXXVII tableaux. Prix 4 fr. 75 c.

Cet ouvrage, où l'on trouve, dans des tableaux faits avec soin, tous les grands événemens historiques et religieux, toutes les découvertes importantes, et les noms de tous les personnages célèbres, depuis l'an 1900 de la création du monde jusqu'à la fin de 1824, mérite d'occuper une place dans la bibliothèque de tous ceux qui connaissent le prix du tems, et qui veulent promptement s'assurer de l'exactitude d'une date et de la durée d'un événement. Les tables synchronistiques de M. le professeur Lamp se recommandent par la fidélité des recherches, par la multiplicité des objets qui s'y trouvent réunis et groupés, et par la modicité de leur prix. On doit savoir gré au libraire-éditeur d'avoir mis à la portée de toutes les fortunes un livre qui convient également aux savans, aux professeurs et aux étudians. G. T. D.

457. — * *Histoire d'Angleterre*, depuis Jules César jusqu'en 1760, par *Olivier* Goldsmith, continuée jusqu'à nos jours par *Charles* Cooth; traduite de l'anglais, par Mme *Alexandrine* Aragon; avec

une *Notice sur la vie et les ouvrages de Goldsmith*, par M. *Albert* Montémont. T. IV. Paris, 1825; Peytieux. Prix de l'ouvrage entier, composé de 6 vol. in-8°, 36 fr. (Voy. *ci-dessus*, p. 546.)

Ce quatrième volume est digne des trois premiers; la grâce et l'élégance s'y marient à la vigueur du style; et, sans l'explication du titre, on ne croirait point lire une simple traduction. Les règnes de Georges Ier et de Georges II, et le commencement de celui de Georges III passent ici devant nos yeux, en embrassant une période de 80 années. On voit se développer tour à tour les intrigues de Walpole, qui corrompit toute une nation par ses achats de votes électoraux et parlementaires, et celles de lord North, qui, néanmoins, afficha plus de pudeur; viennent, en même tems, les guerres de l'Inde, où l'Angleterre, par des agrandissemens rapides, a su fonder un empire colossal de plus de 46 millions de sujets; enfin, sous Georges III, commencent les troubles de l'Amérique du nord, et la lutte qui a fini par amener l'émancipation des colonies anglaises et leur séparation de la métropole. C'est à partir de ce dernier règne que Charles Coote a repris le beau travail d'Olivier Goldsmith : s'il n'offre pas toujours la même hauteur de vues et le même esprit d'ensemble que son modèle, il en reproduit assez bien les couleurs. Il manque peut-être quelquefois à cette justice distributive regardée comme la plus importante des qualités de l'historien; mais il était en présence d'événemens contemporains et de passions encore brûlantes : on peut lui pardonner de n'avoir pas su toujours garder le sang-froid convenable à son grave ministère. On voudrait seulement qu'il se fût montré moins partial envers Fox et quelques autres généreux défenseurs des libertés publiques. Nous reviendrons sur cette partie en rendant compte des deux derniers volumes. ***.

458. — * *Histoire de l'Espagne*; par *Eugène* de Monglave, formant le 59e volume de la *Bibliothèque du* XIXe *siècle*. Paris, 1825; Raymond. 1 vol in-12. Prix 1 fr. 50 c. (Voyez *Revue Enc.*, t. XXVII, p. 186 et 196).

L'auteur de cet ouvrage l'a divisé en cinq époques. Dans la première, il peint l'Espagne sous la domination phénicienne, sous les Grecs, les Carthaginois et les Romains. Dans la seconde, il nous la montre sous les Goths; dans la troisième, sous les Maures; dans la quatrième, sous la dynastie autrichienne; dans la cinquième et dernière, c'est-à-dire de 1701 à 1825, sous les Bourbons. — Cette division était naturelle; elle est heureuse : grâce à elle, le lecteur

marche sans obstacles et sans fatigue à travers la nuit des tems; de distance en distance, des lieux de repos l'attendent, et toujours un guide sûr est devant lui.

M. de Monglave, bien convaincu qu'il ne peut exister de véritable histoire sans critique philosophique, a placé, à la fin de chacune de ses différentes époques, des aperçus rapides sur la législation, les mœurs, les arts et les lettres, aperçus qui font également honneur à ses principes politiques et à son goût littéraire.

On ne peut se défendre d'un sentiment pénible, à la vue de cette contrée jadis si belle, si florissante, aujourd'hui si digne de pitié; décadence terrible, dont il ne serait que trop facile de déterminer les causes! Depuis Philippe II, la puissance espagnole a continuellement décliné : tant les mauvais rois sont funestes à la royauté elle-même!

Le style de M. de Monglave est simple, clair et précis. Je citerai quelques passages : « Le clergé était nombreux et puissant, dit-il (p. 69 et 70, deuxième époque); composé, sous les empereurs romains, d'évêques métropolitains, de suffragans et de prêtres; sous le régime gothique, il s'accrut d'une quatrième classe, celle des abbés. Les rois avaient accordé aux ecclésiastiques deux grands priviléges : le droit d'asile, moins profitable à l'innocence opprimée qu'aux coupables; et le droit de casser les arrêts des tribunaux séculiers; droit absurde qui anéantissait l'équité et encourageait le crime, en interrompant le cours de la justice toutes les fois que l'Église y trouvait son intérêt. Dans les premiers siècles du christianisme, le peuple nommait les évêques; les rois, toujours jaloux d'augmenter leurs attributions, ne tardèrent pas à s'arroger ce privilége. Ils se firent ainsi des créatures dans le clergé, et disposèrent des conciles. »

Voici comme l'auteur peint, en peu de mots, le fameux Alphonse X, fils et successeur de Ferdinand : « Il écrivit un traité d'astronomie, sous le titre de *Tablettes alphonsines*, et un recueil de lois intitulé *Las Partidas;* il fit des chroniques, des grammaires, de la prose, des vers, augmenta les impôts et altéra les monnaies. Ce prince fut appelé *le Sage;* il eût mieux valu le nommer *le Savant*. Pour faire valoir de prétendus droits à l'Empire germanique, il prodigua en pure perte les trésors de son royaume. Quelques barons allemands s'amusèrent de sa crédulité, et l'exploitèrent à leur profit. » (Pages 105 et 106.)

Je regrette de ne pouvoir m'étendre ici, avec quelques détails, sur cette mémorable époque où le patriotisme des Pays-Bas triom-

pha des bourreaux du Tibère espagnol. Je voudrais montrer cette belle figure du prince d'Orange, l'un des fondateurs de la liberté hollandaise. Voilà de grandes leçons et de nobles exemples! Fidèle à ces traditions de famille, un de ses fils met aujourd'hui toute sa gloire à défendre, à proclamer les droits de l'espèce humaine : l'équitable histoire donnera un jour à Guillaume Ier le surnom de *Vertueux*.

Pourquoi son devoir d'historien force-t-il M. de Monglave à placer au bas de son intéressant tableau ces tristes paroles : « Le rétablissement du pouvoir absolu a mis le comble aux maux de l'Espagne. Sans finances, sans armée, sans marine, sans industrie, ce pays semble rétrograder vers ces siècles barbares où le joug théocratique et féodal pesait sur les peuples humiliés » !

Camille PAGANEL.

459. — *Résumé de l'histoire du Languedoc;* (Haute-Garonne, Tarn, Aude, Hérault, Gard, etc.) par M. Léon VIDAL, avec cette épigraphe :

. . . . . *Hic sæpius olim*
Relligio peperit scelerosa atque impia facta.

LUCRÈCE, *de Nat. rer.* I, 83, sq.

Paris, 1825; Lecointe et Durey. 1 vol. in-18, de 548 pages; prix, 3 fr. 50 c.

L'application de ces deux vers au Languedoc est malheureusement d'une justesse évidente pour tous ceux qui connaissent l'histoire de ce beau pays, où le fanatisme et l'intolérance ont fait tant de fois couler le sang dans les combats et sur les échafauds. Avant d'entreprendre la peinture de ces déplorables tems, l'auteur a dû nous offrir celle de trois époques, dont la dernière n'a pas toujours été sans gloire pour les peuples du Languedoc : 1° la domination romaine, qui a duré jusqu'en 408 ; 2° Le royaume des Visigoths, de 408 à 712 ; 3° L'invasion des Arabes ; le royaume de Toulouse ; le comté indépendant de Toulouse, de 712 à 1200. Il divise ensuite le reste de l'histoire jusqu'à nos jours en quatre autres époques : 4° Croisades contre les Albigeois, de 1200 à 1271 ; 5° Réunion du comté de Toulouse à la France, de 1271 à 1515 ; 6° Établissement de la réforme en Languedoc ; guerres de religion, de 1515 à 1789 ; 7° Révolution française, de 1789 à 1825. — L'auteur a donné beaucoup plus d'étendue à cette seconde partie qu'à la première, et c'est avec raison ; car l'une intéresse bien plus vivement que l'autre les lecteurs d'aujourd'hui. Son récit ne manque ni de clarté, ni de concision

est semé de réflexions que la raison approuve. Peut-être trouverait-n dans son style quelques taches, qu'un léger travail ferait aisément disparaître.

460. — *Colonne de Bunker-Hill*, monument élevé à la mémoire es patriotes américains morts sur le champ de bataille où fut remortée la première victoire de l'Indépendance. Paris, 1825; A. Cymery. Brochure de 2 feuilles in-18; prix, 1 fr. 50 cent.

La première pierre de ce monument a été posée, le 17 juin 1825 (1), n présence des magistrats, du petit nombre de guerriers qui, après voir combattu à la journée de Bunker-Hill, vivent encore aujourd'hui, et sous les yeux de l'hôte de la nation, le général LAFAYETTE. La brochure que nous annonçons contient deux discours lus dans ette circonstance : l'un est de M. Webster, Américain; l'autre avait té envoyé par son honorable auteur, M. Kératry, comme un hommage de tous les Français, amis de la liberté, à leur illustre et respectable compatriote, qui présidait à une si touchante solennité. Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en leur communiquant un extrait de chacun de ces discours, également remarquables par des pensées fortes, sages, libérales, et par l'expression d'un vrai patriotisme. « Le caractère distinctif du siècle, dit M. Webster en parlant de ses espérances d'affranchissement et d'amélioration pour le monde civilisé, est cette *communauté d'opinions et de lumières entre les hommes et les peuples, qui fut inconnue jusqu'à nos jours*. Les connaissances acquises ont triomphé et triomphent encore des distances, de la diversité des langues, des mœurs, des préjugés et des religions. Les nations chrétiennes et civilisées savent enfin que toute division de territoire n'entraîne pas nécessairement des sentimens hostiles; que tout contact ne doit pas être meurtrier... Un sentiment d'intérêt sympathique unit les deux continens. Les vents, les vagues font circuler rapidement la pensée d'une contrée à l'autre. Il s'établit un vaste échange d'idées; il existe entre tous les esprits éclairés une espèce de fraternité, d'où émane l'opinion publique. La pensée est le grand levier par lequel l'homme parvient à ses fins, et la diffusion des lumières, en ajoutant à celles de chaque individu, a fortifié le pouvoir des masses. » M. Kératry félicite les Américains de ce que les services des braves restent pleins de vie dans leur mémoire; « Il serait téméraire, dit-il, de répondre de l'avenir des nations

(1) Jour anniversaire de la bataille de Bunker-Hill, qui se livra le 17 juin 1775.

qui oublieraient le passé par lequel elles existent. Il y a en vous des élémens de vigueur, et vous savez les nourrir. Vous avez attendu que la main d'un des premiers défenseurs de votre liberté vous aidât à remplir de pieux devoirs.... Nos regards l'accompagneront, lorsqu'il inaugurera le monument que Boston élève aux braves de Bunker-Hill; bien digne de solenniser avec vous ce grand hommage, il songera sans doute à sa patrie, en vous aidant à payer la dette de la vôtre; il formera des vœux pour nous, et peut-être, sans vous envier l'état prospère que vous devez au courage civil et guerrier de vos citoyens, il demandera avec respect à la Providence pourquoi elle semble retirer aux Français les beaux jours dont elle leur avait laissé entrevoir l'aurore.... Non, dans sa douleur religieuse, il se taira, par la crainte que la pierre funèbre et les ossemens sacrés qu'elle recouvre ne lui fassent une réponse trop sévère pour nous, habitans de cette vieille Europe, où l'on prétend à la liberté, sans sacrifices, et au bonheur sans vertus! »

461 — * *Vie de Louis de Berton de Crillon des Balbes*, surnommé le *brave Crillon*, suivie de notes historiques et critiques. Paris, 1825; A Dupont et Roret. 2 vol. in-8°, l'un de 420, l'autre de 432 p.; prix 12 fr.

Cette vie du brave Crillon, publiée aujourd'hui par les soins de l'un de nos plus célèbres érudits, M. Fortia d'Urban, est l'ouvrage de l'abbé *Louis Athanase* de Crillon, frère du duc du même nom, qui s'illustra, en 1782, par la prise de Minorque sur les Anglais. L'auteur, comme on le pense bien, fait un grand éloge de son héros; mais partout il se contente, pour le louer, de peindre sa brillante valeur et son noble caractère. Le style, simple et correct ne manque pas de vivacité dans quelques parties de la narration, et s'élève même souvent, sans jamais redescendre au-dessous du sujet.

Le savant éditeur n'a pas cru devoir se borner à tirer de l'oubli par une simple réimpression, cette production digne d'être lue mais qui forme à peine 79 pages in-8°. Il y a joint deux volumes de notes qui ont dû lui coûter de laborieuses recherches, et dont le plus grand nombre offre aux lecteurs, amis d'une solide instruction, tantôt des documens précieux, tantôt une discussion pleine d'intérêt et de savoir, sur une foule d'événemens et de personnages qui appartiennent à l'histoire ancienne ou moderne. Peut-être la critique en voudrait-elle abréger et même supprimer quelques-unes. Peut-être négligera-t-on, par exemple, de parcourir en entier la généalogie de la famille Crillon, qui se trouve déroulée *ab ovo*, sans la plus légère omission. Mais on lira bien certainement, comme un ou-

age curieux et des plus neufs, l'histoire des duels, par ordre chro-
logique, avant et depuis Charlemagne jusqu'à François Ier. B.
462. — * *Mémoires de J.-Jacques Casanova de Seingalt*, publiés en
lemagne par *G.* DE SCHÜTZ, et traduits en français. Paris, 1825;
ournachon-Molin, rue Saint-André-des-Arcs, n° 45. 3 vol. in-12;
ix, brochés, 10 fr., et 12 fr. par la poste.

L'homme singulier dont on publie aujourd'hui les mémoires n'était
ère connu en France que par deux ou trois passages des œuvres
prince de Ligne qui, à ce qu'il paraît, avait pour lui une estime
ute particulière; il en parle toujours comme d'un homme extrê-
ement remarquable. C'est ainsi que, dans le charmant recueil connu
us le titre de *Lettres, pensées* et *maximes du prince de Ligne*, et dont
adame de Staël était l'éditeur, le prince rapporte de lui le trait sui-
nt: « Je n'estime pas ceux qui achètent la noblesse, disait un jour l'em-
reur Joseph II à M. de Casanova. » Celui-ci, dont chaque mot est un
ait, et dont chaque phrase vaut un livre, lui répondit: « Et ceux qui
vendent, Sire? » — Grâce à l'heureuse idée qu'a eue un de nos libraires
publier la traduction des mémoires de Casanova, on pourra désor-
ais savoir quel était l'homme dont le prince de Ligne fait un éloge
remarquable. Ces mémoires ont paru, il y a peu de tems, en Allema-
ne, où ils ont produit une vive sensation. Nous ne doutons point qu'ils
obtiennent un semblable succès en France; car il est peu de lectures
us attrayantes. L'auteur, né en 1725, n'est mort qu'en 1799. Ses
ombreux voyages en Italie, en Espagne, en France, en Angleterre,
Russie, en Turquie, en Pologne et en Allemagne, le mirent en
pport avec les personnages les plus marquans de son siècle. Aussi,
ous révèle-t-il une foule de traits piquans pris dans une classe où
on craint ordinairement de démasquer les individus. Ses mémoires
nt, de plus, pour des lecteurs français, l'avantage de leur présenter
es détails neufs et curieux sur la marche de notre ancien gouver-
ement, et des aperçus aussi instructifs qu'ingénieux sur notre révo-
tion. A l'intérêt historique, ils réunissent aussi tout l'intérêt d'un
man; et, s'il fallait peindre d'un trait caractéristique et général ce
ui est arrivé à Casanova, nous ne pourrions mieux comparer ses
entures qu'à celles d'un Gil-Blas, ou d'un Guzman d'Alfarache.
ous attendrons la publication de la seconde livraison, qui est sous
esse, pour entrer dans de plus longs détails au sujet de cette pro-
ction si originale, et que nous regardons comme une véritable
nne fortune pour ceux de nos auteurs qui sont en possession d'a-
iser le public par la peinture gaie et fidèle des vices et des ridi-

cules de la société. Ils y trouveront une foule de traits et de situations qu'il leur sera sans doute facile de revêtir de formes dramatiques.

D.

463. — *La Saint-Charles et la Saint-Louis, dissertation historique et critique qui peut-être n'en est pas une; enrichie de notes*, etc.; par *H.* Feu-Tardif, membre *obscur* de plusieurs Académies, collaborateur de etc., et de etc., auteur de divers ouvrages qui n'ont jamais vu le jour. Paris, 1825; Delaforest. Brochure in-8°, de 32 pages; prix, 1 fr.

Délassement d'un homme de lettres qui, dans deux grandes entreprises littéraires dont il est collaborateur, a fait preuve de goût et de connaissances historiques peu communes, et surtout peu encouragées aujourd'hui; la brochure que nous annonçons est un mélange assez heureux d'érudition, de vérités, de critique et de plaisanterie. L'auteur y explique l'étymologie des noms de *Louis* et de *Charles*. Il y démontre que ces noms n'ont pu être donnés au baptême à la plupart des rois qui les ont portés, puisqu'ils sont antérieurs aux saints qui les ont consacrés; que St. Charles Borromée n'a jamais été le patron d'aucun roi de France, pas même peut-être du monarque actuel qui, suivant lui, doit être *Charles XI* et non pas Charles X; que Charlemagne a été le véritable patron des derniers rois du nom de Charles, comme St. Louis l'a été de ceux qui ont porté son nom. Il discute les droits, les titres de St. Charlemagne et de St. Charles Borromée, et il signale l'inconséquence de laisser le nom du premier sur le calendrier, si sa canonisation a été illégale, ou de ne pas le fêter *nationalement*, s'il y est maintenu comme saint. Il s'élève contre la manie de soumettre tout, en France, aux caprices de la mode, aux menées de l'intrigue, à l'influence des factions : il s'étonne, il s'indigne même de ce que la fête de St. Louis, modèle des rois, père et protecteur des Bourbons, a été omise ou supprimée indéfiniment par le seul motif qu'elle n'est pas celle du monarque régnant. Il craint que St. Louis n'éprouve la même disgrâce que Henri IV, dont la faction jésuitique, après l'avoir fait assassiner, avait voulu anéantir le nom et la mémoire. Il accumule les preuves de l'ingratitude, ou du moins de l'indifférence, des trois successeurs immédiats de Henri IV envers ce prince, qui les a placés sur le trône de France, à la pointe de son épée et au prix de son sang. Il insiste enfin pour le rétablissement de la fête religieuse de St. Louis, et pour que le sort de St. Charlemagne soit fixé juridiquement. — Cet opuscule est entremêlé de notes curieuses où l'auteur montre un caractère très-indépendant, ennemi des abus

l'arbitraire, de toute espèce d'irrégularités, et passionné pour tout qui est beau, vrai, juste et bon, dans tous les genres. A.

464 — * *Annuaire nécrologique*, ou *Complément annuel et continua-n de toutes les biographies ou Dictionnaires historiques*; contenant la e de tous les hommes remarquables par leurs actes ou leurs pro-ctions, morts dans le cours de chaque année, à commencer de 1820; vrage orné de portraits, rédigé et publié par *A.* Mahul. *Année.* 1824. ris, 1825; Ponthieu, au Palais-Royal. 1 vol. in-8° de 430 pages; ec les portraits au trait du *prince Eugène*, de *Girodet*, de *Louis* XVIII de *Pie* VII; prix, 8 fr.

Littérature.

465. — * *Rhétorique française, extraite des meilleurs auteurs anciens modernes*; par M. Andrieux, professeur de rhétorique en l'Uni-rsité royale de France, membre de plusieurs Académies, avec cette igraphe : *Sat mihi erit, si in his nostræ civitatis juventutem aliquid fecisse intellexero* (Ex litt. M. Hier. Vidæ ad Cremonenses.) Paris, 25; Brunot-Labbe. 1 vol. in-8°; prix, 7 fr.

Depuis les progrès des études idéologiques, on peut distinguer deux nières de traiter la grammaire, la rhétorique et la poétique. L'une ppose dans le lecteur la connaissance de l'analyse des facultés in-lectuelles et des passions, et cherche à montrer toutes les règles nme dérivant de notre organisation : elle emploie cette méthode 'Aristote appliqua le premier à la théorie de sciences et des beaux-s. L'autre se borne à présenter des principes reconnus comme ariables, à les développer et à les rendre sensibles, au moyen xemples puisés dans les meilleurs écrivains.

Chez les modernes, Hugues Blair a fait avec succès l'application de méthode analytique à l'étude de l'art des rhéteurs. Kant, en Alle-gne, Hutchinson, en Écosse, Burke, en Angleterre, Camper et rmsterhuitz, en Hollande, et M. le baron Massias, en France, l'ont ployée à l'étude du beau et du sublime dans les arts. Cette manière traiter de la rhétorique est sans doute la plus propre à faire briller talens du professeur. On aime à voir, pour ainsi dire, sortir toutes règles de détail, tous ces préceptes sur l'art de persuader, d'é-uvoir et de plaire, des principes de notre organisation métaphy ue, et la nature se montrer comme la législatrice suprême de pquence.

Mais tous les esprits ne sont pas préparés par des études prélimi-res à profiter de ces leçons. La seconde méthode a pour elle l'a-

vantage d'une application plus générale : elle est à la portée de tous les esprits plus sensibles à la voix des exemples qu'à celle du raisonnement. Telle fut la méthode de Denys d'Halicarnasse, de Longin et de Quintilien, chez les anciens, et chez les modernes, de Vossius du P. Lamy, de Rollin, de Batteux et de Dumarsais.

Cette manière d'enseigner la rhétorique suppose un grand discernement. Au milieu des trésors que présente la littérature, il faut savoir choisir; il faut qu'une vaste érudition présente sans cesse à la mémoire les beautés et les défauts qu'un goût pur et sévère fait reconnaître dans les ouvrages des grands maîtres.

Lorsque le P. Lamy publia sa *Rhétorique*, notre littérature possédait les chefs-d'œuvre de Pierre Corneille et de Molière. On est étonné que cet écrivain d'un talent supérieur, et qui mit dans son livre d'excellens principes sur l'harmonie du style et sur le goût, ait cru devoir appuyer ses préceptes d'exemples pris dans la traduction des *Métamorphoses* d'*Ovide* par Thomas Corneille. Telle a sans doute été la cause de l'oubli dans lequel est tombée cette Rhétorique, qui n'est aujourd'hui connue que des professeurs.

Depuis le P. Lamy, on a vu paraître un grand nombre d'ouvrages sur la rhétorique française. Presque tous ces traités sont utiles, parce qu'ils offrent des exemples pris dans les meilleurs écrivains; mais presque tous sont loin d'être complets, et de donner les préceptes dans un style qui ne fasse point disparate avec les fragmens cités pour les rendre sensibles.

Une bonne rhétorique française est donc un ouvrage fort difficile à faire. M. Andrieux, après vingt années de travaux consacrés à l'enseignement, se présente dans la carrière; et peut-être a-t-il atteint le but. La méthode employée par ce professeur est moyenne entre les deux méthodes dont nous avons parlé au commencement de cet article. L'épigraphe qu'il a choisie fait assez connaître à quels lecteurs il destine son ouvrage. Il désire être utile à la jeunesse: il y réussit. Souvent, dans l'ouvrage de M. Andrieux, les préceptes de l'éloquence servent à développer ceux de la vertu : l'estimable professeur fait aimer à la fois le beau dans les lettres et dans la morale. Son chapitre consacré aux passions est remarquable par la peinture vive et élégante des différens états de notre âme; et dans cette partie de son ouvrage, M. Andrieux eût pu se dispenser des exemples choisis dans les meilleurs écrivains.

Le grand nombre d'auteurs qui ont écrit sur la rhétorique française a, pour ainsi dire, rendu banal l'emploi des plus beaux exemples

et l'éloge qu'on leur prodigue. M. Andrieux a su garder un caractère d'originalité, au milieu de tant d'objets si souvent présentés, si souvent loués jusqu'à satiété. On pourra juger de la manière de l'auteur par cet extrait des *Notions préliminaires*. « L'éloquence nous apparaît sous tant de formes différentes, qu'au premier abord il semble difficile de la définir. Tantôt elle réside dans quelques mots : Scipion est accusé par les tribuns du peuple d'avoir vendu la paix au roi de Syrie. *Romains*, s'écrie-t-il, *à pareil jour je vainquis Annibal, et je soumis Carthage*; *allons au Capitole en rendre grâces aux dieux*. (Aul.-Gel.) Le peuple, à ces mots, abandonne l'accusateur, et suit en foule le héros. » — « Dérar est mort ! » s'écriaient les Arabes éperdus de frayeur d'avoir vu tomber leur général. « *Qu'importe que Dérar soit mort*, leur dit Rasi, l'un de leurs capitaines, *Dieu est vivant et vous regarde*; » et il les ramène au combat. C'est l'*éloquence d'inspiration*.

— « Tantôt, repoussant toute espèce d'artifice, sans autre parure que sa propre force, elle n'est, pour ainsi dire, que le langage de la passion : c'est celle de l'homme, dans l'enfance des sociétés, ou de l'homme civilisé, mais sans instruction; ce fut celle des premiers Romains, qui n'eurent long-tems qu'un idiome rude et sévère comme leurs mœurs. Émus par une idée salutaire à la patrie, ou indignés à l'aspect du crime, ils exprimaient vivement, pour satisfaire au besoin de leur âme, la pensée qui les agitait. Ainsi parla Brutus, lorsqu'il fonda la liberté publique; ainsi parla cet illustre aveugle, lorsque, rejetant les propositions de Pyrrhus triomphant, il releva le courage abattu des Romains, et empêcha les sénateurs d'accepter leur ignominie. (Cic. *de clar. Orat.* n° 53 *et seq.*) Saint Paul, dit l'abbé Fleuri, est éloquent dans son grec demi-barbare. Voilà *l'éloquence naturelle*.

— « Tantôt, rassemblant tous ses moyens, elle les dirige vers un but, et les dispose pour produire un effet commun; elle met à profit les passions humaines, les échauffe, les remue à son gré; elle ajoute à la beauté des pensées le luxe des expressions, emprunte à la poésie ses images brillantes, ses figures hardies, et presque son harmonie : c'est celle de l'homme dont l'esprit est cultivé. Ce fut celle d'Antoine et de Crassus, que Cicéron regarde comme les deux plus grands orateurs de Rome. (*De clar. orat.*, n° 139 et 140). C'est par cette éloquence que Cicéron amène le peuple romain à renoncer au partage des terres, que Démosthène soulève les Athéniens contre Philippe, que Massillon produit tant d'effet dans son sermon sur le petit nombre des élus. C'est l'*éloquence artificielle*. »

La Rhétorique française de M. Andrieux est un de ces ouvrages

que la *Revue* aime à signaler à l'attention publique. Sans doute, l'Université royale, toujours empressée à encourager les écrivains utiles, ne tardera pas à admettre ce traité au nombre de ceux qu'elle adopte pour ses écoles. Les gens du monde le classeront parmi leurs livres les plus utiles et les plus amusans. M. Brès.

466. — *Matières de discours français et latins* pour la rhétorique, tirées de l'histoire sacrée et de l'histoire de France; par *Aimé* Bodin, professeur de rhétorique. Paris, 1825; Auguste Delalain. 1 vol. in-8°; prix, 8 fr. 50 c.

Voici un bon recueil de matières de discours. Qui nous en donnera les corrigés? Cette tâche, utile pour de jeunes professeurs, eût tendu des piéges à la paresse de certains élèves. M. Bodin, professeur aussi habile que zélé, a donc bien fait de se borner à son recueil de matières. G.

467. — * *L'Énéide de Virgile*, traduite en prose par *feu* M. de Guerle, professeur d'éloquence française à la Faculté des lettres; publiée d'après le manuscrit autographe de l'auteur, et précédée d'une Notice sur sa vie par M. Héguin-De Guerle (son gendre), professeur au Collége de France. Paris, 1825; Delalain. 2 vol. in-8° de xxviii et 920 pages, avec le texte en regard; prix 18 fr.

Feu M. De Guerle occupe une place distinguée parmi nos poëtes érotiques. Écrivain plein de goût et professeur instruit, il étudiait avec fruit les nobles productions de l'antiquité, et il conçut le projet hardi de donner à notre littérature une nouvelle traduction du plus parfait des poëtes latins. Il en sentait vivement les beautés, et devait souhaiter de les transmettre dans la langue universelle. Mais ce littérateur judicieux appréciait trop bien l'admirable talent de Delille pour lutter avec ce grand maître, dans une version poétique; il pensait sans doute, que, si le travail du Virgile français laissait souvent beaucoup de choses à désirer, ses nombreuses beautés étaient d'un ordre trop élevé, pour qu'un autre poëte pût se flatter de les surpasser. Cette défiance fait honneur à M. De Guerle : le vrai mérite ne s'exagère point ce qu'il peut. Ses études accoutumées le ramenant constamment à Virgile, il reconnut qu'aucune version ne donnait une juste idée de l'Énéide; il se sentit digne de remplir cette espèce de lacune dans notre littérature moderne, et jugeant que la prose se prêtait plus docilement que la poésie française à toutes les formes de l'original, il eut un motif de plus pour préférer ce genre de travail à une traduction en vers qui ne lui promettait pas un succès aussi assuré. M. De Guerle, s'asservissant à la marche régulière, calme et précise de la prose, suit Virgile pas à pas; il en reproduit toutes les

ages avec un rare talent. Tour à tour énergique et gracieux, il ob-
rve les nuances du style poétique, autant que la prose le permet. Sa
rsion est le miroir fidèle des mouvemens et des traits de l'original.

Peut-être convient-il d'examiner ici la question tant de fois agitée,
l est plus convenable de traduire les poëtes en prose qu'en vers. L'esti-
able et savant éditeur de l'ouvrage, M. Héguin De Guerle, qui l'a
t précéder d'une *Préface* et d'une *Notice*, qui attestent la pureté de
n goût et l'étendue de son érudition, aborde ce sujet avec un dis-
rnement qui lui fait beaucoup d'honneur. Après avoir résumé les
verses opinions de plusieurs aristarques célèbres, il pense que leurs
rêts ont pu trouver des oppositions, depuis que l'art de traduire
st perfectionné en France. En rendant justice au mérite de ceux
i ont élevé cette question, j'ose croire qu'elle est inutile et même
admissible, puisque la traduction en vers et la traduction en prose
nt les résultats de travaux tellement distincts, qu'ils ne permettent
cune espèce de comparaison. Des novateurs doués de quelque
agination ont affecté de donner à la prose un coloris poétique, qui
uvent nuit à sa clarté, sans jamais augmenter sa force. Quelle que
it l'autorité de ces écrivains, la raison plus puissante qu'eux leur
ra, que, si l'on peut créer des images poétiques en prose, on ne
it de la poésie qu'en vers. Aussi, lorsqu'un homme d'un goût sûr et
un talent supérieur entreprend en prose la version d'un poëme, il
garde bien de confondre deux genres d'écrire absolument opposés;
observe la limite qui les sépare, même lorsqu'il emploie toutes les
ssources de l'art d'écrire pour saisir la plus parfaite ressemblance
l'original.

Tel est le système adopté par le nouveau traducteur de l'Énéide.
rdi, mais avec mesure, il suit l'auteur latin pas à pas; il en indique
ec une rigoureuse fidélité les nuances les plus délicates : son style,
ur à tour élégant et ferme, se prête heureusement aux formes va-
es de cette grande composition. La traduction de M. De Guerle est,
s contredit, supérieure à toutes celles qui l'ont précédée; elle offre
tes les qualités qui peuvent la rendre classique. DE P.

168. — * *Classiques français*, ou Bibliothèque portative de l'ama-
r, composée des chefs-d'œuvre, en prose et en vers, des meil-
rs auteurs, en cent volumes in-32, avec des caractères neufs gravés
fondus exprès pour cette collection. 22e et 23e livraisons, compo-
s des *Œuvres choisies de J.-B.* ROUSSEAU, 2 vol., des *Chefs-d'œuvre*
T. CORNEILLE, 1 vol., et des *Contes de* LA FONTAINE, 2 vol.
ris, 1825; L. De Bure, libraire-éditeur, rue de Bussy, n° 30.

5 vol. in-32, papier vélin, grand raisin satiné ; ornés des *portraits* de J.-B. Rousseau et de T. Corneille, 15 francs, et par la poste 16 fr. 60 c. (Voyez t. XXVII, p. 853.)

M. De Bure, encouragé par le succès brillant qu'à obtenu son entreprise, enrichit chaque mois d'un nouvel auteur sa jolie collection des *Classiques français*. C'est aujourd'hui le tour d'un de nos plus grands poëtes, de celui dont Piron a dit :

Voici l'histoire de sa vie,
Qui fut trop longue de moitié.
Il fut trente ans digne d'envie,
Et trente ans digne de pitié.

« Les ouvrages de J.-B. Rousseau, dit l'auteur de la Notice qui est en tête des deux volumes que M. De Bure lui a consacrés, sont appréciés depuis long-tems. On sait que ses *odes*, ses *cantates* et ses *épigrammes* l'ont placé au premier rang des poëtes français. Son *théâtre*, à l'exception du *Flatteur*, qui était d'abord en prose et qu'il versifia depuis, est au-dessous de la critique, et à peine retrouve-t-on son talent dans quelques morceaux de ses *épîtres* et de ses *allégories*, qui sont imprégnées de haine et de méchanceté, et *qu'on devrait exclure du recueil de ses œuvres choisies*, dans l'intérêt de sa réputation, comme bon poëte et comme honnête homme. » Ce jugement paraîtra rigoureux peut-être; mais il est juste, et l'éditeur des *Classiques*, en s'y conformant, aurait pu n'accorder au poëte lyrique qu'un seul volume, qu'il aurait composé de ses odes et de ses cantates, tandis qu'il lui en a consacré un second occupé entièrement par ses épîtres, ses allégories et ses épigrammes. Sans doute, quelques lecteurs, un peu amateurs de scandale, l'en remercieront, ainsi que de la réimpression des *Contes de La Fontaine;* mais ceux qui voudraient posséder toute la Collection, et qui voient que le nombre de volumes dépasse déjà celui de soixante que l'éditeur avait fixé d'abord, auraient préféré qu'on leur donnât quelque chose de J.-J. Rousseau ou de quelque autre auteur dont les œuvres ne figurent pas encore dans le choix qu'il a fait des classiques.

Cette édition des *Contes de* La Fontaine a, du reste, cela de remarquable, qu'elle diffère en plusieurs points importans de celles que l'on possédait jusqu'ici. Les éditeurs ont eu recours, pour fixer le texte avec exactitude, aux éditions originales publiées par l'auteur lui-même ; ils ont placé les pièces dans l'ordre de leur publication, en les accompagnant des variantes que présentent toutes ces

éditions originales comparées entre elles; ils ont indiqué les auteurs dans lesquels La Fontaine a puisé les sujets de ses contes; enfin, ils ont donné une explication des locutions et des expressions anciennes et populaires qui pourraient embarrasser aujourd'hui beaucoup de lecteurs, procurant ainsi à un ouvrage trop frivole par sa nature un degré d'utilité que quelques hommes de lettres d'un goût exercé ont pu seuls y découvrir. Tous les motifs de ces changemens et additions sont parfaitement expliqués dans une *Notice* très-remarquable sous le rapport bibliographique, placée en tête du premier volume de cette édition, à laquelle d'ailleurs on a restitué *Philémon et Baucis* et *les Filles de Minée*, que l'on avait placés à tort jusqu'ici parmi les *fables* de La Fontaine.

Quant à *Thomas* CORNEILLE, le volume que M. De Bure lui a consacré contient ses trois meilleurs ouvrages, c'est-à-dire, ses tragédies d'*Ariane* et du *Comte d'Essex*, et la comédie du *Festin de Pierre*, pièces que l'on peut mettre sans trop de désavantage à côté de celles de son frère l'illustre Corneille, auquel on sait qu'il succéda dans le sein de l'Académie française. E. H.

469.—* *Traductions de tous les Chefs-d'œuvre classiques étrangers.* 8e, 9e et 10e livraisons, composées des *Poésies de Goethe*, traduites par Mme E. PANCKOUCKE, de *Marilie*, chants élégiaques de GONZAGA, traduits du portugais par MM. E. DE MONGLAVE et P. CHALAS, et de *Nouvelles choisies* de CERVANTÈS. Paris, 1825; Panckoucke éditeur. 3 vol. in-32; prix, 3 fr. chaque volume; par la poste 3 fr. 40 c. — Les sept premières livraisons, publiées précédemment, sont composées 1° de *Jérusalem délivrée*, 4 vol. (Voy. *Rev. Enc.* T. XXIV, p. 473); 2° du premier volume des *Satires de Juvénal*, que nous annoncerons avec le second, lorsque celui-ci aura paru; 3° d'*Obéron*, poëme (Voy. *Rev. Enc.* T. XXVI, p. 547), et des *Sentences de Publius Syrus* (ibid, t. XXVI, p. 861).

Excité par le succès qu'obtiennent presque toutes les éditions de nos Classiques, que l'on réimprime sous toutes les formes, et surtout par l'accueil favorable accordé à la *Collection des théâtres étrangers* (que nous ferons bientôt connaître à nos lecteurs, dans une série d'articles confiés à l'un de nos collaborateurs le plus en état d'apprécier un pareil travail), M. Panckoucke a entrepris (comme s'était d'abord proposé de le faire une réunion d'hommes de lettres, formée sous le nom de *Société de traduction*), de publier une *Collection de tous les chefs-d'œuvre étrangers*, traduits dans la langue la plus propre à en répandre promptement la connaissance dans le monde. Si cette

entreprise est conduite heureusement à fin, comme tout le fait espérer, ce ne sera pas un des moins vastes, ni un des moins beaux monumens littéraires de notre époque. Toutes les littératures connues ou inconnues des différens peuples de la terre pourront venir dans cet immense concours disputer la palme du génie, heureuses si leurs traducteurs savent également faire valoir leurs droits auprès de nous !

Le patriarche de la littérature allemande, GOETHE n'aura pas à se plaindre du sien, s'il est vrai que le premier but de tout traducteur soit de nous faire aimer l'auteur avec lequel il s'identifie. Je ne connais rien en français de plus pur, de plus correct et de plus harmonieux que la prose de ces petites pièces détachées que l'on nous offre ici sous le titre de *Poésies de Goethe;* le génie du poëte allemand s'y reproduit dans son originalité et dans sa simplicité native, revêtu des grâces françaises; et chacun de ses tableaux est une œuvre achevée dans son genre. Goethe est peut-être le rival le plus redoutable qu'aucune littérature puisse opposer à notre immortel Voltaire dans la poésie légère. Celui-ci parle à l'esprit et à la raison; toujours quelque instruction sort de ses boutades les plus gaies : le poëte allemand, plus simple, plus naïf que lui, s'adresse à l'âme, et chacun de ses traits éveille un sentiment. « Goethe, a dit avec raison un critique (1), comprend la nature, non pas seulement en poëte, mais en frère.... il est plutôt frappé par les images que par les ridicules. » Aussi, que d'images heureuses et diverses s'offrent en foule dans le petit nombre de pièces qu'à rassemblées son traducteur ! Quelle poésie suave, quelle couleur orientale dans la peinture des danses de cette *Bayadère !* Que d'amour dans son dévoûment pour ce jeune dieu qu'elle regarde comme un simple étranger! Comme le poëte fait sentir le pouvoir mystérieux que peuvent exercer les phénomènes de la nature, dans cette pièce du *Pêcheur*, entraîné par les accens d'une sirène ! Quel charme, quel art magique il a déployé dans la *Fiancée de Corinthe !* Comme l'intérêt croît avec la terreur dans cette histoire merveilleuse! Que la peinture de la séduction et de ses suites est naturelle et vraie dans la *fileuse !* Combien la morale que renferme *le Chercheur de trésors* est profonde ! Que celle de *l'Élève du sorcier* est ingénieuse !

---

(1) M. HENNEQUIN. *Cours de littérature ancienne et moderne*, t. III, p. 419.

Nous voudrions pouvoir citer chacune de ces pièces pour donner une idée du talent du traducteur. Mais nous avons dû choisir la plus courte qui s'est offerte; elle est intitulée *l'Adieu* (p. 17-18): « O ma bien aimée! laisse mes yeux seuls te dire ce pénible adieu! ma bouche ne saurait le prononcer. Que cette séparation est difficile à supporter! et cependant, je me croyais tout le courage d'un homme!... En ce moment pénible, les expressions de l'amour deviennent tristes. Le baiser que tu m'accordes aujourd'hui n'a plus le feu des baisers que tu me donnais hier, et ce dernier serrement de ta main est faible et languissant.... Quand je te dérobais une légère faveur, mon âme ravie ressentait une émotion douce, douce comme celle que nous éprouvions ensemble, quand l'un de nous découvrait la première violette au premier jour du printems.... Je ne formerai plus pour toi de couronnes; pour toi je ne cueillerai plus de roses! C'était alors le printems, ô ma bien aimée! maintenant, l'automne est venu pour moi. »

Et c'est à la plume élégante et facile d'une dame que nous devons ces jolies traductions! Qu'il s'annonce avec éclat le siècle littéraire qui, compte déjà, à la tête d'une foule de femmes distinguées, Mmes Delphine Gay, Amable Tastu et Desbordes Valmore pour la poésie; Mmes Elisa Voiart, Belloc et Panckoucke pour la prose!

Les *Chants élégiaques* traduits du portugais, qui forment la 9e livraison de la Collection des Classiques étrangers, sont précédés d'une Notice très-bien faite sur la langue portugaise en général et sur Gonzaga. Les traducteurs nous apprennent que le nom de *Marilie* (de Dircée) qu'ils ont donné à leur volume, est celui de la maîtresse de ce poëte, nom qu'à l'exemple de ses compatriotes il prenait dans ses ouvrages et que porte son chef-d'œuvre. Ce volume est divisé en deux livres composés chacun de trente-sept à trente-huit *lyres*, ou élégies différentes, si ce n'est pas les sujets qu'elles traitent, du moins par la manière dont ils sont traités. Le premier livre a été écrit, disent les auteurs de la Notice, à Villa Rica, au Brésil, où Gonzaga remplissait les hautes fonctions de magistrat; le second, dans la prison de Rio Janeiro, d'où, après avoir langui plusieurs années, victime des dénonciations d'infâmes provocateurs, il fut transféré à Mozambique, sur les côtes d'Afrique, où il est mort. — Après avoir lu ces deux livres d'élégies, on ne craint pas de dire, avec les traducteurs, « qu'il y a dans le premier beaucoup de grâce, de simplesse, de naïveté, quelquefois même de l'élévation et de la philosophie. » On ne peut faire qu'un reproche à ce livre, c'est le

défaut de variété ; la même situation se reproduit dans chacune des pièces qu'il renferme. « La plupart de celles qui composent le second livre, disent les traducteurs, ont été tracées avec une plume formée de la tige d'une orange, et avec une encre produite par la suie dont une lampe infecte noircissait les murs du cachot. » Ces chants sont plus mâles, plus variés ; ils remuent plus fortement l'âme du lecteur que ceux du poëte en liberté. C'est peut-être que l'esclavage, qui abat les âmes faibles et vulgaires, double les forces et l'énergie de celles qui se sentent nées pour le bien qu'on leur a ravi.

La traduction de MM. de Monglave et Chalas se fait lire avec plaisir ; elle est écrite d'un style correct et coulant, et n'est pas dépourvue, dans quelques passages, d'une certaine élégance. Étranger à la langue portugaise, comme à la langue allemande, je n'ai pas mission pour juger de la fidélité de leur travail, non plus que de celui de Mme Panckoucke. Je n'ai voulu que jeter un coup d'œil général sur l'ensemble de la collection des Classiques étrangers ; plusieurs de nos collaborateurs seront chargés plus tard d'apprécier avec impartialité, chacun en ce qui le concernera, les diverses parties dont elle doit se composer. Déjà, j'ai rappelé, dans le titre de cet article, celles qui ont été l'objet d'un examen particulier. Je me borne à féliciter l'éditeur sur le choix et l'exécution des deux volumes qui composent les 8e et 9e livraisons de sa collection. La 10e, composée des *Nouvelles choisies de Cervantès*, ne me paraît pas offrir les mêmes garanties de succès. E. Héreau.

470. — * *Tablettes Classiques. Recueil de Morceaux choisis dans les meilleurs écrivains français, depuis Malherbe et Balzac jusqu'à nos jours.* Paris, 1825; Fanjat, rue Christine n° 3. 2 vol. in-16; prix 6 fr.

De tous les recueils de ce genre publiés jusqu'à ce jour, celui-ci nous semble présenter le plus d'agrément et de variété. On connaît ceux de M. Lebrun des Charmettes, de Lemonnier et de l'infatigable M. Noël. M. Lebrun, dans son ouvrage qui n'a paru qu'après celui de M. Noël, ne s'est fait aucun scrupule d'emprunter à ce dernier la plus grande partie de ses morceaux, et d'y ajouter une vingtaine de sujets tirés de son *Orléanide*, poëme volumineux, qui est bien loin d'être un modèle. Lemonnier a fait un recueil moins étendu, mais mieux composé, quoiqu'on puisse s'étonner avec raison d'y voir des morceaux lyriques en prose. Les *Leçons de littérature* de M. Noël sont supérieures à ces deux ouvrages, et ont obtenu un grand nom-

e d'éditions. Cependant, il s'y est glissé beaucoup d'erreurs, et l'on y trouve beaucoup de morceaux insignifians.

L'auteur du nouveau recueil a évité presque tous ces défauts; il a oisi un format plus commode, et mis une plus grande variété ns ses sujets. On peut s'apercevoir aisément, comme il l'assure -même dans son avant-propos, que les deux tiers de ceux qu'il réunis paraissent ensemble pour la première fois. On y remar-e, dans le premier volume consacré à la *poésie*, la cantate de *Circé* Rousseau; l'élégie de *la jeune Captive* par André Chénier; les odes *le Vengeur* et sur nos *Paysages* par Lebrun; La *Messénienne de thénope*, par M. Delavigne; des poésies mêlées de Berquin, Vol-re, Ségur, Parny et Béranger; dans le second volume réservé a *prose*, deux récits charmans de J.-J. Rousseau, une lettre de Le-in, des discours de Massillon, Vergniaud et Mirabeau, etc., tous rceaux qui ne se trouvent point dans M. Noël. En un mot, nous oyons que ces *Tablettes*, qui portent justement le nom de *classi-es*, sont dignes de devenir le *vade-mecum* des véritables amis du n et du beau. FÉLIX B*.

471. — * *Œuvres dramatiques de* GUIBERT, membre de l'Académie nçaise, publiées par sa veuve, sur les manuscrits et d'après les rrections de l'auteur. Paris, 1825; Renouard. 1 vol. in-8° de III et 9 pages; prix, 5 fr.

Ce volume, imprimé et déposé en 1822, ne fut pas alors mis en nte. Il paraît aujourd'hui, avec de nouveaux frontispices, mais blié pour la première fois. C'est un monument littéraire élevé par e femme d'un rare mérite, et connue elle-même par des traduc-ns estimées de plusieurs ouvrages anglais, à la mémoire de son ari, homme de génie, excellent citoyen, enlevé par une mort ématurée à la patrie, à l'art militaire, aux lettres et a la gloire, pour lequel ces poésies ne furent que le délassement d'un esprit périeur, occupé d'études plus sérieuses. Nous en rendrons compte ns notre section des *Analyses*. M. A. J.

472. — * *Léonidas*, tragédie en cinq actes; par M. PICHARD, de sère, représentée pour la première fois sur le Théâtre-Français, 26 novembre 1825. *Seconde édition*, avec une *planche lithographiée* présentant TALMA *dans le rôle de* LÉONIDAS. Paris, 1825; Pon-ieu. In-8° de x et 75 pages; prix, 4 fr.

Nous ne pouvons rien ajouter à la savante analyse de cette belle gédie qu'un de nos collaborateurs a placée dans notre dernier lier (Voy. page 648-653). — Une courte préface de l'auteur ex

pose les motifs qui l'ont dirigé dans le choix de son sujet et dans la manière de le traiter : on y trouve de la franchise, de la modestie, du patriotisme et une appréciation bien sentie des difficultés que présentait au poëte le fait sublime, mais isolé, de la mort de trois cents Spartiates aux Thermopyles. Nous nous bornerons à citer quelques vers du rôle de *Léonidas*, qui renferment une allusion prophétique aux héroïques efforts de la Grèce moderne.

. . . . . .

Oui, nous nous emparons d'une immortalité
Où nulle gloire humaine encor n'est parvenue;
Et, quand de Sparte enfin l'heure sera venue,
De ses débris sacrés, qui ne se tairont pas,
Les tyrans effrayés détourneront leurs pas.
Alors, des tems fameux levant les voiles sombres,
Le voyageur sur Sparte évoquera nos ombres,
Et de Léonidas et de ses compagnons
Les échos n'auront pas oublié les grands noms.
Écoutez! écoutez! leur gloire vengeresse
Dans l'avenir encor ressuscite la Grèce.
Oui, vaincus, opprimés dans les siècles lointains,
Les Grecs ne seront pas déchus de leurs destins,
Tant que, de notre gloire entretenant leurs villes,
Vous resterez debout, rochers des Thermopyles!

J.

473. — * *Le Siége de Damas*, poëme en cinq chants; par M. *J.-B.-G.* Viennet. Paris, 1825; Dupont et Roret, quai des Augustins, n° 37. In-8°; prix, 4 fr.

L'histoire des Arabes, à l'époque du Bas-Empire, a fourni à M. Viennet le sujet de son poëme. L'auteur nous peint les malheurs de deux amans que déjà les muses anglaises avaient fait revivre sur le théâtre de Londres, dans une tragédie que le savant Gibbon considérait comme une des plus intéressantes de la scène britannique.

La destinée littéraire de M. Viennet est assez singulière. *Clovis* et *Sigismond de Bourgogne* ont joui d'un succès non contesté. Dès qu'il paraît de lui une *épître*, un *dialogue*, chacun s'empresse d'acheter, de lire et de louer ces ouvrages remplis de verve et pétillans d'esprit : dans ce genre, il n'a point de rival à craindre. Molière a souri, au fond de l'Élysée, en lisant sa *Lettre* éloquente et satirique *à M. l'abbé de La Mennais*; et, lorsqu'on le suit dans ses *Promenades philosophiques au cimetière du P. Lachaise*, il semble que tout le peuple qui y repose reprenne l'âme et la vie, et que chacun de ces morts

eparaisse sur la scène du monde avec les physionomies, les caractères, es qualités, les défauts, et, pour ainsi dire, les couleurs mêmes qui es distinguaient lorsqu'ils étaient sur la terre. Dernièrement encore, ans la triste et immortelle soirée où une foule d'hommes de tous les ngs et de toutes les opinions rendaient les derniers honneurs, au om de la patrie, à un illustre guerrier, à un grand citoyen, au remier de nos orateurs politiques (le général Foy), M. Viennet, rès de la tombe de ce héros, exprimait avec une voix sonore et n vers harmonieux les sentimens de douleur, de regrets et d'admiation qu'éprouvait toute la France; cent mille voix lui répondirent ar leurs sanglots et par des acclamations unanimes : c'était une cène digne des beaux jours de la Grèce antique. Jamais enfin un rand talent ne produisit un effet plus pathétique, plus universel; et ependant, après tant de titres de gloire, après tant d'éloges donnés haute voix, les sourds murmures d'une critique injuste et jalouse, épandus avec malignité, sont accueillis et répétés de cercle en cercle ar l'envie, qui toujours s'attache au mérite, et qui s'efforce surtout l'éloigner de lui la couronne qui doit inévitablement être enfin posée ur sa tête. On lui reproche des négligences, on l'accuse de travailler rop vite; mais quel auteur est exempt d'imperfections? Une sage lenteur peut-elle se concilier avec la chaleur brûlante d'une verve féconde? L'œil de la médiocrité est toujours ouvert sur les plus petits défauts d'un ouvrage; il se ferme pour ne point admirer ses beautés.

Le *Siége de Damas* offre à la fois la preuve de cet accueil dû au talent, et de cette injustice qui, ne pouvant cueillir les fleurs du Parnasse, cherche à se venger en les couvrant d'épines. Dans tous es tems, on a lu avec intérêt l'épisode historique de Kaaula. Cette necdote amoureuse et guerrière s'est conservée dans notre souvenir, près douze siècles, bien qu'elle fût racontée avec une simplicité dénuée d'art et de chaleur; aujourd'hui, revêtue des couleurs d'une loquente poésie, à peine lui accorde-t-on quelques éloges. Chacun a lit avec plaisir; peu d'écrivains en parlent. On reproche à l'auteur e mélange profane du vrai culte et de la mythologie païenne; il inoque en vain l'exemple du chantre de Godefroy et du chantre de Henri; on ne lui pardonne pas d'avoir fait apparaître au milieu des amps chrétiens et musulmans l'Amour déployant ses ailes et descendant aux Enfers pour pénétrer dans le temple du Sommeil.

Comme je suis loin d'approuver cette sévérité, au lieu de chercher des citations qui ne m'offriraient que l'embarras du choix,

pour faire remarquer les nombreuses beautés de ce poëme, je citerai précisément les vers où M. Viennet, luttant avec une heureuse témérité contre l'auteur du *Lutrin*, nous peint le Sommeil réveillé par l'Amour :

Aux portes des Enfers, dans un sombre réduit
Que d'une ombre éternelle enveloppe la nuit,
Où jamais du Zéphyr n'a pénétré l'haleine,
Et sur le noir duvet d'une couche d'ébène,
Qu'environne à longs plis de sa triple épaisseur
De quatre rideaux noirs l'immobile hauteur,
Le dieu, ceint de pavots, dont sa main est remplie,
Repose mollement sa tête appesantie.
Là d'une aile rapide est arrivé l'Amour;
Et le silence a fui de cet obscur séjour.
Le Sommeil, à ce bruit, entr'ouvrant la paupière
A du flambeau divin reconnu la lumière;
Et se plaignant du dieu qui trouble son repos,
Détourne, en soupirant, ses yeux à demi clos.
« Pardonne, dit l'Amour, si ma voix indiscrète
Ose se faire entendre au fond de ta retraite.
D'un héros qui m'est cher je t'apporte les vœux.
. . . . . .
Il dit, et du sommeil le front s'est relevé;
Sur sa couche trois fois pesamment soulevé,
Trois fois il y retombe; et l'Amour qui l'entraîne
Dans le vague des airs le soutient avec peine.
Sur l'aile des Zéphyrs ils traversent les cieux,
Et tournent vers Damas leur vol silencieux.

Ceux qui ne permettent pas qu'un poëte cherche sur l'antique Olympe quelques atours pour parer les muses françaises, devraient prendre un chemin plus court pour atteindre à leur but, et ordonner aux favoris d'Apollon de ne plus écrire qu'en prose. Enfin, n'en déplaise à ces graves Aristarques et à quelques jeunes critiques de la *nouvelle école*, qui trouvent la clarté triviale lorsqu'elle ne s'enrichit point de néologismes, d'ellipses inintelligibles et d'inversions forcées, je citerai encore les vers suivans de M. Viennet comme un modèle de noblesse, d'élégance, de force et de pureté classiques. Quand un sentiment aussi élevé, aussi généreux que celui de l'amour de la patrie inspire un poëte, il lui suffit de dire avec simplicité et netteté ce qu'il sent pour frapper l'esprit, toucher le cœur : il est grand par sa nature, tandis que d'autres ne le paraissent qu'en s'éle-

ant sur des échasses. Voici ces vers, auxquels je crois inutile d'ajouter aucune réflexion :

. . . . . .

Il retentit long-tems dans son âme attendrie
Le cri, le dernier cri de sa triste patrie.
O des cœurs généreux fantôme révéré !
Culte de la patrie, amour pur et sacré !
Fanatisme sublime et seul digne de l'homme,
Tu fis seul la splendeur de la Grèce et de Rome ;
Source des grands exploits et des grandes vertus,
Tes feux ne brillent point dans les cœurs corrompus.
Mais, au nom de patrie, un cœur noble palpite :
Un juste orgueil l'anime, un saint transport l'agite ;
L'esprit, le sentiment, tout s'agrandit en lui.
Heureux de l'honorer, fier d'en être l'appui,
Il ne vit que pour elle, et s'oubliant lui-même,
Mourir pour elle enfin est sa gloire suprême.
Mais la voir succomber sous le fer étranger,
Contempler ses revers, sans pouvoir la venger,
Sans confondre son sang dans le sang de ses frères,
C'est là pour un héros le comble des misères.

Le comte DE SÉGUR.

474. — *La Tombe royale*, poëme en trois chants, *dédié à Madame la Dauphine*, suivi de *Poésies diverses* ; par Mme GAUTIER. Paris, 1825 ; Trouvé. 1 vol. in-12 ; prix, 1 fr. 50 c.

Plusieurs écrivains ont déjà consacré leurs veilles à prêter le charme des vers à des souvenirs nobles et douloureux. Mme Gautier, entrée la dernière dans cette carrière difficile, a rencontré un plus grand nombre d'obstacles, qu'elle a presque toujours vaincus avec bonheur. Ses tableaux sont touchans et bien tracés ; sa poésie est souvent pleine de grâce et de noblesse. On peut assurer que, parmi les femmes qui occupent une place distinguée au Parnasse français, Mme Gautier sera toujours remarquée par l'agrément de ses compositions et la pureté de son style. Nous citons le fragment d'une des pièces qui suivent le poëme de la *Tombe royale* : l'auteur décrit le désert où le jeune Ismaël est dévoré par la soif :

Sur ce sol enflammé, si tristement épars,
Quelques arbres encore arrêtent les regards.
Un souffle dévorant les flétrit avant l'âge,
Et bientôt à leurs pieds effeuille leur ombrage :
Le chantre voyageur des lointaines forêts

Sous leurs bras dépouillés ne s'arrête jamais

. . . . . .

En vain un ciel d'azur s'étale sans nuages ;
La nature altérée appelle les orages,
Et sur d'autres climats leurs torrens déchaînés
Laissent languir encor ces champs infortunés.
Des tristes fugitifs telle était la misère.
S'ils échappent la nuit à la dent meurtrière
Du tigre ou du lion dans son antre engourdi,
Pourront-ils échapper aux ardeurs du midi?
Hélas! des malheureux quand le regard avide
Rencontre une citerne en ce désert aride,
L'onde s'en est tarie, et sur le sol couchés,
S'ils entrouvrent le lit des ruisseaux desséchés,
Leurs efforts impuissans, leur bouche haletante
N'aspirent, des sillons d'une terre brûlante,
Qu'un feu qui, de la vie épuisant les combats,
Ne laisse à leurs désirs que l'espoir du trépas.

P.

475. — *Les Moscovites*, poésies nouvelles; par M. DE VALMORE, officier russe. Paris, 1825; Ponthieu. Broch. in-8° de 74 pages; prix, 2 fr.

Ce nom de *Moscovites* n'indique rien, sinon que l'auteur est Russe; car, si l'on excepte les deux premières pièces de vers, dont l'une est un éloge au moins exagéré de l'empereur Alexandre, et l'autre une peinture des malheurs de Menzicoff, on ne trouve rien dans ce recueil qui ait le moindre rapport avec l'histoire de Russie. M. de Valmore professe pour notre littérature une sincère admiration : nous devons l'en remercier; mais notre reconnaissance ne peut nous dispenser de lui dire que ses vers sont une nouvelle preuve de l'immense difficulté qu'on éprouve à écrire dans une langue étrangère : des pensées souvent incomplètes, parce que l'auteur ne possédait pas assez notre langue pour les achever, des expressions souvent hasardées, quelquefois incorrectes, des coupes de vers, des mélanges de rimes peu agréables à l'oreille, voilà ce qu'un Français trouvera d'abord dans *les Moscovites*, et ce qu'un étranger aura peut-être peine à sentir.

Il faut bien aussi relever dans ces poésies un défaut qui devient plus commun de jour en jour : c'est le manque de sujet. Il est quelquefois trop clair que l'auteur a pris un titre, parce qu'il avait des vers faits ou à faire, au lieu de méditer d'abord sur son sujet et de le

nettre ensuite en bons vers. Enfin, M. de Valmore m'a semblé, dans on *Ode à Alexandre*, abuser de la permission de feindre, trop souvent ccordée aux poëtes. Il est surtout inconvenant de rabaisser et de ouloir presque avilir une nation pour exalter un monarque qui sans oute eut de nobles qualités, mais à qui l'histoire impartiale demandera compte de sa conduite à l'égard de la Pologne, de la Grèce, de l'Espagne, et peut-être aussi de quelques autres contrées lont il aurait pu assurer le bonheur. B. J.

476. — * *Collection des meilleurs romans français*, dédiés aux Dames; o volumes ornés de vignettes, fleurons et titres gravés d'après les essins de M. Desenne. Ire et IIe livraisons, composées du *Diable oiteux*, par LESAGE et de *Manon Lescaut*, par l'abbé PRÉVOST. Paris, 825; Werdet, éditeur, rue du Battoir, n. 20. 4 vol. in-32, sur apier vélin, imprimés par Rignoux; ornés chacun d'une vignette; rix 12 fr.

Au moment où certaines personnes, dans leur amour exclusif pour out ce qui nous vient de l'étranger, semblent mettre en question si ous avons jamais eu une littérature nationale, il est bon de reproduire sous toutes les formes ces chefs-d'œuvre classiques auxquels ous avons dû jusqu'ici une partie de notre gloire. Toutes les entreprises de ce genre ont été bien accueillies d'un public plus éclairé u'on ne le voudrait, et que l'on cherche vainement à égarer, en lui ignalant quelques compositions informes, que leurs auteurs seuls sont ntéressés à faire valoir, comme les types du vrai beau et des modèles suivre pour *régénérer*, dit-on, notre littérature épuisée. Les amis le cette littérature, qui n'est impuissante que pour la médiocrité, auront gré à M. Werdet d'avoir eu l'idée de rassembler en une jolie ollection les chefs-d'œuvre que nous ont laissés nos plus habiles omanciers, depuis MMmes de La Fayette et Tencin jusqu'à Mme Cottin (1).

Un homme de génie, comme il s'en rencontre si peu dans chaque iècle, Walter-Scott, a donné une nouvelle direction au roman, u'il semble avoir appelé à de plus hautes destinées que celles qui lui vaient été réservées jusqu'ici; il l'a élevé jusqu'à la dignité de l'his-

(1) Les auteurs compris dans cette collection sont au nombre de *dix-neuf*, lont voici les noms par ordre alphabétique : Mmes *de Caylus*, *Cottin*, *de Grafigny*, *de La Fayette*, *Riccoboni*; l'abbé *Blanchet*, *Cazotte*, *Florian*, *Hamilton*, *Le Sage*, *Marivaux*, *Marmontel*, *Montesquieu*, l'abbé *Prevost*, *Rousseau*, *Sauvigny*, *Scarron* et *de Tressan*.

toire, et ne s'est, pour ainsi dire, servi d'un genre futile en apparence que pour mieux captiver ses lecteurs, et les préparer à ces grandes leçons de morale qu'il voulait tirer pour eux des événemens politiques des siècles qui se sont écoulés avant nous. Son entreprise a été couronnée de tout le succès que méritait le talent avec lequel il l'a exécutée. Il n'est pas resté seulement un bon écrivain anglais; des traductions ont bientôt popularisé partout ses ouvrages, et il est devenu l'homme universel, le romancier de tous les âges et de tous les partis. Mais, ne s'est-il pas mêlé un peu de mode dans cet enthousiasme général? Ne pouvait-il se manifester sans un oubli total et injuste de tout ce qui a précédé l'idole du siècle? Ne pouvait-on reconnaître le génie du romancier écossais, sans affecter de méconnaître les talens de ceux qui l'ont devancé? Si la peinture d'un caractère historique, et de tous les traits qui s'y rattachent, est de nature à nous intéresser vivement, celle du cœur humain en général, et de toutes les passions qui l'agitent, peut-elle cesser jamais de nous intéresser? C'est ce que nieront ceux qui se seront pénétrés de la lecture de nos bons auteurs en ce genre, ceux qui auront parcouru seulement les deux ouvrages qui ouvrent la collection que nous annonçons, ce *Diable boiteux* que la diversité des aventures et des portraits, accompagnée d'une critique vive et ingénieuse, feront vivre éternellement, et ce chef-d'œuvre de l'abbé Prévost, *Manon Lescaut*, au sujet duquel nous nous contenterons de rappeler le jugement de La Harpe. « Comment, dira-t-on, pouvez-vous mettre tant de prix aux aventures d'une fille entretenue et d'un chevalier d'industrie? C'est précisément à ce titre que cet ouvrage me paraît plus remarquable. Quel mérite n'a donc pas l'auteur, puisqu'avec un pareil sujet il a su attacher et émouvoir! J'avoue que j'ai éprouvé rarement une émotion aussi profonde, un attendrissement aussi douloureux qu'au dénoûment de cet ouvrage. »

Ces deux romans sont précédés chacun d'une *Notice* sur leur auteur. M. L. P., dans celle qu'il a consacrée à l'abbé Prévost, nous le représente en quelque sorte comme le héros de l'aventure qu'il a peinte avec des couleurs si attachantes; du moins, plusieurs particularités de sa vie, et surtout quelques aventures de sa jeunesse permettent de soupçonner que le chevalier Des Grieux n'est pas tout-à-fait une fiction due à la seule imagination de son auteur. — M. A. Le Sourd, dans un *Essai littéraire* très-remarquable sur le *Diable boiteux*, rapporte un passage de M. Boissonade, où l'on donne une idée de l'ouvrage original de Guévara, auteur espagnol, auquel Lesage n'a fait qu'emprunter son sujet. C'est une raison de plus de nous féliciter

ue ce célèbre romancier français ne se soit pas borné à traduire écrivain étranger. Puissions nous avoir deux ou trois imitateurs omme lui, au lieu de ces froids traducteurs que l'on voit se traîner ujourd'hui si péniblement sur les pas de leurs modèles, et s'attacher n esclaves à leur char !—Une Préface de Lesage lui-même, en forme e dédicace *au très-illustre auteur Luis Vélez de Guévara*, et que l'éditeur de cette collection a retrouvée, ajoute un nouveau prix au présent qu'il nous fait, et témoigne de sa sollicitude pour les intérêts et s plaisirs de ses lecteurs. E. Héreau.

477. — * *Mémoires d'un Français*, par le baron *Alex.* de Théis. Paris, 1825; Grimbert. 3 vol. in-12, ensemble de 653 p.; prix, 10 fr.

476. — * *Mémoires d'un Espagnol*, par *le même*. Paris, 1825; même braire. 3 vol. in-12; prix, 10 fr.

M. de Théis n'est pas le seul militaire que le culte des Muses console des revers éprouvés par nos armées. Transporté, sous le règne e Bonaparte, d'abord en Espagne, puis, en Russie, il a placé dans es deux contrées les auteurs vrais ou supposés de ces mémoires. Dans l'un, un Français, revenu dans sa patrie à l'époque où il fut ermis aux émigrés de la revoir, devient amoureux d'une femme mariée qui, se défiant de sa propre sensibilité, fait solliciter et obtient our Charles (c'est le nom du jeune homme) un brevet d'officier, vec lequel il part pour l'expédition de Russie. Il a le bonheur de auver un officier supérieur russe; mais, bientôt blessé lui-même et risonnier, il est transporté chez un puissant seigneur, dont la fille, êtue de deuil et pleine de prévention contre les Français, refuse même de lui parler.—Cette haine s'explique : Charles apprend que a jeune dame est mariée à un officier russe que l'on croit tué, et u'elle accuse tous les Français de sa mort. Mais cette nouvelle ne arde pas à être démentie; l'officier convalescent revient dans sa famille, et Charles reconnaît en lui Ladislas, à qui il avait sauvé la vie ans un tems plus heureux. Dès lors, il s'opère un changement total ans la manière d'être de cette famille à l'égard du jeune Français, usqu'à ce point que Ladislas, dévoré d'ambition et brûlant de se ignaler encore, ne croit pouvoir laisser à sa femme un meilleur ami ue Charles. Mais celui-ci brûlait d'une autre passion que celle de a gloire. Vainement il avait combattu son amour; vainement il voulait fuir; vainement il jurait à Catherine d'être toujours respectueux rès d'elle : une circonstance amena leur chute, au moment même ù Ladislas expirait pour sa patrie. Cet instant est aussi celui des remords pour Catherine; sa tête s'égare, une fièvre cruelle s'empare

d'elle; elle meurt bientôt enfin, laissant à son séducteur des regrets que rien ne peut détruire.

Dans les *Mémoires d'un Espagnol*, des scènes d'une toute autre nature sont offertes aux yeux du lecteur. L'éditeur de ces mémoires prodigue, pendant la guerre d'Espagne, des secours inutiles à un Espagnol blessé à mort par les Français : l'Espagnol touché de ce procédé, lui fait remettre ses mémoires dont nous lisons aujourd'hui la traduction. En voici l'analyse rapide :

Alphonse de Peraldo, doué d'une âme vive, également propre à se passionner pour la religion et pour l'amour, est élevé par sa mère dans la lecture des romans de chevalerie; puis, dans des lectures plus sérieuses par un religieux fort instruit : une comédienne lui inspire sa première passion, en se faisant passer pour une jeune veuve, dont tout autre qu'un amant sans expérience aurait cependant trouvé les manières un peu libres. Après s'en être amusée pendant quelque tems, la comédienne Rosalba le quitte tout à coup, et le laisse plongé dans une douleur qu'il parvient cependant à surmonter. Appelé ensuite en Amérique pour y recueillir la succession de son oncle, il se trouve dans une île déserte, où le hasard amène une jeune Indienne, fille du roi de l'île d'Oderon : Ici sont retracées des scènes à peu près semblables à celles de Vendredi dans *Robinson*, mais variées par l'amour qu'Alphonse porte à Marie, et qui ne l'empêche cependant pas de l'instruire des vérités de la religion chrétienne. Cette instruction devient d'abord un obstacle à son bonheur; mais, l'amour consumant les forces et la santé d'Alphonse, Marie, par reconnaissance, consent enfin à épouser celui qu'elle aime, sans qu'aucun prêtre puisse présider à leur union. Un vaisseau passant près de leur île, les transporte dans la ville qu'habitait Alphonse et où la religion consacre et légitime leur union; mais leur bonheur n'est pas de longue durée : un enfant attaqué de la petite vérole, la communique à la jeune Marie, qui ne tarde pas à en mourir, laissant à son époux un fils sur lequel il concentre depuis toutes ses affections, et qui meurt le même jour que lui, frappé du même coup que son père, en combattant contre les Français.

Il est facile de reconnaître la même main dans les deux ouvrages : l'action manque, on peut le dire, dans l'un et l'autre roman; et tous deux n'offrent que quelques situations assez mal liées par l'auteur; mais l'art avec lequel il a su les varier, et la chaleur de son style, toujours correct et pur, ne laissent pas entièrement languir l'intérêt, et soutiennent jusqu'au bout l'attention du lecteur. B. J.

479. — *Rienzi et les Colonna*, ou Rome au quatorzième siècle, roman historique. Paris, 1826 (1825); Arthus Bertrand. 5 vol. in-12, formant ensemble XXIV et 1227 pages; prix, 15 fr.

Depuis que Walter Scott a fait revivre les mœurs et les caractères des siècles passés, depuis que des écrivains philosophes nous ont appris à puiser dans les chroniques autre chose que le récit des faits et gestes des potentats, le goût des études historiques s'est répandu partout. Non-seulement, on refait les livres de nos historiens, il est vrai, dans un esprit d'impartialité et avec des recherches d'érudition qui leur donnent un nouveau prix; mais les romanciers eux-mêmes cherchent leurs inspirations dans l'histoire. Malheureusement, la plupart de ces derniers, loin de posséder l'admirable talent de leur modèle, se dispensent trop souvent d'étudier les époques qu'ils veulent peindre : leurs ébauches grossières ont presque discrédité le genre créé par Walter Scott; et beaucoup d'hommes de goût, prononçant contre ce genre un anathème général, dont il exceptaient à peine les œuvres du barde écossais, ont confondu dans leur proscription quelques romans, où l'on trouvait non-seulement la connaissance exacte des tems, mais encore beaucoup de talent d'observation. Nous croyons être plus justes en citant comme des ouvrages dignes d'éloges, mais après la *Julia Severa*, de M. de Sismondi (voy *Rev. Enc.*, t. XV, p. 102): *Jean Perthus*, (voy. *Rev. Enc.*, t. XXIV, p. 797), et le *comte de Villamayor*, dû à M. de Mortonval, auteur du *Tartufe moderne* (voy. *ci-dessus* p. 577). A cette courte liste nous pouvons ajouter maintenant le roman qui fait le sujet de cet article.

L'épisode de Rienzi est un des plus intéressans de l'histoire de l'Italie dans le moyen âge. On y trouve l'un des symptômes les plus singuliers de la renaissance des lettres, et de l'ardeur avec laquelle on étudiait et l'on admirait les anciens, au XIVe siècle. En effet, si l'on en croit les rapports les plus avérés, Rienzi était un érudit très-versé dans la lecture des chefs-d'œuvre de l'ancienne Rome, et l'enthousiasme que lui inspiraient les récits de Tite-Live lui fit entreprendre une révolution, que ses forces morales le rendaient incapable de conduire. M. de Sismondi résume ainsi l'histoire de son tribunat : « Dans ce court espace de tems, cet homme avait donné au monde un grand exemple du pouvoir de l'éloquence, et de l'enthousiasme que le nom et les souvenirs de Rome excitaient dans toute l'Europe, comme aussi de l'enivrement et du vertige auxquels s'expose un savant, qui de sa bibliothèque est porté sur le trône, et qui n'a pu que par les livres se préparer au pouvoir souverain. » *Histoire des*

républiques italiennes. Paris, 1809, t. 1er, p. 442 (1). Le nouveau roman n'est, pour ainsi dire, qu'une histoire du règne éphémère de Rienzi, tant soit peu altérée, et embellie par quelques épisodes de pure invention. En donnant à Rienzi le rôle principal, en le plaçant sur le premier plan, l'auteur nous semble s'être trompé, et avoir usurpé les fonctions de l'historien. Walter Scott choisit pour ses héros, des personnages inconnus, qu'il peut environner à son gré d'aventures propres à inspirer l'intérêt, sans risquer de trahir la vérité historique; tout ce qu'il y a de vrai en eux, c'est leur physionomie, dont tous les traits sont empruntés aux mœurs du tems où ils apparaissent. Des hommes dont le caractère et les actions sont consacrés par l'histoire, se mêlent bien de tems à autre à ces êtres d'imagination, mais rarement; et toutes les fois que le romancier les introduit sur la scène, c'est avec une sorte de circonspection. Cette méthode a plus d'un avantage : tout en mettant l'auteur à l'abri du reproche d'infidélité, elle lui fournit l'occasion de frapper les esprits avec plus de force, en ne leur présentant que rarement les objets de leur curiosité. Le caractère de Rienzi est bien rendu dans le roman qui nous occupe; quelques-uns des actes de son tribunat sont retracés avec des couleurs convenables; mais on se lasse bientôt du héros, qui est trop prodigué. C'est à ce défaut sans doute, aux répétitions fréquentes des scènes où la faiblesse et la vanité du tribun sont toujours mises en jeu, que l'on doit attribuer la langueur répandue sur quelques parties de cet ouvrage. D'autres personnages historiques non moins célèbres sont introduits avec plus de bonheur dans le cours du récit : Clément VI y paraît au milieu de sa cour voluptueuse, présidant aux plaisirs d'un festin; Pétrarque y reçoit, sur les bords de Vaucluse, à l'ombre d'un laurier, la visite d'un ancien ami, qu'il accompagne ensuite à la cour du pape. Les trois Colonna, dont l'histoire nous a transmis les noms, représentent ici la noblesse de Rome : leur caractère féroce, leurs humeur guerrière et turbulente, leur avidité de vengeance, fournissent à l'auteur les scènes où le caractère du quatorzième siècle nous paraît surtout empreint. Parmi les personnages imaginaires qui sont plus nombreux, et que par ce motif nous ne pourrons tous citer, se trouvent Lorenzo, fils du tribun et Antonia Colonna, dont les amours partagent l'intérêt qui devrait s'attacher surtout à Rienzi. Sans entrer dans de plus grands détails, nous résumerons ici notre jugement sur ce roman : on y reconnaît

(1) Une nouvelle édition de cet important ouvrage se publie en ce moment, par livraisons successives, chez MM. Treuttel et Würtz.

ı talent véritable, mais, trop peu exercé encore pour réussir en-
ièrement à mettre en œuvre les matériaux d'une instruction variée.
A. J.

480. — *Le retour d'un banni en* 1819, ou *le Rendez-vous des quatre eillards à la Petite-Provence;* par Mme Maurer. Paris, 1825; Béchet né. 3 vol. in-12, ensemble IV et 783 pages; prix, 9 fr.

Quatre vieillards se rencontrent aux Tuileries, dans l'endroit que on nomme *la Petite-Provence;* ils conçoivent les uns des autres une sez bonne opinion pour chercher les occasions de se réunir; et entôt, ils se racontent leurs aventures. Tel est le sujet du roman e Mme Maurer; des pensées hardies, un amour souvent exclusif our sa patrie, l'admiration sincère pour les bonnes institutions que ossède la France, depuis qu'elle est libre, telles sont les qualités ui distinguent cet ouvrage. On regrette qu'une meilleure disposition es faits ne l'ait pas rendu plus intéressant, et que le style, souvent correct et quelquefois trivial, contribue à rebuter encore un lecur sévère. B. J.

481.—*Joséphine*, ou *Souvenirs d'une relâche à l'île de Juan-Fernandès*, e déserte, située dans la mer Pacifique, non loin des côtes du hili.) Paris, 1825; Urbain Canel. In-18 de 150 pages; prix, 3 fr.

Un avis de l'éditeur, signé, le comte *Gaspard* de Pons, porte u'il ignore lui-même si le manuscrit qu'il publie est une fiction romaesque, ou une histoire véritable. C'est le 28 décembre 1807 que l'aur de ce manuscrit a trouvé dans l'île de Juan-Fernandès la créature fortunée dont son récit porte le nom. Les aventures de Joséphine, situation analogue à celle de Robinson-Crusoé, resté seul dans n île déserte, la passion déplorable qui la dévore, ses malheurs, s remords, sa longue agonie et sa fin prématurée sont décrits dans ne relation rapide et attachante; mais cette lecture est pénible. On intéresse à la triste victime d'une destinée cruelle, qui tient de la talité des anciens; mais on regrette de l'avoir connue, et l'on ugit presque de l'attendrissement et de la pitié qu'elle fait éprouver.
J.

Livres d'étrennes.

482. — * *Histoire des Vestales et de leur culte*, d'après Plutarque, acite, Suétone, etc.; traduite de l'italien, par B. Carioux. Paris, 825; Lefuel. 1 vol. in-18, de XV et 124 p., papier vélin, orné d'un ontispice et de 3 grav. en taille douce; prix, 6 fr., et 6 fr. 50 c.

483. — * *Les Sœurs de la charité*, ou Beautés de l'histoire des ames, sœurs et filles de la charité. Paris; 1825; J. Janet. 1 vol.

in-18, de 211 pages, orné d'un frontispice et de 4 gravures : prix, 4 fr. 50 c., et 5 fr.

484. — * *Agéline*, ou *les Fruits de l'éducation;* ouvrage traduit de l'anglais. Paris, 1825; le même. 1 vol. in-18 de 210 pages, orné d'un frontispice et de 3 gravures : prix, 4 fr. 50 c., et 5 fr.

Nous avons voulu, dans notre cahier de *décembre*, qui doit paraître à une époque de fête pour la jeunesse, adopter une division particulière pour les *livres d'étrennes*. Ce n'est pas que tous les bons livres ne puissent avoir cette destination, et nous formons des vœux pour qu'ils entrent de préférence dans le choix que feront les personnes qui ont des cadeaux à offrir à cette époque; (1) mais il est des ouvrages qui paraissent plus spécialement consacrés à cet usage par leurs éditeurs. Nous aimons à reconnaître qu'une émulation louable, parmi les auteurs, semble vouloir faire sortir ces livres de la sphère de futilité où ils avaient paru jusqu'à ce jour renfermés, pour les élever à un véritable but d'utilité.

Nous signalerons d'abord à l'attention des lecteurs *l'histoire des Vestales*, ouvrage fort bien fait, rempli de recherches curieuses et savantes. L'auteur italien avait réuni, dans cet opuscule, ce que divers historiens de l'antiquité ont écrit sur les Vestales et sur leur culte; le traducteur ne s'est pas borné à le suivre fidèlement; il a augmenté son travail de plusieurs faits assez importans qui avaient été omis ou ignorés, et qui complètent l'histoire de ces vierges célèbres. Elle est écrite avec une touchante simplicité, et nous pensons avec lui « qu'elle sera lue avec intérêt par un sexe plus avide de douces émotions que de recherches scientifiques. »

« Consacrées, dès l'âge le plus tendre, à la déesse du feu sacré, dit M. Cartoux dans sa préface, forcées de combattre la nature, entourées de tous les prestiges des grandeurs, comblées de priviléges, d'honneurs et de richesses, ces jeunes personnes devaient naturellement mériter la vénération. » Rapprochons de ce culte stérile pour la morale et pour l'humanité, exercé par les Vestales à Rome, la destination sublime et presque divine des *Filles de la Charité* en France; et l'on sentira tout de suite quelle immense distance établissent, entre deux peuples différens, deux religions, dont l'une

(1) Les magasins de MM. *Blanchard*, galerie Montesquieu, *Eymery*, rue Mazarine, *Louis*, rue Hautefeuille, n° 10, *Janet* et *Lefuel*, rue St-Jacques, et quelques autres, offriront en ce genre aux amateurs tout ce qu'ils peuvent désirer de meilleur et de plus beau, dans tous les formats, et avec toutes les reliures possibles, à des prix plus ou moins élevés.

epose sur des pratiques superstitieuses, où l'esprit avait plus de art que le cœur, et l'autre est le résultat de la conviction intime 'un Dieu, refuge du juste et rémunérateur des bonnes actions dans n monde auquel celui-ci ne sert que de transition! Quel autre royance en effet, quel autre espoir animerait ces filles, modèles de outes les vertus, dont le zèle et le dévouement pour l'humanité, le épris de tous les biens et de tous les plaisirs de la terre, l'abné-ation totale enfin de soi-même, ont étonné et surpassé les plus grands ourages! Répétons, avec l'abbé de Boulogne, ces paroles repro-uites en tête de l'histoire que l'on nous présente : « Filles respec-ables, ô mes sœurs! mes vénérables sœurs! prêtres augustes de la harité! recevez, en ce jour, le tribut de reconnaissance que vous oit l'humanité. Il vous est bien permis d'être humbles et modestes, utant qu'utiles et généreuses : nous l'est-il à nous d'être ingrats? ous l'est-il d'oublier l'immolation perpétuelle de votre liberté, de otre repos, de votre vie même, et de ravir ainsi à la piété, la lus touchante instruction, comme à Vincent de Paule, sa plus elle couronne? »

Le troisième ouvrage annoncé en tête de cet article est, ainsi ue ceux qui vont suivre, destiné plus particulièrement au jeune ge. L'auteur a eu dessein d'y montrer les avantages d'une bonne lucation, dans un petit roman où il a mis en opposition la famille téressante d'une veuve se consacrant à l'instruction de ses deux lles, et un père idolâtre de la sienne, et qui se prépare, sans le voir, à faire son malheur par sa condescendance coupable pour us les caprices de cet enfant. Heureusement pour tous deux, la mparaison qu'il a l'occasion d'établir entre sa fille et celle de sa oisine, Mme Sidney, l'engage à prier cette dame de se charger de éducation d'Agéline pendant un voyage qu'il est obligé d'entre-endre à l'étranger. Elle y consent, et au retour du père, Agéline si bien profité de l'exemple de ses jeunes amies, qu'elle est devenue ne personne accomplie. Le style de cet ouvrage est simple et con-rme à la morale que l'auteur y développe; nous lui promettons s lecteurs, et nous souhaitons que le traducteur puise encore, avec même bonheur, à la source où il a trouvé ses inspirations.

E. Herbau.

485 — * Agenda général, ou *Livret pratique d'emploi du tems, ur l'année* 18...; composé de *Tablettes utiles et commodes*, pour cueillir et classer, dans des divisions déterminées, les divers em-ois et les principaux résultats de la vie journalière, précédé d'une

instruction ; par M. *Marc-Antoine* Jullien, *de Paris.* Quatrième édition. Paris, 1824; 1 vol. in-12, de 312 p., avec 2 gravures, cartonné; 5 fr.; Au bureau central de la *Revue Encyclopédique*, et chez Dondey-Dupré.

486. — * Biomètre, ou *Mémorial Honoraire*, servant à indiquer le nombre des heures données par jour à chacune des divisions: 1° de la *vie intérieure et individuelle*, considérée sous les rapports *physique, moral et intellectuel;* 2° de la *vie extérieure et sociale:* ou Tablettes destinées à procurer le moyen de recueillir, *en une minute et sur une seule ligne*, pour chaque intervalle de vingt-quatre heures, les divers emplois et les principaux résultats de la vie, pendant le même espace de tems; par le même auteur. Paris, 1824. 1 vol. in-12 de tableaux, précédé d'une *instruction*, en tout 100 p., cartonné; prix, 5 fr. Se trouve aux mêmes adresses que *l'Agenda général.*

Ces deux *Livrets* servent d'instrumens pour appliquer la *Méthode d'emploi du tems et d'administration de la vie*, qui est exposée et développée dans le traité théorique et philosophique de l'*Emploi du tems*, dont la *troisième édition*, qui se trouve aux mêmes adresses, a été publiée en 1824, et annoncée dans ce recueil. (V. *Rev. enc.* t. xxi, p. 350.)

Nous sommes persuadés qu'il serait difficile de donner, pour l'époque de la nouvelle année, aux jeunes personnes des deux sexes, âgées de 16 à 25 ans, et même d'un âge plus avancé, deux ouvrages plus propres à leur faire apprécier l'importance, et à leur fournir les moyens de surveiller et de diriger leur conduite journalière, leurs dépenses de tems et d'argent, le choix de leurs relations habituelles, leurs exercices, leurs lectures, leurs plans d'études, leurs travaux et même leurs affections, leurs délassemens et leurs plaisirs. Deux *instructions* détaillées sur la tenue de chacun de ces deux livrets, et sur les avantages que l'on peut en retirer, renferment des préceptes et des conseils d'une utilité incontestable, que les jeunes gens surtout ont le plus grand intérêt de s'approprier, et qui doivent exercer une influence bienfaisante sur leur avenir et sur toute leur destinée.

Les *Tableaux* dont ces livrets sont composés présentent une analyse rigoureuse, et à peu près complète, de toutes les divisions de la vie, de tous les emplois possibles du tems, de tous les souvenirs dignes d'être conservés, qui peuvent former, pour chaque individu, le domaine de l'expérience. La méthode proposée est très-simple: elle n'exige, pour être pratiquée dans son ensemble et dans tous ses

ails, que *dix* ou *quinze minutes par jour*. Ce petit nombre d'instans, sacré à l'examen consciencieux de sa vie, que l'on doit résumer écrit, en une seule ou en quelques lignes, chaque soir ou chaque tin, dans les tables disposées à cet effet, permet de préserver de plupart des altérations et des dangers auxquels elles sont exposées, *anté du corps*, la *vigueur de l'esprit* et la *pureté de l'âme*, ou la nité morale de l'homme. On devient nécessairement mieux port, plus actif, plus instruit, meilleur et plus heureux, et même s riche, par l'application journalière et non interrompue de cette thode si facile, qui fait contracter des habitudes morales d'*ordre l'économie*, germes féconds de toutes les vertus. C'est un *Manuel tique de l'éducation et du perfectionnement de l'homme par lui-même*; et d'un grand ouvrage publié depuis peu par un de nos plus estibles philanthropes, M. de Gerando, et couronné par l'Académie nçaise. (Voy. *Rev. enc.* t. XXVI, p. 671).

Un tems viendra, nous osons le croire, où cette méthode sera néralement adoptée dans les maisons d'éducation et dans les fales, pour l'usage de la jeunesse; et nous pourrions citer, en endant, un assez grand nombre de personnes qui ont eu beaup à se féliciter d'avoir suivi les règles de conduite que l'auteur, ciple de Pythagore et de Socrate, de Descartes et de Bacon, de nélon, de Rollin et de Franklin, a tracées dans ses *trois ouvrages*, n théorique, les deux autres pratiques, sur la *science de l'emploi tems*. B.

487.—* *Merveilles et beautés de la nature en France*, ou Description ce que la France a de plus curieux et d'intéressant, sous le rapt de l'histoire naturelle, comme grottes, cascades, sources, monnes, rochers, torrens, mines, vues pittoresques, etc.; par G. B. PPING. *Cinquième édition*. Paris, 1824; Eymery. (Le frontispice rte 1822). 2 vol. in-12 de 1,334 et 324 pages; prix, 6 fr.

Cet ouvrage est déjà suffisamment connu, et son succès est confirmé plusieurs éditions successives. On se contente ordinairement, ns la description d'un pays, de tracer ses grandes divisions natues et de faire connaître ses divisions conventionelles et politiques: is on s'occupe rarement de donner une idée de son aspect phyue, des formes plus au moins belles, plus ou moins imposantes, s ou moins variées, sous lesquelles la nature s'y présente. C'est oubli que M. Depping a cherché à réparer pour la France. Ses pres observations, et les notions qu'il a puisées dans un grand mbre d'ouvrages sur la géologie, l'histoire naturelle, et même

dans les voyages pittoresques, lui ont permis de tracer un tableau assez complet des merveilles de la nature dans notre belle patrie. Son ouvrage, que des hommes âgés et instruits ne dédaigneront pas de lire, nous semble destiné surtout à la jeunesse, et nous le recommandons à tous les parens, ainsi qu'aux chefs d'institution. A. J.

486.—* *Conseils à l'Enfance et à l'Adolescence*, ou Recueil de nouvelles appropriées à ces différens âges; par Mme *Julie* Delafaye-Bréhier. Paris, 1825; Eymery, 4 vol. in-18, avec figures; prix, 8 fr.

489.—* *Le Pavillon de Caroline ou la petite Société* par *la même*. Paris, 1825; le même, 3 vol. in-18, avec 12 gravures; prix, 6 fr.

Les premières impressions que reçoit l'homme subsistent presque toujours autant que lui, et font bien souvent le bonheur ou le malheur de sa vie entière. Il importe donc de donner les plus grands soins à la culture du jeune âge; et par conséquent, on ne saurait examiner de trop près les livres destinés à l'instruction et à l'amusement des enfans. Les critiques ne s'en occupent pas assez, soit qu'ils regardent ces ouvrages comme beaucoup trop au-dessous d'eux, soit qu'ils craignent d'être taxés de futilité. Quant à nous, en appréciant l'importance de ces sortes d'ouvrages, nous croyons remplir un devoir, en consacrant quelques pages à ceux dont les titres sont placés en tête de cet article.

Les productions de Mme Delafaye sont dignes d'être remarquées, autant pour leur utilité, que pour leur mérite littéraire. Depuis ses charmantes *Nouvelles de l'Enfance*, qui signalèrent son heureux début dans les lettres, cette jeune dame a publié un grand nombre d'ouvrages qui n'ont fait qu'ajouter à sa réputation. Un style élégant et pur, une imagination riante et variée, un esprit orné, solide et judicieux, un intérêt soutenu, des détails d'un goût exquis, une morale onctueuse et adroitement amenée, tels sont les principaux caractères de cet auteur.

Les Conseils à l'Enfance et à l'Adolescence, et le *Pavillon de Caroline* sont de nature à confirmer ce jugement. Les *Conseils* offrent une série d'historiettes et de contes ingénieusement tissus, narrés avec art sous un air de simplicité, et classés dans une gradation sagement combinée. Aucun livre n'est plus propre que celui-ci à former le jugement des enfans et des adolescens, et à les initier dans la connaissance du monde.

Le *Pavillon de Caroline*, ou la petite Société, a, quant au fond, beaucoup de rapport avec le *Grand Monde en miniature*, de miss Edgeworth, traduit tout récemment par Mme Belloc. Le but de ces deux

ouvrages est de préparer de bonne heure les enfans à l'art de vivre en société. Les auteurs ont également réussi par des moyens différens. Mme Delafaye a embelli son livre de petites pièces de vers de sa composition : elles sont en général faibles de poésie; mais on y remarque de la grâce et de la facilité. Plusieurs de ses romances valent bien la plupart de celles qui font fortune dans nos salons, et divers traits de sa fable des *deux Hérons* rappellent la manière de notre célèbre fabuliste.

490. — *Julien*, ou *l'Enfant industrieux;* par Mme *L.-P.* Langlois. Paris, 1825; Eymery. 1 vol. in-18, avec gravures; prix 1 fr. 50.

De Mme Delafaye à l'auteur de *Julien*, l'intervalle est considérable, surtout sous le rapport de la diction; ce qui, pourtant, ne veut pas dire que l'ouvrage de cette dernière dame soit totalement dépourvu de mérite. L'intention morale en est excellente. Julien, son héros, est un de ces petits campagnards qui se rendent dans la capitale pour y exploiter les besoins et la paresse de nos citadins; il débute à la porte d'un hôtel garni, parvient à s'y introduire comme domestique, se fait estimer de ses maîtres par son zèle, son activité, sa bonne conduite; enfin, à force d'économie, et par le concours d'heureuses circonstances, après avoir passé par tous les degrés de la domesticité, il devient assez riche pour faire l'acquisition d'une auberge très-fréquentée, où il ne manque pas de faire d'excellentes affaires.

Nous souhaitons que ce livre fasse aussi rapidement fortune que son héros; il est attachant, et n'offre que des exemples et des conseils salutaires. Pourtant on regrette, en le lisant, qu'une plume exercée n'ait pas fait disparaître plusieurs naïvetés de mauvais goût et des détails beaucoup trop techniques, qui refroidissent l'intérêt. Mme Langlois énumère trop soigneusement, et avec une sorte de prédilection, les moindres occupations de Julien.

491. — Le *Labruyère des jeunes gens*, ou le Précepteur moraliste; par *D.* Lemaître, auteur des développemens dans l'ouvrage intitulé : *Plutarque moraliste.* Paris, 1825; Eymery. 2 vol. in-12, avec gures; prix 8 fr.

Labruyère est celui de nos grands écrivains qui s'est le plus spécialement attaché à sonder les replis du cœur humain; observateur pénétrant, il montre à nu toutes nos faiblesses; peintre ingénieux délicat, il sait, par des portraits frappans de vérité, nous instruire et nous amuser. Sous des pinceaux vulgaires, une telle entreprise n'eût offert en résultat qu'une galerie ennuyeuse et monotone;

le talent de Labruyère est parvenu à y distribuer tous les agrémens de la variété, et par cela même, à imprimer à ses diverses peintures le cachet d'une originalité presque inimitable. Comme les chefs-d'œuvre de notre grand poète comique, les *Caractères* du moderne Théophraste seront trouvés vrais dans tous les tems comme dans tous les pays, parce qu'ils sont l'expression fidèle de la nature de l'homme. Après lui, un homme de talent peut encore saisir, avec plus ou moins de bonheur, certaines nuances qui appartiennent moins au cœur humain qu'aux modes et aux circonstances; mais il y aurait pour le moins de la témérité à entreprendre de refaire l'ouvrage d'un aussi grand maître.

Aussi, l'auteur du *Labruyère des jeunes gens* n'a-t-il pas eu cette ridicule prétention. Il dit lui-même qu'il n'a point cherché à se placer à côté de ce célèbre moraliste. Il n'a eu pour but que l'instruction de la jeunesse, et sous ce rapport, la pureté de ses intentions mérite nos éloges.

Dans son nouvel ouvrage, M. Lemaître nous a paru s'occuper beaucoup moins du fond des choses que de leur superficie; souvent il confond le trivial avec le vrai; on dirait qu'il prend le verbiage pour de l'abondance, et l'étrangeté pour du *trait*. Le Labruyère du XVIIe siècle avait négligé de nous donner les caractères du *Craqueur* et de l'*Endurant;* celui de 1825 vient de réparer ces omissions. Que dis-je? il nous rend un service d'une bien autre importance. Au moment où nos meilleurs esprits ne peuvent s'entendre sur ce qu'on appelle *romantisme*, voilà que M. Lemaître nous ouvre les flancs ténébreux du nuage, et nous révèle fort obligeamment les traits les plus mystérieux du caractère du *jeune homme romantique*.

Une autre remarque à faire sur le *Labruyère des Jeunes gens*, c'est que l'auteur n'a pas établi une exacte proportion entre ses divers chapitres. Le *Dissipateur* occupe à lui seul près de deux cents pages du second volume. Toutefois, cet ouvrage offre dans plusieurs parties des détails de mœurs assez bien esquissés et des leçons d'une saine morale. Sous ce dernier point de vue, il pourrait être utile; mais il serait peut-être à désirer que les deux volumes qui le composent fussent réduits en un seul très-petit, revu avec soin. C—c.

492. — *Les Images*, ou Scènes morales composées d'historiettes et de contes mis à la portée du jeune âge, pour servir à l'instruction et à l'amusement des enfans qui sont bien sages. Paris, 1825; Eymery. 1 vol. in-8° oblong, avec 23 jolis tableaux composés et dessinés par Martinet; prix, figures noires, 10 fr., fig. col. 15 fr.

Ce titre, dans sa simplesse enfantine, convient parfaitement aux its enfans auxquels le livre est destiné. La vue des tableaux dont est décoré, doit exciter vivement leur curiosité et leur inspirer le sir de connaître les historiettes qui s'y rattachent. L'auteur n'a n négligé pour répandre de l'intérêt dans ses récits. Il a su parler langage naïf et naturel, le seul propre à faire impression sur l'en- ce; et pour donner un attrait de plus à ses contes, il retrace avec ité les mœurs et les usages de notre époque.

Chacun des contes qui forment ce joli recueil se distingue par un t d'utilité bien marqué, et par une morale excellente, amenée jours à propos, et produite sous une forme si heureuse, que les fans s'en nourriront à leur insu, et se formeront ainsi aux plus ai- bles vertus. Z.

493.— * *Le Chansonnier des Grâces*, pour 1826 (30e année), avec musique gravée des airs nouveaux. Paris, 1825; Fr. Louis, rue ute-Feuille, n° 10. 1 vol. in-18, de 300 pages, plus 36 pages de sique, orné d'une fort jolie gravure et d'un frontispice d'après asselat; prix 3 fr. et 3 fr. 50. c.

494. — *Le Chansonnier des Dames*, pour 1826 (1re année). Paris, 25; L. Janet. 1 vol. in-18 de 212 pages, plus 24 pages de mu- ue, orné d'une gravure, d'un frontispice et de fleurons; prix 3 fr.

495 — *Hommage aux Dames*, pour 1826. Paris, 1825, le même. ol. in-18 de 156 pages, orné de 6 gravures; prix, 3 fr.

496. — *Le Réveil du Caveau*, pour 1826 (1re année). Paris, 1825; mery. 1 vol. in-18 de 295 pages, avec un frontispice et 3 planches musique gravée; prix, 2 fr. 50 c.

Après avoir annoncé des *livres d'étrennes*, propres à être mis dans mains de la jeunesse, dont ils contribueront à former le cœur et prit, nous signalons ici la publication d'ouvrages agréables, tinés surtout à être offerts au beau sexe. Le *Chansonnier des Grâces*, *Chansonnier des Dames*, l'*Hommage aux Dames*, sont des concurrens semblent appelés à parcourir la même carrière, et dont le nom ique assez les prétentions. Le premier a sur les deux autres l'a- tage de voir remonter son existence à l'année 1797, circonstance lui est favorable sous beaucoup de rapports. On sait que les *Grâces ne llissent jamais*, et la rédaction soignée de ce recueil paraît devoir lui rer à jamais ce privilége. Les noms, chers aux Muses, des *Bernis*, *Boufflers*, des *Dorat*, des *Favart*, des *Florian*, des *Legouvé*, des *jon*, des *Millevoye*, des *Monerif*, des *Parny* et des deux *Ségur*, ont belli ses feuilles, où l'on a vu figurer à leur tour ceux d'*Armand*

Gouffé, de *Béranger*, *Désaugiers*, *Dupaty*, *Duval*, *Hoffman*, *Jouy*, *Marsollier*, *Pain*, *Piis*, *Vial*, *Vigée*, etc., et de toutes les dames qui se sont fait un nom au Parnasse, pendant les trente années écoulées depuis la fondation du *Chansonnier des Grâces*. Est-il étonnant que tout ce qu'il y a de distingué parmi les desservans de la Muse de la chanson s'empresse d'apporter son tribut à un recueil dont la réputation est établie depuis si long-tems? Il y a beaucoup d'appelés sans doute, et peu d'élus; cependant, le désir d'offrir surtout des pièces *inédites*, et les conseils éclairés et bienveillans que les jeunes poëtes trouvent auprès des éditeurs de ce recueil, permettent à ceux-ci de révéler, chaque année, au public quelques noms nouveaux, jeune espérance du Parnasse, qui a déjà vu plusieurs d'entre eux s'élever aux premiers rangs de nos chansonniers; tels sont ceux de *Boucher de Perthes*, *Boulay Paty*, *Camille*, *de Courcy*, *Fontenille*, Hippolyte-Louis *Guérin*, Étienne *Jourdan*, *de Kock*, *Mignet*, etc.

Ce n'est donc pas sans surprise que nous avons vu l'éditeur du *Chansonnier des Dames*, entrepris cette année, avancer dans sa préface qu'un recueil de romances et de chansons fait tout exprès pour les Dames *manquait en France*. Sans insister sur cette singulière assertion qu'il faut regarder sans doute comme une formule bannale adoptée aujourd'hui en librairie, et que la *Revue Encyclopédique* a vu fréquemment employer par ceux qui lui dérobaient son plan, sa marche et jusqu'aux noms de ses collaborateurs pour élever des recueils rivaux du sien, nous reconnaîtrons que les soins donnés au *Chansonnier des Dames* et le luxe typographique avec lequel il est exécuté en font un livre digne en tout de sa destination. Quant à sa rédaction, le défaut de pièces inédites a forcé les éditeurs a n'offrir, pour ainsi dire, qu'un choix des plus jolies chansons que l'on connaissait. Une grande partie se retrouve dans les années précédentes du *Chansonnier des Grâces;* ce qui donnerait doublement le droit à son éditeur de se plaindre de l'oubli où l'on affecte de le mettre.

L'*Hommage aux Dames* nous offre l'occasion de louer les mêmes qualités que dans le *Chansonnier des Dames*, et de répéter la même observation au sujet des morceaux qu'il renferme. Presque tous étaient plus ou moins connus; mais il n'y a pas lieu d'ailleurs de s'en étonner, puisque, par les raisons que nous avons déjà données plusieurs fois, l'*Almanach des Muses* lui-même, ce vétéran du Parnasse, en est réduit à glaner dans les recueils publiés dans l'année par nos jeunes poëtes: car chacun veut avoir le sien. Nous ne contenterons d'adresser aux éditeurs de ces deux recueils, s'ils doivent

araître l'année prochaine, la recommandation que nous avons faite d'autres recueils du même genre, de se procurer le plus grand ombre de pièces inédites qu'il leur sera possible, ou du moins 'apporter les plus grands soins dans le choix des pièces qu'ils emruntent aux recueils connus : c'est le moyen le plus sûr et le plus onorable de lutter avantageusement contre leurs rivaux.

Quant au *Réveil du Caveau*, on pouvait sur ce titre fonder quelque pérance de voir enfin se réveiller la Muse des gais convives de l'anien caveau, et naître un recueil qui remplacerait avec avantage le *aveau Moderne* et les *Soupers de Momus*, tout-à-fait déchus, surtout epuis qu'ils ont changé d'éditeur. Huit à dix chansons dues à la erve toujours heureuse de M. *Désaugiers* et à celle de MM. *Brazier*, *de Courcy* et *Rousseau* pouvaient réaliser à un certain point cet espoir. Sur es quinze auteurs qui ont fait à eux seuls les frais de ce chansonnier, il en a tout au plus la moitié qui aient figuré avec honneur dans l'anien caveau; mais combien ils sont changés ! Leur Muse vieillie ne ous entretient plus que de maux physiques, témoins les *douze remèdes* e la goutte et autres chansons de M. *de Piis*, dont la plus grande aladie est d'être devenu aussi froid, aussi sec, aussi triste enfin u'il était autrefois aimable et gai. Dix pièces qui ont dix, douze et usqu'à seize couplets, et qui occupent presque autant de pages : c'est op pour sa part; c'est trop surtout pour le succès du recueil, qui e pourrait certainement aller loin avec un aussi lourd bagage. Nous engageons la Société à se recruter de jeunes desservans de la hanson, plus frais, plus gais, plus dispos, propres enfin à chanter ignement Bacchus et l'Amour; tout le monde n'a pas le privilége e vieillir toujours jeune comme Anacréon. Un plus grand nombre e pièces permettra d'ailleurs à l'éditeur de ne plus user du moyen u'il a employé cette année pour grossir son volume, dont près de moitié est occupée par des refrains de dix à douze vers quelquefois, épétés en entier après chaque couplet. E. Hérbau.

497. —* *Jeu étymologique et mnémonique*, ou Exercices sur la langue rançaise, et spécialement sur les mots composés ou complexes; par . Millon, professeur de langues; tableau synoptique de 800 raines de mots, avec figures, et vocabulaire, contenant 2,500 mots omposés, et faisant connaître leur composition, leurs racines et eurs complémens. (V. *Rev. Enc.* t. XXII, p. 445.) L'auteur, rue des Moulins, n° 3. Prix 5 fr.

Petit bureau typographique, destiné à faciliter l'enseignement de la

lecture; dédié à LL. AA. RR. les enfans de monseigneur le duc d'Orléans; Par *P.* Millon. L'auteur, rue des Moulins, n° 3. Prix 8 fr.

Ce petit meuble est divisé en 37 cases : 26 pour les lettres, une pour les signes de la ponctuation et 10 pour les chiffres. L'intérieur du couvercle renferme des compartimens, dans lesquels les enfans peuvent composer des mots, des phrases, des histoires entières, et s'exercer, d'une manière non moins instructive qu'amusante, à la lecture et à l'orthographe. Le bureau typographique et le jeu étymologique sont très-propres à être donnés en étrennes. A. M—r.

498.— *Dominorama parisien*, ou *Scènes tragi-comico-grotesques, combinées et exécutées d'après les différentes poses des dés du jeu de dominos.* Paris, 1825; Lefuel et les marchands de nouveautés. Une boîte de gravures coloriées.

499. — * *Jeu de la Rosière, boîte contenant 24 gravures coloriées, sur cartons.* Paris, 1825; Lefuel, rue Saint-Jacques, n° 54.

Nous recommandons ces jeux, destinés à l'amusement des enfans, aux personnes qui ont des étrennes à leur donner, et qui veulent que leurs cadeaux restent long-tems dans les mains de ceux qui les reçoivent. De jolies gravures ont, aux yeux d'un enfant, le même prix que les œuvres de nos grands peintres, aux yeux d'un artiste; il les regarde avec plaisir, les conserve avec soin, les montre à ses amis, et se fâche presque, quand on ne partage pas son enthousiasme et son admiration. Les jeux que nous annonçons ici sont des collections de gravures qui méritent bien de fixer l'attention d'un amateur des beaux-arts de l'enfance; au plaisir de regarder ces images, il pourra joindre celui du jeu : en combinant les gravures du *Dominorama*, d'après les différentes poses des dés du jeu de dominos, il formera une suite de scènes que l'auteur appelle tragi-comico-grotesques, et que l'enfant trouvera probablement très-amusantes.

Le *Jeu de la Rosière* se compose de 24 gravures, bien coloriées, et représentant divers personnages auxquels l'auteur attribue une valeur numérique indiquée sur la carte : on peut alors jouer, soit au jeu dont l'auteur établit les règles, et qui ressemble à l'écarté, soit à plusieurs autres jeux de cartes. Ad. J.

500. — * *Le bon Génie, Journal des enfans*, rédigé par *M.-L.-P.* de Jussieu. On s'abonne à Paris chez Colas, libraire, rue Dauphine, n° 32. Prix 22 fr. pour un an, 12 fr. pour 6 mois; dans les départemens 13 et 24 fr. Il paraît une feuille tous les dimanches. (Voy. *Rev. Enc.*, t. xxii, p. 716.)

Ce journal, publié depuis deux ans avec un succès toujours crois-

sant, peut aussi être offert en étrennes aux enfans, auxquels il présentera autant d'agrément que d'instruction. Il se recommande par la variété des articles, tous mis à la portée du jeune âge auquel il est destiné. Une correspondance très-active, établie entre *le bon Génie* et ses jeunes abonnés, et devenue pour ceux-ci un sujet d'émulation par les prix que l'on distribue aux vainqueurs dans les concours ouverts à cet effet, ajoute un nouveau prix à ce recueil, que nous recommandons avec confiance à tous les parens ainsi qu'aux chefs d'institution.

E. H.

Beaux-Arts.

501. — * *Voyage pittoresque dans les Pyrénées françaises et les départemens adjacens*, ou Collection de 72 gravures représentant les sites, les monumens et les établissemens les plus remarquables du pays des Basques, de la Navarre, du Béarn, du Bigorre, du Comminges, du comté de Foix et du Roussillon; avec un texte explicatif; dédié au Roi par MELLING, peintre paysagiste du cabinet du Roi; auteur du *Voyage pittoresque de Constantinople et des rives du Bosphore*, *etc.* 1re livraison. Paris, 1825; l'auteur, rue de Condé, no 5. — Cette collection sera publiée de mois en mois, en douze livraisons, composées chacune de six planches et d'un nombre égal de feuilles de texte imprimé par Firmin Didot. Prix de chaque livraison, 50 fr. avant la lettre, et 30 fr. après la lettre.

L'Angleterre où les arts sont encouragés d'une manière positive, parce qu'il y existe beaucoup de grandes fortunes, compte un grand nombre de descriptions et de vues des monumens qui couvrent son sol, ainsi que des lieux remarquables qui l'embellissent. Au retour de la paix, les Français, justement fiers des beautés de ce genre qui ornent leur patrie, ont également publié des descriptions qui font connaître nos richesses en ce genre. Les Pyrénées seules n'avaient encore été explorées que d'une manière imparfaite, et plutôt sous le rapport minéralogique que sous le rapport pittoresque. M. MELLING, connu par son beau Voyage pittoresque de Constantinople, a entrepris de représenter, sous ses principaux aspects, cette chaîne de montagnes où se trouvent réunies les beautés des Alpes et des Apennins. M. PIRINGER a été chargé de reproduire ses dessins par la gravure à l'aqua-tinta, moyen rapide qui permet à l'artiste de donner à sa planche cette vivacité d'effets et cette liberté de touche qui conviennent si bien au paysage. La première livraison que nous annonçons contient : *L'intérieur du château de Pau; une vue générale des*

environs de cette ville; la maison où Henri IV a été nourri; la ville d'Orthez, dont l'aspect est très-pittoresque, et celle de *Bayonne*, prise du château de Marrac. J'ai eu sous les yeux tous les dessins qui composent cette collection, et je puis assurer que les livraisons suivantes seront d'un intérêt au moins égal. M. Piringer a fait preuve de talent; le texte, où l'auteur a cherché à conserver cette naïveté d'impression produite par la vue même des lieux que l'on décrit, est simple et instructif; tout concourt à faire présager à cet ouvrage le succès qu'il mérite. P. A.

502. — * *Les Amours des dieux*, recueil de compositions, dessinées par Girodet, et lithographiées par MM. Aubry-le-Comte, Chatillon, Counis, Coupin de la Couprie, d'Assy, Dejuine, Delorme, Langrenon, Monanteuil, et Pannetier, ses élèves; avec un *texte explicatif*, rédigé par M. *P.-A.* Coupin. Paris, 1825; G. Engelmann, éditeur, rue Louis-le-Grand, n. 27. In-folio; 1re et 2e livraisons; prix de chaque livraison, 20 fr.

Parmi les nombreux ouvrages de Girodet qui n'avaient pas vu le jour à la mort de ce célèbre artiste, se sont trouvés seize dessins dont les sujets, puisés dans les auteurs anciens, et principalement dans Ovide, représentent les amours de différentes divinités. Girodet ne pouvait lire un poëte grec ou latin, sans que son imagination lui retraçât la scène dont le récit le captivait. Son crayon devenait, en quelque sorte malgré lui, l'interprète de son émotion; et, comme son goût était aussi pur, son style aussi noble que ses idées étaient élevées, son crayon reproduisait naturellement toute l'élégance et tout le sentiment du modèle antique. De là, cette multitude de créations de divers genres, trouvées dans ses portefeuilles, et dont il n'avait jamais fait jouir le public.

Nous devons savoir gré à ses anciens élèves de la réunion qu'ils ont formée pour conserver et pour multiplier par la lithographie ces intéressantes compositions. Des noms aussi avantageusement connus que ceux de MM. Aubry-le-Comte, Coupin de la Couprie, Dejuine, Delorme, et tous les autres, garantissent aux amateurs la fidélité de l'exécution; et le mérite du littérateur qui s'est adjoint à eux, ne peut que faire espérer des éclaircissemens lumineux et des jugemens sains. Nous reviendrons sur cette production, lorsqu'elle sera entièrement publiée. Les deux livraisons que nous annonçons renferment huit sujets, et forment par conséquent la moitié de l'ouvrage.

503.—* *Anacréon*, recueil de compositions dessinées par Girodet, et gravées par M. Chatillon, son élève; avec la *traduction en prose*

des odes de ce poëte, faite également par GIRODET; publié par son héritier et par les soins de MM. BECQUEREL et *P.-A.* COUPIN. Livraisons 1re — 7e, format grand in-4°; chez M. Chatillon-Potrelle, rue Saint-Honoré, n. 140. Prix de chaque livraison en papier ordinaire, 12 fr.; en papier de Chine, 20 fr.

Anacréon était un des auteurs favoris de Girodet. Il en a fait une traduction en prose, et il a composé, pour toutes les odes, des dessins qui en reproduisent les sujets. Ce travail de prédilection l'a occupé pendant de longues années. Il ne se lassait pas de le corriger et de le perfectionner, ou plutôt, il en jouissait comme un père jouit d'un enfant dont il craint de se séparer. Toutes les planches, moins deux ou trois, gravées au trait, ou légèrement ombrées, avaient été exécutées sous ses yeux par M. Chatillon, lorsque la mort a interrompu ses travaux. Ce précieux ouvrage ne pouvait pas demeurer plus long-tems ignoré. M. Becquerel, son parent et son héritier, M. P.-A. Coupin son ami, et M. Chatillon qui avait exécuté les premières planches, se sont réunis pour en faire jouir le public. Nous aurons ainsi un Anacréon traduit et mis en tableau par l'homme de génie qui représenta *Diane et Endymion*, la *mort d'Atala* et la *Scène du déluge*. On sentira facilement tout ce que des compositions de Girodet, dont le sujet est puisé dans Anacréon, doivent renfermer de grace, d'expression et de délicatesse. Nous parlerons de ce curieux ouvrage, avec quelque étendue, lorsque toutes les livraisons seront publiées. Elles seront au nombre de neuf. Il y a quelques sujets que l'artiste a traités deux fois. E. D.

504. — *Inscription monumentale en l'honneur de* XAVIER BICHAT; accompagnée du rapport qui a été fait à ce sujet à la Société d'émulation et d'agriculture, belles-lettres et arts de Bourg, par M. BELLOC, vice-président de la Société. Bourg, 1825; P.-F. Bottier. Brochure d'une feuille.

Cette inscription, destinée à être placée sur un monument que l'on élève à Bichat, dans le département de l'Ain, nous a paru digne de l'homme à qui elle est consacrée. Elle exprime avec une élégante précision le mérite éminent de ce médecin, que regretteront longtems encore la science et l'humanité. On remarquera surtout combien est simple et touchante l'idée qui la termine. J'en offre à nos lecteurs une traduction littérale : « A Xavier BICHAT, de Poncin (département de l'Ain), dont le génie a étudié avec le plus de succès les mystères de l'organisation humaine, et reculé les bornes de la médecine tout entière, ce monument a été élevé, l'an M.DCCC.XX...., au moyen d'une

contribution volontaire du département, à laquelle les savans de tous les pays ont joint leurs offrandes, afin que la mémoire d'un si grand homme, moissonné à la fleur de l'âge, ne demeurât pas sans une marque d'honneur dans sa propre patrie. » B.

505. — *Invocation à la Vierge par des villageois réunis autour d'une Madone;* chant à trois voix, dédié à Mlle *Aglaé* N..., paroles de *J.-B.* M., musique de *E.* N. Paris, 1825; B. Jullien, rue Mazarine, n° 62. Quatre pages de musique; prix 2 fr. 25 c.

Ce chant sort de la ligne ordinaire des romances; c'est presque une scène d'un drame champêtre : des villageois réunis autour de la statue de Marie, invoquent sa puissance pour les délivrer des fléaux si redoutables aux campagnes.

Nous pouvons dire que le musicien a bien senti et bien exprimé les idées du poëte, et qu'il a répandu dans sa composition une simplicité de chant, analogue au sujet, sans avoir sacrifié aucune des ressources que lui offrait l'harmonie pour enrichir et varier le chant principal. Z.

Mémoires et Rapports de Sociétés savantes et d'utilité publique.

506. — *Séance publique de la Société libre d'Émulation de Rouen.* Année 1825. Rouen, 1825; imprimerie de F. Baudry. 1 vol. in-8°, avec fig. 95 pages.

Cette séance solennelle qui, chaque année, a pour but de payer un juste tribut d'hommages à la mémoire du grand Corneille, est aussi consacrée à récompenser ceux des industrieux habitans de la Seine-Inférieure qui, par quelques découvertes utiles ou par quelques nouveaux perfectionnemens dans les arts, ont mérité d'être signalés à l'estime et à la reconnaissance de leurs concitoyens. Comme le dit M. *Prosper* Pimont, secrétaire-rapporteur pour la distribution des médailles d'encouragement : « Associer ainsi une gloire nouvelle et presque toujours durable à une gloire déjà vieille, mais immortelle, est une tâche bien douce à remplir pour une société vraiment amie des sciences, des lettres et des arts. » Le recueil que nous avons sous les yeux prouve que la *Société d'Émulation de Rouen* dirige sans cesse ses vues vers tout ce qui est bon et utile. Placée au centre d'un département à la fois agricole et manufacturier, de quelque côté qu'elle porte ses regards, elle voit partout d'utiles améliorations, les vieilles routines abandonnées, les anciennes méthodes faisant place aux nouvelles, le préjugé cédant aux leçons de l'expérience et laissant un

champ libre aux découvertes et aux perfectionnemens. Le résultat du concours de cette année prouve que l'industrie ne reste point stationnaire dans ce département. Les noms de MM. Néron et Kurtz, manufacturiers à Bapeaume (canton de Maromme), Yvart-Parée de Darnétal, Capplet et Sebe d'Elbeuf, *Alexandre* Durand, Grenet fils, Bellefontaine-l'Allemand et Cellier père, de Rouen, sont ceux des industrieux fabricans et des artistes laborieux que la Société a proclamés comme ayant le plus avancé les progrès de l'industrie départementale; les uns, par des imitations parfaites des impressions anglaises sur soie pour robe, par la fabrication des casimirs laine et coton, inconnue en France il y a dix ans; par la découverte d'un procédé au moyen duquel on parvient à économiser moitié au moins de la potasse employée pour la teinture; les autres, par la préparation d'une composition pulvérulente employée aux mêmes usages que l'*orseille*, et imitant parfaitement le *cud beard* des Anglais, par divers échantillons de colle destinée à remplacer dans l'apprêt des madras, des mousselines, des dentelles et des étoffes délicates, les colles de poisson et celles dites de Flandre, de Hollande et façon d'Angleterre. Trois médailles, dont une en or et deux en argent, ont été décernées par la Société.— Ce Recueil contient, outre le compte rendu des travaux scientifiques, littéraires et industriels de la Société, pendant l'année, un fragment de M. Carrault, intitulé : *Recherches sur le goût, considéré dans les productions de la nature et de l'art;* l'extrait d'un Mémoire de M. *P.-J.* Féret, *sur le camp de César*, ou *cité de Limes près Dieppe*, que l'auteur considère comme les restes d'un *oppidum* gaulois (voy. *Rev. Enc.*, t. xxv, p. 864), une Notice de M. Destigny, *sur un instrument destiné à régler les pendules*, et des Recherches de M. de la Querrière, sur des débris d'antiquités romaines, des bas-reliefs et les restes d'une magnifique décoration du xvie siècle, observés à Rouen. B. G.

507. — *Assemblée générale de la Société biblique protestante de Paris.* 13 avril 1825. Sixième anniversaire. Paris, 1825; Smith. 1 vol. in-8° de 248 pages.

508. — *Bulletin de la Société protestante de Paris*, de mars 1824 à avril 1825. Paris, 1825; au bureau d'Agence de la Société, rue du Sentier, n° 9. 1 vol. in-8° de 192 pages.

Ces deux volumes contiennent une multitude de faits et de morceaux intéressans sur l'objet et les correspondances de cette société. Ce qui nous a frappé davantage, ce sont, la liste des bureaux des associés de Paris, celles des sociétés auxiliaires d'hommes et de

femmes, et d'artisans et ouvriers protestans de Paris, le rapport des travaux du bureau de la Société biblique, les discours de M. *Auguste* De Stael, de MM. Coulmann, Monod, Meinadier, de l'amiral comte Verhuel, de M. *F.* de Lessert et de M. de Jaucourt, président de la Société de Paris. Il y a 46 départemens de la France qui ont des Sociétés bibliques protestantes, et qui distribuent aux protestans, seulement, les livres de l'ancien et du nouveau Testament. L.

Ouvrages périodiques.

509. — * *Journal des Voyages, Découvertes et Navigations modernes*, ou *Archives de la Géographie*, recueil périodique publié par les soins de MM. *D.* Frick et *N.* Devilleneuve, membres de la Société de Géographie, etc. Paris, 1825; au Bureau du journal, rue Saint-André-des-Arcs, n° 57. (Un cahier de 128 à 144 pages in-8° paraît le 1er de chaque mois. Prix de l'abonnement, 30 francs pour 12 cahiers, 16 fr. pour 6 mois; pour les départemens, 33 fr. et 17 fr. 50 c.; pour les pays étrangers, 36 fr. et 19 fr.)

Parmi les *navigations modernes* qui sont l'un des objets de ce recueil, les *Canaux* tiennent une place importante; et, pour nous, les canaux ouverts sur le sol français ont encore plus de droits à notre attention. Dans le 77e cahier (mars 1825) de ce journal, on lit une notice intéressante sur la navigation intérieure du département de la Corrèze, projetée depuis plus de deux siècles, et qui est enfin commencée. Lorsque cette partie de la France en jouira, les départemens voisins l'envieront, quoiqu'ils soient appelés à en partager les avantages; et ce ne sera pas sans de bonnes raisons qu'ils réclameront l'établissement, sur leur territoire, de pareils moyens de communications, car il n'en est aucun dont le territoire ne puisse être traversé par des canaux. Le projet de rendre la Vézère et la Corrèze navigables en les *canalisant*, remonte au delà de 1609. Tout était disposé pour commencer l'exécution, et des fonds assez considérables pour le tems avaient été levés sur les contrées intéressées, et affectés à cette destination spéciale; mais ces fonds étaient entre les mains du gouvernement: ils eurent un autre emploi. En 1682, le même projet fut repris, de nouveaux impôts établis pour le même objet, et leur produit reçut encore une autre destination. En 1788, nouvelle tentative, et rien ne paraissait devoir arrêter l'exécution; tous les obstacles avaient été prévus, excepté la révolution. Si le tems d'exécuter n'était pas encore arrivé, s'il fallait se résoudre à de nouveaux retards, il ne resterait que bien peu d'espoir de voir jamais ouvrir ces sources de

prospérité pour le département de la Corrèze. Heureusement, après avoir projeté avec sagesse, on procède à l'exécution par les moyens qui conviennent le mieux à ces sortes de travaux; ce n'est plus le gouvernement qui s'en charge; l'administration publique n'y conserve que ce dont elle ne peut se départir, la surveillance. Malgré les difficultés qu'opposent des vallées étroites et bordées de rochers, un sol montueux, et tous les accidens de terrains contre lesquels l'art de l'ingénieur a besoin de toutes ses ressources, cinq ou six années suffiront pour terminer les travaux. Lorsque cette navigation permettra de tirer parti de toutes les richesses minérales du département de la Corrèze, les manufactures de plusieurs départemens deviendront plus actives, et il s'en élèvera de nouvelles au profit du travail et de l'aisance générale. Les argiles, les grès et les sables réfractaires, les ardoises, le charbon de terre, le fer et le plomb, d'excellens matériaux pour l'architecture, des bois pour la marine, etc.; tels sont les produits que cette partie du sol français peut offrir à l'industrie de ses habitans et aux contrées voisines.

510. — * *Bulletin de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale.* Paris, 1825; imprimerie de Mme Huzard. In-4°.

Ce recueil, publié chaque mois, depuis 24 ans, est le meilleur qui soit consacré aux arts, dans tous les pays où l'instruction est répandue par des ouvrages périodiques. Chaque article est un rapport motivé, fait au nom d'une commission composée de juges compétens: l'objet soumis à l'examen est décrit avec soin; et, si l'explication exige quelques dessins, on est assuré qu'ils sont corrects. Ainsi, rien de médiocre ne peut obtenir des éloges dans ce *Bulletin*, et rien de mauvais n'y paraîtrait que pour être condamné. Les articles ne peuvent y être en grand nombre; ce qui est plus que compensé par l'importance de ceux que l'on y trouve. Nous regrettons qu'il nous soit souvent impossible d'en placer des extraits dans notre *Revue*. Abréger les notices importantes, ce serait les altérer; car les rédacteurs n'y mettent que ce qu'il faut: choisir les plus courtes, ce serait renoncer à celles qui méritent le plus d'être connues. Nous espérons cependant trouver une occasion de parler, avec une étendue convenable, de ce recueil dont la publication n'est certainement pas le moindre des services que la *Société d'encouragement* a rendus à l'industrie nationale. F.

511. — *Gazette des Tribunaux;* Journal de Jurisprudence et des débats judiciaires. 1re année. Paris, 1825. On s'abonne au bureau du journal, Quai aux fleurs, n° 11, et chez Sautelet, libraire. Prix pour

un mois 6 fr., trois mois 15 fr., six mois 30 fr., et pour l'année 60 fr.

Jusqu'ici, les journaux consacrés à la jurisprudence différaient entièrement de celui que nous annonçons. Les arrêts des cours royales et de la cour de cassation paraissaient dans des recueils spéciaux, tels que l'ancien et excellent recueil de M. Sirey, et celui de M. Dallos; mais ils n'offraient d'intérêt que pour les seuls jurisconsultes. Un autre ouvrage, *la Thémis*, renferme de savantes dissertations, et constate l'état présent de la science du droit; mais elle s'adresse encore à un plus petit nombre de lecteurs. C'est donc une idée juste et utile qui a fait concevoir la plan de la *Gazette des Tribunaux*, dont le premier numéro a paru le 1er novembre de cette année. Les discussions judiciaires offrent beaucoup d'intérêt pour presque toutes les classes de lecteurs; de plus, la publicité des débats du palais, comme ceux des chambres législatives, tient à l'essence du gouvernement représentatif : plus cette publicité aura d'extension, plus la bonne administration de la justice aura de garanties. Les avocats, lorsqu'ils savent que leurs paroles sont recueillies, mettent plus de dignité et de conscience dans l'exercice de leur ministère; les juges eux-mêmes ne sauraient rester étrangers à l'influence d'une semblable publicité; et sans blesser aucune convenance, on peut dire qu'ils apporteront plus de soin dans la rédaction de leurs arrêts, lorsqu'ils sauront que ces arrêts vont être immédiatement livrés au public à qui ils appartiennent. Mais il est un danger que nous ne dissimulerons pas aux rédacteurs de la Gazette des Tribunaux, c'est la précaution qu'ils doivent avoir d'éviter le scandale, en donnant la préférence à ces causes qui affligent la morale et révèlent les turpitudes de quelques hommes dégradés. Il nous semble que leur journal est moins destiné aux cafés et aux oisifs, qu'à ceux qui veulent étudier les passions humaines sur le théâtre où elles se déploient avec le plus d'abandon. Au surplus, la manière dont la Gazette des Tribunaux a rendu compte des importans procès politiques du *Courier français* et du *Constitutionnel*, qui ont donné lieu aux deux arrêts si remarquables de la cour royale de Paris, est propre à lui concilier tous les suffrages et à lui assurer un véritable succès. Y.

512. — *L'Éclaireur du Rhône*, Journal du commerce et de l'industrie, des théâtres, des mœurs, de la littérature et des arts; paraissant les mardi, jeudi et samedi de chaque semaine. On s'abonne à Lyon, chez Mme Durval, au salon de lecture, place des Célestins; à Paris,

hez Renard, rue Saint-Anne, n° 71. Prix 8 fr. pour trois mois, 15 fr. pour six mois, 30 fr. pour l'année ; hors de Lyon, 1 fr. de plus, par trimestre.

L'*Éclaireur du Rhône* est une des feuilles nouvelles qui méritent le plus l'attention des lecteurs. Toutes les matières indiquées dans le titre y sont traitées de bonne foi, et dans un esprit qui doit lui procurer d'autant plus de partisans, que notre civilisation fait des progrès plus rapides. L'intérêt particulier bien compris n'étant presque jamais différent de l'intérêt public, on ne doit pas douter que l'instruction, en se répandant partout, ne fasse germer en même tems les idées industrielles et vraiment libérales. L'Éclaireur du Rhône aura, sous ce double rapport, contribué à l'avancement du pays. S'il parle de commerce, d'industrie, de finances, de police, il ne cherche jamais que les avantages qui peuvent résulter pour le peuple, d'un développement libre et complet de ces divers élémens de la civilisation, et c'est toujours en raison du plus ou moins d'utilité publique qu'il apprécie les institutions, les mesures prises par l'autorité, les événemens, les hommes et les choses. — La littérature, proprement dite, et la poésie, nous ont paru un peu négligées, tandis que les rédacteurs ont peut-être donné trop de place aux comptes rendus des représentations dramatiques.

Parmi les articles qui ont jusqu'ici composé les divers numéros de l'Éclaireur du Rhône, nous avons remarqué les observations faites à diverses reprises sur le *Projet de réparation et de restauration du grand théâtre de Lyon*, quelques vues sur l'*Esprit d'association*, une *Notice historique et statistique sur la ville de Saint-Étienne* (Loire). Nous souhaitons que les rédacteurs de ce journal, persistant dans la marche qu'ils ont suivie jusqu'ici, méritent de plus en plus les éloges des hommes éclairés. Ils réussiront sans doute, s'ils expriment leurs pensées de bien public dans un style toujours pur et correct, en écartant soigneusement quelques expressions qui décèlent trop une origine provinciale, et surtout s'ils écrivent toujours sous l'inspiration de l'amour de la patrie et de la vérité.

Nous aimons à signaler les ouvrages périodiques et les productions scientifiques, littéraires, industrielles, ou les établissemens utiles, quels qu'ils soient, qui attestent les travaux et les progrès de nos départemens, et qui prouvent que le génie et l'activité des Français se manifestent sur tous les points de notre territoire, et ne se bornent pas à la capitale, où un système funeste de centralisation ne tend que trop à fixer à la fois, presque exclusivement, toute l'autorité, toute

la vie sociale et toute l'attention des amis des sciences, de la littérature et des arts. M. A. J.

513. — * *Bibliographie de la France*, ou *Journal général de l'Imprimerie et de la Librairie*, et des *cartes géographiques, gravures, lithographies, œuvres de musique, etc.*; année 1825. — On souscrit à Paris, chez Pillet aîné, rue des Grands-Augustins, no 7; chez les principaux libraires de France et de l'étranger, et chez tous les directeurs des postes. — Cette année formera, avec les trois tables, un volume de 1000 à 1200 pages. Le prix de l'abonnement annuel est de 20 fr., et pour six mois, 10 fr. — Ce journal, qui ne parut d'abord que tous les quinze jours, puis tous les huit jours, paraît, depuis quelque tems, *deux fois par semaine*, les *mercredi* et les *samedi*. La feuille du samedi donne l'*état des ventes de livres et des estampes* qui ont lieu à Paris dans la semaine suivante. — On trouve au Bureau des collections complètes de la *Bibliographie de la France*.

Ce journal, indispensable à tous ceux qui s'occupent du commerce de la librairie, ainsi qu'aux savans et aux hommes de lettres qui veulent se tenir au courant de tout ce que l'on publie en France, compte déjà *vingt-huit années révolues d'existence*. Depuis quatorze ans, la rédaction en est confiée à M. Beuchot, qui en a successivement perfectionné le plan et l'exécution. — Sous le titre de *Variétés*, il donne, de tems à autre, l'indication, soit des ouvrages français imprimés à l'étranger, soit des traductions en langues étrangères d'ouvrages français, soit des ouvrages en langues étrangères relatifs à la France ou à des Français, soit encore des notices bibliographiques sur des livres ou éditions.

Les productions remarquables des arts, dans les *pays étrangers*, sont aussi mentionnées souvent dans ce journal.

Dans ses articles *Nécrologie*, le rédacteur ne se borne pas à annoncer la mort des auteurs français; il en donne presque toujours la date précise, et énumère tous ceux de leurs ouvrages venus à sa connaissance. Les erreurs et les omissions, inévitables dans un travail de ce genre, sont réparées franchement. — Tous les mois, la *Bibliographie de la France* contient encore la *Table des articles* ou des *extraits* que les principaux journaux de Paris ont consacrés à rendre compte des ouvrages. On pourrait désirer peut-être que ce travail fût plus complet. — Les lois, ordonnances, jugemens relatifs à la librairie, à la liberté de la presse, aux propriétés littéraires, sont aussi insérés dans ce journal, et le plus souvent textuellement. — Les

utations de fonds y forment un article à part. — Un *Feuilleton*, ɔmprenant les *fonds à vendre*, *changemens de domicile*, *offres et emandes*, *avis divers*, se distribue, tous les quinze jours, aux abon-és de Paris. E. H.

Livres en langues étrangères, imprimés en France.

514. — Γεωγραφια ἀστρονομικη. — *Géographie astronomique* de *Léon* EZOUT, traduite en grec moderne, pour l'usage des écoles primaires e Grèce; par *P.* JOANNIDES, de Smyrne. Paris, 1825; Firmin Didot. 1-12 de 60 pages. (*Voy.* ci-dessus, p. 856, l'annonce de l'ouvrage émentaire français, dont celui-ci n'est que la traduction.)

La traduction, en grec vulgaire, de la *Géographie astronomique* ue nous annonçons sera suivie incessamment d'une traduction de *partie physique* du même ouvrage. Ces traductions, ainsi que plu-eurs autres, que M. L. Bezout se propose de publier, de quelques ıvrages qu'il va livrer à l'impression, paraîtront en même tems que verses cartes géographiques, qui offriront un intérêt réel pour s écoles françaises et pour les écoles grecques.

Le soin qu'a pris M. Bezout de faire traduire, en participant i-même à ce travail, les ouvrages élémentaires qu'il s'occupe de ıblier, afin de répandre chez une nation naissante les lumières et civilisation, qui contribuent si puissamment au bonheur des euples, nous paraît mériter des encouragemens et des éloges. Z.

515. — * *Blumlein Wunderhold, etc.* — Aventures de la grande jouissance publique de Strasbourg, en 1576; *Nouvelle romantique*, ır *C.* SPINDLER. Strasbourg, 1825; Levrault. 1 v. in-12, avec grav.

Jean Fischart, docteur en droit du XVIe siècle, dont l'existence téraire est fort problématique, à cause du grand nombre de noms 'il lui plut de prendre tour à tour, écrivit en vers un conte qui t connu dans le Nord sous le nom de l'*Heureux Navire*. L'événe-ent qui en a fourni le sujet est devenu célèbre dans les annales de rasbourg et de Zurich. Les bourgeois de cette dernière ville s'ef-çaient alors d'engager la ville de Strasbourg, qui faisait encore rtie des villes libres de l'Allemagne, à se joindre à la confédéra-n helvétique. De leur côté, les Strasbourgeois alléguaient leur p grand éloignement des frontières de la Suisse et la situation ngereuse dans laquelle ils se trouveraient, à cette distance, isolés communications et des secours de leurs alliés. Pour dissiper ces aintes, une société d'artistes et de citoyens zurichois de toutes les sses, au nombre desquels était Fischart lui-même, imagina, dans

les joyeuses idées des bourgeois de ce tems, une partie à la fois divertissante et civique. Ces dignes Suisses firent remplir une vaste marmite de bouillie de millet, parvenue au degré le plus brûlant de la cuisson; et, au lever du jour, ils s'embarquèrent sur la Limmat, d'où ils gagnèrent, à force de rames, le courant du Rhin. Grâce à leur diligence, les Zurichois mouillèrent à Strasbourg après une courte traversée, et remirent aux craintifs habitans de cette ville leur bouillie encore chaude, les assurant ainsi que ceux de Zurich viendraient à leur secours avant qu'un plat de bouillie pût se refroidir. Cet événement fut célébré par un tir public et un repas solennel, où l'écuelle de millet figura avec honneur.

Fischart a embelli cette petite aventure de toute la naïveté du style de son tems; il s'élève même au-dessus du ton ordinaire de la poésie narrative, lorsqu'il montre avec énergie les résultats d'une volonté ferme, et l'influence que l'on peut exercer sur une multitude par les événemens en apparence les plus frivoles. La peinture des sites pittoresques qui s'offrent aux yeux des Zurichois sur les deux rives du Rhin, de la franche gaîté à laquelle ils se livrent, des sentimens patriotiques qui les enflamment au milieu de leurs plaisirs, de l'énergie de ces hommes qui mêlent des idées de liberté jusque dans leurs jeux, qui en sentent tout le prix, et se réjouissent de la faire partager à d'autres, sont des tableaux achevés et traités avec grâce.

Bodmer et Breitinger ont, les premiers, remis au jour, dans les Annales de Zurich, ce petit poëme oublié; et un ouvrage spécial sur *le voyage de la grande marmite de Zurich*, fut composé, en 1787, par Frédéric Ruig, avec cette épigraphe : *Non capit hoc acrum gaudia prisca patrum.* On doit regretter que M. C. Spindler, qui vient de traiter cette anecdote d'une manière neuve, et dont les descriptions rappellent souvent celles de Walter Scott, n'ait pas jugé à propos de nous faire connaître les détails bibliographiques que je viens de rapporter : ils auraient ajouté quelque prix aux notes qui accompagnent son livre, et qui offrent peu d'intérêt. Du reste, ce défaut ne nuit point au mérite intrinsèque de l'ouvrage, qui est écrit d'un style vif, et empreint d'une couleur locale fort remarquable. Il est à désirer qu'une traduction fidèle le fasse passer dans notre langue; elle ferait connaître avantageusement parmi nous un écrivain appelé, je n'en doute pas, à retracer avec succès les tableaux si pittoresques qu'offrait le Nord aux XVe et XVIe siècles.

LOÈVE-VEIMARS.

V. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

ÉTATS-UNIS.

Boston. — *Statistique. — Progrès des arts et du commerce.* — Dans n discours prononcé au mois d'octobre dernier dans la *Société de ienn*, M. Ingersoll a donné les détails suivans sur notre ville, otre commerce et nos progrès dans les arts : « Les chantiers de la Delaware ont en construction un nombre de navires équivalant à o,500 tonneaux. Notre ville consomme environ 300,000 cordes de ois, à 5 dollars la corde, y compris tous les frais, ce qui fait, our ce seul objet, une somme de 1,500,000 dollars. En supposant ue 10 boisseaux de charbon, dont quatre ne coûtent qu'un dollar, quivalent à une corde de bois, l'emploi du charbon produirait une conomie de 750,000 dollars. Quelques-uns des produits de nos ma-ufactures de coton obtiennent déjà la préférence, dans les mar-hés étrangers. En Asie, notre beau papier pour écrire est plus echerché que celui d'Angleterre. Quant à nos constructions navales, Europe ne peut soutenir notre concurrence. Depuis trois ans, les nportations dans notre port ont augmenté seulement de 20,768 ollars, tandis que les exportations se sont élevées jusqu'à 1,741,919 ollars. Depuis cette même époque, les revenus de l'état ont aug-ienté de près de deux millions. » F.

Charleston. — *Mortalité produite par la fièvre jaune.* — M. Bose, ans l'une des dernières séances de l'Académie des sciences, de Pa-s, a communiqué à cette illustre assemblée quelques observations i'il a été à portée de faire, durant son séjour en Amérique, sur mortalité de la fièvre jaune. Il a remarqué que dans la ville de harleston, de forme ovale, dirigée de l'est à l'ouest, située au con-ient de deux rivières, et qui compte 30 mille habitans, dont un rs au moins de noirs, deux larges rues, dirigées du nord au sud de l'est à l'ouest, coupent la ville en quatre quartiers égaux, où la ortalité s'est trouvée ainsi qu'il suit : un sur cent dans le quartier d-ouest ; trois sur cent, dans celui du nord-ouest ; quatre sur cent

dans le sud-est; et cinq sur cent dans le nord-est; à la pointe même où la terre s'avance à l'est dans les deux fleuves réunis, la mortalité était de six sur cent, tandis que, sur l'autre rivage de chacun des deux fleuves, personne ne mourait de la fièvre jaune, même dans une île située à peu de distance en avant et à l'est de la ville, assez près du lieu où la mortalité était la plus forte.

La mortalité ne frappait pas avec la même furie tous les habitans; les noirs, qui forment le tiers de la population, ne perdaient qu'un demi par cent, les Français, un; les Allemands, un et demi; les Hollandais, deux; les Américains, trois; les Anglais, quatre sur cent. Les hommes sanguins étaient le plus en danger; car ils perdaient un dixième, et les hommes bilieux, seulement un cinquantième. La mortalité était moitié moindre sur les femmes que sur les hommes. FRANCOEUR.

PHILADELPHIE, 1er *octobre* 1825. (Extrait d'une *lettre particulière* adressée au Directeur de la *Revue Encyclopédique.*) — *Canaux, chemins en fer.* — « Je profite d'une occasion particulière pour vous envoyer quelques brochures publiées dans cette ville. Si elles ne vous paraissent pas d'un très-grand intérêt, elles vous prouveront du moins, je l'espère, l'estime véritable que nous inspire ici votre belle et utile entreprise, et mon désir, comme celui de plusieurs de mes compatriotes, de répondre à votre demande adressée au public américain par la voie de l'*Athénée de Philadelphie.* Vous trouverez dans le paquet ci-joint les statuts et diverses adresses de la *Société pour encourager les perfectionnemens intérieurs*, établie dans cette ville depuis le mois d'octobre 1824. (Voy. ci-dessus p. 441.) Malgré la date récente de sa fondation, cette société a déjà rendu de grands services dans l'état de Pensylvanie, en préparant le public à désirer vivement l'amélioration des moyens de communications avec les parties les plus éloignées de ce pays. Le principal but de la nouvelle société est de recueillir des renseignemens authentiques sur les ressources physiques et morales de l'état de Pensylvanie, et de répandre, au moyen de brochures distribuées gratuitement, des instructions exactes sur la construction des canaux, des routes, des chemins en fer, etc. Un savant ingénieur, accompagné d'un adjoint, a été envoyé en Europe pour examiner, d'après les meilleurs modèles, quels sont les procédés en usage dans la construction des chemins en fer, des grandes routes, des canaux, des ponts, des établissemens pour l'éclairage par le gaz, etc. Il doit envoyer des rapports, à mesure qu'il aura étudié et mis en ordre les matériaux qu'il pourra recueil-

ir. Maintenant, il est en Angleterre, et bientôt il ira visiter la France : ces deux pays ne peuvent manquer de lui fournir un grand nombre de précieux renseignemens.

On travaille dans cet état et dans les états voisins à la construction de plusieurs canaux, et l'on est sur le point d'en entreprendre quelques autres. Je mentionnerai ici les plus intéressans. Le premier est le *canal de Delaware et d'Hudson*, sur 117 milles de longueur 616 pieds en écluses; il conduira de la *mine de houille anthracite*, de Lackawaxen en Pensylvanie, jusqu'à Kingston, sur la rivière de Hudson, à 100 milles de New-York. 2° Le *canal Morris*, dans l'état de New-Jersey, aura une longueur de 80 milles, et 1644 pieds en écluses; il s'étendra d'Easton sur la rivière Delaware, à travers l'état de New-Jersey, jusqu'à l'embouchure de la rivière Passaïc, à 27 milles de New-York. 3° le *canal de Delaware et de Rariton*, qui commencera à Bordentown sur la Delaware, et se terminera à New-Brunswick, sur le Rariton; il aura 70 milles de longueur, et plus de 68 pieds en écluses. Ce canal appartient à la plus grande classe, et correspondra avec le *canal de la Delaware et de la Chesapeake*, sur lequel je vous envoie deux rapports. Ces deux canaux, le canal de la Delaware et de Rariton, et celui de la Delaware et de Chesapeake, seront les deux plus importans de tous les États-Unis, et formeront deux anneaux de la grande chaîne de canaux qui s'étend le long des côtes, depuis le Maine jusqu'aux Florides. 4° Le *canal de Schuylkill* s'étend de Philadelphie jusqu'aux mines d'anthracite à Mount Carbon; 110 de longueur et 588 pieds en écluses. Il a été terminé, ce mois dernier. 5° Le *canal dans la vallée de la rivière Lehigh* court depuis Easton, à la jonction de cette rivière et de la Delaware, jusqu'à Stothartsville; 84 milles de longueur et 1200 pieds en écluses. Ce canal est destiné à fournir les villes de New-York et de Philadelphie de charbon anthracite. Il est assez navigable pour permettre d'y transporter, dès cette année, jusqu'à 30,000 tonneaux de charbon. 6° Le *canal de l'Union* depuis le Schuylkill-Canal jusqu'à la Susquehanna, en Pensylvanie; 81 milles de longueur, 700 pieds en écluses; il est presque terminé.—Outre ces canaux, qui sont tous creusés aux frais de simples particuliers ou de compagnies des environs de Philadelphie, il y en a plusieurs autres d'une grande importance, mais plus éloignés. Tels sont les deux canaux dans l'état d'Ohio, l'un de 320 milles, l'autre de 60 milles, et deux canaux dans l'état de New-York qui viennent d'être achevés, l'un de 352 milles, l'autre de 62 milles.

La manie de creuser des canaux est poussée à l'excès dans ce pays; mais elle ne peut encore produire les maux qu'elle a déjà produits quelquefois en Angleterre; car, jusqu'à présent on ne construit que des canaux tout-à-fait nécessaires aux communications publiques, et qui ne seront pas terminés avant plusieurs années. Depuis peu, l'on s'occupe et l'on parle beaucoup ici des chemins en fer; ce que l'on doit attribuer en partie à une brochure que je vous envoie et qui est intitulée : *Facts and arguments* (voy. ci-dessus page 441). Deux de ces chemins sont déjà en construction dans la Pensylvanie. L'un, d'une longueur de 3 1/2 milles conduira de la Schuylkill à la Delaware, dans le voisinage de Philadelphie; l'autre, de 1 1/2 mille, d'après le principe de suspension, appelée « *Palmer's suspension railway.* » Voy. la brochure indiquée, p. 17. J'espère vous envoyer dans quelque tems des notions plus intéressantes et plus complètes sur les travaux et les progrès de notre Amérique du nord.

Gérard RALSTON.

— *Écoles particulières.* — Il y a bientôt 4 ans que Mme FRETAGEOT, étant allée de Paris aux États-Unis, a fondé à Philadelphie une école de jeunes demoiselles. Cette école ne contient que trente deux élèves, par la seule raison qu'on ne peut pas y en admettre un plus grand nombre; car chaque place vacante est attendue avec impatience, et devient l'objet d'une sorte de concurrence. Mme Fretageot a déjà complété l'éducation de quelques-unes de ses élèves, que leurs parens ont jugées suffisamment instruites dans tout ce qui est le plus utile aux femmes de savoir.

M. PHIQUEPAL, dont l'établissement pour les garçons ne date que de quelques mois, a déjà 18 élèves, et il aura bientôt complété le nombre auquel il veut se borner. Cet estimable instituteur a eu dans l'origine quelques difficultés à vaincre; d'abord, parce que sa méthode d'enseignement exige de la part du maître, et surtout dans les premiers tems, plus de suite et d'attention que dans les anciennes écoles; puis, parce que la plupart des élèves, ayant déjà reçu une première éducation d'après d'autres principes, ont dû changer toutes leurs habitudes avant de retirer quelqu'avantage du nouveau système. Il serait à désirer que par la suite les élèves envoyés à cette école n'eussent reçu d'autre instruction que celle que leur mère aurait pu leur donner, avec l'aide d'un petit livre publié par Pestalozzi, et intitulé le *Manuel des mères.* Il paraît extrêmement utile d'envoyer les enfans à l'école le plutôt possible, et, cette opinion semble confirmée par l'usage qui s'en établit partout en Europe. Mais nous

manquons ici d'ouvrages relatifs au système d'éducation de Pestalozzi, quoiqu'il y en ait eu un grand nombre publiés en Allemagne, et quelques-uns en France, parmi lesquels on a cité souvent avec éloges l'*Esprit de la méthode de Pestalozzi;* par M. *M.-A.* Jullien (2 vol. in-8°; Genève et Paris, chez Paschoud), qui a valu à l'auteur une médaille d'or, accompagnée d'une lettre flatteuse que lui a écrite le roi de Prusse, et qui a été traduit en allemand, comme l'un des ouvrages où les vues souvent neuves et profondes du vénérable patriarche de la science pédagogique sont exposées avec le plus de fidélité, de précision et de clarté. F. F.

ASIE.

Calcutta. — *Dimension des crânes des Indous.* — La comparaison d'une multitude de crânes d'Indous a fait reconnaître au docteur Patterson, de Calcutta, que la tête de cette race d'hommes est, à celle des Européens, comme 2 sont à 3, ou autrement, que la tête d'un jeune Européen de quinze ans est égale en volume à celle d'un Indien de trente. Si, comme on le croit, la grosseur de la tête indique une capacité intellectuelle correspondante, on conçoit maintenant comment 20,000 Européens tiennent assujétis 1 milliard d'Indous.

— *Licorne du Thibet.* — Il faut encore une fois effacer la licorne du catalogue des animaux de l'antiquité retrouvés de nos jours, comme la giraffe après des siècles de doutes et de controverses. Le quadrupède du Thibet, qu'on croyait n'avoir qu'une seule corne, en a décidément deux, et appartient au genre des antélopes. Les habitans du Népaul l'appellent *chirou.*

— On a reçu à Calcutta de la laine du mouton sauvage des montagnes du Thibet; on en fait un grand éloge : on décrit l'animal qui la fournit comme d'une très-grande taille, ayant le nez aquilin, la queue courte, et des cornes recourbées et tellement énormes, qu'il a peine à les porter. On le nomme *noua.*

— *Remède indien contre les affections glandulaires.* — Une plante, qu'on trouve dans les deux Indes, *l'asclepias* gigantesque, fournit aux habitans du Bengale un remède puissant, que viennent d'adopter les médecins anglais. La racine desséchée et réduite en poudre, est donnée à la dose de 10 grains, par jour, dans le cas de rhumatisme, affection glandulaire et cutanée, dans la lèpre, la syphilis, et surtout dans cette espèce de cancer nommé loupe. On l'emploie extérieurement contre les ulcères. On en fait un grand éloge, qu'une

pratique sage et prudente confirmerait peut-être, si son usage était étendu à la pharmacopée européenne. MOREAU DE JONNÈS.

PERSE. — TAURIS. — *Fondation d'une école.* — Le prince Abbas-Mirza a autorisé par un firman M. *J.* WOLF, missionnaire anglais, à ouvrir une école dans cette ville.

AUSTRALASIE.

Histoire naturelle. — Mœurs de l'Ornithorhinque. — Tout le monde a pu voir, au Jardin des plantes de Paris, ce singulier animal, qui a quatre pieds et du poil comme un quadrupède; un bec, comme un oiseau; un éperon canaliculé et injectant du venin, comme les crochets d'un serpent à sonnette. On en possède depuis long-tems plusieurs individus; mais c'est depuis peu seulement qu'on s'est procuré quelques détails sur les habitudes de cette espèce bizarre.

L'Ornithorhinque habite les lagunes de la Nouvelle-Hollande, et fait un nid de racines et de mousse entrelacées dans les forêts de roseaux qui couvrent leurs bords. Il y dépose deux œufs blancs et plus petits que ceux de poules; il les couve long-tems et les fait éclore comme font les oiseaux, ne les abandonnant que lorsqu'il est troublé par quelque ennemi redoutable. Il paraît qu'il ne mange alors ni herbe ni semence, et que la vase qui est autour du nid, suffit pour le faire subsister : c'est du moins la seule chose qu'on ait trouvée dans son estomac. Quand il plonge dans l'eau, il revient tout de suite à la surface et secoue la tête comme le canard; lorsqu'il parcourt le bord des lagunes, il marche ou plutôt se traîne par terre, avec assez de vitesse; ses mouvemens d'ailleurs sont très-vifs, et il est difficile de le prendre, parce qu'il a la vue très-prompte; l'iris en est d'un brun-noir, la pupille bleue et très-petite. Il ne respire ordinairement que par une narine, comme si l'autre lui servait seulement dans l'eau; il se gratte la tête et le cou avec une patte de derrière, comme font les chiens. Il cherche à mordre quand on le saisit, mais son bec étant mince et faible, il ne peut blesser. Le mâle, qui seul est armé d'un éperon aux jambes de derrière, se sert de cette arme, quand on l'attaque. La blessure qu'il fait produit un gonflement et une douleur très-grande; mais on n'a point d'exemple qu'elle ait causé la mort. Les indigènes disent qu'elle est dangereuse, et ils la guérissent par la succion, comme les Caraïbes faisaient des piqûres redoutables du Trigonocéphale. Sans doute ils ont observé que le danger de ces blessures a pour cause le venin que répand dans la plaie la vésicule et l'appareil glandulaire placés à la naissance de l'éperon de l'orni-

thorhinque et dont l'analogie avec ces parties dans les serpens vénéneux est aussi frappante que singulière. MOREAU DE JONNÈS.

AFRIQUE.

ÉGYPTE. — CAIRE, 10 *sept.* — *Extrait d'une lettre adressée à M.* JULLIEN, *de Paris, directeur de la Revue Encyclopédique.* — « J'ai remis au vice-roi les extraits de la *Revue* que vous avez pensé pouvoir l'intéresser. Quant à celui qui concerne l'établissement de *Silos*, destinés à la conservation des grains, il est douteux que de long-tems les Égyptiens adoptent ce procédé employé avec succès en France. Le climat, favorisant la paresse qui leur est naturelle, leur permet de conserver leurs grains amoncelés en plein air, sans jamais y toucher que pour l'enlever. Le vice-roi n'a point d'autres magasins; ce sont de grandes cours, qui souvent même ne sont pas entourées de murs, où l'on voit des montagnes de fèves, d'orge, de blé, etc. Il est vrai que l'humidité et les tourbillons de poussière dont l'air est souvent obscurci, doivent en gâter une certaine quantité; mais les propriétaires en général sont bien éloignés de cet esprit d'économie, d'ordre et de calcul dont sont doués les peuples civilisés.

« La volonté du pacha seule maintient les établissemens formés à l'instar de ceux d'Europe, et l'on pense généralement qu'ils tomberont à sa mort. C'est, dit-on, le sort de toutes les institutions des princes qui s'élèvent trop au-dessus de leur siècle et de leur pays. Cependant, il est un sûr moyen de rendre durables des institutions formées pour le bien d'une contrée, c'est de répandre l'instruction parmi le peuple; mais, sur ce point, l'Égypte est encore bien en retard, quoiqu'on y ait fondé quelques écoles élémentaires où les enfans vont apprendre à lire et à écrire, en payant une rétribution égale à 25 centimes par mois. D.

EUROPE.

ILES BRITANNIQUES.

Télégraphes acoustiques. — Une compagnie se dispose à couvrir l'Angleterre de lignes télégraphiques qui toutes viendront rayonner autour de Londres, qui en occupera le point central. Le gouvernement pourra se servir de ces télégraphes; mais ils ne seront pas dans sa possession exclusive, et c'est principalement dans les intérêts du commerce qu'ils doivent être établis.

La compagnie n'est pas encore fixée sur le choix du système té-

légraphique qu'elle emploiera; elle a engagé tous ceux qui auraient à cet égard des vues particulières, à les lui communiquer, en promettant de grands avantages à l'auteur du projet qui serait définitivement adopté. M. *Thomas* Dick, qui a composé sur les sciences naturelles des écrits estimés, a conseillé l'établissement de télégraphes acoustiques. Il suppose qu'ils seraient préférables à ceux qui sont maintenant en usage en France et en Égypte.

Quelques expériences faites récemment ont convaincu M. Thomas Dick que l'on pouvait étendre la voix humaine à une distance de 8 et de 10 lieues. Les expériences de M. Biot, sur la transmission du son à travers les corps solides et par l'air dans de longs tubes, ont établi qu'elle s'opère à travers la fonte, dix fois plus vite que dans l'air. M. Biot a reconnu qu'à une distance de 476 toises, on s'entendait parfaitement à voix basse. Un ecclésiastique, nommé don Gautier, avait déjà conçu, à la fin du siècle dernier, la possibilité de transmettre des sons articulés à une grande distance. Il proposa de construire des tonnelles horizontales qui s'évaseraient à leurs extrémités, et au moyen desquelles, à une distance d'un demi-mille anglais (800 mètres), les battemens d'une montre pourraient être entendus beaucoup mieux qu'en l'approchant de l'oreille. Il calculait qu'une succession de tonnelles semblables transmettrait un message à 900 mille (360 lieues) dans moins d'une heure.

L'application de cette théorie aurait les résultats les plus utiles et les plus curieux; par exemple, une personne placée à l'extrémité d'une grande ville pourrait, à une heure désignée, communiquer un message, ou converser avec une autre personne placée à l'extrémité opposée; des amis qui habiteraient des villes éloignées correspondraient par des paroles, et reconnaîtraient sans peine leur identité, au son de leur voix.

(*Glasgow-Magagine* et *Revue Britannique.*)

N. B. La *Revue Encyclopédique* a exprimé, en 1820 (t. VI, p. 244-245), le vœu que la *Télégraphie* fût appliquée aux relations particulières; et en 1821 (t. IX, p. 214-215), elle a reproduit le même vœu, à l'occasion de l'annonce du nouveau système télégraphique de M. l'amiral de Saint-Haouen.—En 1822 (t. XIV, p. 618), elle s'est empressée d'annoncer un *Télégraphe domestique*, inventé par M. Pearson, de Boston, aux États-Unis.) — En 1823 (t. XVII, p. 162), elle a fait connaître l'établissement d'une ligne télégraphique à Calcutta, dont le service se fait à raison de 12 minutes pour 41 lieues de poste, de 2,000 toises l'une, et la demande faite par les Européens et les

naturels du pays d'appliquer ce moyen expéditif de communication aux usages du commerce. — Nous répétons encore aujourd'hui que « l'*application des Télégraphes aux correspondances commerciales et individuelles*, est un perfectionnement social, impérieusement réclamé par les besoins de notre époque. Le gouvernement qui en donnera le premier l'exemple acquerra des droits à la reconnaissance de tous les hommes éclairés. » — Pourquoi le gouvernement français se laisse-t-il encore devancer, dans cette circonstance, par l'Angleterre, tandis qu'un de nos compatriotes, M. le baron de Saint-Haouen, lui a proposé, depuis près de cinq années, un mode simplifié, très-économique, d'une *Télégraphie générale*, *de jour et de nuit*, applicable à la fois sur nos côtes, pour communiquer avec les bâtimens qui sont en mer, et dans l'intérieur de la France, où le gouvernement lui-même retirerait de grands avantages d'un pareil mode de correspondance très-accélérée, non moins utile aux particuliers qu'à l'état? Nous reviendrons sur cet important sujet ; car la persévérance seule triomphe des obstacles et fait réussir à la fin les choses bonnes et utiles. M. A. J.

Londres. — *Société royale.* — *Séance anniversaire de sa fondation.* — La médaille d'honneur, appelée *Copley medal* a été décernée à M. Arago. Le président de la Société, sir *Humphrey* Davy, en chargeant M. South (astronome anglais) de la lui remettre, a ajouté ces paroles, remarquables par les sentimens élevés qui s'y manifestent.

« En remettant cette médaille à M. Arago, assurez-le du vif intérêt que nous prenons à ses ingénieuses et importantes recherches ; dites-lui que nous avons la plus grande impatience de lui voir continuer ses travaux dans un champ si neuf et si fertile (les phénomènes magnétiques). Ses découvertes, pour nous qui le considérons comme un membre de notre Société, ont le même intérêt que leur porte l'Académie des sciences de Paris, qui, de son côté, depuis un siècle et demi, donne tant d'encouragement et d'émulation à nos travaux : vous, M. South, et votre digne secrétaire M. Herschell (le fils du fameux Herschell), êtes des exemples de l'intérêt réciproque que cette Académie porte aux succès scientifiques de l'Angleterre (ils ont reçu il y a quelques mois des médailles d'honneur françaises). Nous avons la confiance de penser que nous rivaliserons toujours en générosité de sentimens. Loin de nous cette politique étroite qui voudrait resserrer l'expansion naturelle au cœur de l'homme, et

borner les relations de peuple à peuple au gré d'un égoïsme exclusif.

« Il en est de la science comme du commerce, aucun pays ne peut aspirer à une juste prééminence dans l'une et dans l'autre qu'en mettant à profit les ressources comme les besoins de ses voisins ; chaque nouvelle découverte éveille une nouvelle industrie, et met en activité un nouveau capital d'esprit humain. Lorsque Newton a développé le système de l'univers, et qu'il a établi sa propre gloire et celle de son pays sur des bases impérissables, on avait pu croire que le monde civilisé avait alors reçu de lui ce qu'il ne pouvait jamais lui rendre; et cependant, dans le même champ de découvertes sublimes, l'Angleterre se trouve aujourd'hui payée, sinon entièrement, du moins largement, par les travaux des Euler, des Lagrange, et par dessus tout des Laplace, qui ont perfectionné la théorie des mouvemens lunaires et planétaires, et ont par là rendu de si importans services à la navigation. La science est ainsi que la nature sans limites pour le tems et pour l'espace.

« Elle appartient au monde, et non pas à un pays seulement; et cependant, qu'est-elle elle-même, si ce n'est une mesure de notre ignorance ? Plus nous étendons le champ de nos connaissances, plus nous apercevons l'immensité de ce qui nous reste à connaître. La crainte du héros de Macédoine ne pourra jamais être appliquée à la philosophie, qui aura toujours devant elle de nouveaux mondes à conquérir. »

—*Nouveau journal.*—*Magasin coopératif*, ou *Héraut du nouveau système d'organisation sociale, basé sur la coopération mutuelle et l'égale répartition.* — Nous avons plusieurs fois entretenu nos lecteurs des *Sociétés coopératives* qui s'établissent en Angleterre et aux États-Unis. Il existe même déjà, dans ce dernier pays, un journal, le *Phosphore*, dont le but est de défendre le *système de coopération mutuelle*, et de signaler ses progrès dans l'application que tentent plusieurs philanthropes. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXVII, p. 756). Nous recevons aujourd'hui le prospectus d'un autre journal qui, tout en s'annonçant comme une émanation des Sociétés coopératives, se montre disposé à recueillir les avis et les observations de ses antagonistes. L'extrait suivant permettra d'apprécier le but qu'il se propose. « Le tems où nous vivons offre surtout des encouragemens à tout homme qui est animé par une philanthropie éclairée. A aucune période de notre histoire, l'esprit public n'a été plus complétement porté vers les recherches qui concernent toutes les parties de la science sociale. On a découvert que les calamités mo-

rales, et même en grande partie les maux physiques qui affligent l'humanité, ne sont ni irremédiables, ni absolument inhérens à la nature humaine, mais qu'ils proviennent d'une ignorance fatale, et d'institutions défectueuses, et qu'ils disparaissent rapidement, lorsque l'homme apprend à connaître ses véritables intérêts. Les classes industrieuses deviennent chaque jour plus intelligentes et plus éclairées : elles commencent à se demander pourquoi, si le travail est la source reconnue de la richesse, la pauvreté et la misère seraient la condition presque nécessaire de l'ouvrier. Les riches, qui souffrent tous les maux résultant de l'inaction, malgré l'apparence de bonheur dont ils sont entourés aux yeux des autres, ne possèdent en réalité que bien peu de véritables jouissances, et commencent à regarder avec indifférence les priviléges exclusifs qui sont leur partage. Dans toutes les classes de la société, s'élève la conviction que l'ordre de choses existant est artificiel, contraire à la nature, et funeste au bonheur des hommes. De là, cette disposition à des recherches qui n'auront point de terme, tant qu'une nouvelle organisation sociale n'aura pas été établie sur des bases plus raisonnables. La scène actuelle du monde, où des intérêts opposés se combattent sans cesse, sera changée *sans violence et sans convulsions;* alors, le règne de l'union, de la justice, d'une fraternité universelle, lui succèdera. L'objet des sociétés coopératives et des journaux qu'elles publient, est de signaler les moyens d'effectuer cette révolution si désirable. Le *Magasin coopératif* ne sera point rédigé au profit de l'esprit de parti. En se déclarant l'avocat d'un nouveau système d'organisation sociale, il ouvrira ses feuilles à toutes les recherches, et il ne se refusera point aux discussions contradictoires propres à éclaircir les questions qu'il doit traiter. C'est de bonne foi que nous sollicitons les observations et les objections de ceux qui, considérant notre système comme une théorie sans fondement, croiraient avoir trouvé des moyens plus sûrs d'améliorer le sort de l'espèce humaine. On ne peut acheter la vérité par un examen trop sévère.... Le caractère de cet ouvrage sera la modération, la sagesse des raisonnemens, le libre examen, et la tolérance universelle. Nous désirons éviter toute controverse théologique. Les principes que nous cherchons à proposer sont de nature à n'exiger de ceux qui les adopteront aucun sacrifice de croyance, ou de culte religieux.... Outre les articles destinés à l'exposition et à la recherche des vrais principes de l'économie politique, ou de la science sociale, le *Magasin coopératif* contiendra des rapports périodiques sur les nouvelles communautés, entre autres celles d'*Harmony*,

dans l'état d'Indiana, et celle d'*Orsbiston*, en Écosse; des notices sur les transactions des sociétés consacrées à l'avancement de la civilisation; une *Revue;* et des articles de littérature, de philosophie naturelle et de mélanges. » L'ouvrage paraîtra, par cahier mensuels de 24 pages. On souscrit, à Londres, chez Knight et Lacey, libraires, Paternoster-Row. Prix : 6 pences.

Glocester.— *Monument à la mémoire du docteur* Jenner.— Ce monument, placé dans l'église cathédrale de cette ville, est une statue en marbre qui représente Jenner, dans le costume de l'Université d'Oxford; il tient dans une main un papier, et dans l'autre le bonnet doctoral; la statue a sept pieds de hauteur; elle est placée sur un piédestal de huit pieds. Sur le devant du piédestal est une inscription qui contient simplement ces mots : *Edward* Jenner; l'époque et le lieu de sa naissance et ceux de son décès.

RUSSIE.

Crimée. — *Nouvelle route de la côte méridionale conduisant à Taganrok.* — On voyait depuis long-tems avec regret le manque de population qu'éprouvait la côte méridionale de la Crimée, comblée sous tous les rapports des dons de la nature et riche des productions les plus délicates du midi. Cet état tenait au défaut de chemins qui pussent faciliter les communications. Les voyageurs qui parcouraient la Tauride à cheval, se voyaient dans l'impossibilité de transporter des fardeaux pesans; ce qui arrêtait à chaque pas l'industrie agricole et commerciale. L'empereur ayant donné son approbation à un projet conçu pour faire cesser un si grave inconvénient, les travaux commencèrent aussitôt au mois de juillet dernier. Tous les voyageurs se réjouirent à la nouvelle de ce projet, dont ils n'espéraient toutefois la réalisation que dans un avenir éloigné. Quelle a été leur surprise en revenant de Crimée, cette année, de trouver, entre Simphéropol et le rivage de la mer, une route large et belle, sur laquelle deux voitures peuvent aller de front, et dont l'inclination est si douce, quoiqu'elle passe par le sommet des montagnes, qu'il se trouve à peine, dans toute son étendue, deux descentes où il soit nécessaire d'enrayer les équipages pesans!

L'administration supérieure de la Tauride a fait commencer, dans le village d'Alouschta, situé au bord de la mer, un bazar et la construction d'une auberge. La nouvelle route aboutit à ce village, qui sera par conséquent le point où se rendront de préférence les ma-

lades, pour prendre les bains de mer, et les Tartares de la côte, pour vendre leurs produits. G.*

Pétersbourg, 1er *novembre*. — *Commerce déclaré compatible avec la noblesse*. — Par une résolution du conseil de l'Empire, confirmée par l'empereur Alexandre, tous les négocians auxquels ont été conférés des ordres, en récompense de services signalés rendus à l'état, ou de sacrifices faits à la patrie, peuvent être incorporés, tant pour eux que pour leurs descendans, à la noblesse russe, lors même qu'ils continueraient à faire le commerce.

Nouvelles feuilles périodiques. — Le nombre des journaux publiés dans les deux capitales de cet empire s'est augmenté pendant les trois dernières années (1823-1825) de dix-huit, dont cinq à Moscou, et treize à Saint-Pétersbourg. Nous allons en donner ici la liste, avec quelques renseignemens sur chacun d'eux.

I. *Journaux publiés à* Moscou. — 1° *Feuille hebdomadaire pour les amateurs de chevaux* (en russe : *Jéjénédélnik*, etc.) Ce journal, rédigé par le lieutenant-général Tzorn, paraît, tous les lundis, depuis le mois de janvier 1823. Les 52 livraisons qui forment la première année, réunies en 4 volumes in-8°, offrent un grand intérêt pour ceux qui servent dans l'arme de la cavalerie, et en général pour tous les amateurs de chevaux. Depuis le mois de janvier 1824, il a cessé d'être hebdomadaire, et se publie tous les mois, sous le titre de *Mémoires pour les amateurs de chevaux* (Zapiski). Les 5e et 6e cahiers de 1825, (*mai* et *juin*) contiennent une table alphabétique des dix premiers volumes, c'est-à-dire des années 1823, 1824, et du premier semestre de 1825. — 2° *Le Courrier russe* (Rouskoï Vestnik), rédigé par *Serge* Glinka, annoncé déjà plusieurs fois dans la *Revue Encyclopédique*, a commencé, en 1808, et s'est publié, sans interruption, pendant 13 années, jusqu'à l'année 1820, époque où il a été suspendu, pour reparaître de nouveau, en janvier 1824. Après la publication de six cahiers, format in-12, la rédaction en fut de nouveau abandonnée, et n'a été reprise qu'au mois de mai de cette année. Destiné à offrir des articles relatifs à l'histoire ancienne et moderne, russe et étrangère, des poésies, des extraits de journaux étrangers, et des annonces bibliographiques, *le Courrier russe* offre une lecture pleine d'intérêt, qui serait plus attachante encore, s'il n'était pas quelquefois empreint d'une partialité trop aveugle pour tout ce qui est national. — 3° *Le Télégraphe de Moscou*, journal de littérature, de critique, des sciences et des arts (*Moskovskoï Telegraphe*), rédigé par *Nicolas* Polevoi, paraît tous les quinze jours. L'éditeur avait annoncé, par son prospectus,

un recueil qui devait embrasser toutes les branches des connaissances humaines ; mais il a bientôt reconnu qu'il n'était pas au pouvoir d'un seul homme de remplir un cadre aussi vaste. Entre autres articles dignes d'attention, M. Polevoï a donné (n° VII et VIII) la traduction de celui de M. JOMARD, intitulé : *Coup d'œil rapide sur les progrès et l'état actuel des découvertes dans l'intérieur de l'Afrique*, et un extrait de la *Notice de M.* SCHINAS *sur la Grèce*, tous deux empruntés à la *Rev. Enc.* (voy. t. XXIV, *décembre* 1824, p. 561 — 577 et t. XXV, *février* 1825, p. 293—307). Nous lui reprocherons de n'avoir point indiqué la source où il a puisé le premier de ces articles, et d'avoir trop mutilé le second. Enfin, la rédaction de ces deux articles aurait pu être mieux soignée, reproche que l'on est fondé en général à faire à tous ceux du même recueil, qui paraissent écrits avec trop de rapidité. Espérons que l'éditeur voudra mériter les encouragemens que l'on ne peut refuser à son entreprise, digne d'intérêt sous plusieurs rapports. — Chaque N° du *Télégraphe* est accompagné d'un *Supplément* consacré à des articles de *Mœurs* et à une revue des *Modes*. — 4° Le *Journal littéraire de Moscou* (The English literary Journal of Moscou), écrit dans les deux langues française et anglaise, a été entrepris, au mois de janvier 1823, par M. EVENS, professeur de langue anglaise à Moscou, qui s'est vu forcé, faute d'abonnés, d'interrompre ses publications au bout de cinq mois. On y a remarqué cependant plusieurs articles intéressans, et le cahier de janvier particulièrement contenait une notice fort bien faite sur la vie et les ouvrages du célèbre Walter-Scott. — 5° Le *Journal des Dames* (Damskoï Journal), entrepris, au mois de mars de l'année 1823, par le prince CHALIKOF, paraît deux fois par mois, par cahiers de 3 feuilles in-8°. Chacun de ces cahiers est accompagné d'une gravure de modes, faite d'après celles des journaux de Paris. L'abonnement annuel est de 40 roubles (ou 40 fr.) pour Moscou et de 45 roubles dans l'intérieur de l'empire. Ce prix paraîtra sans doute excessif aux abonnés de la *Revue*, surtout quand ils sauront que ce journal, entrepris sur le modèle du *Journal des Modes* de Paris et du *Petit Courier des Dames*, est bien loin de valoir sous tous les rapports ces deux journaux, dont le prix est cependant bien moins élevé (1). D'ailleurs, le journal de M. Chalikof paraît trop souvent

(1) Le prix annuel de l'abonnement au *Petit Courrier des Dames*, qui paraît tous les cinq jours, et que nous avons déjà recommandé plusieurs fois aux lecteurs de la *Revue*, est de 36 francs. Les bureaux sont établis maintenant boulevard des Italiens, n° 2.

ublier sa destination, pour ne s'occuper que de polémique et d'atta-
ues contre les autres journaux russes, qu'il s'est aliénés par l'esprit
'injustice et de dénigrement qui préside à sa rédaction.

Journaux publiés à Saint-Pétersbourg. — 1° *L'Indicateur des décou-
ertes en physique, en chimie, en histoire naturelle et en technologie*
Oukazatèle otkriti,-etc.), rédigé, depuis le mois de janvier 1824,
ar le professeur *Nicolas* Stchéglof, est un recueil fort bien fait, qui
emplit, conjointement avec le *Magasin d'histoire naturelle*, publié à
Ioscou, par Dvigoubski, une lacune qui se faisait sentir depuis
ong-tems en Russie, où le goût pour les connaissances utiles s'est
ien répandu depuis quelques années. — 2° *Le Journal des mines*
Gornoï Journal), est rédigé par un comité scientifique de mem-
res attachés aux mines et aux salines, établi par ordre de l'em-
ereur Alexandre, et sur la présentation du ministre des finances,
rès le corps des mines des Cadets. Le premier cahier de cet im-
ortant recueil, consacré surtout aux nouvelles découvertes faites
n chimie et en minéralogie, a paru au mois de juillet de cette an-
ée. — 3° Le *Journal de médecine militaire* (Voïenno meditsinskoï
ournal), publié depuis le commencement de l'année 1823, par le
épartement médical du ministère de la guerre, forme par an six
ahiers in-8°, composés chacun de plusieurs feuilles, et qui sont
éunis ensuite en deux volumes. Il est parfaitement approprié à son
out, et doit être recherché par tous ceux qui se livrent à la pratique
le la médecine. — 4° Les *Notices sur les actes et le succès des sociétés
ibliques, russes et étrangères.* (En russe : *Isvestia, etc.*; en allemand :
Nachrichten über die Bibelgesellschaften), qui ont paru pendant dix
nois, en langue russe et en langue allemande, depuis janvier 1824,
vaient pour objet de recueillir les transactions des diverses sociétés
ibliques du globe ; leur publication a été suspendue au mois d'oc-
obre de la même année, époque où, par ordre supérieur, furent
ermées les sociétés bibliques établies en Russie. — 5° La *Gazette de
ommerce* (Komertcheskaïa Gazetta), rédigée par *Valérien* Oline,
ttaché au département du commerce extérieur, paraît deux fois
ar semaine, le mercredi et le samedi, depuis le mois de janvier
ernier. Elle est indispensable aux personnes livrées au commerce,
qui veulent connaître les ukases et les règlemens qui lui sont
elatifs, ainsi que les prix courans et le cours de la Bourse. Elle
ur offre aussi des notices fort intéressantes, tant sur le commerce
isse que sur le commerce étranger, et généralement sur les objets
ui ont rapport à l'industrie. — 6° *Saint-Petersbourg Handels-Zeitung.*

C'est le même journal que le précédent, rédigé en langue allemande par le conseiller de collége PFEIFER, attaché également au département du commerce extérieur. — 7° Le *Journal des manufactures et du commerce* (Journal manoufactour, etc.), publié au département des manufactures et du commerce intérieur, paraît tous les mois, depuis janvier 1825, par cahier de dix à douze feuilles in-8°. Cet excellent Recueil, outre des articles très-intéressans sur les manufactures russes et étrangères, offre une indication complète des nouvelles découvertes faites en physique et en chimie, et appliquées aux fabriques et aux manufactures des divers pays de l'Europe. — 8° Le *Journal de Saint-Pétersbourg, politique et littéraire*, fait suite au *Conservateur impartial*, rédigé, pendant 12 ans, par l'abbé MANGUIN; il paraît trois fois par semaine, les mardi, jeudi et samedi, et n'offre guère aux abonnés, ainsi que son prédécesseur, que des extraits du *Journal des Débats*, de la *Gazette de France* et du *Journal de Paris*. On y trouve peu d'articles relatifs à la Russie, qui devrait cependant être le but principal de ses investigations, puisqu'il s'adresse surtout aux étrangers qui habitent ce pays. — 9° Le *Courrier asiatique* (Asiatskoï Vestnik), est une continuation du *Courrier de la Sibérie*; publié par M. SPASKY, pendant sept années consécutives, depuis 1818 jusqu'en janvier 1825, époque où ce rédacteur a changé le titre de son journal, en y faisant entrer, outre les notions relatives à la Sibérie, tout ce qui a rapport à la statistique, à l'histoire et à la littérature de l'Asie entière. Ce recueil emprunte souvent des articles au *Journal asiatique* de la *Société asiatique* de Paris. — 10° L'*Abeille du Nord* (Severnaïa ptchéla), publiée par MM. GRETCH et BOULGARINE, les mardi, jeudi et samedi de chaque semaine, depuis le mois de janvier de cette année, est consacrée aux nouvelles de l'intérieur, aux nouvelles politiques étrangères, à la littérature et aux beaux-arts; son *feuilleton* contient, en outre, des annonces d'ouvrages nouveaux, des articles de modes et d'autres, sous le titre de *mélanges*. — 11° Les *Feuilles littéraires* (Littératournié listki), publiées d'abord, depuis le mois de juillet jusqu'à la fin de 1824, comme supplément aux *Archives du Nord*, sont entrées depuis dans le plan du journal précédent, l'*Abeille du nord*, avec lequel elles sont réunies. Ce dernier journal est, pour la littérature, ce que sont, pour la politique, les sciences et l'histoire, les journaux intitulés le *Fils de la patrie* et les *Archives du Nord*, qui sont aujourd'hui entre les mains des mêmes rédacteurs ci-dessus désignés, et qui présentent par leur rédaction soignée, l'état complet de la Russie sous ces différens

rapports. L'abonnement à ces trois journaux est de 140 roubles par an. — 12° Les *Feuilles bibliographiques*, entreprises au mois de janvier dernier, par M. *Pierre* Koeppen, se publient trois fois par mois, en 3 cahiers in-4° d'une feuille chacun. Ce journal est spécialement consacré à l'annonce de tous les ouvrages nouveaux publiés en Russie, et nous souhaitons qu'il puisse compléter son plan, et offrir, à la fin de chaque année, un répertoire bibliographique de tout ce qui aura paru dans l'empire des lettres. On trouve encore dans ce recueil des notices sur la publication des livres anciens, russes et slavons, ainsi que sur les littératures polonaise, bohémienne, servienne et d'autres nations d'origine slavonne; des articles sur les sociétés savantes et littéraires de la Russie; enfin, de courtes notices nécrologiques sur les écrivains, les savans et les artistes de la Russie et des autres nations slavonnes. — 13° Le *Journal des Beaux-Arts* (Journal iziastchnikh iskoustv), publié depuis le mois d'avril 1823, par M. *Basile* Grigorovitch, est divisé en sept parties; Histoire des beaux-arts, Coutumes, Usages et Costumes des peuples anciens et modernes, Littérature, Biographie, Arts en Russie, Critique et Mélanges. Feu M. Boulé, professeur à l'université de Moscou, avait entrepris, en 1807, un journal analogue, mais qui fut suspendu après les trois premières livraisons; celui de M. Grigorovitch, disposé sur un plan beaucoup plus étendu, doit occuper une place distinguée parmi les ouvrages d'une utilité générale. Cependant, sa rédaction avait été également suspendue, après les six premières livraisons; mais la munificence de l'empereur Alexandre a mis le rédacteur à même de la reprendre en 1825. Nous espérons qu'il ne rencontrera plus d'obstacles dans sa carrière, et qu'il atteindra son but en propageant la connaissance et le goût des beaux-arts, si propres à polir une nation. R. E.

POLOGNE.

Instruction publique. — Espérances d'un meilleur avenir. — Le nombre des établissemens d'instruction publique, en 1821, était en Pologne, de 1206, et le nombre des étudians, de 43,871. Il en résulte que le nombre des étudians et le degré de civilisation dans ce pays sont dans la proportion d'un contre deux avec l'Allemagne, où, d'après le dénombrement fait en 1817, le nombre des étudians, était, à la population, comme 1 à 3,532 : en Pologne, il est comme 1 à 7,273. La Pologne sera sans doute redevable, d'ici à quelques années, d'un plus grand développement de tous ses moyens de prospé-

rité, au nouvel empereur de Russie, Constantin, qui était devenu presque Polonais, par sa résidence prolongée à Varsovie, où il a pu voir de près et apprécier une nation qui a su conserver un caractère national et un sentiment profond d'amour de la patrie, même après la destruction de ses institutions et de son indépendance. Le mariage de Constantin avec une princesse polonaise, non moins distinguée par les grâces de sa personne que par l'élévation de son esprit, la noblesse de son caractère et la constance de son patriotisme, offre un motif de plus aux concitoyens du généreux Kosciuszko d'espérer des jours meilleurs et de reparaître avec honneur, dans un avenir peu éloigné, parmi les nations les plus civilisées. — Nous publierons incessamment un résumé des travaux scientifiques et littéraires, et des entreprises industrielles qui ont eu lieu en Pologne depuis deux années.

Réclamations. — Deux Polonais, abonnés à la *Revue Encyclopédique*, nous adressent deux Réclamations, l'une, contre des assertions inexactes, insérées dans le *Résumé de l'histoire de Pologne*, dont nous avons rendu compte (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXIII, p. 701); l'autre, contre le choix des prétendus chefs-d'œuvre du théâtre polonais, admis dans la *Collection des chefs-d'œuvre des théâtres étrangers*, publiée par le libraire Ladvocat. Cette collection sera l'objet d'un examen critique étendu et soigné dans notre *Revue*, et nous avouons à regret que nous aurons souvent à blâmer la manière dont on a exécuté une idée, bonne et utile en elle-même, mais qui demandait une direction habile et centrale, des recherches laborieuses, une érudition et des connaissances étendues, un travail consciencieux, un choix sévère et un classement méthodique des matériaux que l'on devait employer. Une grande partie de ces conditions ayant manqué, il n'a point suffi de quelques littérateurs distingués et instruits, mais isolés, pour remplir l'attente du public. Ces littérateurs méritent des éloges; mais plusieurs d'entre eux ont eux-mêmes reconnu que l'ouvrage auquel ils ont coopéré est défectueux dans beaucoup de parties. — Quant à la réclamation, peu mesurée dans les termes, mais qui n'en paraît pas moins fondée, que nous adresse un Polonais, indigné d'avoir vu compromettre la gloire littéraire de sa nation, nous lui donnerons place dans l'un de nos prochains cahiers, après que nous aurons pu, d'abord, en bien examiner le fond, de concert avec des juges compétens, auxquels la littérature polonaise n'est point étrangère; puis, en adoucir les formes qui sont trop acerbes, en modifier le style, qui manque souvent de correction et de pureté, et la réduire enfin à de justes proportions.

Du reste, nous saisirons cette occasion pour rappeler à nos correspondans et à nos lecteurs, que, si nous admettons volontiers les réclamations destinées à réparer des omissions ou des inexactitudes qui auraient pu nous échapper à nous-mêmes dans la rédaction souvent précipitée de ce recueil, nous ne sommes nullement responsables des torts qu'ont pu avoir les directeurs ou rédacteurs des autres entreprises littéraires, et nous ne pouvons être, par conséquent, tenus d'insérer des réclamations relatives à d'autres ouvrages que le nôtre. Ce sera donc par exception, et pour satisfaire au désir d'un Polonais distingué, dont la patrie, si digne des affections de tous les hommes généreux, est, surtout pour l'auteur de cet article, qui fut honoré de l'amitié de Kosciuszko et de plusieurs de ses compatriotes, une sorte de patrie adoptive, que nous publierons, après un examen préalable approfondi, et sauf les rectifications et les réductions qui seront jugées nécessaires, les deux réclamations que nous avons mentionnées, en expliquant le retard qu'éprouve leur insertion. M. A. J.

SUÈDE.

Stockholm. — *Envoi d'un Dictionnaire persan à la Bibliothèque du Roi.* — La compagnie anglaise des Indes-Orientales a fait parvenir au roi de Suède un présent que le Rajah d'Oude fait à S. M. C'est un Dictionnaire persan, en 2 vol. in-folio, imprimés à Lucknou, capitale des états du rajah. Cet ouvrage a pour titre : *Ferheugi réfa'at musemnii hest colzoum.* Il contient, outre les 22,712 mots dont il donne l'explication, une grammaire persane, une dissertation sur la prononciation et le mètre de cette langue, etc. Ce dictionnaire, achevé en 1821, doit se trouver maintenant dans la bibliothèque de plusieurs monarques de l'Europe.

— *Incendie de la salle dite du théâtre dramatique.* — Le 24 novembre dernier, le petit théâtre, appelé *Théâtre dramatique*, a été consumé entièrement par les flammes. Cet incendie a détruit l'un des plus beaux monumens du style ancien qui existaient à Stockholm. G—c.

DANEMARCK.

Copenhague. — *Cours de phrénologie.* — Parmi les cours scientifiques d'hiver, qui ont lieu hors l'université, celui de *phrénologie*, ouvert par M. le docteur Otto, attire d'autant plus l'attention, que ce sujet est presque entièrement neuf encore pour le Danemarck. Cet habile médecin, dont le cabinet est fourni de tous les objets nécessaires à l'exposition des systèmes des célèbres docteurs Gall et Spurzheim, est favorisé, pour les développemens et les applications qu'il

a l'occasion d'en faire, par la place de médecin des prisons de Copenhague, à laquelle il a été nommé récemment, et qui lui permet de se livrer à un grand nombre d'observations nouvelles. G—G.

Odensée en Fionie. — *Délit de la presse.* — M. le colonel d'Aubert, chambellan du roi et chevalier de l'ordre de Danebrog, ayant publié un ouvrage intitulé : *Mémoires sur les événemens qui se rapportent à la réoccupation de Hambourg par les Français, à l'époque du 30 mai* 1813, et le gouvernement danois ayant trouvé dans cet ouvrage des expressions répréhensibles, et dans sa publication une coupable désobéissance aux ordres supérieurs, l'auteur fut traduit, au mois de septembre dernier, devant un conseil extraordinaire de guerre, qui vient de prononcer sa sentence, en vertu de laquelle M. d'Aubert a été destitué de sa charge de commissaire général des guerres, et condamné à six ans de bannissement du pays, et aux frais du procès; mais le Roi vient de commuer sa peine; en sorte que M. d'Aubert sera congédié de son service sans pension, et renfermé dans une forteresse, où néanmoins il sera traité avec beaucoup d'égards, en attendant qu'il plaise à S. M. de lui faire grâce pleine et entière. Quant aux frais du procès, la première sentence a dû recevoir sa confirmation. Heiberg.

ALLEMAGNE.

Bavière. — *Administration publique. — Réformes, économies.* (*Extrait d'une lettre de Munich.*) — « Tout ce qui est relatif à l'amélioration de l'état moral et social d'un peuple entre dans le plan de votre tableau philosophique de la civilisation comparée. Vous aimerez donc à faire connaître à vos lecteurs que, si l'excessive bonté de notre feu Roi, à la mémoire duquel vous avez payé un juste tribut d'éloges (*voy.* ci-dessus, p. 618), lui avait concilié tous les cœurs de ses sujets, cette bonté même avait ses inconvéniens et ses dangers, et donnait lieu à de très-grandes libéralités envers des fonctionnaires ou de simples particuliers honorés de la bienveillance du monarque : ces libéralités tombaient à la charge du trésor public, et nuisaient au bien-être des classes laborieuses et à la prospérité de l'État. Le nouveau roi a signalé les commencemens de son règne par un grand nombre d'utiles réformes. La plus importante est la réduction de l'armée : car l'état militaire de presque toutes les puissances de l'Europe, beaucoup trop disproportionné à leurs ressources financières, les oblige d'accabler les peuples d'impôts, et leur rend l'état de paix presque aussi onéreux que celui d'une guerre

prolongée ou permanente. Le Roi vient aussi de réduire les dépenses extraordinaires auxquelles étaient assujétis les hauts fonctionnaires et les officiers, en supprimant les broderies, les costumes brillans, les aiguillettes, les panaches, etc. L'uniforme pour les militaires sera fort simple, d'un fond bleu; les fonctionnaires civils ne porteront plus que l'habit noir. Le Roi espère obtenir, par ces diverses réductions et par d'autres réformes, une économie annuelle de plus d'un dixième dans la totalité des dépenses de l'État, et une heureuse simplification dans la machine du gouvernement. Ces réductions serviront à libérer la caisse d'amortissement, à diminuer les impôts, et à remplacer les produits de la loterie, dont la suppression, entièrement décidée, est un nouveau bienfait que d'autres monarques voudront sans doute aussi accorder à leurs peuples. — Les rois et leurs ministres devraient avoir sans cesse présente à l'esprit, et appliquer dans l'administration publique cette pensée de Montesquieu : Avoir les mains ouvertes pour les dépenses publiques, fermées pour les dépenses privées. Telle paraît être la maxime et la règle de conduite du roi Louis. . . . »

Les réformes salutaires entreprises par le nouveau monarque de la Bavière, qui paraissent le résultat d'un plan mûri par la réflexion, se poursuivent avec activité. Quelques intérêts particuliers se trouveront sans doute froissés momentanément; mais tous les employés mis à la retraite jouiront d'un traitement honorable et suffisant, qui leur est assuré par les lois. La sagesse et la fermeté qui président à l'exécution progressive du nouveau système, garantissent les importans résultats d'un soulagement efficace et réel pour l'ensemble de la population, d'une amélioration incontestable dans la marche de l'administration et dans la distribution des deniers publics. J.

Prague. — *Statistique.* — Cette ville comptait, en 1823, un total de 107,325 individus, dont 86,494 chrétiens, 7,308 juifs, 1,085 habitans de l'ancienne citadelle, et 12,350 militaires.

La *Bibliothèque de l'Université* renferme 13,000 volumes.

Sociétés savantes.

Berlin. — Le 3 août dernier, l'*Académie des Sciences* a célébré, en séance publique, l'anniversaire de la naissance du Roi. Dans cette solennité, M. le lieutenant de Reinhard a présenté une table généalogique de la dynastie régnante. M. Ideler, auteur d'une excellente *Chronologie mathématique*, publiée récemment, a lu, sur l'année de la naissance de J.-C., une dissertation où il examine sur-

tout ce qui a rapport à l'étoile des Mages. M. Ritter a entretenu l'assemblée d'observations sur la carte des découvertes qu'ont faites dans l'intérieur de l'Afrique le major Denham et le lieutenant Clapperton, carte dressée par M. Smith. Enfin, M. Link a présenté l'esquisse d'un nouveau système des plantes.

Goettingue. — *Prix proposés par la Société royale des sciences.* — Cette Société a proposé, pour sujet de prix à décerner en juillet 1826, « de rechercher les causes qui, dans le nord de l'Allemagne, rendent la fabrication du papier défectueuse et signaler les obstacles qui jusqu'à ce jour en ont retardé les progrès. Ajouter des propositions fondées sur l'expérience de ce qui se pratique dans les pays étrangers, et prendre en considération les circonstances locales relatives aux papeteries du nord de l'Allemagne. » Une autre question pour un prix à décerner en novembre de la même année, a pour objet l'amélioration des pâturages destinés aux moutons. — Enfin, une troisième question, proposée pour juillet 1827, est d'un intérêt purement local : il s'agit de décrire les désastres causés par les inondations dans quelques parties du royaume de Hanovre, et dans les pays voisins, au commencement de 1825, et d'indiquer à l'administration les moyens de prévenir de pareils malheurs. Chacune de ces questions est l'objet d'un prix de douze ducats.

— *Communications scientifiques et historiques faites à cette Société* — M. le docteur Soeltl, qui est ici depuis près d'un an, pour y faire des recherches historiques, par ordre du gouvernement de Bavière, a fait remettre à la Société royale des sciences un traité critique sur les sources auxquelles a puisé Suétone. Une grande partie de l'histoire des empereurs reposant sur les assertions de cet auteur, la question est d'une haute importance. Le docteur Sœltl commence par établir un parallèle entre Plutarque et Suétone. Le premier, dans ses biographies, nous montre la vie tout entière de ses héros; le second paraît ne s'occuper que de traits isolés, sans trop s'attacher à la série des tems. Il avait vécu long-tems à la cour d'Adrien, où il avait pu recueillir beaucoup d'anecdotes sur les césars et sur les affaires publiques. Éloigné dans la suite, de la résidence des empereurs, il se livra aux sciences et composa plusieurs ouvrages. L'auteur de la dissertation pense qu'il obtint des renseignemens capables d'éclairer la postérité : pour Jules César, par exemple, Suétone cite lui-même Tanusius Geoninus, l'historien; les édits de Bibulus, les discours de Curion. De plus, il est évident qu'il a fait usage des lettres de Cicéron et de celles de César au sénat; enfin, il a fait plu-

sieurs emprunts à Velleïus Paterculus. Nous ne pouvons indiquer, pour chaque règne, les sources désignées par le savant auteur de la dissertation, qui remarque que la tradition orale commence à Néron; les mémoires de ce prince ne sont cités qu'une fois. Dans la suite, il n'est plus question de documens écrits. Les biographies sont plus courtes, comme si l'historien n'avait plus à s'étendre sur des faits récens et connus de tous. Ici, il fait lui-même autorité. Il paraît avoir apporté le même soin dans le récit des faits contemporains, que dans le choix de ses documens anciens. P. Golbéry.

SUISSE.

Genève, 15 *décembre.—Législation.—Propositions faites au conseil représentatif.* — Trois propositions fort remarquables ont signalé l'ouverture de la session actuelle du conseil représentatif, qui a eu lieu le 12 de ce mois. La première a pour objet de faire entièrement *supprimer la peine de mort.* L'auteur l'a développée avec autant de chaleur que de talent, et a été favorablement écouté par la majorité de l'assemblée. (Voy. *Rev. Enc.*, t. x, p. 531 et 660, l'excellent travail de M. Heiberg sur l'*abolition de la peine de mort*, véritable parricide des lois.)—La seconde tend à obtenir la *suppression de la peine de la flétrissure*, jugée incompatible avec le système pénitentiaire, adopté aujourd'hui comme base de notre législation pénale. Un individu marqué publiquement du sceau de l'infamie ne peut que bien difficilement, même après une complète régénération morale, espérer de reprendre sa place dans les rangs de la société. On a proposé occasionellement la suppression du carcan permanent, qui figure comme un monument public sur une de nos places. L'exemple des villes de Suisse qui semblent faire parade de leurs fourches patibulaires, ne saurait être allégué en faveur d'un usage qui répugne à nos mœurs.— La troisième proposition, faite par M. Moulton, fils de l'ami de J.-J. Rousseau, a pour but l'*érection d'un monument national à l'auteur du Contrat Social et d'Émile*, dans l'*île des Barques*, située au milieu du Rhône, à son entrée dans Genève. Elle n'a pas été bien moins accueillie que les deux précédentes; mais, quoiqu'elle n'ait pas trouvé un seul contradicteur, elle n'a pas encore été adoptée.

— *Amélioration des prisons.* — Dans la nuit du 9 au 10 octobre, les individus condamnés aux travaux forcés, à la réclusion ou à un emprisonnement dont il reste plus de six mois à subir, ont été transférés de la maison de détention actuelle dans la nouvelle *prison pénitentiaire.* Ces individus étaient au nombre de vingt-

neuf; leur translation s'est effectuée sans aucun désordre. L'arrêté du conseil d'état, qui détermine le mode d'administration de la prison pénitentiaire, contient les dispositions suivantes : la commission chargée de diriger cette administration sera composée de trois conseillers d'état inspecteurs, et de sept autres membres pris hors du conseil d'état, dont l'un remplira les fonctions de caissier, et un autre, celles de secrétaire. Elle portera le titre de *Commission administrative des prisons*, et sera chargée, sous l'autorité du conseil d'état, de la direction et de la surveillance de tout ce qui tient à l'administration de la prison, particulièrement de ce qui a rapport au régime intérieur, aux approvisionnemens, au mobilier, au travail et à l'écoulement des produits, à l'instruction qui sera donnée aux prisonniers et à la police du culte. Elle se divisera en trois sections, savoir : celle du *travail*, celle du *régime intérieur*, (*nourriture*, *habillement*, *mobilier*); celle du *culte* et de l'*instruction*. La commission et chaque section s'assembleront au moins une fois tous les quinze jours. A la fin de chaque année, la commission rendra au conseil d'état un compte général de son administration, qui présentera : 1° pour chaque atelier, et d'une manière sommaire, les recettes et dépenses, leur produit net, le nombre des journées de travail, les prix moyens de la journée, tant pour l'établissement que pour les prisonniers; 2° les dépenses classées par catégories, telles que nourriture, habillement, traitemens des employés, combustible, éclairage, blanchissage, etc.; il sera fourni, pour chaque catégorie, un état sommaire des objets qui la composent; 3e un tableau de la population de la prison et de ses divers départemens; 4° un inventaire des objets en magasin, tant pour la nourriture et l'habillement, que pour le travail, en marchandises brutes et travaillées; 5° enfin, un tableau des dépenses moyennes d'une journée de détenu. La vérification de la comptabilité sera faite par la chambre des comptes.

Lausanne. — *Cours de Mathématiques à l'usage des artisans.* — M. Mercanton, suppléant du professeur de chimie à l'Académie de Lausanne, non moins zélé pour la propagation d'une instruction utile que distingué par ses connaissances, a conçu l'heureuse idée d'ouvrir gratuitement un cours de mathématiques élémentaires à l'usage des artisans de cette ville. Cette première impulsion donnée engagera sans doute d'autres personnes a s'associer à une œuvre qui pourrait donner naissance à une institution fort importante pour notre canton. L'esprit d'industrie est ce qui manque le plus au

peuple vaudois; un trop grand nombre d'habitans du pays dédaignent les métiers, et abandonnent à des étrangers une source de fortune si abondante. Notre *École de dessin*, fréquentée avec succès par de jeunes artisans, les leçons que M. Mercanton va donner, et dont son talent garantit la réussite, contribueront à relever, aux yeux de beaucoup de personnes, des métiers qui peuvent emprunter avec avantage le secours des beaux-arts et des sciences, et qui ne sont déshonorans que lorsqu'on les exerce mal.

(*Nouvelliste Vaudois*).

— *Réclamation.* — Nous avons reçu une lettre de M. Develey, qui se plaint d'un jugement porté (p. 172 du t. XXVII de la *Revue Encyclopédique*) sur un ouvrage qu'il a publié, sous le titre de *Métaphysique des quantités positives et négatives*, ou *Introduction à l'Algèbre.* L'étendue de cette lettre ne nous permet de l'insérer que par extrait.

M. Develey repousse l'idée que M. Francœur lui suppose d'avoir accusé Carnot de plagiat, et proteste de son respect pour la mémoire et les talens de ce savant illustre et malheureux : il déclare n'avoir eu d'autre dessein, en composant son ouvrage, que de mettre la doctrine des signes algébriques à la portée des personnes les moins exercées aux considérations qui en dépendent, et non de donner de nouvelles idées sur ce sujet. Il n'a, dit-il, montré dans aucun tems des prétentions aux découvertes. Ce n'est donc pas pour rivaliser avec Carnot qu'il a fait son traité, et il est bien difficile de comparer deux ouvrages aussi différens, pour établir, avec quelque équité, la prééminence de l'un sur l'autre : M. Develey n'ambitionne pas qu'elle lui soit accordée ; il a seulement voulu faire une introduction à l'algèbre, et exposer, par la simple arithmétique, la théorie des quantités négatives et positives, but qu'il a atteint, puisque, de l'aveu de M. Francœur, la métaphysique qu'il y emploie est claire, simple et exempte de reproches.

En insérant les réclamations de M. Develey, les rédacteurs de la *Revue* manifestent assez leurs intentions d'observer la plus scrupuleuse impartialité, et de rectifier les erreurs qui seraient commises, soit par eux-mêmes, soit par leurs collaborateurs. Mais, dans le cas dont il s'agit, ils doivent en appeler à M. Develey lui-même, et lui demander s'il a bien entendu, dans leur véritable sens, les remarques de M. Francœur. En relisant avec attention l'article dont se plaint M. Develey, on y reconnaît bien plus le désir de défendre la mémoire de Carnot, que la volonté d'attaquer un professeur

recommandé par des travaux honorables, des succès et de bons ouvrages ; et puisque M. Develey avoue lui-même qu'il n'a pas eu l'intention d'entrer en lice avec ce dernier, et encore moins d'outrager sa mémoire, l'insertion de cette déclaration dans la *Revue* suffira pour contenter son auteur. Du reste, comme ces discussions ont pour résultat nécessaire de ramener l'attention sur des questions importantes et sur des ouvrages où elles sont traitées, on peut dire qu'elles ne sont pas perdues pour le progrès des connaissances, et que, par conséquent, elles sont aussi comprises dans notre plan. F.

Canton de Glaris. — *Monument érigé à la mémoire d'Escher de la Linth.* — On travaille au monument décrété par la diète à la mémoire d'Escher de la Linth. Il aura pour base le roc situé vis-à-vis le pont appelé *Ziegelbrüke*, au bord du chemin et près de la réunion de l'ancien et du nouveau lit de la Linth. On ne pouvait mieux choisir l'emplacement ; le but du monument et l'économie se trouvent parfaitement d'accord. La pyramide que l'on érige, aura environ 19 pieds de haut; la face principale présentera l'image d'Escher, et le revers, la contrée conquise sur les eaux ; les deux faces latérales porteront des inscriptions analogues au monument.

(*Nouvelliste vaudois.*)

ITALIE.

Venise. — *Décroissement de la population.* — La population de Venise qui, en 1797, s'élevait à 118,000 habitans, n'est plus aujourd'hui que de 100,000, dont un tiers est dépourvu de moyens suffisans d'existence. Les anciens nobles, qui tiraient une partie de leurs gros revenus des places qu'ils occupaient dans la république, sont accablés par les frais d'entretien de leurs palais et par les impôts fonciers, très-inégalement répartis. Les marins, les fabricans, les hommes industrieux de toutes les professions, restent sans emploi. Venise était une création artificielle : elle ne pourra jamais recouvrer son ancienne splendeur, à moins que, sous une administration éclairée et bienveillante, elle ne devienne un port franc ouvert à toutes les nations, et l'entrepôt des richesses que le commerce et l'industrie des pays voisins s'empresseraient alors d'y faire affluer. La restauration de l'ancienne reine de l'Adriatique serait un titre de gloire durable pour l'homme d'état qui voudrait et saurait atteindre ce but. G*.

Milan. — *L'édition des classiques italiens du 18e siècle* entreprise dans cette ville est d'une grande importance pour les nationaux et pour les étrangers. Elle comprend les œuvres choisies d'*Alfieri*, *Parini*, *Algarotti*, *Beccaria*, *Cocchi*, *Redi*, *Denina*, *Filangieri*, etc., tous auteurs estimés soit par le style, soit par le sujet qu'ils ont traité, et bien souvent par l'une et l'autre de ces qualités. On promet aussi de publier divers recueils d'apologues, de satires, de pièces dramatiques de tout genre, de nouvelles, de romans, de lettres, et autres sortes de poésies. Les ouvrages publiés jusqu'ici dans cette collection peuvent faire juger de l'intérêt de ceux qui doivent les suivre. Nous en indiquerons quelques-uns : *Antoine Genovesi*, à qui les progrès de l'économie politique ne feront jamais contester la gloire d'être le premier fondateur de cette science en Italie, écrivit ses *leçons* en italien. Son style manque quelquefois de correction ; mais il est si piquant qu'il se fait lire encore aujourd'hui avec beaucoup de plaisir. Ce qui ajoute encore du prix à ses écrits, c'est l'amour qu'il montre pour son pays et pour ses semblables, amour qu'il sait faire partager à ses lecteurs. *Tiraboschi*, malgré sa qualité de jésuite, sera toujours estimé pour son *Histoire de la littérature italienne*. C'est encore aujourd'hui la meilleure source où doivent puiser ceux qui veulent écrire sur ce sujet. On peut compléter son ouvrage ; mais on ne le dépossédera pas de la gloire qu'il a su lui acquérir. *Giannone* sera toujours classique par son *Histoire civile* du royaume de Naples, pour laquelle il n'a point eu de modèle, et qui n'a jamais été surpassée. Il est le fondateur d'une nouvelle école, en Italie, école où l'on a toujours appris à fixer des bornes au pouvoir civil et au pouvoir ecclésiastique, et qui, malgré l'influence défavorable de la cour de Rome et de ses partisans, n'a pas cessé jusqu'ici de s'étendre et de se fortifier. Les éditions nombreuses de l'histoire de Giannone, et surtout celle que nous annonçons, suffiraient pour prouver les progrès extraordinaires que cette école a faits en Italie.

Outre les ouvrages célèbres que nous venons de citer, l'édition de Milan doit en offrir d'autres non moins intéressans ; tels sont ceux de *Davila*, *Maffei*, *Spallanzani*, etc. ; enfin, les amateurs de la littérature italienne pourront espérer d'avoir dans cette collection une bibliothèque complète et choisie. Les souscripteurs recevront gratis les six derniers volumes de cette grande entreprise, exécutée avec tous les soins typographiques désirables. F. S.

— *Exposition des beaux arts, à Brera, pendant la première quinzaine de septembre dernier.* — Un de nos correspondans de Milan nous

a adressé, sur cette exposition un rapport assez étendu dont nous allons extraire les parties les plus importantes.

Après avoir fait remarquer qu'il s'était écoulé bien peu de tems depuis le mois de juin précédent, époque à laquelle les artistes avaient envoyé à Brera leurs principales productions, à cause de la présence de l'empereur d'Autriche, et que dès lors l'exposition du mois de septembre ne pouvait offrir qu'un petit nombre d'ouvrages nouveaux, il signale, parmi ces derniers, ceux qui lui paraissent dignes d'une attention particulière.

Peinture. — M. Palagio Palagi, qu'il présente comme étant à la tête de l'école, sous le rapport de la pureté du dessin, de l'expression et du naturel, avait exposé *une vierge de grandeur de nature, assise, et tenant par la main l'enfant Jésus.* « On a regardé cet ouvrage dit-il, comme le chef-d'œuvre d'un pinceau habile. Un bras de la vierge, une jambe de l'enfant vue en raccourci, le mouvement des draperies prouvent le grand talent de ce peintre, qui a su donner à ses deux figures quelque chose de divin. Son coloris est vrai; mais on peut faire remarquer que ses ombres tiennent un peu trop du verdâtre. »

« M. Hayez offre, dans ses ouvrages, une liberté, une vivacité qui ne lui laissent pas le tems de revenir sur ses premières idées; si Palagi se fait admirer, Hayez enchante. La vérité et le naturel sont également le partage du génie de ce dernier; son coloris éblouissant paraît quelquefois s'éloigner de la nature qu'il se propose d'imiter; son dessin, un peu négligé, lui attire des critiques; mais, lorsque l'on est devant ses tableaux, on est obligé de convenir que c'est un véritable peintre de génie. Il a traité d'une manière séduisante le sujet d'*Hylas enlevé par des nymphes*; l'embarras de ce jeune ami d'Hercule, lorsqu'il se voit entouré par les divinités des bois, éprises de sa beauté, se lit sur son visage comme dans ses mouvemens; il voudrait se sauver d'une aussi aimable persécution, mais il est trop tard. L'action des figures est naturelle; leurs formes, divines; la distribution des groupes, variée; le fond, pittoresque. »

« Le talent que M. Hayez a déployé dans sa composition d'Hylas, se retrouve dans sa *Madeleine pénitente*, figure de grandeur de nature; mais avec un emploi différent. Ici règnent la tranquillité, la solitude, le repentir; et, si les belles formes de la convertie que le peintre nous représente entièrement nue, peuvent inspirer quelqu'idée mondaine, l'urne qui est à ses pieds, la croix qu'elle embrasse, la tristesse des lieux, inspirent le respect dû à sa sainte

résolution. L'art de traiter les cheveux, qui est particulier à ce maître, rend admirable la tête de la Madeleine, qui paraît ne pas désespérer du pardon qu'elle implore. Le relief qu'il a su donner à ses formes, à l'aide seulement de demi-teintes, surprend la vue; il faut voir et bien examiner des tableaux d'une si bonne école pour être persuadé que le *système des ombres noires pour faire ressortir les parties éclairées, système qui inonde la France et qui paraît être arrivé jusqu'aux portes de Rome, est bien loin de la nature* (1). »

« M. Diotti, de Bergame, mérite, dit notre correspondant, que l'on fasse mention de son tableau, dont le sujet est *la décollation de St.-Jean.* » Le saint, un bourreau, Hérodiade suivie d'un page, un geôlier tenant un flambeau dont la triste lumière augmente l'horreur du cachot; deux prêtres du rit hébreu, et, au haut de l'escalier deux prosélytes de la nouvelle religion qui pleurent, en se cachant, la destinée de leur maître : tels sont les personnages que le peintre a introduits dans son tableau, dont les figures sont plus grandes que nature.

« L'harmonie qui règne dans cet ouvrage, la distribution des figures, l'effet de la lumière du flambeau qui se perd insensiblement dans l'obscurité, et dont le peintre a su tirer un parti très-avantageux, pourraient suffire pour lui assurer la réputation de grand peintre, si d'autres ouvrages très-estimés ne l'eussent pas déjà fait distinguer de la foule des artistes. » Toutefois, notre correspondant pense qu'on peut lui faire des reproches sur la manière dont il a placé le flambeau qui éclaire cette scène.

Sculpture. — « M. *Pompée* Marchesi, statuaire très-connu en Italie et justement admiré par sa simplicité et l'aisance des mouvemens de ses figures, avait exposé *trois monumens sépulcraux;* l'un en ronde bosse, et les deux autres en bas-relief. » *Une Therpsicore*, statue grande comme nature, met au rang des artistes les plus distingués

(1) Cette réflexion est bien vague; il y a en France un grand nombre d'artistes, et tous ont une manière différente. Il est probable que cette observation s'applique aux intérieurs où, effectivement, l'on cherche à obtenir un effet saillant par l'opposition des ombres et des lumières, mais cette opposition se rencontre souvent dans la nature : Rembrandt, Gérard Dow et autres ont fait des tableaux où il existe une vive opposition entre les ombres et la lumière; personne n'a été tenté de leur en faire un reproche. Tout consiste à être piquant, sans cesser d'être vrai; la nature est si variée dans ses effets, qu'elle en fournit les moyens à ceux qui savent la voir et surtout la rendre. P. A.

M. *Gaetan* Monti, qui déjà disputait la prééminence à M. Marchesi. « On aurait désiré un peu plus de gaîté dans cette danseuse, ainsi qu'un goût plus décidé dans les plis de ses draperies. »

Notre correspondant parle ensuite de productions d'un autre genre et qui offrent peu d'intérêt; nous en exceptons toutefois d'abord les dessins de deux magnifiques ouvrages de Raphaël : *Héliodore chassé du temple* et *la Vision d'Attila*, exécutés à Rome par M. Anderloni et qu'il se propose de graver (1); ensuite, l'indication d'un ouvrage du même genre dû au crayon de M. Giovita Garavaglio et représentant *une Vierge avec un enfant Jésus*. Nous regrettons de ne pas trouver le nom du maître d'après lequel ce dessin a été fait (2).

Notre correspondant ajoute des réflexions sur l'état des arts en Lombardie; et fait observer que, tant que les jeunes gens sont à Brera, ils sont pleins d'ardeur et font des progrès rapides, dans l'espérance d'obtenir un prix; mais que, lorsqu'ils ont quitté ce séjour, entièrement consacré à l'étude, ils n'ont plus pour exercer leurs talens, que les travaux que font exécuter les particuliers. Il fait observer, à cette occasion, que les occupations de cette nature peuvent satisfaire l'intérêt et non pas l'ambition; il ajoute que la protection seule du gouvernement pourrait développer tous leurs moyens et leur offrir une perspective de gloire sans laquelle les arts s'éteignent promptement; il rappelle, à cette occasion, l'éclat que l'école de Milan jeta, au commencement de ce siècle, lorsque Bonaparte, et plus tard le vice-roi, firent exécuter de grands travaux, confiés principalement au célèbre Appiani, dont les arts ont à déplorer la perte.

Il est certain que les arts du dessin, surtout la peinture historique et la statuaire, ne peuvent se passer des encouragemens du gouvernement; et, lorsqu'ils en sont privés, ils perdent nécessairement une partie de leur indépendance; soumis aux caprices de la multitude, ils se dégradent et se pervertissent. Les regrets de notre correspondant ne sont donc que trop fondés. Heureuses les nations qui se gouvernent par elles-mêmes et qui ne sont point soumises à une domination étrangère!

---

(1) Je me suis empressé de rendre justice au talent de cet habile graveur, à l'occasion de son dernier ouvrage. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXIII, p. 230.) P. A.

(2) J'ai également rendu compte d'une gravure de cet artiste dans laquelle on trouvait un talent réel et des espérances. (Voy. *ibid.*, p. 714.) P. A.

GRÈCE.

Éducation. — Le tableau le plus intéressant que notre époque puisse offrir au chrétien et au philosophe est celui de la régénération de la Grèce ; mais c'est en vain qu'elle étonne le monde par son courage, en luttant, avec une persévérance inouïe, contre ses oppresseurs : elle ne pourra jouir des bienfaits d'une sage liberté, qu'après avoir acquis les lumières qui en éclairent l'exercice. Il faudra bien du tems encore pour que ce peuple égale en civilisation les nations de l'Europe qui lui doivent leurs premières connaissances; mais, avec les dispositions dont ils ont hérité de leurs ancêtres, les Grecs n'ont besoin que de l'assistance des partisans de leur cause sacrée, pour achever d'extirper l'ignorance et la barbarie que leur a léguées la domination flétrissante des musulmans. Le moment actuel semble favorable à l'introduction d'une instruction générale dans la Grèce. Napoli de Romanie, Athènes et Missolonghi ont vu s'élever, dans leur sein, des Sociétés philantropiques qui s'occupent de répandre les bienfaits de l'instruction.

La *Société des écoles britanniques et étrangères* de Londres, ainsi que les deux Sociétés fondées à Paris, l'une pour l'amélioration de l'enseignement élémentaire, l'autre pour l'application des principes de la morale chrétienne aux relations sociales, travaillent à seconder les vues des philantropes grecs. Deux jeunes Cypriotes, rachetés de l'esclavage, et envoyés en Angleterre, en 1823, ont été élevés à l'école centrale, aux frais de quelques hommes bienfaisans, et s'y sont rendus propres à l'enseignement. L'aîné d'entre eux est revenu en Morée, il y a quelques mois, accompagné d'un Anglais qui va se consacrer aux intérêts de l'éducation des jeunes Hellènes. Ils doivent d'abord fonder un école au siège du gouvernement, d'après le système anglais.

Plus tard, la Société a admis, dans son établissement, dix jeunes gens, parmi lesquels il s'en trouve sept que le capitaine Blaquières a amenés de Grèce; quelques-uns sont destinés à devenir instituteurs. La Société a fait aussi imprimer, tant sous la forme de livre qu'en tableaux, les leçons de l'écriture en usage dans les écoles centrales d'Angleterre.

Le comité britannique, composé du lord *John* Russel, de MM. *Grey*. Bennet, *Joseph* Butterworth, s'est mis en communication avec le gouvernement grec, qui lui a promis la plus cordiale coopération. En faisant tous ses efforts pour accélérer les progrès du christianisme et de l'instruction dans ce malheureux pays, il a compté

sur la généreuse assistance des amis de la religion et de l'humanité.

La France, les Pays-Bas, l'Allemagne, la Suisse, une partie de l'Italie, la Russie méridionale, les îles Ioniennes s'empressent de donner aux Grecs des preuves d'intérêt analogues à celles que leur prodigue l'Angleterre ;

> Et l'Europe unanime, admirant leurs exploits,
> A réparé pour eux l'injuste oubli des Rois (1).

La *Notice sur la Grèce*, placée au commencement de ce cahier (voy. ci-dessus, pag. 661), fait bien connaître l'état et les besoins de cette magnanime nation. Le défaut d'espace nous a empêché d'insérer, comme le complément de cette notice, plusieurs lettres adressées par le prince Mavrocordato à M. Blaquières, et qui se trouvent dans le second volume que celui-ci a publié depuis peu sur la Grèce.

ESPAGNE.

Compagnie anglaise qui a entrepris de retirer de la mer les richesses englouties à l'entrée du port de Vigo, au commencement du règne de Philippe V. (Voy. ci-dessus, p. 315). Cette compagnie a déjà découvert, par le secours de la sonde, quelques-uns des vaisseaux qui portaient ces richesses, et furent coulés à fond par une escadre anglaise qui les avait attaqués presqu'à l'entrée du port. D'après les documens existans dans les archives du conseil des Indes, les sommes appartenant au gouvernement se montent à 14,000,000 de piastres, et l'on estime à 2,000,000 celles qui s'y trouvaient pour des particuliers; ce qui formerait un total de 16 millions de piastres ou 80 millions de francs.

PAYS-BAS.

Sociétés savantes.

Bruxelles. — *Prix proposé par l'Académie des sciences et belles-lettres.* — Cette Académie propose la question suivante à résoudre pour le mois de février 1826 : « Quels sont les changemens que la côte d'Anvers à Boulogne a subis, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, depuis la conquête des Romains jusqu'à nos jours? Quelles sont les causes de ces changemens, provenant tant des effets de la nature que de

(1) Discours en vers : *La France en 1825*, ou *Mes regrets* et mes espérances. (Voy. *Rev. Enc.*, t. xxvii, p. 862.)

ceux de l'art? et quelles sont à peu près les époques auxquelles ces changemens ont eu lieu ? » Le prix sera une médaille d'or, du poids de trente ducats ou 350 francs.

Gand.—*Société d'agriculture et de botanique.*— Cette Société se propose de réunir, dans le lieu de ses séances, une collection complète des instrumens aratoires et des outils de jardinage employés dans le district de Gand, construits sur une petite échelle, et de publier la meilleure description qui lui en sera remise. Nous désirerions voir, dans le local de chacune de nos Sociétés d'agriculture de département, une semblable réunion des outils en usage dans leur arrondissement. Ce serait un sujet de méditations utiles.

Harlem. — *Société hollandaise des sciences.* La question suivante, mise au concours en 1823, n'ayant produit qu'un mémoire de peu de mérite, est prorogée jusqu'au 1er janvier 1827 : « Quelle est l'analogie entre les maladies ayant le plus souvent lieu chez les animaux domestiques, et les maladies des hommes, tant à l'égard de la naissance, de la marche et de l'issue, que principalement à la manière dont ces maladies doivent être traitées ? En quoi diffèrent-elles les unes des autres sous leurs différens rapports ? Comment cette différence peut-elle être expliquée par la différence de constitution de l'homme et des animaux ? et quels principes faut-il suivre dans l'art vétérinaire, pour parvenir à bien connaître et à traiter, de la manière la plus fondée, les maladies des animaux domestiques ? »

FRANCE.

Population.— Il résulte de relevés faits depuis 1817 jusqu'en 1823, qu'il est né en France, pendant ces sept années, 3,458,965 garçons, et 3, 246,813 filles. Le rapport du premier nombre au second est égal à celui de 16 à 15; c'est-à-dire que les naissances des garçons ont excédé d'un quinzième celles des filles. Pour savoir si le climat influe sur ce rapport, on a considéré séparément une trentaine de départemens les plus méridionaux de la France. Les naissances, dans ces départemens, depuis 1817 jusqu'à 1823, ont été de 971, 819 garçons et de 910,775 filles, le rapport du premier nombre au second est de 16 à 15, comme pour la France entière. Ce résultat porte à conclure que la supériorité des naissances des garçons sur celles des filles ne dépend point du climat, du moins d'une manière sensible. — Pendant l'année 1824, il y a eu, à Paris, 28,812 naissances, 22,612 décès et 7,620 mariages. M*.

Limoges (*Haute-Vienne*). — *Nouvelle espèce de phosphate de fer.*

— M. Alluau aîné, minéralogiste de cette ville, a envoyé à M. Vauquelin des fragmens d'une nouvelle espèce de phosphate de fer, qu'il a découverte dans le département de la Haute-Vienne. Ce minéral a une couleur brune, une cristallisation en forme d'aiguilles rayonnantes, comme certaines variétés de manganèse; on y remarque quelques petits points bleus. Sa poussière est de couleur vert-olive mûre; il fond au chalumeau en un vert noir opaque. M. Vauquelin en a fait l'analyse, et il pense que, si l'on en trouvait des masses assez considérables, on pourrait l'employer avec beaucoup de succès pour vernisser les poteries; car, à la propriété de se fondre très-facilement et de fournir un vernis noir très-brillant, il réunit l'avantage de n'être point malfaisant pour les ouvriers ni pour les consommateurs. (*Annales de Physique et de Chimie.*)

Orléans (*Loiret*). — *Chemins communaux.* — Une circulaire de M. le préfet du département, adressée aux sous-préfets et aux maires, recommande à ces magistrats les procédés de l'ingénieur anglais Mac-Adam pour la confection des routes; d'après des essais faits dans le département, et avec les matériaux que l'on y trouve partout, les chemins faits suivant cette méthode coûtent moins et sont incomparablement meilleurs que si l'on avait suivi les procédés ordinaires. Si ce nouveau mode de construction était généralement adopté et mis en pratique, la circulation intérieure deviendrait plus rapide, et le sol mieux cultivé produirait avec plus d'abondance. Espérons que le bon exemple donné par M. le préfet du Loiret ne sera pas perdu pour les autres départemens. Une instruction succincte et bien faite sur la méthode de l'ingénieur Mac-Adam, est jointe à la circulaire de ce magistrat. F.

Toulouse. (*Haute-Garonne.*) — *Journaux.* — Cette capitale du Midi possède un grand nombre d'ouvrages périodiques, qui, bien que rédigés la plupart dans un esprit trop circonspect, ne peuvent manquer néanmoins de lui faire atteindre bientôt le degré de civilisation dont jouit surtout le nord ainsi que le centre de la France. Nous allons les énumérer, en joignant quelques détails sur chacun.

1° Le *Journal politique et littéraire de la Haute-Garonne* (in-fol.) paraît trois fois la semaine. Comme la plupart des journaux des départemens, il offre une espèce de mosaïque, composée de nouvelles et de fragmens puisés dans les principaux journaux de la capitale de toutes les couleurs et de toutes les opinions. Mais ce choix est fait avec discernement, et de manière à ne laisser rien ignorer de ce qui peut intéresser les deux partis qui divisent notre époque

Cependant, on s'aperçoit aisément que ce journal, qui était jadis la feuille officielle de la préfecture, mais qui pourrait être aujourd'hui entièrement indépendant, conserve encore quelques traces de son ancienne origine. Il est très-répandu dans les cinq à six départemens qui environnent celui de la Haute-Garonne.

2° *L'Écho du Midi* paraît trois fois la semaine (in-fol.). C'est le journal du parti ultramontain ; ses correspondances avec les alentours d'un ministre très-influent, natif de Toulouse, le mettent quelquefois en mesure de recueillir des premiers les bruits de son salon; ce qui lui vaut l'honneur d'être cité par les journaux de Paris, qui lui ont donné le sobriquet de *Moniteur gascon*.

3° *La Revue méridionale* paraît une fois la semaine (une feuille in-4°). Le rédacteur est M. *Auguste* Daldéguier, écrivain très-spirituel et d'une grande indépendance de caractère. Poursuivi dernièrement devant les tribunaux, pour un article tout-à-fait inoffensif, M. Daldéguier, qui appartient à une des familles les plus honorables de Toulouse, a été acquitté en première instance et en appel. Son triomphe a été regardé comme celui de la liberté de la presse dans cette portion du midi de la France.

4° *L'Abeille toulousaine, journal des mœurs, des arts et de la littérature*, paraît chaque dimanche (une feuille in-4°). Cette feuille, rédigée par des jeunes gens, est écrite dans les principes les plus généreux et avec les formes les plus spirituelles. Elle s'occupe spécialement des mœurs et des intérêts locaux ; ce qui ne peut manquer de lui procurer un grand succès. Nous trouvons dans le n° du 11 décembre, un *Chant lyrique sur la mort du général Foy*, signé S. G., écrit avec beaucoup de verve et de correction, et dont nous citerons les quatre vers suivans, remarquables par la vérité de l'expression :

Quel spectacle immortel nous léguons à l'histoire!
Tout un peuple debout pleure sur un cercueil!
Et pour éterniser les vertus et la gloire
La France libre a pris le deuil!

5° Le *Journal des arrêts de la Cour royale de Toulouse*, rédigé avec beaucoup de science et de goût par MM. Génie et Martin, avocats à la Cour royale, et qui paraît tous les mois (in-4°), est très-estimé. — La ville de Toulouse possède encore un *Journal de Jurisprudence*.

6° Le *Journal des propriétaires ruraux du midi de la France* (un cahier in-8° chaque mois) est publié par la Société d'agriculture de Toulouse, qui est certainement l'une des plus actives et des plus

éclairées du midi de la France. Elle décerne, chaque année, des médailles d'or aux métayers (ou *maîtres-valets*, suivant l'expression du pays) qui se sont distingués par leur intelligence et leur zèle à exploiter les terres confiées à leurs soins.

7° Enfin, on publie à Toulouse, chaque samedi, une espèce de *Journal ecclésiastique*, dont la rédaction paraît confiée à des hommes entièrement étrangers à la culture des lettres. X.

Sociétés savantes; Établissemens d'utilité publique.

Aix. (*Bouches-du-Rhône*). — *Prix proposés par la Société académique.* — 1° *Sciences et Arts.* La Société considérant le peu de solidité qu'ont en général nos mortiers, propose de nouveau pour sujet d'un Prix de 300 fr., qui sera décerné en 1826, le sujet suivant : — « Déterminer quelles sont les différentes espèces de chaux employées à la confection des mortiers dans le département des Bouches-du-Rhône? Y existe-t-il une chaux maigre et une chaux grasse, comme dans d'autres contrées? En quoi consiste cette différence, et quel est le choix qu'on doit en faire, suivant l'emploi du mortier, à l'air, dans l'humidité ou dans l'eau? Les sables calcaires, marneux, silicés, sont-ils également propres à faire de bons mortiers avec la chaux, et quels sont ceux qu'on doit préférer, selon les lieux, les circonstances, et les espèces de chaux auxquelles on les associe? » — 2° *Littérature.* — La Société propose de nouveau pour sujet d'un Prix de 300 fr., ou d'une Médaille d'or de la même valeur, l'*Éloge de Raymond Berenger, dernier comte de Provence, de la Maison d'Aragon,* dans lequel on fera entrer le tableau philosophique et littéraire de son règne. — Les mémoires doivent être adressés, francs de port, et dans les formes accoutumées, au secrétaire perpétuel de la Société académique, à Aix, département des Bouches-du-Rhône, à qui ils devront être parvenus à l'époque fixe du 31 mars 1826, terme de rigueur.

Gibelin, D.-M., *secrétaire perpétuel.*

Dieppe (*Seine-Inférieure*). — *Association charitable pour l'établissement d'une École-manufacture de dentelles.* — Le commerce de dentelles de la fabrique de Dieppe, autrefois si florissant, est depuis un grand nombre d'années tombé en désuétude, ce qui entretient la misère d'une classe nombreuse d'ouvrières livrée à ce genre d'industrie. Les dessins anciens auxquels les ouvrières sont restées attachées, le mauvais choix du fil, le soin qu'ont les marchands de l'intérieur de livrer au commerce, sous le nom de Valenciennes de deuxième classe, ce qu'il y a de supérieur dans la fabrique de Dieppe, sont les causes du

discrédit de ces tissus, qui ne présentent dans le commerce, sous le nom de *dentelles de Dieppe*, que ce qui se fabrique de plus grossier et de plus commun. L'administration municipale, voulant rendre au commerce de cette ville une branche d'industrie si importante, et dont une grande partie de la population tirait jadis ses moyens d'existence, appelle les habitans de Dieppe et ceux de l'arrondissement à souscrire pour l'établissement dans cette ville d'une *École-manufacture de dentelles*, dont le but est d'employer utilement un très-grand nombre d'ouvrières aujourd'hui sans travail, de leur donner unétat qui assure leur existence, et de rendre à Dieppe un genre d'industrie qui puisse rivaliser avec les manufactures établies sur les divers points de la France. Les moyens de succès sont l'appui des gens de bien, la facilité de placer les produits et le bon travail d'ouvrières ayant fait un apprentissage de trois années. Le capital de cet établissement est de 50,000 fr., qui se divise en 1,000 actions au porteur, de 50 fr. chacune. L'Association est mise sous la protection de S. A. R. Madame, *duchesse de Berry*, qui, dans sa constante bienveillance pour la ville de Dieppe, a daigné souscrire pour 50 actions. B. G.

Évreux (*Eure*). — *Prix proposé par la Société d'agriculture.* — Une médaille d'or de la valeur de 200 fr. est promise, en 1826, à celui qui répondra le mieux aux questions suivantes : « 1° Le chanvre, dépouillé de sa graine, de ses feuilles, et réduit en bâton, communique-t-il réellement à l'eau dans laquelle on le fait rouir, toutes les qualités malfaisantes que lui attribuent les habitans des bords des rivières? 2° En supposant qu'il soit prouvé par une bonne analyse, que l'eau des routoirs contienne des qualités malfaisantes, le danger est-il le même pour les grandes et les petites rivières? Si, comme il est probable, les routoirs exercent leur maligne influence d'une manière beaucoup plus marquée sur les eaux des petites rivières, doit-on en tolérer l'usage dans les etroites vallées? Ne pourrait-on pas, en prenant des précautions, et surtout en choisissant les positions locales, conserver quelques routoirs pour l'usage des habitans de ces vallées? Les routoirs établis dans les eaux stagnantes n'offrent-ils pas encore plus de danger, s'ils sont établis à une médiocre distance des habitations? Ne pourrait-on pas arrêter leurs émanations fétides par une ceinture d'arbres à haute tige? Lorsqu'il faut renouveler ces routoirs, ne serait-il pas possible de les faire servir à des irrigations, sans nuire à la culture des terres sur lesquelles on laisserait couler les eaux? 5° Si la prevention contre les routoirs s'accroit au point de faire abandonner ces établissemens pour préparer le chanvre, faudra-t-il

renoncer à la culture de cette plante textile? Sera-t-on condamné à le faire rouir, en l'étendant sur les champs? Trouvera-t-on quelque procédé pour préparer le chanvre de manière que, sans passer par les routoirs, sans rien perdre de sa qualité, et sans une plus grande dépense, ni détérioration aucune, il devienne facile à briser et à réduire en filasse? »

Lyon (*Rhône*).—*Prix proposés pour* 1826 par l'*Académie royale des sciences, belles-lettres et arts.* — 1° Une médaille d'or de 500 fr. au meilleur discours développant *les motifs qui doivent intéresser tous les peuples de la chrétienté à la cause des Grecs;* 2° « déterminer la meilleure organisation à donner à l'*École de la Martinière, destinée aux arts et métiers*, et principalement à ceux qui ont des rapports avec les manufactures lyonnaises; 3° une médaille d'or de 300 fr. au meilleur mémoire sur une partie quelconque de la statistique du département du Rhône, ou de la ville de Lyon en particulier; 4° quels seraient les meilleurs moyens d'assainir la presqu'île de Perrache, et la meilleure distribution de ce terrain pour l'agrément et pour l'utilité du public; 5° quels sont les moyens de mettre les Broteaux, territoire de la Guillotière, à l'abri des inondations, et de faire servir en même tems, les travaux d'art que l'on pourrait y faire, à la prospérité industrielle et commerciale de la ville de Lyon? 6° quels sont les moyens qui peuvent produire la ventilation? quelles sont les différentes modifications à apporter dans la confection des appareils ventilateurs, fixes ou portatifs, suivant les circonstances où il convient d'en faire usage? Le prix sera une médaille d'or de 300 fr. (1).

Marseille (*Bouches-du-Rhône*).—L'*école de commerce*, fondée il y a quatre ans dans cette ville, par M. Arquier, à l'instar de celle qui existe à Paris, obtient les plus grands succès. Favorisé par sa position, cet établissement réunit des élèves de presque toutes les parties du monde. Les Antilles et le Chili, Cuba et les États-Unis, la Grèce, l'Egypte, le Portugal et surtout l'Espagne, y comptent des représentans. Puissent les enfans de cette dernière contrée porter un jour dans leur malheureuse patrie, et y propager par leur exemple, l'amour du travail, ainsi que le respect dû aux engagemens, seuls moyens qui lui restent de suppléer à la perte de ses colonies et de reprendre son rang en Europe! C*.

Toulouse (*Haute-Garonne*). — *Société d'agriculture.*— Pénétrée de

(1) Le programme détaillé de ces prix se trouve à Lyon, chez Rusand, imprimeur du Roi.

la *nécessité de rendre plus commodes et plus salubres les habitations des cultivateurs*, cette Société décernera, le 24 juin 1826, jour de sa séance publique, une médaille d'or de la valeur de 300 fr. à l'auteur du meilleur mémoire sur cette partie importante de l'économie agricole.

PARIS.

Institut. — *Académie des Sciences.* — *Mois de* Novembre 1825. — *Séance du* 7. — On lit une lettre de M. de Gregori, à laquelle est jointe une note sur la propagation de la vaccine dans les états de Piémont, pendant les dernières années. Le nombre annuel des vaccinations a augmenté rapidement. Il était, en 1820, de 32,253; et en 1824, de 68,452. Le nombre annuel des naissances peut être évalué à 116,900. Le roi de Sardaigne accorde d'honorables encouragemens à ceux dont le zèle a principalement contribué à ces heureux résultats. — M. d'Hombre-Firmas adresse un mémoire contenant l'observation qu'il a faite à Alais, en octobre dernier, d'un abaissement considérable du baromètre, et il insiste sur les avantages qu'offrirait une correspondance météorologique. — M. Rouzé, médecin, présente un mémoire manuscrit qui a pour titre : Découverte du départ anatomique, ou explication du fameux problème d'électricité générale. (MM. Arago, Magendie et Fresnel, commissaires.)—M. Candiloro, médecin de Palerme, présente un mémoire intitulé : Réflexions médico-chirurgicales sur les moyens les plus prompts et les plus sûrs d'extraire les calculs de la vessie. (M. Dupuytren, commissaire.) — M. Latreille est chargé de faire un rapport verbal au sujet de l'ouvrage de M. de Blainville, intitulé : Manuel de Malacologie et de Conchyologie. — M. Dupuytren lit la deuxième partie du rapport de la commission chargée d'examiner les mémoires relatifs à la fièvre jaune et à la peste. — M. de Férussac lit un mémoire intitulé : Tableau méthodique de la classe des céphalopodes, présentant une nouvelle classification, par M. *Dessalines* d'Orbigny fils. (MM. Latreille, Geoffroy-St-Hilaire et Duméril, commissaires.)

— *Du* 14.— M. *Paul* Laurens adresse un mémoire sur la perspective aérienne (MM. Fourier et Fresnel, commissaires.) — M. Lejeune d'Irichlet adresse un supplément à son mémoire sur l'impossibilité de quelques équations indéterminées du 5e degré. (MM. Lacroix et Legendre, commissaires.) — M. Amussat adresse un mémoire concernant les preuves de ses droits à la priorité pour la découverte des moyens lithontripteurs. (Commissaires déja nommés.) — M. Roestrentroet présente le projet d'une sonde propre à atteindre les plus

grandes profondeurs. (Commissaires nommés pour la sonde de M. de Grandpré.) — M. Duméril est nommé candidat pour la chaire de zoologie des reptiles et des poissons, vacante au jardin du Roi, par la mort de M. de Lacépède. Sur 46 votans, il obtient 43 suffrages, et M. de Blainville, 3. — M. Magendie présente, de la part de M. Hulkens, horloger à Philadelphie, un instrument perfectionné propre à exécuter les mêmes opérations que ceux de MM. Amussat, Civiale, etc. (MM. de Prony, Magendie et Dupuytren, commissaires.) — M. Girard fait un rapport sur le mécanisme présenté au Roi par M. Blanc, de Grenoble. « Ce mécanisme se compose d'un levier qui est mobile autour d'un arc horizontal, et qui porte une petite palette à l'une de ses extrémités. Cette palette est placée sous un réservoir rempli d'eau, de manière à pouvoir recevoir le choc d'une veine fluide qui tombe de ce réservoir par un orifice placé à son fond. La palette, s'inclinant par l'effet de cette impulsion, finit par s'y soustraire. Elle est alors ramenée à sa position primitive par un contrepoids fixé au même levier, de l'autre côté du point d'appui, et recevant une nouvelle impulsion du filet fluide qui n'a pas cessé de couler, elle éprouve aussi une sorte d'oscillation dans un plan vertical; c'est ce mouvement oscillatoire que M. Blanc veut employer à divers usages de la mécanique usuelle. Ce moyen de produire un mouvement oscillatoire est le même que celui que l'on remarque dans ces espèces de sablier qui font mouvoir des automates de carton. Mais M. Blanc a pensé qu'il le rendrait perpétuel, ou du moins qu'il en prolongerait la durée, pendant 40 au 50 siècles, sans interruption ni réparation, en placant son appareil sous un réservoir qu'il suppose entretenu par les eaux de pluie, lesquelles, dans son opinion, le tiendraient toujours à peu près rempli. Faute de s'être rendu compte de la petite quantité de force motrice que l'on pourrait approvisionner dans un réservoir d'eau de pluie établi sur la toiture de quelque édifice que ce soit, nous pensons que M. Blanc s'est fait illusion sur l'effet utile qu'il croit pouvoir obtenir de son appareil » (approuvé).—MM. Geoffroy-Saint-Hilaire, Latreille et Duméril font un rapport sur le mémoire de M. Serres, concernant les monstruosités animales. L'ouvrage de M. Serres devant être imprimé, et l'étendue du rapport ne permettant pas même d'en insérer ici l'extrait, nous nous bornerons à en donner les conclusions. « Vos commissaires pensent que ce nouveau travail de M. Serres remplira utilement une lacune inaperçue peut-être dans l'histoire anatomique et zoologique des animaux. Ils vous proposent d'y donner votre approbation et de le considérer comme

digne d'être inséré dans le Recueil des Savans étrangers» (approuvé). — *M. Duméril* rend un compte verbal de l'ouvrage de M. DE BLAINVILLE sur l'anatomie comparée. — M. *De la Billardière* lit un rapport verbal sur l'histoire des plantes de l'Europe de M. POIRET.

Du 21. — M. Boyer est nommé commissaire pour prendre connaissance d'une lettre dans laquelle M. TURBAN père propose l'emploi d'un remède propre à guérir les engelures. — M. LIBRI adresse un mémoire dans lequel il traite diverses questions relatives à la théorie analytique de la chaleur. (MM. Arago et Fourier, commissaires.) — On procède à l'élection d'un membre pour remplir dans la section d'anatomie et de zoologie la place vacante par la mort de M. de Lacépède. Le nombre des votans est de 54. 1er *tour*. M. Serres obtient 10 voix; M. *Frédéric* CUVIER, 14; M. DE BLAINVILLE, 17; M. Férussac, 12; M. Desmarest, 1. Au 2e *tour* : M. Serres compte 10 voix; M. *Fr.* CUVIER, 18; M. DE BLAINVILLE, 19; M. Férussac, 6. Au *scrutin de ballotage*, M. de BLAINVILLE recueille 30 voix et M. *Fr.* CUVIER 24 : M. DE BLAINVILLE est déclaré élu. — M. DUPUYTREN donne lecture de la 3e et dernière partie du rapport de la commission chargée d'examiner les mémoires présentés par MM. LASSERRE et COSTA, et sur différens mémoires de M. LASSIS, relatifs aux causes des épidémies. Il s'établit à ce sujet une discussion, à laquelle plusieurs membres prennent part, en rapportant diverses observations qu'ils ont faites dans le cours de leurs voyages. L'Académie, après avoir entendu les explications données de vive voix par M. *Dupuytren*, adopte les conclusions présentées, se réservant de délibérer ultérieurement sur les prix et les encouragemens qui pourront être offerts aux auteurs dont les recherches expérimentales contribueraient le plus à résoudre ou à éclairer ces mêmes questions. L'Académie arrête l'impression et la publication du rapport.

Du 28. — M. GRANIER, maire de Treffort, adresse des expériences sur un fruit nommé *Lavignon*, avec des échantillons d'une huile qu'il en a retirée. (MM. Dupetit Thouars et Deyeux, commissaires.) — M. MOREAU DE JONNÈS présente deux ouvrages manuscrits de sa composition, l'un intitulé : *Géographie des plantes des Antilles françaises, précédée de la Flore caraïbe* (MM. de Jussieu, Desfontaines et Mirbel, commissaires); l'autre : *Recherches géographiques sur l'itinéraire du cholera morbus pestilentiel dans l'Inde, la Perse, etc.*, avec un rapport imprimé sur le même sujet. (MM. Portal, Pelletan et Boyer, commissaires.) L'auteur demande qu'il soit fait un rapport verbal de son *Histoire physique des Antilles*. (MM. Beudant et Brochant, com-

missaires.) — M. Duméril fait un rapport verbal sur le traité d'anatomie chirurgicale de M. Velpeau. — M. le président annonce que le Roi, informé par MM. Portal et Dupuytren de l'état où se trouve M. de Savigny, lui a accordé sur sa cassette une *pension de* 1,200 *fr.* — M. *Damoiseau* fait un rapport verbal sur les observations faites à l'Observatoire de Vienne par M. Littrow. — M. Ampère lit un mémoire sur l'action exercée par un circuit électro-dynamique, formant une courbe plane dont les dimensions sont considérées comme infiniment petites; sur la manière d'y ramener celle d'un circuit fermé, quelles qu'en soient la forme et la grandeur; sur deux nouveaux instrumens destinés à des expériences propres à vérifier la détermination de l'action mutuelles de deux élémens de conducteurs; sur l'identité des forces produites par des circuits infiniment petits et par des particules d'aimant; et sur un nouveau théorème relatif à l'action de ces particules. — M. Poisson lit un mémoire intitulé : *Solution d'un problème relatif au magnétisme terrestre.* A cette occasion, M. Delaplace présente des observations sur divers élémens de l'état actuel de la terre, qu'il serait important de déterminer à présent pour servir de point de départ aux observations de la postérité la plus reculée, savoir : 1° le magnétisme terrestre; 2° la pression de l'atmosphère; 3° la chaleur actuelle du globe. Il demande que l'Académie nomme une commission pour s'en occuper. L'Académie arrête qu'une commission, composée de MM. Delaplace, Arago, Poisson, Thénard, Gay-Lussac, Fourier et Dulong, sera préalablement chargée de rédiger le programme de ces expériences. A. Michelot.

Société de géographie. — Cette Société a tenu sa seconde séance publique de l'année 1825, le 25 novembre dernier. M. de Chabrol, préfet de la Seine, remplissant les fonctions de président, l'a ouverte par un discours sur les progrès de la géographie. La notice annuelle des travaux de la Société a été lue par M. Roux de la Rochelle, secrétaire général de la commission centrale. M. Jomard, de l'Institut, a présenté la première partie du second volume des *Mémoires* de la Société, où se trouvent plusieurs articles de MM. Jaubert, Warden, et autres. On a entendu ensuite avec un vif intérêt M. Pacho, qui a lu des observations sur le voyage qu'il vient de faire à la Cyrénaïque.

— *Nomination.* — M. Larénaudière a été élu à la place vacante dans le sein de la commission, par la mort de M. Denon, dont l'éloge a été prononcé par M. Roux.

Athénée de Paris. (voy. ci-dessus, pag. 639). — *La séance d'ou-*

verture, pour la reprise des Cours de l'établissement a eu lieu, le samedi 3 décembre, au milieu d'un grand concours d'hommes de lettres et de gens du monde. Le discours d'introduction, prononcé par M. B. Constant, faisant partie de ce cahier (voy. ci-dessus p. 661 - 674); nous devons nous abstenir des éloges que nous a paru mériter la lucidité de dialectique de l'auteur, embellie d'un style parfaitement approprié à son sujet et qui caractérise les productions du même écrivain. Les autres lectures qui ont rempli la séance n'ont pas entièrement répondu à ce brillant début. *Une Elégie*, par M. Ducos, lauréat de Toulouse, n'a produit qu'un effet médiocre. Un *Essai sur l'influence du sommeil dans la composition littéraire*, par un jeune médecin, a paru renfermer des choses un peu communes, exprimées dans un style déparé par trop de négligences. *L'Espion*, épisode d'un roman inédit de M. Merville, auteur des *Deux Anglais* et de la *Famille Glinet*, a fait sourire l'assemblée; mais ceux qui ne se laissaient pas aller au prestige du débit, n'ont pu s'empêcher de blâmer l'affectation du grotesque qui domine dans ce morceau, et qui ne pourrait manquer de rendre fatigante la lecture d'un ouvrage de quelque étendue, qui serait écrit tout entier sur ce ton. Un reproche pourrait aussi être adressé au chant du poëme de *Philippe Auguste*, épopée dans la manière de l'Arioste, lu par M. Viennet; mais, ici, ce défaut est du moins compensé par de brillantes étincelles poëtiques, et parfaitement voilé d'ailleurs par un débit plein d'âme et de feu.

Nous entrerons dans quelques développemens sur les divers cours de l'Athénée, quand nous aurons pu saisir le plan des professeurs et apprécier leurs divers genres de mérite. On promet aussi des lectures par divers auteurs connus, dont les noms sont déjà un attrait pour la curiosité. X.

Société royale des bonnes lettres. (Voy. *Rev. Enc.* t. xxv, pag. 279.) — Cette Société, fondée sur le plan de l'*Athénée royal de Paris* (Voy. l'article *ci-dessus*), et qui s'est félicitée de pouvoir appeler dans son sein l'un de ses plus habiles professeurs, M. le docteur Pariset, dont les connaissances étendues et le rare talent d'improvisation lui ont acquis une réputation méritée, a recommencé, le 23 décembre ses séances publiques, qui auront lieu, non pas tous les jours, comme à l'Athénée, mais les mardi et vendredi de chaque semaine, à huit heures du soir. Le prix de l'abonnement est de 100 fr. pour l'année. Une diminution de prix, semblable à celle que l'Athénée accorde à MM. les étudians, est accordée aux élèves de l'*Ecole Polytechnique*, des *Écoles de droit*, *de médecine*, et *de la Société des bonnes études*. On doit s'adresser

au secrétariat de la Société, *rue de Grammont, n.* 13.—Voici le tableau des cours de cette année et les noms des professeurs. *Sciences :* M. le docteur PARISET, quatre leçons par mois; M. GAUTHIER DE CLAUBRY, trois leçons par mois. —*Histoire* et *Littérature* ; M. RAOUL-ROCHETTE, *Essai sur les révolutions de Genève.* — M. RIO, *Histoire moderne.* — M. AUGER, *Essai sur la comédie.* — M. PATIN, *Essai sur la tragédie grecque.* — M. GIRARDIN, *Littérature française.* — M. Ed. ALLETZ, *Philosophie morale.*—M. MALITOURNE, *Essai sur le roman.* J.

Conservatoire des arts et métiers. — Ouverture du cours de mécanique appliquée. — M. *Charles* DUPIN, professeur de mécanique au Conservatoire des arts et métiers, a ouvert son cours le 29 novembre dernier. Dans son discours d'ouverture, le professeur a communiqué une lettre de M. le duc de La Rochefoucaud-Liancourt, dans laquelle ce vénérable protecteur de tout ce qui est utile et digne d'estime, lui annonce qu'il vient d'établir, à Liancourt, une *École spéciale pour l'instruction des ouvriers.* Le bourg de Liancourt, dont la population augmente continuellement, est appelé à prendre son rang entre les lieux remarquables par leur industrie ; les diverses manufactures créées par M. le duc de La Rochefoucaud en attireront d'autres, et le beau spectacle des arts et de l'aisance qu'ils procurent, ajoutera de nouveaux charmes à l'agriculture soignée, aux magnifiques plantations, à tous les ornemens de la nature que le propriétaire a réunis dans ce lieu. Nous aurons incessamment l'occasion de revenir sur le cours de M. Dupin, et sur le discours par lequel il l'a ouvert cette année. F.

Cours de lecture à haute voix.—M. FEBVÉ, dont les leçons ont obtenu un grand succès à l'*Athénée de Paris*, et que l'on regrette de n'y point entendre, cette année, a formé le projet de remplir une lacune fâcheuse dans l'instruction publique. La nécessité de l'étude de la *lecture à haute voix* et de l'*action oratoire* se fait surtout remarquer, à une époque où des institutions nouvelles offrent aux citoyens des occasions plus fréquentes d'exercer l'empire de la parole, où l'éloquence est devenue en effet une puissance morale et politique. M. Febvé a soumis à des règles simples et liées entre elles, le talent de bien lire; il a porté la lumière dans l'art obscur et incertain de régler la voix et le geste de l'orateur ; il a enfin créé une méthode dont les bases sont l'analyse grammaticale et logique, l'analyse de la pensée et des passions. Animé de l'amour des lettres et possédant lui-même l'éloquence du geste et de la voix, ce professeur joint toujours l'exemple au précepte. Aussi, compte-t-il déjà au nombre de ses

élèves des hommes remarquables par leur mérite personnel, par leur position sociale, et des étrangers de distinction. Si la véhémence du geste et de la voix est indispensable à tous ceux qui sont appelés à parler en public, une diction élégante et animée est le complément nécessaire d'une bonne éducation ; et M. Febvé a dit avec raison, dans son premier discours à l'Athénée, que l'art séduisant qu'il professe donne de nouvelles parures et de nouvelles armes à la pensée humaine.

M Febvé doit incessamment ouvrir chez lui de nouveaux cours, pour lesquels on s'inscrit, rue d'Anjou-Dauphine, n° 11, le mardi, le jeudi et le samedi de chaque semaine, de midi à deux heures. Un cours aura lieu le matin, et un pareil cours, le soir. Un cours spécial sera consacré aux dames.

Hydrophobie. — Le *Propagateur des sciences médicales*, rédigé par M. le docteur Grimaud, et dont nous avons déjà eu l'occasion de parler plusieurs fois, contient dans son numéro de *septembre* (p. 357), une observation qui vient à l'appui de celles que nous avons publiées dans notre cahier du même mois (t. xxvii, p. 911), à l'article Venise, sur l'efficacité du *genista tinctoria* dans le traitement de la rage. Cette observation est due à M. Destrez, D.-M. à Vailly. Il commence par insister sur l'insuffisance de la cautérisation. Si la cautérisation, dit-il, peut être utile contre l'hydrophobie ; elle doit être faite aussitôt après la morsure, et de préférence par un acide minéral, cet acide pouvant s'insinuer dans tous les joints des plaies. « On ne peut compter sur l'efficacité de la cautérisation que lorsqu'elle a pu être faite instantanément; autrement, elle est inutile. » M. Destrez prescrivit donc, en outre, à la malade (c'était une jeune fille de quinze ans, qui avait été mordue à l'avant-bras gauche), la décoction de sommités fleuries du *genista tinctoria*, à la dose d'une once et demie pour une bouteille d'eau, par jour. Après ce traitement auquel elle fut soumise pendant vingt jours, elle devint tout à coup sombre, triste, perdit l'appétit, eut le sommeil agité. Cet état était inquiétant; M. Destrez pensa qu'il était provoqué par l'action prolongée du *genista tinctoria* sur l'estomac. Il le fit cesser aussitôt, et mit la malade à l'usage des délayans acidules; dès lors la gaîte revint, ainsi que l'appétit, et elle recouvra entièrement la santé.

On nous écrit de Nimes que M. Chabanon, D.-M. à Uzès, a réussi également à guérir plusieurs hydrophobies avec la même plante,

prise en décoction. Du reste, ce moyen n'est autre que celui dont nous avons déjà fait mention, il y a long-tems, dans la *Revue* (voy. t. XIV, p. 626), et qui a été employé avec succès dans le midi de l'Europe, il y a quelques années, par le docteur Marochetti, qui l'avait vu pratiquer à un simple paysan russe.

Pont des Invalides. — Cette entreprise est l'une des plus importantes et des plus utiles parmi celles qui ont lieu aujourd'hui à Paris, soit pour l'embellissement de la capitale, soit pour y multiplier les communications. Nous donnerons ici, par ce motif, quelques détails sur les travaux relatifs à la construction de ce pont. Les travaux ont été commencés dans les premiers jours du mois d'août 1824. Les entrepreneurs promettent d'achever, cette année, la maçonnerie des colonnes et des puits, et de poser la partie des chaînes qui se dirige du sommet des colonnes au fond des puits. Aussitôt que la saison le permettra, on établira, dans la rivière, le pont de service nécessaire pour la pose du reste de la construction, qui sera terminée, à ce que l'on espère, l'été prochain.

Le pont des invalides est conçu sur le principe des ponts suspendus à des chaînes, qui est appliqué depuis long-tems avec succès en Angleterre et aux États-Unis. Les chaînes qui supportent le pont sont formées de barres ayant chacune près de deux pouces, sur plus d'un pouce de grosseur. Elles sont disposées en longs anneaux qui s'assemblent les uns au bout des autres. Chacune des deux chaînes offre un faisceau continu, composé de quarante-huit barres semblables à celles dont on vient de parler. Le pont est supporté par quatre colonnes établies sur le bord des quais, dont le diamètre à la base est de près de dix pieds, et dont la hauteur est d'environ cinquante pids. Elles sont élevées actuellement à plus des deux tiers de leur hauteur. Le plancher en bois, et revêtu de bandes de fer, présentera une double voie où les voitures pourront se croiser librement, et deux trottoirs pour les piétons. La longueur de ce plancher est de 467 pieds; les chaînes auxquelles il est suspendu par un grand nombre de tiges en fer rond, sont attachées au sommet des colonnes, et prolongées par d'autres chaînes qui traversent les quais en suivant une direction inclinée, et pénètrent dans des piédestaux à l'entrée des Champs-Élysées d'un côté, et de l'Esplanade des Invalides de l'autre. Ces dernières chaînes, que l'on nomme *chaînes de retenue*, seront maintenues à une assez grande hauteur pour que le passage des voitures, sur les quais, demeure entièrement libre. Après avoir pénétré dans les piédestaux dont on vient de parler,

elles se courbent et s'enfoncent dans des puits verticaux de près de 30 pieds de profondeur. La partie inférieure des puits est entourée d'une construction considérable en maçonnerie, disposée de manière que son poids, aussi bien que celui de la terre qui le recouvre, se reporte sur l'extrémité des chaînes. Cette dernière partie du travail est actuellement très-avancée. La longueur de la chaîne, du fond d'un puits au fond du puits opposé, placé de l'autre côté de la rivière, surpasse 800 pieds, et les deux chaînes se composent de 2,448 anneaux, qui ont presque tous 15 à 18 pieds de longueur. On ne compte pas ici les petites pièces servant à former les assemblages. Les proportions des colonnes se rapprochent de celles de l'architecture égyptienne; il a paru convenable d'adopter un des chapiteaux décorés de palmes, dont les égyptiens ont laissé le modèle. Les piédestaux supporteront des lions, d'une très-grande proportion, dans l'attitude du repos. Ces objets de décoration se présentaient naturellement pour un édifice placé dans le voisinage de l'hôtel des braves, et qui doit faire partie du magnifique ensemble formé par cet hôtel avec l'Esplanade et les Champs-Élysées. L'emplacement du pont était indiqué de la manière la plus évidente. La distance du pont Louis XVI au pont d'Iéna étant triple de celle du Pont-Royal au pont Louis XVI, il devait s'établir deux ponts dans cet intervalle, lorsque l'agrandissement de Paris en aurait fait sentir le besoin. Cela était annoncé de tout tems par l'existence du passage d'eau qui s'est toujours maintenu sur cette ligne, quoique rien n'empêchât les bateaux de s'éloigner davantage.

L'aspect du pont des Invalides différera beaucoup des ponts de pierre et de fer existant à Paris; la grandeur et la simplicité des formes de cette construction font espérer qu'elle pourra produire un effet agréable, et c'est un point sur lequel on doit attendre le jugement du public. Cet édifice est en fer plus grand, plus solide et aussi monumental que tout autre; mais il faut du tems pour que les habitudes s'établissent à cet égard, et pour que l'expérience nous ait appris à juger, à l'aspect d'un ouvrage en fer, de son degré de solidité. Il n'est personne déja qui, sachant qu'une grille faite avec des barreaux d'un pouce de diamètre forme une clôture très-solide, ne regarde une semblable clôture comme très-digne d'accompagner les palais les plus magnifiques.

La compagnie concessionnaire du pont des Invalides a confié l'exécution des travaux à M. Navier, auteur du projet, ingénieur des ponts et chaussées, et qui les dirige avec toute l'habileté qu'on

devait attendre de l'un des membres les plus distingués de l'Académie des sciences.

Publications prochaines. — Le Roi vient d'ordonner l'impression du *Voyage de découvertes autour du monde*, exécuté pendant les années 1822, 1823, 1824 et 1825, sous le commandement de M. Duperrey, capitaine de frégate. Le ministre de la marine et des colonies a passé un marché avec le libraire Arthus Bertrand, pour l'impression de ce voyage, qui, d'après le rapport présenté à l'Académie des sciences par MM. de Humboldt, Cuvier, Desfontaines, Cordier, Latreille, de Rossel, et Arago, rapporteur, «mérite d'occuper un rang distingué parmi les plus brillantes expéditions scientifiques exécutées, soit par la marine française, soit par celles des autres nations.» La commission termine son rapport, en émettant le vœu «qu'une publication prompte et détaillée mette le monde savant en possession des richesses aussi nombreuses que variées dont on est redevable au zèle, au talent et à l'infatigable activité de M. Duperrey et de ses collaborateurs.» Un prospectus fera connaître les conditions de la souscription.

— M. Arthus Bertrand a mis aussi sous presse des *Mémoires sur la vie privée, politique et militaire de Shéridan*, par *Thomas* Moore; traduits de l'anglais par *J. T.* Parisot, traducteur des *Lettres de Junius*, et *les Mémoires de la Margrave d'Anspach*, écrits par elle-même, traduits également de l'anglais par M. Parisot. Chacun de ces deux ouvrages aura 2 vol. in-8°, du prix de 14 fr. — Shéridan, que la mort enleva, il y a neuf ans, à l'Angleterre, était un de ces génies extraordinaires dont cette contrée, féconde en grands hommes, a eu souvent à se glorifier. On sait qu'il fut à la fois l'un des meilleurs auteurs dramatiques anglais, et l'orateur le plus éloquent peut-être qu'aient offert les annales parlementaires de la Grande-Bretagne. Il fut aussi ce qu'on peut appeler un homme d'état-pratique, ayant pris une part active à la direction des affaires publiques, comme membre d'un des cabinets à la tête desquels figura le marquis de Rockingham. *La vie privée, politique et littéraire de Shéridan* doit exciter le plus vif intérêt, et nous ne craignons pas de nous trop avancer, en lui présageant un grand succès, ainsi qu'aux *Mémoires de la Margrave d'Anspach*, qui renferment des observations recueillies par cette princesse dans les diverses cours de l'Europe, et des anecdotes sur la plupart des princes et autres personnages célèbres de la fin du dix-huitième siècle. Z.

— Il va paraître une nouvelle traduction en langue italienne, de la

Lusiade du célèbre Camoens. L'auteur de cette traduction est M. A. Briccolani. Il a suivi le texte de M. de Souza, en le traduisant stance par stance, avec la plus grande fidélité. L'exécution typographique de ce bel ouvrage est confiée aux soins de M. F. Didot, qui emploiera le caractère, le format et le papier de l'édition portugaise du Camoëns, faite à Paris en 1823. Quelques fragmens de cette traduction, qui nous ont été communiqués, nous ont convaincus que le traducteur joint la noblesse et l'élégance à la fidélité. Si le reste répond à ces fragmens, nous aurons à féliciter M. Briccolani d'avoir surpassé ses devanciers. F. Salfi.

Théatre-Français. — Première représentation de *La Princesse des Ursins*, ou *La Disgrâce*, comédie historique, en cinq actes et en prose; par M. *Alex.* Duval (lundi 26 décembre). — (*Voy.* ci-dessus, p. 775-784). Au lieu de ce second titre : *La Disgrâce*, on lit : *Les Courtisans*, dans les œuvres de l'auteur, où la pièce a été imprimée, il y a plus de deux années. La censure, qui en a long-tems empêché la représentation, et qui l'a enfin permise, au prix de quelques sacrifices, surtout dans le rôle d'un hypocrite, n'a pas pu se décider à laisser afficher le second titre. C'est une nouvelle preuve que la censure prend en main les intérêts de tout ce qu'il y a de moins estimable et de plus digne de la risée du public Ce second titre était néanmoins celui qui convenait le mieux à l'ouvrage : c'est moins une *disgrâce* dont l'auteur fait ici la peinture, que l'effet de cette disgrâce sur les *courtisans*. On ne voit ni le roi, ni la reine; nous sommes dans le grand salon de Mme des Ursins; de sorte que le poëte ne nous a montré que les *ricochets* (pour nous servir d'une expression bien connue au théâtre) de ce qui se passe dans le salon royal. Ce tableau est rempli de vérité; le poëte a placé auprès de la *camarera major*, toute-puissante à la cour de Philippe V, un duc de Popoli, courtisan de la favorite, qui brigue son alliance et en espère un gouvernement; une comtesse de Picada, curieuse et bavarde, espèce de chronique scandaleuse ambulante, qui sait tout et raconte plus encore qu'elle ne sait; une marquise de Mélas, vaporeuse et sensible à l'excès, qui se plaît à faire un grand étalage de beaux sentimens, mais qui ne caresse au fond que la faveur, et ne tient guère plus contre la disgrâce que la comtesse de Picada; un chevalier de Girasol, bel esprit suivant la cour, véritable poëte de circonstance, qui fait des vers pour la princesse, ou les efface, selon que le thermomètre de la faveur monte ou descend; qui, pris une fois au dépourvu, a soin d'avoir toujours, dans chaque poche, un manuscrit accommodé au tems;

enfin, un certain Salvador, ancien secrétaire du grand inquisiteur, dans la comédie imprimée; espèce d'homme de justice dans la pièce représentée; mais, dans l'une et l'autre, cafard et hypocrite; parvenu à la faveur et aux emplois par le crédit de la princesse des Ursins, qui se fie à ses protestations de dévouement, tandis qu'il ne travaille qu'à la ruine de sa protectrice. Cet artisan d'intrigues, agent secret d'Alberoni et de la cour de France, à laquelle le crédit de Mme des Ursins fait ombrage, a tout préparé pour la chute de la favorite; et ce jour même, où doit arriver la princesse de Parme, nouvelle épouse de Philippe V, verra éclater sa disgrâce. Néricaut Destouches, envoyé secret de la cour de France, mais qui ne se présente à celle de Madrid que comme un simple voyageur, arrive pour donner à Salvador les dernières instructions. Tels sont les personnages que le poëte a groupés autour de Mme des Ursins; car nous ne parlons pas d'une jeune fille, nièce de la favorite, et qui est destinée au duc de Popoli, mais qui finit par épouser le jeune Léon, officier aux gardes wallones, et qui l'aime pour elle-même, et non pour la faveur de sa tante. — Il ne serait pas facile de faire de cette pièce une analyse qui pût en donner une juste idée; l'intrigue ourdie contre la favorite est toute dans l'avant-scène ou derrière le rideau; nous ne voyons sur le théâtre que les alternatives de crainte ou d'espérance du principal personnage, de tendresse ou de froideur de ses courtisans. Ce tableau se compose d'une multitude de nuances fines et délicates qui s'effaceraient dans une analyse; tout le monde, d'ailleurs, a pu lire la pièce, et nous n'avons à rendre compte ici que de l'effet théâtral. Il n'a pas tout-à-fait répondu aux espérances que faisait naître la lecture de cette comédie; la marche a paru un peu languissante, et plusieurs traits, saillans à la lecture, ont manqué de relief à la représentation. Nous croyons qu'au moyen de quelques coupures, la pièce serait mieux goûtée du public, qui, du reste, a reconnu le talent d'un de nos poëtes comiques les plus habiles dans la peinture des caractères et dans plusieurs situations très-dramatiques, telles que celle où la princesse accable de son mépris le duc de Popoli, tout en lui remettant le brevet du gouvernement qu'elle a obtenu pour lui, et surtout la scène où la camarera major, sortant de chez la reine, qui l'a traitée de folle, tombe évanouie d'un côté du théâtre, tandis que, de l'autre, l'huissier appelle les divers personnages qui doivent être présentés à la reine; de sorte qu'en revenant de son évanouissement, la princesse se trouve abandonnée de tout le monde, ex-

cepté de sa nièce, du jeune officier et de Destouches, qui console un malheur auquel sa mission l'a forcé de contribuer. Toute cette fin d'acte, neuve au théâtre, a produit beaucoup d'effet; et la pièce entière, sans avoir obtenu autant de succès que plusieurs autres ouvrages du même auteur, prouve qu'il n'a rien perdu de son talent pour observer, pour peindre les mœurs, saisir les traits de caractère, et dialoguer avec infiniment d'aisance et de naturel. M. A.

— *Théâtre de l'Odéon.* — Première représentation des *Surfaces*, ou *les Quatre-Cousins*, comédie en 3 actes et en prose, de MM. Picard et *** (mardi, 13 décembre). Il paraît que les auteurs ont éprouvé quelqu'embarras à trouver un titre à leur comédie; l'affiche qui en promettait la prochaine représentation, l'annonçait sous le titre des *Beaux Dehors*; celui que l'on a substitué est plus neuf, mais moins clair; il indique cependant que ce sont des hypocrites qui vont figurer sous nos yeux. Un certain *Germon*, bon bourgeois de Fontaine-Française, vient à Paris avec sa fille *Marianne*, légataire universelle d'un frère de Germon, mort en Amérique, et qui lui laisse une fortune de 500 mille francs, sans imposer aucune condition, mais en exprimant le désir qu'elle choisisse un époux parmi quatre cousins qu'elle a à Paris. Nos provinciaux se sont logés chez un M. Jollivard, vieil avocat, dépositaire du testament, et ancien ami de Germon. Jollivard, qui craint que ses protégés ne soient dupes de leur grande confiance, leur conseille de ne pas se laisser prendre aux surfaces, d'examiner le fond des choses, et de tâcher de bien connaître les cousins, sans se faire connaître eux-mêmes, et sans laisser rien soupçonner du testament. Un rendez-vous séparé est donné chez l'avocat à chacun des parens. Bellemar se présente le premier : c'est un artiste qui paraît franchement ce qu'il est; il parle tout naturellement de ses défauts, et ne vante point ses qualités; il ne plaît en aucune sorte à Germon; la jeune Marianne n'en est pas non plus fort éprise; on voit cependant qu'elle ne l'exclut pas du concours. Saint-Firmin, homme de lettres; Bourville, agent d'affaires; Derville, employé supérieur dans une administration, arrivent ensuite successivement; pour ceux-ci, ce sont des gens admirables; à les entendre, ils sont doués de toutes les vertus, et le bon homme Germon se trouve fort embarrassé pour choisir entre des personnages si excellens. Jollivard, qui met tous ses soins à modérer cet enthousiasme, envoie le père et la fille prendre des renseignemens; et, pendant qu'ils font les démarches nécessaires pour les

obtenir, il a chez lui une seconde entrevue avec les quatre cousins qu'il met successivement à l'épreuve. Bellemar se montre toujours honnête homme; mais les trois autres se laissent prendre au piége, et leurs beaux dehors disparaissent. Jollivard mêle, dans toute cette intrigue, une jeune et jolie femme, sa cliente, qui se trouve chez lui par hasard, et qui sert à détromper le vieux Germon, fort entiché des trois hypocrites, dont le masque l'a séduit au premier coup d'œil. Ils sont éconduits, et Bellemar épouse sa cousine. L'idée première de cette pièce n'est pas neuve, et l'exécution manque aussi d'originalité. Ces scènes successives entre les quatre cousins, dont le dénoûment est toujours prévu, jettent quelque monotonie dans l'ouvrage; l'intrigue d'ailleurs n'en est pas très-vive. Mais on reconnaît, dans les détails, l'homme habitué à observer et à surprendre la nature; le dialogue, que la langueur de l'action fait paraître un peu diffus, est semé de mots heureux; de bonnes peintures de mœurs, des ébauches de caractère saisies avec esprit, quelques traits comiques, donnent à cet ouvrage un air de parenté avec les joyeuses productions du peintre de la *Petite ville* et des *Marionnettes*. Toutefois, cette parenté est un peu éloignée, et le public a paru s'en apercevoir. M. A.

Beaux-arts. — *Sculpture.* — M. Cortot vient de terminer le *bas relief* qu'il a été chargé d'exécuter *pour le monument que l'on élève, au Palais de justice, à la mémoire de Malesherbes.* Dans le nombre des belles actions qui honoreront à jamais le nom de cet homme vertueux, il en est une: sa courageuse défense de Louis XVI, qui suffirait pour l'immortaliser. C'est dans cette action que M. Cortot a puisé son sujet. M. de Malesherbes, suivi des deux autres conseils du roi, vient de recevoir ses dernières instructions; il va partir, lorsque le roi ajoute ces mots: « Dites la vérité. » Cette scène, si attendrissante dans le récit, offrait peu de ressources à la sculpture; mais M. Cortot a su trouver les moyens de l'animer. D'un côté, deux gardes placés près de la porte font connaître le lieu où se passe l'action; de l'autre, un domestique debout derrière le roi, indique, par sa douleur, la nature même de cette scène. Cette figure est admirable, sous le rapport du naturel et de l'expression. Cléry, car c'est lui qui assistait à ce déplorable drame, est appuyé sur la cheminée; sa tête pose sur une de ses mains; et quoiqu'il ne soit vu que de dos, la pantomime est si juste, si bien exprimée qu'il est impossible de n'être pas ému en le voyant. Le roi, assis, occupe le centre de la scène; sa figure est noble et calme; près de lui sont ses trois con-

peils qui se sont arrêtés pour écouter ses dernières paroles. Les costumes étaient véritablement misérables à reproduire pour la sculpture : M. Cortot s'en est tiré, comme dans sa *statue de Corneille*, en évitant les inconvéniens les plus graves, sans cesser d'être vrai. Les têtes, particulièrement celle du roi, sont d'une exécution délicate; les mains sont fort belles; c'est enfin un ouvrage qui fait le plus grand honneur à l'artiste qui l'a créé.

Lithographie. — On a dit, avec raison, que les plus beaux portraits avaient été exécutés par les peintres d'histoire. On pourrait citer, à l'appui de cette opinion, celui du *pape* Pie vii par notre immortel David. C'est un chef-d'œuvre que nos peintres feraient fort bien d'étudier pour savoir comment on peut devenir sublime, tout en restant dans la vérité, dans l'imitation exacte de la nature. Un élève de Girodet avait commencé à le lithographier; son maître, auquel il demandait des conseils, prit la planche et en fit, pour ainsi dire, son propre ouvrage; c'est la dernière lithographie à laquelle ce grand peintre ait mis la main. Cette planche, qui a été imprimée avec beaucoup de soin par M. Constans, a donc le double avantage de réunir, dans un même cadre, le travail de David et celui de Girodet; elle mérite donc, à juste titre, d'attirer l'attention des connaisseurs. Les épreuves, entièrement tirées sur papier de Chine, coûtent 8 fr.

— Le même imprimeur - lithographe a publié, à l'occasion du renouvellement de l'année, plusieurs *album*. L'un se compose de planches exécutées par divers artistes d'un talent reconnu, tels que MM. H. Vernet, Robert, Aubry le Comte, Villeneuve, etc. M. Arnout a fourni, à lui seul de quoi composer deux recueils, et M. Van Marck a fait une suite de vues des environs de Sèvres, qui forment également un *album* séparé. Les amateurs sont donc sûrs de trouver chez M. Constans (établi maintenant rue Notre-Dame-des-Victoires, près la Bourse) de quoi satisfaire amplement leur goût.

—M. Coupin de Lacouprie a puisé dans le poëme du Dante le sujet d'un tableau exposé il y a déjà long-tems; c'était son premier ouvrage. *Les amours funestes de Françoise de Rimini* offraient une délicatesse de pensée, un charme d'exécution, une recherche d'accessoires qui valurent à ce tableau un très-grand succès; tous les journaux de cette époque en firent l'éloge, et l'impératrice Josephine l'acheta et le fit placer dans sa galerie de la Malmaison. M. Grevedon, dont le talent est bien connu, vient de lithographier ce tableau. Sa planche, faite avec habileté, a un peu souffert à l'impression; les têtes

particulièrement, n'ont pas toute la finesse désirable; cependant, la composition est si heureuse que, du moment que cette planche a paru, elle a été immédiatement recherchée. Il en a été fait trois tirages, dont le prix est de 30, 24 et 18 fr., chez Potrelle, rue St.-Honoré. P. A.

Nécrologie. — Boulard (*Ant.-M.-Henry*) né en 1754, mort à Paris le 6 mai 1825. — Son amour pour les sciences lui avait fait abandonner la profession de notaire à Paris, où sa probité lui avait acquis une nombreuse clientelle. A une grande activité il joignait une gaieté toujours soutenue. Sorti de la compagnie avec le titre de notaire honoraire, il devint maire du 10e arrondissement, et ensuite membre du corps législatif. Bientôt, il fut nommé administrateur de l'École de dessin, membre de la Société d'agriculture et de celle d'encouragement; mais les fonctions administratives et judiciaires ne l'empêchèrent pas de se livrer avec assiduité aux travaux de son cabinet. Chez lui, le goût de la littérature était naturel; les hommes de lettres les plus distingués qu'il avait fréquentés n'avaient fait que développer sa passion pour les livres. Ami de Laharpe, celui-ci l'avait nommé son exécuteur testamentaire. Les soins de Boulard tendaient à enrichir la bibliothèque qu'il avait formée: elle était devenue immense. Outre la célebrité qu'il avait acquise, comme amateur de livres, il ne tarda pas à se distinguer, comme auteur, dans la république des lettres. Il traduisit différens ouvrages de l'anglais et de l'allemand. Son bonheur était de conserver les restes de monumens gothiques et qui se rattachaient à quelque grand souvenir. On l'a vu tirer de l'oubli les pierres tumulaires de Boileau, de Descartes, de Montfaucon et de Mabillon; c'est par ses soins qu'elles ont été placées dans les chapelles de l'Église de Saint-Germain-des-Prés. M. Boulard jouissait de toutes ses facultés intellectuelles, et rien n'annonçait sa fin prochaine, lorsque, dans les premiers jours du mois de mai de cette année, il se trouva atteint d'une légère indisposition. Le mal fit des progrès rapides, et il succomba, le 6 du même mois. Ses obsèques eurent lieu le 10, dans l'Église de Saint-Germain-des-Prés, au milieu de ses parens, de ses amis, et d'une foule d'hommes de lettres. En septembre 1815, Boulard avait été choisi pour candidat à la chambre des députés par le 4e arrondissement de Paris. Ce bibliophile célèbre a laissé quelques ouvrages et beaucoup de traductions, en voici la notice:

1° *Morceaux choisis du* Rambler *de Johnson*. 1785. In-8°.

2° *Entretiens socratiques sur la véracité*, traduits de l'anglais de Perceval. 1786. In-12.

3° *Traduction du tableau des arts et des finances, depuis les tems les plus reculés jusqu'au siècle d'Alexandre-le-Grand*, par J. Banister. 1786. In-12.

4° *Traduction de l'histoire littéraire du moyen âge*, par M. Harris. 1786. In-8°.

5° *Traduction des trois premiers volumes de l'histoire d'Angleterre*, par le Docteur Henri. 1788 et suiv.

6° *Traduction du tableau des progrès de la civilisation en Europe*, par G. Stuart. 1789. 2 vol. In-8°.

7° *Traduction de l'Angleterre ancienne*, ou *tableau des mœurs, usages, armes, habillemens des anciens habitans de l'Angleterre*, par Strutt. 1789. 2 vol. In-8°.

8° *Précis historique et chronologique sur le droit romain*, avec des *notes* et des *éclaircissemens*, traduit de l'anglais de Schamberg. 1793. 2e édition. In-12.

9° *Traduction d'une dissertation historique sur l'ancienne constitution des Germains, Saxons et habitans de la grande Bretagne*, ouvrage contenant des recherches sur l'ancienneté des jurés et des délibérations des communes par G. Stuart. 1794. In-8°.

10° *Traduction de la vie de J. Howard*, par Aikin. 1796. In-12.

11° *Traduction des considérations sur la première formation des langues et le différent génie des langues orientales et composées* par *Adam* Smith. 1796. In-8°.

12° *Vie de Milton* 1797, 2e édition intitulée : *Vies de Milton et d'Addisson*. 1805. 2 vol. In-8°.

13° Avec Millin, *Traduction de la vie de Prekler* par Reossi. 1798. In-8°.

14° *Essai d'un nouveau cours de langue allemande*. 1798. In-8°.

15° *Distiques de Caton en vers latins, français et allemands*, avec une traduction interlinéaire de ces derniers. 1798. In-8°.

16° *Avis d'une mère à sa fille*, par Mme de Lambert, en allemand et en français, avec une traduction interlinéaire de l'allemand. 1800. In-8°.

17° *Fables de Lessing, en allemand et en français*, avec deux traductions, dont l'une interlinéaire. 1800. In-8°.

18° *Idylles de Gessner*, avec la *traduction française*, interlinéaire. 2 vol. 1800. In-8°.

19° *Essai en cinq langues, de traduction interlinéaire*. 1802. In-8°. Le même en six langues. In-8°.

20° *Traduction de l'éloge de Tiraboschi*, par Lambardie. 1802 In-8°.

21° *Distiques de Caton*, en vers latins, grecs et français, suivis des *quatrains de Pibrac*, avec des traductions interlinéaires. 1802. In-8°.

22° *Traduction des bienfaits de la religion chrétienne*, par Ryan. 1re édition. 1807. 2 vol. In-8°. 2e édition. 1810. 1 vol. In-8°.

23° *Esquisse historique et biographique des progrès de la Botanique en Angleterre*, traduit de l'Anglais de Pulteney, 1809. 2 vol. In-8°.

24° *Horæ Biblicæ*, ou *recherches littéraires sur la Bible*, 1810. In-8°. traduit de Charles Butter.

25° *Traduction de l'histoire littéraire des huit premiers siècles de l'ère chrétienne*, par Berington, 1814. In-8°.

26° *Histoire littéraire des* 9e *et* 10e *siècles*, par le même, 1816. In-8°.

27° *Tableau des auteurs qui ont écrit sur les Testacés*, 1816. In-8°.

28° *Traduction de la vie de Hutter*, par Johnson, 1816. In-8°.

29° *Dissertation sur les découvertes des anciens dans l'Asie*. Brochure in-8°, traduite de l'Anglais.

30° *Dissertation sur la Césure*, brochure in-8° de 24 pages, traduite de l'anglais et dédiée à trente-cinq personnes.

Boulard a fourni quelques articles aux *Soirées littéraires* et au *Magasin encyclopédique*. Il a traduit quelques morceaux des *synonymes latins* de Hill. Enfin, il a publié une édition de la *traduction de Suétone* par Laharpe. 1805. 2 vol. In-8°, ainsi que le poëme de ce dernier écrivain, ayant pour titre : *Triomphe de la religion*. 1824. In-8°. J. Doublet de Boisthibault, *Avocat*.

— Barbier, *ancien Conservateur des Bibliothèques particulières du Roi*. — Les lettres et l'amitié viennent de faire une perte irréparable dans la personne de M. Barbier, l'un de nos plus savans bibliographes, et l'un des collaborateurs les plus distingués de la *Revue Encyclopédique*. Ancien bibliothécaire de Napoléon, ex-administrateur des bibliothèques particulières du Roi, il avait fait partie de la commission temporaire des arts, chargée de recueillir et de conserver les richesses littéraires de la France, dispersées pendant nos orages révolutionnaires. On lui devait la création des bibliothèques du Directoire, des Consuls, du Conseil d'état, de la galerie du Louvre et de tous les châteaux royaux. Son zèle à toute épreuve, son travail infatigable, ses nombreuses recherches bibliographiques le plaçaient, depuis long-tems, au premier rang de nos érudits. Sa *Nouvelle Bibliothèque d'un homme de goût*, son *Catalogue de la bibliothèque du Conseil d'état*, *sa Dissertation sur soixante traductions françaises de l'Imitation de J.-C.*; son *Examen critique des Dictionnaires historiques les plus répandus* (V. *Rev. Enc.*, t. I,

p. 142-151, janvier 1819), et surtout son *Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes* lui assurent une solide et longue renommée. Il était encore auteur de plusieurs productions moins remarquables, éditeur d'un plus grand nombre d'ouvrages, collaborateur du *Mercure de France*, du *Magasin encyclopédique*, de la *Collection des classiques latins* de M. Lemaire, de l'*Encyclopédie moderne* publiée par M. Coûrtin, de la *Biographie universelle classique* publiée chez Gosselin et de la *Revue encyclopédique*, qu'il affectionnait, et dans laquelle il a inséré un assez grand nombre d'articles curieux.

Ses vertus privées, la franchise de son caractère, l'aménité de ses mœurs, la bonté avec laquelle il accueillait les nombreuses personnes qui avaient recours à son obligeance et à son savoir, et leur faisait part de tout ce qu'il avait appris par de longues études et de continuelles recherches, lui avaient concilié autant d'amis que d'admirateurs de sa vaste érudition. C'était un homme qui convenait à sa place, parce qu'il savait l'honorer et l'illustrer; créateur de toutes les bibliothèques dont l'administration lui était confiée depuis près de trente ans, l'homme le plus digne, d'ailleurs, d'être placé à leur tête, il pouvait se croire assuré de conserver sa place, sous un monarque ami des lettres; ce fut cependant, en 1822, sous le ministère de M. de Lauriston, peu de tems après avoir été décoré de la légion d'honneur, qu'il se vit enlevé à ses paisibles fonctions. Le chagrin de se voir arraché d'un asile qu'il avait créé, où il avait passé sa vie, où il avait à sa disposition tous les livres nécessaires à ses infatigables recherches, ne tarda pas à le faire tomber malade. Il parut un moment s'être relevé; mais ce ne fut, pour ses amis, qu'une fausse lueur d'espérance; il ne fit que languir depuis cette époque. Il fut enlevé à sa famille et à ses amis, le 5 décembre 1825, par une maladie de cœur : c'est là que blesse ordinairement l'injustice!

La *Revue* publiera, dans quelque tems, une *Notice raisonnée sur la vie et les ouvrages de* M. Barbier, dont la mort prématurée est un événement douloureux pour les savans et les littérateurs de tous les pays. E.

Note générale. — Plus de quinze autres *Notices nécrologiques* nous sont arrivées depuis quelque tems, et s'accumulent chaque jour autour de nous. Ces coups redoublés et imprévus de la mort, qui semble multiplier, et quelquefois choisir ses victimes, sont pour chacun de nous autant d'aver-

tissemens éloquens et sévères de bien employer le petit nombre de jours, de mois ou d'années, qui nous est encore destiné par la Providence, et de laisser au moins quelques traces utiles et honorables de notre court passage sur la terre.

Un de nos estimables collaborateurs, et l'un des principaux fondateurs de la *Société de géographie*, M. Barbié-Dubocage, qui nous avait envoyé depuis peu un long article que nous n'avons pu encore insérer, vient d'être enlevé, *le* 28 *décembre*, à sa famille et aux sciences géographiques, auxquelles il a rendu d'importans services. Nous lui consacrerons aussi une *Notice* de quelque étendue. Nous aurons de semblables tributs à payer à l'habile mécanicien M. Regnier, élève de Buffon, homme de bien, l'un des membres les plus zélés de la *Société d'encouragement pour l'industrie nationale;* au général Bacler d'Albe, connu par d'utiles publications topographiques et lithographiques; au jeune et savant professeur de l'*École vétérinaire d'Alfort*, M. Girard fils; à M. Raboteau, de la Rochelle, poëte et littérateur ingénieux, dont M. Villenave, secrétaire perpétuel de la *Société philotechnique*, a déjà célébré la mémoire, dans la dernière séance publique de cette société; à notre célèbre sculpteur Dupaty; à notre immortel David, mort à Bruxelles, sur la terre d'exil, le 30 décembre, à l'âge de 78 ans, et auquel une réunion de généreux Belges, amis des arts, s'empresse de rendre les honneurs qu'il n'a pu recevoir dans sa patrie; à d'autres hommes, également dignes de nos regrets, dont les sciences, l'industrie, les lettres ou les arts déplorent la perte récente.

Des *Notices* seront également consacrées à Berthollet, par son collègue et son ami, M. Jomard; au respectable abbé Sicard, par son digne élève M. Paulmier, instituteur des Sourds-Muets; à Lacépède, au général Foy; et souvent nous joindrons à ces Notices les portraits des savans illustres, ou des bienfaiteurs de l'humanité, dont elles seront destinées à rappeler les noms et les travaux.

Afin de mettre au courant ce triste arriéré, nous publierons, dans les premiers mois de 1826, quelques supplémens à nos *Tablettes nécrologiques* de l'année 1825, puisque, malheureusement, la foule des victimes se presse au point que l'espace nous manque pour célébrer dignement leur mémoire.

Mais, plus notre plan est vaste, plus notre *Revue* devient évidemment, d'année en année, le domaine commun des hommes généreux et éclairés de tous les pays, puisqu'elle embrasse tous les travaux utiles et tous les savans, les publicistes, les philanthropes, les littérateurs, les artistes les plus recommandables, dans tous les

genres et chez toutes les nations; plus notre tâche est difficile par le nombre, l'étendue et la nature des devoirs et des sacrifices qu'elle nous impose, plus nos correspondans doivent sentir la convenance et la nécessité de renfermer dans d'étroites limites, et de borner à ce qui est le plus important les renseignemens sur les hommes et sur les choses qu'ils veulent bien nous adresser. Nous désirons ne déposer dans nos archives de l'esprit humain, dans notre histoire périodique des progrès de la civilisation, (autant du moins que cela nous est possible) que des faits dignes d'attention et d'intérêt, même au delà du tems et du lieu où ils sont publiés.

Nous devons étudier et observer avec un soin religieux la vie des hommes laborieux et utiles, qui méritent d'être proposés comme modèles; les traits caractéristiques de l'activité scientifique, littéraire et industrielle des nations; les phénomènes remarquables de la nature qui fixent l'attention des vrais philosophes, et qui, recueillis sur les divers points de notre planète, rapprochés et comparés entr'eux, peuvent nous conduire à une connaissance plus exacte du système du monde, et à des moyens plus sûrs d'améliorer notre condition sur la terre. Car, c'est à satisfaire le double besoin de connaître et d'aimer, qui appartient à notre nature intellectuelle et morale, de connaître la nature pour en employer les forces, et de faire servir notre empire sur la nature à notre bien-être et à celui de nos semblables, que doivent se rapporter toutes nos recherches et tous nos travaux.

Enfin, la mort elle-même, qui fait disparaître les individus et les générations, sans respecter ni le génie et la vertu, ni la jeunesse et la beauté, ni la gloire, ni même ce que notre vanité orgueilleuse a décoré des noms de *rang suprême* et d'*autorité souveraine;* mais dont la fatale puissance ne saurait atteindre et détruire les résultats importans qui nous sont légués successivement par les âmes généreuses et élevées, par les esprits supérieurs, par les talens distingués, appelés à exercer une salutaire et longue influence sur les sociétés humaines : la mort aussi devient pour nous une source féconde d'instructions variées qui peuvent nous éclairer et nous diriger dans les différentes carrières de la vie active.

M.-A. Jullien, *de Paris.*

TABLE DES ARTICLES

CONTENUS

DANS LE QUATRE-VINGT-QUATRIÈME CAHIER.

DÉCEMBRE 1825.

I. MÉMOIRES, NOTICES ET MÉLANGES.

1. Coup-d'œil sur la tendance générale des esprits dans le XIXe siècle. . . . . *Benjamin Constant.* p. 661
2. La Grèce, après sa 5e campagne, en 1825. M. Ed. *Blaquières.* 674

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

3. Traité des fusées de guerre; par M. de Montgéry . . . *Z.* 699
4. Esprit du Droit; par M. Fritot. . . . . *Bouchené-Lefer.* 712
5. 1° Voyage dans la république de Colombie; par Mollien. 2° Voyage au Chili, au Pérou et au Mexique; par Hall. — 3° Le Mexique en 1823; par M. Bulloch. (2e article.) *M. Avenel.* 726
6. Histoire des Français; par Sismondi. (1er article.) ***. 752
7. Mémoires sur Voltaire et sur ses ouvrages; par Longchamp et Wagnière, ses secrétaires.. . . . . *Dugas-Montbel.* 771
8. Œuvres complètes d'Alex. Duval. (2e article.). . *H. Patin.* 775

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Annonces de 177 ouvrages, français et étrangers.

Amérique septentrionale. — *États-Unis*, 6. 785
Amérique méridionale. 1. 790
Asie. 1. 791
Europe. — *Grande-Bretagne*, 25, dont 17 ouvrages périodiques. 792
— *Russie*, 7, dont 5 ouvrages en langue française 805
— *Suède.* 1 811
— *Norvége.* 3. 812
— *Danemarck*, 4. 815
— *Allemagne*, 12. 818
— *Suisse*, 2. 826
— *Italie*, 7. 829
— *Pays-Bas*, 8. 838
France, 104, savoir : *Sciences physiques et naturelles*, 19. . . . 844
— *Sciences religieuses, morales, historiques et politiques*, 30. . . . 860
— *Littérature*, 17. 889
— *Livres d'étrennes.* 19. 911
— *Beaux-Arts*, 5. 923

— *Mémoires et Rapports de Sociétés savantes*, 3. 926
— *Ouvrages périodiques*, 5. 928
— *Livres étrangers publiés en France*, 2. 933

IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE. — *États-Unis*. — *Boston*, Statistique. — *Charleston*, Mortalité produite par la fièvre jaune. — *Philadelphie*, Canaux, chemins en fer. — Écoles particulières. . 935

ASIE. — *Calcutta*, Dimension des crânes des Indous. — Licorne du Thibet. — Mouton sauvage, appelé Noua. — Remède indien contre les affections glandulaires. — *Perse*; *Tauris*, Fondation d'une école. 939

AUSTRALASIE. — Histoire naturelle : mœurs de l'ornithorhinque. 940
AFRIQUE. — *Égypte*; *Caire*, Économie publique. 941

EUROPE.

ILES BRITANNIQUES. — Télégraphes acoustiques. — *Londres*, Société royale. — Nouveau journal : Magasin coopératif. — *Glocester*, Monument élevé à Jenner. 941

RUSSIE. — *Crimée*, Nouvelle route. — *Saint-Pétersbourg*, Commerce déclaré compatible avec la noblesse. — Nouveaux recueils périodiques publiés dans les années 1823, 1824, 1825. 947

POLOGNE. — Instruction publique. Espérances d'un meilleur avenir. — Réclamation au sujet du Résumé de l'Histoire de Pologne et de la Collection des Théâtres étrangers. . 951

SUÈDE. — *Stockholm*, Envoi d'un Dictionnaire persan à la Bibliothèque du Roi. — Incendie de la salle, dite du Théâtre-Dramatique. 953

DANEMARCK. — *Copenhague*, Cours de phrénologie. — *Odensée*, Délit de la presse. . . . . *Ibid.*

ALLEMAGNE. — *Bavière*. Administration publique. Réformes, Économies. — *Prague*, Statistique. — *Sociétés savantes : Berlin*, Académie des sciences. — *Gœttingue*, Prix proposés par la Société royale des sciences. — Communications scientifiques et historiques faites à la même Société. 954

SUISSE. — *Genève*, Propositions faites au Conseil représentatif. — Amélioration des prisons. — *Lausanne*, Cours de mathématiques à l'usage des artisans. — Réclamation de M. Develey. 957

ITALIE. — *Venise*, Décroissement de la population. — *Milan*, Édition des Classiques italiens du XVIIIe siècle. Exposition des beaux-arts à Brera. 961

PAYS-BAS. — *Sociétés savantes* : Prix proposés par l'Académie des sciences de *Bruxelles*, la Société d'agriculture et de bo-

tanique de *Gand* et la Société hollandaise des sciences de *Harlem*. 966

FRANCE. — Statistique, Population. — *Limoges*, Nouvelle espèce de phosphate de fer. — *Orléans*, Chemins communaux. — *Toulouse*, Journaux du départemens. — *Sociétés savantes* d'*Aix*, de *Dieppe*, d'*Évreux*, de *Lyon*, de *Marseille* et de *Toulouse*. 967

PARIS. — *Institut :* Académie des sciences; séances du mois de novembre. — Société de géographie. — Athénée de Paris. — Société des bonnes-lettres. — Cours de géométrie à l'usage des artisans. — Cours de lecture à haute voix. — Médecine : hydrophobie. — Constructions publiques : pont des Invalides. — *Publications prochaines* du Voyage de Duperrey, des Mémoires de Shéridan, des Mémoires de la margrave d'Anspach, et d'une traduction de la Lusiade, en italien. — *Beaux-Arts* : Sculpture et Lithographie. — *Théâtres : Théâtre Français*, la Princesse des Ursins, comédie. *Théâtre de l'Odéon*, les quatre Cousins, comédie. — *Nécrologie :* Boulard et Barbier. — *Note générale* par M. *Jullien*. 973

1915 4

AP
20
R53
t.28

Revue encyclopédique

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY